



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

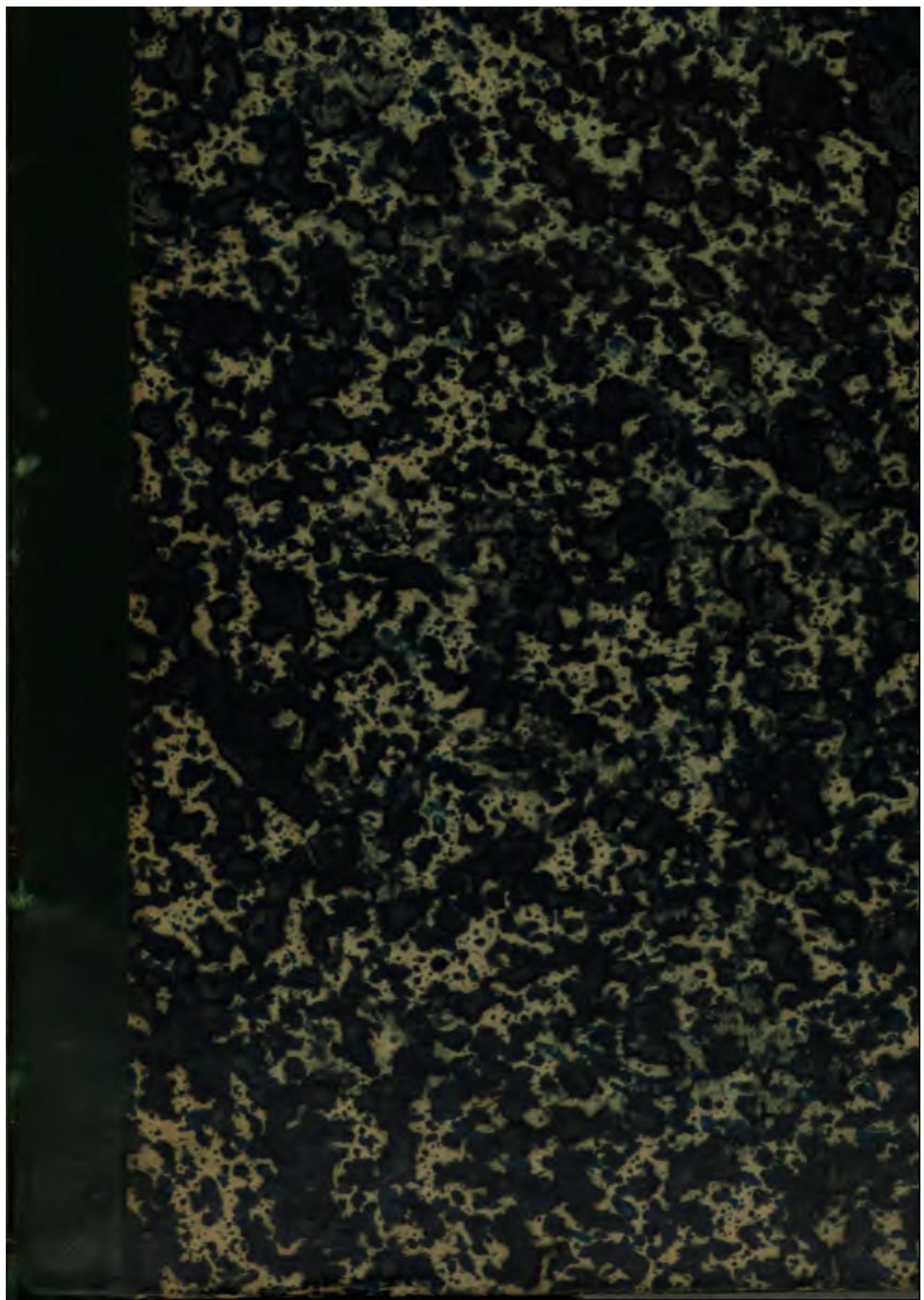
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

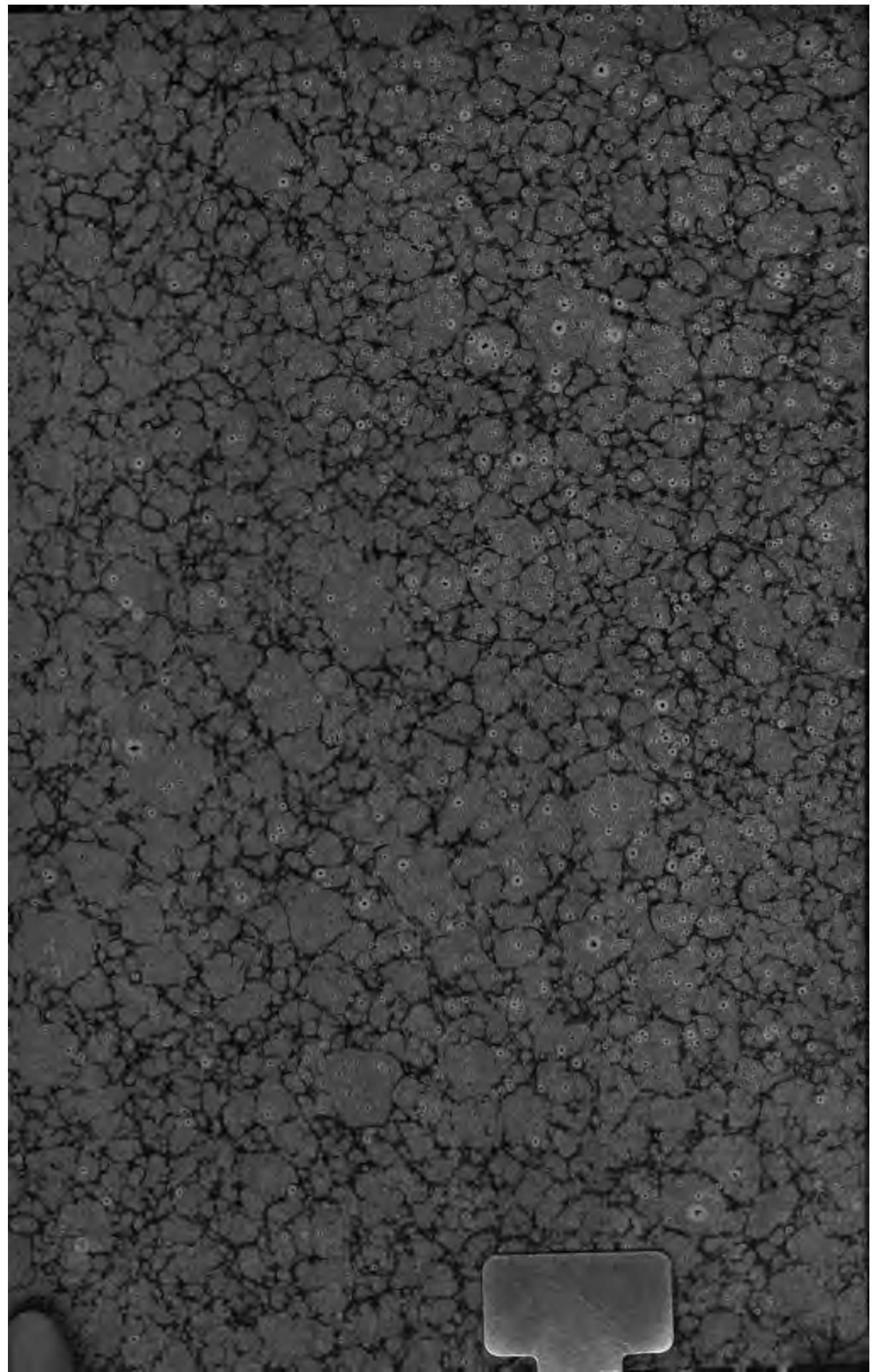
Nous vous demandons également de:

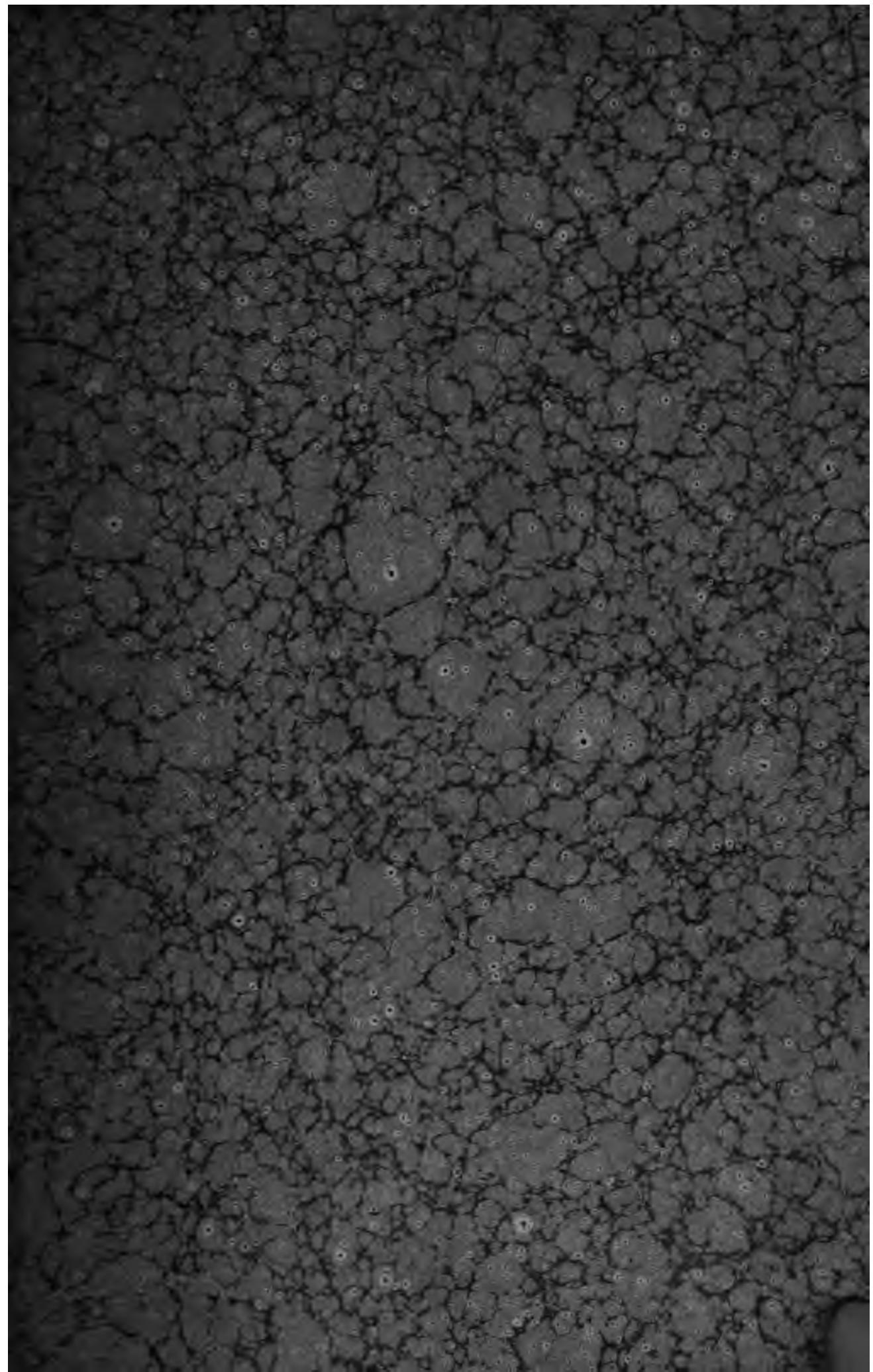
- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>









600038426T

~~R. 337~~

NOUVELLE ENCYCLOPÉDIE THÉOLOGIQUE,

OU NOUVELLE

SÉRIE DE DICTIONNAIRES SUR TOUTES LES PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE
OFFRANT, EN FRANÇAIS ET PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,
LA PLUS CLAIRE, LA PLUS FACILE, LA PLUS COMMODE, LA PLUS VARIÉE
ET LA PLUS COMPLÈTE DES THÉOLOGIES.

CES DICTIONNAIRES SONT CEUX :

DE BIOGRAPHIE CHRÉTIENNE ET ANTI-CHRÉTIENNE, — DES PERSÉCUTIONS, —
D'ÉLOQUENCE CHRÉTIENNE, — DE LITTÉRATURE id., — DE BOTANIQUE id., — DE STATISTIQUE id., —
D'ANÉCDOTES id., — D'ARCHÉOLOGIE id., — D'HÉRALDIQUE id., — DE ZOOLOGIE, — DE MÉDECINE PRATIQUE,
— DES CROISADES, — DES ERREURS SOCIALES, — DE PATHOLOGIE, — DES PROPHÉTIES ET DES MIRACLES, —
DES DÉCRETS DES CONGRÉGATIONS ROMAINES, — DES INDULGENCES, — D'AGRI-SILVI-VITI-HORTICULTURE,
— DE MUSIQUE id., — D'ÉPIGRAPHIE id., — DE NUMISMATIQUE id., — DES CONVERSIONS
AU CATHOLICISME, — D'ÉDUCATION, — DES INVENTIONS ET DÉCOUVERTES, — D'ETHNOGRAPHIE, —
DES APOLOGISTES INVOLONTAIRES, — DES MANUSCRITS, — D'ANTHROPOLOGIE, — DES MYSTÈRES, — DES MERVEILLES,
— D'ARCÉTISME ET DES INVOCATIONS À LA VIERGE, — DE PALÉOGRAPHIE, DE CRYPTOGRAPHIE, DE DACTYLOGRAPHIE,
D'HÉROGLYPHIE, DE STÉNOGRAPHIE ET DE TÉLÉGRAPHIE, — DE PALÉONTOLOGIE, —
DE L'ART DE VÉRIFIER LES DATES, — DES LÉGENDES, — DES OBJECTIONS POPULAIRES,
— DES OBJECTIONS SCIENTIFIQUES.

PUBLIÉE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLESIASTIQUE.

PRIX : 6 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR À LA COLLECTION ENTIERE, 7 FR., 8 FR., ET MÊME 10 FR. POUR LE
SOUSCRIPTEUR À TEL OU TEL DICTIONNAIRE PARTICULIERS.

TOME QUARANTE-NEUVIÈME.

DICTIONNAIRE DE L'ART DE VÉRIFIER LES DATES.

TOME UNIQUE.

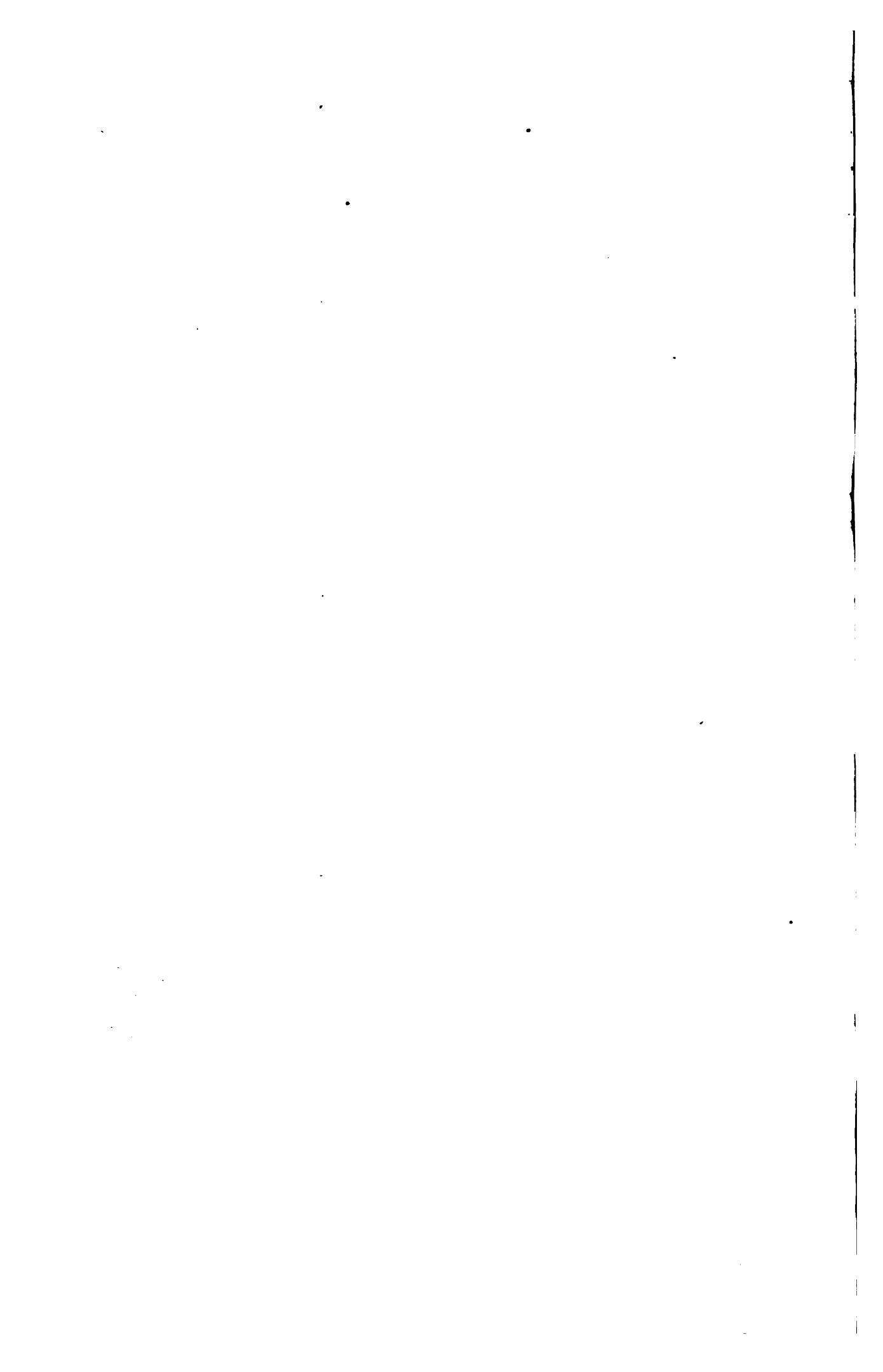
PRIX : 7 FRANCS.



S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1854

97. d 27^x



DICTIONNAIRE DE L'ART DE VÉRIFIER LES DATES

DES FAITS HISTORIQUES, DES CHARTES, DES CHRONIQUES

ET AUTRES

ANCIENS MONUMENTS,

Depuis la naissance de Notre-Seigneur jusqu'à l'année 1750.

PAR LE MOTEN

D'UNE TABLE CHRONOLOGIQUE

OÙ L'ON TROUVE LES OLYMPIADES, LES ANNÉES DE JÉSUS-CHRIST, DES ÈRES D'ALEXANDRIE ET DE CONSTANTINOPLE, DE L'ÈRE DES SÉLEUCIDES, DE L'ÈRE CÉSARIENNE D'ANTIOCHE, DE L'ÈRE D'ESPAGNE, DE L'ÈRE DES MARTYRS, DE L'HÉGIRE; LES INDICTIONS, LE CYCLE PASCAL, LES CYCLES SOLAIRE ET LUNAIRE, LE TERME PASCAL, LES PAQUES DE CHAQUE ANNÉE ET LES ÉPACTES.

AVEC

DEUX CALENDRIERS PERPÉTUELS,

LA CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES CONCHES, DES PAPES, DES QUATRE PATRIARCHES D'ORIENT, DES EMPEREURS ROMAINS, GRECS; DES CALIFES, DES ROIS DES PARTHES, DES PERSES, DES HUNS, DES VANDALES, DES GOTHS, DES LOMBARDS, DES BULGARES, DE JÉRUSALEM, DE CHYPRE, DES PRINCES D'ANTIOCHE, DES COMTES DE TRIPOLI, DES SULTANS D'ICONIUM, D'ALEP, DE DAMAS; DES EMPEREURS OTTOMANS, DES SHAHS DE PERSE, DES GRANDS-MAÎTRES DE MALTE, DU TEMPLE, DE L'ORDRE TEUTONIQUE; DES EMPEREURS FRANÇAIS, ALLEMANDS; DES SIX ÉLECTEURS LAÏQUES DE L'EMPIRE, DES ROIS DE HongRIK, DE POLOGNE, DE DANEMARK, DE SUÈDE; DES CZARS DE RUSSIE; DES ROIS DE FRANCE, DES GRANDS VASSAUX DE CETTE COURONNE; DES ROIS D'ANGLETERRE, D'ÉCOSE, D'ESPAGNE, DE PORTUGAL; DES SOUVERAINS D'ITALIE, ETC., ETC.

NOUVELLE ÉDITION,

D'après les Religieux Bénédictins de la Congrégation de S. Maur.

PUBLIÉ

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

TOME UNIQUE.

PRIX : 7 FRANCS.



S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, AU PETIT-MONTROUAGE,
BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS.

1854

AVIS PRÉLIMINAIRE.

Nous réimprimons la deuxième édition de l'*Art de vérifier les dates*, donnée en un volume in-folio par les religieux bénédictins de Saint-Maur. Les limites dans lesquelles nous avons été obligés de nous renfermer pour ne pas donner à ce volume une dimension trop considérable, ne nous ont pas permis d'ajouter aux chronologies dressées par les Bénédictins les additions nombreuses qui figurent dans leur édition postérieure. Nous avons dû même abréger beaucoup les articles de celle-ci. Nous avons conservé cependant tous les éléments essentiels de chacune des séries chronologiques qui la forment; aussi espérons-nous que notre livre aura une réelle utilité pour l'étude et la critique des monuments anciens jusqu'au milieu du dernier siècle. Depuis ce temps, surtout depuis la Révolution française, les anciennes institutions ont été si complètement modifiées, qu'il en est résulté un ordre tout nouveau de faits, d'idées et de lois critiques. Le *Dictionnaire de statistique religieuse* faisant partie de notre *Encyclopédie*, est le complément nécessaire de celui-ci. Bien que ce premier *Dictionnaire* renferme déjà la table chronologique, il nous a paru indispensable de la reproduire ici, afin que l'on ait plus facilement sous la main les instruments utiles à cet art, si nécessaire pour toutes les sciences sérieuses, de vérifier les dates. On nous saura gré d'avoir réimprimé les calendriers différents des trente-cinq places que la solennité de Pâques peut occuper du mois de mars au mois d'avril. Ces calendriers, qui manquent aux éditions postérieures de l'*Art de vérifier*, donnent, on le sait, une commodité et une valeur toute particulière à l'édition que nous réimprimons. Nous ne saurions mieux terminer cet avis qu'en extrayant quelques passages de la préface des Bénédictins sur la composition de leur ouvrage.

L'importance de cet art, qui apprend à fixer l'ordre des temps et des événements, est si généralement reconnue, qu'il est inutile d'en relever ici les avantages. Personne n'ignore que la chronologie et la géographie sont comme les deux yeux de l'histoire, que sans elles l'ensemble des faits dont la connaissance est venue jusqu'à nous, n'est qu'un chaos ténèbreux qui surcharge la mémoire sans éclairer l'esprit. Combien d'erreurs en effet, par le défaut de ces deux sciences, se sont introduites dans l'histoire, tant ecclésiastique que profane ? Elles sont innombrables. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'il s'en soit glissé une, qui subsiste encore de nos jours, sur l'époque du plus grand et du plus merveilleux des événements. Nous voulons parler de la naissance de notre Sauveur Jésus-Christ, qui dans l'ère dont nous nous servons, est placée quatre ans au moins trop tard⁽¹⁾, en sorte qu'au lieu de compter à présent, comme nous le devrions, l'année

(1) Les plus habiles chronologistes du dernier siècle sont presque unanimement convenus que l'ère dont nous nous servons est postérieure de quatre ans à la naissance du Sauveur. Car Jésus-Christ étant né sous le règne du grand Hérode, et la mort de ce prince, arrivée certainement vers Pâques de la 42^e année Julienne, devant fixer la naissance du Sauveur, il s'ensuit nécessairement, disent-ils, qu'il est né quatre ans avant l'ère que nous suivons, puisque la 42^e année Julienne et la 730^e de

Rome précédent cette ère de quatre ans. Selon ces chronologistes Jesus-Christ est né le 25 décembre (jour auquel toute la tradition a toujours placé sa naissance⁽²⁾), la 41^e année de l'ère Julienne, ou depuis la correction du calendrier faite par Jules César, la 40^e d'Auguste depuis la mort de César, ou la 27^e depuis la bataille d'Actium, la 36^e depuis qu'Hérode avait été déclaré roi de la Judée, la 749^e de la fondation de Rome, la 4^e de la 193^e olympiade.

⁽²⁾ Il faut excepter Clément d'Alexandrie qui la met au 25 mai.

1774, ou peut-être même 1775, nous ne comptons que 1770. Une autre erreur non moins surprenante, dans laquelle on est tombé, concerne l'époque de la mort du Sauveur. Saint Augustin remarque que l'ignorance du Consulat sous lequel Jésus-Christ est venu au monde, et de celui sous lequel il a souffert, avait porté quelques personnes à lui donner, par méprise, l'âge de 46 ans, lorsqu'il fut mis en croix (2).

Grâce aux habiles chronologistes (il faut en dire autant des géographes), qui depuis plus d'un siècle se sont appliqués à l'étude de l'histoire dans ses sources, grand nombre de ces erreurs ont été corrigées, ou du moins reconnues. Mais leurs savantes recherches n'ont pas à beaucoup près dissipé tous les nuages, ni éplani toutes les difficultés. Elles ont laissé en souffrance quantité de questions épineuses, dont la solution dépend moins de la sagacité de l'esprit que du secours de l'art. C'est donc rendre un service important à la république des lettres que d'établir des règles générales et sûres pour vérifier les dates des monuments historiques, fixer les époques des événements, et concilier entre eux, lorsqu'ils peuvent l'être, les auteurs qui ne sont pas d'accord les uns avec les autres, et quelquefois même semblent ne l'être pas avec eux-mêmes. Tel est le but qu'on s'est proposé dans cet ouvrage.

Nous traitons d'abord des principes de la chronologie dans une dissertation sur les dates des anciens monuments historiques.

La *Table chronologique* qui la suit, en est comme le résultat, ou, si l'on veut, c'est le texte dont la dissertation est le commentaire. On y voit rangées parallèlement et marcher sur une même ligne toutes les ères qui ont été en usage depuis Jésus-Christ ; les cycles, dans le même ordre, naître, parcourir chacun l'espace de leurs révolutions, finir et se renouveler ; les Pâques enchaînées par ces cycles se succéder annuellement aux jours qu'ils leur assignent : sur quoi nous devons avertir ici que pour faire cadrer parfaitement entre elles et avec les années de Jésus-Christ, toutes les ères employées dans cette table, il faut avoir sous les yeux une table particulière que nous insérons ici (3).

blade, la 4709^e de la Période Julianne, 4 ans avant l'ère vulgaire, sous le onzième ou douzième Consulat d'Auguste, et le onzième de Cornélius Sylla. Mais Antoine Cappel a été plus loin et a encore avancé d'une année la naissance du Sauveur. Ses raisons ont été recueillies et mises dans un nouveau jour par M. Leoboble de Saint-George, dans un écrit imprimé à Paris l'an 1693, sous le titre de *Dissertation sur la véritable année de la naissance de Jésus-Christ*. Le raisonnement suivant est celui qui nous a paru devoir faire le plus d'impression. Si Notre-Seigneur était né la 4^e année Julianne (comme le prétendent ceux qui mettent sa naissance 4 ans seulement avant l'Ère vulgaire), Hérode n'aurait survécu à cet événement que trois ou quatre mois au plus, étant certain que ce prince mourut l'an 43^e de l'Ère Julianne avant Pâques. (Freret l'a depuis démontré dans une Dissertation imprimée au tome XXI des *Mém. de l'Acad. des B.-L.*, p. 278.) Or, dans cet intervalle il n'y aurait pas assez de temps pour la fuite de Joseph en Egypte et pour le séjour qu'il y fit. En effet il est constant, par le témoignage de saint Luc, que la sainte Vierge se soumit à la loi de la purification, après laquelle ce saint évangéliste dit qu'elle retourna à Nazareth. Or, soit que les mages aient adoré le Sauveur dans Nazareth ou dans Bethléem, la purification de la Vierge a dû précéder l'adoration des mages, puisque saint Matthieu assure qu' aussitôt après l'adoration, Joseph fut averti par l'ange de s'enfuir en Egypte avec la mère et l'enfant. Il faut donc prendre d'abord les 40 jours qui s'écoulèrent entre la naissance de Notre-Seigneur et la purification, avec le temps nécessaire pour faire le voyage de Jérusalem. Il faut ensuite trouver le temps du retour à Nazareth, puis celui de l'adoration des mages, et enfin celui de la suite en Egypte, qui n'a pu se faire qu'en beaucoup de jours, y ayant cent cinquante lieues de Jérusalem à la frontière d'Egypte. Il n'est pas aisément de dire combien de temps Joseph demeura en Egypte jusqu'à la mort d'Hérode. Mais il n'est, nullement probable que toutes les circonstances qu'on vient de marquer puissent se rassembler en aussi peu de temps qu'il y en aurait entre le 25 décembre de la 4^e année Julianne, et le mois d'avril de l'année suivante. D'où il s'ensuit que Notre-Seigneur naquit en la 40^e ; et cela s'accorde parfaitement avec l'ancienne tradition qui donne deux ans au Sauveur, lorsqu'il retorna d'Egypte, et qu'Archélos eut succédé à Hérode ; ce qui arriva dans la 42^e année de la même époque.

M. de Saint-Georges n'est pas le seul qui ait défendu le sentiment de Cappel. Trois écrivains respectables, le Cardinal Orsi, le P. Berti et l'auteur anglais des *Nouvelles tables des saints*, l'ont embrassé de nos jours.

Du reste, soit qu'on adopte ce sentiment, soit qu'on lui préfère le premier, il est toujours vrai que l'Ère commune, dont la première année concourt avec la 4^e de l'Ère Julianne, est trop courte au moins de quatre ans. Mais quoique l'erreur soit démontrée, elle est, pour ainsi dire, sans remède, l'Ère vulgaire ayant été si généralement suivie, qu'il n'est pas possible de s'en écarter ; et c'est celle que nous suivons nous-mêmes.

(2) *Ignorantia consulatus, quo natus est Dominus et quo passus est, nonnullos coegerit errare, ut putarent quadriginta sex annorum aetate passum esse Domum (Avo., de doctr. Chr., c. 28, n. 42.)*

On convient aujourd'hui de cette erreur ; mais on n'en est pas plus d'accord sur l'année de la mort du Sauveur. Les uns rapportent cet événement à l'an 29 de l'Ère vulgaire, d'autres à l'an 31, et plusieurs à l'an 33. Ce dernier sentiment est celui que nous adoptons ; et ce qui nous détermine surtout à le préférer, c'est qu'il s'accorde avec l'époque de la grande éclipse qui arriva, contre l'ordre de la nature, à la mort de Jésus-Christ. En effet Philépon, affranchi de l'empereur Adrien, réputé pour le plus exact calculateur des Olympiades, disait dans son 31^e livre, au rapport d'Eusebie et de Jean Philopon : *Quarto autem anno et n. Olympiadis magna et excellens inter omnes que ante eam accididerant, defecatio solis facta est ; dies hora sexta ita in tenebrosam noctem versus, ut stellae in calo vise sint, terraque motus in Bithynia Nicænae urbis multas cædes subverteret.* Or, la 4^e année de la 203^e olympiade concourt avec les six premiers mois de la 33^e année de notre Ère commune, et la 19^e de Tibère. Ainsi Jésus-Christ, après avoir vécu 36 ou 37 ans, 3 mois et 9 jours, a souffert le vendredi, 3 avril de cette année, 16^e jour de la lune passiale, suivant nous, mais 15^e, suivant les Juifs qui se comptaient la néoménie ou nouvelle lune que du jour de son apparition.

(3) Nous ne reproduisons pas cette dissertation que l'on trouvera dans notre *Dictionnaire de Statistique religieuse* (*Note de l'éditeur de l'Encyclopédie*).

TABLE DES CARACTÈRES DES MOIS DE L'HEGIRE,
TIRÉE EN PARTIE DE GRAVIUS.

<i>Noms des mois et nombre de leurs jours.</i>		<i>Féries initiales des mois.</i>						
		1	2	3	4	5	6	7
Moharram, ou Muharram,	30 jours.							
Séfer, ou Safar, ou Suphar,	29 jours.	3	4	5	6	7	1	2
Rabie I ^{er} , ou Rabi el-Aoual, ou Rabiul-Euvel,	30 jours.	4	5	6	7	1	2	3
Rabie II, ou Rabi el-Akher, ou Rabiul-Achir,	29 jours.	6	7	1	2	3	4	5
Giumadi I ^{er} , ou Dgioumadi el-Aoual, ou Gioumaafil Euvel,	30 jours.	7	1	2	3	4	5	6
Giumadi II, ou Dgioumadi el-Akher, ou Gioumaafil-Achir,	29 jours.	2	5	4	5	6	7	1
Redgeb, ou Régihab,	30 jours.	3	4	5	6	7	1	2
Schaban, ou Sahaben, ou Sahaaban,	29 jours.	5	6	7	1	2	3	4
Ramadhan, ou Ramazan,	30 jours	6	7	1	2	3	4	5
Schoual, ou Schewal, ou Scherrail,	29 jours.	1	2	3	4	5	6	7
Dzoulaada, ou Dulkaiadath, ou Zilkaade,	30 jours.	2	3	4	5	6	7	1
Dzouledjé, ou Dulkagiadath, ou Dulbeggiah, ou Zilligge,	29 jours.	4	5	6	7	1	2	3
Et dans l'année intercalaire,	30 jours.							

Récapitulation des ères employées dans la Table chronologique, avec leurs rapports précis à l'ère de Jésus-Christ.

La 1^{re} année de la 195^e olympiade répond au 1^{er} juillet de la 1^{re} année de Jésus-Christ.

La 4^e année de l'indiction constantinopolitaine commence au 1^{er} septembre avant Jésus-Christ ; la 4^e année de l'indiction constantinienne, au 24 du même mois, et la 4^e année de l'indiction Pontificale au 1^{er} janvier suivant.

L'année 5503 de l'ère d'Alexandrie commence au 29 août de l'année qui précède immédiatement la 1^{re} année de Jésus-Christ.

L'année 5493 de l'ère ecclésiastique d'Antioche commence au 1^{er} Septembre avant l'ère de Jésus-Christ.

L'année 5509 de Constantinople commence au 1^{er} septembre avant l'ère de Jésus-Christ.

L'année 313 de l'ère des Grecs commence au 1^{er} septembre, suivant les uns, au 4^{er} octobre, selon les autres, de la 1^{re} année de Jésus-Christ. Quelques peuples font commencer cette année 313 seulement en l'automne de la 2^e année de Jésus-Christ.

La 49^e année de l'ère césarienne d'Antioche commence, selon les médailles, le 1^{er} septembre avant l'ère de Jésus-Christ, et, suivant les actes, au 1^{er} septembre de la 4^e année de Jésus-Christ.

La 39^e année de l'ère d'Espagne commence au 1^{er} janvier de la 1^{re} année de l'ère chrétienne.

La première année de l'ère des martyrs commence au 29 août de l'an de Jésus-Christ 284.

La 1^{re} année de l'Hégire commence au 16 juillet de l'an de Jésus-Christ 622.

Dans la *Chronologie des Conciles*, nous ne nous en sommes point tenus à la collection générale du P. Labbe, ni à celle du P. Hardouin. Nous avons de plus consulté l'édition de Venise avec le supplément du P. Mansi, et les éditions des *Conciles nationaux d'Espagne, d'Angleterre, d'Allemagne, etc.* Nous avons fixé les dates précises de ces assemblées, autant qu'il nous a été possible, et souvent nous avons été obligés de changer celles qu'on leur avait assignées avant nous.

Nous avons suivi pour l'ordinaire, dans la *Chronologie des Papes* des trois premiers siècles, Eusèbe de Césarée, dont l'autorité en ce point est d'un très-grand poids, et doit l'emporter sur les conjectures de quelques modernes. Pour la suite des Papes jusqu'au dernier pontificat, nous l'avons tirée des auteurs qui ont traité cette matière avec le plus de critique, et spécialement de M. de Tillemont, du P. Pagi, de M. Bianchini, de M. Muratori, du P. Mansi et de M. de Saint-Marc.

Quant aux listes des empereurs, des rois et des autres souverains, nous ne finirions pas, si nous voulions marquer en détail toutes les sources où nous avons puisé pour les dresser. Il suffit de dire que nous n'avons rien laissé à l'écart de ce qui peut servir à faire connaître les véritables époques des règnes et des événements; histoires générales et particulières de chaque monarchie, vies séparées des princes, chartes,

chroniques et autres documents relatifs à notre objet, autant qu'ils sont parvenus à notre connaissance et que nous avons pu les trouver, nous ont passé par les mains et ont été soigneusement examinés.

Non contents de fouiller dans les archives publiques de la littérature, nous avons encore eu recours à des ressources plus particulières, en consultant des personnes habiles qui ont bien voulu nous faire part de leurs lumières, soit de vive voix, soit par des remarques qu'elles ont faites sur plusieurs de nos Chronologies que nous les avons priées d'examiner, soit par des Mémoires qu'elles nous ont remis.

Nous ne nous étions point proposé d'abord de changer le Calendrier solaire perpétuel de la première édition ; mais la grande difficulté que nous avons trouvée de l'adapter à toutes les sortes d'années qui sont en usage chez les divers peuples, surtout en Orient, nous a fait prendre le parti de lui en substituer un autre cinq fois plus court et beaucoup plus conforme à notre dessin. Sept calendriers particuliers, relatifs chacun à l'une des sept lettres dominicales, composent celui-ci, au lieu des 35 calendriers que renfermait celui qu'il remplace, suivant les 35 jours où la fête de Pâques peut arriver. Nous ne craignons pas que nos lecteurs regrettent le premier, quelque bon qu'il soit, après avoir fait l'essai du second.

Le *Glossaire des dates*, qui vient ensuite, comprend non-seulement les noms latins et gaulois, mais aussi les noms grecs que l'antiquité a donnés à certains jours du mois et de la semaine. Nous avons considérablement augmenté cette partie ; nous l'avons mise dans un nouvel ordre et sous un autre titre ; et nous avons expliqué plusieurs noms dont on chercherait en vain la signification dans les autres Glossaires anciens et nouveaux.

Le *Catalogue des saints* est encore un article qui appartient à l'art de vérifier les dates. On sait que les anciens ne marquaient souvent dans leurs actes et dans leurs histoires la date du jour, que par le nom du saint dont la fête était attachée à ce jour. Il est donc important de savoir le mois et le quantième du mois auquel tombe la fête de chaque saint. C'est ce que nous avons recherché avec soin ; mais nous avouons qu'il nous a encore échappé plusieurs saints dont on fait la fête en certains lieux, et qui par là peuvent tenir lieu de dates en certaines chartes. Notre intention n'a cependant pas été de faire mention de tous ceux qui se trouvent dans les martyrologes, parce que les saints, qui ne sont pas honorés d'un culte public, ne sont rien à notre dessin.

Les consuls ont encore plus de droit, s'il est permis de le dire, que les saints, d'entrer dans cet ouvrage. L'empire romain n'a point employé, dans ses actes publics, d'autre date que le consulat. Il en est de même de presque tous les historiens latins jusqu'au VIII^e siècle et de la plupart des historiens grecs. Nous ne pouvions donc nous dispenser de donner une chronologie exacte des consuls, depuis Jésus-Christ jusqu'au temps où ils ont cessé. C'est ce que nous avons tâché de faire avec tout le soin possible. Mais au lieu de placer cet article à la suite du catalogue des saints, nous avons cru devoir le mettre immédiatement avant ces empereurs, parce qu'ils ont toujours disposé du consulat en maîtres, et qu'ils l'ont souvent réuni à leurs autres titres.

C'est ainsi que nous avons rempli notre principal objet, qui était de procurer des moyens pour éclaircir la chronologie depuis Jésus-Christ, découvrir et fixer les véritables époques des chartes et des faits historiques ; mais nous n'en sommes pas demeurés là. Quand on a établi des règles, il faut en faire l'application, joindre la pratique à la théorie, et montrer par l'usage la solidité des principes qu'on a posés. Ces motifs nous ont déterminés à donner une chronologie des principaux événements depuis le commencement de notre ère vulgaire jusqu'à nous. Nous n'avons pas entrepris de le faire par un discours suivi, tel que celui de Bossuet sur l'*Histoire universelle*. Il ne fallait pas moins qu'un génie aussi vaste que celui de ce grand prélat, pour ranger devant une multitude presque infinie de faits, donner à chacun la place qui lui convient, et en former ce riche tableau qui charme les yeux de tous les connasseurs.

L'histoire, traitée de cette manière, selon la remarque du même auteur, ressemble à une carte générale qui apprend à placer les parties du monde dans leur tout, et dans laquelle on peut voir les rapports qu'a chaque histoire particulière avec les autres. Le plan que nous nous sommes tracé ne nous a pas permis de suivre cette route. Mais nous en avons pris une autre qui la côtoie, pour ainsi dire, en quelque sorte, et dont les avantages ne nous paraissent nullement équivoques. En partageant, comme nous avons fait, les événements en différentes classes, nous avons tâché de rapprocher, autant qu'il a été possible, celles de ces classes qui avaient du rapport entre elles, de les présenter, quoique distinguées, sous le même point de vue, et d'en former un ensemble qui fit un tableau dans son genre, et réunit des parties correspondantes qui perdraient trop à n'être vues que séparément.

TABLE CHRONOLOGIQUE

QUI CONTIENT :

Les Olympiades ; les années de Jésus-Christ ; les Indictions, l'ère d'Alexandrie ; l'ère ecclésiastique d'Antioche ; l'ère de Constantinople ; l'ère des Séleucides, ou des Grecs ; l'ère Césaréenne d'Antioche ; l'ère d'Espagne ; l'ère de Dioclétien, ou des Martyrs ; l'ère de l'Hégire ; le Cycle pascal ; le Cycle de 19 ans, ou nombre d'Or ; le Cycle lunaire ; les Réguliers ; les Clefs des fêtes mobiles ; le Cycle solaire ; les Concurrents ; les Lettres dominicales ; le Terme pascal et les Pâques de l'ancien Calendrier ; les Lettres dominicales , le Terme pascal et les fêtes du nouveau Calendrier, avec les Epactes, depuis la naissance du Sauveur jusqu'en 1900.

Olympiades.	Année de Jésus-Christ.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere ecclésiastique d'Antioche.	Ere de Constantinople.	Ere Séleucide ou des Grecs.	Ere Césaréenne d'Antioche.	Ere d'Espagne.	Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales.	Terme pascal.	Mars, Avril.	Mars, Avril.	Les Pâques.	Epactes.
I	1	4 5505	5193	5330	313	49	59	2	5	18	1	15	10	5	B	25	M	M	27	11	
II	2	5 5504	5194	5310	311	50	40	3	4	19	6	6	11	6	G	15	A	A	16	23	
III	3	6 5505	5195	5311	313	51	41	4	5	1	2	23	12	7	A	2	A	A	8	5	
IV	4	7 5506	5196	5312	316	52	42	5	3	2	3	12	13	2	FE	22	M	M	23	14	
196	5	8 5307	5197	5313	317	53	43	6	6	5	5	31	11	3	D	10	A	A	12	25	
II	6	9 5508	5198	5314	314	54	44	7	8	4	6	20	13	4	C	50	M	A	4	6	
III	7	10 5509	5199	5315	319	55	45	8	9	5	5	4	39	16	5	B	18	A	A	24	17
IV	8	11 5510	5190	5316	320	56	46	9	9	6	7	28	17	7	AG	7	A	A	8	28	
197	9	12 5311	5311	5317	321	57	47	10	10	7	3	17	18	1	F	27	M	M	51	9	
II	10	13 5312	5302	5318	322	58	48	11	11	8	1	36	19	2	E	15	A	A	20	20	
III	11	14 5313	5303	5319	323	59	49	12	12	9	4	23	20	3	D	4	A	A	5	1	
IV	12	15 5314	5304	5320	324	60	50	13	13	10	7	11	21	5	CB	24	M	M	27	12	
198	13	1 5315	5305	5321	325	61	51	14	14	11	5	53	22	6	A	12	A	A	16	23	
II	14	2 5316	5306	5322	326	62	52	15	15	12	1	22	23	7	A	1	A	A	8	4	
III	15	3 5317	5307	5323	327	63	53	16	16	13	4	11	21	1	F	21	M	M	21	15	
IV	16	4 5318	5308	5324	328	64	54	17	17	14	2	30	25	5	ED	9	A	A	12	26	
199	17	5 5319	5309	5325	329	65	55	18	18	15	5	19	26	4	C	29	M	A	4	7	
II	18	6 5320	5310	5326	330	66	56	19	19	16	3	38	27	5	B	17	A	A	24	18	
III	19	7 5321	5311	5327	331	67	57	20	20	17	5	26	28	6	A	5	A	A	9	29	
IV	20	8 5322	5312	5328	332	68	58	21	2	18	1	15	1	1	GF	23	M	M	31	11	
200	21	9 5523	5513	5529	333	69	59	22	3	19	6	34	2	2	E	13	A	A	20	22	
II	22	10 5524	5514	5530	334	70	60	23	4	1	2	23	3	3	D	2	A	A	5	3	
III	23	11 5525	5515	5531	335	71	61	24	5	2	5	12	4	4	C	22	M	M	23	14	
IV	24	12 5526	5516	5532	336	72	62	15	15	13	4	1	22	6	BA	10	A	A	16	23	
201	25	13 5527	5517	5533	337	73	63	26	7	4	6	20	6	7	G	30	M	A	1	6	
II	26	14 5528	5518	5534	338	74	64	27	8	5	4	39	7	1	F	18	A	A	21	17	
III	27	15 5529	5519	5535	339	75	65	28	9	6	7	28	8	2	E	7	A	A	13	28	
IV	28	1 5530	5520	5536	340	76	66	29	10	7	3	17	9	4	DC	27	M	M	28	9	
202	29	2 5531	5521	5537	341	77	67	30	11	8	1	56	10	5	B	15	A	A	17	20	
II	30	3 5532	5522	5538	342	78	68	31	12	9	4	25	11	6	A	4	A	A	9	1	
III	31	4 5533	5523	5539	343	79	69	32	13	10	7	14	12	7	G	21	M	M	23	12	
IV	32	5 5534	5524	5540	344	80	70	23	14	11	5	35	13	2	FE	13	A	A	13	23	
203	33	6 5535	5525	5541	345	81	71	34	15	12	1	22	14	3	D	1	A	A	5	4	
II	34	7 5536	5526	5542	346	82	72	35	16	13	4	11	15	4	C	21	M	M	24	15	
III	35	8 5537	5527	5543	347	83	73	36	17	11	2	30	16	5	B	9	A	A	10	26	
IV	36	9 5538	5528	5544	348	84	74	37	18	15	5	19	17	7	AG	29	M	A	1	7	
204	37	10 5539	5529	5545	349	85	75	38	19	16	5	38	18	1	F	17	A	A	21	18	
II	38	11 5540	5530	5546	350	86	76	39	1	17	5	26	19	2	E	5	A	A	6	29	
III	39	12 5541	5531	5547	351	87	77	40	2	18	1	15	20	3	D	25	M	M	29	11	
IV	40	13 5542	5532	5548	352	88	78	41	3	19	6	34	21	5	CB	13	A	A	17	22	

Note. On a marqué, au bas des pages de cette Table, les différences qui se sont rencontrées entre les Orientaux et les Occidentaux, jusque vers la fin du VIII^e siècle, pour la fixation de la Pâque. Ceux qui voudront savoir les raisons de ces différences les trouveront dans la deuxième partie, chap. I, § II, de l'*Histoire des fêtes mobiles de l'Eglise*, par M. Baillet.

Olympiades.	Ans de Jésus-Christ.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere ecclésiastique d'Antioche.	Ere de Constantinople.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere cœptéenne d'Antioche.	Ere d'Espagne.	Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Régulières.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales.	Ternes pascal.	Mars. A avril.	Mars. A avril.	Les Pâques.	Epacte.
205	41	14	5343	5333	5549	333	89	79	42	4	1	2	23	22	6	A	2	A	A	9	3
II	42	15	5344	5334	5550	334	80	80	43	5	2	3	25	12	7	F	23	M	A	13	14
III	45	1	5345	5335	5551	335	91	81	44	6	3	3	31	24	4	G	10	A	A	14	25
IV	44	19	5346	5336	5552	336	92	82	45	7	4	6	20	23	3	D	50	M	A	5	6
206	45	5	5347	5337	5553	337	93	83	46	8	5	4	59	26	4	C	18	A	A	25	17
II	46	4	5348	5338	5554	338	94	84	47	9	6	7	28	27	5	B	7	A	A	10	28
III	47	5	5349	5339	5555	339	95	85	48	10	7	3	30	28	6	A	27	M	A	2	9
IV	48	6	5350	5340	5556	340	96	86	49	11	8	1	36	1	1	GF	13	A	A	21	20
207	49	7	5351	5341	5557	341	97	87	50	12	9	4	25	2	2	E	4	A	A	6	t
II	50	8	5352	5342	5558	342	98	88	51	13	10	7	14	5	3	D	24	M	A	29	12
III	51	9	5353	5343	5559	343	99	89	52	14	11	5	33	4	4	C	12	A	A	18	23
IV	52	10	5354	5344	5560	344	100	90	53	15	12	1	22	5	6	BA	1	A	A	2	6
208	53	11	5355	5345	5561	345	101	91	54	16	13	4	11	6	7	G	21	M	M	25	15
II	54	12	5356	5346	5562	346	102	92	55	17	14	2	20	7	1	F	9	A	A	14	26
III	55	13	5357	5347	5563	347	103	93	56	18	15	5	19	8	2	E	29	M	M	50	7
IV	56	14	5358	5348	5564	348	104	94	57	19	16	3	38	9	4	DC	17	A	A	18	18
209	57	15	5359	5349	5565	349	105	95	58	1	17	5	26	10	5	B	5	A	A	10	29
II	58	16	5360	5350	5566	350	106	96	59	2	18	1	15	11	6	A	25	M	M	26	11
III	59	17	5361	5351	5567	351	107	97	60	3	19	6	34	12	7	G	15	A	A	15	22
IV	60	5	5362	5352	5568	373	108	98	61	4	1	2	23	13	2	FE	2	A	A	6	3
210	61	4	5363	5353	5569	373	109	99	62	5	2	5	12	14	5	D	22	M	M	29	16
II	62	5	5364	5354	5570	374	110	100	63	6	3	5	31	15	4	C	10	A	A	11	25
III	63	6	5365	5355	5571	375	111	101	64	7	4	6	20	16	5	B	50	M	M	A	5
IV	64	7	5366	5356	5572	376	112	102	65	8	5	4	39	17	7	AG	18	A	A	22	17
211	65	8	5367	5357	5573	377	113	103	66	9	6	7	28	18	1	F	7	A	A	14	28
II	66	9	5368	5358	5574	378	114	104	67	10	7	3	17	19	2	E	27	M	M	50	9
III	67	11	5369	5359	5575	379	115	105	68	11	8	1	6	20	3	D	15	A	A	19	20
IV	68	10	5370	5360	5576	380	116	106	69	12	9	4	23	21	5	CB	4	A	A	10	1
212	69	12	5371	5361	5577	381	117	107	70	13	10	7	14	22	6	A	24	M	M	26	13
II	70	13	5372	5362	5578	382	118	108	71	14	11	5	33	25	7	G	12	A	A	15	23
III	71	14	5373	5363	5579	383	119	109	72	15	12	1	22	24	1	F	1	A	A	7	4
IV	72	15	5374	5364	5580	384	120	110	73	16	13	4	11	25	3	ED	21	M	M	22	15
213	73	1	5375	5365	5581	385	121	111	74	17	14	2	30	26	4	C	9	A	A	11	26
II	74	2	5376	5366	5582	386	122	112	75	18	13	3	19	27	5	B	29	M	M	A	3
III	75	3	5377	5367	5583	387	123	113	76	19	16	5	58	28	6	A	17	A	A	23	18
IV	76	4	5378	5368	5584	388	124	114	77	1	17	5	26	1	1	GF	5	A	A	7	29
214	77	5	5379	5369	5585	389	125	115	78	2	18	1	15	2	2	E	23	M	M	50	11
M	78	6	5380	5370	5586	390	126	116	79	3	19	6	34	5	3	D	13	A	A	19	22
III	79	7	5381	5371	5587	391	127	117	80	4	1	2	23	4	4	C	2	A	A	4	4
IV	80	8	5382	5372	5588	392	128	118	81	5	2	3	12	5	6	BA	22	M	M	26	14
215	81	9	5383	5373	5589	393	129	119	82	6	3	3	31	6	7	G	10	A	A	15	25
II	82	10	5384	5374	5590	394	130	120	83	7	4	6	20	7	1	F	30	M	M	31	6
III	83	11	5385	5375	5591	395	131	121	84	8	5	4	39	8	2	E	18	A	A	20	17
IV	84	12	5386	5376	5592	396	132	122	85	9	6	7	28	9	4	DC	7	A	A	11	28
216	85	13	5387	5377	5593	397	133	123	86	10	7	5	17	10	5	B	27	M	M	3	9
II	86	14	5388	5378	5594	398	134	124	87	11	8	1	36	11	6	G	15	A	A	16	20
III	87	15	5389	5379	5595	399	135	125	88	12	9	4	24	12	7	C	4	A	A	8	1
IV	88	1	5390	5380	5596	400	136	126	89	13	10	7	16	13	2	FE	24	M	M	30	12
217	89	2	5391	5381	5597	401	137	127	90	14	11	5	33	14	3	D	12	A	A	19	25
II	90	3	5392	5382	5598	402	138	128	91	15	12	1	22	15	4	C	1	A	A	4	4
III	91	4	5393	5383	5599	403	139	129	92	16	13	4	11	16	5	B	21	M	M	27	15
IV	92	5	5394	5384	5600	404	140	130	93	17	14	2	30	17	7	AG	9	A	A	15	26
218	93	6	5395	5385	5601	405	141	131	94	18	15	5	19	18	1	F	29	M	M	31	7
II	94	7	5396	5386	5602	406	142	132	95	19	16	3	38	19	2	E	17	A	A	20	18
III	95	8	5397	5387	5603	407	143	133	96	1	17	5	26	20	3	D	5	A	A	12	29
IV	96	9	5398	5388	5604	408	144	134	97	2	18	1	15	21	5	CR	25	M	M	27	11
219	97	10	5399	5389	5605	409	145	135	98	3	19	6	34	22	6	A	13	A	A	16	22
II	98	11	5400	5390	5606	410	146	136	99	4	20	5	4	39	27	5	R	18	A	A	8
III	99	12	5401	5391	5607	411	147	137	100	5	2	5	12	24	1	F	22	M	M	24	14
IV	100	13	5402	5392	5608	412	148	138	101	6	3	3	31	23	3	ED	10	A	A	13	23
220	101	14	5403	5393	5609	413	149	139	102	7	4	6	20	28	4	C	30	M	A	A	4
II	102	15	5404	5394	5610	414	150	140	103	8	5	4	39	27	5	R	18	A	A	21	17
III	103	1	5405	5395	5611	415	151	141	104	9	6	7	28	28	6	A	7	A	A	9	3
IV	104	2	5406	5396	5612	416	152	142	103	10	7	5	17	1	1	GF	27	M	A	51	9
221	105	3	5407	5397	5613	417	153	143	104	11	8	1	36	2	2	E	13	A	A	20	23

TABLE CHRONOLOGIQUE.

Olympiades	Ans de Jésus-Christ	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere copte-syriaque d'Antioche.	Ere de Constanti- nople.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere cézarienne d'Antioche.	Ere d'Espagne.	Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguillers.	Cles des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales.	Terme pascal.	M. mars, A avril.	M. mars, A avril.	Les Pâques.	Epactes.
II	106	4	3608	3398	5514	418	131	148	107	12	9	4	23	5	3	D	4	A	A	5	1
III	107	5	3609	3399	5613	419	132	145	108	13	10	7	14	6	4	C	24	M	M	28	12
IV	108	6	3610	3401	5615	420	135	146	109	14	11	8	15	5	6	B	12	A	A	16	23
222	109	7	3611	3501	5617	421	137	147	110	13	12	1	16	6	7	F	1	M	A	8	4
II	110	8	3612	3602	5618	422	138	148	111	16	13	4	11	7	1	M	21	M	M	24	13
III	111	9	3613	3603	5619	423	139	149	112	17	14	2	16	8	2	E	9	A	A	13	26
IV	112	10	3614	3604	5620	424	160	150	113	18	15	5	19	9	4	DC	29	M	A	4	7
223	113	11	3615	3536	5621	425	161	151	114	19	16	5	20	10	5	B	17	A	A	24	18
II	114	12	3616	3503	5622	426	162	152	115	1	17	5	26	11	6	A	5	M	A	9	29
III	115	13	3617	3567	5623	427	163	153	116	2	18	1	13	12	7	G	23	M	A	1	11
IV	116	14	3618	3608	5624	428	164	154	117	3	19	6	31	13	2	FE	15	A	A	20	23
224	117	15	3619	3609	5625	429	165	155	118	4	1	2	23	14	3	D	2	A	A	5	5
II	118	1	3620	3510	5626	430	166	156	119	5	2	5	12	15	4	C	22	M	M	28	14
III	119	2	3621	3611	5627	431	167	157	120	6	3	5	31	16	5	B	10	A	A	17	23
IV	120	3	3622	3612	5628	432	168	158	121	7	4	6	20	17	7	AG	30	M	A	1	6
225	121	4	3623	3613	5629	433	169	159	122	8	5	4	59	18	1	F	18	A	A	21	37
II	122	5	3624	3614	5630	434	170	160	123	9	6	7	28	19	2	E	7	A	A	15	28
III	123	6	3625	3615	5631	435	171	161	124	10	7	5	17	20	3	D	27	M	M	29	9
IV	124	7	3626	3616	5632	436	172	162	125	11	8	1	36	21	3	CB	15	A	A	17	20
226	125	8	3627	3617	5633	437	173	163	126	12	9	4	23	22	6	A	4	A	A	9	1
II	126	9	3628	3618	5634	438	174	164	127	13	10	7	14	23	7	G	24	M	M	25	12
III	127	10	3629	3619	5635	439	175	165	128	11	11	5	33	21	1	F	12	A	A	14	23
IV	128	11	3630	3620	5636	440	176	166	129	12	12	1	23	22	3	ED	1	A	A	5	4
227	129	12	3631	3621	5637	441	177	167	130	13	13	4	11	26	4	C	21	M	M	28	15
II	130	13	3632	3622	5638	442	178	168	131	17	14	2	30	27	5	B	9	A	A	10	26
III	131	14	3633	3623	5639	443	179	169	132	18	15	5	19	28	6	A	29	M	A	2	7
IV	132	15	3634	3624	5640	444	180	170	133	19	16	3	58	1	1	GF	17	A	A	21	18
228	133	1	3635	3625	5641	445	181	171	134	1	17	5	26	2	2	K	5	A	A	6	29
II	134	2	3636	3626	5642	446	182	172	135	2	18	4	15	3	3	D	25	M	M	29	11
III	135	3	3637	3627	5643	447	183	173	136	3	19	6	34	4	4	C	15	A	A	18	23
IV	136	4	3638	3628	5644	448	184	174	137	4	1	2	23	5	6	BA	2	A	A	9	5
229	137	5	3639	3629	5645	449	175	173	138	5	2	5	12	6	7	G	23	M	M	25	14
II	138	6	3640	3630	5646	450	186	176	139	6	5	3	51	7	1	F	10	A	A	14	25
III	139	7	3641	3631	5647	451	187	177	140	7	4	6	20	8	2	E	50	M	A	6	6
IV	140	8	3642	3632	5648	452	188	178	141	8	5	4	39	9	4	DC	18	A	A	25	17
230	141	9	3643	3633	5649	453	189	179	142	9	6	7	28	10	5	B	7	A	A	10	28
II	142	10	3644	3634	5650	454	190	180	143	10	7	3	17	11	6	A	27	M	A	2	9
III	143	11	3645	3635	5651	455	191	181	144	11	8	1	36	12	7	G	15	A	A	2	20
IV	144	12	3646	3636	5652	456	192	182	145	12	9	4	25	13	2	FE	4	A	A	6	1
231	145	13	3647	3637	5653	457	193	183	146	13	10	7	14	14	5	D	24	M	M	29	13
II	146	14	3648	3638	5654	458	194	184	147	14	11	5	35	15	4	C	12	A	A	18	22
III	147	15	3649	3639	5655	459	195	185	148	15	12	1	22	16	5	B	1	A	A	5	4
IV	148	1	3650	3640	5656	460	196	186	149	16	13	4	11	17	7	AG	21	M	M	23	15
232	149	2	3651	3641	5657	461	197	187	150	17	14	2	30	18	1	F	9	A	A	14	26
II	150	3	3652	3642	5658	462	198	188	151	18	15	5	19	19	2	E	29	M	M	30	7
III	151	4	3653	3643	5659	463	199	189	152	19	16	3	58	20	3	D	17	A	A	19	18
IV	152	5	3654	3644	5660	464	200	190	153	1	17	3	26	21	5	CB	5	A	A	10	29
233	153	6	3655	3645	5661	465	201	191	154	2	18	1	15	22	6	A	25	M	M	26	11
II	154	7	3656	3646	5662	466	202	192	155	3	19	6	34	23	7	G	13	A	A	15	22
III	155	8	3657	3647	5663	467	203	193	156	4	1	2	23	24	1	R	2	A	A	7	5
IV	156	9	3658	3648	5664	468	204	194	157	5	2	5	12	25	3	ED	22	M	M	29	14
234	157	10	3659	3649	5665	469	205	195	158	6	3	5	31	26	4	C	10	A	A	11	25
II	158	11	3660	3650	5666	470	206	196	159	7	4	6	20	27	3	H	30	M	A	5	20
III	159	12	3661	3651	5667	471	207	197	160	8	5	4	39	28	6	A	18	A	A	23	1
IV	160	13	3662	3652	5668	472	208	198	161	9	6	7	28	1	1	GF	7	A	A	14	28
235	161	14	3663	3653	5669	473	209	199	162	10	7	5	17	2	2	E	27	M	M	30	9
II	162	15	3664	3654	5670	474	210	200	163	11	8	1	36	5	5	D	15	A	A	19	20
III	163	1	3665	3655	5671	475	211	201	164	12	9	4	25	4	4	C	4	A	A	11	1
IV	164	2	3666	3656	5672	476	212	202	165	13	10	7	14	5	6	BA	24	M	M	26	12
236	165	3	3667	3657	5673	477	213	203	166	14	11	3	35	6	7	G	12	A	A	13	23
II	166	4	3668	3658	5674	478	214	204	167	15	12	1	32	7	1	F	1	A	A	7	4
III	167	5	3669	3659	5675	479	215	205	168	16	13	4	11	8	2	E	21	M	A	25	15
IV	168	6	3670	3660	5676	480	216	206	169	17	14	2	30	9	4	DC	9	A	A	11	26
237	169	7	3671	3651	5677	481	217	207	170	18	15	5	19	10	5	B	29	M	A	5	7
II	170	8	3672	3652	5678	482	218	208	171	19	16	5	38	11	6	A	17	A	A	23	18

Olympades.	Ans de Jésus-Christ.	Indications.	Ere d'Alexandrie.	Ere égyptiastique d'Aulloche.	Ere de Constantinople.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere céleste de la cité d'Antioche.	Ere d'Espagne.	Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Régulières.	Clefs des fêtes mobiles.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Lrs Pâques.	Epactes.
III	171	9	3673	3663	3679	485	219	219	172	1	17	5	26	12	7	G	5	A	A	8	29
IV	172	10	3674	3664	3680	484	220	210	173	2	18	4	15	13	2	FR	28	M	M	50	11
238	173	11	3675	3663	3681	485	221	211	174	3	19	6	34	14	3	DC	13	A	A	19	23
II	174	12	3676	3668	3682	486	222	212	175	4	1	2	23	15	4	C	2	A	A	6	5
III	175	13	3677	3667	3683	487	223	213	176	5	2	12	16	5	B	22	M	M	27	14	
IV	176	14	3678	3668	3681	488	224	211	177	6	3	5	31	17	7	AG	10	A	A	15	20
239	177	15	3679	3669	3683	489	225	215	178	7	4	6	20	18	1	F	30	N	M	51	6
II	178	16	3680	3668	3686	490	226	216	179	8	5	4	59	19	2	E	18	A	A	20	17
III	179	17	3681	3671	3687	491	227	217	180	9	6	7	20	5	3	ID	7	A	A	12	28
IV	180	18	3682	3572	3688	492	228	218	181	10	7	5	17	21	5	CB	27	M	A	3	9
240	181	19	3683	3673	3689	493	229	219	182	11	8	1	36	22	6	A	15	A	A	16	21
II	182	20	3684	3671	3690	494	230	220	183	12	9	4	25	23	7	F	8	M	M	31	1
III	183	21	3685	3673	3691	495	231	221	184	13	10	7	14	28	1	GF	24	M	M	31	7
IV	184	22	3686	3676	3692	496	232	222	185	14	11	5	33	23	3	ED	12	A	A	19	23
241	185	23	3687	3677	3693	497	233	223	186	15	12	1	22	26	4	C	1	A	A	4	4
II	186	24	3688	3678	3691	498	234	224	187	16	13	4	11	27	5	B	21	M	M	27	15
III	187	25	3689	3679	3693	499	235	225	188	17	14	3	30	28	6	A	9	A	A	16	26
IV	188	26	3690	3680	3696	500	236	226	189	18	15	5	19	1	1	GF	29	M	M	51	7
242	189	27	3691	3681	3697	501	237	227	190	19	16	3	58	2	2	E	17	A	A	20	18
II	190	28	3692	3682	3698	502	238	228	191	1	17	5	26	3	3	D	5	A	A	12	29
III	191	29	3693	3683	3699	503	239	229	192	2	18	1	15	4	4	C	23	M	M	23	11
IV	192	30	3694	3684	3700	504	240	230	193	3	19	6	34	5	6	BA	15	A	A	16	22
243	193	31	3695	3685	3701	503	241	231	194	4	1	2	23	6	7	G	2	A	A	8	3
II	194	32	3696	3686	3702	506	242	232	195	5	2	5	12	7	1	FF	22	M	M	21	14
III	195	33	3697	3687	3703	507	243	233	196	6	3	5	31	8	2	E	10	A	A	13	23
IV	196	34	3698	3688	3704	508	244	234	197	7	4	6	20	9	4	DC	20	M	A	4	6
244	197	35	3699	3689	3705	509	245	235	198	8	5	4	39	10	5	B	18	A	A	24	17
II	198	36	3700	3690	3706	510	246	236	199	9	6	7	28	11	6	A	7	A	A	9	28
III	199	37	3701	3691	3707	511	247	237	200	10	7	3	17	12	7	G	27	M	A	1	9
IV	200	38	3702	3692	3708	512	248	238	201	11	8	1	36	13	2	FE	13	A	A	20	20
245	201	39	3703	3693	3709	513	249	239	202	12	9	4	20	14	3	D	4	A	A	5	1
II	202	40	3704	3694	3710	514	250	240	203	15	10	7	14	15	4	C	24	M	M	28	12
III	203	41	3705	3695	3711	515	251	241	204	16	11	5	33	16	5	B	12	A	A	17	23
IV	204	42	3706	3696	3712	516	252	242	205	15	12	1	22	17	7	AG	1	A	A	8	4
246	205	43	3707	(3697)	3713	517	253	243	206	16	13	4	11	18	1	F	21	M	M	24	15
II	206	44	3708	3698	3714	518	254	244	207	17	14	2	30	19	2	E	9	A	A	13	20
III	207	45	3709	3699	3715	519	255	245	208	18	15	3	19	20	3	D	29	M	A	5	7
IV	208	46	3710	3700	3716	520	256	246	209	19	16	3	38	21	5	CB	17	A	A	21	18
247	209	47	3711	3701	3717	521	257	247	210	1	17	5	26	22	6	A	3	A	A	9	29
II	210	48	3712	3702	3718	522	258	248	211	2	18	1	15	23	7	G	25	M	A	1	11
III	211	49	3713	3703	3719	523	259	249	212	3	19	6	34	24	5	F	13	A	A	11	2
IV	212	50	3714	3704	3720	524	260	250	213	4	1	2	23	25	5	ED	2	A	A	5	3
248	213	51	3715	3705	3721	525	261	251	214	5	2	3	12	26	4	C	22	M	M	28	14
II	214	52	3716	3706	3722	526	262	252	215	6	3	5	31	27	5	B	10	A	A	17	25
III	215	53	3717	3707	3723	527	263	253	216	7	4	6	20	28	6	A	30	M	A	2	6
IV	216	54	3718	3708	3724	528	264	254	217	8	5	4	39	1	1	GF	18	A	A	21	17
249	217	55	3719	3709	3725	529	265	255	218	9	6	7	28	2	2	E	7	A	A	15	28
II	218	56	3720	3710	3726	530	266	256	219	10	7	3	17	3	3	D	27	M	M	29	9
III	219	57	3721	3711	3727	531	267	257	220	11	8	1	36	4	4	C	13	A	A	18	20
IV	220	58	3722	3712	3728	532	268	258	221	12	9	4	23	5	6	BA	4	A	A	9	1
250	221	59	3723	3713	3729	533	269	259	222	13	10	7	14	6	7	G	24	M	M	25	12
II	222	60	3724	3714	3730	534	270	260	223	14	11	5	33	7	1	F	12	A	A	14	23
III	223	61	3725	3715	3731	535	271	261	224	15	12	1	22	8	2	E	1	A	A	6	4
IV	224	62	3726	3716	3732	536	272	262	225	16	13	4	11	9	3	DC	21	M	M	28	15
251	225	63	3727	3717	3733	537	273	263	226	17	14	2	30	10	5	B	9	A	A	10	26
II	226	64	3728	3718	3734	538	274	264	227	18	15	5	19	11	6	A	29	M	A	2	7
III	227	65	3729	3719	3735	539	275	265	228	19	16	3	58	12	7	G	17	A	A	22	18
IV	228	66	3730	3720	3736	540	276	266	229	1	17	5	26	13	2	FE	5	A	A	6	29
252	229	67	3731	3721	3737	541	277	267	230	2	18	1	15	14	3	D	23	M	M	29	11
II	230	68	3732	3722	3738	542	278	268	231	3	19	6	51	15	4	C	13	A	A	13	23
III	231	69	3733	3723	3739	543	279	269	232	4	2	2	23	16	5	B	2	A	A	3	5
IV	232	70	3734	3724	3740	544	280	270	233	5	2	5	12	17	7	AG	22	M	M	23	14
253	233	71	3735	3725	3741	545	281	271	234	6	3	5	31	18	1	F	10	M	M	11	25
II	234	72	3736	3726	3742	546	282	272	235	7	4	6	20	19	2	K	50	M	M	6	6
III	235	73	3737	3727	3743	547	283	273	236	8	5	4	59	20	3	D	19	A	A	19	17

L'an de J.-C. 211, ceux qui ne se conformèrent pas au calcul des Egyptiens firent Pâques le 21 avril.

Olympades.	Ans de Jésus-Christ	Indications.	Ere d'Alexandrie.	Ere ecclésiastique d'Antioche.	Ere de Constantinople.	Lire des séleucides ou des Grecs.	Lire d'Asie.	Lire des martyrs.	Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Cles des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales.	Terme pascal.	Mars.	Avril.	Mai.	Avril.	Les Pâques.	épaciés.
IV	256	14	5738	5728	5744	543	244	274	257	9	6	7	38	21	5	CB	7	A	A	10	28	9	
V	257	15	5739	5729	5745	544	245	275	258	10	7	5	37	26	6	AA	27	M	A	22	20	1	
II	258	1	5740	5730	5746	545	246	276	259	11	8	1	36	25	7	GF	15	A	A	7	29	12	
III	259	2	5741	5731	5747	546	247	277	260	12	9	4	35	24	1	F	4	A	A	22	29	1	
IV	240	8	5712	5732	5748	552	248	278	261	13	10	7	34	25	3	ED	24	M	A'	29	29	12	
253	241	4	5743	5733	5749	553	249	279	242	14	11	5	33	26	4	C	12	A	A	18	25		
II	242	5	5744	5734	5750	554	250	280	243	15	12	1	32	27	5	B	1	A	A	2	26	15	
II	243	6	5745	5735	5751	555	251	281	244	16	13	4	31	28	6	AA	21	M	A	26	14	26	
IV	244	7	5746	5736	5752	556	252	282	245	17	14	2	30	1	1	GF	9	A	A	29	30	7	
256	245	8	5747	5737	5753	557	253	283	246	18	15	3	29	29	2	E	29	M	A	30	30	7	
II	246	9	5748	5738	5754	558	244	284	247	19	16	5	38	5	3	D	17	A	A	19	18		
III	247	10	5749	5739	5755	559	245	285	248	20	17	5	26	4	4	C	5	A	A	11	29		
IV	248	11	5750	5740	5756	560	246	286	249	21	18	1	15	5	6	BA	25	M	M	26	11		
257	249	12	5751	5741	5757	561	247	287	250	22	19	6	20	10	3	B	13	A	A	15	22		
II	250	13	5752	5742	5758	562	248	288	251	23	1	2	23	7	1	F	2	A	A	7	3		
III	251	14	5753	5743	5759	563	249	289	252	5	2	5	12	8	2	E	22	M	M	25	16		
IV	252	15	5754	5744	5760	564	250	290	253	6	3	3	31	9	4	DC	10	A	A	11	23		
259	253	1	5755	5745	5761	565	301	291	254	7	4	6	20	10	5	B	30	A	A	3	6		
II	254	2	5756	5746	5762	566	302	292	255	8	5	4	39	11	6	A	18	A	A	25	17		
III	255	3	5757	5747	5763	567	303	293	256	9	6	7	23	12	7	G	7	A	A	8	28		
IV	256	4	5758	5748	5764	568	304	294	257	10	7	3	17	13	2	FE	27	M	M	30	9		
257	257	5	5759	5749	5765	569	305	295	258	11	8	1	36	14	3	D	15	A	A	19	20		
II	258	6	5760	5750	5766	570	306	296	259	12	9	4	25	15	4	C	4	A	A	11	1		
III	259	7	5761	5751	5767	571	307	297	260	13	10	7	14	16	5	H	24	M	M	27	12		
IV	260	8	5762	5752	5768	572	308	298	261	14	11	5	33	17	7	AG	12	A	A	15	23		
260	261	9	5763	5753	5769	573	309	299	262	15	12	1	22	18	1	F	1	A	A	7	4		
II	262	10	5764	5754	5770	574	30	300	263	16	13	4	11	19	2	21	M	M	M	25	15		
III	263	11	5765	5755	5771	573	301	301	264	17	14	2	30	20	3	D	9	A	A	12	26		
IV	264	12	5766	5756	5772	576	312	302	265	18	13	5	19	21	5	CB	29	M	M	A	3	7	
261	265	13	5767	5757	5773	577	313	303	266	19	16	3	38	22	6	A	17	A	A	23	18		
II	266	14	5768	5758	5774	578	314	304	267	1	17	5	26	23	7	G	5	A	A	8	29		
III	267	15	5769	5759	5775	579	315	305	268	2	16	1	13	24	1	GP	25	M	M	31	11		
IV	268	16	5770	5760	5776	580	316	306	269	3	19	6	34	25	3	ED	13	A	A	19	22		
262	269	2	5771	5761	5777	581	317	307	270	4	1	2	23	26	4	C	2	A	A	4	3		
II	270	3	5772	5762	5778	582	318	308	271	5	2	5	12	27	5	B	22	M	M	27	14		
III	271	4	5773	5763	5779	583	319	309	272	6	3	3	31	28	6	A	10	A	A	16	23		
IV	272	5	5774	5764	5780	584	320	310	273	7	4	6	20	1	1	GP	30	M	M	51	6		
263	273	6	5775	5765	5781	585	321	311	274	8	3	4	39	2	2	E	18	A	A	20	17		
II	274	7	5776	5766	5782	586	322	312	275	9	6	7	28	3	5	D	7	A	A	12	28		
III	275	8	5777	5767	5783	587	323	313	276	10	7	3	17	4	4	C	27	M	M	28	9		
IV	276	9	5778	5768	5784	588	324	314	277	11	8	1	36	5	6	BA	15	A	A	16	20		
264	277	10	5779	5769	5785	589	325	315	278	12	9	4	25	6	7	G	4	A	A	8	1		
II	278	11	5780	5770	5786	590	326	316	279	13	10	7	14	7	1	P	26	M	M	31	13		
III	279	12	5781	5771	5787	591	327	317	280	14	11	3	33	8	2	E	12	A	A	13	23		
IV	280	13	5782	5772	5788	592	328	318	281	15	12	1	22	9	4	DC	1	A	A	4	4		
263	281	14	5783	5773	5789	593	329	319	282	16	13	4	11	10	5	B	21	M	M	27	15		
II	282	15	5784	5774	5790	594	330	320	283	17	14	2	30	11	6	A	9	A	A	16	26		
III	283	1	5785	5775	5791	595	331	321	284	18	15	3	19	12	7	G	29	H	H	A	1	7	
IV	284	2	5786	5776	5792	596	332	322	285	19	16	3	38	13	2	FE	17	A	A	20	18		
265	285	3	(*) 5777	5767	5783	597	333	323	286	1	17	5	26	14	3	D	5	A	A	12	29		
II	286	4	5778	5768	5794	598	334	324	287	2	18	1	15	13	4	C	25	M	M	28	11		
III	287	5	5779	5769	5795	599	335	325	288	3	19	6	34	16	5	B	13	A	A	17	22		
IV	288	6	5780	5770	5796	600	336	326	289	4	1	2	23	17	7	AG	2	A	A	8	5		
267	289	7	5781	5771	5797	601	337	327	290	5	2	5	12	18	1	F	22	M	M	21	16		
II	290	8	5782	5772	5798	602	338	328	291	6	3	3	31	19	2	E	10	A	A	15	23		
III	291	9	5783	5773	5799	603	339	329	292	7	4	6	20	20	3	D	30	M	M	5	6		
IV	292	10	5784	5774	5800	604	340	330	293	8	5	4	39	21	5	CB	18	A	A	21	17		
268	293	11	5785	5775	5801	605	341	331	294	9	6	6	28	22	6	A	7	A	A	9	18		
II	294	12	5786	5776	5802	606	342	332	295	10	7	3	17	12	7	G	27	M	A	1	9		
III	295	13	5787	5777	5803	607	343	333	296	11	8	1	36	24	1	F	13	A	A	21	20		

L'an de J.-C. 248, Pâques fut célébré le 3 avril par ceux qui ne suivaient pas le calcul alexandrin.

L'an de J.-C. 251, ceux qui ne suivirent pas le calcul égyptien firent Pâques le 30 mars.

L'an de J.-C. 252, on fit Pâques le 18 avril dans les lieux où l'on s'écartait de ce même calcul.

(*) Ici l'ère d'Alexandrie se confond avec celle d'Antioche, par le retranchement de dix années, fait sur la première, qui donnera désormais son nom à la seconde.

L'étoile ou astérisque *, dans l'ère des martyrs, marque les années surabondantes de l'année égyptienne.

Olympiades.	Ans de Jésus Christ.	Indications.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinople.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere césaréenne d'Antioche.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes moh.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales.	Terme pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Épactes.
IV 269	296 297	14 15	3783 3784	5801 5802	603 609	344 345	334 335	12 13	297 298	12 13	9 10	4 5	25 26	5 4	ED C	4 24	A M	A M	28 29	5 4	
II 298	1 2	3790 3791	5806 5807	610 611	346 347	336 337	14 15*	299 300	14 15	11 12	5 1	33 22	26 27	5 6	B A	12 1	A A	A A	17 24	3 4	
III 299	3 4	3792 3793	5808 5809	612 613	348 349	338 339	16 17	301 302	16 17	13 14	4 5	28 29	1 1	GF M	21 21	M M	M M	24 25	7 8		
IV 300	5	3794 3797	5813 5813	617 617	343 343	335 335	21 21	303 305	9	18	1 1	15 15	6 7	1 1						1	
270	301	4	3795 3796	5809 5810	613 614	349 350	339 340	17 18	302 303	17 18	11 13	2 5	30 19	2 3	E D	9 29	A M	A A	13 18	26 7	
II 302	5	3797 3798	5810 5811	614 615	351 351	341 341	19*	304 305	19	16	3 3	38 38	4 4	3 3	D C	29 17	M A	A A	5 9	7 15	
III 303	6	3799 3799	5811 5811	615 616	352 352	342 342	20	303 305	10	1	17 17	28 28	6 6	BA G	5 25	A M	A A	1	11		
IV 304	7	3799 3799	5812 5812	616 617	353 353	343 343	21	305 306	9	18	1 1	15 15	6 7	7 7						11	
271	305	8	3797 3797	5813 5813	617 617	343 343	335 335	21	305 306	9	18	1 1	15 15	6 7	7 7						6
II 306	9	3798 3798	5814 5814	618 618	341 341	344 344	22	307 308	3	19	6 1	31 23	7 8	1 2	F E	13 2	A A	A A	14 6	22 3	
III 307	10	3799 3799	5815 5815	619 619	353 353	343 343	23*	308 309	4	1	2 5	31 38	2 4	2 4	D DC	22 22	M M	M M	28 28	14 14	
IV 308	11	3800 3800	5816 5816	620 620	356 356	346 346	24	309 310	5	2	5 5	12 10	9 10	4 4	B D	10 27	A M	A A	17 20	25 9	
272	309	12	3801 3801	5817 5817	621 621	347 347	325 325	25	310 311	6	3	3 3	31 31	5 10	3 3						6
II 310	13	3802 3802	5818 5818	622 622	358 358	348 348	26	311 311	7	4	6 6	20 20	11 11	6 6	A A	50 50	M M	A A	2 1	1	
III 311	14	3803 3803	5819 5819	623 623	359 359	349 349	27*	312 312	8	5	4 4	39 39	12 12	7 7	G F	18 13	A A	A A	22 14	17 22	
IV 312	15	3804 3804	5820 5820	624 624	360 360	350 350	28	313 313	9	6	7 7	28 28	13 13	2 2	FE D	7 22	A M	A A	13 28	23 9	
273	313	1	3805 3805	5821 5821	625 625	361 361	331 331	29	314 314	10	7	5 5	17 17	14 14	5 5	D C	27 15	M A	M A	29 18	25 10
II 314	2	3806 3806	5822 5822	626 626	362 362	332 332	30	315 315	11	8	1 1	36 36	15 15	4 4	C B	15 4	A A	A A	18 10	20 1	
III 315	3	3807 3807	5823 5823	627 627	363 363	333 333	31*	316 316	12	9	4 4	23 23	16 16	5 5						1	
IV 316	4	3808 3808	5824 5824	628 628	364 364	334 334	32	317 317	13	10	7 7	11 11	17 17	7 7	AG AG	24 24	M M	M M	13 13	13 23	
274	317	5	3809 3809	5825 5825	629 629	365 365	335 335	33	318 318	14	11	5 5	33 33	18 18	1 1	F F	12 12	A A	A A	11 6	4
II 318	6	3810 3810	5826 5826	630 630	366 366	336 336	34	319 319	15	12	1 1	22 22	19 19	2 2	E D	1 21	A M	A M	22 22	4 6	
III 319	7	3811 3811	5827 5827	631 631	367 367	337 337	35*	320 320	16	13	4 4	11 11	20 20	3 3	D ED	25 25	M M	M M	22 22	15 15	
IV 320	8	3812 3812	5828 5828	632 632	368 368	338 338	36	321 321	17	14	2 2	30 30	21 21	5 5	CB C	9 15	A A	A A	10 18	22 22	
275	321	9	3813 3813	5829 5829	633 633	369 369	359 359	37	322 322	18	15	3 3	19 19	22 22	6 6	A B	29 2	M A	A A	2 7	7
II 322	10	3814 3814	5830 5830	634 634	370 370	360 360	38	523 523	19	16	5 5	38 38	23 23	7 7	G F	17 17	A A	A A	22 22	18	
III 323	11	3815 3815	5831 5831	635 635	371 371	361 361	30*	524 524	1	17	5 5	26 26	21 21	1 1	F D	5 25	A M	A A	7 29	9	
IV 324	12	3816 3816	5832 5832	636 636	372 372	362 362	40	525 525	2	18	1 1	15 15	23 23	3 3	ED C	25 15	M A	M A	29 18	11	
276	325	13	3817 3817	5833 5833	637 637	363 363	41	526 526	3	19	6 6	34 34	26 26	4 4	D C	15 18	A A	A A	18 22	22	
II 326	14	3818 3818	5834 5834	638 638	374 374	364 364	42	527 527	4	1	2 2	23 23	27 27	5 5	B E	2 2	A A	A A	3 3	3	
III 327	15	3819 3819	5835 5835	639 639	375 375	365 365	43*	528 528	5	2	5 5	12 12	23 23	6 6	A A	22 22	M M	M M	26 26	14	
IV 328	16	3820 3820	5836 5836	640 640	376 376	366 366	44	529 529	6	3	3 3	31 31	1 1	1 1	GF E	10 30	A M	A A	14 6	25	
277	329	17	3821 3821	5837 5837	641 641	377 377	367 367	45	530 530	7	4	6 6	20 20	2 2	2 2	E D	30 18	M A	M A	6 6	6
II 330	18	3822 3822	5838 5838	642 642	378 378	368 368	46	531 531	8	5	4 4	39 39	3 3	3 3	D D	18 18	A A	A A	19 17	17	
III 331	19	3823 3823	5839 5839	643 643	379 379	369 369	47*	532 532	9	6	7 7	28 28	4 4	4 4	C C	7 27	A M	A A	11 11	28	
IV 332	20	3824 3824	5840 5840	644 644	380 380	370 370	48	533 533	10	7	5 5	17 17	5 5	6 6	BA BA	10 27	M A	M A	2 2	9	
278	333	6	3825 3825	5841 5841	645 645	381 381	371 371	49	534 534	11	8	1 1	36 36	6 6	7 7	G G	15 15	A A	A A	22 22	29
II 334	7	3826 3826	5842 5842	646 646	382 382	372 372	50	535 535	12	9	4 4	25 25	7 7	1 1	F F	4 24	A M	A A	7 7	1	
III 335	8	3827 3827	5843 5843	647 647	383 383	373 373	51*	536 536	13	10	7 7	14 14	8 8	2 2	E E	24 24	M M	M M	30 30	13	
IV 336	9	3828 3828	5844 5844	648 648	384 384	374 374	52	537 537	14	11	5 5	35 35	9 9	4 4	DC DC	12 12	A A	A A	18 18	23	
279	337	10	3829 3829	5845 5845	649 649	385 385	375 375	53	538 538	15	12	3 3	22 22	10 10	5 5	B B	1 1	A M	A M	3 3	4
II 338	11	3830 3830	5846 5846	650 650	386 386	376 376	54	539 539	16	13	4 4	11 11	11 11	6 6	A A	21 21	M M	M M	26 26	13	
III 339	12	3831 3831	5847 5847	651 651	387 387	377 377	55*	540 540	17	14	2 2	30 30	12 12	7 7	G G	9 9	A A	A A	15 15	26	
IV 340	13	3832 3832	5848 5848	652 652	388 388	378 378	56	541 541	18	13	3 3	19 19	13 13	5 5	FE FE	29 29	M M	M M	50 50	7	
280	341	14	3833 3833	5849 5849	653 653	389 389	379 379	57	542 542	19	16	3 3	38 38	14 14	5 5	D D	17 17	A A	A A	19 19	18
II 342	15	3834 3834	5850 5850	654 654	390 390	380 380	58	543 543	19	17	5 5	26 26	15 15	4 4	C C	5 5	A A	A A	11 11	29	
III 343	16	3835 3835	5851 5851	655 655	391 391	381 381	59*	544 544	2	18	1 1	15 15	16 16	5 5	H B	25 25	M M	M M	27 27	11	
IV 344	17	3836 3836	5852 5852	656 656	392 392	382 382	60	545 545	3	19	6 6	34 34	17 17	7 7	AG AG	13 13	A A	A A	15 15	22	
281	345	18	3837 3837	5853 5853	657 657	393 393	383 383	61	546 546	4	1	2 2	23 23	18 18	1 1	F F	2 2	A A	A A	7 7	5
II 346	19	3838 3838	5854 5854	658 658	394 394	384 384	62	547 547	5	2	5 5	12 12	19 19	2 2	E E	22 22	M M	M M	23 23	14	
III 347	20	3839 3839	5855 5855	659 659	395 395	385 385	63*	548 548	6	3	3 3	31 31	20 20	3 3	D D	10 10	A A	A A	12 12	25	
IV 348	21	3840 3840	5856 5856	660 660	396 396	386 386	64	549 549	7	4	6 6	20 20	21 21</								

Olympiades.	Année de Jésus-Christ.	Judicioria.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinople.	Ere des Sibémites ou des Grecs.	Ere de Barcelone d'Antioche.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Cycle paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mém.	Cycle solaire.	Concurrens.	Lettres dominicales	Terme pascal.	M. mars, A. avril.	L. s. Pâques.	Ép. partes.	
IV	336	16	5848	5864	608	404	394	72	357	15	12	1	23	1	1	GF	1	A	A	7	4
284	357	15	5849	5865	66	405	395	73	358	16	13	4	11	2	2	E	21	M	M	25	15
II	358	1	5850	5866	670	406	396	74	359	17	14	2	30	3	3	D	9	A	A	12	26
III	359	2	5851	5867	671	407	397	75*	360	18	15	5	19	4	4	C	29	M	A	4	7
IV	360	5	5852	5868	672	408	398	76	361	19	16	3	58	5	6	BA	17	A	A	25	18
285	361	4	5853	5869	673	409	399	77	362	1	17	5	26	6	7	G	5	A	A	8	29
II	362	5	5854	5870	674	410	400	78	363	2	18	1	15	7	1	F	25	M	M	31	11
III	363	6	5855	5871	675	411	401	79*	364	3	19	6	31	8	2	E	13	A	A	20	12
IV	364	7	5856	5872	676	412	402	80	365	4	1	2	25	9	4	DC	2	A	A	4	5
286	365	8	5857	5873	677	413	403	81	366	5	2	5	12	10	5	B	23	M	M	27	14
II	366	9	5858	5874	678	414	404	82	367	6	3	3	31	11	6	A	10	A	A	16	23
III	367	10	5859	5875	679	415	405	83*	368	7	4	6	20	12	7	G	30	M	A	1	6
IV	368	11	5860	5876	680	416	406	84	369	8	5	4	39	13	2	FE	18	A	A	20	17
287	369	12	5861	5877	681	417	407	85	370	9	6	7	28	14	3	D	7	A	A	12	28
II	370	13	5862	5878	682	418	408	86	371	10	7	5	17	15	4	C	27	M	M	28	9
III	371	14	5863	5879	683	419	409	87*	372	11	8	1	36	16	5	B	15	A	A	17	20
IV	372	15	5864	5880	684	420	410	88	373	12	9	4	25	17	7	AG	4	A	A	8	1
288	373	1	5865	5881	685	421	411	89	374	13	10	7	14	18	1	F	21	M	M	31	12
M	374	2	5866	5882	686	422	412	90	375	14	11	5	33	19	2	K	12	A	A	13	23
III	375	3	5867	5883	687	423	413	91*	376	15	12	1	22	21	3	D	1	A	A	5	4
IV	376	4	5868	5884	688	424	414	92	377	16	13	4	11	21	5	CB	21	M	M	27	15
289	377	5	5869	5885	689	425	415	93	378	17	14	2	30	23	6	A	9	A	A	16	26
II	378	6	5870	5886	690	426	416	94	379	18	15	5	19	7	7	G	29	M	A	1	7
III	379	7	5871	5887	691	427	417	95	380	19	16	3	38	24	1	F	17	A	A	21	18
IV	380	8	5872	5888	692	428	418	96	381	1	17	5	26	23	3	ED	5	A	A	13	29
290	381	9	5873	5889	693	429	419	97	382	2	18	1	15	26	4	C	23	M	M	24	11
II	382	10	5874	5890	694	430	420	98	383	3	19	6	34	27	5	B	13	A	A	17	22
III	383	11	5875	5891	695	431	421	99*	384	4	1	2	23	28	6	A	2	A	A	9	3
IV	384	12	5876	5893	696	432	422	100	385	5	2	5	12	1	1	GF	22	M	M	24	14
291	385	13	5877	5895	697	433	423	101	386	6	3	3	31	2	2	E	10	A	A	13	25
II	386	14	5878	5894	698	434	424	102	387	7	4	6	20	3	3	D	50	M	A	3	6
III	387	15	5879	5895	699	435	425	103*	388	8	5	4	59	4	4	C	18	A	A	23	17
IV	388	1	5880	5896	700	436	426	104	389	9	6	7	28	5	6	BA	7	A	A	9	28
292	389	2	5881	5897	701	437	427	105	390	10	7	3	17	6	7	G	27	M	A	1	9
M	390	3	5882	5898	702	438	428	106	391	11	8	1	56	7	1	F	15	A	A	21	20
III	391	4	5883	5900	703	439	429	107*	392	12	9	4	23	8	2	E	4	A	A	6	1
IV	392	5	5884	5900	704	440	430	108	393	13	10	7	14	9	4	DC	26	M	M	28	12
293	393	6	5885	5901	705	441	431	109	394	14	11	5	33	10	5	B	12	A	A	17	25
II	394	7	5886	5902	706	442	432	110	395	15	12	1	22	11	6	A	1	A	A	2	4
III	395	8	5887	5903	707	443	433	111*	396	16	13	4	11	12	7	G	21	M	M	25	15
IV	396	9	5888	5904	708	444	434	112	397	17	14	2	30	13	2	FE	9	A	A	13	26
297	397	10	5889	5905	709	445	435	113	398	18	15	3	19	14	3	D	29	M	A	5	18
II	398	11	5890	5906	710	446	436	114	399	19	16	3	38	15	4	C	17	A	A	18	18
III	399	12	5891	5907	711	447	437	115*	400	1	17	5	26	16	5	B	5	A	A	10	29
IV	400	13	5892	5908	712	448	438	116	401	2	18	1	15	17	7	AG	25	M	A	1	11
401	14	5893	5909	713	449	439	117	402	3	19	6	34	18	1	F	13	A	A	14	22	
402	15	5894	5910	714	450	440	118	403	4	1	2	23	19	2	E	2	A	A	6	5	
403	1	5895	5911	715	451	441	119*	404	5	2	5	12	20	3	D	22	M	M	29	14	
404	2	5896	5912	716	452	442	120	405	6	3	3	31	21	5	CB	10	A	A	17	25	
405	3	5897	5913	717	453	443	121	406	7	4	6	20	22	6	A	30	M	A	2	6	
406	4	5898	5914	718	454	444	122	407	8	5	4	39	23	7	G	18	A	A	22	17	
407	5	5899	5915	719	455	445	123*	408	9	6	7	29	21	1	F	7	A	A	14	28	
408	6	5900	5916	720	456	446	124	409	10	7	3	17	23	5	ED	27	M	M	29	9	
409	7	5901	5917	721	457	447	125	410	11	8	1	30	20	4	C	15	A	A	18	20	
410	8	5902	5918	722	458	448	126	411	12	9	4	23	27	5	B	4	A	A	10	1	
411	9	5903	5919	723	459	449	127*	412	13	10	7	14	28	6	A	21	M	M	26	12	
412	10	5904	5920	724	460	450	128	413	14	11	5	33	1	1	GF	12	A	A	14	23	
413	11	5905	5921	725	461	451	129	414	15	12	1	22	2	2	K	1	A	A	6	4	
414	12	5906	5922	726	462	452	130	415	16	13	4	11	3	3	D	21	M	M	23	15	
415	13	5907	5923	727	463	453	131*	416	17	14	2	30	4	4	C	9	A	A	11	26	

L'an de J.-C. 560, quelques occidentaux furent Pâques le 26 mars.

L'an de J.-C. 568, en quelques provinces d'Occident, on célébra Pâques le 23 mars.

L'an de J.-C. 587, en divers endroits, le 18 avril fut le jour de Pâques ; et chez quelques Latins, on célébra cette solemnité le jour même de l'équinoxe, contre la disposition du concile de Nicée.

L'an de J.-C. 597, Pâques se célébra chez les Orientaux le 5 avril ; mais chez plusieurs Occidentaux, le 29 mars.

L'an de J.-C. 598, Pâques se fit en Occident le 21 avril ; mais le 14 du même mois, en Egypte et en Orient.

L'an de J.-C. 608, Pâques se célébra le 22 avril, dans le plus grand nombre des églises ; mais chez quelques Latins, le 25 mars.

L'an de J.-C. 614, les Occidentaux, par ordre du pape Innocent, célébrèrent Pâques le 22 mars ; mais saint Cyrille fit différer cette fête, en Egypte, jusqu'au 29 du même mois.

L'étoile ou astérisque *, dans l'ère des Martyrs, marquait les années surabondantes ou intercalaires des Egyptiens.

Ans de Jésus-Christ.	Indictions			Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinople.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere césarienne d'Antioche.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales.	Terme pascal.	M mars. A avril.	M mars. A avril.	I. Les Pâques.	Epactes
	Indiction	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinople.																			
416	14	5903	5924	728	464	454	132	417	18	15	5	19	5	6	BA	29	M	A	2	2	7	18
417	15	5909	5925	729	463	455	133	418	19	16	5	18	6	7	AG	17	A	A	22	2	7	18
418	1	5910	5926	730	466	456	134	419	1	17	5	16	7	1	F	5	A	A	7	29	30	11
419	2	5911	5927	731	467	457	135*	420	2	18	1	15	8	2	E	23	M	M	30	1	30	11
420	3	5912	5928	732	468	458	136	421	3	19	6	14	9	4	DC	13	A	A	18	22	18	22
421	4	5913	5929	733	469	459	137	422	4	1	2	23	10	5	B	2	A	A	3	3	3	3
422	5	5914	5930	734	470	460	138	423	5	2	5	12	11	6	A	22	M	M	26	14	15	14
423	6	5915	5931	735	471	461	139*	424	6	3	5	31	12	7	G	10	A	A	6	23	16	23
424	7	5916	5932	736	472	462	140	425	7	4	6	20	13	2	FE	30	M	A	7	6	17	6
425	8	5917	5933	737	473	463	141	426	8	5	4	39	14	5	D	18	A	A	19	17	19	17
426	9	5918	5934	738	474	464	142	427	9	6	7	28	13	4	C	7	A	A	11	28	5	9
427	10	5919	5935	739	475	465	143*	428	10	7	5	17	16	5	B	27	A	A	5	22	20	20
428	11	5920	5936	740	476	466	144	429	11	8	1	36	17	7	AG	15	A	A	7	1	12	1
429	12	5921	5937	741	477	467	145	430	12	9	4	25	18	1	F	4	A	A	7	1	12	1
430	13	5922	5938	742	478	468	146	431	13	10	7	14	19	2	E	28	M	M	30	12	30	12
431	14	5923	5939	743	479	469	147*	432	14	11	5	33	20	3	D	12	A	A	19	23	23	23
432	15	5924	5940	744	480	470	148	433	15	12	1	22	21	5	CB	1	A	A	5	4	26	13
433	1	5925	5941	745	481	471	149	434	16	13	4	11	22	6	A	21	M	M	15	26	15	26
434	2	5926	5942	746	482	472	150	435	17	14	2	50	23	7	G	9	A	A	15	26	31	7
435	3	5927	5943	747	483	473	151*	436	18	15	5	19	24	1	F	29	M	M	31	7	3	7
436	4	5928	5944	748	484	474	152	437	19	16	3	58	25	3	ED	17	A	A	19	18	11	29
437	5	5929	5945	749	485	475	153	438	1	17	5	26	26	4	C	5	A	A	11	29	25	11
438	6	5930	5946	750	486	476	154	439	2	18	1	15	27	5	R	25	M	M	27	11	25	11
439	7	5931	5947	751	487	477	155*	440	3	19	6	31	28	6	A	13	A	A	16	23	23	11
440	8	5932	5948	752	488	478	156	441	4	1	2	25	1	1	GF	2	A	A	7	3	3	3
441	9	5933	5949	753	489	479	157	442	5	2	5	12	2	2	E	22	M	M	23	14	23	14
442	10	5934	5950	754	490	480	158	443	6	3	3	31	5	3	D	10	A	A	12	25	25	12
443	11	5935	5951	755	491	481	159*	444	7	4	6	20	4	4	C	30	M	A	4	6	25	12
444	12	5936	5952	756	492	482	160	445	8	5	4	39	5	6	BA	18	A	A	23	17	23	17
445	13	5937	5953	757	493	483	161	446	9	6	7	28	6	7	G	7	A	A	8	24	8	24
446	14	5938	5954	758	494	484	162	447	10	7	3	17	7	1	F	27	M	M	31	9	20	20
447	15	5939	5955	759	495	485	163*	448	11	8	1	36	8	2	E	15	A	A	20	20	20	20
448	1	5940	5956	760	496	486	164	449	12	9	4	23	9	2	DC.	4	A	A	11	1	12	1
449	2	5941	5957	761	497	487	165	450	13	10	7	14	10	3	B	24	M	M	27	12	27	12
450	3	5942	5958	762	498	488	166	451	14	11	5	33	11	6	A	12	A	A	16	23	23	23
451	4	5943	5959	763	499	489	167*	452	15	12	1	22	12	7	G	1	A	A	8	4	23	15
452	5	5944	5960	764	500	490	168	453	16	13	4	11	13	2	FE	21	M	M	23	15	26	16
453	6	5945	5961	765	501	491	169	454	17	14	2	30	14	3	D	9	A	A	12	26	26	16
454	7	5946	5962	766	502	492	170	455	18	13	5	19	15	4	C	20	M	A	4	7	21	18
455	8	5947	5963	767	503	493	171*	456	19	16	5	58	16	5	B	17	A	A	21	18	21	18
456	9	5948	5964	768	504	494	172	457	1	17	5	28	17	7	AG	5	A	A	8	29	31	11
457	10	5949	5965	769	505	495	173	458	2	18	1	13	18	1	F	25	M	M	31	11	20	22
458	11	5950	5966	770	506	496	174	459	3	19	6	31	19	2	E	13	A	A	20	22	20	22
459	12	5951	5967	771	507	497	175*	460	4	1	2	23	20	3	D	2	A	A	5	5	5	5
460	13	5952	5968	772	508	498	176	461	5	2	5	12	21	5	CB	22	M	M	27	16	27	16
461	14	5953	5969	773	509	499	177	462	6	3	3	31	22	6	A	10	A	A	16	25	25	25
462	15	5954	5970	774	510	500	178	463	7	4	6	20	23	7	G	30	M	A	1	6	21	17
463	1	5955	5971	775	511	501	179*	464	8	5	4	39	24	1	F	18	A	A	21	17	21	17
464	2	5956	5972	776	512	502	180	465	9	6	7	28	23	3	ED	7	A	A	12	28	12	28
465	3	5957	5973	777	513	503	181	466	10	7	3	17	26	4	C	27	M	M	28	9	4	9
466	4	5958	5974	778	514	504	182	467	11	8	1	36	27	5	B	15	A	A	17	20	17	20
467	5	5959	5975	779	515	505	183*	468	12	9	4	23	28	6	A	4	A	A	9	1	12	1
468	6	5960	5976	780	516	506	184	469	13	10	7	14	1	1	GF	21	M	M	31	1	12	12
469	7	5961	5977	781	517	507	185	470	14	11	5	33	2	2	E	12	A	A	15	23	15	23
470	8	5962	5978	782	518	508	186	471	15	12	1	22	3	3	D	1	A	A	5	4	5	4

L'an de J.-C. 417, Pâques se fit le 23 mars, parmi quelques Occidentaux.

L'an de J.-C. 421, les Egyptiens célébrèrent Pâques le 5 avril; les autres, le 10 du même mois.

L'an de J.-C. 424, l'église d'Afrique célébra Pâques le 23 mars; et les autres églises, le 6 avril.

L'an de J.-C. 425, on fit Pâques le 22 mars chez quelques Occidentaux.

L'an de J.-C. 441, les Occidentaux firent Pâques le 23 mars, et les Orientaux, ainsi que les Alexandrins, le 30 du même mois.

L'an de J.-C. 444, quelques Latins firent Pâques le 26 mars.

L'an de J.-C. 453, on célébra Pâques le 21 avril parmi les Orientaux, les Egyptiens et la plupart des Occidentaux; mais quelques-uns des derniers firent cette fête le 17 du même mois. Le pape saint Léon, qui avait d'abord été de leur avis, se rangea ensuite à celui des premiers.

L'étoile ou astérisque *, dans l'ère des Martyrs, marque les années surabondantes ou intercalaires des Egyptiens.

TABLE CHRONOLOGIQUE.

Année de Jésus-Christ.	Indiction.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinople.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere césaréenne d'Antioche.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Classe des fêtes mol.	Cycle solaire.	Concurrents.	Autres dominicales.	Terme pausal.	Mars, Avril.	Mar., Pâques.	Epactes.	
471	9	5963	5979	783	519	509	187*	472	16	13	6	11	4	4	C	21	M	24	13
472	10	5964	5980	784	520	510	188	473	17	14	2	30	5	6	BA	9	A	16	26
473	11	5965	5981	785	521	511	189	474	18	15	5	19	6	7	BG	29	M	A	1
474	12	5966	5982	786	522	512	190	475	19	16	3	38	7	8	FE	17	A	21	18
475	13	5967	5983	787	523	513	191*	476	1	17	5	26	8	2	E	5	A	A	29
476	14	5968	5984	788	524	514	192	477	2	18	1	15	9	4	DC	25	U	M	28
477	15	5969	5985	789	525	515	193	478	3	19	6	34	10	5	B	13	A	A	17
478	1	5970	5986	790	526	516	194	479	4	1	9	23	11	6	AG	3	A	A	9
479	2	5971	5987	791	527	517	195*	480	5	2	5	12	12	7	G	22	M	M	11
480	3	5972	5988	792	528	518	196	481	6	3	3	31	13	2	FE	10	A	A	13
481	4	5973	5989	793	529	519	197	482	7	4	6	20	14	3	D	30	M	A	5
482	5	5974	5990	794	530	520	198	483	8	5	4	39	15	4	C	18	A	A	25
483	6	5975	5991	795	531	521	199*	484	9	7	28	16	5	B	7	A	A	10	
484	7	5976	5992	796	532	522	200	485	10	7	3	17	17	7	AG	27	M	A	1
485	8	5977	5993	797	533	523	201	486	11	8	1	30	18	1	F	15	A	A	20
486	9	5978	5994	798	534	524	202	487	12	9	4	25	19	2	E	4	A	A	1
487	10	5979	5995	799	535	525	203*	488	13	10	7	14	3	D	24	M	M	29	
488	11	5980	5996	800	536	526	204	489	14	11	5	53	1	5	CB	12	A	A	17
489	12	5981	5997	801	537	527	205	490	15	12	1	22	22	6	A	1	A	A	2
490	13	5982	5998	802	538	528	206	491	16	13	4	11	25	7	G	21	M	M	15
491	14	5983	6009	803	539	529	207*	492	17	14	2	30	24	1	F	9	A	A	14
492	15	5984	6000	804	540	530	208	493	18	13	5	19	25	3	ED	29	M	A	5
493	1	5985	6001	805	541	531	209	494	19	16	3	38	20	4	C	17	A	A	18
494	6	5986	6002	806	542	532	210	495	1	17	5	26	27	5	B	5	A	A	10
495	3	5987	6003	807	543	533	211*	496	2	18	1	15	28	6	A	25	M	M	11
496	4	5988	6004	808	544	534	212	497	3	19	6	34	1	1	GF	13	A	A	14
497	5	5989	6005	809	545	535	213	498	4	1	2	23	2	2	E	3	A	A	6
498	6	5990	6006	810	546	536	214*	499	5	2	5	12	3	3	D	22	M	M	29
499	7	5991	6007	811	547	537	215*	500	6	3	5	31	4	4	C	10	A	A	11
500	8	5992	6008	812	548	538	216	501	7	4	6	20	5	6	BA	50	N	A	2
501	9	5993	6009	813	549	539	217	502	8	5	4	39	6	7	G	18	A	A	23
502	10	5994	6010	814	550	540	218	503	9	6	7	23	7	1	F	7	A	A	14
503	11	5995	6011	815	551	541	219*	504	10	7	3	17	8	2	E	27	M	M	30
504	12	5996	6013	816	552	542	220	505	11	8	1	36	9	4	DC	15	A	A	18
505	13	5997	6013	817	553	543	221	506	12	9	4	25	10	5	B	4	A	A	10
506	14	5998	6014	818	554	544	222	507	13	10	7	14	11	6	A	26	M	M	13
507	15	5999	6015	819	555	545	223*	508	14	11	5	53	12	7	G	12	A	A	15
508	1	6000	6016	820	556	546	224	509	15	12	1	22	13	2	FE	1	A	A	6
509	2	6001	6017	821	557	547	225	510	16	13	4	11	14	3	D	21	M	M	23
510	3	6002	6018	822	558	548	226	511	17	14	2	30	13	4	C	9	A	A	11
511	4	6003	6019	823	559	549	227*	512	18	15	5	19	16	5	B	29	M	A	5
512	5	6004	6020	824	560	550	228	513	19	16	3	38	17	7	AG	17	A	A	22
513	6	6005	6021	825	561	551	229	514	1	17	5	26	18	1	F	5	A	A	7
514	7	6006	6022	826	562	552	230	515	2	18	1	15	19	2	E	23	M	M	50
515	8	6007	6023	827	563	553	231*	516	3	19	6	34	20	3	D	15	A	A	19
516	9	6008	6024	828	564	554	232	517	4	1	2	23	21	5	CB	2	A	A	3
517	10	6009	6025	829	565	555	233	518	5	2	5	12	22	6	A	22	M	M	21
518	11	6010	6026	830	566	556	234	519	6	3	3	31	23	7	G	10	A	A	13
519	12	6011	6027	831	567	557	235*	520	7	4	6	20	1	1	F	30	M	M	51
520	13	6012	6028	832	568	558	236	521	8	5	4	39	23	3	ED	18	A	A	17
521	14	6013	6029	833	569	559	237	522	9	6	7	28	26	4	C	7	A	A	11
522	15	6014	6030	834	570	560	238	523	10	7	5	17	27	5	B	27	M	A	3
523	1	6015	6031	835	571	561	239*	524	11	8	1	36	28	6	A	15	A	A	20
524	2	6016	6032	836	572	562	240	525	12	9	4	25	1	1	GF	4	A	A	7
525	3	6017	6033	837	573	563	241	526	13	10	7	14	2	2	E	24	M	M	50
526	4	6018	6034	838	574	564	242	527	14	11	5	53	5	3	D	12	A	A	19
527	5	6019	6035	839	575	565	243*	528	15	12	1	22	4	4	C	1	A	A	4
528	6	6020	6036	840	576	566	244	529	16	13	4	11	5	6	B	21	M	M	21
529	7	6021	6037	841	577	567	245	530	17	14	2	30	6	7	G	9	A	A	15
530	8	6022	6038	842	578	568	246	531	18	15	5	19	7	1	F	29	M	M	31

L'an de J.-C. 475, en plusieurs lieux d'Occident, on fit Pâques le 15 avril.

L'an de J.-C. 482, les Latins firent Pâques le 18 avril, et quelques-uns même le 21 mars, tandis que les Orientaux et les Egyptiens célébrèrent cette fête, comme il convenait, le 25 avril.

L'an de J.-C. 495, on célébra Pâques le 2 avril chez les Latins, et le 26 mars en Orient et en Egypte.

L'an de J.-C. 496, les Orientaux avec les Alexandrins firent Pâques le 14 avril, et les Latins le 21.

L'an de J.-C. 498, plusieurs Occidentaux firent Pâques le 18 avril.

L'an de J.-C. 501, les Occidentaux firent Pâques le 23 mars, et les Orientaux le 22 avril.

L'an de J.-C. 516, Pâques fut célébré le 3 avril par les Alexandrins et les Orientaux, et le 10 par les Occidentaux.

L'an de J.-C. 520, quelques Latins firent Pâques le 23 mars.

L'étoile ou astérisque *, dans l'ère des Martyrs, marque les années surabondantes ou intercalaires des Egyptiens.

Ans de Jésus-Christ.	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinople.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere écarénne d'Antioche.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Régulières.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales.	Terme pascal.	M. mars, A avril.	M. mars, A avril.	Les Pâques.	Epacter.	
531	9	6023	6039	843	579	569	247*	532	19	16	3	58	8	z	E	17	A	A	20	18	
532	10	6024	6040	844	580	570	248	531	1	17	3	26	9	4	DC	5	A	A	11	29	
533	11	6025	6041	845	581	571	249	530	2	18	1	15	10	5	CB	23	M	M	27	11	
534	12	6026	6042	846	582	572	250	529	3	19	6	34	11	6	A	13	A	A	16	23	
535	13	6027	6043	847	583	573	251*	528	4	1	2	23	12	7	G	2	A	A	8	5	
536	14	6028	6044	848	584	574	252	527	5	5	2	12	13	2	FE	22	M	M	23	14	
537	15	6029	6045	849	585	575	253	526	6	6	5	31	14	5	DC	10	A	A	12	25	
538	1	6030	6046	850	586	576	254	525	7	7	4	20	15	4	CB	30	M	A	4	6	
539	2	6031	6047	851	587	577	255*	524	8	8	5	39	16	5	B	18	A	A	24	17	
540	5	6032	6048	852	588	578	256	523	9	9	6	7	28	17	7	AG	7	A	A	8	28
541	4	6033	6049	853	589	579	257	522	10	10	7	3	17	18	1	F	27	M	M	51	9
542	5	6034	6050	854	590	580	258	521	11	11	8	1	36	19	2	E	15	A	A	20	20
543	6	6035	6051	855	591	581	259*	520	12	12	9	4	25	20	3	D	4	A	A	5	1
544	7	6036	6052	856	592	582	260	519	13	13	10	7	14	21	5	CR	24	M	A	27	12
545	8	6037	6053	857	593	583	261	518	14	14	11	3	33	22	6	A	12	A	A	16	23
546	9	6038	6054	858	594	584	262	517	15	15	12	1	23	23	7	G	1	A	A	8	4
547	10	6039	6055	859	595	585	263*	516	16	16	13	4	11	24	1	F	21	M	M	24	15
548	11	6040	6056	860	596	586	264	515	17	17	14	2	30	25	3	ED	9	A	A	12	26
549	12	6041	6057	861	597	587	265	514	18	18	15	3	19	26	4	DC	29	M	A	4	7
550	15	6042	6058	862	598	588	266	513	19	19	16	3	38	27	5	B	17	A	A	24	18
551	16	6043	6059	863	599	589	267*	512	20	1	17	5	26	1	6	A	5	A	A	9	29
552	15	6044	6060	864	600	590	268	511	2	18	1	15	1	1	GF	25	M	M	51	11	
553	1	6045	6061	865	601	591	269	510	3	19	6	34	2	2	E	15	A	A	20	22	
554	2	6046	6063	866	602	592	270	509	4	1	2	23	3	3	D	2	A	A	5	3	
555	3	6047	6065	867	603	593	271*	508	5	2	5	12	4	4	C	22	M	M	28	14	
556	4	6048	6064	868	604	594	272	507	6	3	3	11	5	6	BA	10	A	A	16	23	
557	5	6049	6065	869	605	595	273	506	7	4	6	20	6	7	G	50	M	A	1	6	
558	6	6050	6066	870	606	596	274	505	8	5	4	39	7	1	F	18	A	A	21	17	
559	7	6051	6067	871	607	597	275*	504	9	6	7	28	8	2	E	7	A	A	15	28	
560	8	6052	6068	872	608	598	276	503	10	7	5	17	9	4	DC	27	M	A	28	9	
561	9	6053	6069	873	609	599	277	502	11	8	1	36	10	5	B	15	A	A	17	20	
562	10	6054	6070	874	610	600	278	501	12	9	4	25	11	6	A	4	A	A	9	1	
563	11	6055	6071	875	611	601	279*	500	13	10	7	14	12	7	G	24	M	M	25	12	
564	12	6056	6072	876	612	602	280	499	14	11	5	33	13	2	FE	12	A	A	13	25	
565	13	6057	6073	877	613	603	281	498	15	12	1	23	14	3	D	1	A	A	5	4	
566	14	6058	6074	878	614	604	282	497	16	13	4	11	15	4	C	21	M	M	28	15	
567	15	6059	6075	879	615	605	283*	496	17	14	2	30	16	5	B	9	A	A	10	26	
568	1	6060	6076	880	616	606	284	495	18	15	5	19	17	7	AG	29	M	A	1	7	
569	2	6061	6077	881	617	607	285	494	19	16	3	38	18	1	F	17	A	A	21	18	
570	3	6062	6078	882	618	608	286	493	1	17	5	26	19	3	E	5	A	A	6	20	
571	4	6063	6079	883	619	609	287*	492	2	18	1	15	20	5	D	25	M	M	20	11	
572	5	6064	6080	884	620	610	288	491	3	19	6	34	21	5	CB	15	A	A	17	23	
573	6	6065	6081	885	621	611	289	490	42	4	1	2	23	22	6	A	2	A	A	9	3
574	7	6066	6082	886	622	612	290	489	43	5	2	5	12	23	7	G	22	M	M	25	14
575	8	6067	6083	887	623	613	291*	488	44	6	3	3	31	24	1	F	10	A	A	14	25
576	9	6068	6084	888	624	614	292	487	7	4	6	20	25	5	ED	30	M	A	5	6	
577	10	6069	6085	889	625	615	293	486	8	5	4	39	26	4	C	18	A	A	23	17	
578	11	6070	6086	890	626	616	294	485	9	6	7	28	27	5	B	7	A	A	10	28	
579	12	6071	6087	891	627	617	295*	484	10	7	3	17	28	6	A	27	M	A	2	9	
580	13	6072	6088	892	628	618	296	483	11	8	1	36	1	1	GF	15	A	A	21	20	
581	14	6073	6089	893	629	619	297	482	12	9	4	25	2	2	E	4	A	A	6	1	
582	15	6074	6090	894	630	620	298	481	13	10	7	14	3	3	D	24	M	M	29	12	
583	1	6075	6091	895	631	621	299*	480	14	11	5	33	4	4	C	12	A	A	18	23	
584	2	6076	6092	896	632	622	300	479	15	12	1	22	5	5	BA	1	A	A	2	4	
585	5	6077	6093	897	633	623	301	478	16	13	4	11	6	7	G	21	M	M	25	13	
586	4	6078	6094	898	634	624	302	477	17	14	2	30	7	1	F	9	A	A	14	26	
587	5	6079	6095	899	635	625	303*	476	18	15	5	19	8	2	E	29	M	M	50	7	
588	6	6080	6096	900	636	626	304	475	19	16	3	38	9	4	DC	17	A	A	18	18	
589	7	6081	6097	901	637	627	305	474	20	17	5	26	10	5	B	5	A	A	10	29	
590	8	6082	6098	902	638	628	306	473	21	18	1	13	11	6	A	23	M	M	26	11	

L'an de J.-C. 536, Pâques se célébra, dans quelques églises d'Occident, le 30 mars.

L'an de J.-C. 536, les Occidentaux firent Pâques le 17 avril, et les Orientaux le 24 du même mois.

L'an de J.-C. 570, les Alexandriens et les Orientaux célébrèrent Pâques le 6 avril, et les Latins le 13 du même mois.

L'an de J.-C. 577, le 25 avril fut le jour de Pâques pour Rome, les Orientaux et les Egyptiens; mais les Gaules, pour la plus grande partie, célébreront cette fête le 18 du même mois, et les Espagnols le 21 mars.

L'an de J.-C. 590, les Orientaux firent Pâques le 26 mars, et quelques Occidentaux le 2 avril.

L'étoile ou astérisque *, dans l'ère des Martyrs, marque les années surabondantes ou intercalaires des Egyptiens.

TABLE CHRONOLOGIQUE.

Ans de Jésus-Christ.	ÈRE DE L'HÉGIRE.							Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Régulières.	Cresc. des étoiles mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales.	Terme pascal.	M. mars. à avril.	I. et Pâques.	Espaces.	
	Indiction.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinople.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere chrétienne d'Anioche.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.													
591	9 6083	6099	903	639	629	347*		60	3	19	6	34	12 7	G 13	A A	15 22				
592	10 6084	6100	904	640	630	308		61	4	1	2	23	13 2	FE 2	A A	6 3				
593	11 6085	6101	905	641	631	309		62	5	2	5	12	14 3	D 22	M M	29 14				
594	12 6086	6102	906	642	632	310		63	6	5	3	31	15 4	C 10	A A	11 23				
595	13 6087	6103	907	643	633	311*		64	7	4	20	16 5	B 30	M A	5 6					
596	14 6098	6104	908	644	634	312		65	8	5	4	59	17 7	AG 18	A A	22 17				
597	15 6099	6105	909	645	635	313		66	9	6	7	28	18 1	F 7	A A	14 23				
598	1 6100	6106	910	646	636	314		67	10	7	3	17	19 2	E 27	M M	50 9				
599	2 6101	6107	911	647	637	315*		68	11	8	1	36	20 3	D 15	A A	19 20				
600	3 6102	6108	912	648	638	316		69	12	9	4	25	21 3	CB 4	A A	10 1				
601	4 6103	6109	913	649	639	317		70	13	10	7	14	22 6	A 24	M M	26 13				
602	5 6104	6110	914	650	640	318		71	14	11	5	35	25 7	G 12	A A	15 23				
603	6 6105	6111	915	651	641	319*		72	15	12	1	22	21 1	F 1	A A	7 4				
604	7 6106	6112	916	652	642	320		73	16	13	4	11	25 3	ED 21	M M	22 13				
605	8 6107	6113	917	653	643	321		74	17	14	2	50	26 4	C 9	A A	11 26				
606	9 6108	6114	918	654	644	322		75	18	15	5	19	27 5	B 29	M A	3 7				
607	10 6109	6115	919	655	645	323*		76	19	16	3	38	28 6	A 17	A A	23 18				
608	11 6110	6116	920	656	646	324		77	1	17	5	26	1 1	GF 5	A A	7 29				
609	12 6111	6117	921	657	647	325		78	2	18	1	15	2 2	E 25	M M	50 11				
610	13 6102	6118	922	658	648	326		79	3	19	6	34	3 3	D 13	A A	19 22				
611	14 6103	6119	923	659	649	327*		80	4	1	9	23	4 4	C 2	A A	4 5				
612	15 6104	6120	924	660	650	328		81	5	2	5	12	5 6	BA 22	M M	26 14				
613	1 6105	6121	925	661	651	329		82	6	3	3	31	6 7	G 10	A A	15 23				
614	2 6106	6122	926	662	652	330		83	7	4	6	20	7 1	F 30	M M	51 6				
615	3 6107	6123	927	663	653	331*		84	8	5	1	39	8 2	E 18	A A	20 17				
616	4 6108	6124	928	664	654	332		85	9	6	7	28	9 4	DC 7	A A	11 28				
617	5 6109	6125	929	665	655	333		86	10	7	3	17	10 5	B 27	M A	3 9				
618	6 6110	6126	930	666	656	334		87	11	8	1	36	11 6	A 15	A A	16 20				
619	7 6111	6127	931	667	657	335*		88	12	9	4	25	12 7	G 4	A A	1 1				
620	8 6112	6128	932	668	658	336		89	13	10	7	14	13 2	FE 24	M M	50 12				
621	9 6113	6129	933	669	659	337		90	14	11	5	33	14 3	D 12	A A	19 23				
622	10 6114	6130	934	670	660	338	1	16	juill.	F 6	91	15	12	1	22	15 4	C 1	A A	4 4	
623	11 6115	6131	935	671	661	339*	2*	17	5 juill.	F 3	92	16	13	4	11	16 5	B 21	M M	27 15	
624	12 6116	6132	936	672	662	340	3	18	juin.	F 1	93	17	14	2	50	17 7	AG 9	A A	15 26	
625	13 6117	6133	937	673	663	341	4	19	juin.	F 5	94	18	15	5	19	18 1	F 29	M M	31 7	
626	14 6118	6134	938	674	664	342	5*	2	juin.	F 2	95	19	16	3	58	19 2	K 17	A A	20 18	
627	15 6119	6135	939	675	665	343*	6	23	mai.	F 7	96	1	17	5	26	2 3	D 5	A A	12 29	
628	1 6120	6136	940	676	666	344	7*	11	mai.	F 4	97	2	18	1	15	21 5	CB 23	M M	27 11	
629	2 6121	6137	941	677	667	345	8	1	mai.	F 2	98	3	19	6	34	22 6	A 13	A A	16 23	
630	3 6122	6138	942	678	668	346	9	20	avril.	F 6	99	4	1	2	23	23 7	G 2	A A	8 3	
631	4 6123	6139	943	679	669	347*	10*	9	avril.	F 3	100	5	2	3	12	24 1	F 22	M M	24 11	
632	5 6124	6140	944	680	670	348	11	29	mars.	F 1	101	6	3	3	31	25 3	ED 10	A A	12 25	
633	6 6125	6141	945	681	671	349	12	18	mars.	F 5	102	7	4	6	20	26 4	C 50	M A	4 6	
634	7 6126	6142	946	682	672	350	13*	7	mars.	F 2	103	8	5	3	39	27 5	B 18	A A	21 7	
635	8 6127	6143	947	683	673	351*	14	23	févr.	F 7	104	9	6	7	28	28 6	A 7	A A	9 28	
636	9 6128	6144	948	684	674	352	15	18	févr.	F 4	105	10	7	5	17	1 1	GF 27	M M	31 9	
637	10 6129	6145	949	685	675	353	16*	2	févr.	F 1	106	11	8	1	36	2 2	E 15	A A	20 29	
638	11 6130	6146	950	686	676	354	17	23	janv.	F 6	107	12	9	4	25	3 3	D 4	A A	5 1	
639	12 6131	6147	951	687	677	355*	18*	12	janv.	F 5	108	13	10	7	16	4 4	C 21	M M	28 19	
640	13 6132	6148	952	688	678	356	19	2	janv.	F 1	109	14	11	5	33	5 6	BA 12	A A	16 23	
641	14 6133	6149	953	689	679	357	20*	10	déc.	F 2	110	15	12	1	22	6 7	G 1	A A	8 4	
642	15 6134	6150	954	690	680	358	21*	30	nov.	F 7	111	16	13	4	11	7 1	F 21	M M	21 15	
643	1 6135	6151	955	691	681	359*	22*	19	nov.	F 4	112	17	14	2	50	8 2	E 9	A A	15 26	
644	2 6136	6152	956	692	682	360	23*	7	nov.	F 1	113	18	15	5	19	9 4	DC 29	M A	4 7	
645	3 6137	6153	957	693	683	361	25	28	oct.	F 6	114	19	16	3	38	10 5	B 17	A A	21 18	
646	4 6138	6154	958	694	684	362	26*	17	oct.	F 5	115	1	17	5	26	11 6	A 5	A A	9 29	
647	5 6139	6155	959	695	685	363*	27	7	oct.	F 1	116	2	18	1	15	12 7	G 25	M A	1 11	
648	6 6140	6156	960	696	686	364	28*	25	sept.	F 5	117	3	19	6	34	13 2	FE 13	A A	20 22	
649	7 6141	6157	961	697	687	365	29*	14	sept.	F 2	118	4	1	2	25	11 3	D 2	A A	3 3	
650	8 6142	6158	962	698	688	366	30	4	sept.	F 7	119	5	2	5	12	13 4	C 23	M M	23 14	

L'an de J.-C. 594, Pâques fut célébré le 11 avril en Orient, et le 18 en Occident.

L'an de J.-C. 645, dans l'Orient et en Egypte, on célébra Pâques le 24 avril, et le 17 du même mois en beaucoup de lieux d'Occident.

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; F désigne la série : et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

Ans de J.-C.	ÈRE DE L'HÉGIRE.						Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes moh.	Cycle solaire.	Cœcurrens.	Lettres dominic.	Terme pascal.	M mars. A avril.	Les Pâques.	Pâques.			
	Indictions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinople.	Ere des Sévéruciens ou des Grecs.	Ere césaréenne d'Antioche.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.														
631	9	6143	6139	933	699	649	367*	31	21 août.	F 4	120	6	3	31	16	5	B	10	A	17 23	
632	10	6144	6140	961	700	690	368	32*	12 août.	F 1	121	7	4	20	17	7	AG	30	M	1 6	
633	11	6145	6141	963	701	691	369	33	2 août.	F 6	122	8	5	4	39	18	1	F	18	A	21 17
634	12	6146	6142	966	702	692	370	34	22 juill.	F 3	123	9	6	7	28	19	2	E	7	A	15 28
635	13	6147	6143	967	703	693	371*	33*	11 juill.	F 7	124	10	7	5	17	20	3	D	27	M	29 9
636	14	6148	6144	968	704	694	372	36	30 juin.	F 5	125	11	8	1	36	21	5	CB	15	A	17 23
637	15	6149	6145	969	703	693	373	37*	19 juin.	F 2	126	12	9	6	25	22	6	A	4	A	9 1
638	16	6150	6146	970	706	693	374	38	9 juin.	F 7	127	13	10	7	14	23	7	G	24	M	25 13
639	17	6151	6147	971	707	697	375*	39	29 mai.	F 4	128	11	11	5	33	21	1	F	12	A	16 5
640	18	6152	6148	972	708	698	376	40*	17 mai.	F 1	129	13	12	1	22	23	3	ED	1	A	5 4
641	19	6153	6149	973	709	699	377	41	7 mai.	F 6	130	16	13	4	11	26	4	C	21	M	28 15
642	20	6154	6150	974	710	700	378	42	26 avril.	F 3	131	17	14	2	30	27	5	B	9	A	10 26
643	21	6155	6151	975	711	701	379*	43*	13 avril.	F 7	132	18	5	19	28	6	A	29	M	2 2	
644	22	6156	6152	976	712	702	380	44	4 avril.	F 5	133	19	16	3	38	1	1	GF	17	A	21 18
645	23	6157	6173	977	713	703	381	45	24 mars.	F 2	134	1	17	5	26	2	2	K	5	A	6 29
646	24	6158	6174	978	714	704	382	46*	13 mars.	F 6	135	2	18	1	15	3	3	D	25	M	29 11
647	25	6159	6175	979	715	705	383*	47	3 mars.	F 4	136	3	19	6	31	4	4	C	13	A	18 2
648	26	6160	6176	980	716	706	384	48*	20 févr.	F 1	137	4	1	2	23	5	6	BA	2	A	9 3
649	27	6161	6177	981	717	707	385	49	9 févr.	F 6	138	5	2	3	12	6	7	G	22	M	25 14
650	28	6162	6178	982	718	708	386	50	29 janv.	F 3	139	6	3	13	31	7	1	F	10	A	14 23
651	29	6163	6179	983	719	709	387*	51*	18 janv.	F 7	140	7	4	6	20	8	2	E	30	M	6 6
652	30	6164	6180	984	720	710	388	52	8 janv.	F 5	141	8	5	4	39	9	4	DC	18	A	25 17
653	31	6165	6181	985	721	711	389	53*	27 déc.	F 2	142	9	6	7	28	10	5	B	7	A	10 28
654	32	6166	6182	986	722	712	390	53	6 déc.	F 4	143	10	7	3	17	11	6	A	27	M	2 29
655	33	6167	6183	987	723	713	391*	56*	23 nov.	F 1	144	11	8	1	36	12	7	G	15	A	22 20
656	34	6168	6184	988	724	714	392	57	16 nov.	F 6	145	12	9	6	25	13	2	FE	4	A	6 1
657	35	6169	6185	989	725	715	393	58	3 nov.	F 3	146	13	10	7	14	14	3	D	24	M	29 12
658	36	6170	6186	990	726	716	394	59*	23 oct.	F 7	147	14	11	5	33	15	4	C	12	A	18 23
659	37	6171	6187	991	727	717	395*	60	13 oct.	F 5	148	15	12	1	22	16	3	B	1	A	5 4
660	38	6172	6188	992	728	718	396	61	1 oct.	F 2	149	16	15	4	11	17	7	AG	21	M	25 13
661	39	6173	6189	993	729	719	397	62*	20 sept.	F 6	150	17	14	2	30	18	1	F	9	A	14 26
662	40	6174	6190	994	730	720	398	63	10 sept.	F 4	151	18	15	5	19	19	3	E	29	M	30 7
663	41	6175	6191	993	731	721	399*	64	30 août.	F 1	152	19	16	3	38	20	3	D	17	A	19 18
664	42	6176	6192	996	732	722	400	65*	18 août.	F 5	153	1	17	3	26	21	5	CB	5	A	10 29
665	43	6177	6193	997	733	723	401	66	8 août.	F 3	154	2	18	1	15	22	6	A	25	M	26 11
666	44	6178	6194	998	734	724	402	67*	26 juill.	F 7	155	3	19	6	34	23	7	G	15	A	15 22
667	45	6179	6195	999	735	725	403*	68	18 juill.	F 5	156	4	1	2	23	24	1	F	2	A	7 3
668	46	6180	6196	1000	736	726	404	69	6 juill.	F 2	157	5	2	5	12	25	3	ED	22	M	29 14
669	47	6181	6197	1001	737	727	405	70*	23 juin.	F 6	158	6	3	31	26	4	C	10	A	11 23	
670	48	6182	6198	1002	738	728	406	71	15 juin.	F 4	159	7	4	6	20	27	5	B	30	M	A 3 6
671	49	6183	6199	1003	739	729	407*	72	4 juin.	F 1	160	8	5	4	39	28	6	A	18	A	25 17
672	50	6184	6200	1004	740	730	408	73*	23 mai.	F 5	161	9	6	7	28	1	1	GF	7	A	14 28
673	51	6185	6201	1005	741	731	409	74	15 mai.	F 3	162	10	7	3	17	2	2	E	27	M	30 9
674	52	6186	6202	1006	742	732	410	75	2 mai.	F 7	163	11	8	1	36	3	3	D	15	A	19 26
675	53	6187	6203	1007	743	733	411*	76*	21 avril.	F 4	164	12	9	4	23	4	4	C	4	A	11 1
676	54	6188	6204	1008	744	734	412	77	10 avril.	F 2	165	13	10	7	11	5	6	BA	24	M	26 12
677	55	6189	6205	1009	745	735	413	78*	30 mars.	F 6	166	14	11	3	33	6	7	G	19	A	15 23
678	56	6190	6206	1010	746	736	414	79	20 mars.	F 4	167	15	12	1	22	7	1	F	1	A	7 4
679	57	6191	6207	1011	747	737	415*	80	9 mars.	F 1	168	16	13	4	11	8	2	E	21	M	25 15
680	58	6192	6208	1012	748	738	416	81*	26 févr.	F 5	169	17	14	2	30	9	4	DC	9	A	11 26
681	59	6193	6209	1013	749	739	417	82	15 févr.	F 3	170	18	15	5	19	10	5	B	29	M	A 3 7
682	60	6194	6210	1014	750	740	418	83	4 févr.	F 7	171	19	16	3	18	11	6	A	17	A	23 18
683	61	6195	6211	1015	751	741	419*	84*	24 janv.	F 4	172	1	17	3	28	12	7	G	5	A	8 29
684	62	6196	6212	1016	752	742	420	85	14 janv.	F 2	173	2	18	1	15	13	2	FE	25	M	M 30 11
685	63	6197	6213	1017	753	743	421*	86*	23 déc.	F 4	174	3	19	6	31	14	3	D	13	A	19 22

L'an de J.-C. 665, les Egyptiens et les Orientaux célèbrent Pâques le 6 avril, et les Occidentaux le 13 de ce mois, conformément au cycle de Victorius.

L'an de J.-C. 672, les Alexandrins et les Orientaux fêtent Pâques le 23 avril, et les Occidentaux le 18 de ce mois ; quelques-uns même le 21 mars.

L'an de J.-C. 685, Pâques se fit le 26 mars chez les Egyptiens et les Orientaux, et le 2 avril chez les Occidentaux.

L'an de J.-C. 689, Alexandrie et l'Orient célèbrent Pâques le 11 avril, et l'Eglise latine le 18 de ce mois.

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arbes ; F désigne la férié ; et la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

TABLE CHRONOLOGIQUE.

Année Jésus-Christ.	ÈRE DE L'HÉGIRE.						Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Régulières.	Clefs des fêtes no.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales.	Terme pascal.	Mars, A avr.	Mars, A avr.	Les Pâques.	Espaces.			
	Incursions.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinople.	Ere des Seljucides ou des Grecs.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.																
706	4 6198	6214	1018	754	748	423	88	12 déc.	F 1	175	4	1	2	23	15	4	C	2	A	4	3	
707	5 6199	6215	1019	755	743	425*	89*	1 déc.	F 5	176	5	2	5	12	16	5	B	22	M	27	11	
708	6 6200	6216	1020	756	748	424	90	20 nov.	F 3	177	6	3	3	31	17	7	AG	10	A	15	23	
709	7 6201	6217	1021	757	747	425	91	9 nov.	F 7	178	7	4	6	20	18	1	F	50	M	31	6	
710	8 6202	6218	1022	758	748	426	92*	29 oct.	F 4	179	8	5	4	39	19	2	E	18	A	20	17	
711	9 6203	6219	1023	759	749	427*	93	19 oct.	F 2	180	9	6	7	28	20	3	D	7	A	12	28	
712	10 6204	6220	1024	760	750	428	94	7 oct.	F 6	181	10	7	3	17	21	5	CB	27	M	4	3	
713	11 6205	6221	1025	761	751	429	95*	26 sept.	F 3	182	11	8	1	36	22	6	A	15	A	16	20	
714	12 6206	6222	1026	762	752	430	96	16 sept.	F 1	183	12	9	4	23	23	7	G	4	A	8	1	
715	13 6207	6223	1027	763	753	431*	97*	5 sept.	F 5	184	13	10	7	14	21	1	F	24	M	31	12	
716	14 6208	6224	1028	761	754	432	98	23 août.	F 3	185	14	11	5	33	25	5	ED	12	A	19	23	
717	15 6209	6225	1029	763	755	433	99	14 août.	F 7	186	15	12	1	22	26	4	C	1	A	4	4	
718	16 6210	6226	1030	766	756	434	100*	3 août.	F 4	187	16	13	4	11	27	5	B	21	M	27	15	
719	2 6211	6227	1031	767	757	133*	101	24 juill.	F 2	188	17	14	2	30	28	6	A	9	A	16	26	
720	3 6212	6228	1032	758	758	436	102	12 juill.	F 6	189	18	15	5	19	1	1	GF	20	M	31	7	
721	4 6213	6229	1033	769	759	437	103*	1 juill.	F 3	190	19	16	3	58	2	2	E	17	A	23	18	
722	5 6214	6230	1034	770	760	438	104	21 juin.	F 1	191	1	17	5	26	3	3	D	5	A	12	29	
723	6 6215	6231	1035	771	761	439*	105*	10 juin.	F 5	192	2	18	1	15	4	4	C	25	M	28	11	
724	7 6216	6232	1036	772	762	440	106*	29 mai.	F 2	193	3	19	6	34	5	6	BA	15	A	16	22	
725	8 6217	6233	1037	773	763	441	107	19 mai.	F 7	194	4	12	2	25	6	7	G	2	A	8	3	
726	9 6218	6234	1038	774	764	442	108*	8 mai.	F 4	195	5	2	5	12	7	1	F	22	M	28	14	
727	10 6219	6235	1039	775	765	443*	109	28 avril.	F 2	196	6	3	3	31	8	2	E	10	A	13	25	
728	11 6220	6236	1040	766	766	444	110	16 avril.	F 6	197	7	4	6	20	9	4	DC	30	M	4	6	
729	12 6221	6237	1041	777	767	445	111*	5 avr.	F 3	198	8	5	4	39	10	5	B	18	A	24	17	
730	13 6222	6238	1042	778	768	446	112	26 mars.	F 1	199	9	6	7	28	11	6	A	7	A	9	28	
731	14 6223	6239	1043	779	769	447*	113	15 mars.	F 5	200	10	7	3	17	19	7	G	27	M	A	1	9
732	15 6224	6240	1044	780	770	448	114*	5 mars.	F 2	201	11	8	1	36	13	3	FE	15	A	20	20	
733	1 6225	6241	1045	781	771	449	115	21 févr.	F 7	202	12	9	4	25	14	3	D	6	A	5	1	
734	2 6226	6242	1046	782	772	450	116*	10 févr.	F 4	203	13	10	7	14	15	4	C	24	M	M	28	12
735	3 6227	6243	1047	783	773	451*	117	31 janv.	F 2	204	14	11	5	33	16	5	B	12	A	17	23	
736	4 6228	6244	1048	784	774	452	118	20 janv.	F 6	205	15	12	1	22	17	7	AG	1	A	A	8	4
737	5 6229	6245	1049	785	775	453	119*	8 janv.	F 3	206	16	13	4	41	18	1	F	21	M	M	24	15
738	6 6230	6246	1050	786	776	454	121	18 déc.	F 5	207	17	15	2	30	19	2	E	9	A	A	15	26
739	7 6231	6247	1051	787	777	455*	122*	7 déc.	F 2	208	18	15	5	19	20	3	D	29	M	A	5	7
740	8 6232	6248	1052	788	778	456	123	26 nov.	F 7	209	19	16	3	38	21	5	CB	17	A	A	24	18
741	9 6233	6249	1053	789	779	457	124	15 nov.	F 4	210	1	17	5	26	23	6	A	5	A	A	9	29
742	10 6234	6250	1054	790	780	458	125*	4 nov.	F 1	211	2	18	1	15	23	7	G	25	M	A	1	11
743	11 6235	6251	1055	791	781	459*	126	25 oct.	F 6	212	3	19	6	34	24	1	F	13	A	A	14	22
744	12 6236	6252	1056	792	782	460	127*	13 oct.	F 3	213	4	1	2	23	25	3	ED	3	A	A	5	3
745	13 6237	6253	1057	793	783	461	128	3 oct.	F 1	214	5	2	5	12	26	4	C	22	M	M	28	14
746	14 6258	6254	1058	794	784	462	129	22 sept.	F 5	215	6	3	5	31	27	5	B	10	A	A	17	23
747	13 6239	6255	1059	795	785	463*	130*	11 sept.	F 2	216	7	4	6	20	26	6	A	30	M	A	2	6
748	1 6240	6256	1060	796	786	464	131	31 août.	F 7	217	8	5	4	39	1	1	GF	18	A	A	21	17
749	2 6241	6257	1061	797	787	465	132	20 août.	F 4	218	9	6	7	25	2	2	E	7	A	A	13	28
750	3 6242	6258	1062	798	788	466	133*	9 août.	F 1	219	10	7	3	17	3	3	D	27	M	M	29	9
751	4 6243	6259	1063	799	789	467*	134	30 juill.	F 6	220	11	8	1	36	4	4	C	13	A	A	18	20
752	5 6244	6260	1064	800	790	468	135	18 juill.	F 3	221	12	9	4	25	5	6	BA	4	A	A	9	1
753	6 6245	6261	1065	801	791	469	136*	7 juill.	F 7	222	13	10	7	14	6	7	G	24	M	M	25	12
754	7 6246	6262	1066	802	792	470	137	27 juin.	F 5	223	14	11	5	33	7	1	F	12	A	A	14	25
755	8 6247	6263	1067	803	793	471*	138*	16 juin.	F 2	224	15	12	1	22	8	2	E	1	A	A	6	4
756	9 6248	6264	1068	804	794	472	139	5 juin.	F 7	225	16	13	4	11	9	4	DC	21	M	M	28	15
757	10 6249	6265	1069	805	795	473	140	23 mai.	F 4	226	17	14	2	30	10	5	B	9	A	A	10	26
758	11 6250	6266	1070	806	796	474	141*	14 mai.	F 1	227	18	15	5	19	11	6	A	29	M	A	2	7
759	12 6251	6267	1071	807	797	475*	142	4 mai.	F 6	228	19	16	3	38	12	7	G	17	A	A	22	18
760	13 6252	6268	1072	808	798	476	143	22 avril.	F 3	229	1	17	5	26	13	2	FE	5	A	A	6	29

L'an de J.-C. 729, toutes les églises britanniques se réunirent à l'Eglise romaine pour la célébration du jour de Pâques.

L'an de J.-C. 740, en Orient, en Egypte et en quelques lieux de l'Occident Pâques fut célébré le 24 avril; mais le 17 du même mois dans quelques églises latines.

L'an de J.-C. 743, Pâques se fit chez les Alexandrins et les Orientaux, le 14 avril; mais les Latins, qui suivaient le cycle de Victorius, retardèrent cette fête jusqu'au 21 du même mois.

L'an de J.-C. 748, les Latins célébrèrent Pâques le 24 mars, et les autres églises le 21 avril.

L'an de J.-C. 760, Pâques fut célébré le 6 avril par les Egyptiens et les Orientaux, et le 13 du même mois par les Latins attachés au cycle de Victorius.

L'étoile ou scierie*, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la férié; et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

Année de Jésus-Christ.	Indications.						ÈRE DE L'HÉGIRE.	Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Cœurs de fêtes luna.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales.	Terme Pâsil.	Mars, A. avril.	Mars, A. avril	Les Pâques	Espaces.			
	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinople.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere copte d'Antioche.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.																	
761	14	6253	6269	1073	809	799	477	14*	11 avr.	F 7	250	2	18	1	15	14	3	D	25	M	M	29	11
762	15	6254	6270	1074	810	800	478	145	1 avril.	F 5	251	5	19	6	34	15	4	C	13	A	A	18	12
763	1	6255	6271	1075	811	801	479*	166*	21 mars.	F 2	252	4	1	2	16	5	B	2	A	A	3	3	
764	2	6256	6272	1076	812	802	480	117	10 mars.	F 7	253	5	2	3	12	17	7	AG	22	M	M	25	16
765	3	6257	6273	1077	813	803	481	148	27 févr.	F 4	251	6	3	3	15	18	1	F	10	A	A	11	23
766	4	6258	6274	1078	814	804	482	149*	16 tévr.	F 1	255	7	4	6	20	19	2	E	30	M	A	6	6
767	5	6259	6275	1079	815	805	483*	130	6 févr.	F 6	250	8	3	4	39	20	3	D	18	A	A	19	17
768	6	6260	6276	1080	816	806	484	181	26 janv.	F 3	257	9	6	7	28	21	3	CB	7	A	A	10	28
769	7	6261	6277	1081	817	807	485	182*	14 janv.	F 7	258	10	7	3	17	22	6	A	27	M	A	2	9
770	8	6262	6278	1082	818	808	486	183	4 janv.	F 5	239	11	8	1	36	23	7	G	13	A	A	22	20
771	9	6263	6279	1083	819	809	487*	184*	15 déc.	F 6	210	12	9	4	25	24	1	F	4	A	A	7	1
772	10	6264	6280	1084	820	810	488	185	2 déc.	F 4	241	13	10	7	14	25	3	ED	24	M	M	29	12
773	11	6265	6281	1085	821	811	489	187*	21 nov.	F 4	242	14	11	5	33	26	4	C	12	A	A	1	23
774	12	6266	6282	1086	822	812	490	188	11 nov.	F 6	242	13	12	1	22	27	5	B	1	A	A	3	4
775	13	6267	6283	1087	823	813	191*	189	31 oct.	F 3	214	16	13	4	11	28	6	A	21	M	M	26	13
776	14	6268	6284	1088	824	814	492	160*	19 oct.	F 7	215	17	14	2	30	1	1	GF	9	A	A	11	26
777	15	6269	6285	1094	825	815	493	161	9 oct.	F 5	246	18	15	5	19	2	2	E	29	N	M	30	7
778	1	6270	6286	1090	826	816	494	162	28 sept.	F 2	247	19	16	3	38	3	3	D	17	A	A	19	18
779	2	6271	6287	1091	827	817	495*	163*	17 sept.	F 6	248	1	17	5	26	4	4	C	5	A	A	11	29
780	3	6272	6288	1092	828	818	496	164	6 sept.	F 4	249	2	18	1	13	5	6	BA	25	H	M	26	11
781	4	6273	6289	1093	829	819	497	165	26 août	F 4	250	3	19	6	34	6	7	G	13	A	A	15	22
782	5	6274	6290	1094	830	820	498	166*	15 août.	F 3	251	4	1	2	23	7	1	F	2	A	A	7	3
783	6	6275	6291	1095	831	821	499*	167	5 août.	F 3	252	5	2	5	12	8	2	E	22	M	M	23	14
784	7	6276	6292	1096	832	822	500	168*	24 juill.	F 7	253	6	3	3	31	9	4	DC	10	A	A	11	23
785	8	6277	6293	1097	833	823	501	169	14 juill.	F 5	254	7	4	6	20	10	5	B	0	M	A	3	6
786	9	6278	6294	1098	834	824	502	170	5 juill.	F 2	253	8	5	4	39	11	6	A	18	A	A	25	17
787	10	6279	6293	1099	835	825	503*	171*	23 juin.	F 6	256	9	6	7	28	12	7	G	7	A	A	8	28
788	11	6280	6296	1100	836	826	504	172	11 juin.	F 4	257	10	7	3	17	13	2	FE	27	M	M	50	9
789	12	6281	6297	1101	837	827	505	173	31 mai.	F 4	258	11	8	1	36	14	3	D	15	A	A	19	20
790	13	6282	6298	1102	838	828	506	174*	20 mai.	F 5	259	12	9	4	25	15	4	C	4	A	A	11	1
791	14	6283	6299	1103	839	829	507*	175	10 mai.	F 3	260	13	10	7	14	16	5	B	24	N	M	27	12
792	15	6284	6300	1104	840	830	508	176*	28 avr.	F 7	261	14	11	5	33	17	7	AG	12	A	A	13	23
793	1	6285	6301	1105	841	831	509	177	18 avr.	F 5	262	15	12	1	32	18	1	F	1	A	A	7	4
794	2	6286	6303	1106	842	832	510	178	7 avril.	F 2	263	16	13	4	11	19	2	E	21	M	M	25	13
795	3	6287	6305	1107	843	833	511*	179*	27 mars.	F 6	264	17	14	2	30	2	3	D	9	A	A	12	26
796	4	6288	6304	1108	844	834	512	180	16 mars.	F 4	265	18	15	3	19	21	5	CB	29	M	A	3	7
797	5	6289	6305	1109	845	835	513	181	8 mars.	F 1	266	19	16	3	38	22	6	A	17	A	A	25	18
798	6	6290	6306	1110	846	836	514	182*	22 févr.	F 5	267	1	17	5	26	23	7	G	5	A	A	8	29
799	7	6291	6307	1111	847	837	515*	183	12 févr.	F 3	268	2	18	1	15	24	1	F	23	M	M	31	11
800	8	6292	6308	1112	848	838	516	184	1 févr.	F 7	269	3	19	6	34	25	3	ED	13	A	A	19	22
801	9	6293	6309	1113	849	839	517	185*	20 janv.	F 4	270	4	1	2	23	26	4	C	2	A	A	4	3
802	10	6294	6310	1114	850	840	518	186*	10 janv.	F 2	271	5	2	3	12	27	5	B	22	N	M	27	14
803	11	6295	6311	1115	851	841	519*	187*	30 déc.	F 6	272	6	3	5	31	28	6	A	10	A	A	16	23
804	12	6296	6313	1116	852	842	520	188	8 déc.	F 1	273	7	4	0	20	1	1	GF	30	M	M	31	6
805	13	6297	6313	1117	853	843	521	189*	27 nov.	F 5	274	8	5	4	39	2	2	E	18	A	A	20	17
806	14	6298	6314	1118	854	844	522	190*	17 nov.	F 3	275	9	6	7	28	5	3	D	7	A	A	12	28
807	15	6299	6315	1119	855	845	523*	191	6 nov.	F 7	276	10	7	5	17	4	4	C	27	M	M	28	9
808	1	6300	6316	1120	856	846	524	192*	23 oct.	F 4	277	11	8	1	36	5	6	RA	15	A	A	16	20
809	2	6301	6317	1121	857	847	525	193*	13 oct.	F 2	278	12	9	4	23	6	7	G	4	A	A	8	1
810	3	6302	6318	1122	858	848	526	194*	4 oct.	F 6	279	13	10	7	14	7	1	F	21	M	M	31	12
811	4	6303	6319	1123	859	849	527*	195*	23 sept.	F 5	280	14	11	K	33	8	2	E	12	A	A	13	25
812	5	6304	6320	1121	860	850	528	197	12 sept.	F 1	281	15	12	1	22	9	1	DC	1	A	A	4	4
813	6	6305	6321	1123	861	851	529	198*	1 sept.	F 3	282	16	13	4	11	10	5	B	21	M	M	27	15
814	7	6306	6323	1120	862	852	530	199*	22 août.	F 3	283	17	14	2	30	11	6	A	9	A	A	16	26
815	8	6307	6323	1127	863	853	531*	200	11 août.	F 7	284	18	15	5	19	12	7	G	29	M	A	1	7

L'an de J.-C. 763, Pâques tomba le 3 avril pour les Alexandrins, et le 10 pour les Latins qui suivent le cycle de Victorius.

L'an de J.-C. 780, les Orientaux avec les Alexandrins ont Pâques le 20 mars, et les Occidentaux, qui suivent le cycle de Victorius, le 2 avril.

L'an de J.-C. 783, Pâques tomba le 23 mars pour les Alexandrins et les Orientaux, et le 30 pour les Occidentaux attachés au cycle de Victorius.

L'an de J.-C. 784, Pâques arriva le 11 d'avril dans le calcul des Alexandrins, et le 18 dans celui de Victorius.

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la térie; et la barre—au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hébreu marque les années intercalaires des Arabes. F désigne la série ; et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 50 ans.

Ans de Jésus-Christ.	Indicibus.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinople.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere chrétienne d'Antioche.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Régulières.	Clés des fêtes nob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales.	Terme pascal.	M mars, à avril.	M mars, à avril.	Les Pâques.	Epagées.
876	9	6368	6384	1188	921	914	592	263	24 sept. F 2	345	5	19	6	34	17	7	AG	15	A	A	15	22
877	10	6369	6385	1189	925	915	593	264*	13 sept. F 6	346	4	1	2	35	18	1	F	2	A	A	7	3
878	11	6370	6386	1190	926	916	594	263	3 sept. F 4	347	5	2	5	12	19	2	E	22	M	M	23	14
879	12	6371	6387	1191	927	917	595*	266*	23 août. F 1	348	6	3	5	31	20	5	D	10	A	A	12	25
880	13	6372	6388	1192	928	918	596	267	13 août. F 6	349	7	4	6	20	21	5	CB	30	M	M	5	6
881	14	6373	6389	1193	929	919	597	268	1 sout. F 5	350	8	5	4	39	22	6	A	18	A	A	25	17
882	15	6374	6390	1194	930	920	598	269*	21 juill. F 7	351	9	6	7	28	23	7	G	7	A	A	8	28
883	1	6375	6391	1195	931	921	599*	270	11 juill. F 5	352	10	7	5	17	24	1	F	27	M	M	51	9
884	2	6376	6392	1196	932	922	600	271	29 juin. F 2	353	11	8	1	36	25	3	ED	15	A	A	19	26
885	3	6377	6393	1197	933	923	601	272*	18 juin. F 6	354	12	9	4	23	26	4	C	4	A	A	11	1
886	4	6378	6394	1198	934	924	602	273	8 juin. F 4	355	13	10	7	16	27	5	B	24	M	M	27	12
887	5	6379	6395	1199	935	925	603*	274	28 mai. F 1	356	14	11	5	33	28	6	A	12	A	A	16	25
888	6	6380	6396	1200	936	936	604	275*	16 mai. F 5	357	15	12	1	22	1	1	GF	1	A	A	7	4
889	7	6381	6397	1201	937	927	605	276	6 mai. F 3	358	16	13	4	11	2	2	E	21	M	M	23	15
890	8	6382	6398	1202	938	928	606	277*	23 avril. F 7	359	17	14	2	30	3	3	D	9	A	A	12	26
891	9	6383	6399	1203	939	929	607*	278	13 avril. F 3	360	18	15	5	19	4	6	C	28	M	A	4	7
892	10	6384	6400	1204	940	930	608	279	5 avril. F 2	361	19	16	3	38	5	6	BA	17	A	A	23	18
893	11	6385	6401	1205	941	931	609	280*	23 mars. F 6	362	1	17	5	26	6	7	G	5	A	A	8	29
894	12	6386	6402	1206	942	932	610	281	13 mars. F 4	363	2	18	1	15	7	1	F	25	M	M	31	11
895	13	6387	6403	1207	943	933	611*	282	3 mars. F 1	364	3	19	6	34	8	2	E	13	A	A	20	22
896	14	6388	6404	1208	944	934	612	283*	19 févr. F 5	365	4	1	2	23	9	4	DC	2	A	A	4	5
897	15	6389	6405	1209	945	935	613	284	8 févr. F 3	366	5	2	5	12	10	5	B	22	M	M	27	21
898	1	6390	6406	1210	946	936	614	285	28 janv. F 7	367	6	3	3	31	11	6	A	10	A	A	16	23
899	2	6391	6407	1211	947	937	615*	286*	17 janv. F 4	368	7	4	6	20	12	7	G	30	M	A	1	6
900	3	6392	6408	1212	948	938	616	287	7 janv. F 2	369	8	5	4	39	13	2	FE	18	A	A	20	17
901	4	6393	6409	1213	949	939	617	288*	26 déc. F 6	370	9	6	7	28	14	3	D	7	A	A	12	28
902	5	6394	6410	1214	950	940	618	290	5 déc. F 4	371	10	7	3	17	15	4	C	27	A	A	28	9
903	6	6395	6411	1215	951	941	619*	291*	24 nov. F 5	372	11	8	1	36	16	5	R	15	A	A	17	20
904	7	6396	6412	1216	952	942	620	292	13 nov. F 5	373	12	9	4	25	17	7	AG	4	A	A	8	1
905	8	6397	6413	1217	953	943	621	293	2 nov. F 7	374	13	10	7	14	18	1	F	24	M	M	31	12
906	9	6398	6414	1218	954	944	622	294*	23 oct. F 4	375	14	11	5	33	19	2	E	12	A	A	15	25
907	10	6399	6415	1219	955	945	623*	295	12 oct. F 2	376	15	12	1	22	20	3	D	1	A	A	5	4
908	11	6400	6416	1220	956	946	624	296*	30 sept. F 6	377	16	13	4	11	21	5	CB	21	M	M	27	13
909	12	6401	6417	1221	957	947	625	297	20 sept. F 4	378	17	14	2	30	22	6	A	9	M	A	16	26
910	13	6402	6418	1222	958	948	626	298	9 sept. F 1	379	18	15	5	19	23	7	G	29	M	A	1	7
911	14	6403	6419	1223	959	949	627*	299*	29 août. F 5	380	19	16	3	38	24	1	F	17	A	A	21	18
912	15	6404	6420	1224	960	950	628	300	18 août. F 3	381	1	17	3	26	23	3	ED	5	A	A	12	29
913	1	6405	6421	1225	961	951	629	301	7 août. F 7	382	2	18	1	15	26	4	C	25	M	M	28	11
914	2	6406	6422	1226	962	952	630	302*	27 juill. F 4	383	3	19	6	34	27	3	B	15	A	A	17	22
915	3	6407	6423	1227	963	953	631*	303	17 juill. F 2	384	4	1	2	23	26	6	A	3	A	A	9	3
916	4	6408	6421	1228	964	954	632	304	5 juill. F 6	385	5	2	5	12	1	1	GF	22	M	M	24	14
917	5	6409	6425	1229	965	955	633	305*	24 juin. F 3	386	6	3	3	31	2	2	E	10	A	A	13	25
918	6	6410	6426	1230	966	956	634	306	14 juin. F 1	387	7	4	6	20	3	3	D	30	M	A	3	6
919	7	6411	6427	1231	967	957	635*	307*	3 juil. F 5	388	8	5	4	39	4	4	C	18	A	A	25	17
920	8	6412	6428	1232	968	958	636	308	23 mai. F 3	389	9	6	7	28	5	6	RA	7	A	A	9	18
921	9	6413	6429	1233	969	959	637	309	12 mai. F 7	390	10	7	3	17	6	7	G	27	M	A	1	9
922	10	6414	6430	1234	970	960	638	310*	1 mai. F 4	391	11	8	1	56	7	1	F	13	A	A	21	20
923	11	6415	6431	1235	971	961	639*	311	21 avril. F 2	392	12	9	4	25	8	2	E	6	A	A	0	1
924	12	6416	6432	1236	972	962	640	312	9 avril. F 6	393	13	10	7	14	9	4	DC	34	M	M	28	13
925	13	6417	6433	1237	973	963	641	313*	29 mars. F 5	394	14	11	5	33	10	5	B	12	A	A	17	25
926	14	6418	6434	1238	974	964	642	314	19 mars. F 1	395	15	12	1	22	11	6	A	1	A	A	2	4
927	15	6419	6435	1239	975	965	643*	315	8 mars. F 5	396	16	13	4	11	12	7	G	21	M	M	23	15
928	1	6420	6436	1240	976	966	644	316*	25 févr. F 2	397	17	14	2	30	15	2	FE	9	A	A	13	26
929	2	6421	6437	1241	977	967	645	317	14 févr. F 7	398	18	15	5	19	14	3	D	29	M	A	5	7
930	3	6422	6438	1242	978	968	646	318*	3 févr. F 4	399	19	16	3	38	15	4	C	17	A	A	48	18
931	4	6423	6439	1243	979	969	647*	319	24 janv. F 2	400	1	17	5	26	16	5	B	5	A	A	10	29
932	5	6424	6440	1244	980	970	648	320	13 janv. F 6	401	2	18	1	15	17	7	AG	23	M	A	1	11
933	6	6425	6441	1245	981	971	649	321*	1 janv. F 5	402	3	19	6	34	18	1	F	13	A	A	14	22
934	7	6426	6442	1246	982	972	650	322	11 déc. F 5	403	4	1	2	23	19	2	E	2	A	A	6	5
935	8	6427	6443	1247	983	973	651*	323*	30 nov. F 2	404	5	2	5	12	20	3	D	22	M	M	29	14

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la fôrie; et la barre — au-dessous de l'année, ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

TABLE CHRONOLOGIQUE.

Ans de J.-C.	ÈRE					Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Régulières.	Ciel des étoiles meubl.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominic.	Terme paschal.	Mars . A avril.	Mars , A avril.	Les Pâques.	Epiques.
	Individus.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinople.	Ere des Sphécurides ou des Grecs.	Ere grégorienne d'Antioche.			Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.	DE L'HÉGIRE.								
936	9 6128 6444	1243	964	974 652	325	13 nov. F 7	405	6	5	3	31	21	3	CB	10	A A	17	25
937	10 6429 6445	1245	985	975 653	326*	8 nov. F 4	406	7	4	6	20	22	6	A	50	M A	2	6
938	11 6430 6446	1250	986	976 654	527	29 oct. F 2	407	8	5	4	39	23	7	G	18	A A	22	17
939	12 6431 6447	1251	967	977 655*	328	18 oct. F 6	408	9	6	7	28	21	1	F	7	A A	11	28
940	13 6432 6448	1253	968	978 656	329*	6 oct. F 3	409	10	7	15	17	25	3	ED	27	M M	29	9
941	14 6433 6449	1255	983	979 657	530	26 sept. F 1	410	11	8	1	36	26	4	C	15	A A	18	20
942	15 6434 6450	1251	990	980 658	531	15 sept. F 5	411	12	9	1	25	27	5	B	4	A A	10	1
943	1 6135 6451	1259	991	981 659*	332*	4 sept. F 2	412	13	10	7	14	28	6	A	24	M M	26	12
944	2 6136 6453	1256	992	982 660	333	24 août. F 7	413	14	11	3	33	11	1	GF	12	A A	14	23
945	3 6437 6453	1257	993	983 661	534	13 aoû. F 4	414	15	12	1	22	2	2	E	1	A A	6	4
946	4 6138 6154	1258	994	984 662	335*	2 août. F 1	415	16	13	4	11	3	3	D	21	M M	22	15
947	5 6139 6155	1259	995	985 663*	336	23 juill. F 6	416	17	14	2	50	4	8	C	9	A A	11	26
948	6 6140 6156	1260	996	986 664	337*	11 juill. F 3	417	18	15	5	19	5	6	BA	29	M A	2	7
949	7 6141 6157	1261	997	987 665	338	1 juill. F 1	418	19	16	3	38	6	7	G	17	A A	22	18
950	8 6142 6158	1262	998	988 666	339	20 juin. F 5	419	1	17	3	26	7	1	F	5	A A	7	29
951	9 6143 6159	1263	999	989 667*	340*	9 juin. F 2	420	2	18	1	15	8	2	E	23	M M	30	11
952	10 6444 6160	1264	1000	990 668	341	29 mai. F 7	421	3	19	6	31	9	4	DC	13	A A	18	2
953	11 6145 6161	1265	1001	991 669	342	19 mai. F 2	422	4	1	2	23	10	5	B	2	A A	5	3
954	12 6146 6163	1266	1002	992 670	343*	7 mai. F 1	423	5	2	5	12	11	6	A	22	M M	26	14
955	13 6147 6167	1267	1003	993 671*	344	27 avril. F 6	424	6	3	3	31	12	7	G	16	A A	15	25
956	14 6448 6161	1268	1004	994 672	345	15 avril. F 3	425	7	4	6	20	13	2	FE	50	M A	6	6
957	15 6149 6163	1269	1005	995 673	346*	4 avril. F 7	426	8	5	4	39	16	3	D	18	A A	19	17
958	1 6150 6166	1270	1006	996 674	347	23 mars. F 5	427	9	6	7	28	15	4	C	7	A A	11	28
959	2 6451 6167	1271	1007	997 675*	348*	16 mars. F 2	428	10	7	3	17	16	3	B	27	M A	3	9
960	3 6152 6168	1272	1008	998 676	349	3 mars. F 7	429	11	8	1	36	17	7	AG	13	A A	22	29
961	4 6153 6169	1273	1009	999 677	350	29 févr. F 4	430	12	9	1	25	18	1	F	4	A A	7	1
962	5 6154 6170	1274	1010	1000 678	351*	9 févr. F 1	431	13	10	7	14	19	2	E	26	M M	30	12
963	6 6155 6171	1275	1011	1001 679*	352	30 janv. F 6	432	14	11	5	33	20	3	D	12	A A	19	25
964	7 6156 6172	1276	1012	1002 680	353	19 janv. F 3	433	15	12	1	22	21	3	CB	1	A A	3	4
965	8 6157 6173	1277	1013	1003 681	354*	7 janv. F 7	434	16	13	4	11	22	6	A	21	M M	26	13
966	9 6158 6174	1278	1014	1004 682	355*	17 déc. F 2	435	17	14	2	30	23	7	G	9	A A	15	26
967	10 6159 6175	1279	1015	1005 683*	356*	7 déc. F 7	436	18	15	5	19	24	1	F	29	M M	31	7
968	11 6160 6176	1280	1016	1006 684	358	25 nov. F 4	437	19	16	3	38	25	3	ED	17	A A	19	18
969	12 6161 6177	1281	1017	1007 685	359*	14 nov. F 1	438	1	17	5	26	26	4	C	5	A A	11	29
970	13 6162 6178	1282	1018	1008 686	360	4 nov. F 6	439	2	18	1	15	27	5	B	25	M M	27	11
971	14 6163 6179	1283	1019	1009 687*	361	24 oct. F 3	440	3	19	6	34	28	6	A	13	A A	16	22
972	15 6164 6180	1284	1020	1010 688	362*	12 oct. F 7	441	4	1	2	23	1	1	GF	2	A A	7	3
973	1 6165 6181	1285	1021	1011 689	363	2 oct. F 5	442	5	2	3	12	2	2	E	22	M M	25	14
974	2 6166 6182	1286	1022	1012 690	364	21 sept. F 2	443	6	3	5	31	3	3	D	10	A A	12	23
975	3 6167 6183	1287	1023	1013 691*	365*	10 sept. F 6	444	7	4	6	20	4	4	C	30	M A	4	6
976	4 6168 6184	1288	1024	1014 692	366	30 août. F 4	445	8	5	4	39	5	6	BA	18	A A	23	17
977	5 6169 6185	1289	1025	1015 693	367*	19 août. F 1	446	9	6	7	28	6	7	C	7	A A	8	23
978	6 6170 6186	1290	1026	1016 694	368	9 août. F 6	447	10	7	3	17	7	1	F	27	M M	31	9
979	7 6171 6187	1291	1027	1017 695*	369	29 juill. F 3	448	11	8	1	36	8	2	E	15	A A	20	20
980	8 6172 6188	1292	1028	1018 696	370*	17 juill. F 7	449	12	9	4	25	9	4	DC	4	A A	11	1
981	9 6173 6189	1293	1029	1019 697	371	7 juill. F 5	450	13	10	7	16	10	5	B	24	M M	27	12
982	10 6174 6190	1294	1030	1020 698	372	26 juin. F 2	451	14	11	5	33	11	6	A	12	A A	16	23
983	11 6175 6191	1295	1031	1021 699*	373*	15 juin. F 6	452	15	12	1	22	12	7	G	1	A A	8	4
984	12 6176 6192	1296	1032	1022 700	374	4 juin. F 4	453	16	13	4	11	15	2	FE	21	M M	23	15
985	13 6177 6193	1297	1033	1023 701	375	24 mai. F 1	454	17	14	2	10	14	3	D	9	A A	12	23
986	14 6178 6194	1298	1034	1024 702	376*	15 mai. F 3	455	18	15	5	19	15	4	C	29	M A	4	7
987	15 6179 6195	1299	1035	1025 703*	377	5 mai. F 5	456	19	16	3	38	16	5	B	17	A A	24	18
988	1 6180 6196	1300	1036	1026 704	378*	21 avril. F 7	457	1	17	5	26	17	7	AG	5	A A	8	29
989	2 6181 6197	1301	1037	1027 705	379	11 avril. F 3	458	2	18	1	15	18	1	F	25	M M	31	11
990	3 6182 6198	1302	1038	1028 706	380	31 mars. F 2	459	3	19	6	31	19	2	E	13	A A	20	23
991	4 6183 6199	1303	1039	1029 707*	381*	20 mars. F 6	460	4	1	2	23	20	5	D	2	A A	5	5
992	5 6184 6200	1304	1040	1030 708	382	9 mars. F 4	461	5	2	5	12	21	5	CB	22	M M	27	14
993	6 6485 6301	1305	1041	1031 709	383	26 févr. F 1	462	6	3	5	31	22	6	A	10	A A	16	23
994	7 6486 6302	1306	1042	1032 710	384*	15 févr. F 5	463	7	4	6	20	25	7	G	30	M A	1	6
995	8 6487 6303	1307	1043	1033 711*	385	5 févr. F 3	464	8	5	4	39	24	1	F	18	A A	21	7

L'étoile ou astérisque * , dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; F désigne la férié , et la barre— au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

Ans de Jésus-Christ.	ÈRE DE L'HÉGIRE.						Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Régulières.	Cycles des fêtes mab.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales.	Terme pascal.	M mars . A avril.	M mars . A avril.	Les Pâques.	Espaces		
	Indications.	Ere d'Alexandrie.	Ere de Constantinople.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere chrétienne d'Antioche.	Ere d'Espagne.															
996 9 6488 6501 1308 1044 1034 712	386*	25 janv.	F 7	465	9	6	7	28 25 3	ED	7	A A	12 28									
997 10 6489 6503 1309 1045 1035 713	587	11 janv.	F 5	466	10	7	3	17 26 4	C	27	M M	28 9									
998 11 6490 6506 1310 1046 1036 714	588	5 janv.	F 2	467	11	8	1	36 27 5	B	13	A A	17 20									
999 12 6491 6507 1311 1047 1037 715*	589*	23 déc.	F 4	468	12	9	4	25 28 6	A	4	A A	9 1									
1000 13 6492 6508 1312 1048 1038 716	591	1 déc.	F 1	469	13	10	7	14 1 1	GF	24	M M	31 13									
1001 14 6493 6409 1313 1049 1039 717	392*	30 nov.	F 5	470	14	11	5	35 2 2	E	12	A A	13 23									
1002 15 6494 6310 1314 1050 1040 718	393	10 nov.	F 5	471	15	12	1	22 3 3	D	1	A A	5 4									
1003 1 6495 6311 1315 1051 1041 719*	394	50 oct.	F 7	472	16	13	4	11 4 4	C	21	M M	28 15									
1004 2 6496 6312 1316 1052 1042 720	395*	18 oct.	F 4	473	17	14	2	20 5 6	BA	9	A A	16 26									
1005 3 6497 6313 1317 1053 1043 721	396	8 oct.	F 2	474	18	15	5	19 6 7	G	29	M A	1 7									
1006 4 6498 6514 1318 1054 1044 722	397*	27 sept.	F 6	475	19	16	3	38 7 1	F	17	A A	21 18									
1007 5 6499 6515 1319 1055 1045 723*	398	17 sept.	F 4	476	1	17	3	26 8 2	E	5	A A	6 29									
1008 6 6500 6516 1320 1056 1046 724	399	3 sept.	F 1	477	2	18	1	15 9 4	DC	23	M M	28 11									
1009 7 6501 6517 1321 1057 1047 725	400*	23 août	F 3	478	3	19	6	34 10 5	B	13	A A	17 22									
1010 8 6502 6518 1322 1058 1048 726	401	13 août.	F 5	479	4	1	2	23 11 6	A	2	A A	9 3									
1011 9 6503 6519 1323 1039 1049 727*	402	4 août.	F 7	480	5	2	5	12 12 7	G	22	M M	25 44									
1012 10 6504 6520 1324 1060 1050 728	403*	23 juill.	F 4	481	6	5	3	31 15 3	FE	10	A A	13 25									
1013 11 6505 6521 1325 1061 1051 729	404	15 juill.	F 2	482	7	4	6	20 14 3	D	30	M A	5 6									
1014 12 6506 6522 1326 1062 1052 730	405	2 juill.	F 6	483	8	5	4	39 15 4	C	18	A A	23 17									
1015 13 6507 6523 1327 1063 1053 731*	406*	21 juin.	F 3	484	9	6	7	28 16 5	B	7	A A	10 28									
1016 14 6508 6324 1328 1064 1054 732	407	19 juin.	F 1	485	10	7	3	17 17 7	AG	27	M A	1 9									
1017 15 6509 6325 1329 1065 1055 733	408*	30 mai.	F 5	486	11	8	1	36 18 1	F	15	A A	21 20									
1018 1 6510 6326 1330 1066 1056 734	409	20 mai.	F 3	487	12	9	4	25 19 2	K	4	A A	6 1									
1019 2 6511 6327 1331 1067 1057 735*	410	9 mai.	F 7	488	13	10	7	14 20 3	D	21	M M	29 12									
1020 3 6512 6328 1332 1068 1058 736	411*	27 avr.	F 4	489	14	11	5	13 21 5	CB	12	A A	17 23									
1021 4 6513 6529 1333 1069 1059 737	412	17 avr.	F 2	490	15	12	1	22 22 6	A	1	A A	3 4									
1022 5 6514 6530 1334 1070 1060 738	413	6 avr.	F 6	491	16	13	4	11 25 7	G	21	M M	23 15									
1023 6 6515 6531 1335 1071 1061 739*	414*	26 mars.	F 3	492	17	14	2	30 24 1	F	9	A A	14 26									
1024 7 6516 6332 1336 1072 1062 740	415	15 mars.	F 1	493	18	15	5	19 23 3	ED	29	M A	5 7									
1025 8 6517 6333 1337 1073 1063 741	416*	4 mars.	F 5	494	19	16	5	18 26 4	C	17	A A	18 19									
1026 9 6518 6534 1338 1074 1064 742	417	22 févr.	F 3	495	1	17	5	26 27 5	B	5	A A	10 23									
1027 10 6519 6535 1339 1075 1065 743*	418	11 févr.	F 7	496	2	18	1	15 28 6	A	25	M M	26 11									
1028 11 6520 6536 1340 1076 1066 744	419*	51 janv.	F 4	497	3	19	6	34 1 1	GF	13	A A	14 23									
1029 12 6521 6537 1341 1077 1067 745	420	20 janv.	F 2	498	4	1	2	23 2 2	E	2	A A	6 5									
1030 13 6522 6538 1342 1078 1068 746	421	9 janv.	F 6	499	5	2	5	12 3 3	D	22	M M	29 14									
1031 14 6523 6539 1343 1079 1069 747*	422	25 oct.	F 2	500	6	3	5	31 4 4	C	10	A A	11 25									
1032 15 6524 6540 1344 1080 1070 748	423	7 déc.	F 5	501	7	4	6	20 5 6	BA	30	M A	2 6									
1033 1 6525 6541 1345 1081 1071 749	424*	26 nov.	F 2	502	8	5	4	39 6 7	G	18	A A	23 17									
1034 2 6526 6342 1346 1082 1072 750	425	16 nov.	F 7	503	9	6	7	28 7 1	F	7	A A	14 28									
1035 3 6527 6343 1347 1083 1073 751*	426*	5 nov.	F 4	504	10	7	13	18 8 2	E	21	M M	30 9									
1036 4 6528 6344 1348 1084 1074 752	427*	23 sept.	F 5	505	11	8	1	36 9 4	DC	15	A A	18 20									
1037 5 6529 6345 1349 1085 1075 753	428	11 oct.	F 6	506	12	9	4	23 10 5	H	4	A A	10 1									
1038 6 6530 6350 1350 1086 1076 754	429*	5 oct.	F 3	507	13	10	7	11 11 6	A	21	M M	20 12									
1039 7 6531 6347 1351 1087 1077 755*	430*	23 sept.	F 1	508	14	11	5	34 12 7	G	12	A A	13 23									
1040 8 6532 6348 1352 1088 1078 756	431	11 sept.	F 5	509	15	13	1	22 13 2	FE	1	A A	6 4									
1041 9 6533 6549 1353 1089 1079 757	432*	31 août.	F 2	510	16	13	4	11 14 3	D	21	M M	22 13									
1042 10 6534 6550 1354 1090 1080 758	433	21 août.	F 7	511	17	14	2	30 15 4	C	9	A A	11 26									
1043 11 6535 6551 1355 1091 1081 759*	434	10 août.	F 4	512	18	15	5	19 16 5	B	29	M A	5 7									
1044 12 6536 6552 1356 1092 1082 760	435*	29 juill.	F 1	513	19	16	3	38 17 7	AG	17	A A	22 18									
1045 13 6537 6553 1357 1093 1083 761	436*	19 juill.	F 6	514	1	17	5	26 18 1	F	5	A A	7 29									
1046 11 6538 6554 1358 1094 1084 762	437*	8 juill.	F 5	515	2	18	1	15 19 2	E	25	M M	30 11									
1047 13 6539 6555 1359 1095 1085 763*	438	23 juin.	F 1	516	3	19	6	34 20 3	D	13	A A	19 29									
1048 1 6540 6556 1360 1096 1086 764	439	16 juin.	F 5	517	4	1	2	23 21 5	CB	2	A A	5 3									
1049 2 6541 6557 1361 1097 1087 765	440	5 juin.	F 2	518	5	2	5	13 22 6	A	28	M M	26 14									
1050 3 6542 6558 1362 1098 1088 766	441*	23 mai.	F 7	519	6	3	3	31 23 7	G	10	A A	13 29									
1051 4 6543 6559 1363 1099 1089 767*	442	15 mai.	F 4	520	7	4	6	30 24 1	F	50	M M	31 6									
1052 5 6544 6560 1364 1100 1090 768	443*	5 mai.	F 1	521	8	5	4	39 25 3	ED	18	A A	19 17									
1053 6 6545 6561 1365 1101 1091 769	444	25 avr.	F 0	522	9	6	7	38 26 4	C	7	A A	11 28									
1054 7 6546 6562 1366 1102 1092 770	445*	12 avr.	F 3	523	10	7	3	17 27 3	H	27	M A	8 9									
1055 8 6547 6563 1367 1103 1093 771*	446*	2 avr.	F 1	524	11	8	1	36 28 6	A	15	A A	16 20									

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens ; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes ; F désigne la férié ; et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabes, qui est de 30 ans.

TABLE CHRONOLOGIQUE.

Année de Jésus-Christ.	ÈRE DE L'HÉGIRE.						Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Régulières.	Cycles des rives mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales.	Ternie pascal.	M mars, A avril.	M mars, A avril.	Les Pâques.	Especes.	
	Indicibus.	Egyp.	Ere de Constantinople.	Ere des Batailles ou des Grecs.	Ere d'Assyrie ou d'Autioche.	Ere d'Espagne.														
1176 9 6608	6334	1483	1221	1211	902	572*	10 juill.	F 7	113	18	15	5	19	9,4	DC	29	M	A	4	7
1177 10 6609	6335	1482	1220	1212	903	573	30 juin.	F 5	114	19	16	5	38	10,5	B	17	A	A	24	18
1178 11 6610	6336	1481	1221	1213	904	571	19 juin.	F 2	113	1	17	5	26	11,6	A	5	A	A	9	29
1179 12 6611	6337	1491	1227	1217	895*	573*	8 juin.	F 6	116	2	18	1	15	12,7	G	25	M	A	1	11
1180 13 6612	6338	1492	1228	1218	896	576	28 mai.	F 4	117	3	19	6	34	13,2	PE	15	A	A	20	22
1181 14 6613	6689	1493	1229	1219	897	577*	17 mai.	F 1	118	4	1	2	23	14,3	D	3	A	A	5	3
1182 15 6614	6690	1494	1230	1220	898	578	7 mai.	F 6	119	5	2	5	12	13,4	C	22	M	M	28	14
1183 16 6615	6691	1495	1231	1221	899*	579	26 av. il.	F 3	120	6	3	3	31	16,5	B	10	A	A	17	25
1184 17 6616	6692	1496	1232	1222	900	580*	14 avril.	F 7	121	7	4	20	17,7	AG	30	M	A	1	6	
1185 18 6617	6693	1497	1233	1223	901	581	4 avril.	F 5	122	8	5	4	39	18,1	F	18	A	A	21	17
1186 19 6618	6694	1498	1234	1224	902	582	21 mars.	F 2	123	9	6	7	26	19,2	E	7	A	A	13	28
1187 20 6619	6695	1499	1235	1225	903*	583*	13 mars.	F 6	124	10	7	5	17	20,3	D	27	M	M	29	9
1188 21 6620	6696	1500	1236	1226	904	581	2 mars.	F 4	123	11	8	1	36	21,5	CB	15	A	A	17	20
1189 22 6621	6697	1501	1237	1227	905	585	19 févr.	F 1	123	12	9	4	25	22,6	A	4	A	A	9	1
1190 23 6622	6698	1502	1238	1228	906	586*	8 févr.	F 5	127	13	10	7	14	23,7	G	24	M	M	23	12
1191 24 6623	6699	1503	1239	1229	907*	587	29 janv.	F 3	128	14	11	5	33	24,1	F	12	A	A	14	23
1192 25 6624	6700	1504	1240	1230	908	588*	18 janv.	F 7	129	15	12	1	22	25,3	ED	1	A	A	5	4
1193 26 6625	6701	1505	1241	1231	909	589	7 janv.	F 5	130	16	13	4	11	26,4	C	21	M	M	28	15
1194 27 6626	6702	1506	1242	1232	910	591*	16 déc.	F 6	131	17	14	2	30	27,5	B	9	A	A	10	26
1195 28 6627	6703	1507	1243	1233	911*	592	6 déc.	F 4	132	18	15	6	19	26,6	A	29	M	A	2	7
1196 29 6628	6704	1508	1244	1234	912	593	21 nov.	F 1	133	19	16	3	38	11,1	GF	17	A	A	21	18
1197 30 6629	6705	1509	1245	1235	913	594*	13 nov.	F 5	134	1	17	3	26	2,2	E	5	A	A	6	29
1198 31 6630	6706	1510	1246	1236	914	595	3 nov.	F 5	135	2	18	1	15	3,3	D	23	M	M	29	11
1199 32 6631	6707	1511	1247	1237	915*	596*	23 oct.	F 7	136	3	19	6	34	4,4	C	13	A	A	18	22
1200 33 6632	6708	1512	1248	1238	916	597	12 oct.	F 2	137	4	1	2	23	5,6	RA	2	A	A	9	3
1201 1 4	6709	1513	1249	1239	917	598	1 oct.	F 2	138	5	2	5	12	6,7	G	22	M	M	25	14
1202 5 5	6710	1514	1250	1240	918	599*	20 sept.	F 6	139	6	3	3	31	7,1	F	10	A	A	14	23
1203 6 6	6711	1515	1251	1241	919*	600	10 sept.	F 4	140	7	4	6	20	8,2	E	30	M	A	6	6
1204 7 7	6712	1516	1252	1242	920	601	29 août.	F 1	141	8	5	4	39	9,4	DC	18	A	A	25	17
1205 8 8	6713	1517	1253	1243	921	602*	18 août.	F 5	142	9	6	7	28	10,5	B	7	A	A	10	28
1206 9 9	6714	1518	1254	1244	922	603	8 août.	F 3	143	10	7	3	17	11,6	A	27	M	A	2	9
1207 10 10	6715	1519	1255	1245	923*	604	28 juill.	F 7	144	11	8	1	36	12,7	G	15	A	A	22	20
1208 11 11	6716	1520	1256	1246	924	605*	16 juill.	F 4	145	12	9	4	25	13,2	FE	4	A	A	6	1
1209 12 12	6717	1521	1257	1247	925	606	6 juill.	F 2	146	13	10	7	14	14,3	D	24	M	M	29	13
1210 13 13	6718	1522	1258	1248	926	607*	25 juil.	F 6	147	14	11	5	35	15,4	C	12	A	A	18	5
1211 14 14	6719	1523	1259	1249	927*	608	15 juin.	F 4	148	15	12	1	22	16,5	B	1	A	A	5	4
1212 15 15	6720	1524	1260	1250	928	609	3 juin.	F 1	149	16	13	4	11	17,7	AG	21	M	M	25	15
1213 1 1	6721	1525	1261	1251	929	610*	25 mai.	F 5	150	17	11	2	30	18,1	F	9	A	A	11	26
1214 2 2	6722	1526	1262	1252	930	611	13 mai.	F 3	151	18	15	5	19	19,3	F	29	M	M	20	7
1215 3 3	6723	1527	1263	1253	931*	612	2 mai.	F 7	152	19	16	3	38	20,3	D	17	A	A	19	18
1216 4 4	6724	1528	1264	1254	932	613*	20 avril.	F 4	153	1	17	5	26	21,5	CB	5	A	A	10	29
1217 5 5	6725	1529	1265	1255	933	614	10 avril.	F 2	154	2	18	1	15	22,6	A	25	M	M	26	11
1218 6 6	6726	1530	1266	1256	934	615*	30 mars.	F 6	155	3	19	6	34	23,7	G	13	A	A	15	22
1219 7 7	6727	1531	1267	1257	935*	616*	19 mars.	F 5	156	4	1	2	23	24,1	F	3	A	A	7	3
1220 8 8	6728	1532	1268	1258	936	617	8 mars.	F 1	157	5	2	5	12	25,3	ED	22	M	M	29	14
1221 9 9	6729	1533	1269	1259	937	618*	25 févr.	F 5	158	6	3	3	31	26,4	C	10	A	A	11	25
1222 10 10	6730	1534	1270	1260	938	619*	13 févr.	F 3	159	7	4	2	20	27,5	B	50	M	A	3	6
1223 11 11	6731	1535	1271	1261	939*	620	4 févr.	F 7	160	8	5	4	30	28,6	A	18	A	A	23	17
1224 12 12	6732	1536	1272	1262	940	621*	24 janv.	F 4	161	9	6	7	24	1,1	GP	7	A	A	14	28
1225 13 13	6733	1537	1273	1263	941	622	13 janv.	F 2	162	10	7	5	17	2,2	E	27	M	M	50	9
1226 14 14	6734	1538	1274	1264	942	623*	2 janv.	F 6	163	11	8	1	36	3,3	D	15	A	A	19	20
1227 15 15	6735	1539	1275	1265	943*	624*	22 déc.	F 3	164	12	9	3	25	4,4	C	4	A	A	11	1
1228 1 1	6736	1540	1276	1266	944	625*	30 nov.	F 5	165	13	10	7	14	5,5	BA	24	M	M	26	12
1229 2 2	6737	1541	1277	1267	945	626*	20 nov.	F 3	166	14	11	5	33	6,7	G	12	A	A	13	23
1230 3 3	6738	1542	1278	1268	946	627*	9 nov.	F 7	167	15	12	1	22	7,9	F	1	A	A	7	4
1231 4 4	6739	1543	1279	1269	947*	628*	29 oct.	F 4	168	16	13	4	11	8,2	F	21	M	M	23	13
1232 5 5	6740	1544	1280	1270	948	629*	18 oct.	F 2	169	17	11	2	30	9,4	DC	9	A	A	11	26
1233 6 6	6741	1545	1281	1271	949	630	—	—	163	18	15	5	19	10,5	B	29	M	A	3	7
1234 7 7	6742	1546	1282	1272	950	631*	7 oct.	F 6	170	19	16	3	38	11,6	A	17	A	A	23	18
1235 8 8	6743	1547	1283	1273	951	632	16 sept.	F 1	172	1	17	15	26	12,7	G	5	A	A	8	29

L'étoile ou astérisque * dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégré marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la férié; et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

Ans de Jésus Christ.	ÈRE DE L'HÉGIRE.						Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Régulières.	Tous les fêtes mob.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales.	Terme pascal.	M. mars, A avril.	M. mars, A avril.	Les Paques.	Epagne.
	Indictions.	Ere de Constantinople. Ete des Seleucides ou des Grecs.	Ere Chalédaïne d'Antioche.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.														
1236	9 6744	1548	1384	1274	952	654	4 sept. F 5	173	2	18 1	15 15	2	FE	25	M	M	30	11	
1237	10 6745	1549	1285	1275	953	655*	24 août. F 2	174	3	19 6	34 14	3	D	15	A	A	19	22	
1238	11 6746	1550	1286	1276	954	656	11 août. F 7	175	4	1 1	23 13	4	C	2	A	A	4	3	
1239	12 6747	1551	1287	1277	955*	657*	3 août. F 4	176	5	2 5	12 16	3	B	22	M	M	27	14	
1240	13 6748	1552	1248	1278	956	658	23 juill. F 2	177	6	3 3	31 17	7	AG	10	A	A	15	25	
1241	14 6749	1553	1289	1279	957	659	12 juill. F 6	178	7	4 6	20 18	1	F	30	M	M	5	6	
1242	15 6750	1554	1290	1280	958	660*	1 juill. F 3	179	8	5 4	59 19	2	E	18	M	M	20	17	
1243	1 6751	1555	1291	1241	959*	661	21 juin. F 1	180	9	6 7	28 20	3	D	7	A	A	12	28	
1244	2 6752	1556	1292	1282	9 0	612	9 juin. F 5	181	10	7 3	17 21	5	CB	27	M	M	3	9	
1245	3 6753	1557	1293	1283	961	613*	29 mai. F 2	182	11	8 1	36 22	6	A	15	A	A	16	20	
1246	4 6754	1558	1294	1284	962	614	19 mai. F 7	183	12	9 4	25 23	7	G	4	A	A	8	1	
1247	5 6755	1559	1295	1285	963*	615	8 mai. F 4	184	13	10 7	14 21	1	F	24	M	M	5	12	
1248	6 6756	1560	1296	1286	964	616*	26 avril. F 1	185	14	11 5	33 25	3	ED	12	A	A	19	23	
1249	7 6757	1561	1297	1287	965	617	16 avril. F 6	186	15	12 1	22 26	6	C	1	A	A	4	4	
1250	8 6758	1562	1298	1288	966	618*	5 avril. F 5	187	16	13 4	11 27	5	B	21	M	M	27	15	
1251	9 6759	1563	1299	1289	967*	619	26 mars. F 1	188	17	14 2	30 28	6	A	9	A	A	16	26	
1252	10 6760	1564	1500	1290	968	620	15 mars. F 5	189	18	15 5	19 11	1	GF	29	M	M	5	7	
1253	11 6761	1565	1301	1211	969	621*	3 mars. F 2	190	19	16 3	38 2	2	E	17	A	A	20	18	
1254	12 6762	1566	1302	1292	970	622	21 févr. F 7	191	1	17 5	26 5	3	D	5	A	A	13	29	
1255	13 6763	1567	1303	1293	971*	623	10 févr. F 4	192	2	18 1	13 4	4	C	23	M	M	28	11	
1256	14 6764	1568	1304	1294	972	624*	30 janv. F 1	193	3	19 6	34 5	6	BA	13	A	A	16	22	
1257	15 6765	1569	1305	1295	973	625	19 janv. F 6	194	4	1 2	23 6	7	G	2	A	A	8	3	
1258	1 6766	1570	1306	1296	974	626*	8 janv. F 5	195	5	2 5	12 7	1	F	22	M	M	21	14	
1259	2 6767	1571	1307	1297	975*	627	29 déc. F 1	196	6	3 3	31 8	3	E	10	A	A	13	25	
1260	3 6768	1572	1308	1298	976	628*	6 déc. F 2	197	7	4 6	20 9	4	DC	30	M	M	4	6	
1261	4 6769	1573	1309	1299	977	629	26 nov. F 7	198	8	5 4	39 10	5	B	18	A	A	24	17	
1262	5 6770	1574	1310	1300	978	630	13 nov. F 4	199	9	6 7	28 11	6	A	7	A	A	9	28	
1263	6 6771	1575	1311	1301	979*	631*	4 nov. F 1	200	10	7 3	17 12	7	G	27	M	M	1	9	
1264	7 6772	1576	1312	1302	980	632	24 oct. F 6	201	11	8 1	38 13	2	FE	15	A	A	20	20	
1265	8 6773	1577	1313	1303	981	633	6 déc. F 2	202	12	9 4	25 14	3	D	4	A	A	5	1	
1266	9 6774	1578	1314	1304	982	634*	2 oct. F 7	203	13	10 7	11 15	4	C	24	M	M	28	12	
1267	10 6775	1579	1315	1305	983*	635	22 sept. F 5	204	14	11 5	33 16	5	B	12	A	A	17	23	
1268	11 6776	1580	1316	1306	984	636*	10 sept. F 2	205	15	12 1	22 17	7	AG	1	A	A	8	4	
1269	12 6777	1581	1317	1307	985	637	31 oct. F 7	206	16	13 4	11 18	1	F	21	M	M	21	13	
1270	13 6778	1582	1318	1308	986	638	20 oct. F 4	207	17	14 2	30 19	2	E	9	A	A	15	26	
1271	14 6779	1583	1319	1309	987*	639*	9 oct. F 1	208	18	15 3	19 20	3	D	29	N	A	5	7	
1272	15 6780	1584	1320	1310	988	640	29 juill. F 6	209	19	16 3	38 21	5	CR	17	A	A	24	18	
1273	1 6781	1585	1321	1311	989	641	18 juill. F 3	210	1	17 5	26 29	6	A	5	A	A	9	29	
1274	2 6782	1586	1322	1312	990	642	7 juill. F 7	211	2	18 1	15 23	7	G	25	M	M	1	11	
1275	3 6783	1587	1323	1313	991*	643	27 juin. F 5	212	3	19 6	34 24	1	F	13	A	A	14	22	
1276	4 6784	1588	1324	1314	992	644	15 juin. F 2	213	4	1 2	23 25	3	ED	2	A	A	5	5	
1277	5 6785	1589	1325	1315	993	645*	4 juin. F 6	214	5	2 5	12 26	4	C	22	M	M	28	14	
1278	6 6786	1590	1326	1316	994	646	23 mai. F 4	215	6	3 3	31 27	5	B	10	A	A	17	23	
1279	7 6787	1591	1327	1317	995*	647*	14 mai. F 1	216	7	4 6	20 28	6	A	30	M	A	2	6	
1280	8 6788	1592	1328	1318	996	648	3 mai. F 6	217	8	5 4	39 11	1	GF	18	A	A	21	17	
1281	9 6789	1593	1329	1319	997	649	22 avril. F 5	218	9	6 7	28 2	2	E	7	A	A	15	38	
1282	10 6790	1594	1330	1320	998	650*	11 avril. F 7	219	10	7 5	17 3	3	D	27	M	M	29	9	
1283	11 6791	1595	1331	1321	999*	651	1 avril. F 5	220	11	8 1	36 4	4	C	15	A	A	18	20	
1284	13 6792	1596	1332	1322	1000	652	20 mars. F 2	221	12	9 4	25 5	6	BA	4	A	A	9	1	
1285	13 6793	1597	1333	1323	1001	653*	9 mars. F 6	222	13	10 7	14 6	7	G	24	M	M	25	12	
1286	14 6794	1598	1334	1324	1002	654	27 févr. F 4	223	14	11 3	35 7	1	F	12	A	A	14	23	
1287	13 6795	1599	1335	1325	1003*	655*	16 févr. F 2	224	15	1 2	28 8	2	E	1	A	A	6	4	
1288	1 6796	1600	1336	1326	1004	656	6 févr. F 6	225	16	13 4	11 9	4	DC	21	M	M	24	15	
1289	2 6797	1601	1337	1327	1005	657	25 janv. F 3	226	17	14 2	30 10	5	B	9	A	A	10	26	
1290	3 6798	1602	1338	1328	1006	658*	14 janv. F 7	227	18	15 5	10 11	6	A	29	M	A	2	7	
1291	4 6799	1603	1339	1329	1007*	659	4 janv. F 5	228	19	16 3	38 12	7	G	17	A	A	22	18	
1292	5 6800	1604	1340	1330	1008	660*	21 déc. F 2	229	1	17 5	26 15	2	FE	5	A	A	6	29	
1293	6 6801	1605	1341	1331	1009	661	2 déc. F 4	230	2	18 1	15 14	3	D	23	M	M	29	11	
1294	7 6802	1606	1342	1332	1010	662	21 nov. F 1	231	3	19 6	34 15	4	C	13	A	A	18	22	
1295	8 6803	1607	1343	1333	1011*	663*	10 nov. F 3	232	4	1 2	25 16	5	B	2	A	A	3	3	

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la série, et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

TABLE CHRONOLOGIQUE

Année de J.-C.	ÈRE DE L'HÉGIRE.					Cycle paschal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Régularis. Cycle des fêtes mob.	Cycle solaire.	Courrois.	Lettres dominic.	1 ^{re} vénér. paschal.	M mars, A avril.	M mai, A avril.	Les Pâques.	Epoques.			
	Iudiciosa.	Ère de Constantinople.	Ère des Séleucides.	Ère des Grecs.	Ère chrétienne d'Antioche.	Ère d'Espagne.	Ère des Martyrs.													
1296	9	6804	1608	1344	1334	1012	696	30 oct.	F 5	233	5	2	5	12	17	7	AG	22	M	
1297	10	6805	1609	1345	1335	1013	697*	19 oct.	F 7	234	6	3	5	31	18	1	F	10	A	
1298	11	6806	1610	1346	1336	1014	698	9 oct.	F 5	235	7	4	6	20	19	2	E	30	M	
1299	12	6807	1611	1347	1337	1015*	699	28 sept.	F 2	236	8	5	5	4	39	20	3	D	18	A
1300	13	6808	1612	1348	1338	1016	700*	16 sept.	F 6	237	9	6	7	28	21	5	CB	7	A	
1301	14	6809	1613	1349	1339	1017	701	6 sept.	F 4	238	10	7	5	17	22	6	A	27	M	
1302	15	6810	1614	1350	1340	1013	702	26 août.	F 1	239	11	8	1	36	23	7	G	15	A	
1303	16	6811	1615	1351	1341	1019*	703*	15 août.	F 5	240	12	9	4	25	21	1	F	4	A	
1304	17	6812	1616	1352	1342	1020	704	4 août.	F 3	241	13	10	7	14	23	3	ED	24	M	
1305	18	6813	1617	1353	1343	1021	705	24 juill.	F 7	242	14	11	5	33	20	4	C	12	A	
1306	19	6814	1618	1354	1344	1022	706*	13 juill.	F 4	243	15	12	1	22	27	5	B	1	A	
1307	20	6815	1619	1355	1345	1023*	707	5 juill.	F 2	244	16	13	4	11	28	6	A	21	M	
1308	21	6816	1620	1356	1346	1024	708*	21 juin.	F 6	245	17	14	2	50	1	1	GF	9	A	
1309	22	6817	1621	1357	1347	1025	709	11 juin.	F 4	246	18	15	5	19	2	2	E	29	M	
1310	23	6818	1622	1358	1348	1026	710	31 mai.	F 1	247	19	16	3	38	3	3	D	17	A	
1311	24	6819	1623	1359	1349	1027*	711*	20 mai.	F 5	248	1	17	5	26	4	4	C	5	A	
1312	25	6820	1624	1360	1350	1028	712	9 mai.	F 3	249	2	18	1	15	5	6	BA	25	M	
1313	26	6821	1625	1361	1351	1029	713	28 avril.	F 7	250	3	19	6	34	6	7	G	13	A	
1314	27	6822	1626	1362	1352	1030	714*	17 avril.	F 4	251	4	1	2	25	7	1	F	2	A	
1315	28	6823	1627	1363	1353	1031*	715	7 avril.	F 2	252	5	2	5	12	8	2	E	22	M	
1316	29	6824	1628	1364	1354	1032	716*	26 mars.	F 6	253	6	3	3	31	9	4	DC	10	A	
1317	30	6825	1629	1365	1355	1033	717	16 mars.	F 4	254	7	4	6	20	10	5	B	30	M	
1318	31	6826	1630	1366	1356	1034	718	5 mars.	F 1	255	8	5	4	39	11	6	A	18	A	
1319	32	6827	1631	1367	1357	1035*	719*	22 févr.	F 5	256	9	6	7	28	12	7	G	7	A	
1320	33	6828	1632	1368	1358	1036	720	12 févr.	F 3	257	10	7	3	17	13	2	FE	27	M	
1321	34	6829	1633	1369	1359	1037	721	31 janv.	F 7	258	11	8	1	36	14	3	D	13	A	
1322	35	6830	1634	1370	1360	1038	722*	20 janv.	F 4	259	12	9	4	35	15	4	C	4	A	
1323	36	6831	1633	1371	1361	1039*	723	10 janv.	F 2	260	13	10	7	14	16	3	B	24	M	
1324	37	6832	1636	1372	1362	1040	724	30 déc.	F 6	261	14	11	5	33	17	7	AG	12	A	
1325	38	6833	1637	1373	1363	1041	725	8 déc.	F 1	262	15	12	1	22	18	1	F	1	A	
1326	39	6834	1638	1374	1364	1042	726*	27 nov.	F 5	263	16	13	4	11	19	2	E	21	M	
1327	40	6835	1639	1375	1365	1043*	727	17 nov.	F 3	264	17	14	2	30	20	3	D	9	A	
1328	41	6836	1640	1376	1366	1044	728	5 nov.	F 7	265	18	15	3	19	21	5	CB	29	N	
1329	42	6837	1641	1377	1367	1045	729*	25 oct.	F 4	266	19	16	5	38	22	6	A	17	A	
1330	43	6838	1642	1378	1368	1046	730	15 oct.	F 2	267	1	17	5	25	23	7	G	3	A	
1331	44	6839	1643	1379	1369	1047*	731	4 oct.	F 6	268	2	18	1	15	24	1	F	25	M	
1332	45	6840	1644	1380	1370	1048	732*	22 sept.	F 3	269	3	19	6	34	25	3	ED	13	A	
1333	46	6841	1645	1381	1371	1049	733	12 sept.	F 1	270	4	1	2	25	26	4	C	2	A	
1334	47	6842	1646	1382	1372	1050	734*	1 sept.	F 5	271	5	2	5	12	27	5	B	22	M	
1335	48	6843	1647	1383	1373	1051*	735*	21 août.	F 2	272	6	3	3	31	28	6	A	10	A	
1336	49	6844	1648	1384	1374	1052	736*	10 août.	F 7	273	7	4	6	20	1	1	GF	30	M	
1337	50	6845	1649	1385	1375	1053*	737	17 nov.	F 5	274	8	5	4	39	2	2	E	18	A	
1338	51	6846	1650	1386	1376	1054	738	5 nov.	F 7	275	9	6	7	28	3	3	D	7	A	
1339	52	6847	1651	1387	1377	1055*	739	9 juill.	F 6	276	10	7	5	17	4	4	C	27	M	
1340	53	6848	1652	1388	1378	1056	740*	27 juin.	F 3	277	11	8	1	36	5	6	RA	15	A	
1341	54	6849	1653	1389	1379	1057	741	17 juin.	F 1	278	12	9	4	25	6	7	G	4	A	
1342	55	6850	1654	1390	1380	1058	742	8 juin.	F 5	279	13	10	7	14	7	1	F	24	M	
1343	56	6851	1655	1391	1381	1059*	743*	26 mai.	F 2	280	14	11	5	33	8	2	E	12	A	
1344	57	6852	1656	1392	1382	1060	744	15 mai.	F 7	281	15	12	1	2	9	4	DC	4	A	
1345	58	6853	1657	1393	1383	1061	745*	4 mai.	F 4	282	16	13	4	11	10	5	B	21	M	
1346	59	6854	1658	1394	1384	1062	746*	24 avril.	F 2	283	17	14	2	30	11	6	A	9	A	
1347	60	6855	1659	1395	1385	1063*	747	13 avril.	F 6	284	18	15	5	19	12	7	G	29	M	
1348	61	6856	1660	1396	1386	1064	748*	1 avril.	F 3	285	19	16	3	38	13	2	FE	17	A	
1349	62	6857	1661	1397	1387	1065	749	22 mars.	F 1	286	1	17	5	20	14	3	D	5	A	
1350	63	6858	1662	1398	1388	1066	750	11 mars.	F 5	287	2	18	1	15	15	4	C	23	M	
1351	64	6859	1663	1399	1389	1067*	751	28 févr.	F 2	288	3	19	6	31	16	5	H	13	A	
1352	65	6860	1664	1400	1390	1068	752	18 févr.	F 7	289	4	1	2	25	17	7	AG	2	A	
1353	66	6861	1665	1401	1391	1069	753	6 févr.	F 4	290	5	2	5	12	18	1	F	22	M	
1354	67	6862	1666	1402	1392	1070	754*	16 janv.	F 1	291	6	3	3	31	19	2	E	10	A	
1355	68	6863	1667	1403	1393	1071*	755	16 janv.	F 6	292	7	4	6	20	20	3	D	30	M	

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la série; et la barre — au-dessus de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

Ans de Jésus-Christ	ÈRE DE L'HÉGIRE.					Cycle pascal.	Cycle de 10 ans.	Cycle lunaire.	Régularis.	C. r. des fêtes mab.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominica. p. s.	Terme pascal.	M. mars, A. avril.	M. mars, A. avril.	Les Pâques. Équinoxes.			
	Indications.	Ere de Constantinople, Ere des Sénateurs en voies Grecs.	Ere césaréenne d'Annoeche.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.															
1336	9 6861	1668	1101	1591	1073	737*	5 janv.	F 3	293	8	5	4	39	21	5	CB	18	A	A	24 17
1337	10 6865	1669	1103	1593	1073	739	23 déc.	F 3	294	9	6	7	28	22	6	A	7	A	A	9 28
1338	11 6866	1670	1106	1596	1074	760*	3 déc.	F 2	295	10	7	3	17	23	7	G	27	M	A	1 9
1339	12 6867	1671	1107	1597	1073*	761	23 nov.	F 7	294	11	8	1	36	24	1	F	15	A	A	21 20
1340	13 6868	1672	1108	1598	1078	762	11 nov.	F 4	297	12	9	8	23	23	3	ED	4	A	A	5 1
1341	14 6869	1673	1109	1599	1077	763*	31 oct.	F 1	298	13	10	7	14	26	4	C	24	M	M	28 12
1342	15 6870	1674	1110	1600	1078	764	21 oct.	F 6	299	14	11	5	33	27	3	B	12	A	A	17 25
1343	1 6871	1675	1111	1601	1079*	765	10 oct.	F 3	300	15	12	1	22	28	6	A	1	A	A	2 4
1344	2 6872	1676	1112	1602	1080	766*	28 sept.	F 7	301	16	13	4	11	1	1	CF	21	M	M	24 15
1345	3 6873	1677	1113	1603	1081	767	18 sept.	F 5	302	17	14	2	50	2	2	E	9	A	A	13 26
1346	4 6874	1678	1114	1604	1082	768*	7 sept.	F 2	303	18	15	3	19	5	3	D	29	M	A	5 7
1347	5 6875	1679	1115	1605	1083*	769	29 août	F 7	304	19	16	3	38	4	4	C	17	A	A	18 18
1348	6 6876	1680	1116	1606	1084	770	16 août.	F 4	305	1	17	3	26	5	6	BA	5	A	A	9 29
1349	7 6877	1681	1117	1607	1085	771*	5 août.	F 1	306	2	18	1	13	6	7	G	23	M	A	1 11
1350	8 6878	1682	1118	1608	1086	772	26 juill.	F 6	307	3	19	6	34	7	1	F	13	A	A	14 22
1371	9 6879	1683	1119	1609	1087	773	15 juill.	F 3	308	4	1	2	23	8	2	E	2	A	A	6 3
1372	10 6880	1684	1120	1610	1088	774*	3 juill.	F 7	309	5	2	3	12	9	4	DC	22	M	M	28 14
1373	11 6881	1685	1121	1611	1089	775	23 juin.	F 5	310	6	3	3	31	10	5	B	10	A	A	17 25
1374	12 6882	1686	1122	1612	1010	776*	12 juin.	F 2	311	7	4	6	20	11	6	A	30	M	A	2 6
1375	13 6883	1687	1123	1613	1091*	777	2 juin.	F 7	312	8	5	4	39	12	7	G	18	A	A	23 17
1376	14 6884	1688	1124	1614	1092	778	21 mai.	F 4	313	9	6	7	28	13	2	F	7	A	A	13 28
1377	15 6885	1689	1125	1615	1093	779*	10 mai.	F 1	314	10	7	3	17	14	3	D	27	M	M	29 9
*378	1 6886	1690	1126	1616	1094	780	30 avril.	F 6	315	11	8	1	36	15	4	C	18	A	A	18 20
1379	2 6887	1691	1127	1617	1088*	781	19 avril.	F 3	316	12	9	4	25	16	5	B	4	A	A	10 1
1380	3 6888	1692	1128	1618	1096	782*	7 avril.	F 7	317	13	10	7	14	17	7	AG	24	M	M	25 12
1384	4 6889	1693	1129	1619	1097	783	28 mars.	F 5	318	14	11	5	35	18	1	F	12	A	A	11 23
1382	5 6890	1694	1450	1120	1098	784	17 mars.	F 2	319	15	12	1	22	19	2	E	1	A	A	6 4
1383	6 6891	1695	1451	1121	1099*	785*	6 mars.	F 6	320	16	13	4	11	20	3	D	21	M	M	22 25
1384	7 6892	1696	1452	1122	1100	786	24 févr.	F 4	321	17	14	2	30	21	5	CB	9	A	A	10 21
1385	8 6893	1697	1453	1123	1101	787*	12 févr.	F 1	322	18	15	5	19	22	6	A	29	M	A	2 7
1386	9 6894	1698	1454	1124	1102	788	2 févr.	F 6	323	19	16	3	58	23	7	G	17	A	A	22 18
1387	10 6895	1699	1455	1125	1103*	789	22 janv.	F 3	324	1	17	5	26	24	1	F	5	A	A	7 29
1388	11 6896	1700	1456	1126	1104	790*	11 janv.	F 7	325	2	18	1	15	25	3	ED	23	M	M	29 11
1389	12 6897	1701	1157	1127	1103	791	5 déc.	F 5	326	3	19	6	34	26	4	C	13	A	A	18 23
1389	13 6898	1702	1158	1128	1106	793*	9 déc.	F 6	327	4	1	3	23	37	5	B	2	A	A	3 3
1391	14 6899	1703	1159	1129	1107*	794	29 nov.	F 4	328	5	2	5	12	28	6	A	22	M	M	26 16
1392	15 6900	1704	1140	1130	1108	795	17 nov.	F 1	329	6	3	31	1	1	GF	10	A	A	16 25	
1393	1 6901	1705	1141	1131	1109	796*	6 nov.	F 3	330	7	4	6	20	2	2	E	30	M	A	6 6
1394	2 6902	1706	1142	1132	1110	797	27 oct.	F 3	331	8	5	1	39	3	3	D	18	A	A	19 17
1395	3 6903	1707	1143	1133	1111*	798*	16 oct.	F 7	332	9	6	7	38	4	4	C	7	A	A	11 26
1396	4 6904	1708	1144	1134	1112	799	5 oct.	F 5	333	10	7	3	17	5	6	BA	27	M	A	2 9
1397	5 6905	1709	1145	1135	1113	800	21 sept.	F 2	334	11	8	4	34	6	7	G	13	A	A	22 20
1398	6 6906	1710	1146	1136	1114	801*	13 sept.	F 6	335	12	9	4	25	7	1	F	4	A	A	7 1
1399	7 6907	1711	1147	1137	1115*	802	3 sept.	F 4	336	13	10	7	14	8	2	E	24	M	M	30 12
1400	8 6908	1712	1148	1138	1116	803	22 août.	F 1	337	14	11	3	33	9	4	DC	12	A	A	18 23
1401	9 6909	1713	1149	1139	1117	804*	11 août.	F 5	338	15	12	1	22	10	5	B	1	A	A	5 1
1402	10 6910	1714	1150	1140	1118	805	1 aoët.	F 3	339	16	13	4	11	11	6	A	21	M	M	26 15
1403	11 6911	1715	1151	1141	1119*	806*	21 juill.	F 7	340	17	14	2	30	12	7	G	9	A	A	15 26
1404	12 6912	1716	1152	1142	1120	807	10 juill.	F 5	341	18	15	5	19	13	2	FE	20	M	M	30 7
1405	13 6913	1717	1153	1143	1121	808	29 juin.	F 2	342	19	16	3	38	14	3	D	17	A	A	19 18
1406	14 6914	1718	1154	1144	1122	809*	18 juil.	F 6	343	1	-17	3	26	13	4	C	3	A	A	11 29
1407	15 6915	1719	1155	1145	1123*	810	8 juil.	F 4	344	2	18	1	13	16	3	B	25	M	M	27 11
1408	1 6916	1720	1156	1146	1124	811	27 mai.	F 1	345	3	19	6	34	17	7	AG	13	A	A	15 23
1409	2 6917	1721	1157	1147	1125	812*	16 mai.	F 5	346	4	1	2	23	18	1	F	2	A	A	7 5
1410	3 6918	1722	1158	1148	1126	813	6 mai.	F 3	347	5	2	5	6	7	2	K	22	M	M	25 14
1411	4 6919	1723	1159	1149	1127*	814	25 avril.	F 7	348	6	3	3	31	20	3	D	10	A	A	12 25
1412	5 6920	1724	1150	1150	1128	815*	13 avril.	F 4	349	7	4	6	20	21	3	CB	30	M	A	5 6
1413	6 6921	1725	1151	1151	1129	816	5 avril.	F 2	350	8	5	4	39	22	6	A	18	A	A	23 17
1414	7 6922	1726	1152	1152	1130	817*	23 mars.	F 6	351	9	6	7	28	23	7	G	7	A	A	8 28
1415	8 6923	1727	1153	1153	1131*	818	13 mars.	F 4	352	10	7	5	17	24	1	F	27	M	M	31 9

L'étoile ou astérisque * dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire, marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la lunaire; et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

TABLE CHRONOLOGIQUE.

Ans de Jésus-Christ.	ÈRE DE L'HÉGIRE.				Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Régulières	Céleste des étoiles mo.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales.		Terme pascal.	M Mars, A avril.	M Mars, A avril.	Les Pâques.	Epoques.
	Initiologie.	Frs de Constantinople.	Ere des Seleucides ou des Grecs.	Ere d'Antioche.														
1416 9 6921 1728	1461 1451	1152	819	1 mars. F 1	353	11	6	9	56	25 3	ED	15	A'A	19	20			
1417 10 6923 1729	1463 1453	1153	820*	18 févr. F 5	354	12	9	4	25	26 4	C	4	A'A	11	1			
1418 11 6926 1750	1466 1456	1154	821	8 févr. F 3	355	13	10	7	14	27 5	B	24	M'M	27	12			
1419 12 6927 1751	1467 1457	1155*	822	28 jaav. F 7	356	14	11	5	33	28 6	A	12	A'A	16	23			
1420 13 6928 1752	1469 1458	1156	823*	17 janv. F 4	357	15	12	1	23	1 1	CF	1	A'A	7	4			
1421 14 6929 1753	1469 1459	1157	824	6 janv. F 2	358	16	13	4	11	2 2	E	21	M	23	13			
1422 15 6930 1753	1470 1460	1158	825*	26 déc. F 6	359	17	14	2	30	3 3	D	9	A'A	12	26			
1423 16 6931 1753	1471 1461	1159*	827	5 déc. F 1	360	18	15	5	19	4 4	C	29	M	6	7			
1424 2 6932 1756	1472 1462	1160	828*	25 nov. F 5	361	19	16	3	38	5 6	BA	17	A'A	23	18			
1425 3 6933 1757	1473 1463	1161	829	13 nov. F 3	362	1	17	5	26	6 7	G	5	A'A	8	29			
1426 4 6934 1758	1474 1464	1162	830	2 nov. F 7	363	2	18	1	15	7 1	F	25	M	31	11			
1427 5 6935 1759	1475 1465	1163*	831*	28 oct. F 4	364	3	19	6	34	8 2	E	13	A'A	20	22			
1428 6 6936 1740	1476 1466	1164	832	11 oct. F 2	365	4	1	2	23	9 4	DC	2	A'A	4	5			
1429 7 6937 1741	1477 1467	1165	833	30 sept. F 6	366	5	2	5	12	10 5	B	22	M'M	27	14			
1430 8 6938 1742	1478 1468	1166	834*	19 sept. F 3	367	6	3	3	31	11 6	A	10	A'A	16	23			
1431 9 6939 1743	1479 1469	1167	835	9 sept. F 1	368	7	4	6	20	12 7	G	50	M	1	6			
1432 10 6940 1744	1480 1470	1168	836*	28 août. F 5	369	8	5	3	39	13 2	FE	18	A'A	20	17			
1433 11 6941 1745	1481 1471	1169	837	18 août. F 3	370	9	6	7	28	14 3	D	7	A'A	12	28			
1434 12 6942 1746	1482 1472	1170	838	7 août. F 7	371	10	7	3	17	15 4	C	27	M'M	28	9			
1435 13 6943 1747	1483 1473	1171*	839*	27 juill. F 4	372	11	8	1	36	16 5	B	15	A'A	17	20			
1436 14 6944 1748	1484 1474	1172	840	16 juill. F 2	373	12	9	4	25	17 7	AG	4	A'A	8	1			
1437 15 6945 1749	1485 1475	1173	841	5 juill. F 6	374	13	10	7	18	18 1	F	24	M	31	12			
1438 1 6946 1750	1486 1476	1174	842*	24 juin. F 3	375	14	11	5	33	19 2	E	12	A'A	13	25			
1439 2 6947 1751	1487 1477	1175*	843	18 juin. F 1	376	15	12	1	22	20 3	D	1	A'A	5	4			
1440 3 6948 1752	1488 1478	1176	844	2 juin. F 5	377	16	13	4	11	21 3	CB	21	M	27	15			
1441 4 6949 1753	1489 1479	1177	845*	22 mai. F 2	378	17	14	2	30	22 6	A	9	A'A	16	26			
1442 5 6950 1754	1490 1480	1178	846	12 mai. F 7	379	18	15	5	19	25 7	G	29	M	1	7			
1443 6 6951 1755	1491 1481	1179*	847*	1 mai. F 4	380	19	16	3	38	24 1	F	17	A'A	21	18			
1444 7 6952 1756	1492 1482	1180	848	20 avril. F 2	381	1	17	5	26	25 3	ED	8	A'A	12	29			
1445 8 6953 1757	1493 1483	1181	849	9 avril. F 6	382	2	18	1	15	26 4	C	25	M	28	11			
1446 9 6954 1758	1494 1484	1182	850*	29 mars. F 3	383	3	19	6	34	27 5	B	13	A'A	17	22			
1447 10 6955 1759	1495 1485	1183*	851	19 mars. F 1	384	4	1	2	23	28 6	A	3	A'A	9	5			
1448 11 6956 1760	1496 1486	1184	852	7 mars. F 5	385	5	2	5	12	1 1	CF	22	M'M	24	14			
1449 12 6957 1761	1497 1487	1185	853*	26 févr. F 2	386	6	3	5	31	2 2	E	10	A'A	13	25			
1450 13 6958 1762	1498 1488	1186	854*	14 févr. F 7	387	7	4	6	20	3 3	D	30	M'A	5	6			
1451 14 6959 1763	1499 1489	1167*	855	3 févr. F 4	388	8	5	4	39	4 4	C	18	A'A	23	17			
1452 15 6960 1764	1490 1490	1168	856*	23 janv. F 1	389	9	6	7	28	5 6	BA	7	A'A	9	28			
1453 1 6961 1765	1491 1491	1169	857	12 janv. F 6	390	10	7	3	17	6 7	G	27	M'A	1	9			
1454 2 6962 1766	1492 1492	1170	858*	1 janv. F 5	391	11	8	1	36	7 1	F	15	A'A	21	20			
1455 3 6963 1767	1493 1493	1171*	859	11 déc. F 1	392	12	9	4	25	8 2	E	4	A'A	6	1			
1456 4 6964 1768	1494 1494	1172	860*	29 nov. F 2	393	13	10	7	16	9 4	DC	24	M	28	12			
1457 5 6965 1769	1495 1495	1173	861	19 nov. F 7	394	14	11	5	33	10 3	B	12	A'A	17	23			
1458 6 6966 1770	1496 1496	1174	862	8 nov. F 4	395	15	12	1	22	11 6	A	1	A'A	2	4			
1459 7 6967 1771	1497 1497	1175*	863*	28 oct. F 1	396	16	13	6	11	12 7	C	21	M'M	25	13			
1460 8 6968 1772	1498 1498	1176	864	17 oct. F 6	397	17	14	2	30	13 2	FE	9	A'A	13	26			
1461 9 6969 1773	1499 1499	1177	865*	6 oct. F 5	398	18	15	3	19	14 3	D	29	M	5	7			
1462 10 6970 1774	1500 1498	1178	866*	26 sept. F 1	399	19	16	5	38	15 4	C	17	A'A	18	18			
1463 11 6971 1775	1501 1499	1179*	867	15 sept. F 5	400	1	17	5	26	16 3	B	5	A'A	10	20			
1464 12 6972 1776	1502 1490	1180	868*	5 sept. F 2	401	2	18	1	15	17 7	AG	25	M'A	1	11			
1465 13 6973 1777	1503 1491	1181	869*	26 août. F 7	402	3	19	6	34	18 1	F	13	A'A	14	22			
1466 14 6974 1778	1504 1492	1182	870	15 août. F 4	403	4	1	2	25	19 2	E	2	A'A	6	5			
1467 15 6975 1779	1505 1493	1183*	871*	2 août. F 1	404	5	2	5	12	20 3	D	22	M	29	14			
1468 1 6976 1780	1506 1494	1184	872	22 juill. F 6	405	6	3	5	31	21 5	CB	10	A'A	17	25			
1469 2 6977 1781	1507 1495	1185	873	11 juill. F 3	406	7	4	6	20	22 6	A	30	M'A	2	6			
1470 3 6978 1782	1508 1496	1186	874*	30 juin. F 7	407	8	5	4	39	23 7	G	18	A'A	22	17			
1471 4 6979 1783	1509 1497	1187*	875	20 juin. F 5	408	9	6	7	28	24 1	F	7	A'A	14	26			
1472 5 6980 1784	1510 1498	1188	876*	8 juin. F 2	409	10	7	3	17	25 3	ED	27	M'M	29	9			
1473 6 6981 1785	1511 1499	1189	877	29 mai. F 7	410	11	8	1	36	26 4	C	15	A'A	15	20			
1474 7 6982 1786	1512 1490	1190	878	18 mai. F 4	411	12	9	4	25	27 5	B	4	A'A	10	1			
1475 8 6983 1787	1513 1491	1191*	879*	7 mai. F 1	412	13	10	7	14	28 6	A	24	M'M	26	12			

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la série, et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

Année Jésus-Christ.	Indications.	ÈRE DE L'HÉGIRE.				Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Réguliers.	Clefs des fêtes mob.	Cycle solaire.	Coupure annuelle.	Lettres dominicales.	Terme pascal.	M. mars.	A. avril.	Les Pâques.	Espaces.
		Ere de Constantinople.	Ere des Sépultures ou des Grecs.	Ere d'Espagne.	Ere des Martyrs.													
1478	9	6984	1788	1514	1192	881	26 avril. F 6	413	14	11	8	33	1 1	GF	12	A A	14 23	
1477	10	6985	1789	1515	1193	882	13 avril. F 3	414	13	13	1	23	2 2	E	1	A A	6 4	
1478	11	6986	1790	1516	1194	883*	4 avril. F 7	415	16	15	4	11	3 5	D	21	M M	22 13	
1479	12	6987	1791	1517	1195*	884	23 mars. F 5	416	17	14	2	50	4 4	C	9	A A	11 26	
1480	13	6988	1792	1518	1196	885	13 mars. F 2	417	18	13	5	19	5 6	BA	20	M M	2 7	
1481	14	6 89	1793	1519	1197	886*	2 mars. F 6	418	19	16	3	38	6 7	G	17	A A	22 18	
1482	15	6990	1794	1520	1198	887	20 févr. F 4	419	1	17	3	26	7 1	F	5	A A	7 29	
1483	1	6991	1795	1521	1199*	888*	9 févr. F 1	420	2	18	1	15	8 3	E	23	M M	50 11	
1484	2	6992	1796	1522	1200	889	30 janv. F 6	421	3	19	6	34	9 4	DC	13	A A	14 22	
1483	3	6993	1797	1523	1201	890	18 juin. F 5	422	4	1	2	25	10 5	B	2	A A	5 3	
1486	4	6994	1798	1524	1202	891*	7 janv. F 7	423	5	2	5	12	11 6	A	22	M M	20 14	
1487	5	6993	1799	1525	1203*	893	17 déc. F 2	424	6	3	3	31	12 7	G	10	A A	15 23	
1488	6	6996	1800	1526	1204	894*	5 déc. F 6	425	7	4	6	20	15 2	FE	30	M A	6 6	
1489	7	6997	1801	1527	1205	895	28 nov. F 4	426	8	5	4	39	14 3	D	18	A A	19 17	
1490	8	6998	1802	1528	1206	896*	14 nov. F 1	427	9	6	7	28	15 4	C	7	A A	11 28	
1491	9	6999	1803	1529	1207*	897	4 nov. F 6	428	10	7	3	17	16 5	B	27	M A	3 9	
1492	10	7000	1804	1530	1208	898	23 oct. F 3	429	11	8	1	36	17 7	AG	15	A A	22 20	
1493	11	7001	1805	1531	1209	899*	12 oct. F 7	430	12	9	4	25	18 1	F	4	A A	7 1	
1494	12	7002	1806	1532	1210	900	2 oct. F 5	431	13	10	7	14	19 2	E	24	M M	50 13	
1495	13	7003	1807	1533	1211*	901	21 sept. F 2	432	14	11	5	31	20 3	D	12	A A	19 23	
1496	14	7004	1808	1534	1212	902*	9 sept. F 6	433	15	12	1	22	21 5	CB	1	A A	5 4	
1497	15	7005	1809	1535	1213	903	50 août. F 4	434	16	13	4	11	22 6	A	21	M M	26 13	
1498	1	7006	1810	1536	1214	904	19 août. F 1	435	17	14	2	30	23 7	G	9	A A	15 26	
1499	2	7007	1811	1537	1215*	905*	8 août. F 5	436	18	13	5	10	24 1	F	29	M M	51 7	
1500	3	7008	1812	1538	1216	906	28 juil. F 3	437	19	16	3	38	25 3	ED	17	A A	19 18	
1501	4	7009	1813		1217	907*	17 juill. F 7	438	1	17	5	20	26 4	C	5	A A	11 29	
1502	5	7010	1814		1218	908	7 juill. F 5	439	2	18	1	15	27 5	B	25	M M	27 11	
1503	6	7011	1815		1219*	909	26 juin. F 2	440	3	19	6	34	28 6	A	13	A A	16 2	
1504	7	7012	1816		1220	910*	14 juin. F 6	441	4	1	2	25	1 1	GF	2	A A	7 3	
1505	8	7013	1817		1221	911	4 juin. F 4	442	5	2	5	12	2 2	E	22	M M	23 14	
1506	9	7014	1818		1222	912	24 mai. F 1	443	6	3	3	31	3 5	D	10	A A	12 25	
1507	10	7015	1819		1223*	913*	13 mai. F 5	444	7	4	6	20	4 4	C	30	M A	4 6	
1508	11	7016	1820		1224	914	2 mai. F 3	445	8	5	4	39	5 6	BA	18	A A	23 17	
1509	12	7017	1821		1225	915	21 avril. F 7	446	9	6	7	28	6 7	G	7	A A	8 28	
1510	13	7018	1822		1226	916*	10 avril. F 4	447	10	7	3	17	7 1	F	27	M M	31 9	
1511	14	7019	1823		1227*	917	31 mars. F 2	448	11	8	1	56	8 2	E	15	A A	20 20	
1512	15	7020	1824		1228	918*	19 mars. F 6	449	12	9	4	25	9 4	DC	4	A A	11 1	
1513	1	7021	1825		1229	919	9 mars. F 4	450	13	10	7	16	10 5	B	24	M M	27 13	
1514	2	7022	1826		1230	920	26 févr. F 1	451	14	11	5	53	11 6	A	12	A A	10 23	
1515	3	7023	1827		1231*	921*	15 févr. F 5	452	15	12	1	22	12 7	G	4	A A	8 4	
1516	4	7024	1828		1232	922	5 févr. F 3	453	16	13	4	11	13 2	FE	21	M M	23 15	
1517	5	7025	1829		1233	923	24 janv. F 7	454	17	14	2	30	14 3	D	9	A A	12 26	
1518	6	7026	1830		1234	924*	13 janv. F 4	455	18	15	3	19	15 4	C	29	M A	4 7	
1519	7	7027	1831		1235*	925*	3 janv. F 2	456	19	16	3	38	16 5	B	17	A A	24 18	
1520	8	7028	1832		1236	927	23 déc. F 4	457	1	17	5	26	17 7	AG	3	A A	8 29	
1521	9	7029	1833		1237	928	1 déc. F 1	458	2	18	1	15	18 1	F	25	M M	31 11	
1522	10	7030	1834		1238	929*	20 nov. F 5	459	3	19	6	34	19 2	E	13	A A	20 22	
1523	11	7031	1835		1239*	930	10 nov. F 3	460	4	1	2	25	20 3	D	2	A A	5 3	
1524	12	7032	1836		1240	931	29 oct. F 7	461	5	2	5	12	21 3	CB	22	M M	27 14	
1525	13	7033	1837		1241	932*	18 oct. F 4	462	6	3	5	31	22 6	A	10	A A	16 25	
1526	14	7034	1838		1242	933	8 oct. F 2	463	7	4	6	20	23 7	G	30	M A	1 6	
1527	15	7035	1839		1243	934*	27 sept. F 6	464	8	5	4	39	24 1	F	18	A A	21 17	
1528	1	7036	1840		1244	935*	15 sept. F 5	465	9	6	7	28	25 5	ED	7	A A	12 28	
1529	2	7037	1841		1245	936	5 sept. F 1	466	10	7	3	17	26 4	C	27	M M	28 9	
1530	3	7038	1842		1246	937*	25 août. F 5	467	11	8	1	36	27 5	B	15	A A	17 20	

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la série; et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 80 ans.

TABLE CHRONOLOGIQUE.

Année de J.-C.	Julianien.	Epoque du Cours du Nil.	Ere des Régicides ou des Grecs.	Ere des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.		Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle lunaire.	Régulières.	Cycles des lées inégal.	Cycle solaire.	Concurrents.	Lettres dominicales.	L'année pascal.	Moisers. A avril.	Moisans. A avril.	Les Pâques.	Epiques.
1531	4	7039	1813	1247*	938	15 août. F 3	468	12	9	4	23	28	6	A	4	A	A	9	1
1532	5	7040	1814	1248	939	3 août. F 7	469	13	10	7	14	1	1	GF	24	M	M	51	12
1533	6	7041	1815	1249	940*	23 juill. F 4	470	14	11	5	33	2	2	E	12	A	A	15	23
1534	7	7042	1816	1250	941	13 juill. F 2	471	15	12	1	22	3	3	D	1	A	A	5	4
1535	8	7043	1817	1251*	942	2 juill. F 6	472	16	13	4	11	4	4	C	21	M	M	28	15
1536	9	7044	1818	1252	943*	20 juin. F 3	473	17	14	2	30	5	6	BA	9	A	A	16	26
1537	10	7045	1819	1253	944	10 juin. F 1	474	18	15	5	19	6	7	G	29	M	A	1	7
1538	11	7046	1820	1254	945	30 mai. F 3	475	19	16	3	38	7	1	F	17	A	A	21	18
1539	12	7047	1821	1255*	946*	19 mai. F 2	476	1	17	5	26	8	2	E	5	A	A	6	29
1540	13	7048	1822	1256	947	8 mai. F 7	477	2	18	1	15	9	4	DC	23	M	M	28	11
1541	14	7049	1823	1257	948*	27 avril. F 4	478	3	19	6	31	10	5	B	13	A	A	17	22
1542	15	7050	1824	1258	949	17 avril. F 2	479	4	1	2	23	11	6	A	2	A	A	9	5
1543	1	7051	1825	1259*	950	6 avril. F 6	480	5	2	5	12	12	7	G	22	M	M	25	14
1544	2	7052	1826	1260	951*	23 mars. F 3	481	6	3	3	31	13	2	FE	10	A	A	13	25
1545	3	7053	1827	1261	952	13 mars. F 1	482	7	4	6	20	14	3	D	30	M	A	5	6
1546	4	7054	1828	1262	953	4 mars. F 5	483	8	5	4	39	13	6	C	18	A	A	25	17
1547	5	7055	1829	1263*	954*	21 févr. F 2	484	9	6	7	23	16	5	B	7	A	A	10	28
1548	6	7056	1830	1264	955	11 févr. F 7	485	10	7	5	17	17	7	AG	27	M	A	1	9
1549	7	7057	1831	1265	956*	30 janv. F 4	486	11	8	1	56	18	1	F	15	A	A	21	20
1550	8	7058	1832	1266	957	20 janv. F 2	487	12	9	4	25	19	2	E	4	A	A	6	1
1551	9	7059	1833	1267*	958	9 janv. F 6	488	13	10	7	14	20	3	D	24	M	M	27	12
1552	10	7060	1834	1268	959*	29 déc. F 3	489	14	11	5	33	21	5	CB	12	A	A	17	23
1553	11	7061	1835	1269	960	18 déc. F 1	490	15	12	1	32	22	6	A	1	A	A	2	4
1554	12	7062	1836	1270	961*	23 nov. F 2	491	16	13	4	11	25	7	G	21	M	M	25	13
1555	13	7063	1837	1271*	962	16 nov. F 7	492	17	14	2	30	24	1	F	9	A	A	14	26
1556	14	7064	1838	1272	963	4 nov. F 4	493	18	15	5	19	25	3	ED	29	M	A	5	7
1557	15	7065	1839	1273	963*	21 oct. F 1	494	19	16	3	58	26	4	C	17	A	A	18	18
1558	1	7066	1840	1274	966	11 oct. F 6	495	1	17	5	25	27	5	H	5	A	A	10	29
1559	2	7067	1841	1275*	967*	3 oct. F 3	496	2	18	1	(5)	28	6	A	25	M	M	26	11
1560	3	7068	1842	1276	968	23 sept. F 1	497	3	19	6	134	1	1	GF	15	A	A	14	22
1561	4	7069	1843	1277	969	11 sept. F 5	498	4	1	2	25	2	2	V	2	A	A	6	5
1562	5	7070	1844	1278	970*	31 août. F 2	499	5	2	5	12	3	3	D	22	M	M	29	14
1563	6	7071	1845	1279	971	21 août. F 7	500	6	3	5	31	4	4	C	10	A	A	11	25
1564	7	7072	1846	1280	972	9 août. F 4	501	7	4	6	20	5	6	BA	30	M	A	2	6
1565	8	7073	1847	1281	973*	29 juill. F 1	502	8	5	4	39	6	7	G	18	A	A	22	17
1566	9	7074	1848	1282	974	19 juill. F 6	503	9	6	7	28	7	1	F	7	A	A	14	28
1567	10	7075	1849	1283*	975	8 juill. F 3	504	10	7	3	17	8	2	E	27	M	M	30	9
1568	11	7076	1850	1284	976*	26 juin. F 7	505	11	8	1	36	9	4	DC	15	A	A	18	29
1569	12	7077	1851	1285	977	16 juin. F 5	506	12	9	4	25	10	5	B	4	A	A	10	1
1570	13	7078	1852	1286	978*	5 juin. F 2	507	13	10	7	11	11	6	A	21	M	M	26	12
1571	14	7079	1853	1287*	979	26 mai. F 7	508	14	11	3	33	12	7	G	12	A	A	15	23
1572	15	7080	1854	1288	980	16 mai. F 4	509	15	12	1	2	13	2	FE	1	A	A	6	4
1573	1	7081	1855	1289	981*	3 mai. F 1	510	16	13	4	11	14	3	I	21	M	M	22	15
1574	2	7082	1856	1290	982	23 avril. F 6	511	17	14	2	30	13	4	C	9	A	A	11	26
1575	3	7083	1857	1291*	983	12 avril. F 3	512	18	15	5	19	16	5	B	20	M	A	3	7
1576	4	7084	1858	1292	984*	31 mars. F 7	513	19	16	5	38	17	7	AG	17	A	A	22	18
1577	5	7085	1859	1293	985	21 mars. F 5	514	1	17	5	26	18	1	F	5	A	A	7	29
1578	6	7086	1860	1294	986*	10 mars. F 2	515	2	18	1	15	19	3	E	25	M	M	30	11
1579	7	7087	1861	1295*	987	23 févr. F 7	516	3	19	6	31	20	5	D	13	A	A	19	22
1580	8	7088	1862	1296	988	17 févr. F 4	517	4	1	2	23	21	5	CB	2	A	A	5	5
1581	9	7089	1863	1297	989*	5 févr. F 1	518	5	2	5	19	22	6	A	22	M	M	26	14
1582	10	7090	1864	1298	990	26 janv. F 6	519	6	3	5	31	23	7	G+T	10	A	A	15	23

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire, marque les années intercalaires des Arabes; F désigne la férie; et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

† Les deux lettres dominicales de l'an de J.-C. 1583 sont, la première pour l'ancien calendrier, et la seconde pour le nouveau.

Ans de Jésus-Christ.	Indications.		Ere de Constantinople.	Ere des Séleucides	Ere des Grecs.	Ere des Martyrs.	ERE		Cyril pascal	Concurrencts.	Lettres dominicales de l'anc. calendrier.	Cycle de 19 ans.	Terme pascal de l'anc. calendrier.	Mars, A avril.	Les Pâques de l'anc. et en droit.	Cycle solaire.	Leiters dominicales du nouv. calendrier.	Terme pascal du nouv. calendrier.	Mars, A avril.	Les Pâques du nouv. calendrier.	Espaces.		
	Ere	de Constantinople.					DE L'HÉGIRE.																
1583	11	7091	1893	1299*	991	15-25 janvier.	F 3	520	1	F	7	30	M	M	31	24	B	6	A	A	10	7	
1584	12	7092	1896	1300	992*	4-14 janvier.	F 4	521	3	ED	8	18	A	A	19	25	AG	26	M	A	1	18	
1585	13	7093	1897	1301	993	21 déc. 1584, 3 janv.	F 3	522	4	C	9	7	A	A	11	20	F	14	A	A	21	29	
1586	14	7094	1898	1302	995*	2-12 décembre.	F 6	523	5	B	10	27	M	A	3	27	E	3	A	A	6	10	
1587	15	7095	1899	1303*	996	22 nov. 2 déc.	F 4	524	6	A	11	15	A	A	16	28	D	23	M	M	29	21	
1588	1	7096	1900	1304	997*	10-20 novembre.	F 1	525	1	CF	12	4	A	A	7	1	CB	11	A	A	17	2	
1589	2	7097	1901	1305	998	31 oct. 10 nov.	F 6	526	2	E	13	21	M	M	50	2	A	51	M	A	2	13	
1590	3	7098	1902	1306	999	20-30 octobre.	F 3	527	3	D	14	19	A	A	5	3	C	18	A	A	22	24	
1591	4	7099	1903	1307*	1000	9-19 octobre.	F 7	528	4	C	15	1	A	A	4	4	F	8	A	A	14	5	
1592	5	7100	1904	1308	1001	2x sept. 8 oct.	F 5	529	6	BA	16	21	M	M	26	5	ED	28	M	M	29	16	
1593	6	7101	1903	1309	1002	17-27 septembre.	F 2	530	7	G	17	9	A	A	15	6	C	16	A	A	1	27	
1594	7	7102	1906	1310	1003*	6-16 septembre.	F 6	531	1	F	18	29	M	M	31	7	B	5	A	A	10	8	
1595	8	7103	1907	1311*	1004	27 aout, 6 sept.	F 4	532	2	E	19	17	A	A	20	8	A	25	M	M	26	19	
1596	9	7104	1908	1312	1005	15-25 aout.	F 1	533	4	DC	1	5	A	A	11	9	GF	12	A	A	11	1	
1597	10	7105	1909	1313	1006	4-11 aout.	F 5	534	5	H	2	23	M	M	27	10	E	1	A	A	6	12	
1598	11	7106	1910	1314	1007	23 juill. 4 aout.	F 3	535	6	A	3	13	A	A	16	11	D	21	M	M	22	25	
1599	12	7107	1911	1315*	1008	14-24 juillet.	F 7	536	7	G	4	2	A	A	8	12	C	9	A	A	11	4	
1600	13	7108	1912	1316	1009	3-13 juillet.	F 5	537	2	FE	5	23	M	M	25	15	BA	29	M	A	21	13	
1601	14	7109	1913	1317	1010	22 juin, 2 juill.	F 2	538	3	D	6	10	A	A	12	14	G	17	A	A	22	26	
1602	15	7110	1914	1318	1011*	11-21 juin.	F 6	539	4	C	7	30	M	A	4	15	F	6	A	A	7	7	
1603	1	7111	1915	1319*	1012	1-11 juin.	F 4	540	5	B	8	18	A	A	24	16	E	26	M	M	30	19	
1604	2	7112	1916	1320	1013	20-30 mai.	F 1	541	6	AG	9	7	A	A	8	17	DC	14	A	A	18	29	
1605	3	7113	1917	1321	1014*	9-19 mai.	F 5	542	1	F	10	27	M	M	31	8	B	3	A	A	10	10	
1606	4	7114	1918	1322	1015	29 avril. 9 mai.	F 3	543	2	E	11	15	A	A	20	19	A	23	M	M	26	21	
1607	5	7115	1919	1323*	1016*	18-28 avril.	F 7	544	3	D	12	4	A	A	5	20	G	11	A	A	15	2	
1608	6	7116	1920	1324	1017	7-17 avril.	F 5	545	4	CB	13	24	M	M	27	21	FE	31	M	A	6	13	
1609	7	7117	1921	1325	1018	27 mars, 6 avril.	F 2	546	5	A	14	12	A	A	16	22	D	18	A	A	19	26	
1610	8	7118	1922	1326	1019*	16-26 mars.	F 6	547	6	G	15	1	A	A	8	23	C	8	A	A	11	3	
1611	9	7119	1923	1327*	1020	6-16 mars.	F 4	548	1	F	16	21	M	M	21	24	B	28	M	A	3	16	
1612	10	7120	1924	1328	1021	25 févr. 4 mars.	F 1	549	3	ED	17	9	A	A	13	25	AG	16	A	M	22	27	
1613	11	7121	1925	1329	1022*	11-21 février.	F 5	550	4	C	18	29	M	M	4	26	F	5	A	A	7	8	
1614	12	7122	1926	1330	1023	1-11 février.	F 5	551	5	B	19	17	A	A	24	27	L	25	M	M	30	19	
1615	13	7123	1927	1331*	1024	21-31 janvier.	F 7	552	6	A	1	5	A	A	9	28	D	12	A	A	19	1	
1616	14	7124	1928	1332	1025	10-20 janvier.	F 4	553	1	GF	2	23	M	M	31	1	CB	1	A	A	3	12	
1617	15	7125	1929	1333	1026	50 déc. 1616, 9 janv.	F 2	554	2	E	3	13	A	A	20	2	A	21	M	M	26	23	
1618	1	7126	1930	1334	1027	19-29 décembre.	F 6	555	3	D	4	2	A	A	5	5	G	9	A	A	15	4	
1619	2	7127	1931	1335*	1028	28 nov. 8 déc.	F 1	556	4	C	5	22	M	M	28	4	F	29	M	M	31	14	
1620	3	7128	1932	1336	1029	16-26 novembre.	F 5	557	6	BA	6	10	A	A	16	5	ED	17	A	A	19	21	
1621	4	7129	1933	1337	1031	6-16 novembre.	F 3	558	7	G	7	30	M	A	1	6	C	6	A	A	11	7	
1622	5	7130	1934	1338	1032	26 oct. 5 nov.	F 7	559	1	F	8	18	A	A	21	7	I	26	M	M	27	18	
1623	6	7131	1935	1339*	1033*	13-23 octobre.	F 4	560	2	E	9	7	A	A	13	8	A	14	A	A	16	29	
1624	7	7132	1936	1340	1034	4-14 octobre.	F 2	561	4	DC	10	27	M	M	28	9	GF	5	A	A	7	10	
1625	8	7133	1937	1341	1035	23 sept. 5 oct.	F 6	562	5	B	11	13	A	A	17	10	E	25	M	M	30	21	
1626	9	7134	1938	1342	1036*	12-22 septembre.	F 3	563	6	A	12	4	A	A	9	11	D	11	A	A	12	2	
1627	10	7135	1939	1343*	1037	2-12 septembre.	F 1	564	7	ED	13	24	M	M	25	12	C	31	M	A	4	15	
1628	11	7136	1940	1344	1038*	21-31 aout.	F 5	565	2	FE	14	12	A	A	13	13	BA	18	A	A	25	24	
1629	12	7137	1941	1345	1039	11-21 aout.	F 5	566	3	D	15	1	A	A	5	14	G	8	A	A	15	5	
1630	13	7138	1942	1346	1040	31 juill. 10 aout.	F 7	567	4	C	16	21	M	M	28	13	F	28	M	M	31	16	
1631	14	7139	1943	1347*	1041*	20-30 juillet.	F 4	568	5	B	17	9	A	A	10	16	E	16	A	A	20	27	
1632	15	7140	1944	1348	1042	9-19 juillet.	F 2	569	7	AG	18	29	M	A	1	17	DC	5	A	A	11	8	
1633	1	7141	1945	1349	1043	28 juin, 8 juill.	F 6	570	1	F	19	17	A	A	21	18	B	25	M	M	27	19	
1634	2	7142	1946	1350	1044*	17-27 juin.	F 5	571	2	E	1	5	A	A	6	19	A	12	A	A	16	1	
1635	3	7143	1947	1351*	1045	7-17 juin.	F 1	572	3	DI	2	23	M	M	29	20	G	1	A	A	8	12	
1636	4	7144	1948	1352	1046*	26 mai, 5 juin.	F 5	573	5	CH	3	13	A	A	17	21	FE	21	M	M	23	25	
1637	5	7145	1949	1353	1047	16-26 mai.	F 3	574	6	A	4	3	A	A	9	23	D	9	A	A	12	4	
1638	6	7146	1950	1354	1048	5-15 mai.	F 7	575	7	G	5	23	M	M	23	23	C	29	M	A	4	13	
1639	7	7147	1951	1355*	1049*	24 avril, 4 mai	F 4	576	1	F	6	10	A	A	14	21	B	17	A	A	21	26	
1640	8	7148	1952	1356	1050	13-23 avril.	F 2	577	3	ED	7	30	M	A	5	23	AG	6	A	A	8	7	

L'étoile ou astérisque * dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; les deux chiffres séparés par une petite barre - dans l'ère de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien calendrier, le second au nouveau; F désigne la férié; et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

TABLE CHRONOLOGIQUE.

Année de Jésus-Christ.	Indication	Ère de Constantinople. Ère des Säleucides ou des Grecs.	Ère des Martyrs.	ÈRE DE L'HÉGIRE.				Cycle pascal.	Concurrents. Lettres dominicales de l'anc. calendrier.	Cycle de 19 ans.	Terme pascal de l'anc. calendrier.	Mars. A avril.	Mars. A avril.	Terme pascal du nouv. calendrier.	Cycle solaire.	Lettres dominicales de l'anc. calendrier.	Terme pascal du nouv. calendrier.	Mars. A avril.	Les Pâques	Èpoques.		
1641	9	7149	1953	1357	1051	3-12 avril.	F 6	46 1	C	8 18	A A	25 26	F 26	M	M	31 18						
1642	10	7150	1954	1358	1052*	23 mars, 1 avril.	F 5	47 3	B	9 7	A A	10 27	E 14	A	A	20 29						
1643	11	7151	1955	1359*	1053	12-22 mars.	F 1	48 6	D	27	M A	2 28	D 3	A	A	5 10						
1644	12	7152	1956	1360	1054	29 févr. 10 mars.	F 3	49 4	GF	11 15	A A	21 1	CB 23	M M	M	27 31						
1645	13	7153	1957	1361	1055*	17-27 févr.	F 2	50 3	E	12 4	A A	6 2	A 11	A A	A A	16 2						
1646	14	7154	1958	1362	1056	7-17 févr.	F 7	51 3	D	13 24	M M	20 3	G 31	M A	A	1 15						
1647	15	7155	1959	1363*	1057*	27 janv. 6 févr.	F 4	52 4	C	1 2	A A	18 4	F 18	A A	A A	21 24						
1648	1	7156	1960	1364	1058	17-27 janvier.	F 2	53 6	BA	15 1	A A	2 5	ED 8	A A	A A	12 5						
1649	2	7157	1961	1365	1059	5-15 janvier.	F 6	54 7	G	16 21	M M	25 6	C 38	M A	A A	4 16						
1650	3	7158	1962	1366	1060*	25 déc. 1619, 1 janv.	F 3	55 1	P	17 9	A A	14 7	B 16	A A	A A	17 27						
1651	4	7159	1963	1367*	1062	4-11 déc.	F 5	56 2	E	18 29	M M	30 8	A 5	A A	9 8							
1652	5	7160	1964	1368	1063*	22 nov. 2 déc.	F 2	57 4	DC	19 17	A A	18 9	GF 25	M M	M M	31 19						
1653	6	7161	1965	1369	1064	12-22 nov.	F 7	58 5	B	1 3	A M	10 10	E 12	A A	A A	13 1						
1654	7	7162	1966	1370	1065	1-11 nov.	F 4	59 6	A	23	M M	26 11	D 1	A A	A A	5 12						
1655	8	7163	1967	1371*	1066*	21-31 oct.	F 1	60 7	G	3 13	A A	15 12	C 21	M M	M M	29 25						
1656	9	7164	1968	1372	1067	10-20 oct.	F 6	61 2	FE	4 2	I A	6 13	BA 9	A A	A A	16 4						
1657	10	7165	1969	1373	1068*	2 sept. 9 oct.	F 3	62 3	D	5 22	M M	29 14	G 29	M A	A	1 15						
1658	11	7166	1970	1374	1069	1-29 sept.	F 1	63 4	C	6 10	A A	11 15	F 17	A A	A A	21 26						
1659	12	7167	1971	1375*	1070	8-18 sept.	F 5	64 5	B	7 30	M A	3 16	E 6	A A	A A	13 7						
1660	13	7168	1972	1376	1071*	27 août, 6 sept.	F 2	65 17	AG	8 18	A A	22 17	DC 26	M M	M M	28 18						
1661	14	7169	1973	1377	1072	17-27 août.	F 7	66 1	F	9 7	A A	14 18	B 14	A A	A A	17 29						
1662	15	7170	1974	1378	1073	6-16 août.	F 4	67 2	E	27	M M	30 19	A 3	A A	9 10							
1663	1	7171	1975	1379*	1074*	26 juill. 3 août.	F 1	68 3	D	11 15	A A	19 2	G 23	M M	M M	23 21						
1664	2	7172	1976	1380	1075	15-25 juill.	F 6	69 5	CB	12 4	A A	10 21	FE 11	A A	A A	13 2						
1665	3	7173	1977	1381	1076*	4-14 juill.	F 3	70 6	A	13 24	M M	26 23	D 31	M A	M A	5 13						
1666	4	7174	1978	1382	1077	24 juin, 6 juill.	F 1	71 7	G	14 12	A A	15 23	C 18	A A	A A	23 24						
1667	5	7175	1979	1383*	1078	13-23 juin.	F 5	72 1	F	15 1	A A	7 24	B 8	A A	A A	10 3						
1668	6	7176	1980	1384	1079*	1-11 juin.	F 2	73 3	ED	16 21	M M	22 25	AG 28	M A	A	1 16						
1669	7	7177	1981	1385	1080	22 mai, 1 juin.	F 7	74 4	C	17 9	A A	11 23	F 16	A A	A A	21 27						
1670	8	7178	1982	1386	1081	11-21 mai.	F 4	75 5	B	18 29	M A	5 27	E 5	A A	A A	6 8						
1671	9	7179	1983	1387*	1082*	30 avril, 10 mai.	F 1	76 6	A	19 17	A A	25 28	DC 25	M M	M M	29 19						
1672	10	7180	1984	1388	1083	19-21 avr.	F 6	77 1	CF	1 5	A M	7 1	CB 12	A A	A A	17 1						
1673	11	7181	1985	1389	1084	8-18 avril.	F 3	78 2	E	2 23	M M	30 2	A 1	A A	2 12							
1674	12	7182	1986	1390	1085*	28 mars, 7 avril.	F 7	79 3	D	3 13	A A	19 3	G 21	M M	M M	25 23						
1675	13	7183	1987	1391*	1086	18-28 mars.	F 5	80 4	C	4 2	A A	4 4	F 9	A A	A A	14 4						
1676	14	7184	1988	1392	1087	6-16 mars.	F 2	81 6	BA	5 23	M M	26 5	ED 29	M A	M A	5 13						
1677	15	7185	1989	1393	1088	21 févr., 6 mars.	F 7	82 7	G	6 10	A A	15 6	C 17	A A	A A	18 26						
1678	1	7186	1990	1394	1089	13-23 février.	F 4	83 1	F	7 30	M M	31 7	B 6	A A	A A	10 7						
1679	2	7187	1991	1395*	1090*	2-12 février.	F 1	84 2	E	8 18	A A	20 8	A 26	M A	M A	2 18						
1680	3	7188	1992	1396	1091	23 sept. 2 févr.	F 6	85 4	DC	9 7	A A	11 9	GF 14	A A	A A	21 29						
1681	4	7189	1993	1397	1092	11-21 janvier.	F 3	86 5	B	10 27	M A	5 10	E 5	A A	A A	6 10						
1682	5	7190	1994	1398	1093*	31 déc. 1881, 10 janv.	F 7	87 6	A	11 15	A A	16 11	D 23	M M	M M	29 21						
1683	6	7191	1995	1399*	1094	21-31 décembre.	F 2	88 7	G	12 4	A A	8 12	C 11	A A	A A	18 2						
1684	7	7192	1996	1400	1095	10-20 décembre.	F 6	89 2	FE	13 21	M M	30 13	BA 31	M A	M A	2 13						
1685	8	7193	1997	1401	1096*	28 nov. 8 déc.	F 4	90 3	D	14 12	A A	19 14	G 18	A A	A A	22 26						
1686	9	7194	1998	1402	1097*	7-17 novembre.	F 1	91 4	C	15 1	A A	4 15	F 8	A A	A A	14 5						
1687	10	7195	1999	1403*	1098	28 oct. 7 nov.	F 6	92 5	CB	16 21	M M	2 16	E 23	M M	M M	30 16						
1688	11	7196	2000	1404	1099	16-26 octobre.	F 5	93 7	AG	17 9	A A	15 17	DC 16	A A	A A	18 27						
1689	12	7197	2001	1405	1100	5-15 octobre.	F 7	94 1	F	18 29	M H	5 18	B 5	A A	A A	10 8						
1690	13	7198	2002	1406	1102	25 sept. 5 octob.	F 5	95 2	E	19 17	A A	20 19	A 25	M M	M M	20 19						
1691	14	7199	2003	1407*	1103	14-24 sept.	F 2	96 3	D	1 5	A A	12 20	G 12	A A	A A	15 1						
1692	15	7200	2004	1409	1104*	2-12 sept.	F 6	97 3	CR	2 23	M M	27 21	FR 1	A A	A A	6 12						
1693	1	7201	2005	1409	1105	23 août, 2 sept.	F 4	98 6	A	3 13	A A	16 22	D 2	M M	M M	22 23						
1694	2	7202	2006	1410	1106*	1-22 août.	F 1	99 7	G	4 2	A A	8 3	C 9	A A	A A	11 4						
1695	3	7203	2007	1411*	1107	2-12 août.	F 6	100 1	F	5 22	M M	24 24	B 29	M A	M A	5 15						
1696	4	7204	2008	1412	1108	21-51 juillet.	F 5	101 3	ED	6 10	A A	12 23	AG 17	A A	A A	23 26						
1697	5	7205	2009	1413	1109*	10-20 juillet.	F 7	102 1	C	7,50	M A	4 26	F 6	A A	A A	7 7						
1698	6	7206	2010	1414	1110	30 juin, 10 juil.	F 5	103 3	B	8 18	A A	24 27	E 28	M M	M M	30 18						
1699	7	7207	2011	1415*	1111	19-29 juin.	F 2	104 6	A	9 7	A A	9 28	D 14	A A	A A	19 29						
1700	8	7208	2012	1416	1112*	7-18 juin.	F 6	105 1	GF	10,27	M M	31 1	C 4	A A	A A	31 9						

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; les deux chiffres séparés par une petite barre - dans l'ère de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien calendrier, le second au nouveau; F désigne la férié; et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

DICTIONN. DE L'ART DE VÉRIFIER LES DATES.

Ans de Jésus-Christ.	Indictions.				ÈRE DE L'HÉGIRE.				Cycle pascal.	Concurrens. Lettres dominicales de l'anc. calendrier.	Cycle de 19 ans.	Terme pascal. de l'anc. calendrier. M. mars. A avril. M. mars. A avril. Les Pâques	Cycle solaire.	Lettres dominicales du nouv. calendrier du nouv. calendrier.	Terme pascal. du nouv. calendrier. M. mars. A avril. M. mars. A avril. Les Pâques.	Epoques.				
	Ere de Constantinople.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere des Martyrs.																	
1701	9	7209	2013	1417	1113	28 mai, 8 juiu.	F 4	106	2	E	11	15	A A	20	2	B	24	M M	27	20
1702	10	7210	2014	1418	1114	17-28 mai.	F 1	107	3	D	13	4	M M	23	3	A	12	A A	16	1
1703	11	7211	2015	1419*	1115*	6-17 mai.	F 5	108	4	C	13	24	M M	28	4	G	1		8	13
1704	12	7212	2016	1420	1116	23 avril, 6 mai.	F 3	109	6	BA	14	12	A A	16	5	FE	21	M M	23	25
1705	13	7213	2017	1421	1117*	14-23 avril.	F 7	110	7	G	15	1	A A	8	6	D	9	A A	13	4
1706	14	7214	2018	1422	1118	4-13 avril.	F 5	111	1	F	16	21	M M	24	7	C	29	M A	4	15
1707	15	7215	2019	1423*	1119	24 mars, 6 avril.	F 2	112	2	E	17	9	A A	15	8	B	17		24	26
1708	1	7216	2020	1424	1120*	13-23 mars.	F 6	113	4	DC	18	29	M A	4	9	AG	6	A A	8	7
1709	2	7217	2021	1425	1121	2-15 mars.	F 4	114	5	B	19	17	A A	24	10	F	28	M M	31	18
1710	3	7218	2022	1426	1122	19 févr., 3 mars.	F 1	115	6	A	1	5	A A	9	11	E	15	A A	20	*
1711	4	7219	2023	1427*	1123*	8-19 février.	F 5	116	7	G	2	25	M A	1	12	D	2	A A	5	11
1712	5	7220	2024	1428	1124	29 janv., 9 février.	F 3	117	2	FE	3	13	A A	20	13	CB	22	M M	27	22
1713	6	7221	2025	1429	1125	17-28 janvier.	F 7	118	3	D	4	2	M M	5	14	A 10	A A	16	5	
1714	7	7222	2026	1430	1126*	6-17 janvier.	F 4	119	4	C	5	22	M M	28	13	G	30	M A	1	14
1715	8	7223	2027	1431*	1127	27 déc. 1714, 7 janv.	F 2	120	5	B	6	10	A A	17	16	F	18	A A	21	25
1716	9	7224	2028	1432	1128	5-16 décembre.	F 4	121	7	AG	7	30	M A	1	17	ED	7	A A	12	6
1717	10	7225	2029	1433	1129	24 nov., 5 déc.	F 1	122	1	F	8	18	A A	21	18	C	27	M M	28	17
1718	11	7226	2030	1434	1131*	13-24 novembre.	F 5	123	2	E	9	7	A A	13	19	B	15	A A	17	28
1719	12	7227	2031	1435*	1132	3-14 novembre.	F 3	124	3	D	10	27	M M	29	20	A	4	A A	9	9
1720	13	7228	2032	1436	1133	22 oct., 3 nov.	F 7	125	3	CB	11	13	A A	17	21	GW	21	M M	31	20
1721	14	7229	2033	1437	1134*	11-22 octobre.	F 4	126	6	A	12	4	A A	9	22	E	12	A A	15	1
1722	15	7230	2034	1438	1135	1-12 octobre.	F 2	127	7	G	13	24	M M	25	23	D	1	M M	5	12
1723	1	7231	2035	1439*	1136*	20 sept., 1 octob.	F 6	128	1	F	14	12	A A	14	21	C	21	M M	28	25
1724	2	7232	2036	1439	1137	9-20 septembre.	F 4	129	3	ED	15	1	M M	3	23	BA	9	A A	16	4
1725	3	7233	2037	1440	1138	29 août, 9 sept.	F 1	130	4	C	16	21	M M	28	26	G	29	M A	1	13
1726	4	7234	2038	1442	1139*	18-29 a.-ût.	F 5	131	5	B	17	9	A A	10	27	F	17	A A	21	26
1727	5	7235	2039	1443*	1140	8-19 août.	F 3	132	6	A	18	29	M A	2	28	E	6	A A	13	7
1728	6	7236	2040	1444	1141	27 juill., 7 août.	F 7	133	1	GF	19	17	A A	21	1	DC	26	M M	22	18
1729	7	7237	2041	1445	1142*	18-27 juillet.	F 4	134	2	E	1	5	A A	6	2	B	13	A A	17	*
1730	8	7238	2042	1446	1143	6-17 juillet.	F 2	135	3	D	2	25	M M	29	3	A	2	A A	9	11
1731	9	7239	2013	1447*	1144	25 juin, 6 juill.	F 6	136	4	C	3	15	A A	18	4	G	22	M M	25	22
1732	10	7240	2048	1448	1145*	13-24 jula.	F 3	137	6	BA	4	2	A A	9	5	FE	10	A A	13	5
1733	11	7241	2045	1449	1146	3-14 jan.	F 1	138	7	G	5	22	M M	25	6	D	50	M A	5	14
1734	12	7242	2046	1450	1147*	25 mai, 3 juin.	F 5	139	1	F	6	10	A A	14	7	C	18	A A	25	23
1735	13	7243	2047	1451*	1148	13-24 mai.	F 3	140	2	E	7	30	M A	6	8	R	7	A A	10	6
1736	14	7244	2048	1452	1149	1-12 mai.	F 7	141	4	DC	8	18	A A	23	9	AG	27	M A	1	17
1737	15	7245	2049	1453	1150*	20 avril, 1 mai.	F 4	142	3	B	9	7	A A	10	10	F	15	A A	21	28
1738	1	7246	2050	1454	1151	10-21 avril.	F 2	143	6	BA	10	27	M A	2	11	E	4	A A	6	9
1739	2	7247	2051	1453*	1152	30 mars, 10 avril.	F 6	144	7	G	11	15	A A	22	12	D	24	M M	29	20
1740	3	7248	2052	1456	1153*	18-29 mars.	F 5	145	2	FE	12	4	A A	6	13	CB	13	A A	17	1
1741	4	7249	2053	1457	1154	8-19 mars.	F 1	146	5	D	13	24	M M	29	14	A	1	A A	2	12
1742	5	7250	2054	1458	1155	25 févr., 8 mars.	F 5	147	6	C	14	12	A A	18	15	G	21	M M	26	23
1743	6	7251	2053	1459*	1156*	14-23 février.	F 2	148	5	B	15	1	A A	3	16	F	9	A A	14	1
1744	7	7252	2056	1460	1157	4-13 février.	F 7	149	7	AG	16	21	M M	23	17	ED	29	M A	5	13
1745	8	7253	2057	1461	1158	23 janv., 3 févr.	F 4	150	1	F	17	9	A A	14	18	C	17	A A	18	26
1746	9	7254	2058	1462	1159	13-21 janvier.	F 2	151	3	E	18	29	M M	30	19	B	6	A A	10	7
1747	10	7255	2059	1463*	1160	2-13 janvier.	F 6	152	3	D	19	17	A A	19	20	A	26	M A	2	18
1748	11	7256	2060	1464	1161*	22 déc. 1747, 2 janv.	F 5	153	3	CB	1	3	A A	10	21	GF	15	A A	14	*
1749	12	7257	2061	1465	1162	30 nov., 11 déc.	F 3	154	6	A	2	23	M M	26	22	E	3	A A	6	11
1750	13	7258	2062	1466	1163*	19-30 novembre.	F 2	155	7	G	3	13	A A	15	23	D	22	M M	29	22
1751	14	7259	2063	1467*	1163	9-20 novembre.	F 7	156	1	F	4	2	A A	7	24	C	10	A A	11	3
1752	15	7260	2064	1468	1168*	3 oct., 8 nov.	F 4	157	3	ED	5	23	M M	29	23	BA	50	M A	2	14
1753	1	7261	2065	1469	1167	18-29 octobre.	F 2	158	4	C	6	10	A A	14	26	G	18	A A	22	23
1754	2	7262	2066	1470	1168	7-18 octobre.	F 6	159	5	B	7	50	M A	3	27	F	7	A A	14	6
1755	3	7263	2067	1471*	1169*	26 sept., 7 oct.	F 3	160	6	A	8	18	A A	23	28	E	27	M M	30	17
1756	4	7264	2068	1472	1170	13-26 septembre.	F 1	161	1	GF	9	7	A A	14	1	DC	15	A A	18	28
1757	5	7265	2069	1473	1171	4-15 septembre.	F 5	162	2	E	10	27	M M	30	2	B	4	A A	10	9
1758	6	7266	2070	1474	1172*	24 août, 4 sept.	F 2	163	3	D	11	13	A A	19	5	A	24	M M	29	20
1759	7	7267	2071	1475*	1173	14-25 août.	F 7	164	4	C	12	4	A A	11	3	G	18	A A	13	1
1760	8	7268	2072	1476	1174	2-13 août.	F 4	165	6	BA	13	24	M M	26	5	FE	1	A A	6	18

L'étoile où astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; les deux chiffres séparés par une petite barre - dans l'ère de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien calendrier, le second au nouveau; F désigne la téria, et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 50 ans.

Année de Jésus-Christ	ÈRE DE L'HÉGIRE.			Cycle pascal. Concurrents. Lettres dominicales de l'anc. calendrier.	Cycle de 19 ans. Térme pascal de l'anc. calendrier. Mars, A avril. Les Phœbes	Cycle solaire. Lettres dominicales du nouv. calendrier.	Cycle pascal du nouv. calendrier. Mars, A avril. Les Phœbes	Epactes.
	Indicibus.	Ère de Constantinople	Ère des Séleucides ou des Grecs.	Ère des Martyrs.				
1761	9	7269	2073	1477	1173* 22 juill., 2 août.	F 1	166	G 16 12 A A 15 6 D 21 M M 22 23
1762	10	7270	2074	1478	1176 13-23 juillet.	F 6	167	F 15 1 A A 7 7 C 9 A A 11 1
1763	11	7271	2075	1479*	1177* 1-13 juillet.	F 3	168	E 16 21 M M 23 8 B 29 M A 3 15
1764	12	7272	2076	1480	1178 20 juin, 1 juillet.	F 1	169	DC 17 9 A A 11 9 AG 17 A A 22 26
1765	13	7273	2077	1481	1179 9-20 juin.	F 5	170	B 18 29 M A 5 10 F 6 A A 7 7
1766	14	7274	2078	1482	1180* 29 mai, 9 juin.	F 3	171	6 A 19 17 A A 23 11 E 26 M M 30 18
1767	15	7275	2079	1483*	1181 19-30 mai.	F 7	172	7 G 1 3 A A 8 12 D 13 A A 19 *
1768	1	7276	2080	1484	1182 7-18 mai.	F 6	173	2 FE 2 25 M M 13 CB 2 A A 3 11
1769	2	7277	2081	1485	1183* 26 avril, 7 mai.	F 1	174	3 D 3 13 A A 19 14 A 22 M M 26 23
1770	3	7278	2082	1486	1184 16-27 avril.	F 6	175	4 C 4 2 A A 4 15 G 10 A A 15 3
1771	4	7279	2083	1487*	1185 5-16 avril.	F 3	176	5 B 5 22 M M 27 16 F 30 M M 31 14
1772	5	7280	2084	1488	1186* 24 mars, 4 avril.	F 7	177	7 AG 6 10 A A 15 17 ED 18 A A 19 25
1773	6	7281	2085	1489	1187 14-23 mars.	F 5	178	1 F 7 30 M M 31 18 C 7 A A 11 6
1774	7	7282	2086	1490	1188* 3-14 mars.	F 2	179	2 E 8 18 A A 20 19 B 27 M A 3 17
1775	8	7283	2087	1491*	1189 21 févr., 4 mars.	F 7	180	3 D 9 7 A A 12 20 A 15 A A 16 28
1776	9	7284	2088	1492	1190 10-21 février.	F 4	181	5 CB 10 27 M A 3 21 GF 4 A A 7 9
1777	10	7285	2089	1493	1191* 29 janv., 3 févr.	F 1	182	6 A 11 15 A A 16 22 E 24 M M 30 20
1778	11	7286	2090	1494	1192 19-30 janv.	F 6	183	7 G 12 4 A A 8 23 D 12 A A 19 1
1779	12	7287	2091	1495*	1193 8-19 janv.	F 3	184	1 F 13 24 M M 31 24 C 1 A A 4 12
1780	13	7288	2092	1496	1194* 28 déc. 1779, 8 janv. F 7	F 5	185	3 ED 14 12 A A 19 25 BA 21 M M 26 23
1781	14	7289	2093	1497	1196* 8-17 décembre.	F 2	186	4 C 15 1 A A 4 26 G 9 A A 15 4
1782	15	7290	2094	1498	1197 26 nov., 7 déc.	F 7	187	3 B 16 21 M M 27 27 F 29 M M 31 15
1783	1	7291	2095	1499*	1198 13-36 novembre.	F 4	188	6 A 17 9 A A 16 28 E 17 A A 20 26
1784	2	7292	2096	1500	1199* 3-14 nov.	F 1	189	1 GF 18 29 M M 31 1 DC 6 A A 11 7
1785	3	7293	2097	1501	1200 24 oct., 4 nov.	F 6	190	2 E 10 17 A A 20 2 B 26 M M 27 18
1786	4	7294	2098	1502	1201 13-4 oct.	F 5	191	3 D 1 5 A A 12 3 A 13 A A 16 *
1787	5	7295	2099	1503*	1202* 2-13 oct.	F 7	192	4 C 2 25 M M 28 4 G 2 A A 8 11
1788	6	7296	2100	1504	1203 21 sept., 2 oct.	F 5	193	6 BA 3 15 A A 16 28 E 17 A A 23 22
1789	7	7297	2101	1505	1204 10-21 septembre.	F 2	194	7 G 4 2 A A 8 6 D 10 A A 13 3
1790	8	7298	2102	1506	1205* 30 août., 10 sept.	F 6	195	1 F 5 23 M M 24 7 C 30 M A 4 14
1791	9	7299	2103	1507*	1206 20-31 août.	F 4	196	2 E 6 10 A A 13 8 B 18 A A 24 23
1792	10	7300	2104	1508	1207 8-19 août.	F 1	197	4 DC 7 50 M A 4 9 AG 7 A A 8 6
1793	11	7301	2105	1509	1208 29 juill., 9 août.	F 6	198	5 BA 8 18 A A 21 16 F 27 M M 31 17
1794	12	7302	2106	1510	1209 18-29 juillet.	F 3	199	6 A 9 7 A A 9 11 E 13 A A 20 23
1795	13	7303	2107	1511*	1210* 7-18 juillet.	F 7	200	7 G 10 27 M A 11 12 D 4 A A 5 9
1796	14	7304	2108	1512	1211 26 juin, 7 juillet.	F 5	201	2 FE 11 15 A A 20 15 CB 26 M M 27 20
1797	15	7305	2109	1513	1212 15-26 juin.	F 2	202	3 D 12 4 A A 5 14 A 12 A A 16 1
1798	1	7306	2110	1514	1213* 4-15 juin.	F 6	203	4 C 13 24 M M 28 15 G 1 A A 8 12
1799	2	7307	2111	1515*	1214 25 mai, 5 juin.	F 5	204	5 B 14 12 A A 17 16 F 21 M M 26 23
1800	3	7308	2112	1516	1215 13-25 mai.	F 1	205	7 AG 15 1 A A 8 17 E 9 A A 15 4
1801	4	7309	2113	1517	1216* 2-14 mai.	F 5	206	1 F 16 21 M M 24 18 D 29 M A 5 15
1802	5	7310	2114	1518	1217 22 avril, 4 mai.	F 5	207	2 E 17 9 A A 13 19 C 17 A A 18 26
1803	6	7311	2115	1519*	1218* 11-23 avril.	F 7	208	3 D 18 29 M A 5 20 B 6 A A 10 7
1804	7	7312	2116	1520	1219 31 mars, 12 avril.	F 5	209	3 CB 19 17 A A 21 21 AG 26 M A 1 18
1805	8	7313	2117	1521	1220 20 mars, 1 avril.	F 2	210	6 A 1 5 A A 9 22 F 15 A A 14 *
1806	9	7314	2118	1522	1221* 9-21 mars.	F 6	211	7 G 2 25 M A 1 23 E 2 A A 6 11
1807	10	7315	2119	1523*	1222 27 (avr.), 11 mars.	F 4	212	4 F 3 13 A A 14 24 D 22 M M 29 32
1808	11	7316	2120	1524	1223 16-21 février.	F 1	213	3 ED 4 2 A A 5 25 CB 10 A A 17 3
1809	12	7317	2121	1525	1224* 4-16 février.	F 5	214	4 C 5 22 M M 28 26 A 50 M A 2 14
1810	13	7318	2122	1526	1225 25 janvier, 6 févr.	F 3	215	3 B 6 10 A A 17 27 G 18 A A 22 23
1811	14	7319	2123	1527*	1226* 14-26 janvier.	F 7	216	6 A 7 15 M A 2 28 F 7 A A 14 6
1812	15	7320	2124	1528	1227 4-16 janvier.	F 5	217	1 GF 8 16 A A 21 1 ED 27 M M 29 17
1813	1	7321	2125	1529	1228 23 déc. 1812, 6 janv.	F 6	218	2 M 9 7 A A 13 2 C 15 A A 18 28
1814	2	7322	2126	1530	1229* 12-24 décembre.	F 6	219	3 D 10 27 M M 29 3 B 4 A A 10 9
1815	3	7323	2127	1531*	1231 21 nov., 5 déc.	F 1	220	4 C 11 15 A A 18 4 A 24 M M 26 20
1816	4	7324	2128	1532	1232* 9-21 novembre.	F 5	221	6 BA 12 4 A A 9 5 GF 13 A A 16 1
1817	5	7325	2129	1533	1233 30 oct., 11 nov.	F 3	222	7 G 13 24 M M 25 6 E 1 A A 6 12
1818	6	7326	2130	1534	1234 19-31 octobre.	F 7	223	1 F 14 12 A A 11 7 D 21 M M 22 23
1819	7	7327	2131	1535*	1235* 8-20 octobre.	F 4	224	2 E 15 1 A A 6 8 C 9 A A 11 4
1820	8	7328	2132	1536	1236 27 sept., 9 oct.	F 2	225	4 DC 16 21 M M 28 9 BA 39 M A 2 15

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens, celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; les deux chiffres séparés par une petite barre - dans l'ère de l'Hégire, répondent, le premier à l'ancien calendrier, le second au nouveau; F désigne la série; et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

Ans de Jésus-Christ.	ÈRE				Cycle pascal.	Cycle de 19 ans.	Cycle de l'anc. calendrier.	Cycle solaire.	Cycle des Pâques.	Cycle des Pâques.	Cycle des Pâques.	Cycle des Pâques.	
	Indictions.	Ere de Constantinople	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere des Martyrs.									
1821	9	7329	2153	1537	1237*	16-28 septembre.	F 6	226 5	B 17	9 A	10	G 17	A A 22
1822	10	7330	2154	1538	1238	6-18 septembre.	F 4	227 6	A 18	29 M	2 11	F 6	A A 7
1823	11	7331	2155	1539*	1239	26 août., 7 sept.	F 1	228 7	C 19	17 A	22	E 26	M M 30
1824	12	7332	2156	1540	1240*	14-26 août.	F 5	229 2	FE 1	5 A	6 13	DC 13	A A 18 *
1825	13	7333	2157	1541	1241	4-16 août.	F 3	230 3	D 2 23	M M	29 14	B 2	A A 5 11
1826	14	7334	2158	1542	1242	24 juillet, 5 août.	F 7	231 4	C 3	18 A	15 A	A 22	M M 26 22
1827	15	7335	2159	1543*	1243*	13-23 juillet.	F 4	232 5	B 4	2 A	5 16	G 10	A A 15 3
1828	1	7336	2140	1544	1244	2-14 juillet.	F 2	233 7	AG 3	22 M M	25 17	FE 30	M A 6 14
1829	2	7337	2141	1545	1245	21 juin., 3 juill.	F 6	234 1	F 6 10	A	14 18	D 18	A A 19 25
1830	3	7338	2142	1546	1246*	10-22 juin.	F 3	235 2	E 7 30	M A	6 19	C 7	A A 11 6
1831	4	7339	2143	1547*	1247	31 mai., 12 juin.	F 1	236 3	D 8	18 A	19 30	B 27	M A 3 17
1832	5	7340	2144	1548	1248*	19-31 mai.	F 5	237 5	CB 9	7 A	10 31	AG 15	A A 22 28
1833	6	7341	2145	1549	1249	9-21 mai.	F 3	238 6	A 10	27	M A	2 22	F 6 A A 7 9
1834	7	7342	2146	1550	1250	28 avril., 10 mai.	F 7	239 7	G 11	13 A	22 23	E 24	M M 30 20
1835	8	7343	2147	1551*	1251	17-29 avril.	F 4	240 1	F 12	4 A	7 24	D 12	A A 19 1
1836	9	7344	2148	1552	1252	6-18 avril.	F 2	241 3	ED 13	24 M M	29 35	CB 1	A A 5 12
1837	10	7345	2149	1553	1253	26 mars., 7 avril.	F 6	242 4	C 14	12 A	18 23	A 21	M M 26 23
1838	11	7346	2150	1554	1254*	15-27 mars.	F 3	243 5	B 15	9 A	3 27	G 9	A A 15 16
1839	12	7347	2151	1555*	1255	5-17 mars.	F 1	244 6	A 16	21 M M	26 28	F 29	M M 51 13
1840	13	7348	2152	1556	1256*	23 févr., 5 mars.	F 5	245 1	GF 17	9 A	14 1	ED 17	A A 19 36
1841	14	7349	2153	1557	1257	11-23 février.	F 3	246 2	E 18	29 M M	50 2	C 6	A A 11 7
1842	15	7350	2154	1558	1258	31 janv., 12 févr.	F 7	247 3	D 19	17 A	19 3	B 26	M M 27 18
1843	1	7351	2155	1559*	1259*	20 janv., 1 févr.	F 4	248 4	C 1	5 A	11 4	A 13	A A 16 *
1844	2	7352	2156	1560	1260	10-22 janvier.	F 2	249 6	BA 2	25 M M	26 5	GF 2	A A 7 11
1845	3	7353	2157	1561	1261	29 déc. 1844, 10 janv. F 6	{	2 0 7	G 5	13 A	13 6	E 22	M M 25 22
1846	4	7354	2158	1562	1263	8-20 décembre.	F 3	{ 2 0 6	F 1	231 1	F 4 2 A	7 7 D 10	A A 12 3
1847	5	7355	2159	1563*	1264	27 nov., 9 déc.	F 5	232 3	E 5 22	M M 23 8	C 30	M A 4 14	
1848	6	7356	2160	1564	1265*	15-27 novembre.	F 2	233 4	DC 6 10	A A 11 9	BA 18	A A 23 25	
1849	7	7357	2161	1565	1266	5-17 novembre.	F 7	234 5	B 7 30	M A 3 10	G 7	A A 8 6	
1850	8	7358	2162	1566	1267*	25 oct., 6 nov.	F 4	235 6	A 8 18	A A 23 11	F 27	M M 31 17	
1851	9	7359	2163	1567*	1268	15-27 octobre.	F 2	236 7	G 9	7 A	8 12	E 13	A A 20 28
1852	10	7360	2164	1568	1269	3-15 octobre.	F 6	237 2	FE 10	27 M M	30 13	DC 4	A A 11 1
1853	11	7361	2165	1569	1270*	22 sept., 4 octob.	F 3	238 3	D 11	15 A	19 14	B 24	M M 27 20
1854	12	7362	2166	1570	1271	12-24 sept.	F 1	239 4	C 12	4 A	11 15	A 12	A A 16 1
1855	13	7363	2167	1571*	1272	1-13 sept.	F 5	240 5	B 13	24 M M	27 16	G 1	A A 8 12
1856	14	7364	2168	1572	1273*	20 août., 1 sept.	F 2	241 7	AG 14	12 A	15 17	FE 21	M M 23 23
1857	15	7365	2169	1573	1274	10-22 août.	F 7	242 1	F 15	1 A	7 18	D 9	A A 12 4
1858	1	7366	2170	1574	1275	30 juill., 1 août.	F 4	243 2	E 16	21 M M	23 19	C 29	M A 4 15
1859	2	7367	2171	1575*	1276*	19-31 juill.	F 1	244 3	D 17	9 A	12 20	B 17	A A 21 26
1860	3	7368	2172	1576	1277	8-20 juill.	F 6	245 5	CB 18	29 M A	3 21	AG 6	A A 8 7
1861	4	7369	2173	1577	1278*	27 juin., 9 juill.	F 5	246 6	A 19	17 A	23 22	F 26	M M 31 18
1862	5	7370	2174	1578	1279	17-29 juin.	F 1	247 7	G 1 5	8 A	23 25	E 13	A A 20 *
1863	6	7371	2175	1579*	1280	6-18 juin.	F 5	248 1	F 2 23	M M 31 24	D 2	A A 5 11	
1864	7	7372	2176	1580	1281*	25 mai., 6 juin.	F 2	249 3	ED 3 13	A A 19 23	CB 22	M M 27 22	
1865	8	7373	2177	1581	1282	15-27 mai.	F 7	250 4	C 4 2 A	4 26	A 10	A A 16 5	
1866	9	7374	2178	1582	1283	4-16 mai.	F 4	271 5	B 5 22	M M 27 27	G 30	M A 1 14	
1867	10	7375	2179	1583*	1284*	23 avril., 5 mai.	F 1	272 6	A 6 10	A A 16 28	F 18	A A 21 23	
1868	11	7376	2180	1584	1285	12-24 avril.	F 6	273 1	GF 7 30	M M 51 1	ED 7	A A 12 6	
1869	12	7377	2181	1585	1286*	1-13 avril.	F 5	274 2	E 8 18	A A 20 2	C 27	M M 29 17	
1870	13	7378	2182	1586	1287	22 mars., 3 avril.	F 1	275 3	D 9 7 A	12 3	B 15	A A 17 28	
1871	14	7379	2183	1587*	1288	11-23 mars.	F 5	276 4	C 10 27	M M 28 4	A 4 4	A A 9 9	
1872	15	7380	2184	1588	1289*	28 févr., 11 mars.	F 2	277 6	BA 11 15	A A 16 5	GF 24	M M 31 20	
1873	1	7381	2185	1589	1290	17 févr., 1 mars.	F 7	278 7	G 12 4 A	8 6	E 12	A A 13 1	
1874	2	7382	2186	1590	1291	6-18 février.	F 4	279 1	F 13 24	M M 31 7	D 1 A	A A 5 12	
1875	3	7383	2187	1591*	1292*	28 janv., 7 févr.	F 1	280 2	E 14 12 A	13 8 C 21	M M 28 25		
1876	4	7384	2188	1592	1293	16-28 janvier.	F 6	281 4	DC 15 1 A	4 9 BA 9	A A 16 4		
1877	5	7385	2189	1593	1294	11-16 janvier.	F 3	282 5	B 16 21 M M	21 10 G 29	M A 1 15		
1878	6	7386	2190	1594	1295*	24 déc., 1877, 5 janv.	F 7	283 6	A 17 9 A A	16 11 F 17	A A 21 26		
1879	7	7387	2191	1595*	1296*	14-26 déc.	F 2	284 7	G 18 29 M A	12 E 6 A A	13 7		
1880	8	7388	2192	1596	1298	22 nov., 4 déc.	F 7	285 2	FE 19 17 A A	20 13 DC 26	M M 28 18		

L'étoile ou astérisque *, dans la colonne de l'ère des Martyrs, marque les années intercalaires des Egyptiens; celle de la colonne de l'Hégire marque les années intercalaires des Arabes; les deux chiffres séparés par une petite barre — dans l'ère de l'Hégire, répondent le premier à l'ancien calendrier, le second au nouveau; l' / désigne la féroie; et la barre — au-dessous de l'année ferme le cycle des années arabiques, qui est de 30 ans.

Année de Jésus-Christ.	Indiction.		ÈRE		Cycle pascal.		Cycle de 19 ans.		Cycle solaire.		Cycle des dominicales du nouv. calendrier.		Cycle des dominicales du nouv. calendrier.	
	Ere de Constantinople.	Ere des Séleucides ou des Grecs.	Ere des Martyrs.	de l'Hégire.	Concurrents.	Lettres dominicales de l'anc. calendrier.	Terme pascal de l'anc. calendrier.	Mars, A avril. Les Pâques	Terme pascal du nouv. calendrier.	Mars, A avril.	Les Pâques	Terme pascal du nouv. calendrier.	Epagées.	
1881 9 7389 2193 1587	1299	11-23 novemb.	F 4	28813	D	1	4	A A	13 14	B	13	A A	17 *	
1882 10 7390 2194 1588	1500*	31 octob. 13 nov.	F 1	2874	C	2	25	M M	28 15	A	2	A A	9 11	
1883 11 7391 2195 1599*	1301	21 octob. 2 nov.	F 6	2885	B	3	13	A A	17 16	G	22	M M	25 23	
1884 12 7392 2196 1600	1502	9-21 octobre.	F 5	2897	AG	4	3	S	8 17	FE	10	A A	15 3	
1885 13 7393 2197 1601	1303*	28 sept. 10 oct.	F 7	2101	F	5	22	M M	24 19	D	30	M A	6 14	
1886 14 7394 2198 1602	1504	18-30 septemb.	F 5	2912	E	6	10	A A	13 19	C	18	A A	25 21	
1887 15 7395 2199 1603*	1505	7-19 septemb.	F 2	2923	D	7	30	M A	5 20	B	7	A A	10 6	
1888 1 7316 2200 1604	1506*	26 août., 7 sept.	F 6	2935	CB	8	18	A A	24 21	AG	27	M A	1 17	
1889 2 7397 2201 1605	1507	16-28 août.	F 4	2386	A	9	7	A A	9 22	F	15	A A	21 23	
1890 3 7398 2202 1606	1508*	5-17 août.	F 1	2157	G	10	27	M A	1 25	E	4	A A	6 9	
1891 4 7399 2203 1607*	1509	26 juill. 7 août.	F 6	2361	F	11	13	A A	21 24	D	24	M M	29 20	
1892 5 7400 2204 1608	1510	14-26 juillet.	F 5	2573	ED	12	4	A A	5 23	CB	12	A A	17 1	
1893 6 7401 2205 1609	1511*	3-15 juillet.	F 7	2984	C	13	24	M M	25 26	A	1	A A	2 12	
1894 7 7402 2206 1610	1512	23 juin, 5 juill.	F 5	2995	B	14	12	A A	17 27	G	31	M M	23 23	
1895 8 7403 2207 1611*	1513	13-24 juin.	F 2	3006	A	15	1	A A	2 28	F	9	A A	14 4	
1896 9 7404 2208 1612	1514*	31 mai; 12 juin.	F 6	3011	GF	16	21	M M	24 1	ED	29	M A	5 13	
1897 10 7405 2209 1613	1515	21 mai, 2 juin.	F 4	3022	E	17	9	A A	13 2	G	17	A A	18 26	
1898 11 7406 2210 1614	1516*	10-22 mai.	F 1	3433	D	18	29	M A	5 3	B	6	A A	10 7	
1899 12 7407 2211 1615*	1517	30 avril, 12 mai.	F 6	3044	C	19	17	A A	18 4	A	26	M A	2 18	
1900 13 7408 2212 1616	1518	18 avril, 1 mai.	F 3	3056	BA	1	5	A A	9 5	G	14	A A	15 29	

FIN DE LA TABLE CHRONOLOGIQUE.

DICTIONNAIRE

DE

L'ART DE VÉRIFIER LES DATES.

CALENDRIER LUNAIRE PERPÉTUEL,

OU

CALENDRIER ANCIEN DE L'ÉGLISE,

RÉUNI AVEC CELUI DE GRÉGOIRE XI.

AVERTISSEMENT.

Du nombre d'or, ou cycle de 19 ans.

C'est celui qui réglait l'ancien style pour le commencement de chaque lune. Les dix-neuf années dont il est composé répondent aux dix-neuf jours de chaque mois, où les anciens pensaient que les nouvelles lunes pouvaient seulement arriver. On a mis des O vis-à-vis des autres jours auxquels le nombre d'or ne peut s'appliquer. Ainsi, pour

trouver dans le vieux style la nouvelle lune de chaque mois de telle année qu'on voudra, il n'est question que de connaître le nombre d'or qui appartient à cette année et voir ensuite le jour de chaque mois auquel il correspond. Voulez-vous savoir, par exemple, quels jours tombaient les nouvelles lunes en l'année 1500 ? Cherchez le nombre d'or de cette année dans notre Table chronologique, et vous trouverez 19

Voyez après cela, dans notre *Calendrier lunaire*, les jours auxquels ce nombre se rapporte, et vous trouverez 5 janvier, 3 février, 5 mars, 4 avril, 3 mai, 2 juin, 1 et 30 juillet, 28 août, 27 septembre, 26 octobre, 25 novembre, 24 décembre, qui sont toutes les nouvelles lunes de l'année 1500.

Des lettres dominicales.

Nous ne dirons ici qu'un mot des lettres dominicales; elles sont les mêmes et suivent le même ordre dans l'ancien et le nouveau calendrier. L'unique dérangement arrivé à l'ordre de ces lettres est celui qu'on peut remarquer dans notre *Table chronologique* en l'an 1582. Si l'ancien calendrier n'avait point été changé cette année-là, on n'y verrait qu'un G pour lettre dominicale; et ce G aurait servi pour marquer tous les dimanches de l'année. Mais on y voit aussi un C, et ce C marque les dimanches de l'année 1582, après le retranchement des dix jours qui s'est fait à Rome depuis le 5 octobre jusqu'au 14 du même mois inclusivement. Si quelqu'un veut comprendre ceci bien clairement, qu'il jette les yeux sur le premier calendrier qui lui tombera sous la main, il y verra que le 30 septembre est un dimanche lorsque G est la lettre dominicale. A, B, C, D, qui répondent aux quatre premiers jours d'octobre, marquent alors le lundi, le mardi, le mercredi et le jeudi. Retranchez ensuite dix jours de ce mois, et nous nous trouverons au 15 octobre, jour auquel répond la lettre dominicale A. Cette lettre A, pour ne rien déranger dans l'ordre des jours de la semaine après le retranchement des dix jours du mois, a dû marquer le vendredi, la lettre B le samedi; et, par conséquent, la lettre C, après le retranchement fait, depuis le 5 octobre jusqu'au 14 inclusivement, a marqué les dimanches du reste de cette année 1582. Voilà l'unique changement que le nouveau calendrier ait apporté dans l'ordre des lettres dominicales, à moins qu'on ne prenne pour un autre changement la suppression des doubles lettres aux années centenaires qui ne sont pas bissextiles.

Des épactes du nouveau style.

Au nombre d'or employé dans le vieux style ont succédé les épactes dans le nouveau pour fixer les nouvelles lunes. Examions-en d'abord la disposition.

Ces trente nombres, que les auteurs du nouveau calendrier ont appelés *épactes*, sont rangés vis-à-vis des jours de chaque mois de l'année dans un ordre rétrograde, depuis le nombre trente, marqué par un astérisque*, jusqu'au nombre 1. De là, recommençant toujours par cet astérisque jusqu'à ce nombre 1, l'on procède en rétrogradant depuis le premier de janvier jusqu'au dernier de décembre; de telle sorte qu'à la différence du nombre d'or, il n'y a aucun jour de l'année qui ne soit marqué au moins d'une épacte. Tel est l'arrangement de ces trente

nombres, ou nouvelles épactes. En voici maintenant l'usage.

Pour connaître les nouvelles lunes de chaque mois de quelque année que ce puisse être, depuis 1582, tant que le nouveau calendrier subsistera, il ne faut que l'épacte de l'année proposée. Par exemple, je sais par notre *Table chronologique*, où les épactes de chaque année sont marquées, qu'en cette année 1766 nous comptons XVIII d'épacte. Tous les jours de chaque mois où l'épacte XVIII est marquée, sont, par conséquent, les nouvelles lunes que je cherche. Or, je trouve qu'en 1766 les nouvelles lunes arrivent les 13 janvier, 11 février, 13 mars, 11 avril, 11 mai, 9 juin, 9 juillet, 7 août, 6 septembre, 5 octobre, 4 novembre et 3 décembre, par la raison que l'épacte XVIII se trouve placée vis-à-vis de tous ces jours-là; voilà donc l'objet de ma recherche rempli. Il faut cependant se ressouvenir que le plus souvent la nouvelle lune, comme on l'a dit ailleurs, arrive deux jours avant celui qui est marqué par l'épacte, quelquefois trois jours, d'autres fois un jour, et que rarement elle arrive le même jour. Mais on voit ici, dans la table des épactes de notre *Calendrier lunaire*, plusieurs jours où il y a deux épactes; que signifient ces deux épactes? C'est ce qu'il faut expliquer. L'épacte 25, en chiffres arabes, marquée vis-à-vis d'une autre épacte en chiffres romains, le 6 janvier, le 4 février, le 6 mars, le 4 avril, le 4 mai, le 2 juin, le 2 juillet et le 31 du même mois, le 30 août, le 28 septembre, le 28 octobre, le 26 novembre et enfin le 26 décembre, a été inventée pour marquer, en certaines années, les nouvelles lunes, un peu différemment qu'elles n'auraient été indiquées par l'épacte marquée en chiffres romains, et cela afin de mieux accorder l'année lunaire avec celle du soleil. Voici les années où l'on doit se servir de l'épacte 25, marquée en chiffres arabes. C'est lorsqu'elle répond à un nombre d'or qui est au-dessus de ouze, comme sont les huit dernières années du cycle de 19 ans. Que si l'épacte 25 répond à un nombre d'or au-dessous de douze, comme sont les onze premières années du même cycle de 19 ans, on se sert alors de l'épacte XXV, marquée en chiffres romains, et jamais de l'autre, qui ne commencera d'être en usage qu'après l'an 1900; ainsi, nous ne devons point craindre qu'elle nous embarrassera jamais. Il a fallu néanmoins en parler, pour ne rien laisser sans explication de tout ce qui se rencontre dans la table des épactes.

Nous avons encore deux épactes vis-à-vis du 31 décembre; l'épacte 19 en chiffres arabes et l'épacte XX en chiffres romains. La première sort pour les années où elle concourt avec le nombre d'or 19, et c'est ce qui arriva pour la dernière fois en 1695 et n'arrivera plus avant 8500. La seconde sort pour les années où ce concours ne se rencontre point. Pour ce qui est des épactes XXV et XXIV, toutes deux marquées en chiffres romains, vis-à-vis des 5 février, 5 avril, 3 juin, 1^{er} août

29 septembre et 27 novembre, elles sont doublées pour deux raisons. La première est que si trente épactes se succédaient les unes aux autres douze fois, sans qu'aucune fût doublée, elles répondraient à 360 jours, et l'année lunaire commune n'en contient que 354, comme nous l'avons dit ailleurs. Afin donc que le nombre des épactes ne surpassé pas le nombre des 354 jours de l'année lunaire commune, il a fallu doubler six de ces épactes. Par le moyen de ces six épactes doublées, les trente répétées douze fois ne nous conduisent que jusqu'au 20 décembre inclusivement, au lieu qu'elles nous conduiraient jusqu'au 26 du même mois, s'il n'y en avait aucune de doublée. Or il est nécessaire qu'elles ne nous conduisent que jusqu'au 20 décembre, afin qu'il reste onze jours jusqu'à la fin de ce mois, c'est-à-dire, autant de jours que l'année lunaire en contient moins que la solaire, qui finit toujours le 31 décembre. Ces onze derniers jours de décembre sont marqués des mêmes épactes que les onze premiers du mois de janvier, et lorsque la nouvelle lune arrive l'un de ces derniers jours de décembre, elle est toujours exactement indiquée par l'épacte qui répond à ce jour.

La seconde raison pour laquelle il y a six épactes doublées, ou, pour mieux dire, pourquoi ces épactes sont placées vis-à-vis des 5 février, 5 avril, 3 juin, 1^{er} août, 29 septembre et 27 novembre, est afin que les lunes pleines ou de 30 jours, et les lunes caves qui n'en ont que 29, se succèdent alternativement, comme nous avons dit, au dernier paragraphe de la première partie de notre Dissertation, qu'elles doivent se succéder. En effet, ces deux épactes XXV et XXIV, ainsi placées vis-à-vis de l'une de l'autre aux jours que nous avons marqués, sont que toutes les épactes qui les suivent, avancent d'un jour, et en avançant ainsi, elles font naître cette succession de lunes pleines et de lunes caves. C'est ce qu'il est aisément déclaré par un exemple. Nous avons dit qu'en cette présente année 1766 nous complions XVIII d'épacte, autant que la lune avait de jours le 31 décembre de l'année 1765. Nous avons dit encore et nous l'avons prouvé par la disposition des épactes, que quand il y a XVIII d'épacte, les nouvelles lunes tombaient le 13 janvier, le 11 février, le 13 mars, le 11 avril, le 11 mai, le 9 juin, le 9 juillet, le 7 août, le 6 septembre, le 5 octobre, le 4 novembre et le 3 décembre. Prenons maintenant la peine de compter les jours de ces lunaisons, et nous verrons que celle de janvier est de 30 jours, celle de février de 29, celle de mars de 30, celle d'avril de 29, et ainsi des autres, toujours alternativement l'une de 30 et l'autre de 29, jusqu'à la fin de l'année.

Pour ne point nous tromper dans ce calcul, il faut se rappeler ce que nous avons dit ailleurs, que la lune ou lunaison d'un mois n'est pas celle qui commence, mais celle qui finit en ce mois. La lune de janvier, par exemple, n'est point celle qui commence

le 13 de ce mois en cette année 1766, mais celle qui finit le 12 du même mois, et qui avait commencé le 14 décembre de l'an 1765. Cela supposé, comme il doit l'être, suivant tous les anciens et nouveaux computistes, venons à notre examen et comptons. Depuis le 14 décembre jusqu'au 12 janvier inclusivement, il y a 30 jours : donc la lune de janvier est une lune pleine ou de 30 jours. Depuis le 13 janvier jusqu'au 10 février inclusivement, il y a 29 jours ; c'est la lune cave ou de 29 jours de février. Depuis le 11 février jusqu'au 12 mars inclusivement, il y a 30 jours, et depuis le 13 mars jusqu'au 10 avril, toujours inclusivement, il n'y a que 29 jours. Ce sont les deux lunes, dont l'une est pleine et l'autre cave ; la première de mars, la seconde d'avril. En continuant le même calcul jusqu'au mois de décembre, on trouvera une lune pleine pour le mois de mai ; une cave pour le mois de juin ; une pleine en juillet ; une cave en août ; une pleine en septembre ; une cave en octobre ; une pleine en novembre ; une cave en décembre, laquelle finit le 2 de ce mois. Celle qui commence le 3 appartient au mois de janvier de l'année 1767. Ces lunes pleines et caves, qui se succèdent alternativement, ne sont si exactement indiquées par les épactes du nouveau calendrier, que parce qu'on y a placé les épactes XXV et XXIV vis-à-vis l'une de l'autre, aux jours que nous avons marqués.

Il ne nous reste plus qu'à considérer le concours ou la correspondance des épactes du nouveau calendrier avec le nombre d'or, ou les différentes années du cycle de 19 ans. On peut voir dans notre *Table chronologique* comment les épactes répondent à ces années, soit avant, soit depuis la réformation du calendrier. Mais en nous bornant ici à ce qui regarde le calendrier réformé, nous voyons que, depuis la réforme jusqu'en 1700 exclusivement, l'épacte I répond au nombre d'or I, l'épacte XII au nombre d'or II, et ainsi des autres, comme on les voit marquées toutes de suite dans la *Table chronologique*, depuis l'an 1596 jusqu'en 1614 inclusivement. Depuis et compris 1700 jusqu'en 1899 inclusivement dans notre *Table chronologique*, on aperçoit une nouvelle correspondance des épactes et des nombres d'or ; l'épacte XXX ou l'astérisque* répond au nombre d'or I, l'épacte XI au nombre d'or II et le reste, comme on peut le voir de suite, depuis 1710 jusqu'en 1728 inclusivement. Si l'ancienne correspondance avait été encore en usage, on aurait compté X d'épacte, comme on en comptait toujours X vis-à-vis du nombre d'or X, ainsi qu'on peut le voir toutes les fois que ce nombre d'or X se rencontre, depuis 1582 jusqu'en 1700. Mais en 1700, à cause du nouveau concours ou rapport des épactes avec les nombres d'or, on voit l'épacte IX vis-à-vis du nombre d'or X, et cette épacte IX marque les nouvelles lunes de chaque mois un jour plus tard qu'elles n'auraient été marquées par l'épacte X. Celle-ci aurait marqué la nouvelle lune le

21 janvier, le 19 février, etc. : l'épacte IX l'a marquée le 22 janvier, le 20 février, et ainsi des autres, toujours un jour plus tard que l'épacte X ne les aurait marquées. En 1900 il y aura dans la correspondance des épactes et du nombre d'or un autre changement, dont on voit le commencement à la fin de notre *Table chronologique*. Cette année l'épacte XXIX répondra au nombre d'or I ; la suivante, l'épacte X répondra au nombre d'or II, et de même des autres ; ce qui continuera jusqu'en 2200. Ces changements se font pour accorder toujours, autant qu'il est possible, l'année lunaire avec l'année solaire, et en même temps indiquer la Pâque de telle sorte que nous ne la célébrions jamais le 14 de la lune, mais le dimanche après ce 14 : précaution qui, comme nous l'avons dit ailleurs, nous fait quelquefois célébrer cette grande fête sept jours plus tard que nous la célébrerions, si notre comput ecclésiastique nous marquait les nouvelles lunes aussi exactement que les astronomes les marquent. C'est ce qui nous est arrivé en 1744. En suivant le comput ecclésiastique ou le nouveau calendrier, nous avons fait la Pâque le 5 avril ; nous l'aurions faite le 29 mars, en suivant le calcul des astronomes ; puisque, selon ce calcul, la nouvelle lune pascale tombait le 14 mars, à 7 heures 47 minutes du matin, et par conséquent le 14 de la lune le 27 du même mois, qui était un vendredi ; d'où il résulte que nous aurions dû célébrer la Pâque le 29 mars, qui était le premier dimanche après le 14 de la lune pascale, selon le calcul des astronomes plus exact que le nôtre. Mais nous avons déjà parlé ailleurs de ce défaut de notre calendrier, et personne jusqu'ici n'a pu encore y remédier.

Du terme pascal.

Dans notre *Calendrier lunaire*, les mois de mars et d'avril renferment une colonne de plus que les autres mois. C'est la colonne des différentes époques du terme pascal, relatives aux nombres d'or et aux épactes que l'on voit depuis et compris le 8 mars jusqu'au 5 avril inclusivement. Ces époques du terme pascal indiquent le quantième de mars ou d'avril, où tombe le 14 de la lune de Pâques, désignée par le nombre d'or ou

par l'épacte d'une année après le 7 mars ; en sorte, par exemple, que le nombre d'or XVI et l'épacte XXIII qui se trouvent ici vis-à-vis du 8 mars, marquant, pour ce quantième, la nouvelle lune, indiquent pareillement que le 14 de cette lune pascale tombera le 21 du même mois. De 8 en effet jusqu'à 21, ces deux nombres compris, il y a 14 jours. Il en est de même des autres époques du terme pascal. Il faut seulement se rappeler qu'avant 1582 les épactes n'étaient pas considérées pour la recherche du terme pascal. Elles ne servent à cela que depuis cette année, et seulement pour le nouveau calendrier. L'ancien se règle toujours, à cet égard, par le nombre d'or.

Quoique Pâques, comme on le verra ci-après, puisse arriver en 35 jours différents, c'est-à-dire, depuis et compris le 22 mars jusqu'au 25 avril inclusivement, néanmoins le terme pascal ou le 14 de la lune de Pâques ne peut tomber que sur 29 jours, dont le premier est le 21 mars et le 18 avril le dernier. La raison de cette différence est facile à saisir ; c'est que différentes Pâques peuvent avoir le même terme pascal, suivant les différents jours de la semaine où il peut tomber. Par exemple, les Pâques des 22, 23, 24, 25, 26, 27 et 28 mars peuvent avoir également pour terme pascal le 21 mars, selon le jour de la semaine où tombera ce quantième. Si le 21 mars est un dimanche, Pâques arrivera le dimanche suivant, 28 de ce mois ; si ce même terme pascal tombe un lundi, le 27 mars sera le jour de Pâques et ainsi des autres. C'est par la même raison que le 18 avril est la dernière époque du terme pascal. Car puisque sept Pâques différentes peuvent avoir le même terme pascal, il s'ensuit que celui du 18 avril doit être commun aux sept dernières Pâques, et par conséquent le dernier de tous.

Le terme pascal étant connu, fait connaître à son tour la Pâque au moyen de la lettre dominicale qui suit immédiatement, de la lettre, dis-je, propre à l'année de ce terme. Ainsi Pâques arrive le 30 mars en 1766, parce que la lettre E, qui appartient à cette année, marque au 30 mars le premier dimanche qui suit le 26 de ce mois, époque du terme pascal.



JANVIER.				FÉVRIER.				MARS.				
JOURS DU MOIS	NOMBRE D'OR.	LETTRE DOM.	EPACTES.	JOURS DU MOIS	NOMBRE D'OR.	LETTRE DOM.	EPACTES.	JOURS DU MOIS	NOMBRE D'OR.	LETTRE DOM.	EPACTES.	TERME PASCAL.
1	III	A	XXIX	1	O	D	XXIX	1	III	D	XXIX	
2	O	B	XXVIII	2	XI	E	XXVIII	2	O	E	XXVIII	M.
3	XI	C	XXVII	3	XIX	F	XXVII	3	XI	F	XXVII	M.
4	O	D	XXVI	4	VIII	G	25. XXVI	4	O	G	XXVI	M.
5	XIX	E	XXV	5	O	A	XXV. XXIV	5	XIX	A	25. XXV	M.
6	VIII	F	25. XXV	6	XVI	B	XXIV	6	VIII	B	XXIV	M.
7	O	G	XXIV	7	V	C	XXIII	7	O	C	XXIII	M.
8	XVI	A	XXIII	8	O	D	XXII	8	V	D	XXII	M.
9	V	B	XXII	9	XIII	E	XXI	9	O	E	XXI	M.
10	O	C	XXI	10	II	F	XIX	10	XIII	F	XIX	M.
11	XIII	D	XX	11	O	G	XVIII	11	II	G	XVIII	M.
12	II	E	XIX	12	X	A	XVII	12	O	A	XVII	M.
13	XO	F	XVIII	13	XVIII	B	XVI	13	X	B	XVI	M.
14	X	G	XVII	14	VII	C	XV	14	O	C	XV	M.
15	O	A	XVI	15	VII	D	XIV	15	XVIII	D	XIV	M.
16	XVIII	B	XV	16	O	E	XIII	16	VII	E	XIII	M.
17	VII	C	XIV	17	XV	F	XII	17	VII	F	XII	M.
18	O	D	XIII	18	IV	G	XI	18	V	G	XI	M.
19	XV	E	XII	19	IV	A	X	19	V	A	X	M.
20	IV	F	XI	20	XII	B	IX	20	IV	B	IX	A.
21	O	G	X	21	I	C	VIII	21	O	C	VIII	A.
22	XII	A	VIII	22	O	D	VII	22	XII	D	VII	A.
23	I	B	VII	23	IX	E	VI	23	I	E	VI	A.
24	IX	C	VI	24	O	F	V	24	O	F	V	A.
25	O	D	V	25	XVII	G	IV	25	XVII	G	IV	A.
26	XVII	E	IV	26	VI	A	III	26	XVII	A	III	A.
27	VI	F	III	27	O	B	II	27	O	B	II	A.
28	XIV	G	II	28	XIV	C	I	28	XIV	C	I	A.
29	III	A	I	29	III	D		29	III	D		A.
30	XIV	B		30	O	E		30	XIV	E		A.
31	III	C		31	III	F		31	III	F		A.

AVRIL.

MAI.

JUIN.

JOURS DU MOIS	NOMBRE D'OR.	LETTRE DOM.	EPACTES.	TERME PASCAL.	JOURS DU MOIS	NOMBRE D'OR.	LETTRE DOM.	EPACTES.	JOURS DU MOIS	NOMBRE D'OR.	LETTRE DOM.	EPACTES.
1	O	G	XXIX	A.	1	XI	B	XXVIII	1	O	E	XXVII
2	XI	A	XXVIII		2	O	C	XXVII	2	XIX	F	25. XXVI
3	O	B	XXVII		3	XIX	D	XXVI	3	VIII	G	XXV. XXIV
4	XIX	C	25. XXVI		4	VIII	E	25. XXV	4	XVI	A	XXIII
5	VIII	D	XXV. XXIV		5	O	F	XXIV	5	O	B	XXII
6	XVI	E	XXIII		6	XVI	G	XXIII	6	XIII	C	XXI
7	V	F	XXII		7	V	A	XXII	7	XIII	D	XX
8	O	G	XXI		8	O	B	XXI	8	X	E	XIX
9	XIII	A	XX		9	XIII	C	XX	9	H	F	XVIII
10	II	B	XIX		10	II	D	XIX	10	O	G	XVII
11	XO	C	XVIII		11	O	E	XVIII	11	XVIII	A	XVI
12	X	D	XVII		12	X	F	XVII	12	VII	B	XV
13	O	E	XVI		13	O	G	XVI	13	VII	C	XIV
14	XVIII	F	XV		14	XVII	A	XV	14	VII	D	XIII
15	VII	G	XIV		15	VII	B	XIV	15	VII	E	XII
16	O	A	XIII		16	O	C	XIII	16	IV	F	XI
17	XV	B	XII		17	XV	D	XII	17	XII	G	X
18	IV	C	XI		18	IV	E	XI	18	I	A	VIII
19	O	D	X		19	O	F	X	19	O	B	VII
20	XII	E	IX		20	XII	G	IX	20	XII	C	VII
21	I	F	VIII		21	I	A	VIII	21	I	D	VII
22	O	G	VII		22	IX	B	VII	22	XVII	E	IV
23	IX	A	VI		23	IX	C	VI	23	XVII	F	III
24	XVII	B	V		24	O	D	IV	24	XVII	G	I
25	VI	C	IV		25	XVII	E	IV	25	XVII	A	
26	XIV	D	III		26	VI	F	III	26	XVII	B	
27	XIV	E	II		27	O	G	I	27	XVII	C	
28	III	F	I		28	XIV	A		28	XVII	D	
29	XIV	G			29	III	B		29	XVII	E	
30	O	A			30	O	C		30	XVII	F	
			XXIX					XXIX				XXIX
								XXVIII				XXVIII

M. dans la colonne du terme pascal signifie Mars, et A. Avril.

JUILLET.				AOUT.				SEPTEMBRE.			
JOURS DU MOIS	NOMBRE D'OR.	LETTRE DOM.	ÉPACTES.	JOURS DU MOIS	NOMBRE D'OR.	LETTRE DOM.	ÉPACTES.	JOURS DU MOIS	NOMBRE D'OR.	LETTRE DOM.	ÉPACTES.
1	XIX	G	XXVI	1	VIII	C	XXV. XXIV	1	XVI	F	XXIII
2	VIII	A	25. XXV	2	XVI	D	XXIII	2	V	G	XXII
3	O	B	XXIV	3	V	E	XXII	3	O	A	XXI
4	XVI	C	XXIII	4	O	F	XXI	4	XIII	B	XX
5	V	D	XXII	5	XIII	G	XX	5	XO	C	XIX
6	O	E	XXI	6	XII	A	XIX	6	X	D	XVIII
7	XIII	F	XX	7	X	B	XVIII	7	XVIII	E	XVII
8	II	G	XIX	8	O	C	XVII	8	VII	F	XVI
9	O	A	XVIII	9	XVIII	D	XVI	9	O	G	XV
10	X	B	XVII	10	VII	E	XIV	10	VII	A	XIV
11	XVIII	C	XVI	11	O	F	XIII	11	XV	B	XIII
12	VII	D	XV	12	XV	G	XII	12	IV	C	XII
13	O	E	XIV	13	IV	A	XI	13	O	D	XI
14	XV	F	XIII	14	O	B	X	14	XII	E	X
15	IV	G	XII	15	XII	C	IX	15	I	F	IX
16	O	A	XI	16	I	D	VIII	16	O	G	VII
17	XII	B	X	17	O	E	VII	17	IX	A	VII
18	XII	C	IX	18	X	F	VII	18	O	B	VII
19	I	D	VIII	19	O	G	VI	19	VII	C	VII
20	O	E	VII	20	XVII	A	V	20	XVII	D	V
21	IX	F	VI	21	XVII	B	IV	21	VI	E	IV
22	O	G	V	22	XVII	C	III	22	O	F	III
23	XVII	A	IV	23	O	D	II	23	XIV	G	II
24	VI	B	III	24	XIV	E	I	24	III	A	I
25	XIV	C	II	25	XIII	F	XXIX	25	XI	B	XXIX
26	XIII	D	!	26	XII	G	XXVIII	26	X	C	XXVII
27	O	E	XXVII	27	XI	A	XXVII	27	VII	D	XXVI
28	VIII	F	XXVI	28	X	B	25. XXVI	28	XVI	E	XXV
29	O	G	XXV	29	VII	C	XXV. XXIV	29	V	F	XXIV
30	XVI	A	XXIV	30	VIII	D	XXIII	30	O	G	XXIII
31	O	B	XXIII	31	O	E	XXII	31	XIII	A	XXI

OCTOBRE.				NOVEMBRE.				DÉCEMBRE.			
JOURS DU MOIS	NOMBRE D'OR.	LETTRE DOM.	ÉPACTES.	JOURS DU MOIS	NOMBRE D'OR.	LETTRE DOM.	ÉPACTES.	JOURS DU MOIS	NOMBRE D'OR.	LETTRE DOM.	ÉPACTES.
1	XVI	A	XXII	1	O	D	XXI	1	XIII	F	XX
2	V	B	XXI	2	XIII	E	XX	2	II	G	XIX
3	XIII	C	XX	3	II	F	XIX	3	O	A	XVIII
4	II	D	XIX	4	O	G	XVIII	4	X	B	XVII
5	O	E	XVIII	5	O	A	XVII	5	XVIII	C	XV
6	X	F	XVII	6	X	B	XVI	6	VII	D	XIV
7	XVIII	G	XVI	7	XVIII	C	XV	7	VII	E	XIII
8	VII	A	XV	8	VII	D	XIV	8	XV	F	XII
9	O	B	XIII	9	O	E	XIII	9	IV	G	XI
10	XV	C	XII	10	XV	F	XII	10	O	A	X
11	IV	D	XI	11	IV	G	XI	11	XII	B	IX
12	O	E	X	12	O	A	X	12	XII	C	VIII
13	XO	F	IX	13	XII	B	IX	13	I	D	VII
14	XII	G	VIII	14	I	C	VIII	14	IX	E	VII
15	I	A	VII	15	O	D	VII	15	O	F	V
16	O	B	VII	16	IX	E	VI	16	VII	G	IV
17	IX	C	VI	17	O	F	V	17	VII	A	III
18	X	D	V	18	XVII	G	IV	18	VII	B	II
19	XVII	E	IV	19	VI	A	III	19	XIV	C	I
20	VI	F	III	20	O	B	II	20	XIII	D	XXIX
21	O	G	II	21	XIV	C	I	21	III	E	XXVIII
22	XIV	A	!	22	III	D	XXIX	22	XI	F	XXVII
23	O	B	XXIX	23	O	E	XXVIII	23	XIX	G	XXVI
24	XI	C	XXVIII	24	XIX	F	XXVII	24	O	A	XXV
25	XIX	D	XXVII	25	XIX	G	25. XXVI	25	VIII	B	XXIV
26	XIX	E	XXVI	26	O	A	XXVI	26	O	C	XXIV
27	O	F	XXVI	27	VIII	B	XXV. XXIV	27	O	D	XXIV
28	VIII	G	25. XXV	28	O	C	XXIII	28	XVI	E	XXIII
29	O	A	XXIV	29	XVI	D	XXII	29	V	F	XXII
30	XVI	B	XXIII	30	V	E	XXI	30	O	G	XXI
31	V	C	XXII	31	VIII	A	19. XX	31	XIII	B	19. XX

CALENDRIER SOLAIRE PERPETUEL.

AVERTISSEMENT.

Le nouveau calendrier perpétuel que nous donnons aujourd'hui, n'est proprement que l'analyse et le précis de celui qui a paru dans la première édition de cet ouvrage. L'exposition de l'un et de l'autre en fournira la preuve. « Toutes les fêtes mobiles, attachées à certains jours de la semaine, a-t-on dit dans *l'Avertissement* sur le premier, et toutes les fêtes immobiles, fixées à certains jours du mois, ont un tel rapport avec le saint jour de Pâques, que celui qui sait le quatrième de mars ou d'avril où la Pâque tombe, peut savoir en même temps avec une entière certitude, quels jours de la semaine ou du mois tombent les fêtes mobiles et immobiles de l'année. Le plus tôt que Pâques puisse arriver est le 22 mars, et le plus tard le 23 avril. Depuis le 22 mars jusqu'au 23 avril inclusivement, il y a 35 jours. Ainsi, pour avoir un calendrier perpétuel, il ne s'agit que de dresser 35 calendriers, dont le premier marque tous les jours de la semaine ou du mois, dans l'ordre qu'ils sont arrangés aux années où la Pâque tombe le 22 mars, le second, tous les jours des années où la Pâque tombe le 23 mars et ainsi de suite, jusqu'au nombre de 35. Le dernier de ces 35 calendriers sera pour les années où la Pâque arrive le 23 avril. » On avoue ensuite que cette méthode est un peu longue; mais en lui conservant toute son étendue, on fait assez entendre qu'on n'a pas cru qu'il fût possible de l'abréger. Tel est le sort des inventions humaines, de n'être perfectionnées que par degrés et presque jamais du premier coup. Enfin, après diverses réflexions, que d'utiles avis ont fait naître, nous avons trouvé moyen de réduire ce calendrier perpétuel au cinquième de son étendue; et voici de quelle manière.

Les sept lettres dominicales ont avec les 35 Pâques, le même rapport qu'elles ont avec tous les dimanches de chaque année, de manière que partageant entre elles ces Pâques en nombre égal, elles leur assignent à chacune, avec le secours du terme pascal, la place qui leur convient. Ce sont par con-

séquent 5 Pâques pour chaque lettre domincale, puisque 5 est le quotient ou le résultat de 35 divisé par 7. Les fêtes immobiles ont pareillement une liaison si intime avec ces mêmes lettres, qu'elles en suivent le cours pour tous les jours de la semaine que ces fêtes parcourent d'année à autre. Ainsi, sous chaque lettre domincale faisant d'abord une colonne des jours du mois, une seconde des jours de la semaine, une troisième des fêtes immobiles ou fixées à certains jours du mois; rangeant ensuite les cinq Pâques appartenant à cette même lettre; les rangeant, dis-je, avec les fêtes mobiles qui en dépendent, sur cinq autres colonnes, je réduis par là cinq calendriers à un seul, et conséquemment les 35 au nombre de 7. L'ordre de sept calendriers sera l'ordre rétrograde des sept lettres dominicales. J'appellerais le premier, le calendrier G, parce qu'il aura cette lettre pour caractère : je nommerai le second, le calendrier F, pour la même raison et ainsi des autres. Voilà tout le mystère de notre nouveau calendrier perpétuel. Il est simple, il est court, il a de plus l'avantage sur celui qu'il remplace, comme on le verra ci-après, d'être plus assorti aux différentes espèces d'années et aux divers commencements qu'on leur donne.

La manière de s'en servir est facile. Chacun des sept calendriers est comme divisé en deux parties, celle des fêtes immobiles ou fixées à certains jours du mois, et celle des fêtes mobiles. On peut le consulter à part sur les premières ou sur les secondes, ou le consulter sur les deux ensemble. N'avez-vous besoin de connaître que les jours de chaque semaine, où tombent les fêtes immobiles de telle année? Voyez, à la *Table chronologique*, la lettre domincale qui correspond à cette année? ou s'il y a deux lettres, comme dans les années bissextiles, prenez la seconde et passez au calendrier qui en porte le nom. La colonne des fêtes fixées vous donnera ce que vous cherchez. Voulez-vous savoir, par exemple, quel jour de la semaine tombera la Purification en

1771? Voyez à la *Table chronologique* quelle est la lettre dominicale de cette année; vous trouverez F. Cherchez ensuite la Purification dans le calendrier qui porte le nom de cette lettre, et vous verrez qu'elle tombe un samedi.

A l'égard des fêtes mobiles, ce n'est pas assez de la lettre dominicale; il faut y joindre le jour de Pâques. Par exemple, je veux savoir quand arrivera la Pentecôte en 1770, suivant le nouveau style; je consulte la *Table chronologique*, et j'y observe : 1^e la lettre dominicale qui est G; 2^e le jour où Pâques tombe cette année, c'est le 15 avril. Je passe ensuite au calendrier G, où je trouve dans la seconde colonne des Pâques, la Pentecôte au 3 juin. Autre exemple : Il est question de savoir quel quantième arrivera l'Ascension en 1772. Cette année est bissextile, comme on le voit par les deux lettres dominicales ED qui lui correspondent. Je vais donc au calendrier D, après avoir observé que Pâques, en 1772, tombe le 19 avril; et j'y trouve sous la colonne de Pâques, tombant au 19 avril, l'Ascension au 28 mai.

Nous avons dit que notre calendrier perpétuel s'ajustait beaucoup mieux que l'autre aux différentes espèces d'années, et aux divers commençements qu'elles peuvent avoir. Et, en effet, pour suivre le cours d'une année qui n'a pas le même commencement que la nôtre, ou qui est d'une autre nature, il faut avoir sous les yeux deux calendriers qui se rapportent à deux années consécutives. Par exemple, pour avoir toute la suite d'une année commençant à Pâques, il faut consulter et le calendrier où elle commence, et celui où elle finit. Or, ces deux calendriers ne se suivent pas dans l'ancienne édition; ils sont même souvent fort éloignés l'un de l'autre, comme il est aisé de s'en convaincre; mais il n'en est pas de même dans notre nouveau plan. Les sept lettres dominicales répondant à un pareil nombre d'années consécutives, la même correspondance doit se rencontrer dans les sept calendriers qui sont dressés sur ces lettres; c'est un cycle qui se répète sans cesse. Il n'y a d'interruption dans cet ordre que lorsqu'on passe d'une année commune à une année bissextile. Alors il faut sauter un calendrier pour avoir celui qui convient à la dernière. Des exemples vont rendre sensible ce que nous disons. Je veux connaître toute la suite de l'année 1494, à prendre son commencement du jour de Pâques, comme on faisait alors en France. Ce sont les deux calendriers consécutifs E et D, avec les Pâques du 30 mars et du 19 avril, qui doivent régler mon opération. Je la fais de suite et aussi rapidement qu'il me plaît, pourvu que je retienne ces quatre points, ou qu'après avoir trouvé les deux Pâques en question, j'aie soin de les marquer comme les deux termes de l'année que je dois parcourir. Mais si la même sorte d'année, telle qu'une année commençant à

Pâques 1499, s'étendait sur deux des nôtres, dont la dernière fut bissextile, en ce cas, après avoir commencé l'opération sur le calendrier F, qui est celui de 1499, il faudrait l'achever, non sur le calendrier E qui suit immédiatement, mais sur le calendrier D, auquel se rapporte l'année bissextile 1500. Ce que nous disons des années commençant à Pâques doit s'appliquer à toutes les espèces d'années chrétiennes qui ont un autre commencement que le 1^{er} janvier.

La chose est encore plus facile, lorsqu'il s'agit d'une année différente par sa nature des années chrétiennes. La seule lettre dominicale suffit alors, parce qu'on n'a besoin que des deux colonnes des jours du mois et des jours de la semaine ou férias, dans les calendriers qu'il faut consulter. Prenons pour exemple la première année de l'hégire; elle commence un vendredi, 16 juillet, de l'an de Jésus-Christ 622. Cette année chrétienne 622 a pour lettre dominicale C, et la suivante est une année commune; cela me suffit. Je vais au calendrier C, sur lequel je suppose mon année arabique, depuis le 16 juillet jusqu'au 31 décembre; après quoi, je passe au calendrier suivant, où je continue mon calcul jusqu'au 4 juillet, terme de la première année de l'hégire. Il est cependant nécessaire de se rappeler ici la méthode que nous avons tracée dans notre *Dissertation*, pour combiner les années de l'hégire avec les nôtres et de faire usage de la table que nous y avons jointe. Mais avec cette méthode et cette table, toutes commodes qu'elles sont, combien sera-t-il plus difficile de calculer cette année, ou telle autre de l'hégire sur le calendrier de l'ancienne édition? Faisons-en l'essai. (Nous parlons à ceux qui ont cette édition sous la main.) Je procède à la vérité, sans aucun embarras, depuis le 16 juillet 622 jusqu'au 31 décembre de la même année. Mais lorsque je suis parvenu à ce terme, je n'en suis encore qu'au 21 du mois d'gioumadi II de ma première année de l'hégire. Pour en calculer la suite, il faut recourir à la *Table chronologique*, afin d'avoir le calendrier de l'année chrétienne 623, sur lequel je dois achever mon opération. Mais en faisant cette recherche, ne risqué-je pas d'oublier où j'en étais de mon année arabe? C'est ce qui nous est arrivé plus d'une fois à nous-mêmes, avant que nous eussions trouvé le nouveau calendrier que nous donnons.

Il est vrai que pour combiner une année arabe avec deux années correspondantes de Jésus-Christ, dont la dernière est bissextile, l'opération ne peut se faire sur deux calendriers consécutifs. C'est le même cas dont on vient de parler sur les années chrétiennes, qui n'ont pas le même commencement que la nôtre. Il faut donc alors, comme on l'a dit, sauter un calendrier et passer du premier au troisième. J'ai par exemple à calculer l'année 1198 de l'hégire,

sur les années de Jésus-Christ 1783 et 1784 qui lui correspondent. Après avoir commencé ma supputation sur le calendrier E, qui est celui de 1783, je vais l'achever, non sur le calendrier D qui suit immédiatement, mais sur le calendrier C qui vient après celui-ci; parce que l'année bissextile 1784 a pour lettres dominicales DC, dont la dernière marque le calendrier propre à cette année. L'opération même peut se faire aussi facilement que si les deux calendriers étaient contigus, lorsqu'on sait seulement que la seconde des deux années est bissextile, sans s'embarrasser de la double lettre dominicale qui la caractérise. Ainsi, connaissant par la *Table chronologique*, que l'année 1783 est commune et l'année 1784 bissextile, je consulte d'abord le calendrier de la première; après quoi, sautant le calendrier suivant, je prends celui qui lui succède pour avoir la suite de l'année 1198 de l'hégire.

Tout s'arrange donc, tout se combine dans notre nouveau calendrier avec beaucoup plus de facilité que dans celui de la précédente édition. A parler exactement, le premier n'a été dressé que pour les années commençant au 1^{er} janvier et finissant au 31 décembre. Ce n'est qu'à celles-ci qu'il a son application propre et naturelle. Le notre, au contraire, s'adapte de lui-même à toutes les espèces d'années, lunaires, solaires, chrétiennes, juives, arabiques, persanes, égyptiennes, etc., en sorte que le titre d'universel ne lui convient pas moins que celui de perpétuel.

Des lettres dominicales.

Encore une ou deux observations sur les lettres dominicales. Quoiqu'elles se suivent d'année à autre dans l'ordre rétrograde, cependant elles roulent entre elles sur chaque jour de la semaine, dans l'ordre direct, comme on le voit dans nos sept calendriers. L'un est une suite de l'autre. Par exemple, si la lettre du dimanche est A, celle du lundi sera B, celle du mardi C, et ainsi de suite. De là il résulte que l'année commence toujours par un A, quelle que soit la lettre du dimanche. Cela étant, pour savoir par quel jour de la semaine a commencé ou commencera telle année qu'on voudra, il n'est besoin que de la lettre dominicale de cette année, ou, si elle est bissextile, de la première des deux lettres dominicales qui lui appartiennent. Je veux connaître, par exemple, le jour initial de l'année 1770: j'examine la lettre dominicale de cette année qui est G, et j'en conclus que l'année commencera par un lundi, parce qu'il y a sept lettres dans l'ordre direct, depuis A jusqu'à G inclusivement.

Comme la lettre dominicale sert à faire connaître le jour initial de l'année, celui-ci réciproquement est propre à indiquer la lettre dominicale. Par exemple, je sais que l'année commence par un dimanche, j'en conclus que la lettre dominicale est A, parce

que l'année débute toujours, comme on l'a dit, par cette lettre. Si je vois un lundi marqué pour le jour initial de l'année, j'en infère que la lettre dominicale est G, par la raison que le septième jour de cette année, tombant le dimanche, doit concourir avec la lettre G, qui est la septième dans l'ordre direct. Même raisonnement pour les années qui s'ouvrent par le mardi, le mercredi et les jours suivants.

D'après ces remarques, on pourrait dresser un calendrier perpétuel sur les sept jours de la semaine, comme sur les sept lettres dominicales. Le premier des calendriers dont il serait composé s'appellerait le calendrier du lundi, et répondrait à notre calendrier G. Le second se nommerait le calendrier du mardi, et répondrait à notre calendrier F. Le troisième, qui prendrait son nom du mercredi, serait en correspondance avec le calendrier E, et ainsi des autres. Notre premier dessein avait été de suivre cette méthode. Mais, pour cela, il eût fallu ajouter la série initiale aux années de Jésus-Christ dans notre *Table chronologique*, comme on a fait à celle de l'hégire, et c'est ce qui, faute d'espace, ne pouvait s'exécuter. D'ailleurs, l'autre méthode est plus simple, et par là méritait, même en cas de choix, la préférence.

Des calendas, des nones, des ides.

Ces trois noms sont ceux dont se servaient nos ancêtres, à l'imitation des Romains, pour marquer tous les jours du mois. Ils appelaient *calendas*, comme tout le monde sait, le premier de chaque mois, en ajoutant le nom du mois et celui des calendas; par exemple : *Calendas Januarii*, *Calendas Februarii* pour le premier du mois de janvier ou de février. Ils désignaient les jours suivants par ceux d'avant les *nones*, et ils appelaient *nones* le cinquième jour de chaque mois, excepté mars, mai, juillet et octobre. Dans ces quatre mois les *nones*, *Nonis*, marquaient le septième jour : *Nonis Martii*, le 7 mars, etc. Dans les huit mois où *Nonis* marque le cinquième jour, le second est désigné par *quarto Nonas* ou *iv Nonas*, c'est-à-dire, *quarto die ante Nonas*, le quatrième jour avant les *nones*. On supprime ordinairement les mots *die* et *ante*. Le troisième jour de ces huit mois est désigné par *tertio* ou *iii Nonas*; le quatrième par *pridie* ou *ii nonas*, et enfin le cinquième par *Nonis*. En mars, mai, juillet et octobre, le second du mois est marqué par *sexto* ou *vi Nonas*; le troisième par *quinto* ou *v Nonas*; le quatrième par *quarto* ou *iv Nonas*; le cinquième par *tertio* ou *iii Nonas*; le sixième par *pridie*, en abrégé *prid.* ou *pr.* et en chiffre *ii Nonas*, et enfin le septième par *Nonis*. On croit que le mot *Nonæ* vient de ce qu'il marque le neuvième jour avant les *ides* de chaque mois.

En effet, les *ides*, *Idibus*, marquent le quinzième de mars, de mai, de juillet et d'octobre, qui sont les quatre mois,

comme nous venons de le dire, où *Nonis* marque le septième du mois; dans les huit autres, où *Nonis* marque le cinquième du mois, *Idibus* marque le treizième; ainsi, dans les uns et dans les autres l'*Idibus* marque toujours le neuvième jour après les nones. Quant aux sept jours pleins qui se trouvent renfermés entre les nones et les ides et que nous comptons aujourd'hui par 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, en mars, en mai, en juillet et en octobre, les Romains et les anciens, à leur exemple, comptaient *octavo* ou **viii Idus**, *septimo* ou **vii Idus**, *sexto* ou **vi Idus**, *quinto* ou **v Idus**, *quarto* ou **iv Idus**, *pridie* ou **ii Idus**, en sous-entendant toujours *ante*, comme nous l'avons dit en parlant des nones. Pour les autres huit mois où les nones marquent le cinquième, au lieu de notre 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 du mois, les Romains et nos anciens comptaient *octavo Idus*, *septimo*, et le reste jusqu'à *pridie Idus*, qui désignait en huit mois le douzième jour, au lieu qu'il désignait le quatorzième à ces autres quatre mois, mars, mai, juillet et octobre. Le mot *Idus* vient du toscan *iduare*, en latin *dividere*, diviser, parce que le jour des ides partageait le mois à peu près en deux parties égales.

Tous les jours depuis les ides jusqu'à la fin du mois se comptaient par les calendes du mois suivant. Par exemple, le quatorzième de janvier, qui était le lendemain des ides du même mois, était désigné par *decimo-nono*, ou **xix Kalendas**, ou *ante Kalendas Februarii*; le quinzième *decimo-octavo*, ou **xviii Kalendas Februarii**, et tous les autres jours de suite en rétrogradant toujours jusqu'à *pridie*, ou **ii Kalendas Februarii**, qui marquait le 31 janvier. Comme les ides marquent en certains mois le treizième jour, ainsi que nous l'avons dit, en d'autres le quinzième, et que tous les mois n'ont pas un égal nombre de jours, le *decimo-nono* ou **xix Kalendas** ne convient pas toujours au lendemain des ides; il n'y convient qu'en janvier, en août et en décembre. *Decimo-sexto* ou **xvi** en février; *decimo-septimo* ou **xvii** en mars, en mai, en juillet et en octobre; *decimo-octavo* ou **xviii** en avril, en juin, en septembre et en novembre, comme on peut le remarquer dans tous les calendriers dont notre Calendrier perpétuel est composé.

Nous avons presque oublié de dire qu'on dérive le mot de *calendes* du grec *Kalētē*, *vocare*, appeler, convoquer.

NOTICE SUR LES CALENDRIERS.

Nos lecteurs ne verront pas sans intérêt quelques détails qui ne seront pas déplacés dans cet ouvrage. Les principaux calendriers connus chez les chrétiens sont le *calendrier romain*, réformé par Jules César et qu'on a appelé alors *Calendrier de Julien*, celui de *Grégoire XIII* et celui des *Juifs*. — 1^e *Calendrier romain*. Il est attribué à Numa qui ajouta aux dix mois de l'année des premiers Romains, qui n'était que de 304 jours, le mois de janvier de 29 jours au commencement, et celui de février de 28 jours à la fin, en réduisant à 29 jours sept autres mois qui auparavant en avaient 30 ou 31. L'année eut donc 354 jours divisés en 12 mois, et devint une année lunaire. Pour la faire concorder avec le soleil, on ajoutait tous les deux ans un mois nommé *Merceronius*, qui avait alternativement 22 et 23 jours. Quelques siècles plus tard, le mois de février fut mis après janvier, et l'année qui commençait à l'équinoxe du printemps commença au solstice d'hiver. De là désordre complet dans le comput du calendrier avec l'état du ciel. Jules César fixa le commencement de l'année à la nouvelle lune qui suivait le solstice d'hiver, c'est-à-dire au 1^{er} janvier, et il ordonna que, pour compenser l'erreur de 6 heures que l'année solaire avait de plus, on intercalerait tous les 4 ans un jour après le 24 février, ce qui fit donner à cette année le nom de *bissextile*. — 2^e *Calendrier Grégorien*. Le calendrier Julien contenait une erreur grave. Au lieu de 365 jours 6 heures qu'on avait attribués au soleil pour faire sa révolution annuelle, il s'en fallait de 11 minutes 12 secondes que le chiffre ne fût vrai, de sorte qu'il y avait erreur de 10 jours depuis Jules César jusqu'en 1582. Il s'ensuivait que l'équinoxe du printemps, qui avançait d'un jour en 129 années, était alors au 11 mars au lieu du 21. C'était un inconvénient pour la célébration de la Pâque, qui avait lieu le dimanche après le 14^e jour de la lune de mars. Grégoire XIII rétablit les équinoxes dans leur état normal. Il ordonna qu'on retrancherait (en 1582) dix jours au mois d'octobre et qu'on compterait pour le 15 le 5, et ainsi de suite. L'année bissextile continua d'avoir lieu tous les quatre ans; mais, pour éviter toute erreur possible, il fut réglé que trois années séculaires, qui d'après le calendrier Julien devaient être bissextiles, seraient communiques, et que dans la 4^e année séculaire seulement on intercalerait un jour: ainsi les années 1700 et 1800 au lieu d'être bissextiles n'ont eu que 365 jours; il en sera de même en 1900, mais l'année 2000 sera bissextile, comme dans le calendrier Julien. Les Russes et les Grecs seuls ont conservé l'ancien style. Cette réforme de Grégoire XIII a détruit la concordance des années du cycle solaire avec les lettres dominicales et le concurrent, elle a de plus entraîné la modification du terme *pascal*, et des épactes; enfin, elle a rendu inutile le cycle pascal. — 3^e *Calendrier des Juifs*. Leur année civile est une année solaire réglée comme la nôtre, si ce n'est qu'elle commence à l'équinoxe d'automne; mais l'année ecclésiastique, qui est lunaire, commence à l'équinoxe du printemps. Le cycle lunaire se compose de 12 années communes et de 7 années embolismiques: celles-ci sont la 5^e, la 6^e, la 8^e, la 11^e, la 14^e, la 17^e et la 19^e du cycle lunaire. Ces années se composent de 13 mois et les autres de 12. Voici les noms des mois juifs: 1^{er} mois, *Nisan* (1^{er} mois de l'année ecclésiastique), 30 jours. — 2^e *Jiar*, 29. — 3^e *Sibun*, 30. — 4^e, *Thamuz*, 29. — 5^e, *Ab*, 30. — 6^e, *Elul*, 29. — 7^e *Tisri*, (1^{er} mois de l'année civile), 30. — 8^e, *Marchesvan*, 29 ou 30. — 9^e, *Casteu*, 29 ou 30. — 10^e, *Tebeth*, 29. — 11^e, *Sabath*, 30. — 12^e, *Adar*, 29 (dans les années bissext., 30). — 13^e, *Véadarou* ou 2^e *Adaar*, (mois intercalaire) 30 (dans la 19^e année du cycle lunaire, 19).

CALENDRIER G.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est G.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont AG.

JANVIER.

Lett. Dominicale	Jours du mois.	PAQUES tombant au		22 avril.	15 avril.	8 avril.	1 avril.	25 mars.
		Années comm.	Années bissext.					
A	Cal.	1 Lundi	Dim.	Circonc.				
B	IV	2 Mardi	Lundi					
C	III	3 Mercre.	Mardi					
D	II	4 Jeudi	Mercre.					
E	Non.	5 Vendr.	Jeudi					
F	VIII	6 Sam.	Vendr.	Epiph.				
G	VII	7 Dim.	Sam.		1 ^{er} Dimanc.	1 ^{er} Dimanc.	1 ^{er} Dimanc.	1 ^{er} Dimanc.
A	VI	8 Lundi	Dim.		1 ^{er} Dimauc.	1 ^{er} Dimaoc.	1 ^{er} Dimanc.	1 ^{er} Dimanc.
B	V	9 Mardi	Lundi					
C	IV	10 Mercre.	Mardi					
D	III	11 Jeudi	Mercre.					
E	II	12 Vendr.	Jeudi					
F	Ides.	13 Sam.	Vendr.					
G	XIX	14 Dim.	Sam.		2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.
A	XVIII	15 Lundi	Dim.		2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.
B	XVII	16 Mardi	Lundi					
C	XVI	17 Mercre.	Mardi					
D	XV	18 Jeudi	Mercre.					
E	XIV	19 Vendr.	Jeudi					
F	XIII	20 Sam.	Vendr.					
G	XII	21 Dim.	Sam.		3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.
A	XI	22 Lundi	Dim.		3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.
B	X	23 Mardi	Lundi					
C	IX	24 Mercre.	Mardi					
D	VIII	25 Jeudi	Mercre.					
E	VII	26 Vendr.	Jeudi					
F	VI	27 Sam.	Vendr.					
G	V	28 Dim.	Sam.		4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.
A	IV	29 Lundi	Dim.		4 ^e Dimauc.	4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.
B	III	30 Mardi	Lundi					
C	II	31 Mercre.	Mardi					

FEVRIER.

Lett. Dominicale	Jours du mois.	PAQUES tombant au		22 avril.	15 avril.	8 avril.	1 avril.	25 mars.
		Années comm.	Années bissext.					
D	Cal.	1 Jeudi	Mercre.					
E	IV	2 Vendr.	Jeudi	Purific.				
F	III	3 Sam.	Vendr.					
G	II	4 Dim.	Sam.		5 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.
A	Non.	5 Lundi	Dim.		5 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.
B	VIII	6 Mardi	Lundi					
C	VII	7 Mercre.	Mardi					
D	VI	8 Jeudi	Mercre.					
E	V	9 Vendr.	Jeudi					
F	IV	10 Sam.	Vendr.					
G	III	11 Dim.	Sam.		6 ^e Dimanc.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.
A	II	12 Lundi	Dim.		6 ^e Dimanc.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.
B	Ides.	13 Mardi	Lundi					
C	XVI	14 Mercre.	Mardi					
D	XV	15 Jeudi	Mercre.					
E	XIV	16 Vendr.	Jeudi					
F	XIII	17 Sam.	Vendr.					
G	XII	18 Dim.	Sam.		Septuagés.	Sexagésime.	Quinquagés.	1 ^{er} D. Car.
A	XI	19 Lundi	Dim.		Septuagés.	Sexagésime.	Quinquagés.	1 ^{er} D. Car.
B	X	20 Mardi	Lundi					
C	IX	21 Mercre.	Mardi					
D	VIII	22 Jeudi	Mercre.					
E	VII	23 Vendr.	Jeudi	Vigile.				
F	VI	24 Sam.	Vendr.	S. Math.				
G	V	25 Dim.	Sam.	Sexagésime.	Quinquagés.	1 ^{er} D. de Car.	2 ^e D. de Car.	3 ^e D. de Car.
A	IV	26 Lundi	Dim.	Sexagésime.	Quinquagés.	1 ^{er} D. de Car.	2 ^e D. de Car.	3 ^e D. de Car.
B	III	27 Mardi	Lundi					
C	II	28 Mercre.	Mardi					
c	29 Jeudi	Mercre.						

* Ces lettres f, g, a, b, c, et ces chiffres 6, 5, 4, 3, 2, sont pour les années bissextiles.

CALENDRIER G.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est G.
Et pour les années Bissextilles dont les lettres dominicales sont AG.

MARS.

Let. Dom	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
				PAQUES tombant au	22 avril.	15 avril.	8 avril.	1 avril.
D	Cal.	1 Jeudi						
E	VI	2 Vendr.						
F	V	3 Sam.						
G	IV	4 Dim.		Quinquagés.	1 ^{er} D. de Car.	2 ^e D. de Car.	3 ^e D. de Car.	4 ^{er} D. de Car.
A	III	5 Lundi						
B	II	6 Mardi						
C	Non.	7 Mercr.		Cendres.	Quat. Temps			
D	VIII	8 Jeudi						
E	VII	9 Vendr.						
F	VI	10 Sain.						
G	V	11 Dim.			1 ^{er} D. de Car.	2 ^e D. de Car.	3 ^e D. de Car.	4 ^{er} D. de Car.
A	IV	12 Lundi						
B	III	13 Mardi						
C	II	14 Mercr.		Quat. Temps				
D	Ides	15 Jeudi						
E	XVII	16 Vendr.						
F	XVI	17 Sam.						
G	XV	18 Dim.			2 ^{er} D. de Car.	3 ^e D. de Car.	4 ^{er} D. de Car.	D. de la Pass.
A	XIV	19 Lundi						D. Rameaux.
B	XIII	20 Mardi						Lundi saint.
C	XII	21 Mercr.						Mardi saint.
D	XI	22 Jeudi						Mercr. saint.
E	X	23 Vendr.						Jeudi saint.
F	IX	24 Sain.						Vendr. saint.
G	VIII	25 Dim.	L'Annonc.		3 ^{er} D. de Car.	4 ^{er} D. de Car.	D. de la Pass.	D. Rameaux.
A	VII	26 Lundi						Paques.
B	VI	27 Mardi						Lundi saint.
C	V	28 Mercr.						Mardi.
D	IV	29 Jeudi						Mercr. saint.
E	III	30 Vendr.						Jeudi saint.
F	II	31 Sam.						Vendr. saint.
								Sam. saint.

AVRIL.

Let. Dom	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
				PAQUES tombant au	22 avril.	15 avril.	8 avril.	1 avril.
G	Cal.	1 Dim.			4 ^{er} D. de Car.	D. de la Pass.	D. Rameaux.	PAQUES.
A	IV	2 Lundi						1 ^{er} D. Quasim.
B	III	3 Mardi						Lundi saint.
C	II	4 Mercr.						Mardi saint.
D	Non.	5 Jeudi						Mercr. saint.
E	VIII	6 Vendr.						Jeudi saint.
F	VII	7 Sam.						Vendr. saint.
G	VI	8 Dim.			D. de la Pass.	D. Rameaux.	D. Rameaux.	1 ^{er} D. Quasim.
A	V	9 Lundi						PAQUES.
B	IV	10 Mardi						Lundi saint.
C	III	11 Mercr.						Mardi saint.
D	II	12 Jeudi						Mercr. saint.
E	Ides	13 Vendr.						Jeudi saint.
F	XVIII	14 Sam.						Vendr. saint.
G	XVII	15 Dim.						Sam. saint.
A	XVI	16 Lundi						Sam. saint.
B	XV	17 Mardi						Lundi.
C	XIV	18 Mercr.						Mardi.
D	XIII	19 Jeudi						Mercr. saint.
E	XII	20 Vendr.						Jeudi saint.
F	XI	21 Sam.						Vendr. saint.
G	X	22 Dim.						Sam. saint.
A	IX	23 Lundi						Paques.
B	VIII	24 Mardi						1 ^{er} D. Quasim.
C	VII	25 Mercr.	S. Marc Ev.					2 ^e Dimanc.
D	VI	26 Jeudi						3 ^e Dimanc.
E	V	27 Vendr.						4 ^{er} Dimanc.
F	IV	28 Sam.						5 ^{er} Dimanc.
G	III	29 Dim.			1 ^{er} D. Quasim.	2 ^e Dimanc.	3 ^{er} Dimanc.	Rogations.
A	II	30 Lundi						

CALENDRIER SOLAIRE PERPETUEL.

CALENDRIER G.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est G.
Et pour les années Bissextilles dont les Lettres dominicales sont AG.

MAI.

PAQUES tombant au | 22 avril. | 15 avril. | 8 avril. | 1 avril. | 25 mars.

Let. Dom.	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
				22 avril.	15 avril.	8 avril.	1 avril.	25 mars.
B	Cal.	1	Mardi S. Jacq. S. Ph.					
C	VI	2	Mercredi					
D	V	3	Jeudi					
E	IV	4	Vendredi					
F	III	5	Samedi					
G	II	6	Dim.		2 ^e Dimanche	3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc. Ascension.
A	Non.	7	Lundi					Rogations.
B	VIII	8	Mardi					
C	VII	9	Mercredi					
D	VI	10	Jeudi					Ascension.
E	V	11	Vendredi					
F	IV	12	Samedi					Vigile.
G	III	13	Dim.		3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	6 ^e D. Octav. PENTECÔTE.
A	II	14	Lundi					Lundi.
B	Ides	15	Mardi					Mardi.
C	XVII	16	Mercredi					Quat. Temps
D	XVI	17	Jeudi					
E	XV	18	Vendredi					Vigile.
F	XIV	19	Samedi					PENTECÔTE. 1 ^{er} D. Trin.
G	XIII	20	Dim.		4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	6 ^e D. Octav.	Lundi.
A	XII	21	Lundi					Mardi.
B	XI	22	Mardi					Quat. Temps
C	X	23	Mercredi					
D	IX	24	Jeudi					Fête-Dieu.
E	VIII	25	Vendredi					
F	VII	26	Samedi					Vigile.
G	VI	27	Dim.		5 ^e Dimanc.	6 ^e D. Octav.		PENTECÔTE. 1 ^{er} D. Trin.
A	V	28	Lundi		Rogations.			Lundi.
B	IV	29	Mardi					Mardi.
C	III	30	Mercredi					Quat. Temps
D	II	31	Jeudi		Ascension.			Fête-Dieu.

JUIN.

PAQUES tombant au | 22 avril. | 15 avril. | 8 avril. | 1 avril. | 25 mars.

Let. Dom.	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
				22 avril.	15 avril.	8 avril.	1 avril.	25 mars.
E	Cal.	1	Vendr.					
F	IV	2	Sam.					
G	III	3	Dim.		6 ^e D. Octav.	Vigile.	1 ^{er} D. Trin.	PENTECÔTE. 2 ^e Dimanc.
A	II	4	Lundi					Lundi.
B	Non.	5	Mardi					Mardi.
C	VIII	6	Mercredi					Quat. Temps
D	VII	7	Jeudi					Fête-Dieu.
E	VI	8	Vendr.					
F	V	9	Sam.					
G	IV	10	Dim.		Vigile.			
A	III	11	Lundi	S. Barnabé.	PENTECÔTE.	1 ^{er} D. Trin.		
B	II	12	Mardi		Lundi.			
C	Ides	13	Mercredi		Mardi.			
D	XVII	14	Jeudi		Quat. Temps			
E	XVII	15	Vendr.					
F	XVI	16	Sam.					
G	XV	17	Dim.		1 ^{er} D. Trin.	2 ^e Dimanc.		3 ^e Dimanc.
A	XIV	18	Lundi					
B	XIII	19	Mardi					
C	XII	20	Mercredi					
D	XI	21	Jeudi					
E	X	22	Vendr.					
F	IX	23	Sam.	Vigile jeûne.				
G	VIII	24	Nat. de S. J.-B.		2 ^e Dimanc.			
A	VII	25	Lundi					
B	VI	26	Mardi					
C	V	27	Mercredi					
D	IV	28	Jeudi	Vigile jeûne.				
E	III	29	Vendr.	S. Pierre, S. P.				
F	II	30	Sam.					

CALENDRIER G.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est G.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont AG.

JUILLET.

			PAQUES tombant au	22 avril.	15 avril.	8 avril.	1 avril.	25 mars.	
Let.	Dom	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
G	Cal.	1	Dim.		3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	6 ^e Dimanc.	7 ^e Dimanc.
A	VI	2	Lundi	Visit. de la V.	• • • •				
B	V	3	Mardi						
C	IV	4	Mercr.						
D	III	5	Jeudi						
E	II	6	Vendr.						
F	Non.	7	Sam.						
G	VIII	8	Dim.		4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	6 ^e Dimanc.	7 ^e Dimanc.	8 ^e Dimanc.
A	VII	9	Lundi						
B	VI	10	Mardi						
C	V	11	Mercr.						
D	IV	12	Jeudi						
E	III	13	Vendr.						
F	II	14	Sam.						
G	Ides	15	Dim.		5 ^e Dimanc.	6 ^e Dimanc.	7 ^e Dimanc.	8 ^e Dimanc.	9 ^e Dimanc.
A	XVII	16	Lundi						
B	XVI	17	Mardi						
C	XV	18	Mercr.						
D	XIV	19	Jeudi						
E	XIII	20	Vendr.						
F	XII	21	Sam.						
G	XI	22	Dim.		6 ^e Dimanc.	7 ^e Dimanc.	8 ^e Dimanc.	9 ^e Dimanc.	10 ^e Dimanc.
A	X	23	Lundi						
B	IX	24	Mardi	Vigile.					
C	VIII	25	Mercr.	S. Jacq. le Maj.					
D	VII	26	Jeudi						
E	VI	27	Vendr.						
F	V	28	Sam.						
G	IV	29	Dim.		7 ^e Dimanc.	8 ^e Dimanc.	9 ^e Dimanc.	10 ^e Dimanc.	11 ^e Dimanc.
A	III	30	Lundi						
B	II	31	Mardi						

AOUT.

			PAQUES tombant au	22 avril.	15 avril.	8 avril.	1 avril.	25 mars.	
Let.	Dom	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
C	Cal.	1	Mercr.						
D	IV	2	Jeudi						
E	III	3	Vendr.						
F	II	4	Sam.						
G	Non.	5	Dim.		8 ^e Dimanc.	9 ^e Dimanc.	10 ^e Dimanc.	11 ^e Dimanc.	12 ^e Dimanc.
A	VIII	6	Lundi	Tr. de N.-S.					
B	VII	7	Mardi						
C	VI	8	Mercr.						
D	V	9	Jeudi	Vigile.					
E	IV	10	Vendr.	S. Laurent M.					
F	III	11	Sam.						
G	II	12	Dim.		9 ^e Dimanc.	10 ^e Dimanc.	11 ^e Dimanc.	12 ^e Dimanc.	13 ^e Dimanc.
A	Ides	13	Lundi						
B	XIX	14	Mardi	Vigile jeûne.					
C	XVIII	15	Mercr.	L'Assomption.					
D	XVII	16	Jeudi						
E	XVI	17	Vendr.						
F	XV	18	Sam.						
G	XIV	19	Dim.		10 ^e Dimanc.	11 ^e Dimanc.	12 ^e Dimanc.	13 ^e Dimanc.	14 ^e Dimanc.
A	XIII	20	Lundi						
B	XII	21	Mardi						
C	XI	22	Mercr.						
D	X	23	Jeudi	Vigile.					
E	IX	24	Vendr.	S. Barthélemy.					
F	VIII	25	Sam.	S. Louis.					
G	VII	26	Dim.		11 ^e Dimanc.	12 ^e Dimanc.	13 ^e Dimanc.	14 ^e Dimanc.	15 ^e Dimanc.
A	VI	27	Lundi						
B	V	28	Mardi						
C	IV	29	Mercr.						
D	III	30	Jeudi						
E	II	31	Vendr.						

CALENDRIER G.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est G.
Et pour les années bissextiles dont les lettres dominicales sont AG.

SEPTEMBRE.

		PAQUES tombant au	22 avril.	15 avril.	8 avril.	1 avril.	25 mars.	
Lett. Dominicale	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
F	Cal.	1 Sam.						
G	IV	2 Dim.		12 ^e Dimanc.	13 ^e Dimanc.	14 ^e Dimanc.	15 ^e Dimanc.	
A	III	3 Lundi					16 ^e Dimanc.	
B	II	4 Mardi						
C	Non.	5 Mercr.						
D	VIII	6 Jeudi						
E	VII	7 Vendr.						
F	VI	8 Sam.	Nat. de la Vier.					
G	V	9 Dim.		15 ^e Dimanc.	14 ^e Dimanc.	15 ^e Dimanc.	16 ^e Dimanc.	
A	IV	10 Lundi					17 ^e Dimanc.	
B	III	11 Mardi						
C	II	12 Mercr.						
D	Ides	13 Jeudi						
E	XVIII	14 Vendr.	Ex. de la Croix.					
F	XVII	15 Sam.						
G	XVI	16 Dim.		14 ^e Dimanc.	15 ^e Dimanc.	16 ^e Dimanc.	17 ^e Dimanc.	
A	XV	17 Lundi					18 ^e Dimanc.	
B	XIV	18 Mardi						
C	XIII	19 Mercr.	Q. Temps.					
D	XII	20 Jeudi	Vigile.					
E	XI	21 Vendr.	S. Matth. Ap.					
F	X	22 Sam.						
G	IX	23 Dim.		15 ^e Dimanc.	16 ^e Dimanc.	17 ^e Dimanc.	18 ^e Dimanc.	
A	VIII	24 Lundi					19 ^e Dimanc.	
B	VII	25 Mardi						
C	VI	26 Mercr.						
D	V	27 Jeudi						
E	IV	28 Vendr.						
F	III	29 Sam.	S. Michel.					
G	II	30 Dim.		16 ^e Dimanc.	17 ^e Dimanc.	18 ^e Dimanc.	19 ^e Dimanc.	

OCTOBRE.

		PAQUES tombant au	22 avril.	15 avril.	8 avril.	1 avril.	25 mars.	
Lett. Dominicale	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
A	Cal.	1 Lundi						
B	VI	2 Mardi						
C	V	3 Mercr.						
D	IV	4 Jeudi						
E	III	5 Vendr.						
F	II	6 Sam.						
G	Non.	7 Dim.		17 ^e Dimanc.	18 ^e Dimanc.	19 ^e Dimanc.	20 ^e Dimanc.	
A	VIII	8 Lundi					21 ^e Dimanc.	
B	VII	9 Mardi						
C	VI	10 Mercr.						
D	V	11 Jeudi						
E	IV	12 Vendr.						
F	III	13 Sam.						
G	II	14 Dim.		18 ^e Dimanc.	19 ^e Dimanc.	20 ^e Dimanc.	21 ^e Dimanc.	
A	Ides	15 Lundi						
B	XVII	16 Mardi						
C	XVI	17 Mercr.						
D	XV	18 Jeudi	S. Luc, Ev.					
E	XIV	19 Vendr.						
F	XIII	20 Sam.						
G	XII	21 Dim.		19 ^e Dimanc.	20 ^e Dimanc.	21 ^e Dimanc.	22 ^e Dimanc.	
A	XI	22 Lundi					23 ^e Dimanc.	
B	X	23 Mardi						
C	IX	24 Mercr.						
D	VIII	25 Jeudi						
E	VII	26 Vendr.						
F	VI	27 Sam.	Vigile.					
G	V	28 Dim.	S. Simon, S. J.	20 ^e Dimanc.	21 ^e Dimanc.	22 ^e Dimanc.	23 ^e Dimanc.	
A	IV	29 Lundi					24 ^e Dimanc.	
B	III	30 Mardi						
C	II	31 Mercr.	Vigile Jeûne.					

CALENDRIER G.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est G.
Et pour les années Bisséxtiles dont les lettres dominicales sont AG.

			MARS.						
			PAQUES tombant au		22 avril.	15 avril.	8 avril.	1 avril.	25 mars.
Let. Dom	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.					
D	Cal.	1	Jeudi						
E	VI	2	Vendr.						
F	V	3	Sam.						
G	IV	4	Dim.	Quinquagés.	1 ^e D. de Car.	2 ^e D. de Car.	3 ^e D. de Car.	4 ^e D. de Car.	
A	III	5	Lundi						
B	II	6	Mardi						
C	Non.	7	Mercr.	Cendres.	Quat. Temps				
D	VIII	8	Jeudi						
E	VII	9	Vendr.						
F	VI	10	Sam.						
G	V	11	Dim.		1 ^e D. de Car.	2 ^e D. de Car.	3 ^e D. de Car.	4 ^e D. de Car.	D. de la Pass.
A	IV	12	Lundi						
B	III	13	Mardi						
C	II	14	Mercr.	Quat. Temps					
D	Ides	15	Jendi						
E	XVII	16	Vendr.						
F	XVI	17	Sam.						
G	XV	18	Dim.		2 ^e D. de Car.	3 ^e D. de Car.	4 ^e D. de Car.	D. de la Pass.	D. Rameaux.
A	XIV	19	Lundi						Lundi saint.
B	XIII	20	Mardi						Mardi saint.
C	XII	21	Mercr.						Mercr. saint.
D	XI	22	Jendi						Jeudi saint.
E	X	23	Vendr.						Vendr. saint.
F	IX	24	Sam.						Sam. saint.
G	VIII	25	Dim.	L'Annonc.	3 ^e D. de Car.	4 ^e D. de Car.	D. de la Pass.	D. Rameaux.	Paques.
A	VII	26	Lundi						Lundi saint.
B	VI	27	Mardi						Mardi saint.
C	V	28	Mercr.						Mercr. saint.
D	IV	29	Jeudi						Jeudi saint.
E	III	30	Vendr.						Vendr. saint.
F	II	31	Sam.						Sam. saint.

			AVRIL.						
			PAQUES tombant au		22 avril.	15 avril.	8 avril.	1 avril.	25 mars.
Let. Dom	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.					
G	Cal.	1	Dim.		4 ^e D. de Car.	D. de la Pass.	D. Rameaux.	PAQUES.	1 ^e D. Quasim.
A	IV	2	Lundi					Lundi saint.	Lundi.
B	III	3	Mardi					Mardi saint.	Mardi.
C	II	4	Mercr.					Mercr. saint.	
D	Non.	5	Jeudi					Jeudi saint.	
E	VIII	6	Vendr.					Vendr. saint.	
F	VII	7	Sam.					Sam. saint.	
G	VI	8	Dim.		D. de la Pass.	D. Rameaux.	PAQUES.	1 ^e D. Quasim.	2 ^e Dimanc.
A	V	9	Lundi					Lundi saint.	Lundi.
B	IV	10	Mardi					Mardi saint.	Mardi.
C	III	11	Mercr.					Mercr. saint.	
D	II	12	Jeudi					Jeudi saint.	
E	Ides	13	Vendr.					Vendr. saint.	
F	XVIII	14	Sam.					Sam. saint.	
G	XVII	15	Dim.					PAQUES.	1 ^e D. Quasim.
A	XVI	16	Lundi					Lundi saint.	2 ^e Dimanc.
B	XV	17	Mardi					Mardi saint.	
C	XIV	18	Mercr.					Mercr. saint.	
D	XIII	19	Jeudi					Jeudi saint.	
E	XII	20	Vendr.					Vendr. saint.	
F	XI	21	Sam.					Sam. saint.	
G	X	22	Dim.					PAQUES.	3 ^e Dimanc.
A	IX	23	Lundi					Lundi.	
B	VIII	24	Mardi					Mardi.	
C	VII	25	Mercr.	S. Marc Ev.					
D	VI	26	Jeudi						
E	V	27	Vendr.						
F	IV	28	Sam.						
G	III	29	Dim.		1 ^e D. Quasim.	2 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.
A	II	30	Lundi						Rogations.

CALENDRIER G.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est G.
Et pour les années Bissexiles dont les Lettres dominicales sont AG.

MAI.

PAQUES tombant au			22 avril.	15 avril.	8 avril.	1 avril.	25 mars.	
Let. Dom	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
B	Cal.	1 Mardi	S. Jacq. S. Ph.					
C	VI	2 Mercr.						
D	V	3 Jeudi						
E	IV	4 Vendr.						
F	III	5 Sam.						
G	II	6 Dim.		2 ^e Dimanche	3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	
A	Non.	7 Lundi					6 ^e D. Octav.	
B	VIII	8 Mardi					Rogations.	
C	VII	9 Mercr.						
D	VI	10 Jeudi					Ascension.	
E	V	11 Vendr.						
F	IV	12 Sam.					Vigile.	
G	III	13 Dim.		3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	6 ^e D. Octav.	
A	II	14 Lundi					PENTECÔTE.	
B	Ides	15 Mardi					Lundi.	
C	XVII	16 Mercr.					Mardi.	
D	XVI	17 Jeudi					Quat. Temps	
E	XV	18 Vendr.						
F	XIV	19 Sam.					Vigile.	
G	XIII	20 Dim.		4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	6 ^e D. Octav.	1 ^{er} D. Trin.	
A	XII	21 Lundi					PENTECÔTE.	
B	XI	22 Mardi					Lundi.	
C	X	23 Mercr.					Mardi.	
D	IX	24 Jeudi					Quat. Temps	
E	VIII	25 Vendr.					Fête-Dieu.	
F	VII	26 Sam.						
G	VI	27 Dim.		5 ^e Dimanc.	6 ^e D. Octav.	Vigile.	1 ^{er} D. Trin.	
A	V	28 Lundi		Rogations.		PENTECÔTE.	2 ^e Dimanc.	
B	IV	29 Mardi				Lundi.		
C	III	30 Mercr.				Mardi.		
D	II	31 Jeudi		Ascension.		Quat. Temps		
							Fête-Dieu.	

JUIN.

PAQUES tombant au			22 avril.	15 avril.	8 avril.	1 avril.	25 mars.	
Let. Dom	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
E	Cal.	1 Vendr.						
F	IV	2 Sam.						
G	III	3 Dim.		6 ^e D. Octav.	Vigile.	PENTECÔTE.	1 ^{er} D. Trin.	
A	II	4 Lundi			PENTECÔTE.	Lundi.	2 ^e Dimanc.	
B	Non.	5 Mardi			Lundi.	Mardi.	3 ^e Dimanc.	
C	VIII	6 Mercr.			Mardi.	Quat. Temps		
D	VII	7 Jeudi			Quat. Temps			
E	VI	8 Vendr.				Fête-Dieu.		
F	V	9 Sam.						
G	IV	10 Dim.		Vigile.				
A	III	11 Lundi	S. Barnabé.	PENTECÔTE.	1 ^{er} D. Trin.	2 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	
B	II	12 Mardi		Lundi.				
C	Ides	13 Mercr.		Mardi.				
D	XVIII	14 Jeudi		Quat. Temps				
E	XVII	15 Vendr.			Fête-Dieu.			
F	XVI	16 Sam.						
G	XV	17 Dim.		1 ^{er} D. Trin.	2 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	
A	XIV	18 Lundi			2 ^e Dimanc.			
B	XIII	19 Mardi						
C	XII	20 Mercr.						
D	XI	21 Jeudi						
E	X	22 Vendr.						
F	IX	23 Sam.						
G	VIII	24 Dim.	Vigile jeûne.					
A	VII	25 Lundi	Nat. de S. J.-B.	2 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	
B	VI	26 Mardi						
C	V	27 Mercr.						
D	IV	28 Jeudi	Vigile jeûne.					
E	III	29 Vendr.	S. Pierre, S. P.					
F	II	30 Sam.						

CALENDRIER G.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est G.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont AG.

JUILLET.

PAQUES tombant au			23 avril.	15 avril.	8 avril.	1 avril.	25 mars.	
Let. Dom	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
G	Cal.	1 Dim.		3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	6 ^e Dimanc.	7 ^e Dimanc.
A	VI	2 Lundi	Visit. de la V.	• • • •				
B	V	3 Mardi						
C	IV	4 Mercr.						
D	III	5 Jeudi						
E	II	6 Vendr.						
F	Non.	7 Sam.						
G	VIII	8 Dim.		4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	6 ^e Dimanc.	7 ^e Dimanc.	8 ^e Dimanc.
A	VII	9 Lundi						
B	VI	10 Mardi						
C	V	11 Mercr.						
D	IV	12 Jeudi						
E	III	13 Vendr.						
F	II	14 Sam.						
G	Ides	15 Dim.		5 ^e Dimanc.	6 ^e Dimanc.	7 ^e Dimanc.	8 ^e Dimanc.	9 ^e Dimanc.
A	XVII	16 Lundi						
B	XVI	17 Mardi						
C	XV	18 Mercr.						
D	XIV	19 Jeudi						
E	XIII	20 Vendr.						
F	XII	21 Sam.						
G	XI	22 Dim.		6 ^e Dimanc.	7 ^e Dimanc.	8 ^e Dimanc.	9 ^e Dimanc.	10 ^e Dimanc.
A	X	23 Lundi						
B	IX	24 Mardi	Vigile. S. Jacq. le Maj.					
C	VIII	25 Mercr.						
D	VII	26 Jeudi						
E	VI	27 Vendr.						
F	V	28 Sam.						
G	IV	29 Dim.		7 ^e Dimanc.	8 ^e Dimanc.	9 ^e Dimanc.	10 ^e Dimanc.	11 ^e Dimanc.
A	III	30 Lundi						
B	II	31 Mardi						

AOUT.

PAQUES tombant au			22 avril.	15 avril.	8 avril.	1 avril.	25 mars.	
Let. Dom	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
C	Cal.	1 Mercr.						
D	IV	2 Jeudi						
E	III	3 Vendr.						
F	II	4 Sam.						
G	Non.	5 Dim.		8 ^e Dimanc.	9 ^e Dimanc.	10 ^e Dimanc.	11 ^e Dimanc.	12 ^e Dimanc.
A	VIII	6 Lundi	Tr. de N.-S.					
B	VII	7 Mardi						
C	VI	8 Mercr.						
D	V	9 Jeudi	Vigile. S. Laurent M.					
E	IV	10 Vendr.						
F	III	11 Sam.						
G	II	12 Dim.		9 ^e Dimanc.	10 ^e Dimanc.	11 ^e Dimanc.	12 ^e Dimanc.	13 ^e Dimanc.
A	Ides	13 Lundi						
B	XIX	14 Mardi	Vigile jeûne. L'Assomption.					
C	XVIII	15 Mercr.						
D	XVII	16 Jeudi						
E	XVI	17 Vendr.						
F	XV	18 Sam.						
G	XIV	19 Dim.		10 ^e Dimanc.	11 ^e Dimanc.	12 ^e Dimanc.	13 ^e Dimanc.	14 ^e Dimanc.
A	XIII	20 Lundi						
B	XII	21 Mardi						
C	XI	22 Mercr.						
D	X	23 Jeudi	Vigile. S. Barthélemy.					
E	IX	24 Vendr.	S. Louis.					
F	VIII	25 Sam.						
G	VII	26 Dim.		11 ^e Dimanc.	12 ^e Dimanc.	13 ^e Dimanc.	14 ^e Dimanc.	15 ^e Dimanc.
A	VI	27 Lundi						
B	V	28 Mardi						
C	IV	29 Mercr.						
D	III	30 Jeudi						
E	II	31 Vendr.						

CALENDRIER G.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est G.
Et pour les années bissextiles dont les lettres dominicales sont AG.

SEPTEMBRE.

PAQUES tombant au			22 avril.	15 avril.	8 avril.	1 avril.	25 mars.	
Lett. Dom.	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
F	Cal.	1	Sam.					
G	IV	2	Dim.	12 ^e Dimanc.	13 ^e Dimanc.	14 ^e Dimanc.	15 ^e Dimanc.	
A	III	3	Lundi				16 ^e Dimanc.	
B	II	4	Mardi					
C	Non.	5	Mercr.					
D	VIII	6	Jeudi					
E	VII	7	Vendr.					
F	VI	8	Sam.	Nat. de la Vier.				
G	V	9	Dim.		15 ^e Dimanc.	14 ^e Dimanc.	15 ^e Dimanc.	
A	IV	10	Lundi			16 ^e Dimanc.	17 ^e Dimanc.	
B	III	11	Mardi					
C	II	12	Mercr.					
D	Ides	13	Jeudi					
E	XVIII	14	Vendr.	Ex. de la Croix.				
F	XVII	15	Sam.					
G	XVI	16	Dim.		14 ^e Dimanc.	15 ^e Dimanc.	16 ^e Dimanc.	
A	XV	17	Lundi			17 ^e Dimanc.	18 ^e Dimanc.	
B	XIV	18	Mardi					
C	XIII	19	Mercr.	Q. Temps.				
D	XII	20	Jeudi	Vigile.				
E	XI	21	Vendr.	S. Matth. Ap.				
F	X	22	Sam.					
G	IX	23	Dim.		15 ^e Dimanc.	16 ^e Dimanc.	17 ^e Dimanc.	
A	VIII	24	Lundi			18 ^e Dimanc.	19 ^e Dimanc.	
B	VII	25	Mardi					
C	VI	26	Mercr.					
D	V	27	Jeudi					
E	IV	28	Vendr.					
F	III	29	Sam.	S. Michel.				
G	II	30	Dim.		16 ^e Dimanc.	17 ^e Dimanc.	18 ^e Dimanc.	

OCTOBRE.

PAQUES tombant au			22 avril.	15 avril.	8 avril.	1 avril.	25 mars.	
Lett. Dom.	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
A	Cal.	1	Lundi					
B	VI	2	Mardi					
C	V	3	Mercr.					
D	IV	4	Jeudi					
E	III.	5	Vendr.					
F	II	6	Sam.					
G	Non.	7	Dim.		17 ^e Dimanc.	18 ^e Dimanc.	19 ^e Dimanc.	
A	VIII	8	Lundi			20 ^e Dimanc.	21 ^e Dimanc.	
B	VII	9	Mardi					
C	VI	10	Mercr.					
D	V	11	Jeudi					
E	IV	12	Vendr.					
F	III	13	Sam.					
G	II	14	Dim.		18 ^e Dimanc.	19 ^e Dimanc.	20 ^e Dimanc.	
A	Ides	15	Lundi			21 ^e Dimanc.	22 ^e Dimanc.	
B	XVII	16	Mardi					
C	XVI	17	Mercr.					
D	XV	18	Jeudi	S. Luc, Ev.				
E	XIV	19	Vendr.					
F	XIII	20	Sam.					
G	XII	21	Dim.		19 ^e Dimanc.	20 ^e Dimanc.	21 ^e Dimanc.	
A	XI	22	Lundi			22 ^e Dimanc.	23 ^e Dimanc.	
B	X	23	Mardi					
C	IX	24	Mercr.					
D	VIII	25	Jeudi					
E	VII	26	Vendr.					
F	VI	27	Sam.	Vigile.				
G	V	28	Dim.	S. Simon, S. J.	20 ^e Dimanc.	21 ^e Dimanc.	22 ^e Dimanc.	
A	IV	29	Lundi			23 ^e Dimanc.	24 ^e Dimanc.	
B	III	30	Mardi					
C	II	31	Mercr.	Vigile Jeûne.				

CALENDRIER G.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est G.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont AG.

NOVEMBRE.

PAQUES tombant au			22 avril.	15 avril.	8 avril.	4 avril.	25 mars.	
Lett.	Dom.	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.			
D	Cal.	1	Jeudi	La Toussaint.				
E	IV	2	Vendr.	Les Morts.				
F	III	3	Sam.					
G	II	4	Dim.		21 ^e Dimanc.	22 ^e Dimanc.	23 ^e Dimanc.	
A	Non.	5	Lundi			24 ^e Dimanc.	25 ^e Dimanc.	
B	VIII	6	Mardi					
C	VII	7	Mercr.					
D	VI	8	Jeudi					
E	V	9	Vendr.					
F	IV	10	Sam.					
G	III	11	Dim.	S. Martin.	22 ^e Dimanc.	23 ^e Dimanc.	24 ^e Dimanc.	
A	II	12	Lundi			25 ^e Dimanc.	26 ^e Dimanc.	
B	Ides	13	Mardi					
C	XVIII	14	Mercr.					
D	XVII	15	Jeudi					
E	XVI	16	Vendr.					
F	XV	17	Sam.					
G	XIV	18	Dim.		23 ^e Dimanc.	24 ^e Dimanc.	25 ^e Dimanc.	
A	XIII	19	Lundi			26 ^e Dimanc.	27 ^e Dimanc.	
B	XII	20	Mardi					
C	XI	21	Mercr.	Prés. de la V.				
D	X	22	Jeudi					
E	IX	23	Vendr.					
F	VIII	24	Sam.					
G	VII	25	Dim.		24 ^e Dimanc.	25 ^e Dimanc.	26 ^e Dimanc.	
A	VI	26	Lundi			27 ^e Dimanc.	28 ^e Dimanc.	
B	V	27	Mardi					
C	IV	28	Mercr.					
D	III	29	Jeudi	Vigile.				
E	II	30	Vendr.	S. André, Ap.	.			

DECEMBRE.

PAQUES tombant au			22 avril.	15 avril.	8 avril.	4 avril.	25 mars.	
Lett.	Dom.	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.			
F	Cal.	1	Sam.					
G	IV	2	Dim.		1 ^e D. de l'A.	1 ^e D. de l'A.	1 ^e D. de l'A.	
A	III	3	Lundi			1 ^e D. de l'A.	1 ^e D. de l'A.	
B	II	4	Mardi					
C	Non.	5	Mercr.					
D	VIII	6	Jeudi					
E	VII	7	Vendr.					
F	VI	8	Sam.	Conc. de la V.				
G	V	9	Dim.		2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.	
A	IV	10	Lundi			2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.	
B	III	11	Mardi					
C	II	12	Mercr.					
D	Ides	13	Jeudi					
E	XIX	14	Vendr.					
F	XVIII	15	Sam.					
G	XVII	16	Dim.		3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	
A	XVI	17	Lundi			3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	
B	XV	18	Mardi					
C	XIV	19	Mercr.	Q. Temps.				
D	XIII	20	Jeudi	Vigile.				
E	XII	21	Vendr.	S. Thom., Ap.				
F	XI	22	Sam.					
G	X	23	Dim.		4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	
A	IX	24	Lundi	Vigile jeûne.		4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	
B	VIII	25	Mardi	NOËL.				
C	VII	26	Mercr.	S. Etienne, M.				
D	VI	27	Jeudi	S. Jean, Ap.				
E	V	28	Vendr.	Les SS. Innoc.				
F	IV	29	Sam.					
G	III	30	Dim.		D. Octave.	D. Octave.	D. Octave.	
A	II	31	Lundi			D. Octave.	D. Octave.	

CALENDRIER F.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est F.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont GF.

JANVIER.

Paques tombant au | 21 avril. | 14 avril. | 7 avril. | 31 mars. | 24 mars.

Lettre Dominicale	Jours du mois.	Années comm.	Années bissex.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
A	Cal.	1	Mardi	Lundi	Circonc.				
B	IV	2	Mercre.	Mardi					
C	III	3	Jeudi	Mercre.					
D	II	4	Vendr.	Jeudi					
E	Non.	5	Sam.	Vendr.					
F	VIII	6	Dim.	Sam.	Epiph.				
G	VII	7	Lundi	Dim.		1 ^{er} Dimanc.	1 ^{er} Dimanc.	1 ^{er} Dimanc.	1 ^{er} Dimanc.
A	VI	8	Mardi	Lundi					
B	V	9	Mercre.	Mardi					
C	IV	10	Jeudi	Mercre.					
D	III	11	Vendr.	Jeudi					
E	II	12	Sam.	Vendr.					
F	Ides.	13	Dim.	Sam.		1 ^{er} Dimanc.	1 ^{er} Dimanc.	1 ^{er} Dimanc.	1 ^{er} Dimanc.
G	XIX	14	Lundi	Dim.		2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.
A	XVIII	15	Mardi	Lundi					
B	XVII	16	Mercre.	Mardi					
C	XVI	17	Jeudi	Mercre.					
D	XV	18	Vendr.	Jeudi					
E	XIV	19	Sam.	Vendr.					
F	XIII	20	Dim.	Sam.		2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.	Septuagés.
G	XII	21	Lundi	Dim.		3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	Septuagés.
A	XI	22	Mardi	Lundi					
B	X	23	Mercre.	Mardi					
C	IX	24	Jeudi	Mercre.					
D	VIII	25	Vendr.	Jeudi					
E	VII	26	Sam.	Vendr.					
F	VI	27	Dim.	Sam.		3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	Sexagesim.
G	V	28	Lundi	Dim.		4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	Sexagesim.
A	IV	29	Mardi	Lundi					
B	III	30	Mercre.	Mardi					
C	II	31	Jeudi	Mercre.					

FEVRIER.

Paques tombant au | 21 avril. | 14 avril. | 7 avril. | 31 mars. | 24 mars.

Lettre Dominicale	Jours du mois.	Années comm.	Années bissex.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
D	Cal.	1	Vendr.	Jeudi					
E	IV	2	Sam.	Vendr.	Purific.				
F	III	3	Dim.	Sam.		4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	Septuagés.	Quinquag.
G	II	4	Lundi	Dim.		5 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	Septuagés.	Quinquag.
A	Non.	5	Mardi	Lundi					
B	VIII	6	Mercre.	Mardi					Cendres.
C	VII	7	Jeudi	Mercre.					Cendres.
D	VI	8	Vendr.	Jeudi					
E	V	9	Sam.	Vendr.					
F	IV	10	Dim.	Sam.		5 ^e Dimanc.	Septuagés.	Sexagésime.	1 ^{er} D. Car.
G	III	11	Lundi	Dim.		6 ^e Dimanc.	Septuagés.	Sexagésime.	1 ^{er} D. Car.
A	II	12	Mardi	Lundi					
B	Ides.	13	Mercre.	Mardi					Cendres.
C	XVI	14	Jeudi	Mercre.					Q.-Temps.
D	XV	15	Vendr.	Jeudi					Cendres.
E	XIV	16	Sam.	Vendr.					Q.-Temps.
F	XIII	17	Dim.	Sam.		Septuagés.	Sexagésime.	Quinquages.	1 ^{er} D. de Car.
G	XII	18	Lundi	Dim.		Septuagés.	Sexagésime.	Quinquages.	1 ^{er} D. de Car.
A	XI	19	Mardi	Lundi					2 ^e D. de Car.
B	X	20	Mercre.	Mardi					2 ^e D. de Car.
C	IX	21	Jeudi	Mercre.					
D	VIII	22	Vendr.	Jeudi					
E	VII	23	Sam.	Vendr.	Vigile.				
F	VI	24	Dim.	Sam.	S. Math.	Sexagésime.	Quinquages.	1 ^{er} D. de Car.	3 ^e D. de Car.
G	V	25	Lundi	Dim.	S. Math.	Sexagésime.	Quinquages.	1 ^{er} D. de Car.	3 ^e D. de Car.
A	IV	26	Mardi	Lundi					
B	III	27	Mercre.	Mardi					
C	II	28	Jeudi	Mercre.					
c	2	29	Jeudi	Jeudi					

* Ces lettres f, g, a, b, c, et ces chiffres 6, 5, 4, 3, 2, sont pour les années bissextiles.

CALENDRIER F.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est F.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont GF.

MARS.

			PAQUES tombant au	21 avril.	14 avril.	7 avril.	31 mars.	24 mars.	
Let.	Dom.	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
D	Cal.	1 Vendr.							
E	VI	2 Sam.							
F	V	3 Dim.		Quinquagés.	1 ^{er} D. de Car.	2 ^e D. de Car.	3 ^e D. de Car.	4 ^e D. de Car.	
G	IV	4 Lundi							
A	III	5 Mardi							
B	II	6 Mercre.		Cendres.	Quat. Temps				
C	Non.	7 Jeudi							
D	VIII	8 Vendr.							
E	VII	9 Sam.							
F	VI	10 Dim.			1 ^{er} D. de Car.	2 ^e D. de Car.	3 ^e D. de Car.	4 ^e D. de Car.	
G	V	11 Lundi						D. de la Pass.	
A	IV	12 Mardi							
B	III	13 Mercre.		Quat. Temps					
C	II	14 Jeudi							
D	Ides	15 Vendr.							
E	XVII	16 Sam.							
F	XVI	17 Dim.			2 ^e D. de Car.	3 ^e D. de Car.	4 ^e D. de Car.	D. Rameaux.	
G	XV	18 Lundi						Lundi saint.	
A	XIV	19 Mardi						Mardi saint.	
B	XIII	20 Mercre.						Mercre. saint.	
C	XII	21 Jeudi						Jeudi saint.	
D	XI	22 Vendr.						Vendr. saint.	
E	X	23 Sam.						Sam. saint.	
F	IX	24 Dim.			5 ^e D. de Car.	4 ^e D. de Car.	D. de la Pass.	Paques.	
G	VIII	25 Lundi		L'Annonc.				Lundi saint.	
A	VII	26 Mardi						Mardi saint.	
B	VI	27 Mercre.						Mercre. saint.	
C	V	28 Jeudi						Jeudi saint.	
D	IV	29 Vendr.						Vendr. saint.	
E	III	30 Sam.						Sam. saint.	
F	II	31 Dim.			4 ^e D. de Car.	D. de la Pass.	D. Rameaux.	1 ^{er} D. Quasim.	

AVRIL.

			PAQUES tombant au	21 avril.	14 avril.	7 avril.	31 mars.	24 mars.	
Let.	Dom.	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
G	Cal.	1 Lundi.					Lundi saint.	Lundi.	
A	IV	2 Mardi					Mardi saint.	Mardi.	
B	III	3 Mercre.					Mercre. saint.		
C	II	4 Jeudi					Jeudi saint.		
D	Non.	5 Vendr.					Vendr. saint.		
E	VIII	6 Sam.					Sam. saint.		
F	VII	7 Dim.			D. de la Pass.	D. Rameaux.	Paques.	1 ^{er} D. Quasim.	
G	VI	8 Lundi					Lundi saint.	2 ^e Dimanc.	
A	V	9 Mardi					Mardi saint.		
B	IV	10 Mercre.					Mercre. saint.		
C	III	11 Jeudi					Jeudi saint.		
D	II	12 Vendr.					Vendr. saint.		
E	Ides	13 Sam.					Sam. saint.		
F	XVIII	14 Dim.			D. Rameaux.	Paques.	1 ^{er} D. Quasim.	2 ^e Dimanc.	
G	XVII	15 Lundi					Lundi saint.		
A	XVI	16 Mardi					Mardi saint.		
B	XV	17 Mercre.					Mercre. saint.		
C	XIV	18 Jeudi					Jeudi saint.		
D	XIII	19 Vendr.					Vendr. saint.		
E	XII	20 Sam.					Sam. saint.		
F	XI	21 Dim.					Paques.		
G	X	22 Lundi					1 ^{er} D. Quasim.	2 ^e Dimanc.	
A	IX	23 Mardi						3 ^e Dimanc.	
B	VIII	24 Mercre.						4 ^e Dimanc.	
C	VII	25 Jeudi	S. Marc, Ev.						
D	VI	26 Vendr.							
E	V	27 Sam.							
F	IV	28 Dim.			1 ^{er} D. Quasim.	2 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	
G	III	29 Lundi							
A	II	30 Mardi						5 ^e Dimanc.	

CALENDRIER F.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est F.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont GF.

MAI.

Lett. Dominicale	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	21 avril.	14 avril.	7 avril.	31 mars.	24 mars.
PAQUES tombant au								
B	Cal.	1	Mercredi S. Jacq. S. Ph.					
C	VI	2	Jeudi					
D	V	3	Vendredi					
E	IV	4	Sam.					
F	III	5	Dim.		2 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.
G	II	6	Lundi					Rogations.
A	Non.	7	Mardi					
B	VIII	8	Mercredi					
C	VII	9	Jeudi					
D	VI	10	Vendredi					
E	V	11	Sam.					
F	IV	12	Dim.		3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	6 ^e D. Octave.
G	III	13	Lundi					PENTECÔTE.
A	II	14	Mardi					Lundi.
B	Ides	15	Mercredi					Mardi.
C	XVII	16	Jeudi					Q.-Temps.
D	XVI	17	Vendredi					
E	XV	18	Sam.					
F	XIV	19	Dim.		4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	6 ^e D. Octave.	Vigile.
G	XIII	20	Lundi					PENTECÔTE.
A	XII	21	Mardi					Lundi.
B	XI	22	Mercredi					Mardi.
C	X	23	Jeudi					Quat. Temps
D	IX	24	Vendredi					Fête-Dieu.
E	VIII	25	Sam.					
F	VII	26	Dim.		5 ^e Dimanc.	6 ^e D. Octave.	1 ^{er} D. Trin.	Vigile.
G	VI	27	Lundi		Rogations.			PENTECÔTE.
A	V	28	Mardi					Lundi.
B	IV	29	Mercredi					Mardi.
C	III	30	Jeudi		Ascension.			Quat. Temps
D	II	31	Vendredi					Fête-Dieu.

JUIN.

Lett. Dominicale	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	21 avril.	14 avril.	7 avril.	31 mars.	24 mars.
PAQUES tombant au								
E	Cal.	1	Sam.					
F	IV	2	Dim.		6 ^e D. Octav.	Vigile.	PENTECÔTE.	1 ^{er} D. Trinit.
G	III	3	Lundi				Lundi.	2 ^e Dimanc.
A	II	4	Mardi				Mardi.	3 ^e Dimanc.
B	Non.	5	Mercredi				Q.-Temps.	
C	VIII	6	Jeudi					
D	VII	7	Vendredi					
E	VI	8	Sam.					
F	V	9	Dim.		Vigile.		PENTECÔTE.	4 ^e Dimanc.
G	IV	10	Lundi				Lundi.	
A	III	11	Mardi	S. Barnabé.			Mardi.	
B	II	12	Mercredi				Q.-Temps.	
C	Ides	13	Jeudi					
D	XVIII	14	Vendredi					
E	XVII	15	Sam.					
F	XVI	16	Dim.		1 ^{er} D. Trin.		2 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.
G	XV	17	Lundi					
A	XIV	18	Mardi					
B	XIII	19	Mercredi					
C	XII	20	Jeudi					
D	XI	21	Vendredi					
E	X	22	Sam.					
F	IX	23	Dim.	Vigile jeûne.				
G	VIII	24	Lundi	Nat. de S. J.-B.				
A	VII	25	Mardi					
B	VI	26	Mercredi					
C	V	27	Jeudi					
D	IV	28	Vendredi	Vigile jeûne.				
E	III	29	Sam.	S. Pierre, S. P.				
F	II	30	Dim.		3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	6 ^e Dimanc.

CALENDRIER F.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est F.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont GF.

JUILLET.

Lettre Dominicale	Jours du mois.	J. de la sem.	Pâques tombant au	FÊTES MOBILES.				
				21 avril.	14 avril.	7 avril.	31 mars.	24 mars.
G	Cal.	1	Lundi					
A	VI	2	Mardi	Visit. de la V.				
B	V	3	Mercredi					
C	IV	4	Jeudi					
D	III	5	Vendredi					
E	II	6	Samedi					
F	Non.	7	Dim.					
G	VIII	8	Lundi					
A	VII	9	Mardi					
B	VI	10	Mercredi					
C	V	11	Jeudi					
D	IV	12	Vendredi					
E	III	13	Samedi					
F	II	14	Dim.					
G	ides	15	Lundi					
A	XVII	16	Mardi					
B	XVI	17	Mercredi					
C	XV	18	Jeudi					
D	XIV	19	Vendredi					
E	XIII	20	Samedi					
F	XII	21	Dim.					
G	XI	22	Lundi					
A	X	23	Mardi					
B	IX	24	Mercredi	Vigile.				
C	VIII	25	Jeudi	S. Jacq., le M.				
D	VII	26	Vendredi					
E	VI	27	Samedi					
F	V	28	Dim.					
G	IV	29	Lundi					
A	III	30	Mardi					
B	II	31	Mercredi					

AOUT.

Lettre Dominicale	Jours du mois.	J. de la sem.	Pâques tombant au	FÊTES MOBILES.				
				21 avril.	14 avril.	7 avril.	31 mars.	24 mars.
C	Cal.	1	Jeudi					
D	IV	2	Vendredi					
E	III	3	Sam.					
F	II	4	Dim.					
G	Non.	5	Lundi					
A	VIII	6	Mardi	Tr. de N.-S.				
B	VII	7	Mercredi					
C	VI	8	Jeudi					
D	V	9	Vendredi	Vigile.				
E	IV	10	Sam.	S. Laurent M.				
F	III	11	Dim.					
G	II	12	Lundi					
A	ides	13	Mardi					
B	XIX	14	Mercredi	Vigile Jeûne.				
C	XVIII	15	Jeudi	L'Assomption.				
D	XVII	16	Vendredi					
E	XVI	17	Sam.					
F	XV	18	Dim.					
G	XIV	19	Lundi					
A	XIII	20	Mardi					
B	XII	21	Mercredi					
C	XI	22	Jeudi					
D	X	23	Vendredi	Vigile.				
E	IX	24	Sam.	S. Barth., Ap.				
F	VIII	25	Dim.	S. Louis.				
G	VII	26	Lundi					
A	VI	27	Mardi					
B	V	28	Mercredi					
C	IV	29	Jeudi					
D	III	30	Vendredi					
E	II	31	Sam.					

CALENDRIER SOLAIRE PERPETUEL.

CALENDRIER F.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est F.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont GF.

SEPTEMBRE.

			PAQUES tombant au	21 avril.	14 avril.	7 avril.	31 mars.	24 mars.
Let. Dom	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
F	Cal.	1 Dim.		12 ^e Dimanc.	13 ^e Dimanc.	14 ^e Dimanc.	15 ^e Dimanc.	16 ^e Dimanc.
G	IV	2 Lundi						
A	III	3 Mardi						
B	II	4 Mercre.						
C	Non.	5 Jeudi						
D	VIII	6 Vendr.						
E	VII	7 Sam.						
F	VI	8 Dim.	Nat. de la Vier.	13 ^e Dimanc.	14 ^e Dimanc.	15 ^e Dimanc.	16 ^e Dimanc.	17 ^e Dimanc.
G	V	9 Lundi						
A	IV	10 Mardi						
B	III	11 Mercre.						
C	II	12 Jeudi						
D	Ides	13 Vendr.						
E	XVIII	14 Sam.	Ex. de la Croix.					
F	XVII	15 Dim.		14 ^e Dimanc.	15 ^e Dimanc.	16 ^e Dimanc.	17 ^e Dimanc.	18 ^e Dimanc.
G	XVI	16 Lundi						
A	XV	17 Mardi						
B	XIV	18 Mercre.	Q. Temps.					
C	XIII	19 Jeudi						
D	XII	20 Vendr.	Vigile.					
E	XI	21 Sam.	S. Math. Ap.					
F	X	22 Dim.		15 ^e Dimanc.	16 ^e Dimanc.	17 ^e Dimanc.	18 ^e Dimanc.	19 ^e Dimanc.
G	IX	23 Lundi						
A	VIII	24 Mardi						
B	VII	25 Mercre.						
C	VI	26 Jeudi						
D	V	27 Vendr.						
E	IV	28 Sam.						
F	III	29 Dim.	S. Michel.	16 ^e Dimanc.	17 ^e Dimanc.	18 ^e Dimanc.	19 ^e Dimanc.	20 ^e Dimanc.
G	II	30 Lundi						

OCTOBRE.

			PAQUES tombant au	21 avril.	14 avril.	7 avril.	31 mars.	24 mars.
Let. Dom	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
A	Cal.	1 Mardi						
B	VI	2 Mercre.						
C	V	3 Jeudi						
D	IV	4 Vendr.						
E	III	5 Sam.						
F	II	6 Dim.		17 ^e Dimanc.	18 ^e Dimanc.	19 ^e Dimanc.	20 ^e Dimanc.	21 ^e Dimanc.
G	Non.	7 Lundi						
A	VIII	8 Mardi						
B	VII	9 Mercre.						
C	VI	10 Jeudi						
D	V	11 Vendr.						
E	IV	12 Sam.						
F	III	13 Dim.		18 ^e Dimanc.	19 ^e Dimanc.	20 ^e Dimanc.	21 ^e Dimanc.	22 ^e Dimanc.
G	II	14 Lundi						
A	Ides	15 Mardi						
B	XVII	16 Mercre.						
C	XVI	17 Jeudi						
D	XV	18 Vendr.	S. Luc, Ev.					
E	XIV	19 Sam.						
F	XIII	20 Dim.		19 ^e Dimanc.	20 ^e Dimanc.	21 ^e Dimanc.	22 ^e Dimanc.	23 ^e Dimanc.
G	XII	21 Lundi						
A	XI	22 Mardi						
B	X	23 Mercre.						
C	IX	24 Jeudi						
D	VIII	25 Vendr.						
E	VII	26 Sam.	Vigile.					
F	VI	27 Dim.		20 ^e Dimanc.	21 ^e Dimanc.	22 ^e Dimanc.	23 ^e Dimanc.	24 ^e Dimanc.
G	V	28 Lundi	S. Simon, S. J.					
A	IV	29 Mardi						
B	III	30 Mercre.						
C	II	31 Jeudi	Vigile jeûne.					

CALENDRIER F.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est F.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont GF.

NOVEMBRE.

L ^e dom.	PAQUES tombant au		21 ^e avril.	14 ^e avril.	7 ^e avril.	31 mars.	24 ^e mars.
	Jours du mois.	J de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.			
D	Cal.	1	Vendr.	La Toussaint.			
E	IV	2	Sam.	Les Morts.			
F	III	3	Dim.		21 ^e Dimanc.	22 ^e Dimanc.	23 ^e Dimanc.
G	II	4	Lundi.				
A	Non.	5	Mardi				
B	VIII	6	Mercr.				
C	VII	7	Jeudi				
D	VI	8	Vendr.				
E	V	9	Sam.				
F	IV	10	Dim.				
G	III	11	Lundi	S. Martin.	22 ^e Dimanc.	23 ^e Dimanc.	24 ^e Dimanc.
A	II	12	Mardi				
B	Ides	13	Mercr.				
C	XVIII	14	Jeudi				
D	XVII	15	Vendr.				
E	XVI	16	Sam.				
F	XV	17	Dim.				
G	XIV	18	Lundi				
A	XIII	19	Mardi				
B	XII	20	Mercr.				
C	XI	21	Jeudi	Prés. de la V.			
D	X	22	Vendr.				
E	IX	23	Sam.				
F	VIII	24	Dim.				
G	VII	25	Lundi				
A	VI	26	Mardi				
B	V	27	Mercr.				
C	IV	28	Jeudi				
D	III	29	Vendr.				
E	II	30	Sam.				

DECEMBRE.

Pâques tombant au			21 avril.	14 avril.	7 avril.	31 mars.	24 mars.	
Let. l'ann.	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
F	Cal.	1 Dim.	.	1 ^{er} D. de l'A.				
G	IV	2 Lundi						
A	III	3 Mardi						
B	II	4 Mercre.						
C	Non.	5 Jeudi						
D	VIII	6 Vendr.						
E	VII	7 Sam.						
F	VI	8 Dim.	Conc. de la V.	2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.	
G	V	9 Lundi						
A	IV	10 Mardi						
B	III	11 Mercre.						
C	II	12 Jeudi						
D	Ides	13 Vendr.						
E	XIX	14 Sam.						
F	XVII	15 Dim.	.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	
G	XVII	16 Lundi						
A	XVI	17 Mardi						
B	XV	18 Mercre.	Q. Temps.					
C	XIV	19 Jeudi						
D	XIII	20 Vendr.	Vigile.					
E	XII	21 Sam.	S. Thom., Ap.					
F	XI	22 Dim.	.	4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	
G	X	23 Lundi						
A	IX	24 Mardi	Vigile jeûne.					
B	VIII	25 Mercre.	NOËL.					
C	VII	26 Jeudi	S. Etienne, M.					
D	VI	27 Vendr.	S. Jean, Ap.					
E	V	28 Sam.	Les SS. Innoc.					
F	IV	29 Dim.	.	D. Octave.	D. Octave.	D. Octave.	D. Octave.	
G	III	30 Lundi						
A	II	31 Mardi						

CALENDRIER E.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est E.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont FE.

JANVIER.

PAQUES tombant au				20 avril.	13 avril.	6 avril.	30 mars.	23 mars.	
Lett. Dom.	Jours du mois.	Années comm.	Années bissext.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
A	Cal.	1 Mercr.	Mardi	Circonc.					
B	IV	2 Jeudi	Mercr.						
C	III	3 Vendr.	Jeudi						
D	II	4 Sam.	Vendr.						
E	Non.	5 Dim.	Sam.						
F	VIII	6 Lundi	Dim.	Epiph.					
G	VII	7 Mardi	Lundi						
A	VI	8 Mercr.	Mardi						
B	V	9 Jeudi	Mercr.						
C	IV	10 Vendr.	Jeudi						
D	III	11 Sam.	Vendr.						
E	II	12 Dim.	Sain.	1 ^{er} Dimanc.					
F	Ides.	13 Lundi	Dim.	1 ^{er} Dimanc.					
G	XIX	14 Mardi	Lundi						
A	XVIII	15 Mercr.	Mardi						
B	XVII	16 Jeudi	Mercr.						
C	XVI	17 Vendr.	Jeudi						
D	XV	18 Sam.	Vendr.						
E	XIV	19 Dim.	Sam.	2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.	Septuagés.	
F	XIII	20 Lundi	Dim.	2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.	Septuagés.	
G	XII	21 Mardi	Lundi						
A	XI	22 Mercr.	Mardi						
B	X	23 Jeudi	Mercr.						
C	IX	24 Vendr.	Jeudi						
D	VIII	25 Sam.	Vendr.						
E	VII	26 Dim.	Sam.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	Septuagés.	Sexagesim.	
F	VI	27 Lundi	Dim.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	Septuagés.	Sexagesim.	
G	V	28 Mardi	Lundi						
A	IV	29 Mercr.	Mardi						
B	III	30 Jeudi	Mercr.						
C	II	31 Vendr.	Jeudi						

FEVRIER.

PAQUES tombant au				20 avril.	13 avril.	6 avril.	30 mars.	23 mars.	
Lett. Dom.	Jours du mois.	Années comm.	Années bissext.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
D	Cal.	1 Sam.	Vendr.						
E	IV	2 Dim.	Sam.	Purific.	4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	Septuagés.	Sexagesime.	
F	III	3 Lundi	Dim.		4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	Septuagés.	Sexagesime.	
G	II	4 Mardi	Lundi					Quinquag.	
A	Non.	5 Mercr.	Mardi					Cendres.	
B	VIII	6 Jeudi	Mercr.					Cendres.	
C	VII	7 Vendr.	Jeudi						
D	VI	8 Sam.	Vendr.						
E	V	9 Dim.	Sain.	5 ^e Dimanc.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquagés.	1 ^{er} D. Car.	
F	IV	10 Lundi	Dim.	5 ^e Dimanc.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquagés.	1 ^{er} D. Car.	
G	III	11 Mardi	Lundi						
A	II	12 Mercr.	Mardi					Cendres.	
B	Ides.	13 Jeudi	Mercr.					Q.-Temps.	
C	XVI	14 Vendr.	Jeudi					Q.-Temps.	
D	XV	15 Sam.	Vendr.						
E	XIV	16 Dim.	Sam.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquagés.	1 ^{er} D. de Car.	2 ^e D. de Car.	
F	XIII	17 Lundi	Dim.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquagés.	1 ^{er} D. de Car.	2 ^e D. de Car.	
G	XII	18 Mardi	Lundi						
A	XI	19 Mercr.	Mardi					Cendres.	
B	X	20 Jeudi	Mercr.					Q.-Temps.	
C	IX	21 Vendr.	Jeudi					Q.-Temps.	
D	VIII	22 Sam.	Vendr.						
E	VII	23 Dim.	Sam.	Vigile.	Sexagésime.	Quinquagés.	1 ^{er} D. de Car.	2 ^e D. de Car.	
F	VI	24 Lundi	Dim.	S. Math.	Sexagésime.	Quinquagés.	1 ^{er} D. de Car.	2 ^e D. de Car.	
G	V	25 Mardi	Lundi	S. Math.				3 ^{er} D. de Car.	
A	IV	26 Mercr.	Mardi						
B	III	27 Jeudi	Mercr.						
C	II	28 Vendr.	Jeudi						
c	2	29 Vendr.	Vendr.						

* Ces lettres f, g, a, b, c, et ces chiffres 6, 5, 4, 3, 2, sont pour les années bissextiles.

CALENDRIER E.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est E.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont FE.

MARS.

PAQUES tombant au			20 avril.	13 avril.	6 avril.	30 mars.	23 mars.	
Lei.	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
D	Cal.	1 Sam.						
E	VI	2 Dim.		Quinquagés.	1 ^{er} D. de Car.	2 ^e D. de Car.	3 ^e D. de Car.	
F	V	3 Lundi					4 ^e D. de Car.	
G	IV	4 Mardi						
A	III	5 Mercre.		Cendres.	Q.-Temps.			
B	II	6 Jeudi						
C	Non.	7 Vendr.						
D	VIII	8 Sam.						
E	VII	9 Dim.		1 ^{er} D. de Car.	2 ^e D. de Car.	3 ^e D. de Car.	4 ^e D. de Car.	
F	VI	10 Lundi					D. de la Pass.	
G	V	11 Mardi						
A	IV	12 Mercre.						
B	III	13 Jeudi		Q.-Temps.				
C	II	14 Vendr.						
D	Ides	15 Sam.						
E	XVII	16 Dim.		2 ^e D. de Car.	3 ^e D. de Car.	4 ^e D. de Car.	D. Rameaux.	
F	XVI	17 Lundi					Lundi saint.	
G	XV	18 Mardi					Mardi saint.	
A	XIV	19 Mercre.					Mercre. saint.	
B	XIII	20 Jeudi					Jeudi saint.	
C	XII	21 Vendr.					Vendr. saint.	
D	XI	22 Sam.					Sam. saint.	
E	X	23 Dim.		3 ^e D. de Car.	4 ^e D. de Car.	D. de la Pass.	D. Rameaux.	
F	IX	24 Lundi					Lundi saint.	
G	VIII	25 Mardi	L'Annonci.				Mardi saint.	
A	VI	26 Mercre.					Mercre. saint.	
B	VII	27 Jeudi					Jeudi saint.	
C	V	28 Vendr.					Vendr. saint.	
D	IV	29 Sam.					Sam. saint.	
E	III	30 Dim.		4 ^e D. de Car.	D. de la Pass.	D. Rameaux.	Paques.	
F	II	31 Lundi				Lundi saint.	Lundi.	

AVRIL.

PAQUES tombant au			20 avril.	13 avril.	6 avril.	30 mars.	23 mars.	
Lei.	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
G	Cal.	1 Mardi				Mardi saint.	Mardi.	
A	IV	2 Mercre.				Mercre. saint.		
B	III	3 Jeudi				Jeudi saint.		
C	II	4 Vendr.				Vendr. saint.		
D	Non.	5 Sam.				Sam. saint.		
E	VIII	6 Dim.		D. de la Pass.	D. Rameaux.	Paques.	1 ^{er} D. Quas.	
F	VII	7 Lundi			Lundi saint.	Lundi.	2 ^e Dimanc.	
G	VI	8 Mardi			Mardi saint.	Mardi.		
A	V	9 Mercre.			Mercre. saint.			
B	IV	10 Jeudi			Jeudi saint.			
C	III	11 Vendr.			Vendr. saint.			
D	II	12 Sam.			Sam. saint.			
E	Ides	13 Dim.		D. Rameaux.	Paques.	1 ^{er} D. Quas.	2 ^e Dimanc.	
F	XVIII	14 Lundi		Lundi saint.	Lundi.		3 ^e Dimanc.	
G	XVII	15 Mardi		Mardi saint.	Mardi.			
A	XVI	16 Mercre.		Mercre. saint.				
B	XV	17 Jeudi		Jeudi saint.				
C	XIV	18 Vendr.		Vendr. saint.				
D	XIII	19 Sam.		Sam. saint.				
E	XII	20 Dim.		Paques.	1 ^{er} D. Quas.	2 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	
F	XI	21 Lundi		Lundi.			4 ^e Dimanc.	
G	X	22 Mardi		Mardi.				
A	IX	23 Mercre.						
B	VIII	24 Jeudi						
C	VII	25 Vendr.	S. Marc, Ev.					
D	VI	26 Sam.						
E	V	27 Dim.		1 ^{er} D. Quas.	2 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	
F	IV	28 Lundi					5 ^e Dimanc.	
G	III	29 Mardi					Itogations.	
A	II	30 Mercre.						

CALENDRIER E.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est E.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont FE.

MAI.

Paques tombant au | 20 avril. | 13 avril. | 6 avril. | 30 mars. | 23 mars.

Lettre	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.					
B	Cal.	1 Jeudi	S. Jacq. S. Ph.	Ascension.
C	VI	2 Vendr.							
D	V	3 Sam.							
E	IV	4 Dim.		2 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	6 ^e D. Octave.	
F	III	5 Lundi					Rogations.		
G	II	6 Mardi							
A	Non.	7 Mercre.							
B	VIII	8 Jeudi						Ascension.	
C	VII	9 Vendr.							
D	VI	10 Sam.							
E	V	11 Dim.			3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	6 ^e D. Octave.	Vigile.
F	IV	12 Lundi					Rogations.		PENTECÔTE.
G	III	13 Mardi							Lundi.
A	II	14 Mercre.							Mardi.
B	Ides	15 Jeudi							Q.-Temps.
C	XVII	16 Vendr.					Ascension.		
D	XVI	17 Sam.							
E	XV	18 Dim.			4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	6 ^e D. Octave.		
F	XIV	19 Lundi					Rogations.		
G	XIII	20 Mardi							
A	XII	21 Mercre.							
B	XI	22 Jeudi					Ascension.		
C	X	23 Vendr.							
D	IX	24 Sam.						Vigile.	
E	VIII	25 Dim.			5 ^e Dimanc.	6 ^e D. Octave.		PENTECÔTE.	
F	VII	26 Lundi			Rogations.			Lundi.	
G	VI	27 Mardi						Mardi.	
A	V	28 Mercre.						Q.-Temps.	
B	IV	29 Jeudi			Ascension.				Fête-Dieu.
C	III	30 Vendr.							
D	II	31 Sam.					Vigile.		

JUIN.

Paques tombant au | 20 avril. | 13 avril. | 6 avril. | 30 mars. | 23 mars.

Lettre	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.					
E	Cal.	1 Dim.		6 ^e D. Octave.	PENTECÔTE.	1 ^{er} D. Trin.	2 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	
F	IV	2 Lundi			Lundi.				
G	III	3 Mardi			Mardi.				
A	II	4 Mercre.			Q.-Temps.				
B	Non.	5 Jeudi					Fête-Dieu.		
C	VIII	6 Vendr.							
D	VII	7 Sam.		Vigile.					
E	VI	8 Dim.		PENTECÔTE.	1 ^{er} D. Trin.	2 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	
F	V	9 Lundi		Lundi.					
G	IV	10 Mardi		Mardi.					
A	III	11 Mercre.	S. Barnabé.	Q.-Temps.					
B	II	12 Jeudi			Fête-Dieu.				
C	Ides	13 Vendr.							
D	XVII	14 Sam.							
E	XVII	15 Dim.		1 ^{er} D. Trin.	2 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	
F	XVI	16 Lundi							
G	XV	17 Mardi							
A	XIV	18 Mercre.							
B	XIII	19 Jeudi		Fête-Dieu.					
C	XII	20 Vendr.							
D	XI	21 Sam.							
E	X	22 Dim.		2 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	6 ^e Dimanc.	
F	IX	23 Lundi	Vigile jeûne.						
G	VIII	24 Mardi	Nat. de S. J.-B.						
A	VII	25 Mercre.							
B	VI	26 Jeudi							
C	V	27 Vendr.							
D	IV	28 Sam.	Vigile jeûne.						
E	III	29 Dim.	S. Pierre, S. P.	3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	6 ^e Dimanc.	7 ^e Dimanc.	
F	II	30 Lundi							

CALENDRIER E.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est E.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont FE.

NOVEMBRE.

PAQUES tombant au				20 avril.	13 avril.	6 avril.	30 mars.	23 mars.
Let. Dom	Jours du mois.	J.de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
D	Cal.	1	Sam. La Toussaint.					
E	IV	2	Dim. Les Morts.	21 ^e Dimanc.	22 ^e Dimanc.	23 ^e Dimanc.	24 ^e Dimanc.	25 ^e Dimanc.
F	III	3	Lundi					
G	II	4	Mardi					
A	Non.	5	Mercr.					
B	VIII	6	Jeudi					
C	VII	7	Vendr.					
D	VI	8	Sam.					
E	V	9	Dim.	.	22 ^e Dimanc.	23 ^e Dimanc.	24 ^e Dimanc.	25 ^e Dimanc.
F	IV	10	Lundi					
G	III	11	Mardi	S. Martin.				
A	II	12	Mercr.					
B	Ides	13	Jeudi					
C	XVIII	14	Vendr.					
D	XVII	15	Sam.					
E	XVI	16	Dim.	.	23 ^e Dimanc.	24 ^e Dimanc.	25 ^e Dimanc.	26 ^e Dimanc.
F	XV	17	Lundi					
G	XIV	18	Mardi					
A	XIII	19	Mercr.					
B	XII	20	Jeudi					
C	XI	21	Vendr.	Prés. de la V.				
D	X	22	Sam.					
E	IX	23	Dim.	.	24 ^e Dimanc.	25 ^e Dimanc.	26 ^e Dimanc.	27 ^e Dimanc.
F	VIII	24	Lundi					
G	VII	25	Mardi					
A	VI	26	Mercr.					
B	V	27	Jeudi					
C	IV	28	Vendr.					
D	III	29	Sam.	Vigile.				
E	II	30	Dim.	S. André, Ap.	1 ^{er} D. de l'A.			

DECEMBRE.

PAQUES tombant au				20 avril.	13 avril.	6 avril.	30 mars.	23 mars.
Let. Dom	Jours du mois.	J.de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
F	Cal.	1	Lundi					
G	IV	2	Mardi					
A	III	3	Mercr.					
B	II	4	Jeudi					
C	Non.	5	Vendr.					
D	VIII	6	Sam.					
E	VII	7	Dim.	.	2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.
F	VI	8	Lundi	Conc. de la V.				
G	V	9	Mardi					
A	IV	10	Mercr.					
B	III	11	Jeudi					
C	II	12	Vendr.					
D	Ides	13	Sam.					
E	XIX	14	Dim.	.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.
F	XVIII	15	Lundi					
G	XVII	16	Mardi					
A	XVI	17	Mercr.	Q.-Temps.				
B	XV	18	Jeudi					
C	XIV	19	Vendr.					
D	XIII	20	Sam.	Vigile.				
E	XII	21	Dim.	S. Thom., Ap.	4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.
F	XI	22	Lundi					
G	X	23	Mardi					
A	IX	24	Mercr.	Vigile jeûne.				
B	VIII	25	Jeudi	Noël.				
C	VII	26	Vendr.	S. Etienne, M.				
D	VI	27	Sam.	S. Jean, Ap.				
E	V	28	Dim.	Les SS. Innoc.	D. Octave.	D. Octave.	D. Octave.	D. Octave.
F	IV	29	Lundi					
G	III	30	Mardi					
A	II	31	Mercr.					

CALENDRIER D.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est D.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont ED.

JANVIER.

Lett. Dom	Jours du mois.	Années comm.	Années bissext.	Fêtes fixées.	PÂQUES tombant au 19 avril. 12 avril. 5 avril. 29 mars. 22 mars.					
					FÊTES MOBILES.					
A	Cal.	1 Jeudi	Mercredi	Circonc.						
B	IV	2 Vendr.	Jeudi							
C	Hi	3 Sam.	Vendr.							
D	II	4 Dim.	Sam.							
E	Non.	5 Lundi	Dim.							
F	VIII	6 Mardi	Lundi	Epiph.						
G	VII	7 Mercre.	Mardi							
A	VI	8 Jeudi	Mercre.							
B	V	9 Vendr.	Jeudi							
C	JV	10 Sam.	Vendr.							
B	III	11 Dim.	Sam.		1 ^{er} Dimanc.	1 ^{er} Dimanc.	1 ^{er} Dimanc.	1 ^{er} Dimanc.	1 ^{er} Dimanc.	1 ^{er} Dimanc.
E	II	12 Lundi	Dim.		1 ^{er} Dimanc.	1 ^{er} Dimanc.	1 ^{er} Dimanc.	1 ^{er} Dimanc.	1 ^{er} Dimanc.	1 ^{er} Dimanc.
F	Ides.	13 Mardi	Lundi							
G	XIX	14 Mercre.	Mardi							
A	XVIII	15 Jeudi	Mercre.							
B	XVII	16 Vendr.	Jeudi							
C	XVI	17 Sam.	Vendr.							
D	XV	18 Dim.	Sam.		2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.	Septuagés.
E	XIV	19 Lundi	Dim.		2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.	Septuagés.
F	XIII	20 Mardi	Lundi							
G	XII	21 Mercre.	Mardi							
A	XI	22 Jeudi	Mercre.							
B	X	23 Vendr.	Jeudi							
C	IX	24 Sam.	Vendr.							
D	VIII	25 Dim.	Sam.		3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	Septuagés.
E	VII	26 Lundi	Dim.		3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	Septuagés.
F	VI	27 Mardi	Lundi							
G	V	28 Mercre.	Mardi							
A	IV	29 Jeudi	Mercre.							
B	III	30 Vendr.	Jeudi							
C	II	31 Sam.	Vendr.							

FEVRIER.

Lett. Dom	Jours du mois.	Années comm.	Années bissext.	Fêtes fixées.	PÂQUES tombant au 19 avril. 12 avril. 5 avril. 29 mars. 22 mars.					
					FÊTES MOBILES.					
D	Cal.	1 Dim.	Sam.		4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.
E	IV	2 Lundi	Dim.	Purific.	4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.
F	III	3 Mardi	Lundi							
G	II	4 Mercre.	Mardi							
A	Non.	5 Jeudi	Mercre.							
B	VIII	6 Vendr.	Jeudi							
C	VII	7 Sam.	Vendr.							
D	VI	8 Dim.	Sam.		5 ^e Dimanc.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquagés.	1 ^{er} D. Car.	
E	V	9 Lundi	Dim.		5 ^e Dimanc.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquagés.	1 ^{er} D. Car.	
F	IV	10 Mardi	Lundi							
G	III	11 Mercre.	Mardi							
A	II	12 Jeudi	Mercre.							
B	Ides.	13 Vendr.	Jeudi							
C	XVI	14 Sam.	Vendr.							
D	XV	15 Dim.	Sam.		Septuagés.	Sexagésime.	Quinquagés.	1 ^{er} D. de Car.	2 ^e D. de Car.	
E	XIV	16 Lundi	Dim.		Septuagés.	Sexagésime.	Quinquagés.	1 ^{er} D. de Car.	2 ^e D. de Car.	
F	XIII	17 Mardi	Lundi							
G	XII	18 Mercre.	Mardi							
A	XI	19 Jeudi	Mercre.							
B	X	20 Vendr.	Jeudi							
C	IX	21 Sam.	Vendr.							
D	VIII	22 Dim.	Sam.		Sexagésime.	Quinquagés.	1 ^{er} D. de Car.	2 ^e D. de Car.	3 ^e D. de Car.	
E	VII	23 Lundi	Dim.		Sexagésime.	Quinquagés.	1 ^{er} D. de Car.	2 ^e D. de Car.	3 ^e D. de Car.	
F	VI	24 Mardi	Lundi	S. Math.	S. Math.	Cendres.				
G	V	25 Mercre.	Mardi	S. Math.	S. Math.	Cendres.				
A	IV	26 Jeudi	Mercre.							
B	III	27 Vendr.	Jeudi							
C	II	28 Sam.	Vendr.							
b	1	29	Sam.							

* Ces lettres f, g, a, b, c, et ces chiffres 6, 5, 4, 3, 2, sont pour les années bissextiles.

DICTIONN. DE L'ART DE VÉRIFIER LES DATES.

CALENDRIER D.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est D.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont ED.

MARS.

			PAQUES tombant au	19 avril.	12 avril.	5 avril.	29 mars.	22 mars.
Lett. Dom.	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
D	Cal.	1 Dim.		Quinquagés.	1 ^{er} D. de Car.	2 ^e D. de Car.	3 ^e D. de Car.	4 ^e D. de Car.
E	VI	2 Lundi						
F	V	3 Mardi						
G	IV	4 Mercre.		Cendres.	Q.-Temps.			
A	III	5 Jeudi						
B	II	6 Vendr.						
C	Non.	7 Sam.						
D	VIII	8 Dim.		1 ^{er} D. de Car.	2 ^e D. de Car.	3 ^e D. de Car.	4 ^e D. de Car.	D. de la Pass.
E	VII	9 Lundi						
F	VI	10 Mardi						
G	V	11 Mercre.		Q.-Temps.				
A	IV	12 Jeudi						
B	III	13 Vendr.						
C	II	14 Sam.						
D	Ides	15 Dim.			2 ^e D. de Car.	3 ^e D. de Car.	4 ^e D. de Car.	D. Rameaux.
E	XVII	16 Lundi						Lundi saint.
F	XVI	17 Mardi						Mardi saint.
G	XV	18 Mercre.						Mercre. saint.
A	XIV	19 Jeudi						Jeudi saint.
B	XIII	20 Vendr.						Vendr. saint.
C	XII	21 Sam.						Sain. saint.
D	XI	22 Dim.			5 ^e D. de Car.	4 ^e D. de Car.	D. de la Pass.	Paques.
E	X	23 Lundi						Lundi saint.
F	IX	24 Mardi						Mardi saint.
G	VIII	25 Mercre.	L'Annonc.					Mercre. saint.
A	VII	26 Jeudi						Jeudi saint.
B	VI	27 Vendr.						Vendr. saint.
C	V	28 Sam.						Sam. saint.
D	IV	29 Dim.			4 ^e D. de Car.	D. de la Pass.	D. Rameaux.	Paques.
E	III	30 Lundi						Lundi saint.
F	II	31 Mardi						Mardi saint.

AVRIL.

			PAQUES tombant au	19 avril.	12 avril.	5 avril.	29 mars.	22 mars.
Lett. Dom.	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
G	Cal.	1 Mercre.						
A	IV	2 Jeudi						
B	III	3 Vendr.						
C	II	4 Sam.						
D	Non.	5 Dim.		D. de la Pass.	D. Rameaux.	Paques.	1 ^{er} D. Quas.	2 ^e Dimanc.
E	VIII	6 Lundi			Lundi saint.	Lundi.		
F	VII	7 Mardi			Mardi saint.	Mardi.		
G	VI	8 Mercre.			Mercre. saint.			
A	V	9 Jeudi			Jeudi saint.			
B	IV	10 Vendr.			Vendr. saint.			
C	III	11 Sam.			Sam. saint.			
D	II	12 Dim.		D. Rameaux.	Paques.	1 ^{er} D. Quas.	2 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.
E	Ides	13 Lundi		Lundi saint.	Lundi.			
F	XVIII	14 Mardi		Mardi saint.	Mardi.			
G	XVII	15 Mercre.		Mercre. saint.				
A	XVI	16 Jeudi		Jeudi saint.				
B	XV	17 Vendr.		Vendr. saint.				
C	XIV	18 Sam.		Sam. saint.				
D	XIII	19 Dim.		Paques.	1 ^{er} D. Quas.	2 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.
E	XII	20 Lundi		Lundi.				
F	XI	21 Mardi		Mardi.				
G	X	22 Mercre.						
A	IX	23 Jeudi						
B	VIII	24 Vendr.						
C	VII	25 Sam.	S. Marc. Ev.					
D	VI	26 Dim.		1 ^{er} D. Quas.	2 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc. Rogatiou.
E	V	27 Lundi						
F	IV	28 Mardi						
G	III	29 Mercre.						
A	II	30 Jeudi						Ascension.

CALENDRIER D.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est D.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont ED.

11

PÂQUES tombant au			19 avril.	12 avril.	5 avril.	29 mars.	22 mars.
Lett. Dom	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.			
B	Cal.	1 Vendr.	S. Jacq. S. Pb.				
C	VI	2 Sam.					
D	V	3 Dim.		2 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.
E	IV	4 Lundi					Rogations.
F	III	5 Mardi					
G	II	6 Mercr.					
A	Non.	7 Jeudi					Ascension.
B	VIII	8 Vendr.					
C	VII	9 Sam.					
D	VI	10 Dim.		3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	6 ^e D. Octave
E	V	11 Lundi					Rogations.
F	IV	12 Mardi					
G	III	13 Mercr.					
A	II	14 Jeudi					
B	Ides.	15 Vendr.					Ascension.
C	XVII	16 Sam.					
D	XVI	17 Dim.		4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	6 ^e D. Octave	Vigile.
E	XV	18 Lundi					PENTECÔTE.
F	XIV	19 Mardi					Lundi.
G	XIII	20 Mercr.					Mardi.
A	XII	21 Jeudi					Q.-Temps.
B	XI	22 Vendr.					
C	X	23 Sam.					Fête-Dieu.
D	IX	24 Dim.		5 ^e Dimanc.	6 ^e D. Octave	PENTECÔTE.	1 ^{er} D. Trin.
E	VIII	25 Lundi		Rogations.		Lundi.	2 ^e Dimanc.
F	VII	26 Mardi				Mardi.	
G	VI	27 Mercr.				Q.-Temps.	
A	V	28 Jeudi		Ascension.			
B	IV	29 Vendr.					Fête-Dieu.
C	III	30 Sam.					
D	II	31 Dim.		6 ^e D. Octave	PENTECÔTE.	1 ^{er} D. Trin.	2 ^e Dimanc.
							3 ^e Dimanc.

JULY

PAQUES tombant au			19 avril.	12 avril.	5 avril.	29 mars.	22 mars.
L. Dom.	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.			
E	Cal.	1 Lundi.			Lundi.		
P	IV	2 Mardi			Mardi.		
G	III	3 Mercr.			Q.-Temps.		
A	II	4 Jeudi					Fête-Dieu.
B	Non.	5 Vendr.					
C	VIII	6 Sam.		Vigile.			
D	VII	7 Dim.		PENTECÔTE.	1 ^e D. Trin.	2 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.
E	VI	8 Lundi			Lundi.		4 ^e Dimanc.
F	V	9 Mardi			Mardi.		
G	IV	10 Mercr.			Q.-Temps.		
A	III	11 Jeudi	S. Barnabé.		Fête-Dieu.		
B	II	12 Vendr.					
C	Ides.	13 Sam.					
D	XVIII	14 Dim.		1 ^e D. Trinit.	2 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.
E	XVII	15 Lundi					5 ^e Dimanc.
F	XVI	16 Mardi					
G	XV	17 Mercr.					
A	XIV	18 Jeudi		Fête-Dieu.			
B	XIII	19 Vendr.					
C	XII	20 Sam.					
D	XI	21 Dim.		2 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.
E	X	22 Lundi					6 ^e Dimanc.
F	IX	23 Mardi	Vigile jeûne.				
G	VIII	24 Mercr.	Nat. de S. J.-B.				
A	VII	25 Jeudi					
B	VI	26 Vendr.					
C	V	27 Sam.	Vigile jeûne.				
D	IV	28 Dim.		3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	6 ^e Dimanc.
E	III	29 Lundi	S. Pierre S. P.				7 ^e Dimanc.
F	II	30 Mardi					

CALENDRIER D.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est D.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont ED.

JUILLET.

PAQUES tombant au			19 avril.	12 avril.	5 avril.	29 mars.	22 mars.	
Lei.	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
G	Cal.	1 Mercr.						
A	VI	2 Jeudi	Visit. de la V.					
B	V	3 Vendr.						
C	IV	4 Sam.						
D	III	5 Dim.		4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	6 ^e Dimanc.	7 ^e Dimanc.	
E	II	6 Lundi					8 ^e Dimanc.	
F	Non.	7 Mardi						
G	VIII	8 Mercr.						
A	VII	9 Jeudi						
B	VI	10 Vendr.						
C	V	11 Sam.						
D	IV	12 Dim.		5 ^e Dimanc.	6 ^e Dimanc.	7 ^e Dimanc.	8 ^e Dimanc.	
E	III	13 Lundi					9 ^e Dimanc.	
F	II	14 Mardi						
G	Ides.	15 Mercr.						
A	XVII	16 Jeudi						
B	XVI	17 Vendr.						
C	XV	18 Sam.						
D	XIV	19 Dim.		6 ^e Dimanc.	7 ^e Dimanc.	8 ^e Dimanc.	9 ^e Dimanc.	
E	XIII	20 Lundi						
F	XII	21 Mardi						
G	XI	22 Mercr.						
A	X	23 Jeudi						
B	IX	24 Vendr.	Vigile.					
C	VIII	25 Sam.	S. Jacq. le M.					
D	VII	26 Dim.		7 ^e Dimanc.	8 ^e Dimanc.	9 ^e Dimanc.	10 ^e Dimanc.	
E	VI	27 Lundi						
F	V	28 Mardi						
G	IV	29 Mercr.						
A	III	30 Jeudi						
B	II	31 Vendr.						

AOUT.

PAQUES tombant au			19 avril.	12 avril.	5 avril.	29 mars.	22 mars.	
Lei.	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
C	Cal.	1 Sam.						
D	IV	2 Dim.		8 ^e Dimanc.	9 ^e Dimanc.	10 ^e Dimanc.	11 ^e Dimanc.	
E	III	3 Lundi					12 ^e Dimanc.	
F	II	4 Mardi						
G	Non.	5 Mercr.						
A	VIII	6 Jeudi	Tr. de N.-S.					
B	VII	7 Vendr.						
C	VI	8 Sam.	Vigile.					
D	V	9 Dim.		9 ^e Dimanc.	10 ^e Dimanc.	11 ^e Dimanc.	12 ^e Dimanc.	
E	IV	10 Lundi	S. Laurent, M.					
F	III	11 Mardi						
G	II	12 Mercr.						
A	Ides.	13 Jeudi						
B	XIX	14 Vendr.	Vigile jeûne.					
C	XVIII	15 Sam.	L'Assomption.					
D	XVII	16 Dim.		10 ^e Dimanc.	11 ^e Dimanc.	12 ^e Dimanc.	13 ^e Dimanc.	
E	XVI	17 Lundi						
F	XV	18 Mardi						
G	XIV	19 Mercr.						
A	XIII	20 Jeudi						
B	XII	21 Vendr.						
C	XI	22 Sam.	Vigile.					
D	X	23 Dim.		11 ^e Dimanc.	12 ^e Dimanc.	13 ^e Dimanc.	14 ^e Dimanc.	
E	IX	24 Lundi	S. Barth., Ap.					
F	VIII	25 Mardi	S. Louis.					
G	VII	26 Mercr.						
A	VI	27 Jeudi						
B	V	28 Vendr.						
C	IV	29 Sam.						
D	III	30 Dim.		12 ^e Dimanc.	13 ^e Dimanc.	14 ^e Dimanc.	15 ^e Dimanc.	
E	II	31 Lundi					16 ^e Dimanc.	

CALENDRIER D.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est D.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont ED.

SEPTEMBRE.

Paques tombant au			19 avril.	12 avril.	5 avril.	29 mars.	22 mars.	
Lettre dominicale	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
F	Cal.	1 Mardi						
G	IV	2 Mercredi						
A	III	3 Jeudi						
B	II	4 Vendredi						
C	Non.	5 Samedi						
D	VIII	6 Dim.		13 ^e Dimanc.	14 ^e Dimanc.	15 ^e Dimanc.	16 ^e Dimanc.	
E	VII	7 Lundi	Nat. de la Vier.				17 ^e Dimanc.	
F	VI	8 Mardi						
G	V	9 Mercredi						
A	IV	10 Jeudi						
B	III	11 Vendredi						
C	II	12 Samedi						
D	Ides.	13 Dim.		14 ^e Dimanc.	15 ^e Dimanc.	16 ^e Dimanc.	17 ^e Dimanc.	
E	XVIII	14 Lundi	Ex. de la Croix.					
F	XVII	15 Mardi						
G	XVI	16 Mercredi	Q.-Temps.					
A	XV	17 Jeudi						
B	XIV	18 Vendredi						
C	XIII	19 Samedi	Vigile.					
D	XII	20 Dim.		15 ^e Dimanc.	16 ^e Dimanc.	17 ^e Dimanc.	18 ^e Dimanc.	
E	XI	21 Lundi	S. Matth. Ap.					
F	X	22 Mardi						
G	IX	23 Mercredi						
A	VIII	24 Jeudi						
B	VII	25 Vendredi						
C	VI	26 Samedi						
D	V	27 Dim.		16 ^e Dimanc.	17 ^e Dimanc.	18 ^e Dimanc.	19 ^e Dimanc.	
E	IV	28 Lundi					20 ^e Dimanc.	
F	III	29 Mardi	S. Michel.					
G	II	30 Mercredi						

OCTOBRE.

Paques tombant au			19 avril.	12 avril.	5 avril.	29 mars.	22 mars.	
Lettre dominicale	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
A	Cal.	1 Jeudi						
B	VI	2 Vendredi						
C	V	3 Samedi						
D	IV	4 Dim.		17 ^e Dimanc.	18 ^e Dimanc.	19 ^e Dimanc.	20 ^e Dimanc.	
E	III	5 Lundi					21 ^e Dimanc.	
F	II	6 Mardi						
G	Non.	7 Mercredi						
A	VIII	8 Jeudi						
B	VII	9 Vendredi						
C	VI	10 Samedi						
D	V	11 Dim.		18 ^e Dimanc.	19 ^e Dimanc.	20 ^e Dimanc.	21 ^e Dimanc.	
E	IV	12 Lundi					22 ^e Dimanc.	
F	III	13 Mardi						
G	II	14 Mercredi						
A	Ides.	15 Jeudi						
B	XVII	16 Vendredi						
C	XVI	17 Samedi						
D	XV	18 Dim.	S. Luc, Ev.	19 ^e Dimanc.	20 ^e Dimanc.	21 ^e Dimanc.	22 ^e Dimanc.	
E	XIV	19 Lundi					23 ^e Dimanc.	
F	XIII	20 Mardi						
G	XII	21 Mercredi						
A	XI	22 Jeudi						
B	X	23 Vendredi						
C	IX	24 Samedi						
D	VIII	25 Dim.		20 ^e Dimanc.	21 ^e Dimanc.	22 ^e Dimanc.	23 ^e Dimanc.	
E	VII	26 Lundi					24 ^e Dimanc.	
F	VI	27 Mardi	Vigile.					
G	V	28 Mercredi	S. Simon, S. J.					
A	IV	29 Jeudi						
B	III	30 Vendredi						
C	II	31 Samedi	Vigile jeûne.					

CALENDRIER D.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est D.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont ED.

NOVEMBRE.

PAQUES tombant au				19 avril.	12 avril.	5 avril.	29 mars.	22 mars.
Let. Dom	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
D	Cal.	1 Dim.	La Toussaint. Les Morts.	21 ^e Dimanc.	22 ^e Dimanc.	23 ^e Dimanc.	24 ^e Dimanc.	25 ^e Dimanc.
E	IV	2 Lundi						
F	III	3 Mardi						
G	II	4 Mercr.						
A	Non.	5 Jeudi						
B	VIII	6 Vendr.						
C	VII	7 Sam.						
D	VI	8 Dim.		22 ^e Dimanc.	23 ^e Dimanc.	24 ^e Dimanc.	25 ^e Dimanc.	26 ^e Dimanc.
E	V	9 Lundi						
F	IV	10 Mardi						
G	III	11 Mercr.	S. Martin.					
A	II	12 Jeudi						
B	Ides.	13 Vendr.						
C	XVIII	14 Sam.						
D	XVII	15 Dim.		25 ^e Dimanc.	24 ^e Dimanc.	25 ^e Dimanc.	26 ^e Dimanc.	27 ^e Dimanc.
E	XVI	16 Lundi						
F	XV	17 Mardi						
G	XIV	18 Mercr.						
A	XIII	19 Jeudi						
B	XII	20 Vendr.						
C	XI	21 Sam.	Prés. de la V.					
D	X	22 Dim.		24 ^e Dimanc.	25 ^e Dimanc.	26 ^e Dimanc.	27 ^e Dimanc.	28 ^e Dimanc.
E	IX	23 Lundi						
F	VIII	24 Mardi						
G	VII	25 Mercr.						
A	VI	26 Jeudi						
B	V	27 Vendr.						
C	IV	28 Sam.	Vigile.					
D	III	29 Dim.		1 ^{er} D. de l'A.				
E	II	30 Lundi	S. André, Ap.					

DECEMBRE.

PAQUES tombant au				19 avril.	12 avril.	5 avril.	29 mars.	22 mars.
Let. Dom	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
F	Cal.	1 Mardi						
G	IV	2 Mercr.						
A	III	3 Jeudi						
B	II	4 Vendr.						
C	Non.	5 Sam.						
D	VIII	6 Dim.		2 ^e Dimanc.				
E	VII	7 Lundi						
F	VI	8 Mardi	Conc. de la V.					
G	V	9 Mercr.						
A	IV	10 Jeudi						
B	III	11 Vendr.						
C	II	12 Sam.						
D	Ides	13 Dim.		3 ^e Dimanc.				
E	XIX	14 Lundi						
F	XVIII	15 Mardi						
G	XVII	16 Mercr.	Q.-Temps.					
A	XVI	17 Jeudi						
B	XV	18 Vendr.						
C	XIV	19 Sam.	Vigile.					
D	XIII	20 Dim.		4 ^e Dimanc.				
E	XII	21 Lundi	S. Thom., Ap.					
F	XI	22 Mardi						
G	X	23 Mercr.						
A	IX	24 Jeudi	Vigile jeûne.					
B	VIII	25 Vendr.	NOËL.					
C	VII	26 Sam.	S. Etienne, M.					
D	VI	27 Dim.	S. Jean, Ap.	D. Octave.				
E	V	28 Lundi	Les SS. Innoc.					
F	IV	29 Mardi						
G	III	30 Mercr.						
A	II	31 Jeudi						

CALENDRIER C.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est C.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont DC.

JANVIER.

Pâques tombant au 25 avril. | 18 avril. | 11 avril. | 4 avril. | 28 mars.

Lettre Dominicale	Jours du mois.	Années comm.	Années bissext.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
A	Cal.	1 Vendr.	Jeudi	Circonc.					
B	IV	2 Sam.	Vendr.						
C	III	3 Dim.	Sam.						
D	II	4 Lundi	Dim.						
E	Non.	5 Mardi	Lundi						
F	VIII	6 Mercr.	Mardi	Epiph.					
G	VII	7 Jeudi	Mercr.						
A	VI	8 Vendr.	Jeudi						
B	V	9 Sam.	Vendr.						
C	IV	10 Dim.	Sam.		1 ^{er} Dimanc.	4 ^{er} Dimanc.	1 ^{er} Dimanc.	4 ^{er} Dimanc.	1 ^{er} Dimanc.
D	III	11 Lundi	Dim.		1 ^{er} Dimanc.	4 ^{er} Dimanc.	1 ^{er} Dimanc.	4 ^{er} Dimanc.	1 ^{er} Dimanc.
E	II	12 Mardi	Lundi						
F	Ides.	13 Mercr.	Mardi						
G	XIX	14 Jeudi	Mercr.						
A	XVIII	15 Vendr.	Jeudi						
B	XVII	16 Sam.	Vendr.						
C	XVI	17 Dim.	Sam.		2 ^e Dimanc.				
D	XV	18 Lundi	Dim.		2 ^e Dimanc.				
E	XIV	19 Mardi	Lundi						
F	XIII	20 Mercr.	Mardi						
G	XII	21 Jeudi	Mercr.						
A	XI	22 Vendr.	Jeudi						
B	X	23 Sam.	Vendr.						
C	IX	24 Dim.	Sam.		3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	Septuagés.
D	VIII	25 Lundi	Dim.		5 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	Septuagés.
E	VII	26 Mardi	Lundi						
F	VI	27 Mercr.	Mardi						
G	V	28 Jeudi	Mercr.						
A	IV	29 Vendr.	Jeudi						
B	III	30 Sam.	Vendr.						
C	II	31 Dim.	Sam.		4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	Septuages.	Sexagésim.

FEVRIER.

Pâques tombant au 25 avril. | 18 avril. | 11 avril. | 4 avril. | 28 mars.

Lettre Dominicale	Jours du mois.	Années comm.	Années bissext.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
D	Cal.	1 Lundi	Dim.		4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	Septuagés.	Sexagésim.
E	IV	2 Mardi	Lundi	Purific.					
F	III	3 Mercr.	Mardi						
G	II	4 Jeudi	Mercr.						
A	Non.	5 Vendr.	Jeudi						
B	VIII	6 Sam.	Vendr.						
C	VII	7 Dim.	Sam.		5 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.
D	VI	8 Lundi	Dim.		5 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquag.
E	V	9 Mardi	Lundi						
F	IV	10 Mercr.	Mardi						
G	III	11 Jeudi	Mercr.						
A	II	12 Vendr.	Jeudi						
B	Ides.	13 Sam.	Vendr.						
C	XVI	14 Dim.	Sam.		6 ^e Dimanc.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquagés.	1 ^{er} D. Car.
D	XV	15 Lundi	Dim.		6 ^e Dimanc.	Septuagés.	Sexagésime.	Quinquagés.	1 ^{er} D. Car.
E	XIV	16 Mardi	Lundi						
F	XIII	17 Mercr.	Mardi						
G	XII	18 Jeudi	Mercr.						
A	XI	19 Vendr.	Jeudi						
B	X	20 Sam.	Vendr.						
C	IX	21 Dim.	Sam.		Septuagés.	Sexagésime.	Quinquagés.	1 ^{er} D. de Car.	2 ^e D. de Car.
D	VIII	22 Lundi	Dim.		Septuagés.	Sexagésime.	Quinquagés.	1 ^{er} D. de Car.	2 ^e D. de Car.
E	VII	23 Mardi	Lundi	Vigile,					
F	VI	24 Mercr.	Mardi	S. Math.					
G	V	25 Jeudi	Mercr.	S. Math.					
A	IV	26 Vendr.	Jeudi	S. Math.					
B	III	27 Sam.	Vendr.						
C	II	28 Dim.	Sam.		Sexagésime.	Quinquagés.	1 ^{er} D. de Car.	2 ^e D. de Car.	3 ^e D. de Car.
c	2	29	Dim.		Sexagésime.	Quinquagés.	1 ^{er} D. de Car.	2 ^e D. de Car.	3 ^e D. de Car.

Ces lettres f., g., h., i., et ces chiffres 6., 5., 4., 3., 2., sont pour les années bissextiles.

CALENDRIER C.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est C.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont DC.

MARS.

PAQUES tombant au				25 avril.	18 avril.	11 avril.	4 avril.	28 mars.
Let. Dom	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
D	Cal.	1	Lundi					
E	VI	2	Mardi					
F	V	3	Mercr.					
G	IV	4	Jeudi					
A	III	5	Vendr.					
B	II	6	Sam.					
C	Non.	7	Dim.	Quinquagés.	1 ^{er} D. de Car.	2 ^e D. de Car.	3 ^e D. de Car.	4 ^e D. de Car.
D	VIII	8	Lundi					
E	VII	9	Mardi					
F	VI	10	Mercr.	Cendres.	Q.-Temps.			
G	V	11	Jeudi					
A	IV	12	Vendr.					
B	III	13	Sam.					
C	II	14	Dim.		1 ^{er} D. de Car.	2 ^e D. de Car.	3 ^e D. de Car.	4 ^e D. de Car.
D	Ides.	15	Lundi					
E	XVII	16	Mardi					
F	XVI	17	Mercr.	Q.-Temps.				
G	XV	18	Jeudi					
A	XIV	19	Vendr.					
B	XIII	20	Sam.					
C	XII	21	Dim.		2 ^e D. de Car.	3 ^e D. de Car.	4 ^e D. de Car.	D. de la Pass.
D	XI	22	Lundi					
E	X	23	Mardi					
F	IX	24	Mercr.					
G	VIII	25	Jeudi	L'Annonc.				
A	VII	26	Vendr.					
B	VI	27	Sam.					
C	V	28	Dim.		3 ^e D. de Car.	4 ^e D. de Car.	D. de la Pass.	D. Rameaux.
D	IV	29	Lundi					Lundi saint.
E	III	30	Mardi					Mardi saint.
F	II	31	Mercr.					Mercr. saint.

AVRIL.

PAQUES tombant au				25 avril.	18 avril.	11 avril.	4 avril.	28 mars.
Let. Dom	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
G	Cal.	1	Jeudi					
A	IV	2	Vendr.					
B	III	3	Sam.					
C	II	4	Dim.		4 ^e D. de Car.	D. de la Pass.	D. Rameaux.	1 ^{er} D. Quas.
D	Non.	5	Lundi					Lundi saint.
E	VIII	6	Mardi					Mardi saint.
F	VII	7	Mercr.					Mercr. saint.
G	VI	8	Jeudi					Jeudi saint.
A	V	9	Vendr.					Vendr. saint.
B	IV	10	Sam.					Sam. saint.
C	III	11	Dim.		D. de la Pass.	D. Rameaux.	PAQUES.	1 ^{er} D. Quas.
D	II	12	Lundi					2 ^e Dimanc.
E	Ides.	13	Mardi					
F	XVIII	14	Mercr.					
G	XVII	15	Jeudi					
A	XVI	16	Vendr.					
B	XV	17	Sam.					
C	XIV	18	Dim.		D. Rameaux.	PAQUES.	2 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.
D	XIII	19	Lundi					
E	XII	20	Mardi					
F	XI	21	Mercr.					
G	X	22	Jeudi					
A	IX	23	Vendr.					
B	VIII	24	Sam.					
C	VII	25	Dim.	S. Marc, Ev.	Paques.	1 ^{er} D. Quas.	2 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.
D	VI	26	Lundi					4 ^e Dimanc.
E	V	27	Mardi					
F	IV	28	Mercr.					
G	III	29	Jeudi					
A	II	30	Vendr.					

CALENDRIER C.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est C.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont DC.

MAI.

PAQUES tombant au | 25 avril. | 18 avril. | 11 avril. | 4 avril. | 28 mars.

Lettre Dominicale	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES				
B	Cal.	1 Sam.	S. Jacq. S. Ph.					
C	VI	2 Dim.		1 ^{er} D. Quas.	2 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.
D	V	3 Lundi						Rogations.
E	IV	4 Mardi						
F	III	5 Mercr.						
G	II	6 Jeudi						
A	Non.	7 Vendr.						
B	VIII	8 Sam.						
C	VII	9 Dim.		2 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	6 ^e D. Octave
D	VI	10 Lundi						Rogations.
E	V	11 Mardi						
F	IV	12 Mercr.						
G	III	13 Jeudi						
A	II	14 Vendr.						
B	Ides.	15 Sam.						
C	XVII	16 Dim.		3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	6 ^e D. Octave	PENTECÔTE.
D	XVI	17 Lundi						Lundi.
E	XV	18 Mardi						Mardi.
F	XIV	19 Mercr.						Q.-Temps.
G	XIII	20 Jeudi						
A	XII	21 Vendr.						
B	XI	22 Sam.						
C	X	23 Dim.		4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	6 ^e D. Octave		PENTECÔTE.
D	IX	24 Lundi						Lundi.
E	VIII	25 Mardi						Mardi.
F	VII	26 Mercr.						Q.-Temps.
G	VI	27 Jeudi						
A	V	28 Vendr.						Fête-Dieu.
B	IV	29 Sam.						
C	III	30 Dim.		5 ^e Dimanc.	6 ^e D. Octave			PENTECÔTE.
D	II	31 Lundi		Rogations.				Lundi.

JUIN.

PAQUES tombant au | 25 avril. | 18 avril. | 11 avril. | 4 avril. | 28 mars.

Lettre Dominicale	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
E	Cal.	1 Mardi					Mardi.	
F	IV	2 Mercr.					Q.-Temps.	
G	III	3 Jeudi		Ascension.				
A	II	4 Vendr.						Fête-Dieu.
B	Non.	5 Sam.						
C	VIII	6 Dim.		6 ^e D. Octave	Vigile.	4 ^e D. Trin.	2 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.
D	VII	7 Lundi			PENTECÔTE.			
E	VI	8 Mardi			Lundi.			
F	V	9 Mercr.			Mardi.			
G	IV	10 Jeudi			Q.-Temps.			
A	III	11 Vendr.	S. Barnabé.					
B	II	12 Sam.						
C	Ides.	13 Dim.		Vigile.				
D	XVII	14 Lundi		PENTECÔTE.	1 ^{er} D. Trin.	2 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.
E	XVI	15 Mardi		Lundi.				
F	XVII	16 Mercr.		Mardi.				
G	XV	17 Jeudi		Q.-Temps.				
A	XIV	18 Vendr.						
B	XIII	19 Sam.						
C	XII	20 Dim.						
D	XI	21 Lundi		1 ^{er} D. Trinit.	2 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.
E	X	22 Mardi						
F	IX	23 Mercr.	Vigile jeûne.					
G	VIII	24 Jeudi	Nat. de S. J.-B.	Fête-Dieu.				
A	VII	25 Vendr.						
B	VI	26 Sam.						
C	V	27 Dim.						
D	IV	28 Lundi	Vigile jeûne.	2 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	6 ^e Dimanc.
E	III	29 Mardi	S. Pierre S. P.					
F	II	30 Mercr.						

CALENDRIER C.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est C.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont DC.

JUILLET.

PAQUES tombant au				25 avril.	18 avril.	11 avril.	4 avril.	28 mars.	
Let.	Dom.	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
G		Cal.	1	Jeudi					
A		VI	2	Vendr. Visit. de la V.					
B		V	3	Samu.					
C		IV	4	Dim.	3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	6 ^e Dimanc.	
D		III	5	Lundi				7 ^e Dimanc.	
E		II	6	Mardi					
F		Non.	7	Mercr.					
G		VIII	8	Jeudi					
A		VII	9	Vendr.					
B		VI	10	Sam.					
C		V	11	Dim.	4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	6 ^e Dimanc.	7 ^e Dimanc.	
D		IV	12	Lundi					
E		III	13	Mardi					
F		II	14	Mercr.					
G		Ides.	15	Jeudi					
A		XVII	16	Vendr.					
B		XVI	17	Sam.					
C		XV	18	Dim.	5 ^e Dimanc.	6 ^e Dimanc.	7 ^e Dimanc.	8 ^e Dimanc.	
D		XIV	19	Lundi					
E		XIII	20	Mardi					
F		XII	21	Mercr.					
G		XI	22	Jeudi					
A		X	23	Vendr.					
B		IX	24	Sam.	Vigile.				
C		VIII	25	Dim.	S. Jacq. le M.	6 ^e Dimanc.	7 ^e Dimanc.	8 ^e Dimanc.	
D		VII	26	Lundi					
E		VI	27	Mardi					
F		V	28	Mercr.					
G		IV	29	Jeudi					
A		III	30	Vendr.					
B		II	31	Sam.					

AOUT.

PAQUES tombant au				25 avril.	18 avril.	11 avril.	4 avril.	28 mars.	
Let.	Dom.	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
C		Cal.	1	Dim.	7 ^e Dimanc.	8 ^e Dimanc.	9 ^e Dimanc.	10 ^e Dimanc.	
D		IV	2	Lundi				11 ^e Dimanc.	
E		III	3	Mardi					
F		II	4	Mercr.					
G		Non.	5	Jeudi					
A		VIII	6	Vendr. Tr. de N.-S.					
B		VII	7	Sam.					
C		VI	8	Dim.	8 ^e Dimanc.	9 ^e Dimanc.	10 ^e Dimanc.	11 ^e Dimanc.	
D		V	9	Lundi Vigile.					
E		IV	10	Mardi S. Laurent, M.					
F		III	11	Mercr.					
G		II	12	Jeudi					
A		Ides.	13	Vendr.					
B		XIX	14	Sam. Vigile jeûne.					
C		XVIII	15	Dim. L'Assomption.	9 ^e Dimanc.	10 ^e Dimanc.	11 ^e Dimanc.	12 ^e Dimanc.	
D		XVII	16	Lundi				13 ^e Dimanc.	
E		XVI	17	Mardi					
F		XV	18	Mercr.					
G		XIV	19	Jeudi					
A		XIII	20	Vendr.					
B		XII	21	Sam.					
C		XI	22	Dim.	10 ^e Dimanc.	11 ^e Dimanc.	12 ^e Dimanc.	13 ^e Dimanc.	
D		X	23	Lundi Vigile.				14 ^e Dimanc.	
E		IX	24	Mardi S. Barth., Ap.					
F		VIII	25	Mercr. S. Louis.					
G		VII	26	Jeudi					
A		VI	27	Vendr.					
B		V	28	Sam.					
C		IV	29	Dim.	11 ^e Dimanc.	12 ^e Dimanc.	13 ^e Dimanc.	14 ^e Dimanc.	
D		III	30	Lundi					
E		II	31	Mardi					

CALENDRIER G.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est C.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont DC.

SEPTEMBRE.

			Paques tombant au	25 avril.	18 avril.	11 avril.	4 avril.	28 mars.	
Lettre	Dom.	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
F	C.I.	1	Mercr.						
G	IV	2	Jeudi						
A	III	3	Vendr.						
B	II	4	Sam.						
C	Non.	5	Dim.		12 ^e Dimanc.	13 ^e Dimanc.	14 ^e Dimanc.	15 ^e Dimanc.	
D	VIII	6	Lundi					16 ^e Dimanc.	
E	VII	7	Mardi						
F	VI	8	Mercr.	Nat. de la Vier.					
G	V	9	Jeudi						
A	IV	10	Vendr.						
B	III	11	Sam.						
C	II	12	Dim.		13 ^e Dimanc.	14 ^e Dimanc.	15 ^e Dimanc.	16 ^e Dimanc.	
D	Ides.	13	Lundi					17 ^e Dimanc.	
E	XVIII	14	Mardi	Ex. de la Croix.					
F	XVII	15	Mercr.	Q.-Temps.					
G	XVI	16	Jeudi						
A	XV	17	Vendr.						
B	X:V	18	Sam.						
C	XIII	19	Dim.		14 ^e Dimanc.	15 ^e Dimanc.	16 ^e Dimanc.	17 ^e Dimanc.	
D	XII	20	Lundi	Vigile.				18 ^e Dimanc.	
E	XI	21	Mardi	S. Matth. Ap.					
F	X	22	Mercr.						
G	IX	23	Jeudi						
A	VIII	24	Vendr.						
B	VII	25	Sam.						
C	VI	26	Dim.		15 ^e Dimanc.	16 ^e Dimanc.	17 ^e Dimanc.	18 ^e Dimanc.	
D	V	27	Lundi					19 ^e Dimanc.	
E	IV	28	Mardi						
F	III	29	Mercr.	S. Michel.					
G	II	30	Jeudi						

OCTOBRE.

			Paques tombant au	25 avril.	18 avril.	11 avril.	4 avril.	28 mars.	
Lettre	Dom.	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
A	C.I.	1	Vendr.						
B	VI	2	Sam.						
C	V	3	Dim.		16 ^e Dimanc.	17 ^e Dimanc.	18 ^e Dimanc.	19 ^e Dimanc.	
D	IV	4	Lundi					20 ^e Dimanc.	
E	III	5	Mardi						
F	II	6	Mercr.						
G	Non.	7	Jeudi						
A	VIII	8	Vendr.						
B	VII	9	Sam.						
C	VI	10	Dim.		17 ^e Dimanc.	18 ^e Dimanc.	19 ^e Dimanc.	20 ^e Dimanc.	
D	V	11	Lundi					21 ^e Dimanc.	
E	IV	12	Mardi						
F	III	13	Mercr.						
G	II	14	Jeudi						
A	Ides.	15	Vendr.						
B	XVII	16	Sam.						
C	XVI	17	Dim.		18 ^e Dimanc.	19 ^e Dimanc.	20 ^e Dimanc.	21 ^e Dimanc.	
D	XV	18	Lundi	S. Luc, Ev.				22 ^e Dimanc.	
E	XIV	19	Mardi						
F	XIII	20	Mercr.						
G	XII	21	Jeudi						
A	XI	22	Vendr.						
B	X	23	Sam.						
C	IX	24	Dim.		19 ^e Dimanc.	20 ^e Dimanc.	21 ^e Dimanc.	22 ^e Dimanc.	
D	VIII	25	Lundi					23 ^e Dimanc.	
E	VII	26	Mardi						
F	VI	27	Mercr.	Vigile.					
G	V	28	Jeudi	S. Simon, S. J.					
A	IV	29	Vendr.						
B	III	30	Sam.	Vigile jeûne.					
C	II	31	Dim.		20 ^e Dimanc.	21 ^e Dimanc.	22 ^e Dimanc.	23 ^e Dimanc.	

CALENDRIER C.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est C.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont DC.

NOVEMBRE.

PAQUES tombant au			25 avril.	18 avril.	11 avril.	4 avril.	28 mars.		
Lett. Dom.	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.					
D	Cal.	1	Lundi	La Toussaint.					
E	IV	2	Mardi	Les Morts.					
F	III	3	Mercre.						
G	II	4	Jeudi						
A	Non.	5	Vendr.						
B	VIII	6	Sam.						
C	VII	7	Dim.		21 ^e Dimanc.	22 ^e Dimanc.	23 ^e Dimanc.	24 ^e Dimanc.	25 ^e Dimanc.
D	VI	8	Lundi						
E	V	9	Mardi						
F	IV	10	Mercre.						
G	III	11	Jeudi	S. Martin.					
A	II	12	Vendr.						
B	Ides.	13	Sam.						
C	XVIII	14	Dim.		22 ^e Dimanc.	23 ^e Dimanc.	24 ^e Dimanc.	25 ^e Dimanc.	26 ^e Dimanc.
D	XVII	15	Lundi						
E	XVI	16	Mardi						
F	XV	17	Mercre.						
G	XIV	18	Jeudi						
A	XIII	19	Vendr.						
B	XII	20	Sam.						
C	XI	21	Dim.	Prés. de la V.	23 ^e Dimanc.	24 ^e Dimauc.	25 ^e Dimanc.	26 ^e Dimanc.	27 ^e Dimanc.
D	X	22	Lundi						
E	IX	23	Mardi						
F	VIII	24	Mercre.						
G	VII	25	Jeudi						
A	VI	26	Vendr.						
B	V	27	Sam.						
C	IV	28	Dim.		1 ^{er} D. de l'A.				
D	III	29	Lundi	Vigile.					
E	II	30	Mardi	S. André, Ap.					

DECEMBRE.

PAQUES tombant au			25 avril.	18 avril.	11 avril.	4 avril.	28 mars.	
Lett. Dom.	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
F	Cal.	1	Mercre.					
G	IV	2	Jeudi					
A	III	3	Vendr.					
B	II	4	Sam.					
C	Nou.	5	Dim.		2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.
D	VIII	6	Lundi					
E	VII	7	Mardi					
F	VI	8	Mercre.	Cone. de la V.				
G	V	9	Jeudi					
A	IV	10	Vendr.					
B	III	11	Sam.					
C	II	12	Dim.		3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.
D	Ides.	13	Lundi					
E	XIX	14	Mardi					
F	XVIII	15	Mercre.	Q.-Temps.				
G	XVII	16	Jeudi					
A	XVI	17	Vendr.					
B	XV	18	Sam.					
C	XIV	19	Dim.		4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.
D	XIII	20	Lundi	Vigile.				
E	XII	21	Mardi	S. Thom., Ap.				
F	XI	22	Mercre.					
G	X	23	Jeudi					
A	IX	24	Vendr.	Vigile jeûne.				
B	VIII	25	Sam.	NOËL.				
C	VII	26	Dim.	S. Etienne, M.	D. Octave.	D. Octave.	D. Octave.	D. Octave.
D	VI	27	Lundi	S. Jean, Ap.				
E	V	28	Mardi	Les SS. Innoc.				
F	IV	29	Mercre.					
G	III	30	Jeudi					
A	II	31	Vendr.					

CALENDRIER B.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est B.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont CB.

JANVIER.

Paques tombant au | 24 avril. | 17 avril. | 10 avril. | 3 avril. | 27 mars.

Let. Dom	Jours du mois.	Années comm.	Années bissex.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.					
A	Cal.	1 Sam.	Vendr.	Circonc.						
B	IV	2 Dim.	Sam.							
C	III	3 Lundi	Dim.							
D	II	4 Mardi	Lundi							
E	Non.	5 Mercre.	Mardi							
F	VIII	6 Jeudi	Mercre.	Epiph.						
G	VII	7 Vendr.	Jeudi							
A	VI	8 Sam.	Vendr.							
B	V	9 Dim.	Sam.		1 ^{er} Dimanc.					
C	IV	10 Lundi	Dim.		1 ^{er} Dimanc.					
D	III	11 Mardi	Lundi							
E	II	12 Mercre.	Mardi							
F	Ides.	13 Jeudi	Mercre.							
G	XIX	14 Vendr.	Jeudi							
A	XVIII	15 Sam.	Vendr.							
B	XVII	16 Dim.	Sam.		2 ^e Dimanc.					
C	XVI	17 Lundi	Dim.		2 ^e Dimanc.					
D	XV	18 Mardi	Lundi							
E	XIV	19 Mercre.	Mardi							
F	XIII	20 Jeudi	Mercre.							
G	XII	21 Vendr.	Jeudi							
A	XI	22 Sam.	Vendr.							
B	X	23 Dim.	Sam.		3 ^e Dimanc.	Septuagés.				
C	IX	24 Lundi	Dim.		3 ^e Dimanc.	Septuagés.				
D	VIII	25 Mardi	Lundi							
E	VII	26 Mercre.	Mardi							
F	VI	27 Jeudi	Mercre.							
G	V	28 Vendr.	Jeudi							
A	IV	29 Sam.	Vendr.							
B	III	30 Dim.	Sam.		4 ^e Dimanc.	Septuagés.				
C	II	31 Lundi	Dim.		4 ^e Dimanc.	Sexagesim.				

FEVRIER.

Paques tombant au | 24 avril. | 17 avril. | 10 avril. | 3 avril. | 27 mars.

Let. Dom	Jours du mois.	Années comm.	Années bissex.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.					
D	Cal.	1 Mardi	Lundi	Purific.						
E	IV	2 Mercre.	Mardi							
F	III	3 Jeudi	Mercre.							
G	II	4 Vendr.	Jeudi							
A	Non.	5 Sam.	Vendr.							
B	VIII	6 Dim.	Sam.		5 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	Septuagés.	Sexagesime.	Quinquag.	
C	VII	7 Lundi	Dim.		5 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	Septuagés.	Sexagesime.	Quinquag.	
D	VI	8 Mardi	Lundi							
E	V	9 Mercre.	Mardi							
F	IV	10 Jeudi	Mercre.							
G	III	11 Vendr.	Jeudi							
A	II	12 Sam.	Vendr.							
B	Ides.	13 Dim.	Sam.		6 ^e Dimanc.	Septuagés.	Sexagesime.	Quinquag.	1 ^{er} D. Car.	
C	XVI	14 Lundi	Dim.		6 ^e Dimanc.	Septuagés.	Sexagesime.	Quinquag.	1 ^{er} D. Car.	
D	XV	15 Mardi	Lundi							
E	XIV	16 Mercre.	Mardi							
F	XIII	17 Jeudi	Mercre.							
G	XII	18 Vendr.	Jeudi							
A	XI	19 Sam.	Vendr.							
B	X	20 Dim.	Sam.		Septuagés.	Sexagesime.	Quinquag.	1 ^{er} D. de Car.	2 ^e D. de Car.	
C	IX	21 Lundi	Dim.		Septuagés.	Sexagesime.	Quinquag.	1 ^{er} D. de Car.	2 ^e D. de Car.	
D	VIII	22 Mardi	Lundi							
E	VII	23 Mercre.	Mardi	Vigile.						
F	VI	24 Jeudi	Mercre.	S. Math.						
G	V	25 Vendr.	Jeudi	S. Math.						
A	IV	26 Sam.	Vendr.							
B	III	27 Dim.	Sam.		Sexagesime.	Quinquag.	1 ^{er} D. de Car.	2 ^e D. de Car.	3 ^e D. de Car.	
C	II	28 Lundi	Dim.		Sexagesime.	Quinquag.	1 ^{er} D. de Car.	2 ^e D. de Car.	3 ^e D. de Car.	
c	2	29	Lundi							

* Ces lettres f, g, a, b, c, et ces chiffres 6, 5, 4, 3, 2, sont pour les années bissextiles.

CALENDRIER B

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est B.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont CB.

JUILLET.

			PAQUES tombant au	24 avril.	17 avril.	10 avril.	3 avril.	27 mars.
Let. Dom	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
G	Cal.	1 Vendr.						
A	VII	2 Sam.	Visit. de la V.					
B	V	3 Dim.		3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	6 ^e Dimanc.	7 ^e Dimanc.
C	IV	4 Lundi						
D	III	5 Mardi						
E	II	6 Mercr.						
F	Non.	7 Jeudi						
G	VIII	8 Vendr.						
A	VII	9 Sam.						
B	VI	10 Dim.		4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	6 ^e Dimanc.	7 ^e Dimanc.	8 ^e Dimanc.
C	V	11 Lundi						
D	IV	12 Mardi						
E	III	13 Mercr.						
F	II	14 Jeudi						
G	Ides.	15 Vendr.						
A	XVII	16 Sam.						
B	XVI	17 Dim.		5 ^e Dimanc.	6 ^e Dimanc.	7 ^e Dimanc.	8 ^e Dimanc.	9 ^e Dimanc.
C	XV	18 Lundi						
D	XIV	19 Mardi						
E	XIII	20 Mercr.						
F	XII	21 Jeudi						
G	XI	22 Vendr.						
A	X	23 Sam.	Vigile.					
B	IX	24 Dim.		6 ^e Dimanc.	7 ^e Dimanc.	8 ^e Dimanc.	9 ^e Dimanc.	10 ^e Dimanc.
C	VIII	25 Lundi	S. Jacq. le M.					
D	VII	26 Mardi						
E	VI	27 Mercr.						
F	V	28 Jeudi						
G	IV	29 Vendr.						
A	III	30 Sam.						
B	II	31 Dim.		7 ^e Dimanc.	8 ^e Dimanc.	9 ^e Dimanc.	10 ^e Dimanc.	11 ^e Dimanc.

AOUT.

			PAQUES tombant au	24 avril.	17 avril.	10 avril.	3 avril.	27 mars.
Let. Dom	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
C	Cal.	1 Lundi						
D	IV	2 Mardi						
E	III	3 Mercr.						
F	II	4 Jeudi						
G	Non.	5 Vendr.						
A	VIII	6 Sam.	Tr. de N.-S.					
B	VII	7 Dim.		8 ^e Dimanc.	9 ^e Dimanc.	10 ^e Dimanc.	11 ^e Dimanc.	12 ^e Dimanc.
C	VI	8 Lundi						
D	V	9 Mardi	Vigile.					
E	IV	10 Mercr.	S. Laurent, M.					
F	III	11 Jeudi						
G	II	12 Vendr.						
A	Ides.	13 Sam.	Vigile jeûne.					
B	XIX	14 Dim.		9 ^e Dimanc.	10 ^e Dimanc.	11 ^e Dimanc.	12 ^e Dimanc.	13 ^e Dimanc.
C	XVIII	15 Lundi	L'Assomption.					
D	XVII	16 Mardi						
E	XVI	17 Mercr.						
F	XV	18 Jeudi						
G	XIV	19 Vendr.						
A	XIII	20 Sam.						
B	XII	21 Dim.		10 ^e Dimanc.	11 ^e Dimanc.	12 ^e Dimanc.	13 ^e Dimanc.	14 ^e Dimanc.
C	XI	22 Lundi						
D	X	23 Mardi	Vigile.					
E	IX	24 Mercr.	S. Barth., Ap.					
F	VIII	25 Jeudi	S. Louis.					
G	VII	26 Vendr.						
A	VI	27 Sam.						
B	V	28 Dim.		11 ^e Dimanc.	12 ^e Dimanc.	13 ^e Dimanc.	14 ^e Dimanc.	15 ^e Dimanc.
C	IV	29 Lundi						
D	III	30 Mardi						
E	II	31 Mercr.						

CALENDRIER B.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est B.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont CB.

SEPTEMBRE.

		Pâques tombant au		21 avril.	17 avril.	10 avril.	3 avril.	27 mars.	
Lettre	Dominicale	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixes	FÊTES MOBILES.				
F	Cal.	1	Jeudi						
G	IV	2	Vendr.						
A	III	3	Sam.						
B	II	4	Dim.		12 ^e Dimanc.	13 ^e Dimanc.	14 ^e Dimanc.	15 ^e Dimanc.	
C	Non.	5	Lundi					16 ^e Dimanc.	
D	VIII	6	Mardi						
E	VII	7	Mercr.						
F	VI	8	Jeudi	Nat. de la Vier.					
G	V	9	Vendr.						
A	IV	10	Sam.						
B	III	11	Dim.		13 ^e Dimanc.	14 ^e Dimanc.	15 ^e Dimanc.	16 ^e Dimanc.	
C	II	12	Lundi					17 ^e Dimanc.	
D	Ides.	13	Mardi						
E	XVIII	14	Mercr.	Ex. de la Croix.					
F	XVII	15	Jeudi						
G	XVI	16	Vendr.						
A	XV	17	Sam.						
B	XIV	18	Dim.		14 ^e Dimanc.	15 ^e Dimanc.	16 ^e Dimanc.	17 ^e Dimanc.	
C	XIII	19	Lundi					18 ^e Dimanc.	
D	XII	20	Mardi	Vigile.					
E	XI	21	Mercr.	Q.-T. S. Matth.					
F	X	22	Jeudi						
G	IX	23	Vendr.						
A	VIII	24	Sam.						
B	VII	25	Dim.		15 ^e Dimanc.	16 ^e Dimanc.	17 ^e Dimanc.	18 ^e Dimanc.	
C	VI	26	Lundi					19 ^e Dimanc.	
D	V	27	Mardi						
E	IV	28	Mercr.						
F	III	29	Jeudi	S. Michel.					
G	II	30	Vendr.						

OCTOBRE.

		Pâques tombant au		24 avril.	17 avril.	10 avril.	3 avril.	27 mars.	
Lettre	Dominicale	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixes	FÊTES MOBILES.				
A	Cal.	1	Sam.						
B	VI	2	Dim.		16 ^e Dimanc.	17 ^e Dimanc.	18 ^e Dimanc.	19 ^e Dimanc.	
C	V	3	Lundi					20 ^e Dimanc.	
D	IV	4	Mardi						
E	III	5	Mercr.						
F	II	6	Jeudi						
G	Non.	7	Vendr.						
A	VIII	8	Sam.						
B	VII	9	Dim.		17 ^e Dimanc.	18 ^e Dimanc.	19 ^e Dimanc.	20 ^e Dimanc.	
C	VI	10	Lundi						
D	V	11	Mardi						
E	IV	12	Mercr.						
F	III	13	Jeudi						
G	II	14	Vendr.						
A	Ides.	15	Sam.						
B	XVII	16	Dim.		18 ^e Dimanc.	19 ^e Dimanc.	20 ^e Dimanc.	21 ^e Dimanc.	
C	XVI	17	Lundi					22 ^e Dimanc.	
D	XV	18	Mardi	S. Luc, Ev.					
E	XIV	19	Mercr.						
F	XIII	20	Jeudi						
G	XII	21	Vendr.						
A	XI	22	Sam.						
B	X	23	Dim.		19 ^e Dimanc.	20 ^e Dimanc.	21 ^e Dimanc.	22 ^e Dimanc.	
C	IX	24	Lundi						
D	VIII	25	Mardi						
E	VII	26	Mercr.						
F	VI	27	Jeudi	Vigile.					
G	V	28	Vendr.	S. Simon, S. J.					
A	IV	29	Sam.						
B	III	30	Dim.		20 ^e Dimanc.	21 ^e Dimanc.	22 ^e Dimanc.	23 ^e Dimanc.	
C	II	31	Lundi	Vigile jeûne.				24 ^e Dimanc.	

CALENDRIER B.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est B.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont CB.

NOVEMBRE.

PAQUES tombant au				24 avril.	17 avril.	10 avril.	3 avril.	27 mars.
Let. Dom	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
D	Cal.	1	Mardi	La Toussaint.				
E	IV	2	Mercre.	Les Morts.				
F	III	3	Jeudi					
G	II	4	Vendr.					
A	Non.	5	Sam.					
B	VIII	6	Dim.		21 ^e Dimanc.	22 ^e Dimanc.	23 ^e Dimanc.	24 ^e Dimanc.
C	VII	7	Lundi					25 ^e Dimanc.
D	VI	8	Mardi					
E	V	9	Mercre.					
F	IV	10	Jeudi					
G	III	11	Vendr.	S. Martin.				
A	II	12	Sam.					
B	Ides.	13	Dim.		22 ^e Dimanc.	23 ^e Dimanc.	24 ^e Dimanc.	25 ^e Dimanc.
C	XVIII	14	Lundi					26 ^e Dimanc.
D	XVII	15	Mardi					
E	XVI	16	Mercre.					
F	XV	17	Jeudi					
G	XIV	18	Vendr.					
A	XIII	19	Sam.					
B	XII	20	Dim.		23 ^e Dimanc.	24 ^e Dimanc.	25 ^e Dimanc.	26 ^e Dimanc.
C	XI	21	Lundi	Prés. de la V.				
D	X	22	Mardi					
E	IX	23	Mercre.					
F	VIII	24	Jeudi					
G	VII	25	Vendr.					
A	VI	26	Sam.					
B	V	27	Dim.		1 ^{er} D. de l'A.			
C	IV	28	Lundi					
D	III	29	Mardi	Vigile.				
E	II	30	Mercre.	S. André, Ap.				

DECEMBRE.

PAQUES tombant au				24 avril.	17 avril.	10 avril.	3 avril.	27 mars.
Let. Dom	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
F	Cal.	1	Jeudi					
G	IV	2	Vendr.					
A	III	3	Sam.					
B	II	4	Dim.		2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.	2 ^e Dimanc.
C	Non.	5	Lundi					
D	VIII	6	Mardi					
E	VII	7	Mercre.					
F	VI	8	Jeudi	Cone. de la V.				
G	V	9	Vendr.					
A	IV	10	Sam.					
B	III	11	Dim.		3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.
C	II	12	Lundi					
D	Ides.	13	Mardi					
E	XIX	14	Mercre.	Q.-Temps.				
F	XVIII	15	Jeudi					
G	XVII	16	Vendr.					
A	XVI	17	Sam.					
B	XV	18	Dim.		4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.
C	XIV	19	Lundi					
D	XIII	20	Mardi	Vigile.				
E	XII	21	Mercre.	S. Thom., Ap.				
F	XI	22	Jeudi					
G	X	23	Vendr.					
A	IX	24	Sam.	Vigile jeûne.				
B	VIII	25	Dim.	NOËL.				
C	VII	26	Lundi	S. Etienne, M.				
D	VI	27	Mardi	S. Jean, Ap.				
E	V	28	Mercre.	Les SS. Innoc.				
F	IV	29	Jeudi					
G	III	30	Vendr.					
A	II	31	Sam.					

CALENDRIER A.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est A.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont BA.

JANVIER.

Pâques tombant au 23 avril. | 16 avril. | 9 avril. | 2 avril. | 26 mars.

Lettre dom.	Jours du mois.	Années comm.	Années bissext.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
A	Cal.	1 Dim.	Sam.	Circonc.					
B	IV	2 Lundi	Dim.						
C	III	3 Mardi	Lundi						
D	II	4 Mercredi	Mardi						
E	Non.	5 Jeudi	Mercredi						
F	VIII	6 Vendredi	Jeudi	Epiph.					
G	VII	7 Samedi	Vendredi						
A	VI	8 Dim.	Sam.	1 ^{er} Dimanc.				
B	V	9 Lundi	Dim.	1 ^{er} Dimanc.				
C	IV	10 Mardi	Lundi						
D	III	11 Mercredi	Mardi						
E	II	12 Jeudi	Mercredi						
F	Ides.	15 Vendredi	Jeudi						
G	XIX	14 Sam.	Vendredi						
A	XVIII	15 Dim.	Sam.	2 ^e Dimanc.				
B	XVII	16 Lundi	Dim.	2 ^e Dimanc.				
C	XVI	17 Mardi	Lundi						
D	XV	18 Mercredi	Mardi						
E	XIV	19 Jeudi	Mercredi						
F	XIII	20 Vendredi	Jeudi						
G	XII	21 Samedi	Vendredi						
A	XI	22 Dim.	Sam.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	Septuagés.
B	X	23 Lundi	Dim.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	Septuagés.
C	IX	24 Mardi	Lundi						
D	VIII	25 Mercredi	Mardi						
E	VII	26 Jeudi	Mercredi						
F	VI	27 Vendredi	Jeudi						
G	V	28 Sam.	Vendredi						
A	IV	29 Dim.	Sam.	4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	Septuagés.	Sexagesim.
B	III	30 Lundi	Dim.	4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	Septuagés.	Sexagesim.
C	II	31 Mardi	Lundi						

FEVRIER.

Pâques tombant au 23 avril. | 16 avril. | 9 avril. | 2 avril. | 26 mars.

Lettre dom.	Jours du mois.	Années comm.	Années bissext.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
D	Cal.	1 Mercredi	Mardi						
E	IV	2 Jeudi	Mercredi	Purific.					
F	III	3 Vendredi	Jeudi						
G	II	4 Sam.	Vendredi						
A	Non.	5 Dim.	Sam.	5 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	Septuagés.	Sexagesime.	Quinquag.
B	VIII	6 Lundi	Dim.	5 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	Septuagés.	Sexagesime.	Quinquag.
C	VII	7 Mardi	Lundi						
D	VI	8 Mercredi	Mardi	Cendres.
E	V	9 Jeudi	Mercredi	Cendres.
F	IV	10 Vendredi	Jeudi
G	III	11 Sam.	Vendredi						
A	II	12 Dim.	Sam.	6 ^e Dimanc.	Septuagés.	Sexagesime.	Quinquages.	1 ^{er} D. Car.
B	Ides.	13 Lundi	Dim.	6 ^e Dimanc.	Septuagés.	Sexagesime.	Quinquages.	1 ^{er} D. Car.
C	XVI	14 Mardi	Lundi						
D	XV	15 Mercredi	Mardi						Cendres.
E	XIV	16 Jeudi	Mercredi						Q.-Temps.
F	XIII	17 Vendredi	Jeudi						Q.-Temps.
G	XII	18 Sam.	Vendredi						
A	XI	19 Dim.	Sam.	Septuagés.	Sexagesime.	Quinquages.	1 ^{er} D. de Car.	2 ^e D. de Car.
B	X	20 Lundi	Dim.	Septuagés.	Sexagesime.	Quinquages.	1 ^{er} D. de Car.	2 ^e D. de Car.
C	IX	21 Mardi	Lundi						
D	VIII	22 Mercredi	Mardi						Cendres.
E	VII	23 Jeudi	Mercredi	Vigile.	Q.-Temps.
F	VI	24 Vendredi	Jeudi	S. Math.	Q.-Temps.
G	V	25 Sam.	Vendredi	S. Math.	
A	IV	26 Dim.	Sam.	Seragésime.	Quinquages.	1 ^{er} D. de Car.	2 ^e D. de Car.	3 ^e D. de Car.
B	III	27 Lundi	Dim.	Seragésime.	Quinquages.	1 ^{er} D. de Car.	2 ^e D. de Car.	3 ^e D. de Car.
C	II	28 Mardi	Lundi	
	2	29	Mardi						

Ces lettres f, g, a, b, c, et ces chiffres 6, 5, 4, 3, 2, sont pour les années bissextiles.

CALENDRIER A.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est A.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont BA.

MARS.

PAQUES tombant au			23 avril.	16 avril.	9 avril.	2 avril.	26 mars.	
Lett. Dom	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
D	Cal.	1	Mercr.	.	Cendres.	Q.-Temps.		
E	VI	2	Jeudi	.				
F	V	3	Vendr.	.				
G	IV	4	Sam.	.				
A	III	5	Dim.	.	Quinquagés.	1 ^e D. de Car.	2 ^e D. de Car.	
B	II	6	Lundi	.		3 ^e D. de Car.	4 ^e D. de Car.	
C	Non.	7	Mardi	.				
D	VIII	8	Mercr.	.	Cendres.	Q.-Temps.		
E	VII	9	Jeudi	.				
F	VI	10	Vendr.	.				
G	V	11	Sam.	.				
A	IV	12	Dim.	.	1 ^e D. de Car.	2 ^e D. de Car.	3 ^e D. de Car.	
B	III	13	Lundi	.		4 ^e D. de Car.	D. de la Pass.	
C	II	14	Mardi	.				
D	Ides.	15	Mercr.	.	Q.-Temps.			
E	XVII	16	Jeudi	.				
F	XVI	17	Vendr.	.				
G	XV	18	Sam.	.				
A	XIV	19	Dim.	.	2 ^e D. de Car.	3 ^e D. de Car.	4 ^e D. de Car.	
B	XIII	20	Lundi	.			D. Rameaux.	
C	XII	21	Mardi	.			Lundi saint.	
D	XI	22	Mercr.	.			Mardi saint.	
E	X	23	Jeudi	.			Mercr. saint.	
F	IX	24	Vendr.	.			Jeudi saint.	
G	VIII	25	Sam.	L'Annonc.			Vendr. saint.	
A	VII	26	Dim.	.	3 ^e D. de Car.	4 ^e D. de Car.	Sam. saint.	
B	VI	27	Lundi	.		D. de la Pass.	Paques.	
C	V	28	Mardi	.			Lundi saint.	
D	IV	29	Mercr.	.			Mardi saint.	
E	III	30	Jeudi	.			Mercr. saint.	
F	II	31	Vendr.	.			Jeudi saint.	
							Vendr. saint.	

AVRIL.

PAQUES tombant au			23 avril.	16 avril.	9 avril.	2 avril.	26 mars.	
Lett. Dom	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
G	Cal.	1	Sam.	.				
A	IV	2	Dim.	.	4 ^e D. de Car.	D. de la Pass.	D. Rameaux.	
B	III	3	Lundi	.			Lundi saint.	
C	II	4	Mardi	.			Mardi saint.	
D	Non.	5	Mercr.	.			Mercr. saint.	
E	VIII	6	Jeudi	.			Jeudi saint.	
F	VII	7	Vendr.	.			Vendr. saint.	
G	VI	8	Sam.	.			Sam. saint.	
A	V	9	Dim.	.	D. de la Pass.	D. Rameaux.	Paques.	
B	IV	10	Lundi	.			Lundi saint.	
C	III	11	Mardi	.			Mardi saint.	
D	II	12	Mercr.	.			Mercr. saint.	
E	Ides.	13	Jeudi	.			Jeudi saint.	
F	XVIII	14	Vendr.	.			Vendr. saint.	
G	XVII	15	Sam.	.			Sam. saint.	
A	XVI	16	Dim.	.	D. Rameaux.	Paques.	1 ^e D. Quas.	
B	XV	17	Lundi	.			2 ^e Dimanc.	
C	XIV	18	Mardi	.			Lundi.	
D	XIII	19	Mercr.	.			Mardi.	
E	XII	20	Jeudi	.				
F	XI	21	Vendr.	.				
G	X	22	Sam.	.				
A	IX	23	Dim.	.				
B	VIII	24	Lundi	.				
C	VII	25	Mardi	S. Marc, Ev.				
D	VI	26	Mercr.					
E	V	27	Jeudi					
F	IV	28	Vendr.					
G	III	29	Sam.					
A	II	30	Dim.		1 ^e D. Quas.	2 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	
						3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	
							5 ^e Dimanc.	

CALENDRIER A.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est A.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont BA.

MAI.

PAQUES tombant au			23 avril.	16 avril.	9 avril.	2 avril.	26 mars.	
Lett. Dominicale	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
B	Cal.	1 Lundi	S. Jacq., S. Ph.	Rogations.
C	VI	2 Mardi	Ascension.
D	V	3 Mercredi
E	IV	4 Jeudi
F	III	5 Vendredi
G	II	6 Sam.
A	Non.	7 Dim.	.	2 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	6 ^e D. Octave.
B	VIII	8 Lundi	Rogations.
C	VII	9 Mardi
D	VI	10 Mercredi
E	V	11 Jeudi	Ascension.
F	IV	12 Vendredi
G	III	13 Sam.	.	.	3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	Vigile.
A	II	14 Dim.	PENTECÔTE.
B	Ides.	15 Lundi	Lundi.
C	XVII	16 Mardi	Mardi.
D	XVI	17 Mercredi	Q.-Temps.
K	XV	18 Jeudi	Ascension.
F	XIV	19 Vendredi
G	XIII	20 Sam.
A	XII	21 Dim.	.	4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	6 ^e D. Octave.	.	Vigile.
B	XI	22 Lundi	PENTECÔTE.
C	X	23 Mardi	Lundi.
D	IX	24 Mercredi	Mardi.
E	VIII	25 Jeudi	Q.-Temps.
F	VII	26 Vendredi
G	VI	27 Sam.	Fête-Dieu.
A	V	28 Dim.	.	5 ^e Dimanc.	6 ^e D. Octave.	.	.	Vigile.
B	IV	29 Lundi	PENTECÔTE.
C	III	30 Mardi	Lundi.
D	II	31 Mercredi	Mardi.
								Q.-Temps.

JUIN.

PAQUES tombant au			23 avril.	16 avril.	9 avril.	2 avril.	26 mars.	
Lett. Dominicale	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
E	Cal.	1 Jeudi	.	Ascension.	.	.	.	Fête-Dieu.
F	IV	2 Vendredi
G	III	3 Sam.	.	.	Vigile.	.	.	.
A	II	4 Dim.	.	6 ^e D. Octave	PENTECÔTE.	1 ^{er} D. Trin.	2 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.
B	Non.	5 Lundi	.	.	Lundi.	.	.	.
C	VIII	6 Mardi	.	.	Mardi.	.	.	.
D	VII	7 Mercredi	.	.	Q.-Temps.	.	.	.
E	VI	8 Jeudi	.	.	.	Fête-Dieu.	.	.
F	V	9 Vendredi
G	IV	10 Sam.	.	Vigile.
A	III	11 Dim.	S. Barnabé.	PENTECÔTE.	1 ^{er} D. Trin.	2 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.
B	II	12 Lundi	.	Lundi.
C	Ides.	13 Mardi	.	Mardi.
D	XVIII	14 Mercredi	.	Q.-Temps.
E	XVII	15 Jeudi	.	.	Fête-Dieu.	.	.	.
F	XVI	16 Vendredi
G	XV	17 Sam.
A	XIV	18 Dim.	.	1 ^{er} D. Trinit.	2 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.
B	XIII	19 Lundi
C	XII	20 Mardi
D	XI	21 Mercredi
E	X	22 Jeudi	.	.	Fête-Dieu.	.	.	.
F	IX	23 Vendredi	Vigile jeûne.
G	VIII	24 Sam.	Nat. de S. J.-B.
A	VII	25 Dim.	.	2 ^e Dimanc.	3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	6 ^e Dimanc.
B	VI	26 Lundi
C	V	27 Mardi
D	IV	28 Mercredi	Vigile jeûne.
E	III	29 Jeudi	S. Pierre, S. P.
F	II	30 Vendredi

ALENDRIER A.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est A.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont BA.

JUILLET.

PAQUES tombant au			23 avril.	16 avril.	9 avril.	2 avril.	26 mars.	
Let.	Dom.	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.			
G	Cal.	1	Sam.					
A	VI	2	Dim.	Visit. de la V.	3 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	
B	V	3	Lundi			6 ^e Dimanc.	7 ^e Dimanc.	
C	IV	4	Mardi					
D	III	5	Mercr.					
E	II	6	Jeudi					
F	Non.	7	Vendr.					
G	VIII	8	Sam.					
A	VII	9	Dim.		4 ^e Dimanc.	5 ^e Dimanc.	6 ^e Dimanc.	
B	VI	10	Lundi			7 ^e Dimanc.	8 ^e Dimanc.	
C	V	11	Mardi					
D	IV	12	Mercr.					
E	III	13	Jeudi					
F	II	14	Vendr.					
G	Ides.	15	Sam.					
A	XVII	16	Dim.		5 ^e Dimanc.	6 ^e Dimanc.	7 ^e Dimanc.	
B	XVI	17	Lundi			8 ^e Dimanc.	9 ^e Dimanc.	
C	XV	18	Mardi					
D	XIV	19	Mercr.					
E	XIII	20	Jeudi					
F	XII	21	Vendr.					
G	XI	22	Sam.					
A	X	23	Dim.		6 ^e Dimanc.	7 ^e Dimanc.	8 ^e Dimanc.	
B	IX	24	Lundi	Vigile.				
C	VIII	25	Mardi	S. Jacq. le M.				
D	VII	26	Mercr.					
E	VI	27	Jeudi					
F	V	28	Vendr.					
G	IV	29	Sam.					
A	III	30	Dim.		7 ^e Dimanc.	8 ^e Dimanc.	9 ^e Dimanc.	
B	II	31	Lundi			10 ^e Dimanc.	11 ^e Dimanc.	

AOUT.

PAQUES tombant au			23 avril.	16 avril.	9 avril.	2 avril.	26 mars.	
Let.	Dom.	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.			
C	Cal.	1	Mardi					
D	IV	2	Mercr.					
E	III	3	Jeudi					
F	II	4	Vendr.					
G	Non.	5	Sam.					
A	VIII	6	Dim.	Tr. de N.-S.	8 ^e Dimanc.	9 ^e Dimanc.	10 ^e Dimanc.	
B	VII	7	Lundi			11 ^e Dimanc.	12 ^e Dimanc.	
C	VI	8	Mardi					
D	V	9	Mercr.	Vigile.				
E	IV	10	Jeudi	S. Laurent, M.				
F	III	11	Vendr.					
G	II	12	Sam.					
A	bles.	13	Dim.		9 ^e Dimanc.	10 ^e Dimanc.	11 ^e Dimanc.	
B	XIX	14	Lundi	Vigile jeûne.				
C	XVIII	15	Mardi	L'Assomption.				
D	XVII	16	Mercr.					
E	XVI	17	Jeudi					
F	XV	18	Vendr.					
G	XIV	19	Sam.					
A	XIII	20	Dim.		10 ^e Dimanc.	11 ^e Dimanc.	12 ^e Dimanc.	
B	XII	21	Lundi			13 ^e Dimanc.	14 ^e Dimanc.	
C	XI	22	Mardi					
D	X	23	Mercr.	Vigile.				
E	IX	24	Jeudi	S. Barth., Ap.				
F	VIII	25	Vendr.	S. Louis.				
G	VII	26	Sam.					
A	VI	27	Dim.		11 ^e Dimanc.	12 ^e Dimanc.	13 ^e Dimanc.	
B	V	28	Lundi			14 ^e Dimanc.	15 ^e Dimanc.	
C	IV	29	Mardi					
D	III	30	Mercr.					
E	II	31	Jeudi					

CALENDRIER A.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est A.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont BA.

SEPTEMBRE.

PÂQUES tombant au			23 avril.	16 avril.	9 avril.	2 avril.	26 mars.	
Lettre	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
F	Cal.	1 Vendr.						
G	IV	2 Sam.						
A	III	3 Dim.		12 ^e Dimanc.	13 ^e Dimanc.	14 ^e Dimanc.	15 ^e Dimanc.	
B	II	4 Lundi					16 ^e Dimanc.	
C	Non.	5 Mardi						
D	VIII	6 Mercr.						
E	VII	7 Jeudi						
F	VI	8 Vendr.	Nat. de la Vier.					
G	V	9 Sam.						
A	IV	10 Dim.		13 ^e Dimanc.	14 ^e Dimanc.	15 ^e Dimanc.	16 ^e Dimanc.	
B	III	11 Lundi					17 ^e Dimanc.	
C	II	12 Mardi						
D	Ides.	13 Mercr.						
E	XVIII	14 Jeudi	Ex. de la Croix.					
F	XVII	15 Vendr.						
G	XVI	16 Sam.						
A	XV	17 Dim.		14 ^e Dimanc.	15 ^e Dimanc.	16 ^e Dimanc.	17 ^e Dimanc.	
B	XIV	18 Lundi					18 ^e Dimanc.	
C	XIII	19 Mardi						
D	XII	20 Mercr.	Q.-T. Vigile.					
E	XI	21 Jeudi	S. Matthieu.					
F	X	22 Vendr.						
G	IX	23 Sam.						
A	VIII	24 Dim.		15 ^e Dimanc.	16 ^e Dimanc.	17 ^e Dimanc.	18 ^e Dimanc.	
B	VII	25 Lundi					19 ^e Dimanc.	
C	VI	26 Mardi						
D	V	27 Mercr.						
E	IV	28 Jeudi						
F	III	29 Vendr.	S. Michel.					
G	II	30 Sam.						

OCTOBRE.

PÂQUES tombant au			23 avril.	16 avril.	9 avril.	2 avril.	26 mars.	
Lettre	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixées.	FÊTES MOBILES.				
A	Cal.	1 Dim.		16 ^e Dimanc.	17 ^e Dimanc.	18 ^e Dimanc.	19 ^e Dimanc.	
B	VI	2 Lundi					20 ^e Dimanc.	
C	V	3 Mardi						
D	IV	4 Mercr.						
E	III	5 Jeudi						
F	II	6 Vendr.						
G	Non.	7 Sam.						
A	VIII	8 Dim.		17 ^e Dimanc.	18 ^e Dimanc.	19 ^e Dimanc.	20 ^e Dimanc.	
B	VII	9 Lundi					21 ^e Dimanc.	
C	VI	10 Mardi						
D	V	11 Mercr.						
E	IV	12 Jeudi						
F	III	13 Vendr.						
G	II	14 Sam.						
A	Ides.	15 Dim.		18 ^e Dimanc.	19 ^e Dimanc.	20 ^e Dimanc.	21 ^e Dimanc.	
B	XVII	16 Lundi					22 ^e Dimanc.	
C	XVI	17 Mardi						
D	XV	18 Mercr.	S. Luc, Ev.					
E	XIV	19 Jeudi						
F	XIII	20 Vendr.						
G	XII	21 Sam.						
A	XI	22 Dim.		19 ^e Dimanc.	20 ^e Dimanc.	21 ^e Dimanc.	22 ^e Dimanc.	
B	X	23 Lundi					23 ^e Dimanc.	
C	IX	24 Mardi						
D	VIII	25 Mercr.						
E	VII	26 Jeudi						
F	VI	27 Vendr.	Vigile.					
G	V	28 Sam.	S. Simon, S. J.					
A	IV	29 Dim.		20 ^e Dimanc.	21 ^e Dimanc.	22 ^e Dimanc.	23 ^e Dimanc.	
B	III	30 Lundi					24 ^e Dimanc.	
C	II	31 Mardi	Vigile jeûne.					

CALENDRIER A.

Pour les années communes dont la Lettre dominicale est A.
Et pour les années bissextiles dont les Lettres dominicales sont BA.

NOVEMBRE.

			PAQUES tombant au	23 avril.	16 avril.	9 avril.	2 avril.	26 mars.
	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.				
D	Cal.	1	Mercr. La Toussaint.					
E	IV	2	Jeudi Les Morts.					
F	III	3	Vendr.					
G	II	4	Sam.					
A	Xem.	5	Dim.	21 ^e Dimanc.	22 ^e Dimanc.	23 ^e Dimanc.	24 ^e Dimanc.	25 ^e Dimanc.
B	VII	6	Lundi					
C	VI	7	Mardi					
D	VII	8	Mercr.					
E	V	9	Jeudi					
F	IV	10	Vendr.					
G	III	11	Sam. S. Martin.					
A	II	12	Dim.	22 ^e Dimanc.	23 ^e Dimanc.	24 ^e Dimanc.	25 ^e Dimanc.	26 ^e Dimanc.
B	Ies.	13	Lundi					
C	XVII	14	Mardi					
D	XVII	15	Mercr.					
E	XVI	16	Jeudi					
F	XV	17	Vendr.					
G	XIV	18	Sam.					
A	XIII	19	Dim.	23 ^e Dimanc.	24 ^e Dimanc.	25 ^e Dimanc.	26 ^e Dimanc.	27 ^e Dimanc.
B	XII	20	Lundi					
C	XI	21	Mardi	Prés. de la V.				
D	X	22	Mercr.					
E	IX	23	Jeudi					
F	VII	24	Vendr.					
G	VII	25	Sam.					
A	VI	26	Dim.	24 ^e Dimanc.	25 ^e Dimanc.	26 ^e Dimanc.	27 ^e Dimanc.	28 ^e Dimanc.
B	V	27	Lundi					
C	IV	28	Mardi					
D	III	29	Mercr.	Vigile.				
E	II	30	Jeudi	S. André, Ap.				

DECEMBRE.

			Paques tombant au	23 avril.	16 avril.	9 avril.	2 avril.	26 mars.
	Jours du mois.	J. de la sem.	Fêtes fixes.	FÊTES MOBILES.				
F	Cal.	1	Vendr.					
G	IT	2	Sam.					
A	III	3	Dim.	1 ^{er} D. de l'A.				
B	II	4	Lundi					
C	Xem.	5	Mardi					
D	VII	6	Mercr.					
E	VI	7	Jeudi					
F	VII	8	Vendr. Conc. de la V.					
G	V	9	Sam.					
A	IV	10	Dim.	2 ^e Dimanc.				
B	III	11	Lundi					
C	II	12	Mardi					
D	Ies.	13	Mercr.					
E	XIX	14	Jeudi					
F	XVIII	15	Vendr.					
G	XVII	16	Sam.					
A	XVI	17	Dim.	3 ^e Dimanc.				
B	XV	18	Lundi					
C	XIV	19	Mardi					
D	XIII	20	Mercr.	Q.-Tempt.				
E	XII	21	Jeudi	S. Thom., Ap.				
F	XI	22	Vendr.					
G	X	23	Sam.	Vigile jeûne.				
A	IX	24	Dim.		4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.	4 ^e Dimanc.
B	VII	25	Lundi	Nativ.				
C	VI	26	Mardi	S. Etienne, M.				
D	V	27	Mercr.	S. Jean, Ap.				
E	IV	28	Jeudi	Les SS. Innoc.				
F	IV	29	Vendr.					
G	III	30	Sam.					
A	II	31	Dim.	D. Octave.				

TABLE DÉMONSTRATIVE DES SEPT CALENDRIERS.

Voilà donc nos sept calendriers distribués suivant l'ordre rétrograde des sept lettres dominicales, avec ces cinq Pâques qui appartiennent à chacune de ces lettres. Mais comme les Pâques de chaque calendrier ne se suivent pas immédiatement, il s'agit maintenant de faire voir sur quels principes nous les avons placées dans les calendriers où elles se trouvent. La table suivante tiendra lieu de démonstration.

LES TRENTE-CINQ PAQUES

Avec les lettres dominicales qui leur correspondent.

Années Biss. x tiles.	Années communes.	Pâques.	Années Bissextiles.	Années communes.	Pâques.																					
M	D	ED	M	D	ED	M	D	ED	M	D	ED	M	D	ED	M	D	ED	M	D	ED	M	D	ED	M	D	ED
22	M	D	ED	29	M	D	ED	5	A	D	ED	12	A	D	ED	19	A	D	ED	26	M	D	ED	33	A	E
23	M	E	FE	30	M	E	FE	6	A	E	FE	13	A	E	FE	20	A	F	FE	27	M	E	FE	34	A	G
24	M	F	GF	31	M	F	GF	7	A	F	GF	14	A	F	GF	21	A	F	GF	28	M	F	GF	35	A	G
25	M	G	AG	1	A	G	AG	8	A	G	AG	15	A	G	AG	22	A	G	AG	29	M	G	AG	36	A	B
26	M	A	BA	2	A	A	BA	9	A	A	BA	16	A	A	BA	23	A	A	BA	30	M	A	BA	37	A	B
27	M	B	CB	3	A	B	CB	10	A	B	CB	17	A	B	CB	24	A	B	CB	31	M	B	CB	38	A	C
28	M	C	DC	4	A	C	DC	11	A	C	DC	18	A	C	DC	25	A	C	DC	32	M	C	DC	39	A	D

On peut sur cette table vérifier nos calendriers, pour voir si nous avons rangé chacune des Pâques sous la lettre dominicale qui lui convient.

Nota. Nous n'avons marqué dans nos calendriers que les jeunes universellement établis, sans préjudice de ceux qui sont prescrits dans certaines églises particulières.

GLOSSAIRE DES DATES

ou

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS PEU CONNUS DE CERTAINS JOURS DE LA SEMAINE ET DU MOIS.

Dans les chartes et autres anciens monuments, on trouve les jours de la semaine et du mois souvent marqués par des noms particuliers et depuis longtemps bannis de l'usage. La signification de ces noms embarrasse la plupart des lecteurs. Il était donc indispensable, dans un ouvrage de la nature de celui-ci, d'en donner l'explication. Nous les rangerons dans l'ordre alphabétique, en forme de Glossaire, sans distinction de grec, de latin et de français, et sans en excepter les Dimanches désignés par les premiers mots de l'Introit de la messe, ou de quelques répons. Si ces mots commencent par la lettre A, nous les placerons sous l'A, et de même des autres, persuadés qu'il est plus aisè de les trouver ainsi placés, que si nous les avions mis sous le nom générique de dominica ou de dimanche. Quand un dimanche, une fête, ou un autre jour sont marqués par deux mots qui commencent par deux différentes lettres, et dont l'un se met devant ou après l'autre indifféremment, nous les mettrons sous chacune de ces deux lettres, aimant mieux répéter, que d'exposer le lecteur à chercher un mot où il ne se rencontre point.

A

Absolutionis dies, le jeudi absolu, ou le jeudi saint. *Adorate Dominum*, introit et nom du troisième dimanche après l'Epiphanie.

Adoration des Mages, le 6 janvier. (Voyez *EPHANIA*.)

Ad te levavi, introit et nom du premier dimanche de l'Avent.

Anastasimus, le jour de Pâques chez les Grecs.

Animarum dies, le jour des Ames, ou des Morts, le 2 novembre.

Antipascha, le second dimanche après Pâques chez les Grecs, que nous comptons pour le premier. La semaine qui commence par ce dimanche se nomme Antipascale.

Apocreas, c'est le Carême - prenant des Grecs, qui commence au lundi de la Septuagésime, et qui finit au dimanche suivant, jour de notre Sexagésime, passé lequel ils ne mangent plus de chair.

Apparitio Domini, ou *Apparitio*, seul, le 6 janvier. (Voyez EPIPHANIA.)

Architriclini dies, le second dimanche après l'Epiphanie. (Voyez FESTUM ARCHITRICLINI.)

Aspiciens a longe, premier dimanche d'Avent, ainsi nommé du 1^{er} répons du 1^{er} nocturne.

Ascensa Domini, aujourd'hui, *Ascensio*, l'Ascension.

Ascensio B. M. V., la fête de l'Assomption, ainsi nommée au ix^e siècle.

Aveugle-né, le mercredi de la quatrième semaine de Carême.

B

Batopœa, id est, *Ramifera*, vel *Palmifera*, le dimanche des Rameaux chez les Grecs.

Benedicta, introit et nom du dimanche de la Trinité.

Behordicum, Bouhourdis ou Behourdi et Behourdich, espèce de joute qui se faisait avec des bâtons, les premier et second dimanches de Carême. *Le dimence premier Behourdi*, dans un cartulaire de Cambrai. *Le samedi après le Behourdich*. (Histoire général. de la M. de Guines, pr., p. 556.)

Bordæ, *Brandones*, *Buræ*, les Bordes, les Brandons, les Bures, ou les Bules, premier dimanche de Carême et toute la semaine qui suit. (Voyez le Gloss. de Du CANGE et son Supplément sur ces mots.)

Broncheria, le dimanche des Rameaux. (Du CANGE, Suppl.)

C

Calènes, le 25 décembre en Provence.

La Cananée, le jeudi de la première semaine de Carême.

Candelatio, *Candelaria*, *Candeliere*, *Calamai*, le second de février. (Voyez HYPAPANTI.)

Cantate Domino, Introit et nom du quatrième dimanche d'après Pâques.

Capitilavium, le dimanche des Rameaux, parce qu'en ce jour on lavait la tête de ceux qui devaient être baptisés, pour leur ôter la crasse qu'ils pouvaient avoir contractée pendant le carême, les bains étant alors défendus.

Caput jejunii, le jour des Cendres.

Caput Kalendarum, *caput Nonarum*, *caput Iduum*. (V. KALENDE.)

Cara cognatio, le 22 février. (Voyez FESTUM S. PETRI EPULARUM.)

Caramentrant, le Mardi gras.

Carementranum ou *Carementranus*, Carême-entrant, le Mardi gras.

Caremprenum, Carême-prenant, le Mardi gras.

Caristia, le 22 février. (Voyez FESTUM S. PETRI EPULARUM.)

Carnicapium, le Mardi gras.

Carniplarium, le Mardi gras. C'est peut-être une faute pour *Carnicapium*.

Carniprivism, *Carnisprivium*, signifie quelquefois les premiers jours de Carême, et

quelquefois le dimanche de la Septuagésime, parce qu'on commençait dès ce dimanche à se priver ou à s'abstenir de manger de la *chair*, surtout les ecclésiastiques et les religieux : c'est ce qui fait que ce dimanche est aussi appelé *Carniprivism*, *Carnisprivium*, ou *Privicarnum sacerdotum*, etc.

Carnisprivium novum, le dimanche de la Quinquagésime. (Voyez DOMINICA AD CANES LEVANDAS.)

Carnisprivium vetus, le premier dimanche de carême. Avant le ix^e siècle, dans l'Eglise latine, on ne commençait l'abstinence que le premier dimanche de Carême, et l'on ne jeûnait point les quatre derniers jours de la semaine de la Quinquagésime comme nous les jeûnons aujourd'hui.

Inter duo Carnisprivia, les jours de la semaine de la Quinquagésime.

Carnivora, le Mardi gras.

La Chandeleuse, le 2 février. (Voyez HYPAPANTI.)

Cheretismus, du grec *χερτισμός*, Salutation, Annonciation, le 25 mars.

Circumdederunt, Introit et nom du dimanche de la Septuagésime.

Claustrum Pascha, Pâques close, autrefois la *Close de Pâques*, le dimanche d'après Pâques ou la *Quasimodo*. Le dimanche suivant s'appelait *Dominica prima post clausum Pascha* (c'est notre second dimanche après Pâques), et ainsi des suivants.

Cœna mundi, le Jeudi saint.

Commemoratio omnium Fidelium, le 2 novembre chez les Latins ; le jeudi avant la Pentecôte chez les Grecs ; dans l'Eglise de Milan au xvi^e siècle jusqu'en 1582, le lundi après le troisième dimanche d'octobre.

Compassion de la Vierge, ou *Notre-Dame de Pitié*, le vendredi de la semaine de la Passion.

Conception B. Mariae, Conception de la sainte Vierge, le 8 décembre.

Conseil des Juifs, le vendredi avant le dimanche des Rameaux.

Correction fraternelle, le mardi de la troisième semaine de Carême.

D

Da pacem, Introit et nom du dix-huitième dimanche après la Pentecôte.

Dæmon mutus, le Démon muet, le troisième dimanche de Carême.

Dedicatio Basilicæ Salvatoris, la fête de la Dédicace de la basilique constantinienne de l'Eglise du Sauveur, ou de Saint-Jean de Latran, le 9 novembre.

Dedicatio Basilicarum sanctorum apostolorum Petri et Pauli, le 20 novembre.

Depositio, le jour de la mort d'un saint qui n'est point martyr, ordinairement.

Deus in adjutorium, Introit et nom du douzième dimanche après la Pentecôte.

Deus in loco sancto, Introit et nom du onzième dimanche après la Pentecôte.

Dicit Dominus, Introit et nom du vingt-troisième et du vingt-quatrième dimanche après la Pentecôte.

Dies Absolutionis, le Jeudi absolu, le Jeudi saint.
Dies adoratus, le Vendredi saint dit aussi Vendredi Aouré.
Dies Animarum, le jour des Ames ou des Morts, le 2 novembre.
Dies Burarum, jour des Bures, premier dimanche de Carême. (Voyez *BORDÆ*.)
Dies Burdillini, la quinzaine des Behourdichs. (Voyez *BOHORDICUM*.)
Dies Calendarum. (Voyez *KALENDÆ*.)
Dies carnem relinquens, en Hongrie le Mardi gras. (PETERSY, *Conc. Hung.*, t. I^e, pag. 31.)
Dies Dominicus, le jour du Seigneur par excellence; le jour de Pâques.
Dies Felicissimus, le jour de Pâques.
Dies Florum atque Ramorum, le dimanche des Rameaux.
Dies Focorum, premier dimanche de Carême. (Voyez *DIES BURARUM*.)
Dies Lamentationis, les trois jours de la semaine sainte où l'on chante les *Lamentations* de Jérémie.
Dies Magnus, le jour de Pâques.
Dies Mercurinus, le mercredi, ainsi nommé dans les statuts du cardinal de Foix en 1446.
Dies Mysteriorum, c'est le Jeudi saint chez les Syriens et autres peuples du Levant.
Dies Natalis, le jour du martyre ou de la mort d'un saint, l'anniversaire de l'élévation d'un prince, d'un pape, d'un évêque, etc.
Dies Neophytorum, les six jours entre le dimanche de Pâques et celui de *Quasimodo*.
Dies Osanna, le dimanche des Rameaux.
Dies Palmarum, *Ramorum*, le dimanche des Rameaux.
Dies Pingues, les jours gras qui précèdent le jour des Cendres.
Dies Sanctus, le dimanche.
Dies Sancti, le Carême.
Dies Scrutinii, les jours des scrutins, où l'on examinait les catéchumènes destinés au baptême. Il y avait ordinairement sept scrutins. Le premier se faisait le lundi ou le mercredi de la troisième semaine de Carême; le second, le samedi de la même semaine; les cinq autres, le mercredi de la quatrième semaine et les quatre jours suivants dans plusieurs églises; mais en d'autres églises ce n'étaient point les mêmes jours. Il n'y a que le mercredi de la quatrième semaine de Carême qui ait été partout le jour de grand scrutin: *Dies*, ou *Feria magni Scrutinii*.
Dies Solis, le dimanche appelé par les astronomes *le Jour du Soleil*.
Dies viginti, les vingt jours depuis Noël jusqu'à l'Octave des Rois. Lettres de grâce de l'an 1423, *la veille des vingt jours nommés les Petits Rois*.
Dies Viridium, le Jeudi saint dans un vieux calendrier allemand.
Dimanche, *Behourdich*, ou dimanche des Brandons, le premier dimanche de Carême.

Dimanche des Bures, premier dimanche de Carême. (Voyez *BORDÆ*.)
 Dimanche du mois de Pâques, c'est le dimanche de *Quasimodo*.
 Dimanche Repus ou Reprus, le dimanche de la Passion, ainsi nommé de *Repositus*, parce que, suivant le rite romain, la veille de ce dimanche, on couvre les images des saints. Repus, dans notre ancien langage, répond à *Repositus*.
Divisio Apostolorum, le 15 juillet. On voit une charte de Jacques de Condé, *de Condato, pro Ecclesia Condatensi*, datée *in vigilia divisionis Apostolorum, ann. 1243*, c'est-à-dire le 14 juillet. (MIRÆUS, *Op. diplom.*, t. I^e, p. 759.)
Dodecameron, c'est le nom que les Grecs donnent aux douze jours qui sont entre Noël et l'Epiphanie.
Domine, in tua misericordia, Introit et nom du premier dimanche après la Pentecôte.
Domine, ne longe, Introit et nom du dimanche des Rameaux.
Dominica ad carnes leverandas, le dimanche de la Quinquagésime.
Dominica ad carnes tollendas, le dimanche de la Quinquagésime. (Voyez *CARNISPRIVIUM NOVUM*.)
Dominica ad Palmas, le dimanche des Rameaux.
Dominica ante Brandones, le dimanche de la Quinquagésime.
Dominica ante Candelas, le dimanche avant la Chandeleur.
Dominica ante Litanias, le cinquième dimanche après Pâques.
Dominica ante sancta Lumina, chez les Grecs le dimanche dans l'Octave de la Circonscription, ou avant l'Epiphanie.
Dominica aperta, tout dimanche qui n'est point prévenu par l'office de quelque saint ou d'une octave.
Dominica Asoti ou *Fili prodigi*, chez les Grecs le dimanche de la Septuagésime, jour auquel on lit l'évangile de l'Enfant prodigue; c'est chez les Latins le samedi de la deuxième semaine de Carême.
Dominica Benedicta, le dimanche de la Trinité, le premier après la Pentecôte,
Dominica Brandonum, *Burarum*, *Focorum*, le premier dimanche de Carême. (Voyez *BORDÆ*.)
Dominica Cæci nati, chez les Grecs le sixième dimanche pascal, qui répond à notre cinquième dimanche après Pâques: à Milan, le dimanche de l'Aveugle-né est le quatrième de Carême: dans le reste de l'Eglise latine, où l'on suit le rite romain, l'évangile de l'Aveugle-né se lit le mercredi de la quatrième semaine de Carême, qui s'appelle, pour cette raison, le mercredi de l'Aveugle-né.
Dominica Chananeæ, le deuxième dimanche de Carême.
Dominica de Fontanis, dimanche des Fontaines, le quatrième dimanche de Carême, dans le Perche et ailleurs.
Dominica de Lignis orditis. (Voyez *BOHORDICUM*.)

Dominica Duplex, le dimanche de la Trinité, parce qu'il est en même temps le premier dimanche après la Pentecôte.

Dominica, Jerusalem, quatrième dimanche de Carême.

Dominica in Albis, in Albis depositis, post Albas, le premier dimanche après Pâques, la Quasimodo.

Dominica in Capite Quadragesimæ, en Béarn, *Dimenge Cabée*, le dimanche de la Quinquagesime.

Dominica Indulgentiæ, le dimanche des Rameaux.

Dominica in Palmis, in Ramis, le dimanche des Rameaux.

Dominica in Passione Domini, le dimanche de la Passion, le cinquième de carême.

Dominica Lucæ prima, secunda, etc., chez les Grecs les dimanches après l'Exaltation de la sainte Croix, parce qu'on lit ces jours-là l'Evangile de saint Luc. On en compte treize, dont le dixième répond à notre premier dimanche de l'Avent.

Dominica Lucæ decima quinta, sive Zachæi; c'est le second dimanche après l'Epiphanie chez les Grecs, jour auquel on reprend la lecture de l'Evangile de saint Luc.

Dominica Lucæ decima sexta, sive Publicani et Pharisæi, le troisième dimanche après l'Epiphanie chez les Grecs.

Dominica Mapparum albarum, le second dimanche après Pâques.

Dominica Matthæi prima, secunda, tertia, etc., c'est ainsi que les Grecs appellent les dimanches après la Pentecôte, parce qu'on lit ces jours-là l'Evangile de saint Matthieu, divisé par sections; et remarquez que le premier de ces dimanches répond à notre premier dimanche après la Pentecôte, à la différence des dimanches des Grecs après Pâques, qui anticipaient d'une unité sur les nôtres.

Dominica Mediana, le dimanche de la Passion. Folcuin, dans sa Chronique de Laube, l'appelle *Mediana Octava*, peut-être parce que c'est le huitième dimanche en commençant par celui de la Septuagésime; mais la semaine qui précède immédiatement ce dimanche s'appelait aussi *Hebdomada Mediana*.

Dominica mensis Paschæ. (Voyez MENSIS PASCHALIS.)

Dominica nova, xvpiaxn uá, chez les Grecs le premier dimanche après Pâques. (Voyez ANTIPASCHA.)

Dominica Olivarum, le dimanche des Rameaux.

Dominica Orthodoxiæ, c'est le premier dimanche de carême chez les Grecs.

Dominica Osanna, ou *Osannæ*, le dimanche des Rameaux.

Dominica Paralytici, chez les Grecs notre troisième Dimanche après Pâques, qu'ils appellent le quatrième.

Dominica post Albas. (Voyez DOMINICA IN ALBIS.)

Dominica post Ascensam Domini, le dimanche dans l'octave de l'Ascension.

Dominica etiæ pœnitentiæ, ou *adorandæ*

Crucis, le troisième dimanche de carême chez les Grecs, qui adorent solennellement la croix ce jour-là, et toute la semaine suivante qui est leur quatrième semaine de Carême.

Dominica post focos, post ignes, le dimanche après les Brandons, ou le second dimanche de Carême.

Dominica post sancta lumina, chez les Grecs, le premier dimanche après l'Epiphanie.

Dominica post Sirenas, le premier dimanche après le 1^{er}-janvier.

Dominica prima, secunda, tertia ante Natale Domini, le second, le troisième et le quatrième dimanche de l'Avent, dans un vieux calendrier romain, cité par Du Cange au mot *Dominica*.

Dominica Publicani et Pharisæi, chez les Grecs le sixième dimanche après l'Epiphanie.

Dominica Quintana, Quintanæ, de Quintana, ou *Quintana* seul, le premier de Carême, qui est le cinquième avant la quinzaine de Pâques.

Dominica Ramispalmarum, le dimanche des Rameaux.

Dominica Resurrectio, ne marque point toujours le dimanche de la Résurrection du Sauveur; il se prend quelquefois pour chaque dimanche de l'année.

Dominica Rogationum, le cinquième dimanche après Pâques.

Dominica Roseæ, ou *de Rosa*, ou *Rosata*, le quatrième dimanche de carême, ainsi appelé à cause de la bénédiction d'une rose d'or que le Pape fait ce jour-là. Il donne ordinairement cette rose à la personne la plus qualifiée qui se trouve alors à Rome, et l'envoie même quelquefois comme un rare présent à une personne éloignée d'une haute dignité et d'un grand nom. On appelle encore à Rome :

Dominica de Rosis, le dimanche dans l'octave de l'Ascension, soit parce que c'est le temps que les roses fleurissent, soit parce qu'on en jetait autrefois dans l'église ou était la station, lorsque le Pape officiait.

Dominica Samaritani, chez les Grecs notre quatrième dimanche après Paques, qu'ils appellent le cinquième.

Dominica Sancta, ou *Sancta in Pascha*, le jour de Pâques.

Dominica sanctæ Trinitatis, le dimanche de la Trinité, le premier après la Pentecôte. Il est quelquefois appelé le *Roi des Dimanches*.

Dominica de Transfiguratione, le second dimanche de Carême, dont l'Evangile conte l'histoire de la Transfiguration du Sauveur.

Dominica trium Septimanarum Paschalis (dans des Lettres de Philippe-Auguste au Trésor des chartes), vraisemblablement le second dimanche après Pâques. Ce qui est certain, c'est que les trois semaines de Pâques commençaient au jour de la Résurrection. On le voit par les Lettres d'ajournement du roi Philippe le Loup

adressées aux pairs de France : *Ad diem Sabbati post tres Septimanas instantis Paschatis, videlicet ad vigesimam diem mensis maii.* Ces Lettres, datées du 9 avril 1317, appartiennent à l'an 1318, suivant notre manière de compter. En effet elles sont antérieures, comme il est visible, au jour de Pâques de l'année où elles ont été données. Or, Pâques, en 1317, tombait le 3 avril. De plus, le 20 mai était un vendredi cette année, et non pas un samedi; mais, en 1318, Pâques tombait le 23 avril, et le 20 mai était un samedi qui était celui de la quatrième semaine après Pâques. (Voyez ces Lettres rapportées tout au long pages 820, 821 du II^e tome du Père Anselme.)

On trouve aussi *Dominica trium Septimanarum Pentecostes*, même explication.

Dominica Tyrophagi, le dimanche de la Quinquagésime, chez les Grecs qui donnent ce même nom à la semaine qui le précède. Après ce dimanche, il n'est plus permis dans l'Eglise grecque d'user de laitage jusqu'à Pâques.

Dominica vacans ou *vacat*, c'est le nom qu'on donne dans l'Eglise latine aux deux dimanches d'entre Noël et l'Epiphanie, parce qu'ils sont toujours remplis par une fête ou une octave. On a encore appelé,

Dominicæ vacantes, les dimanches qui suivent les samedis des Quatre-Temps et de l'Ordination, parce que l'office de ces samedis se faisant autrefois la nuit, il ne laissait point assez de temps pour faire un office propre le dimanche matin. Ainsi ces dimanches étaient alors appelés *Vacantes*, parce qu'ils n'avaient point d'office propre.

Dominica unam Domini, le deuxième dimanche après Pâques, ainsi désigné dans le Journal des visites que Simon de Beaujieu, archevêque de Bourges et primat d'Aquitaine, fit dans la province de Bordeaux en 1291. (Editio Veneta Concil., t. XIV, p. 986.)

Dominicum pour *Dominica*, dans quelques auteurs du moyen âge, comme *Dominicum Sanctum*, le jour de Pâques, *Dominicum secundum post clausum Pascha*, le troisième dimanche après Pâques.

Dominus fortitudo, Introït et nom du sixième dimanche après la Pentecôte.

Dominus illuminatio mea, Introït et nom du quatrième dimanche après la Pentecôte.

Dormitio sanctæ Mariæ, l'Assomption de la sainte Vierge, le 15 août.

Dum clamarem, Introït et nom du dixième dimanche après la Pentecôte.

Dum medium silentium, le dimanche dans l'octave de Noël, et celui d'après la Circuncision, lorsqu'il tombe la veille des Rois.

E

Eau changée en vin aux noces de Cana, le 6 janvier. (Voyez EPIPHANIA.)

Ecce Deus adjuvat, introït et nom du neuvième dimanche après la Pentecôte. L'Enfant prodigue, le samedi de la seconde semaine de Carême.

Epipanti, le 2 février. (Voyez HYPAPANTI.)

Epiphania, *Theophania*, Epiphanie, le jour des Rois, en gaulois, *Tiphaine*, *Tiphagne*, *Tiéphaine*, *Tiéphanie*, etc. Noms qui ont aussi été donnés au jour de Noël, mais très-rarement dans ces derniers siècles, à moins que le nom de Noël ne soit ajouté, *Tiphaine de Noël*. On a encore appelé l'Epiphanie *Apparitio*, Apparition de Notre-Seigneur, lorsqu'il s'est fait connaître aux hommes. *Festum stellæ*, la fête de l'Etoile. La fête des Rois, de l'adoration des Mages, de l'Eau changée en vin aux noces de Cana, du Baptême de Jésus-Christ. Toutes ces fêtes se célèbrent en un même jour le 6 janvier, excepté celle de Nœl, qui s'est toujours célébrée le 25 décembre en Occident. Mais en Egypte et en Grèce on l'a aussi célébrée avec l'Epiphanie, le 6 janvier, dans les premiers siècles.

Esto mihi, Introït du dimanche de la Quinquagésime.

Exaltatio sanctæ Crucis, fête attachée au 14 septembre, dans l'Eglise grecque comme dans l'Eglise latine. On prétend, sur la foi des Actes de sainte Marie Egyptienne, qu'elle se célébrait avant que l'empereur Héraclius eût rapporté à Jérusalem la vraie croix qu'il avait recouvrée sur les Perses l'an 628. Ce qui est certain, c'est qu'à Jérusalem on célébrait, le 14 septembre, l'anniversaire de la dédicace de l'église de la Résurrection, bâtie par sainte Hélène, et qu'en ce jour on adorait la vraie croix.

Exaudi, Domine, Introït du dimanche dans l'octave de l'Ascension, ou du sixième dimanche après Pâques.

Expectatio B. Mariæ, la fête de l'Expectation de la sainte Vierge, ou de l'attente de ses couches, le jour qu'on chante la première des Antennes appelées les *Oraisons* de l'Avent. C'est le 18 décembre, et en quelques églises le 16 du même mois, comme à Paris, où il y a neuf antennes, au lieu qu'il n'y en a que sept dans les églises, où cette fête de l'Expectation se fait le 18 du mois.

Exsurge, Domine, Introït du dimanche de la Sexagesime.

F

Factus est Dominus, Introït et nom du dimanche après la Pentecôte.

La Femme adultère, le samedi de la troisième semaine de Carême.

Feria ad Angelum, le mercredi des Quatre-Temps d'Avent, parce qu'on chante ce jour-là l'évangile *Missus est*.

Feria Calida, la foire chaude, c'est la foire de saint Jean-Baptiste à Troyes.

Feria Frigida la foire du 1^{er} octobre au même lieu.

Feria prima, le dimanche.

- Feria quarta major, ou magna, le Mercredi saint.**
- Feria quinta major, ou magna, le Jeudi saint.**
- Feria secunda major, ou magna, le Lundi saint.**
- Feria septima, le Samedi saint.**
- Feria sexta major, ou magna, le Vendredi saint.**
- Feria tertia major, ou magna, le Mardi saint.**
- Feria magni Scrutini, le mercredi de la quatrième semaine de Carême où l'on commençait l'examen des catéchumènes qu'on devait admettre au baptême dix-huit jours après.**
- Festum Animarum, la fête des Ames, le jour des Morts, le 2 novembre.**
- Festum Apostolorum, la fête de tous les apôtres, célébrée autrefois le 1^{er} mai chez les Latins, le 30 juin chez les Grecs.**
- Festum Architriclini, le second dimanche après l'Epiphanie, à cause de l'évangile qui rapporte le miracle des noces de Cana.**
- Festum armorum Christi. (Voyez FESTUM CORONÆ CHRISTI.)**
- Festum Asinorum, fête, ou cérémonie autrefois célébrée à Rouen le 25 décembre, et à Beauvais le 1^{er} janvier.**
- Festum Azymorum, le jour de Pâques.**
- Festum B. M. Cleophae, le 25 mai anciennement à Paris.**
- Festum B. M. Salome, le 22 octobre anciennement à Paris.**
- Festum Broncheriae. (Voyez BRONCHERIA.)**
- Festum Calendarum, dans une charte de Marseille semble être le jour de Nœl, que les Marseillais appellent encore aujourd'hui Calenes. (Voyez FESTUM CALENDARUM, au mot KALENDÆ.)**
- Iustum Campanarum, en quelques-unes de nos provinces, le 25 de mars, parce que peut-être on sonnait beaucoup les cloches à cause de la fête de l'Annonciation.**
- Festum Candelarum, ou Candelosæ, la Chandeleur, le 2 février. (Voyez HYPAPANTI.)**
- Festum de Clavis Domini. (Voyez FESTUM CORONÆ CHRISTI.)**
- Festum Conceptionis S. Joannis Baptista, le 20 septembre à Limoges.**
- Festum Coronæ Christi, fête célébrée en Allemagne le vendredi d'après l'octave de Pâques, ou le vendredi suivant, si le premier est occupé. Cette fête est encore appelée, Festum Armorum Christi, Instrumentorum Dominicæ, Passionis, Hastæ, Clavorum, etc. Festum de Corona et Clavis Domini, de Lancea et Clavis, etc.**
- Festum Coronæ Domini, la fête de la Susception de la sainte Couronne, par saint Louis, se célèbre à Paris le 11 août.**
- Festum Divisionis, ou de Dispersione Apostolorum, lorsqu'ils se séparèrent pour aller prêcher l'Évangile par tout le monde. Cette fête est marquée dans plusieurs martyrologes au 15 juillet, et au 14 du même mois dans un manuscrit de Saint-Victor de Paris.**
- Festum Evangelismi, cinquième dimanche après Pâques. Cette fête où l'on honore le commencement de la Prédication de Jésus-Christ, était autrefois attachée en plusieurs lieux au 1^{er} mai.**
- Festum Herbarum, l'Assomption de la sainte Vierge.**
- Festum Hypapantes, le 2 février. (Voyez HY-PAPANTI.)**
- Festum Hypodiaconorum, ou Subdiacono-rum, fête des sous-diacres, le premier de l'an dans quelques églises, ou un autre jour, dans d'autres à la fin de l'année.**
- Festum instrumentorum Dominicæ Passionis, de Lancea Domini, etc. (Voyez FESTUM CORONÆ CHRISTI.)**
- Festum luminum, la Chandeleur, le 2 février. (Voyez HYPAPANTI.) Chez les Grecs, c'est l'Epiphanie, Εορτὴ τῶν φωτῶν.**
- Festum B. Mariæ de Nive, sainte Marie-aux-Neiges, que l'Eglise romaine célèbre le 5 août.**
- Festum S. Martini Bullionis, saint Martin le Bouillant, le 4 juillet.**
- Festum Occursus, le 2 février. (Voyez HY-PAPANTI.)**
- Festum Olivarum, le dimanche des Rameaux.**
- Festum omnium Sanctorum, fête de tous les Saints, la Toussaint, 1^{er} novembre; le premier dimanche après la Pentecôte, chez les Grecs.**
- Festum Palmarum, le dimanche des Rameaux.**
- Festum S. Petri Epularum, la Chaire de saint Pierre à Antioche, le 22 février, jour auquel les Païens faisaient de grands repas aux tombeaux de leurs parents, d'où cette fête a été aussi appelée, Cara cognatio, Caristia.**
- Festum sancti Regis, en Hongrie, la fête du roi saint Etienne, qui tombe le 2 septembre.**
- Festum septem Fratrum, le 7 de juillet dans un calendrier de Metz.**
- Festum septuaginta duorum Christi Discipu-lorum, le 15 juillet, qui est aussi le jour consacré à la fête de la division des Apôtres; ce qui a peut-être donné lieu à l'auteur du Martyrologue français de rapporter la fête des 72 Disciples au 4 janvier, comme les Grecs, qui la font ce jour-là.**
- Festum S. Simeonis, le 2 février. (Voyez HY-PAPANTI.)**
- Festum Stellæ, le 6 janvier. (Voyez ERPHANIA.)**
- Festum Stultorum, la fête des Fous, le premier jour de l'an en plusieurs villes.**
- Festum Translationis Jesu, dans le Testament de Rotherham, évêque d'York, en 1498, est la même que la Transfiguration que nous célébrons le 6 août. C'est peut-être une faute pour Festum Transfigura-tionis.**
- Festum SS. Trinitatis : il y en avait deux - l'une le premier dimanche après la Pentecôte, l'autre le dernier.**
- Festum Vallitorum, la fête aux Varlés, le dimanche après la saint Denis**

Forensis pour Feria. On trouve dans Ludwig des chartes datées *Forensi III, Forensi V.* (*Reliq. mss.*, t. VI, p. 147, 154.) C'est le mardi et le jeudi.

G

Gaudete in Domino, Introit et nom du troisième dimanche de l'Avent.

Genethliacus dies Constantinopolitanae Urbis, la Dédicace de la ville de Constantinople, le 10 mai.

H

Hebdomada Authentica, la Semaine sainte.

Hebdomada Crucis, la Semaine sainte.

Hebdomas Diacænesima, la semaine du renouvellement : c'est la première de Pâques chez les Grecs.

Hebdomada Duplex. (Voyez HEBDOMADA TRINITATIS.)

Hebdomada Exspectationis, la semaine d'après l'Ascension, qui nous rappelle l'attente de la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres.

Hebdomada Indulgentiæ, la Semaine sainte, **Hebdomada Magna,** la Semaine sainte : on donnait aussi ce nom à la semaine avant la Pentecôte.

Hebdomada Mediana Quadragesimæ, la quatrième semaine de Carême, celle avant la Passion.

Hebdomada Muta, la Semaine sainte, parce qu'on ne sonne point les cloches les trois derniers jours.

Hebdomada Pernalis Pænosa, la Semaine sainte, vulgairement la semaine Péneuse.

Hebdomada Sacra, la semaine avant Pâques et aussi celle qui précède la Pentecôte.

Hebdomada Trinitatis, la semaine après le dimanche de la Trinité, appelée aussi **Hebdomada Duplex**, parce qu'elle est en même temps la semaine du premier dimanche après la Pentecôte.

Hebdomadæ Græcæ : les semaines des Grecs sont composées comme les nôtres de sept jours, mais avec cette différence que le dimanche est souvent le dernier jour de la semaine, au lieu qu'il est toujours le premier de la nôtre. Ceci mérite attention par rapport aux dates. Le nom d'une semaine ne se tire pas toujours, chez les Grecs, du dimanche qui la précède. Dans certains temps de l'année, il se tire de celui qui la suit et qui en est comme le terme. Ainsi la première semaine de Carême dans le calendrier grec, est celle qui précède le premier dimanche de Carême et dans laquelle se rencontre notre jour des Cendres. La semaine de la Passion est celle qui est suivie immédiatement du dimanche de ce nom : celle des Rameaux, la semaine qui est avant ce dimanche. Voici un exemple intéressant qu'il est à propos de rapporter sur celle-ci. On lit dans Ville-Hardouin, que Constantinople fut prise par les Français, le 12 avril 1204, *le lundi de Pâques Flories.* Cette expression a trompé quelques auteurs, qui, faute de faire attention que Ville-Hardouin comp-

tait les semaines à la grecque, ont cru qu'il marquait par là le lendemain des Rameaux, au lieu qu'il désignait le lundi de la semaine précédente, qui, effectivement tombait le 12 avril en 1204. La semaine qui suit les Rameaux ne s'appelle pas cependant la semaine de Pâques chez les Grecs, mais la Semaine sainte, comme parmi nous. On voit par là que les semaines quadragésimales des Grecs ne répondent point à celles des Latins, quoiqu'elles soient en même nombre précisément que les nôtres. Il n'en est pas de même des semaines qui sont entre Pâques et la Pentecôte : elles ne prennent point leur nom du dimanche qui les termine. La semaine, par exemple, qui vient après l'Octave de Pâques, s'appelle, chez les Grecs comme parmi nous, la seconde semaine après Pâques ; mais le dimanche suivant, qui est notre second dimanche après Pâques, se nomme parmi les Grecs le troisième et ainsi des autres : en sorte qu'ils comptent sept dimanches entre Pâques et la Pentecôte, celui de Pâques compris, et autant de semaines. Après la Pentecôte, ils recommencent à compter le dimanche pour le dernier jour de la semaine. Cependant, par une contradiction singulière, les Grecs ne laissent pas d'appeler en tout temps, comme nous, le lundi le second jour de la semaine, le mardi le troisième, et de même des suivants.

Huitième de saint Jean, Huitième de saint Martin, Octave de saint Jean, Octave de saint Martin et ainsi des autres.

Hypapanti, Hypante, Hypantæ du grec *Ὑπαντή*, en latin *Occurus*, Rencontre en français : fête de la Présentation de Notre-Seigneur Jésus-Christ au Temple, où se rencontrèrent le vieillard Simeon et Anne la Prophétesse : *Festum S. Simeonis, Candelaria, S. Maria Candelaria. Candelosæ, Candelarum, Luminum*, la Chandeleuse, communément la Purification de la sainte Vierge, que nous célébrons le 2 février.

IJ

Jean (S.) de Collaces, la Décollation de saint Jean. (BALUZE, *Hist. de la Maison d'Auv.*, t. II, p. 295.)

Jeudi, le grand jeudi, le Jeudi saint, appelé encore, *le Jeudi blanc*, à cause qu'on distribuait en ce saint jour des pains blancs aux pauvres ; ce qui se pratique encore en plusieurs églises après le lavement des pieds.

Jeudi, Magnificet, on le jeudi de la mi-Carême, ainsi nommé en Picardie du premier mot de la collecte.

In excelso throno, Introit et nom du premier dimanche après l'Epiphanie.

In voluntate tua, Introit et nom du vingt et unième dimanche après la Pentecôte.

Inclina aurem tuam, Introit et nom du quinzième dimanche après la Pentecôte.

Inventio sanctæ Crucis, le 3 mai chez les Latins, le 6 mars chez les Grecs du moyen

- âge.** Les Grecs d'aujourd'hui la joignent à la fête de l'Exaltation.
Invocavit me, Introit et nom du premier dimanche de Carême.
Joannes (S.) Albus, fête de saint Jean-Baptiste, au 24 juin.
Jours nataux, les plus grandes fêtes de l'année. (*Voyez NATALES.*)
Istli sunt dies, dimanche de la Passion, ainsi nommé du répons de la procession.
Jubilate, omnis terra, Introit et nom du troisième dimanche après Pâques.
Judica me, Introit et nom du dimanche de la Passion.
Jugement dernier, le lundi de la première semaine de Carême.
Justus es, Domine, Introit et nom du dix-septième dimanche après la Pentecôte.

K

Kalendaæ, dies Calendarum, ou Kalendarum, le jour des calendes. C'est ordinairement le premier jour du mois, et quelquefois le premier jour du mois précédent, auquel on commençait à compter par les calendes du mois suivant. Nous trouvons, par exemple, dans les *Annales*, publiées par Lambecius, au tome II de la *Bibliothèque césarienne*, que Charlemagne revenant de Rome en 774, se trouva à Lauresham *Die Kalendarum septembbris*, qui était le jour de la Translation de saint Nazaire dans cette abbaye. Les translations des reliques se faisaient alors le dimanche, et, en 774, le 1^{er} septembre était un jeudi; ainsi le *Die Kalendarum septembbris* ne signifie point le premier de ce mois: il signifie ce que la chronique du même monastère nous exprime par *In capite Kalendarum septembrium*, c'est-à-dire, le xix *Calendas septembbris*, ou le 14 du mois d'août qui est le premier jour de ce mois, auquel on commençait à compter par les calendes de septembre et qui était en effet un dimanche en 774.

Sur quoi il y a deux remarques à faire: 1^o qu'au lieu de compter dans un ordre rétrograde, à la manière des Romains, les jours avant les nones, les ides et les calendes, les rédacteurs des chartes du moyen et du bas âge, les comptaient quelquefois dans un ordre direct. Ainsi, au lieu de marquer, par exemple, le 14 janvier par xix *Kalendas februarii*, ils mettent *prima die Calendarum februarii*, et pour le jour suivant, *secunda die Calendarum februarii*, à la place de xviii *Kalendas februarii*, etc.; 2^o que dans la date de plusieurs chartes les jours des nones, des ides, des calendes n'entrent point en ligne de compte: autre différence entre nos anciens et les Romains qui, dans leur supposition, comprenaient et le jour même des nones, des ides et des calendes, et celui où elles arrivent, par conséquent où nous marquerions xix *Kalendas* sur le modèle des Romains, nos anciens ne mettaient que xviii *Kalendas*.

Nous remarquerons encore que, même

parmi les Romains, ces mots calendes, nones, ides, n'avaient pas toujours la même signification. Quelquefois ils se prenaient dans un sens absolu, pour marquer tout l'espace de temps qui avait rapport aux calendes, aux nones et aux ides. D'autrefois, et pour l'ordinaire, ces noms s'employaient dans une signification plus restreinte pour désigner un jour particulier. Cette distinction est importante, pour concilier des dates qui paraissent se contredire. Par exemple, lorsque Suétone dit que Tibère (l'an 784 de Rome, 31 de Jésus-Christ) garda le consulat jusqu'aux ides de mai, il n'est pas contraire, quoi qu'en dise le cardinal de Noris, à une inscription de Nole, rapportée par ce prélat, monument où il est marqué que Tibère abdiqua le consulat le vii des ides de mai. Ici, le nom des ides est employé dans un sens limité; là il embrasse tout l'intervalle qui a rapport aux Ides.

Kalendaæ, ou Festum Calendarum, fête ridicule, profane et toute païenne, longtemps célébrée à Rome et ailleurs le 1^{er} janvier. L'Eglise a eu beaucoup de peine à l'abolir.

L

Lætare, Introit et nom du quatrième dimanche de Carême.

Le Lazare, le vendredi de la quatrième semaine de Carême

Litania, Litaniaæ, souvent confondues avec les Rogations par nos auteurs, parce qu'on chante des Litanies aux processions des Rogations, et que le mot *Actavia* en grec est la même chose que *Rogatio* ou *Supplicatio* en latin. Pour distinguer les litanies du jour de saint Marc, le 25 avril, des litanies des Rogations, on a souvent appelé les premières *Litania major* ou *Litania Romana*, parce qu'elles ont été ordonnées à Rome par saint Grégoire le Grand, et les secondes *Litania minor* ou *Litania Gallicana*, parce qu'elles ont été d'abord établies à Vienne en Dauphiné, par saint Mamert, évêque de celle ville, d'où elles ont passé dans les Eglises de France avant que d'être en usage dans l'Eglise de Rome et dans les autres Eglises étrangères.

Lundi, le grand Lundi, le Lundi saint.

M

Malade de 38 ans, le vendredi de la première semaine, ou des Quatre-Temps de Carême.

Mardi, le grand Mardi, le Mardi saint.

S. Maria ad Nives, le 5 août. (*Voyez FESTE MARIE DE NIVE.*)

S. Martinus calidus, saint Martin Bouillant, le 4 juillet, jour de sa translation.

Marzache, fête de l'Annonciation, ainsi appelée par quelques-uns de nos auteurs français, parce qu'elle tombe en mars, le 25 du mois.

Le mauvais Riche, le jeudi de la seconde semaine de Carême.

Memento mihi, Introit du quatrième dimanche

de l'Avent autrefois : aujourd'hui c'est *Rorate cæli*.

Mensis intrans, introiens, les seize premiers jours des mois de 31 jours, et les quinze premiers des mois de 30 jours. Ces jours se comptaient par un, deux, trois, comme nous les comptons aujourd'hui ; on ne faisait qu'y ajouter le mot *intrans* ou *introiens*, par exemple, *Diexi^x intrante Maio*, pour le 1^{er} mai. Mais il n'en est point de même des jours marqués par

Mensis extens, astans, stans, restans, les quinze derniers jours du mois. On comptait ceux-ci en rétrogradant. Ainsi, par exemple : *Actum tertia die exente, astante, stante, restante mense septembri*, ou bien *actum tertia die exitus mensis septembris*, marque le 28 septembre, en commençant de compter par la fin de ce mois, et en rétrogradant un le 30, deux le 29, trois le 28, quatre le 27, etc. On voit un grand nombre d'exemples de cette manière de compter dès le x^e siècle dans le *Glossaire* de M. Du Cange, elle doit être remarquée pour ne point s'y tromper.

Les Grecs avaient une manière de partager le mois fort approchante de celle-ci. Ils divisaient leurs mois en trois décades ou dizaines, et comptaient les deux premières directement, ou dans l'ordre naturel *Mensis επαρτοῦ τρίτη*, c'est-à-dire, *mensis incunis prima*, *μενοὶ μεσοῦντος τρίτη*, *mensis medianis prima*, ou bien *τρίτη ξενάδη*, *undecima*. La dernière dizaine était ordinairement comptée à rebours : *θεριτὸς πρὸς επεξιτόν*, *desinentia mensis undecima* pour les mois de 31 jours, *δεκάτη decima* pour ceux de 30 jours. Dans l'un et l'autre cas, c'était le 21 du mois. Le compte était donc rétrograde. Mais il semble que dès le cinquième siècle les Grecs ne partageaient plus leurs mois qu'en deux parties à peu près égales, et que *θεριτὸς μενὸς* renfermait toute la seconde qui pouvait s'étendre jusqu'à quinze jours. En effet, Synésius se sert de la date *τρίτῃ δεκάτῃ θεριτὸς μενὸς, decima tertia desinentis mensis*.

Mensis Fenalis, le mois Fenal, juillet.

Mensis Magnus, le grand mois, juin, ainsi nommé à cause qu'il renferme les plus longs jours.

Mensis Missionum, le mois des Messons (des Moissons), le mois d'août.

Mensis Novarum, le mois d'avril.

Mensis Paschæ, le mois de Pâques, la quinzaine de Pâques.

Mensis purgatorius, février, à cause de la Purification de la sainte Vierge, qui se célèbre le 2 de ce mois, ou plutôt parce que les Romains avaient coutume d'offrir pour les morts des sacrifices d'expiation en ce mois de février.

Mensis undecimus, mensis duodecimus. C'était chez les Romains et chez les Français, sous la première race, les mois de janvier et de février. On voit même des chartes du x^e siècle où ils sont ainsi appelés.

Mercredi des Traditions, celui de la troisième semaine de Carême.

Mercredi, le Grand-Mercredi le Mercredi saint.

Mesonestime, chez les Grecs la semaine de la mi-Carême, qui est leur quatrième semaine quadragésimale.

Mesopentecoste, chez les Grecs, c'est le nom qu'on donne aux huit jours qui commencent le mercredi de la quatrième semaine après Pâques, et finissent le mercredi suivant.

Miserere mei, Domine, Introït et nom du deuxième dimanche après la Pentecôte.

Misericordia Domini, Introït et nom du second dimanche après Pâques.

Missa, le jour de la fête d'un saint, comme *Missa sancti Joannis*, pour la Saint-Jean.

Missas Domini, *alleluia, alleluia, alleluia*, le dimanche de Quasimodo. Les statuts synodaux de Gui de Hainaut, évêque d'Utrecht, sont de l'an 1310, *Feria tertia post Missas Domini, alleluia, alleluia, alleluia*.

N

Natale, ou *Nativitas Domini*, la naissance de Notre-Seigneur, le 25 décembre. *Festorum omnium Metropolis*, dit saint Jean Chrysostome.

Natale S. Mariae, fête célébrée autrefois dans l'Eglise le premier janvier. C'est la plus ancienne de toutes les fêtes de la sainte Vierge.

Natale S. Petri de Cathedra, la Chaire de saint Pierre, à Rome, le 18 janvier, ou à Antioche, le 22 février.

Natale, Natalis, ou *Natalis dies*, le jour du martyre ou de la mort d'un saint, mais particulièrement d'un martyr. Le jour de la mort d'un saint non martyr est ordinairement appelé *Depositio*.

Natales, les principales fêtes de l'année, Noël, Pâques, la Pentecôte et la Toussaint, dans une charte de Pons, évêque d'Arras. Ces fêtes sont quelquefois appelées *Jours nataux*.

Natalis, l'anniversaire du jour qu'une personne distinguée est montée en dignité, comme le Pape sur le Saint-Siège, etc.

Natalis Calicis, le Jeudi saint.

Natalis S. Joannis Baptiste, c'est la fête de la Décollation de saint Jean (le 29 août) dans les anciens martyrologes et dans les Chroniques, à la différence de *Nativitas*, qui est le jour de sa naissance.

Natalis S. Mariae ad Martyres, ou *Dedicatio Ecclesie B. Mariae ad Martyres*. Le martyrologue romain marque cette fête le 13 mai. C'est Boniface IV qui l'a instituée, lorsqu'il changea en église le Panthéon de Rome.

Natalis reliquiarum, le jour de la Translation des reliques d'un saint.

Notre-Dame l'Angevine, ou Septembrèche, la Nativité de la sainte Vierge, ainsi appellée en Anjou.

Notre-Dame Chasse-Mars, la fête de l'Annonciation.

Notre-Dame de Pitié, le vendredi avant le dimanche des Rameaux en plusieurs Eglises. (Voyez COMPASSION DE LA SAINTE VIERGE.)

Notre-Dame aux Marteaux, la fête de l'Annonciation. (Voyez DANIEL, *Mil-Franc.*, t. I, pag. 133.)

Nox, l'espace de 24 heures pris d'un soir à un autre soir. C'était l'usage des Gaulois et des Germains, selon Jules César et Tacite, de diviser le temps par le nombre des nuits. Les Francs, les Anglo-Saxons et les peuples du Nord, adoptèrent cet usage qui avait encore lieu dans la France au XII^e siècle. *Quot noctes habet infans iste?* est-il dit dans la vie de saint Goar. *Non noctes*, dit Geoffroi de Vendôme, *secundum consuetudinem Laicorum, sed secundum instituta Canonum inducias postulamus.*

Nox sacrata, la veille de Pâques.

O

Octava infantium, le dimanche dans l'octave de Pâques, ainsi appelé par saint Augustin.

Oculi, Introit et nom du troisième dimanche de Carême.

Olympias, sur la signification qu'on a donnée à ce terme dans les bas temps, voyez ce qui est dit à la fin de l'article des Olympiades dans notre dissertation sur l'Art de vérifier les anciennes dates.

Omnes gentes, Introit et nom du septième dimanche après la Pentecôte.

Omnia quæ fecisti, Introit et nom du vingtième dimanche après la Pentecôte.

Omnis terra, Introit et nom du second dimanche après l'Epiphanie.

P

Pains, le dimanche des cinq pains, 8^e quatrième de Carême.

Palmae seul, ou *Palmarum Dies*, le dimanche des Rameaux.

Pâques Neves, le jour où commençait alors la nouvelle année qu'on comptait d'après la bénédiction du cierge pascal.

Pâques Communiant, ou *Pâques Escommuniant* et *Pâques Communiaux*, le jour de Pâques dans une charte de Charles VI, en 1387. Une quittance rapportée par Duchêne est datée du deux avril, *uit de Pâques Communiant avant le cierge béni*. Monstrelet, pour marquer le temps où commence son *Histoire*, s'exprime ainsi dans le Prologue : *Si commencera cette présente Chronique au jour de Pasques Communiant, l'an de grâce 1400.* Il se prend aussi pour la quinzaine de Pâques. Des lettres de grâce de l'an 1389, dans le *Trésor des chartes*, sont datées du mardi après la quinzaine de *Pasques Communiant*; d'autres lettres de 1390 portent en date le lundi de *Pasques Communiant*.

Pâques Charneux, le jour de Pâques, à cause qu'on y commence à manger de la chair.

Parasceve, du grec *Παρασκευή*, préparation, le Vendredi saint, et quelquefois le vendredi de chaque semaine.

Pascha seul, le saint jour de Pâques ordinairement et quelquefois la semaine de Pâques, comme *Paschalis dies*. Il se prend encore quelquefois, surtout en Italie et

en Espagne, pour d'autres fêtes que pour celle de Pâques; mais ordinairement on y ajoute le nom de la fête, comme *Pascha Pentecostes* pour la Pentecôte, *Pascha Epiphania*, ou *Epiphaniorum*, pour l'Epiphanie, etc.

Pascha Clausum, Pâque Close, le dimanche de l'Octave ou la Quasimodo.

Pascha Competentium, le dimanche des Rameaux, à cause du symbole qu'on donnait ce jour-là à ceux qui demandaient le baptême.

Pascha Florum, *Floridum*, Pâques Fleurie, le dimanche des Rameaux.

Pascha medium, le mercredi dans l'octave de Pâques.

Pascha Petitum, le même que *Pascha Competentium*.

Pascha Primum, le 22 mars, ainsi appelé par plusieurs anciens, parce que Pâques peut tomber ce jour-là, et qu'il ne peut tomber plus tôt.

Pascha Rosarum, la Pentecôte, lorsque les roses fleurissent ou sont en fleur.

Pastor bonus, le bon Pasteur, le second dimanche après Pâques, dont l'Évangile commence : *Ego sum Pastor bonus.*

Pausatio sanctæ Mariæ, le jour de l'Assomption, le 15 août.

La Pécheresse pénitente, le jeudi de la semaine de la Passion.

Pentecoste, la Pentecôte. Ce mot marque quelquefois et principalement chez les Grecs, tout le temps pascal depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte.

Pentecostes media, le mercredi de la semaine de la Pentecôte chez les Latins.

Penthesis, c'est un des noms que les Grecs donnaient à la fête de la Purification.

Sanctus Petrus in gula Augusti, saint Pierre aux Liens, aussi dit *saint Pierre Angoul-Aout et Angel-Aout*.

Populus Sion, Introit et nom du second dimanche de l'Avent.

Præsentatio D. N. J. C., la présentation de Notre-Seigneur au Temple, le 2 février. (Voyez HYPAPANTI.)

Privicinium Sacerdotum, le dimanche de la Septuagésime. (Voyez CARNIPRIVIUM.)

Prophonesime, c'est le nom que les Grecs donnent à la semaine de la Septuagésime. Ce nom veut dire invitation, parce que dans cette semaine on y annonce au peuple le Carême qui approche.

Protector noster, Introit et nom du quatorzième dimanche après la Pentecôte.

Puerperium, la fête de l'Enfantement, ou des Couches sacrées de la Vierge, le 26 décembre chez les Grecs et les Moscovites.

Purificatio B. Mariæ, la fête de la Purification de la sainte Vierge, le 2 février. (Voyez HYPAPANTI.)

Q

Quadragesima intrans, *Quaresmentranus*; Carême entrant. (Voyez CARESMENTRANUS.)

Quasimodo, Introit et nom du premier dimanche après Pâques, qui est celui de l'Octave.

Quindena, quindena, quinquenna, la quinzaine. *Quindena Paschæ*, la quinzaine de Pâques. Ce sont les huit jours qui précèdent la fête et les huit jours qui la suivent.

Quindena Pentecostes, la quinzaine de la Pentecôte, commençant à la Pentecôte même. Ainsi *Dominica in Quindena Pentecostes* est le second dimanche de la Pentecôte. On trouve aussi *Quindena Nativitatis*, *Quindena Purificationis*, *Quindena sancti Joannis Baptista*, *Quindena sancti Michaelis*, etc.; même explication, c'est-à-dire que ces quinzaines commencent à la fête même. Nous en avons la preuve pour la quinzaine de Noël dans le concile de Montpellier tenu en 1215. Pierre de Vauclerc a le date de la quinzaine de Noël; et les Actes le datent du vi des Ides, ou 8 de janvier.

Quinquagesima, le dimanche de la Quinquagesime, ordinairement et quelquefois le Temps Pascal, qui est de cinquante jours, depuis Pâques jusqu'à la Pentecôte, et quelquefois le jour de la Pentecôte même, qui est le cinquantième.

Quintana, le premier dimanche de Carême

R

Ramispalma, le dimanche des Rameaux.

Reddite qua sunt Cœsar is Cœsari, le vingt-deuxième dimanche après la Pentecôte, ainsi appelé par les historiens contemporains de la bataille de Weissenberg, près de Prague, donnée le 8 novembre 1620: *Dominica*, disent-ils, *in qua cantatur Evangelium Reddite*, etc.

Reminiscere, Introït et nom du second dimanche de Carême.

Resaille-mois, les mois de juin et de juillet. Du Cange, *Suppl.*

Respice, Domine, Introït et nom du treizième dimanche après la Pentecôte.

Respice in me, Introït et nom du troisième dimanche après la Pentecôte.

Révélation de saint Michel (le jour de la), 8 de mai. (Voyez MONSTRELET, t. I, fol. 87, recto.)

Le Roi des Dimanches, le dimanche de la Trinité. (Voyez DOMINICA SANCTÆ TRINITATIS.)

Rorate cœli, Introït et nom du quatrième dimanche de l'Avent aujourd'hui; autrefois c'était *Memento mei*.

Rosa Dominica, le quatrième dimanche de Carême, et celui dans l'Octave de l'Ascension. (Voyez DOMINICA ROSÆ)

S

Sabbatum, le samedi ordinairement, ou quelquefois la semaine entière. De là viennent, *una*, ou *prima Sabbati*, pour le premier jour de la semaine, c'est-à-dire le dimanche; *secunda Sabbati* pour le lundi, etc.

Sabbatum Acathisti, c'est le nom que les Grecs donnaient au samedi de la cinquième semaine de Carême; ce jour était fêté à Constantinople en mémoire de

la délivrance miraculeuse de cette ville assiégée par les Arabes; événement arrivé l'an 626, et dont ils se croyaient redouables à la protection de la sainte Vierge. Ce jour-là, on chantait à l'honneur de la mère de Dieu une hymne nommée *Acathistos*, parce qu'elle se chantait debout. (Voyez GRETZER, l. III *Observ. in Codinum*, c. 7.)

Sabbatum duodecim lectionum, samedi aux douze leçons, les quatre samedis des Quatre-Temps.

Sabbatum Luminum, le Samedi saint.

Sabbatum Magnum, le grand samedi, le Samedi saint.

Sabbatum vacans, le samedi avant le dimanche des Rameaux, ainsi appelé à Rome, parce qu'il n'avait point d'office, le Pape étant occupé à distribuer des aumônes en ce jour-là.

Salus Populi, Introït et nom du dix-neuvième dimanche après la Pentecôte.

La Samaritaine, le vendredi de la mi-Carême, ou de la troisième semaine de Carême.

Scrutinii Dies. (Voyez au mot *DIES*.)

Septimana, la semaine. (Voyez HEBDOMADA.)

Septimana communis, la semaine qui commençait au dimanche après la Saint-Michel de septembre. (HALTAUS, *Calend. medii ævi*, p. 131.) Dans Ludwig (*Rel. mss.*, t. VII, p. 493), on trouve un diplôme daté A.1306, *seria quarta in Communibus*. C'est le 5 octobre.

Septimana media jejuniorum Paschalium, la troisième semaine de Carême. Il ne faut pas confondre cette semaine avec *Hebdomada mediana Quadragesima*: celle-ci est la quatrième semaine de Carême.

Septimana paucosa, la semaine pénitente, la semaine sainte.

Seval, le mois de juillet. Chartre de Godfroi II, sire de Perucis: *Ce fut fait l'an del Incarnation Jesu MCCLXIV, el mois de Seval le Jour saint Jakem et saint Christoffle* (BUTKENS, t. I^e, Pr., p. 229.)

Si iniquitates, Introït et nom du vingt-deuxième dimanche après la Pentecôte.

Solemnitas Solemnitatum, le saint jour de Pâques.

Suscepimus, Deus, Introït et nom du huitième dimanche après la Pentecôte.

Susceptio sanctæ Crucis, la Susception de la sainte Croix, à Paris, le premier dimanche d'août.

T

Tessaracoste, c'est le nom que les Grecs donnent au Carême.

Tetradra, le quatrième jour de la semaine, ou le mercredi.

Theophania, la fête de Noël et celle de l'Epiphanie, confondues dans les premiers siècles en Orient, et célébrées l'une et l'autre le 6 janvier. De là viennent ces mots Gaulois *Tiphagne*, *Tiphaine*, *Tiéphaine*, *Tiéphanie*, *Tiéphaigne*, qui signifient ordinairement le jour des Rois. (Voyez EPIPHANIA.)

Des Traditions, le mercredi de la troisième

semaine de Carême, parce que l'Evangile parle des fausses traditions des Juifs, que les disciples du Sauveur n'observaient point dans leur repas.

Transfigurationis Dominica, le second dimanche de Carême, parce qu'on y chante l'Evangile de la Transfiguration de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Transfigurationis Festum, la Transfiguration de Notre-Seigneur, le 6 août.

Tyéphaine, Tiphaine. (Voyez THEOPHANIA.)

V

Verdi-aord, pour Vendredi-adoré, le Ven-

dredi saint, ainsi appelé autrefois parmi le peuple, à cause de l'adoration de la Croix.

La Veuve de Naïm, le jeudi de la quatrième semaine de Carême.

Vigilia Horemii, la veille de Saint-Laurent ou le 9 août, dans un Traité de Gebhard, évêque d'Halberstat, passé l'an 1477 avec l'abbaye de Quedelinbourg. (LUDWIG, t. X, p. 93.)

Les Vignerons, le vendredi de la seconde semaine de Carême.

Proces jucunditatis, Introit et nom du cinquième dimanche après Pâques.

CATALOGUE

ALPHABETIQUE ET CHRONOLOGIQUE

DES SAINTS.

Les fêtes des saints tenant lieu de jour et de mois dans les dates de plusieurs anciens monuments, il est important de savoir à quel mois et à quel jour du mois elles appartiennent. C'est une des raisons qui nous engagent à donner un Catalogue des saints, dont on célèbre la fête ou la mémoire dans l'Eglise. Mais on ne s'est pas borné à marquer le jour que l'Eglise leur a consacré dans ses fastes. On a fixé de plus, autant que les lumières de la critique l'ont permis, l'époque où ils ont commencé à se distinguer, avec l'année et le jour précis de leur mort. Cet objet n'est pas le moins essentiel de notre travail. En effet, puisque les saints sont le plus bel ornement de l'Eglise, et leurs actions la partie la plus utile de son histoire, que plusieurs même d'entre eux ont en part aux événements publics de leur âge, n'était-ce pas un devoir indispensable pour nous, de rechercher avec soin, et le temps où ils ont fleuri, et celui où ils ont cessé de vivre ? Du reste quoique ce Catalogue soit considérablement augmenté dans cette nouvelle édition, nous n'avons pas entrepris d'y faire entrer tous les saints dont le culte est local et particulier à certaines Eglises : cela irait à l'infini. Nous nous sommes renfermés dans le dénombrement de ceux qui ont eu le plus de célébrité, ou dont les noms se rencontrent plus fréquemment dans les chartes et les histoires. Lorsque plusieurs saints portent le même nom, nous les rangeons suivant l'ordre chronologique, sans égard pour les surnoms ou les titres qui les différencient.

A

Saint Abbon, abbé de Fleuri vers l'an 988, martyrisé le 13 novembre 1004.

Saints Abdon et Sennen, persans, martyrs à Rome en 250 ; leur fête le 30 juillet.

Saint Abraham, abbé de Saint-Cirgues, en Auvergne, mort vers l'an 472 ; sa fête le 13 juin.

Saint Acaire, *Acarius* ou *Aicarius*, évêque de Noyon et de Tournai l'an 621, mort l'an 639, le 27 novembre.

Saint Achard ou Acaire, *Aicadrus*, abbé de Quinçay vers l'an 667, de Jumiéges en 683, mort le 15 septembre 687 ; sa fête le 15 septembre.

Saint Achillée, martyr au 1^{er} ou 2^{er} siècle ; on en fait la fête avec celle de saint Nérée, le 12 mai.

Saint Adalbert, premier archevêque de Magdebourg en 962, mort l'an 981 ; sa fête le 20 juin.

Saint Adalbert, archevêque de Prague en 983, apôtre de Prusse, martyrisé le 23 avril 997. Le P. Mansi rapporte sa mort à l'an 996.

La bienheureuse Adélaïde, reine d'Italie, puis impératrice d'Allemagne, décédée le 16 décembre de l'an 999, au monastère de Seitz sur le Rhin, à l'âge de 69 ans.

Saint Adelard, *Adelardus*, vulgairement saint Allard, né l'an 753, de Bernard, fils de Charles Martel, moine de Corbie en Picardie l'an 772, abbé de la même abbaye en 777, fondateur et abbé de la nouvelle Corbie en Saxe l'an 823, mort le 2 janvier de l'an 826 dans l'ancienne Corbie. Saint Adjuteur ou Ajoutre, moine de Tiron, mort probablement le 30 avril 1131 ou 1132.

Saint Adon, né vers l'an 800, élevé à Ferrières dès sa plus tendre jeunesse, évêque de Vienne l'an 860, mort le 16 décembre 875 âgé de 76 ans.

Saint Adrien, martyr de Nicomédie. On en fait mémoire le 8 septembre dans l'Eglise latine, et le 26 août chez les Grecs. Il a souffert en 305 ou 306.

Egidius. Voyez saint GILLES.

Saint Afre, martyr à Ausbourg avec sa mère et ses trois servantes l'an 304 ; leur fête le 5 août.

Saint Afrique ou saint Efrique, dit aussi saint Fric et Sainto-Frique, évêque de Comminges, mort au VI^e siècle ; ses fêtes le 13 janvier, le 8 février et le 1^{er} mai.

Saintes Agape, Chionie et Irène, sœurs, martyrisées à Thessalonique ; les deux premières au mois de mars, la dernière

le 1^{er} avril l'an 304. Leur fête le 1^{er} avril chez les Latins, le 16 du même mois chez les Grecs.

Saint Agapet, martyr de Palestrine ou Prenesto vers l'an 274, à l'âge de 15 ou 16 ans; sa fête le 18 août.

Saint Agapet, Pape, sacré le 28 avril 534, mort le 6 avril 536; sa fête, qui est le jour de sa translation de Constantinople à Rome, le 20 septembre.

Sainte Agathe, vierge et martyre. On met sa mort au 5 février 251, jour de sa fête. Saint Agathange, diacre de saint Clément, évêque d'Ancyre, martyrisé avec ce saint dans l'une des premières persécutions. Quoique leur martyre soit certain, on ne peut faire aucun fond sur leurs actes. Leur fête le 23 janvier. On donna aussi le surnom d'Agathange à saint Acace, évêque d'Antioche en Asie, martyrisé le 29 mars 250 ou 251, et honoré par les Grecs le 31 du même mois.

Saint Agathon, élu Pape le 26 juin de l'an 679, mort le 10 janvier de l'an 682. L'église latine en fait mémoire le 10 janvier.

Saint Agilbert ou Ailbert, évêque de Dorchester en Angleterre l'an 650, de Paris l'an 665, mort en 675, honoré le 11 octobre.

Saint Agnan, *Arianus*, évêque d'Orléans l'an 390 du vivant de saint Euverte, mort le 7 septembre 391. On prétend que saint Agnan est mort le 17 novembre 453, après 62 ans d'épiscopat. Sa translation le 14 juin.

Sainte Agnès, vierge et martyre au commencement du IV^e siècle; sa fête le 21 janvier.

Saint Agoart, saint Agilbert et leurs compagnons, martyrs à Creteil près de Paris, au III^e siècle; leur fête le 25 juin.

Saint Agobart ou Aguebaud, qualifié saint, coadjuteur de Leidrade, évêque de Lyon en 814, évêque seul après la retraite de Leidrade en 816; assiste à l'assemblée de Compiègne, où Louis le Débonnaire est déposé en 833. Il est déposé lui-même, en son absence, au concile de Thionville, où Louis le Débonnaire est rétabli au mois de février 835, revient à son église de Lyon en 837, et meurt le 6 juin, accompagnant l'empereur en Saintonge l'an 840.

Saint Agri ou Airi, *Agericus* et *Agiricus*, évêque de Verdun l'an 550, mort le 1^{er} décembre 591, jour de sa fête.

Saint Aidan, premier abbé et premier évêque de Lindish ou Lindisfar, mort l'an 651; sa fête le 31 août.

Saint Aigulfe, Aou, Aioul ou Aieul, *Agulfus*, *Aygulfus* et *Aiulfus*, évêque de Bourges vers l'an 811, mort vers l'an 835; sa fête se célèbre le 22 mai dans le Berri.

Saint Alban, premier martyr d'Angleterre, mort vers l'an 287; sa fête le 22 juin.

Saint Albert, évêque de Liège l'an 1191, cardinal l'an 1192, martyrisé à Reims le 26 novembre 1192.

Le B. Albert le Grand, dominicain en 1221, évêque de Ratisbonne au commencement

de l'an 1260, se démet l'an 1263, et meurt le 15 novembre 1282.

Sainte Albine, veuve de Publicola, fils de sainte Mélanie l'ancienne, et mère de Mélanie la jeune, morte vers l'an 433; sa fête le 31 décembre.

Le B. Alcuin, abbé, précepteur de Charlemagne en 781 jusqu'en 790, qu'il retourna en Angleterre. Charlemagne le rappela en France l'an 803, où il est mort le 19 mai 804.

Sainte Aldegonde, vierge en Hainaut, fondatrice de l'abbaye des chanoinesses de Maubeuge, morte le 30 janvier 684.

Saint Aldric ou Audri, né l'an 775, abbé de Ferrières l'an 827, évêque de Sens, élu en 829, sacré au commencement de 830, mort en 840 ou 841. L'église de Sens fait sa fête le 6 juin; mais à Ferrières et ailleurs on la célèbre le 10 octobre.

Saint Aldric, sacré évêque du Mans le dimanche 22 décembre 832, mort le 7 janvier de l'an 856.

Saint Aleaune ou Elesme, *Adelamus*, moine de la Chaise-Dieu en Auvergne, puis abbé de Saint-Jean-de-Burgos en Espagne, mort vers l'an 1100. M. Baillet rapporte sa vie au 30 janvier.

Saint Alexandre, martyr à Lyon. (Voyez saint Epiphode.)

Saint Alexandre, évêque de Jérusalem, martyr l'an 251. On croit que c'est le même Alexandre qui est inséré dans le canon de la messe après saint Ignace, évêque d'Antioche et martyr; sa fête, à Paris, le 18 mars.

Saint Alexandre, iustiteur des Acémètes, mort le 15 janvier de l'an 440.

Saint Alexandre, le Charbonnier, évêque de Comane dans le Pont, martyr vers l'an 250 ou 251; sa fête le 11 août.

Saint Alexis, mort dans les premières années du V^e siècle, est honoré le 17 juillet à Rome, où il mourut; le 17 mars chez les Grecs. Il ne faut point le confondre avec saint Jean Calybite.

Saint Alire, *Ildidius*, évêque de Clermont, en Auvergne vers l'an 336, mort vers l'an 385; sa fête le 5 juin.

Saint Alphonse. (Voyez ILDEPHONSE.)

Saint Alype, évêque de Tagaste vers l'an 394, disciple de saint Augustin à Carthage, son compagnon dans ses égarements, et ensuite le fidèle imitateur de ses vertus et de son zèle pour la religion, mort après l'an 430.

Saint Amable, *Amabilis Ricomagensis*, curé et patron de Riom en Auvergne, mort, dit-on, l'an 474 le 1^{er} novembre; la fête de sa translation le 19 octobre.

Sainte Amalberge, veuve, mère de plusieurs saints, morte au monastère des religieuses de Maubeuge, et enterrée au monastère de Lobbes l'an 670; sa fête le 10 juillet.

Saint Amand, évêque de Bordeaux vers l'an 404, mort après l'an 431; sa fête le 18 juin.

Saint Amand né l'an 589, missionnaire en

- 633, évêque de Maastricht en 649, se démet en 652, meurt en 679. Le Martyrologe met sa fête au 6 février.
- Saint Amaranth ou Amarand, *Amaranthus*, martyr à Albi au III^e siècle; sa fête le 7 novembre.
- Saint Amaranth, *Amarandus*, évêque d'Albi vers l'an 700, mort avant 722.
- Saint Amateur, Amatre ou Amaitre, évêque d'Auxerre vers l'an 388, mort le 1^{er} mai 418.
- Saint Ambrois, *Ambrosius*, évêque de Cahors vers l'an 752, abdique vers l'an 759, et meurt solitaire dans le Berri l'an 770; sa fête le 16 octobre.
- Saint Ambroise, docteur de l'Eglise, évêque de Milan, sacré, comme l'on croit, le 7 décembre 374, mort après minuit le 4 avril, qui était le Samedi saint de l'an 397; sa fête, à Rome, le 7 décembre, le 4 avril à Paris.
- Le B. Ambroise Autpert, abbé de Saint-Vincent sur le Volturne, en Italie, l'an 776, mort l'an 778 le 18 juillet.
- Saint Amé, *Amatus*, évêque de Sens l'an 669, calomnié par des envieux, et chassé de son Eglise par le roi Thierri III en 674, mort l'an 690, au monastère de Breuil, dans le diocèse de Térouenne. Ses fêtes, surtout à Douai, dont il est le patron, sont le 13 septembre, qui est le jour de sa mort, le 28 avril et le 19 octobre. Celle-ci est maintenant la principale dans son église de Douai.
- Saint Amet ou Amé, *Amatus*, premier abbé de Habenda, depuis Remiremont, en 620, mort le 13 septembre vers l'an 627.
- Saint Amphiloque, évêque d'Icone en Lycanie, mort l'an 395; sa fête le 23 novembre.
- Saint Anaclet ou saint Clet, Pape au I^r siècle; sa fête, en l'église de Paris, le 26 avril.
- Saint Anastase, Persan, martyr le 22 janvier 628; sa fête le 22 janvier.
- Sainte Anastase, dame romaine, martyre vers l'an 305; sa fête, chez les Grecs, le 22 décembre, chez les Latins, le 25 du même mois.
- Saint Andéol, *Andeolus*, sous-diacre, martyr en Vivarais l'an 208. Le Martyrologe en fait mémoire le 1^{er} mai.
- Saint Andoche, prêtre; saint Thyrse et saint Félix, martyrs à Saulieu, dans le diocèse d'Autun, vers l'an 179. Leur fête le 24 septembre.
- Saint André, apôtre; sa fête le 30 novembre.
- Sainte Angadrème, *Angadrima*, vierge et patronne de Beauvais, morte le 14 octobre vers l'an 698; sa translation le 27 mars.
- Saints anges gardiens. La fête en leur honneur le 2 octobre.
- Saint Angilbert, Engelbert, vulgairement Englevert, septième abbé de Saint-Riquier en Ponthieu l'an 793, mort l'an 814, le 18 février.
- Sainte Anne, mère de la sainte Vierge; sa fête le 26 juillet, renvoyée au 28 du même mois à Paris, à Beauvais et encore ailleurs, parce que le 26 est occupé par une autre fête; le 25 juillet chez les Grecs.
- Saint Annon, archevêque de Cologne l'an 1055, mort le 4 décembre 1075.
- Saint Ansbert, abbé de Fontenelle ou Saint-Vandrille en 678, évêque de Rouen l'an 683, mort vers l'an 695, le 9 février, à l'abbaye de Haumont en Hainaut.
- Saint Anschaire, moine de Corbie en Picardie, apôtre de Danemark en 826 et de Suède en 829, premier archevêque de Hambourg en 830, légat du Pape dans le nord en 833, obligé de quitter Hambourg en 845, évêque de Brême en 854, mort le 3 février 865.
- Saint Anselme, évêque de Lucques, mort le 18 mars 1086.
- Saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, nommé le 6 mars 1093, mort le 21 avril 1109.
- Saint Anthelme, général des chartreux vers l'an 1141, évêque de Bellai, sacré le 8 septembre 1163, quitte son évêché peu de temps après, et meurt à la Grande-Chartreuse le 26 juin 1178.
- Saint Anthime, évêque de Nicomédie, martyr en 303; sa fête le 27 avril.
- Saint Antoine, patriarche des cénobites, mort le 17 janvier 356.
- Saint Antoine, moine de Lérins, mort vers l'an 520 ou 530, le 28 décembre.
- Saint Antoine de Padoue, de l'ordre de Saint-François l'an 1221, mort le 13 juin 1231, âgé de 36 ans; sa mémoire, à Paris, le 28 mars.
- Saint Antonin, martyr, patron de la cathédrale de Pamiers; sa fête le 2 septembre.
- Saint Antonin, archevêque de Florence en 1446, mort le 2 mai 1459; sa fête, à Paris, le 10 mai; à Rome, le jour de sa mort.
- Saint Août, *Augustus*, prêtre en Berry, mort après le milieu du VI^e siècle, honoré le 7 octobre.
- Saint Aphrodise, premier évêque de Béziers au III^e siècle probablement; on met sa fête au 22 mars.
- Saint Apollinaire, premier évêque de Ravenne au I^r ou au II^e siècle; sa fête le 23 juillet.
- Saint Apollinaire, évêque d'Hiéraple et apologiste de la religion chrétienne, mort après le milieu du II^e siècle; sa fête le 8 janvier.
- Saint Apollinaire, évêque de Valence vers l'an 480, mort vers l'an 525; sa fête le 5 octobre.
- Sainte Appolline ou Appollonie, vierge et martyre en 249; l'Eglise en fait mémoire le 9 février.
- Saint Aquilin, évêque d'Evreux vers l'an 653, mort l'an 695; sa fête le 19 octobre.
- Saint Aredius ou Aridius. (Voyez saint Yanez.)
- Saint Areg, *Aregius et Aridius*, évêque de Nevers; il a souscrit au concile d'Orléans en 549 et à celui de Paris en 551; il est honoré dans son diocèse le 16 août.

- Saint Ariald**, diacre de Milan, martyrisé par les simoniaques le 28 juin 1066, canonisé l'année suivante par Alexandre II.
- Saint Ariga ou Areg**, *Arigius et Aridius*, évêque de Gap en Dauphiné l'an 579, mort le 1^{er} mai 604.
- Saint Arnoul**, *Arnulfus*, assassiné dans la forêt d'Yveline au diocèse de Chartres vers l'an 534, et honoré du titre de martyr ; sa fête le 18 juillet.
- Saint Arnoul**, évêque de Metz en 610, abdique en 625 et meurt en 640 ; sa fête le 18 juillet, jour de sa translation, et le 16 août, jour de sa mort. On célèbre aussi sa mémoire en plusieurs pays le 18 juin.
- Saint Arnoul**, religieux de Vendôme, évêque de Gap en 1055, mort le 19 septembre, vers l'an 1074.
- Saint Arnoul**, moine de Saint-Médard, évêque de Soissons en 1080 jusqu'en 1086 ; il est mort le 15 août 1087.
- Saint Asaph**, évêque au pays de Galles, mort vers la fin du vi^e siècle ; sa fête le 1^{er} mai.
- Saint Ascole**, évêque de Thessalonique, mort en 383 ; sa fête le 30 décembre.
- Saint Athanase**, évêque d'Alexandrie le 27 décembre 326, mort le 18 janvier 373 ; sa fête le même jour, et encore chez les Grecs le 2 mai, jour de la translation de ses reliques à Constantinople, le 9 juin et le 27 du même mois ; chez les Latins le 2 mai.
- Saint Aubert**, *Audebertus, Autpertus*, évêque de Cambrai et d'Arras le 24 mars 633, mort l'an 688 ; sa fête le 13 décembre.
- Sainte Aubierge**, abbesse de Farmoutiers vers l'an 695. (Voyez EDILBURGE.)
- Saint Aubin**, *Aabinus*, évêque d'Angers en 529, mort le 1^{er} mars 550.
- Sainte Aude**, vierge à Paris au vi^e siècle ; sa fête le 18 novembre.
- Saint Aventin**, archidiacre du Dunois, puis évêque de Chartres, honoré à Châteaudun. On met sa mort en 528, et sa fête le 6 février.
- Saint Aventin**, solitaire au diocèse de Troyes, mort le 6 février 537 ou 540.
- Saint Augustin**, docteur de l'Eglise, né le 13 novembre 354, baptisé le 24 avril 387, prêtre en 391, évêque d'Hippone du vivant de Valère en 396, et depuis la mort de Valère jusqu'en 430. Saint Augustin est mort le 28 août de la même année.
- Saint Augustin**, évêque de Cantorbéry, en Angleterre, l'an 597, mort le 26 mai 607 ; sa translation le 6 septembre.
- Saint Avit ou Avi**, *Alcimus Ecdicius Avitus*, évêque de Vienne, mort le 5 février 525.
- Saint Avit ou Avi**, abbé de Saint-Mesmin près d'Orléans, vers l'an 520. On ignore le temps de sa mort ; mais on en fait mémoire le 17 juin, de même que d'un autre saint Avi, abbé de Châteaudun, qui vivait en même temps.
- Saint Aunaire**, *Aunarius, Aunacharius*, évêque d'Auxerre en 571, mort probablement le 25 septembre 605.
- Sainte Aure ou Aurée**, *Aurea*, abbesse, vers l'an 633, de Saint-Martial, dans Paris, où sont aujourd'hui les Barriabites ; sa fête le 4 octobre, jour de sa mort, arrivée l'an 666.
- Saint Aurèle**, évêque de Carthage, mort l'an 430, après environ 40 ans d'épiscopat ; sa fête, suivant un ancien calendrier donné par dom Mabillon, se célébrait en Afrique le 20 juillet.
- Saint Aurélien**, évêque d'Arles au commencement de l'an 546, mort le 16 juin 550 ou 553.
- Saint Ausone**, premier évêque d'Angoulême au iii^e, iv^e ou v^e siècle ; on en fait la fête le 22 mai et le 11 juin.
- Saint Auspice**, *Auspictus*, premier évêque d'Apt et martyr. On ignore le temps où il a vécu.
- Sainte Austreberte**, vierge, abbesse du pays de Caux en Normandie, morte le 10 février 704.
- Sainte Austregisile**, *Austrille ou Outrille, Austregilus*, évêque de Bourges en 611, mort le 20 mai 624 ; sa fête à Paris le 23 mai.
- Saint Austremoine**, *Stemonius ou Strimonius*, apôtre et premier évêque d'Auvergne ; sa fête le 1^{er} novembre ; ses translations le 1^{er} février et le 23 mai.
- Sainte Austrude**, *Austrudis*, vierge et abbesse de Saint-Jean-de-Laon, après sainte Salaberge, sa mère, morte l'an 654, bénie par son évêque l'an 655. On rapporte sa mort à l'an 688 ou à l'an 707. Sa fête le 17 octobre.
- Saint Auxence**, solitaire près de Chalcédoine, mort vers l'an 470 ; sa mémoire, à Rome, le 15 février ; à Paris, le 17 avril ; chez les Grecs, le 14 février.
- Saint Aybert**, prêtre et reclus bénédictin en Hainaut, mort le 7 avril 1040.
- Saint Ayle ou Agile**, *Agilius*, premier abbé de Rebais le 1^{er} mai 636 ; sa mort vers l'an 650, le 30 août, jour de sa fête.
- Saint Ayou**, *Aygulhus*, abbé de Lérins vers l'an 668, martyr vers l'an 675 ; sa fête avec celle de ses compagnons le 3 septembre.

B

- Saint Babilas**, évêque d'Antioche, martyr l'an 251 ; sa fête, chez les Latins, le 24 janvier ; chez les Grecs, le 4 septembre.
- Saint Babolein**, *Babolenus*, premier abbé de Saint-Maur-des-Fossés vers l'an 638, mort le 26 juin vers l'an 660 ; sa fête le même jour.
- Sainte Barbe**, vierge et martyre du iii^e ou iv^e siècle ; sa fête le 4 décembre.
- Saint Barnard**, Bernhart ou Berear, fondateur et premier abbé d'Ambournai en Bresse, puis archevêque de Vienne, mort au monastère de Romans en Dauphiné le 22 janvier 842.

- Saint Barnabé, apôtre des gentils, dont on fait la fête le 11 juin.
- Saint Barthélemy, apôtre; sa fête le 24 août chez les Latins, le 11 juin chez les Grecs; à Rome, on la fait le 25 août.
- Saint Basile, prêtre d'Ancyre, martyrisé le 28 ou 29 juin de l'an 362; sa fête le 22 mars chez les Grecs.
- Saint Basile le Grand, évêque de Césarée en Cappadoce, ordonné le 14 juin, qui est le jour de sa fête à Rome; mort au commencement de l'an 379. L'Eglise de Paris honore sa mémoire le 31 mars, et les Grecs le 1^{er} et le 30 janvier.
- Saint Basile, *Basilius*, évêque d'Aix vers l'an 449; on ignore le temps de sa mort.
- Saint Basilide, saint Cyrin ou Quirin, saint Nabor, saint Nazaire ou Nazare, martyrs à Rome vers l'an 309; on en fait la fête le 12 juin.
- Saint Basilisque, soldat, martyrisé à Comane dans le Pont, l'an 306; sa fête le 22 mai.
- Saint Basile, *Basolus*, ermite en Champagne, mort le 26 novembre 620.
- Sainte Batilde, Badechilde, Bautour ou Baudour, reine de France et religieuse à Chelles, morte l'an 680; sa fête le 30 janvier; sa translation le 26 février.
- Saint Baudille ou Baudèle, martyr de Nîmes au III^e ou IV^e siècle: les martyrologes en font mémoire le 20 mai.
- Saint Bavon ou Baf, *Bavo*, moine de Saint-Pierre-de-Gand, mort solitaire vers l'an 653, le 1^{er} octobre.
- Saint Bède, dit le Vénérable, religieux anglais, Père de l'Eglise, mort le 28 mai 735; sa fête est remise au 27 du même mois.
- Saint Benoet, Benedict ou Benedict, berger et fondateur du pont d'Avignon; appelé pour cela *Pastor et Pontifex* dans son office, mort en 1184; ou en fait mémoire le 14 avril.
- Saint Bénigne, apôtre de Bourgogne, martyr vers l'an 179, sa principale fête le 25 novembre; les autres fêtes sont le 27 février, le 26 avril et le 3 novembre.
- Saint Benoit, patriarche des moines d'Occident, né vers l'an 480, mort le 21 mars 543, selon le P. Mabillon; sa fête le même jour chez les Latins, le 12 mars chez les Grecs; sa translation le 11 juillet en France.
- Saint Benoit Biscop, abbé en Angleterre, mort l'an 690, ou vers l'an 703; sa fête le 12 janvier.
- Saint Benoit, abbé d'Aniane ou Agnane en Languedoc, vers l'an 780, puis d'Inde ou Saint-Corneille, près d'Aix-la-Chapelle, vers l'an 816, mort le 11 février 821.
- Saint Bercaire, *Bercarius et Bererus*, premier abbé de Hautvillers, à quatre lieues de Reims, vers l'an 662, de Montierender vers l'an 673, mort la nuit de Pâques, qui tombait le 26 mars, l'an 696; sa fête le 16 octobre.
- Saint Bernard évêque de Vienne en Dauphiné. (Voyez saint BARNARD.)
- Saint Bernard de Menthon, archidiacre d'Aoste en Piémont, apôtre des Alpes, mort le 28 mai 1008; sa fête le 15 juin.
- Le B. Bernard, premier abbé de Tiron l'an 1109, mort le 14 avril 1117; sa translation le 23 avril.
- Saint Bernard, abbé de Clairvaux, religieux en 1113, abbé en 1115, mort en 1153, le 20 août qui est le jour de sa fête.
- Saint Bernardin de Sienne, né l'an 1380, réformateur des Cordeliers en 1442, mort le 20 mai 1444.
- Le B. Bernon, premier abbé de Cluny, mort le 13 janvier 927.
- Sainte Berthe, veuve, abbesse de Blangi en Artois vers l'an 690, morte le 4 juillet vers l'an 725.
- Sainte Bertille, *Bertila*, vierge, religieuse de Jouarre après l'an 640, première abbesse de Chelles l'an 656, morte le 5 novembre vers l'an 702.
- Saint Bertin, abbé de Sithieu à Saint-Omer en 659, mort le 5 septembre de l'an 709, après avoir remis sa charge d'abbé à Rigobert, son disciple, dès l'an 696; la fête de sa translation le 16 juillet.
- Saint Bertou ou Bertulf, premier abbé de Renti en Artois mort le 5 février vers l'an 705.
- Saint Bertrand, *Berti-Chramnus, Bertrannus ou Bertrandus*, évêque du Mans en 586, mort, comme on le croit, le 30 juin de l'an 623; sa fête le 3 juillet.
- Saint Bertrand, évêque de Comminges en Gascogne vers l'an 1076, mort le 15 ou le 16 octobre, vers l'an 1126; sa fête principale le 15 du même mois.
- Sainte Beuve ou Bove, abbesse à Reims, morte vers l'an 673; sa fête le 24 avril.
- Saint Beuvon ou Bobon, *Bobo et Bovus*, gentilhomme provençal, mort en pèlerinage à Voghera près de Pavie, le 22 mai 986; sa fête le 2 janvier et le 22 mai en Lombardie, où il est invoqué par les paysans pour la conservation des bestiaux.
- Sainte Bibiane, *Bibiana*, vierge et martyre à Rome, sous Julien l'Apostat, l'an 363; sa fête le 2 décembre.
- Saint Blaise, évêque de Sébaste, et martyr vers l'an 316; l'Eglise latine en fait mémoire le 3 février, et l'Eglise grecque le 11 du même mois.
- Boëce, *Anicius Manlius Torquatus Severinus Boetius*, philosophe vraiment chrétien, consul seul en 487 et 510, avec son beau-père Symmaque en 522, exilé à Pavie et mis en prison l'an 524, où le roi Théodoric le fait mourir cruellement le 23 octobre de la même année, comme on le croit. Il est honoré comme saint dans quelques églises d'Italie.
- Saint Bon ou Bonet, *Bonitus, Bonus, Bonifacius, Eusebius*, évêque de Clermont, abbé en 699, mort le 15 janvier 710.
- Saint Bonaventure, général de l'ordre de Saint-François en 1236, cardinal et évêque d'Albano en 1273, mort le 14 juillet 1274.

Saint Boniface, martyr, à ce que l'on croit, au commencement du IV^e siècle ; l'Eglise de Rome en fait mémoire le 14 mai ; sa fête à Paris le 26 mai.

Saint Boniface, Pape, sacré le 29 décembre en 418, mort le 4 décembre (en 422), enterré le 25 du même mois, qui est le jour de sa fête.

Saint Boniface, apôtre de l'Allemagne, évêque en 723, martyrisé à Borkum en Frise avec 52 autres personnes le 5 juin de l'an 754 ou 755 ; sa fête le 5 juin.

Le B. Boniface, dit de la Cambre, né à Bruxelles vers l'an 1188, vient à Paris en 1205 ; va à Cologne en 1225, évêque de Lausanne en 1237 ; abdique son évêché en 1247 et revient à Paris ; on croit que ce fut alors qu'il fut fait recteur de l'Université en 1249. Il se retire ensuite dans un monastère de filles près Bruxelles, où il est mort le 19 février de l'an 1266.

Saint Brice, Brichtio et Brichtius, évêque de Tours, après saint Martin, l'an 397, mort le 13 novembre 444.

Saint Brieu, Briocus, Briomacclus ou Vriomacclus, au V^e, VI^e ou VII^e siècle ; sa fête les 29 et 30 avril, et le 1^{er} mai celle de la translation de plusieurs de ses reliques de Saint-Serge d'Angers à Saint-Brieu le 18 octobre.

Sainte Brigitte ou Brigide, veuve, morte le 23 juillet 1373 ; sa fête le 7 octobre d'abord, aujourd'hui le 8 du même mois.

Saint Bruno, instituteur des Chartreux l'an 1086, mort le 6 octobre de l'an 1101.

Le B. Brunon, archevêque de Cologne l'an 953, mort le 11 octobre 965.

Saint Brunon ou saint Brun, évêque régional l'an 1002, apôtre de la Prusse, martyrisé avec 18 de ses compagnons le 1^{er} février l'an 1009 ; sa fête le 15 octobre.

Saint Brunon, évêque de Segni en Italie, l'an 1081, mort le 31 août 1125 au Mont-Cassin ; sa fête le 18 juillet.

Saint Burkard ou Burchard, premier évêque de Wirtzbourg en 742, mort vers l'an 753 ; sa fête le 14 octobre, autrefois, en Allemagne, le jeudi après la Saint-Denis.

C

Saint Cagnou, Chagnoaldus, Chainoaldus, Chanulphus, Agnoaldus et Hagnoaldus, assista au concile de Reims de l'an 625. On croit qu'il est mort en 631 ; sa fête le 6 septembre.

Saint Caïus ou Gaius, Pape le 17 décembre 283, mort le 22 avril 296.

Saint Calais ou Calès, Carilefus ou Karilefus, abbé du monastère qui porte aujourd'hui son nom dans le Maine, l'an 532, mort le 1^{er} juillet vers l'an 542.

Saint Caliste, Pape vers le commencement de l'an 219, martyr l'az 222 ; sa fête le 14 octobre.

Saint Caltry, Caletricus et Chalactericus, évêque de Chartres l'an 536, mort, comme on le croit, le 8 octobre 567.

Saint Canut, roi de Danemark, quatrième du nom, mis à mort par ses sujets le 7 janvier de l'an 1086 ; sa fête le 19 janvier.

Saint Canut le Jeune, fils d'Eric roi de Danemark, assassiné le 7 janvier de l'an 1130 ou environ, et canonisé, comme le prouve Mansi, l'an 1171 ; sa fête le 7 janvier.

Saint Caprais, Caprasius, dit sans preuve abbé de Lérins, mort vers l'an 430. On met sa mort le 1^{er} juin. (Voyez sainte For.) !

Le B. Carloman, fils de Charles Martel, duc des Français après la mort de son père en 741, renonce au monde en 747, et se fait moine au Mont-Cassin. Il est mort à Vienne le 17 août, selon dom Bouquet, en 754.

Saint Casimir, fils de Casimir III, roi de Pologne, mort le 4 mars 1484.

Saint Cassien, évêque d'Autun, mort avant le milieu du IV^e siècle ; sa principale fête le 5 août.

Cassien, prêtre de Marseille et Père de l'Eglise, mort vers l'an 448 ; sa mémoire est honorée à Marseille le 23 juillet, et en Grèce le 29 février des années bissextiles.

Saint Cassius ou Cassis et 6266 autres martyrs, en Auvergne, vers l'an 266 ; leur fête le 15 mai.

Saint Castor, abbé du monastère de Saint-Faustin, évêque d'Apt en 419, honoré dans son Eglise le 20 septembre. Cassien lui dédia ses douze livres des *Institutions* en 422.

Sainte Catherine, vierge et martyre du IV^e siècle ; sa fête le 25 novembre.

Sainte Catherine de Sienne, vierge, religieuse du tiers ordre de Saint-Dominique, morte le 29 avril 1380.

Sainte Catherine de Suède, vierge, fille de sainte Brigitte, morte le 24 mars 1381 ; sa fête, à Paris, le 24 mars.

Sainte Cécile, vierge et martyre, peut-être au II^e siècle ; sa fête le 22 novembre.

Saint Cedde ou Ceadde, évêque de Lindish ou Lindisfar, puis de Lichfeld en Angleterre, mort le 2 mars 672 ; sa fête le même jour en Angleterre.

Saint Célérin ou Sérénic, Serenicus, né à Spoleto, mort dans un désert près de Sées, vers l'an 669.

Saint Célestin, Pape, premier du nom, sacré le 10 septembre 422, mort le 30 juillet 432 ; sa fête le 6 avril.

Saint Céline, Celinia ou Cilinia, vierge à Meaux, amie de sainte Geneviève, morte au V^e siècle, honorée à Paris et à Meaux le 21 octobre.

Saint Céran, Ceraunus ou Ceraunius, évêque de Paris, au commencement du VII^e siècle, mort avant l'an 627 ; le 27 septembre est le jour de sa fête.

Saint Cerboney, Ceronius, évêque de Populone en Toscane, mort l'an 568 ; sa fête

- le 10 octobre à Rome, le 17 du même mois à Paris.
- Saint Césaire, médecin, frère de saint Grégoire de Nazianze, mort l'an 369; sa fête le 25 février.
- Saint Césaire, Père de l'Eglise, évêque d'Arles en 502, mort le 27 août 542.
- Saint Chadoin ou Hardouin, *Chadoenus*, *Ca-duindus*, *Clodoenus*, *Harduin* ou *Haudinus*, douzième évêque du Mans vers l'an 623, mort vers l'an 653 le 20 août, jour auquel il est honoré dans le pays du Maine.
- Saint Chaffre ou Théofroi, *Theofredus* et *Tiefsfredus*, abbé de Carmen en Velay, martyrisé par les Sarrasins le 19 octobre, vers l'an 728, après avoir gouverné son monastère plusieurs années, sans qu'on sache combien.
- Saint Chaumant ou Amant, *Amantius*, premier évêque de Rodez au v^e siècle; sa fête le 4 novembre.
- Charlemagne, premier empereur d'Occident, canonisé l'an 1165 par l'antipape Pascal III; sa fête à Aix-la-Chapelle et ailleurs le 29 janvier, jour de sa mort, et le 28 août, jour de sa translation.
- Le B. Charles le Bon, comte de Flandre en 1119, tué par des scélérats, lorsqu'il priait dans l'église de Saint-Donatien de Bruges, le 2 mars 1127.
- Saint Charles Borromée, né le 2 octobre l'an 1538, abbé de Saint-Gratignan l'an 1550, cardinal et archevêque de Milan l'an 1560, mort le 3 novembre 1584.
- Saint Chaumont, *Anemundus*, *Ennemundus*, *Chanemundus*, *Dalpinus* ou *Dalvinus*, évêque de Lyon vers le milieu du vii^e siècle, massacré l'an 659 ou 660; sa fête à Lyon le 28 septembre.
- Saint Chef ou Cherf, *Theuderius* et *Thuodarius*, abbé de Vienne en Dauphiné vers l'an 537, mort le 29 octobre vers l'an 573.
- Saint Cheron, *Carannus*, martyr au pays Chartrain vers le v^e siècle; sa principale fête le 28 mai.
- Sainte Christine, vierge et martyre du iii^e ou iv^e siècle en Toscane, honorée le 24 juillet.
- Saint Christophe, *Christophorus*, martyr du iii^e siècle, dont on fait mémoire le 25 juillet à Rome, chez les Grecs le 9 mai.
- Saint Chrodegand. (Voyez saint Crodegand.)
- Saint Chromace, évêque d'Aquilée vers l'an 389, mort l'an 411, vers le même temps que le fameux Rufin, prêtre de cette église; sa fête le 2 décembre.
- Saint Chrysanthie et sainte Daria vierge, martyrs à Rome au iii^e siècle; leur fête le 25 octobre.
- Saint Chryseuil, martyr en Flandre en 281; sa fête le 7 février.
- Saint Chrysogone, prêtre, martyr près d'Aquilée vers l'an 304; sa fête le 24 novembre.
- Saint Clair, prêtre en Touraine au iv^e siècle; sa fête le 8 novembre.
- Saint Clair, prêtre et martyr en Vexin au iii^e ou iv^e siècle, honore le 4 novembre.
- Saint Clair ou Clars d'Aquitaine, évêque et martyr du iii^e ou iv^e siècle; sa fête le 1^{er} juin.
- Saint Clair, *Clarus*, abbé à Vienne, en Dauphiné, mort vers l'an 660; sa fête est marquée au 1^{er} janvier.
- Sainte Claire, vierge, mère des religieuses de Saint-François en 1212, morte en 1253 le 11 août; sa fête le 12 du même mois.
- Saint Claude, évêque de Besançon, probablement en 516, religieux de Saint-Oyant de Montjou en 523, abbé du même monastère en 526, mort en 581; sa fête le 6 juin à Rome, le 7 à Paris.
- Saint Clément, Pape, premier du nom en l'an 91, martyr l'an 100; sa fête le 23 novembre, marquée dans le Martyrologe le 17 du même mois, et la dédicace de son église le 22 juillet.
- Saint Clément d'Alexandrie, *Titus Flavius Clemens*, docteur de l'Eglise, mort après l'an 211; sa fête le 4 décembre.
- Sainte Clotilde, *Chrotildis* et *Chrodechildis*, reine de France l'an 493, morte vers l'an 545; sa fête le 3 juin.
- Saint Clou, *Clodulphus*, *Flondulphus* et *Hlodulphus*, évêque de Metz l'an 654, mort l'an 694 le 8 juin.
- Saint Cloud, *Chlodoaldus*, prêtre du diocèse de Paris en 551, mort vers l'an 560, le 7 septembre, jour de sa fête.
- La B. Colette Boilette de Corbie, réformatrice de l'ordre de Sainte-Claire en 1406, morte le 6 mars 1447.
- Saint Colman, martyr en Autriche le 13 octobre de l'an 1012; sa fête le même jour.
- Saint Colomban, fondateur et abbé de Luxeuil l'an 592, mort le 21 novembre 615; sa translation se célèbre à Luxeuil avec celles de saint Eustase et de saint Walbert le 31 août.
- Sainte Colombe, vierge et martyre à Sens l'an 273 probablement, le 31 décembre; sa translation est marquée dans le Martyrologe le 17 du même mois, et la dédicace de l'église sous son nom le 22 juillet.
- Saint Côme et saint Damien, frères, médecins et martyrs du iii^e ou iv^e siècle; leur fête le 27 septembre chez les Latins, le 1^{er} juillet chez les Grecs. Ceux-ci appellent ces deux saints *Anargyri*, parce qu'ils exerçaient gratuitement leur profession.
- Saint Conrad, évêque de Constance en 934, mort le 26 novembre 976; sa fête le jour de sa mort.
- Saint Constantien, solitaire au pays du Maine, mort après l'an 561; il est honoré le 1^{er} décembre.
- Saint Corbinien, premier évêque de Frisingue en Bavière vers l'an 715, mort l'an 730; sa fête le 8 septembre.
- Saint Corentin, premier évêque de Cornouailles ou de Quimper en Basse-Bretagne au iv^e ou v^e siècle; ses fêtes sont le 1^{er} mai, le 5 septembre et le 12 décembre.
- Saint Corneille, Pape le 4 juin 251, après une vacance de près de dix-sept mois (depuis le martyre de saint Fabien le 20

janvier de l'an 250), martyr en exil le mardi 14 septembre 252, après avoir tenu le Saint-Siége un an quatre mois et seize jours; sa fête aujourd'hui le 16 septembre.

Les Quatre Couronnés, frères, martyrs à Rome au IV^e siècle. L'Eglise en fait mémoire le 8 novembre.

Saint Couvoion, *Conwoio*, premier abbé de Rédon en Bretagne, l'an 831, mort l'an 868, le 5 janvier, jour de sa fête à Rédon. Les Martyrologes de France et des Bénédicteins le marquent le 28 décembre.

Sainte Crescence, martyre, le 15 juin. (Voyez saint VIT.)

Saint Crépin et saint Crépinien, frères, martyrs à Soissons, l'an 287 ou 288; leur fête le 23 octobre.

Saint Crodegand ou Godegrand, *Chrodoganus*, évêque de Metz, appelé par honneur archevêque en 742, mort le 6 mars 766.

La sainte Croix. Son invention le 3 mai, et son exaltation le 14 septembre.

Saint Cucufat, Africain, martyr à Barcelone l'an 304; sa fête le 25 juillet.

Sainte Cunégonde, veuve de l'empereur saint Henri, religieuse à Kassungen, près de Cassel, au diocèse de Paderborn, morte l'an 1033 et non 1040; sa fête le 3 mars, jour de sa mort.

Saint Cunibert, Hunebert ou Clunebert, évêque de Cologne, le 25 septembre 623, mort le 12 novembre 663; sa fête le jour de sa mort.

Saint Cuthbert, évêque de Lindisfar, en Angleterre, l'an 685, mort le 20 mars 687.

Saint Cybar, *Eparchius*, reclus à Angoulême, mort le 1^{er} juillet de l'an 581.

Saint Cyprien, *Thascius Cæcilianus Cyprianus*, évêque de Carthage en 248, martyrisé le 14 septembre 258; sa fête d'abord le jour de sa mort, et ensuite le 16 septembre avec celle de saint Corneille, pour faire place à l'exaltation de la sainte Croix.

Saint Cyprien le Magicien, et sainte Justine, martyrs à Nicomédie, comme on le croit, en 304; leur fête le 26 septembre.

Saint Cyprien, évêque de Toulon vers l'an 516, mort avant l'an 549; sa fête le 3 octobre.

Saint Cyprien ou Sabran, *Cypriannus*, abbé à Périgueux, mort assez probablement vers l'an 580. Il est honoré le 9 décembre.

Saint Cyr ou Cyrique, enfant, et sainte Juliette, sa mère, martyrs l'an 305; leur fête le 16 juin.

Saint Cyran pour Siran, *Sigirannus*, premier abbé de Lonrey, l'an 641, mort le 4 décembre, vers l'an 637.

Saint Cyriaque, saint Large et saintスマрагде, martyrs à Rome, au commencement du IV^e siècle; leur fête le 8 août.

Saint Cyrille, évêque de Jérusalem en 351, mort en 386. On en fait mémoire le 18 mars.

Saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie en 412. Père et docteur de l'Eglise grecque, mort le 27 juin 444; sa fête le 28 janvier

chez les Latins, chez les Grecs le 18 janvier et le 9 juin.

Saint Cyrille, moine, et saint Méthodius son frère, sacré, l'an 868, évêque régional par le Pape Adrien II, apôtres des Bulgares et des Slavons, et inventeurs des lettres slavones; le premier mort vers l'an 868, le second après l'an 881. Leur fête, dans l'Eglise latine, le 9 mars. Chez les Grecs et les Moscovites, saint Cyrille est honoré le 14 février, et saint Méthode le 11 mai.

Saint Cyrin, martyr. (Voyez saint BASILIDE.)

D

Saint Dace, *Datus*, évêque de Milan, mort en février 552; sa fête le 14 janvier.

Saint Dagobert, dont on fait la fête à Stenay en Lorraine, le 2 septembre, est identifié par plusieurs auteurs avec *Dagobert II*, roi d'Austrasie, vers l'an 672. (Voyez ce Dagobert parmi nos rois.)

Saint Damase, Pape, ordonné la première ou la seconde semaine d'octobre, l'an 366, mort le 11 décembre 384.

Saint David, évêque de Caerleon ou de Menevie, qui porte aujourd'hui son nom au pays de Galles, mort vers l'an 544; sa fête le 1^{er} mars, en Angleterre.

Saint Delphin, *Delphinus*, évêque de Bordeaux, assiste au concile de Saragosse en 380, et meurt assez probablement le 23 décembre 403.

Saint Démétrius, martyr à Thessalonique, l'an 307; sa fête dans l'Eglise latine le 8 octobre; chez les Grecs et en Russie le 26 du même mois. Ce saint est appelé saint Dimitri, chez les Italiens. Les Turcs le désignent sous le nom de Casin-Giuni. « Ils ont, dit le prince Cantimir, leurs légendes fabuleuses à son sujet, et assurent qu'il fut musulman; ce qu'ils disent aussi de saint George, qui chez eux, est appelé Hydrylez. Ils célèbrent les fêtes de ces deux saints les mêmes jours que les chrétiens d'Orient, savoir: le 23 avril et le 26 octobre. C'est par ces deux jours, comme par des termes fixes pour chaque année, que les Turcs règlent leurs expéditions. Après le 23 avril on entre en campagne, et le 26 octobre met fin au service de la saison. » (Cantimir, *Hist. othom.*, t. II, p. 39.)

Saint Denis l'Aréopagite premier évêque d'Athènes et martyr; honoré le 3 octobre.

Saint Denys, apôtre et évêque de Paris, envoyé par le Pape saint Clément dans les Gaules, et ses compagnons, martyrs; honoré le 9 octobre.

Saint Denis, Pape, ordonné après une année de vacance, le 22 juillet de l'an 259, mort le 26 décembre 269.

Saint Denis, évêque de Milan en 351, déposé l'an 355 par les ariens au concile de Milan, et envoyé en exil par l'empereur Constantin, mort vers l'an 556; sa fête le 25 mai.

- Denys le Chartrœux**, mort en odeur de sainteté le 12 mars 1471.
- Saint Désiré**, évêque de Bourges, mort le 8 mai de l'an 550, selon l'opinion la plus probable, dit M. Baillet.
- Saint Deus-dedit**, Pape le 19 octobre 615, mort le 8 novembre 619 ; sa fête le même jour.
- Saint Didace ou Diege** de l'ordre de Saint-François, mort le 12 novembre 1463 ; sa fête le 13 novembre.
- Saint Didier**, nommé aussi saint Dizier, saint Deseri, saint Drezery, saint Desir, *Desiderius*, évêque de Langres, martyrisé vers l'an 411 ; sa fête le 23 mai.
- Saint Didier**, *Desiderius*, évêque de Vienne en Dauphiné l'an 596, assassiné par ordre de la reine Brunehaut le 23 mai 608 ; sa fête à Lyon le 10 août, ailleurs le 23 mai.
- Saint Didier**, vulgairement Gérif, évêque de Cahors en 629, connue le prouve le P. Mabillon, t. I *Analect.*, p. 583, mort la vingt-sixième année de son épiscopat le 16 novembre 654.
- Saint Dié**, *Deodatus*, *Theodatus*, *Theudatus*, évêque de Nevers vers l'an 655 jusqu'en 664, puis abbé de Jointures en Lorraine, mort un dimanche 19 juin 679 ou 684. C'est un autre saint Dié, qu'on croit plus ancien, qui a donné le nom de Saint-Dié à un bourg sur la Loire près de Chambord.
- Saint Dielf**, Deile, Dieu ou Dôel, *Deicola* ou *Deicolus*, abbé de Lure en Franche Comté, mort le 18 janvier vers l'an 625.
- Saint Disibod ou Disen**, *Desibodus*, évêque régional et abbé de Disemberg au diocèse de Mayence vers l'an 674, mort vers l'an 700, le 8 septembre, selon Raban-Maur, ou le 8 juillet, selon sainte Hildegarde.
- Sainte Dode**, nièce de sainte Beuve, abbesse à Reims, après sa tante morte vers l'an 673 ; on ne sait point l'année de la mort de sainte Dole ; on en fait la fête avec celle de sainte Beuve le 24 avril.
- Saint Dominique l'Encuirassé**, solitaire en Italie, mort le 14 octobre 1060.
- Saint Dominique**, instituteur des Dominicains sous la règle de Saint-Augustin en 1216, mort le vendredi 6 août 1221 ; sa fête le 4 du même mois.
- Saint Dominin**, officier de la chambre de l'empereur Maximien Herculius, martyrisé entre Milan et Plaisance, l'an 304, dans le lieu où est aujourd'hui le bourg de Saint-Donnino ; sa fête le 9 octobre.
- Saint Domnole**, évêque du Mans l'an 545, mort le 1^{er} décembre 583. (BOLLAND.)
- Saint Donatiens et saint Rogatien**, frères, appels à Nantes les frères Nantais, martyrs sur la fin du III^e siècle ; leur fête le 24 mai.
- Saint Donatiens**, évêque de Reims, entre le milieu et la fin du IV^e siècle ; il est honoré le 24 mai, le 30 août et le 14 octobre, principalement, à Bruges en Flandre, dont il est le patron.
- Sainte Dorothée**, vierge et martyre de Césarée en Cappadoce, au commencement du IV^e siècle. Le Martyrologue en fait mention le 6 février.
- Saint Drausin**, *Drausius*, *Drauscio* ou *Drausio*, évêque de Soissons en 654, mort le 5 mars 674.
- Saint Droctrové ou Drotté**, premier abbé de Saint-Germain des Prés, à Paris, en 539, mort vers l'an 580. L'Eglise honore sa mémoire le 10 mars.
- Saint Druon ou Dreux**, *Drogo*, recluse en Hainaut, mort, comme on le croit, le 16 avril 1186.
- Saint Dunstan**, archevêque de Cantorbéry en 961, mort le 19 mai 988 ; sa fête le 19 mai.

E

- Saint Ebbe ou Ebon**, abbé de Saint-Pierre le Vif, vers l'an 704, évêque de Sens vers 709, mort, selon quelques savants, le 27 août 743, qui est le jour de sa fête à Sens ; celle de sa translation le 15 février.
- Saint Edilburge ou Aubierge**, *Edalberga* ou *Edilburgis*, troisième abbesse de Farmoutier au VII^e siècle, morte vers l'an 695 ; sa fête le 7 juillet.
- Saint Edme**, archevêque de Cantorbéry l'an 1234, mort à Soissi près de Provins en Brie, le 16 novembre 1241 ; sa translation le 9 juin.
- Saint Edmond**, roi d'Angleterre ou d'Eastangle, en 857, martyrisé par les Danois le 20 novembre 870 ; sa fête principale le jour de sa mort, sa translation le 29 avril.
- Saint Edouard**, roi d'Angleterre en 975, assassiné l'an 978, et honoré comme martyr à Rome le 18 mars, à Paris le 19 du même mois ; la fête de sa première translation le 18 février, celle de la seconde le 20 juin.
- Saint Edouard**, roi d'Angleterre en 1042, dit le Confesseur, mort le 4 janvier 1066 ; sa fête natale le 5 janvier, celle de sa translation le 13 octobre.
- Saint Egbert**, prêtre anglais, missionnaire d'Irlande, mort l'an 729 ; sa fête le 24 avril.
- Saint Eleuthère**, Pape, depuis 177 jusqu'en 193. L'Eglise en fait mémoire le 26 mai.
- Saint Eleuthère**, évêque de Tournai en 496, mort le 20 février ou le 30 juin de l'an 532 ; sa fête le 20 février.
- Saint Eleuthère**, évêque d'Auxerre en 532, mort, comme on le croit, le 16 août 561.
- Sainte Elisabeth de Hongrie**, veuve de Louis VI, landgrave de Hesse, morte le 19 novembre 1231 dans l'hôpital de Marbourg, bâti par ses soins ; sa fête le jour de sa mort.
- Saint Elme** (Voyez saint ERASME.)
- Saint Elof ou Alophe**, *Eliphius*, martyr en Lorraine l'an 362 ou 363 ; sa fête le 16 octobre.
- Saint Eloi**, *Elegius*, évêque de Noyon et de Tournai, sacré à Rouen avec saint Ouen le 21 mai 640, mort la nuit du 30 novembre au 1^{er} décembre 659 ; sa fête le premier décembre. (Voyez sur la date de son ordination D. BOUQUET, t. III, p. 557.)
- Saint Elphège**, archevêque de Cantorbéry en 1006, tué par les Danois et les ré-

- belles du pays vers l'an 1012; sa fête le 19 avril.
- Saint Elzéar, comte d'Arian, baron d'Ansois, et sainte Delphine, sa femme, vierge, en Provence au XIV^e siècle. Saint Elzéar est mort à Paris le 27 septembre 1323, et sainte Delphine, dit-on, le 26 novembre 1369.
- Saint Emilien, vulgairement dit Milban, curé et solitaire en Espagne, mort vers l'an 574; sa fête le 12 novembre.
- Saint Emmeram, *Emmeramus et Heimeramus*, évêque de Poitiers, puis missionnaire de Ratisbonne, martyr, comme on le croit, le 22 septembre 652. On ignore les autres époques de la vie de ce saint.
- Sainte Emmerantiène, vierge et martyre vers l'an 304; sa fête le 22 janvier.
- Saint Emmeric ou Emery, *Emericus*, fils de saint Etienne, roi de Hongrie, mort l'an 1030; sa fête le 6 novembre.
- Saint Engelbert, archevêque de Cologne l'an 1215, martyr l'an 1225, et honoré comme tel le 7 novembre.
- Saint Ennodius, évêque de Pavie vers l'an 511, mort l'an 521, il est honoré comme saint à Paris le 17 juillet.
- Saint Ephrem, diacre d'Edesse, Père de l'Eglise, mort l'an 378, le 9 juin ou le 15 juillet. Le Martyrologue romain en fait mémoire le 1^{er} février, et le Synaxaire des Maronites, ainsi que le Ménologe des Grecs, le 28 janvier.
- Saint Epimaque, martyr au III^e siècle; sa fête avec celle de saint Gordien le 10 mai chez les Latins, le 9 chez les Grecs.
- Saint Epiphane, évêque de Salamine ou Constance en Chypre, vers l'an 366, Père et docteur de l'Eglise, mort probablement en 403, sa fête le 12 mai.
- Saint Epiphane, évêque de Pavie en 466, mort le 21 janvier 496 ou 497.
- Saint Epipode et saint Alexandre, martyrs à Lyon l'an 178; leur fête à Rome le 22 avril, à Paris le 6 du même mois.
- Saint Erasme, vulgairement saint Elmé, évêque et martyr en Campanie vers le commencement du IV^e siècle; sa mémoire le 2 juin.
- Saint Erbland ou Hermeland, *Ermelandus ou Hermelandus*, abbé d'Aindre en Bretagne vers l'an 676, mort l'an 718; sa mémoire le 26 mars, à Paris le 18 octobre jour de sa translation faite en 869.
- Saint Ereinbert, moine de Saint-Vandrille en Normandie, évêque de Toulouse en 656, quitte son évêché vers l'an 668 et revient à son monastère où il est mort vers l'an 671 ou 678 selon d'autres; sa fête le 14 mai.
- Saint Erme ou Ermin, *Ermino et Erminus*, évêque et abbé de Lobes au pays de Liège en 712, mort le 25 avril 737; on fait sa fête le 26 du même mois.
- Sainte Ermine, vierge à Trèves en 276; sa fête le 24 décembre.
- Saint Esgobille. (Voyez saint NIGAISE.)
- Saint Etienne, premier martyr le 26 dé-
- cembre; sa fête chez les Grecs le 27 décembre; la fête de l'invention de son corps en 415 se célèbre le 3 août.
- Saint Etienne, premier du nom, Pape après saint Luce mort le 4 ou le 5 mars 252. Saint Etienne est mort en 257, probablement le 2 août qui est le jour de sa fête. Saint Etienne, fondateur de l'ordre de Grammont, né l'an 1046 et mort le 8 février 1124.
- Saint Etienne, troisième abbé de Cîteaux en 1109, mort le 28 mars de l'an 1134; sa fête le 17 avril.
- Saint Etienne, évêque de Die en Dauphiné l'an 1208, mort le 7 septembre de l'an 1213.
- Saint Evariste, Pape vers l'an 100, mort probablement vers la fin d'octobre de l'an 109; sa fête le 20 du même mois.
- Saint Euchaire, *Eucherius*, premier évêque de Trèves au III^e siècle; sa fête le 8 décembre.
- Saint Eucher, *Eucherius*, évêque de Lyon vers l'an 434, mort l'an 454; sa fête le 16 novembre.
- Saint Eucher, qui assista au second concile d'Orange, n'a point été évêque de Lyon, après celui dont nous venons de parler; il était suffragant de la métropole d'Arles; mais on ne sait de quel siège; sa fête le 16 juillet.
- Saint' Eucher, *Eucherius*, évêque d'Orléans en 721, exilé à Cologne, puis à Saint-Trond, diocèse de Liège, où il est mort en 738. selon le P. Mabillon. Le Martyrologue en fait mention le 20 février.
- Saint Eugène, martyr à Deuil en Parisis au III^e siècle; sa fête le 15 novembre.
- Saint Eugène, évêque de Carthage en 481, le 19 mai, mort l'an 505, le 6 septembre, à Vians dans le territoire d'Albi où il s'était retiré; sa fête le 13 juillet.
- Sainte Eugénie, vierge et martyre à Rome l'an 304; sa fête le 25 décembre.
- Sainte Eulalie de Barcelone, martyre sous Dioclétien; sa fête le 12 février. Il y a plusieurs églises et villages de son nom en Guyenne et en Languedoc, où elle est appelée sainte Aulaire, sainte Olacie, sainte Occille, sainte Olaille, sainte Olaïe, etc. Ses actes ne sont point authentiques.
- Sainte Eulalie, vierge martyrisée à Mérida en Espagne vers la mi-décembre 304; sa fête le 10 décembre.
- Saint Euloge, patriarche d'Alexandrie en 580, mort l'an 607; sa fête le 13 septembre.
- Saint Euloge, prêtre de Cordoue, martyrisé le 11 mars 859.
- Saint Evode, *Erodius*, évêque de Rouen probablement vers l'an 426, mort peut être l'an 430. Le Martyrologue en fait mention le 6 octobre.
- Sainte Euphémie, vierge et martyre de Chalcédoine en 307 ou au plus tard en 311. L'Eglise latine en fait mémoire le 16 septembre, et l'Eglise grecque le 11 juillet et le 16 septembre.

Saint Euphraise, *Euphrasius*, évêque de Clermont, en Auvergne en 490, mort en 515, le 15 mai plutôt que le 14 janvier ; sa fête le 15 mai.

Sainte Euphrasie, vierge dans la Thébaïde, dont le Martyrologue romain fait mention le 13 mars et le Ménologe grec le 25 juillet, morte après l'an 410.

Saint Euphronie, *Eusfron* ou *Eufroine*, évêque de Tours en 556, mort le 4 août de l'an 573.

Sainte Euphrosine, martyre à Terracine sous l'empire de Domitien ; sa fête le 7 mai.

Sainte Eupsique, martyrisée à Césarée en Cappadoce, en présence de Julien l'Apostat, le 9 avril 362.

Saint Eusèbe, Pape, ordonné le 20 mai de l'an 310, mort le 26 septembre de la même année.

Saint Eusèbe, évêque de Verceil, avant le milieu du IV^e siècle, mort vers l'an 370 ; sa fête marquée autrefois le 1^{er} août, aujourd'hui le 15 décembre.

Saint Eusèbe, prêtre romain, confesseur au IV^e siècle, dit-on, honoré le 14 août.

Saint Eusice, *Eusicius*, ermite en Berri, puis abbé de Celles l'an 532, mort assez probablement vers l'an 542, le 27 novembre, jour auquel on fait sa fête, et encore le 28 avril.

Saint Euspice, premier abbé de Micy près d'Orléans, vers l'an 508, mort deux ans après. Sa vie est rapportée avec celle de son neveu saint Mesmin le 15 décembre.

Saint Eustache et ses compagnons, martyrs au II^e siècle ; leur fête le 20 septembre.

Saint Eustache, évêque de Tours l'an 444, mort en 461 ; sa fête le 19 septembre.

Saint Eustase ou Eustaise, abbé de Luxeuil en Franche-Comté l'an 611, mort en 625. Le Martyrologue romain marque sa fête le 29 mars.

Saint Eustathe, évêque d'Antioche l'an 324 ou 325, mort vers l'an 337, suivant M. de Tillemont, vers l'an 370, suivant Socrate et Sozomène ; sa fête chez les Grecs le 20 février.

Sainte Eustochie, vierge et fille de sainte Paule, morte à Bethléem le 28 septembre 419 ; sa fête le même jour.

Saint Evre, *Aper*, évêque de Toul au commencement du V^e siècle ; sa fête le 15 septembre.

Saint Evremond, *Evermundus* et *Ebremondus*, abbé de Fontenai-sur-Orne en Bessin et de Mont du Maire dans le diocèse de Sées en Normandie vers l'an 688 ; sa mort vers l'an 720 et sa fête le 10 juin.

Saint Evrois ou Evroul, *Ebrulfus* ou *Eberulfus*, reclus et abbé près de Beauvais au VII^e siècle ; sa fête le 26 juillet.

Saint Evroul, *Ebrulfus*, premier abbé du monastère de son nom au diocèse de Lisieux, l'an 565, mort le 29 décembre 596.

Saint Entrope, premier évêque de Saintes, martyr du III^e siècle, dont on fait mémoire le 30 avril.

Saint Eutrope, évêque d'Orange vers l'an 463, mort après l'an 475 ; sa fête marquée le 27 mai.

Saint Eutrope, disciple et successeur de saint Martin, abbé de Saintes, mort au V^e siècle, et honoré avec son maître le 1^{er} décembre.

Sainte Eutrope ou Eutropie, veuve en Auvergne au V^e siècle ; sa fête le 15 septembre.

Saint Eutychien, Pape, ordonné le 5 ou le 6 janvier 275, mort le 7 ou le 8 décembre 283.

Saint Euverte, *Evortius*, *Evurtius* et *Eortius*, évêque d'Orléans vers l'an 361, mort le 7 septembre 391.

Saint Exupère, évêque de Toulouse sur la fin du IV^e siècle, mort vers l'an 416 ; ses fêtes sont le 14 juin et le 28 septembre.

F

Saint Fabien, Pape le 10 janvier 236, martyr le 20 du même mois 250.

Sainte Fabiole, dame romaine, morte l'an 400 ; sa fête le 27 décembre.

Saint Fale ou Phal, *Fidolus*, abbé au diocèse de Troyes en Champagne, mort vers l'an 561 ou 570 ; sa fête le 16 mai.

Sainte Fare, *Burgondofara*, vierge et première abbesse de Farmoutiers l'an 617, morte vers l'an 655 ; sa fête le 7 décembre.

Fargeau ou Ferjeu, prêtre, *Ferreolus*, et saint Fargeon, diacre, *Ferrutius* et *Ferrutio*, martyrs de Besançon au III^e siècle ; leur fête principale le 16 juin.

Saint Faron, évêque de Meaux l'an 627, mort le 28 octobre 672.

Saint Fauste, abbé de Lérins en 433, évêque de Riez vers l'an 460, mort vers 480 ou 485 ou même encore plus tard. On en fait la fête à Riez le 16 janvier et le 28 septembre.

Saint Faustin et saint Jovite, frères et martyrs vers l'an 134 ; l'Eglise en fait la fête le 15 février.

Saint Félicien et saint Prime, frères et martyrs à Rome en 286 ou 287 ; leur fête le 9 juin.

Sainte Félicité, dame romaine, martyrisée à Rome avec ses sept fils l'an 164 ; sa mémoire le 23 novembre ; celle de ses fils le 10 juillet ; ce qui donne lieu de croire qu'elle ne consomma son sacrifice que quatre mois après ses enfants. L'Eglise de Paris réunit la mémoire de la mère et des fils au 10 juillet.

Saint Félix, prêtre, saint Fortunat et saint Achillée, diacres, apôtres du Valentinois, martyrisés à Valence sur le Rhône l'an 211, le 23 avril.

Saint Félix, prêtre de Nole et confesseur, mort vers l'an 260 ou 265 ; sa fête le 1^{er} janvier.

Saint Félix I^{er}, Pape le 28 ou le 29 décembre 269, mort probablement le 22 décembre 274 ; sa fête le 30 mai.

Saint Félix et saint Adaucte ou Audacte,

- par transposition, martyrs à Rome au ^{iv^e} siècle; leur fête le 30 août.
- Saint Félix, évêque de Trèves en 386, abdique en 399, mort vers l'an 400 et enterré le 26 mars.
- Saint Félix, Pape, deuxième de ce nom (ou troisième selon quelques-uns qui comparent mal à propos parmi les Papes un Félix que les ariens substituèrent à Libère pendant son exil), ordonné le 6 mars 483, mort, comme on le croit, le 25 février 492.
- Saint Félix, évêque de Nantes en 530, mort le 6 ou le 8 janvier 584; sa fête le 7 juillet.
- Saint Félix de Valois, collègue de saint Jean de Matha dans l'institution de l'ordre de la Sainte-Trinité pour la Rédemption des captifs l'an 1198, mort le 4 novembre 1212; sa fête aujourd'hui le 20 du même mois.
- Saint Ferréol, Forget ou Fargeu, *Ferreolus*, martyr à Vienne en Dauphiné au ^{iv^e} siècle; sa fête le 18 septembre.
- Saint Ferréol, évêque d'Uzez l'an 553, mort, comme on le croit, le 4 janvier 581; sa fête le 18 septembre.
- Saint Fiacre, *Fefrus* autrefois, aujourd'hui *Fiacrius*, solitaire au diocèse de Meaux, mort vers l'an 670; sa fête le 30 août.
- Saint Fidèle, soldat et martyr à Come dans le Milanais l'an 304; sa fête le 23 octobre.
- Saint Filbert, *Filibertus*, moine, puis abbé de Rebais en 650, fondateur et abbé de Jumièges vers l'an 654, mort en Poitou à l'île de Nermoutier le 20 août 684 probablement.
- Saint Firmalien, évêque de Césarée en Cappadoce, mort le 26 décembre 269; sa tête chez les Grecs le 28 octobre.
- Saint Firmin, premier évêque d'Amiens, martyr vers l'an 287; sa fête le 25 septembre.
- Saint Firmin le Confès ou Confesseur pour le distinguer du martyr, évêque d'Amiens au ^{iv^e} ou ^{vi^e} siècle; sa fête le 1^{er} septembre.
- Saint Firmin, évêque d'Uzez en Languedoc l'an 538, mort le 11 octobre 553.
- Saint Firmin, évêque de Mende, on célèbre sa fête le 14 janvier.
- Saint Flavien, patriarche d'Antioche en 381, mort en 404 le 26 septembre; sa fête le 21 février.
- Saint Flavien, patriarche de Constantinople en 447, condamné au brigandage d'Éphèse, et mort en 449, le 11 août. Le Martyrologue romain en fait mémoire le 18 février, le Ménologe grec de même.
- Saint Florent, prêtre et confesseur en Poitou, mort au commencement du ^{v^e} siècle; sa fête le 22 septembre.
- Saint Florentin et saint Hilaire ou Hilier, martyrs en Bourgogne vers l'an 406; leur fête le 27 septembre.
- Saint Flour, *Florus*, premier évêque de Lodève en Languedoc au ^{iv^e} siècle probablement; sa fête le 3 novembre.
- Sainte Foi, vierge, et saint Caprais, martyrs d'Agen vers l'an 287; la fête de sainte Foi
- le 6 octobre, et celle de saint Caprais le 20 du même mois.
- Saint Foignan, *Foillanus* et *Fullanus*, assassiné par des voleurs le 31 octobre 655.
- Saint Folcuin, *Folcuinus*, évêque de Terrouenne l'an 817, mort le 14 décembre 855.
- Saint Frambourg ou Frambaud, *Frambal-dus*, solitaire au Maine, mort vers le milieu du ^{vi^e} siècle; sa fête le 16 août.
- Saint François d'Assise, instituteur des Frères Mineurs en l'an 1209, mort le 4 octobre 1226.
- Saint François de Paule, instituteur des Minimes vers l'an 1454, mort le Vendredi saint 2 avril 1507.
- Le B. François d'Estain, né à Rodez le 6 janvier 1462, docteur en droit à Pavie le 19 mai 1488, chanoine de Lyon, prêtre le 18 septembre 1499, conseiller du Grand-Conseil nouvellement établi par Louis XII, roi de France, évêque de Rodez le 11 novembre 1501, sacré en 1504, mort le 1^{er} novembre 1529; on lui donne le titre de Bienheureux.
- Saint François Xavier, apôtre des Indes en 1541, mort le 2 décembre 1552.
- Saint François de Sales, sacré évêque de Genève le 8 décembre de l'an 1602, mort à Lyon le 28 du même mois 1622; sa fête le 29 janvier.
- Sainte Françoise, dame romaine, veuve, institutrice des Collatines en 1425, morte le 9 mars 1440.
- Saint Frédéric, évêque d'Utrecht vers l'an 820, martyrisé par des assassins, comme on le croit, le 18 juillet de l'an 838.
- Saint Friard, reclus près de Nantes, mort en 577, selon le P. le Cointe, ou peut-être en 583, selon M. Baillot; sa fête le 1^{er} août.
- Saint Frobert ou Flobert, *Flobertus*, premier abbé de Moutier-la-Celle, près de Troyes en Champagne vers l'an 653, mort la nuit du 31 décembre au 1^{er} janvier 673; sa principale fête le 8 janvier qui est le jour de sa translation en 873.
- Saint Frodoald, évêque de Mende et martyr; on célèbre sa fête le 12 septembre.
- Saint Front, *Fronto*, premier évêque de Périgueux au ^{iii^e} ou ^{iv^e} siècle; sa fête le 25 octobre.
- Saint Fructueux, vulgairement San-Fructor, évêque de Tarragone, martyr avec deux de ses diacres Augure et Euloge, le 21 janvier 259.
- Saint Frumente, apôtre d'Ethiopie, évêque d'Auxume en 331, mort après 356. Sa tête chez les Latins le 27 octobre; chez les Grecs le 30 novembre, chez les Abissins le 18 décembre.
- Saint Fulbert, évêque de Chartres en 1016, mort le 10 avril 1029.
- Saint Fulcran, évêque de Lodève en Languedoc le 4 février 949, mort le 13 février 1006.
- Saint Fulgence, *Fabius Claudius Gordianus Fulgentius*, évêque de Ruspe en Afrique

et Père de l'Eglise, mort en 533, le 1^{er} janvier.

Saint Fursi ou Foursi, *Fursæus*, mort, selon M. Baillet, le 16 janvier 630, à Fronheims au diocèse d'Amiens. Il bâtit le monastère de Legny vers l'an 644; il est fait mémoire de lui dans les Martyrologes sous sept jours différents, savoir: le 16 janvier, les 6, 9 et 15 février, le 4 mars, le 17 septembre et le 28 du même mois.

Saint Fulcien, martyr, près d'Amiens au III^e ou IV^e siècle; sa fête avec celle de saint Victorie et saint Gentein ses compagnons, le 11 décembre.

G

Saint Gabriel, archange; sa fête le 26 mars, et le 18 juillet chez les Grecs.

Saint Gaëtan de Thienne, *Cajetanus*, un des instituteurs des Théatins en 1524, mort le 7 août 1547.

Saint Gal, évêque de Clermont en Auvergne en 528, mort vers l'an 554, le dimanche avant les Rogations, 10 mai; sa fête le 1^{er} juillet.

Saint Gal, abbé du monastère de son nom en Suisse, l'an 614, est mort vers l'an 646, le 16 octobre, jour de sa fête.

Saint Galactoire, *Galactorius* ou *Galacterius Lascurnensis*, second évêque de Béarn avant le concile d'Agde en 506, martyr en 507; sa fête le 27 juillet.

Saint Galmier, Galmier, Gaumier, Geaumier, ou Cermier, *Baldomer*, ou *Waldimer*, serrurier, puis sous-diacre à Lyon, mort le 27 février vers le milieu du VII^e siècle.

Saint Gatien, *Gatianus* et *Catianus*, et non *Gratianus*, premier évêque de Tours au III^e siècle, honoré le 18 décembre.

Saint Gaubert, ou Valbert, *Waldebertus*, abbé de Luxeuil en Frauchi-Couhé l'an 625, mort le 2 mai 665.

Saint Gaucher, chanoine régulier en Limousin, mort l'an 1130; sa fête le 9 avril.

Saint Gaud, *Valdus*, évêque d'Evreux, mort l'an 491; sa fête le 31 janvier.

Saint Gaudence, évêque de Brescia vers l'an 386, mort l'an 427; sa fête le 25 octobre.

Saint Gautier, abbé d'Esterp en Limousin, l'an 1034, mort le 11 mai 1070.

Saint Gautier, premier abbé de Saint-Martin de Pontoise, vers 1060, mort probablement le 8 avril, 1099, qui est le jour de sa principale fête; celle de sa canonisation, ou translation faite par plusieurs évêques, l'an 1153, le 4 mai.

Saint Gelase, premier Pape de ce nom, sacré le 1^{er} mars de l'an 492, mort le 19 novembre 496; sa fête le 21 novembre.

Saint Genebaud, premier évêque de Laon en 497, mort vers l'an 549; sa fête le 5 septembre.

Saint Genès, comédien, martyr à Rome, l'an 285 ou 286; sa fête le 25 août.

Saint Genès, *Genesius*, évêque de Clermont en Auvergne vers l'an 656, mort vers l'an 662; il est honoré le 3 juin.

Sainte Geneviève, *Genorefa*, vierge à Paris,

morte le 3 janvier 512; sa fête le même jour.

S. Gengoul, Gengoux, Gengon dans les Pays-Bas, et en Allemagne Saint-Golf, en latin, *Gangus*, *Gengulfus* et *Wolgangus*, assassiné par l'adultére de sa femme, dans son château d'Avaux en Bassigny, l'an 760; sa fête le 11 mai dans le Martyrologue romain moderne; elle se célébrait autrefois le 9 du même mois dans le comté de Holland et dans les Pays-Bas du Rhin. On la fait encore le 12 octobre en quelques endroits de Flandre et de Brabant.

Saint Geniez, *Genesius*, greffier ou notaire d'Arles, martyr au III^e siècle, ou au commencement du quatrième; sa principale fête e 25 août, une autre le 16 décembre, qui est le jour de la dédicace de son église à Arles.

Saint Genou, *Genulfus*, premier évêque de Cahors vers le milieu du III^e siècle; on célébrait sa fête le 8 février.

Saint George, martyr au III^e ou IV^e siècle; on fait sa fête le 23 avril. (Voyez saint DÉMÉTRIUS.)

Saint Gérard, moine de Saint-Denis en France, l'an 919, premier abbé de Brogne au comté de Namur, vers l'an 931, mort le 3 octobre 959; sa fête le même jour.

Saint Gérard, évêque de Toul en 963, mort le 23 avril 994.

Le B. Gérard, moine de Clairvaux, frère de saint Bernard, mort le 13 juin 1138.

Saint Géraud, *Geraldus*, comte et baron d'Orilhac, né l'an 855, fondateur de l'abbaye de Saint-Pierre d'Orilhac, ordre de Saint-Benoit, l'an 894, mort le vendredi 13 octobre, en 909; sa fête le même jour,

Saint Géraud, *Geraldus*, moine de Corbie en Picardie, abbé de Saint-Vincent de Laou, ensuite de Saint-Médard de Soissons, en 1077, et enfin premier abbé de la Sauve près de Bordeaux, en 1079, mort le 5 avril 1095.

Saint Géron et ses 318 compagnons, martyrs à Cologne, sous Maximien Hercule, l'an 287; leur fête le 10 octobre.

Saint Géri, *Gaugericus* ou *Gauricus*, évêque de Cambrai et d'Arras, vers l'an 580, mort le 11 août 619, selon M. Baillet.

Saint Gérif évêque (Voyez DIDIER.)

Saint Germain, évêque d'Auxerre, sacré le 7 juillet 418, mort le 31 juillet 448 ou 449. Sa fête le même jour.

Saint Germain, évêque de Paris, vers l'an 555, mort le 28 mai 576; sa fête le même jour.

Saint Germain, patriarche de Constantinople, en 715, mort le 12 mai, 733; sa fête chez les Grecs le même jour.

Saint Germer, *Geremarus* et *Germerius*, évêque de Toulouse, l'an 510 ou 511, mort le 16 mai, comme on le croit, après, l'an 560.

Saint Germer, premier abbé de l'abbaye de son nom en Beauvaisis, vers 654, mort le 24 septembre 658.

Sainte Gertrude, abbesse de Nivelle en Bra-

- bant, l'an 657, morte le 17 mars de l'an 659.
- Saint Gervais et saint Protas, martyrs du I^e siècle à Milan ; leur fête le 19 juin.
- Saint Gezelin ou Scocelin., *Getzelinus, Joscelinus, Gotzelinus*, solitaire au diocèse de Trèves, mort vers l'an 1136; sa fête le 6 août.
- Saint Gilbert, premier abbé de Neuffont ou Neuffontaines, de l'ordre de Prémontré en Auvergne, l'an 1151, mort le 6 juin 1152; sa fête le 3 octobre, jour de sa translation. (*Voyez sainte PÉRONILLE, abbesse.*)
- Saint Gilbert, fondateur de l'ordre de Simittingham en Angleterre, vers l'an 1123, mort le 6 février 1189.
- Saint Gildard, évêque de Rouen, sur la fin du V^e siècle, mort vers l'an 527; sa fête le 8 juin. Ce qui est dit de ce saint dans le Martyrologe, qu'il était frère de saint Médard, né, fait évêque et mort le même jour que lui, est une fable inventée sans aucun fondement.
- Saint Gildas, abbé de Ruis en Bretagne, mort le 29 janvier 565.
- Saint Gilles, *Egidius*, abbé en Languedoc, mort vers le milieu du VI^e siècle; sa fête le 1^{er} septembre.
- Sainte Glossinde ou Glossinne, *Chlodesindis*, abbesse à Metz au VII^e ou VIII^e siècle; sa fête à Metz, le 25 juillet.
- Saint Goard, prêtre solitaire au diocèse de Trèves, mort le 6 juillet 649.
- Saint Godard ou Gothard *Godehardus*, évêque de Hildesheim l'an 1021, mort le 4 mai 1038.
- Sainte Godeberte, vierge à Noyon, morte vers la fin du VII^e siècle; sa fête le 11 avril.
- Saint Godefroy ou Geoffroy, bénédictin du mont Saint-Quentin-les-Péronne, dès l'âge de cinq ans, abbé de Nogent l'an 1091, évêque d'Amiens l'an 1104, se retire à la Grande-Chartreuse l'an 1112, est obligé, par ordre du concile de Reims de l'an 1115, de retourner à son église, meurt à Saint-Crépin de Soissons le 8 novembre de la même année.
- Saint Godegrand. (*Voyez Saint CRÉDEGARD.*)
- Sainte Godeliève ou Godelaine, étranglée par ordre de son mari au diocèse de Térouane, l'an 1070, ou 1073, et honorée comme martyre; sa mémoire à Paris le 18 avril.
- Saint Godon, Gon ou Gan, solitaire, mort le 26 mai, sur la fin du VII^e siècle.
- Gontran ou Guntr-Chramne, roi de Bourgogne, mort le 28 mars 593; honoré comme saint le jour de sa mort.
- Saint Gordien, martyr au IV^e siècle sous Dioclétien; sa fête avec celle de saint Epi- maque le 10 mai; sa mémoire à Paris le 22 mars.
- Sainte Gorgonie, sœur de saint Grégoire de Nazianze, morte l'an 371 le 9 décembre.
- Saint Goudou ou Gondu, *Gondulfus*, évêque de Maestricht en juillet ou en août de l'an 609, mort, dit-on, le 26 juillet de l'an 617.
- Saint Grat, *Gratus*, évêque de Châlons-sur-Saône avant l'an 644, mort, comme on le croit, le 8 octobre 652.
- Saint Grégoire Thaumaturge, évêque de Néo-césarée vers l'an 240, mort, comme on le croit, en 270 le 17 novembre, qui est le jour de sa fête.
- Saint Grégoire l'Illuminateur, apôtre de l'Arménie, vers l'an 300; sa fête le 30 septembre chez les Grecs, qui l'honorent comme martyr.
- Saint Grégoire de Nazianze, le père, évêque de cette ville vers l'an 328, mort le 1^{er} janvier 373.
- Saint Grégoire de Nazianze, le fils, évêque de Constantinople en 379 et docteur de l'Eglise, mort probablement l'an 391; sa fête le 25 et le 30 janvier chez les Grecs, et le 9 mai chez les Latins.
- Saint Grégoire, évêque de Nysse, frère de saint Basile, Père de l'Eglise, mort vers l'an 396, ou, selon d'autres, vers l'an 400; l'Eglise latine l'honore le 9 mars, et l'Eglise grecque le 10 janvier.
- Saint Grégoire, évêque de Langres, mort vers l'an 539; le Martyrologe romain en fait mémoire le 4 janvier.
- Saint Grégoire le Grand, Pape, premier de ce nom, sacré le 3 septembre 590, docteur de l'Eglise, mort le 12 mars 604; ses fêtes le 12 mars et le 3 septembre.
- Saint Grégoire, troisième du nom, Pape, sacré le 18 mars 731, mort le 28 novembre 741. Quelques-uns prétendent qu'il est mort le 10 et que le 28 est le jour de sa sépulture.
- Saint Grégoire, administrateur de l'évêché d'Utrecht, après le martyre de saint Boniface, apôtre d'Allemagne en 754, mort le 25 août 776, selon M. Baillot.
- Sainte Gudule, Gudile, Goule ou Ergoule, *Gudila*, vierge de Brabant, morte le 8 janvier 712; sa fête le même jour.
- Saint Guenaud, *Guinalius, Wentalus, Guennoitus*, second abbé de Landevenec en Basse-Bretagne, au VI^e siècle, pendant sept ans; après lesquels il passa en Angleterre, où il est mort le 3 novembre vers l'an 570.
- Saint Gui, martyr du IV^e siècle. (*Voyez saint Vir.*)
- Saint Guibert, moine de Gorzé, fondateur de l'abbaye de Gembloux, vers l'an 920, mort le 23 mai 962.
- Saint Guidon, coutre-lay, ou bedeau d'église près de Bruxelles, mort le 12 mai 1112; sa fête le 12 septembre.
- Saint Guillaume, duc d'Aquitaine, moine de Gellonne, dit saint Guillelm du Désert, mort le 28 mai de l'an 812 ou 813.
- Le V. Guillaume, abbé de Saint-Bénigne de Dijon, vers 990, mort à Fécamp, le 1^{er} janvier 1031.
- Saint Guillaume fondateur des religieux, dits du Mont-Vierge, en 1119, mort le 25 juin de l'an 1142.
- Saint Guillaume de Malaval près de Sienne,

ermite, fondateur des Guillemins ou Guillemites, mort le 10 février 1137.

Saint Guillaume, chanoine régulier et sous-prieur de Sainte-Geneviève à Paris, ensuite abbé de Roschild en Danemark, mort la nuit du 5 au 6 avril de l'an 1203. Saint Guillaume, archevêque de Bourges en 1209, mort la nuit du vendredi au samedi 10 janvier 1209; sa fête le 10 janvier.

Saint Guinolé, Guignolé, Guingalois, Gunolo, Vennolé. *Winwaloëus*, premier abbé de Landevenec en Basse-Bretagne, l'an 480, mort le 3 mars 529; sa fête le même jour.

Saint Guislin, *Gislenus* abbé en Hainaut l'an 652, mort vers l'an 681; sa fête le 9 octobre.

II

Saint Hadelin, abbé de Celles au diocèse de Liège, mort vers l'an 696; M. Baillet rapporte sa vie au 3 février.

Sainte Hedvige ou Havoye duchesse de Pologne, morte le 15 octobre 1149; le Martyrologue romain met sa fête au 15 octobre, ainsi que les anciens calendriers; mais le calendrier grégorien la place au 17 du même mois. Ainsi il n'y a point de faute dans la date d'un diplôme rapporté par Du Mont (t. II, p. 234, et donné le jour de saint Hedvige, un vendredi de l'an 1432; quoi qu'en dise ce compilateur. Le 15 octobre en effet tombait cette année-là un vendredi.

Sainte Hégésipe, homme apostolique qui a écrit l'histoire de l'Eglise le premier après saint Luc, mort vers l'an 176; sa fête le 7 avril.

Saint Henri, né l'an 972, sacré empereur le 7 juin 1002, après Othon III, mort à Paterno en Italie, le 23 janvier de la même année. Il est mort la nuit du 13 au 14 juillet 1024; sa fête à Rome le 14 juillet, à Paris, le 2 mars.

Saint Héribert, archevêque de Cologne, sacré la veille de Noël 999, mort le 16 mars 1021 ou 1022.

Saint Hermenilgide, martyr en Espagne le 24 mars 585; sa fête le 13 avril. Saint Grégoire le Grand fait un grand éloge de ce saint. Mais l'abbé de Biclar et saint Isidore de Séville ne font pas difficulté de le traiter de tyran, pour s'être révolté contre le roi Léovigilde, son père. Ils auraient dû faire attention que ce saint expia le crime de sa révolte par ses vertus héroïques et l'effusion de son sang pour la vraie foi.

Saint Hermès, martyr de Rome au 1^{er} siècle; sa fête le 28 août.

Saint Hidulfe, vulgairement Hidou, évêque ou chorévêque de Trèves, puis abbé de Moyen-Moutier et de Jointures, vers 676, mort vers 707; sa fête le 11 juillet.

Saint Hilaire, évêque de Poitiers vers l'an 333, Père de l'Eglise, mort probablement le 13 janvier 368; sa fête le 14 janvier. Nous avons vu des chartes où sa fête est jointe avec celle de la mort de saint Remi de Reims

Saint Hilaire, évêque d'Arles en 429, mort l'an 449; sa fête le 5 mai.

Saint Hilaire, Pape, *Hilarus*, sacré le 16 novembre 461, mort le 21 février 468.

Saint Hilaire, saint Chelirs dans le pays. *Hilarius*, *Hilarus*, évêque de Mende en 535; son corps est conservé dans l'abbaye de Saint-Denys en France; on célèbre sa fête le 25 octobre.

Saint Hilarion, instituteur de la vie monastique en Palestine, mort l'an 371 ou 373; sa fête le 21 octobre chez les Latins, le 28 mars chez les Grecs.

Saint Hildebert ou Hildevert, *Hildebertus*, *Hildevertus* et *Datlevertus*, évêque de Meaux l'an 672, mort le 27 mai, vers l'an 699.

Saint Hildeman, moine de Corbie, puis évêque de Beauvais, vers l'an 822, mort probablement le 11 décembre 844; sa fête le 8 du même mois.

Sainte Hildegarde, abbesse du mont Saint-Robert au diocèse de Mayence, morte le 17 septembre 1180; ses révélations approuvées par Eugène III, dans un grand concile qu'il tint à Trèves l'an 1147.

Sainte Hiltrude, vierge, recluse à Liessies en Hainaut, morte au commencement du VIII^e siècle, le 27 septembre.

Saint Hippolyte, comme l'on croit, martyr à Rome, l'an 259; on en fait mémoire le 13 août.

Saint Hippolyte, évêque, docteur de l'Eglise et martyr du III^e siècle; il est honoré avec saint Timothée et saint Symphorien le 22 août.

Hombeline (La B.), sœur de saint Bernard, religieuse de Juilli sous Ravière, au diocèse de Langres, morte en 1151.

Saint Homobon, marchand à Crémone, mort l'an 1197; sa fête à Rome le 13 novembre, jour de sa mort, à Paris le 6 juillet.

Saint Honet, *Honestus*, prêtre de Toulouse, confesseur ou martyr du III^e siècle; ses fêtes à Toulouse le 12 juillet, à l'abbaye d'Hières, le 16 février et le dimanche dans l'octave de Saint Denys.

Saint Honorat, évêque d'Arles, fondateur du monastère de Lérins en 391, mort, à ce que l'on croit, le 16 janvier 429 ou 430; ses fêtes le 20 janvier et le 15 mai.

Saint Honoré, *Honoratus*, évêque d'Amiens au VI^e et VII^e siècle; les Martyrologes en font mention le 16 mai.

Sainte Honorine, vierge et martyre du III^e ou IV^e siècle, peu connue, mais fort honorée dans le diocèse de Paris et ailleurs le 28 février.

Saint Hospice, vulgairement Sospis, *Hospitius*, recluse en Provence, mort le 21 mai 591; sa fête à Paris le 25 mai.

Sainte Hou. (Voyez sainte Lindru.)

Saint Hubert, dernier évêque de Maestricht, l'an 708, et premier évêque de Liège l'an 721, mort le 5 novembre 727, selon Pagi, ou 730, suivant Mansi.

Saint Hugues, archevêque de Rouen en 722, mort le 9 avril 730.

Saint Hugues, abbé de Cluny en 1049, mort

la nuit du 28 au 29 avril 1109; sa fête le 29 avril.

Saint Hugues, évêque de Grenoble en 1080, mort le 1^{er} avril 1132; sa mémoire à Paris le 11 avril.

Hugues de Saint-Victor (Le Vénér.), également célèbre par sa science et sa vertu, mort un mardi 11 février 1141.

Saint Hugues, évêque de Lincoln, mort à Londres le 16 novembre, l'an 1200; sa fête le 17 novembre.

Saint Humbert, prêtre ou abbé de Marolles en Hainaut, mort vers l'an 682, le 25 mars.

Sainte Hunegonde, religieuse à Homblieures en Vermandois, morte vers l'an 690; sa fête le 25 août.

Saint Hyacinthe, de l'ordre de Saint-Dominique, l'an 1218, mort le 15 août 1257; sa fête le 16 du même mois.

I, J

Saint Jacques le Majeur, apôtre et martyr; sa fête le 25 juillet chez les Latins, le 30 avril chez les Grecs.

Saint Jacques le Mineur, apôtre et évêque de Jérusalem, dont on fait la fête avec celle de saint Philippe, le 1^{er} mai chez les Latins; celle de saint Jacques se célèbre le 23 octobre chez les Grecs, et celle de saint Philippe le 14 novembre.

Saint Jacques, évêque de Nisibe en Perse, mort l'an 338; sa fête chez les Latins le 15 juillet, chez les Grecs le 31 octobre, chez les Maronites le 13 janvier.

Saint Jacques, Grec de naissance, mort solitaire en Berri, vers l'an 865; sa fête le 19 novembre.

Saint Janvier, évêque de Benevent, et ses compagnons, martyrs du IV^e siècle; leur fête le 19 septembre chez les Latins, le 21 avril chez les Grecs.

La B. Ide, comtesse de Boulogne en Picardie, mère de Godefroi de Bouillon, morte le 13 avril de l'an 1113.

Saint Jean-Baptiste; sa Conception célébrée en quelques églises le 24 septembre; sa Sanctification dans le sein d'Elisabeth, par la visite de la sainte Vierge, le 2 juillet; sa Nativité le 24 juin; sa Décollation le 29 août.

Saint Jean l'Évangéliste, apôtre, mort, selon la Chronique d'Eusèbe, l'an 99, et, selon d'autres, l'an 104; sa fête le 27 décembre chez les Latins, chez les Grecs le 8 mai; celle de sa persécution sous Domitien, appelée saint Jean devant la Porte-Latine, le 6 mai.

Saint Jean et saint Paul, martyrs à Rome l'an 362 ou 363; leur fête le 26 juin.

Saint Jean Chrysostome, Père et docteur de l'Eglise; sacré évêque de Constantinople le 26 février 398; mort, comme l'on croit, le 14 septembre 407; sa fête à Rome le 27 janvier, jour de la translation de ses reliques à Constantinople, à Paris le 18 septembre, chez les Grecs le 30 janvier et le 13 novembre.

Saint Jean Calybite, mort à Constantinople l'an 450; sa fête chez les Grecs le 15 jan-

vier. Quelques modernes le confondent, mal à propos, avec saint Alexis. (*Voyez Assemani, Kal. ant.*, t. VI, p. 190.)

Saint Jean, Pape, premier du nom, en 523, martyr le 27 mai 526.

Saint Jean, fondateur et abbé de Réôme, *Reomaus*, aujourd'hui *Moutier-Saint-Jean*, mort vers l'an 540; sa mémoire le 28 janvier.

Saint Jean le Silentiaire, évêque de Colonic en Arménie, en 482, puis solitaire, mort l'an 538; sa fête chez les Grecs le 13 mai.

Saint Jean Climaque, abbé du Mont-Sina vers l'an 600, Père de l'Eglise grecque, mort le 30 mars 605 ou 606; sa fête le jour de sa mort.

Saint Jean l'Aumônier, patriarche d'Alexandrie l'an 609, mort le 11 novembre 616; sa fête chez les Grecs le 11 novembre, à Rome le 23 janvier, à Paris le 9 avril.

Saint Jean Mosch, auteur du *Pré spirituel*, et compagnon de voyage de saint Sophrone, patriarche de Jérusalem, mort à Rome l'an 620.

Saint Jean Damascène, Père de l'Eglise, mort, selon les uns, l'an 754, selon d'autres 26 ans plus tard; sa fête le 6 mai à Rome, le 8 du même mois à Paris, le 29 novembre chez les Grecs.

Le B. Jean, abbé de Gorze, en Lorraine, en 960, mort le 27 février 973.

Saint Jean Gualbert, abbé, fondateur de Vallombrose l'an 1051, mort l'an 1075, le 12 juillet, jour de sa fête.

Saint Jean de Matha, né en Provence au mois de juin 1160, fondateur de l'ordre de la Trinité, dit des Mathurins, pour la Rédemption des captifs vers l'an 1200, mort probablement le 21 décembre 1213; sa fête le 8 février.

Le B. Jean de Montmirel, religieux de l'ordre de Cîteaux l'an 1210, mort le 29 septembre 1217.

Saint Jean de Népolmuk, en Bohême, dit Jean Népolmucène, chanoine de Prague et confesseur de la reine Jeanne, précipité dans la Moldave, à Prague, la surveille de l'Ascension (28 avril) 1383, par ordre du roi Venceslas, pour n'avoir pas voulu lui révéler la confession de la reine. Le Saint-Siège l'a béatifié l'an 1720, et canonisé le 19 mai 1729; sa fête le 19 mai.

Saint Jean Capistran, de l'ordre de Saint-François en 1415, mort le 23 octobre 1456, à Willer, près de Sirmich, en Hongrie.

Saint Jean de Dieu, instituteur des religieux de la Charité en 1540, mort le 8 mars 1550; sa fête le même jour.

Saint Jean de la Croix, réformateur des Carmes en 1568, mort le 16 décembre de l'an 1591.

La B. Jeanne de France, institutrice des Annonciades en 1500, morte la nuit du 4 au 5 février 1505.

Saint Jérôme, prêtre, docteur de l'Eglise, mort le 30 septembre 420; sa fête le même jour.

- Saint Ignace, surnommé Théophore, évêque d'Antioche en 68, martyr en 116, selon le Père Pagi, et, selon d'autres, en 107; sa fête le premier février chez les Latins, le 29 du même mois chez les Grecs.
- Saint Ignace, patriarche de Constantinople en 846, mort le 23 octobre 877; sa fête le même jour.
- Saint Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus, approuvée par le Pape Paul III en 1540, mort le 31 juillet 1556.
- Saint Ildephonse, ou Alphonse, évêque de Tolède en 658, mort le 23 janvier 667; sa fête le même jour.
- Saint Innocent, Pape, ordonné le 18 mai 402, mort le 12 mars 417; sa fête avec celle de saint Nazaire le 28 juillet.
- Saints Innocents, le 28 décembre.
- Saint Joachim, père de la sainte Vierge; sa fête à Rome le 20 mars, à Paris le 28 juillet, et chez les Grecs le 9 septembre, avec sainte Anne.
- Saint Jonas, ou Jonius. (Voyez saint Yon.)
- Saint Joseph, époux de la sainte Vierge; sa fête à Rome le 19 mars, à Paris le 20 avril.
- Saint Josse, *Judocus* et *Jodocus*, prêtre en Ponthieu, mort vers l'an 668; sa fête le 13 décembre.
- Saint Irénée, Père de l'Eglise, évêque de Lyon l'an 177, martyr vers l'an 202; sa fête le 28 juin.
- La B. Isabelle, sœur de saint Louis, fondatrice du monastère de Long-Champ, en 1260, morte le 22 février 1271; sa fête à Long-Champ le 31 août, à Paris le 12 septembre.
- Saint Isidore de Peluse, ou de Damiette, prêtre, solitaire et Père de l'Eglise, mort avant le milieu du v^e siècle; les Grecs en font la fête le 4 février.
- Saint Isidore, évêque de Séville l'an 601, mort le 4 avril 636.
- Saint Isidore le Laboureur, en 1130, ou plus tard; sa fête le 15 mai.
- Saint Jude, apôtre; sa fête le 19 juin chez les Grecs et les Russes, chez les Latins le 28 octobre, avec saint Simon.
- Saint Julien, premier évêque du Mans au iii^e ou iv^e siècle; le Martyrologue en fait mention le 27 janvier.
- Saint Julien, martyr à Brioude, en Auvergne, au iii^e ou iv^e siècle; sa fête le 28 août.
- Saint Julien, évêque de Tolède en 680, mort le 6 mars de l'an 690; sa fête le 8 mars.
- Sainte Julienne, vierge, martyre à Nicomédie, le 16 février 308; sa fête le même jour à Rome, le 21 mars à Paris.
- La B. Julienne du Mont-Cornillon, près de Liège, morte le 5 avril 1258.
- Sainte Julie, vierge, née à Carthage, emmenée captive en Syrie et martyrisée en Corse le 22 mai 439.
- Sainte Julitte, mère de saint Cyr, et martyre avec son fils vers 305; leur fête le 16 juin à Rome, le premier à Paris.
- Les trois Jumeaux, ou saint Speusippe,
- saint Eleusippe et saint Melasippe, martyrs en Cappadoce au ii^e ou iii^e siècle; leur fête le 7 janvier à Rome, le 17 du même mois à Paris; on les nomme au diocèse de Langres les saints *Jaumes*.
- Saint Junien, reclus, abbé de Mairé dit l'Evescau, en Poitou, mort le 13 août 587; sa fête le même jour.
- Saint Just, *Justus*, martyr en Beauvaisis, honoré le 18 octobre.
- Saint Justin le Philosophe, docteur de l'Eglise, apologiste de la religion, martyr en 167; sa fête le 13 avril chez les Latins, le premier juin chez les Grecs.
- Saint Justin, martyr en Parisis, honoré le 8 août; sa fête le premier juin chez les Russes.
- Sainte Justine, vierge et martyre, patronne de Padoue, honorée le 7 octobre.
- Saint Juvénal, premier évêque de Narni en Ombrie, mort vers l'an 377; sa fête à Narni le 7 août.
- K
- Saint Kilien, *Killanus*, *Killena*, évêque irlandais et apôtre de Franconie en 685, martyrisé à Wirtzbourg avec ses deux compagnons, l'an 689, le 8 juillet.
- L
- Saint Lambert, ou Landebert, évêque de Lyon vers l'an 679, mort l'an 688. L'Eglise en fait mémoire le 14 avril.
- Saint Lambert, *Landeberthus*, *Lantibertus*, *Lambertus*, patron de Liège, évêque de Maëstricht l'an 668, martyr le 17 septembre vers l'an 708; sa fête le même jour.
- Saint Lambert, évêque de Vence en 1116, mort en 1154, le 25 mai, enterré le 2C. qui est le jour de sa fête à Vence, et à Riez en Provence; le Martyrologue en fait mention le 26 juin.
- Saint Landelin, fondateur et premier abbé de Lobes en 653, mort le 15 juin vers l'an 686.
- Saint Landoald, missionnaire des Pays-Bas, compagnon de saint Amand, mort vers l'an 666; le Martyrologue en fait mémoire le 19 mars.
- Sainte Landrade, vierge, première abbesse de Munster-Bilsen, au pays de Liège, morte l'an 690; sa fête le 8 juillet.
- Saint Landri, *Landericus*, évêque de Paris vers le milieu du vi^e siècle, et mort vers l'an 660; sa fête le 10 juin.
- Le B. Lanfranc, prieur du Bec en 1044, abbé de Saint-Etienne de Caen en 1063, sacré archevêque de Cantorbéry le 29 août 1070, mort le jeudi 24 mai ou le lundi de la Pentecôte 28 mai de l'an 1089.
- Saint Laurent, diacre et martyr à Rome l'an 258, le 10 août, jour de sa fête.
- Saint Laurent, archevêque de Cantorbéry en 608, mort en 619; le Martyrologue en fait mémoire le 2 février.
- Saint Laurent Justinien, évêque de Venise en 1433, premier patriarche de la même ville en 1451, mort le 8 janvier 1453; sa fête le 5 septembre.

- Saint Landre , évêque de Séville , mort l'an 601 , le 27 février ou le 13 mars , jour de sa fête .
- Saint Lebwin , ou Libwin , dit aussi Leboin et Lisoïn , *Lebwinus* , *Liebwinus* , *Lipwinus* , Anglais . apôtre de l'Owerissel vers l'an 770 , mort avant l'an 800 , le 12 novembre , jour de sa fête .
- Sainte Lée , dame romaine , morte vers l'an 384 ; sa fête le 22 mars .
- Saint Léger , *Leodegarius* , évêque d'Autun l'an 659 , martyr le 3 octobre 678 ; sa fête le 2 octobre .
- Saint Léobard , ou Libard , reclus en Touraine , mort vers l'an 593 ; sa fête le 18 janvier .
- Sainte Léocadie , vierge , morte en prison pour la Foi , dans la ville de Tolède , vers la mi-décembre l'an 304 ; sa fête le 9 décembre .
- Saint Léon le Grand , Pape en 440 , mort le 30 octobre 461 ; on en fait la fête à Rome le 11 avril . le 10 novembre à Paris et le 18 février chez les Grecs .
- Saint Léon , deuxième du nom , Pape , sacré le 17 août 682 , mort le 3 juillet 683 ; sa fête le 28 juin depuis le xvi^e siècle .
- Saint Léon , quatrième du nom , Pape , élu le 27 janvier et ordonné le 11 avril 847 , mort le 17 juillet 855 .
- Saint Léon , neuvième du nom , Pape en 1048 , mort le 19 avril 1054 .
- Saint Léonard , abbé de Vandœuvre au pays du Maine vers l'an 538 , mort , selon quelques-nns , vers l'an 565 ou 570 , selon d'autres ; sa fête le 15 octobre au Mans , et à Corbigny au pays de Morvant .
- Saint Léonard , ou Liénard , *Leonardus* , solitaire en Limousin , mort , comme on le croit , vers le milieu du vi^e siècle , et honoré le 5 novembre .
- Saint Léonce , évêque de Fréjus , en Provence , au plus tard l'an 391 , mort vers l'an 450 , le premier décembre .
- Saint Léonce le Jeune , ou le deuxième du nom , évêque de Bordeaux vers l'an 541 , mort vers 564 ; il est honoré à Bordeaux le 15 novembre .
- Saint Léonide , père du célèbre Origène , martyrisé l'an 202 ou 203 ; sa fête le 22 avril .
- Saint Léopold , marquis d'Autriche , quatrième du nom , en 1096 , mort l'an 1136 ; sa fête le 15 novembre .
- Saint Leu , ou Loup , *Lupus* , évêque de Sens après le mois d'avril 609 ; sa mort est rapportée au premier septembre 623 ; sa principale fête le même jour , et sa translation le 23 avril .
- Saint Leubasse , ou Libesse , *Leubatius* et *Leobatius* , abbé en Touraine au vi^e siècle ; sa fête dans le Martyrologe de France le 18 juillet , et ailleurs le 28 du même mois .
- Saint Leufsroi , *Leufsredus* et *Leotfridus* , abbé de Madrie ou de la Croix en Normandie vers l'an 690 ; mort le 21 juin 738 .
- Saint Lézin , *Licinius* , évêque d'Angers en 586 , mort , selon M. Baillet , le premier novembre 603 , mais plus probablement l'an 616 ; sa fête à Rome le 13 février , à Paris le même jour .
- Saint Libère , *Marcellinus Felix Liberius* , Pape , sacré le 22 mai 352 , mort le 23 , ou plutôt le 24 septembre 366 .
- Saint Liboire , *Liborius* , quatrième évêque du Mans au iv^e ou v^e siècle ; ses fêtes à Aymeries en Hainaut le 23 juillet , au Mans le 9 juin , le 28 mai , et le 12 ou le 13 du même mois .
- Saint Licar , ou Lizier , *Glycerius* , ou *Licerius* , évêque de Conserans en 504 , mort vers l'an 548 ; sa fête le 7 août .
- Saint Lidoire , *Lidorius* , *Litorius* et *Lector* , second évêque de Tours en 338 , mort l'an 371 , honoré à Tours le 13 septembre .
- Saint Lié , *Lætus* , solitaire du Berri , mort le 5 ou le 6 novembre 533 ou 534 , au diocèse d'Orléans , dans le lieu qu'on nomme aujourd'hui la Motte-Saint-Lié ; sa fête le 5 novembre .
- Saint Lisard , *Liphardus* ou *Lietphardus* , prêtre , abbé à Meun-sur-Loire , mort vers le milieu du vi^e siècle ; on l'honore le 3 juin .
- Saint Lin , Pape après la mort de saint Pierre et de saint Paul , en 66 , mort en 78 ; sa fête aujourd'hui le 23 septembre , autrefois en quelques églises le 7 octobre et le 26 novembre .
- Sainte Lindrue , *Lutrudis* , *Lintrudis* , sainte Hou , *Hoyldis* , *Othildis* , sainte Pusinne et sainte Ménehout , sœurs et vierges , mortes vers la fin du v^e siècle ; la fête de sainte Lindru le 22 septembre , celle de sainte Hou le 30 avril ; celle de sainte Pusinne le 24 janvier et le 23 avril , celle de sainte Ménehout le 14 octobre .
- Saint Liwin , Irlandais , évêque en son pays vers l'an 607 , missionnaire en Brabant l'an 633 , martyrisé à Hauthem dans le territoire d'Alost l'an 656 , le 12 novembre , jour de sa fête à Gand dont il est le patron .
- Saint Lo , *Laudus* et *Lunus* , évêque de Coulanges vers l'an 328 , mort entre 363 et 368 ; sa fête le 21 ou le 22 septembre .
- Saint Lomer , *Launomarus* , abbé au diocèse de Chartres , mort le 19 janvier 590 . (Bouquet .)
- Saint Longin , vulgairement saint Longis : nom qu'on a donné au soldat qui perça d'un coup de lance le côté du Sauveur en croix , et dont le martyrologue romain fait mémoire comme d'un martyr le 15 mars .
- Saint Longis , ou Longison , *Lanogisilus* , *Leonegisilus* ou *Leonegilus* , abbé de Boisselière au Mans , ou de Saint-Pierre de la Cour , ou de la Couture , mort vers l'an 653 ; sa fête est marquée au 2 avril et au 13 janvier .
- Saint Louis , roi de France , né le 8 novembre 1223 , mort l'an 1270 , le 25 août , jour de sa fête .
- Saint Louis , nommé évêque de Toulouse avant l'an 1296 , sacré probablement au mois de février 1297 , mort le 19 août de la même année .
- Le B. Louis Aleman , évêque de Maguelone

vers l'an 1420, archevêque d'Arles en 1422, cardinal le 24 mai 1426, président du concile de Bâle après la retraite du cardinal de Saint-Ange le 9 janvier 1438, jusqu'en 1443, qu'il le termina par la quarante-cinquième séance tenue le 16 juin, légat du Pape Nicolas V dans la Basse-Allemagne en 1449, mort le 16 septembre à Arles, l'an 1450.

Le B. Louis de Blois, dit *Blosius*, abbé de Liessies en Hainaut l'an 1530, mort le 7 janvier 1566.

Saint Loup, évêque de Bayeux, mort l'an 465; sa fête le 28 mai.

Saint Loup, *Lupus*, évêque de Troyes vers le mois d'août 426, mort le 29 juillet 478; sa fête le même jour.

Saint Loup, *Lupus*, évêque de Lyon vers l'an 523, mort avant l'an 542; sa fête le 25 septembre.

Saint Louvent, *Lupentius*, abbé de Saint-Privat en Gévaudan, martyr vers l'an 584 ou 590; sa fête le 22 octobre.

Saint Lubin, *Leobinus*, évêque de Chartres en 544, mort en 556 ou 557; le Martyrologue romain en fait mémoire le 15 septembre, celui de Paris le 14 mars.

Saint Luc, évangéliste, sa fête le 18 octobre chez les Latins, le 22 avril chez les Grecs.

Saint Luce, *Lucius*, Pape, le 25 septembre 252, exilé peu de temps après, rappelé ensuite, et mort le 4 mars de l'an 253.

Sainte Luce, vierge et martyre, l'an 304 ou 305; sa fête le 13 décembre.

Saint Lucien, apôtre de Beauvais vers l'an 289; sa fête le 8 janvier; sa translation le 1^{er} mai.

Saint Lucien, prêtre d'Antioche et martyr; sa mort l'an 312; sa fête dans l'ancienne Eglise grecque se célébrait le 7 janvier, chez les Grecs modernes, elle se fait le 15 octobre.

Saint Ludger, premier évêque de Munster en 802, mort le 26 mars 809.

Saint Lulle, *Lullus*, évêque de Mayence vers l'an 753, mort le 16 octobre 786 ou 787.

Saint Lupicin, abbé de Laucorine dans le Mont-Jou, mort vers l'an 480; sa fête le 21 mars.

Sainte Lutgarde, religieuse Cistercienne en Brabant, morte le 16 juin 1246; sa fête à Paris le 13 juin, à Roine le 16.

M

Saint Macaire d'Egypte, ou l'Ancien, prêtre, abbé dans le désert de Scété, mort l'an 390 ou 391; sa fête dans l'Eglise grecque le 19 janvier, dans l'Eglise latine le 15 du même mois.

Saint Macaire d'Alexandrie, prêtre, abbé des Cellules en Egypte, mort l'an 405 suivant M. Baillet, selon d'autres l'an 394 ou 395; sa fête dans l'Eglise latine le 2 janvier, chez les Grecs le 19 du même mois avec celle de saint Macaire d'Egypte.

Saint Macaire, archevêque en Arménie ou en Natolie, mort à Gand le 10 avril de l'an 1012.

Saint Macary, *Macarius*, évêque de Com-

minges au V^e siècle; sa fête le 1^{er} mai.

Les Machabées, ou les sept frères, martyrs de l'ancienne Loi; leur fête le 1^{er} août.

Sainte Macre, vierge et martyre à Fismes au diocèse de Reims vers l'an 287; ses fêtes le 6 janvier, le 30 mai, et principalement le 11 juin.

Sainte Macrine, sœur de saint Basile, morte vers la fin de l'an 379; sa fête le 19 juillet.

Sainte Madeleine, disciple de Jésus-Christ, honorée le 22 juillet.

Saint Magloire, abbé et évêque régional en Bretagne, mort le 24 octobre, dit-on, de l'an 575.

Saint Maïeul, *Maiolus* ou *Mayolus*, quatrième abbé de Cluny, avec Aimard en 948 ou 949, après la mort d'Aimard, seul l'an 966, fait saint Odilon son coadjuteur en 991, et meurt le 11 mai 994.

Saint Mainbeuf, ou Mainbeu, *Magnobodus*, évêque d'Angers l'an 606, mort, à ce que l'on croit, le 16 octobre 654.

Saint Maixent, ou Messant, *Maxentius*, abbé en Poitou, mort vers l'an 513, le 26 juin.

Saint Malachie, né l'an 1094, archevêque d'Armagh en Irlande, l'an 1130, abdique en 1135, meurt à Clairvaux le 2 novembre 1148; sa fête le 3 novembre.

Saint Malo, Maclou, ou Mahout, *Machulus*, *Machutes*, *Maclovius* et *Macliarus*, premier évêque d'Aleth, en Bretagne, vers l'an 541, mort probablement le 15 novembre 565.

Saint Mamert, évêque de Vienne, instituteur des Rogations en 469, mort, comme on le croit, le 11 mai de l'an 475 ou 476.

Saint Mammès, *Mammas*, berger en Cappadoce, martyr à Césarée vers l'an 274; sa fête le 17 août chez les Latins, le 2 septembre chez les Grecs.

Saint Manguelle, *Mandelgisitus*, solitaire en Picardie, mort vers l'an 685; sa fête le 30 mai.

Saint Mansui ou Mansu, *Mansuetus*, premier évêque de Toul au III^e siècle; sa fête le 3 septembre.

Saint Manvieu, *Manvæus*, évêque de Bayeux vers l'an 463, mort vers 480; sa fête le 28 mai.

Saint Marc, évangéliste, premier évêque d'Alexandrie, martyrisé le 25 avril 62; sa fête le jour de sa mort; sa translation à Venise le 31 janvier de l'an 828.

Saint Marc, Pape, sacré le 18 janvier 336, mort le 7 octobre de la même année.

Saint Marc et saint Marcellin, frères, martyrs à Rome au III^e siècle. Leur fête le 18 juin.

Saint Marcel, martyr à Chalons-sur-Saône l'an 179; sa fête le 4 septembre.

Saint Marcel, Pape le 19 mai 308, honoré comme martyr le 16 janvier, qui est probablement le jour de sa mort en 310.

Saint Marcel, ou Marceau, évêque de Paris, mort le 1^{er} novembre, au commencement du V^e siècle; sa fête le 3 novembre; sa translation faite vers l'an 1200, le 26 juillet, dans l'Eglise de Paris.

Sainte Marcelle, dame romaine, veuve, morte l'an 410, le 30 août, huit jours après la prise de Rome par les Goths; sa fête le 31 janvier.

Saint Marcellin, ordonné Pape le 30 juin 296, mort, à ce que plusieurs croient, le 24 octobre 304; sa fête le 26 avril.

Saint Marcellin, prêtre, et saint Pierre exorciste, martyrs à Rome l'an 304, honorés le 2 juin.

Saint Marcellin, évêque d'Embrun, mort vers l'an 373; sa fête le 20 avril.

Sainte Marcelline, vierge et sœur de saint Ambroise, morte vers l'an 398; sa fête le 17 juillet.

Sainte Marcie, ou sainte Rusticle, *Marcia Rusticula*, abbesse de Saint-Césaire d'Arles en 574, morte en 623; sa fête le 11 août, qu'on croit être le jour de sa mort.

Saint Marcou, abbé de Nanteuil en Normandie, mort le 1^{er} mai 558; son corps transféré à Corbeny au diocèse de Reims en 898; sa fête le 1^{er} mai.

Sainte Marguerite, vierge et martyre (on ne sait en quel temps); sa fête le 20 juillet chez les Latins, le 17 du même mois chez les Grecs.

Sainte Marguerite reine d'Ecosse en 1070, morte l'an 1093; on en fait la fête le 10 juin depuis 1693; on la faisait auparavant le 8 juillet.

La B. Marguerite de Hongrie, vierge, fille du roi Bela IV, morte le 28 janvier 1271 à l'âge de 28 ans.

Saint Mari, ou Maire, *Marius*, premier abbé de Beuvoux en Provence, mort le 27 janvier 555 probablement.

Sainte Marie, la sainte Vierge, mère de Notre-Seigneur Jésus-Christ. La plus ancienne fête consacrée à son culte est celle qui était autrefois célébrée le 1^{er} janvier sous le nom de *Natale S. Mariae*; sa Conception se célèbre le 8 décembre; sa Nativité ou sa Naissance le 8 septembre; sa présentation au Temple le 21 novembre; la Conception du Verbe dans son sein le 25 mars sous le nom de l'Annunciation; celle de la visite qu'elle rendit à sainte Elisabeth le 2 juillet, sous le titre de la Visitation; celle de sa Purification le 2 février; celle de sa mort glorieuse, de quelque manière qu'elle soit arrivée, le 15 août, sous les divers titres de Déposition, de Sommeil, de Repos, de Passage, de Trépas, et aujourd'hui d'Assomption. Ce sont ici les principales fêtes de la sainte Vierge, célébrées dans toute l'Eglise. M. Baillet en rapporte plusieurs autres observées dans des Eglises particulières; on peut le consulter sur l'Assomption le 15 août.

Sainte Marie de Béthanie, sœur de Marthe et du Lazare, honorée le 19 janvier à Paris, le 19 mars en Bourgogne, le 18 du même mois chez les Grecs.

Sainte Marie Egyptienne, pénitente, morte vers l'an 430, ou, selon Papebroch, l'an 421; sa mémoire à Rome le 9 avril, à Paris

le 29 du même mois, et chez les Grecs le 1^{er} Avril.

La B. Marie d'Oignies, recluse aux Pays-Bas, morte le 23 juin de l'an 1213.

Saint Marien, ou Marjein, *Marianus*, solitaire en Berri au VI^e siècle; sa fête le 19 août et le 19 septembre.

Sainte Marine, vierge en Orient, morte vers l'an 750; sa fête le 18 juin.

Saint Maron, archimandrite en Syrie, duquel les Syriens du mont Liban tirent leur nom, mort vers l'an 410 (*ASSEMANNI, Bibli. Orient.*); sa fête le 14 février chez les Grecs, le 9 du même mois chez les Maronites.

Sainte Marthe, héroïsse de Notre-Seigneur Jésus-Christ; sa fête le 29 juillet.

Saint Martial, premier évêque de Limoges vers la fin du I^e siècle; sa fête le 30 juin.

Saint Martin, évêque de Tours. Les savants ne s'accordent, ni sur les principales époques de sa vie, ni sur l'année de sa mort. Nous croyons, avec un moderne, qu'il naquit l'an 317 avant Pâques, qu'il fut baptisé vers cette même fête l'an 334, qu'il reçut l'ordination épiscopale le 3 juillet de l'an 371, qu'il mourut un dimanche 8 novembre de l'an 397 à Candé, d'où il fut porté à Tours et enterré le 11 du même mois. Voyez toutes ces époques bien prouvées dans le *Journal de Trévoux*, an 1765, pp. 1238-1269; sa fête principale le 11 novembre, celle de son ordination et de sa translation le 4 juillet, celle du retour de ses reliques d'Auxerre à Tours le 13 décembre.

Saint Martin, abbé à Saintes, et disciple de saint Martin, évêque de Tours, mort au V^e siècle, et honoré le 7 décembre.

Saint Martin de Dumie, archevêque de Brague en 561, mort le 20 mars 580.

Saint Martin, abbé de Vertou en Bretagne vers l'an 574, mort le 24 octobre vers l'an 601.

Saint Martin, Pape, élu aussitôt après la mort du Pape Théodore, arrivée le 20 avril de l'an 649, sacré le 5 juillet de la même année, enlevé de Rome par ordre de l'empereur Constant le 19 juin de l'an 653, mort martyr le 16 septembre 655; sa fête le 12 novembre, jour de sa translation de Constantinople à Rome.

Sainte Martine, vierge romaine, martyre au III^e siècle; sa fête le 30 janvier.

Saint Martinien et **saint Processe**, martyrs à Rome au I^e siècle; leur fête le 2 juillet.

Saint Marts, ou Mars, *Martius*, abbé en Auvergne, mort vers l'an 525 ou 530; sa fête le 13 avril en Auvergne.

Musse blanche, c'est le nom qu'on donne aux trois cents martyrs, ou environ, qui furent précipités dans un bassin plein de chaux vive à Utique le 18 août de l'an 258.

Saint Materne, évêque de Trèves, de Tongres et de Cologne, au III^e ou IV^e siècle, assisté aux conciles de Rome et d'Arles en 313 et 314; sa fête dans le Martyrologe le 14 septembre, transférée à Liège à cause de l'Exaltation de la sainte Croix, au 19 ou

au 25 du même mois. A Trèves, sa translation le 18 juillet et le 23 octobre. M. Baillet ne parle point de Cologne pour les fêtes. On dépeint ordinairement saint Materne avec une église à trois clochers. Saint Mathias, apôtre, dont on fait la fête le 24 février aux années communes, et le 25 du même mois aux années bissextiles. Saint Mathieu, apôtre et évangéliste; sa fête chez les Latins le 21 septembre, chez les Grecs et les Russes le 9 août. La B. Mathilde, vulgairement sainte Mahault, reine d'Allemagne, femme de Henri I^{er}, mère de l'empereur Otton I^{er}, aïeule maternelle de Hugues Capet, morte le 14 mars 968 à l'abbaye de Quedelinbourg en Saxe. Saint Mathurin, prêtre, confesseur en Gétinois au IV^e ou V^e siècle; sa fête le 9 novembre, le 1^{er} dans Usuard, et le 6 autrefois. Saint Mauger, ou Madelgaire, *Madelgarius*, appelé encore saint Vincent de Soignies, fondateur de l'abbaye d'Haumont en Hainaut vers l'an 650, mort le 14 juillet 677. Saint Maur, disciple de saint Benoît, mort le 15 janvier 584, selon le P. Mabillon; sa fête le même jour. Sainte Maure et sainte Brigitte, *Maura et Brigitta*, honorées en Touraine et en Beauce le 13 juillet. On croit qu'elles vivaient au V^e siècle. Sainte Maure, vierge à Troyes, morte le 21 septembre 850. Saint Maurice et ses compagnons, martyrs probablement le 22 septembre 286; leur fête le même jour. Saint Maurille, *Maurilio et Maurilius*, évêque d'Angers en 406, mort vers l'an 437; sa fête le 13 septembre. Saint Maurille, moine de Fécamp, puis archevêque de Rouen en 1035, mort le 9 août de l'an 1067; sa fête est marquée dans le Martyrologue de France au 13 septembre et au 9 août. Saint Mauron, abbé de Bruel en 684, patron de la ville de Douai en Flandre, mort le 5 mai 702. Saint Maxime, évêque d'Alexandrie en 264, mort le 9 avril 282. Les Martyrologes en font mémoire le 27 décembre. Saint Maxime, dit saint Masse, abbé de Lérins en 426, évêque de Riez en 433, mort vers l'an 460 le 27 novembre, jour de sa fête. Il eut pour successeur Fauste surnommé de Riez. Saint Maxime, évêque de Turin, mort l'an 466; sa fête le 25 juin. Saint Maxime, abbé de Constantinople, confesseur de Jésus-Christ contre le monothélisme, mort le 13 août 662 ou le 21 janvier 663, en arrivant dans le lieu de son dernier exil, après avoir beaucoup souffert pour la Foi; sa fête le 13 août. Saint Maximilien, martyr à Thebaste en Numidie, l'an 295; sa fête le 12 mars. Saint Maximin, évêque de Trèves vers l'an 332, mort au plus tard en 349; sa principale fête le 29 mai. Saint Médard, évêque de Noyon, probable-

ment en 530, et de Tournai en 532, mort vers l'an 545; sa fête le 8 juin. Saint Mein, ou Méhen, *Mevennius*, *Menevennus* et *Mainus*, premier abbé de Ghé, en Bretagne, au VI^e siècle; sa fête le 21 juin. Saint Melaine, *Melanius*, évêque de Reunes au commencement du VI^e siècle; assiste au concile d'Orléans en 511. On le regarde comme l'apôtre de la France avec saint Remi de Reims, il est mort en 530 ou 531, le 6 janvier. Sainte Mélanie, l'ancienne, dame romaine, morte à Jérusalem vers l'an 411; sa fête, dans quelques Martyrologes, le 7 janvier. Sainte Mélanie, la jeune, dame romaine, fille de sainte Albine, petite-fille de sainte Mélanie l'ancienne, et femme de Pinien, morte le 31 décembre 439, ou environ. Saint Melchiade, ou Miltiade, Pape, ordonné, comme l'on croit, le 2 juillet 311, mort le 10 ou le 11 janvier 314; sa fête autrefois le 10 de ce mois, aujourd'hui le 10 décembre. Saint Mélèce, évêque d'Antioche l'an 361, mort l'an 381, sur la fin de mai; sa fête chez les Grecs et les Latins le 12 février. Saint Mellon, *Mellonus*, premier évêque de Rouen vers l'an 257, mort vers l'an 311; sa fête le 22 octobre. Sainte Ménéhout, *Manechildis*, *Magenhildis*, patronne de la ville d'Auxuene, en Champagne, qui a perdu son nom pour prendre celui de la Sainte. (Voyez sainte Lindau.) Saint Ménélé, Mauvis ou Manevieu, *Meneleus* ou *Menelaüs*, abbé de Menat, en Auvergne, mort le 22 juillet 720. Saint Mengé, ou Memmie, *Memmius*, premier évêque de Châlons-sur-Marne; on ne sait en quel temps, et l'on ignore sa vie. Le Martyrologue en fait mémoire le 8 août. Saint Menne, martyr en Phrygie l'an 303 ou 304. L'Eglise en fait mémoire le 11 novembre, jour de saint Martin. Saint Merre, ou Mitry, *Mitrius* et *Mitrius*, martyr d'Aix en Provence, au IV^e siècle; sa fête le 13 novembre. Saint Merry, *Medericus*, abbé de saint Martin d'Autun, mort à Paris, comme l'on croit, au commencement du VIII^e siècle. Usuard marque sa fête le 29 août; on la fait à Paris le 31 du même mois, et une autre se célèbre le 22 janvier, et une troisième le 2 septembre. Saint Mesme, *Maximinus*, confesseur en Touraine, mort vers le milieu du V^e siècle; sa fête le 20 août. Saint Methodius. (Voyez saint CYRILLE, moine.) Saint Michel, archange; la fête de son apparition le 8 mai; sa dédicace le 29 septembre, chez les Latins; les Grecs ont aussi deux fêtes de saint Michel et des saints Anges, l'une le 8 juin, l'autre le 6 septembre. Saint Miles, ou Mille, ou Nil, évêque de Suse; saint Abrosime, prêtre, et saint Sina, diacre, martyrisés le 11 novembre 341 en Perse; leur fête le 22 avril dans le Martyrologue romain, le 10 novembre chez les

Grecs, le 7 février chez les Coptes. (*Assenans, Acta Martyrum.*)
Saint Modeste, martyr ; sa fête avec celle de saint Vit, le 15 juin.
Saint Modoald, évêque de Trèves en 622, mort, à ce qu'on croit, le 12 mai 640.
Saint Mommelin, *Mummolinus*, premier abbé de Sithieu, aujourd'hui saint Bertin, l'an 648, évêque de Noyon et de Tournai l'an 659, mort le 16 octobre 685.
Saint Mondolf, évêque de Maëstricht en 571, mort le 16 juillet 609.
Sainte Monegonde, recluse à Tours au vi^e siècle, honorée le 2 juillet.
Sainte Monique, mère de saint Augustin, morte l'an 387 ; sa fête le 4 mai.
Saint Moran, *Moderamus et Moderandus*, évêque de Rennes, en Bretagne, vers l'an 703, abbé de Berzetto en Italie, vers l'an 718. Il y est mort après y avoir passé quelques années ; ses fêtes le 16 mars et le 22 octobre.

N

Saint Nabor et saint Félix, martyrs dans le Milanais vers l'an 304 ; leur fête le 12 juillet.
Saint Narcisse, apôtre d'Ausbourg, martyr l'an 307 ; sa fête le 5 août.
Saint Narsès, évêque en Perse, et Joseph, son disciple, martyrisés sous le roi Sapor le 9 novembre l'an 343 ; leur mémoire le 20 novembre chez les Grecs, qui nomment le premier *Nirsa*, et chez les Latins qui l'appellent *Narsa*.
Saint Nazaire et saint Celse, martyrs à Milan, au i^e siècle ; leur fête le 28 juillet.
Saint Nazaire, martyr à Rome, vers l'an 309 ; on en fait la fête avec celle de saint Basile, le 12 juin ; les Grecs honorent saint Nazaire en particulier, le 14 octobre.
Saint Nérée, martyr au premier ou deuxième siècle ; on en fait la fête avec celle de saint Achillée, le 12 mai.
Saint Nicaise, évêque de Reims, au v^e siècle, sa fête avec celle de sainte Eutrope, sa sœur, vierge, et de leurs compagnons martyrs, le 14 décembre.
Saint Nicèce ou Nicet, *Nicetius*, évêque de Trèves, en 527, mort vers l'an 565, le 1^{er} octobre, selon les uns ; le 5 décembre, selon les autres ; sa fête le 5 décembre.
Saint Nicéphore, martyr, à Antioche, vers l'an 260 ; c'est celui avec qui le prêtre Saprice ne voulut jamais se réconcilier ; sa mémoire à Rome le 9 février, à Paris le 15 mars.
Saint Nicétas, abbé en Bithynie, l'un des principaux défenseurs des saintes images, mort l'an 824 ; sa fête le 3 avril, jour de sa mort.
Saint Nicolas, évêque de Myre au iv^e siècle, dit-on ; sa fête le 6 décembre, celle de sa translation à Bari, le 9 mai.
Saint Nicolas, Pape, premier du nom, sacré le 24 avril 858, mort le 13 novembre 867.
Saint Nicolas de Tolentin, ermite de Saint-Augustin, mort le 10 septembre 1309.
Saint Nigaise, *Nicasius*, prêtre, saint Cérin,

Quirinus, saint Escobille ou Egobile, *Scubulus*, *Scuviculus*, ou *Scubilius*, sainte Piechne, *Pientia*, martyrs du iii^e ou iv^e siècle, au Vexin Français ; leur fête le 11 octobre.

Saint Nil (l'ancien), solitaire et prêtre au Mont-Sinaï en Arabie, mort vers l'an 451 ; sa fête chez les Grecs le 12 novembre.

Saint Nil (le jeune), vers l'an 906, en Calabre, abbé ou supérieur en divers monastères d'Italie, fondateur de Grotta-Ferrata, mort à Paterno l'an 1002 ; sa fête le 26 septembre, jour de sa mort.

Saint Nisier, évêque de Lyon en 551, mort le 2 avril 573.

Saint Nivard, évêque de Reims, vers l'an 650, mort le 1^{er} septembre 670.

Sainte Nonne, femme de saint Grégoire de Nazianze, le père, morte l'an 373 ; sa fête le 5 août.

Saint Norbert, fondateur de l'ordre de Prémontré en 1120, archevêque de Magdebourg en 1126, mort le 6 juin 1134.

O

Sainte Odille, vierge, première abbesse de Hoëmbourg ou Othalberg, près de Strasbourg, morte vers l'an 720 ; sa fête le 13 décembre.

Saint Odilon, *Odilo*, abbé de Cluny, mort la nuit d'avant le 1^{er} janvier 1049. Ses fêtes les 2 janvier et 21 juin.

Saint Odon, *Odo*, chanoine de Saint-Martin de Tours l'an 899, moine à Baume, en Franche-Comté, l'an 909, abbé de Cluny l'an 927, mort le 18 novembre 942 ; sa fête le 19 du même mois.

Saint Odon, archevêque de Cantorbéry en 943, mort le 4 juillet 961.

Sainte Olympiade, veuve de Nébride préfet de Constantinople, morte peu de temps après saint Chrysostome ; sa mémoire chez les Latins le 17 décembre, le 25 juillet chez les Grecs.

Saint Omer, *Audomarus*, évêque de Térouane en 636, mort l'an 668 ; sa fête le 9 septembre.

Sainte Opportune, abbesse de Montreuil, près d'Alménescé au diocèse de Sézanne, morte le 22 avril 770, selon M. Baillet ; sa fête le 22 avril.

Saint Optat, évêque de Milève en Afrique, mis au nombre des saints dans le Martyrologe romain, au 4 juin. On croit qu'il est mort vers l'an 370.

Saint Orens ou Orient, *Orientius*, évêque d'Auch, mort vers le milieu du v^e siècle ; sa fête au 1^{er} mai.

Saint Orsise, supérieur-général de la congrégation de Tabenne, mort l'an 381 ; sa fête le 15 juin.

Saint Othon, évêque de Bamberg en 1103, apôtre de Poméranie, mort l'an 1139, le 2 juillet, ou selon le nécrologue de saint Michel de Bamberg, le 30 juin ; sa fête le 2 juillet.

Saint Othmar ou Omar, *Otmarius*, *Odomarus*, premier abbé de Durgaug, ou saint Gal en 721, mort l'an 759 dans l'île de Stein sur

le Rhin, où il était relégué ; sa fête natale le 16 novembre, jour de sa mort ; sa translation le 25 octobre.

Saint Ouen, *Dado et Auaoenus*, évêque de Rouen le 21 mai 640, mort le 24 août 684 ; sa principale fête le jour de sa mort, à cause de diverses translations de ses reliques : il y en a d'autres le 1^{er} février, le 20 et le 31 mars.

Saint Ours, *Ursus*, abbé de Sénevières, paroisse en Touraine, mort vers l'an 508 ; le Martyrologe de France marque sa fête le 18 juillet ; mais elle paraît avoir été marquée le 28 du même mois.

Saint Oyend ou Oyant, *Eugendus ou Ogendus*, abbé de Condat dans le Mont-Jou. Sa fête est marquée dans le Martyrologe romain au 1^{er} janvier. Il est mort vers l'an 510.

P

Saint Pacien, évêque de Barcelone, Père de l'Eglise, mort vers l'an 390 ; le Martyrologe romain en fait mémoire au 9 mars.

Saint Pacôme, instituteur des Cénobites, mort vers le 9 mai de l'an 348 ou 349 ; sa fête le 15 mai chez les Grecs, le 14 chez les Latins.

Saint Pair ou Patier, *Paternus*, évêque d'Avranché en 552, mort le 16 avril 565.

Saint Palémon, anachorète en Thébaïde, maître de saint Pacôme, mort l'an 315 ; sa fête à Rome le 11 janvier, à Paris le 14 mai.

Saint Pallade ou Palais, *Palladius*, évêque de Saintes vers l'an 573, mort après l'an 596, honoré dans son Eglise comme Saint le 7 octobre.

Saint Pamphile, prêtre de Césarée en Palestine, martyr en 309 ; sa fête à Rome le 1^{er} juin, à Paris le 12 mars, chez les Grecs le 16 février.

Saint Pancrace, martyr à Rome l'an 304 ; sa fête le 21 mai.

Saint Pantaléon, médecin et martyr de Nicomédie, en l'an 305 probablement ; sa fête le 27 juillet.

Saint Pantène, prêtre, docteur de l'Eglise d'Alexandrie, apôtre des Indes, mort vers l'an 213 ; sa fête le 7 juillet.

Saint Papias, évêque d'Hieraple en Phrygie, mort vers l'an 156 ; sa fête le 22 février.

Saint Papoul, *Papulus*, prêtre et martyr près de Toulouse au III^e siècle ; sa fête le 3 novembre.

Saint Pardou, *Pardulfus Waractensis*, abbé de Guéret dans la Marche, sur la fin du VII^e siècle, mort le 6 octobre 737.

Saint Parfait, prêtre de Cordoue, martyr le 16 avril 850 ; sa fête le 18 avril.

Saint Parre. (Voyez Saint PATROCLE.)

Saint Pascase Radbert, abbé de Corbie en 844, mort le 26 avril vers l'an 865.

Saint Paterne, évêque de Vannes en 540 ; on met sa mort au 15 avril vers l'an 555.

Saint Paterne ou Pair, *Paternus*, moine de Saint-Pierre le Vif près Sens, martyr le 12 ou 13 novembre 726 ; sa fête le 12 de ce mois.

Saint Patient, évêque de Lyon vers l'an 497,

mort vers l'an 491 ; sa fête le 11 septembre.

Saint Patrice, évêque et apôtre d'Irlande en 431, mort, selon M. Baillet, vers l'an 460 ; la mémoire de sa mort le 17 mars ; la fête de sa translation le 9 juin.

Saint Patrocle, vulgairement saint Parre, martyr à Troyes au III^e ou IV^e siècle ; on en fait mémoire le 21 janvier.

Saint Patrocle, prêtre, recluse en Berri, mort l'an 576 ; sa fête le 19 novembre.

Saint Pavin, *Paduinus*, abbé au pays du Maine, mort l'an 580, selon quelques-uns, ou selon d'autres, vers 589 ; sa fête le 15 novembre.

Saint Paul, apôtre des Gentils ; sa principale fête, avec celle de saint Pierre, le 29 juin ; sa commémoration au 30 du même mois ; sa conversion arrivée, à ce que l'on croit, l'an 34 ou 35 de Jésus-Christ, le 25 janvier ; son entrée à Rome le 6 juillet ; son martyre à Rome le 29 juin en 66 probablement.

Saint Paul, premier évêque de Narbonne vers la fin du I^e siècle probablement ; le Martyrologe romain en fait mention au 22 mars, d'autres au 12 décembre.

Saint Paul, premier ermite, 10 janvier, mort en 341 ou 342 ; sa fête chez les Grecs le 15 janvier ; le 10 à Rome.

Saint Paul, martyr à Rome en 362 ou 363, avec son frère saint Jean ; on en fait la fête le 26 juin.

Saint Paul, premier évêque de Léon en Bretagne, mort le 12 mars 573 ou 579 ; sa fête le 12 mars.

Saint Paul, évêque de Verdun, vers l'an 630, mort probablement le 8 février 649.

Sainte Paule, dame romaine, morte au monastère de Bethléem en Palestine le 26 janvier 404 ; sa fête le même jour à Rome, le 22 juin à Paris.

Saint Paulin, évêque de Trèves, vers l'an 349, mort exilé pour la cause de saint Athanase, l'an 358 ; sa fête le 31 août ; sa translation le 13 mai.

Saint Paulin, évêque de Nole l'an 409, mort le 22 juin 431 ; sa fête à Rome le 22 juin.

Saint Paulin, patriarche d'Aquilée, l'an 776, mort le 11 janvier 802 ; sa fête autrefois le jour de sa mort, maintenant le 28 janvier.

Saint Paxent, *Paxentius*, martyr au III^e ou IV^e siècle ; sa fête à Paris le 23 septembre.

Sainte Pélagie, comédienne à Antioche, puis pénitente à Jérusalem, morte au mois d'octobre vers l'an 458 ; sa fête le 8 octobre à Rome, à Paris le 8 mars.

Le B. Pépin, dit de Landen au Brabant, maire du Palais et premier ministre des rois de France en Austrasie, mort le 21 février 640.

Saint Pérégrin, premier évêque d'Auxerre, martyr sur la fin du III^e ou au commencement du IV^e siècle. Les Martyrologes en font mention au 16 mai.

Saint Perpétue ou Perpet, *Perpetuus*, évêque de Tours vers la fin de l'an 460, mort le 8 avril 497 ; son ordination marquée le

- 30 décembre dans le Martyrologue de France.**
- Sainte Perpétue et sainte Félicité, martyrisées à Carthage en 203 ou 205 ; leur fête le 7 mars.**
- Sainte Pétronille ou Perrine, vierge, qu'on suppose, sans preuve, la fille de saint Pierre ; morte à Rome au 1^{er} siècle ; sa fête le 31 mai.**
- Sainte Pétronille ou Perronelle, femme d'abord de saint Gilbert, depuis abbé de Neuffons, ensuite première abbesse d'Aubeterre en Auvergne, vers l'an 1150 ; sa fête le 13 juillet.**
- Saint Phébade, *Phebadius*, évêque d'Agen, mort à la fin du IV^e siècle ; sa fête le 25 avril.**
- Saint Philastre, évêque de Brescia en 374, mort vers l'an 387 ; sa fête le 18 juillet.**
- Saint Philéas, évêque de Thmuis, et saint Philorome, intendant d'Egypte, martyrs à Alexandrie l'an 309 ou 310 ; leur fête le 4 février.**
- Saint Philippe, apôtre, dont on fait la fête le 1^{er} mai.**
- Saint Philippe Berruyer, évêque d'Orléans en 1221, archevêque de Bourges en 1235, mort le 9 janvier 1261.**
- Saint Philippe de Neri, fondateur de la congrégation de l'Oratoire en Italie l'an 1558, mort la nuit du 25 au 26 mai 1595 ; sa fête à Paris le 21 mai.**
- Saint Piat, *Piatus, Piatu* et *Piatonus*, apôtre de Tournai et martyr du III^e siècle ; ses fêtes le 1^{er} et le 29 octobre.**
- Saint Pie, Pape, premier du nom, selon l'opinion qui nous paraît la plus probable, en 142, mort l'an 157 ; sa fête le 11 juillet. Le P. Pagi place sa mort en 151, après un pontificat de 10 ans.**
- Saint Pierre, le premier des apôtres ; sa principale fête le 29 juin ; sa chaire à Antioche, le 22 février ; sa chaire à Rome fixée au 18 janvier par Paul IV. Saint Pierre aux Liens le 1^{er} août ; sa mort en 66, selon l'opinion la plus probable.**
- Saint Pierre Exorciste, martyr en 304 ; sa fête le 2 juin.**
- Saint Pierre, évêque d'Alexandrie l'an 300, martyr le 25 novembre 311.**
- Saint Pierre, évêque de Sébaste en 380, frère de saint Basile et de saint Grégoire de Nyssa, mort l'an 387 ; sa fête le 9 janvier.**
- Saint Pierre Chrysologue, évêque de Ravenne en 433, mort vers l'an 450 ou 457 ; sa fête le 2 décembre.**
- Le B. Pierre de Damien, cardinal, évêque d'Ostie l'an 1058, mort le 22 février 1072.**
- Saint Pierre, évêque de Policastro vers 1073, fondateur de la congrégation de Cave en 1074, mort l'an 1123 ; sa fête le 4 mars.**
- Pierre le Vénérable, abbé de Cluny l'an 1122, mort le 25 décembre 1156.**
- Saint Pierre, archevêque de Tarentaise, sacré le 3 mai 1142, mort le 14 septembre 1174 ; sa fête le 8 mai.**
- Saint Pierre Gonzalès, Dominicain, patron des matelots espagnols, mort à Tuy en Galice le 13 avril 1240.**
- Saint Pierre Nolasque, fondateur de l'ordre de la Merci pour la rédemption des captifs l'an 1218, mort la veille de Noël en 1256 ou 1258 ; sa vie est rapportée par M. Baillet au 31 janvier.**
- Saint Pierre Célestin (Pierre de Mourron), instituteur des Célestins en 1274, Pape le 5 juillet 1294, abdique le 13 décembre de la même année et meurt le 19 mai 1296.**
- Le B. Pierre de Luxembourg, né le 20 juillet 1369, chanoine de l'église de Paris en 1382, évêque de Metz avant l'âge de 15 ans, sacré avec dispense du Pape ou de l'antipape Clément VII, au mois de mars ou d'avril 1383, cardinal en 1386, mort le 2 juillet à Villeneuve, près d'Avignon, toujours attaché au parti de l'antipape Clément VII ; ce qui n'a pas empêché le vrai Clément de publier la bulle de sa béatification le 14 mars, après avoir fait faire des informations juridiques de sa vie et de ses miracles.**
- Le B. Pinien, époux de sainte Mélanie, la Jeune, mort vers l'an 435.**
- Saint Pionius, prêtre de Smyrne, et martyr l'an 250, le 12 mars ; sa fête le 11 mars chez les Grecs, le 1^{er} février chez les Latins.**
- Saint Placide, disciple de saint Benoît, et ses compagnons, martyrs en 541 ; leur fête le 5 octobre.**
- Saint Platon, abbé de Constantinople, mort le 19 mars 813 ; sa fête chez les Grecs le 4 avril.**
- Saint Polycarpe, disciple de saint Jean l'Evangéliste, évêque de Smyrne, et martyr après le milieu du II^e siècle ; sa fête le 26 janvier à Rome, le 27 avril à Paris, le 23 février chez les Grecs.**
- Saint Polyeucte, officier dans l'armée romaine, martyr à Mélitène en Arménie l'an 237 ; sa fête le 13 février chez les Latins, le 9 janvier chez les Grecs. Grégoire de Tours dit que nos rois de la première race confirmaient leurs traités par le nom du saint martyr Polyeucte.**
- Saint Pons ou Ponce, martyr à Cemèle ou Cimiez dans les Alpes, près de Nice, vers l'an 259 ; sa fête le 14 mai.**
- Saint Pontien, *Pontianus*, Pape le 22 juillet 230, mort en exil le 28 septembre 235 ; sa fête, comme d'un martyr, le 19 novembre.**
- Saint Popon, *Poppo*, abbé de Stavelo, *Stabulensis*, au pays de Liège en 1040, mort le 25 janvier 1048.**
- Saint Porcaire, *Porcarius*, abbé de Lérins, et ses compagnons, martyrs le 12 août 731.**
- Saint Porphyre, évêque de Gaza en Palestine, mort le 26 février de l'an 420.**
- Saint Potamon, évêque d'Héraclée en Egypte, mort l'an 342 des coups que les ariens lui donnèrent, après avoir été confesseur sous les païens ; sa fête le 18 mai.**
- Sainte Potamienne, vierge d'Alexandrie, et sainte Marcelle, sa mère, martyrisées l'une**

- et l'autre à Alexandrie vers l'an 204 ou 205 ; leur fête le 28 juin.
- Saint Pothin, évêque de Lyon, avec quarante-sept autres martyrs de la même ville en 177 ; on les honore le 2 juin.
- Saint Pourçain, *Portianus*, abbé en Auvergne avant l'an 520, mort vers l'an 540 ; sa fête le 24 novembre.
- Sainte Praxède, vierge romaine au II^e siècle, honorée le 21 juillet.
- Saint Prétextat, évêque de Rouen en 544, martyrisé le 24 février 586, par ordre de la reine Frédégonde.
- Saint Prey. (*Voyez S. PRIX.*)
- Saint Prime et saint Félicien, frères, martyrs à Rome en 286 ou 287, comme l'on croit, le 9 juin, qui est le jour de leur fête.
- Saint Princeps, *principius*, évêque de Soissons après 441, est mort avant 511 ; sa fête le 25 septembre.
- Saint Prisque et saint Cot, *Priscus et Cottus*, martyrs de l'Auxerrois en 273 ou 274 ; leur principale fête le 26 mai.
- Sainte Prisque, martyre à Rome au I^e siècle ; sa fête le 12 janvier.
- Saint Privat, évêque du pays de Gévaudan à la fin du IV^e siècle, selon les uns, ou au commencement du V^e, selon d'autres, martyrisé par les barbares, et enterré à Mende, qui n'était alors qu'un village et qui est aujourd'hui une ville épiscopale formée par l'éclat des miracles de saint Privat. Ce saint paraît avoir été évêque de Javouls, dont le siège a été transféré à Mende ; sa fête le 21 août.
- Saint Prix, Pric, ou Prey, *Præjectus* ou *Projectus*, évêque de Clermont en Auvergne, l'an 665, et martyr, l'an 674 ; sa fête le 25 janvier, selon le Martyrologe roman.
- Saint Procope, martyr en Palestine l'an 303 ; sa fête le 8 juillet.
- Saint Processe et saint Martinien, martyrs à Rome au III^e siècle ; leur fête le 2 juillet.
- Saint Prosper d'Aquitaine, docteur, ou Père de l'Eglise, mort vers le milieu du V^e siècle ; sa fête le 25 juin.
- Saint Prosper, évêque d'Orléans vers l'an 454, mort vers l'an 464 ; sa fête le 29 juillet.
- Saint Prudence ou Prudent, évêque de Troyes, mort le 6 avril 861.
- Sainte Pudentienne, vierge romaine au II^e siècle ; on en fait mémoire le 19 mai.
- Sainte Pulchérie, *Ælia Pulcheria*, née le 19 janvier 399, fille de l'empereur Arcade, sœur de Théodore le Jeune, déclarée Augusta le 14 juillet de l'an 414, femme de l'empereur Marcien en 450, morte l'an 453 le 18 février, comme le prouve le cardinal Noris ; sa fête le 10 septembre à Rome et le 13 chez les Grecs.
- Saint Pyrmun, abbé et réformateur de l'état monastique vers 727, mort l'an 758 au monastère de Gainond dans le diocèse de Metz sur les confins du duché de Deux-Ponts ; sa fête le 3 novembre.
- Q
- Saint Quadrat, évêque d'Athènes et apologiste de la religion chrétienne, mort vers le milieu du II^e siècle ; sa fête le 28 mai.
- Les quarante martyrs de Cappadoce sous Licinius en 320. L'Eglise latine met leur fête au 10 mars.
- Saint Quentin, martyr en Vermandois probablement le 31 octobre 287.
- Saint Quinibert, curé de Salesche en Hainaut au IX^e siècle ; sa fête le 18 mai.
- Saint Quinis, *Quinidius* ou *Quindius*, évêque de Vaison, mort le 15 février 578.
- Saint Quintien, évêque de Rodez vers l'an 502, puis de Clermont en Auvergne en 515, mort le 13 novembre 527 ; sa fête à Rodez le 14 juin.
- Saint Quirin ou Cyrin, martyr à Rome vers 309 ; sa fête, avec celle de saint Basilide, le 12 juin.
- R
- Le B. Raban-Maur, *Rabanus Maurus Magnus*, archevêque de Mayence en 847, mort le 4 février 856.
- Saint Radbod, évêque d'Utrecht l'an 899, mort le 29 novembre 918 ou 919.
- Sainte Radegonde, reine de France en 538, religieuse en 544 ; fondatrice de l'abbaye de Sainte-Croix de Poitiers en 559, morte le 13 août 587 ; sa fête à Paris le 30 janvier.
- La B. Raingarde, veuve, religieuse de Marigny, morte le 24 juin 1135.
- Saint Raymond de Pegnafort, troisième général des Dominicains en 1238, mort à Barcelone le 6 janvier 1275, âgé de cent ans ; sa fête le 23 janvier, autrefois le 7 du même mois.
- Sainte Reine, *Regina*, vierge et martyre au diocèse d'Autun dans le III^e siècle, dit-on. Ses fêtes sont les 17 et 22 mars et le 7 septembre.
- Saint Remacle, évêque de Maestricht en 652, mort en 668 ; ses fêtes le 3 septembre et le 25 juin, jour de sa translation.
- Saint Rembert, compagnon et successeur de saint Anschaire, dans les évêchés de Hambourg et de Brême, mort le 11 juin 888. Le Martyrologe en fait mention le 6 février.
- Saint Remy, *Remigius* ou *Remedius*, évêque de Reims vers l'an 460, selon les uns ; en 480, selon les autres, mort le 13 janvier vers l'an 533 ; ses fêtes le 13 janvier, et le 1^{er} octobre, jour de sa translation.
- Saint Remy, archevêque de Lyon l'an 853 ; on croit qu'il est mort le 28 octobre de l'an 875.
- Saint René, patron d'Angers. On le fait sans preuve évêque de la même ville au V^e siècle ; sa fête le 12 novembre.
- Saint Renobert ou Raimbert, *Ragnobertus* et *Regnobertus*, évêque de Bayeux, vers l'an 625, mort vers l'an 666 le 16 mai. (*Gall. Chr.*) Divers Martyrologes en font mention le 23, le 25 et le 28 mars, le 23 avril, le 16 mai, le 13 juin, le 2 septembre, le 16

et le 24 octobre, et enfin le 28 décembre, à cause de différentes translations de ses reliques.

Saint Rhétice, évêque d'Autun, assiste au concile de Rome de l'an 313, où Cécilien fut absous et Donat condamné; sa fête est marquée au 19 juillet par quelques-uns, et par d'autres au 25 du même mois.

Saint Richard, évêque de Chichester en Angleterre, l'an 1244, mort le 3 avril 1253.

Sainte Rictrude, veuve, abbesse de Marchiennes en Flandre, vers l'an 648, morte le 12 mai de l'an 688; sa fête le 5 mai à Paris, le 12 ailleurs.

Saint Rieul ou saint Règle, *Regulus*, premier évêque et apôtre de Senlis vers la fin du premier siècle; ses fêtes le 23 avril, jour de sa mort, le 30 mars, le 15 juillet, et au-tresfois encore le 7 février.

Saint Rigobert ou Robert, selon quelques-uns, évêque de Reims en 696, mort en 732, suivant D. Mabillon, le 4 janvier, qui est le jour de sa fête.

Saint Riquier, *Richarius*, abbé de Centule dans le Ponthieu vers l'an 638; mort vers l'an 645, selon le P. Mabillon; ses fêtes le 26 avril et le 9 octobre.

Saint Robert, premier abbé de la Chaise-Dieu vers l'an 1050, mort le 17 avril, et enterré le 24 du même mois l'an 1067; ce dernier jour est celui de sa fête à Rome, et le 3 avril à Paris.

Saint Robert, abbé de Molème, premier auteur de l'ordre de Cîteaux, l'an 1098, mort le 17 avril 1110, suivant D. Mabillon; sa fête le 29 avril.

Le B. Robert d'Arbrissel, fondateur de l'ordre de Fontevraud, en 1099, mort le 25 février 1117.

Saint Roch, confesseur en Languedoc, mort le 16 août 1327.

Saint Rogatien et saint Donatiens, frères, martyrs à Nantes sur la fin du III^e siècle; honoré le 24 mai.

Saint Roger, évêque de Cannes en Italie, mort vers l'an 603; sa fête le 30 décembre.

Saint Romain, fondateur des monastères de Mont-Jura ou Mont-Jou vers l'an 425, et abbé de Condat, dit depuis de Saint-Oyend, ensuite de Saint-Claude, en Franche-Comté, ci-devant du diocèse de Besançon, maintenant érigé en évêché. Saint Romain est mort le 28 février 460.

Saint Romain, évêque de Rouen en 625, mort le 23 octobre 638. (*Gall. Chr.*)

Saint Romarique, Remiré ou Rombert, *Romarius*, moine de Luxeuil l'an 617, fondateur des deux monastères des religieux et des religieuses de Remiremont l'an 620, abbé ou directeur de ces deux monastères l'an 627, mort le 8 décembre 633.

Saint Romuald, né vers l'an 956, fondateur des Camaldules, mort, à ce que l'on croit, en 1027. Le Martyrologe romain en fait mémoire au 7 février, et au 19 juin, comme étant le jour de sa mort.

Saint Rouin, *Rodingus*, *Chrandingus* et *Chrodincus*, premier abbé de Beaulieu en Argogne, entre la Champagne et la Lorraine, vers l'an 645, mort le 17 septembre vers l'an 680.

Saint Rufin et saint Valère, martyrs au diocèse de Soissons, vers l'an 287. Leur fête le 14 juin.

Saint Rumold, dit vulgairement saint Rombaut, évêque de Dubois, abdique vers l'an 750, va prêcher ensuite la foi dans le pays de Malines, est mis à mort par deux assassins l'an 775, le 24 juin; sa fête le 1^{er} juillet.

Saint Rupert, Rudbert, Robert, Hruothbert ou Chrodoberl, évêque de Worms et ensuite de Salzbourg, mort le 27 mars 718; ses fêtes le 27 mars et le 24 septembre.

Sainte Rusticule ou Marcie, *Marcia Rusticula*. (*Voyez sainte MARCIE.*)

Saint Rustique ou Rustic, vulgairement Rotiri, évêque de Clermont en Auvergne au commencement de l'an 424, mort, à ce que l'on croit vers l'an 450; sa fête le 24 septembre.

Saint Rustique, évêque de Narbonne vers 427 ou 430. On met sa mort le 26 octobre 462.

S

Saint Sabas, abbé et fondateur de plusieurs monastères en Palestine, né l'an 439. Cyrille de Scytople, auteur contemporain de la vie de saint Sabas, dit qu'il mourut le 5 décembre de l'an du monde 6024, de Jésus-Christ 524, Indiction x, 14 ans (commencés) après la mort d'Elie, patriarche de Jérusalem, postérieur de dix jours à celle de l'empereur Anastase, la sixième année (commencée) de l'empire de Justinien, la seconde année (commencée) après le consulat de Lampadius et d'Oresté. Toutes ces dates combinées nous mènent au 5 décembre 531, et prouvent que l'auteur suivait le calcul alexandrin, qui tarde de sept années l'époque de l'Incarnation. Saint Sabas est honoré le 5 décembre.

Saint Sabin, évêque d'Assise, martyr l'an 303; sa fête le 30 décembre.

Sainte Sabine, dame italienne, veuve et martyre à Rome, au II^e siècle; sa fête le 29 août.

Saint Sabinien ou Savinien, de Troyes en Champagne, martyr au III^e siècle. Il paraît être le même que celui de Sens qui suit.

Saint Sabinien ou Savinien, premier évêque de Sens, et saint Potentien, martyrs. Leur fête le 31 décembre à Sens, et à Paris le 19 octobre; une autre à Sens de saint Savinien le 23 août.

Saint Sabinien, martyr au III^e siècle, dont les reliques sont à la cathédrale de Troyes; sa fête le 29 janvier. On honore le même jour sainte Sabine ou Savine, qu'on dit avoir été sa sœur. L'abbaye de Moutier-la-Celle prétend avoir les reliques de celle

- sainte, dont le Martyrologue romain fait mention le 28 août,
Saint Sadoth. (*Voyez saint SCIAHDUSTE.*)
Saint Saens ou Sanse, Sidonius, abbé au pays de Caux en Normandie, vers l'an 676, mort, comme l'on croit, le 14 novembre 689.
Saint Saintin, premier évêque de Meaux au III^e siècle; sa fête le 22 septembre.
Sainte Salaberge, veuve, abbesse de Saint Jean de Laon en 640, morte le 22 septembre 654 ou 655.
Saint Salvi ou Sauge, Salvius, évêque d'Albi vers l'an 575, mort l'an 584 ou 585. Le Martyrologue met sa fête le 10 septembre, qu'on croit être le jour de sa mort.
Salvien, Salvianus, prêtre de Marseille et Père de l'Eglise, à qui plusieurs donnent le nom de saint, vivait encore, lorsque Gennade faisait son *Catalogue des hommes illustres*, c'est-à-dire, en 484 ou 485, ou même en 496, supposé que ce qu'il y dit du Pape Gélase, ne soit point une addition faite après Gennade.
Saint Samson, évêque régional, abbé à Dol en Bretagne, et probablement premier évêque de cette ville, vers 541, mort le 28 juillet vers l'an 564.
Saint Saturnin, premier évêque de Toulouse, envoyé dans les Gaules par le Pape saint Clément, vers la fin du premier siècle, martyr à Toulouse; sa fête le 29 novembre.
Saint Saturnin, martyr à Rome au commencement du IV^e siècle. L'Eglise en fait mémoire le 29 novembre.
Saint Satyre, frère de saint Ambroise, mort l'an 379; sa fête le 21 juin.
Saint Sauve, évêque d'Amiens le 11 janvier, mort le 28 octobre vers l'an 615, ou plutôt, selon M. Baillet, vers 695.
Sainte Scholastique, vierge, sœur de saint Benoît, morte vers l'an 543; sa fête le 10 février.
Saint Sciahduste ou Sadoth, évêque de Ctesiphon, et ses compagnons, martyrisés sous Sapor, au mois de février, l'an 342. Leur mémoire le 20 février chez les Latins, le 20 novembre chez les Grecs, le 23 février chez les Coptes. (*ASSERMANI, Acta mart.*)
Les Scillitains, ainsi nommés de Scillite, leur patrie, en Afrique, mis à mort l'an 200 pour la Foi, par ordre du proconsul Saturnin. Ce furent, à ce que l'on croit, les premiers martyrs d'Afrique; leur mémoire le 17 juillet.
Saint Sébastien, surnommé le défenseur de l'Eglise romaine, martyr le 20 janvier en 288.
Saint Seine, Sequanus, Segontius et Sigo, abbé en Bourgogne, mort vers l'an 580, le 19 septembre.
Saint Semblin ou Sembin, ou Similien, Similinus et Similianus, évêque de Nantes au IV^e siècle; sa fête le 16 juin.
Saint Sendou ou Sandoux, Sindulfus, prêtre au diocèse de Reims, mort le 20 octobre à la fin du VI^e siècle.
Saint Senoch, abbé en Touraine vers l'an 539, mort l'an 579; sa fête le 24 décembre.
Les sept frères, fils de sainte Félicité, martyrs à Rome vers l'an 164; leur fête le 10 juillet.
Les sept Dormans, martyrs à Ephèse sous l'empire de Décius; leur fête le 27 juillet. (*Voyez sur l'histoire de ces martyrs une savante Dissertation latine, imprimée à Rome en 1741.*)
Saint Scerdot, Sacerdos, évêque de Lyon avant le concile d'Orléans, auquel il souscrivit le 28 octobre 549, mort deux ou trois ans après, le 12 septembre.
Saint Serge et saint Bacque, martyrs en Syrie au III^e ou IV^e siècle. L'Eglise en fait mention le 7 octobre.
Saint Servais, qui a transporté son siège épiscopal de Tongres à Maestricht, est mort le 13 mai 384.
Saint Sévard ou Siviard, abbé de Saint-Calais au Maine, mort le 1^{er} mars 681 ou 728.
Saint Séverin, apôtre de Bavière et d'Autriche, mort l'an 482; sa fête le 8 janvier.
Saint Séverin, évêque de Cologne vers l'an 346, mort vers la fin du IV^e siècle; sa fête le 23 octobre.
Saint Séverin ou Surin, évêque de Bordeaux, au commencement du V^e siècle, en même temps que saint Amand, qui lui en céuait tous les honneurs; sa fête le 23 et le 28 octobre, à Bordeaux et à Cologne. C'est ce qui fait que plusieurs confondent saint Surin de Bordeaux, avec saint Séverin, évêque de Cologne.
Saint Séverin, abbé d'Agaune ou de Saint-Maurice en Valais, mort à Château-Landon en Gatinais, le 11 février, comme l'on croit, de l'an 507.
Saint Séverin, solitaire à Paris, mort l'an 553; sa fête le 24 novembre.
Saint Sidoine Apollinaire, Caius Sellius Apollinaris Sidonius, évêque d'Auvergne, ou de Clermont vers l'an 473, mort vers 483, le 21 août, qui est le jour de sa fête.
Saint Sigebert, roi de France, en Austrasie, mort le 1^{er} février 655.
Saint Sigismund, appelé Simond dans l'Orléanais, roi de Bourgogne en 516, mis à mort par Chlodomer l'an 524. Le Martyrologue en fait mémoire le 1^{er} mai.
Sainte Sigouleine ou Segolène, veuve, abbesse de Troclar en Albigois, au VIII^e siècle; sa fête à Albi et ailleurs le 24 juillet.
Saint Silvère, Silverius, Pape, sacré le 8 juin 536, exilé au mois de novembre 537, et mort de misère dans son exil le 20 juin 538, par la cruauté de Vigile son successeur, qui avait été ordonné pape ou plutôt anti-pape, du vivant même de Silvère, le 22 novembre 537. On fait la fête de saint Silvère le 20 juin, jour de sa mort, qui est aussi celui où l'on peut regarder Vigile comme Pape.
Saint Silvestre, Sylvester, Pape, ordonné le

Saint Siméon le Juste, mort le 31 décembre de l'an 335; sa fête le jour de sa mort chez les Latins, le 2 janvier chez les Grecs.

Saint Silvestre, évêque de Châlons-sur-Saône vers l'an 490, mort vers l'an 532; sa fête le 20 novembre.

Saint Sylvain, évêque apostolique, mort à Auchi en Artois le 15 février de l'an 718.

Saint Siméon le Juste, qui reçut dans ses bras l'enfant Jésus au temple. Les Grecs en font mémoire le 3 février.

Saint Siméon ou Simon, cousin-germain du Sauveur, évêque de Jérusalem, martyr en 107, ou plutôt en 116, selon le P. Pagi. L'Eglise latine en fait mémoire le 18 février, l'Eglise grecque le 27 avril.

Saint Siméon Barsabœu ou le Foulon, évêque de Séleucie et de Ctesiphon, martyrisé avec ses disciples sous Sapor, roi de Perse, le 17 avril de l'an 361. On dit qu'il fut le premier qui porta le titre de *catholique* ou de *métropolitain de Perse*, titre qui emportait le droit de primat sur toutes les églises de Perse, et la prééminence sur tous les autres sièges, après les quatre patriarches, conformément au 38^e des canons arabiques du concile de Nicée.

Saint Siméon Stylite, mort le 2 septembre 459, selon M. Assémann; sa fête chez les Grecs le 24 mai, chez les Latins le 5 janvier.

Saint Siméon Stylite, le jeune, mort le 24 mai de l'an 596; sa fête chez les Latins le 5 janvier, chez les Grecs le 1^{er} septembre.

Saint Méaphraste, né vers l'an 881, protosecrétaire et patrice sous l'empereur Léon le Sage et ses successeurs, auteur de plusieurs Vies des saints paraphrasées, qui lui ont fait donner le surnom de *Méaphraste*, mort vers l'an 976, comme le prouve Pagi. Les Grecs font sa fête avec solennité le 27 novembre.

Saint Simon et saint Jude, apôtres; leur fête chez les Latins le 28 octobre; les Grecs font en particulier la fête de saint Jude le 10 mai.

Saint Simon Stok, général des Carmes, mort à Bordeaux le 15 août 1250.

Saint Simplice, évêque d'Autun au 1^r siècle; sa fête le 24 juin.

Saint Simplicien, évêque de Milan, mort l'an 400; sa fête le 16 août.

Saint Sirice, Pape, sacré probablement le 22 décembre l'an 384, mort le 25 novembre 398.

Saint Sixte et saint Sinice, premiers évêques de Reims et de Soissons; leur fête le 1^{er} septembre. (Voyez saint Xyste.)

Sainte Sophie, mère des saintes Foi, Espérance et Charité, martyrisée avec ses filles sous l'empereur Adrien. Leur fête chez les Grecs le 17 septembre; la fête de sainte Sophie en particulier le 30 septembre à Rome; dans le reste de l'Eglise latine le 1^{er} août avec celle de ses filles.

Saint Sophrone, patriarche de Jérusalem,

mort le 11 mars en 638 ou 639; sa fête chez les Grecs le 11 mars.

Saint Soter, Pape, depuis 168 jusqu'en 177; sa fête le 22 mars.

Saint Souleine, *Solemnis*, *Solemnius*, ou *Solennis*, évêque de Chartres vers l'an 697, mort avant le concile d'Orléans, tenu en 511; sa fête le 26 septembre.

Saint Spire, *Exuperius*, évêque de Bayeux, mort dans le 5^e siècle (*Gall. Christ.*, t. XI); sa fête le 1^{er} août.

Saint Spiridion, évêque de Trimithonte en Chypre, mort l'an 348; sa fête le 14 décembre.

Saint Stanislas, évêque de Cracovie en Pologne, l'an 1072, martyr le 7 mai de l'an 1079.

Saint Sturme, premier abbé de Fulde en 744, mort l'an 779; sa fête le 17 décembre, jour de sa mort.

Sulpice Sévère, ou Sévère Sulpice, moine de Marseille, prêtre, disciple de saint Martin et historien ecclésiastique. On croit qu'il est mort vers 410; sa fête se célèbre au diocèse de Tours le 29 janvier.

Saint Sulpice Sévère, évêque de Bourges vers 584, mort en 591. Le Martyrologe romain en fait mémoire le 29 janvier.

Saint Sulpice le Débonnaire, *Pius*, évêque de Bourges en 624, mort le 17 janvier 647, au plus tard.

Sainte Susanne, vierge et martyre à Rome l'an 293, dit-on; sa mémoire le 21 août, avec celle de saint Tiburce.

Saint Swidbert, ou Suibert, évêque régional en 693, et apôtre de la Frise, mort le 1^{er} mars 713.

Saint Syagre, *Syagrius*, évêque d'Autun, vers l'an 560. On croit qu'il est mort le 27 août en 600.

Saint Symmaque, Pape le 2 décembre 498, mort le 19 juillet 515.

Saint Symmaque, *Quintus Aurelius Anicius Symmachus*, consul seul l'an 485, avec Boëce son gendre l'an 522, condamné à avoir la tête tranchée par le roi Théodoric, et exécuté au mois d'août de l'an 526. C'était, comme Boëce, un parfait chrétien.

Saint Symphorien, martyr à Autun vers l'an 179. Il est honoré avec saint Timothée et saint Hippolyte le 22 août.

Sainte Symphorose et ses sept fils, martyrs de Tivoli, près de Rome, vers l'an 120 ou 125. Leur fête le 18 juillet à Rome, le 8 du même mois à Paris.

T

Saints Taraque, Probe et Andronic, martyrs en Cilicie l'an 304. Leur fête le 11 octobre chez les Latins, le 12 chez les Grecs.

Saint Taurin, premier évêque d'Évreux en Normandie, à la fin du 3^e siècle, selon M. Bosquet et M. de Tillemont, ou du 4^e siècle, selon le P. Papebroch et M. Baillet; sa fête le 11 août.

Sainte Thaïs, pénitente en Egypte vers le milieu du 4^e siècle; sa fête chez les Grecs le 8 octobre.

Sainte Tharbe et ses compagnes, vierges et martyres en Perse le 8 mai 341. Leur fête dans le Martyrologe romain le 22 avril, chez les Grecs le 5 du même mois. (*Assemanni, Acta mart.*)

Saint Théau, ou Tillon, *Thillo, Tillonius, ou Tilmennus*, disciple de saint Eloi et religieux de Solignac en Limousin, mort vers 702; sa fête le 7 janvier.

Sainte Thècle, vierge et martyre au 1^{er} siècle; sa fête le 23 septembre, chez les Grecs le 24 du même mois.

Saint Théocleste, archimandrite dans la Palestine, mort le 3 septembre 467.

Saint Théodart, ou Dodard, *Theodardus*, abbé de Stavelo et de Malmédi en 653, évêque de Maestricht en 662, massacré par des scélérats, probablement en 668; sa fête le 10 septembre.

Saint Théodore d'Amasée dans le Pont, dit le Tiron, martyr l'an 306; l'Eglise en fait mémoire le 9 novembre.

Saint Théodore, évêque de Marseille, mort vers l'an 594. M. Baillet rapporte sa vie au 2 janvier.

Saint Théodore, archevêque de Cantorbéry, sacré à Rome le 26 mars 668 par le Pape Vitalien, mort l'an 690; sa fête le 19 septembre, jour de sa mort.

Saint Théodore Studite, abbé à Constantinople, mort le 11 novembre 826; sa fête le 12 du même mois.

Le B. Théodore, évêque de Cyr dans la Syrie euphratésienne, l'une des plus grandes lumières de l'Eglise au 7^e siècle, mort vers l'an 458.

Saint Théodore, archimandrite en Palestine, mort le 11 janvier 529.

Saint Théodore le Cabaretier, martyr à Anycyre en Galatie l'an 303; sa fête le 18 mai à Rome.

Saint Théodore ou Théodore de Sicée, évêque d'Anastasiople en Galatie, mort l'an 613; sa fête chez les Grecs le 22 avril, jour de sa mort.

Saint Théophane, abbé de Mégalagre, près de la Propontide, auteur d'une *Chronographie*, mort en exil dans l'île de Samothrace, pour la défense des saintes images, le 12 mars 818.

Sainte Thérèse, vierge, réformatrice des Carmes déchaussés, aidée de saint Jean de la Croix, en 1568, morte l'an 1582 le 4 octobre, devenu le 14, à cause du retroncement de dix jours fait en cette année-là; sa fête le 15 du même mois.

Saint Thibaud, *Theobaldus*, prêtre et ermite, mort un vendredi le dernier jour de juin, indiction IV, sous le règne de l'empereur Henri IV, fils et successeur de Henri III. « Les caractères du temps de la mort de notre saint, dit M. Baillet, spécifiés par l'auteur de sa Vie, semblent marquer assez nettement l'an 1066, si ce n'est que la quatrième année de l'indiction ne devait commencer qu'au mois de septembre suivant. » Ce Thibaud était descendu des comtes de Brie et de Champagne; sa fête le 1^{er} juillet.

Saint Thibaud, abbé des Vaux de Cernay en 1234, mort le 8 décembre 1287; sa fête le 8 ou le 9 juillet.

Saint Thierry, *Theodoricus*, disciple de saint Remy de Reims, mort vers l'an 533 le 1^{er} juillet, qui est le jour de sa fête.

Saint Thierry, *Theodoricus*, évêque d'Orléans vers l'an 1016, mort le 27 janvier 1023 à Tonnerre.

Saint Thiou ou Théodulf, troisième abbé du Mont-d'Hor ou de Saint-Thierry, près de Reims, vers l'an 542, mort le 1^{er} mai vers l'an 590.

Saint Thôdard ou Audard, *Theodardus*, évêque de Narbonne le 15 août de l'an 885, patron de Montauban, mort le 1^{er} mai 893.

Saint Thomas, apôtre; sa fête le 21 décembre.

Saint Thomas, archevêque de Cantorbéry, ordonné le 3 juin 1162, martyrisé le 29 décembre 1170; sa fête principale à Rome le 29 décembre; à Paris le 7 juillet, qui est le jour de sa translation.

Le B. Thomas prieur de Saint-Victor de Paris en 1113, assassiné probablement le 17 août, et enterré le 20 du même mois de l'an 1133. (MABILLON.)

Saint Thomas d'Aquin, dit le Docteur Angélique ou l'Ange de l'école, mort le 7 mars 1274; sa fête à Paris le 18 juillet; à Rome le jour de sa mort.

Saint Thomas de Villeneuve, archevêque de Valence en Espagne l'an 1354, mort le 8 septembre 1355; sa fête le 18 septembre.

Saints Tiburce, Valérien et Maxime, martyrs au 1^{er} ou 2^{er} siècle; leur fête le 14 avril.

Saint Tiburce, martyr à Rome au mois d'août 286; l'Eglise en fait mémoire le 11 du même mois.

Saint Timothée, disciple de saint Paul et évêque d'Ephèse, martyr l'an 97; sa fête à Rome le 24 janvier, à Paris le 31 mars.

Saint Timothée et saint Apollinaire, martyrs à Reims au 3^{er} ou 4^{er} siècle; leur fête le 23 août.

Saint Timothée, martyr à Rome au 1^{er} siècle, honoré avec saint Hippolyte et saint Symphorien le 22 août.

La Toussaint, ou la fête de Tous les Saints, le 1^{er} novembre.

Saint Troïen, ou Trojan, *Trojanus*, évêque de Saintes vers l'an 511, et mort en 552; sa fête le 30 novembre.

Saint Tron, *Trudo*, prêtre au pays de Liège, fondateur de l'abbaye qui porte aujourd'hui son nom, l'an 662, mort le 23 novembre 698.

Saint Tropès, ou Torpet, *Torpétius*, martyrisé, à ce qu'on croit, à Pise, dans la persécution de Néron; sa fête le 17 mai.

Saint Trophime, premier évêque d'Arles vers le commencement du 1^{er} siècle, ou la fin du 1^{er}; sa fête principale le 29 décembre, celle de sa translation le 30 septembre.

Saint Tryphon, saint Respice, l'an 251, et sainte Nymphe, vierge de Sicile au 1^{er} ou

v^e siècle; l'Eglise fait mémoire de ces trois saints le 10 novembre.

Saint Tubéri, ou Tyberge, saint Modeste et sainte Florence, martyrs dans la Gaule Narbonnaise au iii^e ou iv^e siècle; on en fait la fête le 10 novembre.

Saint Tugal, ou Tugwal, appelé par les Bretons saint Pabut, en latin, *Tugdwaldus*, ou *Pabutugwaldus*, en ajoutant à son nom *Pabu*, qui, en breton, veut dire père, abbé de Tréguier vers 523, évêque de Lexobie en Basse-Bretagne vers l'an 532, mort probablement le 30 novembre 553. Il est patron de la ville de Tréguier en Bretagne, de Laval au Maine, et de Château-Landon en Gâtinais.

Saint Turias, ou Thuriau, *Thuriavus*, ou *Thuriannus*, évêque en Bretagne l'an 733, mort vers l'an 749; il est honoré le 13 juillet.

V, W

Saint Vaast, *Vedassius*, évêque d'Arras en 499, mort, comme l'on croit, l'an 540, le 9 février, qui est le jour de sa fête.

Saint Valbert, ou Gaubert, troisième abbé de Luxeuil l'an 625, mort l'an 665; sa fête le 2 mai.

Sainte Valburge, ou sainte Avaugour, *Valburgis*, première abbesse de Heidenheim au palatinat de Bavière en 754, morte l'an 780; ses fêtes le 25 février et le 2 mai.

Saint Valentin, prêtre et martyr à Terni en Italie l'an 306; l'Eglise en fait la fête le 14 février.

Saint Valère, martyr au diocèse de Soissons vers l'an 287; sa fête, avec celle de saint Rufin, le 14 juin.

Saint Valère, évêque de Trèves au iii^e siècle; sa fête le 29 janvier.

Sainte Valère, vierge et martyre en Limousin, après le milieu du iii^e siècle; sa fête à Rome le 9 décembre, le 10 à Paris.

Saint Valéri, *Walaricus*, ou *Gualaricus*, premier abbé du monastère qui porte aujourd'hui son nom en Picardie, vers l'an 614, mort le 12 décembre 622.

Saint Valérien, martyr à Tournus en Bourgogne le 15 septembre 179; sa fête le jour de sa mort, renvoyée au 17 de ce mois en plusieurs Eglises.

Saint Vandrille, *Wandregisilus*, fondateur en 648 et premier abbé de Fontenelle au pays de Caux, mort le 21 juillet 667.

Saint Vanne, *Vitanus*, *Videnus* et *Victo*, évêque de Verdun l'an 498, mort l'an 525; sa fête le 9 novembre.

Sainte Vaudru, Waltrude, *Waldestrudis*, veuve, patronne de Mons en Hainaut, morte le 9 avril 686.

Saint Ubald, évêque de Gubbio en Ombrie, en 1129, mort le 16 mai 1160.

Saint Venant, *Venantius*, abbé à Tours vers la fin du v^e siècle; sa fête le 13 octobre.

Saint Veuceslas, duc de Bohême, martyr à Prague l'an 923; sa fête le 28 septembre.

Saint Vénérand, évêque de Clermont en Auvergne, probablement l'an 394, mort

vers l'an 422, la veille de Noël 24 décembre.

Saint Véran, *Veranus*, ou *Verannius*, évêque de Vence en Provence, probablement avant le milieu du v^e siècle, mort vers l'an 467; sa fête le 9 ou 10 septembre. On met, sans aucun fondement certain et même contre la vraisemblance, un autre saint Véran, évêque de Lyon, que l'on fait vivre après le milieu du v^e siècle. (Voyez le nouveau *Gallia Christiana*, et plus bas saint URAIN.)

Sainte Victoire, vierge et martyre à Rome, ou dans les environs, en 249; sa fête le 23 décembre.

Saint Victor, Pape, l'an 193, mort en 202; sa fête, avec celle de saint Nazaire, le 28 juillet.

Saint Victor de Marseille et ses compagnons, martyrs en 290 ou en 303; leur fête le 21 juillet.

Saint Victoric, martyr près d'Amiens au iii^e ou iv^e siècle; sa fête, avec celle de saint Fuscien et de saint Gentien, ses compagnons, le 11 décembre.

Saint Victorien, proconsul d'Afrique, et ses compagnons, martyrs sous les Vandales en 484; on en fait mémoire le 23 mars.

Saint Victrice, *Victricius*, évêque de Rouen vers l'an 383, mort vers 408, selon M. Baillet; sa fête le 7 août.

Saint Vigor, évêque de Bayeux, mort le 1^{er} novembre, plus de douze ans avant le milieu du vi^e siècle; sa fête renvoyée au 3 du même mois.

Saint Vincent, diacre et martyr de Saragosse le 22 janvier, à ce que l'on croit, de l'an 304.

Saint Vincent, martyr en Agénois, on ne sait point en quel temps; mais on célèbre sa fête à Agen le 7 juin.

Saint Vincent de Lérins, prêtre religieux, mort vers l'an 448; on en fait mémoire le 24 mai.

Saint Vincent Ferrier, dominicain, mort à Yannes en 1419 le 5 avril; sa fête à Paris le 13 mars.

Saint Vindicien, évêque d'Arras et de Cambrai vers 667, mort le 11 mars en 705, selon M. Baillet, ou en 712, selon Henschenius.

Saint Vinébaud, abbé de Saint-Loup de Troyes, mort le 6 avril 620 ou 623.

Saint Virgile, évêque d'Arles l'an 588, mort vers l'an 624; on en fait la fête à Arles le 10 octobre, et à Lérins le 5 mars.

Saint Virgile, évêque de Saltzbourg en 764, et missionnaire dès l'an 738, mort l'an 780 selon Baillet, ou 783 suivant Pagi; sa fête le 27 novembre, jour de sa mort.

Saint Vit, ou Gui, saint Modeste et sainte Crescence, martyrs du iv^e siècle; leur fête le 15 juin.

Saint Vital, martyr du i^e ou du ii^e siècle; on en fait la fête le 28 avril.

Saint Vital et saint Agricole, martyrs de Bologne en Italie vers l'an 304; leur fête le 4 novembre.

Saint Viventiol, évêque de Lyen avant l'an

517. On ne sait point le temps de sa mort; sa fête le 12 juillet.

Saint Ulric, ou Udalric, *Udalricus*, évêque d'Augsbourg en 923, mort l'an 973 le 4 juillet, canonisé l'an 993 dans le concile de Latran. On prétend que c'est le premier exemple de la canonisation juridique et solennelle des saints hors de leurs diocèses; la fête de saint Ulric le 4 juillet,

Saint Ultant, *Ultanus*, abbé de Fosse, puis de Péroune, mort vers l'an 680; sa fête le 1^{er} mai.

Saint Voël, ou Voué, *Vodoalus*, *Vodalus*, *Vodoaldus*, surnommé Benoît, solitaire à Soissons, mort vers l'an 720. Plusieurs Martyrologes en font mention, les uns au 4, les autres au 5 février.

Saint Urain, ou Veran, *Uranius*, ou *Veranius*, évêque de Cavaillon, au Comtal-Venaissin en Provence, au vi^e siècle, mort le 11 novembre, après l'an 589. C'est celui dont le Martyrologe romain parle au 17 octobre, et dont il met le culte au diocèse d'Orléans.

Saint Urbain, Pape au mois d'octobre de l'an 223, mort le 25 mai de l'an 230; sa fête le 25 mai.

Saint Urbique, ou Urbice, évêque de Clermont en Auvergne, au iii^e ou iv^e siècle. On en fait mémoire le 3 avril.

Saint Ursin, premier évêque de Bourges au ii^e ou iii^e siècle; sa fête principale autrefois le 29 décembre; dans le nouveau bréviaire du diocèse, le 9 novembre.

Saint Ursmar, second abbé de Lobes vers l'an 636, puis évêque apostolique, ou régional, mort le 18 avril de l'an 713.

Sainte Ursule et ses compagnes, martyres au iv^e ou v^e siècle; leur fête le 21 octobre.

Saint Vulfran, évêque de Sens vers l'an 682, patron d'Abbeville, mort le 20 mars 721; sa mémoire à Paris le 29 mars.

Saint Vulmer, Vilmer, Villaumer, ou Goumer, *Vulmarus*, premier abbé de Sumer, en Boulonais, avant 688, mort vers l'an 710, le 20 juillet, qui est le jour de sa fête. Adon et Usuard en parlent avec éloge au 17 juin; c'est le jour de sa translation.

Saint Walfroie, ou Ouslai, *Vulflaicus*, diacon, solitaire et stylite au diocèse de Trèves en 585; sa fête le 21 octobre.

Sainte Wiborade, ou Guiborade, vierge, près de Saint-Gall en Suisse, martyrisée par les Hongrois le 2 mai 925, jour de sa fête.

Saint Wigbert, Anglais, missionnaire en Allemagne l'an 732, premier abbé de Fritzlar, mort l'an 747; sa fête le 13 août.

Saint Wilfrid, évêque d'York en 664, mort le 24 avril 709; sa fête le 12 octobre.

Saint Willebrord, surnommé Clément, apôtre de Frise l'an 691, premier évêque d'Utrecht le 22 novembre 696, mort, selon

(4) *Lorsqu'on n'a pas marqué le jour de la fête d'un saint, c'est le même que celui de sa mort.*

L'ordination de saint Basile le Grand, dont on s'est contenté de marquer le jour, est de l'an 370.

l'opinion la plus vraisemblable, l'an 738 (*Mansi*); sa fête le 7 novembre.

Saint Winoch, ou Winoc, *Winnocus*, abbé de Wormhout en Flandre, l'an 695, mort vers 717, et honoré le 6 novembre.

Saint Wunebaud, ou Guénebaud, missionnaire en Allemagne en 739, premier abbé de Heidnheim, au Palatinat de Bavière, vers l'an 752, et frère de saint Guillebaud, évêque d'Eischstet, mort l'an 761; sa fête le 18 décembre.

X

Saint Xyste, ou Sixte, Pape, ordonné le 24 août de l'an 257, martyr le 6 du même mois de l'an 258.

Saint Xyste, ou Sixte, premier évêque de Reims vers l'an 290, suivant M. de Tillenmont; mais d'autres prétendent, avec plus de vraisemblance, que saint Xyste et saint Sinico son collègue dans le gouvernement de l'Église de Reims, sont beaucoup plus anciens que la fin du iii^e siècle; leur fête le 1^{er} septembre.

Y

Saint Yon, *Jonius*, *Jonae* et *Ion*, prêtre et martyr du diocèse de Paris au iii^e siècle. On en fait la fête le 5 août.

Saint Yriez, ou Yrier, ou Ereic en quelques endroits, *Aredius*, ou *Aridius*, chancelier du roi d'Austrasie, Théodebert I, ensuite premier abbé d'Atane en Limousin, vers l'an 550, mort en 591 le 25 août, qui est le jour de sa fête dans son abbaye, aujourd'hui collégiale de chanoines, soumise au chapitre de Saint-Martin de Tours.

Sainte Ysoye, ou Eusébie, *Eusebia*, abbesse de Hamaige, au diocèse d'Arras, morte le 16 mars vers l'an 660.

Saint Yved, ou Evod, *Evodius*, évêque de Rouen au v^e siècle. Le Martyrologe romain en fait mention le 8 octobre.

Saint Yves de Chartres, qualifié saint dans le diocèse de Chartres et parmi les chanoines réguliers, premier abbé de Saint-Quentin de Beauvais en 1078, sacré évêque de Chartres sur la fin de 1092, probablement mort le 23 décembre 1115 ou 1116.

Saint Yves, officier et curé en Bretagne, dit l'*Avocat des pauvres*, vivait aux xii^e et xiv^e siècles. Il est mort le 19 mai 1303; sa fête à Paris le 19 mai.

Z

Saint Zacharie, Pape, sacré le 19 novembre 741, mort le 3 mars 752, honoré le 15 du même mois, qui est le jour de sa sépulture dans l'église de Saint-Pierre de Rome.

Saint Zéphirin, Pape en 202, selon l'opinion qui nous paraît la plus probable, mort le 20 décembre 218. Il est honoré le 26 août.

Saint Zozime, Pape, sacré le 18 mars 417, mort le 26 décembre 418 (4).

Le vénérable Bernon devint premier abbé de Cluny l'an 910.

Les fêtes de saint Canut, roi de Danemark, sont le 10 juillet, jour de sa mort, et le 19 avril, jour de

CHRONOLOGIE DES CONCILES⁽⁵⁾.

Les conciles, dont la célébration était aussi fréquente autrefois qu'elle est rare aujourd'hui, forment pour la plupart des époques remarquables dans l'histoire ecclésiastique. Ce sont comme des points d'appui pour quantité de faits qui la concernent, et même pour un grand nombre d'événements civils. On peut juger de là combien il importe de bien fixer le temps où ils se sont tenus; c'est à quoi nous avons donné toute l'application dont nous sommes capables. Les savants connaissent les difficultés dont cette matière est bérissée. Pour les aplanir, nous avons consulté les plus habiles critiques, comme on le verra par nos citations; mais nous n'avons pas suivi ces guides en aveugles. Avant que d'adopter leurs décisions, nous avons discuté leurs moyens avec soin. Lorsqu'ils ne s'accordent point entre eux, nous marquons pour l'ordinaire celui dont nous préférons le sentiment. Quelquefois nous leur opposons notre jugement particulier; mais ce n'est que lorsque l'évidence nous y force, et alors nous joignons la preuve à l'assertion.

Nous exprimons les noms des conciles en latin, parce que c'est en cette langue qu'ils se trouvent dans les collections; mais nous les rendons ensuite en français, avec ceux des provinces auxquelles ils appartiennent, sans quoi souvent le lecteur serait exposé à se méprendre. Les noms des conciles généraux sont marqués en lettres capitales, pour les distinguer des autres. L'astérisque * avertit que ceux auxquels il est appliqué ne sont point reçus dans l'Eglise.

On trouvera dans cette liste plusieurs conciles qui n'ont point été connus du Père Labbe et du Père Hardouin. Nous les avons tirés principalement des Collections publiées dans les pays étrangers; telles que l'édition des Conciles, donnée à Venise par M. Coletti; le Supplément à cette édition publié à Lucques, par le Père Dominique Mansi; les Conciles d'Allemagne du Père Hartzheim, ceux de Hongrie du Père Péterfy, ceux d'Espagne du cardinal d'Aguirre, ceux d'Angleterre de Wilkins, etc. Notre intention n'a pas été cependant de rassembler ici tous les conciles dont les actes ou la mémoire sont venus jusqu'à nous. Outre les conciles douteux, ou supposés, que nous avons jugé à propos de passer sous silence, nous en avons supprimé beaucoup d'autres, dont l'objet est inconnu, ou trop peu intéressant. Si nous en rapportons quelques uns de ceux-ci, ce n'est qu'à raison des difficultés qu'on peut faire sur leurs dates.

L'an de Jésus-Christ 31 ou environ. *Jerusalemitanum*, de Jérusalem, qui décharge de la circoncision et des cérémonies prescrites aux Juifs par la loi de Moïse les gentils qui embrassaient l'Evangile, en ne leur ordonnant que de s'abstenir de l'idolâtrie, ou, comme il est marqué aux Actes des apôtres, chap. xv, des souillures des idoles, de la fornication et du sang. Ce dernier point, qui n'est qu'une loi de discipline, est encore en vigueur dans une partie de l'Orient. On voit dans ce concile, tel qu'il est rapporté aux Actes que nous venons de citer, le modèle des conciles généraux. Les fidèles se trouvant divisés de sentiments sur un point important, on envoie consulter l'Eglise de Jérusalem, où la prédication de l'Evangile avait commencé, et où saint Pierre se rencontrait alors. Les apôtres et les prêtres s'assemblent en aussi grand nombre qu'il est possible. On délibère à loisir, chacun dit son avis; on décide, Saint Pierre préside à l'assemblée; il en fait l'ouverture; il propose la question, et dit le premier son avis. Mais il n'est pas seul juge: saint Jacques juge aussi, et il le dit expressément. La décision est fondée sur les saintes Ecritures, et formée par le commun consentement. On la rédige par écrit, non comme un jugement humain, mais comme un oracle, et on dit avec con-

fiance: *Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous*. On envoie cette décision aux Eglises particulières, non pour être examinée, mais pour être reçue et exécutée avec une entière soumission. Nous ne parlons point du concile d'Antioche, qu'on dit avoir été tenu vers ce temps-ci par les apôtres. On en lit neuf canons dans le P. Labbe. Mais ce concile, quoique cité au second concile général de Nicée en 787, est supposé. Les canons dits des Apôtres, au nombre de 50 dans Denys le Petit, ou de 84 dans le P. Labbe, et les Constitutions apostoliques, qu'on voit dans les Conciles du même auteur, sont des temps apostoliques; mais ils ne sont point des apôtres. Il en est de même des recognitions et des lettres attribuées à saint Clément: elles ne sont point de ce Pape, quoiqu'elles en portent le nom. Il n'y a que la première *Lettre aux Corinthiens* qui soit certainement de lui. La seconde aux mêmes est douteuse. Les Décrétales des Papes, depuis saint Lin, successeur immédiat de saint Pierre, jusqu'au Pape Sirice, qui a commencé à gouverner l'Eglise en 384, ne sont point aussi des Papes dont elles portent les noms. Elles ont été fabriquées au ix^e siècle, et elles contiennent des règles de discipline inconnues aux premiers chrétiens. L'ignorance de la critique les a fait regarder comme véritables jus-

^{sa} translation, suivant M. Baillet. L'auteur anglais des nouvelles Vies des saints met, comme nous, la fête principale de ce saint au 19 janvier.

La fête de saint Hilaire de Poitiers se célébrait autrefois le 13 janvier.

(5) Bien que l'Encyclopédie renferme déjà un

Dictionnaire des conciles, il était indispensable de conserver la savante nomenclature qu'en ont dressée les Bénédictins. Les conciles sont examinés ici au point de vue particulier de leur date et de la chronologie générale. (Note de l'Éditeur.)

- qu'au milieu du XVII^e siècle. Aujourd'hui on en reconnaît la fausseté. Elles ont été souvent citées autrefois, comme des Lettres authentiques par des auteurs célèbres, et surtout par Gratien dans son *Décret*, où il les regarde comme des règles dont il n'est point permis de s'écartier. C'est ce qu'il est bon de savoir de la supposition de ces Décrétales pour ne point s'y tromper.
- 152 *Pergamenum*, de Pergame, où l'on condamne les colorbarsantius, espèce de valentinians.
- 173 *Hieropolitanum*, d'Hiéraple en Phrygie, où l'on condamne Montan, Théodore le Corroyeur et leurs sectateurs.
- 196 *Romanum*, de Rome ; *Césareense Palestinum*, ou de Césarée en Palestine ; *Ponticum*, de Pont en Asie ; *Corinthium*, de Corinthe ; *Osrhoenum*, d'Osrhoëne ; *Lugdunense* ou *Gallicanum*, et quelques autres encore marqués dans le *Synodicon* imprimé dans *Fabricius*, tome XI de sa *Bibliothèque grecque*, pour célébrer la Pâque le dimanche après le 14 de la lune.
- 196 * *Ephesinum*, d'Ephèse, sous Polycrate qui en était évêque. Fondé sur l'usage des apôtres saint Jean et saint Philippe ; ce concile décida qu'on devait célébrer Pâques le 14 de la lune, quelque jour qu'il tomberait.
- 197 ou environ. * *Romanum*, où le Pape Victor excommunie les Asiatiques quartodécimans.
- 197 ou environ. *Lugdunense*, d'où saint Irénée, évêque de Lyon, écrivit au Pape Victor une lettre par laquelle il l'exhortait fortement à suivre l'exemple de ses prédécesseurs en ne rompant point la communion avec les Asiatiques quartodécimans. (BALUZE, *Nov. Coll.*) La question de la Pâque fut décidée au concile de Nicée en 325.
- 200 ou environ. * *Carthaginense* ou *Africanum*. Ce concile, assemblé de tous les évêques d'Afrique et de Numidie par Agrippin de Carthage, décida, contre ce qui s'était pratiqué jusque-là en Afrique, qu'il ne fallait plus recevoir sans baptême ceux qui l'avaient reçu hors de l'Eglise. Tillemont le place vers 200, d'autres en 215 ou 225.
- 217 ou environ. *Carthaginense*, par Agrippin, où l'on défend de nommer aucun ecclésiastique pour tuteur ou curateur. Ce fut en vertu de ce canon que saint Cyprien défendit de prier pour Geminus Victor, qui par son testament avait institué curateur de ses enfants un prêtre, son parent, nommé Geminus Faustinus. (CYPRIANUS, *Ep. 56.*)
- 231 *Alexandrinum*, sous Démétrien. Il y dégrada Origène pour s'être mutilé. Dans un autre concile d'Alexandrie tenu très-peu de temps après, le même Démétrien déposa Origène du sacerdoce et l'excomunia. D'autres Eglises prirent la défense d'Origène.
- 231 ou environ. * *Iconiense et Synnadiense*, d'Icone en Lycaonie, et de Synnade en Phrygie, où il est mal décidé qu'il faut donner le baptême à ceux qui l'ont reçu hors de l'Eglise. Tillemont place ces conciles vers 230, et Pagi à la fin du règne d'Alexandre Sévère, mort en 235, ce qui revient presque au même.
- 235 ou environ. *Alexandrinum, incerti loci*, dit le Père Labbe, où Héraclas d'Alexandrie ramène à la foi Ammonius, qui s'en était écarté. La ville de cet évêque, où le concile s'est tenu, n'est point nommée.
- 240 ou environ. *Lambesitanum*, de Lambèse en Afrique, de 90 évêques, contre l'hérétique Privat.
- 242 *Philadelphiene*, de Philadelphie, ou Bosra en Arabie, contre Bérule, évêque de Bosra, qui faisait de Jésus-Christ un pur homme.
- 245 *Ephesinum*, contre Noet, qui niait la distinction des Personnes dans la Trinité.
- 246 ou environ, *Arabicum* d'Arabie, contre ceux qui prétendaient que les âmes mouraient et ressusciteraient avec les corps. Ils furent convertis par Origène, selon Eusèbe et le *Synodicon* de Fabricius.
- 250 *Achaicum*, d'Achaaie, contre les valéiens, qui prétendaient qu'on devait se faire eunuque pour être sauvé.
- 251 *Carthaginense I*, de Carthage, sous saint Cyprien, après Pâques, avec un grand nombre d'évêques. L'élection du Pape saint Corneille y fut examinée et confirmée. La cause des apostats, ou tombés dans la persécution y fut aussi jugée, et on fit des canons sur la manière de les recevoir à la pénitence et à la communion, etc. On y condamna de plus le schismatique Félicissime. Le Père Pagi prouve que ce concile a duré longtemps et qu'il a été prorogé. Il a commencé d'abord avant l'élection de saint Corneille; mais il n'a fini qu'après.
- 251 *Romanum*, de Rome, de soixante évêques, et d'un plus grand nombre de prêtres et de diacres, sous le Pape saint Corneille, au mois d'octobre. Les canons pénitentiaux du précédent concile de Carthage y furent confirmés, et Novatien condamné pour son schisme et parce qu'il refusait la communion aux tombés, quelque pénitence qu'ils fissent. Les confesseurs schismatiques furent reçus à la communion de l'Eglise par le même Pape et par cinq autres évêques, au mois de novembre de la même année, au grand contentement de tous les fidèles, qui les virent détester le schisme de Novatien, et revenir à la communion de saint Corneille et de l'Eglise. Ce qui s'est fait pour cette réunion peut passer pour un second concile moins que le premier.
- 252 *Antiochenum*, d'Antioche, au moins convoqué contre Novatien par l'évêque Fabius, à qui saint Corneille en avait écrit. Le *Synodicon* fait mention de ce concile, comme ayant été tenu par Démétrien, successeur de Fabius, mort la même année 252.
- 252 *Carthaginense II*, par saint Cyprien, à la tête de quarante-deux évêques, le 15 mai.

- Les tombés qui étaient demeurés dans l'Eglise pleurant leur chute, furent traités avec indulgence, à cause de la persécution qui approchait. Dans le concile de 231, on ne leur donnait la paix qu'en péril de mort ; on use d'indulgence dans celui-ci, en ordonnant de l'accorder incessamment.
- 253 ou environ.** *Carthaginense III*, de soixante-six évêques sous saint Cyprien. On y décida qu'il fallait baptiser les enfants. On peut rapporter à ce même concile les prières et le sacrifice offert pour les morts, dont il parle comme de pratiques anciennes.
- 254** *Carthaginense IV*, de trente-six évêques, sous saint Cyprien.
- 255 *** *Carthaginense*, le premier que saint Cyprien y tint avec trente-un évêques et plusieurs prêtres, pour baptiser tous ceux qui l'avaient été hors de l'Eglise.
- 256 *** *Carthaginense II*, saint Cyprien à la tête de soixante-et-onze évêques, y confirme la fausse décision du concile précédent, touchant l'invalidité du baptême donné hors de l'Eglise.
- 256** *Romanum*. Saint Etienne refuse de communiquer avec les députés de saint Cyprien, et y condamne la décision des deux conciles précédents, prétendant que le baptême donné par les hérétiques est bon. (*FABRICIUS*.)
- 256 *** *Carthaginense III*, le 1^{er} septembre. Saint Cyprien à la tête de quatre-vingt-cinq évêques d'Afrique, de Numidie et de la Mauritanie, d'un grand nombre de prêtres et du peuple, y confirme sa fausse opinion de l'invalidité du baptême donné hors de l'Eglise, mais sans se séparer de la communion de celui qui ne serait pas de cet avis.
- 258 ou environ.** *Romanum*, sous le Pape Sixte, où l'on condamne l'hérésie de Noet. Le *Synodique* le rapporte mal à propos au temps du Pape Victor. (*BALUZE*, *Nov. Coll.*)
- 260 ou environ.** *Romanum*, par le Pape saint Denys, où saint Denys d'Alexandrie se justifie, par une belle lettre, de l'accusation de sabellianisme, intentée contre lui par les évêques de la Pentapole. (*HARDOUIN*, tome I^{re}.)
- 264** *Antiochenum I*, d'Antioche, au mois de septembre, contre Paul de Samosate qui en était évêque, et qui niait la divinité de Jésus-Christ. Paul évita sa condamnation en protestant qu'il tenait la foi de l'Eglise; mais il trompait.
- 269** D'Antioche II. Paul de Samosate y est convaincu d'erreur, et déposé au commencement de l'an 270 au plus tard, et Domnus mis à sa place à Antioche.
- 277** Dispute célèbre d'Archelaüs, évêque de Caschar en Mésopotamie, avec l'hérésiarque Manès. Photius, d'après saint Epiphane, dans son traité *De ponderibus et mens.*, n. 20, la place en 272; mais saint Epiphane a corrigé lui-même cette époque dans son *Traité des Hérésies*, où il dit que Manès commença à répandre son hérésie sur la fin de l'empire d'Aurélien, et au commencement de celui de Probus. (*Voy. ZACAGNI, Mon. ret. Eccl. gr.*, tome I^{re}), où l'on trouve les actes entiers de cette dispute.)
- Eliberitanum**, ou *Illyrianum*, d'Elvire au royaume de Grenade en Espagne. On attribue à ce concile quatre-vingt-un canons pénitentiaux. Ils sont tous dignes de l'antiquité, et tous expliqués par Mendoza, Espagnol, et par M. de l'Au! espine, évêque d'Orléans, dans la *Collection* du Père Labbe. Quelques-uns les regardent plutôt comme un recueil de différents canons, tirés de plusieurs auteurs, ou de plusieurs conciles, que comme l'ouvrage du seul concile d'Elvire, dont on ne connaît point le temps. Les uns le mettent avant 250, les autres vers 300, 305 ou 313, d'autres en 324, ou plus tard encore. Nous le plaçons vers 300, avec M. de Tillemont.
- 301** *Alexandrinum*, par saint Pierre, évêque d'Alexandrie, où Mélèce, évêque de Lycopole, est déposé pour divers crimes. (Sur l'époque de ce concile, *voyez dom CEILLIER*, tome III, page 678.)
- 303 *** *Cirtense*, de Cirta, ou Zerte en Numidie, tenu le 5 mars par onze ou douze évêques, presque tous coupables d'avoir livré, pendant la persécution, les saintes Ecritures. Ils se donnent réciproquement l'absolution de ce crime. Ces évêques traducteurs furent les premiers auteurs du schisme des donatistes, et les évêques catholiques se servirent dans la suite avantageusement, contre ces schismatiques, des Actes du concile de Cirta. On lit dans les Actes de ce concile qu'il se tint le 5 mars, Dioclétien étant consul pour la huitième fois, et Maximien pour la septième, ce qui revient à l'an 303 de Jésus-Christ. Mais on ne peut douter qu'il n'y ait faute à cette date; et saint Augustin, qui la rapporte dans ses *Livres contre Cresconius*, remarque ailleurs que dans l'exemplaire de ces Actes produit à la conférence de Carthage, on lisait qu'il avait été assemblé l'année d'après le neuvième consulat de Dioclétien et le huitième de Maximien, le troisième des Nones de mars, c'est-à-dire le 5 mars 305. C'est la véritable leçon, comme le prouve dom Ceillier, tome III, page 686.
- 305 ou 306.** *Alexandrinum*, d'Alexandrie, sous saint Pierre, martyr. Mélèce, évêque de Lycopolis, convaincu d'avoir abandonné la foi, d'avoir sacrifié aux idoles, et de plusieurs autres crimes, y fut déposé; et sans se soucier de se justifier dans un autre concile, il commença un schisme qui durait encore 150 ans après. (*TILLEMONT*.)
- 311** *Carthaginense*, où Cécilien est nommé évêque de la même ville. Les évêques de Numidie s'assemblent aussi à Carthage au nombre de soixante-dix, y déposent Cécilien, et ordonnent à sa place Majorin. C'est ce qui forma le schisme des donatistes. (*TILLEMONT*.)

313 Romanum, sous le Pape Melchiade, sur l'affaire des donatistes. Ce concile, commencé le 2 octobre, dura trois mois. Cécilien y fut absous, et Donat, évêque des Cases-Noires, condamné comme chef des donatistes. (TILLEMONT.)

314 Arelatense, d'Arles, assemblé le 1^{er} août de tout l'Occident, par ordre de Constantin. Cécilien y est absous de nouveau, et les donatistes encore condamnés. Ils s'en appellent à l'empereur, qui les condamne rigoureusement à Milan vers la fin d'octobre 316.

314 ou environ. *Ancyranum*, d'Ancyre, métropole de la Galatie, par Vital d'Antioche, entre Pâques et la Pentecôte, où l'on fit vingt-cinq canons, dont la plupart regardent ceux qui étaient tombés au temps de la persécution. On leur impose diverses pénitences, selon le degré et les circonstances du crime. Le neuvième canon est remarquable en ce qu'il porte que si un diacre, au moment de son ordination, a déclaré qu'il ne peut passer sa vie dans le célibat, il peut se marier ensuite, sans pour cela être interdit de ses fonctions ; mais s'il s'est abstenu de faire cette déclaration, il ne peut plus songer au mariage.

314 ou 315. Neocæsareense, de Néocésarée, peu de temps après celui d'Ancyre, par Vital d'Antioche. Il traite de la discipline et fait quatorze ou quinze canons.

321 ou environ. *Alexandrinum*, où le prêtre Arius et neuf diaclés furent excommuniés tout d'une voix par saint Alexandre et par tout son clergé.

321 D'Alexandrie II, où saint Alexandre, à la tête de cent évêques d'Egypte, condamne de nouveau Arius et ses sectateurs, qui soutenaient qu'il y avait un temps où le Fils n'avait point été, et qu'ainsi il n'était point parfaitement Dieu.

321 * Bithyniense et Palestinum, de Bithynie et de Palestine. Deux conciles en faveur des ariens, tenus par le crédit d'Eusèbe de Nicomédie principalement.

324 Alexandrinum, tenu par Osius, que Constantin y avait envoyé pour la réunion de saint Alexandre avec Arius. Les ariens sont condamnés dans ce concile, de même que les colluthiens, qui soutenaient que Dieu n'est point l'auteur du mal physique comme il ne l'est point du péché. (TILLEMONT.)

325 NICÆNUM, de Nicée en Bithynie, depuis le 19 juin jusqu'au 25 août ; (c'est le premier concile général) tenu en présence de l'empereur Constantin : il y avait trois cent dix-huit évêques de toutes les parties de l'empire. La foi de la *consubstantialité* du Fils de Dieu avec son Père y fut définie et signée par les eusébiens mêmes, fauteurs d'Arius. Il y fut anathématisé avec tous ses sectateurs, et banni. Osius présidait au nom du Pape saint Sylvestre, qui avait envoyé à Nicée deux de ses prêtres, avec ordre de consentir à tout ce qui s'y déciderait. Osius y dressa le Symbole que nous appelons encore aujour-

d'hui Nicée ; et tout le monde l'apprueba, excepté Arius et peu de ces disciples déclarés. Les mélécians se réunirent à l'Eglise pour la plupart. La fête de Pâques fut fixée au dimanche après le 14 de la 'une. On y dressa vingt canons sur la discipline, qui sont regus dans l'Eglise universelle. Les Arabes y en ajoutent soixante-treize autres, qui sont admis comme légitimes par toutes les sectes d'Orient, et dont Abraham Echellensis s'est efforcé de prouver l'authenticité. L'Eglise grecque fait mention des Pères de Nicée le 29 mai. Dans un manuscrit du Vatican, cité par Riccioli (*Chronol. réform.*, ix, 4), le Symbole de Nicée est daté du 19 dæsius de l'an 636 de l'ère d'Alexandre (ou des Grecs), induction 13, sous le consulat de Paulin et de Julien ; ce qui revient au 19 juin de l'an de Jésus-Christ 325. Peu de temps après ce concile, il s'en tint un autre de quelques évêques, où Eusèbe de Nicomédie et Théognis de Nicée, reconnus pour chefs des ariens, quoiqu'ils eussent signé la *consubstantialité*, furent déposés et relégués dans les Gaules par Constantin. Environ après deux ans d'exil ils en furent rappelés par le même empereur et rétablis dans leurs sièges.

326 Alexandrinum, le 27 décembre, où saint Athanase est ordonné à la place de saint Alexandre, mort au mois d'avril de cette année. (PAGI.) Le Père Mansi place ce concile en 328.

331 * Antiochenum, d'Antioche, par les ariens. Saint Eustathe, qui en était évêque, y est faussement accusé d'un crime honteux, et en conséquence déposé. Quelques anciens mettent ce concile à Nicomédie. (TILLEMONT.) Le Père Mansi (*Suppl. Conc.*, t. I,) le rapporte à l'an 327, ou environ.

334 * Cæsareense, de Césarée en Palestine, par les ariens, calomniateurs de saint Athanase. Ce saint ne se rendit point à ce concile, quoiqu'il y eût été appelé, et les ariens lui en firent un grand crime auprès de Constantin.

335 * Tyriense. Ce concile nombreux, tenu aux mois d'août et de septembre, se passa en tumultes excités par les eusébiens contre saint Athanase, qui se retira avant la fin. Il y fut outrageusement calomnié, et enfin déposé par les ariens.

335 * Jerosolymitanum, pour la dédicace de l'église du Saint-Sépulcre, où les évêques du concile de Tyr furent appelés par Constantin. Dans celui de Jérusalem, commencé le 13 septembrc, Arius fut reçu à la communion de l'Eglise par les eusébiens, après avoir présenté au concile, et auparavant à Constantin, une profession de foi équivoque et captieuse, où le mot de *consubstantiel* ne se trouva point, ni aucun autre équivalent. Saint Athanase fut banni dans les Gaules sur la fin de la même année 335, et il arriva à Trèves en février 336.

336 * Constantinopolitanum, de Constantinople, où Marcel d'Ancyre fut déposé et ex-

communié par les ariens. Mort subite d'Arius pendant ce concile, où les eusébiens voulaient le faire recevoir à la communion par saint Alexandre de Constantinople. On attribue cette mort aux prières de ce saint, et à celles de saint Jacques de Nisibe.

338 * Constantinopolitanum, par les ariens, où saint Paul, évêque de Constantinople, est déposé sur une fausse accusation. (D. CAILLIER, t. III.)

339 * Antiochenum, par les ariens, en présence de l'empereur Constance, où Pistus, prêtre de la Maréote, est ordonné à la place de saint Athanase. (D. CAILLIER, ibid.)

340 * Alexandrinum, d'Alexandrie, où saint Athanase avait été renvoyé par Constantin le Jeune en 338. Ce concile, d'environ cent évêques, résulta dans une lettre circulaire toutes les calomnies avancées contre saint Athanase, par les eusébiens. (PAGL.) Labbe se trompe, en rapportant ce concile à l'an 339. (Edit. Venet., t. II.)

Gangrense, de Gangre en Paphlagonie. Nous rapportons ici le concile de Gangre, parce que Denys le Petit, dans sa *Collection*, en place! les vingt canons avant ceux du concile d'Antioche qui suit. On ignore sa véritable époque. (Voyez TILL. et PAGL.)

341 Antiochenum, d'Antioche, pour la dédicace de l'église. Il y avait quatre-vingt-dix-sept évêques, dont quarante ariens. Ceux-ci donnèrent leur profession de foi. Elle ne disait point et elle ne niait point que le Fils fut consubstantiel au Père; mais les catholiques s'en contentèrent, puisqu'ils communiquèrent avec les ariens. On y fit, après la dédicace de l'Eglise, deux autres professions de foi contre le sabelianisme, toutes deux catholiques, et enfin vingt-cinq canons. (PAGL.)

* Les quarante évêques ariens élurent ensuite du concile, et à Antioche même, Grégoire, qu'ils envoyèrent à Alexandrie à la place de saint Athanase, qu'ils regardaient comme déposé depuis le concile de Tyr. Ce Grégoire s'y fit recevoir en qualité d'évêque avec des cruautés inouïes, que saint Antoine avait prédictes. Nous ne parlons point d'une quatrième formule équivoque, composée par les mêmes ariens dans leur conciliabule après le concile. (Voyez PAGL.)

342 Romanum, vers le mois de juin, sous le Pape Jules. Saint Athanase y est pleinement justifié de toutes les calomnies que les ariens avaient avancées contre lui. Marcel d'Ancyre, qu'ils poursuivaient du même, y prouva également son innocence. Ce concile était de cinquante évêques. Le Pape écrivit au nom de tous une lettre magnifique aux Orientaux, qui avaient d'abord demandé le concile, et qui refusèrent ensuite d'y venir. Ce concile est daté de l'indiction xv. C'est la première fois que cette date se trouve employée par les Latins. Les éditeurs des *Conciles* placent celui-ci, mais mal, en 341. (PAGL.)

345. * Antiochenum, par les ariens. Ils y fi-

rent une nouvelle profession de foi qui, pour sa longueur, fut appelée *Macrostiche*, ou à longues lignes. Elle aurait été catholique, si le mot *consubstantiel* s'y était trouvé. Elle fut présentée par les députés orientaux au concile suivant. (TILL.) Le Père Mansi place ce concile vers la fin de 343.

346 Mediolanense, de Milan, par les catholiques. Ils refusèrent de souscrire la nouvelle profession de foi présentée par les Orientaux, en déclarant que celle de Nicée leur suffisait, et qu'ils ne voulaient rien au delà. (TILL.) Ce concile est de l'an 344, selon le Père Mansi.

347 Sardicense, de Sardique en Illyrie, commencé au mois de mai, d'envirou cent soixante-dix évêques, cent occidentaux et les autres orientaux. Saint Athanase y était. Ses ennemis voyant le concile en règle, et qu'ils n'y prévaudraient point, se retirèrent confus. Saint Athanase y fut encore justifié et confirmé dans la communion de l'Eglise. Les chefs de ses ennemis, au nombre de huit évêques, y furent déposés et excommuniés. Grégoire, mis à sa place, le fut de même. On n'y fit point de nouvelle profession de foi : celle de Nicée fut déclarée suffisante, mais on y fit vingt canons, presque tous proposés par Osius. Ces canons, dans la suite, ont été souvent confondus avec ceux de Nicée. Il y en a un qui permet à un évêque condamné par un concile particulier d'appeler à Rome, s'il se croit injustement condamné, et au Pape de nommer de nouveaux juges, s'il croit l'appel bien fondé.

* Pendant le concile, les Orientaux, au nombre de quatre-vingts, se retirèrent à Philippopolis en Thrace, et de là écrivirent une lettre, où ils excommuniaient entre autres Osius, saint Athanase et le Pape Jules. Ils dressèrent une profession de foi, qui n'a rien de remarquable que l'omission affectée du terme *consubstantiel*. Depuis ce dernier prétendu concile de Sardique, l'Orient fut quelque temps divisé de l'Occident, et les ariens continuèrent d'exercer de grandes violences en Orient. Le Père Mansi (Suppl. Conc., t. I^e) place ces deux conciles en 344; sur quoi il est résuté par le Père Mamachi.

347 ou environ. Latopolitanum, de Latople en Egypte, composé d'évêques et de moines, devant lesquels saint Pacôme rend compte des dons extraordinaires qu'il avait reçus de Dieu. (Edit. Venet., t. II.)

347 Mediolanense, de Milan, contre Photin, évêque de Sirmich, qui niait la Trinité, et disait que Jésus-Christ était un pur homme, qui n'existant point avant Marie. Ursace et Valens y abjurèrent l'arianisme, et furent réunis à l'Eglise, dont ils avaient été séparés à Sardique. Le Père Mansi place en 346 ce concile, sur une lettre du Pape Libère, écrite en 354, dans laquelle il est dit que les évêques s'étaient assemblés huit ans auparavant à Milan, pour déposer Photin.

- 348*** *Antiochenum*, d'Antioche, par les ariens, où l'évêque Etienne est déposé. Mansi rapporte ce concile à l'an 345.
- 348*** *In Numidia*, par les donatistes circoncellions, au sujet de Marculf, un de leurs évêques, que Macaire, envoyé par l'empereur Constant en Afrique, avait fait mourir. Cette assemblée députa dix de ses membres à ce prince, pour lui faire des plaintes sur la conduite de Macaire. (MANSI.)
- 348 ou 349. Carthaginense**, de Carthage, sous l'évêque Gratus. Ce concile était de toute l'Afrique, et on y fit treize canons sur la discipline.
- 349. Jerosolymitanum**, de Jérusalem, par l'évêque saint Maxime, à la tête de quinze autres. On y écrivit une lettre synodale en faveur de saint Athanase, qui était alors à Jérusalem, et qui s'en retourna, avec l'agrément de l'empereur Constance, à son Eglise, après la mort de Grégoire l'intrus.
- 349 Romanum**, de Rome, contre Photin, au mois de janvier. Ursace et Valens y rétractèrent, en présence du Pape Jules, tout ce qu'ils avaient dit contre saint Athanase, et lui écrivirent des lettres de communion. Le Père Mansi place ce concile en 348. Le Père Hardouin le partage en deux : l'un tenu en 349, où Valens et Ursace se rétractèrent ; l'autre célébré en 351, où l'on condamna l'hérésie et la personne de Photin ; sur quoi il est réfuté par l'éditeur de Venise. (T. II.)
- 349 ou environ. Cordubense**, de Cordoue, par Osius. Le cardinal d'Aguirre le croit national. On y confirma tout ce qui s'était fait à celui de Sardique. (Edit. Veneta, t. II.)
- 351* Sirmiense**, de Sirmich en Basse-Pannonie, contre Photin, que les ariens y déposent. Ils y dressèrent un nouveau formulaire, toujours suspect, à cause de ses auteurs et de l'omission affectée du mot *consubstantiel*. Mansi assigne ce concile à l'an 358.
- 352. Ægyptiacum**, d'Egypte, par soixantequinze évêques catholiques, qui écrivirent une lettre synodique au Pape Libère, en faveur de saint Athanase. (MANSI, Suppl. Conc., t. I^e.)
- 352 Romanum**, de Rome, sous le Pape Libère, pour saint Athanase, accusé par les Orientaux, et soutenu par un plus grand nombre d'Egyptiens.
- 353* Arelatense**, d'Arles en Provence, par les ariens, soutenus par l'empereur Constance. Photin de Sirmich, Marcel d'Ancyre et saint Athanase y sont condamnés. Vincent de Capoue, légat du Pape Libère, consent à ces trois condamnations. Saint Paulin de Trèves, qui refuse de souscrire à celle de saint Athanase, est exilé, et meurt dans son exil en 358. Le Père Mansi rapporte ce concile à l'an 354.
- 354* Antiochenum**, d'Antioche, par trente évêques ariens, qui déposent de nouveau saint Athanase, et mettent George, homme de la lie du peuple, à sa place. 'SOZOMÈNE,
- liv. iv.) Le Père Mansi met ce concile en 356.
- 355* Mediolanense**, de Milan, par les ariens et par les Occidentaux, au nombre de plus de trois cents, en présence de l'empereur Constance. Son formulaire arien y fut rejeté par le peuple ; mais saint Athanase y fut condamné par les évêques. Eusèbe de Verceil, Denys de Milan et Lucifer de Cagliari furent exilés ; et le diacre Hilaire, envoyé du Pape Libère, y fut fouetté sur le dos par les eunuques ariens, excités par Ursace et Valens, retournés à l'arianisme.
- 355 Gallicanum**, peut-être de Poitiers ou de Toulouse, peu de temps après le concile de Milan. Saint Hilaire et les autres évêques catholiques des Gaules s'y séparèrent de la communion de Saturnin, de Valens et d'Ursace, et accordèrent à leurs partisans un délai pour revenir de leur égarement. (MANSI, Suppl., t. I^e.)
- 356* Bitterense**, de Béziers, avant le mois de juin. Saint Hilaire, qui s'y opposa à Saturnin d'Arles et aux autres ariens, y fut peut-être déposé. Du moins il est certain que peu après il fut envoyé en exil par l'empereur Constance.
- 357* Sirmiense II**, de Sirmich, où les ariens dressèrent un nouveau formulaire, plus mauvais que plusieurs autres dressés auparavant. C'est celui que le grand Osius eut le malheur de signer. Mansi rapporte ce concile à l'an 359.
- 357 ou 358* Cœsareense**, de Césarée en Palestine, par Acace, où saint Cyrille de Jérusalem est déposé. (SOCRATE, Hist. Eccles., liv. II, ch. 40.)
- 358* Antiochenum**, d'Antioche, par l'évêque Eudoxe, qui en avait usurpé le siège, et par d'autres évêques ariens. Ils y condamnèrent les mots *consubstantiel* et *semblable en substance*.
- 358 Melitinense**, de Mélitène dans la petite Arménie, où l'on déposa Eustathie, évêque de Sébaste. (Edit. Veneta, t. II.)
- 358 Neocœsareense**, de Néocésarée dans le Pont, où le même Eustathie est de nouveau déposé. (IBID.)
- 358 Romanum**, de Rome, où l'antipape Félix, à la tête de quarante-huit évêques, condamne Ursace et Valens, et même l'empereur Constance, comme hérétiques. (BAUZE, Nova Coll.)
- 358* Ancyranum**, d'Ancyre en Galatie, par les semi-ariens. Ils y condamnent la seconde formule de Sirmich de l'an 357, et ils enseignent le *semblable en substance*. Mansi met ce concile en 359.
- 358* Sirmiense III**, de Sirmich, où, contre l'usage de l'Eglise, on dressa une nouvelle formule, datée du 22 mai. On y donne à Constance le titre de *Roi éternel*, qu'on y refuse au Fils de Dieu. Le Pape Libère est rétabli, après avoir signé ce formulaire arien et condamné saint Athanase, dont la cause était alors inséparable de celle de la foi. Ce qui fait dire à saint Hilaire : *Ave-*

Chème à Libère. Mansi place ce concile en 359.

359 Ariminense, de Rimini en Italie, d'environ quatre cents évêques. Il n'y en avait qu'environ quatre-vingts qui fussent ariens. Les catholiques séparés des ariens confirmèrent la foi de Nicée, et condamnèrent de nouveau Arius, avec toutes ses erreurs. Ils condamnèrent aussi, le 21 juillet, Ursace, Valens et quelques autres, comme hérétiques. Le concile aurait pu ici se séparer; mais l'ordre d'envoyer des députés à l'empereur les retint à Rimini.

* L'empereur par ses délais engagea, vers le 10 octobre, les députés catholiques à signer à Nice, en Thrace, un nouveau formulaire arien, qui fut envoyé à Rimini, et enfin reçu par tous les évêques du concile, qui finit ainsi malheureusement, après avoir si bien commencé. Ursace, Valens et quelques autres de leurs amis, en portèrent la nouvelle à l'empereur. Le Pape Libère et quelques autres évêques occidentaux rejettèrent le nouveau formulaire de Constance.

359* Seleuciense, de Séleucie, le 27 septembre, où les Orientaux s'assemblèrent en même temps que les Occidentaux à Rimini. Il s'y trouva des demi-ariens, au nombre de cent cinq, des anoméens, ou purs ariens, environ quarante, et des catholiques, environ quinze, entre lesquels était saint Hilaire exilé. Le concile se passa en dispute entre les semi-ariens et les anoméens qui rejetaient le *semblable en substance*.

360* Constantinopolitanum, au commencement de l'année, où l'on fit signer à tous les évêques la formule de Rimini, en y ajoutant une défense de se servir de l'expression de *semblable en substance*. De là on envoya cette formule par tout l'empire, pour la faire souscrire par tous les évêques absents. Ce qui remplit alors l'Eglise de troubles effroyables et d'une infinité de prévaricateurs. Saint Hilaire, qui était pour lors à Constantinople, demanda audience à l'empereur par un écrit, où il fit voir l'absurdité de tant de nouvelles formules de foi, et s'offrit de la prouver en présence du concile. L'assemblée refusa son défi, et le fit renvoyer à Poitiers comme un homme qui troubloit l'Orient.

360 Parisiense I, de Paris, sous Julien l'Apôstat, déclaré Auguste dans la même ville, au mois de mai, en cette année. On y rejette, à la sollicitation de saint Hilaire, nouvellement arrivé de Constantinople, la formule de Rimini, dressée par les ariens, et on s'en tient à celle de Nicée. Pagi prouve que ce concile s'est tenu en 360; d'autres le rapportent à 361, et même quelques-uns à 362. On tint, dans le même temps, plusieurs autres conciles dans les Gaules, par les soins de saint Hilaire de Poitiers, dont Dieu se servit particulièrement pour préserver et délivrer l'Occident de l'hérésie arienne.

361 Antiochenum, en présence de l'empê-

leur Constance, où l'on élut saint Mélèce, évêque d'Antioche. Constance l'exila trente jours après son élection.

361* Antiochenum, où les ariens, dominant après l'exil de saint Mélèce, retranchent de leur formule, qui est la dernière des ariens, le *semblable en substance*, comme le dit Sozomène expressément. (PAGI.)

362 Alexandrinum, où saint Athanase et plusieurs confesseurs exposent ce qu'on doit croire de la Trinité et de l'incarnation. Ils y décident qu'il faut recevoir avec affection les évêques séduits par les ariens, et les ariens mêmes, s'ils reviennent sincèrement à l'Eglise. Cette douceur déplut à Lucifer de Cagliari, qui était à Antioche, et sa rigueur le jeta dans le schisme, appelé depuis *des lucifériens*. Il augmenta aussi celui d'Antioche, en y ordonnant pour évêque Paulin, que les méléciens ne voulaient point reconnaître. Ce schisme d'Antioche, commencé à la déposition de saint Eustathe en 331, ne finit qu'en 415, sous l'évêque Alexandre.

362 Therestanum, de Théveste en Numidie, ou Primase, évêque de Lemelle en Mauritanie, se plaint des violences que les donatistes avaient exercées contre son peuple. C'est tout ce qu'on en sait. (D. CEILLIER.)

363 ou environ. * Zelense, de Zeïe dans le Pont, où les semi-ariens dressèrent une profession de foi. (MANSI, Suppl. tom. I.)

363 Alexandrinum, au mois de juillet ou d'août, assemblé de toute l'Egypte par saint Athanase, pour satisfaire à la demande que lui avait faite l'empereur Jovien de lui envoyer une exposition de la vraie foi. Dans la réponse, saint Athanase exhorte l'empereur à s'attacher à la foi de Nicée, etc. (PAGI.)

363 Antiochenum, au mois d'octobre, par saint Mélèce et les évêques de son parti. Saint Jérôme, attaché à Paulin, blâme ce concile, en donnant un mauvais sens à ce qui en avait un bon. (PAGI.)

364* Lampsacenum, de Lampsaque en Mysie, vers le mois d'août, par les macédoniens. Ils y réglèrent que l'on suivrait, par toutes les Eglises, la confession de foi de Séleucie, proposée auparavant à la dédicace de l'église d'Antioche. Ils dirent anathème au formulaire de Rimini, quoiqu'ils l'eussent eux-mêmes signé. Pagi et D. Maran mettent ce concile en 364; d'autres le rapportent, mais mal, à l'an 365.

364 Romanum, où l'on reçoit les députés du concile de Lampsaque, avec la confession de foi dont ils étaient chargés. (MANSI.) C'est peut-être le même que celui de 366.

365* Nicomediene, où l'empereur Valens force Eleusius de Cyzique, demi-arien, d'embrasser la communion des ariens. Eleusius se repenta de sa faute dans le moment, et, de retour chez lui, il voulut abdiquer l'épiscopat, mais son peuple l'en empêcha. (SOCRATE, l. IV, c. 6, 7.) D. Ceillier met ce concile en 366.

366 Romanum, où les Macédoniens présent-

tent au Pape Libère un écrit, par lequel ils embrassent purement et simplement la foi de Nicée. Socrate et l'*Histoire Tripartite* rapportent cet écrit avec la Lettre synodique de Libère aux macédoniens convertis ; lettre qui fixa, par la suite, la croyance des Eglises d'Orient, et mit fin aux disputes sur la Trinité.

365 ou environ. *Laodicenum*, de Laodicée, dans la Phrygie Pacatiennne. Il est célèbre par ses soixante canons sur diverses matières de discipline, principalement touchant les rites et la vie cléricale. Le soixantième règle le canon des Ecritures, dans lequel il omet *Judith*, *Tobie*, la *Sagesse*, l'*Ecclésiastique*, les *Machabées* et l'*Apocalypse*. On ignore l'année précise de ce concile. (Voyez PAGI.)

366 *Tyanense*, de Tyane en Cappadoce, où les macédoniens réunis apportent les lettres de communion du Pape Libère et des autres évêques d'Occident, et, de concert avec les catholiques orientaux, indiquent un concile à Tharse, pour confirmer la foi de Nicée. Mais l'empereur Valens, à l'instigation des ariens, leur fit défense de s'assembler. (FL.) Pagi met ce concile en 365.

367 *Romanum I*, par quarante-quatre évêques, au sujet d'une fausse accusation d'adultére, formée par les schismatiques contre le Pape Damase. (*Edit. Venet.* t. II.)

367 * *Antiochenum*, d'Antioche en Carie, où trente-quatre évêques asiatiques soutiennent la profession de foi de la dédicace de l'église d'Antioche, comme étant l'ouvrage du martyr saint Lucien. (TILLE MONT.)

369 *Romanum II*, par le Pape Damase, où l'on condamne Ursace et Valens. (TILLE MONT.) Pagi met ce concile en 367.

370 ou environ. *Alexandrinum*, d'où saint Athanase écrit au Pape Damase pour le remercier de ce qu'il a condamné Ursace et Valens. Il voudrait qu'on en eût fait autant à Auxence de Milan : ce qui paraît avoir donné occasion au concile de Rome de 372.

372 *In Cappadocia*, en Cappadoce, vers le mois de juin. L'empereur Valens, ayant divisé la Cappadoce en deux provinces, établit la ville de Tyane pour métropole de la seconde. L'évêque de Tyane, en vertu de cette division, s'étant voulu attribuer le titre et les droits de métropolitain, saint Basile s'y opposa ; sur quoi l'on assembla concile, où l'on accorda les deux parties en multipliant les évêchés de la Cappadoce. (D. MARAN, *Vita S. Basillii* ; MANSI, *Suppl. Conc.* t. I.)

372 *Romanum III*, sous le Pape Damase. Quatre-vingt-treize évêques y excommunièrent Auxence de Milan, et y traitèrent de la consubstantialité du Saint-Esprit. (PAGI.) Tillemont place ce concile à « un de 371. »

372 *Antiochenum*, d'Antioche, par saint Méleze, à la tête de cent quarante-six évê-

ques. On y reçoit la Lettre synodique du Pape Damase, apportée par le diacre Sabin, auquel on en remet une autre pour ce Pape. C'est la quatre-vingt-douzième de celles de saint Basile. (MANSI, *Suppl. Conc.* t. I^e)

372 ou environ. *Nicopolitanum*, dans la petite Arménie, sur les confins de la Cappadoce, par Théodore, évêque de celle ville. Saint Basile, comme il paraît par sa lettre 187, y assista, et y ayant ramené de ses erreurs Eustathe de Sébaste, il l'obligea de signer la profession de foi qui se trouve dans la lettre 77 de ce Père. Eustathe retorna depuis à ses erreurs. On traita vraisemblablement aussi dans ce concile de l'état des Eglises d'Arménie, dont saint Basile et Théodore avaient été nommés Visiteurs par le comte Terentius. (*Editio Veneta*, t. II, p. 1056.)

374 *Valentinum*, de Valence en Dauphiné, le 12 juillet. On y fit quatre canons, dont le quatrième est : *Qu'il n'est pas plus permis de porter faux témoignage contre soi-même que contre un autre.* (PAGI.) Le Père Mansi rapporte ce concile à l'an 375, mais mal, puisqu'il est daté du consulat de Gratien et d'Equitius.

374 *Romanum*, le quatrième sous le Pape Damase, contre Apollinaire et Timothée, qui prétendaient que Jésus-Christ n'avait point d'âme humaine, mais que le Verbe de Dieu animait son corps, etc. (Voyez PAGI, qui rectifie plusieurs historiens sur ce concile.)

375 *Illyricum*, de l'Illyrie, où l'on décide que le Fils et le Saint-Esprit sont une même substance avec le Père. L'empereur Valentinien confirma le décret de ce concile par un rescrit portant ordre de publier partout la Trinité consubstantielle. (D. CEILLIER) Pagi met ce concile en 372 ou 373, Herdoïn en 374.

375 * ou environ. *Ancyranum*, d'Ancyre en Galatie, où le préfet Démosthène, à l'instigation des ariens, fait déposer Hypsius, évêque de Parnassée et non d'Ancyre. (MANSI, *Suppl. Conc.* t. I.)

375 * ou environ. *Nysseum*, de Nysse dans le Pont, où saint Grégoire de Nysse est condamné, quoique absent, et déposé sur les accusations des ariens. (MANSI, *ibid.*)

375 *Romanum V*, par le Pape Damase, où l'on condamne Lucius, usurpateur du Siège d'Alexandrie. (MANSI, *ib.*)

375 * *Puzense*, de Puze ou Pépuze en Phrygie, par les aétiens, où l'on décide qu'il faut célébrer la Pâque avec les Juifs. (*Edit. Venet.*, t. II.) Fabricius met ce concile en 368.

376 * *Cyzicenum*, de Cyzique, en faveur des semi-ariens, macédoniens et eunomiens. (*Edit. Venet.*, t. II ; MANSI, *Suppl. t. I.*)

377 *Romanum VI*, par saint Damase vers la fin de l'année, où l'on condamne l'hérésie des apollinaristes et celle des marcellianistes. Damase écrivit, au nom de ce concile, une Lettre aux Orientaux dans laquelle il condamnait toutes les hérésies

- du temps. C'est la deuxième de celles de ce pontife. (TILLEMONT, MANSI.)
- 378 Romanum VII**, en faveur de Damase contre ses accusateurs et sur d'autres matières. Nous avons la Lettre de ce concile à Valentinien, par laquelle on le prie de faire exécuter son rescrit de 367, portant que l'évêque de Rome jugerait les causes des autres évêques. (D. CEILLIER.)
- 378 Iceniense**, d'Icone, par saint Amphiphore. Ce prélat, après la délibération du concile, donne à certains évêques les éclaircissements qu'ils lui avaient demandés sur le concile de Nicée et sur le Saint-Esprit. Le Père Mansi doute si ce concile est le même que celui dont parle saint Basile (*Ep. 202*), et où il assista.
- 379 Romanum VIII**, sous Damase, contre divers hérétiques et contre les partisans d'Ursicin. C'est à ce concile que se rapporte la Lettre synodique de Damase, qu'on lit dans Théodore, l. v, ch. 10. (Edit. Venet., t. II ; MANSI, Suppl., t. I ; D. CEILLIER, t. V.)
- 379 Antiochenum**, d'Antioche en Syrie, par saint Mélèce et 146 Orientaux, au mois d'octobre. On y souscrivit la Lettre synodale du concile tenu à Rome en 377. (D. CEILLIER, t. V.) Le Père Mansi met ce concile en 378.
- 380** ou environ. *Mediolanense*, de Milan, par saint Ambroise et les évêques de sa province, où l'on reconnaît l'innocence de la vierge Indicia, accusée de s'être laissé corrompre. (Edit. Venet., t. II.)
- 380** ou environ. * *Africanum*, d'Afrique, par les donatistes, où l'on condamne Tichonius, donatiste, qui soutenait par écrit e' de vive voix que la vraie Eglise est répandue par toute la terre. (Edit. Venet., t. II.)
- 380** *Cesaraugustanum*, de Sarragosse, par douze évêques, le 4 octobre, contre les priscillianistes, secte dont l'hérésie était un composé des erreurs des gnostiques, des manichéens et des sabelliens. Le Père Mansi pense que ce n'est pas dans ce concile, mais dans un autre, tenu l'année précédente au même lieu, que les priscillianistes furent condamnés pour la première fois.
- 380** * *Antiochenum*, d'Antioche. Les ariens, condamnés à céder les églises d'Antioche aux catholiques, firent en cette ville, au mois de décembre, un concile, d'où ils écrivirent à Eunomius et à ceux de son parti, pour leur demander leur communion ; mais ils ne l'obtinrent qu'à condition d'anathématiser Aëce et ses livres. (MANSI, Suppl. Conc., t. I^e.)
- 381 CONSTANTINOPOLITANUM**, de Constantinople, commencé au mois de mai et fini le 30 juillet. Second concile général convoqué par Théodosie. Saint Mélèce d'Antioche y présida jusqu'à sa mort, arrivée pendant la tenue du concile. Saint Grégoire de Nazianze, élu évêque de Constantinople, y présida ensuite avant sa retraite ; Timothée d'Alexandrie après saint Grégoire, et enfin Nectaire, nommé à sa place évêque de Constantinople par Théodosie, quoiqu'il ne fut point encore baptisé. Ce concile était de cent cinquante évêques. Il dressa le Symbole que nous chantons aujourd'hui à la messe. On y a ajouté depuis le *Filioque*. On y condamna tous les hérétiques du temps, et on y fit plusieurs canons. Celui qui donne la prérogative d'honneur ou le second rang après le Pape à l'évêque de Constantinople, a dans la suite souffert beaucoup de difficultés de la part de Rome. Ce concile d'Orient n'a été général que par l'acceptation de toute l'Eglise. (PAGI.)
- 381 Aquileiense**, d'Aquilée, au mois de septembre, sous saint Valérien d'Aquilée et saint Ambroise de Milan. Il n'y avait que trente-deux ou trente-trois évêques, mais il était de tout l'Occident par ses députés. Pallade et Secondien, évêques d'Ilyrie, ariens, y furent déposés.
- 381 Italicum**, d'Italie, vraisemblablement à Milan, par saint Ambroise. Marime le Cynique, chassé du siège de Constantinople, s'étant présenté à cette assemblée, y est reconnu sur ses allégations pour évêque légitime, et Nectaire, qu'on avait mis à sa place, regardé comme un intrus. On y condamna aussi les apollinaristes. Le concile rendit compte de ses opérations à l'empereur Théodosie par deux lettres que nous avons. (Edit. Venet. t. II.)
- 382 Constantinopolitanum**, de Constantinople, au commencement de l'été, pour apaiser les divisions, particulièrement d'Antioche, dont Flavien avait été nommé évêque au concile de Constantinople de 381, du vivant de l'évêque Paulin. Il y a une Lettre de ce concile aux Occidentaux, où la foi de la Trinité et de l'Incarnation est très-bien exposée. (FLEURY.)
- 382 Romanum IX**, d'où le Pape Damase et les évêques d'Occident adressèrent leurs Lettres synodales à Paulin d'Antioche, sans écrire à Flavien. (FLEURY.) Le Père Mansi penche à renvoyer ce concile au mois de septembre ou d'octobre 383.
- 383 Constantinopolitanum**, de Constantinople, où Théodosie assemble toutes les sectes schismatiques au mois de juin, dans le dessein de les réunir à l'Eglise. Les chefs des ariens, des eunomiens et des macédoniens s'y trouvèrent. On essaya de les ramener à la foi catholique ; mais rien ne fut capable de vaincre l'opiniâtreté de ces hérétiques ; ce qui engagea l'empereur à donner contre eux une loi, qui est la xi^e du Code Théodosien.
- 384** ou environ. *Burdigalense*, de Bordeaux, contre les priscillianistes. Priscillien appela de ce concile à l'empereur, et les évêques eurent la faiblesse de le souffrir ; au lieu qu'ils devaient, dit Sulpice Sévère, le condamner par contumace, ou réservé ce jugement à d'autres évêques, et non pas laisser à l'empereur le jugement de crimes si manifestes. Marime, à la réquisition d'Ithace, et contre la promesse faite à saint Martin, condamna à mort Priscillien avec

- quelques-uns de ses sectateurs. C'est avec les ithaciens que saint Martin, quelque temps après, communiqua pour ne point désobéir à Maxime, et pour sauver la vie à des malheureux qui allaient être égorgés. Saint Martin, dit Sévère Sulpice, nous avouait de temps en temps avec larmes qu'il sentait une diminution de puissance pour délivrer des possédés, à cause de cette malheureuse communion, où il s'était engagé pour un moment.
- 385 * *Trierense*, de Trèves, où l'on reçoit à la communion l'évêque Ithace, qui avait fait condamner cette même année l'hérésiarque Priscillien au dernier supplice. (*Conc. Germ.*, t. I^e.)
- 385 *Ramanum*, de Rome, le 6 janvier, par le Pape Sirice et quatre-vingts évêques. On y fit, sur la discipline, divers règlements, dont le plus remarquable a pour objet le célibat des prêtres et des diacones. On peut voir le résultat de ce concile dans la Lettre synodique du Pape saint Sirice, dont le Père Constant a très-bien prouvé l'authenticité.
- 386 *Carthaginense*, de Carthage. Les évêques d'Afrique y approuvent la Lettre synodique du Pape Sirice, et confirment, par un nouveau canon, ce qu'il avait réglé sur le célibat des prêtres et des diacones. (*MARCA, MANSI*.)
- 386 ou environ. *Leptense*, de Leptis en Afrique. On y fit neuf canons, tirés de la Lettre synodale de saint Sirice. (*MANSI, Suppl. Conc.*, t. I^e.)
- 387 ou environ. *Nemausense*, de Nîmes. Saint Martin refuse de s'y trouver ; mais un ange lui révèle ce qui s'y était passé. C'est tout ce que nous en savons. (D. CEILLIER.) D'autres rapportent ce concile à l'an 393.
- 389 *Antiochenum*, d'Antioche, où l'on défend aux enfants de Marcel, évêque d'Apamée, tué par les idolâtres, de poursuivre la vengeance de sa mort. (*Edit. Venet.*, t. II.)
- 390 *Romanum*, de Rome, par le Pape Sirice contre l'hérésiarque Jovinien. (*Edit. Venet.*, t. II.)
- 390 *Mediolanense*, de Milan, vers le mois d'avril, contre le même Jovinien et ses sectateurs. Nous en avons la Lettre au Pape Sirice. C'est en ce concile ou dans un autre qui le suivit de près, que la condamnation des ithaciens faite l'année précédente, fut confirmée. Ithace déposé de l'épiscopat, excommunié et envoyé en exil, où il mourut environ deux ans après. C'est encore dans ce même concile que saint Ambroise apprit le massacre de sept mille personnes à Thessalonique, pour lequel le même saint imposa, dans la suite, la pénitence publique à Théodore, et lui fit porter une loi qui suspendait les exécutions de mort pendant trente jours.
- 390 *Carthaginense*, de Carthage, sous l'évêque Généthlius, le 17 mai, dans le palais *in Praetorio*. On y fit plusieurs règlements de discipline qui ne sont pas venus jusqu'à nous. (D. CEILLIER.)
- 390 *Carthaginense*, de Carthage, sous l'évêque Généthlius, le 16 juin, dans l'église de Sainte-Perpétue. On voit, entre les treize canons qu'on y fit, que l'évêque était le ministre ordinaire de la pénitence, et le prêtre seulement en son absence, en cas de nécessité, et par son ordre. Ce concile pourrait bien n'être qu'une continuation du précédent.
- 391 ou environ. *Antiochenum*, où l'évêque Flavien avec trois autres évêques, et plusieurs prêtres et diacones, anathématisa les messaliens, qui regardaient les sacrements comme inutiles, et mettaient toute la perfection du chrétien dans la prière seule. (D. CEILLIER.)
- 391 *Sidense*, de Side en Pamphylie, par saint Amphilochie, évêque d'Icone, à la tête de vingt-cinq évêques, contre les messaliens. (D. CEILLIER.) L'éditeur de Venise met ce concile et le précédent en 383.
- 391 *Capuanum*, de Capoue, au mois de décembre, sur le schisme d'Antioche. Il renvoie l'examen des deux évêques Evagre et Flavien aux évêques d'Egypte; mais il accorde, par provision, la communion à tous les évêques d'Orient qui professent la foi catholique. La cause de Bonose, évêque de Naisse en Mysie, accusé de nier la perpétuelle virginité de Marie et de soutenir les erreurs de Phothin, y est renvoyée au jugement des évêques voisins. On croit que saint Ambroise fut le président de cette assemblée.
- 393 * *Sangarense*, de Sangare en Bithynie, par les novatiens, contre Sabbatius, prêtre de leur secte, qui voulait faire schisme à l'occasion de la Pâque. Il y fut décidé que chacun ferait la Pâque tel jour qu'il voudrait, pourvu que l'on ne se sépare point de la communion des autres. D. Ceillier met ce concile en 392.
- 393 *Hipponense*, concile général de l'Afrique, tenu à Hippone le 8 octobre. Saint Augustin, simple prêtre alors, s'y trouva, y prêcha par l'ordre des évêques, et y combattit les manichéens. On y ordonna qu'on tiendrait tous les ans un concile de toute l'Afrique, tantôt à Carthage, tantôt dans quelque autre province, et cet usage s'observa jusqu'en 407. On y régla que l'évêque de Carthage indiquerait tous les ans à ses collègues le jour de Pâques de l'année suivante. Enfin on y fit quarante-un canons qui servirent de modèle aux conciles suivants.
- 393 * *Cabarsussianum*, de Cabarsussi dans la Bysacène, où cent évêques donatistes condamnèrent, en son absence, Primien, évêque de leur parti à Carthage, pour divers crimes, et mirent le diacre Maximien, son accusateur, à sa place. (BALUZE.)
- 394 * *Cavernense*, des cavernes de Suses, près de Carthage, où cinquante-trois évêques donatistes confirmèrent la condamnation de l'évêque Primien. (Ed. Ven.)
- 394 * *Bagaiense*, de Bagais, ou Vagais en Numidie. Trois cent dix évêques du parti de Primien, qui était présent, le déclarerent innocent, et condamnent Maximien

- absent. (AUGUSTIN., l. III *Contra Crescon.*, c. 53.)
- 394** *Constantinopolitanum*, de Constantinople, le 29 septembre, au sujet des différends entre deux évêques qui se disputaient le siège de Bostre, métropole d'Arabie. Il fut décidé que le nombre de trois évêques, qui est suffisant pour l'ordination, ne suffit point pour la déposition. Nectaire, de Constantinople y présidait en présence de Théophile d'Alexandrie et de Flavien d'Antioche.
- 395** *Hipponense*, d'Hippone. Saint Augustin y fut ordonné évêque contre les règles malgré lui, du vivant de Valère, par l'autorité de ce concile, un peu avant Noël. (TILLEMONT.)
- 397** *Carthaginense III*, sous Aurèle, le 26 juin. Quarante-huit évêques y assistèrent. Nous avons cinquante canons qui portent le nom de ce concile; mais on en soupçonne quelques-uns d'avoir été ajoutés des conciles suivants.
- 397** *Byzacenum*, de la Byzacène, où l'on ordonne de se conformer aux canons du concile d'Hippone de l'an 393. (Edit. Venet., l. II.)
- 398** *Carthaginense IV*, le 8 novembre, de deux cent quatorze évêques. On y fit cent quatre canons, la plupart touchant l'ordination et les devoirs des évêques et des clercs. Il n'est point supposé, comme les protestants le prétendent; mais quelques-uns des 104 canons ne sont point de ce concile. (PAGI.)
- 399** *Carthaginense*, le 27 avril, sous Aurèle. Deux évêques y furent députés pour obtenir des empereurs une loi qui défendit d'enlever des églises ceux qui s'y résistaient, prévenus de quelques crimes.
- 399** *Alexandrinum*, d'Alexandrie, par l'évêque Théophile, contre les origénistes et contre les quatre grands frères en particulier. La Lettre synodique de ce prélat, traduite en latin par saint Jérôme, se trouve (Ep. 92) parmi les Lettres de ce Père dans l'édition de Vérone. Le P. Pagi et M. de Tillemont paraissent se tromper en rapportant ce concile à l'an 401. (Voyez Maxxi, *Suppl. Conc.*, l. I.)
- 399** *Hierosolymitanum*, de Jérusalem, par l'évêque Jean, où l'on approuve la Lettre synodique de Théophile contre les origénistes. (Voyez la lettre synodique de l'évêque Jean dans saint Jérôme, Ep. 93 de l'édition de Vérone.)
- 399** *Cyprium*, de Chypre, contre les origénistes. (BALUZE, *Conc.*) L'éditeur de Vénise le met en 401.
- 400** *Toletanum I*, de Tolède, le 7 septembre. On y fit vingt canons. Plusieurs priscillianistes y furent reçus à la communion de l'Eglise, après avoir condamné leurs erreurs. (FERRERAS, l. I, p. 418.)
- 400** *Romarum*, de Rome, par le Pape Anastase. On y décida que les clercs ou évêques donatistes ne seraient point maintenus dans leurs grades, lorsqu'ils reviennent à l'Eglise catholique. (Edit. Venet., l. II.)
- 401** *Ephesinum*, de soixante-dix évêques d'Asie, pour l'élection d'un évêque d'Ephèse. Six prélates simoniaques y furent déposés.
- 401** *Carthaginense V*, sous Aurèle, le 18 juin. Ce prélat y propose de députer à Rome et à Milan, afin d'obtenir leur approbation pour mettre dans le clergé les enfants des donatistes convertis en 4^e de raison.
- 401** *Carthaginense*, sous Aurèle, le 13 septembre, de toutes les provinces d'Afrique. On y députe à Rome pour y faire voir au Pape Anastase la nécessité de recevoir les clercs donatistes dans leur rang.
- 401** *Taurinense*, de Turin, le 22 septembre, sur les affaires des Gaules, et en particulier sur le différend des évêques de Vienne et d'Arles touchant la primatiale. Il n'a pu être tenu avant cette année. (PAGI.)
- 402** *Milevitatum I*, de Milève, pour la réunion des donatistes. On y fit divers canons, dont le cinquante-sixième veut que les lettres d'ordination soient datées du jour et du consulat. Ce concile porte lui-même la date du consulat d'Honorius et d'Arcade, le vi^e des calendes de septembre (27 août).
- 403 *** *Ad Quercum*, du Chêne, bourg près de Calcédoine, au mois de juin, par Théophile d'Alexandrie et quarante et un évêques, contre saint Jean Chrysostome (PAGI.)
- 403** *Constantinopolitanum*, de Constantinople, en même temps que le précédent, de quarante évêques pour saint Jean Chrysostome. Ce saint ayant été injustement déposé au concile du Chêne, pour avoir refusé d'y comparaître, l'empereur l'exila; mais son exil ne dura qu'un jour, et il fut ramené comme en triomphe à Constantinople.
- 403** *Carthaginense*, sous Aurèle, le 23 août, de toutes les provinces d'Afrique. Il y fut décidé qu'on inviterait les donatistes à se trouver avec les catholiques pour examiner les raisons qui les séparaient de communion. Tout ce qui est dans le *Codecc Ecclesiæ Africanae*, depuis la p. 911 C., jusqu'à la p. 915 C., appartient à ce concile.
- 404 *** *Constantinopolitanum*, de Constantinople. Saint Jean Chrysostome y fut déposé une seconde fois et chassé de la ville cinq jours après la Pentecôte, qui en cette année tombait le 5 juin. Arsace fut élu en sa place le lundi 27 du même mois.
- 404** *Carthaginense*, sous Aurèle, le 26 juin. On y implora le secours de l'empereur contre les violences des donatistes, et on y fit divers canons sur la discipline. Tout ce qui est dans le *Codecc Eccl. Afr.*, depuis la p. 915 C., jusqu'à la p. 918 E., appartient à ce concile.
- 405** *Carthaginense*, le 23 août. Tout ce qui est dans le *Codecc Eccl. Afr.*, depuis la p. 918 E., jusqu'à la p. 919 B., appartient à ce concile.

- 405 Italicum**, d'Italie, par Innocent I^{er}, pour demander un concile à Thessalonique en faveur de saint Jean Chrysostome. (TILLEMONT, Mansi.)
- 407 Carthaginense**, le 15 juillet, par Aurèle, évêque de Carthage. On y fit plusieurs canons sur les appels, sur les voyages des évêques au delà de la mer, sur les évêques donatistes qui se réuniraient à l'Eglise, sur les érections de nouveaux évêchés. Tout ce qui est dans le *Code Ecclesiarum Afr.*, depuis la p. 919 B., jusqu'à la p. 926 B., appartient à ce concile.
- 408 Carthaginensis duo**, l'un le 1^{er} juillet, l'autre le 13 octobre. Dans le premier, on députa l'évêque Fortunatien à l'empereur, avec 'pouvoir d'agir contre les païens et les hérétiques. Dans le second, on donne une semblable commission aux évêques Florent et Restitut, à l'occasion du martyre de Sévère et de Macaire.
- 409 Carthaginense**, le 15 juin. On y ordonna qu'un évêque ne jugerait point seul. C'est tout ce qu'on en sait.
- 410 Carthaginense**, sous Aurèle, le 14 juin. A la demande de ce concile, l'empereur Honorius révoque aux donatistes la liberté qu'il leur avait accordée auparavant pour le libre exercice de leur religion.
- 410 Seleuciense**, de Séleucie en Perse, par Jean, métropolitain de Séleucie, et quarante autres évêques, le jour de Noël. On y fit vingt-deux canons sur la discipline. (Mansi, *Suppl. Conc.*, t. I.)
- 411 Ptolemaïdense**, de Ptolémaïde, où l'évêque Synésius excommunia le préfet Andronic, qui se conduisait en tyran, et qui avait fait afficher ses ordonnances à la porte de l'église. (Pagi.)
- 411 Carthaginense**. Conférences le 1^{er}, le 3 et le 8 juin, en présence du comte Marcellin, par ordre d'Honorius, entre les catholiques et les donatistes. Ceux-ci furent condamnés; mais plusieurs se convertirent et revinrent à l'Eglise.
- 412 Carthaginense**, sous Aurèle, où Célestius, disciple de Pélage, est condamné. (Pagi.) Tillemont le rapporte à 411.
- 412 Cirtense**, ou *Zertense*, de Cirta ou Zerte. Saint Augustin, au nom du concile, écrit aux donatistes, pour les désabuser du faux bruit que leurs évêques faisaient courir, que le tribun Marcellin avait été corrompu par argent pour les condamner.
- 414 * Africanum**. Conciliabule des donatistes au nombre de trente. On y régla que les évêques et les prêtres de leur secte, qui auraient communiqué avec les catholiques, seraient reçus et conservés dans leur rang, pourvu qu'ils n'eussent point offert ensemble le saint sacrifice, ou exercé d'autres fonctions du ministère avec eux. (Augustinus, l. 1 *Contra Gaudent.*, c. 27.)
- 415 Jerosolymitanum**, de Jérusalem, où Pélage est renvoyé aux évêques latins pour le juger. Ce concile, suivant Orose, fut célébré quarante-cinq jours avant la dédicace (de l'église de la Résurrection) qui tombait le 14 septembre. Sa date précise est par conséquent le 1^{er} août.
- 415 Illyricum**, d'Illlyrie, pour Périgène, ordonné évêque de Patras. (TILLEMONT.)
- 415 Diopolitanum**, de Diopolis, le 20 décembre. Pélage y évita sa condamnation par sa dissimulation et ses mensonges. Saint Augustin a souvent reproché aux pélagiens que leur chef s'y était condamné par sa propre bouche. Il y avait anathématisé ce qu'on y avait rapporté de Célestius, son disciple.
- 416 Carthaginense**, vers le mois de juin. Soixante-huit évêques y anathématisent Pélage et Célestius, s'ils n'anathématisent eux-mêmes clairement leurs erreurs, et ils en écrivent au Pape Innocent, afin qu'il scellât ce jugement de son autorité.
- 416 Milevitana II**, de Milève ou Milah en Numidie, vers le mois de septembre. Soixante-un évêques écrivent, comme ceux de Carthage, au Pape Innocent. Saint Augustin lui écrit une seconde lettre au nom de cinq évêques, où il expliquait plus au long l'affaire de Pélage. Le Pape, dans ses réponses aux deux lettres synodales, établit sommairement la doctrine catholique sur la grâce, et condamne Pélage, Célestius et leurs sectratateurs. Ces réponses sont du 27 janvier 417.
- 417 Tusdrense**, de Tusdren dans la Bysacène. On y fit lecture de la Lettre du Pape Silice, écrite en 386 aux évêques d'Afrique, après quoi l'on dressa deux canons sur la discipline. (BALUZE, *Conc.*)
- 417 Carthaginense**, vers le mois de novembre, de deux cent quatorze évêques. Ils écrivirent au Pape Zozime, qui s'était laissé tromper par Pélage et Célestius, que la sentence prononcée contre eux par Innocent subsiste jusqu'à ce qu'ils confessent nettement que la grâce de Jésus-Christ nous aide, non-seulement pour connaître, mais aussi pour faire la justice en chaque action; en sorte que sans elle nous ne pouvons rien avoir, penser, dire ou faire qui appartienne à la vraie piété, etc. Le P. Mansi renvoie ce concile à la mi-janvier 418.
- 418 Suffetulense**, de Suffetula dans la Bysacène. On y défend d'élever un flaque à l'épiscopat, à moins qu'il n'ait passé pendant une année par tous les autres degrés du ministère ecclésiastique. (BALUZE, *Conc.*)
- 418 Macrianum**, de Macriane dans l'Afrique. On y fit deux canons, dont le premier porte que le suffrage de l'Eglise matrice suffit pour l'élection d'un évêque. (BALUZE, *ibid.*)
- 418 Septimanicum**, en Afrique. On y fit six canons sur la discipline. (BALUZE, *ibid.*)
- 418 Thenesium**, de Thènes ou Thénèse, ville maritime de la Bysacène. Il nous en reste trois canons sur la discipline. (BALUZE, *ibid.*) Les dates de ce concile et des trois précédents ne sont pas absolument certaines.
- 418 Carthaginense**, le 1^{er} mai. Plus de deux cents évêques y décident huit ou neuf

- articles contre les pélagiens, sous peine d'anathème. On peut les voir dans Fleury, de même que les canons que le même concile fit touchant la réunion des donanistes. Le Pape Zozime, mieux informé, condamna aussi Pélage et Célestius, et confirma les décrets du concile de Milette de 416, comme avait fait son prédécesseur Innocent.
- 418 *Antiochenum*, par Théodore, évêque d'Antioche, contre les erreurs de Pélage. Prayle, évêque de Jérusalem, que cet hérésiarque avait d'abord prévenu en sa faveur, assista à ce concile, où il reconnaît l'illusion que Pélage lui avait faite, et sousscrivit à sa condamnation. (MANSI, *Suppl. Conc.*, t. I^e, p. 296.) L'éditeur de Venise place ce concile en 424.
- 419 *Ravennatense*, de Ravenne, au mois de février. Ce concile, assemblé par l'empereur Honorius pour décider entre le prieur Boniface et l'archidiacre Eulalius, tous deux nommés à la papauté, ne put rien décider faute d'unanimité. (Edit. Venet.; D. CEILLIER, t. XIII.)
- 419 *Carthaginense VI*, le 25 mai et le 1^{er} juin. Ce concile était général d'Afrique, et le légat du Pape y assistait après les deux présidents.
- 420 *Ctesiphontis*, de Ctesiphon en Perse, par Jaballana, métropolitain de Séleucie. On y confirme les canons du concile de Séleucie, tenu l'an 410. (ASSEMANI, *Bibl. Orient.*, t. III; MANSI, t. I^e.)
- 422 *Hippone*, d'Hippone, où Antoine, évêque de Fussale, est déposé. Cet évêque surprit le primat et ensuite le Pape Boniface. Saint Augustin en a tant de douleur, qu'il est disposé à quitter plutôt l'épiscopat, que de voir Antoine rétabli. (TILLEMONT, t. XIII; MANSI, t. I, p. 310.)
- 423 *Ciliencense*, de Cilicie. Les pélagiens y sont condamnés par Théodore de Mopsueste même, qui est regardé comme leur chef, et chez qui Julien s'était retiré quelque temps pour y faire ses huit livres contre saint Augustin.
- 425 ou environ. *Carthaginense*. Apparius, mal rétabli par le Pape, y confesse enfin ses crimes. Les Pères du concile en écrivent à Célestius, en révoquant la permission accordée en 419 aux Africains d'appeler au Pape ; résolus de juger et de finir en Afrique toutes les affaires qui y naissaient, suivant les vrais canons du concile de Nicée.
- 426 *Constantinopolitanum*, de Constantinople, le 28 février, pour ordonner l'évêque Sisinnius. On y défend de recevoir les messaliens relaps.
- 426 *Hippone*, le 26 septembre. Saint Augustin y déclare Héraclius pour son successeur, mais en le laissant dans l'ordre de prêtre jusqu'à sa mort. Deux évêques, sept prêtres et tout le peuple d'Hippone consentirent à cette déclaration.
- 429 *Trecense*, de Troyes en Champagne, dans l'automne, où l'on choisit, de l'avis du Pape Célestius, saint Germain d'Auxerre et saint Loup de Troyes, pour aller en Angleterre combattre les pélagiens. Les Bollandistes prouvent que ce fut à Troyes, dans leurs notes sur la première Vie de saint Loup.
- 430 *Alexandrinum*, au commencement de février. Saint Cyrille y écrit à Nestorius sa seconde Lettre, qui est très-belle. (TILLEMONT.)
- 430 *Alexandrinum*, vers le mois d'avril. Saint Cyrille, ayant appris que Nestorius avait écrit au Pape en lui envoyant ses *Homélies*, lui écrit de son côté contre Nestorius. (TILLEMONT.)
- 430 *Romanum*, le 11 août. La doctrine de Nestorius y est condamnée, et lui déposé, s'il ne se rétracte dans dix jours. Saint Cyrille est nommé pour lui donner un successeur en cas de refus. Les pélagiens y furent aussi condamnés. (D. CEILLIER.)
- 430 *Alexandrinum*, le 3 novembre. Saint Cyrille y fait douze anathèmes et les envoie à Nestorius avec la lettre du Pape. (D. CEILLIER.)
- 431 *Romanum*, au commencement de mai, à l'occasion de la lettre de l'empereur Théodosie pour la convocation du concile suivant. (D. CEILLIER.)
- 431 *EPHESINUM*, d'Ephèse, troisième concile général commencé le 22 juin et terminé le 31 juillet. A ce concile, composé de plus de deux cents évêques, saint Cyrille présida comme tenant la place du Pape, ainsi que portent les Actes. Nestorius refusa d'y assister avant l'arrivée de Jean d'Antioche. Il y fut anathématisé et sa doctrine ; ce qui fut confirmé le 11 juillet après l'arrivée des légats.
- 431 * *Ephesinum*, le 27 juin, par Jean d'Antioche et les Orientaux, en faveur des nestoriens. Saint Cyrille et Memnon d'Ephèse furent déposés par ce préterendum concile.
- 431 * *Tarsense*, de Tarse en Cilicie, au mois de novembre, par Jean d'Antioche, contre quelques évêques attachés à saint Cyrille. (PAGI, TILLEMONT, BALUZE.)
- 431 * *Antiochenum*, par le même contre d'autres évêques partisans de saint Cyrille. (SOCRATE, BALUZE, TILLEMONT.) Pagi révoque en doute ce concile. Mansi en prouve la réalité.
- 432 *Antiochenum*, pour la paix entre saint Cyrille et Jean d'Antioche. Elle ne fut conclue que l'année suivante. (PAGI, TILLEMONT.)
- 433 * *Zeugmatense*, de Zeugma en Syrie, où l'on reconnaît saint Cyrille pour orthodoxe, sans vouloir condamner Nestorius et sans rompre de communion avec Jean d'Antioche. (TILLEMONT.)
- 433 *Romanum*, par le Pape Sixte, le 31 juillet, pour l'anniversaire de son ordination. Il y reçut la nouveauté de la paix entre saint Cyrille et les Orientaux. (TILLEMONT.)
- 435 *Anazarbicium*, d'Anazarbe, par Maximin, métropolitain de la seconde Cilicie.

Les évêques de cette province, excepté Mélèce de Mopsueste, rentrent, à l'exemple de Théodore, sous l'obéissance de Jean d'Antioche, et embrassent la paix qu'il avait faite avec saint Cyrille, sans néanmoins approuver les anathématismes de ce dernier. Baluze met ce concile en 433 ; mais Pagi montre qu'il est de 435.

435 Tarsense, par Helladius, métropolitain de la première Cilicie, où les prélatas de cette province reçoivent soleunellement le concile d'Ephèse, anathématisent Nestorius et adoptent la paix établie entre saint Cyrille et Jean d'Antioche. Pagi prouve, contre Baluze, que ce concile appartient à l'an 435 et non à l'an 434.

435 Antiochenum, où l'on refuse de condamner la mémoire de Théodore de Mopsueste. (PAGI.) Le P. Mansi prétend qu'il faut distinguer ce concile d'un autre tenu selon lui en 440, d'où Jean d'Antioche écrivit trois lettres en faveur de Théodore, l'une à l'empereur, la seconde à saint Cyrille, la troisième à Proclus de Constantinople.

439 Regiense, de Riez en Provence, le 29 novembre, pour remédier aux désordres de l'Eglise d'Embrun. Saint Hilaire d'Arles y présida, et Armentaire, qui avait été mal élu évêque d'Embrun, y fut déposé. (TILLEMONT.)

441 Araucanicum I, d'Orange, le 8 novembre, de trois provinces seulement. Nous en avons trente canons importants pour la discipline.

441 Vasense, de Vaison, le 13 novembre. Nous en avons dix canons. Ce concile est daté de l'ère (d'Espagne) 480, sous le consulat de Dioscore.

Arelatense II, d'Arles. Nous en avons cinquante-six canons. Le P. Pagi, qui place ce concile immédiatement après celui de Vaison, ne doute point qu'il n'ait été une occasion à saint Léon de s'échauffer contre saint Hilaire d'Arles, qui s'attribuait le droit d'assembler de grands conciles dans les Gaules.

444 Vesontionense, de Besançon et non de Vienne. Probablement saint Hilaire d'Arles et saint Germain d'Auxerre y assistaient ; et l'on y déposa Célédonius, qui était peut-être évêque de Besançon.

444 Romanum, où saint Léon fait dresser les actes des abominations que des manichéens, qu'il avait découverts, avaient avouées en présence du concile. (DON CEILLIER, t. XIV.)

445 Romanum, sous saint Léon. Célidonius y est rétabli, et saint Hilaire d'Arles, retranché de la communion du Saint-Siège. On lui défend d'entreprendre sur les droits d'autrui, etc.

445 Antiochenum. Concile nombreux, où Athanase, évêque de Perrha, est déposé, et Sabinien mis à sa place.

447 Toletanum, de Tolède. On y fit une

confession de foi contre les priscillianistes, qui se trouve parmi les actes de celui de 400, tenu dans la même ville, et qu'on a faussement attribué à saint Augustin. (D. CEILLIER, t. XIV.)

447 Romanum, par le Pape saint Léon, 29 septembre, où l'on défend aux évêques de Sicile d'aliéner les fonds de leurs églises, sans le consentement de leurs collègues. (MANSI, *Suppl. Conc.*, t. I^{er}.)

448 Antiochenum, d'Antioche, sous l'évêque Dominus, aux fêtes de Pâques, où l'on oblige les accusateurs d'Ibas, évêque d'Edesse, à se désister de leurs poursuites. (MANSI, *Suppl. Concil.*, t. I^{er}.)

448 Gallaciz, de Galice (on ne sait en quel lieu), convoqué par saint Toribius, évêque d'Astorga, par ordre du Pape saint Léon, pour condamner les erreurs et les livres des priscillianistes. Les canons de ce concile sont perdus. (FERRERAS, t. II.)

448 Constantinopolitanum, de Constantinople, depuis le 8 novembre jusqu'au 22, par saint Flavien. Après qu'on y eut terminé un différend entre trois évêques, Eusèbe de Dorilée y présenta une requête contre Eutychès, qui fut condamné, malgré l'eunuque Chrysaphius, ennemi de Flavien.

449 Tyrium et Berytense, de Tyr, le 25 février, et de Béryte, un peu avant Pâques, et non pas au mois de septembre, comme le prétend le P. Labbe. Dans ces deux assemblées, Ibas, évêque d'Edesse, est absous du soupçon de nestorianisme. Les Actes du concile de Tyr, rapportés dans la neuvième session du concile de Chalcédoine, portent en date : *Après le consulat de Zénon et de Posthumien, l'an 574 (de l'ère de Tyr) le 10 du mois périthus, et selon les Romains le 25 février, indiction première.* Tous ces caractères, excepté l'indiction que nous jugeons fautive, se rapportent à l'an de Jésus-Christ 449. Voyez ce que nous avons dit de l'ère de Tyr dans la Dissertation sur l'Art de vérifier les Dates (6).

449 Constantinopolitanum, de Constantinople, le 18 avril. On y vérifie les actes de condamnation d'Eutychès, et on en reconnaît la sincérité.

449 * Ephesinum, le 8 août. Théodose, qui avait autant de zèle pour l'Eglise que peu de lumière pour connaître ceux qui le trompaient, surpris par Chrysaphius et Eutychès, leur accorde un concile œcuménique et écrit au Pape que ce concile est indiqué à Ephèse. Saint Léon, qui en craint les suites, y envoie ses légats, et écrit cette belle lettre à Flavien, qui est un des plus illustres monuments de l'antiquité. L'événement justifie la crainte de saint Léon. Le trouble et la violence régnèrent tellement à Ephèse, que cette misérable assemblée n'est connue que sous le nom de brigandage d'Ephèse, *Latrocinium Ephesinum*. C'est de ce brigandage

(6) Cette dissertation se trouve dans notre *Dictionnaire de statistique religieuse*. (Note de l'Éditeur.)

qu'appela saint Flavien, et son appel ne fut jugé qu'après sa mort à Chalcédoine, en 451. La première session de ce concile bâti est datée, d'après le *consulat de Zénon et de Pósthumien, le vi des Ides d'août, qui est le xv du mois mesori* (des Egyptiens), *indiction III*. Mais il y a faute de copiste pour l'indiction, qui n'était alors que la seconde.

459 Romanum, au mois d'octobre, d'un assez grand nombre d'évêques pour représenter tout l'Occident. On y condamne tout ce qui s'est fait au brigandage d'Éphèse.

450 Romanum, sur la fin de juin, d'un grand nombre d'évêques d'Italie. Saint Léon, à leur tête, va trouver à l'église l'empereur Valentinien, l'impératrice Placidie, sa mère, et Eudoxie, sa femme, les prie avec larmes et les conjure par l'apôtre, à qui ils venaient de rendre leurs respects, par leur propre salut et celui de Théodore, de vouloir écrire à ce prince, pour l'engager à faire réparer tout ce qui s'était fait contre l'ordre à Ephèse, et à faire assembler un concile général; que c'était le véritable remède aux maux de l'Eglise, et qu'il était nécessaire, surtout à cause de l'appel de Flavien. Saint Léon, à genoux, obtint la grâce qu'il demandait.

450 Constantinopolitanum, au mois d'août. Anatole, successeur de saint Flavien, mort des mauvais traitements qu'il avait soufferts à Ephèse, assembla ce concile de tous les évêques, abbés, prêtres et diaclés qui se trouvèrent alors à Constantinople. On y lut et on y approuva la lettre de saint Léon à Flavien, et on anathématisa Nestorius, Euthyphile et leurs dogmes. Les légats du Pape rendirent grâces à Dieu de ce qu'ils trouvaient presque tout le monde uni dans la même foi.

451 Mediolanense. On y approuve la lettre de saint Léon à Flavien.

451 Gallicanum, ou *Arelatense*, comme le suppose M. de Tillemont. Quarante-quatre évêques y approuvèrent la même lettre de saint Léon, et ils lui en écrivirent avec de grands éloges. Le P. Mansi place ce concile, sans beaucoup de fondement, à fin de 451.

451 CHALCEDONENSE, quatrième concile général, d'abord à Nicée et ensuite transféré à Chalcédoine, où les évêques arrivèrent à la fin de septembre. Il y en avait cinq cent vingt, ou même cinq cent trente-six, en y comprenant peut-être les absents, au nom desquels les métropolitains signèrent la décision de la foi. Tous ces évêques, excepté deux d'Afrique et les quatre légats du Pape, étaient de l'empire d'Orient. Il y avait aussi dix-neuf des premiers officiers de l'empire, qui assistaient au concile de la part de l'empereur Marcien. La première session se tint le 8 octobre. L'empereur Marcien assista à la sixième session, tenue le 25 octobre.

451 Romanum, de Rome, par saint Léon,

sur la fin de l'année. On y reçoit le concile de Chalcédoine.. Le P. Mansi met ce concile au 29 septembre 451, jour consacré; dit-il, au synode annuel de Rome. Mais le concile de Chalcédoine n'était pas même alors commencé.

453 Andegarense, d'Angers, le 4 octobre, pour l'ordination d'un évêque. On y fit douze canons sur la discipline.

453 Jerosolymitanum, des évêques des trois Palestines; après le rétablissement de Juvénal et l'expulsion de Théodore. (TILLEMONT.)

453 Arelatense III, au sujet d'un différend entre Fauste, abbé de Lérins, et Théodore, évêque de Fréjus. Pagi le rapporte à 455, Fleury à 461 au plus tard, et Mansi à 456.

457 ou environ. * Alexandrinum, par Timothée Elure, contre le patriarche Protérius et le concile de Chalcédoine. (Edit. Venet., t. IV, ex Synodico.)

458 Romanum, par saint Léon, pour résoudre différentes difficultés que les ravages des Huns avaient fait naître. (TILLEMONT.)

459 Constantinopolitanum, par le patriarche Geunade, contre les simoniaques. Nous en avons la lettre synodale sans date. (PACI.)

461 Turonense, de Tours; le 18 novembre. On y fit treize canons.

462 Romanum, au mois de novembre, en faveur d'Hermès, qui s'était emparé de l'Eglise de Narbonne.

463 Arelatense IV, d'Arles, sur la fin de l'année, par Léonce, métropolitain d'Arles, à l'occasion de l'ordination d'un évêque de Die, faite par saint Mamert de Vienne, sans égard pour l'ordonnance de saint Léon, qui avait soumis, en 450, cette Eglise à l'archevêque d'Arles. Le concile écrivit au Pape Hilaire, pour se plaindre du procédé de saint Mamert, que le Pape désapprouva par sa réponse. (Edit. Venet., t. IV.)

464 Tarragonense, de Tarragone, au sujet de Silvain, évêque de Calaborrye, qui ordonnait des évêques à l'insu d'Ascagne, évêque de Tarragone, son métropolitain. Celui-ci, à la tête de tous les évêques de sa province, en écrivit au Pape, pour savoir comme il fallait traiter Silvain.

465 ou environ. Venetense, de Vannes en Bretagne, par Perpetuus, métropolitain de Tours, pour donner un évêque à cette Eglise. On y fit seize canons.

465 Romanum, en novembre, composé de quarante-huit évêques, sur la discipline. Le Pape Hilarus, comme on le voit par sa réponse à Ascagne et aux autres évêques de la Tarragonaise, du 30 décembre, veut qu'on pardonne à Silvain tout le passé; et il leur refuse, par la même lettre, ce qu'ils avaient demandé touchant Irénée, que tout le clergé et le peuple de Barcelone désiraient d'avoir pour évêque, comme son prédécesseur le leur avait désigné.

470 Cabilonense, de Châlons-sur-Saône, par saint Patient, métropolitain de Lyon, où

- l'on élit pour évêque de Châlons un saint prêtre nommé Jean.
- 471 * *Antiochenum*, d'Antioche, par Pierre le Foulon, où l'on fait au Trisagion l'addition impie, qui *crucifixus es pro nobis.* (*Edit. Venet.*, tome IV, *ex Synodico.*)
- 472 *Antiochenum*, où Pierre le Foulon est déposé. Le Pape Gélase en fait mention et Libérat. (*Brev. Cap.*, 18.)
- 473 *Bituricense*, de Bourges, où Sidoine, évêque de Clermont et président de cette assemblée, proclama Simplicius, évêque de Bourges, et à cette occasion fit au peuple un discours que nous avons.
- 474 *Viennense*, par saint Mamert, métropolitain de Vienne, où l'on établit le jeûne et les prières des Rogations, suivant la *Chronique de Cambrai.*
- 475 * *Constantinopolitanum*, par le crédit de Timothée Elure, faux évêque d'Alexandrie, contre le concile de Chalcédoine. Les hérétiques condamnés furent remis dans leurs sièges, entre autres Pierre le Foulon.
- 475 ou environ. *Arelatense et Lugdunense.* Ces deux conciles ne nous sont connus que par les ouvrages de Fauste de Riez : ouvrages, dit le P. Pagi, qui contiennent tout le venin du semi-pélagianisme, et qui, comme tels, ont été mis entre les apocryphes, par le concile du Pape Gélase et de soixante-dix évêques, l'an 496. On a d'ailleurs des preuves du peu de délicatesse de Fauste sur l'article de la sincérité.
- 476 * *Ephesinum*, d'Ephèse, par Timothée Elure, à la tête des outychiens, contre Acace de Constantinople et tous les évêques qui s'étaient opposés aux Lettres encycliques de Basilis que contre le concile de Chalcédoine. (*Edit. Venet.*, tome V.)
- 477 * *Alexandrinum*, par Timothée Elure, contre le concile de Chalcédoine. (*Ibid.*)
- 478 *Constantinopolitanum*, par le patriarche Acace. Pierre le Foulon, Jean d'Apamée et Paul d'Ephèse y sont condamnés et déposés. Timothée Elure n'y est épargné qu'à cause qu'il ne pouvait plus aller loin. Le Pape Simplice fit à Rome la même chose dans un autre concile. Mais l'Eglise d'Orient n'en put tirer aucun fruit, parce que le patriarche Acace, de concert avec l'empereur Zénon, trompait le Pape, en favorisant sous main les hérétiques qu'il affectait de condamner. (PAGI, TILL., MURATORI, S.-MARC.)
- 481 *Laodicenum*, de Laodicée, en faveur d'Etienne III, évêque d'Antioche, accusé d'hérésie par les partisans de Pierre le Foulon. (*Edit. Venet.*, t. V.)
- 484 * *Carthaginense*. Conférence indiquée à Carthage par Hunneric, roi des Vandales, entre les catholiques et les ariens, pour le 1^{er} février 484. Elle ne se tint point ; mais 466 évêques catholiques qui s'y étaient rendus y furent opprimés et relégués, 46 on Corse, 302 ailleurs ; 88 moururent et 28 s'ensuivirent.
- 484 *Romanum I*, par Félix III, à la tête de 67 évêques, le 28 juillet. Vital et Misène, légats à Constantinople, y sont déposés et excommuniés, pour avoir communiqué avec les hérétiques et prononcé à haute voix dans les diptyques le nom de Pierre Monge, faux évêque d'Alexandrie. Sa condamnation y fut confirmée et celle d'Acace de Constantinople prononcée pour la première fois. (PAGI.) Tout l'Occident rejetait hautement l'Hénoticon ou Décret d'union de l'empereur Zénon ; ce qui fit avec l'Orient un schisme de 35 ans. (PAGI.)
- 485 * *Seleuciense*, de Séleucie en Perse, par Barsumas, métropolitain nestorien de Nisibe, où l'on permet le mariage aux prêtres et aux moines. (ASSEMANI, *Bibl. Orient.* t. III.)
- 485 * *Seleuciense*, de Séleucie en Perse, par Babuée, catholique des nestoriens, où l'on condamne la décision de Barsumas et de son concile. (*Ibid.*)
- 485 *Romanum II*, de soixante-dix-sept évêques, le 5 octobre. La condamnation d'Acace de Constantinople prononcée au concile de Rome précédent, y fut confirmée. C'est apparemment le même concile où Pierre le Foulon, patriarche (intrus) d'Antioche, fut anathématisé. (PAGI.)
- 488 *Romanum III*, le 13 mars, de quarante évêques, le Pape Félix à la tête, et de soixante-seize prêtres tous nommés. On y lut la belle Lettre du Pape sur ceux qui avaient abandonné la foi dans la persécution en Afrique. (MANSI.)
- 492 *Constantinopolitanum*, où l'on confirme le concile de Chalcédoine, sous l'évêque Euphémius, qui l'avait fait recevoir précédemment à l'empereur Anastase avant que de le couronner.
- 493 *Romanum*, de quarante-cinq évêques et cinquante-huit prêtres. Misène, légal prévaricateur en 484, y est absous par Gélase. Vital, son collègue, était mort auparavant. (PAGI.)
- 493 * *Lapetense, Seleuciense, Adriense*, trois conciliabules des nestoriens en Perse, tenus par Barsumas, où l'on confirme l'hérésie et les décrets donnés en faveur du mariage des prêtres et des moines. (ASSEMANI, *Bibl. Orient.*, t. III.)
- 495 ou 496 * *Constantinopolitanum*, où les évêques eurent la lâcheté de déposer et d'excommunier le patriarche Euphémius, en élisant Macédonius par une basse complaisance pour l'empereur Anastase. Les Bollandistes mettent ce concile en 496. (T. I, *Mens. Aug.*, p. 47.)
- 496 et non 494, comme le prouve le P. Pagi. *Romanum*, sous Gélase. On y fit un catalogue des livres canoniques. Celui des Ecritures est semblable au nôtre, excepté qu'il ne met qu'un livre des *Machabées* suivant la plupart des exemplaires. Il nomme les quatre conciles généraux et les autres autorisés dans l'Eglise. Il nomme ensuite les Pères, en commençant par saint Cyprien et en finissant par la Lettre de saint Léon à Flavien. Entre les apocry-

- ches il nomme Fauste de Riez, comme on l'a déjà remarqué plus haut.
- 499 *** *Persicum*, de Perse, par Hosée, métropolitain nestorien de Nisibe, où l'on confirme les décrets donnés sous Barsu-mas, en faveur du mariage des prêtres et des moines. (ASSEMANI, *Bibl. Orient.*, t. III.)
- 499** *Romanum I*, le 1^{er} mars, sous le Pape Symmaque. Soixante-douze évêques, le Pape à leur tête, y font plusieurs décrets pour retrancher les abus qui se commettaient dans l'élection du Pape. On y déclara nul un décret du Pape Simplice, portant qu'on ne procéderait à l'élection d'un nouveau Pape qu'en présence du préfet du prétoire ou de tel autre député du souverain de Rome. Baronius prétend que ce décret est supposé ; mais les évêques du concile ne le disent pas. Ce qui est constant, c'est que le préfet Basile avait assisté au nom du roi Odoacre à l'élection de Félix III. (MUSATORI, *Ann.*, t. III.)
- 500 ou 501.** *Lugdunense*, ou plutôt conférence des catholiques avec les ariens, le 1^{er} et le 15 d'octobre, en présence du roi Gonlebaud, arien lui-même. Les ariens furent convaincus d'erreur par saint Avit de Vienne et plusieurs se convertirent ; mais le roi, quoiqu'il aimât les catholiques, demeura endurci : *Quia Pater eum non traxerat, non potuit renire ad Filium, ut veritas impleretur : Non est volentis, neque festinantis, sed miserentis Dei*, comme il est dit dans la conférence même et dans le Père Pagi qui la rapporte à 501.
- 501** *Romanum II*, sous le Pape Symmaque, aux fêtes de Pâques, par Pierre, évêque d'Altin, envoyé à Rome par Théodoric, roi d'Italie, en qualité de visiteur, pour terminer la contestation de Symmaque et de Laurent au sujet de la papauté. Symmaque ayant refusé de comparaître à cette assemblée, les choses restèrent dans la même confusion qu'au paravant. (MANSI, *Suppl. Conc.*, t. I.)
- 501** *Romanum III*, au mois de septembre, sur le même sujet que le précédent concile et avec aussi peu de succès. (*Ibid.*)
- 502** *Romanum IV*, appelé *Synodus Palmaris*, peut-être à cause du lieu où il a été tenu. Cent quinze évêques y déclarent, le 6 novembre, le Pape Symmaque déchargé devant les hommes des accusations intentées contre lui, laissant le tout au jugement de Dieu. (PAGI, MANSI.)
- 504** *Romanum V*, sous Symmaque, contre les usurpateurs des biens de l'Eglise. Ils y sont anathématisés comme des hérétiques manifestos s'ils ne restituient. (PAGI.)
- 506** *Agathense*, d'Agde, le 11 septembre, par vingt-quatre évêques et dix députés. Ils y firent quarante-huit canons sur la discipline, auxquels on en a ajouté depuis vingt-cinq autres tirés apparemment de quelques conciles suivants. On voit par ce concile que, quoique les Gaules ne fussent plus partie de l'empire, on y datait encore les actes ecclésiastiques par les consuls romains. Il est daté du consulat de Messala, vingt-deuxième année d'Alaric II, roi des Visigoths.
- 509 *** *Antiochenum*, d'où Flavien d'Antioche écrivit une grande Lettre synodale, par laquelle il déclarait recevoir les conciles de Nicée, de Constantinople et d'Ephèse, sans parler de celui de Chalcédoine. (LEQUIEN, *Or. Christ.*)
- 511** *Aurelianense I*, d'Orléans, le 10 juillet. On y fit trente-un canons sur la discipline, dont quelques-uns regardent les moines. Les évêques les envoyèrent à Clovis, le priant de les appuyer de son autorité.
- 511 *** *Sidonense*, de Sidon en Palestine, sur la fin de l'année, composé de quatre-vingts évêques, contre le concile de Chalcédoine. Les patriarches d'Antioche et de Jérusalem empêchent qu'il ne soit formellement condamné ; mais par une faiblesse coupable ils feignent de ne pas le recevoir. (LEQUIEN, *Or. Christ.*)
- 512 *** *Antiochenum*, par Xénaias, évêque d'Hiéraple. Sévère y est ordonné patriarche d'Antioche après l'exil de Flavien. Evagre met l'ordination de Sévère au mois dius, de l'an 561, de l'ère césarienne d'Antioche, indiction vi, ce qui revient au mois de novembre 512.
- 516 *** *Constantinopolitanum*, par Timothée, patriarche intrus, où l'on condamne le concile de Chalcédoine. (EDIT. VENET., t. V.)
- 516** *Illyriense*. Jean de Nicopolis et sept autres évêques y marquent leur communion avec le Pape Hormisdas.
- 516** *Tarragonense*, de Tarragone, le 6 novembre, où dix évêques dressèrent treize canons, dont le septième ordonne que l'observation du dimanche commencera dès le samedi, d'où vient la coutume en Espagne de s'abstenir de toute œuvre servile le samedi vers le soir. Ce concile est daté : *Anno sexto Theuderici regis, consulatu Petri, sub die octavo idus novembris*. C'est un des premiers qui ait employé la date des années du règne des rois d'Espagne.
- 517** *Gerundense*, de Girone, le 8 juin. Sept évêques y firent dix canons. Entre autres points de discipline on y ordonna deux litanies : la première, le jeudi, le vendredi et le samedi après la Pentecôte ; la seconde, le premier jeudi de novembre et les deux jours suivants.
- 517** *Lugdunense II*, par onze évêques, à l'occasion de l'inceste d'un nommé Etienne avec une femme appelée Palladia ; on y fit six canons. Le P. Mansi pense que l'affaire d'Etienne fut jugée au concile d'Albon qui suit.
- 517** *Epaonense*, d'Albon au diocèse de Vienne et non d'Yene au diocèse de Belley, depuis le 6 jusqu'au 15 de septembre, par saint Avit, évêque de Vienne, à la tête, non des seuls évêques de sa province, mais de tous ceux du royaume de Bourgogne, au nombre de vingt-cinq. On y fit quarante canons, dont le vingt-unième

- abolit la consécration des veuves, appelées diaconesses. (CHARVET, *Hist. de l'Eglise de Vienne*, p. 118.)
- 518 Constantinopolitanum**, le 15 juillet, sous l'empereur Justin. A la requête des moines et à la prière du peuple on mit dans les diptyques Euphémius et Macédonius ; les quatre conciles généraux et saint Léon furent aussi mis dans les diptyques ; Sévère d'Antioche anathématisé. Jean de Constantinople envoya partout ce décret de quarante évêques avec un édit de l'empereur pour le faire exécuter.
- 518 Jerosolymitanum**, le 6 août, où tout ce qui s'est fait à Constantinople est confirmé par trente-trois évêques des trois Palestines. (LABBE, MANSI.)
- 518 Tyriense**, de Tyr, où la même confirmation se fit dans l'Eglise parmi les acclamations du peuple le dimanche après la lecture de l'Evangile. Dans la cinquième action du concile de Constantinople, célébré sous Mennas l'an 536, il est dit que ce concile de Tyr se tint le 28 de l'An 643 (de l'ère de Tyr) *indiction XIII*; ce qui revient à l'an de Jésus-Christ 518. Voyez ce qu'on a dit de l'ère de Tyr dans la *Dissertation sur l'art de vérifier les dates*. Plusieurs autres Eglises et en particulier le clergé d'Antioche, se déclarèrent alors contre Sévère et en faveur du concile de Chalcédoine. On comptait jusqu'à deux mille cinq cents évêques qui avaient confirmé par leurs lettres ce concile sous le règne de l'empereur Justin. (FLEURY.)
- 519 Assemblée générale** le jeudi saint 28 mars, où Jean de Constantinople est réuni au Pape, après avoir déclaré qu'il recevait les quatre conciles et qu'il condamnait tous ceux qui avaient voulu de façon ou d'autre y contrevienir. Acace de Constantinople fut aussi effacé des diptyques avec Fravita, Euphémius, Macédonius, Timothée et les empereurs Zénon et Anastase. La même année Sévère fut chassé d'Antioche et Paul ordonné à sa place.
- 519 Britannicum**, de Brévi dans le Pays de Galles, où saint David, après avoir été élu dans ce concile, par un discours pathétique, les dernières étincelles du pélagianisme, est élu archevêque du pays. (MANSI, *Suppl. Conc.*, t. III.)
- 520 Constantinopolitanum**. Epiphane y est ordonné patriarche de Constantinople le 23 février, à la place de Jean, mort au commencement de 520.
- 521 ou environ. In Sardinia**, par les évêques d'Afrique relégués en Sardaigne. Nous avons la Lettre synodale où ils expliquent leurs sentiments sur le libre arbitre et la grâce. Elle est de saint Fulgence et se trouve parmi ses *Oeuvres*.
- 523 Agaunense**, d'Agaune, ou Saint-Maurice en Valais, le 14 mai. La psalmodie continue, établie dans ce monastère, le 30 avril précédent, par le roi Sigismond, est confirmée par neuf évêques et neuf comtes.
- 523 Juncense**, de Junque en Afrique, où saint Fulgence présida sur la fin de l'année. Le P. Pagi se trompe en rapportant ce concile à l'an 524. (MANSI.)
- 524 Suffetanum**, de Suffète en Afrique, où saint Fulgence, par modestie, fit présider l'évêque *Quodvultdeus*, qui lui avait disputé la présidence au concile de Junque.
- 524 Arelatense**, le 6 juin, où saint Césaire préside, assisté de 12 évêques. On y fit quatre canons.
- 524 Ilerdense**, de Lérida en Espagne, le 8 août. Huit évêques y firent seize canons.
- 524 Valentinum**, de Valence en Espagne, le 3 novembre. Six évêques y firent 6 canons.
- 525 Carthaginense**, le 5 février. Boniface de Carthage, à la tête de 60 évêques, y rendit grâces à Dieu de la paix rendue à l'Eglise d'Afrique. On y lut un grand nombre de canons, et l'on y ordonna en général que les monastères seraient libres et indépendants des clercs, comme ils l'avaient toujours été.
- 527 Carpentractense**, de Carpentras, le 6 novembre. Saint Césaire d'Arles y présida, et il y avait en tout 16 évêques, qui firent quelques canons. (PAGI.)
- 529 Arausicanum II**, d'Orange, le 3 juillet. Treize évêques s'y trouvèrent, dont saint Césaire était le premier. Ils y proposèrent et souscrivirent 25 articles qui leur avaient été envoyés du Saint-Siège touchant la grâce et le libre arbitre.
- 529 Vasense**, de Vaison, le 5 novembre. Douze évêques, compris saint Césaire, y firent cinq canons. Ce fut dans ce concile qu'on introduisit en France la litanie simple, ou le *Kyrie eleison*, à l'imitation des Eglises d'Orient et d'Italie. Il fut ordonné qu'elle se dirait à matines, à la messe et à vêpres. La date de ce concile est ainsi marquée : *Actum sub die Nonarum novembris, Decio juniore viro clarissimo consule*.
- 530 Valentinum III**, de Valence en Dauphiné, au mois de juillet ou d'août, pour les vérités de la grâce contre les semi-pétiens. (PAGI.)
- 530 et 531 Romana duo**. Dans le premier tenu après le 12 novembre, le Pape Boniface II fait signer aux évêques un décret qui l'autorisait à se choisir un successeur, et nomme aussitôt le diacre Vigile. Mais s'étant aperçu qu'il avait en cela contrevenu aux saints canons, il assembla un nouveau concile où il fit casser et brûler ce décret. (LABBE, *Conc.*, tom. IV, pag. 1690; PAGI.)
- 531 Toletanum II**, le 17 mai. On y fit cinq canons. Ce concile est daté de l'ère (d'Espagne) 565, la cinquième année du règne d'Amalaric. Ces deux dates se contredisent ; la première est une faute de copiste.
- 531 Constantinopolitanum**, par Epiphane, où l'on suspend de ses fonctions Etienne, métropolitain de Larisse en Thessalie,

- pour ne s'être point fait ordonner par le patriarche de Constantinople.
- 531 *Romanum*, le 7 décembre, au sujet du même Etienne de Larisse, qui avait appelé au Pape de son interdiction. La décision de ce concile nous manque.
- 532 *Collatio*, ou conférence de Constantinople pendant trois jours, entre les catholiques et les sévériens. Ceux-ci furent confondus, et il y en eut plusieurs qui revinrent à l'Eglise.
- 533 *Aurelianense II*, d'Orléans, le 23 juin. On y fit 21 canons contre la simonie et divers abus. Le P. Mansi se trompe en rapportant ce concile à l'an 536. (*Voyez Paci.*)
- 534 *Romanum*, où cette proposition : *Unus e Trinitate passus est carne*, fut approuvée, et où les moines ascétiques qui la combattaient furent condamnés et excommuniés.
- 535 *Carthaginense*, au commencement de l'année, de 217 évêques, sous l'évêque Réparat. On y demanda à l'empereur Justinien la restitution des droits et des biens des églises d'Afrique, usurpés par les Vandales : ce qui fut accordé par un loi du 1^{er} août de la même année.
- 535 *Arvernense*, de Clermont en Auvergne, le 8 novembre. Quinze évêques du royaume de Théodebert y firent 16 canons.
- 536 *Constantinopolitanum*, par le Pape Agapit. On y déposa Anthime de Constantinople, et Mennas fut consacré à sa place par le Pape. Sévère, faux patriarche d'Alexandrie, et d'autres évêques hérétiques y furent aussi condamnés. Après la mort d'Agapit, arrivée à Constantinople le 22 avril, Mennas y tint un nouveau concile le 2 mai, qui fut continué jusqu'au 4 juin. La déposition d'Anthime y fut confirmée. Anthime anathématisé. Le tout fut confirmé par la constitution de Justinien, donnée le 6 août 536. Il y avait plus de 60 évêques dans ce concile.
- 536 *Jerosolymitanum*, le 19 septembre. Quarante évêques y approuvèrent ce qui avait été fait à Constantinople.
- 536 * *Thevinense*, de Thévis en Arménie, par Niersès, catholique des Arméniens, où l'on condamne le concile de Chalcédoine et l'on adopte l'erreur de l'unité de nature en Jésus-Christ. On y ordonne de plus que les fêtes de Noël et de l'Epiphanie se célébreront le même jour, 6 janvier. Ce concile est l'époque du schisme de l'Eglise d'Arménie. (*Editio Venet.*, t. V.)
- 538 *Aurelianense III*, d'Orléans, le 7 mai. On y fit 33 canons. Le mois de mai, dans la date de ce concile, est appelé le troisième mois; d'où le P. Pagi conclut que les Français commençaient dès lors l'année à Pâques. Il en devait conclure, au contraire, qu'ils la commençaient avec le mois de mars. En effet, Pâques en 538 fut le 4 avril. Si donc l'année eût commencé à Pâques, mai n'aurait été que le second mois, et non le troisième.
- 540 ou environ. *Barcinonense*, de Barcelone, par Sergius, métropolitain de Tarragone, On y fit 10 canons sur la discipline.
- 541 *Aurelianense IV*, par Léonce, évêque de Bordeaux. On y fit 38 canons, qui furent souscrits par 38 évêques présents, et pour les absents par 11 prêtres et 1 abbé. Le P. Sirmond prétend que ce concile fut célébré avant l'automne, sur ce qu'il est daté de la 1^{re} iudicium, qui finissait, dit-il, au 31 août.
- 541 *Gazense*, de Gaza en Palestine, dans lequel Paul, patriarche d'Alexandrie, est déposé, pour son attachement à l'orthodoxie et pour crime d'homicide. (Mansi, *Suppl.*, t. I, p. 428.)
- 541 *Bysacenum*, des évêques de la province Bysacène, en Afrique. Les règlements qu'on y fit et que nous n'avons plus, furent envoyés à l'empereur Justinien, qui les confirma par un rescrit de l'an 542, au désir du concile. (D. CAILLER.)
- 542 *Antiochenum*, assemblé par Ephrem, patriarche d'Antioche. On y condamna les erreurs d'Origène. (*Ibid.*)
- 543 ou environ. *Constantinopolitanum*, de Constantinople, où Mennas et les autres évêques approuvèrent l'édit de Justinien, qui anathématisait Origène et les erreurs qui lui sont attribuées. La condamnation d'Origène fut une occasion à Théodore de Cappadoce, origéniste et acéphale caché, de demander la condamnation des trois fameux chapitres tirés de Théodore de Mopsueste, d'Ibas et de Théodore. Théodore flattait l'empereur que les acéphales se réuniraient à l'Eglise et recevraient le concile de Chalcédoine, dès que ces trois chapitres seraient condamnés.
- 544 * *Persicum*, de Perse, par Mar-Abas, catholique des nestoriens, qui par son zèle mit fin au schisme qui régnait dans sa secte, où l'on voyait ordinairement deux évêques en chaque ville, l'un célibataire et l'autre marié. Il paraît que dans ce synode les évêques embrassèrent la continence. On y renouvela plusieurs anciens canons sur la discipline. (Assumpti, *Bibl. Orient.*, tome III.)
- 546 *Ilerdense*, de Lérida, par 8 évêques, le 6 août. On y fit 16 canons sur la discipline. Ce concile est daté, suivant les plus anciens exemplaires manuscrits, de l'ère (d'Espagne) 584, l'an 15 de Theudis. Ainsi ce n'est pas à l'an de Jésus-Christ 534 qu'il faut le rapporter, comme a fait le P. Labbe, mais à l'an 546. (D'ACUÑA.)
- 546 *Valentinum*, de Valence, en Espagne, le 4 décembre, par 6 évêques. On y fit 6 canons sur la discipline. Ce concile est daté comme le précédent. Toutefois le P. Mansi conjecture qu'il est postérieur à l'an 546, sur ce que le nom de l'évêque Celsinius qui est en tête des souscriptions, se rencontre aussi parmi celles du troisième concile de Tolède, tenu, selon lui, en 590. Le lecteur jugera de la solidité de cette conjecture.
- 546, 547, 548. Justinien ayant condamné les trois chapitres en 546, le scandale fut

- grand par la division qu'il causa. La présence du Pape Vigile à Constantinople ne put remédier au mal. Le concile qu'il y tint d'environ 70 évêques, en 547, fut rompu. Le *Judicatum* du 11 avril 548, où il condamna les trois chapitres, *sans préjudice du concile de Chalcédoine*, ne contenta ni les amis ni les ennemis des trois chapitres, et la division continua.
- 549 *Aurelianense V*, d'Orléans le 28 octobre; 50 évêques et 21 députés y firent 24 canons. Ce concile est daté : *Sub die v Kal. Novembris, anno xxxviii regni domini nostri Childeberti regis, indict. xiii.* C'est le premier qui soit daté du règne de nos rois.
- 549 *Arvernum II*, de Clermont, par 10 évêques, où l'on adopta les canons du cinquième concile d'Orléans. (*Mansi, Suppl.*, tome I^e.)
- 550 *Tullense*, de Toul, le 1^{er} juin, par saint Nicet, métropolitain de Trèves. On n'a point les actes de ce concile, qui paraît avoir été convoqué à l'occasion de quelques insultes faites à saint Nicet par des Français qu'il avait excommuniés pour des mariages incestueux. (*HARTZHEIM, Conc. Germ.*, tome I^e.)
- 550 *Mopsuestenum*, le 17 juin. On y fit voir que Théodore de Mopsueste n'était point dans les diptyques, et on en rendit témoignage au Pape et à l'empereur.
- 551 *Constantinopolitanum*. Le Pape Vigile, assisté de 13 évêques latins, y dépose Théodore de Césarée et suspend de sa communion Mennas et les autres complices de Théodore. La sentence est datée du 14 août. Le Pape et les siens souffrissent une cruelle persécution en ce temps-là.
- 551 ou environ. *Parisiense II*. Vingt-sept évêques, dont six étaient métropolitains, y déposèrent Saffarac, évêque de Paris, pour un crime considérable, et ordonnèrent Eusète à sa place.
- 552 * *Tibenense*, de Tiben, dans la grande Arménie, par le catholique des Arméniens, où l'on confirme la condamnation du concile de Chalcédoine, déjà prononcée au concile de Thévis en 536. C'est au concile de Tiben que commence l'ère des Arméniens, établie en mémoire de la consommation de leur schisme. (*Voyez ce que nous avons dit de l'ère des Arméniens dans la Dissertation sur l'art de vérifier les dates.*)
- 553 * *Persicum*, de Perse, par Joseph, patriarche des nestoriens. On y dressa 23 canons sur la discipline. (*Mansi, Suppl.*, tome I^e.)
- 553 *CONSTANTINOPOLITANUM*, cinquième concile général, composé de huit conférences, tenues le 4, le 8, le 9, le 12, le 17, le 19, le 26 mai et le 2 juin, au sujet des trois chapitres; 151 évêques y assisterent.
- 553 *Jerusalemitanum*. Les évêques de Palestine y approuvèrent le cinquième concile, excepté Alexandre d'Abyle, qui pour cela fut déposé de l'épiscopat.
- 554 *Arelatense*, le 29 juin. Onze évêques et huit députés y firent 7 canons.
- 556 * *Aquileiense*, d'Aquilée, par l'évêque Paulin I^{er}. On y condamne le dernier concile de Constantinople et l'on se sépare de la communion de ceux qui le reçoivent, sans excepter le Pape. Ce schisme fut embrassé par tous les évêques de Vénétie, d'Istrie et de Ligurie, c'est-à-dire par tous les suffragants d'Aquilée et de Milan. Le Pape Félige I^{er} excommunia ces évêques à son tour et pria le général Narses d'envoyer Paulin captif à Constantinople. Ce qui ne fut point exécuté. (*Edit. Venet.*, tome V; *MUNATORI, An. d'Ital.*)
- 557 *Parisiense III*, où l'on fit 10 canons qui tendent particulièrement à empêcher l'usurpation du bien des églises. Ces canons furent souscrits par 15 évêques.
- 558 *Landavensis tria*, de Landaff, au pays de Galles. Dans le premier on excommunia Mouric, roi de Clamorgan, pour avoir tué le roi Cynétu, malgré la paix qu'ils avaient jurée ensemble sur les saintes reliques. Dans le second, on en use de même envers le roi Morcant, qui avait tué Fric. Dans le troisième, autre excommunication prononcée contre le roi Guidnert, pour avoir mis à mort son frère, qui lui disputait la couronne. Ces trois princes réparèrent leurs crimes par une pénitence éclatante.
- 562 *Santonense*, de Saintes, par Léon, évêque de Bordeaux. On y déposa Emérius, qui avait été placé sur le siège de Saintes par Clotaire I^{er}, sans l'avis du métropolitain, et on mit à sa place Héraclius; ce que Chérebert, fils de Clotaire I^{er}, trouva très-mauvais. Il punit les évêques de ce concile et maintint Emérius.
- 563 *Bracarensis I*, de Bragae, le 1^{er} mai, par Lucrétius, archevêque de Bragae, où se consomma la conversion du roi Théodimir et de toute la nation des Suèves à la foi catholique. On y publia 17 articles contre les ariens et les priscillianistes; après quoi l'on dressa 22 canons, dont la plupart concernent les cérémonies. (*FERRERAS.*) Pagi met ce concile en 560.
- 566 *Lugdunense II*, de Lyon, par saint Nicet. Quatorze évêques, 8 présents et 6 par députés, y firent 6 canons. Ce concile est daté de la sixième année du roi Goutran de la huitième année du Pape Jean III, et de l'indiction XIV.
- 566 ou 567. *Turonense II*, de Tours, le 17 novembre. Neuf évêques y firent 27 canons et quelques règlements touchant la discipline et les cérémonies de la religion. Ce concile est daté de la sixième année du roi Chérebert. Une lettre circulaire, écrite par les évêques après cette assemblée, paraît ordonner le payement de la dîme, mais comme d'une aumône.
- 569 *Lucense I*, de Lugo, en Espagne, le 1^{er} janvier. Lugo y est érigé en métropole. Cette église est aujourd'hui soumise à Compostelle. (*PAGI.*)

572 Bracarense II, le 1^{er} juin, par saint Martin de Dumie, archevêque de Brague. Douze évêques y dressèrent 10 canons. La date de ce concile porte : *Regnante Domino nostro Iesu Christo, currente æra m.cx.* C'est de l'ère d'Espagne qu'il s'agit. Ce concile est le premier où l'on ait employé la formule *Regnante Christo*, quoique longtemps auparavant usitée en d'autres actes. (D'AGUERRE, PAGL.) Loyasa et Ferreras mettent ce concile au 15 décembre 571.

572 Lucense II, par Nitigins, métropolitain de Lugo, où le roi confirme la division des diocèses, établie dans le premier concile de cette ville.

573 Parisiense IV, le 11 septembre, assemblé par le roi Gontran pour terminer un différend entre ses deux frères. Promotus, sacré évêque de Châteaudun, par Gilles, archevêque de Reims, à la réquisition de Sigebert, roi d'Austrasie, y fut déposé ; mais Sigebert le maintint dans cette ville malgré les évêques qui assistèrent à ce concile au nombre de 32, dont 6 étaient métropolitains. Promotus ne fut chassé de Châteaudun qu'après la mort de Sigebert.

576 Seleuciense, de Séleucie en Perse, par Ezéchiel, catholique des nestoriens, au mois de février. On y fit 39 canons sur la discipline. Ce concile est daté, dans le *Nomocanon* arabe, de l'an 45 de Chosroès. (MANSI, Suppl., tome I^{er}.)

577 Parisiense V, au printemps, où le roi Chilpéric fit déposer saint Prétextat, archevêque de Rouen, par 45 évêques, pour avoir, disait-il, favorisé la révolte de son fils Mérovée. Saint Prétextat fut exilé, et on mit à Rouen Mélanius à sa place. Grégoire de Tours ne consentit point à cette déposition. (PAGL.)

578 Ägyptiacum, peut-être d'Alexandrie, par Jacques Zanzale, évêque eutychien, où l'on dépose Paul Beth-Ucham, patriarche jacobite d'Antioche, pour avoir abjuré l'hérésie à Constantinople, quoiqu'il eût depuis révoqué son abjuration. Ce concile, dans la chronique du patriarche, est daté de l'an 889 des Grecs ; ce qui revient à l'an de Jésus-Christ 578, avant l'automne. (ASSEMANI, Bibl. Orient., tome III.)

579 Cabilonense, de Châlons-sur-Saône. Saliolius d'Enbrun et Sagittaire de Gap y furent déposés pour leurs mœurs. Ils furent ensuite rétablis par le roi Gontran à la demande du Pape, et enfin déposés de nouveau à Châlons, où il paraît qu'il y eut deux conciles en cette année 579.

579 Gradense, de l'île de Grado, par le patriarche Elie, le 3 novembre, où l'on détermina que le siège patriarcal d'Aquilée serait transféré à Grado, parce que les Lombards étaient maîtres d'Aquilée. A cette assemblée, composée d'évêques schismatiques, on vit paraître le prêtre Laurent, chargé de lettres du Pape Pélagie II, qu'on n'avait sûrement pas demandées, portant confirmation de la trans-

lation du siège d'Aquilée à Grado. Les prélates y firent éclater leur opposition au cinquième concile général, et Laurent n'osa insister sur son acceptation. C'est le doge André Dandolo, premier historien de Venise, qui nous fournit ce récit contre lequel s'inscrit en faux le P. de Rubeis (de Rossi) dans une longue et belle *Dissertation sur le schisme d'Aquilée*.

580 Brennacense, de Braine, dans le Soissonnais, sur la rivière de Vesle, où Grégoire de Tours est justifié par son propre serment d'une accusation que le comte Leudaste avait portée contre lui le 23 mai.

581 Alexandrinum, d'Alexandrie, par saint Euloge, sur la discipline. Ce concile est mal à propos dit d'Antioche dans l'édition de Venise. (MANSI.)

581 ou 582. * Toletanum, de Tolède, par les ariens, où le roi Leuvigilde fait défendre de rebaptiser les catholiques qui passaient à l'arianisme. (MANSI, Suppl., tome I^{er}.)

582 ou environ. Matisconense I, de Mâcon le 1^{er} novembre. Vingt et un évêques y firent dix-neuf canons. (MANSI.)

583 Lugdunense III, de Lyon, au mois de mai. Huit évêques avec douze députés y firent six canons.

585 ou environ. Valentinum, de Valence, le 23 mai. Dix-sept évêques confirmèrent les donations faites aux églises par le roi Gontran, la reine sa femme et ses deux filles qui étaient consacrées à Dieu.

585. Matisconense II, de Mâcon, le 23 octobre. Quarante-trois évêques y firent vingt canons. Ce concile est daté de la vingt-quatrième année du roi Gontran ; ce qui prouve que Binius s'est trompé en le rapportant à l'an 588.

586 ou environ. Altissiodorens, d'Auxerre, sous l'évêque Aunacaire, où il fit 45 canons qui semblent n'être faits que pour l'exécution du concile précédent.

587 ou environ. Arvernense III, de Clermont en Auvergne. On y termine le différend d'Innocent de Rodez et d'Ursicin de Cahors, touchant quelques paroisses que l'un et l'autre s'attribuaient. (PAGL.)

588 Constantinopolitanum, de Constantinople, vers le mois de juin. Grégoire, patriarche d'Antioche, y fut justifié des crimes dont on l'accusait ; et Jean le Jeûneur s'y fit donner le titre de patriarche œcuménique. (PAGL.)

589 Toletanum III, de 64 évêques et 8 députés, le 6 mai. Le roi Récarède y fit une belle profession de foi en son nom et en celui de tous les Goths, qui abjurèrent l'arianisme ; après quoi l'on fit, à la demande du roi, 23 canons sur la discipline. (PAGL.)

589 Narbonense, le 1^{er} novembre. On y fit plusieurs règlements de discipline. Ce concile est daté de l'ère d'Espagne 627.

589 Alexandrinum, à l'occasion du verset 15 du ch. XVIII du *Deutéronome*, sur le sens duquel les Juifs et les Samaritains étaient divisés. Après un mûr examen, il décida que ce verset regarde Jésus-Christ,

(Photius, *Cod.*, 227.) Remarquez que dans les éditions de Photius il est dit que ce concile se tint la septième année de Marcien : il faut lire Maurice, au lieu de Marcien. (*Editio Veneta*, tome VI.)

590 *Pictaviense*. Chrodield et Basine, religieuses de Sainte-Croix de Poitiers, révoltées contre leur abbesse Leubouère, y furent excommuniées.

590 *Metenze*, de Metz, au mois d'octobre. Gilles, archevêque de Reims, y fut déposé et exilé comme coupable du crime de lèse-majesté. Chrodield et Basine y furent reçues à la communion. Celle-ci rentra dans son couvent. Chrodield fut envoyée dans une terre que le roi lui donna.

590 *Gabgalitanum*, du Gévaudan, à peu près où est aujourd'hui la ville de Marvejols, où l'on condamne Tétradie, femme d'Eulalius, comte auvergnat, et devenue concubine du comte Didier, du vivant de son époux, à rendre à celui-ci, sur ses propres biens, quatre fois autant qu'elle avait emporté de sa maison, avec la note de bâtarde, attachée aux enfants qu'elle avait eus de Didier. (*Vaissette*, t. I^e, p. 317.)

590 * *Maranense*, de Marano ou Mariano, dans l'Istrie ou le Frioul. Sévère, patriarche de Grado, ayant été forcé par l'exarque de Ravenne de signer la condamnation des trois chapitres, présenta dans ce concile, assemblé pour le punir, un acte par lequel il désavouait cette signature. Ce concile, composé de 10 évêques, écrivit à l'empereur Maurice une lettre pour se plaindre de l'exaction de la signature des trois chapitres et des entreprises des évêques de France sur celui d'Aquilée. (*Edit. Venet.*, t. VI ; *Mansi*, *Suppl. Concil.*, t. I^e)

590 *Hispalense I*, de Séville, le 4 ou le 5 novembre (*die primo nonarum Novembris*) Huit évêques y firent 3 décrets. (PAGI.)

590 *Romanum I*, de Rome, au mois de décembre, où le Pape saint Grégoire le Grand, instruit de la rechute du patriarche de Grado, le cite, de l'avis de l'assemblée, à venir rendre compte de sa conduite. (*Mansi*, *Suppl.*, t. I^e.)

591 * *Istrium*, d'Istrie, par les schismatiques, au commencement de l'année. Le résultat de cette assemblée fut une lettre synodique écrite à l'empereur, pour le prier de faire cesser les poursuites du Pape contre le patriarche Sévère, et lui promettre qu'il irait plaider lui-même sa cause à Constantinople, dès que l'état des affaires d'Italie le permettrait (*Ibid.*) Le P. Pagi se trompe en confondant ce concile avec celui de Marano, tenu l'année précédente, (*Mansi*.)

591 *Romanum II*, au mois de février. Saint Grégoire y écrivit une grande lettre synodale aux quatre patriarches, où il dit qu'il reçoit et révère les quatre conciles généraux comme les quatre évangiles. Il ajoute

ici qu'il porte le même respect au cinquième.

592 *Cesaraugstanum*, de Saragosse, le 1^{er} novembre. Onze évêques et deux diacres députés y firent trois canons touchant les ariens convertis.

594 *Cabilonense*, de Châlons-sur-Saône, où l'on établit dans le monastère de Saint-Marcel la même manière de psalmoder qu'on suivait à Saint-Martin de Tours, à Saint-Denis en France et à Saint-Germain des Prés. (AIMOIN, t. III.)

595 *Romanum III*, sous saint Grégoire, le 5 juillet. Il y proposa six canons que 22 évêques, 33 prêtres assis comme les évêques, et les diacres debout, approuvèrent. On y absout aussi Jean, prêtre de Chalcédoine, qui avait appelé au Pape de la condamnation que Jean de Constantinople, surnommé *le Jeuneur*, avait portée contre lui. Les députés du patriarche, qui suivaient cet appel, y furent deboutés.

597 *Toletanum*, le 17 mai. Seize évêques y firent 2 canons, dit ce concile; mais on n'y en voit que 13 dans les souscriptions, entre lesquelles est celle de Migère, archevêque de Narbonne. Jean Pérez tient ce concile pour supposé. Pagi n'en parle pas. Ferreras le compte pour le quatrième de Tolède.

598 *Oscense*, de Huesca, dans la province de Tarragone. On n'en conserve que 2 canons, dont l'un ordonne le célibat aux prêtres, diacres et sous-diacres. (FERRERAS.)

599 *Barcinonense II*, de Barcelone, le 1^{er} novembre. Douze évêques y firent quatre canons sur la discipline.

600 *Romanum IV*, sous saint Grégoire, au mois de novembre. Un imposteur grec, nommé André, y fut condamné, et on y permit à Probus, abbé de Saint-André à Rome, de faire un testament.

601 *Romanum V*, sous saint Grégoire, le 5 avril. On y fit une constitution en faveur des moines, qui fut souscrite par 21 évêques.

601 ou environ. *Senonense*, de Sens, où l'on traita de la réformation des mœurs, de la simonie et des ordinations des néophytes. Le P. Mansi conjecture que ce fut à ce concile que saint Colomban fut appelé et refusa de se trouver, parce qu'on devait y agiter la question qui divisait les François et les Bretons touchant le jour de Pâques.

603 * *Cabilonense*, de Châlons-sur-Saône, par Arédius, évêque de Lyon. La reine Brunehaut y fait déposer saint Didier, évêque de Vienne, pour l'avoir reprise de ses désordres. (FLEURY, D. CAILLIER.)

604 ou environ. *Britannicum*, Saint Augustin de Cantorbéry y exhorte 7 évêques bretons, avec leurs docteurs et savants, à célébrer la fête de Pâques le dimanche après le 14 de la lune, à conférer le baptême suivant l'usage de l'Eglise romaine, à prêcher de concert l'Evangile aux Anglais. Ces évêques et docteurs schismati-

- ques ayant refusé, saint Augustin leur prédit les malheurs qui leur arriverent quelques temps après. (BEDA, *Hist. Angl.*, t. II, c. 2.) D. Ceillier met ce concile à Worcester.
605. *Cantuariense*, de Cantorbéry, pour confirmer la fondation de l'abbaye de Saint-Pierre et Saint-Paul, la première qu'on ait bâtie en Angleterre.
- 605 ou environ. *Londinense*, de Londres, par saint Augustin de Cantorbéry, où l'on déclare nuls les mariages contractés au troisième degré de parenté, et avec des femmes qui avaient reçu le voile. (MANSI *Suppl.*, t. I^e.)
- 606 *Romanum*, sous Boniface III, de 72 évêques, 34 prêtres, plusieurs diaclés et de tout le clergé. Il y fut défendu, sous peine d'anathème, que du vivant du Pape ou de quelque autre évêque, personne fût assez hardi pour parler de son successeur.
- 610 *Romanum*, le 27 février, en faveur des moins, contre ceux qui prétendaient qu'étant morts au monde, ils ne pouvaient exercer aucun ministère ecclésiastique. (BEDA, *Hist. Angl.*, t. II, c. 4.)
- 610 *Toletanum III*, le 23 octobre. Quinze évêques y reconnaissent celui de Tolède pour leur métropolitain.
- 615 *Egarense*, d'Egara, aujourd'hui Térassa, dans la province de Catalogne, à quatre lieues de Barcelone, le 13 janvier. On y confirme les décisions du concile d'Huesca, tenu en 598, touchant le célibat des prêtres, diaclés et sous-diaclés. (PAGI.)
- 615 *Parisienne VI*, de toutes les provinces des Gaules nouvellement réunies sous le roi Clotaire. Soixante-dix-neuf évêques y firent 15 canons. Ce concile, le plus nombreux des Gaules en ce temps-là, est appelé général en celui de Reims de l'an 625. Le roi Clotaire donna, le 18 octobre, jour même de la tenue de ce concile, son édit pour l'exécution de ses canons. (D. CEILLIER, t. XVII, p. 779.)
- 619 *Hispalense II*, de Séville, le 13 novembre. Huit évêques, saint Isidore de Séville à la tête, y firent des décrets divisés en 13 actions ou chapitres. (D'AGUIRREZ, FERNANDEZ.) Pagi met ce concile en 618.
- 622 *Charnense seu Theodosiopolitanum*, de Charne ou Théodosiopolis en Arénie, par le patriarche Jéser Nécaïn. On y révoque tout ce qui avait été fait au concile de Thévis, on y reçoit le concile de Chalcédoine, et on supprime l'addition *qui crucifixus es pro nobis*, faite au Trisagion. (GALANUS, *Conc. Arm.*, t. I^e, et *Edit. Venet.*, t. VI.)
- 624 au plus tard. *Matisconense*, de Mâcon, où le moine Agrestin est confondu par saint Eustase, abbé de Luxeuil, sur les calamités qu'il avançait contre la règle de Saint Colomban. (MANSI.)
- 625 *Remense*, de Reims, sous l'archevêque Sonnace, avec plus de 40 évêques. On y fit 25 canons, dont l'un dit qu'on observera ceux du concile de Paris de 615.
- 626 * *Constantinopolitanum*, sous le patriarche Sergius, où les acéphales décidèrent qu'il n'y a qu'une volonté et une opération en Jésus-Christ. (PAGI.)
- 628 *Clippiacense*, de Clichy près de Paris, le 26 mai. Assemblée mixte convoquée par Dagobert pour y régler tout ce qui pourrait contribuer à la tranquillité de l'Etat et à l'utilité de l'Eglise. (AIMOIN.) Les Actes en sont perdus.
- 630 * *Leniense*, de Lénia en Irlande, au sujet de la Pâque. On y décide qu'on continuera de célébrer ce saint jour comme par le passé, c'est-à-dire le 14 de la lune, quand il tombera un dimanche. C'est le seul point où les Hibernois s'accordent avec les Juifs pour la célébration de la Pâque, quoique d'anciens auteurs les appellent quartodécimans. (EDIT. VENET., t. VI.)
- 633 * *Alexandrinum*, par le patriarche Cyrus, en faveur des monothélites. Ce concile, dans l'original, est daté du mois payni, qui répond à mai et à juin. (MANSI.)
- 633 *Toletanum IV*, le 9 décembre. Soixante-deux évêques, auxquels saint Isidore de Séville présidait, y firent 75 canons, dont le quatrième prescrit en détail la forme de tenir les conciles, qui vient apparemment d'une tradition plus ancienne, mais qu'on ne trouve point auparavant.
- 634 *Jerosolymitanum*, des évêques de Palestine. Ce fut de ce concile que saint Sophrone écrivit sa belle Lettre synodale pour donner aux patriarches avis de son élection. Il y prouve les deux volontés et les deux opérations en Jésus-Christ.
- 634 ou environ. *Aurelianense*, contre un hérétique qu'on croit avoir été grec et monothélite. Ce concile paraît être le même que celui de 642.
- 636 *Clippiacum*, de Clichy près de Paris, le 1^{er} mai, où saint Agile fut établi premier abbé de Rebais, nouvellement fondé par saint Eloi. (MABIL., *Sac. II Bened.*, p. 323.)
- 636 *Toletanum V*, sous le roi Cinthilla, qui fit faire 9 canons, lesquels regardent presque tous sa puissance. Vingt-deux évêques y souscrivirent et deux députés d'absents.
- 638 *Toletanum VI*, le 9 janvier, la deuxième année du roi Cinthilla. Quarante-deux évêques d'Espagne et des Gaules y ordonnèrent, avec le consentement du roi et des grands, qu'à l'avenir aucun roi ne montera sur le trône qu'il ne promette de conserver la foi catholique, etc.
- 639 * *Constantinopolitanum*. On y lut et on y confirma l'Ecthèse de l'empereur Héraclius, composée par Sergius de Constantinople. Elle reconnaissait deux natures en Jésus-Christ; mais elle défendait de dire qu'il y eût deux volontés ou deux opérations. * Pyrrus, successeur de Sergius, approuva l'Ecthèse dans un concile tenu à la hâte et sans les formalités ordinaires, la même année 639 ou la suivante, et ordonna qu'elle serait souscrite par les évêques tant

- présents qu'absents, sous peine d'excommunication.
- 640 *Romanum*, où le Pape Séverin condamne l'Ecthèse. (PAGI.)
- 641 *Romanum*, par le Pape Jean IV, au mois de janvier, contre le monothélisme. (PAGI.)
- 642 ou environ. *Aurelianense VI*, d'Orléans, contre certains hérétiques (apparemment monothélites) qui avaient pénétré en France. (MANSI.) Labbe met ce concile en 645.
- 643 ou 644. *Cabillonense*, de Châlons-sur-Saône, le 25 octobre, par ordre de Clovis II. On y fit 20 canons, qui furent sousscrits par 39 évêques présents, 6 députés d'absents, etc. (FLEURY. Voyez aussi PAGI à l'an 662, n. 111.) Labbe met ce concile en 650.
- 645 Conférence de Pyrrhus de Constantinople avec saint Maxime, abbé. Elle se tint en Afrique au mois de juillet, en présence du patrice Grégoire et de quelques évêques. Saint Maxime y démontre qu'il y avait deux volontés et deux opérations en Jésus-Christ. Pyrrhus se rendit à ses preuves et alla ensuite à Rome, où il rétracta ce qu'il avait enseigné auparavant d'une seule volonté et d'une seule opération, et il y fut ainsi reçu à la communion ; mais il retourna ensuite à la même erreur.
- 646 *Africana*. Il y eut plusieurs conciles en Afrique cette année contre les monothélites ; un en Numidie, un autre dans la Byzacène, un troisième en Mauritanie et un quatrième à Carthage, dans la province proconsulaire.
- 646 *Toletanum VII*. Vingt-huit évêques et onze députés pour les absents y firent six canons.
- 648 *Romanum*, où l'on croit que le Pape Théodore déposa Paul de Constantinople, de même qu'il y anathématisa Pyrrhus, dont il souscrivit la sentence du sang de Jésus-Christ mêlé avec de l'encre.
- 649 *Lateranense*, dont la première session se tint le 5 octobre et la dernière le 31 du même mois. Il y avait 105 évêques, compris le Pape saint Martin. Tous souscrivirent la condamnation de Théodore, jadis évêque de Pharan, de Cyrus d'Alexandrie, de Sergius de Constantinople, de Pyrrhus et de Paul ses successeurs avec leurs écrits hérétiques, et de l'Ecthèse impie et du type qu'ils avaient autorisés. Ce type de l'empereur Constant, qui imposait silence aux deux partis, avait été publié en 648.
- 650 * *Thessalonicensia duo*, par Paul, métropolitain de Thessalonique. Dans le premier, ce prélat infecté du monothélisme, dressa une exposition de cette doctrine, qu'il envoya au Pape saint Martin avec une Lettre synodique pour la défendre. Le Pape, pour réponse, lui renvoya deux députés chargés d'une profession de foi catholique avec ordre à lui de la signer, sous peine d'anathème ; sur quoi, Paul ayant assemblé un nouveau concile, signa l'écrit de Martin, mais après l'avoir trouqué dans un point essentiel, et le remit ensuite aux députés.
- 650 *Romanum*, de Rome. Le Pape saint Martin, indigné de la fourberie de Paul de Thessalonique, commença par imposer une peine canonique à ses députés pour s'être mal acquittés de leur commission ; puis dans un concile qu'il tint le 1^{er} novembre, il anathématisa Paul et tout ce qu'il avait fait dans les deux conciles de Thessalonique, mentionnés ci-dessus. (MANSI, *Suppl. Concil.*, t. I^{er}.)
- 653 *Clipiacense*, de Cléry. Privilège de l'abbaye de Saint-Denis, souscrit par le roi Clovis II, par Béroalde son référendaire et par 24 évêques, le 22 juin.
- 653 *Toletanum VIII*, commencé au mois de décembre et fini au mois suivant. Le roi Récesinte y fit sa profession de foi, où il recevait les quatre conciles généraux. On y fit ensuite douze canons.
- 653 *Toletanum IX*, le 2 novembre. Seize évêques y firent 17 canons, la plupart pour réprimer les abus que les évêques commettaient dans l'administration des biens ecclésiastiques.
- 656 *Toletanum X*, le 1^{er} décembre. Vingt évêques y firent 7 canons.
- 659 *Mansolacense*, de Malay-le-Roi, sur la rivière de Vanne, à une lieue de Sens, célébré par Emmon, archevêque de cette ville. On y fit quelques règlements sur la discipline. La date de ce concile porte : *Actum Mansolaco in curte Dominica anno tertio domini nostri Chlotarii.* (MABILLON, *Act. SS.*, sœc. III, par. II, p. 614.)
- 660 ou environ. *Nannetense*, de Nantes. On y fit 20 canons. Le P. Labbe renvoie ce concile à la fin du IX^e siècle ; mais le P. Pagi prouve par Flodoard qu'il s'est tenu en ce temps-ci.
- 664 *Pharense*, en Angleterre. La question de la Pâque y fut agitée entre les Anglais qui suivaient l'usage de Rome, et les Ecossais, Scotti, qui en suivaient un autre. On y agita aussi quelques autres questions de discipline. Les Ecossais perdirent leur cause. (PAGI.)
- 666 *Emeritense*, de Mérida en Espagne, le 6 novembre. Douze évêques y firent 23 canons.
- 667 *Cretense*, de l'île de Crète. Paul, archevêque de cette île, ayant cité à ce concile Jean, évêque de Lappa, pour un sujet qu'on ignore, fit prononcer contre lui une sentence dont Jean appela aussitôt au Saint-Siège. Paul regardant cet appel comme un acte de révolte, mit l'évêque en prison ; mais Jean, s'étant échappé, eut le bonheur d'arriver à Rome. (MANSI, t. I^{er}.)
- 667 *Romanum*, le 19 décembre, par le Pape Vitalien, où l'appel de Jean, évêque de Lappa, est reçu et la procédure de l'archevêque Paul cassée. (MANSI, D. CECILLIER.)
- 670 *Augustodunense*. (Voyez plus bas CHASTIACUM, à l'an 676.)
- 673 *Burdigalense* de Bordeaux, en présence

- du comte Loup, par les métropolitains de Bourges, de Bordeaux et d'Eause, assistés de leurs comprovinciaux. On y travailla au rétablissement de la paix dans le royaume et à la réformation de la discipline.** (VASSETTE, t. I^e, p. 361.)
- 673 Hерfordиense**, d'Hertford, le 24 septembre. Ce concile d'Angleterre n'était composé que de six évêques. Saint Théodore de Cantorbéry y proposa dix articles extraits des canons, que tous les évêques promirent d'observer. Le premier regarde la Pâque, qu'il faut célébrer le premier dimanche après le 14 de la Jule. (WILKINS, Mansi.)
- 675 Toletanum XI**, le 7 novembre. On y fit 16 canons qui furent souscrits par 17 évêques, 2 députés d'absents, par 6 abbés et par l'archidiacre de Tolède.
- 675 Bracarense III**, de Bragae. Huit évêques y firent 9 canons, dont quelques-uns sont des plaintes contre les évêques. On n'est point sûr de la date de ce concile. (PAGI.)
- 676 Christiacum**, de Cressy ou Crécy dans le Pontbieu, suivant la conjecture du P. Mabillon. Saint Léger, évêque d'Autun, y assista; ce qui a porté quelques copistes à placer ce concile à Autun, en quoi ils ont été suivis par les éditeurs des *Conciles*. Ceux-ci ont fait une autre faute, en rapportant ce concile à l'an 670, au lieu de 676, que D. Mabillon prouve être sa vraie date. (Voyez le xvi^e l. de ses *Annales* et ses *Oeuvres posthumes*, t. I^e, p. 530.) Les statuts qui nous restent de ce concile concernent presque tous la discipline monastique.
- 677 Marlacense**, de Marlay au diocèse de Toul suivant D. Mabillon, de Marly près de Paris, selon le P. Pagi, au mois de septembre. Les évêques de Neustrie et de Bourgogne assemblés par ordre et en présence du roi Thierry, y déposent Chramlin, qui s'était emparé de l'évêché d'Embrun, et lui déchirerent ses habits pour marquer sa dégradation. (Edit. Venet., t. VII; Mansi.)
- 678 au plus tard. * Gallicanum**, des Gaules, assemblé par ordre du roi Thierry et du maire Ebroin, dans un palais royal qu'on ne désigne point. On y presse saint Léger, évêque d'Autun, de s'avouer coupable de la mort du roi Childéric II, et malgré les protestations qu'il fait de son innocence, on le dégrade, puis on le livre au comte du palais pour le faire mourir.
- 679 Mediolanense**, de Milan, par l'archevêque Mansuetus, vers le commencement de l'année. Le prêtre Damien, qui fut peu après évêque de Pavie, composa une Lettre synodale de ce concile à l'empereur, où les deux volontés et les deux opérations en Jésus-Christ sont expliquées avec netteté et défendues avec force. (MURATORI, Ann. d'It. t. IV.)
- 679 Gallicanum**, vers le commencement de l'année, contre le monothélisme.
- 679 Romanum**, au mois d'octobre. Saint Wilfrid, archevêque d'York, chassé de son siège par le roi Egfrid et Théodore, archevêque de Cantorbéry, y est rétabli par un jugement contradictoire, où l'on entendit les accusations alléguées contre lui par le moine Boenvald, député de Théodore, et les défenses que le saint y opposa, mais on ne tint compte de ce jugement en Angleterre. (D. CEILLIER.) Pagi met ce concile en 678.
- 680 Romanum**, sous le Pape Agathon, le mardi de Pâques, 27 mars. Cent vingt-cinq évêques y assistèrent; Saint Wilfrid était de ce nombre. On y envoya des députés à Constantinople pour le concile général, avec une lettre du Pape, et une autre du concile à l'empereur Constantine Porphyrogénète, où le Pape et le concile reconnaissent deux volontés et deux opérations en Jésus-Christ. (D. CEILLIER.) Pagi et Muratori mettent ce concile, mais mal, en 679. Quelle apparence, en effet, qu'on ait envoyé des députés à un concile plus de 18 mois avant qu'il se tînt, et même avant qu'il fut indiqué?
- 680 Anglicanum**, dans la campagne de Hasfeld, le 17 septembre, par Théodore, archevêque de Cantorbéry, contre l'erreur des monothélites. Pagi prouve que ce concile se tint cette année et non pas l'an 679.
- 680 et 681 CONSTANTINOPOLITANUM.** Sixième concile général, commencé le 7 novembre 680 et fini le 16 septembre 681. Ce concile rejeta les dogmes impies des monothélites.
- 681 Toletanum XII**, le 9 janvier jusqu'au 25 du même mois. Trente-cinq évêques et à leur tête saint Julien de Tolède, y confirmèrent la renonciation du roi Vamba au royaume, déclarée solennellement le dimanche 14 octobre l'année précédente; ils assurèrent aussi le royaume à son successeur Ervige, et à l'évêque de Tolède le pouvoir d'ordonner tous les évêques d'Espagne. Enfin on y fit 13 canons.
- 683 Toletanum XIII**, le 4 novembre. Quarante-huit évêques y firent 13 canons, dont environ la moitié regarde des intérêts temporels. Ce concile dura trois jours.
- 684 Toletanum XIV**, depuis le 14 novembre jusqu'au 28 du même mois, pour la réception du sixième concile général dans toute l'Espagne et la Gaule Gothique, à la demande du Pape Léon II.
- 687 ou environ. * Manaschiertense**, dans l'Arménie, sur les confins de l'Hircanie, par le patriarche Jean d'Oznia. On y admit le dogme des acéphales, on y défendit l'usage de l'eau et du pain levé dans l'Eucharistie, et on y fit d'autres changements dans la discipline. (Edit. Venet., t. VII.) Galanus le place vers 680.
- 688 Toletanum XV**, le 11 mai. Soixante et un évêques y expliquèrent quelques propositions qui avaient déplu au Pape Benoît, et y décidèrent que deux serments du roi

- Egica, qui paraissaient contraires, ne l'étaient point.
- 689 *Rothomagense*, de Rouen, par saint Ansbert et 16 évêques, *ubi plurima Deo accepta et sanctæ Ecclesiæ utilitatibus præfutura disputata sunt*, dit l'auteur de la *Vie de saint Ansbert*. C'est tout ce qu'on sait de ce concile, à la réserve d'un privilège de l'abbaye de Fontenelle qu'on y confirma. (BOUQUET, t. III.)
- 691 *Casarogustanum III*, de Saragosse, le 1^{er} novembre. On y fit 5 canons sur la discipline.
- 691 *Constantinopolitanum*, dit *in Trullo* ou *Quinisextum*, parce qu'il est regardé comme un supplément aux cinquième et sixième conciles, où l'on n'avait fait aucun canon pour la discipline et pour les œuvres. On en fit 102 dans celui-ci, qui furent souscrits par 211 évêques et par les légats du Pape Sergius III; mais le Pape désavoua ses légats. Entre ces 102 canons, il y en a de fort bons que les Papes ont approuvés et d'autres mauvais qu'ils ont condamnés; c'est ainsi qu'il en faut penser et ne pas dire simplement comme un auteur moderne : *Ce concile est rejeté*. La date précise de ce concile n'est point absolument certaine. Quelques-uns le mettent en 692. (Voyez PAGI, ad an. 662, n. IV-VIII.)
- 692 *Britannicum*, de presque toute la Bretagne ou l'Angleterre, dit Bède. Il fut assemblé par le roi Iua pour réunir les Bretons avec les Saxons; les premiers, quoique chrétiens, différaient encore en plusieurs usages, comme sur la Pâque, etc. (Voyez PAGI.)
- 693 *Toletanum XVI*, le 2 mai; 59 évêques, 5 abbés et 3 députés d'évêques absents y assistèrent avec le roi Egica et 16 comtes. On y fit 10 canons de discipline, et on y déposa Sisbert de Tolède, comme ayant conspiré contre le roi, qui le condamna à une prison perpétuelle.
- 694 *Toletanum XVII*, le 9 novembre. On y fit 8 canons sur la discipline. On ne trouve point dans les Actes de ce concile les souscriptions des évêques qui y assistèrent.
- 694 *Bacanceldense*, de Bacanceld, en Angleterre. Saint Britoualde de Cantorbéry, avec Tobie de Rochester, des abbés, des abbesses, des prêtres, des diacres, des seigneurs et Vitred, roi de Kent, y assistèrent. Ce prince y promit de conserver la liberté et l'immunité des églises et des monastères.
- 697 *Trajectense*, d'Utrecht, par saint Wilebrod. On y résolut d'envoyer des missionnaires dans les provinces voisines. A ce concile assista saint Winfrid, depuis nommé Boniface, qui, après avoir servi plusieurs années dans l'Eglise d'Utrecht, en qualité de prêtre, devint archevêque de Mayence.
- 697 *Bergamstedense*, de Bergamsted, en Angleterre. Saint Britoualde y présida, et l'évêque de Rochester, avec le roi Vitred y assista. On y fit 28 canons, qui peuvent être aussi comptés pour lois, puisque les deux puissances y concouraient, et qu'ils ordonnaient des amendes et d'autres punitions temporales, outre les spirituelles.
- 698 *Aquileiense*, d'Aquilée, par le patriarche Pierre et les évêques de son ressort. Ces prélates sur les remontrances du Pape Sergius, comme le dit Bède (*L. de sex atatus*), renoncent unanimement au schisme qui les tenait séparés de l'Eglise romaine, depuis le temps du Pape Péilage I^r, à l'occasion de la condamnation des trois chapitres. Voyez dans Zanetti (*Del regno de Longob.*, p. 465), la preuve de la réalité de ce concile, rejeté par le cardinal Noris, le P. Pagi et D. Ceillier comme supposé.
- 700 ou environ. *Vormatiense*, de Worms. On y fit 12 canons sur la discipline, dont le premier défend d'accorder la communion, même à la mort, à ceux qui n'auront pu prouver une accusation formée par eux contre un évêque, un prêtre, ou un diacon. (HARTZHEIM, t. I^r.)
- 701 *Toletanum XVIII* et le dernier, sous le roi Vitiza, qui venait de succéder à son père Egica. Il ne reste de ce concile ni actes ni canons.
- 703 *Nesterfieldense*, de Nesterfield, en Angleterre, contre saint Wilfrid d'York, qui en appela à Rome, où il avait déjà été justifié et rétabli.
- 704 *Romanum*, où saint Wilfrid fut aossé de nouveau, et renvoyé à son Eglise par Jean VI, qui en écrivit au roi des Merciens, Ethelrède, et à celui de Northumière, Alfred ou Alfride.
- 705 *Niddanum*, près la rivière de Nid, en Angleterre, où les évêques anglais se réconcilièrent avec saint Wilfrid, qui fut enfin rétabli dans son Eglise. Il mourut le 24 avril 709.
- 712 * *Constantinopolitanum*, par le patriarche Jean et les monothélites, contre le sixième concile général, sous l'empereur Philippique. (TUKOPHANE.)
- 715 *Constantinopolitanum*, au mois d'août, en présence du prêtre Michel, apocrisse du Saint-Siège, où, du consentement du clergé, du sénat et du peuple, on transféra Germain, métropolitain de Cyzique, sur le siège de Constantinople. (MANSI, *Suppl.*, t. I^r.)
- 715 *Constantinopolitanum*, par le patriarche Germain, contre les monothélites, en faveur du sixième concile, sous l'empereur Anastase.
- 721 *Romanum*, sous Grégoire II, le 5 avril. On y fit 17 canons, dont plusieurs regardent les mariages illégitimes. Ils furent souscrits par 23 évêques, le Pape compris, par 14 prêtres et 4 diacres.
- 730 * *Constantinopolitanum*, le 7 janvier, par l'empereur Léon, où il fit un décret contre les images, et voulut engager saint Germain de Constantinople à le souscrire. Ce prélat l'ayant refusé, fut chassé de son siège avec outrage.
- 731 *Romanum I*, par le Pape Grégoire III, contre le prêtre George, qui, ayant été

chargé de porter une lettre de ce Pape aux empereurs Léon et Constantin, pour les engager à cesser de faire la guerre aux saintes images, en était revenu sans avoir osé la remettre. Grégoire voulait le déposer ; mais les évêques ayant intercéde pour le coupable, il se contenta de lui imposer une pénitence, et le renvoya porter la lettre à Constantinople, en lui faisant promettre de la rendre aux empereurs. George fut arrêté par les officiers impériaux en Sicile, où, après s'être saisis de la lettre, ils le relinrent en prison près d'un an. (MURATORI.)

732 *Romanum II*, par le Pape Grégoire III, à la tête de 93 évêques. On y ordonna que quiconque mépriserait l'usage de l'Eglise touchant la vénération des saintes images, quiconque les ôterait, les détruirait, les profanerait ou en parlerait avec mépris, serait privé du corps et du sang de Jésus-Christ, et séparé de la communion de l'Eglise. Ce concile, suivant la lettre de convocation de Grégoire III, publiée par le P. Mansi (*Suppl. Conc.*, t. I^e), se tint le 1^{er} novembre de l'année qui suivait la quinzième indiction ; ce qui revient à l'an 732, en prenant l'indiction du 1^{er} septembre, comme faisaient alors les Papes.

732 *Germanicum* (probablement de Ratisbonne). Carloman le fit assembler le 21 avril, et saint Boniface y présida. C'était pour y chercher les moyens de rétablir la loi de Dieu et la discipline ecclésiastique, tombées sous les règnes précédents. Ce concile est le premier de France et d'Allemagne, qui porte la date de l'année de l'Incarnation. Le P. Mansi soupçonne, mais sans fondement, qu'elle a été ajoutée par quelque copiste. C'est avec aussi peu d'apparence qu'il recule d'une année ce concile. (HARTZHEIM, *Cons. Germ.*, t. I^e.) Labbe met aussi ce concile en 743.

743 *Romanum I*, par le Pape Zacharie, avec 40 évêques, 22 prêtres, 6 diaires et tout le clergé de Rome. On y dressa 15 canons, la plupart sur la vie cléricale et les mariages illicites. Ce concile est daté du xi des Calendes d'avril (22 mars), la deuxième année d'Artabasde (que Rome tenait pour légitime empereur à la place de Copronymus), et la trente-deuxième du roi Liutprand. (C'est la première fois, dit Muratorii, qu'on voit des Actes romains datés du règne des rois des Lombards.) De ces notes chronologiques, le P. Mansi conclut que ce concile se tint l'an 744, sans faire attention que Liutprand était mort au mois de janvier de cette année, et qu'Artabasde étoit dépossédé dès l'année précédente.

743 *Liptinense*, de Liptines, aujourd'hui Lessines en Cambrésis. Carloman l'y assembla le 1^{er} mars, et saint Boniface y présida. On y fit 4 canons. On y condamna aussi Adalbert et Clément, deux prêtres rebelles envers saint Boniface. (Conc. Germ., t. I^e.) Le P. Mansi place ce concile en 744.

744 *Suessionense*, de Soissons, le 2 mars.

23 évêques, assemblés par ordre du prince Pépin, y firent 10 canons. On ne doute point que saint Boniface n'y ait présidé comme aux deux précédents. Ce concile est daté *anno DCCXLIV ab Incarnatione Christi, sub die vi Nonas martii, luna XIV, in anno II Childerici regis*; par où l'on voit que cette assemblée commençait l'année au 1^{er} mars, suivant l'usage établi sous les rois mérovingiens. Car le 1^{er} de la lune tombait réellement au 2 mars de l'année 744, telle que nous la comptons aujourd'hui; mais il y a faute, ou dans les Actes de ce concile, ou dans ceux du concile de Liptines, tenu l'année précédente, pour l'année du règne de Childeéric, attendu que les uns et les autres sont datés de la deuxième année de ce prince.

745 *Germanicum*, sous Carloman, par saint Boniface. On y examina plusieurs clerics hérétiques, séduits par Adalbert et Clément, et on y déposa Gévilieb de Mayence, qui avait commis un homicide.

745 *Romanum II*, le 25 octobre. Le Pape Zacharie, 7 évêques, 17 prêtres et le clergé de Rome, y déposèrent Adalbert et Clément du sacerdoce, avec anathème.

747 *Germanicum*, par saint Boniface, assemblé vers le mois de janvier, par ordre de Carloman avant sa retraite. On y reçut les 4 conciles généraux. (PAGL.)

747 *Gloveshoviense I*, de Cliffe, ou Cloveshou, au commencement de septembre. Il y avait 12 évêques, plusieurs prêtres et moindres clercs, et le roi des Merciens Ethelbaldo y assistait, avec les grands du royaume. On y fit 30 canons, qui ne contiennent guère que des avis généraux aux évêques, de remplir leurs devoirs.

752 ou 753 *Moguntinum*, de Mayence, où saint Boniface ordonna Lulle, évêque de Mayence, et confirma dans leurs dignités, les autres évêques et abbés ci-devant établis. (Conc. Germ., t. I^e.)

753 *Vermericense*, de Verberie, par le roi Pépin. On y fit, comme l'on croit, 21 canons, qui regardent les mariages pour la plupart.

753 *Metense*, de Metz (Assemblée mixte). On y fit, de concert avec les officiers du roi, 8 statuts, dont le cinquième roule sur la monnaie, et porte, que « désormais la livre pesante ne contiendra plus que 22 sols, dont le monétaire en retiendra un, et donnera les autres à celui qui aura fourni la matière. » (Conc. Germ., t. I^e.) Baluze met ce concile en 756.

754 * *Constantinopolitanum*, ou du palais d'Hiérie sur la côte d'Asie, vis-à-vis de Constantinople, depuis le 10 février jusqu'au 8 août, sous l'empereur Constantin Copronymus. 338 évêques iconoclastes y firent un long décret contre les saintes images, et ensuite plusieurs articles en forme de canons avec anathème. Ceux qui regardent la Trinité et l'Incarnation, sont catholiques; mais ils en ajoutent plusieurs contre les images de Jésus-Christ et des saints.

755 *Vernense*, de Ver ou Vern, château royal,

806 * Constantinopolitanum. Le patriarche Nicéphore, avec environ 15 évêques, y rétablit par condescendance le prêtre Joseph, qui avait été déposé par Taraise en 797. Saint Théodore Studite s'opposa au décret de ce concile, et se sépara en conséquence de la communion du patriarche. Ce fut dans ce concile qu'on régla les cérémonies pour la consécration d'un archimandrite. (MANSI in *Pagium*.)

807 Saltzburgense, de Salzbourg, le 26 janvier, où l'on décida, selon les canons, que les dîmes devaient être partagées en quatre portions : la première à l'évêque, la seconde aux clercs, la troisième aux pauvres, la quatrième à la fabrique des églises. (LECOINTE, PAGI, HARTZHEIM, *Conc. Germ.*, t. II.)

809 * Constantinopolitanum, au mois de janvier. Un grand nombre d'évêques déclarèrent que le mariage de Constantin avec Théodote, fille de la chambre de l'impératrice Marie qu'il avait répudiée, était valide par dispense ; et on y excommunia saint Platon, saint Théodore Studite et son frère Joseph, archevêque de Thessalonique, qui regardaient ce mariage comme un adultère, et qui refusaient de communiquer avec le prêtre Joseph, pour l'avoir fait. La persécution contre les moins fut très-grande à l'occasion de ce mariage.

809 Aquisgranense, au mois de novembre. On y traita cette question : Si le Saint-Esprit procède du Fils comme du Père.

812 Constantinopolitanum, le 1^{er} novembre. L'empereur Michel Curoplatte assembla ce concile pour délibérer sur les offres que faisaient les Bulgares de lui accorder la paix, à condition de rendre les transfuges de leur nation. Les avis furent partagés : l'empereur et le patriarche étaient pour la paix ; saint Théodore Studite, avec plusieurs autres, s'y opposa, et son parti prévalut. (THÉOPHANE, *ad an. 803*.)

813 Arelatense, le 10 mai ; *Remense*, à la mi-mai ; *Moguntiacum*, le 9 juin ; *Cabilonense* et *Turonense* : cinq conciles tenus par ordre de Charlemagne, pour corriger les abus et rétablir la discipline ecclésiastique. On fit dans tous un grand nombre de canons. Dans celui de Tours, on avertit les évêques de faire en sorte que chaque prêtre eût par devers lui les homélies des Pères traduites en langue romaine rustique, ou en langue théotique : ce qui prouve que le latin avait déjà cessé d'être la langue vulgaire.

813 Aquisgranense, au mois de septembre. Charlemagne fit lire dans une grande assemblée tous les canons des 5 conciles précédents, et fit publier un capitulaire de 28 articles, contenant ceux de ces canons, dont l'exécution avait plus besoin de la puissance temporelle.

814 Noyomense, de Noyon, par Vulfairo, archevêque de Reims, où l'on règle les limites des diocèses de Noyon et de Soissons.

814 Constantinopolitanum ; vers les fêtes de Noël, par le patriarche Nicéphore, à la tête de 270 évêques. On y condamne Antoine, métropolitain de Silée, en Pamphylie, convaincu de l'hérésie des iconoclastes, et on y confirme la vraie doctrine sur le culte des saintes images. (LABBE, *Conc.*, t. IX; MANSI, *Suppl.*, t. I^{er}.)

815 * Constantinopolitanum, par les iconoclastes, au mois de février, où le saint patriarche Nicéphore fut déposé.

815 * Constantinopolitanum, au mois d'avril, Grand concile des iconoclastes, sous l'empereur Léon. Toutes les peintures des églises furent effacées partout avec de la chaux, les vases sacrés brisés, les ornements déchirés, etc. La persécution fut grande contre les catholiques. Ce concile, auquel présida le faux patriarche Théodore Cassitère, est une suite du précédent.

816 Celichytense, de Celchy, en Angleterre, le 27 juillet. Quenulso, roi des Merciens, y était présent. On y fit 11 canons, dans l'un desquels il est ordonné à tous les évêques de dater leurs actes de l'année de l'Incarnation. Vulfred de Cantorbéry y présida assisté de 12 évêques, de plusieurs abbés, des prêtres et des diaires.

816 Aquisgranense, au mois d'octobre. On y fit une règle pour les chanoines, composée de 148 articles ; on en fit aussi une pour les chanoinesses, qui contient 8 articles. C'étaient de vraies religieuses, engagées par vœu de chasteté et gardant exactement la clôture, voilées et vêtues de noir.

816 Romanum, où le Pape Etienne IV publie un canon portant que l'élection du Pape se fera par les évêques et le clergé, en présence du sénat et du peuple, et sa consécration devant les députés de l'empereur. (MURATORI, MANSI.)

817 Aquisgranense, où l'on fit des constitutions sur la règle de Saint-Benoît, que l'empereur Louis confirma et fit exécuter par son autorité.

821 Apud Theodosii Villam, de Thionville, par 32 évêques, au mois d'octobre. On y fit 4 ou 5 articles pour la sûreté des ecclésiastiques, que l'empereur Louis confirma l'année suivante. Le P. Labbe et le P. Hartzheim ne s'accordent pas dans le récit de ce qui se passa à ce concile. Le P. Mansi le place en 813.

822 Cloveshovense IV, de Cliffe, en Angleterre, où Vulfred de Cantorbéry se fit restituer une terre que le roi Quenulso lui avait enlevée, et que l'abbesse Cyndrude, sa fille et son héritière, retenait encore malgré lui.

822 Attiniacense, d'Attigny, où Louis le Débonnaire, par le conseil des évêques et des seigneurs, se réconcilia avec ses trois jeunes frères, Hugues, Drogon et Théodoric, qu'il avait fait tondre malgré eux. Il se confessa publiquement de cette action et de la rigueur dont il avait usé vers son neveu Bernard, roi d'Italie, et envers l'abbé Adelard et Vala, son frère.

- il en fit pénitence publique, se proposant d'imiter celle de l'empereur Théodore.
- 823 Romanum**, où le Pape Pascal, en présence de 34 évêques, se purge, par serment, de l'accusation intentée contre lui d'avoir fait crever les yeux au primicer Théodore et au nomenciateur Léon. (*Mansi, Suppl., t. I^e.*)
- 823 Compendiense**, de Compiègne, sur le mauvais usage des choses saintes.
- 825 Cloveshovense V.** On y termina un différend entre Hébert de Vorchester et les moines de Bercley, touchant le monastère de Westbury qui fut rendu à l'évêque. Le décret, daté du 30 octobre, fut souscrit par le roi Bernulf, 12 évêques, 4 abbés, un député du Pape et plusieurs seigneurs.
- 825 Parisiense**, au mois de novembre. Les évêques trouvèrent bon que le Pape Adrien eût blâmé ci-devant ceux qui brisaient les images, mais ils le blâmèrent d'avoir ordonné de les adorer superstitieusement. Adrien n'ordonnait pas d'adorer les images, mais les évêques de France, par une erreur de fait, le croyaient ainsi. Ils blâmèrent aussi le deuxième concile de Nicée, et encore plus celui des iconoclastes tenu en 754, et ils s'en tinrent aux livres Carolins. (*GOLDAST.*)
- 825 Aquisgranense**. C'est une suite de celui de Paris, d'où les évêques envoyèrent leur décision à l'empereur, qui était à Aix-la-Chapelle, le 6 décembre. Le tout fut envoyé au Pape par deux évêques. On ne sait point quelle fut la suite de la négociation de ces évêques auprès du Pape, mais il est certain que les Français soutinrent encore quelque temps qu'il ne fallait ni briser ni adorer les images, sans recevoir le deuxième concile de Nicée. (*FLEURY.*)
- 826 Ingelheimense**, d'Ingelheim, sur le Seitz, le 1^{er} juin. On y publia un capitulaire de 7 articles, dont le 6^e défend de célébrer la messe dans un oratoire particulier, sans la permission de l'évêque diocésain.
- 826 Romanum**, le 15 novembre, sous Eugène II. Soixante-deux évêques, 18 prêtres, 6 diaires et plusieurs autres clercs y assistèrent. On y fit 38 canons, la plupart pour la réformation du clergé. Un de ces canons ordonne, conformément à une loi de Charlemagne, qu'on établisse des maîtres dans les maisons des évêques, et partout où besoin sera, pour enseigner la grammaire et l'Écriture sainte.
- 827 Mantuanum**, de Mantoue, composé de 72 évêques, où l'on rend au patriarche d'Aquilée toute l'étendue de son ancienne juridiction, c'est-à-dire qu'on lui soumet l'Istrie qui continuait d'obéir au patriarche de Grado depuis l'an 579, époque de la translation du siège patriarchal en cette ville, sans égard pour le rétablissement du même siège patriarchal à Aquilée, fait par les évêques lombards en 605. (*Mansi, Suppl., t. I^e.*)
- 829 Parisiense**, le dimanche 6 juin. Dans l'assemblée tenue à Aix-la-Chapelle, sur la fin de 828, l'empereur Louis ordonna quatre conciles, à Mayence, à Paris, à Lyon et à Toulouse. Ces quatre conciles se sont tenus, mais nous n'avons les actes que de celui de Paris.
- 829 Moguntinum**, de Mayence, par l'archevêque Otgaire et 23 autres évêques. C'est un des quatre conciles dont on vient de parler. (*Conc. Germ., t. II.*)
- 829 Vormatiense**, de Worms, après les quatre conciles précédents. On y fit un capitulaire de plusieurs articles, dont le plus considérable défend l'épreuve de l'eau froide, pratiquée jusqu'alors. Nous avons un traité d'Agobard, composé vers ce temps-là contre toutes les épreuves, que le peuple nommait le jugement de Dieu.
- 829 * Constantinopolitanum**, où l'empereur Théophile fait proscrire les saintes images.
- 829 Lugdunense**, de Lyon. Il n'en reste qu'une lettre synodique d'Agobard, archevêque de Lyon, de Bernard, archevêque de Vienne, et d'Eaof, évêque de Châlons-sur-Saône, à Louis le Débonnaire, pour se plaindre de la protection que ses officiers accordaient aux Juifs, et des inconvénients qui en résultaient pour les Chrétiens. (*Mansi, Suppl. Cone., t. I^e.*)
- 830 Noviomagense**, de Nîmes, où Jessé, évêque d'Amiens, fut déposé pour s'être déclaré entre les chefs de la révolte contre l'empereur Louis. D. Ceillier met ce concile en 831.
- 832 San-Dionysianum**, de Saint-Denis en France, le 1^{er} février, par ordre de l'empereur Louis le Débonnaire et à la sollicitation de l'abbé Hilduin, pour la réformation de ce monastère. D. Mabillon a donné les actes de ce concile sur l'original en parchemin, mais si mutilé, que la meilleure partie en est inintelligible. (*Diplomat., l. vi, n. 74.*)
- 833 * Compendiense**, de Compiègne. Assemblée digne de l'horreur de tous les siècles, où l'empereur Louis fut mis en pénitence publique et regardé comme ne pouvant plus porter les armes, ou comme étant déposé.
- 834 San-Dionysianum**, de Saint-Denis, où l'empereur Louis voulut être réconcilié à l'Église par le ministère des évêques, et recevoir de leur main l'épée qu'ils lui avaient ôtée, non pas la couronne qu'il ne tenait que de Dieu. C'était le deuxième dimanche de carême, 1^{er} mars.
- 835 Apud Theodosis Villam**, de Thionville, au mois de février. Plus de 40 évêques y déclarèrent nul tout ce qui avait été fait contre Louis le Débonnaire, et le conduisirent à la cathédrale de Metz, pour rendre plus solennelle sa réhabilitation, qui se fit le dimanche de la Quinquagesime, pendant la messe, le dernier jour de février. Agobard de Lyon et Bernard de Vienne furent ensuite déposés après le retour des évêques à Thionville, et ensu Ebbon de Reims le fut plus solennellement que les

deux autres qui étaient absents, ayant consenti lui-même à sa déposition, et renoncé pour toujours à l'épiscopat.

835 *Stramiacense*, de Crémieu dans le Lyonnais, au mois de juin, par Louis le Débonnaire, avec ses deux fils Louis et Pépin. L'empereur y demanda que l'on pourvût aux sièges de Lyon et de Vienne, vacants par la déposition d'Agobard et de Bernard, déposés au concile de Thionville. Mais ces deux prélates étant absents, l'assemblée ne voulut rien prononcer. (*Pagi, ad ann. 836.*)

836 *Aquisgranense*, le 6 février. Il contient beaucoup d'avis aux ecclésiastiques, aux moines, à l'empereur lui-même, à ses enfants, à ses ministres, et en particulier à Pépin, roi d'Aquitaine, pour l'obliger à la restitution des biens ecclésiastiques, qu'il restituait en effet, et qu'il fit restituer par ceux qui en avaient usurpé.

838 *Aquisgranense*, le 30 avril, touchant le différend d'Aldric, évêque du Mans avec l'abbaye d'Anisole ou de Saint-Calais, qui se prétendait exempte de sa juridiction. Rien n'y fut décidé. (*Mansi.*)

838 *Carisiacum I*, de Quercy-sur-Oise, le 6 septembre, en présence de l'empereur, où le diacre Florus dénonce et fait condamner les ouvrages liturgiques d'Amalaire, chorévêque de Lyon. On y jugea aussi le différend de l'évêque du Mans avec l'abbaye de Saint-Calais en faveur du premier. Pagi met ce concile en 837, quoique la vie de saint Aldric le place en 838. (*Mansi, Suppl. Conc., t. I^e.*)

839 *Cabilonense*, de Châlons-sur-Saône, vers le mois d'octobre. L'empereur Louis le Débonnaire y expose aux prélates et aux seigneurs les raisons qu'il avait eues de donner le royaume d'Aquitaine à son fils Charles, préféablement aux enfants de Pépin.

840 *Ingilheimense*, d'Ingelheim, le 24 juin, Ebbon fut rétabli à Reims par un acte de l'empereur Lothaire, souscrit de 20 évêques. Il ordonna quelques clercs après son rétablissement; mais Charles le Chauve chassa Ebbon de Reims l'année suivante.

841 *Germanicum*, en présence des rois Louis de Germanie et Charles le Chauve, où l'on décida que la victoire remportée à Fontenay sur l'empereur Lothaire par ses frères était un jugement de Dieu. On y décerna un temps de prières et un jeûne de trois jours pour tous ceux qui étaient morts de part et d'autre dans cette bataille. (*Concil. Germ., t. II.*) D. Ceillier met ce concile à Fontenay même.

842 *Constantinopolitanum*, sous l'empereur Michel et l'impératrice Théodora, sa mère, le premier et non le second dimanche de carême, 19 février. Ce concile très-nombrieux, auquel présida le patriarche Méthodius, confirma le second concile de Nicée, anathématisa les iconoclastes, ratifia la déposition de Jean Léconomante et l'ordination de Méthodius, son successeur

Les Grecs, eu mémoire de ce concile, appellent le premier dimanche de carême, la fête de l'*Orthodoxie*. (*Voyez Méthodius, patriarche de Constantinople.*)

842 *Aquisgranense*, où les deux rois Louis et Charles le Chauve, par ordre des évêques, partagèrent le royaume de Lothaire en France, avec promesse de le gouverner selon la volonté de Dieu. et non comme Lothaire l'avait gouverné.

843 *In Villa Colonia*, de Coulène, proche de la ville du Mans, ou de Coulaine en Touraine, sur la Vienne. Charles le Chauve y fit un capitulaire de 6 articles, qui furent rappelés au concile de Meaux de l'an 845.

843 *Apud Lauriacum*, de Loire près d'Angers, au mois d'octobre. On y fit 4 canons, dont les deux premiers anathématisent ceux qui n'obéissent point au roi.

843 *Germaniciense*, de Gernigny dans l'Orléanais, où l'on traite de plusieurs affaires importantes de l'Eglise, et en particulier de la réformation de l'ordre monastique.

844 *Apud Theodonis Villam*, de Thionville, au mois d'octobre, en un lieu nommé alors *Judicium*, aujourd'hui Jeust. Lothaire, Louis et Charles promirent de garder entre eux une amitié fraternelle et de rétablir l'état de l'Eglise troublée par leurs divisions. Les évêques y firent 6 articles, que les rois promirent d'observer.

844 *Vernense II*, du château de Vern, en décembre. Ebroin, archichapelain du roi Charles, et évêque de Poitiers, y présida en présence de Vénilon de Sens. On y fit 12 canons. Dans la préface, on exhorte le roi à conserver la paix avec ses frères.

845 *Bellovacense*, de Beauvais, au mois d'avril, par 10 évêques. Hincmar y fut élu archevêque de Reims, et on y fit 8 articles, que le roi Charles promit d'observer avec serment.

845. *Maldense*, de Meaux, le 17 juin, par les évêques de trois provinces, Sens, Reims, Bourges. On y recueillit les canons de quelques conciles précédents, auxquels on en ajouta 56, faisant en tout 80.

846 *Parisiense IX*, le 14 février, pour l'affaire d'Ebbon, que Lothaire entreprit de rétablir à Reims, plus d'un an après l'ordination d'Hincmar, qu'il savait être fidèle à Charles. Cette entreprise fut inutile. On y confirma les priviléges de Corbie, et 20 évêques y souscrivirent. Ce concile a pour caractères chronologiques le 16 des calendes de mars de l'an 846, indiction x; d'où le P. Labbe insère qu'il est de 847, suivant le nouveau style, parce que l'indiction x appartient réellement à cette année. Mais ce concile étant une continuation de celui de Meaux, comme il est marqué dans la préface de ce dernier, peut-on supposer qu'il y aura eu un intervalle de 20 mois entre l'un et l'autre? Nous disons donc avec le P. Pagi, qu'il y a faute dans l'indiction, et cela avec d'autant plus de vraisemblance, qu'il n'y a

nulle preuve que l'année commençait alors au 25 mars ou à Pâques, comme le P. Labbe le prétend. Cela est tout au plus vrai de la province ecclésiastique de Sens.

846 Senonense, de Sens, où Vénilon ordonne chorévêque Andradus Modicus. Ce concile est daté dans Albéric *anno tertio induciarum*. Ce mot *induciарum* marque la paix qui fut faite en 843 entre les fils de Louis le Débonnaire. (Mansi, *Suppl.*, t. 1^e.)

847 Constantinopolitanum, par le patriarche saint Ignace, où Grégoire, évêque de Syracuse, est déposé pour divers crimes dont il est convaincu. Tous les modernes, à l'exception du P. Mansi, placent ce concile, mais mal, en 854.

847 Moguntinum I, de Mayence, en septembre ou octobre, par Raban-Maur, à la tête de 12 évêques et de plusieurs abbés, principalement pour remédier aux usurpations des biens ecclésiastiques. On y fit 31 canons.

848 Moguntinum II, au commencement d'octobre, par le même.

848 Lemovicense, de Limoges, où les chanoines de Saint-Martial demandent au roi Charles le Chauve présent, et obtiennent la permission d'embrasser la vie monastique.

848 au plus tard. **Britannicum**, par ordre de Nomenoi, duc de Bretagne, sur ce que les évêques de ce duché n'ordonnaient sans argent, ni prêtres ni diacres. On envoya à Rome deux évêques, et Nomenoi pria saint Convoyn, fondateur et premier abbé de Redon, de les accompagner.

848 au plus tard. **Romanum**, où le Pape Léon déclara aux évêques bretons qu'aucun évêque ne doit rien prendre pour conférer les ordres, sous peine de déposition; mais il ne les déposa point pour le passé, et il les renvoya après leur avoir donné différents avis. (MABILL., *Sæc. IV Bened.*, p. 221.)

848 au plus tard. **Rotonense**, au monastère de Saint-Sauveur de Redon en Bretagne, où Nomenoi obliga quatre évêques bretons à renoncer à leurs sièges, en mit d'autres à leurs places, et érigea trois nouveaux évêchés, Dol, Saint-Brieuc, Tréguier, en donnant à Dol, pour séparer de Tours ces sept évêchés, le nom de métropole, qu'il a conservé malgré Tours pendant 300 ans. Les sept évêques furent sacrés à Dol, et Nomenoi déclaré roi, qui était ce qu'il s'était proposé dans tous ces changements.

848 Lugdunense, par l'archevêque Amolon, où l'on ordonne qu'Usuard, abbé et archidiacre, on ne sait de quelle église, relâchera le prêtre Godelcaire. On n'a connaissance de ce concile que par la 80^e lettre de Loup de Ferrières, adressée à cet Usuard. On trouve encore aujourd'hui quelques exemples de ces abbés-archidiacles. Tel est l'archidiacre de Clermont, qui porte le nom d'abbé.

849 Carisiacense II, de Quercy-sur-Oise,

en avril ou mai, où Gotteschalk fut condamné par Hincmar et 12 évêques, à être fouetté et enfermé à Hautvilliers. Il écrivit dans sa prison deux protestations de foi dans le sens de l'écrit qu'il avait donné au concile de Mayence en 848. On écrivit alors pour et contre Gotteschalk.

849 Carnotense, de Chartres, où l'on donne la tonsure à Charles, frère cadet de Pépin, roi d'Aquitaine.

849 Parisiense X, vers l'automne, de 22 évêques. On y écrivit une lettre de reproches à Nomenoi, prétendu roi de Bretagne, sur tout ce que nous en avons rapporté en 848. Dans ce concile, appelé quelquefois de Tours, parce que l'archevêque de Tours y présida, tous les chorévêques de France, suivant le témoignage d'Albéric, furent déposés. On en voit cependant encore quelques-uns depuis.

850 Ticinense ou Papiense, de Pavie, sur la fin de l'année. On y fit 25 canons.

850 Apud Murittum, de Moret, au diocèse de Sens. On ne sait point quel a été l'objet de cette assemblée, dont il ne reste d'autre monument que le fragment d'une lettre qu'elle écrivit à Erchenrad, évêque de Paris.

851 Benningdonense, de Beningdon au royaume de Mercie en Angleterre, le 27 mars, par Céolnoth, archevêque de Cantorbéry, en présence de Bertulf, roi des Merciens, où après avoir traité des affaires du royaume, ce prince accorde un ample et magnifique privilège au monastère de Croyland.

852 Cordubense, de Cordoue, où le roi Abélârame, musulman, fit assembler les métropolitains de diverses provinces pour chercher les moyens d'apaiser les infidèles. On y fit un décret qui défendait de s'offrir au martyre à l'avoir.

852 Moguntinum III, de Mayence, sous Raban, où l'on fit divers règlements sur la discipline. Le P. Hartzheim, en a donné des Actes inconnus au P. Labbe. (Conc. Germ., t. II.)

853 Suessionense, le 26 avril, dans l'église de Saint-Médard, de 26 évêques de 5 provinces, en présence du roi Charles. L'ordination d'Hincmar fut reconnue légitime, et les ordinations faites par Ebbon depuis sa déposition déclarées nulles, etc.

853 Carisiacense III, de Quercy-sur-Oise, où quelques évêques et quelques abbés souscrivirent 4 articles composés par Hincmar contre la doctrine de Gotteschalk.

853 Parisiense XI, de Paris, pour l'ordination d'Enée. Saint Prudence de Troyes, ne pouvant s'y trouver, y envoie 4 articles contraires à ceux d'Hincmar, pour les faire souscrire par Enée, avant que de consentir à son ordination.

853 Vermeriense, de Verberie, au mois d'août. Quatre métropolitains et plusieurs évêques y approuvèrent les articles que le roi avait publiés au concile de Soissons.

853 Romanum, le 8 décembre, sous Léon IV de 67 évêques. On y déposa le prêtre

Anastase, cardinal du titre de Saint-Marcel, parce qu'il était absent depuis 5 ans de son titre. Ensuite on y publia 42 canons, dont les 38 premiers sont tirés du concile tenu par Eugène II, en 826, avec quelques additions ; les 4 derniers sont nouveaux.

855 Valentinum III, de Valence en Dauphiné, le 8 janvier. Quatorze évêques avec leurs métropolitains y firent 23 canons, dont les 6 premiers sont de doctrine.

855 Ticinense ou Papiense, de Pavie, au mois de février. A la demande de Louis, fils de Lothaire, on y dressa 19 articles pour réformer les abus.

855 Apud villam Bonoilum, ou Bonogisilum, de Bonœuil près de la Marne, à 3 lieues de Paris, le 25 août, par les archevêques Amaury de Tours, Venilon de Sens, Hincmar de Reims, Paul de Rouen, 23 évêques et 13 abbés, sur les différends de l'évêque du Mans avec l'abbaye d'Anisole, ou de Saint-Calais. Ce concile est daté, *Anno Incarnationis CCCCLV, Karoli regis XVI, indict. I, die VIII, Kal. Septem.* Ces dates ne s'accordent pas. Le P. Mabillon prétend qu'il faut lire *indic. III*. Le P. Mansi soutient au contraire que l'erreur est dans l'année de l'Incarnation, qui doit être, selon lui, *CCCCLIII*, et cela sur le fondement que Charles ayant commencé à régner en 837, la seizième année de son règne tombe en 853. Mais nous ferons voir, à l'article de ce prince, qu'il faut distinguer quatre différentes époques de son règne, dont la principale et la plus commune est celle de 840, après la mort de son père.

855 Vintoniense, de Winchester, au mois de novembre. On y ordonna, en présence de trois rois de différentes provinces d'Angleterre, qu'à l'avenir la dixième partie de toutes les terres du royaume d'Ouessex appartiendrait à l'Eglise, franche de toutes charges, pour la dédommager du pillage des barbares, ou Normands, qui ne ravageaient pas moins l'Angleterre que la France.

857 Carisiacense IV, de Quercy, où Charles assembla, le 25 février, les évêques et les seigneurs pour remédier aux maux de l'Eglise et de l'Etat.

857 Moguntinum, de Mayence, vers le mois d'octobre, sous la présidence de l'archevêque Charles, fils du roi Pépin, sur des matières de droit ecclésiastique, dont le détail n'est pas venu jusqu'à nous. (*Conc. Germ.*, t. II.)

857 Wormatiense, de Worms, où l'on conclut l'union de l'Eglise de Hambourg à celle de Brême; ce qui fut ratifié par le Pape Nicolas I^e. (*Conc. Germ.*, t. II.) Le P. Mansi renvoie ce concile en 864.

858 Carisiacense V, de Quercy-sur-Oise, d'où les évêques des provinces de Reims et de Rouen écrivirent le 25 novembre une grande lettre de reproche au roi Louis, de ce qu'il venait en France pour appuyer les

seigneurs mécontents du gouvernement du roi Charles.

858 Turonense, de Tours, le 16 mai, par l'archevêque Gérard. On y fit quelques extraits des canons dont on ordonna l'observance. (*Bousquet*, t. VII.)

858 Constantinopolitanum. Saint Ignace ayant été chassé de Constantinople, le 23 novembre 857, par le César Bardas, à qui il avait refusé très-justement la communion, et Photius ayant été ordonné à sa place, le 25 décembre de la même année, les évêques de la province de Constantinople tinrent un concile en 858 dans l'église de Sainte-Irène, où ils déclarèrent Photius déposé, avec anathème, tant contre lui que contre quiconque le reconnaîtrait pour patriarche.* Pendant la tenue de ce concile, qui dura 40 jours, Photius ayant assemblé ses partisans dans l'église des Apôtres, usa de représailles envers saint Ignace, exilé pour lors dans l'île de Mitylène. Il le déclara déchu de la dignité patriarchale, le priva de la communion et l'anathématisa. (*NICETAS in Vita S. Ignatii*.) Le P. Paget ces deux assemblées en 859.

859 Lingonense, de l'abbaye des SS. Jaumes, près de Langres, le 19 avril, où présidaient Remi de Lyon et Agilmar de Vienne. On y fit 16 canons, dont les six premiers sont les six du concile de Valence sur la prédestination.

859 Metense, de Metz, le 28 mai, pour procurer la paix à Charles le Chauve et de Lothaire son neveu, avec Louis le Germanique.

859 Tullense I, de Toul, ou de Savonières, *apud Saponarias*, le 14 de juin, de 12 provinces des trois royaumes de Charles le Chauve, de Lothaire et de Charles, ses neveux, qui y assisterent tous trois. On y fit 13 canons, dont la plupart regardent des affaires particulières.

860 Aquisgranense, le 9 janvier, au sujet de la reine Thielberge, femme de Lothaire, qui se reconnaît coupable d'un grand crime devant les évêques. Elle fit le même aveu au roi, à quelques seigneurs, et de nouveau aux évêques, dans une seconde assemblée tenue encore à Aix-la-Chapelle à la mi-février. On la renferma dans un monastère, d'où ensuite elle se sauva.

860 Confluentinum, de Coblenz, le 7 juin. Les cinq rois, Louis et Charles, et leurs trois neveux Louis, Lothaire et Charles se firent une promesse de secours mutuels, avec serment, et convinrent de quelques articles entre eux.

860 ou environ. Moguntinum, par Charles, archevêque de Mayence, et huit autres évêques, où l'on déclara nul le mariage d'Abbon, contracté avec une parente au quatrième degré. Grimold, abbé séculier de Saint-Gal, présent à ce concile, y produisit, en faveur de ce mariage, une bulle du Saint-Siège, que le Pape Nicolas, dans sa réponse au concile, déclara fausse et supposée. (*Conc. Germ.*, tome II.)

860 ou environ. Wormatiensem I, où le Pape Nicolas I^e nom-

- me ses légaux, Rodoalde, évêque de Porto, et Zacharie, évêque d'Anagnie, pour aller s'informer à Constantinople des causes de la déposition du patriarche Ignace, et de la consécration de Photius. (MANSI.)
- 860 Tullense II**, ou plutôt *Tusiacense*, de Tusey près de Vaucouleurs, au diocèse de Toul, de quarante évêques de quatorze provinces, le 22 octobre jusqu'au 7 novembre. On y dressa cinq canons contre les pillages, les parjures et les autres crimes qui régnaient alors. Cinquante-huit évêques y souscrivirent, quoiqu'il n'y en ait que quarante qui y aient assisté. On envoyait quelquefois des décrets des conciles aux évêques absents pour les sousscrire. Outre les cinq canons qu'on y fit sur la discipline, on y termina les disputes sur la prédestination. (MABILLON, *Analect.*, tome I^e 58.)
- 861¹ Constantinopolitanum**, de trois cent dix-huit évêques, en comptant les deux légaux du Pape, le 23 mai. Saint Ignace présent y fut déposé, et Photius confirmé patriarche de Constantinople. On y fit aussi pour la forme un décret en faveur des images, et enfin dix-sept canons, dont la plupart regardent les moines et les monastères.
- 861 Romanum II**, où le Pape Nicolas déclare, en présence de Léon, ambassadeur de l'empereur Michel, qu'il n'avait point envoyé ses légaux à Constantinople pour approuver la déposition du patriarche Ignace, ni la consécration de Photius, et qu'il ne consentira jamais ni à l'une ni à l'autre. (MANSI.)
- 861 Romanum III**, contre Jean de Ravenne, sur les plaintes de ses diocésains. Il est cité au concile qui devait se tenir au 1^{er} novembre de la même année, et ne s'y trouve pas. Le Pape va sur les lieux et le condamne à rendre les biens qu'il avait usurpés.
- 861² Suessionense**, de Soissons, à Saint-Crépin. Rothilde de Soissons y fut excommunié par Hincmar, pour avoir déposé et mutilé un curé trouvé en flagrant délit.
- 861 Pistense I**, de Pitres, près le pont de l'Arch, au confluent de l'Andelle et de l'Eure, commencé le 25 juin. Ce concile, composé d'évêques de diverses provinces, et assemblé pour cela général, dura jusqu'à l'année suivante, comme le prouve D. Mabillon. (Diplom., p. 316.) On y publia un capitulaire de Charles le Chauve contre les pillages. Rothilde y appela au Pape et l'excommunication qu'Hincmar avait prononcé contre lui. Hincmar fit semblant de se conformer à ce concile, et de déférer à l'appel de Rothilde.
- 862³ Suessionense**, par les Pères du concile de Pitres, transféré à Soissons par Charles le Chauve, où Hincmar, ayant fait arrêter Rothilde, le déposa, mit un autre évêque à sa place et le fit enfermer dans un monastère. Hincmar obtint par surprise la confirmation de ce concile du Pape Nicolas, qui bientôt après la révoqua.
- 862⁴ Aquisgranense**, d'Aix-la-Chapelle le 8 avril. Les évêques supposant sans raison, la nullité du mariage de Lothaire avec Thietberge, lui permirent d'épouser une autre femme, et il épousa Valdrade, sa concubine, au grand déplaisir de ses plus fidèles sujets.
- 862 Romanum IV**, où l'on condamne l'hérésie des théopaschistes qui commençait à renaitre.
- 863 Romanum V**, au commencement de l'année. Tout ce qui avait été fait contre saint Ignace à Constantinople en 861, y fut condamné, un légat du Pape déposé et excommunié, la sentence de l'autre qui était absent, remise à un autre concile, Photius privé de tout honneur sacerdotal et de toute fonction cléricale, etc.
- 863 Silvanectense**, de Senlis, au commencement de l'année. Les évêques prirent le Pape Nicolas de confirmer la déposition de Rothilde de Soissons.
- 863 Romanum VI**, avant le mois de juin, où l'on cassa les Actes du concile de Senlis et l'on ordonne que Rothilde soit envoyé à Rome. (MANSI.)
- 863⁵ Metense**, de Metz, à la mi-juin, en faveur du roi Lothaire, même en présence des légaux qui n'exécutèrent point les ordres du Pape.
- 863 Vermeriense**, de Verberie, le 25 octobre. Charles le Chauve y permit à Rothilde d'aller à Rome suivant les ordres du Pape. On y termina aussi le différend des moines de Saint-Calais avec l'évêque du Mans, à l'avantage des premiers.
- 864** ou enviro. **Schirvanum**, de Schirvan en Arénie, où l'on condamna les erreurs de Nestorius et d'Eutychès, après quoi l'on fit 15 canons qui se trouvent dans les Actes de ce concile publiés par Clément Galanu, t. I^e, part. II, p. 139, et ensuite par Hardouin, qui met celle assemblée en 863.
- 864 Pistense II**, de Pitres, le 25 juin, pour les affaires de l'Église et de l'Etat. (MAB., Dipl., p. 316.)
- 864 Romanum VII**, où le concile de Metz, en faveur de Lothaire, fut cassé, Theugaud de Trèves et Gonthier de Cologne, dépouillés de toute puissance épiscopale, les évêques qui avaient tenu ce concile avec eux, déposés, mais à condition d'être établis, s'ils reconnaissaient leurs fautes, etc. Dans ce même concile on déposa Jean de Ravenne, qui prit enfin le parti de la soumission.
- 864 Lateranense**, le 1^{er} novembre, où Rodoalde de Porto, légat prévaricateur à Constantinople en 861 et à Metz en 863, fut déposé et excommunié, et où probablement Rothilde de Soissons fut rétabli. Il le fut encore plus solennellement dans un nouveau concile commencé à Rome le 23 décembre 864 et fini au mois de janvier 865. Le Pape Nicolas écrivit de ce concile une lettre à tous les évêques de Gaule, où sur l'autorité des fausses décretales, il prétend qu'on ne peut déposer un évêque

sans l'autorité du Saint-Siége : ce qui était alors très-nouveau dans l'Eglise. (D. BILLIER.)

865 *Attiniacense*, d'Attigny, où l'évêque Arsène, légat du Pape, oblige le roi Lothaire à quitter Valdrade, sa concubine, et à reprendre Thietberge, son épouse. Dans ce même concile, Rothade de Soissons fut reconnu pour innocent et reçu comme évêque. (MANSI, *Suppl.*, t. I^e.)

866 *Suessionense*, le 18 août, où 35 évêques assemblés par ordre du Pape, à la réquisition du roi Charles, rétablirent par indulgence les clercs ordonnés par Ebbon, que le concile de Soissons avait déposés en 853. Vulfade qui était un de ces clercs, fut ordonné archevêque de Bourges la même année 766 au mois de septembre, et le Pape Adrien ratifia son ordination en lui envoyant le pallium, le 2 février 868. Ce fut dans ce concile que l'on couronna la reine Hermintrude, femme de Charles le Chauve. (BOUQUET, t. VII.)

867* *Constantinopolitanum*, forgé par Photius, dont il fit sousscrire, vers le mois de janvier, les prétendus Actes par 21 évêques, en y ajoutant ensuite environ mille fausses souscriptions. Il osa y déposer et excommunier le Pape Nicolas. Il écrit ensuite contre les Latins, sans garder aucune mesure, et attaque particulièrement le *Filioque* ajouté au Symbole. Nous suivons Pagi et Assemani, en rapportant ce prétendu concile à l'an 867.

867 *Tricassinum*, de Troyes, le 25 octobre. Les évêques du royaume de Louis de Germanie y étaient invités, mais il n'y en eut que 20 des royaumes de Charles et de Lothaire qui y assistèrent.

867 *Constantinopolitanum*. L'empereur Basile ayant rappelé saint Ignace, le dimanche 23 novembre, Photius fut déposé dans un concile tenu peu de jours après. (PAGI.)

868 *Vormatiense*, de Worms, le 16 mai, en présence de Louis de Germanie. On en compte 8 canoniques, mais on ne trouve que les 4 premiers dans les meilleurs exemplaires.

868 *Romanum*, avant le mois d'août. Le Pape Adrien relève la témérité de Photius, d'avoir osé condamner Nicolas, son prédécesseur. La sentence fut sousscrite par 30 évêques, dont les deux premiers sont le Pape Adrien et l'archevêque Jean, légat du patriarche Ignace.

868 ou environ. *Gallicanum*, de Gaule et de Bourgogne. Les Pères de ce concile y répondent à deux lettres du Pape Adrien sur l'ordination des évêques nommés par l'empereur. Le Pape se déclarait pour l'empereur, le concile réclamait la liberté des élections. (LABBE, t. VII, p. 1942.)

868 *Romanum*, le 4 octobre, où le Pape Adrien II condamne de nouveau le cardinal Anastase, qui, après s'être tenu caché sous le pontificat de Nicolas, avait reparu couvert de nouveaux crimes sous celui de son successeur. Ce concile est différent du précédent concile de Rome

tenu avant le mois d'août. (MANSI.)

869 *Vermeriense*, de Verberie, le 24 avril, en présence de Charles le Chauve. Hincmar de Laon, accusé de violences envers ses diocésains et d'infidélité envers le roi, se voyant près d'être condamné, appelle au Saint-Siége.

869 *Pitense III*, de Pitres, au mois d'août, où l'on dresse 13 capitules sur les affaires de l'Eglise et de l'Etat. (D'ACHERY, *Spicil.* t. II, p. 712 ; MABIL., *Diplomat.*, p. 316.)

869 *Romanum vel Cassinense*, de Rome, ou peut-être du Mont-Cassin, où le Pape Adrien, vaincu par les prières de l'impératrice Engelberge, consent à recevoir en grâce le roi Lothaire. Ce pontife lui administre lui-même la communion, après l'avoir fait jurer qu'il n'avait eu aucun commerce avec Valdrade, depuis qu'elle avait été excommuniée par Nicolas I^e. Dans le même concile, Adrien reçut à la communion laïque Gonthier de Cologne, sur la protestation qu'il fit de consentir à sa déposition. (MANSI, *Suppl. Conc.*, t. I^e.)

869 *Metense*, le 9 septembre, où Charles le Chauve fut couronné roi de Lorraine après la mort de Lothaire, son neveu. Hincmar, archevêque de Reims, qui présidait à cette assemblée composée de suffragants de Trèves, y lut, à la prière des prélates, quatre capitules touchant le droit qu'avaient les archevêques de Reims de gouverner la province de Trèves, lorsque le siège métropolitain était vacant. Le cas existait alors par la déposition de l'archevêque Theutgaud. (BOUQUET, t. VII.)

869 *CONSTANTINOPOLITANUM*. Huitième concile général, sous Adrien II et l'empereur Basile, commencé le 5 octobre et fini le 28 février 870. Photius y fut déposé et anathématisé, et saint Ignace rétabli.

870 *Viennense*, de Vienne en Dauphiné, au mois d'avril, où l'on traite des priviléges monastiques. (MABIL., *Sac. IV Bened.*, part. II, p. 296). (Ce n'était, à ce qu'il paraît, qu'un synode diocésain, auquel présidait Adon.)

870 *Attiniacum*, d'Attigny, au mois de mai, de 30 évêques de 10 provinces. Le roi Charles présent, y fit juger son fils Carloman, à qui il ôta ses abbayes et le fit mettre en prison. Hincmar de Laon y promit fidélité au roi et obéissance à Hincmar de Reims ; mais il se retira ensuite et écrivit au Pape des plaintes contre le roi et contre l'archevêque, son oncle : ce qui brouilla le roi avec le Pape, qui prit le parti de l'évêque de Laon.

870 *Coloniense*, de Cologne, le 26 septembre. On y régla plusieurs points de discipline. Les Actes de ce concile sont perdus.

871 *Duziacense*, de Douzy-les-Prés, dans le territoire de Mouzon, le 5 août et les jours suivants. Hincmar de Laon y fut déposé, n'ayant point voulu répondre aux plaintes que le roi avait faites contre lui. Sa déposition fut sousscrite par 21 évêques pré-

- sents, par les députés de 8 évêques absents et par 8 autres ecclésiastiques.
- 871 Compendiense**, de Compiègne, dans lequel Hincmar, archevêque de Reims, excommunie les fauteurs de Carloman, qui s'était révolté contre le roi Charles le Chauve, son père. (*Mansi.*)
- 872 Romanum**, où le Pape Jean VIII absout l'empereur Louis d'un serment qu'Adaligise, duc de Bénévent, lui avait fait faire, de ne point tirer vengeance de son emprisonnement. (*Mansi, Suppl.*, t. I^e.)
- 873 Silvanectense**, de Senlis, où sur la plainte du roi Charles, Carloman son fils fut déposé du diaconat et de tout degré ecclésiastique, et réduit à la communion laïque. On lui fit enfin crever les yeux, et telle fut la triste fin de son ordination forcée.
- 873 Coloniense**, le 26 septembre, où l'on confirma les statuts de Gontbier, prédécesseur de Guillebert, alors archevêque de Cologne, portant que les chanoines de cette église auraient leur mense particulière, avec la liberté d'élire leur prévôt. (*Conec. Germ.*, t. II.)
- 874 Duziacense**, de Douzy-les-Prés, au territoire de Mouzon, le 13 juin. On y écrivit une grande lettre aux évêques d'Aquitaine contre deux abus fréquents en ce temps-là, les mariages incestueux et l'usurpation des biens de l'Eglise.
- 874 Ravennatense**, de Ravenne, par le Pape Jean VIII, de 70 évêques. On y termina un différend entre Ursus, duc de Venise et Pierre, patriarche de Grado.
- 874 Remense**, de Reims, au mois de juillet. Hincmar y publie un règlement en cinq articles pour les prêtres de son diocèse.
- 875 Romanum**, sur la fin de l'année où le Pape Jean VIII propose d'élire empereur le roi Charles le Chauve; ce qui fut accepté. (*Mansi, Suppl.*, t. I^e.)
- 876 Ticinense**, de Pavie, au mois de février, par Anspert, archevêque de Milan, et 17 évêques d'Italie, où l'on reconnaît pour empereur Charles le Chauve présent et couronné par Jean VIII, le 25 décembre précédent. Ce prince publia dans ce concile ou cette diète, un capitulaire, divisé en vingt articles. (*Edit. Venet.*, t. XI.)
- 876 Romanum**, vers la mi-avril, où le Pape Jean VIII donne un jour préfix à Formose, évêque de Porto, pour comparaître devant lui. (*Mansi, Suppl.*, t. I^e.)
- 876 Pontigonense**, de Pontion, au [diocèse de] Châlons-sur-Marne, le 21 juin et jours suivants, jusqu'au 16 juillet que se tint la huitième session. L'élection de l'empereur y fut confirmée, et on y agita plusieurs fois l'affaire d'Anségise de Sens, que le Pape venait de nommer primat des Gaules et de Germanie. C'est depuis ce temps-là que les archevêques de Sens prennent ce titre, qui n'est qu'un nom, sans aucune réalité ni juridiction.
- 877 Romanum**, le 13 de février. Il ne nous en reste que la confirmation de l'élection de l'empereur Charles. (*Pagi*, et *Edit. Venet.*, tome XI.)
- 877 Compendiense**, de Compiègne, où l'empereur assembla le 1^{er} mai les évêques de la province de Reims et de quelques autres. Il y fit dénier, avec grande solennité, en sa présence et celle des légats, l'église de saint Corneille et de saint Cyprien. Il y donna ensuite ordre à l'état du royaume pendant son voyage d'Italie.
- 877 Ravennatense**, de Ravenne, commencé le 22 juillet, terminé au mois de septembre. Le Pape et 130 évêques y firent 19 canons.
- 877 Compendiense**, le 8 décembre, où Louis le Bègue est couronné roi de France par Hincmar. (*Bocquet*, tome IX.)
- 878 In Neustria**, dans la Neustrie, par Hincmar, archevêque de Reims, contre Hugues, bâtard du roi Lothaire, qui pillait les Etats de Louis II, roi de Germanie. (*Edit. Venet.*, tome XI.)
- 878 Romanum**, où le Pape Jean VIII excommunie Lambert, duc de Spolète, pour les maux qu'il avait faits, et ceux qu'il menaçait de faire aux Romains. (*Mansi, Suppl.*, tome I^e.)
- 878 Tricassinum**, de Troyes, commencé le 11 août, par le Pape Jean et 30 évêques. On y confirma sept canons que le Pape avait dressés. Ils ne regardent guère que le temporel de l'Eglise. On y fit aussi un décret qui défend aux laïques de quitter leurs femmes pour en épouser d'autres, et aux évêques de quitter un moindre siège pour un plus grand. On y permit à Hincmar de Laon, à qui l'on avait fait crever les yeux auparavant, de chanter la messe, s'il le voulait; mais on y ordonna qu'Hédenulfe garderait le siège de Laon.
- 879 Romanum**, le 1^{er} mai. Le Pape se proposait d'y faire élire un empereur, attendu que Carloman, roi de Bavière, qui aspirait à l'être, était incapable d'agir par sa mauvaise santé. L'élection ne se fit point.
- 879⁺ Romanum II**, au mois d'août. Le Pape, après la mort de saint Ignace, reconnaît Photius pour patriarche de Constantinople, contre toutes les règles de l'Eglise, usant, dit-il, d'indulgence avec lui, à cause des circonstances du temps. Il en écrit plusieurs lettres et envoie un troisième légat pour se joindre aux deux qui étaient déjà à Constantinople avec une instruction souscrite par 17 évêques.
- 879^{*} Hierosolymitanum, Antiochenum, Alexandrinum**. Ces trois conciles furent tenus par chacun des trois patriarches d'Orient pour approuver le rétablissement de Photius dans le siège de Constantinople. (*Lequien, Mansi.*)
- 879 Romanum III**, le 12 octobre. On y déposa Anspert, archevêque de Milan, et le Pape écrivit à l'Eglise de Milan d'élire un autre évêque à sa place.
- 879 Mantalense**, de Mantaille, entre Vienne et la rivière d'Isère, près de la terre de Mante ou Mantoz, le 15 octobre. Vingt-trois évêques y accordent le titre de roi au duc Boson. (*Charvet, Hist. de l'Egl. de Vienne.*)

- 879 * *Constantinopolitanum*, sous Photius. de 380 évêques, commencé au mois de novembre et fini le dimanche, 13 mars 880. Les lettres du Pape y furent lues, mais altérées dans tous les endroits peu favorables à Photius.
- 881 *Apud sanctam Macram*, de Fismes, diocèse de Reims, le 2 avril. Hincmar y présida et on reconnaît son style dans les huit articles qui nous en restent. Ce sont plutôt de longues exhortations que des canons.
- 886 *Cabilonense*, de Châlons-sur-Saône, le 18 mai, pour établir la paix et régler les autres affaires de l'Eglise. Ce concile, dans toutes les éditions, est daté dans l'an 886; cependant, il est certainement de l'année suivante, dit D. Vaissète. L'Indiction y est marquée, ajoute-t-il, dans tous les Actes donnés par le même concile, et cette indiction ne convient nullement au mois de mai 886, mais bien à l'année 887. Ne serait-on pas néanmoins également fondé à dire que c'est l'indiction qui est fautive et non l'année?
- 887 *Coloniense*, de Cologne, le 1^{er} avril. On y renouvela les anciens canons, en prononçant des menaces et des censures contre ceux qui pilleraient les églises. (*Conc. Germ.*, tome I^{er}.)
- 887 *De Portu*, de Port, sur les confins des diocèses de Maguelone et de Nîmes, le 17 novembre, par Théodard, archevêque d' Narbonne. On y déposa deux évêques intrus. (*Edit. Venet.*, tome XI.)
- 887 *Urgellense*, d'Urgel. On y confirme la déposition des deux évêques ci-dessus. On vit à ce concile Frodoïn, évêque de Barcelone, demander pardon en chemise et pieds nus pour avoir ordonné l'un de ces deux évêques. (VAISSETTE, *Hist. de Lang.*, t. II, p. 526.)
- 888 *Moguntiacum*, de Mayence, vers le commencement de l'année, par ordre d'Arnoul nouvellement élu roi de Germanie. Ce concile était composé de six archevêques et de quinze évêques, avec plusieurs abbés. On y fit 26 canons tirés la plupart des conciles précédents. (*Conc. Germ.*, tome II.)
- 888 *Agaunense*, d'Agaune, ou saint Maurice en Valais, où Rodolphe est reconnu et couronné roi de la Bourgogne Transjurane. (*Conc. Germ.*, t. II.)
- 888 *Melense*, de Metz, par Ratbod, archevêque de Trèves, le 1^{er} mai. On y fit 13 canons. Les critiques ne sont point d'accord sur la date de ce concile. Nous suivons D. Calmet, M. Eckart et l'éditeur des *Conciles d'Allemagne*.
- 889 *Ticinense*, de Pavie, où l'on confirme l'élection de Gui, roi d'Italie. On y fit de plus 10 canons sur la discipline. (*Edit. Venet.*, tome XI.)
- 890 *Valentinum*, de Valence en Dauphiné. Les évêques des provinces d'Arles, d'Embrun et de Vienne, y élisent et sacrent roi Louis, fils de Boson, âgé de dix ans. (*Conc. Germ.*, t. II.)
- 890 *Forcheimense*, de Forcheim, au mois de mai, par Sunderholde, archevêque de Mayence, où l'on confirme la fondation du monastère d'Hérisiem, à la demande de Bison, évêque de Paderborn; après quoi le roi Arnoul, les évêques et les seigneurs laïques, reconnaissent pour les successeurs de ce prince ses deux bâtards, Zwentibolde et Ratolde, au défaut d'héritiers légitimes. (*Conc. Germ.*, t. II.)
- 891 *Magdunense*, de Meun-sur-Loire, où l'on défend à l'archevêque de Sens d'ordonner un autre abbé de Saint-Pierre le Vif, que celui qui serait élu par les moines. (BOTQUET, tome IX.)
- 892 *Viennense*, de Vienne, par ordre du Pape Formose, où présidèrent ses deux légats, Pascal et Jean. On y fit quatre canons contre les usurpateurs des biens de l'Eglise, les meurtriers, les mutilations et autres outrages faits aux clercs, etc. Plusieurs évêques y souscrivirent.
- 893 *Remense*, le 28 janvier, où l'archevêque Foulques fait proclamer roi de France Charles, fils de Louis le Bègue, âgé de quatorze ans, et le sacre. On y menaça d'excommunication Baudouin, comte de Flandre, s'il continuait à s'emparer des biens ecclésiastiques.
- 894 *Cabilonense*, Châlons-sur-Saône, le 1^{er} mai. On y examina l'affaire de Gersfroi, moine de Flavigny, accusé par la voix publique, d'avoir empoisonné Adalgaire, évêque d'Autun; mais il ne se trouva ni preuve, ni accusateur contre lui.
- 895 *Triburiense*, de Tribur ou Teuver, près de Mayence, dans les premiers jours d'août au plus tard. Vingt-deux évêques y assistèrent avec le roi Arnoul. On y fit 58 canons, tendant principalement à réprimer les violences et l'impunité des crimes. Il se tint vers le même temps plusieurs conciles en Angleterre par des évêques d'une grande vertu, qui s'élevaient avec force contre les dérèglements des princes, et qui les punissaient par les peines canoniques. On ignore les années de ces conciles. (Voyez PAGI, ad an. 895, n. 6.)
- 896 * ou au commencement de 897. *Romanum*, où Etienne VI fit apporter le corps du Pape Formose qu'il avait fait déterrer, lui reprocha d'avoir quitté l'évêché de Porto pour usurper celui de Rome, comme s'il avait pu l'entendre. Il le condamna ensuite, le dépouilla des habits sacrés dont on l'avait revêtu, lui fit couper trois doigts et enfin la tête, puis on jeta le tronc dans le Tibre. Etienne y déposa aussi tous ceux que Formose avait ordonnés.
- 898 *Romanum*, où le Pape Théodore rétablit les clercs ordonnés par Formose, que son prédécesseur Etienne avait déposés. (MANSI, *Suppl.*, tome I^{er}.)
- 898 *Romanum*, par Jean IX, en présence de l'empereur Lambert. On y cassa tout ce qui avait été fait au concile tenu par Etienne en 896. On y rétablit la mémoire

- de Formose et les évêques qu'Etienne avait déposés. Sergius et ses compagnons y sont condamnés avec défense de les rétablir. L'élection de Lambert y est confirmée avec le décret qui porte que le Pape ne pourra être sacré qu'en présence des députés de l'empereur. (PAGI.)
- 898 Ravenense** de Ravenne, par le Pape Jean IX, encore en présence de l'empereur Lambert. On y relut les Actes du concile de Rome et on y approuva douze autres articles. (PAGI, MECATORIS.)
- 900 Octavianum**, d'Oviedo, le premier dimanche après Pâques, 27 avril, en présence du roi Don Alphonse. (*Editio Veneta, Ferreras.*) Pagi met ce concile au 7 mai 877.
- 900 Remense**, de Reims, le 6 juillet, où l'on excommunie les meurtriers de l'archevêque Foulques. (BOUQUET, t. VIII, p. 93.)
- 900 Lateranense**, par Benoît IV, au mois d'août, en faveur d'Argrim, évêque de Langres, qui chassé de son siège par une faction, demandait d'y être rétabli, ce qui lui fut accordé. (*Edit. Venet.*, t. XI.)
- 902 Attillianum**, d'Asille ou Asillan, au diocèse de Narbonne, par Rostaing, archevêque d'Arles et Arnuste, archevêque de Narbonne, assistés de leurs comprovinciaux. (*Edit. Venet.*, t. XI.)
- 906 Constantinopolitanum**, vers la mi-janvier par le patriarche Nicolas le Mystique, où l'on condamne le mariage de l'empereur Léon le Sage avec Zoé, parce qu'il était contracté en quatrièmes noces ; le prêtre Thowas, qui avait bénii les époux, fut déposé, et l'empereur privé de l'entrée de l'Eglise. (*Edit. Venet.*, t. XI.)
- 906 Constantinopolitanum**, vers la fin de janvier où l'empereur Léon fait déposer le patriarche Nicolas et mettre Euthymius à sa place. (*Manque dans les Collections.*)
- 906 Barcinonense**, de Barcelone. On y fit plusieurs règlements de discipline qui ne sont point venus jusqu'à nous. L'évêque de Vich d'Ausonne s'y plaignit d'une reddition annuelle que l'archevêque de Narbonne avait imposée à son Eglise, en consentant que le siège épiscopal y fût rétabli. On fit droit sur cette plainte au concile suivant. (VAISSETTE, t. II, p. 43, et *Edit. Venet.*, t. XI.) Baluze met ce concile en 907, et Mansi en 908.
- 907 Apud S. Tiberium**, à l'abbaye de Saint-Tibéri en Languedoc. On y déclare l'Eglise d'Ausonne franche envers l'Eglise de Narbonne. (VAISSETTE, t. II.) Ce concile est le même que celui que Ferreras met cette année à Barcelone.
- 909 De Juncheris**, de Jonquières, au diocèse de Maguelone, le 3 mai, où l'on absout le comte Suniarius des censures qu'il avait encourues. (*Edit. Venet.*, t. XI.)
- 909 Trosleianum**, de Troli près de Soissons, le 26 juin, sous Hervé de Reims. Les décrets de ce concile souscrits par douze prélates sont distribués en 15 chapitres, qui sont plutôt de longues exhortations que des canons, et font voir le triste état de l'Eglise.
- 911 Constantinopolitanum**, au mois de mai, où l'on rétablit le patriarche Nicolas. (PAGI.)
- 912 Turonense**, où l'on arrête que la fête du retour des reliques de Saint-Martin à Tours sera célébrée le 13 décembre.
- 916 Altheimense**, d'Altheim dans la Rhétie, en présence de l'empereur ou du roi Conrad, le 20 septembre. Un légat du Pape y assista et l'on y fit 18 canons. (*Conc. Germ.*, t. II.) Mansi place ce concile en 918.
- 920 Constantinopolitanum**, au mois de juillet, par les légats du Pape et le patriarche Nicolas, où la paix est rendue à celle Eglise divisée à l'occasion des quatrièmes noces de l'empereur Léon, mort l'an 911. On défend d'en contracter de pareilles, et on accorde au prince décédé la rémission de la faute qu'il avait commise à cet égard (MANSI, SUPPL. t. I^e.)
- 921 Trosleianum**, de Troli près de Soissons, par Hervé de Reims, où, à la prière du roi Charles, on donne l'absolution à un seigneur nommé Erlebaud, mort dans l'excommunication.
- 922 Confluentinum**, de Coblenz, composé de 8 évêques, assemblés par ordre des deux rois Charles de France et Henri de Germanie. Il nous en reste 6 canons.
- 923 Remense** où Seulfe de Reims, avec ses suffragants, ordonna à ceux qui s'étaient trouvés à la bataille de Soissons, entre Robert et Charles, de faire pénitence pendant trois carêmes consécutifs.
- 927 Trevirens**, par Ruotger ou Roger, archevêque de Trèves. On y fit plusieurs règlements pour la réformation du clergé, et on y approuva un livre de Ruotger sur le même sujet. Le tout est devenu la proie du temps. (*Conc. Germ.*, t. II.)
- 928 Grateleanum**, de Gratlei en Angleterre. Le roi Ethelstan y publie plusieurs lois civiles et ecclésiastiques.
- 931 ou environ. Altheimense**, d'Altheim dans la Rhétie. On y fit 37 capitules que nous n'avons plus. (PAGI.)
- 931 * Constantinopolitanum**, le 2 septembre, à la sollicitation de Romain Lécapène, où l'on engage le patriarche Tryphon à mettre son nom au bas d'une feuille blanche, qu'on remplit ensuite de la formule de son abdication. (PAGI, FLEURY, LEQUIEN.)
- 932 Ratisbonense**, le 14 janvier, par 5 évêques et un chorévêque. On y instruisit le peuple de ses devoirs relativement aux abus régnants. Les prélates y convinrent entre eux de certains secours spirituels qu'ils se donneraient mutuellement après leur mort. Ce concile est daté *anno ab Incarnatione Domini DCCCCXXXII. Indict. v.xix. Kal. Febr. regnante Arnolfo ven. Duce, anno x.* Tous caractères qui conviennent à l'an 932, suivant le nouveau style, et prouvent par conséquent que l'année commençait alors en Allemagne à Noël ou au 1^{er} janvier. (MANSI, SUPPL., t. I^e; HAATZHEIM, *Conc. Germ.*, t. II. *Deest in Veneta.*)

- 932 *Erpfordiense*, d'Erford en Allemagne, le 1^{er} juin. On y fit 5 canons.
- 932 *Dingolwingense*, de Dingelstad au diocèse de Ratishonne, où l'on traite de la réformation du clergé. (*Mansi, Hartzheim, ibid.*)
- 935 *Apud sanctam Macram*, de Fismes au diocèse de Reims, contre les usurpateurs des biens ecclésiastiques. On les avertit de se corriger.
- 941 * *Suessionense*, où, sur de vains prétextes, l'on dépose Artaud, archevêque de Reims, et l'on met à sa place Hugues, fils d'Herbert, comte de Vermandois, jeune homme de 20 ans, qui fut ensuite ordonné à Reims. Artaud ne laissa point son rival en paisible jouissance de son usurpation. (*Labbe, t. IX, et Ed. Venet, t. XI.*)
- 943 *Landavense*, de Landaff au pays de Galles. Le roi Nougui restitue à l'évêque Patre tout ce qu'il avait enlevé à son église de Landaff, et lui accorde une de ses terres. (*Pagi.*)
- 946 *Asturicense*, d'Astorga, en présence de Ramire II, roi de Léon, le 1^{er} septembre. On y remédie à divers abus qui s'étaient glissés dans la discipline ecclésiastique. Les Actes de ce concile sont perdus. Il n'en est resté que la mémoire dans une charte de l'église d'Astorga. (*Ferreras, t. III, p. 60.*)
- 947 *Narbonense*, de Narbonne, le 27 mars, par Aymeric, archevêque de cette ville. On y délibère sur les moyens de rétablir la discipline ecclésiastique dans la province. (*Vaissète, Hist. de Lang., t. II, p. 81. Deest alibi.*) On prétend que les évêques de la province tinrent un concile la même année à Fontaines dans le diocèse d'Elne; mais c'est un fait certainement supposé. (*Ibid.*)
- 947 *Virdunense*, de Verdun, vers la mi-novembre. Sept évêques, Robert de Trèves à la tête, y maintinrent par provision Artaud dans la possession du siège de Reims.
- 948 *Mosomense*, de Mouzon, le 13 janvier. Robert, archevêque de Trèves, et ses suffragants, avec quelques évêques de la métropole de Reims, y jugent qu'Artaud devait conserver la communion ecclésiastique et la possession du siège de Reims, et que Hugues devait être privé de l'une et de l'autre jusqu'à ce qu'il vint se justifier devant le concile général qui était indiqué au premier jour d'août.
- 948 *Ingelenheimense*, d'Ingelheim près de Mayence, le 7 juin ou plutôt le 9 juillet, en présence des deux rois Otton et Louis. Le légat Marin y présida.
- 948 *Laudunense*, de l'abbaye de Saint-Vincent de Laon, où l'on cite le comte Hugues pour venir rendre compte des maux qu'il avait faits au roi Louis d'Outremer et aux évêques. (*Labbe, t. IX.*)
- 948 *Trevirensse*, le 6 septembre. Le légat Marin, archevêque de Trèves, et plusieurs évêques de France y excommunièrent Hugues, comte de Paris, jusqu'à ce qu'il vint à résipiscence; deux prétendus évêques, ordonnés par l'archevêque Hugues de Reims, y furent aussi privés de la communion. Ce concile dura trois jours.
- 948 *Londonense*, de Londres, le 8 septembre, où Turquetel fut fait abbé de Croyland, après avoir refusé deux évêchés que le roi voulait lui donner. Cette nomination fut souscrite par 2 archevêques, 4 évêques et par 2 abbés, dont l'un est saint Dunstan.
- 949 *Romanum*, où le Pape Agapit confirma les censures portées en France contre l'archevêque Hugues et Hugues [comte de Paris].
- 952 *Augustanum*, d'Augsbourg, le 7 août. Vingt-quatre évêques de Germanie et de Lombardie y firent 11 canons. Le roi Otton assista au concile, et promit d'appuyer de son autorité ce que les évêques y avaient résolu.
- 953 *Landavense*, de Landaff. Un diacre ayant tué un paysan qui l'avait blessé, s'était enfui dans une église. Six des personnes de la maison du roi Nougui l'y poursuivent et le massacrent au pied de l'autel. Le concile ordonne que tous les biens des coupables seront confisqués au profit de l'église. (*Labbe, t. IX.*)
- 958 *Ingelenheimense*, d'Ingelheim, près de Mayence, aux fêtes de Pâques, où l'on substitue Frédéric de Chiemgau à Hérolde, archevêque de Salzbourg, que Henri, frère de l'empereur Otton, avait privé de la vue, pour avoir appuyé la révolte du prince Liutolfe contre son père. (*Conc. Germ., t. II.*)
- 963 *Constantinopolitanum*, par le patriarche Polyeucte, vers la fin de septembre, sur la validité du mariage de l'empereur Nicéphore Phocas avec Théophanone, veuve de l'empereur romain. Ce mariage est confirmé contre l'avis du patriarche. (*Edit. Venet., t. XI.*)
- 963 *Romanum*, par l'empereur Otton, à la prière des Romains, depuis le 6 jusqu'au 22 novembre. Le Pape Jean XII y fut accusé d'un grand nombre de crimes, et n'ayant point voulu comparaître, il fut déposé. On mit à sa place Léon VIII, qui tint le Saint-Siège jusqu'à sa mort, arrivée un an et 4 mois après son élection. Baroni, Pagi et d'autres modernes traitent cette assemblée de conciliabule. Le cardinal Turrecremata la tenait pour si légitime, qu'il en tire son cinquième argument pour prouver l'utilité des conciles. (*Summa Ecclesiae, l. III, c. 10.*) Il faudrait avoir les Actes de cette assemblée pour en bien juger; mais nous n'avons que le récit qui s'en trouve à la fin de l'*Histoire de Liutprand.*
- 964 * *Romanum*, le 26 février, où le Pape Jean XII déposa Léon VIII par une procédure encore moins régulière que celle du concile précédent. Léon VIII, absent, y est condamné dans la première session sans avoir été cité une seule fois et sans

- qu'il paraisse contre lui d'accusateurs ni de témoins. (FLEURY.)
- 964 * *Romanum*, entre la Saint-Jean et la Saint-Pierre. Léon VIII y déposa Benoît V, qui avait été élu après la mort de Jean XII.
- 967 *Romanum*, au mois de janvier, par le Pape Jean XIII, en présence de l'empereur Othon I^{er}. Si l'on en croit Muratori, ce fut dans ce concile que l'on confirma le titre de métropole de toute la Vénétie à l'église de Grado. (MURATORI, MANSI, SAINT-MARC.)
- 967 *Ravenense*, le 20 avril, après Pâques. L'empereur Othon y rendit au Pape la ville et le territoire de Ravenne. Hérold, archevêque de Saltzbourg, y fut déposé, et l'acte de sa déposition fut sousscrit le 25 avril par 57 évêques, le Pape Jean XIII compris. L'empereur sousscrivit après le Pape, et les évêques ensuite. On y érigea aussi Magdebourg en archevêché.
- 967, 968 *Romanum*, commencé à la fin de la première de ces deux années, et fini au commencement de l'autre, en présence des empereurs Othon I^{er} et Othon II. Ce concile fut célébré, mais il n'en reste que trois priviléges du Pape Jean XIII, dont le dernier a pour objet l'érrection de l'évêché de Meissen, capitale de Misnie. (MANSI, Suppl. Conc., t. I^{er}.)
- 968 *Ravenense*, où plusieurs évêques d'Italie et de Germanie sousscrivirent un échange entre l'église d'Halberstadt et celle de Magdebourg. (PAGL.)
- 968 *Romanum*, où le Pape Jean XIII approuve et ratifie la fondation de l'évêché de Minden, faite l'an 935 par Henri l'Oiseleur. (Conc. Germ., t. II.)
- 969 *Anglicanum*, de toute l'Angleterre, par saint Dunstan, en présence du roi Edgard, qui fit un discours aux évêques sur les dérèglements des clercs, et en chargea trois en particulier d'y remédier.
- 969 Conférence tenue à Constantinople entre les catholiques et les jacobites par Polyeucte, patriarche de Constantinople, d'une part, et Jean, patriarche jacobite d'Antioche, de l'autre. Elle commença dans la semaine sainte, et finit le mardi après l'octave de Pâques. (ASSEMANNI, Bibl. Orient., t. II; MANSI, Suppl., t. I^{er}.)
- 969 *Romanum*, par le Pape Jean XIII, le 26 mai. Il n'est connu que par la bulle du Pape, portant érection de l'évêché de Bénévent en archevêché. (Edit. Venet., t. XI.)
- 971 *Romanum*, par le Pape Jean XIII, le 23 avril, où l'on confirme l'établissement des moines dans l'abbaye de Mouzon, à la place des chanoines. (Gall. Chr., t. VIII.) Mansi met ce concile en 972.
- 971 *Compostellanum*, le 29 novembre, où Césaire, abbé de Mont-Serrat, fut élu et sacré archevêque de Tarragone; mais l'archevêque de Narbonne s'y opposa avec les évêques d'Espagne, qui le reconnaissaient pour métropolitain. (PAGL, à l'an 900, n° 8, etc.)
- 972 *Apud montem Sanctæ-Mariæ*, du mont Sainte-Marie en Tardinois, au diocèse de Soissons, dans le mois de mai, par Adalbérion, archevêque de Reims, où l'on fait lecture de la bulle de Jean XIII, pour l'introduction des moines dans l'abbaye de Mouzon. (MABILLON, Ann., t. III, p. 632.)
- 972 *Ingelenheimense*, d'Ingelheim, où saint Udalric, évêque d'Angsbourg, demande permission de remettre son évêché à son neveu, et de se retirer dans un monastère, ce que l'on ne voulut pas lui accorder
- 973 *Marzaliense*, de Marzaille au diocèse de Parme, aujourd'hui du duché de Modène, par Honestus, archevêque de Ravenne. La date et l'objet de ce concile varient dans les différentes éditions qui en ont été données. Celle de Rubeus ou Rossi, qui en a rapporté les Actes dans son *Histoire de l'Eglise de Ravenne*, les dates de la première année du Pape Benoît VI, de la sixième de l'empereur Othon II, du 9 septembre, et de l'indiction II. L'édition de Sillingardi, qui les a reproduits dans son Catalogue des évêques de Modène, leur donne pour notes chronologiques l'an de l'Incarnation 973, et premier du pontificat de Benoît, huitième de l'empire d'Honestus, métropolitain de Ravenne. Mais il y a là quelque faute, dit Muratori, sans rien décider.
- 975 *Romanum*, par le Pape Benoît VII, où l'on excommunie Boniface Francon pour avoir usurpé le Saint-Siège. (Edit. Venet., t. XI.)
- 975 *Remense*, par le diacre Etienne, légat de Benoît VII, où l'on excommunie Thibaut, usurpateur du siège d'Amiens, et l'anti-pape Boniface Francon. Thibaut avait déjà subi la même sentence au concile de Trèves en 948, mais il en avait appelé à Rome.
- 978 *Calnense*, de Calne, château royal en Angleterre, où l'on propose de chasser les moines des églises qu'ils possédaient, pour y substituer des clercs séculiers. Saint Dunstan se déclare en faveur des moines, et plusieurs prélates se rangent à son avis. (Edit. Venet., t. XI.)
- 978 *Ingelheimense*, d'Ingelheim, en présence de l'empereur Othon II, où l'on fit plusieurs règlements de discipline, qui ne sont point venus jusqu'à nous. La réunion des abbayes de Malmedy et de Stavelot, sous un même abbé, y fut confirmée; après quoi Egbert, archevêque de Trèves, fit part au concile de la découverte qu'il avait faite du corps de saint Celse, l'un de ses prédécesseurs, mort, à ce que l'on croit, l'an 143. (Concil. Germ., t. II.) Mansi place ce concile en 980.
- 987 *Remense*, de Reims, où l'on excommunie Arnoul, fils naturel du roi Lothaire, neveu de Charles de Lorraine, et alors chanoine de Laon, comme étant convaincu de connivence avec le prince son oncle, qui ravageait la France pour en obtenir le trône. Adalbérion, évêque de Laon, le releva bientôt après de cette excommu-

- nication. (*Mansi*, *Suppl. Concil.*, t. I^e, p. 1193.)
- 988 *Remense*, le 23 janvier, où l'on élit archevêque de Reims ce même Arnoul en présence du roi Hugues Capet et de son fils Robert. (*Edit. Venet.*, t. XI; *Mansi*, *Suppl.*, t. I^e.)
- 988 *Landavense*, de Landaff, au pays de Galles. Arthmail, roi de Galles, y est mis en pénitence pour avoir tué son frère, et excommunié jusqu'à ce qu'il eût expié son crime. (*Pagi*.)
- 938 *Silvanectense*, au mois de juillet, où l'on confirme l'excommunication portée par Arnoul de Reims contre ceux qui s'étaient emparés de la ville de Reims par l'autorité d'Arnoul même, qui trahissait Hugues Capet, à qui il avait fait serment de fidélité. (*Mansi*.) L'éditeur de Venise met ce concile en 990.
- 989 *Romanum*, par Jean XV, où saint Adalbert, évêque de Prague, demande, mais inutilement, la permission d'abdiquer.
- 989 ou environ. *Carrofense*, de l'abbaye de Charroux, en Poitou, le 1^{er} juin. On y fit 3 canons contre les brigands et ceux qui frapperiaient les clercs.
- 990 ou environ. *Narbonense*, par Ermengaud, archevêque de Narbonne; plusieurs seigneurs laïques y assistèrent. On y délibère sur les moyens de réprimer les usurpations des biens ecclésiastiques. (*Vaisse*.)
- 991 * *Remense*, de Saint-Basle, à trois lieues de Reims, le 17 juin, par Séguin, archevêque de Sens, où le roi Hugues Capet force les évêques à déposer l'archevêque Arnoul comme traître, et à mettre Gerbert à sa place. (*Gall. Christ.*, t. VIII.)
- 992 *Aquisgranense*, d'Aix-la-Chapelle, où l'on défend les noces pendant l'Avent, depuis la Septuagésime jusqu'à Pâques, et pendant les quatorze jours avant la Saint-Jean. (*Conc. Germ.*, t. II.)
- 993 *Lateranense*, le 31 janvier. Saint Udalric y fut canonisé après qu'on y eut entendu le récit de ses miracles, que Liutolfe, évêque d'Augsbourg, y fit lire. Le P. Mabillon croit que le but de Liutolfe était d'étendre dans les autres églises le culte de saint Udalric, qui était déjà établi à Augsbourg, dont il avait été évêque. Il y avait 20 ans qu'il était mort. C'est le premier acte de canonisation qui soit connu, et dont nous ayons la bulle du Pape. Elle est signée par Jean XV et par 5 évêques des environs de Rome, 9 prêtres cardinaux et 3 diacones.
- 993 *Remense*, par Gerbert contre les usurpateurs des biens ecclésiastiques. (*Fabri*cius.)
- 994 *Ansanum*, d'Anse, à quatre lieues au-dessus de Lyon, par Burchard, archevêque de Lyon et 10 autres prélates. Ce concile est daté de l'an 990, mais mal, dans les éditions de Paris et de Venise. (*Mansi*, *Suppl.*, t. I^e.)
- 995 *Mosomense*, de Mouzon, le 2 juin, où Léon, légat du Pape, avec 4 évêques, or donna à Gerbert de s'abstenir de l'office divin jusqu'au concile de Reims, indiqué au mois de juillet; mais ce concile de Reims ne se tint pas si tôt, et tant que Hugues Capet vécut, Gerbert demeura archevêque de Reims, et Arnoul prisonnier à Orléans. (*Fleury*.)
- 996 *Saint-Dionysianum*, de Saint-Denis, vers le mois de mai, touchant les dîmes qu'on voulait ôter aux moines et aux laïques qui les possédaient. (*Mansi*.)
- 996 *Romanum*, par Grégoire V, en présence de l'empereur Othon III. Sur les plaintes d'Herluin que le Pape venait de sacrer évêque de Cambrai, on y excommunie les usurpateurs des biens de cette église. Quelques écrivains attribuent à ce concile, mais à tort, l'institution des sept électeurs pour l'élection de l'empereur. (*Voyez Du Cange* au mot *Electores*)
- 997 *Ticinense*, de Pavie, par Grégoire V. Crescence y fut excommunié par l'antipape Jean XVI, qu'il avait fait élire la même année. Mais ce tyran s'étonna si peu de l'excommunication, qu'il mit en prison les légitats que Grégoire avait envoyés à Rome pour la lui notifier. (*Muratori*, *Ann. d'Ital.*, t. V.)
- 998 *Ravennense*, le 1^{er} mai. Gerbert, devenu archevêque de Ravenne, y fit 3 canons avec 8 suffragants de sa métropole. Les éditeurs des conciles mettent celui-ci en 97; mais Gerbert n'était pas encore alors sur le siège de Ravenne. (*Voyez Mabillon*, *Ann.*, lib. LI.)
- 998 *Romanum*, de 28 évêques, sous Grégoire V, au mois de mai, en présence de l'empereur Othon III. On y fit 8 canons, dont le premier porte que le roi Robert quittera Berthe, sa parente, qu'il a épousée contre les canons, et qu'il fera sept ans pénitence, suivant les degrés prescrits dans l'Eglise: le tout sous peine d'anathème.
- 999 *Gnesnense*, de Gnesne en Pologne, où l'empereur Otton III confirme l'érection faite en 963, de 7 évêchés dans le pays des Slaves, c'est-à-dire la Bohême et partie de la Pologne. (*Conc. Germ.*, t. II.)
- 999 *Quintiliburgense*, de Quedelimbourg, vers Pâques, où l'on somme, mais en vain, Gélysier, archevêque de Magdebourg, de quitter l'évêché de Mersbourg qu'il tenait avec son archevêché. On lui fit la même sommation depuis au concile d'Aix-la-Chapelle, et il sut encore l'étudier. (*Conc. Germ.*, t. II, où il est nommé *Magdeburgense*.) Mansi met ce concile en l'an 1000.
- 1000 ou environ. *Pictaviense*, de Poitiers, le 13 janvier, pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique. On y fit 3 canons, dont le dernier défend, sous peine de dégradation, aux prêtres et aux diacones, d'avoir des femmes chez eux. (*Labbe*, t. IX.)
- 1001 *Romanum*, le 6 janvier, sous Gerbert ou Sylvestre II, de 17 évêques d'Italie et de 3 d'Allemagne, en présence de l'empereur. Saint Bernouard, évêque d'Hildesheim,

- y fut confirmé dans la possession du monastère de Gandersheim, que Villigise de Mayence lui disputait.
- 1001 Poldense**, de Polden près de Brandebourg, le 22 juillet. On y exhorte l'archevêque de Mayence à satisfaire Bernouard d'Hildesheim, ce que n'ayant point fait, il fut suspendu par le légat de toute fonction épiscopale.
- 1001 Francosurtense**, de Francfort, après l'Assomption. On y convient que, ni Villigise de Mayence, ni Bernouard d'Hildesheim n'exerceraient aucun droit sur l'abbaye de Gandersheim jusqu'à l'octave de la Pentecôte de l'année suivante, où les évêques s'assembleraient à Frislar.
- 1002 Romanum**, le 3 décembre, au sujet de l'abbaye de Pérouse, que l'évêque Conon fut obligé de céder au Pape pour avoir la paix avec l'abbé.
- 1003 Theodonis Villa**, de Thionville, en présence du roi de Germanie Henri II, où l'on condamne le mariage de Conrad, duc de Carinthie, et de Mathilde, fille de Conrad, roi de Bourgogne, à raison de parenté. (*Conc. Germ.*, t. III.)
- 1003 Constantiense**, de Constance, où l'on condamne des lettres qui se débattaient comme venues du ciel à l'occasion d'une famine qui désolait l'Allemagne. (*Conc. Germ.*, t. III.)
- 1005 Arneborchiense**, d'Arneberg dans le Brandebourg, en présence du roi Henri II, où l'on défend de contracter des noces contraires à la bienséance, de vendre les Chrétiens aux gentils, et de violer les lois de la justice. (*Conc. Germ.*, t. III.)
- 1005 Tremoniense**, de Dortmund en Westphalie, le 7 juillet, en présence du roi Henri II et de la reine Cunégonde, par 14 évêques. (*Conc. Germ.*, t. III.) Mansi place ce concile en 1006.
- 1007 Romanum**, où le Pape Jean XVIII donne une bulle pour confirmer l'érection de l'évêché de Bamberg. (*Edit. Venet.*, t. XI.)
- 1007 Francosurtense**, de Francfort, le 1^{er} novembre, par Villigise, archevêque de Mayence, et 36 évêques, où l'on reçoit et l'on confirme la bulle de l'érection de l'évêché de Bamberg. (*Conc. Germ.*, t. III.)
- 1009 Ehamense**, d'Euham en Angleterre, le jour de la Pentecôte, où l'on fit 32 canons pour la réformation des mœurs et de la discipline. (*Ed. Venet.*, t. XI.) Ce concile était proprement une assemblée mixte composée de seigneurs laïques et d'évêques rassemblés à la cour du roi Ethelred. Saint Wulstan, archevêque d'York, était à la tête des prélates.
- 1012 Confluentinum**, de Coblenz, où le roi Henri II fait interdire tous les évêques qui s'étaient révoltés contre lui, et particulièrement Thierry de Metz. (*Mansi, Suppl.*, t. I^{er}.)
- 1012 Legionense**, de Léon en Espagne, le 25 juillet, par ordre du roi Alphonse V. On y fit 48 canons, dont 7 sur la discipline ecclésiastique, et les autres sur le gouvernement civil. (*Edit. Venet.*, t. XI.)
- 1014 Ravennense**, le 30 avril et les deux jours suivants, où l'empereur Henri II fait placer Arnoul, son parent, sur le siège de Ravenne, et chasser Adalbert qui s'en était emparé. (*Edit. Venet.*, t. XI; *Mansi, Suppl.*, t. I^{er}.)
- 1015 Mediolanense**, par Arnoul, archevêque de Milan, contre Alric, oncle d'Ardouin, roi d'Italie, que ce prince avait nommé évêque d'Asti, et que le Pape Benoît VIII avait ensuite sacré. (*ARNULFUS, Hist. Mediol.*, l. 1, c. 18.)
- 1016 Ravennense**, par Arnoul, archevêque de Ravenne, où l'on suspend les clercs ordonnés par l'usurpateur Adalbert, jusqu'à un plus sûr examen. (*Edit. Venet.*, t. XI; *Mansi, Suppl.*, t. I^{er}.)
- 1018 Noviomagense**, de Nimègue, le 16 mars, où l'on ordonne que le corps de Jésus-Christ sera placé à la gauche du prêtre, et le calice à sa droite sur l'autel pendant la messe. (*Conc. Germ.*, t. III; *Mansi*, t. I^{er}.)
- 1018 Goslarienne**, de Goslar, pendant le carême, où l'on décide, après avoir séparé deux époux pour cause de parenté, que les enfants d'un serf qui a épousé une femme libre sont sujets à la servitude avec leur mère. (*Edit. Venet.*, t. XI, et *Conc. Germ.*, t. III.)
- 1020 Bambergense**, par le Pape Benoît VIII, aux fêtes de Pâques. Ce Pontife, en présence de 72 évêques, y confirme les priviléges de l'église de Bamberg. Le P. Pagiet met ce concile en 1019 ; mais Muratori prouve qu'il est de 1020.
- 1020 Ticinense**, ou *Papiense*, de Pavie, le 1^{er} août. Benoît VIII, qui présidait à cette assemblée, s'y plaint de la vie licencieuse du clergé, et fit un décret en sept articles pour le réformer. L'empereur le confirma et ajouta des peines temporelles contre ceux qui ne l'observeraient pas. (*Edit. Venet.*, t. XI.)
- 1022 Salegustadiense**, de Selingstad, abbaye sur le Mein au diocèse de Mayence, par l'archevêque Aribon et 5 de ses suffragants, le 11 août. On y fit 20 canons, dont le cinquième défend aux prêtres de dire plus de trois messes par jour. (*Edit. Venet.*, et *Concil. Germ.*, t. III.) Fontanini met ce concile, par erreur, en 1023.
- 1022 Germanicum**, auquel assista l'empereur Henri II. Ce concile, dont on ne sait ni le lieu ni l'objet, était composé d'un grand nombre d'évêques, suivant le témoignage de l'annaliste et du chronographe saxon. Ce n'était donc pas le même, quoi qu'en dise le P. Solier (*Acta SS.*, 14 Jul.), que le concile de Selingstadt, où, comme on vient de le voir, il ne se trouva que 5 suffragants de Mayence avec leur métropolitain. D'ailleurs on ne voit pas que l'empereur ait assisté à celui-ci ; et comment l'aurait-il pu, étant encore à Lucques, suivant l'un de ses diplômes, le 25 juillet précédent ? Le P. Hartzheim ne fait point mention de

- ce concile dans sa *Collection* de ceux d'Allemagne. Peut-être est-ce le même que celui d'Aix-la-Chapelle, tenu la même année en présence de l'empereur
- 1022 Aurelianense VII**, d'Orléans, par Léotheric, archevêque de Sens et ses suffragants, en présence du roi Robert et de la reine Constance. On y condamna au feu 13 manichéens nouvellement découverts, dont les chefs étaient Etienne, ou Héribert, et Lisoye, ecclésiastiques d'Orléans. (*Pagi, ad an. 1017*, et *Edit. Ven.*, t. XI.) M. Fleury met ce concile en 1017.
- 1022 ou 1023 Airiacense**, d'Airy, au diocèse d'Auxerre, par Léotheric, archevêque de Sens, en présence du roi Robert, touchant la paix de ce monarque avec le duc de Bourgogne. Ce fut à cette assemblée que commença, selon M. Lebeuf, la coutume qui s'établit dans le xi^e siècle d'apporter aux conciles les châsses des saints. Mais le P. Mansi la fait remonter jusqu'au milieu du ix^e siècle. Le P. Labbe met le concile d'Airy en 1020, M. Lebeuf le place en 1015. Nous suivons le P. Mansi, qui le recule jusqu'en 1022 ou 1023.
- 1023 Moguntinum**, aux fêtes de la Pentecôte. Aribon de Mayence y tint ce concile national d'Allemagne, où il corrigea plusieurs désordres; mais il ne put séparer Otton, comte de Hamerstein, d'avec Irmingarde, quoique ce prince eût promis de la quitter.
- 1023 Pielavense**, de Poitiers, au sujet de l'apostolat de saint Martial de Limoges. sur lequel il ne fut rien décidé. (*Pagi.*)
- 1023 Pampelonense**, de Pampelune, en présence du roi Sanche, où l'on rétablit dans cette ville le siège épiscopal, qui avait été transféré au monastère de Leire, depuis l'invasion des Sarrasins. Il y est ordonné que l'évêque de Pampelune sera pris d'entre les moines de Leire, et choisi par les évêques de la province. D. Mabillon prouve (*Ann. lib. LV*), que ce concile est de 1023, et non de 1032, comme le prétendent Baronius et le P. Labbe.
- 1024 Parisiense XII**, où l'on donna le titre d'apôtre à saint Martial de Limoges. (*Pagi.*)
- 1025 Atrebatense**, d'Arras, contre certains hérétiques qui rejetaient les sacrements. On y établit, d'une manière très-claire, la foi de l'Eglise touchant l'Eucharistie.
- 1025 Ansense**, d'Anse, à quatre lieues au-dessus de Lyon. Bouchard de Vienne y fit satisfaction à Gauslin de Mâcon, pour avoir ordonné à Cluny des moines contre les canons, mais suivant le privilége du Pape, que les évêques ne regarderaient point au-dessus des canons. Saint Odilon y était présent.
- 1027 Constantinopolitanum**, par le patriarche Alexis, au mois de janvier. On y fit plusieurs règlements sur la discipline. (D. CEILLIER, t. XXIII.)
- 1027 Romanum**, par le Pape Jean XIX, en présence de l'empereur Conrad, et à la tête d'un grand nombre de prélates, le 6 avril. La contestation qui régnait depuis longtemps entre le patriarche d'Aquitaine et celui de Grado, y fut terminée à l'avantage du premier. (MANSI, *Suppl.*, t. I^{er}.)
- 1027 Constantinopolitanum**, au mois de novembre, par le patriarche Alexis, sur les charisticaires ou donataires des monastères. (D. CEILLIER, t. XXIII.)
- 1027 ou 1028 Carrofense**, de Charroux en Poitou, contre les manichéens. (*Pagi*, d'an 1027, n. 12.)
- 1028 Geitzletense**, près de Mayence, où un homme, accusé de l'assassinat du comte Sigefroy, se purgea par l'épreuve du fer chaud. (*Edit. Venet.*, t. XI.)
- 1029 Constantinopolitanum**, de Constantinople, où l'on condamna Jean Abdou, patriarche Jacobite d'Antioche, que l'empereur Romain Argyre avait fait amener en cette ville avec 4 évêques et 3 moines. (MANSI, *Suppl.*, t. I^{er}.)
- 1029 Palithense**, de Palith près de Mayence, où l'archevêque de cette église renonce enfin à ses prétentions sur le monastère de Gandersheim, et en abandonne la juridiction à l'évêque d'Hildesheim. (Conc. Germ., t. III.) Il s'était déjà tenu plusieurs conciles sur ce sujet, savoir : à Rome le 6 janvier 1001 ; à Polden le 22 juillet suivant ; à Francfort la même année après l'Assomption ; à Todi aux fêtes de Noël suivant ; à Francfort l'an 1027. (Voyez ci-dessus *les trois premiers*.)
- 1029 Lemovicense**, où il fut décidé que saint Martial de Limoges était apôtre. C'est ce qu'on lit dans une *Histoire de sa vie*, connue au x^e siècle.
- 1031 Bituricense**, de Bourges, le 1^{er} novembre. Nous en avons 25 canons, dont le premier ordonne de mettre le nom de saint Martial parmi les apôtres.
- 1031 Lemovicense**, le 18 novembre. L'apostolat de saint Martial y fut confirmé, et on y prononça une excommunication terrible contre ceux qui ne garderaient point la paix et la justice, comme le concile le prescrivait.
- 1034** Il s'est tenu cette année différents conciles en Aquitaine, dans la province d'Arles et dans celle de Lyon, pour le rétablissement de la paix, pour la foi, pour porter les peuples à reconnaître la bonté de Dieu, et les détourner des crimes, par le souvenir des maux passés. (*Pagi.*)
- 1036 Triburiense**, de Tribur, ou Teuver, près de Mayence, peu après Pâques. On y renouvela d'anciens canons, auxquels on en ajouta de nouveaux. (Conc. Germ., t. III.) Le P. Magi met ce concile en 1035.)
- 1037 Trevirensse**, de Trèves, le 20 octobre, pour la translation des reliques de saint Materne. (Conc. Germ., t. III.)
- 1038 Italicum**, peut-être de Rome, où le Pape dépose Aribert, archevêque de Milan, pour avoir refusé de satisfaire l'em-

- pereur Conrad, qu'il avait outragé dans l'assemblée de Salone, et qui, pour cette raison, l'avait mis à la garde du patriarche d'Aquilée. (*Mansi. Suppl.*, t. I^{re}.)
- 1039 ou 1040.** *Romanum*, où le Pape Benoît IX condamne Brétislas, duc de Bohême, à construire un monastère à ses dépens, pour avoir enlevé de Gnesne, dans le pillage de cette ville, les reliques de saint Adalbert et les avoir transportées à Prague. (*Mansi.*)
- 1040** *Venetum*, de Venise, en présence du duc Flabanico, où l'on établit la trêve de Dieu et l'on fit plusieurs canons dont nous n'avons que les sommaires. L'un de ces canons fixait l'âge du diaconat à vingt-six ans et celui de la prêtrise à trente. (*Edit. Venet.*, t. XI.)
- 1041** Il se tint en France plusieurs conciles cette année, où l'on établit la trêve de Dieu qui ordonnait que, depuis le mercredi au soir jusqu'au lundi le matin, personne ne prendrait rien par force, ne tirerait vengeance d'aucune injure et n'exigerait point de gage d'une caution. On avait arrêté que quiconque y contreviendrait payerait la composition des lois, comme ayant mérité la mort, ou serait excommunié et banni du pays. On avait déjà fait des tentatives pour établir cette convention ; mais elle ne fut bien établie qu'en 1041. L'un des conciles dont nous parlons est celui de Tuluje, au diocèse d'Elne, par Guifred, archevêque de Narbonne. Le P. Cossard et Baluze le placent mal à propos, l'un en 1065, l'autre en 1043. (*Vaissète, Hist. de Lang.*, t. II, p. 609.)
- 1042** *Cæsenense*, de Césène dans la Romagne, le 2 juin. Jean, évêque de cette ville, y fit approuver le dessein qu'il avait d'établir la vie commune dans sa cathédrale.
- 1042** *S. Egidii*, de Saint-Gilles en Languedoc, le 4 septembre. Vingt-deux évêques y firent 3 canons et y confirmèrent la trêve de Dieu. (*D. Vaissète.*)
- 1043** *Narbonensis duo*, l'un le 17 mars, et l'autre le 8 août. Tous les deux par Guifred, archevêque de Narbonne, qui dans le second déposa l'habit militaire qu'il portait, avec serment de ne jamais le reprendre. Dans l'autre, on excomunia les usurpateurs des biens ecclésiastiques. (*Edit. Venet.*, t. XI; *Vaissète*, t. II, p. 185.)
- 1043** *Constantiense*, de Constance. Henri III, roi de Germanie, y pardonne à tous ses ennemis et établit dans l'Allemagne une paix solide. Le P. Labbe met ce concile en 1044, mais mal, comme le prouve le P. Pagi.
- 1044** *Romanum*, sur la fin de l'année, par le Pape Benoît IX, où ce pontife révoque le décret par lequel il avait déclaré, peu de mois auparavant, l'Eglise de Grado suffragante d'Aquilée, quoiqu'elle en eût été déclarée indépendante au concile de Rome en 1027. (*Edit. Venet.*, tome XI.)
- 1046** *Sutrinum*, de Sutri, près de Rome,
- peu avant Noël, par Henri III, roi de Germanie. Il y invita Grégoire VI, qui s'y trouva, espérant d'être reconnu seul Pape légitime ; mais y trouvant de la difficulté, il renonça au pontificat, se dépouilla des ornements et remit le bâton pastoral, après avoir tenu le Saint-Siège environ vingt mois.
- 1047** *Romanum*, au mois de janvier, par le Pape Clément II, en présence de l'empereur Henri III. L'extirpation de la simonie, qui régnait impunément alors dans tout l'Occident, fut probablement le premier objet de ce concile.
- 1047** *Tulujiense*, de Tuluje, au diocèse d'Elne, le 1^{er} juin. Ce n'était qu'un synode diocésain. On y confirma la trêve de Dieu. Baluze se trompe sur la date de cette assemblée, qu'il met en 1027. (*Vaissète*, t. II, p. 608; *Deest in Veneta.*)
- 1047** *Germanicum*, convoqué par l'empereur Henri III contre les simoniaques. (*Ed. Veneta*, t. XI, et *Conc. Germ.*, t. III.)
- 1048** *Senonense*, de Sens, où l'on confirma la fondation du prieuré de Saint-Ayoul de Provins, faite par le comte Thibaut, (*Edit. Venet.*, t. XI.)
- 1048** *Wormatiense*, de Worms, au mois de décembre, où l'on élit Pape Brunon, évêque de Tcul, en présence et par les soins de l'empereur Henri III. Ce Pape prit le nom de Léon XI. (*Conc. Germ.*, t. III.)
- 1049** *Romanum*, le 11 avril, sous Léon IX, des évêques d'Italie et des Gaules. On y déclare nulles toutes les ordinations des simoniaques.
- 1049** *Ticinense*, de Pavie, par le même Pape, dans la semaine de la Pentecôte. Ce n'est qu'une répétition de celui de Rome.
- 1049** *Remense*, le 3 octobre, lendemain de la dédicace de l'église de Saint-Rémi, par le Pape Léon IX. Il y avait 20 évêques, près de 50 abbés et plusieurs autres ecclésiastiques. On y fit le procès à quelques évêques simoniaques et à quelques abbés.
- 1049** *Meguntinum*, au mois de novembre, par Léon IX. Il y avait environ 40 évêques. On y condamna la simonie et les mariages des prêtres. (*Conc. Germ.*, t. III.)
- 1049 ou environ.** *Rothomagense*, de Rouen, par l'archevêque Mauger. On y fit 19 canons, dont la plupart sont contre la simonie.
- 1050** *Sipontinum*, de Siponto dans la Pouille, au carême. Le Pape Léon IX y dépose 2 archevêques pour crime de simonie. (*Pagi.*)
- 1050** *Romanum*, le 2 mai, par Léon IX et 55 évêques. Bérenger y fut privé de la communion de l'Eglise, à cause de ses sentiments hérétiques sur l'Eucharistie. Ce fut dans ce même concile, suivant Pagi, que Léon IX canonisa saint Gérard, évêque de Toul, et assigna sa fête au 24 avril.
- 1050** *Briotonense*, de Brionne en Normandie, au mois d'août. C'est une conférence plutôt qu'un concile, où Bérenger fut réduit

- au silence, et ensuite à la confession, quoique forcée, de la foi catholique.
- 1050 Vercellense**, de Vercceil, le 1^{er} septembre, par Léon IX. Il y avait des évêques de divers pays. Bérenger n'y vint point, quoiqu'il y eût été appelé. On y condamna et brûla le livre de Jean Scot sur l'Eucharistie. L'erreur de Bérenger y fut encore condamnée.
- 1050 Parisiense III**, le 17 octobre, d'un grand nombre d'évêques, en présence du roi Henri. On y lut une lettre de Bérenger, qui ne comparut point. Le concile fut très-scandalisé de cette lettre. Bérenger fut condamné avec tous ses complices, de même que le livre de Jean Scot sur l'Eucharistie.
- 1050 Coyaçense**, de Coyaçça en Espagne, de 9 évêques, en présence du roi de Léon, Ferdinand I^{er} et de la reine Sancha, qui est nommée la première, parce que c'était elle qui était proprement reine de Léon. Les Actes de ce concile sont plus amples et plus corrects dans l'édition de Mansi qu'ailleurs.
- 1050 Apud S. Egidium**, de Saint-Gilles en Languedoc, pour établir la trêve de Dieu. Le P. Labbe met ce concile en 1056. Sur quoi le nouveau *Gallia Christiana* le reçoit avec avantage. (T. I^{er}, p. 554.)
- 1051 Augustanum**, d'Ausbourg, au mois de février, par le Pape Léon IX, où ce pontife absout Humpfroi, archevêque de Ravenne, qu'il avait interdit au concile de Vercceil, tenu l'année précédente. (Conc. Germ., t. III.)
- 1051 Romanum**, après Pâques, par Léon IX. Il y excomunia, pour adultère, l'évêque de Vercceil, qui était absent. Ce prélat, ayant ensuite promis satisfaction, fut rétabli dans ses fonctions.
- 1051 Sublacense**, de Sublac. Concile supposé, où l'on prétend que le Pape Léon IX s'étant fait représenter les titres du monastère de Sublac, reconnut la fausseté de la plupart et les condamna au feu. (Chron. Sublac., t. XXIV; Rer. Ital., col. 932.)
- 1052 Rambergense**, par le Pape Léon IX, en présence de l'empereur Henri III, où ce pontife confirme les priviléges de l'Eglise de Bamberg. (Conc. Germ., t. III.)
- 1053 Mantuanum**, de Mantoue, par le Pape Léon IX, dans la Quinquagésime. Les évêques, qui redoutaient la sévérité de ce pontife, rendirent cette assemblée inutile par le trouble qu'ils y excitèrent. (Edit. Venet., t. XI.) Labbe met ce concile, non sans quelque fondement, en 1052.
- 1053 Romanum**, après Pâques, par Léon IX. Il n'en reste que la lettre aux évêques de Vénétie et d'Istrie, en faveur de Dominique, patriarche de Grado, portant que cette église sera reconnue métropole de ces deux provinces, suivant les priviléges des Papes.
- 1054 * Constantinopolitanum**, au mois de juin, par Michel Céruleaire, où l'on anathématisa les légats du Pape, avec l'écrit
- qu'ils avaient déposé sur l'autel de la grande église de Constantinople avant leur départ. (Edit. Venet., t. XI.)
- 1054 Narbonense**, de 10 évêques, le 25 août. On y confirma la trêve de Dieu et on y fit 29 canons.
- 1054 Barcinonense**, de Barcelone, le 20 novembre, contre les usurpateurs des biens de l'Eglise. (Marca Hisp.)
- 1055 Moguntinum**, au mois de mars, où Gebbehard, évêque d'Eichstätt, est élu Pape, sous le nom de Victor II.
- 1055 Florentinum**, de Florence, vers la Pentecôte, par le Pape Victor II, en présence de l'empereur Henri. On y corrigea plusieurs abus et on y renouvela les défenses d'aliéner les biens des églises.
- 1055 In Lugdunensi Gallia**, par Hildebrand, légat, touchant la simonie. On prétend que ce légat y fit un miracle pour vaincre un évêque de ce crime.
- 1055 Turonense**, par Hildebrand et par Gérard, cardinal. On y donna à Bérenger la liberté de défendre son opinion; mais n'osant le faire, il confessait publiquement la foi commune de l'Eglise et jura que dès lors il croirait ainsi. Il souscrivit de sa main une abjuration, et les légats le croyant converti, le reçurent à la communion.
- 1055 Lexoriense**, de Lisieux en Normandie, où Mauger de Rouen fut déposé, et Maurille mis à sa place. (BESSIN, Conc. Norm.)
- 1055 Rothomagensis**, de Rouen, sous l'archevêque Maurille. On y traita de la continence des clercs et de l'observation des canons. On croit que c'est dans ce concile que l'on drassa une profession de foi, portant que le pain et le vin étaient changés au corps et au sang de Jésus-Christ par la consécration, avec anathème contre quiconque attaquerait cette croyance. (FLEURY.) Pagi le rapporte à l'an 1063, ainsi que D. Bes-sin.
- 1055 Narbonense**, le 1^{er} octobre, de 6 évêques, qui déclarèrent excommuniés les usurpateurs des biens de l'église d'Aussonne. (D. VAISSETTE.)
- 1055 ou environ. Andegavense**, contre Bérenger. L'année et le mois en sont incertains. (PAGI.)
- 1056 Compostellanum**, le 15 janvier, où l'on fit d'excellents règlements sur la discipline. (PAGI.)
- 1056 Landavense**, de Landaff, au pays de Galles, où la famille royale est excommuniée pour une insulte faite à l'évêque de Landaff. (VILKINS.)
- 1056 Tolosanum III**, le 13 septembre, de 18 évêques. On y fit 13 canons pour abolir la simonie et ordonner le célibat aux ecclésiastiques, pour empêcher l'usurpation des biens des églises et remédier à divers abus.
- 1056 Coloniense**, où Baudouin, comte de Flandre, se réconcilia, par l'entremise du Pape, avec le jeune roi Henri. (Conc. Germ.) Meyer (Ann. Belg.) met ce concile en 1057.

- 1057 Romanum**, le 18 avril, appelé général par Etienne IX, où, entre autres choses, Victor II excommunia Guifred de Narbonne, pour crime de simonie, comme le prouve D. Vaissète, *Hist. de Lang.*, t. II, p. 198.
- 1057** * *Apud Fontanetum*, de Fontaneto, au diocèse de Novare, par Gui de Vélate, archevêque de Milan, à la tête d'un grand nombre de prélates et de clercs, où l'on excommunia le diacre Arialde et Landolfe son compagnon, ces deux grands adversaires de l'incontinence des clercs et de la simonie. Le Pape Etienne IX déclara cette excommunication nulle. (*Edit. Venet.*, t. XII; *Mansi*, *Suppl.*, t. I^e.)
- 1058 Senense**, de Sienne, le 28 décembre, où Érard, évêque de Florence, est élu Pape par les seigneurs allemands et romains. C'est le Pape Nicolas II. (*Muratori*, *Ann.*, t. VI.)
- 1059 Romanum**, le 18 janvier, à l'occasion du couronnement du Pape Nicolas II. Ce fut l'archidiacre Hildebrand qui fit la cérémonie. Il mit sur la tête du Pape, dit un anteur du temps, une couronne royale, sur le cercle inférieur de laquelle on lisait : *CORONA REGNI DE MANU DEI; et sur le second cercle : DIADEMA IMPERII DE MANU PETRI*. Ceci fait voir que la double couronne qu'on voit sur la tiare pontificale, est plus ancienne que les savants mêmes ne l'ont cru jusqu'à présent. (*Benzo*, *De reb. Henrici III*, lib. vii, c. 2.)
- 1059 Sutrinum**, de Sutri, par le Pape Nicolas II, vers la fin de janvier, où l'on dépose l'antipape Benoît X. (*Edit. Venet.*, t. XII.)
- 1059 Romanum**, le 13 avril, par Nicolas II, à la tête de 113 évêques. On y fit une profession de foi sur l'Eucharistie. Bérenger la signa avec serment ; mais ensuite il écrivit contre, chargeant d'injures le cardinal Humbert, qui en était l'auteur.
- 1059 Melfitanum**, de Melfe, vers le mois de mai, par Nicolas II, avec qui les Normands se réconcilièrent, en remettant à sa libre disposition toutes les terres de saint Pierre dont ils s'étaient emparés ; le Pape, en conséquence, leur donna l'absolution et les reçut dans les bonnes grâces du Saint-Siège. (*Murat.*, *Ann.*)
- 1059 Beneventanum**, le 1^{er} août, par le Pape Nicolas, à qui les Normands rendirent de grands services, en commençant à délivrer Rome des petits seigneurs qui la tyrranisaient depuis longtemps.
- 1059 Arelatense**, d'Arles, par les légats du Pape. Bérenger, vicomte de Narbonne, y présente une requête contre Guifred, archevêque de Narbonne, qui l'avait injustement excommunié. Sur la date de ce concile, que Labbe et Baluze placent en 1056, voyez l'*Histoire de Languedoc*, tome II, note xxxv. (*Manque dans l'édition de Venise.*)
- 1059 ou 1060. Spalatense**, de Spalatro en Dalmatie, par un légat du Saint-Siège, où l'on publia les décrets du dernier concile romain, et on élut Laurent pour archevêque. (*Assemanni*, *Kalend. anti.*, t. IV.)
- 1060 Viennense**, le lundi 31 janvier, par Etienne, légat. On y fit 10 canons, qui regardent principalement la simonie et l'incontinence des clercs. Ce concile est daté *anno MLX.*, *indict. XIII*, *prid. Kal. Febr.*, *luna XXIV*, *secunda feria* : tous caractères qui conviennent à l'an 1060, selon l'usage présent, et prouvent, par conséquent, que dans le Dauphiné l'année commençait alors à Noël ou au 1^{er} janvier. (D. *CEILLIER*.)
- 1060 Turonense**, par Etienne, légat, et 10 évêques. On y répéta les 10 canons du concile de Vienne. Ce concile de Tours est daté du mercredi 1^{er} mars de l'an 1060, *indiction XIII*, par où l'on voit que le commencement de l'année se prenait alors de Noël ou du 1^{er} janvier dans la Touraine.
- 1060 Jaccetanum**, de Jacca en Aragon, en présence du roi Ramire. On y fit plusieurs règlements pour rétablir les mœurs et la discipline, altérées par les guerres continues, et on y abolit le rite gothique pour suivre le romain. Cet article demeura sans exécution. (*Pagi*.)
- 1060** ou environ. **Tolosanum IV**, par saint Hugues, abbé de Cluny, en qualité de légat. On n'en sait pas l'objet ; mais ce concile est différent de celui qui se tint dans la même ville en 1056. (*Vaissette*.)
- 1061 Romanum**, contre les simoniaques, par Nicolas II. Aldrède de Cantorbéry y fut d'abord déposé pour simonie ; mais ayant été volé sur la route avec ses compagnons, on en eut pitié à Rome en le voyant dans l'état où les voleurs l'avaient mis. Le Pape lui rendit son archevêché, et lui accorda le pallium.
- 1061** * **Basileense**, de Bâle, au mois d'octobre, après la mort du Pape Nicolas II. Ce fut une diète qui se convertit en concile. L'impératrice et son conseil ayant appris qu'Anselme de Lucques venait d'être élu Pape sans leur consentement, engagèrent les évêques de Lombardie, qui se trouvaient à la diète, à lui opposer Cadaloüs, évêque de Parme. Cette élection se fit le 28 octobre. (*Conc. Germ.*, t. III.)
- 1061 Slesvicense**, de Sleswic, par Adalbert, archevêque de Hambourg, où l'on traite des qualités que doivent avoir les évêques qui seront ordonnés pour les nouveaux sièges établis en Danemark. (*Conc. Germ.*, t. III.)
- 1062 Aragonense**, de Saint-Jean de la Peña, le 25 juin, où l'on décida que les évêques d'Aragon devaient être choisis parmi les moines de ce monastère. Ce concile est ainsi daté : *Data est sententia VII, Kal. Julii Æra 1062*. L'ère se prend ici pour l'année du Seigneur, quoi qu'en disent Labbe et Pagi. (*Mansi*.)
- 1062 Osboriense**, du château d'Osbor, le 27 octobre, par Annon, archevêque de

- Cologne, en aveur d'Alexandre II, et contre l'antipape Cadaloüs. (PAGI, HARTZHEIM, *Conc. Germ.*, t. III.)
- 1062 *Lucense*, de Lucques, par le Pape Alexandre II, le 12 décembre. On y anathématisa l'antipape Cadaloüs; puis on y absout Erite, abbesse de Sainte-Justine de Lucques, faussement accusée de crimes par trois de ses religieuses. (MANSI, *Suppl.*, t. I^e.)
- 1063 *Romanum I*, de plus de 100 évêques, sous Alexandre II, le 9 mai. Les moines de Vallombreuse y accusèrent de simonie Pierre, évêque de Florence, et s'offrirent de le prouver par le feu; mais le Pape ne voulut ni déposer l'évêque, ni accorder aux moines l'épreuve du feu. On y fit ensuite 12 canons, qui sont tirés, presque mot pour mot, du concile de Rome de l'an 1059. Le P. Mansi renvoie à l'an 1068, sur l'autorité d'un ancien manuscrit, ce concile, que nous mettons avec Pagi en 1063.
- 1063 *Cablonense*, de Châlons-sur-Saône. Le légat Pierre Damien y corrigea avec les évêques plusieurs abus, et y confirma la juridiction de Cluny, que l'évêque de Mâcon attaquait.
- 1063 *Romanum II*, par le Pape Alexandre II, dans les premiers mois de l'année, où l'on décide que les degrés de consanguinité, par rapport au mariage, doivent se compter, non suivant les lois romaines, qui mettent les frères et sœurs au premier degré, mais suivant les canons, qui les placent au second.
- 1065 *Helenense*, de Tuluje, près d'Elna en Roussillon. Voyez ce concile en 1041.
- 1065 *Londinense*, en présence du roi saint Edouard, qui accorde une pleine immunité au monastère de Westminster près de Londres. Cette charte est souscrite par le roi, la reine, 2 archevêques, 10 évêques, 5 abbés, le 28 décembre 1066, en commençant l'année à Noël. (PAGI.)
- 1066 *Constantinopolitanum*, par le patriarche Jean Xiphilin, contre les mariages incestueux. (MANSI, t. II. App., p. 99.)
- 1067 *Constantinopolitanum*, par le même, contre ceux qui, après s'être fiancés à une personne, se mariaient à une autre. (*Ibid.*, p. 106.)
- 1067 *Mantuanum*, de Mantoue, très-nombreux. Le Pape Alexandre s'y purgea par serment de la simonie dont il était accusé, et prouva par de si bonnes raisons la validité de son élection, qu'il se réconcilia les évêques de Lombardie qui lui avaient été opposés : au contraire, l'antipape Cadaloüs fut condamné, tout d'une voix, comme simoniaque. (PAGI, à l'an 1064, n. 1.) Mansi met ce concile en 1072.
- 1068 *Leirense*, du monastère de Leire, où le roi Sanche Ramire fit tenir un concile par le cardinal Hugues le Blanc, légat. On y confirma les priviléges du monastère, et on y traita peut-être de l'introduction du rite romain, au lieu du gothique ou mozarabique ; ce qui ne put encore être exécuté.
- 1068 *Gerundense*, de Girone, par le même légat. Il y confirma, par l'autorité du Pape, la trêve de Dieu, sous peine d'excommunication contre les infracteurs. On y fit aussi 14 canons contre les abus (*Edit. Venet.*, t. XI.)
- 1068 *Barcinonense*, par le même légat, selon Pagi, qui prouve à l'an 1064, que ce concile de Barcelone s'est tenu en 1068, que la continence y fut ordonnée aux clercs et qu'on y parla de quitter le rite gothique pour le romain.
- 1068 *Auscense*, d'Auch, de toute la province par le même légat. On ordonna que toutes les églises payeraient à la cathédrale le quart de leurs dîmes. Celle de Saint-Orens en fut exempte et quelques autres.
- 1068 *Tolosanum V*, de Toulouse, par le même légat. On y extirpa la simonie, et on y rétablit l'évêché de Lectoure changé en monastère.
- 1069 ou environ. *Spalatense*, de Spalatro en Dalmatie, par Mainard, légat du Saint-Siège, où l'on interdit aux Dalmates l'usage de la langue sclavone dans la célébration de l'office divin. Le clergé de Dalmatie appela de cette défense au Pape, qui la confirma, loin de la révoquer. La Dalmatie, malgré cela, continue encore de nos jours à suivre l'ancien usage. Mais il est bon d'observer que le sclavon de la liturgie dalmatique est très-différent du sclavon vulgaire. (ASSEMANI, *Ed. ant.*, t. IV.)
- 1069 *Moguntinum*, de Mayence, au mois d'octobre, où Pierre Damien, légat, défendit au roi Henri, de la part du Pape, de répudier Berthe sa femme, comme il le voulait.
- 1070 *Ansanum*, d'Anse, diocèse de Lyon. Dans ce concile, dont on ignore l'objet, ou immédiatement après, Achard, évêque de Châlons-sur-Saône, donna une charte datée du 27 janvier, le 10 de la lune, indiction VIII. Ces caractères prouvent que dans ces contrées on commençait alors l'année à Noël ou au 1^{er} janvier.
- 1070 *Vintonense*, de Winchester, dans l'octave de Pâques, où le roi Guillaume le Conquérant fait déposer Stigand, archevêque de Cantorbéry, avec plusieurs évêques et abbés qui lui étaient suspects. (WILKINS.) Orderic Vital confond ce concile avec celui de Windsor, tenu à la Pentecôte de la même année, dans lequel, suivant Roger de Hoveden, le roi Guillaume remplit les sièges de ceux qu'il avait fait déposer à Winchester. Il y eut la même année 2 autres conciles tenus par ordre du roi Guillaume, l'un en Angleterre, l'autre en Normandie. Le légat Ermenfroi présida à tous les deux. Dans le premier, Agéleric de Sussex et plusieurs abbés furent déposés. Dans le second Lanfranc fut contraint de passer

- en Angleterre pour y remplir le siège de Cantorbéry, auquel le roi Guillaume l'avait nommé.
- 1070 Romanum III**, sous Alexandre II, de 72 évêques, où l'on approuve la fondation du monastère de Vissegrad près de Prague, faite par le duc Wratislas. (PAGI.)
- 1071 Moguntinum**, de Mayence, le 15 août, au sujet de Charles, que le clergé de Constance ne voulait point avoir pour évêque. Charles, après bien des contestations, renit l'anneau et le bâton pastoral entre les mains du roi, disant que, selon les décrets du Pape Célestin, il ne voulait point être évêque de ceux qui ne voulraient point de lui. Ce concile commença le 15 août, et dura trois ou quatre jours.
- 1072 Cabilonense**, de Châlons-sur-Saône, sur un différend de l'évêque de Valence avec les chanoines de Romans. Ce concile est daté du 10 mars, le 18 de la lune, l'an 1072, indiction 1; nouvelle preuve que l'année commençait alors à Noël ou au 1^{er} janvier dans ce pays. (MANSI.)
- 1072 Anglicanum**, commencé à Pâques et fini à la Pentecôte, le roi présent. La primatie y fut confirmée à Lanfranc de Cantorbéry, contre Thomas d'York qui la lui disputait.
- 1072 Rothomagense**, de Rouen, par l'archevêque Jean de Bayeux avec ses suffragants. On y fit 24 canons, dont le cinquième défend aux prêtres de baptiser sans être à jeun, hors le cas de nécessité; le sixième défend de réserver l'Eucharistie et l'eau bénite au delà de huit jours; le quinzième est contre les clercs mariés.
- 1072 Romanum IV**, par le Pape Alexandre II, où Godefroi de Castillon, qui avait acheté l'archevêché de Milan, fut excommunié. (PAGI.)
- 1073 * Erpfordiense**, d'Erford, le 10 mars et les jours suivants, pour y partager entre le roi Henri et Sigefroi, archevêque de Mayence, les dimes de Thuringe, dont les principales étaient dues aux abbayes de Fulde et d'Herfeld.
- 1073 Rothomagense**, en présence du roi Guillaume, au sujet d'un tumulte arrivé dans l'église de Saint-Ouen, le 24 août de la même année. (Sur le tumulte de Saint-Ouen, voyez MABIL., Ann. Bened., t. V, p. 68, et le Nouv. traité de Diplom., t. IV, p. 453, note 1.)
- 1073 Cabilonense**, de Châlons-sur-Saône, le 19 octobre, par Girard, évêque d'Ostie et légat, en présence duquel on substitua à Lanuin, évêque de Die, déposé pour simonie, Hugues, chambrier de l'Eglise de Lyon.
- 1074 Pictaviense**, de Poitiers, le 13 janvier, où, en présence du cardinal Girard, légat, on agita la matière de l'Eucharistie avec tant de chaleur, que Bérenger, qui niait la présence réelle, pensa y être tué. Ceux qui mettent avec le P. Pagi ce concile en 1073, ne font pas attention que le légat Girard était de retour à Rome en 1074.
- 1074 Romanum**, la première semaine de carême. Grégoire VII y ordonna que ceux qui étaient entrés dans les ordres sacrés par simonie, seraient à l'avenir privés de toutes fonctions. Ce concile est le premier tenu sous Grégoire VII.
- 1074 Rothomagense**, de Rouen, par le légat Grégoire. On y fit 14 canons sur la discipline.
- 1074 Erpfordiense**, au mois d'octobre, où l'archevêque de Mayence, Sigefroi, voulut soumettre les ecclésiastiques aux décrets de Rome sur la continence; mais ce concile fut troublé particulièrement au sujet des dîmes de Thuringe. (MANSI, HARTZHEIM.)
- 1074 ou environ. Parisiense**, où saint Gauthier, abbé de Pontoise, est couvert d'opprobres, chargé de coups et chassé honnêtement pour avoir pris la défense du décret de Grégoire VII, qui ne permettait pas d'entendre la messe des prêtres fautifs. (MANSI, Suppl., t. II.)
- 1075 Romanum II**, depuis le 2⁴ février jusqu'au dernier du même mois. Il était nombreux. Les menaces et même les décrets d'excommunication et de suspens ne furent point épargnés. On y fit un décret contre les investitures et l'incontinence des clercs. Grégoire tint à Rome, vers la fin de la même année, un second concile dont nous ignorerons le détail. (MANSI, Suppl., t. II.)
- 1075 ou environ. Anglicanum generale**, sous la présidence de Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, touchant les femmes et les vierges qui s'étaient réfugiées dans des monastères et y avaient pris le voile, pour se mettre à couvert des insultes des Normands. On y décide qu'elles pouvaient retourner au siècle. (WILKINS.)
- 1075 Londinense**, de toute l'Angleterre, par Lanfranc. On y renouvela les anciens canons touchant le rang des évêques, et on y défendit les superstitions, les divinations, les sortiléges, etc. (WILKINS.)
- 1075 Moguntinum**, au mois d'octobre, où l'on publia le décret de Grégoire VII contre les clercs fautifs.
- 1075 Spalatense**, de Spalatro en Dalmatie, au mois de novembre, par Girard, évêque de Siponte et légat du Saint-Siége. On y fit plusieurs règlements sur la discipline, qui ne sont pas venus jusqu'à nous. (ASEMANI, Kalend. ant., t. IV.)
- 1076 Wormatiense**, de Worms, le 23 janvier. Grégoire VII y fut déposé par le roi Henri.
- 1076 Romanum III**, la première semaine de carême. Le roi Henri y fut excommunié et anathématisé, privé de son royaume, et ses sujets absous du serment de fidélité.
- 1076 Vintoniense I**, de Winchester, assemblé par Lanfranc le 1^{er} avril, sur la discipline.
- 1076 Vintoniense II**, assemblé par le même

- Lanfranc à la Pentecôte, sur le même sujet.**
- 1076 Apud Oppenheim**, entre Mayence et Worms, tenu à la mi-septembre. Assemblée mixte, où les légiats, avec plusieurs seigneurs saxons et souabes, délibérèrent d'élire un nouveau roi d'Allemagne à la place de Henri. Mais les Souabes et les Saxons voulant respectivement un roi de leur nation, on ne put rien conclure. (*Mansi, Suppl., t. II.*)
- 1076 Triburiense**, de Tribur ou Teuver, près de Mayence, le 16 octobre. Autre assemblée mixte, où les légiats, avec plusieurs seigneurs et quelques évêques d'Allemagne, veulent encore déposer le roi Henri : ce qui le fit aller en Italie, où il reçut l'absolution du Pape au château de Canosse, à des conditions très-dures, le 25 ou le 28 janvier 1077. Les Lombards, ennemis du Pape, se plaignirent si haut de la réconciliation du roi, qu'il rompit lui-même le traité environ quinze jours après qu'il eut été conclu.
- 1076 Salonitanum**, de Salone en Dalmatie, au mois d'octobre. Les légiats du Saint-Siège y couronnent roi de Dalmatie Démétrius, autrement dit Zuonimir. En reconnaissance de cette faveur, Démétrius s'oblige à payer annuellement un tribut de 200 besans au Saint-Siège. (*Mansi, in Pagium.*)
- 1077 Foracheimense**. Assemblée de Forcheim en Franconie, le 13 mars et les quatre jours suivants. Rodolphe, duc de Souabe, y fut élu roi à la place de Henri, le 15 ou le 17 du même mois ; de là il fut conduit à Mayence, où il fut sacré le 26. Le Pape confirma cette élection, après avoir paru d'abord ne point l'approuver.
- 1077 Divisionense**, de Dijon, vers la fin de juillet. On y déposa les clercs simoniaques et on en mit d'autres à leur place. (*Edit. Venet., t. XII.*)
- 1077 Augustodunense**, d'Autun, le 10 août, par le légat Hugues de Die. Manassès de Reims, accusé de simonie et d'avoir usurpé cet archevêché, y fut suspendu de ses fonctions. On y jugea encore quelques autres évêques de France.
- 1077 Bisuldinense**, du château de Bésalu en Catalogne, le 6 décembre, par le légat Amé, évêque d'Oléron, 3 évêques et plusieurs abbés. Guifred, archevêque de Narbonne, y fut déposé avec 6 abbés, pour crime de simonie. On y fit 13 canons sur la discipline. Ce concile avait été commencé à Girone. (*Ed. Venet., t. XII.*)
- 1078 Pictaviense**, de Poitiers, par le légat Hugues de Die, le 15 janvier. Il y eut du trouble dans ce concile auquel on attribue 10 canons. Dans un exemplaire manuscrit de saint Aubin d'Angers, ce concile est daté de l'an 1077, ce qui vient apparemment de ce qu'on commençait alors en Anjou l'année au 25 mars ou à Pâques.
- 1078 Londinense**, de Londres, présidé par Lanfranc. On y ordonne que quelques sièges épiscopaux qui étaient dans des bourgs et des bourgades seraient transférés dans des villes ; ce qui procura aux villes de Bath, de Lincoln, d'Exeter, de Cester, de Cicester, la dignité de ville épiscopale. On y déposa aussi Vulstan, évêque de Worcester, parce qu'il était ignorant quoique de mœurs très-édiifiantes.
- 1078 Romanum IV**, sous Grégoire VII, la première semaine de carême, d'environ 100 évêques. On y prononça encore un grand nombre d'excommunications et le Pape s'aperçut lui-même que leur multitude les rendait impraticables : il en restreignit donc l'usage par un décret daté du 3 mars.
- 1078 Romanum V**, sous Grégoire VII, au mois de novembre. Bérenger y fit une courte profession de foi et y obtint un délai jusqu'au concile prochain. On y excommunia l'empereur de Constantinople et plusieurs autres. Ce concile fit des règlements pour l'utilité de l'Eglise.
- 1079 Aremoricum**, célébré par le légat Amé, évêque d'Oléron, pour détruire l'abus qui régnait en basse Bretagne d'absoudre les pécheurs publics qui persétraient dans leurs vices.
- 1079 Romanum VI**, sous Grégoire VII, au mois de février, de 150 évêques. Bérenger y fit profession de la foi de l'Eglise sur l'Eucharistie, contre laquelle il écrivit encore étant de retour en France.
- 1079 Tolosanum VI**, de Toulouse, par Hugues, évêque de Die et légat du Pape, où l'on déposa Frotard, évêque d'Albi, pour cause de simonie. (*Mansi, Suppl. Conc., t. II.*)
- 1079 ou au commencement de 1080. Lugdunense**, par Hugues de Die, légat, qui y déposa Manassès de Reims. Cette déposition fut confirmée au concile suivant ; et Manassès, ensuite excommunié et chassé de Reims, se retira auprès du roi Henri où il mourut vagabond et excommunié.
- 1080 Romanum VII**, sous Grégoire VII, le 7 mars, après la bataille gagnée le 27 janvier par Rodolphe sur Henri. Celui-ci fut déposé du royaume et excommunié, et Rodolphe déclaré le vrai roi dans ce concile. On y réitéra aussi la défense de recevoir ou donner des investitures, et on y renouvela les excommunications contre Tédald de Milan, Guibert de Ravenne et quelques autres évêques, et contre les Normands qui pillaiient en Italie les terres de l'Eglise.
- 1080 * Ultrajectense**, d'Utrecht, où les partisans de l'empereur Henri IV excommunient le Pape Grégoire VII. (*Conc. Germ., t. II.*)
- 1080 Wirtzeburgense**, de Wirtzbourg. L'empereur Henri IV y est réconcilié à l'Eglise : mais non pas rétabli sur le trône. (*Ed. Veneta, t. XII, et Conc. Germ., t. II.*)
- 1080 Burgense**, de Burgos dans la vieille Castille, par le cardinal Richard, abbé de Saint-Victor de Marseille et légat. Le roi

- Don Alphonse VI** y fit ordonner que l'office romain serait substitué à l'office gothique en Espagne. Ferreras met ce concile en 1077. Mais Pagi prouve qu'il appartient à l'an 1080.
- 1080 Juliodonense**, de Lillebonne en Normandie, aux fêtes de la Pentecôte, en présence de Guillaume le Conquérant. On y fit 13 canons, suivant une leçon et 26 suivant une autre. (*Ed. Veneta*, t. XII.)
- 1080 * Moguntinum**, de Mayence, aux fêtes de la Pentecôte, où les partisans de l'empereur Henri IV condamnent le Pape Grégoire VII avec tous ses adhérents et confirment l'élection de l'antipape Guibert. (*Conc. Germ.*, t. III.)
- 1080 Avenionense**, d'Avignon, par le cardinal Hugues de Die, légat. Achard, usurpateur du siège d'Arles, y fut déposé et Gibelin élu à sa place. Lanfleme y fut aussi élu archevêque d'Embrun, Hugues, évêque de Grenoble, et Didier, évêque de Cavaillon; le légat les mena à Roine où ils furent sacrés par le Pape.
- 1080 * Brixinense**, de Brixen dans le Tyrol, le 23 juin. Hugues le Blanc, cardinal, 30 évêques et plusieurs seigneurs d'Italie et d'Allemagne y déposèrent Grégoire VII et choisirent à sa place Guibert de Ravenne, qui se fit nommer Clément III. La date de cette élection est du jeudi 25 juin.
- 1080 Burdigalense**, assemblé par Amé, évêque d'Oléron et légat du Saint-Siège, le 6 octobre, où Bérenger, retourné à son erreur, rend compte de sa foi. On n'en sait pas davantage sur ce concile; mais il est certain que Bérenger mourut dans la communion de l'Eglise (le 5 janvier 1088, à l'âge de quatre-vingt-dix ans).
- 1081 * Ticinense**, de Pavie, vers la mi-mars, en présence de l'empereur, où l'on confirme l'élection de l'antipape Guibert. *Mansi, Suppl.*, t. II.)
- 1081 Romanum VII**, le 4 mai, sous Grégoire VII, où il excommunia de nouveau Henri et tous ceux de son parti et confirma la déposition prononcée par ses légats contre les archevêques d'Arles et de Narbonne.
- 1081 Exolidunense**, d'Issoudun, le 18 mai, sous la présidence des légats Hugues de Die et Amé d'Oléron. On y excommunia les clercs d'Issoudun, pour n'avoir pas reçu processionnellement le second de ces deux légats; mais ils furent relevés des censures par Urbain II, sans être obligés à faire aucune satisfaction. (LABBE, HARDOUIN, etc.)
- 1083 Romanum IX**, sous Grégoire VII. Il y parla si fortement de la foi, de la morale chrétienne et de la constance nécessaire dans la persécution présente, qu'il tira les larmes de toute l'assemblée. Il n'y renouvela point l'excommunication contre Henri; mais il la prononça contre qui-conque l'avait empêché de venir à Rome. Henri s'y rendit le 21 mars 1084 et il y fit introniser l'antipape Guibert sous le nom de Clément III, le dimanche suivant, jour des Rameaux. Il reçut de ses mains la couronne impériale le jour de Pâques, pendant que Grégoire VII était retiré au château Saint-Ange.
- 1084 Romanum X**, sous Grégoire VII, tiré du château Saint-Ange par Robert Guiscard. Le Pape y réitéra l'excommunication contre l'antipape Guibert, l'empereur Henri et leurs partisans.
- 1085 * Romanum**, par l'antipape Guibert, au mois de janvier, où l'on déclare nulle l'excommunication prononcée par Grégoire VII contre l'empereur. Le P. Mansi prétend que Guibert avait tenu l'année précédente un autre concile à Rome sur le même sujet en présence de Henri IV.
- 1085 Quintiliburgense**, de Quedelimbourg, la semaine de Pâques, par le légat Othon. On y déclara nulles toutes les ordinations faites par les excommuniés et on y anathématisa l'antipape Guibert.
- 1085 * Moguntinum**, de Mayence, le 29 avril, par les schismatiques, en présence de l'empereur Henri et des légats de l'antipape Guibert. On y reconnaît Guibert pour Pape légitime et on y confirme la déposition de Grégoire VII. Il y fut aussi excommunié avec tous ceux qui le reconnaissaient pour Pape. (*Conc. Germ.*, t. II.)
- 1085 Compendiense**, de Saint-Corneille de Compiègne, par 10 évêques et 19 abbés. Evrard, abbé de Corbie, y fut déposé et on y confirma les priviléges de l'église de Saint-Corneille.
- 1087 Capuanum**, de Capoue, le 21 mars. Didier, abbé du Mont-Cassin, y accepta enfin la papauté. Il fut sacré à Rome le dimanche après l'Ascension, 9 mai, et on l'appela Victor III.
- 1087 Beneventanum**, par Victor III, au mois d'août. Le Pape y déposa Guibert et l'anathématisa. Il y excommunia aussi Hugues de Lyon et Richard, abbé de Marseille, qui faisaient schisme avec lui. Il y défendit enfin les investitures sous peine d'excommunication, avec le consentement de tout le concile.
- 1088 Fuselense**, de Huzillos près de Palencia et Espagne, par Richard, abbé de Saint-Victor de Marseille, légat d'Urbain II, 11 évêques, plusieurs abbés et nombre de seigneurs laïques. On y marqua les limites des diocèses de Burgos et d'Osma. (PAGI.)
- 1089 Romanum**, sous Urbain II, de 115 évêques, où ce Pape, dit Berthold, confirme les statuts de ses prédécesseurs. Guibert, chassé de Rome, s'en retourna à Ravenne. Il est remarquable que depuis l'assemblée de Brixen, où il fut fait antipape, il continua de se nommer Guibert, archevêque de Ravenne, dans toutes ses chartes, hors une seule où il prend le nom de Clément; et ce qu'il y a de plus singulier encore, celles où il se nomme Guibert, sont datées du pontificat de Clément, comme si c'étaient deux hommes différents.
- 1089 Melfitanum**, de Melfe dans la Pouille, par Urbain II le 10 septembre, de 70 évêques.

gues et 12 abbés. Le duc Roger y fit hommage-lige au Pape et on y publia 16 canons sur la simonie, sur le luxe et l'incontinence des clercs.

1090 Tolosanum VII, de Toulouse, au printemps, par les légats assistés des évêques de diverses provinces et en particulier par Bernard, archevêque de Tolède, retournant de Rome en Espagne. On y corrigea divers abus et à la prière du roi de Castille, on envoya une légation à Tolède pour y rétablir la religion.

1091 Narbonense, en faveur de l'abbaye de la Grasse et contre la simonie. La date de ce concile est ainsi marquée : *Factum est hoc anno Domini mxc., xiii Kal. Apr., regnante Ludoico.* Comme on commençait alors l'année à Pâques dans le Languedoc, le 19 mars de l'année 1091, selon notre usage, appartenait, dans le comput de cette province, à l'an 1090. Pour le nom du prince *Louis régnant alors*, c'est une faute du copiste, qui aura mis au lieu de Philippe I^{er}, Louis le Gros, son fils, quoiqu'il ne fut pas encore associé à la royauté. (VAISSETTE.)

1091 Beneventanum, par Urbain II, le 28 mars. On y réitéra l'anathème contre Guibert et ses partisans, et on y fit 4 canons.

1091 Legionense, de Léon. On y résolut que les offices ecclésiastiques seraient célébrés en Espagne suivant la règle de saint Isidore, et on y ordonna aussi qu'à l'avenir les écrivains se serviraient de l'écriture gauloise dans tous les actes ecclésiastiques, au lieu de la gothique. (FERRERAS.)

1091 ou 1092 Stampense, d'Etampes. Ricner, archevêque de Sens, y voulut déposer Yves de Chartres pour rétablir Geoffroi dans ce siège ; mais Yves appela au Pape et arrêta ainsi la procédure du concile.

1092 ou environ. *Suessionense*, où Roscelin fut convaincu d'erreur et obligé de l'abjurer, mais par crainte d'être lapidé par le peuple, comme il le déclara depuis.

1092 Remense, par l'archevêque Rainaud de Martigné, où l'on oblige Robert le Frison, comte de Flandre, à cesser de s'emparer de la succession des clercs après leur mort. On y reçoit la bulle d'Urbain II, qui permettait au clergé d'Arras de se donner un évêque propre. Cette église était réunie depuis longtemps à celle de Cambrai. Le P. Mansi prétend qu'il se tint à Reims la même année un second concile, où Lambert, élu évêque d'Arras, fut sacré.

1092 Szabolchense, de Szabolcs dans le comté de Nyir en Hongrie, par Séraphin, archevêque de Strigonie, en présence du roi Ladislas. On y lit, de concert avec ce prince et la noblesse, un corps de lois ecclésiastiques et civiles, divisé en trois Livres. (PÉTERFY, *Conc. Hung.*, t. I^r; MANSI, t. II; minque in Veneta.)

1093 Trojanum, de Troie en Pouille, le 11 mars, par Urbain II, d'environ 75 évêques

et 12 abbés. On y parla des mariages entre parents et on y confirma la trêve de Dieu.

1093 Cantuariense, de Cantorbéry, le 4 décembre, pour le sacre de saint Anselme, élu archevêque de cette Eglise. Sur les remontrances de Thomas archevêque d'York, on y corrigea le décret d'élection, où l'Eglise de Cantorbéry était appelée métropole de toute l'Angleterre et au lieu du mot de *métropole*, on mit celui de *primatiale*. (D. CAILLER.)

1094 * Rokkingamix, du château de Rookingham en Angleterre, les 11 et 12 mars, où l'on décide, contre l'avis de saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, que ce prélat ne peut, sans le consentement du roi, promettre obéissance, ni demander le *pallium* au Pape Urbain II, attendu que ce prince ne l'avait pas encore reconnu. (Ed. Veneta.)

1094 Moguntinum, de tous les évêques d'Allemagne, avec les princes de l'empire, à la mi-carême. On n'en sait point l'objet. Nous suivons Côme de Prague pour la date de ce concile que le P. Mansi place en 1095.

1094 Constantiense, dans la semaine sainte, par Gebhard évêque de Constance et légat du Pape en Allemagne. On y renouvela la défense d'entendre l'office célébré par les prêtres simoniaques ou incontinentes, et on y fixa les Quatre-Temps de mars à la première semaine de carême et ceux de la Pentecôte à la semaine de l'octave de la même fête.

1094 Remense, le 17 septembre. Le roi Philippe espérait y faire approuver son mariage avec Bertrade, vu que Berthe, sa première femme, était morte la même année. Trois archevêques et huit évêques y assistèrent ; mais Yves de Chartres ne voulut point s'y trouver et en appela au Pape. Il ne lui aurait point été permis, disait-il, de dire la vérité impunément dans cette assemblée. Il ajouta après : « Que le roi fasse contre moi tout ce que Dieu lui permettra de faire ; qu'il m'enferme, qu'il m'éloigne, qu'il me proscrive ; j'ai résolu, avec la grâce de Dieu, de tout souffrir pour sa loi. »

1094 Augustodunense, d'Autun, le 16 octobre, par Hugues de Lyon, légat, avec 32 évêques et plusieurs abbés. On y renouela l'excommunication contre l'empereur Henri et l'antipape Guibert, et l'on excommunia, pour la première fois, le roi Philippe, pour avoir épousé Bertrade du vivant de sa femme légitime.

1095 Placentinum, de Plaisance en Lombardie, commencé le 1^{er} mars et fini le 7 du même mois, par Urbain II. Deux cents évêques s'y trouvèrent, avec près de 4,000 clercs et plus de 30,000 laïques. L'impératrice Praxède ou Adélaïde vint s'y plaindre de son époux l'empereur Henri et l'accusa publiquement des infamies qu'il lui avait fait souffrir en sa personne. Pl-

Lippe, roi de France, y obtint un délai jusqu'à la Pentecôte. Les ambassadeurs de l'empereur de Constantinople y vinrent demander du secours contre les infidèles. Le jeûne des Quatre-Temps fut fixé aux mêmes jours que nous l'observons aujourd'hui : ce qui doit être remarqué pour certaines dates des chartes avant ce concile.

1095 * *Anglicanum*, dans la troisième semaine de carême. Les évêques y sont un crime à saint Anselme d'avoir reconnu le pape Urbain II sans le consentement du roi. On passe trois jours en contestations. Saint Anselme, ferme dans sa résolution, demande un sauf-conduit pour sortir du royaume. Les barons lui obtiennent un sursis jusqu'à la Pentecôte.

1095 Northusanum, de Northausen en Thuringe, sur la Zorger, entre Erfort et Halberstadt, par Rothard, archevêque de Mayence, le 29 mai, en présence du jeune roi Henri V révolté contre son père l'empereur Henri IV. On y condamne la simonie et le mariage des prêtres. On y suspend les évêques qui avaient reçu l'investiture de l'empereur et ceux qu'ils avaient ordonnés. (*Conc., Germ.*, t. III. *Deest in Feneta.*)

1095 Claramontanum, de Clermont en Auvergne, commencé le 18 novembre, par Urbain II, et terminé le 26 du même mois. Treize archevêques vinrent à ce concile, et 205 prélates portant crosse, tant évêques, qu'abbés, selon Berthold : d'autres en complent 400. De tous les Actes de ce concile, le plus fameux est celui de la publication de la croisade pour le recouvrement de la terre sainte.

1096 Rothomagense, de Rouen, au mois de février. On y examina les décrets du concile de Clermont, et après avoir confirmé les ordonnances du Pape, on fit 8 canons.

1096 Santonense, de Saintes, le 2 mars, présidé par le Pape Urbain II. On y ordonna qu'on jednerait toutes les veilles des fêtes d'apôtres.

1096 Turonense, la troisième semaine de carême, par le Pape Urbain II. On y confirma les décrets du concile de Clermont, et le Pape refusa d'absoudre le roi Philippe, comme les évêques en partie le demandaient. Ce concile et le précédent sont datés de l'an 1095, *more Gallico*, selon les Français, qui commençaient alors l'année à Pâques.

1096 Nemausense, de Nîmes, au commencement de juillet, par le Pape Urbain II, quatre cardinaux et plusieurs évêques. On y fit 16 canons, qui ne sont la plupart que ceux de Clermont, que le Pape confirma dans tous les conciles qu'il tint ensuite. Le plus remarquable de ceux de Nîmes est celui qui maintient les moines dans le droit d'exercer les fonctions sacerdotales. Le roi Philippe y fut absous de l'excommunication, après avoir promis de quitter Bertrade.

1097 Hibernense, d'Irlande. Il nous en reste

une lettre écrite au nom du roi Murchertach, du clergé et du peuple de cette île à saint Anselme, pour l'engager à ériger l'Eglise de Waterford en évêché.

1097 Remense, de Reims, par l'archevêque Manassès II, où l'on condamne Robert, abbé de Saint-Rémi, à continuer de rendre obéissance à l'abbé de Marmouliers dont il avait été moine. Robert ayant apelé de ce jugement à Rome, le Pape Urbain II, déclara qu'un moine tiré d'une abbaye pour être mis à la tête d'une autre, n'appartenait plus à la première et devenait moine du lieu dont il était abbé. (*Mansi, Suppl.*, t. II.)

1097 Gerundense, de Girone, le 13 décembre, par l'archevêque de Tarragone et 3 évêques. On y prend des mesures pour maintenir les libertés ecclésiastiques.

1098 * *Romanum*, par 8 cardinaux, 4 évêques et 4 prêtres schismatiques. (Guibert était absent.) Ils écrivirent une lettre datée du 7 août, pour s'attirer des partisans : mais cette lettre fut méprisée par tous les catholiques.

1098 Barense, de Bari, le 1^{er} octobre, par le Pape Urbain à la tête de 183 évêques. Saint Anselme y prouva, en présence des Grecs, avec tant de netteté, que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, qu'on y prononça anathème contre tous ceux qui le nieraien. Le même saint obtint, par ses prières, qu'on n'y excommunierait point le roi d'Angleterre qui le persécutait. Loup Prostata et le chronographe de Bari mettant ce concile en 1099, parce qu'ils commençaient l'année le 1^{er} septembre comme les Grecs.

1099 Romanum, la troisième semaine après Pâques, 25 avril, par le Pape Urbain, à la tête de 150 évêques, du nombre desquels était encore saint Anselme. Entre autres choses on y fit 18 canons, dont les 11 premiers sont mot pour mot tirés de ceux de Plaisance ; ensuite on y prononça excommunication contre tous les laïques qui donneraient les investitures des églises, et contre tous les ecclésiastiques qui les recevraient.

1099 Audomarense, de Saint-Omer, le 14 juillet, par Manassès de Reims et 4 de ses suffragants. On y publia 5 articles touchant la trêve de Dieu, avec ordre de les conserver sous peine d'excommunication.

1100 Lambethense, de Lambeth en Angleterre, par saint Anselme. Le roi Henri I^r voulait épouser Mathilde, fille de Malcolm, roi d'Écosse. Mais on l'en détournait sur ce que Mathilde, élevée dès son enfance dans un monastère, y avait été offerte, disait-on, à Dieu par ses parents. Ce fut pour éclaircir ce fait qu'il assembla le concile de Lambeth. (WILKINS.)

1100 Valentinum, de Valence en Dauphiné, le 30 septembre. Norgaud, évêque d'Autun, accusé de simonie, y fut déclaré suspendu de toute fonction épiscopale et sacerdotale ; mais Hugues de Flavigny,

- accusé du même crime, fut renvoyé absous dans son abbaye.
- 1100 Melphitanum**, de Melfe dans la Pouille, au mois d'octobre, où le Pape Pascal II excommunia la ville de Bénévent pour s'être soustraite (on ne sait pour quel sujet) à l'obéissance du Saint-Siége. (MANSI, *Suppl. Conc.*, t. II.)
- 1100 Pictavienne**, de Poitiers, le 18 novembre, par deux légats assistés d'un grand nombre d'évêques et d'abbés. Norgaud d'Autun y fut déposé, et on fit 16 canons. On y excommunia aussi de nouveau le roi Philippe et Bertrade.
- 1100 Ansanum**, d'Anse, sur la fin de l'année, composé de 4 archevêques entre lesquels était saint Anselme, et de 8 évêques. Hugues, archevêque de Lyon, y demanda un subside pour les frais du voyage qu'il devait faire à Jérusalem avec la permission du Pape.
- 1102 Romanum**, vers la fin du mois de mars, par Pascal II, de tous les évêques d'Italie et des députés de plusieurs ultramontains. On y anathématisa avec serment toute hérésie, et on y promit obéissance au Pape. On y confirma de plus l'excommunication prononcée contre l'empereur Henri par Grégoire VII et Urbain II, et Pascal la publia de sa bouche le jeudi saint, 3 avril, dans l'église de Latran.
- 1102 Londinense**, de toute l'Angleterre, vers la fin de septembre, par saint Anselme. On y condamna la simonie, et on y déposa 6 abbés qui furent convaincus. On fit ensuite plusieurs règlements.
- 1103 Mediolanense**, de Milan. Le prêtre Liprand y accuse l'archevêque Pierre Grossolan de simonie, et s'offre de prouver l'accusation par le feu. Il lui resta une blessure à la main et une autre à un pied, qui rendirent l'épreuve suspecte. Grossolan, confus, prit le parti de se retirer. (ED. VENETA, t. XII; MURATORI, *Ann.*, t. VI.)
- 1104 Romanum**, par le Pape Pascal II, dans le carême. Le Pape y fit une sévère réprimande à Brunon, archevêque de Trèves, de ce qu'il avait reçu l'investiture de l'empereur Henri. (VOYEZ PAGI ET HARTZHEIM sur la différence de ce concile de Rome d'avec celui de l'année suivante.)
- 1104 Trecense**, de Troyes, le 28 mars, par le légat Richard, évêque d'Albana, et plusieurs évêques. Hubert, évêque de Senlis, accusé d'avoir vendu les ordres sacrés, s'y purgea par serment, et Godefroi, abbé de Nogent, y fut nommé, malgré lui, évêque d'Amiens.³
- 1104 Balgenciacense**, de Baugency, le 30 juillet, par le légat Richard et plusieurs évêques, en présence du roi Philippe et de Bertrade, qui, malgré la promesse de se séparer, ne furent point encore absous dans ce concile.
- 1104 Parisiense XIV**, le 2 décembre, où le roi et Bertrade furent absous, après avoir promis par serment de n'avoir plus ensemble aucun commerce criminel.
- 1105 Romanum**, au palais de Latran, le 26 mars. Pascal II y excomunia le comte de Meulan et ses complices, que l'on accusait d'être cause que le roi d'Angleterre s'opiniâtrait à soutenir les investitures; il y excomunia aussi ceux qui les avaient reçues.
- 1105 Romanum**, dans le mois de mai, où le Pape rétablit Pierre Grossolan sur le siège de Milan. Mais il ne put jamais faire exécuter le décret de son rétablissement, tant était puissant, dit Muratori, le parti qui lui était opposé.
- 1105 Quintiliburgense vel Northusense**, de l'abbaye de Quedlimbourg, selon les uns, de Northausen en Thuringe, suivant les autres, dans la semaine avant la Pentecôte. On y condamna la simonie, et on y confirma la paix de Dieu. (CONC. GERM., t. III.)
- 1105 Remense**, le 2 juillet, où l'on substitua Odon, abbé de Saint-Martin de Tournay, à Gaucher, évêque de Cambrai, déposé au concile de Clermont en 1095, pour son attachement à l'empereur Henri IV. Gaucher se maintint dans son siège tant que ce prince vécut. (SPICILEG., t. III.)
- 1105 Conventus Moguntinus**, diète de Mayence, assemblée le jour de Noël par le roi Henri V. Les légats du Pape y assistèrent avec plus de 52 seigneurs laïques de l'empire et un grand nombre de prélats. On y renouvela les anathèmes prononcés contre l'empereur, l'Antique Guibert et leurs adhérents. C'est l'époque du sacre de Henri V, suivant l'annaliste saxon, qui met cette assemblée en 1106, parce que l'année commençait alors à Noël en Allemagne.
- 1105 Florentinum**, de Florence, sur la fin de l'année, par le Pape Pascal II. On y disputa beaucoup contre l'évêque du lieu, qui disait que l'Antechrist était déjà né. Le tumulte fut si grand, qu'on ne put rien décider. (MURATORI.)
- 1106 Pictavienne**, de Poitiers, le 26 mai. Bohémond, prince d'Antioche, y était présent, et on y publia solennellement la croisade. On y traita aussi diverses matières ecclésiastiques.
- 1106 Lexoviense**, de Lisieux, vers la mi-octobre, assemblée par Henri I^{er}, roi d'Angleterre. Les règlements de ce concile regardent plus le civil que l'ecclésiastique. Aussi les seigneurs laïques y étaient-ils en plus grand nombre que les prélats.
- 1106 Guastallense**, de Guastalla sur le Pô, le 22 octobre. Pascal II, assisté d'un grand nombre d'évêques et de clercs, des ambassadeurs de Henri, roi d'Allemagne, et de la princesse Mathilde en personne, y ordonna que la province d'Emilie ne serait plus soumise à la métropole de Ravenne: ainsi il ne lui resta que la province de Flaminie. On y usa d'indulgence en faveur des évêques ordonnés dans le schisme, pourvu qu'ils ne fussent ni usurpateurs ni simoniaques.
- 1107 Trecense**, de Troyes, vers l'Ascension

Pascal II exhorte les peuples à la croisade, et le concile excommunia tous ceux qui violeraient la trêve de Dieu. On y rétablit la liberté des élections, et on y confirma la condamnation des investitures, sur lesquelles les Allemands ne s'étaient point accordés avec les Romains dans la conférence de Châlons, tenue quelques jours auparavant. (*Ed. Veneta*, t. XI; *Mansi, Suppl.*, t. II.)

1107 Londinense, de Londres, le 1^{er} août, par saint Anselme. On y accorda les hommages au roi, comme le Pape le permettait, et on y défendit les investitures par la crosse et l'anneau. Anselme écrivit cette bonne nouvelle au Pape, en lui marquant le service que Robert, comte de Meulan, avait rendu à l'Eglise en cette occasion.

1107 Jerosolymitanum, Gibelin d'Arles, légat, assisté des évêques du royaume, y ayant déposé Ebremar, intrus à Jérusalem du vivant de Daïmbert, lui donna l'Eglise de Césarée à cause de sa simplicité. Gibelin fut ensuite élu par le concile patriarche de Jérusalem.

1108 Londinense, de Londres par saint Anselme, à la cour de la Pentecôte, 24 mai. On y fit 10 canons, qui portent entre autres choses, que les prêtres qui n'ont pas observé la défense du concile de Londres de 1102, s'ils veulent encore célébrer la messe, quitteront leurs femmes, et ne pourront plus leur parler que hors de leurs maisons et en présence de deux témoins.

1108 Beneventanum, le 12 octobre, par le Pape Pascal II, touchant les investitures et le luxe des habits des clercs.

1109 Les éditeurs des *Conciles* placent en 1109 un prétendu concile de Reims, où Godefroi, évêque d'Amiens, convainquit de faux le titre d'exemption de l'abbaye de Saint-Valery. (Voyez la résolution de cette fable dans l'*Hist. littér. de la Fr.*, t. XI, pp. 730-736.)

1110 Romanum, le 7 mars. Pascal II y renouvela les décrets contre les investitures, et les canons qui défendent aux laïques de disposer des biens des Eglises. La même année, Richard, évêque d'Albane, tint trois conciles en France, l'un à Clermont en Auvergne, à la Pentecôte; le second, à Toulouse, peu de temps après la Pentecôte (c'est le huitième de cette ville), et le troisième, à Saint-Benoît-sur-Loire, le 1^{er} octobre. Il se tenait alors peu de conciles sans légats du Pape.

1110 Coloniense, de Cologne, par Frédéric, archevêque de Cologne, où Sigebert, moine et député de Gembloux, célèbre écrivain, obtint la canonisation de Guibert qui avait fondé ce monastère 148 ans auparavant. Cette cérémonie se fit solennellement quelque temps après ce concile, en levant de terre le corps du saint. (*Conc. Germ.*, t. III.)

1110 Constantinopolitanum, où l'on condamne l'hérésie des bogomiles. L'empereur

Alexis Comnène y publie aussi une constitution sur les élections et sur les devoirs des prélates. (*Edit. Venet.*, t. XII; *Mansi, Suppl.*, t. II.)

1111 Verulanum, de Veroli, entre Anagni et Velletri, par le Pape Pascal, où l'on obligea Grimald, archichanoine de Saint-Paterne, à reconnaître la juridiction de l'évêque diocésain. Fabricius met ce concile en 1140; mais D. Mabillon prouve qu'il est de 1111. (*Mus. Ital.*, t. I^{er}, p. 242.)

1111 Lateranense I. Le roi Henri V était convenu avec le Pape Pascal II que le clergé lui rendrait les régales. Mais lorsqu'on était sur le point de conclure, il arriva du trouble, l'assemblée est rompue, on court aux armes. Le Pape est emmené prisonnier par Henri, qui lui fait signer le 12 avril un autre traité par lequel Henri laisse au clergé les régales et reprend les investitures. (*Mansi, Suppl.*, t. II.)

1112 Lateranense II, le 18 mars et les cinq jours suivants, d'environ 100 évêques. Pascal II y révoqua le privilège des investitures. Les Actes de ce concile sont datés du lundi 28 mars dans l'édition du P. Labbe, mais mal, parce que le 28 mars ne tombait pas un lundi. Il faut y substituer le 18, comme porte l'édition de Mansi.

1112 Ansanum, d'Anse. Les évêques de la province de Sens, appelés à ce concile par l'archevêque de Lyon, refusèrent de s'y trouver, ne voulant point reconnaître sa juridiction. Nous avons dans les collections des *Conciles* leur réponse à ce prélat, avec sa réplique. On n'est point sûr que ce concile se soit tenu. Du moins, il n'en reste aucun acte.

1112 Viennense, le 16 septembre, par Guy, archevêque de Vienne et légat. Les évêques y jugent que l'investiture reçue d'une main laïque est une hérésie.

1112 Aquense, d'Aix en Provence. On y fit trois canons, dont le premier ordonna que l'archevêque d'Aix percevra la quatrième partie de tous les revenus ecclésiastiques de son archevêché. (*Ed. Venet. sola*, t. XII.)

1112 ou environ. Jerosolymitanum, par Conon, légat en Palestine. On y excomunia l'empereur Henri V, pour les mauvais traitements qu'il avait faits au Pape Pascal II.

1114 Strigonense, de Grau ou Strigone, vers le mois de janvier, par l'archevêque Laurent, avec dix de ses suffragans. On y fit 65 canons sur la discipline. (*Pétrary*, t. I^{er}.)

1114 Windsorisense, de Windsor, près de Londres, où l'on élut pour archevêque de Cantorbéry, après cinq ans de vacance, Raoul, évêque de Rochester, le 26 avril.

1114 Cyperanum ou Ceperanum, de Ceperrano, petite ville sur le Garillan, le 12 octobre, par le Pape Pascal II. L'archevêque de Bénévent y fut déposé pour une affaire purement temporelle.

1114 Legionense, de Léon, le 18 octobre, par Bernard, archevêque de Tolède et tous les prélates des Asturies, de Léon et de Galice. On y fit 18 canons sur la discipline. (FERRERAS.)

1114 Compostellanum, le 17 novembre. On adopta dans celui-ci les 10 canons qui avaient été dressés dans celui de Léon, et on y en ajouta 15 autres. (D'AGUIRRE, HARDOUIN, FERRERAS.)

1114 Bellovacense, de Bayeux, le 6 décembre, par Conon, cardinal et légat, assisté des évêques de trois provinces. On y excommunia l'empereur Henri, et on y renouvela plusieurs décrets des derniers Papes, touchant la conservation des biens ecclésiastiques et les autres points de discipline les plus nécessaires alors. On y parla aussi de quelques hérétiques que le peuple brûla à Soissons, sans attendre le jugement des ecclésiastiques, craignant qu'il ne fût trop doux.

1115 Suessionense, le 6 janvier, d'où on envoya aux Frères de la Chartreuse, pour les prier et leur ordonner de renvoyer Godefroi, évêque d'Amiens; ce qui fut exécuté au commencement du carême.

1115 Remense, le 28 mars, par le légat Conon. Il y excommunia encore l'empereur Henri et renvoya à son siège d'Amiens l'évêque Godefroi. Ce prélat fut reçu de son peuple avec joie, parce qu'il était fort regretté. Le même légat tint deux autres conciles cette année, l'un à Cologne, le lundi de Pâques, 19 avril, l'autre à Châlons-sur-Marne, le 12 juillet; dans l'un et dans l'autre, il réitéra l'excommunication contre l'empereur.

1115 Trenorchiense, de Tournus, le 15 août, par Gui, archevêque de Vienne, légat et depuis Pape, sous le nom de Calixte II. Ce prélat y décide, en faveur des chanoines de Saint-Jean de Besançon, la contestation sur la dignité d'Eglise matrice, que les chanoines de Saint-Étienne de la même ville leur disputaient. Le Pape Pascal n'approuva pas ce jugement; il ordonna d'assembler un nouveau concile qui se tint la même année à Dijon et par le même légat, mais sans aucun fruit. Cette contestation ne fut terminée que l'an 1253. (LABBE, t. X; PAGI.)

1115 Trojanum, de Troie dans la Pouille, le 24 août, par le Pape Pascal II. On y établit la trêve de Dieu pour trois ans.

1115 Oretanum, d'Oviedo, en présence de la reine Uraque et de sa cour. On y fit des règlements contre ceux qui pillaiient les églises et contre ceux qui violaient les asiles sacrés. (PAGI.)

1115 Coloniense, de Cologne, aux fêtes de Noël, par le légat Dictéric, où l'on renouvela l'excommunication contre l'empereur Henri. Ce concile est daté dans Tri-thème (*Chron. Hirsaug*) de l'an 1116, parce que l'année commençait alors à Noël en Allemagne. (PAGI, etc. Ed. Veneta, t. XII.)

1115 Syriacum, de Syrie, après Noël, par

l'évêque d'Orange, légat du Pape, où Arnoul, patriarche de Jérusalem, fut déposé.

1116 Lateranense, le 6 mars. Pascal II y condamna le privilége extorqué par l'empereur sous un anathème perpétuel. Dans ce concile, Ponce, abbé de Cluny, qui s'arrogeait le titre d'*Abbé des abbés*, fut résulé par Jean, chancelier de l'Eglise romaine, qui lui prouva que ce titre n'appartenait qu'à l'abbé du Mont-Cassin.

1116 Salisberiense, de Salisbury, le 20 mars, en présence du roi Henri I^r. On veut y contraindre Turstain, élu archevêque d'York, de promettre obéissance à l'archevêque de Cantorbéry. Il le refuse et aime mieux renoncer à son siège. Il y monta néanmoins dans la suite et sans faire l'acte qu'on exigeait de lui. (WILKINS.)

1116 Lingonense, célébré en pleine campagne entre Luz et Til-Châtel, au diocèse de Langres, aujourd'hui de Dijon, à une lieue de Bèze, le 8 juin, par Guy, archevêque de Vienne. On y traita plusieurs affaires particulières, dont le détail n'est point venu jusqu'à nous. (Ed. Veneta, t. XII.)

1116 Divisionense, de Dijon, par le même; on y ordonna aux chanoines réguliers de Saint-Étienne de retourner à celle église, qu'ils avaient abandonnée pour aller vivre dans la solitude. Ce concile est vraisemblablement le même que celui dont parle la Chronique de Bonneval sous l'an 1117, sans en marquer aucun détail. (Ed. Veneta, t. XII.)

1117 Mediolanense, de Milan, par l'archevêque Jourdan, vers la fin de février. Ce fut dans une prairie nommée le Broglie que ce concile se tint. On y éleva deux estrades, sur l'une desquelles étaient les évêques, les abbés et autres prélates inférieurs; sur l'autre étaient les consuls et les jurisconsultes, et autour des uns et des autres, une grande multitude de clercs, de vierges et de laïques. L'objet de cette assemblée était la réformation des mœurs. C'est tout ce qu'on en sait. (PAGI.)

1117 Beneventanum, au mois d'avril, où Pascal II excommunia Maurice Bourdin, archevêque de Brague, son légat, pour avoir couronné l'empereur à Rome durant la retraite du Pape au Mont-Cassin.

1118 Tolosanum IX, de Toulouse, vers le mois de février, où l'on conclut le voyage d'Espagne pour le secours d'Alphonse, roi d'Aragon, qui gagna une grande bataille contre les Maures, le 6 décembre. Le 10 du même mois, il prit Saragosse, etc. (VAISSETTE.)

1118 Capuanum, de Capoue, où Gélasie II excommunia l'empereur Henri et son antipape Bourdin qu'il venait de faire élire.

1118 Rothomagense, de Rouen, le 7 octobre. (Assemblée mixte.) Henri, roi d'Angleterre, y traita la paix du royaume avec les seigneurs et Raoul de Cantorbéry, tandis que Geoffroi de Rouen y traitait

- des affaires de l'Eglise avec quatre de ses suffragants et plusieurs abbés. Conrad, légat du Pape Gélase, s'y plaignit de l'empereur et de l'antipape Bourdin, en demandant aux Eglises de Normandie le secours de leurs prières et encore plus de leur argent, dit Orderic, auteur du temps.**
- 1118 Viennense, par le Pape Gélase. Les Actes en sont perdus. (CHARVET, *Hist. de l'Egl. de Vienne.*)**
- 1119 Beneventanum, le 10 mars, par l'archevêque Landulphe. On y dit anathème à ceux qui ravageaient le pays et dépouillaient les églises. (LABBE, t. X; PAGI, *ad hunc ann.*)**
- 1119 Colonensem, par le légat Conon, où l'on publia l'excommunication de l'empereur Henri V. (HARTZHEIM, t. III.) Labbe et Mansi mettent ce concile, ainsi que le suivant, en 1118.**
- 1119 Fritzlaris, de Fritzlar dans la Hesse, le 28 avril, par le légat Conon. On y renouvela l'excommunication contre l'empereur. Saint Norbert y comparut pour se défendre contre ceux qui l'accusaient de prêcher sans mission. Il se justifia par les termes de son ordination, suivant l'auteur de sa vie. (MANSI, *Suppl.*, t. II; BOLLAND.)**
- 1119 Tolosanum X, de Toulouse, le 8 de juillet, par Calixte II, assisté des cardinaux, des évêques et des abbés de Langue-de-Bas, etc. On y fit 10 canons, dont le troisième chasse de l'Eglise les manichéens et ordonne qu'ils soient réprimés par les puissances séculières. Les Actes de ce concile sont datés du 6 juin 1120; double faute de copiste, relevée par D. Vaissète.**
- 1119 Remensem, de Reims, par le Pape Calixte II, assisté de 15 archevêques, de plus de 200 évêques et d'environ autant d'abbés; depuis le 20 octobre jusqu'au 30 du même mois. On y fit 5 décrets contre les principaux abus du temps, contre la simonie, les investitures, les usurpations.**
- 1119 Rothomagensem, au mois de novembre, par l'archevêque Geoffroi. On y défend aux prêtres tout commerce avec les femmes, ce qui excita une sédition.**
- 1120 Bellovacensem, depuis le 18 jusqu'au 29 octobre, par le légat Conon et les évêques de trois provinces. On y canonisa saint Arnoul de Soissons. Le reste est ignoré. Le P. Labbe met ce concile en 1210, sur quoi il est réfuté par D. Ceillier.**
- 1120 Neapolitanum, de Naplouse en Palestine. On y exhorte le peuple à la conversion de ses mœurs pour apaiser la colère de Dieu, et on y fit 25 canons qui ne sont point venus jusqu'à nous.**
- 1121 Suessionensem, après le mois de janvier, par le légat Conon. On y obligea Abailard de brûler de sa propre main son livre *De la Trinité* et on l'envoya à Saint-Médard, d'où il fut peu de temps après renvoyé à Saint-Denis.**
- 1122 Wormatiense. Assemblée de Worms, le 8 septembre. L'empereur y renonça aux investitures, et le Pape lui conserva le droit de donner les régales, qui sont les droits royaux de justice, de monnaie, de péage ou autres semblables, accordés à des églises ou à des particuliers. C'est ainsi que l'union de l'empire et du sacerdoce fut rétablie le 22 ou le 23 septembre. (PAGI, HARTZHEIM.)**
- 1123 Lateranense, de Latran. Neuvième concile général et le premier d'Occident, sous Calixte II, depuis le 18 mars jusqu'au 5 avril. (MANSI.) Il s'y trouva plus de 300 évêques et plus de 600 abbés, en tout près de mille prélat. Il ne nous reste de ce concile que 22 canons, dont la plupart sont répétés de plusieurs conciles précédents.**
- 1124 On rapporte à cette année différents conciles, tenus en France par le légat Pierre de Léon, qui fut depuis antipape, sous le nom d'Anaclet. Ces conciles sont ceux de Chartres, de Clermont, de Beauvais et de Vienne; mais on ne sait rien de ce qui s'y est passé. (PAGI, HARDOUIN.)**
- 1126 Londinense ou Westmonasteriense, de Westminster, près de Londres, le 9 septembre, par Jean de Crème, légat d'Honorius II, assisté des archevêques de Cantorbéry et d'York, de 20 évêques et d'environ 40 abbés. On y fit 17 canons qui ne font que confirmer les anciens.**
- 1127 Wormatiense, par le cardinal Pierre, en vertu des ordonnances du Pape Honorius II, où l'on examine l'élection de Godefroi, archevêque de Trèves, faite près de trois mois auparavant et taxée de simoniaque par le clergé de Trèves. On ignore le résultat de cette assemblée; on sait seulement qu'après qu'elle fut terminée, Godefroi, soit de gré, soit de force, abdiqua. (Conc. Germ., t. III. Manque in Veneta.)**
- 1127 Londinense ou Westmonasteriense, le 13 mai et les deux jours suivants, où l'on fit 12 canons pour la réformation des mœurs. (WILKINS.)**
- 1127 ou environ. Nannetense, de Nantes, sous le comte Conan, par les évêques de Bretagne. On y abolit la coutume qui attribuait au seigneur tous les meubles d'un mari ou d'une femme, après la mort de l'un ou de l'autre; et celle qui attribuait au prince les débris des naufrages. On y fit quelques règlements de discipline.**
- 1127. Trojanum, de Troie, dans la Pouille, sur la fin de novembre, où le Pape Honorius II confirme l'excommunication qu'il avait prononcée à Bénévent contre Roger, pour avoir pris le titre de duc de Pouille et de Sicile. (PAGI.)**
- 1127 et 1128 Moguntina duo, où l'on examine l'accusation de simonie intentée contre Othon, évêque d'Halberstadt, que**

- l'on déposa. (*Conc., Germ. t. III.*, manquent
in *Veneta*.)
- 1128 Trecense**, d' Troyes en Champagne, le 13 janvier, par le légat Matthieu d'Albane, assisté des archevêques de Reims et de Sens, de 13 évêques en tout, de saint Bernard et de quelques autres abbés. On y jugea à propos de donner une règle par écrit et l'habit blanc aux Templiers, dont l'ordre avait commencé en 1118.
- 1128 Ravennense**, de Ravenne, où le Pape Honorius II déposa les patriarches d'Aquilée et de Venise, ou de Grado, pour avoir été favorables aux schismatiques. (Pagi.)
- 1128 Rothomagense**, au mois d'octobre, par le légat Matthieu d'Albane. Ce prélat, après avoir conféré avec le roi d'Angleterre sur les besoins de l'Eglise, assemble par son ordre les évêques et les abbés de Normandie, avec lesquels il fit plusieurs règlements de discipline en présence du roi.
- 1128 Papiense**, de Pavie, par le cardinal Jean de Crême, où l'on excommunia Arselme, archevêque de Milan, pour avoir couronné roi d'Italie Conrad, duc de Franconie, rebelle envers l'empereur Lothaire. (*Edit. Venet. sola, t. XII.*)
- 1129 Parisiense XV**, dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, en présence du roi, par Matthieu d'Albane. On y parla de la réforme de plusieurs monastères, et en particulier de celui d'Argenteuil, dont on dispersa les religieuses, pour y mettre des moines de Saint-Denis. Le décret touchant Argenteuil fut confirmé par l'évêque de Paris, ensuite par le Pape, puis par le roi. (D. CEILLIER.)
- 1129 Catalaunense**, de Châlons-sur-Marne, le 2 février. Henri de Verdun y abdiqua l'épiscopat, suivant le conseil de saint Bernard.
- 1129 Palentinum**, de Palencia dans le royaume de Léon, en Espagne, la première semaine de carême. On y fit 17 canons relatifs aux abus du temps.
- 1129 Londinense**, le 1^{er} août. Les évêques furent trompés par le roi, qui s'appropria le droit de punir les prêtres incontinent, dont il tira beaucoup d'argent sans les corriger. (WILKINS.)
- 1129 Tolosanum**, suivant le P. Lahbe et D. Ceillier. (Voyez ce concile à l'an 1229.)
- 1130 Aniciense**, du Puy en Velay, vers le mois de mars ou d'avril. Saint Hugues de Grenoble et d'autres évêques y excommunièrent Pierre de Léon, antipape, dit Anaclet.
- 1130 Stampense**, d'Elampes, au mois d'avril, en présence de Louis le Gros. On s'en rapporta à saint Bernard, qui déclara le vrai Pape Innocent II, et Pierre de Léon, antipape.
- 1130 Herbipolense**, de Würzburg, au mois d'octobre. Innocent II y fut reconnu Pape en présence de son légat, et confirmé par l'empereur Lothaire.
- 1130 Claromontanum**, de Clermont en Auvergne, au mois de novembre, par Innocent II, qui reçut Conrad, archevêque de Salzbourg, et Eribert de Munster, envoyés du roi Lothaire. On y fit 13 canons.
- 1131 Leodiense**, de Liège, le 22 mars. Lothaire présent avec la reine son épouse, et un grand nombre d'évêques, y reçut le Pape avec honneur, et on y rétablit Otton, évêque d'Halberstadt, déposé trois ans auparavant au concile de Mayence. (*Conc. Germ., t. III.*)
- 1131 Remense**, le 19 octobre, par Innocent II; 13 archevêques, 263 évêques et un grand nombre d'abbés, de clercs et de moines français, allemands, anglais et espagnols, y assistèrent. Le plus distingué des abbés était saint Bernard. L'élection du Pape Innocent y fut approuvée, et Pierre de Léon excommunié, s'il ne revenait à résipiscence. On y publia 17 canons qui sont à peu près les mêmes que les 13 du concile de Clermont de l'année précédente. Le Pape y sacra Louis le Jeune le 25 octobre. Ce concile dura 15 jours.
- 1131 Moguntinum**, de Mayence, où Brunon de Strasbourg, accusé d'être intrus dans ce siège, remit sa dignité entre les mains de Matthieu, légat du Pape. (Pagi.)
- 1132 Placentinum**, de Plaisance, après Pâques, par Innocent II, assisté de plusieurs évêques de Lombardie, etc.
- 1132 Creissanum**, de Creixan, dans le territoire de Narbonne, le 5 décembre, par Arnaud, archevêque de Narbonne. On y établit une sauvegarde à Creixan, dont les évêques marquèrent les limites par des croix qu'ils y firent planter, avec anathème contre ceux qui donneraient atteinte à cette sauvegarde. (VAISSETE.)
- 1133 Jotrense**, de l'abbaye de Jouarre, au diocèse de Meaux. On y frappa d'excommunication les auteurs du meurtre de Thomas, prieur de Saint-Victor, commis le 20 août de la même année. (Pagi, ad an. 1133.)
- 1134 Pisanium**, de Pise, le 3 juin, à la Pentecôte, de tous les évêques d'Occident, par Innocent II. Saint Bernard y assista. On y excommunia de nouveau Pierre de Léon et ses fauteurs, sans espérance de rétablissement. Ce concile est daté de l'an 1135, suivant le calcul pisan.
- 1136 Londinense**, au mois de janvier, où l'on traita des besoins de l'Eglise et de l'Etat, en présence du roi Etienne. (Pagi, à l'an 1135, n. xxxvii et suivants.)
- 1136 Northamptonense**, en Northumbrie, le 29 mars, convoqué par le roi Etienne. On y élut l'archidiacre Robert, son parent, pour remplir le siège d'Exeter, vacant par le décès de Guillaume de Waravast. On y nomma aussi à deux abbayes. Les éditeurs des *Conciles* se trompent, en rapportant celui-ci à l'an 1133, puisque le roi Etienne ne fut reconnu qu'à la fin de 1135.
- 1136 Burgense**, de Burgos, au mois d'octobre, par Guy, cardinal-légat, venu en Espagne pour l'introduction du rite romain

dans les offices divins, et pour réconcilier ensemble les rois de Navarre et de Castille, qui étaient en guerre. (PAGI, ad hunc an. et Edit., Venet., t. XII.)

1137 *Melfense*, au lieu nommé Lago-Pesole près de Melfe, le 18 juillet, où l'empereur Lothaire, assisté de plusieurs évêques, réconcilia l'abbé et les moines du Mont-Cassin avec le Pape Innocent II.

1138 *Londinense*, le 13 décembre, par le légat Albéric, assisté de 18 évêques et d'environ 30 abbés. On y fit 17 canons, la plupart répétés des derniers conciles. (WILKINS.)

1139 *LATERANENSE II*, dixième concile général, sous Innocent II, le 8 avril. Il s'y trouva environ 1.000 évêques. Le principal objet de ce concile était la réunion de l'Eglise. On y fit 30 canons, qui sont presque les mêmes que ceux du concile de Reims en 1131, répétés mot pour mot, mais divisés autrement. On y condamna aussi les erreurs d'Arnaud de Bresse, ancien disciple d'Abailard. Il déclamait contre le Pape, les évêques, les clercs et les moines, ne flattant que les laïques.

1139 *Vintoniense*, de Winchester, le 30 août, contre le roi Etienne, qui, après avoir saisi des châteaux appartenant aux Eglises de Salisbury et de Lincoln, en avait fait mettre les deux évêques en prison.

1140 *Constantinopolitanum*, au mois de mai, par le patriarche Léon Stipyote. On y condamna les écrits de Constantin Chrysomale, mort auparavant, comme étant remplis, non-seulement de nouveautés et d'extravagances, mais d'hérésies manifestes, et principalement de celles des enthouasiastes et des bogomiles.

1140 *Senonense*, le 2 juin, par l'archevêque Henri Sanglier, en présence du roi Louis le Jeune. Abailard, qui avait demandé ce concile pour justifier sa doctrine, y est confondu par saint Bernard dès la première interpellation. On censura sa doctrine, en réservant sa personne au Saint-Siége, auquel il avait appelé. Le Pape Innocent le condamna comme hérétique le 16 juillet de la même année, fut brûler ses livres, et ordonna qu'il fût enfermé, ainsi qu'Arnaud de Bresse. Abailard se désista de son appel, et se retira dans l'abbaye de Cluny, où il consacra le reste de ses jours à la pénitence. Sa mort arriva le 21 avril de l'an 1142.

1141 *Vintoniense*, de Winchester, le 7 avril. Henri, évêque de Winchester et légat du Pape, y fit reconnaître Mathilde pour reine d'Angleterre, au préjudice d'Etienne, frère du prélat, qu'elle tenait alors en prison. (PAGI, ad hunc an., n° 8.) Wilkins met ce concile en 1142; mais Guillaume de Malmesbury, sur lequel il se fonde, dit lui-même que l'année où tint le concile de Winchester, le 14 des calendes de mars, ou le 16 février, tombait au premier dimanche de carême; ce qui ne convient qu'à l'an 1141.

1141 *Antiochenum*, le dernier de novembre,

par le légat Albéric assisté des évêques de Syrie. On y déposa le patriarche Raoul, et en mit à sa place, sur le siège d'Antioche, Aimeri qui en était doyen. (GUILL. de Tyr, l. v.)

1141 *Westmonasteriense*, de Westminster, le 7 décembre. L'évêque de Winchester s'y excuse d'avoir reconnu Mathilde pour reine, et détermine les assistants à fournir des secours à Etienne, son frère, délivré de prison, et présent à cette assemblée, pour se maintenir. (PAGI, ad hunc an.)

1142 *Latinacense*, de Lagny. Les moines de Marchienne s'y défendent contre Alvise, évêque d'Arras, qui se prétendait en droit de leur donner un abbé. Le Pape Innocent II avait pris la défense des moines, saint Bernard celle de l'évêque. Les premiers gagnèrent leur cause. Le légat Yves, qui présidait à cette assemblée, reprit, dit-on, l'abbé de Clairvaux des lettres trop vives qu'il avait écrits contre ces religieux; et celui-ci, ajoute-t-on, eut l'humilité de reconnaître son tort.

1142 *Londoniense*, de Londres, à la mi-carême, par le même, en présence du roi Etienne, contre ceux qui maltraitaient les clercs et les emprisonnaient. Roger de Hoveden met ce concile en 1143, et Mathieu Paris en 1142.

1143 *Jerosolymitanum*, par le légat Alberic, aux fêtes de Pâques. Le patriarche des Arméniens y assista. On y conféra avec lui sur les articles de croissance où il différait de nous, et il promit de les corriger. (HARDOUIN, Conc., t. VI.)

1143 *Constantinopolitanum I*, le 20 août, contre deux prétendus évêques, dont les ordinations, faites par le seul métropolitain, furent déclarées nulles : on les condamna encore comme étant de la secte des bogomiles. (Edit., Venet., t. XII.)

• 1143 *Constantinopolitanum II*, le 1^{er} octobre. Le moine Niphon y fut renfermé dans un monastère, en attendant une plus ample information de ce qui le regardait. (Ibid.)

1144 *Constantinopolitanum III*, le 22 février. Niphon y fut enfin condamné pour avoir, entre autres choses, anathémé au Dieu des Hébreux. On le renferma ensuite, et il demeura dans sa retraite forcée pendant tout le patriarcat de Michel Oxite.

1144 *Romanum*, où Lucius II soumit à l'Eglise de Tours, comme à leur métropole, toutes les églises de Bretagne, avec cette restriction pour celle de Dol, que tant que Geoffroi, qui en était évêque, la gouvernera, il aura le pallium et ne sera soumis qu'au Pape. La bulle est du 15 mai. Ce différend entre Tours et Dol ne fut entièrement terminé en faveur de Tours, que par la bulle d'Innocent III, datée du 1^{er} juin 1199, et signée par 19 cardinaux.

1146 *Vizeliacense*, de Vézelay, le jour de Pâques, 31 mars. Louis le Jeune s'y croisa avec la reine Aliénor et grand nombre de seigneurs, à la persuasion de saint Bernard, qui prêcha la croisade dans cette

- assemblée, et appuya sa prédication de plusieurs miracles.
- 1146 Carnotense**, Assemblée de Chartres, le 21 avril, pour la croisade. On y voulut élire saint Bernard pour en être le chef; mais il le refusa constamment.
- 1147 Constantinopolitanum**, le 26 février, où l'on dépose le patriarche Côme à cause de ses liaisons avec l'hérétique Niphon. (*Edit. Venet.*, t. XII.)
- 1147 Parisiense**, XVI, après les fêtes de Pâques, par le pape Eugène III. On y examina les erreurs de Gilbert de la Porée, évêque de Poitiers, sur la Trinité. Saint Bernard y disputa contre Gilbert; mais le Pape remit la décision sur cette dispute, au concile qu'il devait tenir l'année suivante à la mi-carême.
- 1147** au mois de décembre, ou dans les premiers jours de 1148. **Trevirens**, par Eugène III, avec 18 cardinaux, plusieurs évêques et abbés. On y examina les écrits de sainte Hildegarde; le Pape lui-même les lut en présence de tout le clergé: tous les assistants en rendirent grâces à Dieu et à saint Bernard en particulier. Le Pape en écrivit à la sainte, lui recommandant de conserver par l'humilité la grâce qu'elle avait reçue, et de déclarer avec prudence ce qui lui serait révélé. (PAGI.)
- 1148 Remense**, commencé le 22 mars, par le Pape Eugène III, assisté de plusieurs évêques de France, de quelques-uns d'Allemagne, d'Angleterre et d'Espagne. On y fit plusieurs canons, la plupart répétés des conciles précédents.
- 1150 Bambergense**, de Bamberg, par Eoe-ribart, archevêque de Saltzbourg, où l'on examine la doctrine de Gérohus, prévôt des chanoines réguliers de Reichersberg, sur Jésus-Christ qu'il soutenait devoir être adoré dans son humanité comme dans sa divinité. Cette doctrine fut jugée irréprésensible, et Folmar, accusateur de Gérohus, rejeté. (*Conc. Germ.*, t. III. *Deest alibi.*)
- 1151 Londinense**, de Londres, à la mi-carême, par Thibaud, archevêque de Cantorbéry, en présence du roi Etienne. Il fut principalement question dans ce concile des appellations à Rome, et on y appela trois fois pour diverses affaires. L'éditeur de Venise a publié, d'après Baluze, 8 canons de ce concile sur la discipline.
- 1152. Balentiacense**, de Beaugency, le 18 mars. Après avoir ouï les témoins, qui déposèrent de la parenté de Louis VII avec la reine Aliénor, leur mariage fut déclaré nul du consentement des parties, par les évêques. Parmi les anciens chroniqueurs, les uns placent ce concile en 1151, les autres en 1152. Cela vient de ce que les premiers commençaient l'année à Pâques, et les seconds à Noël, ou au 1^{er} janvier.
- 1152 Hibernicum**, au monastère de Mellifont, ordre de Cîteaux, en Irlande, après le mois de septembre, par le cardinal Pa-
- peron, légat. On y établie 4 archevêchés; à Armagh, à Dublin, à Cashel et à Thouam, et on leur assigna leur suffragants.
- 1153 Wormatiense**, par les cardinaux Bernard et Grégoire, aux fêtes de la Pentecôte. Henri archevêque de Mayence, y est déposé, sur les accusations calomnieuses de plusieurs de ses clercs, et Arnold de Sélehaven, prévôt de cette Eglise, est mis à sa place. (*Conc. Germ.*, t. III.)
- 1153 Constantiense**, de Constance, où l'empereur Frédéric fait divorce avec son épouse Adélaïde, en présence des légats et par le conseil des évêques, suivant Othon de Frisingue. (*Conc. Germ.*, t. III.)
- 1154 Londinense**, pendant le carême. On y fait revivre les anciennes coutumes énoncées dans la charte de saint Edouard, et les priviléges du clergé.
- 1155 Suessionense**, le 10 juin. Le roi Louis le Jeune et les barons y jurent la paix pour 10 ans.
- 1156 Constantinopolitanum**, le 26 janvier, par le patriarche Luc Chrysoberge, où l'on décide que le sacrifice de l'Autel s'offre au Fils comme au Père, et au Saint-Esprit. (LEQUIN.)
- 1157 Remense**, par l'archevêque Samson, le 26 octobre, où l'on fit 7 canons sur la discipline. (*Mansi, Suppl.* t. II.)
- 1159 Moguntinum**, après le 1^{er} octobre, par Arnold, archevêque de Mayence. On ne sait pas l'objet de cette assemblée, qui fut interrompue par la révolte des citoyens. L'archevêque s'étant mis en devoir l'année suivante de réprimer ces mutins, fut attaqué par eux dans le monastère de saint Jacques, et mis à mort le 24 juin. (*Conc. Germ.*, t. III.)
- 1160 * Papienne**, de Pavie, commencé le 5 février, par ordre de l'empereur. Environ 50 évêques avec plusieurs abbés s'y déclarèrent le 11 février en faveur d'Octavien, ou Victor IV, antipape, et y anathémisèrent Alexandre III avec tous ses fauteurs, qui avaient refusé de venir à ce concile.
- 1160 Agnaninum**, d'Agnani, où Alexandre III, assisté des évêques et des cardinaux de sa suite, excommunia solennellement, le jeudi saint, 24 mars, l'empereur Frédéric, et déclara tous ceux qui avaient juré fidélité à ce prince absous de leur serment.
- 1160 Oxoniense**, d'Oxford, où l'on condamna plus de 30 hérétiques vaudois ou poplincains qui détestaient le baptême, l'eucharistie et le mariage et comptaient pour rien l'autorité de l'Eglise. On les abandonna au prince, pour être punis corporellement.
- 1160 Nazareth**, vers la fin de l'année. Alexandre y est reconnu Pape.
- 1161 * Laudense**, de Lodi, commencé le 19 juin et fini le jour de saint Jacques, 25 juillet, par l'antipape Victor, en présence de l'empereur. L'élection de Victor y fut confirmée.
- 1161 Apud Novum Mercatum**, de Neuf-Mar-

- ché, au diocèse de Rouen; *Bellovacense*, de Beauvais. Dans l'un et l'autre tenus au mois de juillet, on reconnaît Pape Alexandre III.
- 1161 Tolosanum XI**, vers la fin de l'année, où le roi de France et le roi d'Angleterre, avec 100 prélates, tant évêques qu'abbés des deux royaumes, reconnaissent le Pape Alexandre plus solennellement qu'ils ne l'avaient fait l'année précédente dans les assemblées qu'ils avaient tenues chacun de leur côté, à Beauvais, à Neuf-Marché et à Londres.
- 1162 Monspeliense**, de Montpellier, le jour de l'Ascension, 17 mai, où Alexandre III, assisté de 10 évêques, réitéra publiquement l'excommunication contre Octavien ou l'antipape Victor et ses complices.
- 1162 Westmonasteriene**, de Westminster à Londres, le 26 mai, veille de la Pentecôte, où Thomas Becket, chancelier du royaume, est élu archevêque de Cantorbéry.
- 1163 Turonense**, le 19 mai, par le Pape Alexandre III, assisté de 17 cardinaux, 124 évêques, 414 abbés, etc. Labbe en a publié 10 canons, la plupart répétés des conciles précédents. Le quatrième est contre les manichéens, depuis nommés albigeois, avec lesquels il est défendu d'avoir aucun commerce, sous peine d'excommunication. Dans le neuvième les ordinations faites par Octavien et par les autres schismatiques, sont déclarées nulles. D. Martene a découvert et publié 12 nouveaux canons de ce concile. (*Edit. Venet.*, t. XIII.)
- 1164 * Clarendonense**, assemblée à Clarendon, le 25 janvier.
- 1164 Remense**, par le Pape Alexandre. On y traita du secours de la terre sainte. Ce concile se tint après le mois de mai. (*Pagi.*)
- 1164 * Northamptonense**, de Northampton, le 13 octobre, où saint Thomas de Cantorbéry fut accusé et condamné par le roi, les seigneurs et les évêques, comme parjure et traiore. Le saint en appela au Pape, qui cassa la sentence rendue à Northampton.
- 1165 * Herbipolense**, de Würzburg, le 23 mai, jour de la Pentecôte. L'empereur et une quarantaine d'évêques, en complant ceux qui n'étaient point encore sacrés, jurèrent qu'ils ne reconnaîtraient jamais le Pape Alexandre et qu'ils demeureraient inviolablement attachés à Pascal, qui avait été nommé Pape par les schismatiques à la mort d'Octavien. Deux envoyés d'Angleterre jurèrent, au nom de leur roi, qu'il observerait inviolablement tout ce que l'empereur avait juré.
- 1165 Lumbariense**, de Lombards (petite ville à deux lieues d'Albi, qu'il ne faut point confondre avec Lombés en Gascogne), par Pons d'Arsac, archevêque de Narbonne, contre les *bons-hommes*, qui étaient manichéens, appelés dans la suite albigeois ou vaudois. (*Voyez* l'époque de ce concile dans D. Vaissète; il le met vers le mois de juin de cette année [*Hist. de Lang.*, t. III.])
- 1165 Aquisgranense**. Cour plénière de l'empereur Frédéric, pour la canonisation de Charlemagne. La cérémonie s'en fit le 29 décembre. Aucun Pape n'a contredit cette canonisation, quoique faite par les schismatiques et par l'autorité d'un antipape; et depuis ce temps-là on a fait la fête de Charlemagne comme d'un saint dans quelques églises.
- 1166 Londinense**. Les évêques d'Angleterre y appelaient au Pape de la légation et des sentences de Thomas de Cantorbéry, réfugié en France depuis le mois d'octobre 1160.
- 1166 Constantinopolitanum**, le 11 avril, par le patriarche Luc Chrysoberge et trente métropolitains. On y condamna l'abus qui tolérait le mariage du sixième au septième degré, pourvu qu'on n'eût point demandé la permission de le contracter. (D. CEILLIER.)
- 1166 Constantinopolitanum**, de 56 évêques. On y fit 9 canons, dont le premier dit anathème à ceux qui ne prennent pas bien les paroles des saints docteurs de l'Eglise et qui détournent à de fausses interprétations ce qu'ils ont nettement expliqué par la grâce du Saint-Esprit. Il s'agit particulièrement du sens qu'on doit donner à ces paroles du Sauveur : *Mon Père est plus grand que moi*, que les canons expliquent comme les Pères les ont expliquées, et comme l'Eglise les explique encore aujourd'hui. (LEO ALLATIUS.)
- 1167 Lateranum**, avant le mois d'avril, où Alexandre III excommunia l'empereur Frédéric et absout tous ses sujets du serment de fidélité.
- 1170 * Constantinopolitanum**, par le patriarche Michel d'Auchiale, où, par les artifices de ce prélat, on rejette les propositions que faisait l'empereur Manuel Comnène pour la réunion des deux Eglises. L'éditeur de Venise met ce concile, mais mal, en 1168. (*Voyez Pagi, ad hunc an.*)
- 1171 Armachanum**, d'Armagh, en Irlande, où l'on met en liberté tous les Anglais qui se trouvaient réduits en esclavage dans cette île. (WILKINS.)
- 1171 Cassiliense**, de Cashel, en Irlande, au commencement de novembre. On y dressa 7 canons, pour remédier aux maux qui régnait dans le pays. (WILKINS.)
- 1172 Abrincatense**, d'Avranches, le 21 mai. Henri II, roi d'Angleterre, après avoir fait un serment tel que les légats du Pape le demandaient, et après avoir cassé toutes les coutumes illicites qu'il avait établies de son temps et reçu la pénitence, fut absous de l'assassinat de saint Thomas de Cantorbéry, arrivé le 29 décembre 1171. Ceci s'est plutôt passé dans une assemblée que dans un concile. Le vrai concile d'Avranches de cette année 1172 ne s'est tenu que le 27 et le 28 septembre. Le 27 le roi y réitéra son serment, en ajoutant quelques clauses d'attachement et d'obéissance.

- sance au Pape Alexandre, et le 28 les légats et les évêques y firent 12 canons.
- 1173 Westmonasteriense**, de Westminster à Londres, le 6 de juillet, où l'on élit Richard, prieur de saint Augustin, pour archevêque de Cantorbéry. On y lut ensuite la bulle de canonisation de saint Thomas, après quoi l'on fit 27 canons sur la discipline. (WILKINS.)
- 1175 Londinense**, de Londres, à Westminster, le 18 mai. On y fit 19 canons, la plupart tirés des anciens conciles. Le seizième dit qu'on ne donnera point l'Eucharistie trempée, sous prétexte de rendre la communion plus complète. C'était donc dès lors l'usage le plus commun de ne prendre que l'espèce du pain.
- 1175 Hallense**, de Hall, par Wicman, archevêque de Magdebourg, contre les tournois. (Conc. Germ., t. III.)
- 1176 Northamptoniense**, le 25 janvier, par le cardinal Hugues, légat. L'archevêque d'York veut y contraindre les évêques d'Écosse présents à reconnaître sa juridiction. Ils s'en défendent, soutenant que de tout temps ils étaient immédiatement soumis au Saint-Siége. L'archevêque de Cantorbéry les appuie sous main par jalouse, et l'affaire demeure indécise. (SPELMAN, WILKINS.)
- 1176 Lumbariense**, de Lompoers. Mal cette année dans M. Fleury. (Voyez-le en 1165.)
- 1177 Tarsense**, de Tarse, par ordre de Léon, roi d'Arménie. Les Arméniens, leur patriarche Grégoire à la tête, satisfont aux propositions que les Grecs leur avaient faites pour se réunir à eux, et leur en font réciprocement d'autres tendantes à la même fin. On voit par ce concile que les Arméniens étaient alors très-attachés à l'Eglise romaine. Il est daté de l'an 626 de l'ère des Arméniens, ce qui répond à l'an de Jésus-Christ 1177, après le 9 juillet. (GALANUS.)
- 1177 Venetum**, de Venise, le 1^{er} août, par Alexandre III, assisté de ses cardinaux et de plusieurs évêques d'Italie, d'Allemagne, de Lombardie et de Toscane. L'empereur, qui avait renoncé au schisme et juré la paix le 1^{er} août, y assistait. Le Pape y prononça excommunication contre qui-conque troublerait cette paix.
- 1178 Saltzburgense**, de Hochenau, dans le diocèse de Salzbourg, le 1^{er} février, par l'archevêque Conrad avec ses suffragants. Ces prélat s'renoncent à l'obéissance de l'antipape Calixte et embrassent celle d'Alexandre III. (Conc. Germ., t. III, et Edit. Veneta, t. XIII.)
- 1179 LATERANENSE III.** Onzième concile général, de 302 évêques de tous les pays catholiques, avec un abbé qui y assistait pour les Grecs, sous Alexandre III. La première session se tint le 5, la seconde le 14, et la dernière le 19 mars. On y fit 27 canons.
- 1180 Tarragonense**, de Tarragone, commencé le 24 juin et fini le 18 octobre, où le calcul de l'ère d'Espagne est supprimé dans la Catalogne, et l'ère de l'Incarnation établie avec défense d'employer désormais dans les actes, comme par le passé, les années des rois de France. Cependant on voit encore en 1184 un accord du roi d'Aragon et du comte de Toulouse daté du règne de Philippe-Auguste, tant cet usage, dit M. de Marca, était profondément gravé dans les esprits. (MABILLON, *Dipl.*, l. II, c. 23; MARCA, *Hispan.*, l. IV, p. 514.)
- 1181 Ansiense**, du Puy, le 15 septembre; *Vasatiense*, de Bazas, le 8 décembre : l'un et l'autre par le cardinal Henri. On n'en sait point l'objet. (VAISSETTE, t. III.)
- 1182 Lemoticense**, des deux provinces de Bourges et de Bordeaux, par le même légat, le troisième dimanche de catéchue, sur la discipline. (*Ibid.*)
- 1182 Signiense**, de Segni en Italie, où saint Bruno, qui en avait été évêque, fut canonisé par le Pape Lucius III. (PAGI, ad an. 1125, n. XIV.)
- 1184 Veronense**, de Vérone, commencé le 1^{er} août et continué au moins jusqu'au 6 novembre. Le Pape Lucius y fit une constitution contre les hérétiques en présence de l'empereur, où l'on voit le concours des deux puissances pour l'extirpation des hérésies. L'Eglise y emploie les peines spirituelles, et l'empereur, les seigneurs et les magistrats les temporelles. Mais on voulait réprimer la fureur des cathares, patarins et autres hérétiques du temps ; et les cruautés inouïes qu'ils exerçaient contre les ecclésiastiques, exigeaient la même sévérité dont les empereurs romains avaient autrefois usé contre les circoncillions.
- 1185 Parisiense XVII**, au mois de janvier, où Philippe-Auguste ordonna à tous les prélat assemblés à Paris d'exhorter tous ses sujets à faire le voyage de Jérusalem pour la défense de la f.r.i.
- 1185 Londinense**, le 18 mars. On y jugea qu'il était plus sage et plus convenable que le roi restât dans son royaume pour gouverner ses sujets et défendre ses Etats propres, que d'aller exposer sa personne pour la défense de l'Orient.
- 1183 Spalatense**, de Spalatro en Dalmatie, par l'archevêque Pierre, où l'on morqua les Eglises soumises à cet archovêché. (ASSEMANI, *Kal. ant.*, t. IV.)
- 1186 Constantinopolitanum**, par les patriarches de Constantinople, de Jérusalem et d'Antioche, avec 23 métropolitains, en présence de l'empereur Isaac l'Ange. Jean, métropolitain de Cyzique, s'y plaignit de ce qu'on avait violé à son égard les canons touchant les élections, en ce que le patriarche de Constantinople et son concile avaient élu sans l'appeler, quoiqu'il fut dans cette ville, cinq évêques de sa province. L'empereur, à cette occasion, donna une Novelle par laquelle il déclare nulles ces élections, et ordonne d'inviter, à celles qui se feront dorénavant à Constantinople, tous les évêques qui s'y retrouveront. Il n'est donc pas vrai que dès

- Le IX^e siècle, l'Eglise eût abandonné aux empereurs les élections, comme l'avance M. de Murca. (Voyez la Novelle d'Isaac dans *Mansi*, *Suppl. Conc.*, tome II, p. 722.)
- 1186 Hibernicum**, d'Irlande, par Jean, archevêque de Dublin, et ses suffragants, le 23 mars, touchant la réformation du clergé, et surtout contre les clercs concubinaires. (WILKINS, *Mansi*, *Suppl. Conc.*, t. II.)
- 1186 Karrofense**, de Charroux, par Henri de Sully, archevêque de Bourges, légat, où l'on fit quelques règlements de discipline.
- 1186 Coloniense**, par Philippe, archevêque de Cologne. On y publie la canonisation de saint Annon, l'un des précurseurs de ce prélat. (*Conc. Germ.*, t. III.)
- 1187 Mosomense**, de Mouzon, au diocèse de Reims, le premier dimanche de carême, par Folmar, archevêque de Trèves, légat du Saint-Siége, avec les évêques de sa province, excepté ceux de Toul et de Metz, dont il excommunia le premier et déposa l'autre. Il prononça des censures et des sentences de déposition contre d'autres personnes dans le même concile avec très-peu de discréption; ce qui porta le Pape Grégoire VIII à lui défendre d'en user de même par la suite, sans la participation du Saint-Siége. (*Edit. Veneta*, t. XIII; *Conc. Germ.*, t. III.) Brouwer met ce concile en 1186, d'après ceux qui commençaient l'année à Pâques.
- 1187 Coloniense**, par Philippe, archevêque de Cologne. Ce prélat y confirme certaines donations faites à l'abbaye de Steinfeld, et délibère avec ses comprovinciaux sur les moyens de résister à l'empereur Frédéric I^{er}, qui menaçait, pour se venger de certains sujets de mécontentements que le Pape lui avait donnés, de faire une irruption à Cologne. (*Conc. Germ.*, t. III.)
- 1188** Il y eut cette année plusieurs assemblées pour la croisade. L'une depuis le 13 janvier jusqu'au 21, entre Gisors et Trie, où les rois de France et d'Angleterre prirent la croix. La seconde au Mans, peu de temps après, où le roi d'Angleterre ordonna que chacun donnerait pendant cette année la dîme de ses revenus et de ses meubles, pour le secours de la terre sainte. La troisième à Paris, des prélates et des seigneurs du royaume, où Philippe-Auguste fit une semblable ordonnance le 27 mars. Cette dîme fut appelée la *Dîme Saladin*.
- 1190 Rotomagense**, de Rouen, le 11 février, par Gautier, archevêque de cette ville. On y fit 32 canons, tirés la plupart des conciles précédents. Celui-ci porte la date de l'an 1189, sous le règne de Richard, roi d'Angleterre. Mais comme Richard, au mois de février 1189, ne régnait pas encore, ni en Angleterre, ni en Normandie, c'est une preuve que l'année est ici comptée suivant le style de France.
- 1195 Cantuariense**, de Cantorbéry. Le roi Richard ayant appris, dans sa prison en Allemagne, que le siège de Cantorbéry était vacant, écrivit aux suffragans et au doyen de cette Eglise de procéder à une nouvelle élection. En conséquence, les évêques, sur la présentation des moines de Cantorbéry, élurent, le 30 mai, pour archevêque Hubert, évêque de Salisbury. (WILKINS.)
- 1193 Compodiense**, parlement de Compiègne, tenu le 4 novembre, où l'archevêque de Reims, légat du Saint-Siége, prononça avec les évêques, que le mariage du roi avec Ingeburge était nul pour cause de parenté. Ingeburge en appela à Rome, comme elle put, ne parlant ni le français ni le latin. (*Gall. Chr.*, t. IX, p. 98.) Le P. Mansi met ce parlement en 1195; ce qui est une méprise, puisqu'il se tint 82 jours après le mariage qu'il déclara nul.
- 1195 Eboracense**, d'York, les 14 et 15 juin, par Hubert de Cantorbéry, légat du Pape. Il y publia 12 canons divisés en 18 selon une autre édition. La même année, Célestin III suspendit Geoffroi, archevêque d'York, de toute fonction épiscopale, et déclara nulle l'excommunication publiée par le même archevêque contre quelques chanoines qui avaient appelé au Pape avant cette excommunication, ordonnant néanmoins de les absoudre pour plus grande sûreté, *ad majorem cautelam*. On ne voit point d'absolution *a cautela* avant celle-ci.
- 1195 Monspeliense**, de Montpellier, au mois de décembre. Le légat du Pape, avec plusieurs prélates de la province de Narbonne, y publia quelques règlements, et un entre autres en faveur de ceux qui marchent en Espagne contre les infidèles.
- 1196 Parisiense XVII**, de deux légats, avec tous les évêques et les abbés du royaume, pour examiner la validité du mariage de Philippe-Auguste avec Ingeburge de Danemark. On n'y décida rien, la crainte ayant empêché d'agir sur le vrai sujet de la légalité et du concile.
- 1198 Senonense**, de Sens, contre les poppiens, espèce de manichéens. Le P. Mansi place ce concile au commencement de l'année suivante.
- 1199 Dalmaticum**, de Dalmatie, ou deux religieux légats, assistés de l'archevêque de Bioclée et de 6 évêques ses suffragants, publièrent 12 canons qui tendent à renforcer les abus, et à établir en Dalmatie les usages de Rome. (HARDOCIN, t. VI.)
- 1199 Divionense**, de Dijon, dans l'église de Saint-Bénigne. Il commença le 6 décembre et dura 7 jours. Pierre de Capoue, légat, assisté de 4 archevêques et de 18 évêques, y traita du mariage de Philippe-Auguste avec la reine Ingeburge. Le roi, craignant les censures, en appela au Pape, et le légat ne décida rien. La chronique de Saint-Bénigne met ce concile en 1200.
- 1200 Viennense**, de Vienne en Dauphiné, au mois de janvier. C'est une continuation du précédent. Le légat, étant sur les terres de l'empire, déploya son autorité contre

- le roi de France. Alors, en présence de plusieurs évêques, entre lesquels il y avait des Français, il publia l'interdit sur toutes les terres de l'obéissance du roi, avec ordre à tous les prélates de l'observer sous peine de suspens.
- 1200 *Londinense*, de toute l'Angleterre, sous Hubert de Cantorbéry. On y publia un décret de 14 articles tirés la plupart du dernier concile de Latran.
- 1200 *Romanum*, où le Pape Innocent III canonisa sainte Cunégonde, femme de l'empereur Henri II. (*Conc. Germ.*, t. III.)
- 1200 *Nigellense*, de Néelle en Vermandois, le 7 septembre. Le roi ayant repris Ingéborg et juré qu'il la traiterait en reine, le légat Octavien leva l'interdit qui avait duré 8 mois. Le roi éloigna aussi Agnès, qui mourut à Poissy l'année suivante, 1201, peu de temps après ses couches. Ses deux enfants furent légitimés par une bulle du 2 novembre de la même année.
- 1201 *Suessionense*, depuis la mi-mars jusqu'à la fin d'avril. On y traita, sans rien finir, du mariage du roi avec Ingéborge, qui fut ensuite enfermée au château d'Étampes, où le roi lui fournissait sa subsistance, et le Pape la consolait par ses lettres.
- 1201 *Perthanum*, de Perth en Ecosse, par le légat Jean, cardinal de Saint-Étienne, pour la réformation des mœurs. Les Actes de ce concile, qui dura 4 jours, sont perdus. Nous savons seulement qu'on y ordonna que le samedi les œuvres serviles cesseraient depuis midi. (WILKINS.)
- 1201 *Parisiense XIX*. Octavien, légat, avec les évêques du royaume, y convainquit d'hérésie Evrard de Nevers, qui fut conduit à Nevers même, et brûlé publiquement, au grand contentement du peuple qu'il avait auparavant opprimé, étant gouverneur de la terre de ce comté.
- 1204 *Meldense*, de Meaux, sur la paix que l'abbé de Casemaire, légat, aurait voulu établir entre les rois de France et d'Angleterre.
- 1205 *Arelatense*, d'Arles, par le légat Pierre de Castelnau. On y dressa des règlements pour le gouvernement de cette Eglise. (*Gall. Christ.*, t. I^e, p. 163. *Deest in Veneta.*)
- 1206 *Cantuariense*, de Lambeth, par Etienne de Langton, archevêque de Cantorbéry. On y fit un statut en trois articles sur la discipline.
- 1209 *Montis Limarti ou Montiliense*, de Montélimar, dans les premiers jours de juin. Le légat Milon, après avoir délibéré avec les Pères de ce concile sur les offres que le comte de Toulouse faisait, de se soumettre à sa décision, le fait citer au concile de Valence, pour lui répondre sur ses offres. (VAISSETTE, t. III.)
- 1209 *Valentinum*, de Valence en Dauphiné, à la mi-juin. C'est une suite du précédent. Le comte de Toulouse y comparut sur la citation qui lui avait été faite; accepte les conditions que le légat lui impose pour obtenir son absolution; remet à l'Eglise romaine 7 châteaux pour caution de ses engagements; et cependant, il n'est pas encore absous. (VAISSETTE, *ibid. Deest in Venet.*)
- 1209 *Sancti Egidi*, de Saint-Gilles en Languedoc, le 18 juin. Le légat Milon y donna enfin l'absolution au comte de Toulouse en chemise et nu jusqu'à la ceinture, après avoir exigé de lui un nouveau serment de réparer tous les maux qu'il avait causés. (VAISSETTE, *ibid. Deest in Veneta.*)
- 1209 *Aventionense*, au commencement de septembre, par Hugues, évêque de Riez, et Milon, légats du Pape, assistés de 4 archevêques, de 20 évêques et d'un grand nombre d'abbés. Le comte de Forcalquier y signe le 4 septembre les statuts qui avaient été dressés à Saint-Gilles pour la paix. On y fit de plus 21 canons sur la discipline. De ce concile le P. Cossart en fait deux, dont il place le second en 1210, sur quoi il est relevé par D. Vaissète, t. III, p. 560.
- 1210 *Sancti Egidi*, de Saint-Gilles, vers la fin de septembre. Le comte de Toulouse, poursuivi de nouveau pour n'avoir pas rempli ses engagements, y demande à se justifier du crime d'hérésie et du meurtre de Pierre de Castelnau, suivant les ordres du Pape, et ne peut l'obtenir. (*Ibid.*)
- 1210 *Parisiense XX*, au mois d'octobre, par le cardinal Robert de Courçon, où, après avoir proscrit les erreurs d'Amaury, mort depuis peu, l'on condamne 14 de ses disciples à être brûlés; ce qui fut exécuté le 21 octobre. (MANSI, *in Rayn.*) On y condamna aussi au feu les livres de la *Méta-physique* d'Aristote apportés à Paris, traduits du grec en latin, avec défense de les transcrire, de les lire ou retenir, sous peine d'excommunication. Quelques-uns mettent ce concile, mais mal, au mois de décembre de la même année.
- 1210 *Romanum*, au mois de novembre, où le Pape Innocent III dépose et excommunie l'empereur Othon, pour s'être emparé des terres de l'Eglise romaine, et vouloir usurper le royaume de Sicile. (RAYNALDI, *ad hunc an.*)
- 1211 *Narbonense*. Assemblée de Narbonne, au commencement de janvier, où l'abbé de Cîteaux, légat du Saint-Siège, et Raymond, évêque d'Uzès, proposent au comte de Toulouse de lui rendre ses domaines à condition de chasser les hérétiques de ses Etats, ce que le comte refusa. Le roi d'Aragon, présent à cette assemblée, protesta aux légats, que si le comte de Foix se retirait de la communion de l'Eglise, il leur livrerait le château de Foix. L'éditeur de Venise, ainsi que le P. Labbe, met ce concile en 1210, en quoi il se trompe, comme le prouve D. Vaissète.
- 1211 *Arelatense*, vers le mois de février, où l'on impose au comte de Toulouse des conditions de paix. Sur son refus, le concile l'excommunia, et disposa de ses domaines en faveur du premier occupant. (VAISSETTE.)

- 1211 *Northamptoniense*, où le légat du Pape excommunie en face le roi Jean, sur le refus qu'il fit de satisfaire à l'Eglise. L'auteur des *Annales de Beverley* met ce concile en l'année suivante. (WILKINS.)
- 1212 *Parisiense XXI*. Robert de Courçon, cardinal et légat, y publia divers statuts pour la réformation du clergé séculier et régulier. Ces statuts sont divisés en quatre parties.
- 1212 *Paminiense*, de Pamiers, à la fin de novembre, assemblé par Simon de Montfort, chef de la croisade contre les albigeois. On y fit divers règlements pour le rétablissement de la religion, de la paix et des bonnes mœurs. (Edit. Venet., t. XIII.)
- 1213 *Vaurense*, de Lavaur, à la mi-janvier, où l'on rejette les offres que le roi d'Aragou avait faites pour la réconciliation des comtes de Toulouse, de Comminges, de Foix et de Béarn. Ce concile dura huit jours, comme le prouve Mansi.
- 1213 *Ad S. Albani*, de Saint-Albans près de Winchester, par Etienne de Langton, archevêque de Cantorbéry, au mois de juillet, où le roi Jean se réconcilia avec les prélates et les barons, en jurant d'observer les lois de saint Edouard et celles de Henri I^e. (WILKINS, t. I^e; MANSI, Suppl., t. II.)
- 1213 *Londinense*, de Londres, par le même archevêque, le 25 août, où l'on permit au clergé de réciter publiquement l'office divin à voix basse, en attendant que le Pape ait confirmé l'absolution du roi Jean. (*Ibid.*)
- 1214 *Londoniense*, de Londres, le 29 juin, où le légat Nicolas de Tusculum absout le roi Jean, le rétablit et lève l'interdit dont l'Angleterre était frappée depuis six ans trois mois et quatorze jours. (WILKINS.)
- 1215 *Montpelieriense*, de Montpellier, le 8 janvier, par le légat Pierre de Bénévent, 5 archevêques et 28 évêques, qui prièrent le Pape de leur donner Simon, comte de Montfort, pour seigneur, au lieu de Raymond, comte de Toulouse. On y fit ensuite 46 canons, dont le 18^e défend aux moines et chanoines réguliers d'avoir rien en propre, même avec la permission du supérieur. Ce concile est daté du vi des Ides de janvier, le mercredi après l'Epiphanie de l'an 1214, c'est-à-dire, le 8 janvier 1215, selon notre manière de commencer l'année. Pierre de Vaux-Cernai le date de l'an 1214 *in quindena Nativitatis*, ce qui revient au même. (Ed. Venet., t. XIII.)
- 1215 *Parisiense XXII*, au mois d'août. Robert de Courçon y fit un statut pour l'école de Paris. C'est le plus ancien règlement en ce genre, dit M. Crévier, qui se soit conservé jusqu'à nous, et il embrasse toute la discipline de l'école.
- 1215 *LATERANENSE IV*. Douzième concile général, sous Innocent III, depuis le 11 novembre jusqu'au 30 du même mois. Il s'y trouva 412 évêques, 830 taa! abbés que prieurs, un grand nombre de procureurs pour les absents, et des ambassadeurs des empereurs, des rois et de presque tous les princes catholiques. On y exposa la foi de l'Eglise contre les albigeois, les vaudois, l'abbé Joachim et tous les hérétiques du temps.
- 1216 *Genuense*, de Gênes, par l'archevêque Othon, le 8 avril et les deux jours suivants, où l'on publia les décrets du concile de Latran. (MANSI, Suppl., t. II.)
- 1216 *Melodunense*, de Melun. Innocent III avait écrit à l'archevêque de Sens et à ses suffragants, que Philippe-Auguste était excommunié comme soupçonné de favoriser Louis, son fils, appelé en Angleterre, pour y régner à la place du roi Jean. Mais les grands du royaume, assemblés en ce concile de Melun, protestèrent qu'ils ne tiendraient point le roi pour excommunié à ce sujet, s'ils n'étaient plus assurés de la volonté du Pape. Pour le prince Louis, il fut solennellement excommunié avec les siens par le Pape sur la fin de juin, ou au plus tard au commencement de juillet 1216, et cette excommunication dura jusqu'à sa paix avec le jeune Henri, roi d'Angleterre, qui fut juré le 11 septembre 1217.
- 1216 *Anglicanum*, de Bristol, par Galon, légat du Saint-Siége, le 11 novembre, où l'on excommunie le prince Louis avec ses adhérents, pour l'obliger à désemparer de l'Angleterre, où il était entré à la demande des barons. (WILKINS.)
- 1219 *Tolosanum*. Ce concile que Mansi, d'après D. Martène, place en 1219, est le même que celui de 1229. Le nom seul du président en fournit la preuve; c'est le légat romain, cardinal de Saint-Ange, qui ne vint en France que l'an 1224.
- 1222 *Oxonienum*, d'Oxford, vers le 11 juin, de toute l'Angleterre. On y fit 49 canons conformes à ceux du dernier concile de Latran, avec quelques autres règlements, (Edit. Venet., t. XIII.)
- 1222 *Sleswicense*, de Schleswig, par le cardinal Grégoire, sur le célibat des prêtres. (Edit. Venet., t. XIII.)
- 1222 *Constantinopolitanum*, par le patriarche grec Germain II, sur les différends des évêques grecs et des évêques latins de Chypre. (MANSI.)
- 1223 *Rotomugense*, le 27 mars. On y publie un abrégé des canons du concile de Latran. (Edit. Venet., t. XIII.)
- 1223 *Parisiense XXIII*, le 6 juillet, par le cardinal Courad, évêque de Porto, légat en France, contre les albigeois. Il avait été d'abord indiqué à Sens.
- 1224 *Monspeliense*, de Monpellier, le 21 août, dans l'octave de l'Assomption. Raymond, comte de Toulouse, y demanda à être réconcilié à l'Eglise, sans pouvoir l'obtenir. C'est plutôt une conférence qu'un concile. Elle avait été précédée d'une autre, tenue sur le même sujet, le 2 juin, au même lieu.
- 1225 *Parisiense XXIV*, le 15 mai, par le légat

- romain qui traita, avec le roi Louis, des affaires d'Angleterre et des albigeois. Le roi Louis cessa ensuite de poursuivre ses droits contre les Anglais, et marcha contre les hérétiques.
- 1225 *Melodunense*, de Melun, le 8 novembre. Le roi et les évêques y traitèrent de la juridiction ecclésiastique sans y rien définir.
- 1225 *Beturicense*, de Bourges, à la Saint-André, par le légat romain, assisté d'environ 100 évêques de France. Raymond, comte de Toulouse, et Amaury de Montfort, qui prétendait l'être par la donation du Pape Innocent III et celle du roi, faites à son père et à lui, y plaidèrent leur cause sans qu'elle fut décidée. La demande de deux prébendes dans chaque église cathédrale, et de deux places monacales dans chaque abbaye par le Pape, y fut rejetée par les procureurs des églises qui assistaient à ce concile.
- 1225 *Moguntinum*, de Mayence, par le légat Conrad, le 10 décembre. On y fit 14 canons, la plupart contre l'incontinence des clercs et la simonie. Le corps de saint Engelbert, archevêque de Cologne, tué par son parent Frédéric, comte d'Issembourg, le 7 novembre de la même année, fut présenté à cette assemblée, qui déclara martyr le saint, et excommunia son meurtrier. (*Conc. Germ.*, t. III.)
- 1226 *Londinense*, à Westminster, le 13 janvier. La bulle du Pape pour se réserver deux prébendes dans chaque cathédrale, y fut rejetée comme en France au concile précédent de Bourges.
- 1226 *Parisiense XXV*, le 28 janvier. Louis VIII et le légat romain tinrent ce concile, qui était national, de l'autorité du Pape. Le légat, après y avoir excommunié Raymond, comte de Toulouse, et ses complices, confirma au roi et à ses hofs à perpétuité les droits sur les terres de ce comte comme d'un hérétique. Amaury, comte de Montfort, et Gui son oncle, céderent au roi tous les droits qu'ils avaient sur les terres du comte de Toulouse (7).
- 1226 *Leodiense*, de Liège, par le légat Conrad, au mois de février, où l'on dépose Thierry, évêque de Munster, et Brunon, évêque d'Osnabrück, frères de Frédéric d'Issembourg, comme complices du meurtre de saint Engelbert. (*Conc. Germ.*, t. III.)
- 1226 *Cremonense*, de Crémone, par l'empereur Frédéric, à la Pentecôte. On y traita de l'extirpation des hérétiques d'Italie, de l'affaire de la terre sainte, et de la réunion des villes de Lombardie, la plupart ligées contre l'empereur.
- 1226 ou environ *Scoticum*, d'Ecosse. On y fit un statut de 84 articles sur la discipline. (WILKINS.)
- 1227 *Trevirens*, le 1^{er} mars, où l'on publie un statut en 17 articles sur l'administration des sacrements, sur les devoirs des clercs et des religieux. (*Conc. Germ.*, t. III.)
- 1227 *Narbonense*, de Narbonne, pendant le carême. On y fit 20 canons dont quelques-uns regardent les juifs, qui sont obligés de porter sur la poitrine une figure de roue pour marque de distinction.
- 1227 *Romanum*, le 18 novembre. Grégoire IX y réitéra l'excommunication qu'il avait déjà portée contre l'empereur Frédéric, le 29 septembre, pour ne s'être point embarqué, comme il l'avait promis, pour aller au secours de la terre sainte.
- 1228 *Romanum*, vers la fin du carême. Grégoire IX y confirma, le jeudi saint 23 mars, l'excommunication de l'empereur.
- 1228 *Lusitanicum*, de Portugal, par le légat Jean, évêque de Sabine et cardinal. On y fulmina une excommunication contre ceux qui donneraient atteinte aux libertés ecclésiastiques, à la tranquillité et aux biens des femmes cloîtrées, etc. (FERRERAS, t. IV. *Deest in Veneta et aliis collect.*)
- 1229 *Meldense* ou *Parisiense XXVI*, de Meaux transféré à Paris. Raymond, comte de Toulouse, y fit sa paix avec l'Eglise et avec le roi par un traité signé à Paris, au mois d'avril avant Pâques, qui, cette année, était le 15 avril. Le nouveau *Gallia Christiana* (t. VIII, p. 162^a) met ce concile en 1228.
- 1229 *Ilerdense*, de Lérida, le 29 mars, par le légat Jean, évêque de Sabine et cardinal. On y traita de la discipline, et on marqua les réformes qui étaient à faire dans le clergé. (ED. *Veneta*, t. XIII.)
- 1229 *Westmonasteriene*, de Westminster, le 29 avril, en présence du roi Henri III. Le nonce Étienne y demanda, au nom du Pape Grégoire IX, le dixième de tous les revenus de l'Angleterre et de l'Irlande, pour être employés à faire la guerre à l'empereur Frédéric II. Les seigneurs laïques le refusent unanimement. Le clergé, après quatre jours de délibération, s'y soumet par la crainte de l'excommunication. (WILKINS *ex Matth. Paris.*)
- 1229 *Turiasonense*, de Taragona dans l'Aragon, le 29 avril. Jean, cardinal et évêque de Sabine, légat, assisté de deux archevêques et de neuf évêques, y déclara nul le mariage de Jacques I^{er}, roi d'Aragon, avec Éléonore de Castille, comme ayant été contracté entre proches parents sans dispense. Le roi Jacques n'y résista point, mais il déclara légitime Alphonse, né de ce mariage, qu'il avait déjà nommé son successeur auparavant; ce qui fut confirmé par le Pape dans la suite. (D'AGUIARRE.)
- 1229 *Tolosanum*, au mois de novembre, par trois archevêques, avec plusieurs évêques et autres prélates en présence de Raymond, comte de Toulouse. On y publia 45 canons, qui tendent tous à éteindre l'hérésie

(7) Le 20 mars de la même année, le roi convoqua encore à Paris un concile, ou parlement. Il y traita amplement, avec le légat, les évêques et les barons, de l'affaire des albigeois, et fit ensuite expédier des

lettres pour mander à tous ceux qui lui devaient service de guerre, de le venir trouver à Bourges le 17 mai suivant.

- et à rétablir la paix. (Voyez VAISSÈTE sur l'époque de ce concile, que Labbe met en 1229, et Mansi en 1219.)
- 1230 *Tarracorensis*, de Tarragone, par l'archevêque Sparagus, le 1^{er} mai. On y fit cinq canons qui n'ont point encore vu le jour, et dont le dernier défend les joutes dans l'enceinte et les dépendances des monastères. (Communiqué par D. Ursin Durand.)
- 1231 *Apud Castrum Gontierii*, de Château-Gontier en Anjou, par Juhel de Mayenne, archevêque de Tours, avec ses suffragants. Nous en avons 37 canons.
- 1231 *Rotomagensis*, par Maurice, archevêque de Rouen. On y fit 52 règlements de discipline qui concernent principalement le clergé séculier et le régulier. (HARDOUIN, Conc., t. VII.)
- 1232 *Constantinopolitanum*, par le patriarche grec Germain II, touchant les stauropéges ou les croix que le patriarche faisait planter dans les endroits où l'on élevait un oratoire, un monastère, une église paroissiale. On y décide que tous ces lieux, en quelque diocèse qu'ils se trouvent, relèveront, suivant l'ancien usage, immédiatement du patriarche, dont la juridiction y sera exercée par son exarque. (MANSI, Supp., t. II.)
- 1232 *Londinense*, par l'évêque de Londres et dix autres prélates, où, sur les plaintes du Pape Grégoire IX, on excommunia les auteurs des mauvais traitements qu'on avait faits aux clercs romains qui possédaient des bénéfices en Angleterre. (Ed. Veneta, t. XIII.)
- 1233 *Noviomense*, de Noyon, la première semaine de carême : *Laudunense*, de Laon, la semaine de devant la Passion ; *Apud S. Quintinum*, de Saint-Quentin en Vermandois, au commencement de septembre, et un second dans la même ville, le troisième dimanche de l'Avent, pour un différend entre le roi et Milon, évêque de Beauvais. Les chronologistes anciens mettent les deux premiers de ces conciles en l'année 1232, parce que l'an 1233 ne commençait alors qu'à Pâques. Les modernes n'auraient pas dû les imiter.
- 1233 *Moguntinum*, de Mayence, avant le mois d'août, contre certains hérétiques nommés stadingues. Le docteur Conrad de Marbourg, qui avait donné des croix à ceux qui voulaient bien s'armer contre ces hérétiques, fut tué par ceux-ci au retour de cette assemblée. Sa mort occasionna un autre concile la même année encore à Mayence, où ceux qui étaient soupçonnés d'hérésie furent absous, et les meurtriers du docteur Conrad envoyés au Pape pour obtenir l'absolution.
- 1234 Assemblée de Francfort, tenue par l'empereur le 2 février, et composée de princes, d'évêques, de Cisterciens, de Dominicains et de Frères Mineurs. On y rejeta la forme de procéder contre les hérétiques employée par Conrad de Marbourg. (Conc. Germ., t. III.)
- 1234 *Biterrense*, de Béziers, le 2 avril, quatrième dimanche de carême, sous le légat Jean de Burnin, archevêque de Vienne. On y dressa 26 canons, dont les cinq premiers contre les hérétiques sont assez semblables aux règlements que le comte Raymond avait fait publier à Toulouse le 18 février de la même année.
- 1234 * *Nymphænse*, de Nymphée en Bithynie, depuis le 24 avril jusqu'au 10 mai, par les Grecs, sous l'empereur Jean Ducas ou Vatace, qui était alors à Nymphée. Les Grecs y disputèrent beaucoup avec les envoyés du Pape sur la procession du Saint-Esprit et sur le pain azyme dont les Latins se servent pour l'eucharistie; mais ils ne convinrent de rien : les Grecs restèrent dans leurs fausses opinions et les Latins dans celle de l'Eglise romaine, sans pouvoir s'accorder.
- 1234 *Arelatense*, le 10 juillet, sous Jean de Baux, archevêque d'Arles, où l'on publia 24 canons, la plupart contre les hérétiques, en exécution du concile de Latran de 1215 et de celui de Toulouse de 1229.
- 1235 *Narbonense*, où les trois archevêques de Narbonne, d'Arles et d'Auch avec d'autres prélates firent un règlement de 29 articles pour les inquisiteurs. (LABBE.)
- 1235 *Remense*, ou plutôt de Saint-Quentin en Vermandois, le 23 juillet, d'où l'archevêque de Reims, avec six de ses suffragants, alla à Melun trouver le roi le 29 du même mois, pour lui faire des remontrances sur certains articles qui blessaient, selon eux, la liberté de l'Eglise.
- 1235 *Compendiense*, le 5 août, sur la même affaire, par les mêmes évêques, qui allèrent à Saint-Denis faire au roi la seconde monition ; ce qui donna occasion aux seigneurs de se plaindre au Pape des prélates et des ecclésiastiques par une lettre datée de Saint-Denis au mois de septembre de la même année.
- 1235 *Silvanectense*, de Senlis, le 14 novembre. Les mêmes évêques y jetèrent un interdit sur tout le domaine du roi, situé dans la province de Reims.
- 1236 *Turonense*, le 10 juin. On y fit un règlement contenant 14 articles dont le premier porte.... « Nous défendons étroitement aux croisés et aux autres chrétiens de tuer ou battre les juifs, leur ôter leurs biens ou leur faire quelque autre tort, puisque l'Eglise les souffre ; ne voulant point la mort du pécheur, mais sa conversion. »
- 1237 *Lerdense*, de Lérida, avant le mois de juin, où l'on commet divers religieux Franciscains et Dominicains pour la recherche des hérétiques. (VAISETTE, t. III, p. 412. Deest in Veneta.)
- 1237 *Londinense*, le 19, le 21 et le 22 novembre, où le légat Othon proposa 31 décrets aux évêques, qui en délibérèrent entre eux avant que de les recevoir. Le vingt-huitième prescrit que désormais tous les actes seront datés *du jour, du temps et du lieu*. C'est que les chartes non royales.

- d'Angleterre étaient jusqu'alors, du moins pour la plupart, suivant la remarque de Du Cange, dépourvues de marques chronologiques, et surtout de la date de l'année.
- 1238 Copriniacense**, de Cognac, le 12 avril, par l'archevêque de Bordeaux et ses suffragants. On y publia 38 canons ou articles de réformation, où l'on voit, comme dans la plupart des conciles du même siècle, l'esprit de chicane qui régnait alors. Le sixième canon ordonne que chaque église paroissiale aura son sceau propre, exprimant le nom de la paroisse.
- 1238 Londinense**, le 17 mai. Le légat Olton ayant interdit la ville d'Oxford et suspendu tous les exercices de l'Université, pour y avoir été insulté, demanda satisfaction au concile de Londres. L'archevêque d'York et les évêques la lui accordèrent. Le légat rétablit l'Université d'Oxford et leva l'interdit.
- 1238 Trevirens**, de Trèves, le jour de saint Mathieu. On y fit 45 canons, dont le dernier révoqua ce qu'on appelait alors l'*Année de grâce*; c'est-à-dire le pouvoir qu'avait un bénéficiaire de disposer d'une année du revenu de son bénéfice après sa mort. (*Mansi, Supp.*, t. II, et *Conc. Germ.*, t. III.)
- 1239 Tarragonense**, par l'archevêque Pierre Albalatius, le 19 avril. On y fit 5 canons. (*Edit. Venet.*, t. XIII.) On y confirma de plus une constitution du légat, évêque de Sabine, divisée en 16 articles. (*Mansi, Suppl.*, t. II.)
- 1239 Turonense**, par l'archevêque Juhel et ses suffragants. On y publia 13 canons ou articles de réformation, avec l'*approbation du saint concile*; ce qui montre que cette formule n'était pas particulière au Pape et à ses légats.
- 1239 Apud S. Quintinum**, de Saint-Quentin, le 28 novembre, par Henri de Dreux, archevêque de Reims, contre ceux qui maltraitaient les clercs et les emprisonnaient. (*Ed. Venet.*, t. XIII.)
- 1239 Moguntinum**, par Sigefroi d'Epstein, archevêque de Mayence, en présence du roi Conrad, fils de l'empereur Frédéric II. On y concertra des mesures pour réprimer les hérétiques. (*Conc. Germ.*, t. III.)
- 1239 Senonense**, par l'archevêque Gautier Cornu, où l'on fait 14 canons concernant le clergé séculier et régulier. (*Mansi, Sup.*, t. II.)
- 1240 Tarragonense**, de Valence, dans la province de Tarragone, le 8 mai, par l'archevêque Pierre Albalatius. On y fit un règlement en 4 articles, dont le second défend à tous les évêques de la province de souffrir que l'archevêque de Tolède exerce aucun acte de juridiction en passant dans leur diocèse. (*Martène, Anecd.*, t. IV.)
- 1240 Meldense**, par le cardinal légat Jacques de Palestrine, où l'on traita de la contumace de l'empereur Frédéric. **Silvanectense**, par le même, où l'on accorde au Pape le vingtième des revenus ecclésias-
- tiques. **Bituricense**, par le même, où l'on délibère d'établir une nouvelle croisade contre les albigeois, qui recommençaient à remuer. (*Mansi, in Raynald.*, et *Gall. Chr. nov.*, t. VIII, IX.)
- 1240 Wigorniense**, de Worcester, le 26 juillet, par l'évêque Gautier de Chanteloup. Il y publia grand nombre de constitutions, dont voici 2 articles. On ordonne de baptiser sous condition en cas de doute, mais toujours avec les trois immersions. La confirmation se fera dans l'an de la naissance.
- 1240 Apud Vallem Guidonis**, de Laval dans le Maine, par Juhel, archevêque de Tours. On y fit 9 canons sur la discipline, dont le septième défend de donner aux religieux leur vestiaire en argent.
- 1241 Oxoniense**, d'Oxford, le 29 novembre. On y ordonna des prières et des jeûnes pour obtenir un bon Pape (le siège était vacant), et on résolut de députer à l'empereur, pour l'engager à laisser aux cardinaux la liberté d'élection. (*Wilkins*.)
- 1242 Tarragonense**, de Tarragone, par l'archevêque Pierre Albalatius, le 13 mai, sur la manière de rechercher les hérétiques, de les punir et de les absoudre lorsqu'ils abjurent leurs erreurs. On y fit de plus 6 canons sur la discipline. Saint Raymond de Pennafort, alors pénitencier de l'Eglise de Rome, assista à ce concile. (*Ed. Veneta*, t. XIII.)
- 1243 Biterrense**, de Béziers, le 18 avril, par les archevêques de Narbonne et d'Arles, 10 évêques et plusieurs abbés. Raymond, comte de Toulouse, y protesta contre l'excommunication dont il était frappé. On ne voit pas ce que le concile décida. (*Gall. Chr.*, t. VI, *Inscr.*, p. 155; *Vaissète*, t. III, p. 441.)
- 1244 Tarragonense**, par l'archevêque Pierre Albalatius, le 12 janvier. On y fit 4 canons contre ceux qui pillent, maltraitent ou calomnient les clercs. (*Martène, Anecd.*, t. IV.)
- 1244 Londinense**, où l'on accorde un subside au roi et l'on élude celui que le Pape demandait. Matthieu Paris date ce concile, *a die Purificationis in tres septimanas*, c'est-à-dire, du 22 février. (*Wilkins*.)
- 1244 ou environ Narbonense**. Voyez ce concile en 1235, où nous l'avons placé d'après le P. Labbe. D. Vaissète prétend qu'il ne s'est tenu qu'entre 1243 et 1245. (*Hist. de Lang.*, t. III, p. 585.)
- 1245 Othoniense**, d'Odensee, dans l'île de Fionie et Danemark, contre les usurpateurs des biens ecclésiastiques, et ceux qui méprisaient les cérémonies de l'Eglise.
- 1245 LUGDUNENSE I**, treizième concile général sous Innocent IV, en présence de Baudouin, empereur de Constantinople. Il y avait 140 évêques à la tête desquels étaient 3 patriarches latins de Constantinople, d'Antioche, d'Aquilée ou de Venise. La première session se tint le 28 juin, la seconde le 5 juillet, et la troisième et dernière le 17 du même mois. C'est dans

- celle-ci que le Pape déposa, en présence du concile, l'empereur Frédéric, et délia ses sujets du serment de fidélité.**
- 1246 *Diterense*, de Béziers, le 19 avril, par Guillaume de la Broue, archevêque de Narbonne, et autres évêques. On y publia 46 articles de règlements sur les hérétiques, et sur divers points de discipline; ensuite on y donna aux Inquisiteurs un grand règlement de 37 articles, qui sont, avec ceux de Narbonne, donnés en 1235 ou vers 1244, les fondements de la procédure observée depuis dans les tribunaux de l'Inquisition (*Vaissète*, t. III, p. 452).**
- 1246 *Fritzariense*, de Fritzlar, par Sigefroi, archevêque de Mayence, le 30 mai. On y fit 14 canons concernant le clergé (*Conc. Germ.*, t. III.)**
- 1246 *Ilerdense*, de Lérida, au mois de novembre. On y réconcilia Jacques, roi d'Aragon, qui avait été excommunié pour avoir fait couper la langue à l'évêque de Girone, qu'il soupçonnait d'avoir révélé sa confession.**
- 1246 *Londonense*, le 1^{er} décembre, où l'on s'oppose à la demande que le Pape faisait du tiers des revenus du clergé d'Angleterre. (*Wilkins*.)**
- 1247 *Tarragonense*, par l'archevêque Pierre Albalatius et 6 autres évêques le 1^{er} mai. On y confirma l'excommunication contre ceux qui prenaient par violence les personnes et les biens ecclésiastiques; et on y ordonna que les Sarrasins qui demandaient le baptême demeuraient quelques jours chez le recteur de l'église, pour éprouver leur conversion. M. Fleury met ce concile en 1246. Nous suivons Baluze, qui le place en 1247.**
- 1247 *Stampense*, d'Etampes, le 23 août, par Gilon Cornu, archevêque de Sens. On y traita des affaires ecclésiastiques de la province de Sens, suivant la lettre de convocation qui est le seul monument qui nous reste de ce concile (*Mansi, in Raynal*).**
- 1247 *Coloniense*, de Nuys près de Cologne, le 3 octobre, par le légat Pierre Caputio, assisté de tous les évêques qu'il put rassembler. On y élut Guillaume, frère du comte de Hollande, pour roi des Romains. (*Ed. Venet.*, t. XIV., *Conc. Germ.*, t. III.).**
- 1248 *Tarragonense*, par l'archevêque Pierre Albalatius. On y pourvut à la sûreté des biens de l'archevêque et des autres bénéficiers après leur mort (*Ed. Venet.*, t. XIV.).**
- 1248 *Parisiense XXVII*, par l'archevêque de Sens. On y fit 23 canons, concernant pour la plupart le clergé séculier et régulier. (*Mansi, Suppl.*, t. II.)**
- 1248 *Vratislavienne*, de Breslaw en Silésie, par Jacques de Liège, archidiacre et légat. On y accorde au Pape le cinquième des revenus du clergé de Pologne pour trois ans. On y permet de plus aux Polonais l'usage de la viande jusqu'au mercredi de la Quinquagésime. Ils s'en abstenaient depuis le dimanche de la Septuagésime, avant cette dispense.**
- 1248 *Valentinum*, de Valence en Dauphiné, le 5 décembre, par deux cardinaux, quatre archevêques et quinze évêques. On y publia 23 canons pour faire exécuter les anciens touchant la conservation de la foi, de la paix et de la liberté ecclésiastique. On y renouvela aussi l'excommunication contre l'empereur Frédéric et ses fauteurs.**
- 1248 ou 1249 *Schæningiense*, de Schening, en Suède, par le légat Guillaume, depuis cardinal évêque de Sabine. On y décerna des peines contre les clercs concubinaires.**
- 1249 *Mildorffianum*, de Mubeldorf, par l'archevêque de Salzbourg et trois autres évêques, vers le commencement de l'année. On y veut contraindre Othon, duc de Bavière, à se déclarer contre l'empereur Frédéric II, pour Guillaume de Hollande, son compétiteur, ce qu'il refuse; sur quoi on lui accorde un délai jusqu'au 1^{er} mai suivant pour délibérer. (*Ed. Venet.*, t. XIV., *Conc. Germ.*, t. III.)**
- 1249 *Ultrajectinum*, d'Utrecht, par le cardinal Pierre Caputio, évêque de Porto, et Conrad, archevêque de Cologne, en présence de Guillaume de Hollande, roi des Romains, où l'on oblige d'abdiquer Goswin, élu pour l'évêché d'Utrecht l'an 1246. (*Conc. Germ.*, t. III.)**
- 1250 * *Nicænum*, de Nicée, par le patriarche Manuel II. Les décrets de ce concile, attribués mal à propos à Manuel Charitonius par Leunclavius, se trouvent au I. iii, p. 238 du *Jus Græco-Romanum*. Ils portent en date l'an de l'ère de Constantinople 6758, ind. VIII, au mois de juillet.**
- 1251 *Provinciale*, de Provins, par Gilon, archevêque de Sens, le 26 juillet. On y renouvela les statuts du concile de Paris, tenu en 1248, avec quelques additions sur la discipline qu'on doit observer envers les excommuniés. (*Mansi, in Raynal*)**
- 1251 *Insulanum*, de Lisle au comtat Venaissin, le 19 septembre, par Jean de Baux, archevêque d'Arles. On y fit 13 canons touchant l'inquisition et la discipline. (*Mansi, Suppl.*, t. II.)**
- 1252 *Senonense*, de Sens, par l'archevêque Gilon et 6 de ses suffragants, le 15 novembre, d'où l'on envoie à Thibaut, comte de Champagne et roi de Navarre, une motion canonique, pour l'engager à cesser de s'emparer des biens ecclésiastiques acquis depuis 40 ans dans ses États de Champagne. (*Edit. Venet.*, t. XIV.)**
- 1253 *Tarragonense*, de Tarragone, le 8 avril, par l'archevêque Benoît. On y régla que les évêques pourraient absoudre les excommuniés de leur diocèse, les archevêques tous ceux de leur province, et on y accorda aux prêtres la faculté de s'absoudre réciprocement de l'excommunication mineure. (*d'Aguirre*, t. III, et *Ed. Venet.*, t. XIV.)**
- 1253 *Ravennense*, le 28 avril, par Philippe, archevêque de Ravenne, contre les usurpateurs des biens ecclésiastiques. Ce concile est daté, anno 1253, tempore Innocen-**

- tii IV, die lunæ tertia, exente mense Aprili,
indict. xi.*
- 1253 *Parisienne XXVIII*, par Gilon Cornu, archevêque de Sens, le 12 novembre, où l'on donne un décret pour transférer à Meun le chapitre de l'Eglise de Chartres, à l'occasion du meurtre de Réginald de l'Epine, chantre de cette Eglise. (*Mansi, Suppl., t. II.*)
- 1253 *Salmuriense*, de Saumur, le 2 décembre, par Pierre de Lamballe, archevêque de Tours. On y fit 31 canons concernant la plupart le clergé séculier et régulier. On y condamna dans le vingt-septième les mariages clandestins.
- 1254 *Ad castrum Gonterii*, de Château-Gontier, par les mêmes prélates, avant Pâques. Il n'en reste qu'un canon qui ordonne de se conformer à la constitution de Grégoire IX, *Quia nonnulli*, touchant les recrûts de Rome. (*Mansi, in Raynald.*) Labbe et Hardouin mettent ce concile en 1253.
- 1255 *Londinense*, le 13 janvier, contre les exactions de la cour de Rome, et celles de la cour d'Angleterre. On y ordonne, sous peine d'anathème, l'observation de la grande charte de saint Edouard, et on y répond à Rustand, nonce du Pape, que les biens de l'Eglise appartenaiient au Pape quant à la défense, et non quant à la jouissance et à la propriété, comme il le prétendait. (*Wilkins.*)
- 1255 *Albiense*, d'Albi, dans le carême, par Zoen, évêque d'Avignon et légat du Saint-Siège, sur la convocation de saint Louis. Les évêques des provinces de Narbonne, Bourges et Bordeaux y assistèrent. On y dressa 72 canons; partie pour l'entière extirpation de l'hérésie du pays, conformément aux canons du concile de Toulouse tenu en 1229; partie pour le rétablissement de la discipline. Ce concile est postérieur à la mort du Pape Innocent IV, décédé le 7 décembre 1254, puisqu'il y est qualifié de *bonne mémoire* dans le trente-cinquième canon. Ainsi c'est au carême de 1255 qu'on doit le rapporter, quoiqu'il porte la date de 1254, suivant l'ancienne manière de commencer l'année. (*Vaissète, t. III, p. 481.*)
- 1255 *Burdigalense*, le 13 avril. Gérard de Malemort, archevêque de Bordeaux, y publia une constitution de 30 articles dont le cinquième dit: « On ne donnera point aux enfants des hosties consacrées pour communier le jour de Pâques: mais seulement du pain bénit. » Ceci semble être un reste de l'ancien usage de leur donner l'eucharistie dès qu'ils étaient baptisés; usage que l'Eglise grecque a toujours conservé. Le précepte de la communion pascale au concile de Latran de 1215, n'est que pour ceux qui ont atteint l'âge de discréption.
- 1255 *Parisienne XXIX*, par Henri, archevêque de Sens et 5 autres évêques, le 13 juillet, où l'on condamne à la prison les meurtriers de Réginald, chantre de l'Eglise de Chartres. Ce concile est daté du mardi avant la Saint-Arnoul; c'est saint Arnoul, martyr, dont on fait encore mémoire dans l'Eglise de Paris le 18 juillet. (*Mansi, Suppl., t. II.*)
- 1256 *Parisienne XXX*, au mois de février probablement, par Henri Cornu, archevêque de Sens et cinq autres évêques. On y nomma des arbitres du différend de l'Université avec les Frères Prêcheurs. Leur jugement fut que ceux-ci devaient être exclus du corps des maîtres et des écoliers séculiers de Paris, à moins que ces derniers ne les rappelaissent volontairement. Il y eut la même année un second concile à Paris touchant la même affaire de l'Université; mais elle fut portée à Rome où Alexandre IV se déclara entièrement pour les Frères Prêcheurs et Mineurs contre l'Université.
- 1256 *Senonense*, par le même, le 31 juillet, où l'on commue l'emprisonnement des meurtriers du chantre Réginald de l'Epine en un bannissement perpétuel à la terre sainte. (*Martene, Ampl. Coll., t. VII, col. 146.*) Ce concile est daté *die Lunæ in vigilia B. Petri ad vincula, an. D. MCLVI.*
- 1256 *Senonense*, par le même, le 24 octobre, où l'on ordonne au chapitre de Chartres, qui était revenu de Meun en cette ville, de se transporter à Elampes jusqu'à ce qu'on lui ait assuré sa tranquillité à Chartres. (*Mansi, Suppl., t. II.*)
- 1257 *Londinense*, par Boniface, archevêque de Cantorbéry. La lettre de convocation portait qu'an devait y délibérer sur les moyens de rendre la liberté à l'Eglise d'Angleterre, et de la tirer de la servitude. Le roi voulut en vain s'opposer à la tenue de ce concile. Il s'assembla malgré lui, dans l'octave de l'Assomption (22 août). On y dressa 50 articles conformes, dit le continuateur de Matthieu Paris, à ceux pour lesquels saint Thomas de Cantorbéry avait combattu. (*Mansi, Suppl., t. II.*)
- 1257 *Danicum*, de Danemark, où l'on fit 4 canons contre les violences que les seigneurs faisaient aux évêques. Ces canons furent confirmés par le Pape Alexandre IV, le 3 octobre de cette même année.
- 1258 *Mertonense*, de Merton, le 6 juin, par Boniface, archevêque de Cantorbéry, pour la défense des libertés de l'Eglise anglane contre la concession que le roi Henri III avait faite d'une dîme au Pape Alexandre IV. Ce concile est daté *die Joris ante festum sancti Barnabæ.*
- 1258 *Roffiacense*, de Ruffec en Poitou, le 21 août, où l'on publia un règlement de 10 articles, qui regardent principalement les intérêts temporels de l'Eglise.
- 1258 *Monspeliense*, de Montpellier, le 6 septembre. On y dressa 10 canons, tant pour la discipline et la liberté ecclésiastique, que pour mettre des bornes à l'avarice des juifs, qui exigeaient des usures exorbitantes. (*Vaissète.*)
- 1259 *Moguntinum*, de Mayence. On y fit sept statuts sur la discipline. (*Conc. Germ., t. IV.*)
- 1260 *Parisienne XXXII*, le 21 mars, par or-

- dre du roi saint Louis, pour implorer le secours de Dieu contre les conquêtes des Tartares. Il fut ordonné qu'on ferait des processions, qu'on punirait les blasphèmes, que le luxe des tables et des habits serait réprimé, les tournois défendus pour deux ans, et tous les jeux, hors les exercices de l'arc et de l'arbalète.
- 1260 *Copriniacense*, de Cognac. L'archevêque de Bordeaux y fit 19 articles de constitutions. Par le premier article, on voit que le peuple assistait encore en ce temps-là aux offices de la nuit.
- 1260 ou 1261 *Arelatense*. Florentin, archevêque d'Arles, avec ses suffragants y condamna les extravagances des joachimites, qui disaient que le Père a opéré depuis le commencement du monde jusqu'à la prédication de Jésus-Christ, etc.
- 1261 *Coloniense*, par Conrad, archevêque de Cologne, le 12 mars. On y publia 14 statuts pour le clergé de la province, et 28 pour les moines. Ce concile est daté de l'an 1260, parce qu'on suivait alors à Cologne le style de France.
- 1261 *Parisienne XXXIII*, le dimanche de la Passion, 10 avril. On y renouvela, pour se prémunir contre les Tartares, tout ce qui avait été résolu au concile du 21 mars de l'année précédente.
- 1261 *Lambethense*, de Lambeth près de Londres, le 13 de mai. L'archevêque de Cantorbéry y ordonna des jeûnes, des prières publiques et des processions pour détourner l'invasion des Tartares : il y fit de plus un règlement pour conserver la liberté de l'Eglise contre les entreprises du roi et des juges séculiers.
- 1261 *Londinense et Beveracense*, de Londres, le 16 mai, et de Beverley, le 23 du même mois. Dans ces deux conciles, on fit quelques nouveaux règlements sur l'état des églises d'Angleterre, et on envoya des députés à Rome pour assister au concile indiqué par le Pape au commencement de juillet, afin d'y prendre les mesures nécessaires pour s'opposer aux conquêtes des Tartares.
- 1261 *Moguntinum*, de Mayence, pour satisfaire à l'ordre du Pape, et se disposer à résister aux Tartares. On y fit aussi 54 règlements utiles pour l'augmentation du service divin et la réformation du clergé. (*Conc. Germ.*, t. III.)
- 1261 *Ravenense*, en conséquence de l'ordre du Pape, pour prêter secours contre les Tartares. Mais Alexandre IV mourut le 25 mai de la même année, avant que d'avoir pu tenir le concile qu'il n'avait indiqué qu'au mois de juillet suivant. (*Ed. Veneta*, t. XIV.; *Mansi, Suppl.*, t. II.)
- 1262 *Apud pontem in Hibernia*, au mois de janvier, par Patrice Oscanlan, archevêque d'Armagh, où l'on fit plusieurs statuts sur la discipline qui ne sont pas venus jusqu'à nous. Ce concile, dans Wilkins, est daté du lundi 18 janvier 1262. Mais en cette année le 18 janvier tombait un mercredi, et l'année suivante un jeudi.
- 1262 *Copriniacense*, de Cognac, par l'archevêque de Bordeaux. On y fit sept articles, dont le troisième est pour contraindre les seigneurs à saisir le temporel des excommuniés, afin de les obliger à rentrer dans l'Eglise.
- 1263 Par le même archevêque, en un lieu qui n'est point nommé. On y fit encore sept articles de discipline.
- 1263 *Parisiense XXXIV*, le 18 novembre. L'archevêque de Tyr, légat du Saint-Siège, y obtint le centième des revenus du clergé de France pendant cinq ans, pour les besoins de la terre sainte.
- 1264 *Nannetense*, de Nantes, par l'archevêque de Tours, le 1^{er} juillet. On y publia neuf canons.
- 1264 *Parisiense XXXV*, le 26 août, Simon de Brion, cardinal, depuis Pape sous le nom de Martin IV, y présida, et saint Louis, de l'avis de toute l'assemblée, y fit publier une ordonnance très-sévère contre les jurements et les blasphèmes. On croit aussi que le légat y obtint la décime sur le clergé de France, sans laquelle Charles d'Anjou ne voulait point entreprendre la conquête du royaume de Sicile.
- 1264 *Bononiense*, de Boulogne. Le cardinal Gui Foulcois, envoyé par le pape Urbain IV pour réconcilier les barons d'Angleterre avec leur roi Henri III, n'ayant pu aborder dans cette île, manda plusieurs évêques d'Angleterre à Boulogne, et tint avec eux un concile dans lequel il prononça contre les barons anglais une sentence d'excommunication qu'il chargea ces prélates de fulminer à leur retour. Le continuateur de Matthieu Paris met ce concile en 1265; mais Urbain IV était mort dès le 21 octobre 1264, et le cardinal Foulcois lui succéda le 5 février de l'an 1265, sous le nom de Clément IV. C'est assez l'usage de ce continuateur de retarder d'une année les événements.
- 1265 ou 1266 *Northamptonense*. Le légat Othon, de Fiesque, y fulmina une sentence d'excommunication contre tous les évêques et clercs qui avaient aidé ou favorisé Simon de Montfort contre le roi Henri III. La chronique de Dunstable met ce concile à la Saint-Nicolas de l'an 1265, et les annales d'Eversden le placent dans la quinzaine de Pâques de l'an 1266.
- 1266 *Coloniense*, le 10 mai. Synode où l'archevêque Engilbert publia, du consentement de son clergé, un décret en quinze articles, contre les injustices et les violences qui s'étaient introduites depuis quinze ans que l'empire était vacant.
- 1266 *Bremense*, par Gui, cardinal légat, au mois de novembre, contre le concubinage des clercs et la pluralité des bénéfices. (*Conc. Germ.*, t. IV.)
- 1267 *Viennense*, de Vienne en Autriche, le 10 mai, par Gui, cardinal légat. On y publia une constitution de dix-neuf articles, assez semblable à celle du synode tenu à Cologne l'année précédente.
- 1267 *Ad Pontem Audomari*, de Pont-Aude-

- mer, par Eudes, archevêque de Rouen, le 30 août. On y fit quatre canons.
- 1238 Vratislaviense**, de Breslaw, par Gui, cardinal légat, le 2 février. Le légat y prêcha la croisade pour le secours de la terre sainte.
- 1238 Lundinense**, le 23 avril, par le légat Ottobon, en présence de tous les prélates d'Angleterre, de Galles, d'Ecosse et d'Irlande, où il publia un décret de cinquante-quatre articles, pour réparer les désordres de la guerre civile, et ramener l'exécution des canons, qui n'étaient presque plus observés, particulièrement les constitutions qu'Othon, cardinal légat, avait faites au concile de Londres tenu en 1237.
- 1268 Apud Castrum Gontierii**, de Château-Gontier, le 23 juillet. On y fit huit canons pour le clergé.
- 1269 Senonense**, le 26 octobre, par Pierre de Charni, archevêque de Sens. On a six canons de ce concile sur la discipline.
- 1270 Compendiense**, de Compiègne, le 19 mai, par Jean de Courtenai, archevêque de Reims, contre les usurpateurs des biens de l'Eglise.
- 1270 Avenionense**, le 15 de juillet, par Bertrand Maleferrati, archevêque d'Arles, où l'on fit huit règlements pour le clergé.
- 1271 Apud Sanctum Quintinum**, de Saint-Quentin en Picardie, le siège de Reims étant vacant. On en cite, d'après Hemerai, cinq canons de discipline.
- 1273 Redonense**, de Rennes, le 22 mai, par Jean de Montsoreau, archevêque de Tours. On y fit sept canons sur la discipline.
- 1274 LUGDUNENSE II**, de Lyon. Quatorzième concile général, commencé le 7 mai et fini le 17 juillet, après la sixième session. Il s'y trouva cinq cents évêques, soixante-dix abbés avec mille autres prélates, et Grégoire X y présidait.
- 1274 Saltzburgense**, de Salzbourg, par l'archevêque légat du Saint-Siège et ses suffragants. On y ordonna que les constitutions du concile de Lyon seraient publiées dans la province de Salzbourg, et ensemble celle du concile de la même province, tenu à Vienne en 1267. On y fit ensuite vingt-quatre articles de règlements.
- 1273 Constantinopolitanum**, le 26 mai, où Jean Veccus, auteur, avec l'empereur Michel Paléologue, de la réunion des Grecs avec les Latins, fut élu patriarche de Constantinople. Il fut ordonné le dimanche suivant 2 juin, jour de la Pentecôte.
- 1275 Arelatense**, par Bertrand de Saint-Martin, archevêque d'Arles. On y dressa vingt-deux canons sur la discipline, dont manquent les quatre premiers. Le neuvième concerne les testaments. Il y est dit que quatre jours après la mort du testateur, l'héritier sera averti et même contraint par les censures de fournir au curé de la paroisse une copie du testament, afin de connaître les legs pieux qu'il renferme.
- 1275 Lundense**, de Lunden en Danemark. On y éleva l'interdit du royaume, qui durait depuis neuf ans, à l'occasion de l'emprisonnement de quelques prélates. Erland, archidiacre de Lunden, en est élu archevêque. (*Olaus Vorarius, Meunius.*)
- 1276 Salmuriense**, de Saumur, par l'archevêque de Tours, le 31 août. On y fit quatre canons.
- 1276 Bituricense**, de Bourges, par Simon de Brion, cardinal légat, le 13 septembre. On y publia seize articles de règlements, qui tendent principalement à maintenir la juridiction et l'immunité ecclésiastique dans l'étendue dont le clergé était alors en possession, et que les séculiers s'efforçaient de restreindre.
- 1277 Constantinopolitanum**, avant ou environ le mois d'avril, comme on le voit par la lettre du patriarche Veccus au Pape Jean XXI. Il y fait une profession de foi très-catholique, en reconnaissant les sept sacrements et le reste de tout ce que croit l'Eglise romaine.
- 1277 Constantinopolitanum alterum**, le 16 juillet, par le même Jean Veccus, où l'on excommunie les schismatiques qui s'opposaient à la réunion des deux Eglises. (*Mansi.*)
- 1278 Langensiense**, de Langeais, sous Jean de Montsoreau, archevêque de Tours, où l'on fit un décret de seize articles. On n'est pas bien assuré de la date de ce concile.
- 1278 Compendiense**, par l'archevêque de Reims, Pierre Barbet, avec ses suffragants, la veille des Rameaux, 9 avril. On y fit un décret contre les chapitres des cathédrales, qui prétendaient avoir droit de cesser l'office divin, et de mettre la ville en interdit, pour la conservation de leurs libertés. Labbe met ce concile en 1277 pour n'avoir pas distingué l'ancienne et la nouvelle manière de compter en France.
- 1279 Apud Pontem Audomari**, de Pont-Audemer, par Guillaume de Flavacourt, archevêque de Rouen, avec ses suffragants. On y fit vingt-quatre chapitres, dont l'un ordonne que ceux qui n'ont point fait leurs pâques soient poursuivis comme suspects d'hérésie.
- 1279 Biterrense**, de Béziers, par l'archevêque de Narbonne et sept évêques, le 4 mai. On y ordonna que l'archevêque de Narbonne irait en France au prochain parlement, pour se plaindre au nom de la province des entreprises anciennes et nouvelles touchant les fiefs, les alleux, le service de guerre, et demander la conservation de leurs libertés et priviléges.
- 1279 Arénionense**, d'Avignon, par l'archevêque d'Arles et quatre évêques, le 17 mai. On y fit un décret contenant quinze articles, la plupart contre les usurpations et les invasions des biens ecclésiastiques, les violences commises contre les clercs et le mépris des excommunications; mais à tous ces maux on n'oppose que de nouvelles censures.

- 1279 Redingense**, de Reding, le 30 juillet, par l'archevêque de Cantorbéry et ses suffragants. On y renouvela les constitutions du concile de Latran de 1215, et de celui de Londres de 1268, contre la pluralité des bénéfices à charge d'âmes. On y fit encore quelques autres règlements.
- 1279 Budense**, de Bude en Hongrie, par le légat Philippe, évêque de Fermo. Du consentement des évêques, des abbés et de tout le clergé séculier et régulier, il y fit des constitutions en soixante-neuf articles sur différents sujets. Ces constitutions sont datées du 14 septembre.
- 1279 Andegavense**, d'Angers, le 22 octobre, par l'archevêque de Tours. On y fit quatre canons, dont l'un fait voir que le clergé même donnait l'exemple de mépriser l'excommunication, et qu'elle n'était plus la dernière peine canonique.
- 1280 Bituricenne**, de Bourges, au mois d'avril, où l'on défend aux clercs plusieurs métiers vils dont on fait l'énumération. (*Ed. Venet.*, t. XIV.)
- 1280 Constantinopolitanum**, par le patriarche Veccus, le 3 mai. Huit pontifes, tant métropolitains qu'évêques, y assistèrent. On y parla d'un passage de saint Grégoire de Nysse, où il était dit que *le Saint-Esprit est du Père et du Fils*, et d'où l'on avait retranché malicieusement une syllabe qui, étant ôlée, changeait le sens de ce passage si favorable à la réunion de l'Eglise; ce qui fut dire au patriarche: « La moindre altération dans les écrits des Pères porte un préjudice notable à l'Eglise; et c'est à nous qui leur avons succédé dans la conduite du troupeau, à conserver inviolablement la tradition qu'ils nous ont laissée. » Le zèle de Veccus pour la réunion et pour la justification de la doctrine des Latins irritait de plus en plus les schismatiques contre lui, et l'empereur les mettait au désespoir par ses soupçons et ses cruautes. (*Leo ALLATIUS*, t. III *De consens.*)
- 1280 Senonense**, le 25 septembre, par Gilon Cornu II, archevêque de Sens, et cinq de ses suffragants, à l'occasion des violences que Jean, seigneur d'Amboise et de Chauvigny, exerçait contre l'abbaye de Pontlevoy. (*MANSI, Suppl.*, t. III.)
- 1281 Coloniense**, par Sigefroi de Westerbourg, archevêque de Cologne, et ses suffragants. On y fit dix-huit statuts sur la discipline. (*Conc. Germ.*, t. IV.)
- 1281 Saltzburgense**, de Salzbourg, par l'archevêque Frédéric, légat du Saint-Siège, avec sept de ses suffragants. On y fit une constitution de dix-sept articles, la plupart touchant les réguliers, pour réprimer divers abus.
- 1281 Lambethense**, de Lambeth, le 10 octobre, où Jean Peckam, archevêque de Cantorbéry, renouvela les décrets du dernier concile de Lyon, les constitutions de celui de Londres de 1268, et celles du concile de Lambeth de l'an 1261, en y ajoutant des siennes propres en 27 articles sur différentes matières. Un de ces articles défend d'administrer l'Eucharistie, hors le cas de nécessité, à ceux qui ont négligé de recevoir la Confirmation.
- 1281 Parisiense XXXVI**, au mois de décembre, par quatre archevêques et vingt évêques. Ils s'y plaignent des religieux Mendians, qui prêchent et entendent les confessions malgré eux dans leurs diocèses, disant qu'ils ont pour cet effet des priviléges des Papes. Martin IV confirma ces priviléges aux Frères Mineurs, le 10 janvier 1282.
- 1282 Londinense**, par Jean Peckam, archevêque de Cantorbéry, le 1^{er} mars, pour la délivrance d'Amaury de Montfort, châtelain du Pape Martin IV, arrêté par les Anglais en menant sa sœur, femme du prince de Galles, à son époux. (*WILKINS*, t. II.)
- 1282 Avenionense**, d'Avignon, par Amaury, archevêque d'Arles, avec ses suffragants. Il y publia dix canons.
- 1282 Santonense**, de Saintes. Geoffroy de Saint-Brice, qui en était évêque, s'y plaint que dans son diocèse on enterrait les excommuniés dans les cimetières, ou si proche, qu'on ne pouvait distinguer leurs sépultures de celles des fidèles, etc. La multitude des excommunications donnait occasion à ces abus.
- 1282 Turonense**, le 1^{er} août jusqu'au 5. Jean de Montsoreau, archevêque de Tours, avec ses suffragants, y condamna plusieurs abus, qui marquent l'esprit de chicanie qui régnait alors dans cette province.
- 1282 Aquileiense**, d'Aquilée, par le patriarche Raymond, le 14 décembre, où l'on fait divers règlements sur la discipline. (*MANSI, Suppl. Conc.*, t. III.)
- 1283 Constantinopolitanum**, au mois de janvier, sous le patriarche Joseph. Les Grecs schismatiques y condamnèrent Jean Veccus, qu'ils regardaient comme l'auteur de la réunion avec les Latins. Ils le firent exiler peu de temps après par l'empereur Andronic, très-attaché au schisme, malgré tout ce qu'il avait fait avec son père Paléologue pour la réunion.
- 1283 * Constantinopolitanum alterum**, sous le patriarche Grégoire de Chypre, le lendemain de Pâques, où l'on condamne tous les évêques latins et grecs qui avaient eu part à la réunion des deux églises. (*MANSI*, t. III.) Le Père Possines met ce concile en 1284, et peut-être avec raison.
- 1284 Melfitanum**, de Melfe, le 28 mars. On y fit une constitution divisée en neuf articles, dont le premier est pour obliger les Grecs du royaume de Sicile à ajouter le mot *Filioque* dans le Symbole. (*MANSI, Suppl. Conc.*, t. III.)
- 1285 Lancisciense**, de Lanciski en Pologne, le 6 janvier, où l'archevêque de Gnesne, avec quatre évêques, excommunia Henri IV, duc de Silésie, pour s'être saisi de tous les biens de l'évêque de Breslaw et de toutes les dîmes du clergé.
- 1285 Constantinopolitanum**, dans l'église

- de Notre-Dame des Blaquerne. Veccus y fut amené, et il persista à soutenir que, suivant la doctrine des Pères, on pouvait dire que le Saint-Esprit procède du Père et du Fils.
- 1286 *Rigiense*, de Riez, le 14 février, par Roslaing de Capre, archevêque d'Aix. On y fit vingt-trois canons, dont le second ordonne des prières pour la délivrance de Charles II, comte de Provence et roi de Sicile (*Edit. Venet.*, t. XIV.) Ce concile est daté de l'an 1285, parce que l'année commençait alors à Pâques.
- 1286 *Londinense*, le 30 avril. Jean Peckam, archevêque de Cantorbéry, assisté de trois évêques et de plusieurs docteurs, y condamna quelques propositions sur le corps de Jésus-Christ après sa mort.
- 1286 *Ravennense*, le 8 juillet, par Boniface de Lavagne, archevêque de Ravenne, avec huit évêques, ses suffragants. On y publia une constitution divisée en neuf articles, dont le premier condamne un abus introduit par les laïques, savoir, que quand ils étaient faits chevaliers, ou se mariaient, ils faisaient venir des jongleurs et des bouffons pour les réjouissances de ces fêtes, etc.
- 1286 *Bituricense*, le 19 septembre. Simon de Beaulieu, archevêque de Bourges, assisté de trois de ses suffragants, y publia une constitution de trente-sept articles, pour rappeler la mémoire et l'exécution de ce qu'avaient ordonné les conciles précédents.
- 1286 *Naumburgense*, de Naumbourg en Misnie, contre ceux qui arrêtent prisonniers les évêques et les clercs. (*Conc. Germ.*, t. III.)
- 1287 *Herbipolense*, de Wirtzbourg, le 18 mars. Le légat Jean Bucamatio, évêque de Tuscum, assisté de quatre archevêques, de quelques-uns de leurs suffragants et de plusieurs abbés, y publia un règlement de quarante-deux articles, où l'on voit les désordres qui régnait alors en Allemagne.
- 1287 *Exoniense*, d'Exeter, le 16 avril. Pierre Quivil, qui en était évêque, y fit des constitutions en cinquante-cinq articles, sur tous les sacrements et sur différentes matières.
- 1287 *Mediolanense*, par Othon, archevêque de Milan, assisté de plusieurs évêques et des députés de tous les chapitres de la province, le 12 septembre. On y ordonna l'observation des constitutions des Papes, et des lois de l'empereur Frédéric II, contre les hérétiques, à quoi l'on ajouta neuf autres articles. (*Edit. Venet.*, t. XIV.)
- 1287 *Remense*, le 1^{er} octobre. Pierre Barbel, archevêque de Reims, sept évêques ses suffragants, et les députés de deux autres, résolurent unanimement d'envoyer à Rome pour y poursuivre, jusqu'à son entière expédition, l'affaire qu'ils avaient avec les religieux Mendians, au sujet de leurs priviléges pour la confession et la prédication.
- 1287 *Saltzburgense*, par le légat Jean Bucamatio, où l'on délibéra que, on donnera pendant six ans la dîme des revenus ecclésiastiques pour les besoins de la terre sainte. (*Conc. Germ.*, t. III.)
- 1288 *Insulanum*, de l'Isle, au comtat Venaissin, par Roslaing de Capre, archevêque d'Arles, assisté de quatre évêques et des députés de quatre autres absents. On y publia les statuts de plusieurs autres conciles de la même province, et l'on y ajouta celui-ci, de ne donner que l'aube seule à l'enfant dont on serait le parrain. C'était l'habit blanc dont le nouveau baptisé était revêtu en sortant des fonts
- 1288 *Saltzburgense*, de Saltzbourg, par l'archevêque Rodolphe, le 11 novembre. Avant que de délibérer, on présenta à chaque évêque des tablettes, au bas desquelles on le pria d'appliquer son sceau. Elles contenaient un anathème contre les clercs qui régiraient les affaires des princes séculiers, avec une défense à tout prélat de rendre hommage au seigneur laïque de la province. Le seul évêque de Sécou refusa de sceller ces tablettes ; les autres qui étaient au nombre de dix, sans compter le président, firent ce qu'on leur demandait, sans examen, et s'en reprirent. (*Conc. Germ.*, t. III.)
- 1290 *Nugariense*, de Nogaro dans l'Armagnac, le 29 août. Amanieu, archevêque d'Auch, assisté de six suffragants, y fit dix canons, dont huit concernent les excommunications et les excommuniés.
- 1291 *Saltzburgense*, de Saltzbourg, sur les moyens de secourir la terre sainte. On y conseilla au Pape d'unir ensemble les Templiers, les Hospitaliers et les Chevaliers teutoniques. (*Conc. Germ.*, t. III.)
- 1291 *Mediolanense*, de Milan, le 27 novembre et les deux jours suivants, par l'archevêque Othon Visconti, et par ses suffragants, pour le recouvrement de la terre sainte, qui avait été entièrement perdue par la prise d'Acre, le 18 mai de la même année.
- 1291 *Londinense*, en présence du roi Edouard. On y rend un décret pour chasser d'Angleterre les juifs, qui vidèrent en effet le pays.
- 1292 *Tarragonense*, de Tarragone, par l'archevêque Rodrigue, le 15 de mars. On y fit un règlement sur la discipline, en douze articles, dont le septième défend de souffrir que l'archevêque de Tolède exerce aucun acte de juridiction, ou porte même aucune marque de primat en passant par la province de Tarragone. (*Mansi, Suppl.*, t. III.)
- 1292 *Bremense*, par Gislebert, archevêque de Brême, et trois évêques, le 17 mars, contre ceux qui mettent la main sur les évêques et les emprisonnent. (*Ed. Venet.*, t. XIV, et *Conc. Germ.*, t. III.)
- 1292 *Cicestrense*, de Chichester. On y fit sept statuts, dont le premier défend de faire paître des bestiaux dans les cimetières, et le sixième d'ériger des trônes dans les églises sans la permission de l'évêque.

1292 *Aschaffenburgense*, par Gérard d'Epslein, archevêque de Mayence, le 17 octobre. On y fit vingt-cinq articles sur la discipline. (*Conc. Germ.*, t. IV.)

1293 *Salmuriense*, de Saumur, le 9 mars. On y fit cinq statuts, dont le troisième est contre l'abus d'imposer des pénitences pecuniaires dans la confession.

1294 *Tarragonense*, par l'archevêque Rodriguez. On y fit une constitution qui n'a pas encore vu le jour. Elle est en six articles, dont le quatrième défend le repas que les paroissiens exigeaient de leurs curés à certains jours. (Communiqué par D. Ursin Durand.)

1297 *Londinense*, le 14 janvier. Robert de Cantorbéry et ses suffragants y traitèrent huit jours durant de la demande que le roi Edouard leur faisait d'un subside, sans pouvoir trouver le moyen de le contenter.

1297 *Constantinopolitanum*. Le patriarche Athanase, après sa retraite forcée, avait lancé contre l'empereur des anathèmes dans un écrit qu'il avait eu soin de cacher dans une muraille de la grande église. Cet écrit ayant été découvert, troubla l'esprit de l'empereur. Le concile fut assemblé à ce sujet. Les avis étant partagés sur la valeur de ces anathèmes, on consulta Athanase lui-même, qui déclara les avoir écrits dans la colère, et consentit qu'ils fussent regardés comme nuls, ce qui tranquillisa l'empereur. Telle était la délicatesse d'Andronic le Vieux, qui n'avait pas le moindre scrupule sur la persécution qu'il faisait à ceux qui s'étaient réunis à l'église romaine. (Mansi, *Supp.*, Conc., t. III.)

1298 *Nicosiense*, de Nicosie en Chypre, le 23 septembre, par Gérard, archevêque de Nicosie et légat du Saint-Siége. Ce prélat y publia une constitution qui n'était qu'un renouvellement des anciens statuts de la province sur l'administration des sacrements et autres points de discipline.

1299 *Rotomagense*, le 18 juin. Guillaume de Flavacourt, archevêque de Rouen, y fit avec ses suffragants un décret divisé en sept articles, dont le premier montre le dérèglement du clergé de ce temps-là.

1299 *Biterrense*, de Béziers, par l'archevêque de Narbonne et ses suffragants, le 29 octobre. On y députa au roi, touchant un différend temporel entre l'archevêque et le vicomte de Narbonne.

1299 *Constantinopolitanum*, par ordre de l'empereur Andronic le Vieux, pour faire casser le mariage d'Alexis son neveu, prince des Lazes, avec la fille d'un seigneur ibérien, et lui faire épouser la fille de Chumus, gouverneur de Caniclée et favori de l'empereur. Le patriarche Jean s'opposa aux volontés de l'empereur, et le mariage fut déclaré valide, quoiqu'Andronic, sans le consentement duquel il s'était fait, eût la tutelle d'Alexis encore pupille. (Mansi, *Supp.*, t. III.)

1300 *Cantuariense*, le 13 juin, sur les pouvoirs des religieux Mendiants pour l'administration des sacrements et sur la

clôture des religieuses. (Wilkins, t. II.)

1300 *Mertonense*, de Merton dans le comté de Surrey, sous Robert, archevêque de Cantorbéry, où il publia des constitutions qui regardent principalement les almes, et font voir avec quelle rigueur on les exigeait en Angleterre. (Labbé.) Wilkins met ce concile en 1303, sans en dire la raison.

1300 *Auscitanum*, d'Auch, sur la liberté des élections et autres matières bénéficiales.

1301 *Melodunense*, de Melun, par Etienne Becard, archevêque de Sens et ses suffragants, le 21 janvier, pour réformer la discipline. Ce concile est daté de l'an 1300, suivant le style du temps.

1301 *Remense*, de Reims, par l'archevêque Robert de Courtenay, le 22 novembre. On y fit une constitution de sept articles, dont la plupart regardent les clercs qui seraient appelés à un tribunal séculier. (Mansi, *Supp.*, t. III.) Le nouveau *Gallia Christiana* (t. IX, col. 121) met ce concile à Compiègne, Hartzheim le place à Cambrai.

1302 *Apud Pennam Fidelem*, de Pégna-Fiel, commencé le 1^{er} avril et fini le 13 mai, par Gonsalve, archevêque de Tolède et ses suffragants. On y publia treize articles pour réprimer les mêmes abus que l'on voit dans les autres conciles du temps. On y ordonna qu'en chaque église on chantera tous les jours à haute voix *Salve Regina* après Complies.

1302 *Parisiense XXXVII*. Fameuse assemblée des seigneurs et des prélates, le 10 avril, au sujet de la bulle *Ausculta fili*.

1302 *Remense*, par Robert de Courtenay, archevêque de Reims, le 30 septembre, contre les entreprises des chapitres des cathédrales. (Mansi, *Suppl.*, t. III.)

1302 *Romanum*, le 30 octobre. Le pape Boniface y fit beaucoup de bruit, et éclata en menaces contre Philippe le Bel, mais sans en venir à l'exécution. On regarde seulement comme l'ouvrage de ce concile la fameuse décretale, *Unam sanctam*.

1303 *Compendiense*, de Compiègne, le 4 janvier, par Robert de Courtenay, archevêque de Reims, huit évêques et les députés de trois absents. On y fit des statuts compris en cinq articles. Les Actes de ce concile sont datés *Pridie Nonas Januarii, anno D. MCCCIII. Die Veneris post Circumcisionem*. Or la veille des Nones ou le 4 de janvier tombait effectivement un vendredi l'an 1303, selon notre manière présente de compter. Remarquez que ce concile est daté suivant l'usage de l'Eglise de Reims, qui était de commencer l'année neuf mois et sept jours plus tôt que nous ne faisons, comme on l'a dit ailleurs. C'est donc une faute, dans toutes les éditions des *Conciles*, d'avoir mis celui-ci en 1304.

1303 *Parisiense XXXVIII*. Assemblée au Louvre, le 12 mars, le roi présent avec plusieurs seigneurs, deux archevêques et trois évêques. Guillaume de Nogaret y présenta une requête au roi contre le Pape.

- 1303 Assemblée au Louvre, le 13 juin, dans la chambre du roi, où se trouvèrent plusieurs évêques et abbés, et plusieurs seigneurs et autres nobles. Guillaume Du plessis y présenta une requête contre le Pape, de vingt-sept articles (8).**
- 1303 Nugarolicense, de Nogaro dans l'Armangnac, le 2 décembre, par Amanieu, archevêque d'Auch. On y fit 19 canons. Le dix-huitième défend aux clercs de n'engager ni leur personne, ni leur bénéfice.**
- 1303 Cameracense, de Cambrai, par les évêques de la province de Reims, le 27 décembre. On y publia quatre statuts sur la discipline. (*Conc. Germ.*, t. IV.) D. Martène et le P. Mansi ont donné ce concile sous le titre de concile de Reims.**
- 1305 Tarragonense, par l'archevêque Rodrigue, le 22 février. On y publia une constitution qui n'a pas encore vu le jour. Elle est en trois articles. (Communiqué par D. Ursin Durand.)**
- 1305 Londinense, le 15 septembre et les 20 jours suivants, assemblé par le roi Édouard I^{er}, pour aviser aux moyens d'établir une paix solide entre l'Angleterre et l'Ecosse. Il s'y trouva des évêques, des abbés et des barons des deux royaumes. (WILKINS.)**
- 1307 Aquileiense, les 30 et 31 janvier, par Ottoboni, patriarche d'Aquilée. On y fit une constitution sur la discipline, que nous n'avons plus. L'évêque de Padoue y appela au Saint-Siége du refus qu'on lui faisait de lui accorder la première place après le patriarche. (MANSI, *Suppl.*, t. III.)**
- 1307 Coloniense, par Henri de Virnenbourg, archevêque de Cologne, le 20 février. On y dressa 15 articles contre les bégards, contre ceux qui donnent atteinte aux libertés ecclésiastiques, et sur la discipline. (*Conc. Germ.*, t. IV.) Ce concile est daté de l'an 1306, en commençant l'année à Pâques, suivant le style de Cologne.**
- 1307 Tarragonense, par l'archevêque Guillaume. On y publia une constitution qui n'a pas encore vu le jour. Elle est en deux articles, dont le second ordonne que les legs faits aux Frères Mineurs seront appliqués à d'autres par l'ordinaire, attendu qu'ils sont incapables d'en recevoir. (Communiqué par D. Ursin Durand.)**
- 1307 Sisense, de Sis en Arménie, par Grégoire, patriarche des Arméniens, et 26 évêques, en présence d'Hayton et de Léon son fils, rois d'Arménie, pour célébrer l'union de l'Eglise d'Arménie avec l'Eglise romaine. On y règle qu'on célébrera les principales fêtes aux mêmes jours que celle-ci les célèbre; qu'au Trisagion on dira, *Christe, qui crucifixus es*; etc., qu'on mêlera de l'eau avec le vin dans le saint sacrifice. Les Actes de ce concile sont datés de l'an 736 de l'ère des Arméniens, ce qui revient à l'an 1307 de Jésus-Christ.**
- (GALANUS, *Conc. Arm.*, et *Edit. Venet.*, t. XIV; MANSI, *Suppl.*, t. III.)
- 1308 Auscitanum, d'Auch, par l'archevêque Amanieu, le 26 novembre. On y publia 6 articles concernant le clergé.**
- 1309 Budense, de Bude en Hongrie, par le cardinal Gentil, légat, le 6 mai. On y publia une constitution en faveur de Charles ou Charobert, roi de Hongrie. (PÉTERFY.)**
- 1309 Posoniense, de Presbourg, par le cardinal Gentil, légat du Saint-Siége. On y fit un statut en 9 articles sur la discipline. (PÉTERFY, *Conc. Hung.*)**
- 1309 Uduardense, d'Uduard, dans le diocèse de Strigone, par l'archevêque Thomas et ses suffragants, où l'on fit 4 règlements, dont le dernier ordonne d'observer ceux qui avaient été dressés par le cardinal Gentil, légat du Saint-Siége. (PÉTERFY, *Conc. Hung.*)**
- 1310 Utinense, d'Udine dans le Frioul, le 9 février, par Ottoboni, patriarche d'Aquilée. On y confirma le statut du concile d'Aquilée, tenu en 1307. (MANSI, *Suppl.*, t. III.)**
- 1310 Colonienne, par Henri de Virnenbourg, archevêque de Cologne, et 3 évêques, le 9 mars et les deux jours suivants. On y publia des statuts en 28 articles, plus propres à faire connaître les désordres qui réignaient alors, qu'à y remédier, puisqu'on n'y emploie que des censures depuis longtemps inéconnues. Le vingt-troisième ordonne que l'on commencera l'année à Noël, suivant l'usage de l'Eglise romaine; mais cela doit s'entendre de l'année ecclésiastique. La civile se datait et continuait de se dater de Pâques; ce qu'on nommait alors le style de la cour.**
- 1310 Saltzburgense, de Salzbourg, au carême, par l'archevêque Conrad, légat du Saint-Siége, et 6 évêques, pour régler le paiement de la décime que le Pape avait demandée pour 2 ans, et pour expliquer quelques statuts des conciles précédents. On y lut en particulier la bulle de Clément V, qui modére celle de Boniface VIII, *Clericis laicos*. Ce concile est partagé mal à propos en deux par le P. Labbe.**
- 1310 Trevirensse, par l'archevêque Baudouin de Luxembourg, frère de l'empereur Henri VII, le 29 avril. On y publia 156 statuts, dont le cent sixième permet de se confesser, en cas de nécessité, à un laïque à défaut d'un prêtre. (*Edit. Venet.*, t. XIV, et *Conc. Germ.*, t. IV.)**
- 1310 Moguntinum, par Pierre, archevêque de Mayence, le 12 et le 13 mai. On y fit un abrégé des conciles précédents, et on y traita, par ordre du Pape, de l'affaire des Templiers. Vingt-un de ces chevaliers se présentèrent d'eux-mêmes à cette assemblée, pour y protester de leur innocence, et se déclarer appelants au Pape futur des procédures qu'on faisait contre eux. On**

(8) Nous n'avons pas à donner ici plus au long l'histoire de cette longue et scandaleuse querelle, où

le roi de France outragea d'une manière déplorable la majesté pontificale. (Note de l'éditeur.)

- les renvoya sans leur faire aucun mal.
- 1310 Ravennense**, le 17 juin, par l'archevêque Raynald, légat du Saint-Siège, où l'on fait comparaître cinq Templiers qui nient les crimes qu'on leur objectait, et sont renvoyés, malgré deux inquisiteurs qui voulaient qu'on les mit à la question.
- 1310 Parisiense XXXIX**, par Philippe de Marigny, archevêque de Sens, depuis le 11 jusqu'au 26 octobre. On y examina la cause des Templiers, dont les uns furent renvoyés absous, les autres relâchés avec une pénitence qu'on leur imposa, et 59 condamnés, comme relaps dans l'hérésie, à la peine du feu ; ce qui fut exécuté dans un champ près de l'abbaye de Saint-Antoine, malgré les protestations que les accusés firent de leur innocence.
- 1310 Salmanticense**, de Salamanque, le 21 octobre, par Roderic, archevêque de Compostelle. On y examina les crimes allégués contre les Templiers, qui furent déclarés innocents. (FERRERAS.)
- 1310 Silvanectense**, de Senlis, par Robert de Courtenay, archevêque de Reims, où 9 Templiers furent condamnés au feu. Aucun d'eux n'avoua les crimes dont on les accusait.
- 1311 Ravennense**, par l'archevêque Raynald, le 21 juin. On y dressa 32 statuts sur les meurs et la discipline, qui furent publiés le 19 septembre.
- 1311 Bergomense**, de Bergame, par Gaston Turriani, archevêque de Milan, le 5 juillet, où l'on publia une constitution divisée en 34 rubriques, sur la discipline. Dans la première rubrique on défend aux clercs de porter des habits de soie, ou rayés de différentes couleurs, d'avoir à leurs robes des boutons d'argent ou d'autre métal, etc. (Edit. Venet., t. XV.)
- 1311 et 1312 VIENNENSE**, de Vienne en Dauphiné. Quinzième concile général sous Clément V, qui y présida. Il y avait, selon Villani, plus de 300 évêques, outre les moindres prélates, abbés ou prieurs. La première session se tint le 16 octobre. Le Pape publia la suppression de l'ordre des Templiers à la seconde session, tenue le 3 avril 1312, en présence du roi. Enfin on ordonna la levée d'une décime pour la croisade, à la troisième et dernière session, qui se tint le 6 mai, le samedi dans l' octave de l'Ascension.
- 1313 Magdeburgense**, par Burchard Scarpelau, archevêque de Magdebourg, le 7 mars. On y fit 9 statuts sur la discipline. (Conc. Germ., t. IV.)
- 1314 Parisiense XL**, le 7 mai et les jours suivants, par Philippe de Marigny, archevêque de Sens. On y fit un décret de 12 articles, dont le quatrième défend aux juges ecclésiastiques les citations vagues et générales des accusés. (MANSY, Suppl., t. III.)
- 1314 Ravennense**, par Raynald, archevêque de Ravenne, et 6 évêques, le 10 octobre. On y fit un règlement en 26 articles, dont le septième défend aux notaires de faire aucun acte pour les excommuniés.
- 1315 Salmuriense**, de Saumur, le 9 mai, où Geoffroy de la Haye, archevêque de Tours, publia un décret en 4 articles sur la discipline.
- 1315 Nugaroliense**, de Nogaro dans l'Armagnac, par Amanieu, archevêque d'Auch, 6 évêques et les députés des autres évêques suffragants. On y fit 4 articles, dont le troisième condamne l'abus de refus du sacrement de pénitence à ceux qui sont condamnés au dernier supplice, et qui le demandent.
- 1315 Silvanectense**, de Senlis, au mois d'octobre, par Robert de Courtenay, archevêque de Reims, et ses suffragants. Louis le Hutin avait destitué Pierre de Latilly, chancelier et évêque de Thérouanne, et l'avait fait emprisonner comme suspect d'avoir procuré la mort de Philippe le Bel et de l'évêque son prédécesseur. P. de Latilly demanda au concile de Senlis, avant toutes choses, la liberté de sa personne et la restitution de ses biens. On les lui accorda. Il demanda ensuite l'information des faits, pour laquelle on proroga le concile, en l'indiquant à Paris, où l'on ne voit point qu'il se soit tenu ; mais on voit par un autre concile de Senlis de 1318, auquel Pierre de Latilly avait envoyé ses députés, que cet évêque devait avoir été pleinement justifié.
- 1317 Tarragonense**, le 22 février. On y fit un règlement en 7 articles, dont le cinquième ordonne aux clercs et aux chanoines de communier deux fois l'an. Ce fut apparemment dans ce concile qu'on condamna au feu, comme pleins d'erreurs contre la foi, les livres d'Arnaud de Villeneuve. (MANSY, Suppl. Conc., t. III.)
- 1317 Ravennense**, par Raynald, archevêque de Ravenne, et 8 évêques ses suffragants. On fit dans ce concile, tenu à Bologne, 22 articles de règlements qui furent publiés le 27 octobre. Le douzième de ces articles défend de dire des messes basses pendant la grande.
- 1318 Silvanectense**, le 27 mars, par Robert de Courtenay, archevêque de Reims, et ses suffragants et les députés de 6 autres absents, contre les usurpateurs des biens de l'Eglise. Ce concile est daté de l'an 1317, suivant le style du temps.
- 1318 Cazarugosianum**, de Sarragossa, le 13 décembre, par Pierre de Lune, premier archevêque de cette ville, où l'on publia l'érection de Sarragossa en archevêché, faité l'année précédente. (D'AGUIRRE.)
- 1320 Senonense**, le 22 mai. Guillaume de Melun, archevêque de Sens, y fit un statut de 4 articles, dont le second porte qu'on interdit les lieux où les clercs auront été emprisonnés par les juges laïques. Il est fait mention dans ce concile, pour la première fois, de l'exposition et de la procession du saint sacrement.
- 1320 Hallense**, de Hall, par Burchard de Scarpelau, archevêque de Magdebourg. On y

- fit un statut en 7 articles sur la discipline.
(*Conc. Germ.*, t. IV.)
- 1321 *Londinense*, de Londres, par Gautier Raynaud, archevêque de Cantorbéry, au mois de décembre. On fit un règlement en 8 articles sur la discipline, que nous n'avons plus.
- 1322 *Borgolii*, de Borgolio, transféré ensuite à Valence dans le Milanais, le 14 mars, par Ricard, archevêque de Milan, avec ses suffragants et 3 inquisiteurs. On y déclare hérétique Matthieu Visconti, et en conséquence on l'excommunie. (*Edit. Venet.*, t. XV.)
- 1322 *Apud Vallem Oleti*, de Walladolid, le 2 août, par le légat Guillaume de Gondi, évêque de Sabine. On y publia un règlement en 27 articles sur la discipline. (*Edit. Venet.*, t. XV.)
- 1322 *Magdeburgense*, par Burchard de Scarpelau, archevêque de Magdebourg. On y fit un statut pour la défense du clergé. (*Conc. Germ.*, t. IV.)
- 1322 *Coloniense*, par Henri de Virnenbourg, archevêque de Cologne, 2 évêques et quelques députés d'absents, le 31 octobre. On y renouvela et on autorisa, comme provinciaux, les statuts synodaux que l'archevêque Engilbert avait faits pour le diocèse particulier de Cologne en 1266, afin de réprimer les violences contre les personnes et les biens ecclésiastiques.
- 1324 *Parisiense XLI*, le 3 mars. Guillaume de Melun, archevêque de Sens, y publia un statut de 4 articles, répété presque mot pour mot du concile de la même province par le même prélat, en 1320. Il y ordonna que chaque évêque exhorte son peuple à jeûner la veille du Saint-Sacrement, et laissa à la dévotion du même peuple la procession, qui se fait aujourd'hui solennellement le jour même.
- 1324 *Toletanum*, le 21 novembre, par D. Juan d'Aragon, archevêque de Tolède, où il publia 8 canons, dont la préface ordonne qu'ils seront observés avec ceux que le légat Guillaume de Gondi avait publiés à Walladolid, deux ans auparavant. Le second de ces canons ordonne aux clercs de se faire raser la barbe au moins une fois le mois.
- 1326 *Silvanectense*, de Senlis, le 11 avril, par Guillaume de Trie, archevêque de Reims, 7 de ses suffragants, et les procureurs des absents. On y publia 7 statuts, dont le premier marqua la forme de tenir les conciles.
- 1326 *Avenionense*, d'Avignon, le 18 juin, par 3 archevêques, 11 évêques et plusieurs députés d'absents. On y fit un grand règlement de 59 articles, dont la plupart ne regardent que les biens temporels de l'Eglise et sa juridiction. Un de ces règlements est contre les empoisonneurs et les enchanteurs, sortes de gens qui n'étaient pas rares alors.
- 1326 *Complutense*, d'Acaia de Hénarès, le 25 juin, par D. Juan d'Aragon, archevêque de Tolède, 3 évêques avec les députés de trois absents. On y fit que 2 canons.
- 1326 *Marciacense*, de Marciac au diocèse d'Auch, par Guillaume de Flavacourt, archevêque et ses suffragants, le 8 décembre, On y publia 56 canons.
- 1327 *Rossiacense*, de Ruffec en Poitou, le 21 janvier, par Arnaud de Chanteloup, archevêque de Bordeaux, où l'on publia 2 canons. Ce concile est daté de 1326, suivant l'usage du temps.
- 1327 *Avenionense*, par le pape Jean XXI, contre l'antipape Pierre de Corbière, qui au schisme ajoutait l'hérésie, en soutenant que Jésus-Christ et ses disciples n'avaient rien possédé en propre, ni en commun, ni en particulier.
- 1329 *Londinense*, au mois de février, par Simon Mépham, archevêque de Cantorbéry. Ce prélat y publia une constitution en 9 articles, dont le second porte qu'on fêtera la Conception de la sainte Vierge dans toute la province de Cantorbéry. Ce concile est daté de l'an 1328, suivant le style anglais, qui était alors de commencer l'année au 25 mars.
- 1329 *Compendiense*, de Compiègne, le 8 septembre, par Guillaume de Trie et 3 évêques, ses suffragants, avec les députés des autres absents. On y fit un règlement de 7 articles.
- 1330 *Lambethense*, de Lambeth, par Simon Mépham, archevêque de Cantorbéry. Ce prélat y publia une constitution en 10 articles, dont le neuvième défend d'instituer aucun recluse ou aucune recluse sans la permission de l'évêque diocésain.
- 1330 *Charnense*, de Charne dans l'Arménie, où, par les soins du prince George et de Barthélémy de Bologne, Dominicain, évêque de Maraga, l'Eglise d'Arménie promet obéissance au Poutife romain, comme chef de l'Eglise universelle. Ce concile, daté de l'an 779 de l'ère d'Arménie, dura un mois entier. (*GALANUS*, t. I^e, p. 511.)
- 1330 *Marciacense*, de Marciac, le 6 décembre, par Guillaume de Flavacourt, archevêque d'Auch, et 5 évêques, contre ceux qui avaient tué Anesance, évêque d'Aire, deux ans auparavant. Le titre de ce concile, qui dura six jours, porte la date de l'an 1329; mais les Actes portent celle de 1330.
- 1335 *Salmanticense*, de Salamanque, le 25 mai, par Jean, archevêque de Compostelle. On y publia 17 statuts sur la discipline. (*D'AGUIREZ, HABDOUIN.*)
- 1335 *Pratense*, du prieuré du Pré, ou de Bonne-Nouvelle, près de Rouen, terminé le 11 septembre, par Pierre Roger, archevêque de Rouen. On y fit un statut en 13 articles, dont le troisième défend l'abbat court et le port d'armes aux moines.
- 1336 *Bituricense*, de Bourges, terminé le 1^{er} octobre, par l'archevêque Foucaut. On y publia 14 statuts, dont le quatrième défend le commerce au clergé.
- 1336 *Apud Castrum Gonterii*, de Château-Gontier en Anjou, le 20 novembre, par Pierre Frerot, archevêque de Tours. Il y

- publia un décret de 12 articles, qui tendent la plupart, comme ceux des conciles du même temps, à conserver la juridiction de l'Eglise et ses biens temporels.
- 1337 Avenionense**, d'Avignon, terminé le 3 septembre, par 3 archevêques et 17 évêques. On y publia un décret de 69 articles, répétés la plupart du concile de 1326.
- 1337 Trevirens**, de Trèves, par l'archevêque Baudouin. On y publia un statut en 8 articles concernant le clergé. (*Conc. Germ.*, t. IV.)
- 1339 Toletanum**, de Tolède, le 19 mai, par Gilles d'Albornoz, archevêque de Tolède. On y publia un statut en 5 articles, dont le troisième ordonne que dans chaque église cathédrale et collégiale, sur dix clercs on en prendra un pour le faire étudier en théologie et en droit canon. (D'AUCIAME.)
- 1340 Nicosiense**, de Nicosie en Chypre, le 17 janvier, par Hélie, archevêque de cette ville et 4 de ses suffragants. On y publia une confession de foi et une constitution sur la discipline.
- 1340 Salzburgense**, par Henri, archevêque de Salzbourg et ses suffragants. On y dégrade un prêtre nommé Rodolphe, qui niait la présence réelle et d'autres dogmes; après quoi on le livra au bras séculier qui le fit brûler. (*Conc. Germ.*, t. IV.)
- 1341 * Constantinopolitanum**, le 11 juin, par le patriarche Jean d'Apri, en présence de l'empereur Andronic. Barlaam y dénonça la doctrine de Grégoire Palamas, qui mettait une distinction entre l'essence et l'opération de Dieu, et soutenait que la lumière du Thabor était incrémentée et divine. On condamna Barlaam sans approuver Palamas. L'empereur, alors malade, harangua avec tant de véhémence en faveur de ce dernier, que, sou mal en étant augmenté considérablement, il mourut quatre jours après.
- 1341 ou environ. Cantuariense**, par Jean de Stratford, archevêque de Cantorbéry, contre ceux qui se procurent des bénéfices avant qu'ils vaquent, et sur d'autres points de discipline.
- 1342 Londinense**, le 10 octobre, par le même archevêque, où il publia une constitution de 12 articles, dont plusieurs sont vus une avarice sans bornes dans l'exercice de la juridiction ecclésiastique, dont le clergé était alors si jaloux.
- 1343 Londinense**, le mercredi après la Saint-Edouard, martyr, ou le 19 mars, par le même archevêque, 11 évêques et quelques députés absents. On y publia 17 canons contre plusieurs abus. Ce concile est daté de l'an 1342, parce qu'alors on commençait l'année au 25 mars en Angleterre.
- 1344 Magdeburgense**, par Othon de Hesse, archevêque de Magdebourg, le 13 juin, pour la défense des immunités ecclésiastiques. (*Conc. Germ.*, t. IV.)
- 1344 Noviomense**, de Noyon, le 26 juillet, par Jean de Vienne, archevêque de Reims et 6 évêques. On y publia 17 canons, dont le premier contient les plaintes si fréquentes en ce temps-là contre ceux qui empêchaient le cours de la juridiction ecclésiastique.
- 1344 ou 1345 Armenum**, en présence de Constantin, roi de la petite Arménie, par le patriarche Mekquitard, 6 archevêques et 22 évêques, au sujet des erreurs dont l'Eglise d'Arménie était accusée. Les prélates y composèrent une *Apologie* qu'ils remirent aux nonces du Pape, écrit où ils se justifiaient sur 117 chefs d'accusation. Le Pape (Clément VI), n'étant point encore pleinement satisfait de cette *Apologie*, leur envoya de nouveaux nonces en 1346, pour les inviter à s'expliquer sur certains articles auxquels ils n'avaient point répondu : ce qu'ils firent par une nouvelle *Apologie*, qui fut apportée à Rome vers l'an 1350. (*Mansi*, *Suppl. Conc.*, t. III, et in *Raynald. ad an. 1342 et 1345.*)
- 1345 Constantinopolitanum**, par le patriarche Jean d'Apri, contre toutes les erreurs des palamites. (LEQUIEN.)
- 1347 Parisiense XLII**, par Guillaume de Melun, archevêque de Sens, depuis le vendredi de la troisième semaine de carême, 9 mars, jusqu'au mercredi suivant, 14 du même mois. Ces dates, exprimées dans les Actes de ce concile, prouvent qu'il appartient à l'an 1347, commencé au mois de juvier, et non à l'an 1344, comme on l'a remarqué dans la première édition. On y fit treize canons, dont le premier se plaint que les juges séculiers sont de jour en jour emprisonner, mettre à la question, et même exécuter à mort des ecclésiastiques ; mais on ne dit point qu'ils soient innocents : on se plaint seulement que c'est au préjudice de la juridiction ecclésiastique. Ce concile tint par l'indulgence de l'*Angelus*, accordée à ceux qui le disent à la fin de la journée, par une bulle de Jean XXII, datée du 7 mai 1327.
- 1347 Toletanum**, ou plutôt *Complutense*, d'Alcalá de Hénarès, terminé le 24 avril, par Gilles, archevêque de Tolède. On y fit 14 statuts, dont le troisième renouvelle la constitution *Abusionibus* de Clément V, contre les quêteurs d'un diocèse étranger.
- 1347 * Constantinopolitanum**, en présence de l'impératrice Anne et de l'empereur, son fils, où le patriarche Jean d'Apri est déposé pour avoir embassé la doctrine de Barlaam et renoncé à celle de Palamas. (*Mansi*.)
- 1350 Palatinum**, de Padoue, par le cardinal Gui de Sainte-Cécile, pour la réformation des mœurs.
- 1351 Dublinense**, par Jean, archevêque de Dublin en Irlande, et ses suffragans, au mois de mars, où l'on publia un statut en

- 10 articles sur la discipline. (WILKINS, t. II.)
- 1351 *Biterrense*, de Béziers, le 7 novembre, par Pierre de La Jugie, archevêque de Narbonne, et ses suffragants. On y fit 32 canons, dont les 8 premiers sont répétés du concile d'Avignon tenu 23 ans auparavant.
- 1355 *Pragense*, par Ernest, premier archevêque de Prague. (Cette église fut érigée en métropole le 24 avril 1344.) On y publia 58 canons tirés de divers conciles de Mayence, dont Prague dépendait auparavant. (Conc. Germ., t. IV.)
- 1355 *Toletanum*, de Tolède, par l'archevêque Blaise, le 1^{er} octobre. On y publia deux capitules, dont le premier déclare que les constitutions de la province de Tolède n'obligent point *ad culpam*, mais seulement *ad paenam*, à moins qu'elles n'énoncent parfaitement le contraire. (D'A GUIRE.)
- 1356 *Londinense*, par Simon Islip, archevêque de Cantorbéry, depuis le 16 mai jusqu'au 24 du même mois. On y accorda pour un an les décimes du clergé au roi, qui les demandait pour six ans. (WILKINS, t. III.)
- 1365 *Aptense*, d'Apt, par les évêques des trois provinces d'Arles, d'Embrun et d'Aix, le 13 mai. On y fit un statut en 30 articles. (Ed. Venet., t. XV.)
- 1366 *Andegavense*, d'Angers, le jeudi 12 mars, par Simon Renoul, archevêque de Tours, et ses suffragants. On y fit 34 articles de règlements, dont les premiers regardent les procédures et montrent jusqu'à quel excès les clercs poussaient les chicanes en ces provinces ; d'autres articles regardent leurs exemptions et les immunités des églises ; il y en a peu qui tendent directement à la correction des moeurs. Ce concile est daté de l'an 1365, suivant le style de France.
- 1367 *Eboracense*, par Jean Tursby, archevêque d'York, avec ses suffragants. On y publia 10 canons et le concile fut terminé le 29 septembre.
- 1368 *Vauronse*, de Lavaur, le 27 mai et les trois jours suivants, par 13 évêques de trois provinces, auxquels Geofroi de Vairoles, archevêque de Narbonne, présida. On y publia un grand corps de constitutions, divisé en 133 articles, dont une grande partie est tirée des conciles d'Avignon, tenus en 1328 et 1337. Le quatre-vingt-dixième article ordonne l'abstinence du samedi aux clercs bénéficiers, ou constitués dans les ordres sacrés. Elle n'était donc pas encore établie parmi les laïques.
- 1370 *Magdeburgense*, par Albert de Luxembourg, archevêque de Magdebourg, où l'on renouvelle d'anciens statuts de la province et surtout ceux de l'archevêque Burchard. (Conc. Germ., t. IV.)
- 1374 *Narbonense*, depuis le 15 jusqu'au 24 avril. On y fit 28 canons, tirés presque tous du concile de Lavaur de l'an 1368. Le dix-huitième permet à tout prêtre de se confesser à tel prêtre qu'il voudra, même n'ayant point charge d'âmes.
- 1375 *Unicoviene*, de Winowski, par Jaroslau, archevêque de Gnesne, pour fournir des secours au Pape contre le sultan Amurat, qui menaçait l'Italie.
- 1380 *Saltzburgense*, par Piligrin, archevêque de Salzbourg, au mois de juillet. On ne sait point l'objet de ce concile. (Conc. Germ., t. IV.)
- 1380 *Salmaticense*, de Médina del Campo, au diocèse de Salamanque, commencé le 23 novembre et fini le 19 mai de l'année suivante. L'objet de cette assemblée, tenue en présence de Jean I^{er}, roi de Castille, était de décider entre les deux contendants à la papauté, Urbain VI et Clément VII. Le cardinal Pierre de Lune parla pour le second, dont il était légat, et détermina les suffrages en sa faveur. (BALUZE; Suppl. Conc. Mansi.)
- 1381 *Pragense*, par Jean, archevêque de Prague, le 29 avril. On y dressa 7 statuts en forme d'interprétation de ceux de l'archevêque Ernest, publiés l'an 1355. (Conc. Germ., t. IV.)
- 1382 *Londinense*, par Guillaume de Courtenay, archevêque de Cantorbéry, 7 évêques, plusieurs docteurs et bacheliers en théologie et plusieurs autres en droit canon et civil. On y dénonça, le 17 mai, plusieurs propositions de Wiclef ; et, le 21 du même mois, on en déclara 10 hérétiques et 14 erronées. Ensuite, l'archevêque obtint du roi Richard, pour lui et pour ses suffragants, un pouvoir de faire arrêter et emprisonner ceux qui enseigneraient et soutiendraient ces erreurs. La lettre du roi est du 12 juillet. Le P. Mansi a donné un supplément curieux et intéressant aux Actes de cette assemblée.
- 1382 *Oxonienne*, d'Oxford, par le même président, le 18 novembre et jours suivants, où l'on reçoit l'abjuration de plusieurs wicléfites. (MANSI, Suppl. Conc., t. III.)
- 1383 *Cameracense*, le 1^{er} octobre, par le cardinal Gui de Poitiers, en faveur de Clément VII. (MANSI.)
- 1386 *Saltzburgense*, par Piligrin, archevêque de Salzbourg, au mois de janvier, où l'on publia 17 statuts sur la discipline, dont le huitième défend aux Frères Mendiants de confesser sans l'approbation des évêques.
- 1387 *Moguntinum*, par Conrad de Winspurg, archevêque de Mayence, où l'on condamna 36 vaudois de Mayence, qui furent ensuite brûlés vifs. (Conc. Germ., t. IV.)
- 1388 *Palentinum*, de Palencia en Espagne, par le cardinal Pierre de Lune, le 4 octobre. Le roi Jean y était présent, et il s'y trouva 3 archevêques et 25 évêques. On y publia 6 statuts sur la discipline. (D'A GUIRE.)

- 1388 Panormitanus**, de Palerme, le 10 novembre, par l'archevêque Louis. On y fit plusieurs règlements pour la réformation du clergé. (*Mansi, Suppl. Conc.*, t. III.)
- 1390 Coloniense**, par Frédéric de Sarwerden, archevêque de Cologne, le 16 septembre, où l'on renouvelle les anciens statuts de la province.
- 1391 Londinense**, de Londres, au château de Croydon, le 28 avril, par Guillaume de Courtenay, archevêque de Cantorbéry, avec ses suffragants. On y renouvelle une constitution de Robert de Winchelsey, prédécesseur de Guillaume, pour réprimer les entreprises des chapelains et autres prêtres suspendus sur les droits des curés.
- 1392 Pragense**, par Jean, archevêque de Prague, le 17 juin. On y défend aux juges séculiers d'empêcher les criminels, condamnés à mort, de recevoir la pénitence et même l'Eucharistie, s'ils les demandent. (*Conc. Germ.*, t. IV.)
- 1392 Trajectinum**, d'Utrecht, le 30 septembre, par l'archevêque Florent et 7 de ses suffragants, où l'on dégrada Jacques de Juliers, qui, se disant faussement évêque, avait ordonné plusieurs prêtres en Flandre et en Hollande. Ce malheureux fut ensuite remis au bras séculier, qui lui fit trancher la tête. (RAYNALDI, *ad an. 1391, 21*; *Mansi, ibid.*)
- 1395 Parisiense XLIII**, premier national de la France, le 4 février, par 2 patriarches, celui d'Alexandrie, administrateur de l'évêché de Carcassonne, et celui de Jérusalem, administrateur de l'Eglise de Saint-Pons, assistés de 7 archevêques, de 46 évêques, 9 abbés, quelques doyens et grand nombre de docteurs qui sont tous consacrés. On y délibéra, par ordre du roi Charles VI, sur le moyen de faire cesser le schisme dans l'Eglise; et le très-grand nombre conclut, le 2 février, que la cession des deux papes contendans, était la voie la plus courte et la plus propre pour parvenir à l'union si nécessaire et si désirée. Ce concile est daté de 1394, selon le style de France.
- 1396 Arbogense**, d'Arbogen en Suède. On y fit 7 canons sur la discipline, dont le quatrième condamne celui qui aura commis un meurtre le dimanche, à s'abstenir de chair toute sa vie; celui qui l'aura commis un vendredi, à ne jamais manger de poisson; celui qui l'aura commis un samedi, à s'abstenir perpétuellement de laitage. (*Mansi*, t. III, p. 707.)
- 1397 Londinense**, le 10 février, par Thomas d'Arondel, archevêque de Cantorbéry. On y condamna 18 articles du Trialogue de Wiclef. (*WILKINS*, t. III.) Ce concile est daté du 10 février 1396. Mais Thomas d'Arondel ne devint archevêque de Cantorbéry qu'au mois d'août de cette année. C'est donc suivant le style anglais qu'il faut entendre cette date, savoir, en commençant l'année au 25 mars.
- 1398 Parisiense XLIV**, second national, que le roi Charles VI assembla le 22 mai. Il s'y trouva, avec le patriarche d'Alexandrie, 11 archevêques, 60 évêques, 70 abbés, 68 procureurs de chapitres, le recteur de l'Université de Paris, avec les procureurs des Facultés, les députés des universités d'Orléans, d'Angers, de Montpellier et de Toulouse, outre un très-grand nombre de docteurs en théologie et en droit, pour l'affaire du schisme.
- 1401 Londinense**, de Londres, par Thomas d'Arondel, archevêque de Cantorbéry, depuis le 26 janvier jusqu'au 8 mars, contre divers wicléfites. (*WILKINS*, t. III.) Ce concile est daté de 1400, suivant le style d'Angleterre.
- 1404 Parisiense XLV**, le 21 octobre. On y arrêta 8 articles pour la conservation des priviléges pendant le schisme.
- 1406 Hammaburgense**, de Hambourg, par Jean de Siamesetorp, archevêque de Brême, avec 3 évêques, ses suffragants, où l'on condamne l'opinion répandue parmi le peuple, que mourir avec l'habit de Saint-François, c'était être assuré de la vie éternelle. (*Conc. Germ.*, t. V.)
- 1406 Parisiense XLVI**, convoqué à la Saint-Martin, de tout le clergé de France, et fini le 16 janvier suivant, pour terminer le schisme. On y résolut de demander la convocation d'un concile général, et de se soustraire à l'obéissance du Pape Benoît.
- 1408 Londinense**, le 23 juillet, par François Hugution, archevêque de Bordeaux et cardinal. Ce prélat y engagea le clergé d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande à quitter l'obéissance de Grégoire XII, pour se joindre aux cardinaux qui avaient convoqué le concile de Pise. (*WILKINS*, t. III.)
- 1408 Parisiense XLVII**, troisième national, tenu à Paris depuis le 11 août jusqu'au 5 novembre. On y fit des règlements sur la manière dont l'Eglise de France devait se gouverner pendant la neutralité.
- 1408^e Perpiñaciense**, de Perpignan, par Benoît XIII, qui en fit l'ouverture le 1^{er} novembre.
- 1409 Francofurtense**, vers l'Epiphanie, par Landolphe, cardinal archevêque de Bari, député par les cardinaux de l'une et l'autre obéissance, résidant à Pise, pour inviter les prélates et les princes d'Allemagne au concile indiqué dans cette dernière ville.
- 1409 Oxoniense**, le 14 janvier, par Thomas d'Arondel, archevêque de Cantorbéry, où l'on fait des règlements divisés en 13 chapitres, pour les prédicateurs et les professeurs des universités, à l'occasion des nouvelles opinions de Wicléf.
- 1409 Florentinum**, de Florence, par les évêques de Toscane au mois de février, où l'on confirme le décret rendu par la république de Florence pour se soustraire à l'obéissance de Grégoire XII. (*Mansi*.)
- 1409 Pisatum**, de Pise, convoqué par les cardinaux des deux Papes pour le 25 mars, qui fut aussi le jour de son ouverture. Il s'y trouva 22 cardinaux, 4 patriarches ita-

- tins, 12 archevêques en personne, et d'autres par procureurs, 80 évêques et les procureurs de 102 autres. Les deux Papes contendants furent invités et ensuite appelés à ce concile, où n'ayant point comparu, ils furent déclarés contumaces dans la cause de la foi et du schisme en la quatrième session, tenue le 30 mars. Le concile de Pise finit à la vingt-quatrième session, tenue le 7 août de la même année.
- 1409* *Aquileiense*, d'Austria, près d'Udine, au diocèse d'Aquilée, par Grégoire XII, pendant qu'on travaillait à Pise pour le déposer
- 1410* *Salmanticense*, de Salamanque, où l'on déclare le droit de Benoît XIII au pontificat le mieux fondé, après l'avoir, dit-on, séricusement examiné. (D'AGUIRRE.)
- 1412 et 1413. *Romanum*, indiqué par Alexandre V, et célébré par Jean XXIII. Il commença vers la fin de 1412, et fut continué peut-être jusqu'au 18 juin 1413. Mais il fut peu nombreux, et le seul Acte qui nous en reste est une bulle de Jean XXIII contre les écrits de Wicleff. Elle est datée dans l'imprimé du iv des Nones ou 2 de février; mais le P. Mansi prouve qu'il faut substituer le iv des ides, ou 10 de ce mois.
- 1413 *Londinense*, contre un gentilhomme nommé Jean Old-Castel, chef des lolards ou wicléfites en Angleterre. Ce concile fut terminé le 26 juin. (WILKINS.)
- 1414 *CONSTANTIENSE*, de Constance, dix-septième concile général, convoqué par Jean XXIII. On en tint l'ouverture le 5 novembre, et la première session se tint le 16 du même mois. Le Pape ferma le concile à la quarante-cinquième session, tenue le vendredi 22 avril 1418. Un cardinal prononça à la fin ces paroles : *Domi ni, ite in pace*, et tous répondirent : *Amen*.
- 1420 *Saltzburgense*, le 15 janvier, par Eberhard, archevêque de Salzbourg, pour le rétablissement de la discipline, presque anéanti durant le schisme. On y confirma plusieurs anciens statuts, et on en fit 34 nouveaux.
- 1420 *Calischienense*, de Kalisch, au diocèse de Gnesne en Pologne, le 25 septembre. On y publia un grand nombre de canons tirés des Décrétales.
- 1421* *Pragense*, par les Calixtins, ayant à leur tête Conrad de Westphalie, archevêque de Prague, le 7 juillet. On y fit 22 statuts, dont le deuxième compta quatre docteurs pour régler toutes les affaires ecclésiastiques de la Bohême, et le cinquième ordonna la communion sous les deux espèces pour tous les fidèles. Le reste est assez orthodoxe. (Conc. Germ., t. V.)
- 1423 *Coloniense*, le 22 avril, par Thierry, archevêque de Cologne. On y publia 12 statuts sur la discipline. (Conc. Germ., t. V.)
- 1423 *Ticinense* ou *Papiense*, de Pavie, comme il avait été indiqué au concile de Constance. On en fit l'ouverture au mois de Mai; mais il fut transféré à Sienne le 22 juin, à cause de la peste dont Pavie était menacée.
- 1423 *Senense*, de Sienne, commencé le 29 août. On y fit un décret contre les hérésies condamnées à Constance, et contre tous ceux qui donneraient du secours aux wicléfites ou aux hussites; mais on renvoya l'affaire de la réformation et celle de la réunion des Grecs au concile qui fut indiqué à Bâle, et qui ne s'est tenu qu'en 1431. Celui de Sienne fut dissous le 26 février 1424, et le Pape en confirma la dissolution le 12 mars de la même année.
- 1423 *Trentinense*, par Olton de Ziegenheim, avec ses suffragants. On y dressa 6 statuts, dont le premier est contre les hérésies de Jean Huss et de Wiclef. (Conc. Germ., t. V.)
- 1425 *Hafniense*, de Copenhague en Danemark, par Lucke, archevêque de Lund, ses suffragants et quelques autres prélates, abbés, doyens, prévôts, etc., le jeudi après la Saint-Canut, c'est-à-dire le 21 janvier. On y fit une épître synodale pour le rétablissement de la discipline et la réformation des mœurs, tant des ecclésiastiques que des séculiers, que les guerres presque continues avaient extrêmement corrompus.
- 1429 *Rigense*, par Henri, archevêque de Riga, d'où ce prélat envoya douze députés au Pape, pour se plaindre de l'oppression où était son Eglise. Ces députés furent arrêtés par un commandeur de l'ordre teutonique, et précipités dans un lac. (Conc. Germ., t. V.) Mansi rapporte ce concile à l'année précédente.
- 1429 *Parisiense XLVIII*, commencé le 1^{er} mars, et fini le 25 avril par Nauton, archevêque de Sens, ses suffragants et plusieurs autres du clergé séculier et régulier. Ils y dressèrent 40 articles de règlements concernant les devoirs et les mœurs des ecclésiastiques, des moines et des chanoines réguliers, la célébration du dimanche et les dispenses des bans de mariages, qu'ils défendent d'accorder facilement.
- 1429 *Dertusanum*, de Tortose en Catalogne, par le cardinal de Foix, 8 évêques, plusieurs abbés, etc. On y fit quelques règlements et quelques décrets touchant l'office divin, les ornements des églises, l'instruction de la jeunesse, les qualités des bénéficiers et autres; le tout en quatre sessions, dont la première se tint le 19 septembre, et la dernière le 5 novembre de la même année.
1431. *Nannetense*, de Nantes, sur la discipline. On y proscrit surtout un abus qui régnait en plusieurs églises : c'était de surprendre, le lendemain de Pâques, les clercs paresseux dans leur lit, les promener nus par les rues, et les porter en cet état dans l'église où, après les avoir placés

- sur l'autel même, on les arrosait d'eau bénite. (*Conc. provinciae Turon.*)
- 1431 Basileense**, de Bâle, dix-huitième concile général que le Pape Martin V avait indiqué à Pavie et transféré à Sienne, et de Sienne à Bâle. L'ouverture s'en fit le 23 juillet et la première session se tint le 1^{er} décembre. Les deux principaux motifs de ce concile furent la réunion de l'Eglise grecque avec la romaine et la réformation générale de l'Eglise.
- Dans la trente-quatrième session tenue le 25 juin 1439 on déposa le Pape Eugène, et dans la trente-neuvième, tenue le 17 novembre, on confirma l'élection d'Amédée, duc de Savoie, qui avait été élu Pape dans le conclave le 5 du même mois et qui fut nommé Félix V. Les Pères de Bâle ne se séparèrent qu'après la quarante-cinquième session tenue au mois de mai de l'an 1443.
- 1438 Ferrarensis**, de Ferrare. Eugène IV, séparé des Pères de Bâle, convoqua ce concile. La première session se tint le 10 janvier 1438. Et la seizième, qui fut la dernière à Ferrare, se tint le 10 janvier 1439. On y publia la bulle du Pape pour transférer le concile à Florence, du consentement des Grecs.
- 1438** Nombreuse assemblée de Bourges où le roi Charles VII présidait. On y dressa le 7 juillet, de concert avec les Pères de Bâle, ce règlement si célèbre appelé *Pragmatica sanction* (9).
- 1439 Florentinum**, de Florence. Concile général, suite de celui de Ferrare. La première session des Latins et des Grecs se tint le 26 février. Les Grecs y reconnaissent que le Saint-Siège apostolique et le Pontife romain a la primauté sur toute la terre. Les Grecs présents étaient au nombre de trente, tous en dignité. Ils partirent de Florence le 26 août et ils arrivèrent à Constantinople le 1^{er} février de l'année 1440.
- * Dans le concile latin de Florence que quelques-uns ne regardent plus comme général depuis le départ des Grecs, on tint la première session le 4 septembre 1439. La cinquième et dernière session fut tenue le 26 avril 1442, et le Pape y proposa la translation du concile à Rome. Ainsi finit le concile de Florence; celui de Rome ne s'est point tenu.
- 1439 Moguntinum**. Assemblée de Mayence au mois de mars. Elle était composée d'un cardinal, des archevêques de Trèves, Cologne et Mayence, de 3 autres évêques d'Allemagne, des ambassadeurs de l'empereur Albert, de l'archevêque de Tours et de l'évêque de Troyes, ambassadeurs du roi de France, de l'évêque de Cuenca, ambassadeur du roi d'Espagne ou Castille, de ceux du duc de Milan, d'autres princes d'Allemagne, dont aucun n'avait envoyé personne au concile de Ferrare ou de Flo-
- rence. Les députés du concile de Bâle ne voulaient jamais convenir de la surséance du procès contre le Pape Eugène, ni en changement du lieu du concile. L'assemblée de Mayence en reçut les décrets, à l'exception de ceux qui étaient faits contre le Pape.
- 1440 Bituricense**, assemblée de Bourges depuis le 26 août jusqu'au 11 septembre, où se trouvèrent les députés du Pape Eugène et ceux du concile de Bâle. Charles VII et les prélats y témoignèrent un grand respect pour le concile, mais en demeurant attachés au Pape Eugène, sans vouloir reconnaître Félix V, comme les députés de Bâle le souhaitaient.
- 1440 Frisingense**, de Frisingue en Allemagne, par Nicodème de Scala qui en était évêque. On y fit 26 règlements de discipline.
- 1441 Moguntinum**, par Thierry d'Erbach, archevêque de Mayence. On y reçoit les décrets du concile de Bâle sur la tenue des conciles provinciaux et diocésains, le décret du même concile sur les interdits locaux, la bulle de Nicolas V contre ceux qui maltraitaient les ecclésiastiques. (*Conc. Germ.*, t. V.)
- 1445 Rothomagense**, le 15 décembre, par Raoul Roussel, archevêque de Rouen, avec ses suffragants. On y fit 41 statuts.
- 1448 Andegavense**, d'Angers, par Jean, archevêque de Tours, avec ses suffragants, le 19 de juillet. On y fit 17 règlements pour réformer divers abus et entre autres celui de prendre dans leur lit, aux fêtes de Pâques, les clercs paresseux, et de les porter tout nus à l'église. (Voyez le concile de Nantes de 1431.)
- 1449 Lausanense**. Amédée de Savoie, connu dans son obéissance sous le nom de Félix V, ayant renoncé au pontificat le 9 avril, les Pères de Bâle s'assemblèrent pour la dernière fois à Lausanne le 16 du même mois; là, comme tenant encore le concile général, ils ratifièrent par deux décrets sa renonciation.
- 1450* Constantinopolitanum**, par les trois patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem, contre celui de Constantinople et contre la réunion faite à Florence. (Sur la supposition de ce concile, dont les Actes se rencontrent dans toutes les éditions, voyez ALLATIUS, *De conf.*, col. 1381, et LEQUEN., *Or. Chr.* t. I^{er}, col. 311.)
- 1451 Saltzburgense**, par le légat Nicolas de Cusa, et Frédéric d'Emerberg, archevêque de Salzbourg, le 8 février. On y ordonne la réformation des monastères de la province. (*Conc. Germ.*, t. V.)
- 1452 Coloniense**, le 3 mars, par le cardinal Nicolas de Cusa. Ce prélat, avec l'approbation de l'archevêque de Cologne, y publia un grand nombre de statuts, dont le troisième recommande aux curés la lec-

(9) C'est à cette époque qu'on imagina d'attribuer une pragmatique sanction à saint Louis. M. Thomassin a démontré la fausseté de ce document

dans une savante dissertation. Voyez le *Dictionnaire de statistique religieuse*, chap. des Papes.

ture de saint Thomas sur les sacrements.
(*Conc. Germ.*, t. V.)

1452 Magdeburgense, par le cardinal de Cussa, et Frédéric de Belchlingen, archevêque de Magdebourg, avec deux suffragants, le jour de la Pentecôte. Le légat, après y avoir publié quelques statuts, nomme deux commissaires pour la réforme des chanoines réguliers. (*Conc. Germ.*, t. V.)

1453 Cashelense, de Cashel en Irlande, célébré à Limerick, le 6 août. On y fit 121 règlements, dont le vingtième défend aux clercs de porter des moustaches. Le vingt-cinquième déclare que de tous les legs testamentaires, il en appartient une portion à l'église paroissiale. (*Wilkins.*)

1455 Aschaffenburgense, par Thierry d'Erbach, archevêque de Mayence et ses suffragants, le 15 juin, contre les erreurs des hussites. (*Conc. Germ.*, t. V.)

1455 Suessionense, de Soissons, le vendredi 11 juillet, par Jean Juvénal des Ursins, archevêque de Reims, et ses suffragants, en personne, ou par procureurs. On y ordonna l'exécution du décret du concile de Bâle, confirmé dans l'assemblée de Bourges, touchant la manière de chanter l'office divin, et on y fit quelques autres statuts. Ce concile est rapporté partout à l'an 1456 : ce qui n'est vrai qu'en commençant l'année le jour de l'Annonciation, neuf mois et sept jours avant nous, suivant l'usage de la métropole de Reims en ce temps-là.

1457 Avenionense, d'Avignon, le 7 septembre, par les soins de Pierre, cardinal de Foix, de l'ordre des Frères Mineurs, archevêque d'Arles et légat d'Avignon. Le but principal de cette assemblée fut de confirmer ce qui s'était fait au concile de Bâle (sess. xxxvi) touchant l'opinion de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge. On y défend, sous peine d'excommunication, de prêcher le contraire de cette opinion ; on ne permet pas même d'en disputer en public, et on enjoint aux curés de publier ce décret, et de l'annoncer à tous les fidèles, afin qu'aucun ne puisse l'ignorer.

1473 Madritense, de Madrid, au commencement de l'année, par le cardinal Borgia, légat du Pape, avec plusieurs prélates. On s'y appliqua à remédier à l'ignorance des ecclésiastiques d'Espagne, qui était telle, qu'à peine s'en trouvait-il quelques-uns qui susseut le latin.

1473 Arendense, d'Arenda, dans la vieille Castille, vers la fin de l'année, et pour la même chose que le précédent. Carillo, archevêque de Tolède, avec ses suffragants, y fit 20 règlements sur la discipline ecclésiastique, entre lesquels il y en a un qui dit, qu'on ne conférera point les ordres sacrés à ceux qui ne savent point le latin.

1485 Senonense, par Tristan, archevêque de Sens. Il y confirma les constitutions faites vingt-cinq ans auparavant par son prédécesseur Louis de Melun, et y traita de la célébration de l'office divin, de la réforme du clergé dans les mœurs et dans

les habits, de la réforme des religieux, et des devoirs des laïques envers l'Eglise, du paiement des dîmes, etc.

1490 Salzburgense, de Salzbourg, le 19 octobre. On y fit plusieurs règlements sur la discipline, tirés en grande partie de ceux du concile de Bâle. On y publia une constitution de Martin V, donnée le 19 décembre 1417, pendant la tenue du concile de Constance, pour confirmer les lois des empereurs Frédéric II et Charles IV, touchant les immunités ecclésiastiques et la sûreté des asiles sacrés. (*Edit Venet.*)

1510 Turonense, assemblé par le roi Louis XII, et composé, suivant Génébrard, de tous les prélates du royaume, et d'un grand nombre de docteurs. Le roi y proposa 8 questions touchant la guerre qu'il se disposait à déclarer au Pape Jules II, pour soutenir Alphonse, duc de Ferrare, son allié, que ce pontife s'obstinait à vouloir dépouiller de ses Etats. Les réponses du concile affirment le roi dans sa résolution.

1510 Paterkavense, de Péterkawen en Pologne, le 11 novembre, par Jean, archevêque de Gnesne et primat. On y fit 28 règlements, dont le second ordonne de célébrer la fête de saint François dans tout le royaume ; le dixième enjoint aux pasteurs de publier tous les ans, le jeudi saint, dans leurs églises, la fameuse bulle *In cæna Domini*. (*Mansi.*)

1511 Pisanum, de Pise. Quelques cardinaux, mécontents de ce que le Pape Jules II ne convoquait point de concile général, comme il l'avait promis, sollicités en même temps par l'empereur Maximilien et par Louis XII, roi de France, indiquèrent ce concile de Pise, qu'ils appellèrent général, et en marquèrent l'ouverture le 1^{er} septembre. Elle se fit que le 1^{er} novembre de la même année 1511. La quatrième se tint à Milan le 4 janvier 1512, et il y en eut jusqu'à 8. Dans la dernière, on voulut condamner le Pape Jules, et les prélates quittèrent ensuite Milan, et se retirèrent à Lyon, où ils tentèrent de continuer leur concile, mais sans succès.

1512 LATERANENSE, convoqué par la bulle de Jules II, datée du 18 juillet 1512. On en fit l'ouverture le lundi 3 mai 1512. Il y avait 15 cardinaux, près de 80 évêques ou évêques, tous Italiens, et abbés, ou généraux d'ordre. La première session se tint le lundi suivant, 10 mai. Les ambassadeurs de Louis XII renoncèrent au concile de Pise, et adhérèrent à celui de Latran, le 17 décembre et le 1^{er} mai 1514 ; le Pape, dans la neuvième session, donna l'absolution aux Français absents qui suivirent ces exemples. De la douzième et dernière session, tenue le 16 mars 1517, on lut une bulle, qui entre autres choses, ordonnait une imposition des décimes, pour être employée à la guerre contre les Turcs.

1528 Parisiense XLIX, commencé le 3 février et fini le 9 octobre, par le cardinal Dupr

archevêque de Sens, et ses suffragants. On y condamna les erreurs de Luther et des nouveaux hérétiques. On y fit ensuite 16 décrets sur la foi de l'Eglise, sur son infallibilité, sur sa visibilité, etc. On ajouta enfin plusieurs règlements touchant les mœurs et la discipline. Le commencement de ce concile est daté de l'an 1527 et la fin de l'an 1528, conformément à l'usage de la France, qui était alors de commencer l'année à Pâques.

1528 Burricense, le 21 mars, par François de Tournon, archevêque de Bourges, et ses suffragants, contre les erreurs de Luther, et pour la réformation des mœurs. Les Actes de ce concile sont datés de l'an 1527, par la raison qui vient d'être dite sur le concile précédent.

1528 Lugdunense, de Lyon, le 21 mars, par Claude de Longwy, évêque de Mâcon, et vicaire général de l'archevêque François de Rohan, sur le même sujet que le précédent. (*Edit. Venet.*, t. XIX.) Ce concile est daté de 1527, suivant le style de France.

1536 Coloniense, par Herman de Weidon, ou Wida, archevêque de Cologne, avec ses suffragants et plusieurs personnes habiles. On y traita très au long des devoirs des évêques, des clercs majeurs, de ceux qui desservent les églises métropolitaines, cathédrales et collégiales, des curés, des vicaires et des prédicateurs. On y traita ensuite de l'administration des sacrements, de la sépulture, des jeûnes, des litanies, des processions, de la bénédiction

des cloches, des confréries, de l'ordre monastique, des religieuses, des chanoinesses, des frères teutoniques, des hôpitaux, etc. Ces différents articles, en tout 275, sont contenus en 14 parties, qu'en peut voir dans le P. Labbe. L'archevêque Herman, peu d'années après (l'an 1542), se fit luthérien.

1545 TRIDENTINUM, dernier concile général, contre les erreurs de Luther, de Zwingli et de Calvin, et pour la réformation de la discipline et des mœurs. Il avait été indiqué à Mantoue dès l'an 1537, ensuite à Vicence, et enfin à Trente, où il commença le 13 décembre 1545. Les vingt-troisième, vingt-quatrième et vingt-cinquième sessions, qui furent les dernières, sont de 1563. Le 5 décembre, on termina le concile par des acclamations, après avoir dit qu'on en demanderait la confirmation au Pape, qui l'accorda par une bulle datée de Rome le 26 janvier 1564. Tous les prélatas qui étaient présents à la fin du concile, en souscrivirent les Actes. Ils étaient au nombre de 255. Tous les catholiques croient de cœur et confessent de bouche les vérités quo ce saint concile enseigne, et condamnent de même toutes les erreurs qu'il condamne. Nous finissons ici la chronologie des conciles, n'ayant en vue que les dates des chartes, des chroniques et des autres anciens monuments de l'histoire, auxquels celles des conciles qui ont suivi, ne nous paraissent pas nécessaires.

CHRONIQUE DES ÉTATS GÉNÉRAUX EN FRANCE (10).

I. 23 mars 1302. — Boniface VIII, cédant à des considérations politiques, avait fulminé, en 1296, sa bulle *Clericis laicos* qui établissait en principe qu'aucun ecclésiastique ne pouvait être soumis à payer un impôt sans le consentement du Saint-Siège. Le clergé de France, intimidé par la violence de Philippe le Bel et des seigneurs, n'osa pas approuver cette bulle, à laquelle Boniface, mieux conseillé, se montrait disposé à apporter des modifications. La bonne intelligence n'était pas entièrement rompue entre le Souverain Pontife et le roi de France, quand la malheureuse affaire de l'évêque de Pamiers amena entre eux une rupture définitive. Philippe l'ayant fait arrêter, Boni-

face réclama le prisonnier comme justiciable de lui seul. Il adressa en même temps au roi sa bulle *Ausculta, fili*, qui contenait les propositions les plus hardies sur la suprématie de la puissance spirituelle, sommait le clergé de France de se trouver au concile qu'il se proposait d'assembler, et finissait par reprocher au roi d'altérer les monnaies. Philippe le Bel, pour s'assurer l'appui de ses sujets dans une lutte dont il entrevoyait les graves conséquences, convoqua à Paris une assemblée générale qui se composait des chefs du clergé, archevêques, évêques, abbés, prieurs, conventuels, etc.; des barons de France et des procureurs des communautés des villes du royaume, *cum ple-*

(10) Cette savante histoire des états généraux de France, qui nous paraît un complément nécessaire à l'*Art de vérifier les dates*, est due à M. le comte Beugnot, membre de l'Institut. Nous l'extrayons de

L'Annuaire de la société de l'histoire de France, pour l'année 1840, où elle a été publiée d'abord, 1 vol. in-12, chez Renouard, libraire de la Société de l'histoire de France.

nis et sufficientibus mandatis. Le clergé, la noblesse et les députés des villes, après avoir délibéré sur les propositions du roi, écrivirent séparément au Pape pour lui déclarer que, selon la doctrine reçue en France, l'autorité du souverain ne relevait de personne « fors que de Dieu ». Les trois ordres accordèrent de plus au roi les subsides qu'il leur avait demandés pour soutenir la guerre contre la Flandre. Cette assemblée, qui réunissait en elle tous les caractères qui depuis sont devenus les attributs des états généraux, puisque les trois ordres y étaient représentés, que chaque ordre délibéra et vota séparément, et que les députés des villes étaient porteurs de mandats réguliers, mérita bien du pays, en proclamant le principe de l'indépendance de la couronne, malgré les menaces d'une autorité qui, à cette époque, dominait sur tous les esprits.

La facilité avec laquelle cette assemblée fut réunie, le peu d'embarras qu'elle éprouva à régler l'ordre de ses délibérations ou ses relations avec le souverain et l'accord des historiens pour ne rien dire qui puisse faire penser qu'une réunion semblable fut une nouveauté, sont les motifs principaux qui nous portent à croire que d'autres assemblées de ce genre avaient eu lieu sous les règnes précédents.

II. 23 juin 1303. — Philippe le Bel convoque à Paris, dans son château du Louvre, une assemblée générale qui adhère à l'appel qu'il avait interjeté au concile et au pape futurs. Cette assemblée se composait, selon le récit du continuateur de Guillaume de Nangis, de tous les barons et chevaliers, des magistrats de tout le royaume de France, des grands prélates et de tous ceux d'un ordre inférieur. Cette indication est visiblement exagérée; car il aurait été impossible de réunir une telle assemblée. Mais ce qui nous importe le plus de remarquer, c'est la présence de tous les magistrats de « tout » le royaume. Or, à une époque où il n'y avait pas encore dans la France un ordre de magistrature constitué, l'auteur ne pouvait entendre par ces mots que les magistrats municipaux envoyés par les villes à l'assemblée générale. Les états de 1303 étaient donc des états généraux.

III. Mai 1308. — Il existe dans le trésor des Chartes vingt-deux procurations données à des députés des villes pour comparaître à une assemblée générale des trois ordres qui devait se tenir à Tours. On ne possède aucun renseignement sur les délibérations qui y furent prises. Velly pense qu'on y décida aussi du sort des Templiers; à la vérité, les poursuites contre cet ordre préoccupaient alors toute la chrétienté, et il est possible que « l'Adresse par laquelle le peuple français demande à Philippe le Bel la punition des Templiers » ait été délibérée et votée dans ces états.

On doit penser que sous les règnes de Louis le Hutin, de Philippe le Long, de Charles le Bel et de Philippe de Valois, les

prétentions d'Edouard III à la couronne de France, l'élévation et la fréquence des aides et l'altération répétée des monnaies qui était regardée à cette époque comme un moyen légitime de pourvoir aux besoins du trésor royal, nécessitèrent la convocation des états généraux. Cependant nous n'apercevons dans les historiens ou dans les actes publiés de cette période, que des convocations d'états particuliers, composés de prélates et de barons auxquels on adjoint, dans plusieurs circonstances, des bourgeois de Paris ou de quelques autres villes. Nous n'admettons même pas au nombre des états généraux l'assemblée qui fut tenue à Bourges, le 27 mars 1316, quoique Secousse l'y place positivement, et notre opinion se fonde sur ce que le roi, dans des lettres adressées aux justiciers du royaume, déclare qu'il a réuni à Bourges les procureurs de « quelques-unes » des bonnes villes et lieux notables du royaume, et ne parle ni du clergé, ni de la noblesse. Nous ne suivons pas non plus l'exemple de quelques auteurs qui, de la publication de plusieurs ordonnances très-importantes pour l'administration générale du pays, tirent la conclusion que des états généraux avaient été convoqués pour délibérer sur ces ordonnances. Il nous semble plus prudent de nous borner à signaler la vaste lacune qui, dans l'histoire des états généraux, s'étend depuis l'an 1308 jusqu'à l'année 1350, et d'attendre, pour essayer de la combler, que d'heureuses découvertes soient venues nous en fournir les moyens.

La nécessité où se trouva le roi Jean, lorsqu'il monta sur le trône, de continuer la guerre contre les Anglais, l'engagea à convoquer presque tous les ans, jusqu'au temps de sa captivité, les états généraux du royaume, ou les états particuliers des provinces, pour leur demander les secours dont il avait besoin. Cette périodicité augmenta le crédit de ces assemblées et prépara la France à subir le joug de l'autorité absolue qu'elles usurpèrent plus tard.

IV. 13 février 1350. — Le roi étant revenu à Paris, le 17 octobre, de Reims où il avait été sacré, convoqua, pour le 16 février suivant, les prélates, les ducs, les comtes, « les citoyens et les autres personnes sages » de son royaume, afin de délibérer avec eux sur tout ce qui peut contribuer à la félicité de ses sujets, ou, en d'autres termes, afin de leur donner un subside. Il ne paraît pas que toutes les communautés aient été aux ordres du roi, car on voit que les nobles et les communautés de Normandie, et des bailliages d'Ainiens, du Vermandois et de Senlis, accordèrent le subside dans des assemblées provinciales. Au surplus, nous ne possédons sur cette assemblée que des renseignements indirects, et nous ne pouvons rien dire ni sur la quotité du subside qui lui fut demandé, ni sur les matières de gouvernement et d'administration qui ont pu être soumises à ses délibérations.

V. 30 novembre 1355. — Réunion à Paris des états généraux de la Langue-d'Oïl. Les

séances se tiennent dans la chambre du Parlement. Le chancelier, Pierre de La Forêt, expose que le roi, se trouvant engagé dans une guerre longue et cruelle, demande aux états de délibérer sur l'aide qu'ils peuvent lui accorder. Les trois ordres obtiennent de pouvoir délibérer en commun, ils votent 30,000 livres parisis pour solder pendant un an une armée de 30,000 hommes; mais en même temps ils stipulent qu'une commission composée de trois membres de chacun des ordres, aura la direction générale de la levée de l'impôt, et que les états se réuniront le 1^{er} mars suivant à Paris, pour recevoir les comptes et augmenter le subside, s'il n'a pas été suffisant, et ensuite à la Saint-André 1356, pour le continuer, s'il y a lieu. Une ordonnance royale, publiée le 28 décembre, ratifie ses stipulations. Cette tentative est la première que les états généraux aient faite pour obtenir la périodicité de leurs convocations.

VII. 1^{er} mars 1355. — Les états se réunissent ainsi qu'il avait été convenu; ils reconnaissent que l'imposition a été insuffisante, parce que plusieurs provinces n'ont voulu se soumettre ni à la gabelle ni à l'impôt de huit deniers par livres; en conséquence l'assemblée vote un subside nouveau qui consiste en une taxe personnelle et en une capitulation basée sur le revenu.

Les événements qui se pressent et préparent la longue série de malheurs qui vont écraser la France, ne permettent pas de réunir les états à la Saint-André, ainsi que le roi l'avait promis.

VIII. 15 octobre 1356. — Le roi Jean est vaincu près de Poitiers, le 29 septembre, fait prisonnier et conduit en Angleterre. Cette funeste journée qui vit tomber au pouvoir des Anglais ou sous leurs coups la fleur de la noblesse française, laisse la France sans chef, envahie par les étrangers, et déchirée par les factions. Le Dauphin Charles, duc de Normandie, auquel appartenait le droit de gouverner le royaume pendant la captivité de son père, se rend immédiatement à Paris et y convoque les états généraux de la Langue-d'Oïl. Cette assemblée, qui se composait de plus de huit cents personnes, parmi lesquelles plus de quatre cents étaient envoyées par les bonnes villes, ouvrit ses séances le lundi 17 octobre, dans la chambre du Parlement, par l'ordre et en présence du Dauphin. Pierre de La Forêt prononça un discours sur les mesures qu'on devait prendre pour délivrer le roi et continuer la guerre, et sur les subsides qui étaient nécessaires dans les circonstances présentes. Les états jugèrent à propos, à cause du trop grand nombre de députés, de choisir dans chaque ordre plusieurs commissaires à qui ils donnerent le pouvoir de régler tout ce qu'ils croiraient convenable. Les commissaires étaient au nombre de plus de quatre-vingts; ils convinrent de faire au Dauphin des représentations sur diverses matières, et réglèrent l'affaire du subside. Ils rendirent compte,

chacun en particulier, à l'ordre dont ils faisaient partie, de tout ce qu'ils avaient arrêté, et les trois états l'approuvèrent d'un commun consentement et sans nulle opposition. Les commissaires demandent ensuite au Dauphin une conférence secrète, et l'ayant obtenue, ils lui font connaître l'objet de leur requête; ils désirent, ou pour mieux dire, ils veulent, entre autres choses, que les officiers du roi, dont ils représentent la liste et qu'ils accusent d'être les artisans des malheurs publics, soient privés de leurs offices, arrêtés, jugés, et leurs biens saisis et tenus pour confisqués; que leur procès leur soit fait par des commissaires que les états nommeront et auxquels ils fourniront les chefs d'accusation; ils demandent en outre que le Dauphin se gouverne par le conseil de ceux qu'ils lui désigneront, et qui seront tirés des trois ordres des états, au nombre de vingt-huit, et enfin que le roi de Navarre, qui a été arrêté le 5 avril 1355, comme coupable d'intelligence avec les Anglais, soit remis en liberté. Il paraît que les commissaires se réservaient de faire au Dauphin, dans un autre moment, de nouvelles demandes encore plus injurieuses pour l'autorité royale. Le Dauphin se conduisit dans cette circonstance difficile avec beaucoup de prudence et d'habileté; il alléguait l'obligation où il était de prendre conseil, afin de ne pas avoir à s'expliquer sur les demandes des états qui, après avoir vainement attendu une réponse, finirent par se séparer. Le Dauphin, pour obtenir le subside, prit le parti de s'adresser directement aux bonnes villes.

On lit dans une chronique manuscrite : « Les trois états, assemblés à Paris par le régent, furent conduits par aucun obstiné, oultre cuidés, qui voulaient que le duc se gouvernât du tout par eux. » Ces personnages étaient Raymond Jacquet, archevêque de Lyon; Jean de Craon, archevêque de Reims; Robert Le Coq, archevêque de Laon; Valérien de Luxembourg; Conflans, maréchal de Champagne; Jean de Picquigny, gouverneur d'Artois; Etienne Marcel, prévôt des marchands de Paris; Charles Cousac, chevain, etc. On voit reparaitre ces hommes ardents et ambitieux dans toutes les assemblées qui eurent lieu pendant la captivité du roi Jean.

VIII. 5 février 1356. — La pénurie du trésor royal contraint le Dauphin de réunir les états. Dès le début de sa session, celle assemblée fit une chose nouvelle et dangereuse, mais qui lui était inspirée par le désir d'effrayer le Dauphin et de vaincre sa résistance: elle rédigea ses résolutions et les adressa aux états provinciaux qui, après les avoir lues et approuvées, les lui renvoyèrent. Une coalition fut donc formée entre tous les états du royaume.

L'assemblée reprit son ancien projet d'accusation contre les officiers du roi Jean, demanda de plus la suspension de tous les officiers du royaume, et à être autorisée à nommer des réformateurs qui prendraient

connaissance de tout ce qu'on pourrait imputer à ceux que le Dauphin avait nommés; et comme compensation à ces exigences, lui offrit une armée de 30,000 hommes d'armes, à la condition que les états s'assembleraient de plein droit à la quinzaine de Pâques suivante, et deux fois après cette époque, quand bon leur semblerait, jusqu'au 15 de février, ce qui devait faire quatre sessions dans une seule année. Le Dauphin céda sur tous les points, et publia, le 3 mars, une ordonnance conforme aux demandes des états, pensant bien, comme il le déclara deux ans après, que dans des temps plus heureux il pourrait casser et annuler tout ce qu'on le forcait de faire contre sa volonté.

IX. 30 avril 1357. — Les états devaient s'assembler dans la quinzaine qui suivait le 9 avril. Le 6 de ce mois, le Dauphin avait fait crier dans Paris des lettres du roi par lesquelles il défendait qu'on payât le subside voté par les états, et qu'ils s'assemblassent à la quinzaine de Pâques ou à une autre époque. Le peuple fut très-irrité. Jean de Craon, Etienne Marcel et les autres meneurs des états, ayant fait retentir leurs réclamations et leurs menaces, le Dauphin révoqua les lettres deux jours après leur publication, et les états se réunirent quelques jours plus tard qu'il n'avait été convenu. Un subside fut voté par cette assemblée, mais l'ordonnance confirmative de ce qui s'y passa ne s'est pas conservée.

X. Juillet 1357. — Les chroniques de Saint-Denis nous apprennent qu'une assemblée des états eut lieu vers la Sainte-Madeleine (22 juillet), que plusieurs personnes choisies par l'assemblée entrèrent dans le conseil du Dauphin, mais que, sur le fait du subside, une scission ayant éclaté dans le sein des états, les nobles et les gens d'église se retirèrent, et que peu après les députés des bonnes villes suivirent cet exemple. Le Dauphin, décidé à secouer enfin le joug des états, alla lui-même dans toutes les bonnes villes pour leur demander un aide.

XI. 7 novembre 1357. — Les habitants de Paris revenus à de meilleurs sentiments, engagent le Dauphin à ne pas chercher de secours ailleurs que parmi eux, et s'engagent à ne plus lui parler de la destitution des officiers du roi, ni de la délivrance du roi de Navarre. Ils demandent seulement que les députés de vingt ou trente villes soient assemblés à Paris: il y consent et mande à soixante-dix villes d'envoyer des députés; mais ces députés déclarent qu'ils ne peuvent rien décider en l'absence des états généraux. Le Dauphin se trouve ainsi forcé de convoquer de nouveau les états, à Paris, pour le 7 novembre.

L'assemblée avait à peine commencé ses travaux, qu'elle apprend que le roi de Navarre vient d'être mis en liberté par ce Jean de Picquigny, gouverneur d'Artois, qui avait joué un rôle dans les états de 1356, et que ce prince marche vers Paris. Cet événement jette la discorde dans les états.

Les députés de la Champagne et de la Bourgogne se retirent. La noblesse et les gens de ville ne pouvant s'accorder, l'assemblée est prorogée au vingtième jour après Noël.

Les états reprendent leurs séances le huitième jour après Noël; mais il s'y trouva peu de députés du clergé et pas un noble. Ils s'assemblèrent tous les jours jusqu'au 14 ou 15 de janvier, sans pouvoir s'accorder ni rien conclure; cependant ils ordonnaient qu'on ferait une monnaie plus faible que celle dont le prix avait été fixé dans les états du mois de février 1356; qu'un cinquième du profit qui résulterait de cette altération, serait renmis au Dauphin, et que les quatre autres seraient employés pour les dépenses de la guerre; il fut convenu que les états reviendraient à Paris le 11 février suivant.

Il est probable que ce fut dans la session du 11 février, que le Dauphin qui, depuis la captivité de son père, avait porté le titre de lieutenant du roi, prit celui de régent du royaume.

Les états restèrent donc réunis pendant presque toute la durée de l'an 1357; car, dans l'intervalle des sessions, il existait des commissions intermédiaires; et en outre, le Dauphin convoqua plusieurs fois un certain nombre de députés des villes, afin d'en obtenir des subsides particuliers. Beaucoup d'obscurité plane sur tout ce qui se rapporte aux états de 1357, et les résolutions qui furent prises par ces assemblées ne sont pas exactement connues.

XII. 4 mai 1358. — Les états devaient se réunir à Paris, le mardi 1^{er} mai, selon ce qui avait été réglé dans la dernière assemblée; mais le régent, pour les dérober à l'influence pernicieuse de la capitale, leur donna de se rendre à Compiègne le 4 mai. Cette assemblée, comme toutes celles de l'année précédente, fut peu nombreuse et composée uniquement de députés de la Langue-d'Oïl; mais elle se montra animée de sentiments sages: elle désavoua tout ce qui avait été fait dans les états de 1356, et condamna la conduite de Paris et des villes qui avaient suivi son parti. Elle vota un subside pour les besoins ordinaires de l'Etat, ainsi que pour défrayer la maison du roi Jean et payer les dettes qu'il avait contractées en Angleterre. L'ordonnance du 14 mai 1358 fut rendue en conséquence des résolutions arrêtées par cette assemblée.

XIII. 25 mai 1359. — Etienne Marcel avait été tué, à Paris, par Maillard, le 31 juillet. Le coup qui le frappa mit fin à la révolte des Parisiens, et le Dauphin put enfin se livrer à l'exécution des projets qu'il avait formés pour chasser les Anglais, rendre la liberté au roi et rétablir la paix dans le royaume. Ce prince avait mandé aux députés des trois ordres de se trouver à Paris, le 19 mai, afin d'entendre la lecture du traité de paix qui venait d'être négocié en Angleterre; mais l'ouverture des états fut retardée jusqu'au 25, afin de donner le

temps aux députés d'arriver. L'assemblée ayant délibéré sur le projet de traité, déclara qu'on ne devait pas l'accepter ; il fut donc résolu qu'on ferait bonne guerre aux Anglais. Le 27 mai le régent rappela l'injuste destitution des officiers du roi que les états de 1356 avaient prononcée, flétrit cet acte inique, et rétablit ces officiers dans leur état et dans leur bonne renommée. Le 2 juin, l'assemblée s'occupa de la levée d'une armée et de l'octroi d'un subside. Il est à remarquer que les nobles furent astreints, malgré le service qu'ils devaient faire en personne, à payer les impositions consenties par les villes, et que les envoyés de ces villes, n'ayant pas reçu le pouvoir d'accorder un subside, demandèrent qu'il leur fût permis d'aller prendre l'avis de leurs concitoyens. Ce qui se passa dans cette assemblée était de nature à effacer les tristes impressions que les précédentes avaient laissées ; cependant le long espace de temps qui séparent ces états de ceux qui suivent, montre assez que ces préventions défavorables ne se dissipèrent pas facilement.

XIV. 10 mai 1369. — Les seigneurs de la Guyenne ayant interjeté appel des injustices commises contre eux par le prince de Galles, à Charles V, comme seigneur suzerain de la Guyenne, ce prince, avant de recevoir l'appel, consulte les états généraux assemblés à Paris, qui répondent que l'appel est recevable, et que si le roi d'Angleterre en prend motif pour déclarer la guerre à la France, cette guerre sera injuste.

XV. 1380. — États généraux de la Langue-d'Oï, tenus à Paris postérieurement à la Saint-Martin d'hiver. La minorité de Charles VI fait naître des contestations à l'occasion de la régence, entre les ducs d'Anjou, de Berry, de Bourgogne et de Bourbon, oncles du roi. L'asséablée, profitant des divisions qui existent dans le conseil de régence, ne craint pas de demander et obtient, en effet, l'abolition de tous les impôts établis depuis Philippe le Bel. Le roi, par une ordonnance du mois de janvier 1380, reconnaît que les impôts qui ont été levés ne peuvent donner aucun droit à lui, ni à ses successeurs, ni porter préjudice à ses sujets, dont il confirme les immunités, noblesse, franchises, libertés et priviléges, dans lesquels il les rétablit pour en jouir comme ils en avaient joui du temps de Philippe le Bel, cassant, annulant tout ce qui aurait pu y donner atteinte. Le roi se trouve réduit à soutenir la guerre avec le seul produit de son domaine.

XVI. 15 avril 1382. — Le conseil de régence s'efforce de rétablir les impôts ; mais la sédition furieuse des Maillotins éclate à Paris et se propage dans les provinces voisines. Le roi, pour conjurer ces désordres, convoque dans cette ville les états généraux, et leur fait connaître qu'il ne peut pourvoir aux besoins publics, si on ne rétablit les impôts qui existaient du temps de son père. Les députés des villes répondent qu'ils ont ordre d'entendre seulement ce qu'on leur

proposera, sans rien conclure ; qu'ils feront leur rapport à leurs concitoyens et qu'ils ne négligeront rien pour les déterminer à se conformer aux désirs du roi. Le roi les congédie et leur indique un jour où ils doivent venir à Meaux, afin de rendre compte du résultat de leur mission. Au jour marqué, quelques-uns d'entre eux se rendent effectivement à Meaux, mais c'est pour déclarer qu'il leur a été impossible de vaincre l'opposition de leurs commettants. Cette assemblée usa largement du pouvoir que les circonstances lui avaient conféré ; elle fit confirmer l'abolition des impôts et décréter une chose difficile à exécuter, savoir le rétablissement du gouvernement tel qu'il existait du temps de Philippe le Bel, dont l'administration jouissait à cette époque, et très-gratuitement, d'une popularité qu'elle n'avait pas obtenue du vivant de ce prince. Les assemblées provinciales donnèrent en cette occasion un bel exemple de sagesse aux états généraux : celles de la Langue-d'Oï, du Ponthieu, du Boulenois, du comté de Saint-Paul et de l'Artis, accordèrent volontairement la levée ordinaire des subsides.

Intervalle de trente années, pendant la durée duquel aucune convocation des états généraux n'a lieu.

XVII. Mai 1412. — Charles VI, à la sollicitation du duc de Bourgogne, indique à Paris une assemblée générale pour remédier aux désordres de l'administration. Cette assemblée doit être mise au nombre des états généraux ; car le roi, dans une ordonnance, déclare qu'elle était composée « de plusieurs prélats, chevaliers, escuyers, bourgeois de nos cités et bonnes villes et autres notables personnages. » L'intention du duc de Bourgogne était moins de corriger les abus introduits dans l'administration, que de se servir de l'autorité de l'assemblée pour perdre ses ennemis. Le chancelier de Guyenne ouvrit la session par un exposé de l'état de la France, montra la nécessité de se réunir pour repousser les Anglais, et conclut en demandant que les ordres courussent à la défense du royaume par une contribution générale « en forme de taille. » Benoit Gentien déclama longtemps, mais sans rien conclure, au nom du tiers-état et de l'université dont les représentants avaient été admis aux états. Un Carme, nommé Eustache de Pavilly, fut chargé de rédiger un mémoire circonstancié des vices de l'administration et des moyens d'y remédier. Ce long et curieux mémoire, qui contient une censure habile et violente des vices du gouvernement de ce temps, avait pour but de perdre Des Essarts, surintendant des finances et opposé au duc de Bourgogne. Ce ministre fut condamné et exécuté peu après. Les doléances de l'assemblée amenèrent la publication de l'ordonnance du 25 mai 1413, qui n'a pas moins de 253 articles, et qui, sous les titres suivants, passe en revue et corrige toutes les parties de l'administration publique : 1^e du domaine ; 2^e des mon-

noyes; 3^e des aides; 4^e des trésoriers des guerres; 5^e de la chambre des comptes; 6^e de la cour de parlement; 7^e de la justice; 8^e *id.*; 9^e de la chancellerie; 10^e des eaux et forests; 11^e des gens d'armes. Ces états, réunis dans un intérêt particulier, surent donc s'imposer une mission plus honorable et plus utile.

XVIII. 6 décembre 1420. — Par le traité du 21 mai 1420, Henri V d'Angleterre avait été déclaré régent et reconnu héritier du royaume de France. Ce prince convoqua les états à Paris, et ils se réunirent à l'hôtel de Saint-Paul, où résidait le malheureux Charles VI. « Là, furent tenus, dit Monstrelet, plusieurs conseils, touchant le gouvernement et le bien public du royaume; en la fin desquelles furent les gabelles, impositions, quatrièmes et autres subsides remises en sus. » Henri V exigea, en outre, une refonte ou plutôt une altération des monnaies. Il est inutile d'ajouter qu'un prince de ce caractère ne devait trouver aucune opposition dans l'assemblée. L'ordonnance, rendue après cette tenue d'états, porte la date du 19 décembre.

1422. — Dès les premières années de son règne, Charles VII compris la nécessité de rétablir l'ordre dans l'administration publique et particulièrement dans la perception des impôts, ce qui le conduisit plusieurs fois à réunir les états généraux. Les historiens indiquent une assemblée de ce genre, qui se tint à Bourges, en 1422, et qui vota une aide, dont le roi affranchit les parlements de Paris. L'existence de cette assemblée est incertaine, et dans tous les cas, ces états ne devaient être composés que d'un très-petit nombre de députés, puisque l'autorité du roi n'était pas reconnue dans la plus grande partie de la France.

XIX. Octobre 1428. — Les états généraux des pays restés sous l'obéissance de Charles VII, réunis à Chinon, accordèrent au roi une aide de 400,000 liv payable moitié par la Langue-d'Oïl et moitié par le Languedoc et le Dauphiné. Ces états avaient formé, entre autres demandes, celle de la réunion du parlement de Toulouse, transféré à Béziers, avec celui qui était établi à Poitiers. Le roi réunit les deux cours par son ordonnance du 7 octobre 1428.

XX. Février 1435. — Assemblée des trois états qui consent au rétablissement des aides que le roi avaient supprimées depuis son départ de Paris. Nous ignorons où cette assemblée se tint, et elle devait être composée en grande partie de députés du Languedoc, puisque la Langue-d'Oïl était presque entièrement au pouvoir des Anglais; cependant, il n'est pas possible de la considérer comme une assemblée particulière du Languedoc, car le roi, dans ses lettres pour la levée de l'aide, disait : « Par le consentement des gens des trois états de nostre pays de Languedoc et autres, etc. » Toutes les provinces où Charles VII était le moins pour roi, envoyèrent donc des dé-

putés à cette assemblée, qui, pour les partisans de ce prince, était une véritable assemblée d'états généraux,

L'histoire fait mention d'une assemblée tenue à Bourges dans la même année, où se trouvèrent le Dauphin, les princes du sang, tous les grands et les prélates du royaume, et à laquelle les envoyés du concile de Bâle présentèrent les canons décrétés par ce concile. On a prétendu que cette assemblée et la précédente n'en formaient réellement qu'une seule.

XXI. Octobre 1439. — Convocation des trois états du royaume à Orléans. Voici en quelques termes la chronique de Charles VII parle de cette assemblée : « En la présence du roi et de la reine de Sicile, furent là proposées de la part de tous ceux du royaume là étant, quantité de belles choses hautement et sagement, en démontrant les déslations, maux, pilleries et meurtres, rebellions, roburies, ravissements et rançonnements qui étaient perpetrés et faits sous ombre de guerre. » L'ordonnance du 2 novembre 1429 fut publiée en conséquence de cette réunion d'états.

XXII. 6 avril 1467. — Louis XI réunit les trois états du royaume à Tours. L'assemblée ouvre ses séances avec une grande pompe et d'après un cérémonial minutieusement déterminé. L'objet de la convocation est ainsi indiqué par Jean Leprevost, greffier des états : « C'est à scavoir des différents qui sont entre le roy et M. Charles, son frère, pour le faict de la duché de Normandie et de l'appanage du dit M. Charles: pareillement des grands exces et entreprises que le duc de Bretagne a faict contre le roy, en prenant ses places et sujets, en lui faisant guerre ouverte et à ces dits sujets, et prenant les finances ordonnées pour le faict de la guerre et autrement en plusieurs manières. Tiercement de l'intelligence et appointement qu'on dit qu'il a avec les Anglois pour les faire descendre en ce royaume, et pour leur bailler en leurs maius les places qu'il tient en Normandie. » Les états, qui délibérèrent en commun, exprimèrent l'opinion unanime que l'on pouvait séparer le duché de Normandie de la couronne pour en faire un apanage, et que le duc de Bretagne qui avait pris les villes du roi, en Normandie, serait sommé de les rendre : « Promettant et accordant tous iceux états de servir et aider le roy touchant ces matières, et en ce luy obéir de tout leur pouvoir et puissance, et de vivre et mourir avec luy en cette querelle, comme bons et loyaux sujets avec leur souverain seigneur. » Selon le désir des états, on tira de leur sein un certain nombre de commissaires qui travaillèrent à la réforme de l'administration et de la justice. Cette réunion des trois ordres, la seule qui eut lieu sous le règne de Louis XI, légua aux assemblées à venir un exemple de fidélité et de sagesse qu'elle n'avait pas reçu des précédentes.

XXIII. 5 janvier 1483. — Louis XI avait en mourant laissé la tutelle de son fils Charles VIII à sa fille aînée Anne de Beaujeu. La discorde qui éclata entre les princes du sang à ce sujet, les détermina à demander la réunion des états généraux pour régler la composition et les pouvoirs du conseil de régence. Les trois ordres se réunirent à Tours. Le chancelier, dans son discours d'ouverture, reconnaît que l'intention du roi était, pour ainsi dire, d'associer les états au gouvernement du royaume; en effet, l'assemblée porta ses investigations sur toutes les parties de l'administration publique, confirma la tutelle d'Anne de Beaujeu, malgré l'opposition du duc d'Orléans, détermina la composition et l'étendue des pouvoirs du conseil de régence, s'occupa de la réforme des institutions générales du pays, du régime particulier des villes et communautés et des intérêts de plusieurs seigneurs, et même des simples particuliers qui vinrent exposer à l'assemblée leurs griefs et solliciter son appui. Les vues des états se trouvent consignées dans un cahier qui fut remis au roi. Ce cahier se divisait en cinq chapitres, sous les titres qui suivent : 1^e du clergé; 2^e de la noblesse; 3^e du tiers-état; 4^e de la justice et police; 5^e de la marchandise. Les idées contenues dans ce mémoire étaient sages et généralement applicables; elles ne furent pas cependant converties en loi, parce que les princes qui avaient demandé l'assemblée des états étaient beaucoup moins préoccupés des maux de la patrie que du triomphe de leur ambition, et aussi parce que la discorde, qui avait éclaté dans le sein des états, diminuait chaque jour leur autorité et la faveur publique qui, dans le principe, les avait accueillis. Voici en quels termes Jean Masselin, officier de l'archevêque de Rouen et l'un des députés de la province de Normandie, raconte l'issue peu favorable de cette session des états : « Des membres de cette assemblée opinèrent qu'il ne falloit point que le corps des états se séparast, et que la forme et l'ensemble en fussent détruits, sans emporter avec nous les délibérations arrestées dans nostre cahier, approuvées formellement et accompagnées d'un mandement au juge de les exécuter. Ces députés pensoient qu'en faisant autrement, nostre cahier auroit peu de force, et que nos discours ne produroient pas leur entier effect. Mais un bien plus grand nombre estoit d'une opinion contraire, parce que les uns craignoient de rester trop longtemps, et que beaucoup de nos collègues, malgré le zèle qu'ils avoient montré précédemment, brûloient du désir de partir; les autres suivroient le bon plaisir et l'ordre des princes. » Le seul résultat de cette tenue d'états fut donc le vote d'un subside de 1,500,000 livres tournois et d'un droit de joyeux avénement de 300,000.

XXIV. 13 décembre 1560. — A la suite d'un conseil extraordinaire, tenu à Fontainebleau au sujet des troubles religieux qui

agitaient la France, François II convoqua les états à Meaux. Les chefs des deux partis appelaient également de leurs vœux cette réunion. Le cardinal de Lorraine fit transférer à Orléans le lieu de l'assemblée, parce que l'armée royale occupait cette ville et devait assurer sinon l'indépendance des délibérations, au moins la prépondérance du parti catholique. Sur ces entrefaites, François II mourut; mais le conseil de régence, pendant la minorité de Charles IX, n'en maintint pas moins la convocation; et le 13 décembre, le roi accompagné de la reine-mère, du duc de Guise, du roi de Navarre, du connétable, du chancelier, etc., tous vêtus de deuil, vint ouvrir les états. Catherine de Médicis et les Guise qui voulaient se servir de cette assemblée comme d'une planche pour exterminer avec plus d'assurance et de solennité tous les protestants de la France, et qui redoutaient l'influence que les députés de la religion réformée pouvaient prendre sur les délibérations de l'assemblée, firent publier un règlement qui interdisait aux états de s'immiscer dans l'administration du royaume et dans la formation du conseil de régence. L'ordre de la noblesse s'éleva avec force contre les prétentions de la reine-mère, dont les efforts ne purent empêcher l'assemblée de porter ses investigations sur toutes les matières qui lui en parurent dignes. L'objet principal de la réunion était de voter de nouvelles tailles, car les dettes l'état montaient à 42,000,000. Mais l'assemblée, avant de s'occuper de cet objet, songea à rédiger ses cahiers de doléances. Les trois états sondèrent les institutions du royaume jusque dans leur base et présentèrent, sinon un système nouveau du gouvernement, au moins un plan de réforme complet, et dont on concevra l'étendue, quand on saura que le cahier du tiers-état contenait 350 articles. Le chancelier de l'Hôpital, répondit au nom du roi à toutes ces demandes qui, ne se rapportant pas aux intérêts politiques et religieux qui divisaient la France, préoccupaient faiblement les chefs de l'Etat, et prit l'engagement de convertir en loi du royaume celles qui avaient été consenties. Quant au subside, les trois états se refusèrent nettement à le voter, sous le prétexte ordinaire qu'ils avaient été envoyés pour réformer le gouvernement et non pas pour voter des impôts; mais en même temps ils demandèrent une nouvelle convocation d'élus provinciaux qui pussent leur donner les pouvoirs dont ils avaient besoin. Le chancelier indiqua donc une assemblée d'élus généraux à Melun, pour le 1^{er} mai, composée seulement de trois députés de chaque gouvernement et qui devait terminer l'affaire du subside.

XXV. 1^{er} août 1561. — Ces états, auxquels le clergé n'assista pas, ne se composaient que de vingt-six personnes : treize pour la noblesse et treize pour le tiers-état; mais cette réunion ne s'en regardait pas moins comme dépositaire des pouvoirs de la na-

tion, et elle le prouva en déclarant qu'elle ~~succéderait~~ à toute délibération jusqu'à ce que l'ordonnance rendue sur les doléances de l'assemblée précédente eût été enregistrée au parlement. Cette ordonnance avait été rédigée par le chancelier de L'Hopital, pour la mémoire duquel elle restera toujours un titre de gloire; mais cet esprit profond et sage ne s'était pas plié servilement au vœu des états, et sa résistance avait excité des plaintes vives de leur part. Le parlement, de son côté, réclamait contre plusieurs innovations que cette nouvelle ordonnance introduisait dans l'administration de la justice, et son opposition en suspendait la promulgation. La déclaration des états leva ces difficultés, et la célèbre ordonnance d'Orléans devint une loi du royaume. L'assemblée porta son attention sur des objets qui avaient longtemps occupé la précédente, sur la composition du conseil de régence, sur la pacification des troubles, sur les dettes du roi, etc. La noblesse et le tiers-état finirent par accorder pour six ans, un subside sur les boissons. « Pour général refrain, dit Etienne Pasquier, on a accordé pour cinq ans au roy un subside de 5 sols pour chaque muids de vin entrant dans les villes closes. C'est presque le but et conclusion de telles assemblées de tirer argent du peuple. »

XXVI. 6 décembre 1576. — Henri III avait donné, au mois de mai de cette année, un nouvel édit de pacification si favorable aux huguenots qu'ils conjurèrent des soupçons sur la sincérité de cette concession, et que les catholiques, plus justement inquiets, formèrent la célèbre association connue sous le nom de *Sainte Union* ou *Ligue*. Henri III, effrayé, céda aux instances des huguenots qui demandaient la convocation des états généraux dans l'espoir de s'y montrer triomphants; mais son but est de se replacer à la tête du parti catholique, en faisant déclarer la religion catholique, apostolique et romaine, la seule religion des Français. Les états sont ouverts dans la ville de Blois. Les projets du roi s'étant révélés dès les premières séances, les députés du parti huguenot quittent l'assemblée. Après des discussions longues et animées, la révocation de l'édit de pacification est prononcée, et Henri III se déclare le chef de la ligue. De son côté, Henri de Navarre devient le chef du parti calviniste, et la guerre civile recommence avec une nouvelle violence. L'assemblée, avant de se dissoudre, avait, selon l'usage, remis au roi ses cahiers, d'après lesquels l'ordonnance de mai 1579 fut rédigée. Cette ordonnance contient plusieurs dispositions prudentes et utiles, mais qui ne pouvaient produire aucun effet chez une nation que les passions les plus violentes exaltaient, et où chacun poursuivait les armes à la main le triomphe de son opinion religieuse.

XXVII. 16 octobre 1588. — Après la journée des barricades, le roi avait nommé le duc de Guise lieutenant-général du royaume,

déclaré le cardinal de Bourbon le plus proche héritier de la couronne, et remis à une assemblée d'états qui devait se tenir à Blois le soin de pourvoir plus amplement à ce que réclamait la situation de la France. Les élections se firent sous l'influence « de ceux de la ligue, qui donnaient singulièrement ordre que les partisans y vinssent forts, lesquels, de lieu en lieu par les provinces, ils avaient fait banqueter. » L'assemblée était très-nombreuse, et « Blois se rendit comme l'abrégué de la France. » Le roi se faisait amener les députés les uns après les autres dans son cabinet, à mesure qu'ils arrivaient, et sondait leurs dispositions; ses espérances s'évanouirent promptement, car les demandes hardies et réitérées de l'assemblée ne lui permirent plus de se faire illusion sur les desseins de son compétiteur. Alors il se décida à frapper un coup qui sans doute ne rétablit pas immédiatement en France l'ordre et la paix, mais qui empêcha que la couronne ne passât dans la maison de Lorraine. Le duc de Guise est assassiné le 23 décembre; le cardinal de Guise l'est le lendemain, et on arrête le cardinal de Bourbon. D'un bout de la France à l'autre le parti catholique court aux armes. Henri III, au lieu de presser les résultats du parti extrême qu'il vient de prendre, reste à Blois, occupé à discuter avec l'assemblée, à protester de son dévouement à la cause catholique, et à examiner des cahiers des remontrances qui signalent des abus auxquels les circonstances ne permettent pas de porter remède. Les états se séparent le 27 janvier 1589.

XXVIII. 10 octobre 1614. — La reine, mère de Louis XIII, assemble les états généraux comme elle l'avait promis par le traité de Sainte-Menehoul. L'assemblée avait été convoquée à Sens pour le 25 août; mais le roi devant être majeur le 17 septembre, la reine crut convenable d'attendre cette époque et indiqua Paris pour le lieu de la réunion. L'objet de cette assemblée qui ouvrit ses séances le 10 octobre, était de remédier au désordre des finances, et de prévenir par un acte de déférence envers l'opinion publique, l'importance que pouvait prendre l'opposition des princes du sang au gouvernement de la reine. L'assemblée trahit les espérances qu'on avait fondées en elle. L'indépendance de la couronne y fut presque niée, et le tiers-état seul déclara ce principe une loi fondamentale du royaume. Les trois ordres s'occupèrent avant toute chose de leurs prétentions réciproques, de discorde et de jalouses, attaquèrent avec violence l'hérité et la vénalité des offices, sollicitèrent la diminution des pensions, mais ne portèrent aucun remède au désordre des finances. Le roi, en recevant les cahiers de l'assemblée, promit d'y avoir tous les égards que la situation des affaires permettait; et pour donner quelque satisfaction sur l'article le plus désiré, il supprima un impôt nommé « l'annuel, » qui, six semaines après fut rétabli.

XXIX. 5 mai 1789. — Une dette publique de 3.090.000.000 liv. et un déficit annuel de 56.150.000 liv. sont le prétexte et le mouvement violent des esprits vers des idées et des institutions nouvelles, le motif des sollicitations que le Parlement adresse à Louis XVI pour obtenir le retour des états généraux, après une absence de cent soixantequinze ans. Ce prince promet en 1787 de les convoquer dans cinq ans ; mais l'agitation qui se répand de Paris dans les provinces, l'opposition de plus en plus animée des Parlements, le peu de secours que l'assemblée des notables à prêté au gouvernement, l'épuisement du trésor, les désordres qui éclatent à Paris, à Rennes, à Grenoble, et enfin l'impuissance évidente des pouvoirs publics, décident le roi à fixer la tenue des états au 1^{er} mai 1789. La séance d'ouverture a lieu à Versailles. Le nombre des députés s'élève à 1186, parmi lesquels la moitié appartient au tiers-état, car le 27 décembre 1788, le roi, en conseil d'État, a, contrairement au vœu exprimé par la seconde assemblée des notables, décidé que le nombre des députés du tiers-état serait égal à celui des deux autres ordres réunis. Le tiers-état n'attend pas pour faire usage de sa supériorité numérique qui lui a été si facilement accordée : le 3 mai, les députés du tiers-état assemblés par province dans la salle commune, décident que les députés du clergé et de la noblesse se réuniront à eux pour procéder à la vérification des pouvoirs respectifs. Les deux autres ordres refusent d'obtempérer à cette décision, et après s'être constitués commencent les travaux ; mais le 17 juin les députés du tiers-état, réunis à quelques dissidents obscurs de l'ordre du clergé, déclarent, dans une séance de nuit, après plusieurs jours de discussion et à la majorité de 480 voix sur 569, qu'ils forment la seule réunion légitime et prennent le titre « d'Assemblée nationale. » Un grand nombre de députés du clergé, quelques-uns de ceux de la noblesse se réunissent au tiers-état. Le roi cherche à faire respecter l'ancienne organisation des états ; mais, après une faible résistance, il céde sur ce point comme il avait cédé sur tous les autres, et invite lui-même la minorité du clergé et la majorité de la noblesse à se réunir à l'assemblée nationale. La fusion des trois ordres étant ainsi opérée, un pouvoir nouveau se trouve placé au sommet de la société ; ce pouvoir s'empare de toute l'autorité publique, et la révolution qui devait engloutir l'ancienne monarchie, commence.

Presque tous nos anciens publicistes ont jugé

avec sévérité l'institution dont on vient de retracer rapidement l'histoire, et il ne sera pas juste de les en blâmer ; car si les états généraux ont quelquefois indiqué au gouvernement d'utiles réformes à introduire dans l'administration, ce service a été effacé par la conduite de ces assemblées dans les temps de troubles où elles ont toujours déserté la cause de l'autorité royale pour se mettre au service des ambitieux ou des passions populaires. Cette conduite, qui fut constamment la même, révèle dans l'institution une vue dont il faut tenir compte, pour ne pas être injustement sévère à l'égard des individus. Les états généraux avaient moins de puissance que l'opinion publique ne leur en attribuait. Jamais ces assemblées n'ont possédé ni même prétendu posséder une part du pouvoir législatif : le dogme fondamental de la monarchie étant que ce pouvoir appartenait au roi seul et sans aucun partage. Mais ces assemblées avaient le droit d'accepter ou de refuser au nom de leurs commettants un impôt extraordinaire, et de présenter au roi des observations sur la direction politique du gouvernement et sur l'administration. Renfermés dans cette sphère d'action, elles auraient pu servir utilement l'État, quoique, à vrai dire, la rivalité des ordres entre eux, l'esprit étroit et égoïste des députés du tiers-état, et l'absence de périodicité dans la tenue des états, n'aient jamais permis à ces assemblées d'entreprendre et de réaliser une réforme de quelque importance. Cependant lorsque les circonstances devenaient difficiles, et particulièrement durant les régences, et alors que des princes ambitieux se disputaient le pouvoir, on recourrait aux états généraux non plus comme à de simples corps consultatifs, car on les décorait alors des noms les plus pompeux, et on se plaisait à leur attribuer l'autorité la plus étendue et la plus vénérable. Est-il surprenant que ces assemblées se soient laissé entraîner par ces flatteries intéressées, et qu'inhabiles à manier un pouvoir qui ne leur appartenait pas, qu'on ne leur abandonnait pas sérieusement et à l'action duquel les mœurs et les institutions du pays n'étaient pas accoutumés, elles aient fait de grandes fautes, aggravé plusieurs fois les malheurs de la patrie, et inspiré aux esprits éclairés et impartiaux des craintes qu'Etienne Pasquier exprimait en ces termes : « C'est une vieille folie qui court en l'esprit des plus sages Français, qu'il n'y a rien qui puisse tant soulager le peuple que telles assemblées ; au contraire, il n'y a rien qui lui procure plus de tort. »

CHRONOLOGIE DES PAPES⁽¹¹⁾.

Jésus-Christ, le Pontife éternel, ayant choisi la capitale de l'empire de l'univers pour être la capitale du monde chrétien, et le centre de son Eglise, S. Pierre, qu'il en avait établi le chef visible et le premier des pasteurs, vint à Rome l'an 42 de J. C. en la seconde année de l'empereur Claude, et y établit son siège, qui a toujours subsisté, et toujours été rempli par une succession non interrompue d'évêques jusqu'au présent pontificat ; succession que S. Augustin met au rang des marques éclatantes de la véritable Eglise, qui retiennent très-justement les fidèles dans son sein. Jamais dans l'antiquité on n'a douté, ni que l'Eglise de Rome eût été fondée par S. Pierre, ni que les Papes fussent ses successeurs. Les Pères ont défié les hérétiques anciens de le nier : Negare non potes, dit un d'eux, parlant à Parménien, scire te in urbe Roma Petri primo cathedram esse collatum in qua sederet omnium apostolorum caput Petrus (OPT. I. II) Si quelques hérétiques modernes ont osé s'écartier de la tradition sur ce point, les plus savants (Pearson, évêque protestant) en sont convenus de bonne foi, et l'ont eux-mêmes prouvé.

SAINT PIERRE.

Saint Pierre a donc constamment établi son siège à Rome. Ce saint apôtre était de Bethsaïde, bourg de la Galilée. Jésus-Christ, dans l'élection de ses apôtres, lui donna en 31 le premier rang et la prééminence; l'Ecriture et la tradition le mettent toujours à la tête des douze apôtres. L'an 37, saint Paul, que Dieu avait converti depuis trois ans, vint à Jérusalem pour voir saint Pierre et conférer avec lui. En 42, saint Pierre se rend à Rome, particulièrement, selon les anciens pour combattre Simon le Magicien. C'est en cette année 42 que commencent les 25 années de pontificat, que la *Chronique d'Eusèbe* donne à saint Pierre. Après quelque séjour, il revint à Jérusalem. Il y fut mis en prison par les ordres du roi Agrippa, l'an 44, au temps de Pâques; mais Dieu le délivra miraculeusement. En 51, il assista au concile de Jérusalem et y maintint la liberté de l'Evangile. Saint Pierre étant retourné à Rome, la victoire qu'il y remporta avec saint Paul sur Simon le Magicien et la pureté de la doctrine que prêchaient ces deux grands apôtres, irritèrent Néron, qui les ayant fait arrêter, condamna saint Pierre au supplice de la croix, et saint Paul, comme citoyen romain, à être décapité; ce qui fut exécuté le 29 juin. Cette date est constante, par le témoignage de tous les anciens. Mais on n'est point d'accord sur l'année où tombe ce double événement. Les uns le mettent en l'an 65, les autres en 66, plusieurs en 67, et quelques-uns en 68. La première opinion contredit formellement Eusèbe, qui place la mort de saint Pierre deux ans (commencés) après celle de Séneque, arrivée au mois d'avril de l'an 63. La troisième est pareillement à rejeter, puisque Néron, comme Dion l'atteste, passa tout l'été de l'an 67 dans la Grèce. La quatrième est encore plus insoutenable, Néron étant mort le 9 juin de cette année. Il faut donc s'en tenir à la deuxième, qui est celle de saint Epiphane

parmi les anciens, et de MM. Tillemont et Fogazzini parmi les modernes. On n'est pas moins partagé sur le successeur immédiat de saint Pierre. Mais le plus sûr est de suivre l'ordre que saint Irénée donne à cette succession. Or, suivant ce Père, à saint Pierre succéda immédiatement saint Lin, à celui-ci saint Clet, ou Anaclet, et à ce dernier saint Clément.

1. SAINT LIN.

66. Lin succéda l'an 66 à saint Pierre. C'est durant son pontificat que la ruine de Jérusalem arriva, l'an 70. Saint Lin gouverna l'Eglise de Rome 12 ans, et mourut l'an 78, peut-être le 23 septembre, qui est le jour de sa fête dans plusieurs anciens Martyrologes, comme dans le moderne.

2. SAINT ANACLET.

78 ou 79. Anaclet, le même que saint Clet, comme les savants en conviennent, a succédé à saint Lin en 78 ou 79, et a tenu le siège de Rome 12 ans, auxquels il y en a qui ajoutent quelques mois. Il est mort en l'an 91. L'Eglise l'honore entre les martyrs, de même que saint Lin, quoiqu'il semble que ni l'un ni l'autre ne soient morts d'une mort violente et n'aient mérité ce titre que par la disposition du cœur.

3. SAINT CLÉMENT I^e.

91. Clément, Romain de naissance, avait reçu l'ordination épiscopale de saint Pierre, selon le témoignage de Tertullien; (soit que ce fût pour gouverner l'Eglise romaine pendant son absence, soit comme un évêque apostolique, non attaché à aucune Eglise particulière, mais destiné pour assister les apôtres dans leur ministère et pour aller prêcher Jésus-Christ à ceux qui ne le connaissaient point). C'est apparemment ce qui a donné occasion à quelques auteurs anciens de le donner pour successeur immédiat à saint Pierre. Il ne remplit toutefois ce siège qu'après la mort de saint Anaclet, au commencement de l'an 91, le 23 de janvier, jour

(11) On trouvera dans le *Dictionnaire de statistique religieuse*, faisant partie de l'*Encyclopédie de M. Migne*, les tables dressées pour calculer les années

du pontificat des Papes. C'est le complément indispensable de ce chapitre. (*Note de l'éditeur.*)

auquel on faisait autrefois une fête de sa chaire; il le tint pendant 9 ans et quelques mois, étant mort la troisième année de Trajan, la centième de Jésus-Christ. Bède et les martyrologes postérieurs mettent sa fête le 23 décembre. L'événement le plus remarquable du pontificat de saint Clément est la persécution que Domitien excita contre les Chrétiens. Elle commença l'an 93, et ne finit qu'en l'an 96. On la compte pour la deuxième. Nous avons de ce saint Pape une lettre admirable que quelques-uns ont même voulu mettre au rang des Ecritures canoniques. Elle est écrite au nom de l'Eglise romaine à l'Eglise de Corinthe, touchant le schisme qui troublait celle-ci.

Quoi qu'en disent plusieurs savants modernes, il y a bien de l'apparence que c'est à saint Clément, et non à saint Fabien, qu'on doit rapporter la mission des premiers évêques dans les Gaules, tels que saint Saturnin de Toulouse, saint Trophime d'Arles, saint Gatien de Tours, saint Denis de Paris, saint Paul de Narbonne, saint Austremoine de Clermont, saint Martial de Limoges. (MARCA et les deux PAGI.)

4. SAINT ÉVARISTE

100. Evariste, né dans la Grèce, succéda, vers la fin de l'an de Jésus-Christ 100, à saint Clément. Il gouverna pendant près de 9 ans l'Eglise romaine, jusqu'au 26 ou 27 octobre de l'an 109. Ce fut sous son pontificat que la persécution de Trajan arriva. On la compte pour la troisième. Elle commença vers l'an 107. Tandis qu'elle attaquait l'Eglise au dehors, les hérétiques, ayant pour chefs Basilide, Elxai, Saturnin, la déchiraient au dedans. M. de Tillemont rapporte à ce même temps la cessation des oracles, par lesquels les démons avaient accoutumé de tromper les hommes.

5. SAINT ALEXANDRE.

109. Alexandre, que saint Irénée compte pour le cinquième évêque de Rome, succéda l'an 109 à saint Evariste. Son pontificat, qui fut de 10 ans non entiers, finit le 3 mai de l'an 119.

6. SAINT SIXTE, ou XISTE.

119. Sixte, Romain de naissance, successeur de saint Alexandre, tint le siège de Rome jusque vers la fin de l'an 127. (MURATORI.)

7. SAINT TÉLESPHORE.

127. Télesphore, le septième pasteur de l'Eglise de Rome depuis les apôtres, fut placé sur ce siège vers la fin de l'an 127, et l'occupa pendant 11 ans, ou environ. Sa mort, qu'on prétend être arrivée le 2 janvier de l'an 139, a été honorée par un illustre martyre, selon le témoignage de saint Irénée et d'Eusèbe.

8. SAINT HYGIN.

139. Hygin remplaça Télesphore sur le siège de Rome, qu'il occupa jusqu'en 142. Les martyrologes mettent sa mort au 10 janvier. Eusèbe dit que les hérésies de Valen-

tin et de Cerdon s'élèverent sous son pontificat.

9. SAINT PIE I^e.

142. Pie remplit le siège de Rome depuis 142 jusqu'en 157. Les martyrologes rapportent sa mort au 11 juillet.

10. SAINT ANICET.

157. Anicet, successeur de saint Pie l'an 157 de Jésus-Christ, gouverna l'Eglise de Rome pendant 11 ans ; il souffrit le martyre le 17 avril 168 dans la persécution de Marc-Aurèle, que Sulpice Sévère compte pour la quatrième. Sous son pontificat les plus grands hérétiques et les plus grands saints paraissent à Rome ; les uns pour tâcher de l'infecter de leurs erreurs, les autres pour la maintenir dans sa pureté. Dès le temps d'Hygin, Valentin était venu à Rome, Marcion y avait paru sous saint Pie ; l'un et l'autre avaient fait beaucoup de progrès, et continuaient à corrompre les esprits. Saint Polycarpe s'étant rendu en cette ville, en ramena beaucoup par le témoignage qu'il rendit à la doctrine de l'Eglise romaine. Anicet lui céda l'honneur d'offrir les saints mystères à sa place, et ils se séparèrent en paix, malgré la diversité de leurs sentiments sur la célébration de la Pâque. Saint Justin, la plus grande lumière de son siècle, défendait alors l'Eglise par ses écrits, dont plusieurs ont été composés à Rome.

11. SAINT SOTER.

168. Soter, natif de Fondi en Campanie, fut élu pour succéder à saint Anicet l'an 168 de Jésus-Christ. Il gouverna l'Eglise de Rome pendant 9 ans, et peut-être quelques mois de plus, jusqu'en 177. Le Martyrologue romain et quelques autres marquent sa fête le 22 d'avril. Saint Denis, évêque de Corinthe, rend un beau témoignage à la charité de saint Soter et des Romains, au sujet des grandes aumônes par lesquelles ils soulageaient les indigents et les pauvres de différents pays du monde. L'hérésie de Montan commença, selon Eusèbe, sous le pontificat de Soter, en l'an 171. Le diable, qui avait en vain attaqué l'Eglise par le libertinage et les mœurs dérégliées des autres hérétiques, semble avoir voulu la surprendre par l'austérité apparente et la sainteté hypocrite de la secte des montanistes. Tertullien, l'un des plus grands hommes de l'antiquité, eut le malheur de tomber dans ce piège.

12. SAINT ELEUTHÈRE.

177. Eleuthère, diacre sous Anicet, lorsque Hégesippe vint à Rome, succéda, l'an 177, à Soter. Il gouverna l'Eglise de Rome plus de 16 ans, étant mort après Commode, qui périt le dernier jour de l'an 192. Les martyrologes placent sa fête au 26 mai. La première année de son pontificat est célébrée par la mort glorieuse des martyrs de Lyon. De leur prison ils écrivirent à Eleuthère, contre l'hérésie des montanistes, et lui députèrent saint Irénée, alors prêtre, depuis évêque de Lyon. Bède nous apprend qu'il

reçut de Lucius, roi d'Angleterre, une ambassade, pour demander un missionnaire qui lui enseignât la religion chrétienne; ce qui s'accorde avec ce que dit Tertullien: *Britannorum inaccessa Romanis loca, Christo vero subdita.*

13. SAINT VICTOR.

193. Victor fut élevé sur le Saint-Siége l'an 193, dans le temps, suivant Eusèbe, que Pertinax jouissait de l'empire. Le même auteur met sa mort à la neuvième année de Sévère, 202 de Jésus-Christ. L'Eglise honore sa mémoire le 28 juillet. La dispute sur la célébration de la Pâque se renouvela sous Victor. Saint Jérôme met le Pape Victor le premier entre les auteurs ecclésiastiques qui ont écrit en latin.

14. SAINT ZÉPHIRIN.

202. Zéphirin fut ordonné, au rapport d'Eusèbe, la neuvième année de Sévère, la deux cent deuxième de Jésus-Christ, et gouverna l'Eglise de Rome jusqu'à la première année de l'empereur Héliogabale, 218 de Jésus-Christ. Après avoir tenu le Saint-Siége environ 17 ans, il mourut le 20 décembre, auquel sa fête est marquée dans le Martyrologue de saint Jérôme. La persécution de Sévère, que l'on compte pour la cinquième, commença la première année de Zéphirin, selon Pagi, ou plutôt l'an 201, suivant Muratori. Ce prince avait d'abord été favorable aux Chrétiens. Il changea tout à coup, et déclara une guerre si cruelle aux Chrétiens, qu'on crut que l'Antechrist était proche. Elle ne finit qu'à sa mort. L'an 212, le célèbre Origène vint à Rome pour voir cette Eglise si renommée. Ce fut sous le pontificat de Zéphirin qu'arriva la funeste chute de Tertullien, devenu montaniste en 205. Ce scandale dut être d'autant plus sensible à Zéphirin, qu'il fut occasionné, suivant saint Jérôme, par la jalouse du clergé de Rome contre ce grand personnage.

15. SAINT CALLISTE.

219. Calliste, ou Calixte, succéda à Zéphirin la première année d'Héliogabale, vers le commencement de l'an de Jésus-Christ 219. L'Eglise, sous son pontificat, jouit d'une assez grande tranquillité, par la protection que l'empereur Alexandre donnait aux Chrétiens. On a même lieu de croire que ce fut alors qu'ils commencèrent à éléver des temples publics à la vue des païens. Calliste se servit de ce temps favorable, pour bâtir, sur la voie Appienne, ce cimetière célèbre, dans lequel on prétend que sont enterrés plus de 174 mille martyrs et 46 Papes. Les bonnes dispositions d'Alexandre envers les chrétiens n'empêchèrent pas qu'il n'y eût sous son règne quelques martyrs, par des soulèvements populaires, ou autrement. Calliste lui-même en est une preuve. Il fut mis à mort pour la foi l'an 222, le 14 octobre, qui est le jour de sa fête. (PAGL.)

16. SAINT URBAIN.

223. Urbain succéda à Calliste. l'an 3 d'A-

lexandre, 223 de Jésus-Christ. Il a tenu le siège de Rome pendant un peu plus de 7 ans, et est mort l'an 230, le 25 mai, auquel sa fête est marquée.

17. SAINT PONTIEN.

230. Pontien fut ordonné Pape le 22 juillet de l'an 230, un jeudi. Il eut part à la persécution que l'empereur Maximin fit aux Chrétiens, en haine d'Alexandre, son prédecesseur, qui les avait favorisés. On la compte pour la sixième. Elle commença l'an 235. Pontien, relégué dans l'île de Sardaigne, mourut la même année, le 28 septembre, après 5 ans, 2 mois et 7 jours, de pontificat.

18. SAINT ANTÈRE.

235. Antère, élu le 21 novembre de l'an 235, peut avoir été ordonné le 22 du même mois, qui était un dimanche (quoique ce ne fut point pour lors une règle de n'ordonner que ce jour-là). Antère n'a tenu le siège de Rome qu'un mois et 13 jours, étant mort le 3 janvier de l'an 236. La brièveté de son pontificat, et la persécution de Maximin, durant laquelle il mourut, donnent lieu de croire qu'il reçut la couronne du martyre.

19. SAINT FABIEN.

236. Fabien, élu successeur d'Antère, le 10 janvier 236, seconde année de la persécution de Maximin, gouverna l'Eglise de Rome, sous plusieurs empereurs, l'espace de 14 ans, jusqu'au commencement de Dèce. Ce prince excita contre les Chrétiens une cruelle persécution (c'est la septième), dont Fabien fut une des premières victimes. L'époque de son martyre est fixée en 250, au 20 janvier, jour auquel tous les monuments anciens marquent cet événement. (D. COUSTANT.)

20. SAINT CORNEILLE.

251. Corneille fut élu et ordonné Pape, suivant l'opinion la plus probable, le mercredi 4 juin de l'an 251, après que le Saint-Siége eut vacqué plus de 16 mois. La persécution de Dèce, qui attaquait surtout les évêques et n'en voulait point souffrir à Rome, avait occasionné cette longue vacance. Gallus, successeur de Dèce, ayant hérité de son aversion contre les Chrétiens, Corneille soutint, par son exemple et ses exhortations, les fidèles que ce prince persécutait. Il fortifia les faibles, et releva ceux qui avaient eu le malheur de tomber. Lui-même confessa généreusement Jésus-Christ et scella cette confession de son sang, le 14 septembre de l'an 252, n'ayant tenu le Saint-Siége qu'un an 3, mois et 10 jours. La persécution de Gallus ne fut pas le seul orage que l'Eglise de Rome essuya sous le pontificat de Corneille. Novat, prêtre d'Afrique, homme sans mœurs et sans religion, y excita un dangereux schisme par le ministère de Novatien, prêtre de l'Eglise de Rome. Celui-ci, jaloux de l'élévation de Corneille, se fit ordonner évêque de Rome, et devint le premier antipape. Au schisme

il joignit l'hérésie, en contestant à l'Eglise le pouvoir de remettre les péchés mortels commis après le baptême. Il rejeta aussi les secondes noces, et traita d'adultères les veuves qui se remariaient. Ce schisme déplorable passa de Rome en Afrique et en Orient, où il subsista longtemps. Une lettre de saint Euloge atteste qu'il y avait encore des novatiers en Egypte l'an 600, et même plus tard. Saint Cyprien, ami de saint Corneille, n'oublia rien pour éteindre cet incendie dans sa naissance.

21. SAINT LUCE.

252. Luce, élu le 25 septembre 252 pour succéder à Corneille, acquit en même temps la qualité d'évêque et celle de confesseur, ayant été banni aussitôt qu'il fut élu, ce qui lui procura une lettre de saint Cyprien sur sa promotion et son exil, qui ne fut pas long, car il fut appelé peu après; mais la mort suivit de près son retour. Il reçut la couronne du martyre, le 4 ou 5 mars de l'an 253, après avoir gouverné l'Eglise de Rome seulement 5 mois et quelques jours. Dieu vengea en ce temps-là le sang innocent de ses serviteurs par une peste affreuse, qui s'étendit par tout l'empire, et dura 12 ans au moins, à différentes reprises.

22. SAINT ÉTIENNE.

253. Etienne fut élu pour succéder à Luce au mois de mars 253. Il gouverna l'Eglise 4 ans et près de six mois. L'empereur Valérien, d'abord favorable aux Chrétiens, se tourna subitement contre eux en 256, et commença la persécution qu'on compte pour la huitième. Elle procura la gloire du martyre à saint Etienne, le 2 août de l'an 257. Son pontificat est mémorable par l'éclat que fit, vers l'an 255, la fameuse dispute sur la validité du baptême des hérétiques. Il paraît qu'après sa mort elle fut apaisée par les soins et la charité de son successeur. Du moins on ne voit pas que depuis elle ait produit aucune fermentation parmi les catholiques, quoique toujours divisés de sentiments à cet égard. Mais elle servit de prétexte aux donatistes, vers l'an 311, pour rompre l'unité de l'Eglise; ce qui occasionna le concile plénier dont parle saint Augustin, où la question fut décidée par un jugement auquel tous les vrais fidèles se soumirent.

23. SAINT SIXTE II, ou XISTE.

257. Sixte, ou Xiste, fut ordonné, comme on croit, le 24 août 257. Il ne gouverna l'Eglise que 11 mois et quelques jours. Sixte fut une des victimes que le feu de la persécution de Valérien consuma. Nous plaçons, avec le P. Pagi, son martyre au 6 août 258. Bianchini et Lebeuf le reculent d'une année. L'Eglise d'Auxerre a des obligations particulières à saint Sixte, s'il est vrai, comme le prétend Lebeuf, que saint Pérégrin, son apôtre, lui fut envoyé par ce Pape.

24. SAINT DENIS.

259. Denis, prêtre de l'Eglise de Rome sous saint Blieane, fut placé sur le Saint-

Siége, qui était vacant par la mort de saint Sixte depuis près d'un an, le vendredi 22 juillet de l'an 259. Le pontificat de saint Denis, qui comprend tout le règne de Gallien et la plus grande partie de celui de Claude II, a duré 10 ans, 3 mois et 4 jours. Il mourut le 26 décembre 269. Le fragment qui nous reste des écrits de saint Denis justifie le jugement avantageux qu'Eusèbe l'historien porte de l'érudition de ce saint Pape.

25. SAINT FÉLIX I^e.

269. Félix I^e succéda à saint Denis, et fut ordonné le 28 ou le 29 décembre de l'an 269. Il gouverna l'Eglise de Rome 5 ans, étant mort, selon les apparences, le 22 décembre de l'an 274. Félix est qualifié martyr par le concile d'Ephèse et par saint Cyrille; qualité qu'il a acquise comme plusieurs de ses prédécesseurs, selon le langage du temps, ou par la prison, ou en souffrant beaucoup pour Jésus-Christ, mais non toutefois par une mort violente. L'Eglise fut agitée sous son pontificat, en 273 et 274, par la persécution d'Aurélien, qui fit plusieurs martyrs, et causa une grande frayeur. C'est la neuvième persécution.

26. SAINT EUTYCHIEN.

275. Eutychien, successeur de saint Félix, fut ordonné le 5 ou le 6 janvier de l'an 275. Après avoir gouverné l'Eglise de Rome 8 ans, 11 mois et quelques jours, il mourut le 7 ou le 8 décembre de l'an 283. C'est sous le pontificat de saint Eutychien, que le démon opposa à l'Eglise l'hérésie des manichéens, aussi infâme que ridicule, et la plus fameuse de toutes celles qui se sont élevées dans les trois premiers siècles. Le chef de cette secte fut un esclave persan, qui changea son nom de *Cubrique* en celui de Manès, ou Manichée. Ayant été mis en prison à cause de la mort du fils de Varanaes, roi de Perse, qu'il avait promis de guérir, il s'échappa, vint du côté de la Mésopotamie, vers l'an 277, et y débita ses erreurs; mais étant retourné en Perse, il fut pris et amené au roi, qui le condamna à être écorché vif avec des roseaux; ce qui fut exécuté vers le mois de mars de l'an 278.

27. SAINT CAIUS.

283. Caius fut placé sur le siège de Rome, le lundi 17 décembre de l'an 283; il le tint 12 ans, 4 mois 7 jours et mourut le 22 avril de l'an 296. (D. COUSTANT.)

28. SAINT MARCELLIN.

296. Marcellin fut élu pour succéder à Caius, et ordonné le mardi 30 juillet de l'an 296: il tint le siège de Rome 8 ans, 3 mois et 24 jours, jusqu'au 24 octobre de l'an 304, qui est le jour de sa mort, quoique la plupart des martyrologes la mettent le 20 avril. L'Eglise fut cruellement persécutée sous le pontificat de Marcellin. Maximien Galère commença par sa maison et par ses armées, l'an 298; puis il poussa Dioclétien à cette sanglante persécution, qui est la dixième de l'Eglise: elle commença à Nicomédie le 23

février de l'an 303. On y abattit l'Eglise, et le lendemain on publia un édit qui ordonnait de démolir toutes les églises et de brûler tous les livres saints. Dès le commencement de l'année suivante, on publia, contre tous les Chrétiens en général, un autre édit qui produisit un carnage épouvantable. Après la mort de saint Marcellin, le siège de Rome vacua jusqu'à l'an 308.

29. SAINT MARCEL.

308. Marcel fut élevé sur le siège de Rome, après une vacance de 3 ans, 6 mois et 25 jours. La conformité du nom de Marcel avec celui de son prédécesseur a fait quelquefois confondre l'un avec l'autre, comme si ce n'était qu'un même Pape, en sorte qu'Eusèbe et saint Jérôme ne parlent que de Marcellin ; mais on s'est mépris. Marcel et Marcellin sont deux Papes différents. Parmi plusieurs preuves très-certaines, nous avons l'épitaphe que saint Damase a faite de Marcel, qui ne permet pas d'en douter, et qui est en même temps un glorieux témoignage de son zèle pour les règles de la pénitence. Marcel a tenu le siège de Rome depuis le 19 mai de l'an 308, jour de son ordination, jusqu'au 16 janvier de l'an 310. (TILLEMONT.)

30. SAINT EUSÈBE.

310. Eusèbe, successeur de Marcel, n'a fait que paraître sur le siège de Rome, l'ayant seulement tenu 4 mois et 6 jours, depuis le 20 mai de l'an 310 jusqu'au 26 septembre de la même année. Ce saint Pape mourut en Sicile où il avait été vraisemblablement exilé pour la foi ; mais son corps fut rapporté à Rome. (D. COUSTANT, MANSI.)

31. SAINT MILTIADE ou MELCHIADE.

311. Miltiade succéda à Eusèbe, le 2 juillet de l'an 311, après une vacance de plus de 9 mois, dont on ignore la raison. Il est mort le 10 ou le 11 janvier de l'an 314, ayant seulement tenu le Saint-Siège 2 ans, 6 mois et 9 jours. Ce fut sous le pontificat de Miltiade que l'Eglise romaine vit le changement le plus agréable qu'elle eût pu désirer, par la conversion de Constantin et sa victoire sur Maxence. Ce double événement délivra l'Eglise du joug de la persécution des païens. Trois siècles entiers avaient suffi, et surtout les dix dernières années de la persécution, pour faire voir que la religion chrétienne est l'ouvrage de Dieu, et qu'étant appuyée sur lui seul, elle est invincible à tous les efforts des hommes. Il était temps qu'après avoir couronné les pécheurs, Dieu convertît aussi les empereurs, qu'il fit voir qu'il veut que tous les hommes soient sauvés, et qu'il accomplit la promesse qu'il avait faite par la bouche d'Isaïe, c. XLIX, v. 22 et 23.

32. SAINT SILVESTRE.

314. Silvestre fut donné pour successeur à Miltiade, le 31 janvier de l'an 314. Il tint le Saint-Siège 21 ans et 11 mois, jusqu'au

31 décembre de l'an 335, qu'il mourut. La paix dont l'Eglise jouissait sous le pontificat de Silvestre fut troublée par l'arianisme, qui commença d'éclater vers l'an 319. Cette funeste hérésie fit dans la suite, principalement sous l'empire et par la protection de Constance, des ravages plus cruels dans l'Eglise que n'en avaient fait les plus grandes persécutions des empereurs païens. La persécution des ariens fit aussi des martyrs, mais beaucoup plus d'apostats.

33. SAINT MARC.

336. Marc fut placé le dimanche 18 janvier de l'an 336, sur le siège de Rome, qu'il ne remplit que 7 mois et 11 jours, étant mort le 7 octobre de la même année.

34. SAINT JULES.

337. Jules, Romain, fut élu le dimanche 6 février de l'an 337, pour remplir le siège de Rome, vacant depuis 4 mois par la mort de Marc. Il gouverna glorieusement cette Eglise pendant 15 ans, 2 mois et 6 jours, jusqu'au 12 avril de l'an 352, qui est le jour de sa mort et celui de sa fête. Son nom est célèbre dans les fastes de l'Eglise par la générosité avec laquelle il a défendu la cause de saint Athanase, ou plutôt la cause de l'Eglise. Nous avons sur ce sujet une excellente lettre de lui, ou de son concile, aux eusébiens, dans laquelle la vérité est défendue avec une vigueur digne du chef des évêques. On peut dire sans flatterie, avec M. de Tillemont, que c'est un des plus beaux monuments de l'antiquité. Ce Pape ordonna, suivant Anastase le Bibliothécaire, que tous les actes ecclésiastiques seraient dressés par le premier des notaires.

35. LIBÈRE.

352. Libère, Romain, successeur de Jules, fut placé sur le siège de Rome le 22 mai de l'an 352. Il se signala, dit M. de Tillemont, par des actions si différentes, tantôt de bonté, tantôt de courage, qu'il n'est pas ais de savoir quel jugement on en doit porter. Rien effectivement de plus grand, de plus héroïque, que la fermeté avec laquelle il résista l'an 355 à l'empereur Constance, qui le pressait de souscrire à la condamnation de saint Athanase ; mais rien de plus triste et de plus déplorable que ce qu'il fit l'an 357 ou au commencement de 358, pour obtenir son rappel de Bérée, où il était en exil. Il revint à Rome en 358, après avoir signé la première formule de Sirmich et embrassé la communion des ariens. Néanmoins la chute de Libère, dont il se releva en rejetant le concile de Rimini l'an 359, n'empêche pas que sa mémoire ne soit en vénération dans l'Eglise. Saint Ambroise, saint Basile et autres en parlent avec éloge et le qualifient de bienheureux. Libère est mort le 24 septembre de l'an 366, après avoir tenu le siège de Rome 14 ans, 4 mois et deux jours.

355. Après que Libère fut parti pour son exil, les

ariens mirent à sa place le diacre Félix, qui tint le Saint-Siége avec le consentement du clergé, mais contre le voeu du peuple, jusqu'au retour de Libère. Alors Félix, chassé par le sénat, se retira dans son domaine à la campagne, où il vécut jusqu'au 22 novembre 365, époque de sa mort. Il est qualifié de saint et de martyr dans quelques martyrologes.

36. SAINT DAMASE.

366. Damase, natif d'Espagne, fut élu après la mort de Libère, pour remplir le siège de Rome, qu'il tint 18 ans et environ 2 mois, jusqu'au 10 ou 11 décembre de l'an 384. Le P. Pagi met l'ordination de Damase le 1^{er} octobre de l'an 366, et sa mort le 10 décembre 384. Il eut un fâcheux antagoniste dans la personne d'Ursin, ou d'Ursicin, que l'ambition porta à se faire ordonner évêque de Rome le même jour que Damase. Un parti considérable appuya cet antipape, et en vint plusieurs fois aux mains avec celui de Damase. Ursin, banni de Rome l'an 366 par le préfet, trouva moyen d'y rentrer le 15 septembre de l'an 367; mais il en fut de nouveau chassé le 15 novembre suivant, et relégué dans les Gaules. Son éloignement ne rétablit pas néanmoins entièrement la paix. Damase eut beaucoup à souffrir des schismatiques, qui attaquèrent sa réputation par des calomnies; mais il fut pleinement justifié, et demeura toujours possesseur du pontificat. Saint Jérôme, qui vint à Rome sur la fin de l'an 382, fut étroitement lié avec saint Damase, et lui servit de secrétaire. Les écrits de ce Pape annoncent un esprit des plus bons et des plus cultivés de son temps.

37. SAINT SIRICE.

384. Sirice, Romain de naissance, fut élu vers le 22 décembre 384 pour succéder à Damase. Cette élection fut unanime, malgré les efforts d'Ursin, qui, revenu d'exil, se présenta de nouveau pour occuper le Saint-Siége. L'an 385, le 10 février, Sirice écrivit à Himère, évêque de Tarragone, une lettre, où il répond à plusieurs articles sur lesquels ce prélat l'avait consulté. Les savants regardent cette lettre comme la première Décretale qui soit authentique. Ce serait cependant mal à propos qu'on rejette tout comme des pièces supposées toutes les lettres des prédécesseurs de saint Sirice. Il s'en trouve en effet plusieurs de très-véritables, qu'on peut voir dans le *Recueil des Lettres des Papes* de D. Constant. Sirice condamna Jovinien et ses sectateurs, par une autre adressée aux évêques, l'an 389. Ce Pape mourut le 25 novembre 398, après avoir gouverné l'Eglise près de 14 ans.

38. SAINT ANASTASE.

398. Anastase, Romain, appelé par saint Jérôme *tir insignis*, et dont il dit que Rome ne mérita pas de jouir longtemps, succéda à saint Sirice sur la fin de l'an 398. Pagi prétend qu'il fut ordonné le 5 décembre; il ne lui donne que 3 ans et 10 jours de pontificat, et place sa mort le 4 décembre de l'an 402. Tillemont lui donne 3 ans et quelques mois, et met sa mort le 27 avril 402. Muratori l'assigne au 14 décembre 401.

39. SAINT INNOCENT I^e.

402. Innocent, natif d'Albane, fut ordonné aussitôt après la mort d'Anastase, par un consentement unanime du clergé et du peuple: ce qui est arrivé, selon le P. Pagi, le 21 décembre de l'an 401, et selon Tillemont, le 27 avril 402. Il a gouverné l'Eglise jusqu'au 12 mars de l'an 417, qui est le vrai jour de sa mort, comme le prouve le cardinal Noris. Ce saint Pape a reçu des éloges de tous les grands hommes de son temps, saint Jérôme, saint Augustin, etc.; il les a mérités par les services importants qu'il a rendus à l'Eglise, en combattant les novatians, en travaillant à la réunion des Eglises d'Orient qui étaient divisées, en défendant généreusement saint Chrysostome, et surtout en soutenant les précieuses vérités de la grâce, attaquées par les pélagiens, qui commencèrent sous son pontificat à répandre leurs erreurs. Innocent mit le comble à ses grandes actions, par la condamnation solennelle de ces hérétiques, sur la fin du mois de janvier de l'an 417.

40. SAINT ZOZIME.

417. Zozime, Grec de naissance, successeur d'Innocent, fut élu et ordonné le dimanche 18 mars de l'an 417, et mourut le 26 décembre de l'an 418, n'ayant tenu le siège de Rome qu'un an, 9 mois et 9 jours. Son pontificat, quoique très-court, est célèbre par ce qui se passa dans l'affaire des pélagiens. Surpris d'abord par les artifices de ces hérétiques, qu'il crut revenus à la foi de l'Eglise, il usa d'indulgence envers eux; mais cette surprise ne fut pas de longue durée, et ne servit qu'à rendre plus éclatante la condamnation qu'il fit de leurs erreurs, par un décret solennel adressé à tous les évêques, en forme de lettre, au mois d'avril de l'an 418, et dont il ne nous reste que quelques fragments. Le 30 du même mois il obtint de l'empereur un rescrit, pour chasser de Rome les pélagiens.

41. SAINT BONIFACE.

418. Boniface, Romain, fils du prêtre Jondulus, élu par le peuple et les prêtres, deux jours après la mort de Zozime, le 28 décembre de l'an 418, fut consacré le lendemain 29, qui était un dimanche. Son élection fut troublée par Eulalius, archidiacre, qui, accompagné de plusieurs diacres et peu de prêtres, profitant du temps qu'on était occupé aux funérailles de saint Zozime, se saisit de l'église de Latran, et se fit ordonner deux jours après; mais Dieu permit qu'Eulalius gâtât lui-même ses affaires par sa précipitation; et l'empereur ayant confirmé, par un rescrit du 3 avril 419, l'élection de Boniface, il resta paisible possesseur du pontificat, et gouverna l'Eglise jusqu'au 4 septembre de l'an 422. Saint Augustin a dédié à ce saint Pape un excellent ouvrage contre les erreurs des pélagiens.

42. SAINT CÉLESTIN.

422. Célestin, né à Rome, fut placé sur le Saint-Siége immédiatement après la mort de

Boniface, sans qu'il y eût aucun partage dans son élection. Sa consécration se fit le dimanche suivant, 10 septembre 422. Le P. Mansi lui donne 9 ans, 10 mois et 20 jours, de pontificat, fondé sur un ancien Catalogue de Corbie, qui met sa mort au 30 juillet 432. Tillemont croit qu'on la peut mettre le 26 de juillet de la même année. Saint Célestin remplit dignement le siège de Rome; il s'éleva avec force contre l'hérésie de Nestorius, la condamna le premier dès sa naissance, vers l'an 430, sépara Nestorius de sa communion, et soutint le clergé et le peuple de Constantinople contre cet hérésiarque, par d'excellentes instructions. Il fit chasser d'Italie les pélagiens, ôta aux novatiens les églises dont ils étaient maîtres à Rome, réprima l'hérésie naissante des semi-pélagiens, et rendit un glorieux témoignage à la mémoire de saint Augustin dans l'admirable Lettre qu'il écrivit aux évêques des Gaules, l'an 431.

43. SAINT SIXTE III.

432. Sixte, ou Xiste, Romain de naissance, successeur de Célestin, était prêtre de Rome sous Zozime, et souscrivit en cette qualité, l'an 418, le décret de ce Pape contre les pélagiens. Il fut sacré le dimanche 31 juillet de l'an 432. En montant sur le Saint-Siège, il trouva l'Eglise victorieuse des hérésies de Pélage et de Nestorius, mais déchirée par la division des Orientaux. Sixte travailla et réussit à faire cesser cette espèce de schisme, en réconciliant saint Cyrille avec Jean d'Antioche. Suivant saint Prosper, qui donne à Sixte 8 ans et 18 jours de pontificat, ce Pape mourut le 18 août de l'an 440.

44. SAINT LÉON LE GRAND.

440. Léon le Grand, né en Toscane, diacre de l'Eglise romaine, était dans les Gaules lorsque le Pape Sixte mourut. Cet éloignement ne servit qu'à faire connaître l'estime que faisait de lui le peuple romain, qui élut cet illustre diacre pour évêque, aussitôt après la mort de Sixte, et lui envoya une députation publique pour le prier de venir prendre soin de sa patrie. Il fut vraisemblablement ordonné le dimanche 29 septembre 440, et remplit le Saint-Siège pendant 21 ans, 1 mois et 4 jours, jusqu'au 3 ou au 5 novembre de l'an 461, selon l'opinion la plus probable. En 443 il découvrit et fit chasser de Rome les manichéens; en 447 il agit contre les pélagiens; en 447 il ne s'acquit pas moins de gloire contre les priscillianistes. Mais ce qui a immortalisé saint Léon, c'est ce qu'il a fait contre Eutychès, et la part qu'il a eue à la victoire que l'Eglise a

(12) Le Pape a souvent varié dans ses notes chronologiques. Parmi ses lettres, les unes sont expédiées sans la date du jour ni celle des consuls, les autres avec toutes les deux, plusieurs avec le nom d'un seul consul, une d'après le consulat d'Opilion, une autre datée du nom du consul d'Orient préférablement à celui d'Orient. Il faut néanmoins convenir que les dates de quelques-unes de ses lettres ont été altérées par les copistes. Par exemple, les

remportée sur cette hérésie l'en 451. Toutes ces grandes actions lui ont acquis le nom de Grand (12).

45. SAINT HILAIRE.

461. Hilaire, ou Hilare, natif de Sardaigne, diacre de l'Eglise romaine, fut élu après la mort de saint Léon pour lui succéder, le 10 novembre de l'an 461, et ordonné le 12 du même mois, qui était un dimanche. Hilaire a tenu le siège de Rome 6 ans, 3 mois et 9 jours, jusqu'au 21 février de l'an 468, qui est celui de sa mort, selon plusieurs martyrologes et calendriers rapportés par le P. Pagi, Bollandus et Bianchini. C'est le premier Pape qui ait défendu qu'un évêque choisisse son successeur. Il fut très-sévère pour l'observation du canon du concile de Nicée contre les translations d'un siège à un autre.

46. SAINT SIMPLICE.

468. Simplice, natif de Tivoli, successeur de saint Hilaire, fut consacré le dimanche 25 février de l'an 468. Après avoir gouverné l'Eglise de Rome, dans des temps très-difficiles, pendant 15 ans et 2 jours, il mourut saintement le 27 février de l'an 483. Simplice fit tous ses efforts pour faire chasser Pierre Monge du siège d'Alexandrie, et Pierre le Foulon de celui d'Antioche, et pour faire mettre à leur place des évêques catholiques. Il démêla, par sa prudence, tous les artifices dont Acace de Constantinople se servit pour le surprendre. On voit dans ses lettres quelle a été la source et l'origine de ce schisme fâcheux, qui divisa les deux Eglises, et ne finit que sous Hormisdas.

47. SAINT FÉLIX II.

483. Félix II (ou III du nom, si l'on veut mettre parmi les Papes ce Félix qui occupa le Saint-Siège pendant l'exil de Libère) fut élu évêque de Rome, sa patrie, le 2 mars 483, en présence du préfet Basile, nommé par le roi Odoacre pour assister de sa part à cette élection. Le 6 du même mois, qui était un dimanche, il reçut l'ordination. Félix gouverna l'Eglise 8 ans, 11 mois et 18 jours, et mourut le 25, ou, selon le P. Pagi, le 28 février de l'an 492. Ce Pape condamna, dans un concile du 29 juillet 484, Acace et les égats du Saint-Siège, qui, trompés par cet homme artificieux et gagnés par ses promesses, ou abattus par ses menaces, avaient communiqué avec lui. Il refusa de communiquer avec les successeurs d'Acace, à moins qu'ils ne fissent satisfaction, et s'opposa généreusement aux efforts de l'empereur Zénon contre la vraie foi, sans s'écartier du respect dû à la majesté royale. Félix est le premier Pape qui ait traité l'empereur de fils. Saint

deux premières lettres de ce Pontife contre Eutychès, adressées l'une à Flavien de Constantinople, l'autre à l'empereur Théodose II, sont datées, dans les conciles, celle-là du 20 avril 449, celle-ci du 1^{er} mai suivant, quoique la première rappelle clairement la denxième. Il est d'ailleurs certain que cette dernière était arrivée à Constantinople au commencement d'avril.

Grégoire le Grand l'appelle son bisaïeu, par où l'on voit qu'il avait été marié (13).

48. SAINT GÉLASE.

492. Gélase, né à Rome, comme lui-même nous l'apprend, quoique tous les auteurs le disent Africain, après avoir été secrétaire de saint Félix, lui succéda l'an 492, le 1^{er} mars, qui était un dimanche. Il tint le Saint-Siége 4 ans, 8 mois et 19 jours, et mourut le 19 du mois de novembre de l'an 496. Ce saint Pape fit paraître beaucoup de fermeté et de prudence dans la défense de ce qu'avait fait Félix, son prédécesseur, contre Acace. Car quoiqu'Acace fût mort dès la fin de l'an 489, le schisme subsistait, et était autorisé par l'empereur Anastase, protecteur déclaré de l'hérésie d'Eutychès. Gélase était très-savant, comme le prouve son Sacramentaire, son Décret sur les livres authentiques, sa Lettre à l'empereur Anastase pour la défense du concile de Chalcédoine. Il est le premier qui ait fixé les ordinations aux Quatre-Temps.

49. SAINT ANASTASE II.

496. Anastase, Romain, fut ordonné 5 jours après la mort de Gélase, le 24 novembre de l'an 496. Les efforts de ce Pape pour finir le schisme d'Acace et retirer de l'hérésie l'empereur Anastase furent inutiles. Mais dès le commencement de son pontificat, dans un temps que presque aucun souverain du monde ne faisait profession de la foi catholique, étant tous dans les ténèbres de l'hérésie ou du paganisme, il eut la consolation de voir un des plus grands rois de l'Europe embrasser la religion chrétienne : ce fut Clovis, premier roi de France chrétien, baptisé l'an 496. Anastase lui écrivit pour l'en féliciter, au commencement de l'an 497. Il mourut le 17 novembre (MURAT.) de l'année suivante, n'ayant tenu le siège de Rome que 1 an, 11 mois et 24 jours.

50. SYMMIQUE.

498. Symmaque, natif de Sardaigne, diacon de l'Eglise de Rome, fut ordonné Pape le 22 novembre 498. Le patrice Festus, pour parvenir à son but de faire souscrire l'Hénotique, fit ordonner l'archiprêtre Laurent, ce qui causa un schisme. L'affaire portée au jugement de Théodoric, il prononça que celui-là demeurerait sur le Saint-Siége, qui avait été ordonné le premier, ou qui avait pour lui le plus grand nombre. En conséquence de ce jugement, Symmaque fut confirmé ; mais il ne laissa pas d'avoir beaucoup à souffrir des schismatiques : on l'accusa même de grands crimes, dont il fut obligé de se justifier dans un concile. Il fit aussi son apologie au sujet d'un libelle publié contre lui par l'empereur Anastase. Le Pape Symmaque mourut le 19 juillet de l'an 514, ayant tenu le Saint-Siége 13 ans et près de 8 mois.

(13) On a une lettre de Félix, qui est datée d'un an après le concile de Rome où elle fut dressée, savoir le 15 mars 488 : ce qui fait croire, dit D. Ceillier, que Félix en envoya des copies en divers en-

51. HORMISDAS.

514. Hormisdas, diacon (né à Frusinoue en Campanie), fut élu Pape en présence du célèbre Cassiodore, alors consul et député du roi Théodorie pour cette élection, le 26 juillet, et consacré le 27, qui était un dimanche. Il envoya trois légations (dans les années 515, 517, 519) à Constantinople, pour réconcilier cette Eglise avec le Saint Siège, dont elle était séparée depuis la condamnation d'Acace. La dernière de ces légations eut son effet. L'an 520 il reçut mal celle des moines de Scythie, qui voulaient lui faire approuver cette proposition : *Un de la Trinité a souffert dans sa chair.* La même année il condamna les livres de Fauste de Riez, sur la grâce et le libre arbitre. Hormisdas mourut le 6 août 523, après un pontificat de 9 ans et 11 jours, qu'il rendit illustre par la vigueur avec laquelle il soutint la bonne doctrine, par la réforme du clergé, par la paix qu'il procura aux églises d'Orient; par le soin qu'il prit de chasser de Rome les manichéens, par ses aumônes et ses libéralités envers les lieux saints. Les plus anciens priviléges accordés aux monastères en Occident, par le Saint-Siége, remontent à ce Pape.

52. SAINT JEAN I^e.

523. Jean I^e, natif de Toscane, fut élu Pape le 13 août de l'an 523, et tint le Saint-Siége seulement 2 ans et 9 mois ; il mourut le 18 mai de l'an 526, dans la prison où le roi Théodoric l'avait fait enfermer à Ravenne, au retour de Constantinople, où il était allé par ordre de ce prince. L'objet de cette ambassade était, dans l'intention de Théodoric, d'engager l'empereur Justin à rendre aux ariens les églises qu'il leur avait enlevées. Jean fit tout le contraire. Mais devait-il accepter une pareille commission ? Quoi qu'il en soit, c'est à juste titre que l'Eglise l'honneure comme martyr.

53. FÉLIX III.

526. Félix III, du pays des Samnites, succéda, le 24 juillet, à Jean, par le choix de Théodoric même, après une mûre délibération et avec l'agrément du sénat, qui l'accepta comme très-digne : il fut ordonné vers la fin de septembre, après la mort de ce prince. Félix tint le Saint-Siége 4 ans, 2 mois et quelques jours, étant décédé, suivant Anastase, au commencement d'octobre 530. Le P. Pagi met sa mort au 18 septembre de la même année.

54. BONIFACE II.

530. Boniface II, Romain de naissance, mais Goth d'origine, successeur de Félix III, fut ordonné le 15 octobre 530. Le même jour un autre parti élu et ordonna un nommé Dioscore ; mais le schisme ne dura pas long-temps, Dioscore étant mort le 12 novembre

droits, selon les besoins, et qu'il datait ces copies du temps qu'il les envoyait. Remarquons encore que Félix est le premier Pape qui ait employé l'indiction dans ses lettres.

de la même année. Boniface mourut l'an 532, le 8 novembre, suivant Bianchini, ou le 16 octobre selon Pagi.

55. JEAN II.

533. Jean II, surnommé *Mercure*, Romain de naissance, prêtre du titre de Saint-Clement, fut ordonné Pape le 22 janvier de l'an 533. Jean II approuva cette fameuse proposition des moines scythes, *Unus e Trinitate passus est carne*, qui avait fait tant de bruit sous Hormisdas. Il mourut le 27 mai de l'an 535, après avoir tenu le Saint-Siége 2 ans et 4 mois.

56. AGAPIT.

535. Agapit, archidiacre, fils du prêtre Gordien, fut ordonné le 3 juin 535, et tint le Saint-Siége 10 mois 19 jours. Son pontificat, quoique si court, fut des plus glorieux. Agapit s'y montra ferme pour l'observation des canons, en refusant à l'empereur Justinien ce qu'il lui demandait en faveur des ariens convertis : il fit le voyage de Constantinople par ordre de Théodat, roi des Goths, pour détourner l'empereur de porter la guerre en Italie, guérit un boiteux en chemin, entra dans Constantinople le 2 février 536, ne voulut point voir Anthyme transféré de Trébizonde à Constantinople, persuada l'empereur de le faire déposer, ce qu'il fit lui-même dans un concile à Constantinople. Agapit mourut dans cette ville le 23 avril 536.

57. SILVÈRE.

536. Silvère, natif de Campanie, fils du Pape Hormisdas et sous-diacre, fut placé sur le Saint-Siége dès qu'on eut appris à Rome la mort d'Agapit, et ordonné, suivant Pagi, le 8 juin 536. Ce fut le roi Théodat qui le fit élire Pape. Cette protection servit dans la suite de prétexte aux ennemis de Silvère, pour l'accuser de favoriser les Goths. On fabriqua des lettres en son nom, 'par lesquelles il encourageait ces peuples à faire la guerre aux Romains. La calomnie produisit son effet. En conséquence Bélisaire enleva Silvère, l'envoya, le 17 novembre 537, en exil à Patare en Lycie, et fit mettre Vigile à sa place. Ces choses se passèrent à l'insu de Justinien, tandis que Vitiges assiégeait Rome. L'empereur, instruit de l'enlèvement de Silvère et de ce qui s'en était suivi, ordonna son rappel et son rétablissement. Mais par les intrigues de l'impératrice Théodora, il fut conduit dans l'île Palmaria, où il mourut de faim le 20 juin de l'an 538.

58. VIGILE.

537. Vigile, fils du consul Jean, diacre de l'Eglise romaine, ordonné le 22 novembre 537, du vivant de Silvère, fut reconnu pour Pape légitime depuis son ordination, quoiqu'il fût contre les règles. La réputation de ce Pape a beaucoup souffert et n'est pas encore lavée des accusations formées contre lui au sujet de son entrée sur le Siège de saint Pierre. Ses différentes démarches par rapport aux trois fameux chapitres qu'il a condamnés et approuvés à l'alternative ont encore

fait beaucoup de tort à sa mémoire, et lui ont attiré grand nombre d'ennemis. Peut-être même est-ce là la source de tout ce qu'on a répandu contre lui ; le P. Coustant l'a pensé ainsi dans une dissertation manuscrite sur Vigile, où il tâche de justifier la conduite de ce Pape. Vigile mourut de la pierre à Syracuse, en revenant de Constantinople, le 10 janvier de l'an 555, après avoir tenu le Saint-Siége 18 ans et demi.

59. PÉLAGE I^{er}.

535. Pélage, diacre de l'Eglise romaine, succéda à Vigile après une vacance de trois mois, et fut consacré au mois d'avril de l'an 555. Pélage, avant son pontificat, avait été apocrisiaire de Vigile à Constantinople, d'où ce Pape le rappela l'an 545. Il rendit de grands services aux Romains assiégés par les Goths, soit en leur distribuant des vivres, soit en obtenant de Totila, l'an 546, à la prise de la ville, plusieurs grâces en faveur des citoyens. Il fut le compagnon et non l'auteur de la persécution qu'essuya Vigile pour la cause des trois chapitres. Pélage les condamna lui-même, après en avoir été le défenseur ; ce qui ayant été su à Rome, beaucoup de monde se sépara de sa communion. La désertion fut si grande, que de toute l'Italie deux évêques seulement avec un prêtre se trouvèrent à sa consécration. Pélage mourut le 1^{er} mars 550, après avoir tenu le Saint-Siége 4 ans, 5 mois et 24 jours. Pagi remarque que les vacances du Saint-Siége, depuis ce Pape, devinrent plus longues qu'auparavant, et cela, dit-il, par l'autorité que Justinien et ses successeurs, à l'exemple des rois goths, s'attribuèrent dans l'élection des Papes ; ce qui obliga d'attendre la confirmation de l'empereur pour introniser le Pape élu. Mais on voit que dès le temps d'Odoacre les souverains d'Italie usaient de ce droit.

60. JEAN III.

560. Jean III, surnommé *Catelin*, Romain, fut consacré le 18 juillet, qui était un dimanche, l'an 560. Il tint le Saint-Siége 12 ans, 11 mois 26 jours, et mourut le 13 juillet 573. (PAGI, MURATORI.) Le P. Mansi met sa mort au 25 octobre suivant.

61. BENOIT BONOSE.

574. Benoît Bonose, après une vacance de 10 mois et 21 jours, occasionnée par les troubles qui régnaienr en Italie, fut ordonné Pape le 3 juin de l'an 574. Il mourut le 30 juillet de l'an 578, après avoir tenu le Saint-Siége 4 ans, 1 mois et 27 jours, au milieu de la persécution des Lombards.

62. PÉLAGE II.

578. Pélage II, Romain, fut consacré le 30 novembre de l'an 578, après une vacance du Saint-Siége de 4 mois. Les ravages des Lombards, qui faisaient alors le siège de Rome, empêchèrent qu'on n'attendît le consentement de l'empereur, selon la coutume établie dans le siècle précédent. Pélage travailla avec zèle, mais inutilement, à ra-

mener à l'unité de l'Eglise les évêques d'Isérie et de Vénétie, qui faisaient schisme pour la défense des trois chapitres. Dès le commencement de son pontificat, il tira de son monastère Grégoire, pour le faire un des sept diaires de Roine, l'envoya à Constantinople demander du secours contre les Lombards, et l'y nomma son apocrisiaire. Pélage II mourut de la peste le 8 février de l'an 590, après avoir tenu le Saint-Siège 11 ans, 2 mois et 9 jours (14).

63. SAINT GRÉGOIRE LE GRAND.

590. Grégoire I^{er}, dit *le Grand*, et grand véritablement par sa charité, par ses lumières, par sa modestie et par toutes ses éminentes qualités, était né à Roine d'une famille noble, et fut préteur de cette ville en 573 ; mais renonçant au monde et à ses dignités pour ne servir que Dieu, il se retira, l'année suivante, dans le monastère de Saint-André, qu'il avait fondé dans sa maison. Il en était abbé lorsque le Pape Pélage II l'entra pour le faire un des sept diaires de Rome. Ce Pape l'envoya, vers l'an 579, pour les affaires d'Italie à Constantinople, où il résida jusqu'en 584, avec le titre d'apocrisiaire. Pélage étant mort le 8 février 590, le clergé et le peuple, d'un consentement unanime, élurent Grégoire pour lui succéder ; Grégoire seul s'y opposa de toute sa force ; il s'ensuit, il se cacha et écrivit à l'empereur, le priant de ne point approuver ce choix ; mais il ne réussit point. Grégoire fut donc ordonné Pape le 3 de septembre, qui était un dimanche, l'an 590. Il se plaignit sérieusement à ses amis des compliments que quelques-uns lui firent sur sa nouvelle dignité. L'an 593, et non 596, comme le dit Baronius, il engagea le roi des Lombards à lever le siège qu'il avait mis devant Rome. Ce saint Pape défendit le cinquième concile, tâcha de ramener les schismatiques, et fit rentrer dans la communion de l'évêque de Milan Théodelinde, reine des Lombards, qui s'en était séparée. Saint Grégoire exécuta, l'an 596, le dessein où il était depuis longtemps de porter la foi en Angleterre ; il y envoya des missionnaires, dont saint Augustin, prévôt de son monastère de Saint-André, fut le chef. Ayant abordé, l'an 597, en cette île, ils furent bien reçus par Ethelbert, roi de Kent, qui embrassa la foi, et fut baptisé avec un grand nombre des siens. Une des plus importantes actions du pontificat de saint Grégoire a été la réformation de l'office de l'Eglise romaine, l'an 599. Ce saint Pape, consumé de glorieux travaux et de maladie, mourut saintement le 12 mars de l'an 604, après avoir tenu le siège de Rome

(14) Quelques auteurs remarquent qu'à Pélage est le premier de souverains Pontifes qui ait employé ces indications dans ses lettres : ce qui n'est pas exactement vrai, puisque Félix II, comme on l'a vu, s'en est servi dès l'an 490 ; mais c'est Pélage qui a commencé d'en faire un usage ordinaire. Il y joignit aussi quelquefois l'année de l'empereur régnant.

(15) Saint Grégoire est aussi le premier Pape qui dans ses dates ait compté les jours du mois à notre

13 ans, 6 mois et 10 jours. Il est le premier Pape qui ait pris la qualité de *Serviteur des serviteurs de Dieu* dans la suscription de ses lettres. Cette formule, qui marquait sa profonde humilité, fut adoptée, mais non sans exception, par ses successeurs. Elle est néanmoins plus ancienne que lui, puisqu'on la trouve dans quelques lettres de saint Augustin et de saint Fulgence (15).

64. SABINIEN.

604. Sabinien, diaire, qui avait été nonce de saint Grégoire à Constantinople, auprès de l'empereur Maurice, fut ordonné Pape le 1^{er} septembre, selon Fleury, après une vacance de 5 mois et demi, et ne tint le Saint-Siège que 5 mois et 19 jours. Le P. Pagi met l'ordination de Sabinien le 13 septembre 604, et sa mort le 22 février 606, et lui donne, après Anastase le Bibliothécaire, 1 an, 5 mois et 9 jours, de pontificat.

65. BONIFACE III.

606 ou 607. Boniface III, diaire et apocrisiaire de l'Eglise romaine, fut ordonné Pape le 25 février 606, et ne tint le Saint-Siège que 8 mois et 28 jours, jusqu'au 12 novembre 606, selon Fleury. Le P. Pagi met son ordination le 19 février de l'an 607, d'après Anastase, et sa mort le 10 novembre de la même année. Boniface obtint de l'empereur Phocas ce que les Papes Pélage II et Grégoire le Grand n'avaient pu obtenir de leur temps, savoir : que le patriarche de Constantinople ne prendrait plus le titre d'œcuménique. Quelques auteurs veulent que Phocas ne suivit en cela que son ressentiment contre le patriarche Thomas, dont il était mécontent. Quoi qu'il en soit, les évêques de Constantinople reprisent dans la suite ce titre.

66. BONIFACE IV.

607 ou 608. Boniface IV, natif de Valérie, au pays des Marse, fut élu Pape, selon Fleury, après que le Saint-Siège eut vacqué plus de 10 mois, le 18 septembre 607, et le remplit un peu plus de 6 ans. Selon le P. Pagi, Boniface fut ordonné le 25 août de l'an 608, et mourut le 7 mai de l'an 615, après un pontificat de 6 ans, 8 mois et 13 jours. Boniface obtint de Phocas le célèbre temple appelé *Panthéon*, bâti par Agrippa 25 ans avant Jésus-Christ, et après l'avoir purifié des souillures de l'idolâtrie, il en fit une église qu'il dédia en l'honneur de la sainte Vierge et de tous les martyrs. Cette église subsiste encore à Rome sous le nom de Notre-Dame de la Rotonde : c'est de cette dédicace qu'est venue la fête de tous les saints le premier jour de novembre (16).

manière, au lieu d'employer les noms de calendes, de nones et d'ides comme les Romains ; mais peu de ses successeurs en cela l'ont imité.

(16) Spelman cite une lettre de Boniface IV, datée de l'an de Jésus-Christ 615. C'est le premier Pape qui ait employé l'être de l'Incarnation dans ses dates. Elle ne devint familière à ses successeurs que longtemps après lui.

67. S. DEUSDEDIT.

614 ou 615. Deusdedit, Romain, fils d'Etienne, sous-diacre, fut ordonné Pape le 13 novembre 614, selon Fleury, et selon le P. Pagi, le 19 octobre 615. Il tint le siège de Rome, suivant Anastase, 3 ans et 20 jours. Il mourut, par conséquent, ou le 8 novembre 618, si l'on met son ordination en 615, avec le P. Pagi, ou le 3 décembre 617, si l'on suit Fleury. L'éminente piété de Deusdedit l'a fait mettre au rang des saints. C'est le premier Pape dont on ait des bulles scellées en plomb.

68. BONIFACE V.

617 ou 618. Boniface V, natif de Naples, succéda à Deusdedit le 29 décembre de l'an 617, selon Fleury, qui lui donne 7 ans de pontificat ; le P. Pagi ne lui en donne que 5 et 10 mois, met sah ordination le 29 décembre de l'an 619, après une vacance du siège de Rome de plus d'un an, et place sa mort au 22 octobre de l'an 625. Boniface écrivit peu avant sa mort à Edouin, roi de Northumbrie en Angleterre, pour l'engager à se faire chrétien, et à la reine Edelburge, pour la féliciter de sa conversion. Il accompagna ses lettres de présents ; savoir, une chemise ornée d'or et un manteau pour le roi ; un miroir d'argent et un peigne d'ivoire garni d'or pour la reine.

69. HONORIUS.

625 ou 626. Honorius, de Campanie, fils de Pétrone, consul, fut ordonné le 14 mai 626, selon Fleury, ou, selon le P. Pagi, l'an 625, le 27 octobre. Honorius eut la joie d'apprendre le succès des lettres de son prédécesseur dans la conversion d'Edouin, qui fut baptisé le jour de Pâques, 12 avril 627. Ce fut aussi sous ce Pape qu'arriva la conversion des Anglais orientaux, vers l'an 628. Mais un événement fâcheux de son pontificat fut la naissance de la nouvelle hérésie des monothélites et la surprise qui lui fut faite par les artifices et les déguisements de ces hérétiques, contre lesquels il ne fut pas assez en garde, comme on le voit par sa réponse à la lettre de Sergius. Honorius mourut le 12 octobre de l'an 638, après avoir tenu le Saint-Siège 12 ans, 11 mois et 17 jours, en y comprenant celui de son ordination et celui de sa mort. Ce Pape laissa d'illustres monuments de sa magnificence et de sa piété dans quantité d'églises qu'il fit construire ou réparer.

70. SÉVERIN.

640. Séverin, Romain, fut consacré le 28 du mois de mai 640, selon Pagi, ou le 29, selon Fleury, après que le Saint-Siège eut vaqué 1 an, 7 mois et 17 jours. Son pontificat ne fut que de deux mois et 4 jours, pendant lesquels il se fit estimer par sa vertu, sa douceur et son amour pour les pauvres. Il mourut le 1^{er} août de l'an 640.

71. JEAN IV.

640. Jean IV de Dalmatie, diacre, fut ordonné Pape le 24 décembre de l'an 640,

suivant Pagi et Bianchini. Il mourut le 11 octobre 642, après avoir tenu le Saint-Siège 1 an, 9 mois et 18 jours. Dès la première année de son pontificat, il condamna l'hérésie des monothélites et l'Ecthèse, ou l'édit d'Héraclius. Il écrivit aux évêques d'Ecosse et d'Irlande sur la célébration de la Pâque et pour les prémunir contre l'hérésie de Pélage.

72. THÉODORE.

642. Théodore, natif de Jérusalem, fut consacré Pape le 24 novembre de l'an 612, selon Pagi et Bianchini. Le P. Mansi diffère l'exaltation de ce Pape jusqu'au 8 décembre suivant. Théodore, après avoir essayé invinciblement de ramener à la foi catholique Paul, patriarche de Constantinople, prononça contre lui une sentence de déposition l'an 618. Il condamna aussi Pyrrhus, qui, après avoir été convaincu d'erreur par saint Maxime et y avoir renoncé, professa de nouveau le monothélisme. Ce Pape se fit apporter le calice, prit du sang précieux de Jésus-Christ et en souscrivit la sentence. Il ne paraît pas que Théodore ait condamné dans aucun concile, ni par aucune sentence, le Type de Constant. Il mourut saintement le 13 mai de l'an 649, après 6 ans, 5 mois et 19 jours de pontificat. Théodore est le premier Pape qu'on ait qualifié de Souverain Pontife. C'est un concile d'Afrique, tenu en 646, qui lui défera ce titre. Il est peut-être aussi le dernier Pape qu'un évêque ait appelé Frère. On a une lettre de Victor de Carthage qui l'appelle ainsi en lui écrivant.

73. SAINT MARTIN.

649. Martin, de Todi en Toscane, fut ordonné Pape le 5 juillet, qui était un dimanche, l'an 649. L'empereur Constant fit tous ses efforts pour lui faire approuver son Type ; mais ce saint Pape, bien loin de l'approuver, assembla dès le commencement de son pontificat un grand concile, dans lequel toutes les hérésies furent condamnées, spécialement celles des monothélites, avec l'Ecthèse d'Héraclius et le Type de Constant. Le zèle pour la foi coûta la liberté et la vie même à ce digne successeur de saint Pierre. Il fut tiré par force de l'église, ensuite de Rome, mis dans un vaisseau l'an 653, le 19 juin, conduit à Constantinople où il essuya toutes sortes d'indignités, la prison, les fers, les calomnies ; il fut après cela exilé dans le Chersonèse et y reçut la couronne du martyre, étant mort des mauvais traitements reçus pour la défense de la foi, le 16 septembre 653, après plus de 2 ans de captivité et de souffrances et un pontificat de 6 ans, 2 mois et 12 jours.

74. SAINT EUGÈNE.

654. Eugène, Romain de naissance et archiprêtre, gouverna, comme vicaire général, l'Eglise de Rome, avec l'archidiacre et le primiceri des notaires, l'espace de 15 mois, depuis l'enlèvement de saint Martin. L'empereur néanmoins, aussitôt après cet événement, avait donné ordre d'élire un nouveau Pape, regardant Martin comme un intrus,

pour s'être fait consacrer sans attendre, suivant l'usage, qu'il eût confirmé son élection. Les Romains éludèrent tant qu'ils purent cet ordre. Enfin, le 8 septembre 654, ils élurent Pape Eugène, dans la crainte que, fatigué d'un plus long délai, l'empereur ne mit sur le Saint-Siége un évêque monothélite. Saint Martin consentit à cette élection, lorsqu'il l'eut apprise, quoique faite à son insu, puisqu'il prie dans une de ses lettres pour le pasteur de l'Eglise de Rome. Eugène mourut le 1^{er} juin 657, suivant Pagi et Bianchini, après avoir tenu le Saint-Siége 2 ans, 8 mois et 24 jours.

75. VITALIEN.

657. Vitalien, natif de Segni en Campanie, fut ordonné Pape le 30 juillet 657 et mourut le 27 janvier 672, suivant Pagi et Bianchini. Le trait le plus remarquable que l'histoire ait conservé de son long pontificat, c'est la vigueur avec laquelle il résista à Marc, archevêque de Ravenne. Ce prélat refusait de se soumettre à la juridiction du Saint-Siége et avait obtenu de l'empereur Constant un diplôme qui le confirmait dans cette disposition schismatique. Vitalien excommunia, l'an 666, l'archevêque, qui eut la témérité de lui rendre la pareille. L'usage des orgues, dans les églises, a commencé sous ce Pape.

76. ADÉODAT.

672. Adéodat, Romain de naissance et moine de Saint-Erasme au Mont-Cælius, fut élu Pape le 22 avril 672, suivant Pagi, le 11 du même mois, selon Bianchini. Tous deux mettent sa mort au mois de juin 676, le premier au vingt-sixième jour, le second au dix-septième (17).

77. DONUS, ou DOMNUS.

676. Donus, ou Domnus, Romain de naissance, fils de Maurice, succéda, le 2 novembre, au Pape Adéodat, après 4 mois et demi de vacance. L'an 677, il obtint de Constantin Pogonat la révocation de l'édit de Constant, qui déclarait l'archevêque de Ravenne exempt de la juridiction du Saint-Siége. Par là finit le schisme de Ravenne. Pagi met la mort de ce Pape au 11 avril 678. Le P. Mansi est de son avis à cet égard; mais il prétend qu'il faut avancer de quelques mois l'élection de Donus.

78. AGATHON.

678 ou 679. Agathon, moine, Sicilien de naissance, succéda à Donus le 26 juin de l'an 679 et mourut le 10 janvier de l'an 682. (Bianchini.) Selon le P. Pagi, il fut ordonné le 27 juin de l'an 678, et mourut le 10 janvier de l'an 682, après avoir tenu le Saint-Siége 3 ans, 6 mois et 14 jours. Ce fut sous son pontificat que se tint le sixième concile général, l'an 680. Il obtint de l'empereur Constantin que l'Eglise romaine ne payerait plus la somme d'argent qui se payait à l'or-

(17) C'est le premier Pape que l'on sait qui ait employé dans ses lettres la formule, *Salutem et apo-*

dination de chaque Pape par un abus que les rois goths avaient introduit.

79. SAINT LÉON II.

682. Léon II, Sicilien, fut ordonné le 17 du mois d'août, selon Pagi et Bianchini, ou, selon Fleury, le 19 octobre de l'an 682, et mourut, selon les deux premiers, le 3 juillet 683, n'ayant tenu le Saint-Siége que 10 mois et 17 jours. Fleury lui donne 1 an et 7 mois de pontificat. Anastase fait un grand éloge de ce Pape pour sa piété, sa charité, son amour envers les pauvres, son Eloquence, son habileté dans les langues grecque et latine, dans le chant, etc.

80. BENOIT II.

684. Benoît II, prêtre de l'Eglise de Rome, sa patrie, fut ordonné le 26 juin de l'an 684, après une vacance du Saint-Siége de 11 mois 22 jours, et mourut le 7 mai de l'an 685, n'ayant tenu la Chaire de saint Pierre que 10 mois et 12 jours. Benoît possédait toutes les vertus qui font les bons Papes. Un des événements remarquables de son pontificat fut la constitution que l'empereur Constantin Pogonat joignit à la confirmation de son élection, par laquelle il permettait de consacrer le Pape, à l'avenir, aussitôt qu'il serait élu.

81. JEAN V.

685 ou 686. Jean V, Syrien de nation, fut ordonné, selon Fleury, le 10 juin 686, et mourut le septième jour d'août de l'an 687. Ce Pape était savant, courageux et très-modéré. Il avait été légat du Pape Agathon au sixième concile. Le P. Pagi met l'ordination de Jean V le 23 juillet 685 et sa mort le 1^{er} août 686.

82. CONON.

686. Conon, originaire de Thrace, né en Sicile, vieillard vénérable par sa bonne mine, ses cheveux blancs, sa simplicité, sa candeur, succéda à Jean V. Le clergé avait d'abord voulu élire l'archiprêtre Pierre, et l'armée était pour un autre prêtre, nommé Théodore. Comme ni les uns ni les autres n'étaient disposés à céder, les évêques et le clergé choisirent une tierce personne, savoir le prêtre Conon, qui fut d'abord reconnu par le peuple et ensuite par l'armée. Il fut consacré, selon Pagi, le 21 octobre de l'an 686, et mourut le 21 septembre de l'an 687, n'ayant tenu le Saint-Siége que 11 mois, pendant lesquels il fut toujours malade. Saint Kilien vint à Rome sous son pontificat, et reçut de lui sa mission pour prêcher l'Evangile aux infidèles.

83. SERGIUS.

687. Sergius, prêtre, originaire d'Antioche, né à Palerme en Sicile, fut élu Pape après une double élection, l'une en faveur de l'archidiacre Pascal, l'autre en faveur de l'archiprêtre Théodore. Il fut ordonné le 15 décembre 687. Le prêtre Théodore se sou-

stolicam benedictionem. Il est aussi le premier qui ait daté des années de son pontificat.

mit de bon gré à Sergius ; l'archidiaconre le fit aussi, mais malgré lui, et fut déposé quelque temps après de son archidiaconat pour crime de magie. L'an 692, l'empereur Justinien II ayant envoyé à Sergius les canons du concile *in Trullo*, ce Pape, loin de les souscrire, comme l'empereur le souhaitait, ne daigna pas même les lire. Justinien, irrité de ce mépris, envoya, l'an 694, Zacharie, protospathaire, à Rome, pour arrêter Sergius et l'emmener à Constantinople. Les soldats prirent la défense du Pape, dont Zacharie fut obligé d'implorer la protection, pour se mettre à l'abri de leur fureur. L'an 698, Sergius eut le bonheur d'éteindre le schisme des évêques d'Istrie, qui durait depuis 150 ans. Ce Pape, ayant tenu le Saint-Siége 13 ans, 8 mois et 7 jours, mourut le 8 septembre 701. (Bianchini.) C'est lui qui ordonna qu'on chantât à la messe *Agnus Dei*, pendant qu'on rompait les hosties.

84. JEAN VI.

701. Jean VI, Grec de nation, fut ordonné le 28 octobre de l'an 701, après que le Saint-Siége eut vaqué 50 jours, et mourut le 9 janvier 703, ayant tenu la Chaire de saint Pierre 3 ans, 2 mois et 12 jours.

85. JEAN VII.

706. Jean VII, Grec de nation, fut ordonné le 1^{er} mars 705, après que le Saint-Siége eut vaqué 1 mois et 19 ou 20 jours. Il tint 2 ans, 7 mois et 17 jours, et mourut le 17 octobre 707. L'empereur Justinien lui envoya les volumes du concile *in Trullo*, que Sergius et Jean VI avaient refusé d'approuver, en le conjurant de confirmer et de rejeter ce qu'il jugerait à propos. Le Pape Jean, par une faiblesse humaine, dit Fleury, craignant de déplaire à l'empereur, lui renvoya ces volumes sans y avoir rien corrigé.

86. SISINNIUS.

708. Sisinnius, Syrien de nation, fut élevé sur le siège de Rome, vacant depuis 3 mois, le 18 janvier de l'an 708, et mourut subitement le 7 février, après 20 jours de pontificat.

87. CONSTANTIN.

708. Constantin, homme d'une grande douceur, fut ordonné le 25 mars de l'an 708. Il était Syrien et fut le septième Pape de suite venu de Syrie ou de Grèce. L'an 710, le 5 octobre, il partit, par ordre de Justinien, pour Constantinople, où il fut reçu l'année suivante avec les honneurs dus au chef de l'Eglise. L'objet de ce voyage était, à ce qu'il paraît, le concile *in Trullo*, dont l'empereur voulait tirer de lui l'approbation. Anastase fait entendre qu'il satisfit l'empereur, sans manquer à ce qu'il devait à la justice. Quoi qu'il en soit. Constantin rentra dans Rome le 24 octobre 711. Il mourut le 9 avril 715, après avoir tenu le Saint-Siége 7 ans et 15 jours.

88. GRÉGOIRE II.

715. Grégoire II, Romain, sacellaire et

bibliothécaire de l'Eglise romaine, fut ordonné Pape le 19 mai de l'an 715, après 40 jours de vacance du Saint-Siége ; il le tint 15 ans, 8 mois et 23 jours, sous trois empereurs, Anastase, Théodore, Léon l'Isaurien, et mourut le 10 février de l'an 731. Grégoire était éclairé, instruit des saintes Ecritures, de bonnes mœurs et ferme. La première année de son pontificat, il envoya saint Corbinien, natif de Châtres en France, prêcher l'Evangile en Germanie. L'an 718, il rétablit le monastère du Mont-Cassin, qui avait été détruit par les Lombards 140 ans auparavant. Pétronax, qu'il avait chargé de travailler à ce rétablissement, en fut le septième abbé depuis saint Benoît. Winfrid, nommé depuis Boniface, qui était venu d'Angleterre à Rome l'an 718, reçut de ce Pape sa mission pour prêcher l'Evangile aux infidèles. L'an 726, les Romains ayant chassé Basile, dernier duc de Rome, Grégoire acquit dans cette ville et dans son duché, au défaut des officiers impériaux, la surintendance ministérielle, confondue mal à propos avec l'autorité absolue, par quelques écrivains. Anastase nous apprend que Grégoire II écrivit à Charles Martel pour lui demander du secours contre les vexations des Lombards. Il eut aussi beaucoup à souffrir de la part de Léon l'Isaurien, qui se déclara pour l'hérésie naissante des iconoclastes. L'an 729, il écrivit à ce prince ses deux lettres dogmatiques sur les saintes images ; mais, au lieu de le ramener, elles ne firent que l'irriter. Grégoire depuis ce temps ne fut occupé qu'à éviter les embûches de Léon et à contenir les villes d'Italie, prêtes à se soulever. (Zanetti.) L'Eglise honore Grégoire II entre les saints, le 13 février.

89. GRÉGOIRE III.

731. Grégoire III, Syrien de nation, prêtre de l'Eglise de Rome, fut ordonné le 18 mars de l'an 731 ; après avoir tenu le Saint-Siége 10 ans, 8 mois et 21 jours, il mourut le 27 de novembre de l'an 741. Grégoire, à l'imitation de son prédécesseur, n'oublia rien pour ramener l'empereur Léon, et lui envoya pour cet effet jusqu'à trois députations, mais inutilement. Celle qu'il envoya, l'an 741, à Charles Martel en France, pour lui demander du secours contre les Lombards, et même contre l'empereur, eut plus de succès. Le continuateur de Frédégaire et l'Annaliste de Metz en font mention, et nous apprennent que Grégoire offrit à Charles Martel la dignité de patrice. C'est pour la première fois qu'on vit en France des apocrisiaires du Pape, et le P. Pagi regarde cette légation comme l'origine des nonces apostoliques en France, qui, depuis Grégoire III, y ont été fréquemment envoyés par ses successeurs, et enfin y ont résidence.

90. ZACHARIE.

741. Zacharie, Grec de naissance, fut ordonné Pape le 30 novembre 741, n'y ayant

eu que 3 jours de vacance, ce qui fait voir qu'on ne demanda, ou du moins qu'on n'attendit point la confirmation de l'exarque de Ravenne. Zacharie fit la paix avec Liutprand, et obtint de lui, dans une entrevue, tout ce qu'il lui demanda. L'an 743, il l'empêcha, par ses prières et ses remontrances, de s'emparer de Ravenne. L'an 751, Zacharie fut consulté par Burchard, évêque de Wirtzbourg, et Fulrade, abbé de Saint-Denis, chapelain du prince Pépin, touchant les rois de France, qui depuis longtemps n'en avaient plus que le nom, sans aucune autorité. Sa réponse fut que, pour ne point renverser l'ordre, il valait mieux donner le nom de roi à celui qui en avait le pouvoir. En conséquence Pépin fut élu roi des François l'an 752. Zacharie mourut cette année, le 1^{er} mars, après 10 ans, trois mois et 14 jours, de pontificat.

ETIENNE.

752. Etienne, prêtre, Romain de naissance, fut élu aussi tôt après la mort de Zacharie. Il fut mis sans difficultés en possession du palais patriarchal de Latran; mais le troisième jour, à son réveil, s'étant assis pour régler ses affaires domestiques, tout d'un coup il perdit la parole et la connaissance, et mourut le lendemain. Comme il n'avait point été sacré, on ne le compte point entre les Papes.

91. ETIENNE II.

752. Etienne II, diacre de l'Église romaine, fut élu Pape et consacré le 26 mars 752. Il mourut le 25 avril 757, après avoir tenu le Saint-Siége 5 ans, 30 jours, dans des temps fâcheux. L'an 753, il écrivit à Pépin, roi de France, pour implorer son secours contre Astolphe, roi des Lombards. Il vint lui-même en France sur la fin de la même année, obtint ce qu'il désirait, et reprit la route de Rome avant la fin de 754, accompagné de Jérôme, frère de Pépin, et de Fulrade, abbé de Saint-Denis. Astolphe, au lieu d'exécuter les promesses qu'il avait faites à Pépin, commença le siège de Rome au mois de janvier 755. Etienne eut encore recours à Pépin, et lui écrivit au nom de saint Pierre. C'est une prosopopée qu'on a eu tort de qualifier de supercherie. Pépin marcha de nouveau au secours du Pape, réussit le roi des Lombards à rendre 22 villes, dont l'abbé Fulrade, chargé de faire exécuter le traité, porta les clefs au Pape. En 756 Etienne travailla à faire reconnaître Didier, roi des Lombards. Ce Pape donna, par une bulle de l'an 757, à l'abbé de Saint-Denis en France, la permission d'avoir un évêque particulier dans son monastère. Saint-Martin de Tours et d'autres abbayes jouirent autrefois d'un semblable privilége, et celle de Fulde l'a conservé jusque vers le milieu de notre siècle (18).

92. PAUL.

757. Paul, diacre de l'Église romaine, frère

d'Etienne II, fut ordonné le 29 mai 757, après que le Saint-Siége eut vaqué 1 mois et 5 jours. Paul, avant que d'être ordonné, fit part de la mort d'Etienne et de son élection à Pépin, lui promettant la même fidélité jusqu'à l'effusion de son sang. Il eut souvent recours à ce roi, pendant son pontificat, contre les vexations de Didier, qui, de temps en temps, lui fit quelque satisfaction par la crainte de Pépin. Paul mourut le 28 juin 767, après avoir tenu le Saint-Siége 10 ans et 1 mois. Il est honoré comme saint le 28 juin (19).

93. ETIENNE III.

768. Étienne III, Sicilien de naissance, prêtre du titre de Sainte-Cécile, fut consacré le 7 août 768, après une vacance d'un an et un mois, pendant laquelle le Saint-Siége fut occupé par Constantin, que le duc Tolon, son frère, y fit asseoir à main armée. C'est le premier exemple d'une pareille usurpation du Saint-Siége, qui dura plus d'un an. Mais Étienne ayant été canoniquement élu le 5 d'août 768, le lendemain Constantin fut déposé et mis dans le monastère de Celles-Neuves, d'où ayant été tiré peu après, il eut les yeux crevés à l'insu d'Étienne. Celui-ci mourut le 1^{er} février de l'an 772, après avoir tenu le Saint-Siége 3 ans, 5 mois et 27 jours.

94. ADRIEN I^{er}.

772. Adrien I^{er}, diacre, fils de Théodule, duc de Rome et consul impérial, fut élu Pape 8 jours après la mort d'Étienne et ordonné le 9 février 772. Il tint le Saint-Siége 23 ans, 10 mois et 16 jours, jusqu'au 25 décembre de l'an 795. Charles, roi des Français, dont Adrien avait imploré le secours contre Didier, roi des Lombards, vint en Italie à la tête d'une armée l'an 773, et fit le siège de Pavie, qui dura 6 mois. Cependant Charles se rendit à Rome, où il fut reçu comme le libérateur de l'Italie; il y passa l'hiver et le carême de l'année 774. Ce fut alors qu'il confirma et augmenta la donation faite par Pépin à l'Église de Rome. Adrien écrivit aux évêques d'Espagne contre les erreurs de Félix d'Urgel, qui commencèrent à éclater vers l'an 783. Ce Pape envoya, l'an 786, une légation en Angleterre, pour y rétablir et confirmer la foi. L'an 787, il présida, par ses légats, au deuxième concile général de Nicée. De son temps le chant et l'office grégorien furent introduits en France. Adrien termina, par une mort édifiante, un pontificat des plus longs et des plus glorieux. Charlemagne le pleura comme son père, fit faire des prières pour lui, donna pour cet effet de grandes aumônes, et afin de laisser à la postérité un monument éternel de son amitié pour Adrien, il composa son épitaphe en vers élégiaques, qu'il fit graver sur du marbre en lettres d'or (20).

(18) Nous avons une bulle de ce Pape, donnée en faveur de l'abbaye de Fulde, et datée VIII Kal. Aug. Imperante Pippino, glorioso Rege, indict. VII, c'est-à-dire le 25 juillet 754. Etienne était alors en France. (N. Tr. de Dipl., t. V, p. 159.)

(19) Ce Pape datait encore, du moins quelquefois, ses lettres des années de l'empereur de Constantinople : preuve, dit Fleury, qu'on regardait toujours ce prince comme le souverain de Rome.

(20) Quoique ce Pape ait plusieurs fois daté de

95. LÉON III.

793. Léon III, Romain, prêtre, fut élu Pape le 26 décembre 785, et sacré le lendemain. Il mourut le 11 de juin 816, après avoir tenu le Saint-Siége 20 ans, 5 mois et 16 jours. Aussitôt après son ordination, il envoya une députation à Charles, roi de France, chargée des clefs de la confession de Saint-Pierre et de l'étendard de la ville de Rome pour ce prince. L'an 799, le 25 avril, Pascal et Campel, accompagnés de gens armés, se jetèrent sur Léon, s'efforcèrent de lui arracher les yeux et la langue, et l'enfermèrent ensuite dans un monastère. Ayant été délivré par des gens de bien, il vint en France trouver le roi Charles, qui le retint quelque temps avec grand honneur. Léon retourna à Rome, et y rentra en triomphe le jour de saint André. L'an 800, il couronna empereur le roi Charles, le jour de Noël, lorsqu'il assistait à la messe dans l'église de Saint-Pierre. Il obtint grâce de lui quelques jours après pour Pascal et Campel, ses ennemis, condamnés à mort pour l'attentat commis en sa personne. Léon est compté entre les saints. Un auteur du temps témoigne que Léon disait quelquefois 7 messes par jour, et même jusqu'à 9 (21).

96. ÉTIENNE IV.

816. Étienne IV, de famille noble, diacre de l'Eglise romaine, fut élu Pape après la mort de Léon III, et ordonné le 22 juin 816. Aussitôt après sa consécration, il fit jurer fidélité à l'empereur Louis par tout le peuple romain, et lui envoya des légats pour lui faire part de son ordination. Il suivit de près ses légats, et vint lui-même en France. Il y sacra de nouveau l'empereur Louis, et lui mit sur la tête une riche couronne qu'il avait apportée de Rome. Étienne s'en retourna chargé de présents, arriva à Rome vers le commencement de novembre 816, et mourut 3 mois après, le 24 janvier 817, n'ayant tenu le Saint-Siége que 7 mois et 2 jours.

97. PASCAL I.

817. Pascal I, Romain, fut placé sur le siège de Rome d'un consentement unanime, et ordonné le 25 janvier 817. Il mourut, suivant Bianchini, le 11 de mai 824, après avoir tenu le Saint-Siége 7 ans, 3 mois et quelques jours. Ce Pape couronna dans Rome, le 5 avril 823, Lothaire, que Louis avait envoyé en Italie pour y rendre la justice. L'Eglise romaine honora Pascal entre les saints le 14 mai.

98. EUGÈNE II.

824. Eugène II, Romain, archiprêtre du

l'année des empereurs de Constantinople, on rencontre pourtant quelques unes de ses bulles qui ne le sont que de son pontificat, et d'autres que du règne ou du patriciat de Charlemagne. Dans un privilége en original d'Adrien I^e, on découvre la formule *Regnante Dom. Deo et Salv. nostro J.-C.* Il est peu de Papes qui aient plus varié que lui dans les formules des dates de leurs bulles (*N. T. de Dipl.*, t. V, p. 181-183).

titre de Sainte-Sabine, recommandable par son humilité, sa simplicité, sa doctrine, fut ordonné, selon Fleury, le 5 de juin, et selon le P. Pagi, le 1^{er} de février 826. L'élection d'Eugène fut troublée par l'ordination d'un antipape nommé Zizime, soutenu de la noblesse. Lothaire vint à Rome pour éteindre le schisme; et afin de prévenir ce mal dans la suite, Eugène fit un décret portant que les ambassadeurs de l'empereur seraient présents à l'ordination du Pape. Eugène fit prêter serment de fidélité aux empereurs Louis et Lothaire par le clergé de Rome, avec promesse d'observer le décret touchant l'ordination du Pape. L'an 826, Eugène envoya des légats à Louis, qui tenait son parlement à Ingelheim, au commencement de juin. Il mourut l'an 827, au mois d'août, suivant Eginhart, le 27 de ce mois, selon Fleury, quoiqu'aucun ancien ne marque le jour de sa mort. On attribue à ce Pape l'établissement de l'épreuve par l'eau froide, expliquée par le P. Mabillon, t. I *Vet. Annal.*

99. VALENTIN.

827. Valentin, né à Rome, archidiacre de l'Eglise romaine, devint le successeur d'Eugène l'an 827, et probablement dans le mois d'août. Quoique la coutume fût de consacrer le Pape dans l'église de Saint-Pierre du Vatican, avant que de l'introniser dans celle de Latran, l'intronisation de Valentin précédé son ordination, ce qui était déjà arrivé par rapport au Pape Conon. Valentin fut ordonné *per saltum*, suivant l'usage de l'Eglise romaine, c'est-à-dire que de diacre on le fit évêque, sans le faire passer par le degré de la prêtrise. (MABILLON.) Il mourut la même année de son élection. On n'a rien de certain sur le jour de sa mort; Fleury la place au 10 octobre.

100. GRÉGOIRE IV.

827. Grégoire IV, prêtre de l'Eglise romaine, du titre de Saint-Marc, fut tiré par force de l'église des martyrs saints Côme et Damien pour être placé sur le Saint-Siége. Il fut intronisé avant que d'être ordonné, parce que pour son ordination il fallut attendre l'envoyé de l'empereur. Selon Fleury, le Saint-Siége vaqua le reste de l'année 827, après la mort de Valentin; mais on ne sait rien de certain, ni du temps de la vacance, ni du jour de l'ordination de Grégoire; il paraît seulement qu'on peut placer son ordination sur la fin de l'an 827; Fleury la met le 5 janvier 828. L'an 833, Grégoire vint en France pour tâcher de procurer la paix entre Louis et ses fils. Grégoire reprit la route de Rome sans aucun fruit de son voyage, et fort affligé de la manière dont l'empereur

(21) Les simples lettres de ce Pape n'ont ordinairement pour toute date que le seul jour du mois, précédé du mot *Absoluta*. Ses priviléges y ajoutent l'année de son pontificat et celle de l'empire de Charlemagne. On y voit aussi quelquefois l'année de l'Incarnation. Il s'en trouve où l'on n'aperçoit que le jour du mois et l'indiction. Léon III est le premier Pape qui se soit servi de monogramme, selon Pape broekh, pour signer ses bulles.

avait été traité par ses enfants. Il mourut le 25 janvier, ou le 11, selon Fleury, de l'an 844. Quelques auteurs placent sa mort en 843; mais le P. Pagi prétend que c'est parce qu'ils commencent l'année à Pâques, ou au mois de mars; ce qui est fort douteux.

101. SERGIUS.

844. Sergius, archiprêtre de l'Eglise de Rome, fut ordonné Pape le 27 janvier, suivant Bianchini, le 10 février, selon Pagi, de l'an 844. L'empereur Lothaire trouvant mauvais qu'on l'eût ordonné sans sa participation, envoya Louis son fils en Italie, dont il le déclara souverain. Louis vint à Rome, où il fut reçu avec de grands honneurs. On examina l'ordination de Sergius, et on la confirma. Ce Pape mourut le 27 janvier 847, après avoir tenu le Saint-Siège trois ans complets.

102. LÉON IV.

847. Léon IV, prêtre du titre des Quatre-Couronnés, fut élu Pape d'un consentement unanime aussitôt après la mort de Sergius. Cette élection fut précipitée par la crainte des Sarrasins, qui étaient aux environs de Rome. Léon travailla à réparer les maux faits par ces infidèles, orna l'église de Saint-Pierre qu'ils avaient dépoillée, bâtit, afin de pouvoir se défendre contre eux dans la suite, une nouvelle ville, dont il fit la dédicace le 27 juin 852. Après avoir tenu le Saint-Siège 2 ans, 3 mois et 6 jours, Léon mourut l'an 855, le 17 de juillet, jour auquel il est honoré comme saint (22).

103. BENOIT III.

855. Benoît III, prêtre du titre de Saint-Calliste, fut élu Pape et intronisé aussitôt après la mort de Léon IV. On dressa le décret d'élection, qui fut signé du clergé et des grands, et envoyé aux empereurs Lothaire et Louis. Son élection, quoique faite d'un consentement unanime, fut traversée par le prêtre Anastase, qui avait été déposé huit mois auparavant; mais il fut chassé honnêtement, et Benoît ordonné solennellement le 29 septembre, comme le prouve Garampi, l'an 853, en présence des députés de l'empereur Louis. Benoît tint le Saint-Siège 2 ans, 6 mois et 10 jours, et mourut le 8 avril 858. Sous le pontificat de Benoît, Ethelwulf, roi d'Angleterre, vint à Rome et offrit à Saint-Pierre une couronne d'or du poids de 4 livres avec plusieurs autres présents; il laissa par son testament 300 marcs d'or par an à l'Eglise romaine, 100 pour Saint-Pierre, 100 pour Saint-Paul, 100 pour les largesses du Pape (23).

104. NICOLAS I^{er}.

858. Nicolas I^{er}, Romain, diacre, fut tiré

par force de l'église de Saint-Pierre, où il s'était caché, mené au palais de Latran, ensuite ramené à Saint-Pierre, consacré Pape et intronisé en présence de l'empereur Louis qui était à Rome, le 24 avril de l'an 860. Nicolas envoya à Constantinople des légats, l'an 860, pour examiner l'affaire de saint Ignace et de Photius; ils en revinrent l'an 862, après s'y être laissé corrompre; mais le Pape les désavoua et ne voulut pas reconnaître Photius. Cette affaire eut de tristes suites pour l'Eglise, et doit être regardée comme l'origine du schisme déplorable qui divise l'Eglise grecque de la latine. Un événement des plus grands du pontificat de Nicolas a été la conversion de Bogoris, roi des Bulgares, et de sa nation, arrivée l'an 865. (MANSI.) Ce roi envoya, l'an 866, son fils avec plusieurs seigneurs à Rome, portant de riches présents: ils étaient chargés de consulter le Pape sur plusieurs questions de religion, au nombre de 106, auxquelles le Pape satisfit par autant d'articles. Ces réponses aux Bulgares sont célèbres. Nicolas mourut le 13 de novembre 867, après un glorieux pontificat de 9 ans, 6 mois et 20 jours. Ce Pape a reçus de grands éloges de la plupart des écrivains, et les a mérités par son zèle, par sa fermeté et par toutes ses grandes qualités. C'est le dernier Pape dont Anastase ait écrit la Vie.

105. ADRIEN II.

867. Adrien II, Romain, prêtre du titre de Saint-Marc, fut élu et intronisé aussitôt après la mort de Nicolas, par un concours unanime. Il fut consacré le 14 de décembre 867, en présence des envoyés de l'empereur qui assistèrent à sa consécration seulement Adrien marcha sur les traces de ses prédécesseurs, et en particulier de Nicolas, qu'il se proposa pour modèle. Il était âgé de 76 ans, et avait refusé deux fois le pontificat, après la mort de Léon IV et après celle de Benoît III; mais après la mort de Nicolas I^{er}, il fut forcé de l'accepter. Le roi Lothaire, excommunié par Nicolas, pour avoir répudié Thielberge, son épouse, étant venu trouver Adrien II au Mont-Cassin, y reçut la communion du Pape, sur la fausse assurance qu'il lui donna de s'être conformé aux avis de Nicolas; mais la vengeance divine éclata bientôt contre ce prince sacrilége. Lothaire, après avoir vu mourir presque tous ceux de sa suite, mourut lui-même à Plaisance, le 8 août 869. Adrien, cette même année, à la prière de Louis, écrivit à Charles le Chauve pour le détourner de s'emparer des Etats de Lothaire. La mort de ce saint Pape arriva certainement l'an 872, mais pour ce qui est du jour et du mois, il n'est pas possible de les fixer, aucun auteur ne les ayant marqués;

(22) Léon IV est le premier qui ait marqué dans ses dates le rang qu'il tenait parmi les Papes de son nom. Il date quelquefois de l'année de son pontificat, ainsi que de celle de l'empereur régnant; mais le plus souvent il se contente de l'indication et du jour du mois.

(23) C'est entre ce Pape et Léon IV son prédéces-

seur qu'on place la prétendue papesse Jeanne, qui tint, dit-on, le Saint-Siège deux ans et quelques mois. Mais les dates que nous venons de marquer détruisent cette fable avancée par quelques chroniqueurs des XIII^e et XIV^e siècles, et appuyée par des écrivains protestans.

il paraît seulement qu'on peut mettre la mort d'Adrien II vers la fin de novembre.

106. JEAN VIII.

872. Jean VIII, archidiacre de l'Eglise romaine, fut élu peu de jours après la mort d'Adrien, et ordonné le 14 décembre 872. L'an 875 il couronna empereur Charles le Chauve, le 25 décembre. L'an 876, il établit Anségise, archevêque de Sens, primat des Gaules et de Germanie. En 876 et 877 il écrivit plusieurs fois à l'empereur Charles le Chauve, le pressant de lui envoyer du secours contre les Sarrasins, qui venaient faire des incursions jusqu'aux portes de Rome. Charles prit la résolution d'aller en Italie, et partit effectivement au mois de mai 877. Le Pape vint au-devant de l'empereur; ils se rencontrèrent à Verceil, d'où ils allèrent ensemble à Pavie; de là ils se retirèrent à Tortone, sur la nouvelle que Carloman venait fondre sur eux avec une armée. Jean marcha vers Rome en diligence avec un crucifix d'or orné de pierreries, que l'empereur donnait à Saint-Pierre. N'ayant point eu de secours de Charles contre les Sarrasins, et n'en espérant point, il fut obligé de traiter avec eux sous la promesse d'un tribut de 25,000 marcs d'argent par an. Lambert, duc de Spolète, que Charles avait envoyé trop tard pour mener des troupes contre ces infidèles, fit de grands ravages en Italie et à Rome, ce qui obligea le Pape Jean de venir en France : il arriva le 11 mai 878 à Arles. Le 7 septembre il couronna Louis le Bègue, qui l'avait déjà été l'année précédente par Hincmar de Reims. L'an 879, Jean, sollicité par Basile, empereur de Constantinople, résolut de reconnaître pour patriarche légitime Photius, qui était remonté sur le siège de Constantinople; il renvoya les ambassadeurs de ce prince avec des légats chargés de lettres favorables à cet usurpateur qu'il reconnut pour évêque, pour frère et collègue. Jean VIII mourut le 15 de décembre de l'an 882, après avoir tenu le Saint-Siège 10 ans et 2 jours. Jean VIII eut un grand nombre d'ennemis qui exercerent sa patience et firent éclater son courage.

107. MARIN.

882. Marin, successeur de Jean VIII, fut ordonné sur la fin de décembre de l'an 882. Il avait été trois fois légat à Constantinople pour l'affaire de Photius, sous Nicolas I^e, Adrien II et Jean VIII. Fleury dit qu'il était déjà évêque sans être attaché à aucun siège; mais le Pape Adrien III dit dans sa lettre à l'empereur Easile, rapportée par Fleury lui-même, que Marin n'avait point été évêque. Marin ne se crut pas obligé à soutenir ce que son prédécesseur avait fait contre les règles de l'Eglise : il condamna Photius, rétablit au contraire Formose dans son siège de Porto, et le dégagea du serment que lui avait fait prêter Jean VIII. Marin n'a tenu le

(24) Ce Pape datait ordinairement ses grandes bulles du jour du mois, de l'année de son pontificat, de celle de l'empereur, et de l'indiction, qu'il prenait

Saint-Siège qu'un an et 5 mois, étant mort l'an 884, dans le mois de mai (24).

108. ADRIEN III.

884. Adrien III, Romain de naissance, succéda, l'an 884, à Marin. Il fut ordonné, selon Pagi et Muratori, sur la fin de mai de la même année, et mourut au mois de septembre de la suivante, à Vilzacara dans le Modenois, en allant à la diète que Charles le Gros avait indiquée à Worms. Martin Polonois lui attribue un décret portant que l'empereur ne se mêlerait point de l'élection du Pape, *ut imperator non se intromitteret de electione*. Sigonius, changeant les termes, dit qu'Adrien permit de consacrer le Pape élu, sans la permission de l'empereur altération adoptée par les modernes.

109. ETIENNE V.

885. Etienne V, Romain, prêtre du titre des Quatre-Couronnés, fut élu Pape et intronisé malgré lui, aussitôt qu'on eut appris à Rome la mort d'Adrien III. Il fut consacré sur la fin de septembre 885, et mourut le 7 août de l'an 891, après avoir tenu le Saint-Siège environ 6 ans. Muratori l'appelle *un pontefice di rara virtù*.

110. FORMOSE.

891. Formose, successeur d'Etienne, fut intronisé sur la fin, ou, selon Fleury, le 19 septembre de l'an 891. Il était évêque de Porto; c'est le premier exemple d'un évêque transféré d'un autre siège à celui de Rome. Le P. Mabillon a regardé l'élection de Formose comme l'origine, ou du moins l'occasion des maux dont l'Eglise romaine fut affligée dans la suite. Formose avait été envoyé l'an 886 par Nicolas I^e chez les Bulgares, où il travailla avec fruit. Il fut condamné par Jean VIII l'an 876, rétabli par Marin l'an 883, élu Pape l'an 881, et mourut l'an 896. Quelques auteurs mettent sa mort le 5 avril, jour de Pâques en cette année; mais Muratori prouve qu'il vivait encore vers le 15 de ce mois.

111. BONIFACE VI.

896. Boniface VI fut élu pour succéder au Pape Formose, et mourut quinze jours après son élection. Baronius et quelques autres ne le comptent point entre les Souverains Pontifes, parce que le concile de Ravenne, tenu en 898, déclara son élection nulle.

112. ETIENNE VI.

— 896. Etienne VI fut consacré avant le 20 août de l'an 896; mais on ignore le jour. Il tint un concile dans lequel on appria le corps de Formose qu'il avait fait détrier; on le mit dans le siège patriarchal, revêtu de ses ornements; on lui donna un avocat, et, comme s'il eût été vivant et convaincu, on le condamna. Etienne déposa tous ceux que Formose avait ordonnés, et les ordonna de nouveau. Il reçut bientôt la punition de ces

tantôt du mois de septembre, tantôt du mois de janvier.

violences, ayant été pris, jeté dans une prison, chargé de fers, et enfin étranglé l'an 897. Il avait à peine occupé le Saint-Siège 14 mois (25).

113. ROMAIN

897. Romain, né à Rome, fut placé sur le Saint-Siège avant le 20 août 897, puisqu'on a une bulle de lui, datée de ce jour. (*Mansi, in Pagium.*) Quelques auteurs disent qu'il cassa la procédure d'Etienne VI contre Formose. S'il est vrai, comme l'assure Flodoard, que Romain ne tint pas le siège 4 mois entiers, il mourut au plus tard vers la fin de novembre 897.

114. THÉODORE.

898. Théodore succéda l'an 898 à Romain : on ne sait ni le mois, ni le jour de son ordination ; ce qui paraît certain, c'est qu'il y eut un intervalle assez long entre lui et son prédécesseur, à cause de l'absence des députés de l'empereur Lambert, en présence desquels son ordination se fit. Il mourut avant le mois de juin 898, après un pontificat de 20 jours seulement. Pendant ce court espace, il travailla à la réunion de l'Eglise, rappela les évêques chassés de leurs sièges, rétablit les clercs ordonnés par Formose, dont il fit solennellement reporter le corps, qui avait été trouvé par des pêcheurs, dans la sépulture des Papes.

115. JEAN IX.

898. Jean IX, natif de Tibur, diacre, moine de l'ordre de Saint-Benoît, succéda à Théodore, et fut ordonné au mois de juillet de l'an 898. Il tint le Saint-Siège 2 ans, 4 mois et 15 jours, étant mort le 30 novembre de l'an 900, époque bien établie par le P. Mansi, et mal combattue par le P. Pagi, qui place la mort de Jean vers le commencement d'août de la même année. Les anciens monuments, suivant Muratori, nous représentent ce Pape comme un pontife sage et pieux. Il faut excepter l'épitaphe de Sergius III, qui dit le contraire. Mais elle fut dressée par un ennemi de Formose, au parti duquel Jean fut toujours attaché.

116. BENOIT IV.

900. Benoit IV, élu au mois de décembre l'an 900, termina le ix^e siècle et commença le x^e, le plus triste de l'Eglise, par l'ignorance et la corruption des mœurs qui régnèrent dans cet espace de temps. Mais c'est à tort que les protestants en prennent occasion de combattre la vérité incorruptible de la foi et l'unité de l'Eglise. D'ailleurs, il est certain que ce siècle, quelque décrié qu'il soit, a eu de grandes lumières et de grands exemples de piété, comme D. Ma-

(25) Etienne VI datait pour l'ordinaire, du mois, du jour et de l'indiction, sans marquer l'année de son pontificat, ni celle de l'empereur régnant, dont il se contentait d'exprimer le nom. On voit dans l'année 898 des bulles de lui datées de l'empire d'Arroux, et d'autres datées de celui de Lambert, son rival. Il reconnut le premier tant qu'il resta en Italie;

DICTIONN. DE L'ART DE VÉRIFIER LES DATES.

billon le fait voir. On vit même la discipline monastique se rétablir par des réformes ; telle fut celle de Cluny, qui commença l'an 910. On vit plusieurs nations barbares embrasser la religion chrétienne. Enfin si le Saint-Siège, occupé jusqu'alors par des Papes éminents en lumières et en sainteté, fut malheureusement occupé par quelques papes faibles comme tous les hommes, il y en eut aussi qui se montrèrent dignes, par leur savoir et leur vertu, d'y être placés. De ce nombre fut Benoit IV, Romain de race noble. Il fut ordonné aussitôt après la mort de Jean IX, et mourut au commencement d'octobre de l'an 903, après avoir tenu le Saint-Siège 3 ans et environ 2 mois (26).

117. LÉON V.

903. Léon V, natif d'Ardée, ordonné à la place de Benoit IV le 28 octobre, fut chassé au plus tard vers la fin du mois de novembre, l'an 903, par Christophe, qui le fit mettre en prison, où Sigonius dit qu'il mourut de chagrin le 6 décembre suivant.

118. CHRISTOPHE.

903. Christophe, Romain, après avoir chassé Léon V vers la fin de novembre 903, s'empara du Saint-Siège. Il fut chassé à son tour par Sergius au commencement de juin 904, et relégué dans un monastère, d'où Sergius le fit tirer pour le charger de chaînes.

119. SERGIUS III.

904. Sergius III, prêtre de l'Eglise romaine, avait eu les suffrages d'une partie des Romains pour succéder à Théodore, mort l'an 898; mais le parti de Jean IX prévalut, et Sergius fut chassé. Sergius, après s'être tenu caché 7 ans, fut rappelé, dit Fleury, pour être mis à la place de Christophe, et ordonné en 905. Le P. Pagi dit que ce fut par la faction du marquis Adalbert, ou Albert, qu'il s'empara du Saint-Siège l'an 904. Mais Muratori le nie, et prouve que Sergius fut rappelé à Rome pour déposer Christophe comme un usurpateur, et prendre sa place. Sergius, regardant comme des intrus Jean IX, qui lui avait été préféré, et les trois Papes qui avaient succédé à Jean, se déclara contre Formose, et approuva la procédure d'Etienne VI. Sergius mourut dans le mois d'août de l'an 911, après avoir tenu le Saint-Siège plus de 7 ans. On ne peut point reculer sa mort jusqu'à l'an 912. Flodoard fait l'éloge du gouvernement de ce Pape.

120. ANASTASE III.

911. Anastase III, Romain, succéda à Sergius sur la fin du mois d'août de l'an 911,

ensuite il se déclara pour le second.

(26) Les dates de Benoit IV dans ses bulles sont prises des années de son pontificat, de celles de l'empereur régnant, de l'indiction et du jour du mois. Il s'en trouve une datée *Anno II post obitum Lamberti*, ce qui montre qu'il ne reconnaissait point alors d'empereur.

après avoir tenu le Saint-Siége 2 ans et environ 2 mois; il mourut vers le milieu du mois d'octobre de l'an 913. Le P. Papébroch place sa mort le 23 novembre 914, ce qui ne peut se concilier avec ce qu'on lit dans l'*Histoire de Ravenne* par Ruléus, que Landon tenait le Saint-Siége le 3 février 914.

121. LANDON.

913 ou 914. Landon fut placé sur le Saint-Siége, selon le P. Pagi, vers le 16 d'octobre de l'an 913, et certainement avant le 5 de février de l'an 914. Il mourut le 26 avril de l'an 914, après avoir tenu le Saint-Siége au plus 6 mois et 20 jours.

122. JEAN X.

914. Jean X, clerc de Ravenne, élu d'abord évêque de Bologne, ensuite sacré archevêque de Ravenne par le Pape Landon, devint son successeur, et fut intronisé vers la fin du mois d'avril 914. La fin du Pape Jean fut des plus tristes. Marozie le fit enlever par des soldats et jeter dans une prison où on l'étrangla, l'an 928, vers la fin de mai ou au commencement de juin. Il avait tenu le Saint-Siége 14 ans, 2 mois et quelques jours. Muratori l'appelle *uomo di gran mente e cuore*. Le panégyriste de l'empereur Bérenger le représente comme un pontife attaché à ses devoirs et plein de sagesse. Il connaissait mieux ce Pape que Liutprand, qui le décrie.

123. LEON VI.

928. Léon VI succéda à Jean X sur la fin de juin 928; après avoir tenu le Saint-Siége seulement 7 mois et quelques jours, il mourut le 3 de février 929. Ce fut vraisemblablement un intrus placé sur le Saint-Siége par les ennemis de Jean X.

124. ETIENNE VII.

929. Etienne VII, successeur de Léon VI, monta sur le Saint-Siége vers le 10 de février 929, et mourut vers le 12 mars de l'an 931 après 2 ans, 1 mois et environ 28 jours de pontificat.

125. JEAN XI.

931. Jean XI, fils d'Albéric, duc de Spolète et de Marozie, fut placé sur le Saint-Siége à l'âge de 25 ans, et ordonné, suivant Bianchini, le 20 mars 931. Les historiens ne nous apprennent rien de son pontificat, pendant lequel il ne fut point son maître, ayant toujours été dominé et maltraité par Albéric, son frère utérin, fils de Gui et de Marozie, qui s'était emparé de l'autorité souveraine dans Rome. Jean mourut l'an 936, au commencement de janvier, dans la prison où Albéric le tenait enfermé depuis 932. Il avait tenu le Saint-Siége 4 ans et environ 10 mois. Fleury dit qu'il ne porta le nom de Pape qu'environ 2 ans, soit qu'il ne fut plus regardé comme tel depuis sa prison, soit qu'il fut mort en 933, auquel cas il y aurait eu une vacance de 3 ans. Rathier, évêque de Vérone, et son contemporain, l'appelle *Pontifex gloriose indolis*.

126. LÉON VII

936. Léon VII fut ordonné Pape avant le 9 du mois de janvier 936, comme on le voit par sa Lettre à Hugues, prince des Français. Cette lettre est aussi une preuve du zèle de ce Pape pour le culte divin. C'était effectivement un serviteur de Dieu qui, bien loin d'avoir recherché cette dignité, avait fait en qu'il avait pu pour l'éviter. Dès le commencement de son pontificat, il fit venir à Rome saint Bon, pour travailler à la réunion d'Hugues, roi de Lombardie, et d'Albéric, qui, piqué du sousflet qu'Hugues lui avait donné, souleva les Romains contre lui, l'an 932, le chassa de la ville, et enferma le Pape Jean XI et Marozie. Léon VII mourut avant le 18 de juillet de l'an 939, après avoir tenu le Saint-Siége 3 ans, 6 mois et 10 jours. Ce Pape est appelé Léon VI dans plusieurs catalogues.

127. ETIENNE VIII

939. Etienne VIII succéda, le 19 juillet au plus tard de l'an 939, à Léon VII. (Mansi.) Comme il était Allemand de nation, les Romains, dit Martin le Polonais, le prirent en aversion, le maltraièrent jusqu'à lui découper le visage, et le défigurèrent de telle sorte qu'il n'osait paraître en public. Mais ce récit n'est appuyé sur le témoignage d'aucun auteur du temps. Etienne accorda le pallium à Hugues, pour l'archevêché de Reims. Il envoya, l'an 942, un légat en France chargé de lettres adressées aux seigneurs révoltés contre Louis d'Outremer, pour les porter à reconnaître leur roi, avec menace d'excommunication s'ils ne satisfaisaient pas avant Noël. Etienne mourut cette même année 942, au commencement de novembre, après avoir tenu le Saint-Siége 3 ans, 4 mois et quelques jours.

128. MARIN II.

942. Marin ou Martin II, Romain de naissance, fut placé sur le siège de Rome le 11 novembre au plus tard de l'an 942. (Mansi) Après avoir tenu le Saint-Siége 3 ans, 2 mois et 14 jours, il mourut vers le 25 janvier de l'an 946. Pendant tout son pontificat, il ne s'appliqua qu'aux devoirs de la religion, à réparer les églises et à soulager les pauvres.

129. AGAPIT II.

946. Agapit II, Romain de naissance, fut ordonné Pape entre le 5 et le 14 mars de l'an 946, et vraisemblablement le 8 de ce mois qui était un dimanche. (Mansi.) Il honora le Saint-Siége par sa sainteté et son zèle pour le bien de l'Eglise. Le P. Mansi et Garampi prouvent qu'il mourut vers la fin de l'an 955, et non pas en 956, comme les deux Pagi le prétendent. Quelques anciens le nomment Agapit le jeune, pour le distinguer du Pape Agapit I^e.

130. JEAN XII.

956. Jean XII (appelé auparavant Octavian, Romain de naissance, fils du patrice Albéric, à qui il avait succédé l'an 955, quo-

que clerc, en sa dignité et son autorité dans Rome) s'empara du Saint-Siége, après la mort d'Agapit, n'étant âgé que de 18 ans. Il prit le nom de Jean XII. C'est le premier Pape qui ait changé de nom. Il fut ordonné au mois de janvier 956 au plus tard. (GARIBOLDI.) Jean XII étant maltraité par Bérenger, roi d'Italie, neveu de l'ancien Bérenger, invita le roi Othon à venir en Italie, lui promettant de le couronner empereur; ce qu'il fit avant le 13 février de l'an 962. Peu de temps après, Jean XII, ayant oublié le serment qu'il avait prêté à Othon, se révolta contre lui. L'empereur revint à Rome, d'où Jean s'enfuit. On le déposa pour ses crimes dans un concile tenu en présence de l'empereur au mois de novembre 963, et Léon VIII fut mis à sa place. Jean rentra dans Rome l'an 964, et mourut cette même année le 1^{er} de mai, après huit jours de maladie, sans avoir reçu les sacrements. (MANSI.)

131. LÉON VIII.

— BENOIT V.

963. Léon VIII, élu le 22 novembre pour succéder à Jean XII, après sa déposition, fut ordonné le 6 décembre de l'an 963. Avant saélection il était protoscrinaire ou premier garde des archives de Saint-Jean de Latran, et purement laïque. Léon tint le Saint-Siége un an, 4 mois, selon Fleury, qui en parle, d'après les anciens, comme d'un Pape légitime. Baronius, au contraire, suivi de plusieurs modernes, le traite d'intrus et d'antipape. « Mais il serait peut-être à désirer, dit Muratori, que le docte annaliste n'eût pas décrié plus encore que n'ont fait les évêques du concile (qui élut Léon VIII) l'entrée de Jean XII dans le pontificat, jusqu'à le tenir pour un successeur illégitime de saint Pierre, ce qui était dire bien équivalement qu'il avait usurpé la papauté. » Cependant il faut convenir que l'élection de Léon, tiré de l'état de laïque pour être placé sur le Saint-Siége, était contraire aux canons. Du reste, ce fut la grande probité de Léon qui détermina les suffrages en sa faveur. Il

mourut l'an 965 le 17 mars, ou vers le commencement d'avril.

132. JEAN XIII.

963. Jean XIII, Romain de naissance, et évêque de Narni, fut intronisé le 1^{er} octobre de l'an 963, en présence d'Otger, évêque de Spire, et de Liutprand, évêque de Vérone, députés par l'empereur pour assister à son élection et la confirmer. Mais, peu de temps après, s'étant attiré l'inimitié des grands, il fut chassé de Rome; il y rentra néanmoins sur la fin de 966. L'an 967, il couronna empereur, le jour de Noël, Othon le jeune. Baronius attribue à ce Pape l'institution de la cérémonie du baptême des cloches; mais D. Martène a fait voir qu'elle était plus ancienne de deux cents ans. L'an 970, il accorda à Diédéricus, ou Théodéricus, abbé de Saint-Vincent de Metz, l'usage des ornements pontificaux. Jean XIII mourut le 5 ou le 6 de septembre de l'an 972, après avoir tenu le Saint-Siége 6 ans, 11 mois et 5 jours.

133. BENOIT VI.

972. Benoît VI fut ordonné Pape vers la fin de l'an 972. (PAGI, MURAT.) Après la mort d'Othon, Benoît ayant voulu maintenir les droits de l'Eglise et de l'empire, Crescentius, fils de la fameuse Théodora, chef des séditions, se saisit de lui et le jeta dans une prison, où il fut étouffé l'an 974. On ne sait ni le jour ni le mois de sa mort. Francon, diacre de l'Eglise romaine, fut ordonné Pape du vivant de Benoît, selon Fleury, ou après sa mort, selon le P. Pagi, et prit le nom de Boniface VII; mais il fut chassé un mois après, et s'enfuit à Constantinople; alors on élut Donus, que Baronius met avant Benoît VI, mais mal à propos.

134. DONUS II.

Donus II fut fait Pape après l'expulsion de Boniface. Son pontificat est très-obscur. quelques-uns même le retranchent de la liste des successeurs de saint Pierre; mais le nombre et l'autorité des anciens, qui le reconnaissent pour Pape, ne permettent pas de douter qu'il n'ait occupé le Saint-Siége, quoiqu'on ne puisse rien dire de certain sur le temps de son ordination, ni sur celui de sa mort, sinon qu'elle est arrivée avant le 25 décembre 974. (MANSI.)

135. BENOIT VII.

974 ou 975. Benoît VII, Romain de naissance, neveu du patrice Albéric et évêque de Sutri, fut élu Pape et intronisé, suivant le P. Pagi, avant le 25 mars 975, et peut-être même, selon certaines chartes, dès le 28 décembre 974. Il mourut, comme le prouve Baronius, le 10 juillet 983.

136. JEAN XIV.

983. Jean XIV placé par l'empereur Othon II, au mois de novembre 983, sur le siège de Rome, en fut chassé au mois de mars suivant par l'antipape Boniface, qui était revenu de Constantinople. Celui-ci

enferma Jean au château Saint-Ange, où il le fit mourir de misère, et peut-être même de poison, le 20 août 984. Jean était évêque de Pavie, et s'appelait Pierre, nom qu'il quitta par respect pour le Prince des apôtres, dont aucun de ses successeurs n'a porté le nom. Boniface VII tint le Saint-Siége environ 7 mois, depuis l'emprisonnement de Jean XIV, et mourut au mois de mars 985 (27).

JEAN XV.

Jean XV, fils de Robert, fut élu après la mort de Jean XIV; mais, soit qu'il soit mort avant que d'avoir été ordonné, soit que son ordination n'ait pas été canonique, on ne le compte point parmi les Papes, sinon pour servir de nombre. Il mourut avant le mois de juillet 985.

137. JEAN XVI.

985. Jean XVI, Romain, fils du prêtre Léon, fut placé sur le siège de Rome au mois de juillet 985. L'an 987, il est chassé par Centius ou Crescentius, qui s'empare de l'autorité souveraine dans Rome. Mais la même année, sur la nouvelle que l'empereur venait en Italie, Crescentius engage le Pape à revenir et lui demande pardon. On trouve, selon la remarque du P. Mabillon, le premier exemple de canonisation solennelle dans celle que Jean XVI fit de saint Uldarie, évêque d'Augsbourg, le 30 janvier, selon Fleury, ou le 3 février 993, selon le P. Pagi. Jean XVI mourut d'une fièvre violente l'an 996, la onzième année de son pontificat commencée. Pour ce qui est du mois et du jour de sa mort, nous n'en pouvons rien dire de certain.

138. GRÉGOIRE V.

996. Grégoire (surnommé auparavant Brunon, Allemand de nation) succéda le 3 mai 996 à Jean XVI, par le crédit d'Othon III, dont il était cousin issu de germain. Après son ordination il couronna ce prince empereur le 31 mai, suivant la *Chronique d'Hildegheim*. L'an 997, Grégoire fut chassé de Rome, au mois de mai, par Crescentius, qui fut élu à sa place Philagathe, évêque de Plaisance. Cet antipape tint le Saint-Siége jusqu'au mois de février 998, sous le nom de Jean XVII. L'empereur alors étant revenu à Rome, Jean prit la fuite; mais les gens d'Othon l'ayant atteint, lui coupèrent le nez, lui arrachèrent la langue et le jetèrent dans une prison. Grégoire mourut le 4 février 999, suivant l'*Annales Saxon*, à l'âge de 27 ans, après un pontificat de 2 ans, 9 mois 1 jour.

139. SILVESTRE II.

999. Silvestre II (appelé auparavant Gerbert, né en Auvergne d'une famille obscure) monta sur le Saint-Siége par la protection de l'empereur Othon III, et fut intronisé le 2 avril 999. Il avait passé par bien des états avant d'arriver à cette place. Sim-

ple moine dès son enfance à l'abbaye d'Avrillac, il était devenu abbé de Bobio. Chargé ensuite de l'école de Reims, où il eut pour disciple Robert, depuis roi de France, il obtint le siège de cette Eglise en 992, après la déposition d'Arnoul. Déposé lui-même en 995 par le Pape Jean XVI, il fut transféré l'an 998, par la faveur d'Othon III, sur le siège de Ravenne, d'où enfin il parvint à la papauté. Personne n'ignore que son savoir étonna tellement ses contemporains, qu'on l'accusa d'un commerce familier avec le diable. La critique l'a depuis vengé de cette accusation absurde. Silvestre fut de plus un Pape équitable, modéré, n'usant de ses droits qu'avec sagesse et sans empiéter sur ceux des princes et des évêques. Il est le premier Français qui se soit assis sur la chaire de saint Pierre, qu'il occupa l'espace de 4 ans, 1 mois et 9 jours, étant mort le 11 mai de l'an 1003.

140. JEAN XVII.

1003. Jean XVII, Romain, fut ordonné Pape le 13 juin 1003, et mourut la même année, le 7 décembre, n'ayant tenu le Saint-Siége que 5 mois et 25 jours. Quelques-uns ne lui donnent que 5 mois de pontificat. Fleury met la mort de Jean XVII le dernier d'octobre. Il se nommait Siccon avant que d'être Pape.

141. JEAN XVIII.

1003. Jean XVIII, Romain, nommé Phasian avant son pontificat, fils du prêtre Orso et de Stéphanie, cardinal du titre de Saint-Pierre, fut ordonné Pape le 26 décembre 1003, comme le prouve le P. Pagi. L'an 1009, sur la fin de mai, il abdiqua la papauté pour se retirer à l'abbaye de Saint-Paul de Rome, où il embrassa la vie monastique. (ECKARD, *Corpus Hist.*, t. II, p. 1640.) Fleury met sa mort le 18 juillet de la même année.

142. SERGIUS IV.

1009. Sergius IV, évêque d'Albano, fut élu Pape entre le 17 juin et le 24 août de l'an 1009. (MANSI.) On l'appelait avant son pontificat *Os porci* ou *Bucca porci*. Sergius mourut l'an 1012. Il est fait mémoire de lui dans le Ménonologie bénédictin le 18 du mois d'août. Fleury, après le P. Papebroch, met sa mort le 13 de juillet; mais le P. Mansi prouve qu'elle précéda le 6 de ce mois. Parmi les vertus de ce Pape, sa libéralité envers les pauvres a surtout éclaté.

143. BENOIT VIII.

1012. Benoît VIII, nommé auparavant Théophilite, fils de Grégoire, comte de Tusculum, fut transféré du siège de Porto à celui de Rome l'an 1012, le 6 juillet au plus tard. (MANSI.) Ayant été chassé par un certain Grégoire qui s'empara de son siège, il se réfugia vers Henri II, roi de Germanie, qui partit sur la fin de l'an 1013 pour l'Italie

(27) Depuis que cet usurpateur fut remonté sur le Saint-Siége, les notaires de Rome employèrent

deux époques de son pontificat; la première de l'an 974, la seconde de l'an 984.

et arriva l'an 1014 à Rome, où Benoît VIII le couronna empereur le 1^{er} ou le 22 février, selon Pfeury. L'an 1016, Benoît assembla tous les évêques et les déenseurs des Eglises pour aller attaquer les Sarrasins qui étaient entrés en Toscane. L'an 1020 il fit un voyage en Allemagne, à la prière de Henri II, et arriva le 14 avril, jour du jeudi saint, à Bamberg. Le P. Pagi se trompe en rapportant ce voyage à l'an 1019, puisque Pâques tombait cette année le 29 mars. Benoît mourut l'an 1024, vers la fin de juillet, après un pontificat de 12 ans et plusieurs jours.

144. JEAN XIX.

1025. Jean XIX (dit Romain avant son exaltation, consul, duc et sénateur de Rome) se fit élire à force d'argent, selon Raoul Glaber, pour succéder à Benoît VIII son frère. Son élection paraît être du mois d'août 1025. Le P. Mansi la place entre le 11 avril et le 6 juin de l'année suivante. Il mourut l'an 1033, vers la fin de mai.

145. BENOIT IX.

1033. Benoît IX, nommé précédemment Théophylacte, fils d'Albéric, comte de Tusculum, neveu de Benoît VIII et de Jean XIX, parvint l'an 1033, par le crédit et les largesses de son père, à la papauté. Il était extrêmement jeune, et peut-être simple clerc. Le jour de son ordination est un point, suivant le P. Pagi, qu'on ne peut fixer. L'an 1038, Benoît fut chassé de son siège par les Romains, et rétabli la même année par l'empereur Conrad. L'an 1044, Benoît, se rendant de jour en jour plus odieux par une vie infâme, par les rapines et les meurtres qu'il exercit, fut chassé de nouveau vers le commencement de l'année. On mit à sa place Jean, évêque de Sabine, sous le nom de Silvestre III, qui ne tint le Saint-Siège qu'environ 3 mois; après lesquels Benoît, avec le secours des comtes de Tusculum, ses parents, y rentra. Mais comme il continuait toujours sa vie scandaleuse, dit le Pape Victor III, se voyant méprisé du clergé et du peuple, il convint de se retirer et céda le pontificat à l'archiprêtre Jean Gratién, moyennant une somme d'argent. L'an 1047, le 8 novembre, Benoît IX remonta pour la 3^e fois sur le siège de Rome, et s'y maintint jusqu'au 17 juillet 1048. Enfin, sur les avis de saint Barthélemy, abbé de la Grotte-Ferrée, il y renonça pour toujours. Selon le P. Pagi, il faut rapporter l'exhortation de saint Barthélemy à la première abdication de Benoît, lorsqu'il céda le pontificat à Grégoire VI (28).

146. GRÉGOIRE VI.

1046. Grégoire VI, qui est ce même Gratien dont on vient de parler, se mit en possession du Saint-Siège après la cession simoniaque que Benoît IX lui en avait faite. Le Pape Victor III lui donne 2 ans et 8 mois de pontificat, dont le P. Pagi met le commencement au mois de mai 1044. Cependant

(28) Ce Pape est le dernier qui ait employé l'année de l'empereur régnant ns les dates de ses bulles.

Ughelli rapporte une charte où l'on compte au mois d'août 1045 la première année de son pontificat. Il abdiqua, soit de gré, soit de force, après sa déposition prononcée au concile que l'empereur Henri III fit tenir à Sutri vers les fêtes de Noël de l'an 1046, pour remédier aux maux de l'Italie. Grégoire fut ensuite conduit en Allemagne, où il finit ses jours.

147. CLÉMENT II.

1046. Clément II, appelé auparavant Suidger, Saxon de naissance, évêque de Bamberg, fut élu d'un commun consentement, tant des Romains que des Allemands, pour remplir le siège de Rome, et intronisé le jour de Noël 1046. Il couronna empereur le même jour Henri III, roi de Germanie, et la reine Agnès son épouse, impératrice. Clément II accompagna Henri en Germanie, où il resta peu de temps, puisqu'il mourut en Italie à l'abbaye de Saint-Thomas d'Aposèle, près de Pesaro, le 9 d'octobre 1047 (Merkat), n'ayant tenu le Saint-Siège que 9 mois et demi. Son corps fut transféré et enterré à Bamberg. Clément II était vertueux, et montra un grand zèle contre la simonie.

148. DAMASE II.

1048. Damase II, appelé auparavant Poppon, évêque de Brixen, choisi Pape par l'empereur en Allemagne et envoyé à Rome, fut reçu avec honneur et intronisé le même jour que Benoît IX se retira; mais il ne tint le Saint-Siège que 23 jours, et mourut à Palestro le 8 août 1048. On pourrait être surpris que l'empereur ait différé si longtemps l'élection du Pape, puisque Clément II était mort dès le 9 octobre 1047. Mais il faut remarquer que les députés des Romains avaient demandé pour Pape Halinard, archevêque de Lyon, qui, en étant instruit, évita d'aller à la cour.

149. SAINT LÉON IX.

1048. Léon IX, appelé auparavant Brunon, fils de Hugues, comte d'Egescheim, était évêque de Toul depuis 22 ans, lorsqu'il fut élu tout d'une voix Pape dans une assemblée de prélats et de seigneurs, tenue à Worms par l'empereur Henri, sur la fin de l'année 1048; il n'accepta que malgré lui, et à condition que son élection serait confirmée et approuvée par le clergé et le peuple romain. Il partit le 27 décembre pour Rome et y fut reçu avec acclamations, reconnu Pape le 2 février et intronisé le 12 de l'an 1049. Léon vint cette année en France, où il fit la dédicace de l'église du monastère de Saint-Remi de Reims le 2 octobre. Ce Pape avait un zèle fort grand. Il tint plusieurs conciles en Italie, en Allemagne, en France, où il fit jusqu'à trois voyages pendant son pontificat. L'an 1053 il fit la guerre aux Normands d'Italie, qui défirent ses troupes, le prirent prisonnier et le conduisirent à Bénévent où ils le relinrent depuis le 23 juiu 1053 jusqu'au 12 mars 1054. Il y passa tout ce temps dans

des exercices continuels de piété. Étant tombé malade, il se fit transporter à Rome, où il mourut saintement l'an 1054, le 19 avril, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire. Il avait tenu le Saint-Siège 5 ans 2 mois et jours, à compter du jour qu'il fut intronisé. Sous le pontificat de Léon IX, le schisme des Grecs, dont Photius avait jeté les premiers fondements, éclata par les écrits de Michel Cérulaire, patriarche de Constantinople, contre les Latins. Ces écrits furent solidement réfutés et le Pape saint Léon envoya des légats à Constantinople, au commencement de l'an 1054, pour tâcher de ramener le patriarche; mais on ne put rien gagner sur lui (29).

150. VICTOR II.

1055. Victor II, appelé auparavant Gébéhard, évêque d'Eichstat, remplaça Léon après une vacance du Saint-Siège d'un an. Son élection se fit au concile de Mayence, tenu au mois de mars 1055. Il fut intronisé le 13 d'avril suivant. Il n'avait nulle envie d'être Pape. Ce fut le sous-diacre Hildebrand qui, ayant été député vers l'empereur Henri, après la mort de Léon IX pour avoir un Pape, demanda l'évêque d'Eichstadt au nom du peuple romain. L'empereur lui-même fit difficulté de l'accorder, parce qu'il avait beaucoup de confiance en ce prélat, qui était son parent. Le zèle de Victor pour la discipline lui attira des ennemis qui attirèrent même à sa vie; mais Dieu le préserva de leurs embûches. Il mourut en Toscane le 28 juillet de l'an 1057, après avoir tenu le Saint-Siège 2 ans, 3 mois et 15 ou 16 jours. Il garda son évêché d'Eichstadt jusqu'à sa mort.

151. ETIENNE IX.

1057. Etienne IX (appelé auparavant Frédéric, fils de Gothelon, duc de la Basse-Lorraine, cardinal du titre de Saint-Chrysostome, abbé du Mont-Cassin) fut élu Pape d'un consentement unanime le 2 d'août 1057, et sacré malgré lui le lendemain. Il fut d'abord archidiacre de Liège d'où Léon IX son parent l'emmena avec lui en Italie. Ce Pape le fit chancelier de l'Eglise romaine, et l'envoya l'an 1054 à Constantinople. L'an 1057, Etienne connaissait le mérite de Pierre Damien, le tira de sa solitude et le fit malgré lui évêque d'Ostie. Etienne mourut à Florence le 29 mars 1058, n'ayant tenu le Saint-Siège que 7 mois et 29 jours. Il fut assisté à la mort par saint Hugues, abbé de Cluny, que ses affaires avaient appelé à Rome.

BENOIT X, ANTIPAPE.

Jean, évêque de Veletri, fut placé le 50 mars 1058, sur le siège de Rome, par une troupe de factieux, ayant à leur tête Grégoire, fils d'Albéric, comte de Tusculum, malgré l'opposition des cardinaux, qui furent obligés de s'enfuir. Il ne fut pas même intronisé par un évêque, mais par l'archiprêtre d'Ostie. Benoît se maintint sur le Saint-Siège, qu'il avait

(29) Ce Pape commençait l'indiction tantôt au 1^{er} septembre, tantôt au 1^{er} janvier. Il n'est pas le premier, comme l'avance Papebroch, qui ait date des années de l'Incarnation. Il joignait quelquefois

usurpé, neuf mois et vingt jours, jusque vers le 18 de janvier 1059. Quoique Benoît n'ait été qu'un usurpateur et un antipape, cependant son nom tient lieu de Benoît X parmi les Souverains Pontifes.

152. NICOLAS II.

1058. Nicolas II, appelé auparavant Gérard, né dans le royaume de Bourgogne, évêque de Florence, fut élu à Sienne dans un concile le 28 décembre 1058, et couronné le 18 janvier 1059. C'est le premier Pape dont l'histoire ait marqué le couronnement. (Voyez dans la *Chronol. des conciles*, celui de Rome du 18 janvier 1058.) Cette année, Nicolas alla dans la Pouille, à la prière des Normands, les releva de l'excommunication, reçut leurs soumissions, confirma la principauté de Capoue à Richard, et le duché de Pouille et de Calabre à Robert Guiscard. C'est là, selon Fleury, l'origine du royaume de Naples. Nicolas II mourut à Florence le 21 ou le 29 juillet de l'an 1061, après avoir tenu le Saint-Siège 2 ans, 6 mois et 25 jours, à compter du jour de son élection, 28 décembre 1058. Il garda l'évêché de Florence jusqu'à sa mort.

153. ALEXANDRE II.

1061. Alexandre II, appelé Anselme de Badage, Milanais, évêque de Lucques, fut couronné Pape le 30 septembre 1061. L'imperatrice Agnès, piquée de ce qu'Alexandre avait été intronisé sans attendre le consentement du roi Henri son fils, et sollicitée par les évêques de Lombardie, fit élire Pape dans la diète de Bâle, le 28 octobre, Cadalus ou Cadalous, évêque de Parme, qui prit le nom d'Honorius. Il fut condamné l'année suivante, le 27 octobre, au concile d'Osbor, par tous les évêques d'Allemagne et d'Italie; mais il ne laissa pas de causer encore beaucoup de troubles. Alexandre II mourut le 21 avril 1073, après avoir tenu le Saint-Siège 11 ans, 6 mois et 21 jours. Ce Pape fut l'œuvre de modération et de sagesse en descendant de massacrer les juifs, comme on faisait alors en divers lieux.

154. GRÉGOIRE VII.

1073. Grégoire VII, successeur d'Alexandre II, appelé Hildebrand, né près de Soane en Toscane, moine de Sainte-Marie du Mont-Aventin à Rome, puis de Cluny, fait abbé de Saint-Paul de Rome par Léon IX, archidiacre de l'Eglise romaine par Nicolas II, fut élu Pape malgré lui, le 22 avril 1073. Il envoya aussitôt des députés au roi Henri pour lui donner avis de son élection, le priant de n'y pas consentir, en lui déclarant que s'il demeurait Pape, il ne laisserait pas ses crimes impunis. Grégoire différa son ordination jusqu'à ce qu'il eût reçu réponse de Henri. Ce prince envoya l'évêque de Verceil pour confirmer l'élection et assister à son ordination qui se fit le 30 juin. Grégoire, qui n'était que diacre, reçut l'ordre

les années de son épiscopat de Toul à celles de sa papauté. On compte les années de celle-ci du jour de son intronisation, et non de celui de sa proclamation, c'est-à-dire, du 12 et non du 2 février 1073.

de prétresse avant que d'être ordonné Pape, ce qui ne s'était point pratiqué jusqu'alors. Le P. Pagi soutient que Grégoire VII est le dernier Pape dont le décret d'élection ait été envoyé à l'empereur pour en obtenir la confirmation. La dispute entre Grégoire VII et le roi Henri, au sujet des investitures, s'éleva bientôt et causa des maux infinis à l'Eglise et à l'Etat.

L'an 1085, Henri, s'étant fait couronner empereur à Rome par cet antipape, assiégea Grégoire dans le château Saint-Ange, où il s'était renfermé. Grégoire, délivré par Robert Guiscard, se retira à Salerne, où il mourut le 25 mai 1085. Il avait tenu le Saint-Siège douze ans un mois et trois jours. Ses dernières paroles furent : *J'ai aimé la justice et hais l'iniquité ; c'est pourquoi je meurs en exil* (30).

155. VICTOR III.

1086. Victor III (appelé auparavant Didier, de la maison des ducs de Capoue, prêtre-cardinal, abbé du Mont-Cassin, l'un des trois que Grégoire VII avait désignés comme capables de lui succéder) fut élu, après une vacance d'un an, le 24 mai de l'an 1086. Quatre jours après, Victor, qu'on avait élu malgré lui, quitta les marques de sa dignité, s'enfuit de Rome et se retira au Mont-Cassin, où il demeura inflexible pendant près d'une année. Enfin, pressé et vaincu par les prières des prélates et des princes assemblés avec lui au concile de Capoue, il se rendit et fut consacré le 9 mai 1087. Il est cependant à remarquer que Hugues, archevêque de Lyon, présent à l'assemblée, Richard, abbé de Marseille, et quelques autres, s'opposèrent à son exaltation, sur des motifs qui ne sont pas clairs et qu'on a diversement interprétés. Victor ne jouit pas longtemps du pontificat. Il mourut au Mont-Cassin, dont il avait été abbé vingt-neuf ans, le 16 septembre 1087, n'ayant tenu le Saint-Siège depuis sa consécration que quatre mois et sept jours.

156. URBAIN II.

1088. Urbain II (appelé auparavant Othon ou Oddon, évêque d'Ostie, l'un des trois que Grégoire VII avait désignés pour lui succéder, et que Victor III recommanda aussi avant sa mort d'élire Pape) fut élu le 12 mars 1088. Othon, né dans le territoire de Reims, avait été chanoine de cette Eglise et ensuite moine de Cluny. Grégoire l'avait fait venir à Rome en 1078. La première année de son pontificat, Urbain II donna le pallium à Bernard de Tolède et l'établit prieur. L'an 1090, il fit venir à Rome saint Bruno, dont il avait été disciple à Reims.

(30) Depuis ce Pape jusque vers la fin du XII^e siècle, les bulles moins solennelles n'eurent communément d'autres dates que celles du lieu et du quartier du mois. Grégoire VII commençait l'année au 25 mars, comme les Florentins, et souvent aussi l'indiction. Il comptait quelquefois comme nous les jours du mois dans l'ordre direct. Remarquons encore qu'il est le premier qui ait ordonné que le nom de Pape ne serait porté que par l'évêque de Rome.

L'an 1093, il vint en France, où il tint un concile à Clermont, dans lequel il excommunia Philippe à cause de Bertrade, femme du comte d'Anjou, qu'il avait substituée à Berthe son épouse. Urbain II publia la croisade à la fin de ce concile. Ce Pape tint envers l'empereur Henri la même conduite que Grégoire VII, sur les traces duquel il faisait gloire de marcher en tout. Urbain mourut à Rome le 29 juillet 1099, après avoir tenu le Saint-Siège onze ans, quatre mois et dix-huit jours (31).

157. PASCAL II

1099. Pascal II, nommé auparavant Rainier, né à Bleda, ville épiscopale, aujourd'hui du diocèse de Viterbe, fut placé dès son enfance à Cluny, où il fit profession. Envoyé à l'âge de 20 ans à Rome pour les affaires de sa maison, il y fut retenu par Grégoire VII, qui le fit, vers 1076, abbé de Saint-Laurent hors des murs, et l'ordonna prêtre cardinal. L'an 1099, il fut élu Pape malgré lui, le 13 août, et sacré le lendemain. L'année suivante l'antipape Guibert, poursuivi par Roger, comte de Sicile, mourut sur la fin de septembre ; mais cet événement ne rendit pas le repos à l'Eglise. Les schismatiques donnèrent à Guibert trois successeurs, l'un après l'autre : 1^o Albert, qui fut pris par les Romains le jour même de son élection ; 2^o Théodoric, qui eut le même sort au bout de 105 jours (le premier fut enfermé à Saint-Laurent d'Averse, le second au monastère de Cave) ; 3^o Maginulfe, élu l'an 1106, après la mort de Théodoric, et nommé dans son parti Silvestre IV. Il fut chassé le lendemain de son élection, et on ignore ce qu'il devint. L'an 1107 Pascal vint en France, où il fut reçu avec beaucoup d'honneur par le roi Philippe et Louis, son fils. L'an 1111 Pascal est arrêté le 12 février, à Roine, par le roi Henri V, qui l'emmena prisonnier au château de Tribucco, dans la Sabine. Ce prince le relâcha le 8 avril suivant, après l'avoir forcé de lui accorder les investitures. Pascal, du retour à Rome, couronna empereur Henri, le 13 du même mois. L'an 1112, le 18 mars, il révoqua, en plein concile, le privilége que Henri lui avait extorqué ; mais il refusa d'excommunier, pour ne pas violer le serment qu'il lui avait fait. Toutefois il souffre que les cardinaux en sa présence, et ses légitimes en divers conciles, lancent les foudres de l'Eglise sur ce prince. Pascal mourut à Rome, le 18 ou le 21 janvier 1118, après avoir tenu le Saint-Siège 18 ans, 3 mois et 8 ou 11 jours (32).

158. GÉLASE II.

1118. Gélase II (précédemment nommé

(31) Urbain suit dans ses bulles, tantôt le calcul florentin, tantôt le pisan, et quelquefois le nôtre. Il varie aussi pour l'indiction. On voit de ses bulles datées d'une année de son pontificat, moins qu'à le prendre de son commencement.

(32) Pascal n'emploie souvent dans ses bulles que la date du jour. Il suit le calcul pisan, et quelquefois aussi il anticipe sur nous d'une année entière.

Jean de Gaète, du lieu de sa naissance, moine du Mont-Cassin, cardinal-diacre et chancelier de l'Eglise romaine) fut élu Pape le 25 janvier 1118. Cette élection se fit avec quelque mystère ; car Cencio Frangipani l'ayant apprise, entra de force dans l'Eglise où elle s'était faite, se saisit du Pape, et après l'avoir maltraité, le mena chez lui, où il l'enchaîna. Mais, intimidé par les Romains, bientôt il le relâcha. Le 2 mars suivant, le Pape s'ensuit à Gaète, sur la nouvelle de l'arrivée de l'empereur. Ce prince, après lui avoir inutilement député pour l'engager à revenir, fait élire à sa place, le 9 mars, Maurice Bourdin, archevêque de Brague, qui prit le nom de Grégoire VIII. Le même jour Gélase fut ordonné prêtre à Gaète, et le lendemain consacré Pape. Henri étant sorti de Rome, Gélase y rentra secrètement ; mais le 21 juillet de la même année, il en fut chassé par les Frangipanes. Ses partisans le ramenèrent presque aussitôt à Rome. Il en part sur la fin d'août pour se rendre en France, où il arrive le 7 novembre. Le roi Louis le Gros lui députa Suger, à Maguelone. Ce prince se préparait à venir en personne le trouver. Mais Gélase mourut à Cluny, où il s'était fait transporter, le 29 janvier 1119, après avoir tenu le Saint-Siége un an et 14 jours (33).

159. CALLISTE II.

1119. Calliste II ou Calixte, appelé auparavant Guy, archevêque de Vienne, fut élu Pape le premier février 1119. Il était fils de Guillaume le Grand, comte de Bourgogne, oncle d'Adélaïde, reine de France, épouse de Louis VI. Il partit de Cluny peu de jours après son élection, pour se rendre à Vienne, où il fut couronné le 9 février, dimanche de la Quinquagesime. Calliste tint plusieurs conciles en France, pendant un an et plus de séjour qu'il y fit, s'achemina ensuite vers Rome et y arriva le 3 de juin 1120. L'antipape Bourdin en était sorti et s'était réfugié à Sutri, où il fut assiégié, pris, dépouillé et conduit à Rome sur un chameau le 23 avril 1121, et enfin relégué dans le monastère de Cave. Ainsi finit le schisme de Bourdin. L'année suivante Callisteacheva de rendre la paix à l'Eglise, en ratifiant, le 23 septembre, le traité fait le 8 entre ses députés et l'empereur Henri dans l'assemblée de Worms. L'an 1123, Calliste tint le premier concile général de Latran, et mourut l'année suivante 1124, le 12 ou le 13 de décembre, après avoir tenu le Saint-Siége 5 ans, 10 mois et 12 jours. Ce Pape, par sa bulle du 26 février 1120, accorda la primatiale à l'Eglise de Vienne sur sept provinces (34).

160. HONORIUS II.

1124. Honorius II, appelé auparavant Lambert, né à Fagnano dans le Bolonais, et évêque d'Ostie, fut reconnu Pape et intro-

nisé le 21 décembre 1124. Son élection n'avait pas été d'abord bien canonique ; car Thibaud était élu Pape, lorsque Robert Frangipane vint crier dans l'assemblée, *Lambert, évêque d'Ostie, Pape* ; mais Thibaud ayant cédé le même jour, tous consentirent à l'élection de Lambert. Celui-ci néanmoins, sentant le défaut de son élection, quitta sept jours après les ornements pontificaux, en présence des cardinaux. Cet acte d'humilité les toucha et les porta à rectifier ce qui avait été mal fait, et à reconnaître de nouveau Lambert, qui prit le nom d'Honorius II. Il tint le Saint-Siége 5 ans, 1 mois et 23 jours, étant mort le 14 février de l'an 1130.

161. INNOCENT II.

1130. Innocent II, appelé auparavant Grégoire, de la maison des Papi, chanoine régulier de Latran, cardinal-diacre de Saint-Ange, fut élu Pape, de grand matin, le 14 ou le 15 février, c'est-à-dire, le jour même, ou le lendemain de la mort d'Honorius, par 16 cardinaux les plus familiers avec ce pontife, et les plus assidus auprès de lui pendant sa dernière maladie. La mort d'Honorius n'était point encore publiée. Aussitôt qu'elle le fut, les autres cardinaux, faisant le plus grand nombre, s'assemblèrent à Saint-Marc, et élurent Pierre de Léon, qu'ils nommèrent Anaclet. Les deux élus furent intronisés sans délai, le premier à l'heure de Tiers, le second à l'heure de Sexte. Tous deux se firent ensuite consacrer le 23 février, Innocent à Sainte-Marie la Neuve, Anaclet à Saint-Pierre. Le parti de ce dernier étant le plus fort à Rome, Innocent se retira en France, où l'assemblée de Chartres, sur l'avis de saint Bernard, le reconnut pour légitime Pape avant son arrivée. Le roi Louis le Gros alla au-devant de lui à Saint-Benoît-sur-Loire, avec la reine et la famille royale. Tous les autres souverains se déclarèrent pour Innocent, à l'exception de David, roi d'Ecosse, et de Roger, roi de Sicile, qui embrassèrent le parti d'Anaclet. Innocent, après avoir parcouru différentes villes de France, et tenu plusieurs conciles pendant le séjour qu'il y fit, depuis environ le 14 mai de l'an 1130, jusqu'à l'an 1132, reprit la route d'Italie au printemps de cette dernière année. Il célébra, le 10 d'avril, la fête de Pâques à Asti. L'an 1133, il arriva à Rome au mois de mai avec le roi Lothaire, qu'il y couronna empereur le 4 juin. Après le départ de ce prince, Innocent, trop faible contre son rival, est obligé de se retirer à Pise, où il resta jusqu'au retour de Lothaire en Italie. L'an 1138, l'antipape Anaclet mourut, *septimo die stante mensis Januarii*, ce qui marque le 25 janvier. Les schismatiques élurent, vers le 15 de mars, Grégoire, cardinal, sous le nom de Victor ; mais cet intrus ayant quitté la tiare presqu'aussitôt, le schisme fut heureusement

(33) Ce Pape suivait dans ses dates le calcul pisan. Ainsi l'on ne doit pas être surpris qu'il date une de ces bulles du 20 décembre 1119, quoique mort le 29

janvier de cette année.

(34) Calliste, à l'exemple de son précessor, suivait quelquefois le calcul pisan.

éteint. Innocent fut alors paisible possesseur du Saint-Siége. L'an 1139, s'étant mis en campagne pour empêcher Roger de Sicile de s'emparer de la Pouille, il est fait prisonnier par ce prince le 22 juillet. Roger l'engage, dans sa captivité, à lui confirmer le titre de roi, qu'Anaclet lui avait donné. Il le relâche ensuite le 1^{er} août, et l'accompagne jusqu'à Bénévent. L'an 1143, Innocent meurt le 2^e septembre : il avait occupé la chaire de saint Pierre 13 ans, 7 mois et 9 jours (35).

162. CÉLESTIN II.

1143. Célestin II (appelé auparavant Gui, Toscan de nation, prêtre-cardinal du titre de Saint-Marc) fut élu Pape le 26 septembre de l'an 1143, et intronisé le même jour. Cette élection fut très-paisible ; ce qui n'était point arrivé depuis longtemps. Célestin n'eut le Saint-Siége que 5 mois, 13 jours, et mourut le 9 mars de l'an 1144. Ce Papeleva l'interdit que son prédécesseur avait jeté sur le royaume de France, l'an 1141, au sujet de l'élection d'un archevêque de Bourges

163. LUCIUS II.

1144. Lucius II (appelé auparavant Gérard, natif de Bologne, chanoine régulier, prêtre-cardinal du titre de Sainte-Croix en Jérusalem) fut élu et couronné le 12 mars, de l'an 1144. Son pontificat fut court et orageux. Les Romains, excités par le fameux Arnaud de Bresse, rétablissent le sénat, créent un patrice et le revêtent de l'autorité souveraine. Lucius, voulant s'opposer à cette entreprise, est frappé d'un coup de pierre, dont il meurt le 25 février 1145, après avoir tenu le Saint-Siége 11 mois et 14 jours.

164. EUGÈNE III.

1145. Eugène III (appelé auparavant Bernard, natif de Pise, moine de Clairvaux, puis abbé de Saint-Anastase à Rome) fut élu Pape le 27 février 1145. Son ordination se fit le 4^e mars, dans le monastère de Farfe, où les troubles qui régnait à Rome l'avaient obligé de se retirer avec les cardinaux. Saint Bernard, ayant appris l'élection de son disciple, en écrivit aux cardinaux, se plaignant de ce qu'ils avaient tiré un mort du tombeau. Eugène, ayant réduit les Romains, rentra dans Rome, où il célébra la fête de Noël, 1145. L'an 1146, il fut obligé d'en sortir une seconde fois, après le 10 mars : car il y consacra ce jour-là Anselme, abbé de Saint-Vincent de Laon, évêque de Tournai, et rétablit le siège épiscopal de cette ville, à la prière de saint Bernard. L'an 1147, Eugène vint en France, l'asile où il fut assuré des Papes contre leurs persécuteurs ; il fut reçu le 30 de mars, avec de grands honneurs, à Dijon, par le roi Louis

(35) Dans les bulles de ce Pape les années se prennent tantôt du 1^{er} janvier, tantôt du 25 mars, mais rarement suivant le calcul pisan.

(36) Eugène commençait l'année, tantôt au 1^{er} janvier, tantôt au 25 mars.

(37) Peu de bulles d'Adrien sont datées de l'année

le Jeune, vint à Saint-Denis, et y célébra la fête de Pâques. Il parcourut différentes villes de France et d'Allemagne, tint plusieurs conciles, visita Clairvaux, assista au chapitre de Cîteaux comme un des frères. Eugène quitta la France pour retourner à Rome, avant le 16 juin de l'an 1148, et était en Italie au mois de juillet. Il entra dans Rome sur la fin de l'an 1149. L'année suivante, il fut encore obligé d'en sortir : enfin il y rentra l'an 1152, et passa le reste de son pontificat tranquillement, selon la prophétie de sainte Hildegarde. Eugène mourut à Tivoli, la nuit du 7 au 8 juillet 1153, après avoir tenu le Saint-Siége 8 ans, 4 mois et 16 jours (36).

165. ANASTASE IV.

1153. Anastase IV (appelé auparavant Conrad, Romain de naissance, chanoine régulier, puis évêque de Sabine) fut élu le 9 juillet de l'an 1153. Il mourut le 2 décembre de l'an 1154, n'ayant tenu le Saint-Siége qu'un an, 4 mois et 24 jours.

166. ADRIEN IV.

1154. Adrien IV, abbé de Saint-Ruf, près d'Avignon, cardinal-évêque d'Albane, fut élu Pape le 3 décembre 1154. Il était Anglais de naissance, d'une basse extraction, et s'appelait Nicolas Breckspese, ou brise-lance. L'an 1155, Frédéric I^r étant venu en Italie pour se faire couronner empereur, le Pape lui députa des cardinaux, qui exigent, pour préliminaire, qu'Arnauld de Bresse leur soit livré. Ce sédition, en conséquence, est arrêté par l'ordre du prince, jugé et condamné par les cardinaux, puis remis au préfet de Rome, qui le fait pendre et brûler. Le Pape va trouver ensuite Frédéric à Sutri, puis le ramène à Rome, où il le couronne empereur le 18 juin. Adrien mourut le 1^{er} septembre 1159, après avoir tenu le Saint-Siége 4 ans, 8 mois et 29 jours (37).

167. ALEXANDRE III.

1159. Alexandre III (nommé auparavant Roland, natif de Sienne, cardinal du titre de Saint-Marc, et chancelier de l'Eglise romaine) fut élu Pape le 7 septembre 1159. Alexandre, persécuté par l'empereur en Italie, prit la résolution de se retirer en France : il arriva le 11 avril 1162 à Maguelone. L'an 1163, il célébra la fête de Pâques à Paris. L'an 1164, l'antipape Victor mourut à Lucques le 20 ou le 22 d'avril ; les schismatiques lui substituèrent Gui de Crême, qu'ils nommèrent Pascal III. Alexandre III partit de Montpellier sur la fin d'août de l'an 1165, pour retourner à Rome, où il arriva le 2^e novembre : il fut obligé d'en sortir l'an 1167, et de se retirer à Bénévent, par la crainte de Frédéric, qui vint

de son pontificat. Dans quelques-unes il marque le rang qu'il tient parmi les Papes de même nom ; ce qui était sans exemple depuis longtemps. Il commençait l'année, tantôt au 1^{er} janvier, tantôt au 25 mars.

assiéger cette ville, et la prit. Alexandre excommunia cette année l'empereur, et le déposa de la dignité impériale, à l'exemple de Grégoire VII. L'an 1168, l'antipape Pascal III étant mort le 20 septembre, les schismatiques élurent à sa place Jean, abbé de Strume, qui prit le nom de Caliste III. Alexandre canonisa saint Thomas de Cantorbéry, le 21 février 1173, et saint Bernard le 18 janvier 1174. L'an 1177, il fut enfin reconnu par Frédéric, qui renonça au schisme, reçut l'absolution, et fit sa paix. Le roi de Sicile et les Milanais suivirent bientôt l'exemple de l'empereur. L'année suivante, le 12 mars, Alexandre partit de Tusculum pour revenir à Rome, où il fut reçu avec les plus grands honneurs. L'antipape Jean de Strume vint, le 29 août, se jeter à ses pieds, confessa son péché, et abjura le schisme. Quelques schismatiques élurent encore un antipape, qu'ils nommèrent Innocent III. Alexandre, l'ayant pris l'année suivante, le fit enfermer dans une prison, où il mourut. L'an 1179, il tint le troisième concile de Latran. Après un long, pénible et glorieux pontificat de 21 ans, 11 mois et 23 jours, à compter du jour de son élection, ce Pape mourut le 30 août de l'an 1181. Alexandre III mit la canonisation des saints au rang des causes majeures, en la réservant au seul Souverain Pontife. Depuis le x^e siècle, comme le remarque le P. Malbion, les Papes exerçaient seuls la canonisation : cependant les métropolitains avaient, en quelque façon, suivi l'ancienne coutume, et on trouve plusieurs canonisations faites par eux jusqu'à celle de saint Gautier, abbé de Pontoise, que fut l'archevêque de Rouen l'an 1153. C'est le dernier exemple que l'histoire en fournit. Alexandre est le premier qui ait introduit l'usage des monitoires (38).

168. LUCIUS III.

1181. Lucius III (appelé auparavant Ubalde, né à Lucques, en Toscane, évêque d'Ostie) fut élu Pape le 1^{er} septembre 1181. On commença, dans cette élection, à mettre en pratique le décret du dernier concile de Latran, qui demandait les deux tiers des suffrages ; les cardinaux y commencèrent aussi à réduire à eux seuls le droit d'élire le Pape, à l'exclusion du peuple et du reste du clergé. Lucius fut couronné le dimanche suivant, 6 septembre, à Vélestri. Il revint en cette ville, l'an 1182, et s'y fixa, dégouté du séjour de Rome par les mauvais procédés du peuple à son égard. Christien, chancelier de Frédéric, et archevêque de Mayence, étant pour lors en Italie avec une armée, essaya de le venger des insultes des Romains. Mais la mort enleva ce prélat, au mois d'août 1182. (MURAT.) L'an 1183, Lucius re-

(38) Ce Pape suivait le calcul florentin dans ses bulles, c'est-à-dire qu'il commençait l'année au 25 mars.

(39) Ce Pape suivait le calcul florentin, et variait pour l'indiction.

(40) Urbain commençait l'année et l'indiction au

vint à Rome ; mais les Romains, plus furieux que jamais, l'obligèrent de se retirer à Vérone, où il arriva au mois de juillet 1184. L'empereur Frédéric vint l'y joindre le 31 du même mois. Lucius mourut en cette ville, le 23 novembre de l'an 1185, après 4 ans, 2 mois et 19 jours de pontificat, à compter du jour qu'il fut couronné (39).

169. URBAIN III.

1185. Urbain III (appelé auparavant Hubert Crivelli, archevêque de Milan, sa patrie, cardinal du titre de Saint-Laurent) fut élu Pape par le consentement unanime des cardinaux, vers la fin de novembre 1185, et couronné le 1^{er} décembre. Il se donna beaucoup de mouvements pour procurer du secours à la terre sainte. Étant parti pour Venise, à dessein d'y faire équiper une flotte, il apprit à Ferrare la prise de la ville et du roi de Jérusalem par Saladin : cette nouvelle lui causa un si grand chagrin, qu'il en mourut le 19 octobre 1187, après avoir tenu seulement le Saint-Siège 1 an, 10 mois et 25 jours, à compter du jour de son élection (40).

170. GRÉGOIRE VIII.

1187. Grégoire VIII (appelé auparavant Albert, natif de Bénévent, cardinal, chancelier de l'Eglise romaine) fut élu Pape le 20 octobre 1187, et consacré le 25. Frédéric eut beaucoup de joie d'apprendre son élection, selon Hugues d'Auxerre : cet historien fait un bel éloge de ce Pape, qu'il dépeint comme un homme savant, éloquent, plein de zèle et d'une vie exemplaire. Pendant son pontificat, qui ne fut que d'un mois et 27 jours, il n'oublia rien pour animer les fidèles au recouvrement de la terre sainte. Étant allé à Pise pour réconcilier les Piisans et les Génois, en quoi il réussit, il y tomba malade, et mourut le 17 de décembre 1187.

171. CLÉMENT III.

1187. Clément III (appelé auparavant Paul ou Paulin, Romain de naissance, cardinal, évêque de Palestro) fut élu à Pise le 19 décembre 1187, et couronné le 20, qui était un dimanche. Ce Pape était parent du roi Philippe Auguste, suivant la lettre 143 d'Etienne de Tournay. Dès le commencement de son pontificat, il se montra zélé pour le recouvrement de la terre sainte. Clément, ayant fait un traité avec les Romains, au sujet de la ville de Tusculum, l'an 1188, vint à Rome au mois de février. L'an 1189, il canonisa saint Othon, évêque de Bamberg, apôtre de Poméranie, et saint Etienne de Grandmont. Il mourut le 27 mars 1191, après avoir tenu le Saint-Siège trois ans, trois mois et demi (41).

25 mars, comme les Florentins.

(41) Ce Pape ajouta l'année de son pontificat aux dates du lieu et du jour, dans ses bulles ordinaires, en quoi il fut suivi de presque tous ses successeurs. Le traité qu'il fit, au sujet de Tusculum, est daté de la 14^e année du sénat.

172. CÉLESTIN III.

1191. Célestin III (Hyacinthe Bobocard, cardinal du titre de Sainte-Marie en Cosmedin, diacre depuis environ 65 ans) fut élu Pape à l'âge de 83 ans, le 30 mars 1191, ordonné prêtre la veille de Pâques, 13 d'avril, et consacré Pape le jour de Pâques. Le lendemain il couronna empereur Henri VI, roi de Germanie, avec la reine Constance, sa femme. Il excommunia, l'an 1194, Léopold, duc d'Autriche, et l'empereur Henri VI, au sujet de la prison et de la rançon de Richard, roi d'Angleterre. L'an 1196, il écrivit en France contre le divorce de Philippe Auguste avec Ingeburge, et cassa la sentence des évêques qui avaient approuvé ce divorce, l'an 1193, dans l'assemblée de Compiègne. L'an 1197, il consentit que Frédéric, fils de Henri VI, fut couronné roi de Sicile. Célestin mourut le 8 janvier 1198, après 6 ans, 9 mois et 10 jours de pontificat (42).

173. INNOCENT III.

1198. Innocent III (appelé auparavant Lothaire, de la famille des comtes de Segni, cardinal-diacre) fut élu Pape à l'âge de 37 ans, le 8 janvier 1198, ordonné prêtre le 21 février et consacré Pape le lendemain, qui était un dimanche, suivant l'auteur de sa Vie. Mais ou Célestin III était mort un jour auparavant, ou Innocent fut élu un jour plus tard ; car il était de règle qu'on ne procédât à l'élection d'un Pape qu'après l'inhumation de son prédécesseur. Dès le commencement de son pontificat, Innocent travailla à procurer du secours à la terre sainte. L'an 1199, le 1^{er} juin, il termina la fameuse contestation, qui durait depuis si longtemps entre l'archevêque de Tours et l'évêque de Dol en Bretagne. L'an 1200, il mit en interdit le royaume de France, à cause du divorce de Philippe avec la reine Ingeburge. Nous ne rappellerons pas en détail les événements de ce grand pontificat. Innocent mourut le 16 ou le 17 juillet de l'an 1216, après avoir tenu le Saint-Siège 18 ans 6 mois et 9 jours, à compter du jour de son élection, ou 18 ans, 4 mois et 25 jours, à compter du jour de sa consécration. Son pontificat est un des plus remarquables par les grands événements dont il est rempli, et auxquels il a eu beaucoup de part ; il est également mémorable par le grand nombre de décrets émanés de ce Pape, qui sont des monuments de son habileté dans le droit divin et humain, de sa fermeté, de son zèle pour la discipline, pour le salut des âmes, pour procurer l'union entre les princes chrétiens. Innocent a encore illustré son pontificat par ses écrits, et l'Eglise lui est spécialement redorable de la belle séquence *Veni, sancte Spiritus, et emille, etc.* (43).

(42) Ce Pape commençait ordinairement l'année à Pâques, et souvent aussi l'indiction.

(43) Innocent suivait le calcul florentin et variait pour l'indiction. Il est remarquable que pendant toute l'année 1207, son chancelier mit constamment l'*Indiction ix* pour l'indiction x. Depuis Innocent III, les noms des chanceliers disparurent pour toujours

174. HONORIUS III

1216 Honorius III (Cencio Savelli, Romain, prêtre-cardinal) fut élu Pape à Pérouse le 18 juillet, et consacré le 24, l'an 1216. Dès le commencement de son pontificat il approuva l'ordre de Saint-Dominique, par deux bulles datées du 22 décembre 1216. Il fit ses efforts pour engager les princes chrétiens à voler au secours de la terre sainte, et ne cessa de les y exhorter. Honorius est le premier Pape qui ait accordé des indulgences dans la canonisation des saints. Vers l'an 1220, il défendit, par une décrétale, d'enseigner le droit civil à Paris, défense qui subsista jusqu'en 1679, époque de l'établissement d'une chaire de droit civil dans l'école de cette capitale. Honorius mourut le 18 mars de l'an 1227, après avoir tenu le Saint-Siège 10 ans et 8 mois, à compter du jour de son élection.

175. GRÉGOIRE IX.

1227. Grégoire IX (appelé auparavant Ugolin, cardinal, évêque d'Ostie, natif d'Agnani en Campanie, de la famille des comtes de Segni) fut élu Pape le 19 mars de l'an 1227 et intronisé le même jour. Il tint le Saint-Siège 14 ans 5 mois 2 jours, et mourut le 24 août de l'an 1241, âgé de près de cent ans, selon Matthieu Paris. Les principales actions de Grégoire IX sont l'excommunication lancée contre Frédéric II, l'an 1227, renouvelée l'an 1228, le 23 mars ; la canonisation de saint François d'Assise, au commencement de juin 1228 ; le traité de paix fait avec Frédéric, au mois d'août de l'an 1230 ; deux bulles accordées aux religieux Mendians, l'une du 21 et l'autre du 23 août 1231 (ces deux bulles furent les premières, et le fondement de toutes celles que ces religieux obtinrent en leur faveur) ; la canonisation de saint Antoine de Padoue, l'an 1232 ; celle de saint Virgile de Salzbourg, l'an 1233 ; celle de saint Dominique, l'an 1234 ; la publication des cinq livres de ses *Décretales*, faite vers la fin de septembre de la même année ; la canonisation de sainte Elisabeth, veuve du landgrave de Thuringe, l'an 1235.

176. CÉLESTIN IV.

1241. Célestin IV (appelé auparavant Géofroi, Milanais, cardinal évêque de Sabine) fut élu sur la fin d'octobre l'an 1241, et mourut le 17 ou 18 novembre, avant que d'avoir été consacré. Matthieu Paris ne lui donne que seize jours de pontificat, et fait entendre qu'il mourut de poison : *Utinam non, ut dicatur, potionatus !* Le Saint-Siège vacua jusque vers la fin de juin 1243. Les historiens rapportent différentes causes de cette longue vacance ; les uns la rejettent sur les cardinaux, d'autres sur l'empereur Frédéric, qui empêchait sous mains l'élection, tandis qu'extérieurement il la pressait, et faisait piller les biens des cardinaux.

dans la signature des bulles. On n'y voit plus que ceux des vice-chanceliers, chapelains du Pape, etc. Très-peu de ses bulles sont signées de lui et de ses cardinaux. Cette formalité fut également négligée par ses successeurs dans le XIII^e siècle. (N. T. de Dipl.)

176. INNOCENT IV.

1243. Innocent IV (appelé auparavant Sibinalde de Fiesque, Génois, cardinal du titre de Saint-Laurent) fut élu Pape à Anagni d'un consentement unanime, le 24 ou plutôt le 25 juin de l'an 1243. Les historiens sont partagés sur le jour de sa consécration, les uns la mettant le 28, d'autres le 29 juin. L'an 1244, il y eut un traité entre Innocent et Frédéric, dont les articles furent signés et jurés publiquement à Rome le 31 mars; mais il fut rompu peu de temps après : le Pape, sachant que l'empereur cherchait à le surprendre, s'enfuit la nuit du 28 juin et arriva à Gênes, sa patrie; de Gênes, vers la mi-décembre, il vint à Lyon, ville neutre alors, dit Fleury, appartenant à son archevêque; il y tint l'année suivante un concile général, dans lequel il déposa Frédéric. Quelques auteurs ont attribué à Innocent l'établissement de la bénédiction solennelle de la Rose d'or; mais dom Calmet prouve qu'elle remonte à Étienne IX. On dit, avec plus de fondement, que ce fut Innocent IV qui donna le chapeau rouge aux cardinaux. Cette nouveauté prit naissance au concile de Lyon; le Pape, dit-on, avertissait les cardinaux par-là d'être toujours prêts à répandre leur sang pour la foi. Ils portèrent cet ornement pour la première fois à Cluny, où le Pape s'était rendu après le concile. Saint Louis vint le trouver, vers la Saint-André, dans cette abbaye, pour l'engager à faire la paix avec l'empereur; mais ce fut inutilement. L'an 1246, Innocent publia une croisade contre Frédéric. L'an 1251, ce pontife quitte Lyon le 19 avril, après un séjour de 6 ans et demi dans cette ville, pour retourner en Italie. Il s'arrête à Pérouse et n'arrive qu'en 1252 à Rome. Appelé depuis à Naples pour recouvrer ce royaume, ses troupes sont battues par Mainfroi. Ce malheur lui causa un chagrin qui le conduisit au tombeau le 7 décembre 1254, après un pontifical de 11 ans, 5 mois 13 jours, à compter du jour de son élection. Ce fut à Naples même qu'il mourut (44).

177. ALEXANDRE IV.

1254. Alexandre IV (appelé auparavant Reinald, cardinal, évêque d'Ostie, de la famille des comtes de Segni, neveu du Pape Grégoire IX) fut élu Pape, suivant Nicolas de Curbio, confesseur d'Innocent IV et témoin oculaire, le 12 décembre 1254. Il tint le Saint-Siège 6 ans, 5 mois 6 jours, et mourut à Viterbe, le 25 mai 1261. L'an 1255, Alexandre établit des inquisiteurs en France, à la prière de saint Louis, ce qui mérite d'être remarqué. Ce Pape, à l'exemple de son oncle, fut très-favorable à l'ordre des Frères Prêcheurs. Il rétablit, par une bulle du 22 décembre 1254, ses priviléges, qu'Innocent IV avait jugé à propos de restreindre, prit sa défense contre l'université de Paris en 1256,

(44) Innocent a varié, comme ses derniers prédecesseurs, pour le commencement de l'année et de l'indiction. Il en est de même de ses successeurs

et condamna le livre de Guillaume de Saint-Amour, *Des périls des derniers temps*, contre les religieux Mendians; mais il proscrivit en même temps le livre de l'*Evangile éternel*, attribué à Jean de Parme, général des Minieurs. Vers le même temps il réunit en un seul corps cinq congrégations d'ermites, deux de saint Guillaume et trois de saint Augustin.

178. URBAIN IV.

1261. Urbain IV (Jacques Pantaléon, surnommé de *Court-Palais*, natif de Troyes en Champagne, patriarche de Jérusalem) fut élu Pape à Viterbe, où il se trouva à la mort d'Alexandre IV, par les cardinaux, qui ne purent s'accorder à élire un d'entre eux. Le nombre de ces prélates était réduit à neuf, dont un était absent. L'élection d'Urbain se fit le 29 août 1261, après 3 mois et 4 jours de vacance, et son couronnement le 4 septembre. Urbain était de fort basse naissance et fils d'un savetier, selon saint Antonin, mais d'un mérite distingué. L'an 1263, il détermina par ses lettres Charles, comte d'Anjou, à venir faire la conquête du royaume de Naples, et publia en même temps une croisade contre Mainfroi. L'an 1264, Urbain institua la fête du Saint-Sacrement et la célébra pour la première fois, le 19 juin, le jeudi d'après l'octave de la Pentecôte. Cette fête avait été instituée et célébrée à Liège dès l'an 1246. Urbain mourut à Pérouse le 2 octobre 1264, après avoir tenu le Saint-Siège 3 ans, 1 mois et 4 jours. Le Saint-Siège vaqua près de 5 mois après sa mort.

179. CLÉMENT IV.

1265. Clément IV (Guy Foulques ou de Foulques, né de parents nobles à Saint-Gilles sur le Rhône, successivement évêque du Puy, archevêque de Narbonne et cardinal-évêque de Sabine) fut élu Pape le 5 février 1265, suivant Ptolomée de Lucques et Ipiarius. Il avait été marié avant que d'entrer dans la cléricature, et avait eu deux filles, comme l'atteste Bernard le Trésorier, écrivain du temps. Ce prélat était absent lors de son élection à la papauté. L'ayant apprise, il se rendit en Italie, déguisé en Frère Mendiant, pour éviter les embûches de Mainfroi. Clément IV fut couronné le 22 février, suivant Pagi; le 26, selon D. Vassète, 1265. Rien n'égale la modestie qui règne dans une lettre que ce Pape écrivit sur sa promotion à Pierre le Gros, son neveu. Il n'entend point que ses parents viennent le trouver sans un ordre particulier, ni qu'ils s'élèvent et cherchent des partis plus avantageux à cause de son élévation, ni qu'ils se chargent de recommandation pour personne. Clément donna, par une bulle du 26 février 1265, le royaume de Sicile à Charles, comte d'Anjou. Ce Pape mourut à Viterbe le 29 novembre 1268, après 3 ans, 9 mois et quelques jours, de l'roni.

jusqu'à la fin du XIII^e siècle. C'est lui qui introduisit dans les bulles la fameuse clause *nou obediens*, contre laquelle s'éleva Robert de Lincoln.

ticat. Quelques auteurs mal intentionnés ont accusé Clément IV d'avoir contribué à la mort de Conradin, que Charles, roi de Sicile, fit mourir. Fleury et Muratori disent au contraire que Charles fut repris de cette exécution barbare par Clément, à qui elle déplut, ainsi qu'aux cardinaux. Spondre le justifie encore mieux, s'il est vrai que Charles ne fit mourir Conradin que près d'un an après la mort de ce Pape. (V. CONRADIN, roi de Sicile.)

180. GRÉGOIRE X.

1271. Grégoire X (Théâlde ou Thibaud, natif de Plaisance, chanoine de Lyon et archevêque de Liège) fut élu par les 6 cardinaux chargés du pouvoir d'élire un Pape ; car depuis près de trois ans le Sacré-Collège était assemblé à Viterbe, et même enfermé par le podestat de la ville, sans pouvoir se réunir. Enfin il se détermina à faire un compromis entre les mains de six de ses membres, lesquels élurent tout d'une voix, le 1^{er} septembre 1271, Théâlde, qui était pour lors en Palestine. Il en partit le 18 novembre suivant, aborda le 1^{er} janvier 1272 à Brindes, et arriva dans le mois de mars à Rome, où il fut sacré et couronné le 27 du même mois. Grégoire, étant venu à Lyon au mois de novembre 1273, y tint, au mois de mai 1274, un concile général pour les besoins de la terre sainte et la réunion de l'église grecque. Ce Pape mourut à Arezzo le 10 janvier 1276, et fut enterré dans la cathédrale. Il avait rempli le Saint-Siége 3 ans, 9 mois et 15 jours, depuis sa consécration. C'est lui qui ordonna le premier qu'après la mort du Pape les cardinaux seraient enfermés dans un couvent, d'où ils ne sortiraient qu'après avoir élu son successeur.

181. INNOCENT V.

1276. Innocent V (Pierre de Tarantaise, de l'ordre des Frères Prêcheurs, cardinal-évêque d'Ostie) fut élu Pape à Arezzo le 21 février 1276, couronné à Rome le 23 du même mois, et mourut le 22 juin, n'ayant tenu le Saint-Siége que 5 mois, à compter du jour de son élection.

182. ADRIEN V.

1276. Adrien V (Génois de naissance, appelé Ottobon, cardinal-diacre du titre de saint Adrien), fut élu Pape le 11 juillet 1276 (MANSI), et mourut à Viterbe, où il était allé aussitôt après son élection, le 16 d'août suivant, sans avoir été consacré Pape ni ordonné prêtre ; il était déjà malade lorsqu'il fut élu.

183. JEAN XXI.

1276. Jean XXI (nommé auparavant Pierre, Portugais, cardinal-évêque de Tusculum) fut élu Pape à Viterbe le 13 septembre 1276 (MURAT.), et couronné le 20. On devrait le nommer Jean XX, puisque le dernier Pape du même nom était Jean XIX ; mais, comme quelques-uns ont complété pour Pape Jean, fils de Robert, et ont de plus donné le rang de Pape à un antipape, on a nommé celui-ci Jean XXI. Il se promettait, dit Muratori, un long pontificat, et s'était fait construire,

près du palais de Viterbe où il résidait, un fort bel appartement ; mais cet édifice, étant venu à tomber une nuit, accabla de ses ruines le Pape, qui mourut de cet accident six jours après, c'est-à-dire le 16 ou le 17 mai 1277, n'ayant tenu le Saint-Siége que 8 mois et 3 jours.

184. NICOLAS III.

1277. Nicolas III (Jean Gaëtan, Romain, de la famille des Ursins, cardinal-diacre du titre de Saint-Nicolas) fut élu Pape à Viterbe le 25 novembre 1277, après une vacance de 6 mois et 8 jours. Il se rendit promptement à Rome, où il fut ordonné prêtre, puis consacré au mois de décembre avant Noël, enfin couronné le 26 du même mois. (PAGI, MURAT.) Nicolas mourut d'apoplexie, le 22 août de l'an 1280, après avoir tenu le Saint-Siége 2 ans et neuf mois après son élection. Après la mort de Nicolas III, le Saint-Siége vacqua six mois, pendant lesquels il y eut beaucoup de tumulte.

185. MARTIN IV.

1281. Martin IV (trésorier de Saint-Martin de Tours, puis cardinal-prêtre du titre de Sainte-Cécile) fut élu Pape malgré lui le 22 février 1281, consacré et couronné à Orvieto le 23 mars. Il se nommait auparavant Simon de Brion, et non de Brie, comme l'appelle Fleury. Sa famille était illustre. Il naquit au château de Montpencien, de la paroisse d'Andrecel, en Touraine. (DUCHESENE, *Hist. des card. franç.*, t. II, p. 283.) A peine fut-il sur le Saint-Siége, qu'ayant obtenu des Romains le titre de sénateur, avec pouvoir de le substituer, il le transféra à Charles I^{er}, roi de Naples. L'an 1281, il excomunia, le 18 novembre, Michel Paléologue, empereur de Constantinople, comme fauteur de l'ancien schisme et de l'hérésie des Grecs. L'an 1282, autre excommunication, lancée le 7 mai par ce Pape, contre les habitants de Palerne, à cause du massacre des Français, nommé les Vêpres siciliennes. Le 18 novembre suivant, il frappe des mènes censures Pierre III, roi d'Aragon, instigateur de ce massacre, à la faveur duquel il s'était emparé du royaume de Sicile. Martin IV mourut à Pérouse le 28 mars de l'an 1285, après avoir tenu le Saint-Siége 4 ans et 5 jours depuis sa consécration.

186. HONORIUS IV.

1285. Honorius IV (Jacques Savelli, noble Romain, cardinal-diacre) fut élu Pape à Pérouse le 2 avril de l'an 1285, et consacré à Rome le 4 ou le 6 mai. (MANSI.) Honorius était très-incommode de la goutte aux pieds et aux mains : il mourut le 3 avril de l'an 1287, après 2 ans et un jour de pontificat depuis son élection. Le Saint-Siége vacqua plus de 10 mois après la mort d'Honorius, à cause de la maladie qui enleva plusieurs cardinaux ; ce qui obliga les autres à se séparer et à remettre l'élection à un autre temps.

187. NICOLAS IV.

1288. Nicolas IV (natif d'Ascoli, dans la

moins un jour depuis son élection, et depuis son couronnement 10 ans, 6 mois et 18 jours. Son corps fut transporté à la Chaise-Dieu, comme il l'avait ordonné (48)

195. INNOCENT VI

1352. Innocent VI (Etienne d'Albert, cardinal, évêque d'Ostie, né près de Pompéi, en la paroisse de Beissac, au diocèse de Limoges) fut élu Pape le 18 décembre de l'an 1352 et couronné le 30 du même mois. L'an 1353, Innocent suspendit les réserves accordées par Clément VI, révoqua absolument toutes les commendes et les concessions de toutes préлатures, dignités et bénéfices séculiers et réguliers. L'auteur de la 3^e Vie de ce Pape nous apprend qu'il ordonna à tous les prélats et aux bénéficiaires de se retirer chacun dans leurs bénéfices, et d'y résider, sous peine d'excommunication. Dans la collation des bénéfices, il favorisa les gens de lettres et de mérite. L'an 1356, il fonda la Chartreuse de Villeneuve, près d'Avignon, où il choisit sa sépulture. Innocent VI mourut à Avignon le 12 septembre de l'an 1362, après 9 ans et 9 mois environ de pontificat. Ce Pape se piétait d'une justice très-sévère.

96. URBAIN V.

1362. Urbain V (Guillaume Grimoald, ou Grimaud, né à Grisac, dans le Gévaudan, au diocèse de Mende, abbé de Saint-Germain d'Auxerre, ensuite de Saint-Victor de Marseille) fut élu Pape le 28 septembre 1362 (FLEURY) à l'âge de 53 ans (VAISSETTE). Il était alors en Italie, où Innocent VI l'avait envoyé pour les affaires de l'Eglise. Etant arrivé le 31 octobre à Avignon, il y fut sacré et couronné le 6 novembre. L'an 1367, Urbain V partit d'Avignon le dernier jour d'avril pour aller à Rome, où il se proposait depuis longtemps de faire sa résidence : il y arriva le 16 octobre, et fut reçu avec une joie d'autant plus grande que, depuis l'an 1304 que Benoît XI sortit de Rome, cette ville était privée de la présence de son pasteur. L'an 1370, le 17 avril, Urbain quitta Rome pour revenir à Avignon, dans le dessein de travailler à la paix entre la France et l'Angleterre. Il arriva le 24 septembre à Avignon ; mais peu de jours après il fut attaqué d'une grande maladie dont il mourut le 19 décembre 1370, après avoir tenu le Saint-Siège 8 ans, 1 mois et 18 jours, depuis son couronnement. Urbain mourut saintement, après s'être confessé plusieurs fois pendant sa maladie et avoir reçu les autres sacrements : il déclara, en présence de plusieurs personnes considérables, qu'il croyait fermement tout ce que tient et croit la sainte Eglise catholique et apostolique ; que s'il s'en était écarté en quelque chose, c'était contre sa volonté ; qu'il le révoquait et se soumettait à la correction de l'Eglise. Le corps d'Urbain fut transféré à Saint-Victor de Marseille.

197. GRÉGOIRE XI.

1370. Grégoire XI (Pierre Roger, neveu du Pape Clément VI, né à Maumont, au diocèse de Limoges, cardinal-diacre) fut élu Pape le 30 décembre 1370, ordonné prêtre le 4 janvier 1371, et le lendemain sacré et couronné. L'an 1376, pressé par les sollicitations de sainte Catherine de Sienne, de sainte Brigitte et de Pierre, infant d'Aragon, religieux Franciscain, Grégoire partit d'Avignon le 13 septembre pour se rendre à Rome. Les acclamations du peuple donnèrent l'air d'un triomphe à son entrée dans cette ville, où il arriva le 17 janvier 1377. Dans le cours de la même année, il donna plusieurs bulles contre les erreurs de Wiclef. Grégoire s'était proposé de revenir à Avignon, mais Dieu ne le permit pas ; il mourut à Rome le 27 mars 1378, après 7 ans, 2 mois et 23 jours, de pontificat, à compter du jour qu'il fut couronné : il avait à peine 47 ans. Les Romains appellent le temps de la résidence des Papes à Avignon, des années d'exil et de captivité. Le célèbre abbé Duguet le qualifie de même, et prétend que ce sont là précisément les 70 ans d'exil du roi de Tyr, marqués dans Israël.

198. URBAIN VI.—CLÉMENT VII.

1378. Urbain VI (Barthélémy Prignano, napolitain, archevêque de Bari) fut élu Pape, le 9 avril 1378, par les 16 cardinaux qui se trouvèrent à Rome après la mort de Grégoire XI. Le 18 du même mois il fut couronné solennellement en leur présence. Ceux-ci écrivirent, le 19, aux six autres cardinaux qui étaient à Avignon, et les engagèrent à reconnaître Urbain VI ; mais peu après ils prétendirent que leur élection n'avait pas été libre, et en firent une nouvelle qui tomba sur le cardinal Robert de Genève. Celui-ci prit le titre de Clément VII. Cette double élection occasionna un schisme qui se continua de compétiteur en compétiteur l'espace de 40 ans. Les maux qu'il entraîna furent infinis, et la confusion fut si grande, que les plus savants et les plus éclairés ne savaient quel parti prendre. On vit même les saints se partager entre l'une et l'autre obédience. Sainte Catherine de Sienne tenait pour Urbain, et le B. Pierre

(48) Ce fut ce Pape qui introduisit dans les bulles la formule, *Ad futuram rei memoriam*

Le Luxembourg se déclara pour Clément. Encore aujourd'hui quelques-uns doutent quels ont été les vrais Papes depuis Urbain jusqu'à Martin V. Urbain fut reconnu par la plus grande partie de l'empire, en Bohême, et en Hongrie, en Angleterre. Urbain mourut à Rome, le 15 octobre 1389, après 11 ans, 6 mois, 6 ou 7 jours, d'un pontificat fort traversé. L'an 1389, le 11 avril, Urbain fit trois institutions mémorables : 1^e Il réduisit le Jubilé à 33 ans. 2^e Il établit la fête de la Visitation de la sainte Vierge. La troisième institution fut qu'à la fête du Saint-Sacrement, on pourrait célébrer l'office divin, nonobstant l'interdit ; de quoi il ajouta cinq jours d'indulgence pour ceux qui accompagneraient le Saint-Sacrement de l'Eglise jusque chez un malade et au retour.

199. BONIFACE IX.—BENOIT XIII.

1389. Boniface IX (Pierre ou Petri Tomacelli, dit le cardinal de Naples) fut élu Pape le 2 novembre 1389, par les cardinaux de l'obédience d'Urbain, au nombre de 14, et couronné le 9 du même mois. Dès le commencement de son pontificat, il confirma les trois nouvelles institutions d'Urbain VI. Il établit les annales sur les bénédicces, l'an 1399, selon Thierry de Niem ; quelques-uns néanmoins en font remonter l'établissement plus haut. Mais Boniface IX les étendit aux prélatures et pour toujours. Ce Pape mourut le 1^{er} octobre 1404, après 1^e ans et 11 mois de pontificat (49).

Cards, qui croyaient sincères les discours de Pierre de Lune, et le désir qu'il le moignait pour la réunion, se pressèrent de l'entre; mais ils se trompèrent : Benoit n'jeta toujours la voie de réunion. En vain lui le sollicita de consentir à la cession : ni rois, ni princes, ni évêques, ni cardinaux, ni conciles mêmes ne purent le flétrir. L'an 1398, la France s'étant retirée de l'obéissance de Benoit XIII, il ne laissa pas de résister à la voie de cession, jusqu'à soutenir un siège dans le château d'Avignon, où il fut assiégié par le maréchal de Boucicaut : il en sortit déguisé, l'an 1403, le 12 mars. (L'on comptait encore en France 1402. Pâques n'étant que le 15 avril.) La France revint presque aussi-

tôt à l'obéissance de Benoit. L'an 1408, le 14 mai, il fit remettre au roi de France une bulle offensante ; en conséquence le maréchal de Boucicaut donna des ordres pour l'arrêter. Benoit les prévint par la fuite. Il se sauva en Catalogne sa patrie, et se jeta le 23 juillet dans Perpignan, où il fit, le 1^{er} novembre, l'ouverture d'un concile. Les cardinaux de Benoit XIII, au nombre de huit ou neuf, voyant que leur Pape les avait abandonnés, se joignirent aux cardinaux romains. Tous, de concert, indiquèrent un concile général à Pise, au 25 mars de l'an 1409, pour procéder à l'union de l'Eglise. L'an 1417 le concile procéda définitivement contre lui ; et dans la trente-septième session, tenue le 26 juillet, il fut déclaré contumace, schismatique, hérétique, et en conséquence déposé et privé de toutes dignités. Benoit mourut dans son obstination le 1^{er} juillet, ou, selon d'autres, le mois de septembre de l'an 1424. François Paci met sa mort l'année précédente. Ce Pape était âgé de près de 90 ans, et dans la trentième année de son pontificat, d'où saint Anthoni semble conclure qu'il n'était pas légitime Pape. Cela montre que du temps de ce saint ces paroles, *Non videbis annos Petri*, avaient déjà cours.

CLÉMENT VIII, antipape.

Clément VIII (Gilles de Mugnos, ou de Munion, chanoine de Barcelone), fut élu l'an 1424, pour succéder à Pierre de Lune par les deux cardinaux de son obéissance. Il refusa d'abord cette dignité ; mais, pressé par le roi Alphonse, il l'accepta et continua le schisme jusqu'à l'an 1429, qu'il renonça au pontificat, le 26 juillet, après l'accordement d'Alphonse avec Martin V.

200. INNOCENT VII.

1404. Innocent VII (Cosmat de Meliorati, né à Sulmone, dans l'Abruzze, cardinal de Sainte-Croix) fut élu Pape le 17 octobre 1404, par les cardinaux de l'obédience de Boniface, et couronné le 2 ou le 11 novembre. L'an 1405 le soulèvement des Romains l'oblige à quitter Rome le 6 août, pour se retirer à Viterbe. L'an 1406 les Romains lui ayant fait satisfaction, il rentre dans Rome le 13 mars. Il mourut le 6 novembre suivant, après 2 ans et 20 jours de pontificat depuis son élection.

201. GRÉGOIRE XII.

1406. Grégoire XII (Ange Corrario, Vénitien, cardinal-prêtre du titre de Saint-Marc) fut élu Pape d'une voix, le 30 novembre 1406. Il ratifia, au sortir du concile, l'acte qu'il avait fait avec les cardinaux, par lequel il s'était engagé avec serment de renoncer au pontificat pour parvenir à l'union ; mais en 1413 seulement, il prit sérieusement le parti d'abdiquer. En conséquence il chargea le seigneur de Rimini, Charles Malatesta, de sa procuration pour le concile de Constance, Malatesta s'étant présenté dans la quatorzième session, tenue le 4 juillet, y renonça

(49) Le P. Papebroch se trompe lorsqu'il dit que Boniface datait le commencement de son pontificat

du jour de son élection et non de celui de son couronnement. (Mansi, in Regn.. ad an. 1390.)

au nom de Grégoire à la papauté. Grégoire approuva tout ce qu'avait fait son procureur, et déposa les ornements pontificaux. Il mourut âgé de 92 ans, le 18 octobre 1417, à Ravenne.

202. ALEXANDRE V.

1409. Alexandre V (Pierre de Candie, surnommé Philarge, successivement évêque de Vicence et de Novare, puis archevêque de Milan, ensuite cardinal) fut élu Pape, le 26 juillet 1409, au concile de Pise, par les cardinaux de l'une et de l'autre obédience, au nombre de 24 : son couronnement se fit le 7 juillet dans l'église cathédrale de Pise. Pierre était né dans l'île de Candie, de parents si pauvres, qu'il ne se souvenait point de les avoir connus : comme il demandait l'aumône dans son enfance, un Frère Mineur le recueillit, lui apprit le latin, le mit dans la maison de l'ordre, lorsqu'il fut grand, et lui en donna l'habit : telle fut l'origine du Pape Alexandre. Ce fut à Bologne qu'il donna, le 10 janvier 1410, une grande bulle pour confirmer la sentence du concile de Pise contre Grégoire XII et Benoît XIII. Il y mourut le 3 mai suivant, après 10 mois et 8 jours de pontificat.

203. JEAN XXIII.

1410. Jean XXIII (Balthasar Cossa, né à Naples d'une famille noble, cardinal-diacre de Saint-Eustache) fut élu Pape le 17 mai de l'an 1410, par 16 cardinaux qui se trouvèrent à Bologne, lorsqu'Alexandre V mourut. Il fut ordonné prêtre le 24, et le lendemain consacré et couronné. Le concile de Constance déposa Jean XXIII le 20 mai 1415 ; la sentence lui fut signifiée et il s'y soumit. L'an 1419, étant sorti de prison, où il avait été retenu près de 4 ans, il vint se jeter aux pieds de Martin V, le 27 juin, et le reconnut pour vrai Pape. Martin le reçut très bien, et le fit doyen du Sacré-Collège ; mais il ne jouit pas longtemps de cet avantage, étant mort 6 mois après, le 22 novembre 1419. Il avait tenu le Saint-Siège 5 ans et 4 jours, depuis son couronnement jusqu'à sa déposition.

204. MARTIN V

1417. Martin V (Oho Colonne, Romain, de l'ancienne maison des Colonne, cardinal diacon) fut élu Pape dans le concile de Constance, le 11 novembre 1417, intronisé le même jour, ordonné prêtre le 20, consacré et couronné le 21. Il partit de Constance le 16 mai 1418 pour retourner en Italie, et fit son entrée à Rome le 22 septembre 1420. Le schisme, qui dès lors divisa l'Église depuis 51 ans, fut entièrement étouffé l'an 1429 par la cessation de Gilles de Mignos, dit Clément VIII, qui abdiqua le 26 juillet. Il n'y eut plus enfin qu'une obédience et un Pape. Martin V

(50) Ce Pape commençait l'année dans ses bulles tantôt au 1^{er} janvier, tantôt au 25 mars, et quelque fois à Pâques. Cependant il avait ordonné, par une bulle de 1440, que dans toute l'Église on commencerait désormais l'année à Noël. Mais ni lui-même, ni ses successeurs ne firent fluer à cette loi qui

mourut la nuit du 20 au 21 février, l'an 1431, ayant tenu le Saint Siège 13 ans, 3 mois et 10 jours, en comptant de celui de son élection. Tous les auteurs conviennent que Martin avait beaucoup de vertu. L'Église lui est redevable de son union, l'Italie de son repos, et Rome de son rétablissement.

205. EUGÈNE IV.

1431. Eugène IV (Gabriel Cordelrière, Vénitien, cardinal, évêque de Sienne) fut élu Pape le 3 mars 1431, selon Spone et Pagi, le 4, suivant Dupin, le 6, selon le P. Papenbroch. Il fut couronné le 11 du même mois. (MURAT. MANSI.)

On a parlé à l'article des Conciles de celui qui s'ouvrit à Bâle en 1431, des détails de cette assemblée avec Eugène, du conseil qu'il lui opposa, de l'élection que les Pères de Bâle firent d'Amédée, duc de Savoie, le 5 octobre 1439, pour le substituer à Eugène, qu'ils avaient déposé le 25 juin précédent. Amédée prit le nom de Félix V, arriva le 24 juin 1440, de Ripailles, lieu de sa retraite, à Bâle, y fut consacré et couronné le 25 juillet. Le roi de France ne voulut point reconnaître ce nouveau Pape. Il fut néanmoins reconnu par plusieurs universités, et notamment par celle de Paris. Il le fut aussi dans quelques royaumes, en Hongrie, par la reine Eliabeth, en Bavière, etc. Eugène n'eut pas la consolation de voir finir ce schisme. Il mourut le 23 février 1447, après 16 ans moins quelques jours de pontificat (50).

206. NICOLAS V.

1447. Nicolas V (Thomas de Sarzane, cardinal, évêque de Bologne, né dans un hameau près de Luni, ville épiscopale) fut élu Pape le 6 mars 1447, et couronné le 18. Il fut aussitôt reconnu par l'Allemagne et la France. Le roi Charles VII lui envoya l'année suivante une ambassade célèbre, chargée de faire plusieurs propositons pour la paix de l'Église. Tout conspirait à cette paix : Nicolas y était porté par son caractère doux et paisible; les souverains la déiraient; le roi de France surtout, qui y travaillait plus que tout autre; Félix s'y prêtait à certaines conditions, qui furent généralement accordées par Nicolas; les Pères de Bâle y concourraient de leur côté. Ainsi elle fut conclue facilement. Félix renonça au pontificat le 9 avril 1449. Le Pape accepta cette agréable nouvelle à toute la chrétienté, par une bulle du 18 juin suivant. Il reçut sa communion le célèbre cardinal d'Arles, déposé par Eugène IV, se réconcilia avec lui, et le fit même légat en Allemagne. L'an 1451, Nicolas écrivit à Constantin, empereur de Constantinople, pour l'exhorter à la réunion : cette lettre semble être une prédiction de ce qui arriva trois ans après.

fut adoptée en plusieurs pays. Ce fut encore la quod donna, l'an 1445, que l'année de l'Incarnation serait insérée dans toutes les bulles et rescrits. Mais il n'étendit pas cette loi aux lettres et brefs qu'il scellait de son sceau secret. On ne voit point de traces d'indication dans ses bulles.

Le Pape y marquait que l'on attendrait encore trois ans, pour voir si le figuier, qu'on avait jusqu'alors en t've inutilement, produisait du fruit, et que s'il n'en portait pas, il serait coupé jusqu'à la racine. Ce qui fut accompli par la prise de Constantinople le 29 mai 1453. Le chagrin qu'eut Nicolas de cet événement ne le quitta jamais, et contribua beaucoup à sa mort, arrivée l'an 1453, le 26 mars. Il avait tenu le Saint-Siége 8 ans et 19 mois depuis son élection. Ce Pape s'est rendu fort recommandable par la protection qu'il accorda aux gens de lettres (51).

207. CALLISTE III.

1453. Calliste III (Alphonse Borgia, cardinal, évêque de Valence en Espagne, sa partie) fut élu Pape le 8 avril 1455, et couronné le 20. Étant évêque ou cardinal, il ne voulut jamais accepter aucun bénéfice en considération, disant qu'il était content de son épouse, qui était vierge, c'est-à-dire l'église de Valence. Aussitôt après son élection, il s'appliqua à la guerre contre les Turcs, et commença par faire voeux de les poursuivre. L'an 1456, Mahomet II ayant levé le siège de Belgrade le 6 août, Calliste, en mémoire de cet événement, consacra ce jour à la fête de la Transfiguration, par une bulle qui la rendit universelle dans toute l'église. La mort du brave Hunyade, qui suivit de près la délivrance de Belgrade, troubla les prospérités des Chrétiens, et affligea le Pape, jusqu'à lui faire verser des larmes ; mais elle ne ralentit pas son zèle. Il ne cessa d'exhorter les princes à prendre les armes contre les infidèles jusqu'à sa mort, arrivée à Rome le 6 août 1458. Il était âgé de 80 ans, et tint le Saint-Siége 3 ans, moins 2 jours (52).

208. PIE II.

1458. Pie II (Ænée Silvius Piccolomini, cardinal, évêque de Sienne) fut élu Pape le 27 août 1458. Sonde met l'élection de Pie II le 19 août, et son couronnement le 3 de septembre. Il était né l'an 1403, à Corsini, dans le Siennois, dont il changea le nom en celui de Pienza, ce qui a fait dire à Dupin qu'il était naif de Pienza. L'an 1459, le 27 mai, il se rendit à Mantoue, où il avait convié une assemblée de princes, pour traiter de la guerre contre les Turcs. Ce fut là qu'il donna, le 18 janvier 1460, sa bulle *Exortabilis*, contre les appels au concile. L'année suivante, Pie II obtint de Louis XI, successeur de Charles VII, l'abrogation de la pragmatique, malgré le parlement et l'université de Paris. L'an 1463 Pie II publia une bulle, datée du 26 avril, dans laquelle il rétracte ce qu'il avait autrefois écrit en faveur du concile de Bâle, et pris qu'on cédât à Æneas Silvius, pour suivre les sen-

(51) Nicolas commençait l'année au 25 mars. Ainsi, l'on ne doit pas être surpris de voir quelques-unes de ses bulles datées de l'an 1446.

(52) Calliste commençait l'année au 25 mars.

(53) Pie II commençait l'année tantôt à Noël ou au 1^{er} janvier tantôt au 25 mars. C'est de ce der-

timents de Pie II. Ce Pape, durant son pontificat, fut presque toujours occupé du dessin de la guerre contre les Turcs, et à faire des préparatifs pour l'exécuter : c'est dans cette vue qu'il se rendit à Annone, l'an 1464, vers la mi-juillet ; il y tomba malade, et mourut le 16 août, ayant tenu le Saint-Siége 6 ans moins 11 jours (53).

209. PAUL II.

1464. Paul II (Pierre Barbo, Vénitien, cardinal du titre de Saint-Marc) fut élu Pape le 31 août 1464 (Bianch.) et couronné le 10 septembre suivant. Des le commencement de son pontificat, il pensa sérieusement à la guerre contre les Turcs. Il ne fut pas moins appliqué à consommer l'affaire de l'abolition de la pragmatique. L'an 1467, il envoya le cardinal Joffredi pour travailler à faire vérifier en parlement les lettres patentes que Louis XI avait données à ce sujet ; mais il ne put rien obtenir. L'an 1468, Paul II, après bien des soins, réussit à réunir les princes d'Italie, depuis longtemps divisés. L'an 1470, il réussit, par une bulle du 19 avril, le jubilé à 25 ans. Paul II mourut d'apoplexie le 28 juillet 1471 (Bianch.) dans la 54^e année de son âge et la 7^e de son pontificat. Paul II est le premier Pape qui se soit engagé à donner le titre de *roi très-chrétien* au roi de France. Ce fut aussi lui qui commença à faire rapporter des médailles pour les mettre dans les fondements des édifices publics qu'il faisait construire, afin d'en marquer le temps à la postérité ; en quoi il imita les anciens empereurs. Dans ses bulles de plomb il se faisait représenter assis sur un trône (54).

210. SIXTE IV.

1471. Sixte IV (François d'Albescula de la Rovere, Franciscain, cardinal, fils d'un pêcheur du village de Celles, à cinq lieues de Savoie) fut élu Pape le 9 août et couronné le 23 du même mois. Aussitôt après son élection, il entra dans les vues de son prédécesseur au sujet de la guerre contre les Turcs ; il équipa, pour cette entreprise, une flotte de 29 galères, dont il donna le commandement au cardinal Caraffa. L'an 1476, Sixte IV accorda, par une bulle du 1^{er} mars, des indulgences à ceux qui célébreraient la fête de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge. C'est le premier décret de l'église romaine touchant cette fête. L'an 1480, Sixte, alarmé de l'invasion des Turcs en Italie, de la prise d'Otrante et de quelques autres places, ranima son zèle pour engager les princes chrétiens à s'unir contre l'ennemi commun de la foi ; il fournit au roi de Naples une flotte, avec le secours de laquelle ce prince reprit Otrante sur les Turcs, l'an 1481. Sixte IV mourut le 13 août de l'an 1484, dans la 71^e année de son âge, ayant

bien terminé qu'il la fait partir dans une de ses bulles, datée de Sienne l'an 1458 de l'Incarnation, le 25 février, la première année de son pontificat.

(54) Paul II commençait l'année tantôt au 1^{er} janvier, tantôt au 25 mars.

occupé le Saint-Siége 13 ans et 5 jours (55).

211. INNOCENT VIII.

1484. Innocent VIII (Jean-Baptiste Cibo, dit le cardinal de Melfe, noble génois, Grec d'extraction) fut élu le 29 août 1484, et couronné le 12 septembre. L'an 1485, le 6 janvier, il canonisa saint Léopold, marquis d'Autriche. La même année, il envoya des troupes aux barons de Naples révoltés contre Ferdinand, leur souverain. L'an 1487, il défendit, sous peine d'excommunication, la lecture des familières thèses de Jean Pic de la Mirandole. Elles avaient été soutenues par ce prince l'année précédente, à Rome, et contenaient 900 propositions tirées d'auteurs de différentes langues savantes. Pic n'avait alors que 23 ans. Innocent fut fort zélé pour la guerre contre les Turcs, pendant tout son pontificat, qui fut de 7 ans, 10 mois et 28 jours; mais son zèle eut peu d'effet. Il mourut à l'âge de 60 ans, le 25 juillet de l'an 1492 (56).

212. ALEXANDRE VI.

1492. Alexandre VI (Rodrigue Borgia, de la maison de Leonzoli par son père, et de celle de Borgia par sa mère, né à Valence en Espagne dont il devint archevêque, créé cardinal en 1455 par le Pape Calliste III, son oncle maternel, vice-chancelier de l'Eglise romaine) fut élu Pape le 11 août 1492, et couronné le 26 du même mois. L'an 1503, le 18 août, Alexandre termina sa vie (57).

213. PIE III.

1503. Pie III (François Piccolomini, cardinal de Sienne, diacre, neveu de Pie II) fut élu Pape le 22 septembre 1503, ordonné prêtre le 30 du même mois, consacré le 1^{er} octobre, et couronné solennellement le 8. On conçut de grandes espérances du gouvernement de Pie; mais une mort prématurée les fit évanouir et causa un deuil général dans l'Eglise. Pie ne fit que languir depuis le jour de son élection jusqu'au 18 octobre, qui fut le terme de sa v.e. Il n'avait tenu le Saint-Siége que 22 jours depuis son élection.

214. JULES II.

1503. Jules II (Julien de la Rovère, cardinal de Saint-Pierre-aux-Liens, évêque d'Avignon en dernier lieu, né au bourg d'Albizale, près de Savone, neveu de Sixte IV) fut élu Pape le 1^{er} novembre 1503, intronisé le même jour et couronné le 19. L'an 1513, il meurt la nuit du 20 au 21 février, pendant la tenue du concile qu'il avait indiqué à

(55) Sixte commençait l'année comme son prédecesseur.

(56) C'est ce Pape qui introduisit dans ses constitutions les clauses *motus proprii, et motu proprio*, qui ont toujours été rejetées en France. Il commençait l'année, dans ses bulles, tantôt au 1^{er} janvier, tantôt au 25 mars. On voit la même variation dans la chancellerie apostolique de son temps. Il est remarquable qu'une même bulle d'Innocent VIII, datée d'une année, se trouve publier l'année précédente à la Chambre apostolique. Telle est celle qui concerne la juridiction et les pouvoirs des audi-

Rome. Il était âgé pour lors de 72 ans, et avait occupé le Saint-Siége 9 ans 3 mois et 20 jours.

215. LÉON X.

1513. Léon X (Julien de Médicis, cardinal-diacre, né à Florence) fut élu Pape à 36 ans, le 11 mars 1513, ordonné prêtre et évêque le 19. Il fit son entrée à Rome le 11 d'avril, le même jour qu'il avait été fait prisonnier l'année précédente à la bataille de Ravenne, gagnée par les Français, et monté sur le même cheval qu'il avait à la bataille. L'an 1517, le 16 mars, il termina le concile de Latran, commencé par son prédécesseur. La même année, il publie des indulgences en faveur de ceux qui voudront contribuer à la construction de la basilique de Saint-Pierre, commencée par Jules II. Les Dominicains sont chargés de prêcher cette dération. Les Augustins se placent de cette préférence, comme d'un passe-droit qu'on leur avait jamais fait. Martin Luther, l'un d'entre eux, professeur à Wittenberg à Saxe, s'oppose à la prédication des Dominicains. Il débute en chaire plusieurs positions erronées sur les indulgences. Tel fut le honteux principe de ce grand incendie qui embrasa l'Europe. L'an 1518, le 9 décembre, Léon rend un décret pour autoriser les indulgences et condamner les erreurs de Luther sur ce sujet. Luther, protégé par l'électeur de Saxe, va toujours en avant. De la matière des indulgences, il passe à d'autres points de la religion catholique, tels que la grâce, le libre arbitre, les sacrements, le purgatoire, l'autorité du Pape, etc., et débute sur tous ces articles des nouveautés scandaleuses. L'an 1520, le 15 juin, Léon publie contre les erreurs de Luther une bulle, qui commence par ces paroles du psaume LXXXVIII : *Levez-vous, Seigneur, et défendez votre cause.* Il en donne une seconde, le 5 janvier 1521, par laquelle il frappe d'anathème cet hérésiarque et ses sectateurs. Léon X mourut le 1^{er} décembre 1521, âgé seulement de 44 ans, après avoir gouverné l'Eglise 8 ans, 8 mois et 20 jours. Le pontificat de Léon X est l'époque du renouvellement des lettres et de la Renaissance des arts. Ce Pape encouragea les talents par sa protection et ses libéralités. En reconnaissance, la postérité lui a fait le même honneur qu'à Auguste, en appelant de son nom le siècle où il a régné (58).

216. ADRIEN VI.

1522. Adrien VI (Adrien Florent, cardinal,

teurs de Rote. *Datum Romæ*, est-il dit à la fin de cette bulle, *anno Incarnationis D. MCCCCCLXXXVIII. Id. Jan.*, et plus bas, *Lecta Romæ in Concil. Apost. ex Sabbathi 19 Jan 1487.*

(57) Ce Pape commençait l'année dans ses grandes bulles, au 25 mars.

(58) Léon, dans ses lettres, date le commencement de son pontificat avant son couronnement. Il suit quelquefois le calcul florentin. Il compte aussi quelques-uns les jours, comme nous, dans l'ordre direct.

évêque de Tortose, né l'an 1559, de parents obscurs, à Utrecht, suivant le plus grand nombre des historiens, à Amsterdam, selon quelques-uns, au diocèse de Brescia dans la Lombardie, suivant d'autres) fut élu Pape le 9 janvier 1522. Il conserva son nom d'Adrien, contre l'usage établi depuis plusieurs siècles. Le mérite seul d'Adrien et la protection de Charles V, dont il avait été précepteur, l'élévèrent à cette suprême dignité, qui alla le chercher elle-même, sans qu'il s'y attendît, n'ayant jamais eu d'ambition. Adrien était pour lors en Espagne; il en partit le 2 août, fit son entrée au Vatican le 30 du même mois, et fut couronné le lendemain dans l'église de Saint-Pierre. Ce Pape eut de bonnes intentions, et un véritable désir de travailler à la réformation des mœurs; mais les obstacles qu'il trouva, et la mort qui l'enleva le 24 septembre 1523, en empêchèrent l'exécution. Il n'avait tenu le Saint-Siège qu'un an, 8 mois et 5 jours, en comptant du jour de son élection. Il fut enterré avec cette épithaphe: *Je repose Adrien VI, qui n'estima rien de plus malheureux pour lui que de commander.*

217. CLÉMENT VII.

1523. Clément VII (Jules de Médicis, cousin de Léon X, qui le nomma à l'archevêché de Florence et le fit cardinal) fut élu Pape le 19 novembre 1523, et couronné le 25. (MANSL.) L'an 1524, il donna, le 2 mai, une bulle pour réformer les abus qui régnait en Italie. Le 26 juin de la même année, il en donna une autre pour approuver le nouvel institut des Théatins. L'an 1526, il se ligua, par un traité signé le 22 mai, avec les rois de France et d'Angleterre, les Vénitiens et d'autres princes d'Italie, contre l'empereur Charles V. Cette ligue ne lui procura que des infortunes. Le connétable de Bourbon, qui avait quitté François I^e pour Charles V, vint se présenter devant Rome, le 5 mai 1527. Cette grande ville fut prise d'assaut le lendemain, pillée et saccagée pendant deux mois, avec des excès de barbarie supérieurs à tous ceux que les troupes d'Alaric y avaient commis. Clément s'était retiré dans le château Saint-Ange. Il y fut assiégé, et n'en sortit qu'au bout de sept mois, la nuit du 9 au 10 décembre. L'an 1528, il confirma, par une bulle du 3 juillet, l'ordre des Capucins, établi par Matthieu Baschi. L'an 1529, il conclut le 26 juin un traité de paix avantageux avec l'empereur. Le 15 juillet suivant, à la sollicitation de ce prince, il évoqua à Rome, par une bulle, l'affaire du divorce de Henri VIII, roi d'Angleterre, avec Catherine d'Aragon. L'an 1530, le 26 février, il couronna l'empereur Charles V, à Bologne. L'an 1533, il célébra à Marseille, le 7 octobre, le mariage de Catherine de Médicis, sa nièce, avec Henri d'Orléans, second fils de François I^e. L'an 1534, le 23 mars, Clément déclara bon et valide, en plein consistoire, le mariage du roi d'Angleterre et de Catherine d'Aragon, avec défense à ce prince, sous peine de censures, d'en poursuivre la dissolution. Peu de temps après, il eut la douleur de voir le schisme d'Angleterre consummé par un édit où Henri VIII se déclarait chef de l'Eglise anglicane. Clément ne survécu pas longtemps à cet événement, étant mort le 25 ou le 26 septembre de la même année. Il avait tenu le Saint-Siège 10 ans, 10 mois et 6 jours (59).

218. PAUL III.

1534. Paul III (Alexandre Farnèse, Romain, évêque d'Ostie, doyen du Sacré-Collegé) fut élu à l'unanimité le 13 octobre 1534, et couronné le 7 novembre. Dès qu'il fut sur le Saint-Siège, pénétré des maux de l'Eglise, il regarda la célébration d'un concile général comme l'unique remède qu'on put y apporter. L'an 1536, il eut là-dessus, avec Charles-Quint à Rome, une entrevue dont le résultat fut l'indiction d'un concile à Mantoue pour le mois de mai 1537. Mais le duc de Mantoue ayant refusé de prêter sa ville pour cet objet, on résolut de tenir le concile à Vicence, et enfin, pour contenter les protestants, à Trente, par une bulle du 22 mai 1542. L'ouverture de cette assemblée devait se faire le 1^{er} novembre suivant. Néanmoins le concile ne commença que le 13 décembre 1545. Paul III mourut âgé de près de quatre-vingt-deux ans, le 10 novembre 1549, après avoir occupé le Saint-Siège quinze ans et vingt-sept jours depuis son élection. Par une bulle du 27 septembre 1540, il avait approuvé le nouvel institut de saint Ignace de Loyola. Ce Pape aimait les lettres et ceux qui les cultivaient. Il éleva au cardinalat, en 1536, le célèbre Sadoleto, et voulut suivant Rhélabus, faire le même honneur à Erasmus.

219. JULES III.

1550. Jules III (Jean-Marie du Mont, Romain, cardinal du titre de Saint-Vit I, évêque de Palestrina, archidiacre de Siponte) fut élu Pape le 8 février 1550, et couronné le 22. Le 24 du même mois, il fit l'ouverture du jubilé. Il rétablit et continua le concile de Trente, auquel il avait assisté sous Paul III en qualité de légat; mais il n'en vit pas la fin, étant mort le 23 mars 1555, après cinq ans, un mois et quatorze jours de pontificat.

220. MARCEL II.

1553. Marcel II (Marcel Cervin, né à Montefalco dans l'Etat ecclésiastique, prétre-cardinal de Sainte-Croix) fut élu Pape d'un consentement unanime le 9 avril 1553. Le lendemain, il fut consacré, et le 11, qui était le jeudi saint, il reçut la couronne pontificale. Marcel avait un grand désir de rétablir le concile suspendu de 1552, et un zèle ardent pour la réformation; mais tandis

(59) Clément variait, comme son prédécesseur, pour la manière de commencer l'année et pour celle de compter les jours du mois. La date de l'indictio-

nion, réservée depuis longtemps à la Chambre apostolique, paraît n'y avoir point été connue sous sa pontificat.

qu'il était tout occupé des mesures qu'il pourrait prendre pour extirper les vices et les hérésies, apaiser les guerres et les divisions des princes, retrancher les abus, il fut saisi, le 30 avril, d'une amplexie qui l'emporta la nuit suivante, n'ayant tenu le Saint-Siége que vingt et un jours.

221. PAUL IV.

1555. Paul IV (Jean-Pierre Caraffa, cardiaque, évêque de Théate, instituteur des Théatins) fut élu Pape le 23 mai 1555, et couronné le 26. Il était âgé de près de quatre-vingt-neuf ans. Paul IV tint le Saint-Siége quatre ans, trois mois moins cinq jours, et mourut le 18 août 1559 (60).

222. PIE IV.

1559. Pie IV (Jean-Arge de Médicis, d'une autre famille que celle de Florence, né à Milan, de Bernardin Médicis, cardinal) fut élu Pape la nuit du 23 au 26 décembre 1559, et couronné le 6 janvier 1560. Le 29 novembre de la même année, il publia une bulle pour la continuation du concile de Trente, dont il indiqua la dix-septième session pour la semaine de Pâques de l'an 1561 : il fit partir en même temps des nonces pour toutes les cours des princes, afin qu'ils y envoyassent leurs évêques et leurs ambassadeurs. Le concile recommença ses opérations le 18 janvier 1562, par la dix-septième session, et finit le 4 décembre 1563, par la vingt-cinquième. Pie IV publia dans un consistoire, le 26 janvier 1564, une bulle pour confirmer le concile. Ce Pape mourut la nuit du 8 au 9 décembre l'an 1565, âgé de soixante-six ans, huit mois et neuf jours, après avoir tenu le Saint-Siége six ans moins dix-sept jours (61).

223. 8. PIE V.

1566. Pie V (Michel Ghislieri, né l'an 1504, le 17 janvier, à Boschi ou Bosco, en Ligurie, d'une famille obscure, cardinal, de l'ordre de Saint-Dominique) fut élu Pape le 7 janvier 1566, et couronné le 17 du même mois, jour de sa naissance. Pie V avait été grand-inquisiteur avant son pontificat. Devenu Pape, il continua de rechercher ceux qui avaient des sentiments suspects. L'an 1567, il donna une bulle, datée du 1^{er} octobre, contre plusieurs propositions de Michel Batens, célèbre théologien de Louvain, qui avait assisté au concile de Trente. On sait les suites de cette bulle, les contradictions qu'il a essuyées, et les différentes interprétations qu'on lui donne dans les écoles. L'an 1568, il donna une autre bulle en faveur des clercs de Saint-Mayeul ou Somasques. L'an 1569, il ordonna à tous les juifs de sortir de l'Etat ecclésiastique dans trois mois ; il excomunia les villes de Rome et d'Ancone. L'an 1570, il excomunia la reine Elisabeth, par une bulle du 25 février, qui fut affichée à Londres par Jean Felton au commencement du mois d'avril. Felton fut arrêté et mis à mort. L'an 1571, le 8 février,

(60) Paul suivait ordinairement le calcul florentin.

Pie V supprima l'ordre des Bonaliés, à cause de l'attentat commis contre saint Charles. Il ratifia, au mois de mai de cette année, une ligue contre les Turcs, et n'épargna ni dépenses, ni fatigues pour mettre ses confédérés en état d'agir. Le grand armement avec lequel don Juan d'Autriche battit, le 7 octobre, la flotte des Turcs dans le golfe de Lépante, fut en bonne partie le fruit des soins et des libéralités de ce pape. On crut même devoir cette victoire à ses prières. L'an 1572, par une bulle du 1^{er} janvier, il confirma la congrégation des Frères de la Charité. Ce saint Pape mourut le 1^{er} mai 1572 ; il avait tenu le Saint-Siége six ans, trois mois et vingt-quatre jours.

224. GRÉGOIRE XIII.

1572. Grégoire XIII (Hugues Bonnem pagno, évêque de Ves'i, cardinal, né à Bologne l'an 1502) fut élu Pape le 13 mai 1572, et couronné le 25, jour de la Pentecôte. La coutume était de jeter 13 mille écus de l'or au peuple dans cette cérémonie ; Grégoire les fit distribuer aux pauvres ; il en ordonna de même des 20 mille écus qu'on donnait aux conclavistes, disant qu'ils avaient trop peu souffert pendant le dernier conclave, (il n'avait duré que trois jours) pour mériter une telle récompense. Grégoire montra le même zèle que son prédécesseur pour continuer la guerre contre les Turcs. Il demanda du secours à tous les princes catholiques, et n'en put obtenir que du roi d'Espagne. La flotte chrétienne, commandée par Marc-Antoine Colonna et Jacques Foscarini, Vénitien, ne remporta d'autre avantage que celui d'avoir fait peur aux infidèles, qui surent toujours éviter le combat. L'an 1573, il confirma, par un bref du 15 juillet, l'établissement de la nouvelle congrégation de l'Ordre à Rome, d'où elle s'est ensuite répartie, et a porté partout la lumière et les bons exemples. L'an 1580, il sépara, par une bulle du 22 juin, les Carmes de la nouvelle réforme de Sainte-Thérèse, d'avec les franciscains mitigés. L'an 1581, il envoya le P. Possevini Jésuite, pour travailler à la paix entre la Bologne et la Moscovie, à quoi il réussit. L'année suivante, Grégoire XIII en reprit la réformation du calendrier romain, adopta le système de Louis Lilio, médecin, Vénitien de naissance, et en ordonna l'exécution par une bulle du 24 février 1582. Dans le cours de la même année, il mit la dernière main à la rédaction du décret de Gratien, et le publia enrichi de savantes notes. Il avait travaillé lui-même à cette entreprise, étant professeur à Bologne. Ce fut encore l'an 1582 qu'il canonisa saint Norbert, archevêque de Magdebourg, fondateur de l'ordre de Prémontré. L'an 1583, il excomunia, le 1^{er} avril, Gebbhard Truchisès, archevêque électeur de Cologne, qui avait embrassé l'hérésie et s'était marié. L'an 1585, il fonda le collège des Maronites du Mont-Liban à Rome, école renommée par les grandes

(61) Pie IV commençait ordinairement l'année dans ses grandes bulles, au 25 mars.

hommes qui en sont sortis. L'an 1585, il reçut à Rome, le 22 mars, une célèbre ambassade du Japon : ayant entendu la lecture des lettres dont les envoyés étaient chargés, il répandit des larmes, et dit ces paroles du saint vieillard Siméon : *C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez mourir en paix votre serviteur. Il mourut effectivement le 19 avril de la même année, âgé de 83 ans, après 19 ans, 10 mois et 28 jours, de 70 jubilé depuis son élection (62).*

225. SIXTE V.

1585. Sixte V (Pétrus Peretti, né l'an 1519 dans les grottes de Montalto, village de la Marche d'Ancone, garde de porceaux, ensuite confesseur, général de l'ordre, évêque de Sainte-Agathe, enfin cardinal de Montalto) fut élu Pape le 24 avril 1585, et couronné le 1^{er} mai. Il publia, le 9 septembre suivant, une bulle foudroyante contre le roi de Navarre et le prince de Condé, chefs du parti catholique en France. L'an 1586, Sixte V concilia, par une bulle du 5 mai, la congrégation des Peuillans, réforme de l'ordre de Clément. La même année, il fit relever le fameux bâlitique que Caligula avait fait amener d'Egypte et érigé dans Rome à l'heure d'Auguste et de Tibère. L'an 1588, il mit saint Bonaventure au rang des docteurs de l'Eglise, par une bulle du 24 mars. L'an 1589, Sixte commença de rétablir la fameuse bibliothèque du Vatican, dissipée au sac de Rome par les Almouquads en 1527 ; à cet édifice, il joignit une très-belle imprimerie, destinée à faire des éditions correctes de l'Ecriture sainte, des conciles, etc. Sixte V mourut le 27 août 1590, âgé d'environ 69 ans. Il avait tenu le Saint-Siége 5 ans, 4 mois et 5 jours. Ce Pape a rendu son nom fameux par la sévérité de son gouvernement, surtout dans la ville de Rome, où il fut obligé d'user de fermeté et de rigueur pour y rétablir la sûreté (63).

226. URBAIN VII.

1590. Urbain VII (Jean-Baptiste Castagna, né à Rome l'an 1521, fils de Cosme, gentilhomme génois, archevêque de Rossano, cardinal de Saint-Marcel) fut élu Pape le 13 novembre 1590. La joie universelle que cette élection causa fut bientôt changée en tristesse. Dieu ne voulant que mourir à son Eglise ce saint Pape, le retira de ce monde 13 jours après son élection, le 27 septembre. Il mourut dans de grands sentiments de piété, remerciant Dieu de la grâce qu'il lui faisait en l'appelant à lui.

227. GRÉGOIRE XIV.

1590. Grégoire XIV (Nicolas Sforzata), né à Crémone l'an 1535, évêque de cette ville, cardinal fut élu Pape le 5 décembre 1590, après 2 mois moins 3 jours de conclave, et

(62) Grégoire XIII suivait ordinairement, dans la date de ses bulles, le calcul florentin.

(63) Sixte V variait pour le commencement de l'année dans ses bulles.

(64) Grégoire paraît avoir suivi constamment le

couronné le 8. Grégoire mourut le 15 octobre 1591, n'ayant tenu le Saint-Siége que 10 mois et 10 jours (64).

228. INNOCENT IX.

1591. Innocent IX (Jean-Antoine Farnèse, né à Bologne l'an 1519, évêque de Nicastro, dans la Calabre, cardinal de Sant'Quattro) fut élu Pape le 29 octobre 1591, et couronné le 3 novembre. Il mourut le 30 décembre de la même année, n'ayant tenu le Saint-Siége que 2 mois.

229. CLÉMENT VIII.

1592. Clément VIII (Hij polyte Al'obradin, né à Fano sur les côtes de la mer Adriatique, cardinal,) fut élu Pape le 30 janvier 1592 et couronné 8 jours après. Lorsqu'il s'intendit proclamer, il se prosterna en terre pour prier Dieu de lui ôter la vie, si son élection ne devait pas être avantageuse à l'Eglise. Sa devise était ces paroles : *Regardez-nous, ô Dieu, notre protecteur.* Dans le commencement de son pontificat, il se laissa tromper par les Espagnols et les ligueurs, au sujet des troubles qui régnent en France ; mais dans la suite, mieux instruit, il changea de disposition à l'égard du roi Henri IV, et l'an 1593, le 17 septembre, il fit, avec beaucoup de solennité, la cérémonie de son absolution. Cette même année Clément VIII reçut des envoyés du patriarche jacobite d'Alexandrie, qui abjurèrent leurs erreurs et se réunirent à l'Eglise. Dès l'an 1595, Clément avait évoqué à Rome le jugement du dissident qui s'était élevé, depuis quelques années, entre les Dominicains et les Jésuites sur les matières de la grâce : c'est ce qui occasionna les célèbres congrégations de Auxilia, qui se tinrent sous ce Pape, en présence des cardinaux et des plus habiles théologiens choisis dans tous les ordres : elles commencèrent le 2 janvier 1598. L'an 1601, Clément accorda aux Jésuites un quadruple examen qui se fit en 37 assemblées, depuis le 25 janvier jusqu'au 31 juillet. Les Jésuites s'étant encore plaints au Pape du jugement des consultants, obtinrent un nouvel examen, auquel il présida lui-même ; il se tint 68 congrégations depuis le 20 mars 1602 jusqu'au 22 janvier 1603 ; mais la mort de Clément empêcha la décision de cette grande affaire ; il mourut le 3 ou le 5 mars 1603, après un pontificat de 13 ans et 33 jours. Clément avait approuvé, l'an 1604, la réforme de l'ordre de Saint-Bernard en Lorraine, sous le titre de saint Venre et saint Hydulph. Ce fut aussi ce Pape qui institua le cours perpétuel des 40 heures à Rome (65.)

230. LÉON XI.

1605. Léon XI (Alexandre Octavien, de la maison de Médicis, dit le cardinal de Flav

caul florentin dans ses bulles

(65) On a des brefs de ce Pape sous la date de l'année du pontificat. Quelques-fois les jours du mois sont comptés dans ses bulles à notre manière, c'est-à-dire dans l'ordre direct.

rence) fut élu Pape le 1^{er} avril 1605, et mourut le 27 du même mois, âgé de 70 ans, regretté de tout le monde à cause de son rare mérite. Étant légal en France, dans des temps fâcheux, il fit paraître beaucoup de sagesse au milieu des troubles dont ce royaume était agité.

231. PAUL V.

1605. Paul V (Camille Borghèse, originaire de Sienne, Romain de naissance, cardinal de Saint-Chrysogone) fut élu Pape le 16 mai 1605 et intronisé le 29. Paul V reprit les congrégations de *Auxiliis*; il s'en tint 16 depuis le 14 septembre 1605 jusqu'au 1^{er} mars 1606, en présence du Pape. L'an 1606 il publia, le 17 avril, une bulle monitoriale, adressée à la république de Venise, bulle qui causa de grandes brouilleries entre lui et cette république. Ce différend, l'un des points les plus importants de l'histoire du XVI^e siècle, avait commencé l'an 1603, et fut terminé amiablement le 21 avril 1607 par la médiation du roi Henri IV et les soins du cardinal de Joyeuse. L'an 1607, à la fin d'août, Paul congédia les disputants et les consultants sur l'affaire de *Auxiliis*, fit défense aux deux partis de se censurer, et laissa aux uns et aux autres la liberté de soutenir leur sentiment, en attendant qu'il eût publié sa décision. La même année, le 21 septembre, il confirma, par un second bref, celui qu'il avait donné le 22 septembre 1606, pour défendre aux catholiques d'Angleterre de prêter le serment d'*allégeance*: ce serment avait pour objet le maintien de l'autorité temporelle du roi et son indépendance de toute autre autorité sur terre. L'an 1608 Paul reçut une ambassade du roi de Congo, nouvellement converti à la foi par les soins des Portugais. Ce prince, en présentant ses hommages au chef de l'Eglise, lui demandait des missionnaires pour travailler à la conversion de son peuple. La même année, par une bulle du 16 février, Paul confirma l'ordre militaire du Mont Carmel et de Saint-Lazare, établi ou plutôt renouvelé par Henri IV, roi de France. L'an 1610 il canonisa saint Charles Borromée, le 1^{er} novembre. Il approuva l'ordre des religieuses de la Visitation, institué cette année par saint François de Sales et Jeanne-Françoise Frémion, veuve de Christophe de Rabutin, baron de Chantal. L'an 1611 Paul V confirma, le 23 septembre, le nouvel institut formé à Paris par une pieuse veuve, nommée Marie l'Huillier, sous le titre de sainte Ursule et la règle de saint Augustin, pour l'éducation des jeunes filles. L'an 1613, il approuva par une bulle du 10 mai, à la prière de la reine mère, la congrégation de l'Oratoire en France, et en établit général Pierre de Bérulle, cardinal. Paul V mourut le 28 janvier

(66) Tous les brevets de Grégoire XV commencent l'année au 1^{er} janvier, et toutes ses bulles au 25 mars. C'est lui, dit Papebroch, qui a fixé l'usage de la chancellerie romaine à cet égard. Mais cela n'a duré que jusqu'à Innocent XII, sous le pontificat duquel on reprit l'usage de commencer l'année au

1621, après 15 ans, 8 mois et 13 jours de pontificat.

232. GRÉGOIRE XV.

1621. Grégoire XV (Alexandre Ludovisi, d'une des plus illustres familles de Bologne, archevêque de cette ville, cardinal) fut élu Pape le 9 février 1621, à l'âge de 67 ans. Le maréchal de Lesdiguières lui avait promis d'abjurer l'hérésie lorsqu'il serait devenu Pape, et il tint parole. Grégoire, par une bulle du mois de novembre, prescrivit une nouvelle forme d'élection dans le conclave. L'an 1622, le 12 mars, il canonisa plusieurs Bienheureux, saint Ignace de Loyola, saint François Xavier, sainte Thérèse, saint Philippe de Neri, etc. Il établit la même année la congrégation de la Propagande, et érigea le siège de Paris en métropole, à la prière de Louis XIII, ce qui se fit le 5 septembre. Jean-François de Gondi en fut le premier archevêque. Grégoire XV mourut le 8 juillet 1623, ayant tenu le siège de Rome 2 ans, 4 mois et 29 jours. Ce Pape avait érigé la congrégation de Saint-Maur en France, le 17 mai de la première année de son pontificat (66).

233. URBAIN VIII.

1623. Urbain VIII (Maffee Barberin, d'une ancienne famille de Florence, cardinal) fut élu Pape le 6 août 1623, et couronné le 29 septembre. On loue, entre autres vertus d'Urbain, sa piété, sa modestie, sa douceur. Il aimait les belles-lettres, protégeait les servants, faisait fort bien des vers, et corrigea les hymnes de l'Eglise. L'an 1630, par une bulle du mois de juin, il accorda le titre d'*Eminentissime aux cardinaux*, aux trois électeurs ecclésiastiques et au grand maître de Malte, avec défense à toute autre personne de le prendre. Urbain VIII mourut le 29 juillet 1644, après 21 ans moins 8 jours de pontificat. Le népotisme fut en grand crédit sous ce Pape (67).

234. INNOCENT X.

1644. Innocent X (Jean-Baptiste-Pampphilie, Romain de naissance, cardinal) fut élu Pape le 15 septembre 1644, et couronné le 29, à l'âge de 72 ans. Il tint le Saint-Siège 10 ans, 3 mois et 22 jours, étant mort la nuit du 6 au 7 janvier 1655.

235. ALEXANDRE VII.

1655. Alexandre VII (Fabio Chigi, né à Sienne le 16 février 1599, cardinal, d'une illustre maison) fut élu Pape le 7 avril 1655. L'an 1656, le 16 octobre, il confirma par une bulle celle d'Innocent X, contre les cinq propositions. L'an 1659, le 21 août, l'Inquisition rendit, en présence d'Alexandre VII, un décret contre l'apologie des casuistes. L'an 1662, Créqui, ambassadeur de France, ayant été insulté le 20 août par la

1^{er} janvier dans les dates des bulles.

(67) Urbain VIII ordonna que désormais les lettres apostoliques énonceraient le jour du mois tout au long, et nullement par chiffres arabes ni lettres numérales.

garde corsé ou Pape, se retire à Florence, voyant qu'il n'y avait point alors de satisfaction à espérer. Louis XIV demande réparation de cet attentat. Enfin, un accommodement se fit à Pise le 22 février 1664. Le cardinal neveu vint en France la même année, et fut au roi, le 29 juillet, la satisfaction qui lui était due. Avignon et ses dépendances furent rendus au Pape. L'an 1665, le 15 février, Alexandre envoya le Formulaire en France. Le 25 juin, il donna une bulle contre les censures que la Faculté de théologie de Paris avait faites des erreurs de Jacques Vernant, Carme, le 24 mai 1664, et d'Anéleus Guimenius (Guillaume de Moia, Jésuite) le 3 févr. 1665. Cette année 1665. Alexandre canonisa saint François de Sales. L'an 1667, il publia, le 7 mai, une bulle, par laquelle il défendit d'écrire sur la matière de l'attrition. Alexandre mourut l'an 1667, le 22 mai (Bianchini), ayant tenu le Saint-Siège 12 ans, 1 mois et 14 jours.

233. CLÉMENT IX.

1667. Clément IX (Jules Rospigliosi, né l'an 1600, à Pistoie, en Toscane, d'une des plus considérables familles de cette ville, cardinal) fut élu Pape le 20 juin 1667. Il n'avait point recherché cette éminente dignité, qu'il remplit avec beaucoup de sagesse. Clément travailla heureusement à pacifier l'Eglise de France, troublée par les disputes qui regardaient le Formulaire; la paix fut conclue l'an 1668 par le concours des deux puissances. Le Pape, par un bref du 28 septembre, congratula Louis XIV sur cet accommodement; le monarque ayant reçu la lettre du Pape, déclara, le 23 octobre, par un arrêt du conseil, que le Pape étant satisfait, il l'était aussi. Clément IX n'eut pas moins de part à la paix conclue entre la France et l'Espagne, par le traité d'Aix-la-Chapelle. Ce Pape avait fort à cœur le secours de Candie, assiégée par les Turcs; et outre celui qu'il y envoya par lui-même, il en procura un très-considérable de la part de la France. Mais tous ses soins ne purent empêcher que la place ne fut prise. Le chagrin que cette perte lui causa fut si vif, qu'il en mourut le 9 décembre 1669, après 2 ans, 5 mois et 19 jours de pontificat.

237. CLÉMENT X.

1670. Clément X (Jean-Baptiste-Émile Altieri, Romain, cardinal) fut élu Pape le 29 avril 1670, à l'âge de 80 ans, après un conclave de 4 mois 4 jours. Clément IX, dans sa dernière maladie, s'était hâté de le revêtir de la pourpre sacrée. Il lui en dit à lui-même la raison: c'est qu'il avait un pressentiment que Dieu le destinait à lui succéder. (Muratori.) La prédiction s'accomplit. Clément X était le dernier de sa maison; il la créa de nouveau, en faisant prendre le nom et les armes d'Altieri à celle de Paluzzi. L'an 1671, il donna, le 20 mai, un Édit en faveur de la noblesse commerçante. Son grand âge et ses intirmités l'obligèrent à se décharger d'une grande partie du fardeau des affaires sur le cardinal Altieri,

son neveu adoptif. Clément X mourut le 22 juillet 1676, ayant tenu le Saint-Siège 6 ans, 2 mois et 24 jours.

238. INNOCENT XI.

1676. Innocent XI (Benito Odescalchi, né à Côme dans le Milanais, l'an 1611, cardinal, évêque de Novare) fut élu Pape le 21 septembre 1676. Dès qu'il fut placé sur le Saint-Siège, il se déclara contre le népotisme, et voulut même l'abolir à perpétuité, par une bulle qu'il se proposait de faire signer à tout le Sacré-Collège. Mais y ayant trouvé des obstacles insurmontables, il se contenta de condamner cet abus par son exemple. En conséquence, il défendit à son neveu, Livio Odescalchi, de résider au palais papal, de se mêler du gouvernement et de recevoir des visites à titre de neveu du Pape. Le pontificat d'Innocent fut troublé par deux grandes affaires avec la cour de France: celle de la régale et celle du droit de franchises, dont jouissaient à Rome les ambassadeurs. La première commença l'an 1678, et la seconde éclata entièrement l'an 1687. L'une et l'autre eurent des suites fâcheuses, dont on peut voir le détail et les époques avec les pièces dans le III^e tome de l'*Histoire ecclésiastique du XVII^e siècle*, par Dupin. L'an 1679, ce Pape condamna, par une bulle du 2 mars, 65 propositions, extraites des casuistes modernes. Sous Innocent XI, Molinos, prêtre espagnol, fit revivre les erreurs des hésychastes à Rome. On donna le nom de quiclistes à sa nouvelle secte. L'Inquisition rendit, le 28 août 1687, contre la personne et les écrits de Molinos, un décret qui fut confirmé par une bulle du 19 novembre de la même année. Innocent XI mourut le 12 août 1689, après avoir tenu le Saint-Siège 12 ans, 10 mois et 22 jours. Le peuple à sa mort l'invoqua comme un saint et se disputa ses reliques.

239. ALEXANDRE VIII.

1689. Alexandre VIII (Pierre Ottoboni, né à Venise le 19 avril 1610, cardinal, évêque de Brescia, puis de Frascati) fut élu Pape le 6 octobre 1689, à l'âge de 79 ans. Alexandre condamna les 4 articles de l'Assemblée du clergé de France, tenue en 1682, et fit fusiller des bulles, comme avait fait son prédécesseur, aux prêtres qui avaient été de cette assemblée. Alexandre mourut le 1^{er} février de l'an 1691, n'ayant occupé la chaire de saint Pierre que 15 mois et 26 jours.

240. INNOCENT XII.

1691. Innocent XII (Antoine Pignatelli, né à Naples le 13 mars 1615, cardinal, archevêque de Naples) fut élu Pape le 12 juillet 1691, et couronné le 15 du même mois. L'an 1692, il exécuta le projet d'Innocent XI, pour l'abolition du népotisme. « A très avoir bien pris ses mesures, dit Muratori, il fit souscrire par tout le Sacré-Collège une bulle, par laquelle il défendait à l'avenir toute complaisance excessive en faveur des neveux pontificaux, et la publia le 28 juin, avec

obligation aux cardinaux, présents et futurs, de s'y conformer et de la classifier avec serment à chaque conclave, et à tout Pape élu de la jurer de nouveau.» L'an 1693 fut le terme du différend de la cour de Rome avec celle de France. Les évêques nommés, qui avaient assisté à l'assemblée de 1652, obtinrent enfin des bulles, après avoir écrit au Pape une lettre de rétractation. L'an 1694, Innocent XII adressa aux évêques de Flandre 2 brefs, en date du 28 janvier et du 6 février, par lesquels il défend d'accuser de jansénisme ceux qui condamnent les cinq propositions dans leur sens propre et naturel. Le quietisme, malgré la condamnation qui en avait été faite sous Innocent XI, continua de faire du progrès, et passa de Rome en France, où il fut vivement combattu par M.M. de Paris, de Meaux et de Chartres. Les contestations sur les cérémonies chinoises, qui s'étaient élevées dès le pontificat d'Innocent X et avaient continué sous les pontificats suivants, devinrent très-vives sous celui d'Innocent XII ; il se fit de part et d'autre plusieurs écrits, présentés par les parties à la congrégation de la Propagande ; mais pendant que l'affaire s'instruisait, le Pape mourut dans la 86^e année de son âge, le 27 septembre 1700. Il avait tenu le Saint-Siège 9 ans, 2 mois et 15 jours (68).

241. CLÉMENT XI.

1700. Clément XI (Jean-François Albano, né le 22 juillet 1649 à Pesaro, cardinal-diacre du titre de Saint-Silvestre, de la création du 13 février 1690) fut élu Pape le 23 novembre 1700, après 45 jours de conclave, et consacré le 30 du même mois. Ce Pape a donné trois bulles fameuses : 1^o le 15 juillet 1703, la bulle *Vineam Domini*, contre ceux qui, prétendant satisfaire par le silence respectueux aux constitutions apostoliques, couvriraient l'eucharistie sous un pareil silence ; 2^o le 8 septembre 1713, la bulle *Unigenitus* ; 3^o le 19 mars 1713, la bulle *Ex illa die*, contre les pratiques superstitieuses et idolâtriques que l'on avait cru pouvoir permettre aux nouveaux convertis de la Chine. Clément XI mourut le 19 mars 1721, après avoir occupé le Saint-Siège 20 ans, 3 mois et 26 jours.

242. INNOCENT XIII

1721. Innocent XIII (Michel-Ange Conti, Romain, né le 15 mai 1655, successivement nommé en Suisse et en Portugal, évêque de

(68) Ce Pape reprit le calcul qui fixe le commencement de l'année au 1^{er} janvier, en quoi les cinq papes suivants l'ont imité.

Viterbe en 1712, créé cardinal le 7 juin 1707) fut élu Pape le 8 mai 1721, et couronné le 18 du même mois. Il mourut le 7 mars de l'an 1724, après 2 ans, 9 mois et 20 jours, de pontificat. C'est le huitième Pape de la famille de Conti.

243. BENOIT XIII.

1724. Benoit XIII (Pierre-François Orsini, fils de Ferdinand Orsini, duc de Gravina, et de Jeanne Frangipani, née le 2 février 1649, Dominicain, profès du 13 février 1668, créé, malgré lui, cardinal le 1^{er} mars 1674, archevêque de Bénévent en 1685, etc.) fut élu Pape le 29 mai 1724 et couronné le 4 juin. Benoit porta sur le Saint-Siège toutes les vertus religieuses qui l'accompagnèrent jusqu'au tombeau. Sa mort arriva le 21 février 1730, après un pontificat de 5 ans, 8 mois et 23 jours.

244. CLÉMENT XII.

1730. Clément XII (Laurent Corsini, d'une ancienne famille de Florence, né à Rome le 7 avril 1652, créé cardinal le 17 mai 1706, évêque de Frascati en 1725) fut élu Pape d'une voix unanime, après 4 mois, 7 jours, de conclave, le 12 juillet 1730, et couronné le 16 du même mois. Ce Pape mourut le 8 février 1740, après avoir occupé le Saint-Siège 9 ans, 6 mois et 24 jours.

245. BENOIT XIV.

1740. Benoit XIV (Prosper Lambertini, né à Bologne d'une famille illustre, chanoine de Saint-Pierre de Rome, consulteur du Saint-Office, avocat consistorial, puis créé cardinal du titre de Sainte-Croix de Jérusalem le 30 avril 1728, archevêque de Bologne le 30 avril 1731) fut élu Pape le 17 août 1740, après 5 mois et un jour de conclave, et couronné le 21 du même mois. Les 12 volumes *in-folio* qu'il nous a donné de ses œuvres, attestent l'étendue et la profondeur de ses connaissances dans les matières ecclésiastiques. Benoit termina ses jours le 4 mai 1758, après un pontificat de 17 ans, 8 mois et 18 jours.

246. CLÉMENT XIII.

1758. Clément XIII (Charles Rezzonico, noble vénitien, né à Venise le 7 mars 1691, créé cardinal le 7 mars 1737, fait évêque de Padoue le 11 mars 1743) fut élu Pape le 6 juillet 1758, et couronné le 16 du même mois (69).

(69) Ce Pontife a repris le calcul gregorien dans ses grandes bulles.

CHRONOLOGIE DES PATRIARCHES DE L'ÉGLISE D'ORIENT.

Les patriarchats de l'Église d'Orient sont au nombre de quatre, savoir : ceux de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem. Ces trois derniers furent créés par les apôtres. Celui de Constantinople ne fut érigé que dans le IV^e siècle ; nous en parlerons en son lieu. Les trois autres vont présentement nous occuper.

PATRIARCHES D'ALEXANDRIE.

L'Egypte, sur laquelle s'étend le patriarcat d'Alexandrie, ne comprenait, du temps d'Auguste, que trois provinces, l'Egypte proprement dite, la Thébaïde et la Libye. On y ajouta ensuite deux autres provinces, l'Augustamnique et la Pentapole. Cette division subsista jusqu'au cinquième siècle, après lequel on fit une nouvelle division du diocèse ou gouvernement d'Egypte ; division suivant laquelle on le partagea en huit provinces, savoir : la première et la seconde Egypte, la première et la seconde Augustamnique, la Thébaïde supérieure, la Thébaïde inférieure, la haute Libye ou Cyrenaïque, et la basse Libye. L'Église d'Alexandrie, dans les premiers siècles, était la seconde après Rome, et la première de l'Orient. Cette prééminence, d'abord ébranlée par le deuxième concile général, lui fut entièrement ravie par le troisième, et transférée à l'Église de Constantinople. On sait les oppositions que firent les Pères à cette innovation. Mais enfin elle prévalut par l'autorité des empereurs et la complaisance des évêques d'Orient.

1. SAINT MARC.

L'an de Jésus-Christ 52, saint Marc, l'un des 72 disciples, est envoyé par saint Pierre pour gouverner l'Église d'Alexandrie. Ce fut là qu'il composa son Evangile. Les idolâtres, dans les réjouissances sataniques de la fête de Sérapis, se saisirent de sa personne, et lui procurèrent la couronne du martyre, le 29 de leur mois pharmut (25 de notre mois d'avril), la 8^e année de Néron (62 de Jésus-Christ), suivant Eusèbe et saint Jérôme.

2. ANIEN.

62. Anien succéda à saint Marc. Eusèbe, qui l'appelle un homme agréable à Dieu, et admirable en toute sa conduite, lui donne 22 années d'épiscopat, et rapporte sa mort à la quatrième année de Domitien (85 de Jésus-Christ).

3. ABILIUS.

85. Abilius, nommé par les Arabes *Melian*, et par les Coptes *Milti*, fut le successeur d'Anien. Il gouverna 13 ans, et mourut, suivant Eusèbe, la première année de Trajan (l'an de Jésus-Christ 98). Le Martyrologe romain fait mémoire de lui le 22 février.

4. CERDON.

98. Cerdon fut élu pour succéder à Abilius. Son gouvernement fut de 12 ans commencé. Il mourut la 13^e année de Trajan (de Jésus-Christ 109) le 5 juin.

5 PRIMUS.

109 Primus, nommé par les Arabes *Adrianus* et *Ephraemius*, monta sur le siège d'Alexandrie après la mort de Cerdon. On lui donne, comme à son prédécesseur, 12 années d'épiscopat, et on assigne sa mort au

27 juillet de la 5^e année d'Adrien (122 de Jésus-Christ) : ce qui s'accorde avec le témoignage d'Eusèbe.

6. JUSTE.

122. Juste fut substitué à Primus. Il mourut la quatorzième année d'Adrien (de Jésus-Christ 130), après le 11 août, suivant Eusèbe.

7. EUMÈNES.

130. Eumènes ou Hymenée remplaça l'évêque Juste. Eusèbe lui donne 13 années d'épiscopat, et les Coptes placent sa mort au 10 du mois paophi ; ce qui revient au 7 octobre de l'an de Jésus-Christ 143.

8. MARC II.

143. Marc ou Marcien remplit le siège d'Alexandrie après la mort d'Eumènes. Eusèbe lui donne 10 années d'épiscopat. Sa mort arriva, suivant les Coptes, le 6 du mois tybi (1^{er} janvier de l'an de Jésus-Christ 154).

9. CÉLADION.

154. Céladion prit le gouvernement de l'Église d'Alexandrie après Marc II, et l'exerça pendant 14 ans. Il mourut l'an de Jésus-Christ 167, le 9, suivant Eliaçin, du mois épiphi (3 juillet).

10. AGRIPPIN.

167. Agrippin fut le successeur de Céladion. Il tint le siège 12 ans et quelques mois, et mourut la première année de Commode, le 5 du mois égyptien mochir (30 janvier de l'an de Jésus-Christ 180).

11. JULIEN.

180. Julien prit la place d'Agrippin. Eusèbe, qui fait l'éloge de son savoir et de sa

vertu, rapporte sa mort à la 10^e année de Commode, ou 89 de Jésus-Christ. Les Egyptiens la datent du 8 de leur mois phanénoth, ou 4 mars.

12. DÉMÉTRIUS.

189. Démétrius, homme marié, mais vivant dans la continence, devint, l'an 189, évêque d'Alexandrie. On connaît ses déniées avec Origène. L'an 231, après l'avoir obligé à sortir d'Alexandrie, il le fit condamner par deux conciles qui il assembla contre lui. Démétrius mourut le 8 octobre de la même année, selon MM. Tillemont, Fleury et Renaudot.

13. HÉRACLAS.

231. Héraclas, successeur d'Origène dans l'évêché d'Alexandrie, le fut aussi de Démétrius dans le siège de cette Eglise. Il la gouverna l'espace de 16 ans et mourut le 5 décembre de l'an de Jésus-Christ 247, la troisième année de l'empire de Philippe. (PAGI, RENAUDOT.)

14. SAINT DENIS.

247. Denis, disciple d'Origène, fut élevé sur le siège d'Alexandrie immédiatement après la mort d'Héraclas et non pas au bout d'un an de vacance, comme il est marqué dans la Chronique orientale. L'an 252, il écrit à Fabius, évêque d'Antioche, contre les novatiens. L'an 254, dans une conférence, il ramène à la vérité les habitants d'Arsinoé, infectés des erreurs des millénaires. L'an 256, il écrit plusieurs lettres pacifiques à différentes personnes touchant la dispute de saint Cyrien et des évêques d'Afrique et d'Asie avec le Pape Etienne sur le baptême donné par les hérétiques. L'an 257, il confesse la foi devant le préfet Emilien qui l'exila en Libye. L'an 261, rendu à son Eglise dès l'année précédente, il écrit au Pape Denis pour se purger du reproche qu'on lui faisait d'avoir attaqué la divinité de Jésus-Christ en réfutant les erreurs de Sabellius. L'an 264, il écrit au concile d'Antioche contre Paul de Simeose. Il mourut la même année, le 10 novembre.

15. MAXIME.

264. Maxime, prêtre, fut élu pour succéder à saint Denis dont il avait été compagnon dans son exil. Il mourut la dernière année de l'abbé, un dimanche, 9 avril 282. (PAGI, RENAUDOT, LEQUIN.)

16. SAINT THÉONAS.

282. Théonas remplaça Maxime. Il gouverna saintement l'Eglise d'Alexandrie, pendant l'espace de 19 ans commencés. Ce fratrat mourut l'an 16 de l'ère des Martyrs (de Jésus-Christ 300), le 23 août, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire.

17. SAINT PIERRE.

300. Pierre fut élu, entre le 23 août et le 25 novembre, pour succéder à saint Théonas. L'an 305, il déposa Mélèce, évêque de Lycopte, convaincu d'apostasie. Mélèce se résigna et créa un schisme qui dura plus

de 150 ans. L'an 306, Pierre dresse des canons, touchant la manière de se conduire envers ceux qui étaient tombés dans la persécution, suivant les diverses circonstances de leur chute. L'an 311 il reçoit la couronne du martyre avec plusieurs autres évêques, le 29 du mois athyr, ou 25 novembre.

18. SAINT ACHILLAS.

311. Achillas, ordonné prêtre et mis par saint Pierre à la tête de l'école d'Alexandrie, le remplaça, vers la fin de 311, dans le siège de cette Eglise. L'an 312, il reçoit la communion ecclésiastique le diacre Arius que son prédécesseur en avait retranché pour son attachement au schisme de Mélèce ; il l'élève ensuite à la prêtrise. Achillas meurt vers le 13 juin de la même année. (TILLEMONT PAGI, RENAUDOT, LEQUIN.)

19. SAINT ALEXANDRE

312. Alexandre fut substitué à saint Achillas. Son administration, dans le commencement, fut troublée par les mouvements des mélétiens. L'an 321, il excommunia le prêtre Arius, qui commença cette année à publier son hérésie contre la divinité de Jésus-Christ. (Voyez la *Chronol. des Conciles.*) L'an 325, il assiste, avec son diacre Athanase, au concile de Nicée. L'an 326, il meurt, le 22 de pharmiti, un lundi 17 avril, suivant Pagi. Tillemont et Montfaucon. Le P. Mausi (*Suppl. Conc.*, t. I^e) recule cet événement jusqu'en 328.

20. SAINT ATHANASE.

326 ou 328. Athanase, diacre d'Alexandrie, désigné par saint Alexandre pour son successeur, est ordonné le 27 décembre, malgré les efforts qu'il avait faits pour s'enfuir. Devenu odieux aux ariens dès le concile de Nicée, où il avait combattu leur chef, ils ne cessèrent de le persécuter durant son épiscopat, comme il ne cessa de les réfuter de vive voix et par écrit. L'an 335, sur leurs calomnies, il est relégué à Trèves par l'empereur Constantin. Rappelé l'an 338, après la mort de ce prince, il est déposé l'année suivante dans un conciliabule d'Antioche, où l'on ordonne à sa place Pistus, prêtre de la Maréote. Il part sur la fin de cette même année pour Rome, où il fit un séjour de 18 mois, ou environ, mais non continu. De retour dans son Eglise, il est de nouveau déposé l'an 341 par les ariens, qui ordonnent à sa place Grégoire de Cappadoce. L'an 349, suivant Tillemont, 346, selon Mansi, il est rétabli par les soins de l'empereur Constant, après la mort de Grégoire, massacré cette année par le peuple d'Alexandrie. L'an 355, le 19 février, il est encore obligé de fuir, pour échapper aux recherches du duc Syrien. George de Cappadoce, élu par les ariens l'an 354 pour le remplacer, arrive à Alexandrie le 24 février 355. Il est massacré le 24 décembre 361. Délivré de ce rival, Athanase rentre dans son Eglise au mois de février 362. Mais la faction arienne lui oppose presque aussitôt un nouvel antagoniste dans la personne de Lucas. Cel

usurpateur, appuyé de la protection de l'empereur Julien, oblige Athanase à s'enfuir au mois d'octobre, et à se tenir caché pendant tout le règne de ce prince. Il reparait au mois de février 361, sous le règne de Jovien, qui ordonne qu'il reprendre son siège, et que Lucius en soit chassé. Athanase vécut, depuis ce temps, en paix, et mourut, au milieu de son peuple, le 18 janvier de l'an 373, comme le prouve Assémâni (*Kalend. Univ.*, t. VI, p. 299), et non le 2 mai de la même année.

21. PIERRE II.

373. Pierre, élu par les catholiques pour remplacer saint Athanase, est aussitôt mis en prison par Lucius et les ministres de l'empereur Valens. S'étant échappé de ses liens, il se sauve à Rome, d'où il ne revient que l'an 378. À son retour, en qualité de premier évêque d'Orient, il met, à la demande de plusieurs prélates, saint Grégoire de Nazianze à la tête de l'Église de Constantinople. Il change d'avis peu après, nomme à la même place le philosophe Maxime, et envoie 3 évêques d'Egypte pour l'ordonner. Pierre mourut l'an 380, le 20 de machir, ou 14 février.

22. TIMOTHÉE.

380. Timothée, frère de Pierre II, lui succéda. L'an 381 il se rend au concile de Constantinople. Voyant cette assemblée mal disposée à son égard, il se retire. Timothée mourut l'an 385, le 26 d'épiphi, ou 20 juillet.

23. THÉOPHILE.

383. Théophile, archidiacre d'Alexandrie, monte sur le siège de cette Église, le 23 juillet, après la mort de Timothée. L'an 398, il réussit à terminer le grand schisme d'Antioche. L'an 399, il se réconcilia avec les moines antropomorphites d'Egypte, qu'il avait traités durement, à raison de ce qu'il avait écrit. L'an 401, il se tourne contre les moines de Nitrie, partisans d'Origène, et les fait chasser par le préfet d'Egypte. L'an 403, il se déclare contre saint Chrysostome, évêque de Constantinople, et le fait déposer dans le conciliale du Théâtre. L'an 412, le 18 de paopli (15 octobre), Théophile meurt, séparé de la communion du Saint-Siège, pour avoir opinièrement refusé de mettre le nom de saint Chrysostome dans les diptyques. La haine implacable qu'il fit paraître contre ce grand homme, est retournée contre lui-même, et rendra éternellement sa mémoire odieuse à la postérité.

24. SAINT CYRILLE.

412. Cyrille, neveu de Théophile, est élu le 18 octobre, non sans de grandes contestations, pour lui succéder. L'an 417, à la sollicitation de saint Isidore de Pérouse, il consent de mettre le nom de saint Chrysostome dans les diptyques de son Église. L'an 429, il se déclare contre l'hérésie naissante de Nestorius, par une première lettre à cet hérésiarque. L'an 431, il préside, comme vicaire du Saint-Siège, au concile

général d'Ephèse, et y souscrit le premier la condamnation de Nestorius. (*Voyez la Chronol. des Conciles.*) Condamné lui-même ensuite par le conciliale de Jean d'Antioche, il est, en conséquence de ce jugement, arrêté par le comte Jean, qui, peu de jours après, le remet en liberté. L'an 431, le 23 avril, la paix se fait entre saint Cyrille et Jean d'Antioche. L'an 444, saint Cyrille meurt le 3 du mois épiphi, ou 27 juin.

25. DIOSCORE.

444. Dioscore, archidiacre de l'Église d'Alexandrie, en devint le pasteur après la mort de saint Cyrille. L'an 449, il préside au concile d'Ephèse, assemblé pour l'examen de la doctrine d'Eutychès : les violences qu'il y exerce font tourner cette assemblée en brigandage. L'an 451, étant à Nicée, où l'empereur avait convoqué d'abord un nouveau concile général, il force 10 évêques de sa dépendance à prononcer une sentence d'excommunication contre le Pape saint Léon. Excommunié lui-même au concile de Chalcédoine, tenu la même année, il est exilé, par ordre de l'empereur, à Gangres, où il meurt l'an 454, le 4 du mois louth, ou le 1^{er} septembre, sans donner aucune marque de repentir.

26. PROTÉRIUS.

TIMOTHÉE ELURÉ, *intrus.*

451. Protérius, archiprêtre de l'Église d'Alexandrie, fut élu pour succéder à Dioscore. L'an 452, il envoya, suivant l'usage, sa lettre synodique au Pape saint Léon. Elle satisfait pleinement le Pontife, qui le félicite sur la pureté de sa foi, par sa réponse du 10 mars 454. L'an 454, nouveaux troubles dans l'Église d'Alexandrie, ce occasionnés par le prêtre Timothée et le diacon Pierre Monge. L'empereur Marc en les avait bannis l'un et l'autre, à cause de leur attachement à Dioscore. Ils reviennent après la mort de ce prince. Le premier, au moyen d'une fourberie qui lui mérita le surnom d'Elure ou de Chat, vient à bout de se faire sacrer patriarche d'Alexandrie par deux évêques. Pour consommer le crime de son intrusion, il fait massacrer Protérius avec six autres personnes, dans le baptistère de son église, le vendredi saint, 29 mars de la même année 457. Timothée, suivant Elmachin, resta maître du siège d'Alexandrie jusqu'en 460, qu'il fut chassé par l'empereur Léon.

27. TIMOTHÉE SOLOFACIOLE.

460. Timothée Solofaciote, cinq mois après l'expulsion d'Elure, fut placé sur le siège d'Alexandrie. L'an 475, Elure, par la protection du tyran Basile, revint de la Chersonèse, où l'empereur Léon l'avait relégué. À son arrivée, Solofaciote est obligé de se retirer à Canope. Elure pensa de au tyran de condamner le concile de Chalcédoine. L'an 477, le 7 de mésori, ou 31 juillet, il s'empoisonna, suivant Libérat, ou meurt de vieillesse selon d'autres. Il est

remarquable qu'Elle ait anathématisé également Eutychès et le concile de Chalcédoine le premier, parce qu'il niait que Jésus-Christ fut de même nature que nous ; le concile, parce qu'il admettait deux natures en Jésus-Christ. Les hérétiques lui substituèrent Pierre Monge, son archidiacre, que l'empereur Zénon l'a chassé 36 jours après son élection. L'an 482, mort de Timothée Solofaciote, vers le mois d'avril. Les écrivains orthodoxes lui reprochent un excès de complaisance envers les ennemis du concile de Chalcédoine.

28. JEAN TALAIÀ

482. Jean Talaià, prêtre de la congrégation de Taberne, et économie de l'église de Saint Jean d'Alexandrie, est élu par les catholiques, pour succéder à Timothée Solofaciote. Acac, patriarche de Constantinople, piqué de ce qu'il ne lui avait point envoyé de lettre synodique après son élection, le fait chasser de son siège, et rétablit Pierre Monge vers le mois d'octobre 482. Jean Talaià se retire d'abord à Antioche, d'où, par le conseil du patriarche Calixtus, il appelle à Rome et s'y rend. L'an 491, après la mort de Zénon, il part pour Constantinople dans l'espérance d'obtenir son rétablissement d'Anastase, successeur de ce prince, dont il était particulièrement connu. Le nouvel empereur le condamne au contraire à l'exil. Jean retourne à Rome. Le Pape alors, ne voyant plus de jour à son rétablissement, lui donne l'évêché de Nole en Campanie. Jean Talaià, suivant Eutychius, ne tint le siège d'Alexandrie que 6 mois. Théophane dit qu'il l'occupa 3 ans, et quoi il se trouva visiblement. (TILLEMONT, LEQUEN.)

29. PIERRE MONGE.

482. Pierre Monge, après l'expulsion de Jean Talaià, demeure paisible possesseur du siège d'Alexandrie. Il reçoit l'Hénotique de Zénon, comme il l'avait promis ; il reçoit en même temps le concile de Chalcédoine et le condamne ensuite. Les adversaires les plus ardents de ce concile, chassés de ses variations et de son attachement à l'Hénotique, se séparent de sa communion. Ils furent appelés acéphales, parce qu'ils ne reconnaissaient pas du patriarche ; et Sévère, du nom de Sévère, leur chef. On peut voir dans Fleury et Tillenont le détail des persécutions que Pierre Monge fit subir aux catholiques d'Egypte. Sa mort arriva l'an 490, le 2 ou le 4 du mois octobre, suivant Blaauw, c'est-à-dire le 29 ou 31 octobre.

30. ATHANASE II.

490. Athanase, surnommé par les uns *Célites*, par les autres *Abinas*, succéda à Pierre Monge. Il reçut l'Hénotique de Zénon, et anathémisa le concile de Chalcédoine. Mais le refusa qu'il fit de rayer des diptyques le nom de son prédécesseur, empêcha les acéphales de communiquer avec lui. Athanase mourut un mardi 20 du mois

thoth, ou 17 septembre de l'an 496. (PAGI.)

31. JEAN II.

496. Jean, surnommé *Hémula*, moine, prêtre et économe, est élu sur le siège d'Alexandrie après la mort d'Athanase II. Il imita son prédécesseur dans l'acceptation de l'Hénotique et la condamnation du concile de Chalcédoine. Cependant il garda le silence sur ce dernier point, dans les lettres synodiques qu'il écrivit aux patriarches. Jean mourut un vendredi 29 du mois d'avril de l'an 505. (PAGI.)

32. JEAN III.

505. Jean, surnommé *Nicoste*, succède à Jean II. Son aversion pour le concile de Chalcédoine fut si grande, qu'il refusa de communiquer avec les 3 autres patriarches d'Orient, parce qu'ils se contentaient de recevoir l'Hénotique, sans s'expliquer sur ce concile. Les acéphales déclinerent pareillement séparés de sa communion, à cause de son respect pour la mémoire de Pierre Monge, qu'il refusa de flétrir. Néanmoins, l'an 513, Sévère, leur chef, nouvellement élu patriarche d'Antioche, lui ayant envoyé sa lettre synodique, Jean ne fit point de difficulté de communiquer avec lui. Mais leur réunion n'éteignit point le schisme des acéphales. Jean mourut un lundi, 27 du mois octobre, ou 22 mai de l'an 517.

33. DIOSCORE II.

517. Diocore, neveu de Timothée Blaauw, monta sur le siège d'Alexandrie le 22 mai 517, non sans de grands troubles, le jour même de la mort de Jean III. Il réunit à sa communion les acéphales, en condamnant hautement le concile de Chalcédoine, ainsi que la mémoire de Pierre Monge, sans néanmoins rejeter l'Hénotique. Diocore mourut le 8 octobre de l'an 519, comme le prouve le P. Pagi, et non le 14 du même mois de l'an 518, comme le marque le P. Leguion.

34. TIMOTHÉE III.

519. Timothée remplaça, le 8 octobre 519, Diocore II sur le siège d'Alexandrie. Ce fut encore un ennemi du concile de Chalcédoine. Sévère, patriarche d'Antioche, chassé de son siège par l'empereur Justin, trouva un asile auprès de lui avec Julien, évêque d'Halicarnasse, le compagnon de son erreur et de son exil. L'an 531, ces deux hérétiques excitèrent de nouveaux troubles à Alexandrie, par leur dispute sur la corruptibilité et l'incorruptibilité de la chair de Jésus-Christ avant sa résurrection. Sévère était pour la corruptibilité, Julien pour l'incorruptibilité. Les sectateurs de celui-ci furent nommés *incorrupticules* ou *phantomistes*. Du sentiment de Sévère, qui était le véritable, le diacre Thémistius inséra que Jésus-Christ avait ignoré quelque chose, et fonda la secte dits *agnosces*. Timothée père, tantôt pour Sévère, tantôt pour Julien. Sa mort est rapportée par Renaudot et le P. Lequien à l'an 535. Mais s'il est vrai, comme

le dit Euthémie, qu'il arriva un samedi 13 de mothir, ou 7 février, ce jour ne cadre qu'avec l'année 537, qui est effectivement celle qu'on voit marquée, pour cet événement, dans les *Tables chronologiques* de Théophane.

35. GAINAS, ou GAIEN.

537. Après la mort de Timothée, il y eut deux partis dans l'Église d'Alexandrie pour le choix de son successeur. Les uns élurent G. Inas, ou Gaien; les autres Théodoze, tous deux ennemis du concile de Chalcédoine, mais celui-ci de la secte des corrupticoles, et l'autre de celle des phantasiastes. Le parti de Gaias étant le plus fort, prévalut, et obligea Théodoze à se retirer. Mais ce triomphé fut de peu de durée. Gaias, après 103 jours de jouissance, fut chassé le 22 mai 537, par ordre de l'impératrice Théodora, et envoyé en exil, d'abord à Carthage, et ensuite en Sardaigne. On ignore ce que depuis il devint.

36. THÉODOZE.

537. Théodoze demeura seu possesseur du siège d'Alexandrie, par l'exil de son rival. Mais peu de personnes vouloient communiquer avec lui. Les partisans de Gaias s'étant soulevés, l'empereur Narsès entreprit de les réprimer; et ne pouvant y réussir par la voie des armes, il fit le parti de livrer la ville aux flammes. L'an 538, au mois de novembre, Théodoze, sur le refus qu'il fit à l'em. eur de recevoir le concile de Chalcédoine, est exilé près du Port-Busun, d'où il infecte de ses erreurs la cour et la ville de Constantinople. De sa secte naquirent les trithéites, qui eurent pour chef le grammairien Jean Philopon, et un autre parti opposé, qui confondait les trois personnes divines. Théodoze mourut l'an 568.

37. PAUL.

538 Paul, l'un des abbés de Tabenne, est nommé sur la fin de 538, par l'empereur Justinien, pour remplacer Théodoze. Menas, patriarche de Constantinople, l'ordonna quelques jours après, en présence des apotristes et des autres patriarches. Paul continua sur son siège de professer la foi du concile de Chalcédoine, dans laquelle il avait jusqu'alors vécu; mais sa conduite le déshonorera. L'an 541 (Manst) Paul est déposé au concile de Gaza, pour crime d'homicide dont il est convaincu, et pour son attachement à l'origénisme. De son temps, les mo. physites, ou partisans de l'unité de nature en Jésus-Christ, commencèrent d'être appelés jacobites. Ce nom leur vint de Jacques Zanzale, ou Baradée, qui se qualifiait parmi eux d'évêque universel,

38. ZOILE.

541. Zoile fut ordonné patriarche d'Alexandrie par le même concile qui avait déposé Paul. L'an 544, il sousscrivit l'édit de Justinien contre Origène. L'an 551, ce prince le fit chasser de son siège le 14 juillet, parce qu'il refusait de condamner les trois chapitres. (PAGL.)

39. APOLLINAIRE.

551. Apollinaire, da s 1^e mois d'août au plus tard, est mis sur le siège d'Alexandrie à la place de Zoile. L'an 553, il assista au cinquième concile général, dont il sousscrivit les actes. Il mourut vers la fin de la quatrième année de Justin le Jeune, c'est-à-dire l'an 569. L'année précédente, les théodosiens, qu'on nommait spécialement les jacobites, ayant apporté la mort de Théodoze leur patriarche, élurent pendant la nuit un certain Dorotheus pour lui succéder. Celui-ci étant mort peu de jours après, ils s'accordèrent avec les gaians pour lui substituer le moine Jean, que les derniers traitrissent et ensuite avec indignité. Après lui Pierre fut élu par les théodosiens, et mourut la même année qu'Apollinaire.

40. JEAN IV, catholique.

569. Jean fut élu patriarche d'Alexandrie par les catholiques, après la mort d'Apollinaire, et sacré à Constantinople par Jean, patriarche de cette ville. Il fut attaché fermement à la foi catholique. Ce prélat mourut l'an 579.

DAMIEN, jacobite.

Damien, moine d'Egypte, fut élu patriarche par les jacobites d'Alexandrie, vers le même temps que Jean monta sur le siège de cette Église. Il précédé de 2 ans saint Euiloge au tombeau, étant mort le 2 juillet de l'an 603.

41. SAINT EULOGE, catholique.

580. Eulog, prêtre et moine de l'Église d'Antioche, fut substitué à Jean dans le siège d'Alexandrie. Ce prélat se rendit également recommandable par la pureté de sa foi et par celle de ses œuvres. Il combattit les hérétiques de vive voix et par écrit; il maintint la concorde parmi les catholiques. Saint Grégoire le Grand fut lié d'une étroite amitié avec lui. Euloge mourut l'an 607. Sa mémoire est honorée dans l'Église, le 13 septembre. (PAGL.)

ANASTASE, jacobite.

603. Le prêtre Anastase succéda à Damien. Il réconcilia les jacobites d'Alexandrie avec ceux d'Orient, dont ils étaient séparés à cause du trithéisme de Pierre, patriarche jacobite d'Antioche. Il mourut l'an 614.

42. THÉODORE SCRIBON, catholique.

607. Théodore Scribon succéda à saint Euloge. La Chronique d'Alexandrie nous apprend qu'il fut mis à mort l'an 609 par ses ennemis, c'est-à-dire vraisemblablement par les hérétiques.

43. SAINT JEAN L'AUMONIER.

609. Jean, que sa grande charité a fait surnommer l'Aumonier, fut placé sur le siège d'Alexandrie après la mort de Théodore Scribon. Il était natif d'Amathonte en Cypre, fils d'Epiphane, gouverneur de l'île, et avait été marié. Devenu veuf sans enfants, il se donna tout entier au soin des pauvres. On l'élit patriarche malgré lui. Sa charité redoubla dans ce poste éminent: elle pro-

chusit des effets presque incroyables. L'an 613, les habitants de Palestine, obligés de fuir devant Chosroès, maître de leur pays, vinrent chercher une retraite en Egypte. Le saint prélat les reçut comme ses ouailles, et pourvut à tous leurs besoins. Son zèle ne se borna point à ces secours temporels ; il fut égal, et plus grand encore pour le salut des âmes. Plusieurs hérétiques, par ses soins, rentrèrent dans le sein de l'Eglise. Il instruisit assidûment son peuple, il extirpa la simonie de son clergé. L'an 616, les Perses s'étant emparés de l'Egypte, Jean se réfugia dans l'île de Chypre, où il mourut le 11 novembre de la même année. (Pagi.) Lequien met sa mort en 620.

ANDRONIC, jacobite.

614. Andronic fut substitué, par les jacobites, au patriarche Anastase. Il cessa de vivre l'an 620. (RENAUDOT.)

44. GEORGE, catholique.

616. George monta sur le siège d'Alexandrie dans un temps où cette Eglise gémissait sous la domination des Perses. On ne connaît point d'autres traits de sa vie, sinon qu'il est auteur d'une Vie de saint Jean Chrysostome. Sa mort est marquée à l'an 630 de Jésus-Christ.

JEAN, jacobite.

620. Jean fut substitué par les jacobites théodosiens au patriarche Andronic, et mourut vers l'an 625.

45. CYRUS, melquite.

630. Cyrus, évêque de Phasis en Colchide, fut nommé par l'empereur Héraclius pour remplir le siège d'Alexandrie, après la mort du patriarche George. Ce choix fut l'effet des insinuations d'Anastase, patriarche jacobite d'Antioche. Cyrus avait été entraîné dans le monothélisme par Sergius, patriarche de Constantinople. L'an 633, vers le mois de juin, il tint un concile, où il entreprend de réunir les catholiques et les ennemis du concile de Chalcédoine, à la faveur de cette doctrine. Les jacobites se moquent de cette fausse réunion, les bons catholiques en gémissent. Le moine Sophrone le combat de vive voix et par écrit. L'an 640, Cyrus est cité à la cour impériale, comme coupable d'avoir livré l'Egypte aux Sarrasins. Il se purge de cette accusation, et néanmoins il est mis à la torture. L'an 641, il est renvoyé à son Eglise, où il meurt l'an 643. (Pagi, LEQUIEN.)

BENJAMIN, jacobite.

625. Benjamin succéda, chez les jacobites, au patriarche Jean. Il était, dit-on, d'une naissance distinguée et avait d'abord embrassé la vie monastique. Lorsque Cyrus fut monté sur le siège d'Alexandrie, Benjamin se vit réduit à sortir de cette ville et à mener une vie errante dans l'Egypte et la Thébaïde. Mais aussitôt que les Sarrasins eurent fait la conquête de ce pays, il reparut, et obtint du général Amrou une charte de pleine sécurité pour tous les Coptes : c'est ainsi qu'on

nomma dès lors les *Egyptiens naturels*, qui tous étaient jacobites. Les Grecs établis en Egypte suivraient au contraire la religion de l'empereur, et on les nommait, par cette raison, *mélquites*, c'est-à-dire royalistes.

46. PIERRE, melquite.

643. Pierre succéda à Cyrus, et adopte son erreur. Il est compris dans les anathèmes que le Pape Martin lança l'an 649, au concile de Latran, contre les chefs du monothélisme. L'an 653, voyant les jacobites maîtres de toutes les Eglises d'Alexandrie et d'Egypte, sous la protection des Sarrasins, il abandonne son siège et se retire à Constantinople. L'Egypte, depuis lui, fut sans patriarche mélquite l'espace de 74 ans.

47. BENJAMIN.

Benjâmin, après la retraite de Pierre, patriarche mélquite, en 653, resta seul en possession de l'Eglise d'Alexandrie et de toutes ses dépendances, jusqu'à sa mort, arrivée, suivant Elmacin, l'an 40 de l'hégire, le 8 de tybi, 377 de l'ère des Martyrs, selon les Coptes ; ce qui revient au 3 juvier de l'an 661.

48. AGATHON, jacobite.

L'an 661, Agathon, prêtre et disciple de Benjâmin, fut élu par les jacobites pour lui succéder. Les gaijanistes, toujours séparés des théodosiens, lui donnèrent beaucoup d'exercice par leurs mouvements. Il mourut le 16 octobre 677.

49. JEAN III, dit SEMNUDÈE, jacobite.

677. Jean *Semnudée*, prêtre et archimandrite, fut mis sur le siège d'Alexandrie après la mort d'Agathon, qui l'avait demandé pour son successeur. De son temps (l'an 680), se tint le sixième concile général. Pierre, vicaire général du patriarchat d'Alexandrie pour les mélquites, se rendit à cette assemblée, dont il souscrivait toutes les définitions. Les mélquites d'Alexandrie renoncèrent dès lors au monothélisme, dont ils avaient été imbûs par le patriarche Cyrus. Jean mourut le premier du mois cohier de l'an 402 de l'ère des Martyrs (27 novembre de l'an de Jésus-Christ 686).

50. ISAAC, jacobite.

683. Isaac, désigné par Jean *Semnudée* pour son successeur, fut placé sur le siège d'Alexandrie par ordre d'Abdalaziz, gouverneur d'Egypte, à l'exclusion du maire George, que le peuple avait élu. Peu de temps après, accusé devant ce gouverneur d'avoir écrit aux rois d'Ethiopie et de Nubie pour les réconcilier, il fut sur le point d'être condamné comme traité à l'Etat. Il mourut, suivant Elmacin, l'an 39 de l'hégire de Jésus-Christ 688 ou 689.

51. SIMON, jacobite.

689. Simon, né en Syrie et invaincu du monastère où Sévère était inhumé, fut nommé par le gouverneur Abdalaziz pour remplir le siège d'Alexandrie. Telle fut l'issue des débats qui s'élevèrent sur le successeur du

patriarche Isaac. Simon tint un concile, auquel assistèrent quelques melquites et quelques gaianistes. On y traita de certains Chrétiens qui renvoyaient leurs femmes sans cause légitime, et en épousaient d'autres. Simon termina ses jours le 24 d'épiphéni de l'an 416 de l'ère des Martyrs, ou 18 juillet de l'an de Jésus-Christ 700.

52. ALEXANDRE, jacobite.

700. Alexandre, moine du mont de Nitrie, fut élu pour remplacer le patriarche Simon. Les persécutions que les mahométans firent aux Chrétiens sous son pontificat le réduisirent à un tel excès de pauvreté qu'il fut obligé de se servir de calices de verre pour les saints mystères, après avoir vendu toute l'argenterie de son église. Dans le cours de ses visites patriarchales, il réunit à sa communion les agnées et plusieurs des gaianistes. Il mourut, suivant Elmacin, le 9 de tybi de l'ère des Martyrs 442, ou 4 janvier de l'an de Jésus-Christ 726.

53. COSME I^e, jacobite.

726. Cosme, moine de Saint-Macaire, succéda, malgré lui, au patriarche Alexandre. La durée de son gouvernement fut courte. Il mourut, suivant Elmacin, le dernier jour de payni de l'an 443 des Martyrs, ou 24 juin de l'an 727 de Jésus-Christ.

54. COSME, melquite.

27. Cosme fut élu patriarche des melquites après la mort de Cosme le jacobite. Son métier était, suivant Euthychius, de faire des aiguilles. Le calife Hescham lui fit rendre la principale église d'Alexandrie. Il était infecté du monothélisme au commencement de son pontificat. Mais l'an 742, il abjura cette hérésie avec tout son peuple. Cosme fut un des grands défenseurs du culte des saintes images. On n'est pas bien assuré de l'année de sa mort. Mais le P. Pagi conjecture, avec assez de vraisemblance, qu'il cessa de vivre l'an 775.

THÉODORE, jacobite.

727. Théodore, moine de la Maréote, monta sur le siège des jacobites en même temps que Cosme fut élu patriarche des melquites. Il mourut, suivant Renaudot, le 1^{er} février 738.

CHAÏL I^e, jacobite.

Chail, ou Michel, moine de Saint-Macaire, fut substitué par les jacobites à leur patriarche Théodore, après une vacance de près de 5 ans. Renaudot prouve que son ordination date du 14 septembre de l'an 743. Le même auteur met sa mort en 766, le 16 de phâmetoth ou 12 mars.

MINAS, jacobite.

Minas, ou Mennas, fut le successeur de Chail. Le diacre Pierre vint à bout, par ses calomnies auprès du calife, de le faire déposer et de se faire mettre à sa place qu'il occupa durant 3 ans. Minas remonta ensuite sur son siège et mourut l'an 775, le dernier jour du mois coheac, ou 26 décembre.

55. POLITIEN, melquite.

773. Politien, et non Athanase, comme le suppose le P. Pagi, succéda au patriarche Cosme. Il exerçait la médecine. Ayant guéri d'une grande maladie le calife Haroun, il obtint un ordre de ce prince pour obliger les jacobites à rendre plusieurs églises aux melquites. Le P. Leouien place sa mort en l'an 801.

JEAN IV, jacobite.

775. Jean, prêtre et moine de Saint-Macaire, remplaça Minas parmi les jacobites. Les suffrages étant divisés, son élection se fit par le sort, usage qui subsiste encore aujourd'hui chez les Cophtes. Il mourut le 16 du mois tybi, ou 11 janvier de l'an 799.

MARC I^e, jacobite.

799. Marc, successeur de Jean, reçut l'ordination le 2 de machir, ou 27 janvier 799. Il mourut l'an 801 de l'ère des Martyrs, 819 de Jésus-Christ. Le siège des jacobites vacqua 7 ans après sa mort.

56. EUSTATHE, melquite.

801. Eustathe, supérieur du monastère d'Alkosait, monta sur le siège d'Alexandrie après la mort de Politien et mourut l'an 805.

57. CHRISTOPHE, melquite.

805. Christophe devint le successeur d'Eustache. Peu de temps après son élection, il tomba dans une paralysie qui l'obligea de prendre un évêque, nommé Pierre, pour faire ses fonctions. Sa mort arriva l'an 836.

JACOB, jacobite.

826. Jacob, moine et prêtre de Saint-Macaire, succéda au patriarche Marc. Ayant été accusé d'un meurtre auprès du gouverneur Macaire, il courut risque de perdre la vie. Marc mourut suivant Renaudot, l'an 836.

58. SOPHRONE I^e, catholique.

836. Sophrone, qu'Euthychius qualifie d'homme sage et de philosophe, fut élu par les catholiques pour remplacer Christophe. De son temps, le calife Mothawakel défendit aux Chrétiens de monter à cheval, leur donna de se distinguer des musulmans par leurs habits, et chercha à les avilir en différentes manières. Sophrone écrit à l'empereur Théophile en faveur des saintes images. Il prit la défense de saint Ignace, patriarche de Constantinople, contre Photius. Le P. Lequien rapporte sa mort à l'an 859, et donne de bonnes preuves de cette époque. Vers la fin du patriarcat de Sophrone, le gouverneur d'Egypte renouvela la persécution contre les Chrétiens, et voulut même les empêcher de célébrer les saints mystères.

SIMÉON, jacobite.

836. Siméon, moine et diacre, fut créé patriarche d'Alexandrie par les jacobites le 17 du mois cohéac de l'an 836. Il

mourut l'année suivante 837, le 3 de paophi, ou 30 septembre

JUCAB, jacobite.

Jucab, ou Joseph, succéda à Siméon. Il mourut dans la douzième année de son patriarcat, le 23 de paophi, ou 20 octobre de l'an 536 de l'ère des Martyrs, suivant Elmaçin, 850 de Jésus-Christ. Joseph, sur les dernières années de sa vie, eut beaucoup à souffrir de la part de Malek-ebn-Nasser, gouverneur d'Egypte, qu'il fit mettre en prison et le tourmenta cruellement, pour tirer de lui une somme d'argent.

CHAÏL II, jacobite.

850. Chaïl II, successeur de Jucab, dont il avait été syncelle, fut ordonné le 24 athyr, ou 20 novembre de l'an 850, et mourut le 22 pharmouthi, ou 17 avril de l'année suivante.

COSME II, jacobite.

851. Cosme II, diacre de l'église de Saint-Macaire, qui remplaça Chaïl, fut ordonné le 14 epiphi, ou 8 juillet 851. Après un gouvernement de 8 ans, il mourut le 21 athyr, ou 17 novembre de l'an 859. (LEQUIN.)

59. MICHEL I^{er}, melquite.

859. Michel fut élevé l'an 859 sur le siège d'Alexandrie, vacant par la mort de Sophrone. L'an 869 il envoya Joseph, son archidiacre, au huitième concile général, dont il approuva les actes. Le P. Lequien place sa mort avec assez de vraisemblance vers la fin de 871.

SANUT I^{er}, jacobite.

860. Sanut, élu successeur de Cosme par les Coptes, fut ordonné le 13 je tybi ou 8 janvier de l'an 860, et non 859, comme le marque le P. Lequien, d'après Renaudot. Il mourut, suivant le dernier, le 17 avril de l'an de Jésus-Christ 881. Sanut eut beaucoup à souffrir des musulmans.

60. MICHEL II, melquite.

872. Michel II fut substitué par les catholiques, au patriarche Michel I^{er}. L'an 879, le prêtre Cosme, envoyé de sa part au concile de Constantinople pour le rétablissement de Photius, désavoua tout ce que le prêtre Joseph avait fait au huitième concile général contre cet usurpateur; en quoi il fut avoué par celui qu'il représentait. Eutychius dit que Michel mourut un dimanche, sixième jour avant la fin du mois ramadhan de l'an 292 de l'hégire. Mais le 25 de ramadhan de cette année ne tombait pas un dimanche. Ce pourrait être plutôt le 25 du mois redgiab qui tombait effectivement cette année 292 de l'hégire, un dimanche, 3 juin de l'an de Jésus-Christ 905. (Ici nous observerons une fois pour toutes qu'Eutychius souvent se trompe pour les jours auxquels il rapporte ses dates.)

CHAÏL III, jacobite.

881. Chaïl, troisième du nom, fut le successeur de Sanut. Il mourut le 23 de mâchir ou 17 février de l'an de Jésus-Christ 907. Sa

mort fut suivie d'une vacance de six ans.

61. CHRISTODULE, melquite.

908. Christodule, natif d'Alep, remplit le siège patriarchal des melquites, après 3 ans de vacance. Ayant été d'abord ordonné à Jérusalem par le patriarche Elie, les Alexandrins voulaient que son ordination fût répétée dans son église; et elle fut en effet le 4 de ramadhan de l'an 295 de l'hégire (8 juin de l'an 908 de Jésus-Christ). Il mourut l'an 320 de l'hégire, le onzième jour avant la fin de cette année, c'est-à-dire le 20 décembre de l'an de Jésus-Christ 933. Ces dates sont tirées d'Eutychius.

GABRIEL, jacobite.

913. Gabriel fut élu patriarche des jacobites le 5 février de l'an 913. L'opinion commune met son décès en 923. Mais il paraît qu'il s'accorde mieux avec l'an 920.

COSME III, jacobite.

920. Cosme III, successeur de Gabriel, donna un métropolitain aux Abyssins, qui en manquaient depuis longtemps, et dont le roi faisait les fonctions sacerdotales pendant la vacance. Cosme mourut le 27 janvier 934.

62. EUTYCHIUS, melquite.

933. Eutychius, ou Seith, né l'an 876 au Caire en Egypte, fut placé sur le siège d'Alexandrie le 8 février 933. C'est lui qui est auteur des *Annales arabiques* qui portent son nom. On lui attribue d'autres ouvrages de théologie et de médecine, deux parties où il était fort versé. Il cessa de vivre le 12 mai 940. Depuis Eutychius on n'a plus une suite constante des patriarches d'Alexandrie.

MACAIRE I^{er}, jacobite.

933. Macaire I^{er}, moine du Val-Habib, fut élu par les jacobites pour succéder au patriarche Cosme III. Après son ordination, il se retira d'Alexandrie, à l'exemple de ses prédécesseurs Gabriel et Cosme III. La misère l'obligeait, comme eux, de prendre ce parti, Chaïl III ayant aliéné les biens de son église pour satisfaire aux taxes dont les gouverneurs musulmans l'avaient chargé. Il mourut le 24 de phaménouth de l'ère des Martyrs 669 (20 mars de l'an de Jésus-Christ 953).

63. SOPHRONE II, melquite.

64. ISAAC, idem.

65. JOB, idem.

940. Sophrone II, Isaac et Job, dont on ne sait que les noms, occupèrent successivement le siège des melquites d'Alexandrie après la mort d'Eutychius.

THÉOPHANE, jacobite.

953. Théophane fut donné par les jacobites pour successeur à Macaire. Il mourut le 10 de cohéac de l'ère des Martyrs 674 (6 décembre de l'an de Jésus-Christ 958). Les historiens coptes disent qu'ayant été possédé du démon, il fut étouffé par les éve-

ques et les clercs. à cause des blasphèmes qu'il vomissait.

66. ELIE, *mélquite.*

Elie occupait le siège patriarchal des mélquistes en 968. C'est tout ce que l'on sait de ce prélat.

MINAS II, *jacobite.*

958. Minas II, moine de Saint-Macaire, succéda chez les Cophites au patriarche Théophane. Il fallut l'enchaîner pour le tirer de sa retraite et le porter sur son siège. Il mourut le 15 aïl de l'an des martyrs 692 ou 11 novembre de Jésus-Christ 977.

EPHREM, *jacobite.*

977. Ephrem, marchand syrien, se trouvant en Egypte à la mort de Minas II, fut élu pour lui succéder. Ce fut sa grande charité envers les pauvres qui attira les regards des Cophites sur lui. Il était jacobite, et avait si peu d'envie d'être patriarche, qu'il fallut lui faire la même violence qu'à son devancier pour l'introniser. Sévère, évêque d'Aschumin, auteur d'une *Histoire des patriarches d'Alexandrie* et d'autres écrits, vivait de son temps. Ephrem mourut l'an 981, empoisonné, dit-on, par un Chrétien, secrétaire du Divan, qu'il avait retranché de la communion à cause de ses crimes.

PHILOTHÉE, *jacobite.*

981. Philothée, moine de Saint-Macaire, successeur d'Ephrem, tint le siège depuis 981 jusqu'en 1005. Les historiens cophites le représentent comme un homme perdu de débauches.

67. ARSÈNE, *mélquite.*

Arsène fut nommé patriarche des mélquistes par Aziz, son beau-frère, calife d'Egypte. Il était frère de Jérémie qu'Aziz éleva pareillement sur le siège de Jérusalem. On ne peut rien dire sur le temps de son patriarcat, sinon qu'il commença au plus tôt en 984.

ZACHARIE, *jacobite.*

1005. Zacharie, économie de l'église de Saint-Michel, fut élu par les jacobites pour succéder à Philothée. L'an 1009, le calife Hakem, auprès duquel on l'accusa de s'enrichir par des voies simoniaques, le fit mettre en prison. Relâché l'année suivante, il se retira dans le désert de Saint-Macaire, où il passa 9 ans. Pendant son absence, le calife exerça de grandes violences sur les Chrétiens d'Egypte. Zacharie revint ensuite au Kaire, où il paraît qu'il fit sa résidence. On rapporte sa mort à l'an 424 de l'hégire, 748 de l'ère des martyrs, 1032 de Jésus-Christ.

68. GEORGÉ, ou THÉOPHILE, *mélquite.*

George fut le successeur d'Arsène parmi les mélquistes, suivant les catalogues envoyés du Kaire au P. Lequien. Ce savant croit qu'il est le même que Théophile, dont parle Dosithée, patriarche de Jérusalem. L'an 1019, selon ce dernier, Théophile, patriarche d'Alexandrie, fut choisi, par l'empereur Basile, pour arbitre d'un différend

qui était entre lui et Sergius, patriarche de Constantinople. On ignore le temps de sa mort.

SANUT II, *jacobite.*

1032. Sanut, moine et prêtre de Saint-Macaire, fut substitué par les jacobites au patriarche Zacharie. Il se déshonora par la simonie qu'il exerça sans pudeur, en vendant les ordinations. Sa mort est marquée au 2 aïl de l'ère des Martyrs 763 (9 octobre de l'an de Jésus-Christ 1047). Michel, continuateur de l'*Histoire de Sévère*, et dans la suite évêque de Tanis, l'assista dans ses derniers moments.

69. LÉONCE. — 70. JEAN, *mélquites*

Léonce est marqué à la suite du patriarche mélquite George, dans les catalogues dont nous avons parlé; et après lui vient Jean, qui n'est pas mieux connu.

CHRISTODULE, *jacobite.*

1047. Christodule, moine du Val-Habib, fut élu par les jacobites pour succéder à Sanut. Le P. Lequien rapporte sa mort au 10 décembre, 1077.

71. SABAS, *mélquite.*

Sabas fut donné pour successeur au patriarche Jean par les mélquistes. C'est tout ce qu'on en sait.

CYRILLE, *jacobite.*

1078. Cyrille, moine de Saint-Macaire, fut mis par les jacobites sur le siège patriarchal après 2 mois de vacance. Il extirpa la simonie; il donna aux Ethiopiens, pour métropolitain, un jeune homme appelé Sévère, recommandable par son savoir. Celui-ci, l'ayant averti que les Ethiopiens pratiquaient la polygamie, Cyrille leur envoya une constitution, par laquelle il proscrivait cet abus. La mort de ce patriarche arriva le 6 juin de l'an de Jésus-Christ, 1092.

72. THÉODOSE, *mélquite.*

Théodore vient après Sabas dans le catalogue des patriarches mélquistes, qui sert de guide au P. Lequien. Le nom de ce prélat est tout ce qui reste de sa mémoire.

CHAIL IV, *jacobite.*

1092. Chail IV, ou Michel, fut substitué par les jacobites, le 9 octobre 1092, au patriarche Cyrille. Il donna aux Abyssins un métropolitain, ou Abuna, dans la personne de Grégoire, moine de Saint-Macaire. La conduite de celui-ci fut si déréglée, qu'il se fit chasser du pays. Michel termina ses jours le 25 mai de l'an 1102.

73. CYRILLE II, *mélquite.*

Cyrille II est placé immédiatement après Théodore, par le P. Lequien, dans la liste des patriarches mélquistes d'Alexandrie. Il était savant, et surtout versé dans la médecine. Mais on n'a aucun indice pour marquer, ni le commencement, ni la fin de son patriarcat.

MACAIRE II, *jacobite.*

1103. Macaire II, orêtre et moine, fut élu,

le 9 novembre 1103, patriarche des coptes ou jacobites. Elmacin donne pour époque de sa mort le 25 de cohéac de l'an 845 des martyrs (21 décembre de l'an de Jésus-Christ, 1429).

74. EULOGE II, *mélquite*.

Euloge II était assis sur la chaire patriarcale des mélquites vers l'an 1120. On a de lui, dans la Bibliothèque de Médicis, un traité contre l'hérésie des bogomiles. C'est le seul endroit par où ce patriarche est connu

GABRIEL II, *jacobite*.

1131. Gabriel II, moine de Saint-Macaire, fut ordonné, le 3 février 1131, patriarche des jacobites, après que le siège eut vaqué 2 ans et 2 mois. Il retourna ensuite au monastère de Saint-Macaire pour y être proclamé de nouveau, suivant l'usage. Là il fit, en ces termes, la confession de foi que les patriarches coptes ont coutume de prononcer avant la communion. *Je crois et confesse que ceci est le corps que Jésus-Christ, Notre-Seigneur et notre Sauveur, a reçu de la vierge Marie, sa sainte Mère, et qu'il a rendu un avec sa divinité. Les moines, scandalisés de ces dernières paroles, qu'il a rendu un avec sa divinité, l'obligèrent d'ajouter, sans division, mélange ni confusion.* Mais les Eglises de Sahid, ou de la haute Egypte et de la Thébaïde, ont retenu la confession de foi de Gabriel, sans addition. Sa mort arriva le 5 avril de l'an 1146.

CHAÏL V, *jacobite*.

1146. Chaïl, ou Michel, cinquième du nom, diacre, succéda au patriarche Gabriel le 29 juillet 1146, et mourut au mois d'avril de l'année suivante.

JEAN V, *jacobite*.

1147. Jean V, diacre du monastère de Saint-Jean, succéda, le 25 août 1147, à Chaïl. Il abolit la confession auriculaire chez les Coptes, et mourut le 29 avril 1164.

75. SOPHRONE II. — 76. ÉLIE, *mélquites*.

Sophrone II, patriarche mélquite d'Alexandrie, fut, suivant Jean Cinname, du nombre des prélates qui assistèrent, l'an 1161, aux noces de l'empereur Manuel Comnène et de Marie d'Antioche. Il mourut au plus tard en 1180.

Élie, successeur de Sophrone, occupait le siège d'Alexandrie en 1180. On ne sait point le temps de sa mort.

MARC II, *jacobite*.

1164. Marc II, fils de Zaara, fut substitué par les Coptes au patriarche Jean. Il cessa de vivre au mois de janvier 1180.

77. MARC II, *mélquite*.

Marc II succéda, chez les mélquites (on ne peut dire en quelle année), au patriarche Élie. L'an de l'Incarnation, suivant les Alexandrins, 1203, indiction XIII, c'est-à-dire, l'an 1195, suivant notre calcul; il consulta Théodore Balsamon sur plusieurs points de la li-

turgie de son Eglise. Il vint ensuite à Constantinople, où on lui fit adopter les rites des Grecs. C'est à quoi se réduit tout ce qu'on sait de lui.

JEAN VI, *jacobite*.

1180. Jean VI, nommé auparavant Abul-gared, succéda chez les Coptes, le 5 février 1180, au patriarche Marc. Le 7 février 1216 fut le terme de ses jours. Les persécutions, que les musulmans exercèrent contre les Chrétiens firent vaquer 20 ans le siège patriarchal des jacobites après la mort de Jean.

78. NICOLAS I^{er}, *mélquite*.

Nicolas I^{er} fut, suivant toutes les appartenances, le successeur immédiat de Marc II, patriarche des mélquites. L'an 1210, le Pape Innocent III lui écrivit pour le féliciter sur son attachement à l'Eglise romaine. L'an 1223, Nicolas écrivit au Pape Honorius III une lettre, où il lui faisait le récit des malheurs du christianisme en Egypte. On ignore l'année de sa mort.

79. GRÉGOIRE I^{er}. — 80. NICOLAS II, *mélquites*.

Grégoire I^{er} fut donné, par les mélquites, pour successeur au patriarche Nicolas. Il fut remplacé par un autre Nicolas, qui vivait en 1260. Celui-ci, selon Pachymère, se déclara pour Arsène, patriarche de Constantinople, que l'empereur Michel Paléologue avait fait déposer l'an 1260. Il prit tellement à cœur les intérêts de ce prélat, qu'il refusa, jusqu'à la mort, de communiquer avec ceux qui avaient concouru à sa déposition.

CYRILLE II, *jacobite*.

1235. Cyrille II, nommé auparavant David, fut placé sur le siège patriarchal des Coptes, après une vacance de 20 ans. Il vendit les ordinations, pour payer la somme qu'il avait promise au sultan Kamel, le promoteur de son élection. Ses déportements scandaleux animèrent contre lui son clergé, qui fut sur le point de le déposer. Il mourut avec le mépris de ses ouailles le 10 mars de l'an 1243. Sa mort fut suivie d'une vacance d'environ 8 ans.

ATHANASE, *jacobite*.

1251. Athanase fut élu patriarche des jacobites l'an 1251. Il gouverna 10 ans son Eglise, et mourut l'an 1261.

81. ATHANASE III, *mélquite*.

Athanase III, moine du Mont-Sinaï, fut nommé dans Constantinople patriarche d'Alexandrie, immédiatement après la mort du patriarche Nicolas II. L'an 1275, il fut présent à l'intronisation de Veccus, patriarche de Constantinople, mais sans vouloir accéder à la réunion des Grecs et des Latins, dont cet événement était le fruit. L'an 1283, il présida au conciliabule de Constantinople, où Veccus fut déposé. La conduite qu'il tint à cette assemblée fut celle d'un politique qui ne voulait point se déclarer. Dans le fond il était attaché au schisme; mais le besoin qu'il croyait avoir de se ménager entre

les deux partis l'obligeait à dissimuler. Ce fut par le même motif qu'il refusa de prendre part aux disputes sur la procession du Saint-Esprit. L'an 1308, l'empereur, mécontent de lui pour d'autres raisons, le chassa de Constantinople. Il parcourut ensuite la Grèce, où il eut diverses aventures, et de là revint à son Eglise. On ignore l'année de sa mort.

JEAN VII, jacobite.

Jean VII remplit par violence le siège patriarchal des Coptes, depuis le 1^{er} janvier 1262 jusqu'en 1269 qu'il fut chassé.

GABRIEL III, jacobite.

1269. Gabriel III fut mis à la place du patriarche Jean le 29 octobre 1269. Il s'y maintint jusqu'au 1^{er} janvier 1271, que Jean fut rétabli par l'ordre du sultan. Gabriel ne survécut pas longtemps à sa destitution. Jean mourut l'an 1293.

THÉODOSE II, jacobite.

1294. Théodore II, successeur de Jean VII, fut ordonné le 4 juillet 1294. Il descendit de son siège au tombeau le 5 de tybi de l'an 1016 des Martyrs; ce qui revient au 31 décembre 1299 et non 1300, comme le marque le père Lequien, l'année des martyrs commençant 4 mois avant celle de l'Incarnation.

JEAN VIII, jacobite.

1300. Jean, huitième du nom, remplaça, chez les jacobites, Théodore le 8 février de l'an 1300. Il mourut l'an 1321.

82. GRÉGOIRE II, melquite.

Grégoire II, dont on ne connaît que le nom, fut substitué, par les melquites, à leur patriarche Athanase, suivant Nicéphore Calliste.

JEAN IX, jacobite.

1321. Jean IX fut donné, par les jacobites, pour successeur à Jean VIII. Son ordination se fit le 28 septembre de l'an 1321. Dans le cours de son gouvernement, il eut la douleur de voir toutes les églises du Kaire et de Misr ou Misraim, détruites par les musulmans. Sa mort est marquée au 27 mars 1326.

83. GRÉGOIRE III, melquite.

Grégoire III du nom succéda, parmi les melquites, à Grégoire II. Il siégeait vers l'an 1360.

BENJAMIN II, jacobite.

1327. Benjamin II fut substitué par les jacobites, l'an 1327, au patriarche Jean IX. La mort l'enleva l'an 1339.

PIERRE, jacobite.

1340. Pierre, successeur de Benjamin, fut ordonné l'an 1340. Il termina sa carrière l'an 1348.

MARC III, jacobite.

1348. Marc III monta sur le siège patriarchal des jacobites après la mort de Pierre. Son gouvernement fut très-orageux, par les persécutions que les Sarrasins renouvelèrent l'an 1352 contre les Chrétiens. Marc sortit de

ce monde l'an 1363. Après sa mort, les Coptes furent sans patriarche l'espace de 2 ans, peut-être à cause de la persécution qui duraît toujours contre les Chrétiens.

84. NIPHON, melquite.

Niphon était patriarche des melquites en 1367, comme il paraît par une lettre du Pape Urbain V, écrite cette année aux trois patriarches d'Alexandrie, de Constantinople et de Jérusalem, en réponse à celle qu'il avait reçue d'eux, touchant la réconciliation de l'Eglise grecque avec l'Eglise latine.

85. MARC II, melquite.

Marc II fut substitué, par les melquites, au patriarche Niphon. Les anciens monuments historiques ne nous apprennent absolument rien sur sa personne.

JEAN X, jacobite.

1365. Jean X, surnommé *Damascène*, du nom de sa patrie, fut placé, l'an 1365, sur le siège patriarchal des jacobites. On ignore l'année de sa mort.

GABRIEL IV, jacobite.

Gabsiel IV, archimandrite du monastère de Moharrak, fut élu, par les jacobites, pour succéder au patriarche Jean X. Sa mort se rapporte à l'an 1376.

86. NICOLAS III. — 87. GRÉGOIRE IV, melquites.

Nicolas III vient à la suite de Marc dans le Catalogue des patriarches melquites d'Alexandrie, et après lui Grégoire IV. On ne connaît que leurs noms.

MATTHIEU I^{er}, jacobite.

1376. Matthieu I^{er} remplaça, l'an 1376, Gabriel IV sur le siège des jacobites. On ne sait point l'année de sa mort.

GABRIEL V, jacobite.

Gabriel V, qui fut le successeur de Matthieu, corrigea le sacramentaire de son Eglise en 1427. L'année de sa mort est incertaine.

88. PHILOTHÈE II, melquite.

Philothée II, du temps du concile de Florence (l'an 1439) occupait le siège patriarchal des melquites d'Alexandrie. Il fut représenté, dans cette assemblée, par Antoine, évêque d'Héraclée, qui en souscrivit les actes. Le patriarche désavoua depuis cette souscription, et fut un des plus opposés à la réunion des deux Eglises. On ignore l'année de sa mort.

JEAN XI, dit DE MAKO, jacobite.

Jean XI était, en 1430, patriarche des jacobites. L'an 1438, il donna un métropolitain ou abuna aux Abyssins. L'an 1440, il envoya au Pape Eugène l'abbé André, avec une lettre en réponse aux invitations que le P. Albert, Cordelier, lui avait faites de la part du Pape, de se réunir à l'Eglise romaine. André vint trouver le pontife à Florence, après le départ des Grecs. On ne sait point le succès de cette députation.

89. ATHANASE IV, *mélquite*.

Athanase IV, qui n'est connu que par son nom, fut élu patriarche des mélquites après la mort de Philothée.

90. MARC III, *mélquite*.

Marc III fut le successeur du patriarche Athanase chez les mélquites. Il est aussi peu connu que son prédécesseur.

MATTHIEU II, *jacobite*.

Matthieu II fut mis, par les jacobites, à la place du patriarche Jean XI. Il tenait le siège en 1454. Matthieu, disent les Bollandistes, fut le dernier qui consacra le saint Chrême, jusqu'en 1703.

GABRIEL VI, *jacobite*.

Gabriel VI, chez les jacobites, remplaça le patriarche Matthieu.

CHAIL VI, *jacobite*.

Chail VI, ou Michel, monta sur le siège des jacobites après Gabriel.

91. PHILOTHÉE III. — 92. GRÉGOIRE V, *mélquites*.

Philothée III, ou Théophile, occupait le siège des mélquites en 1523, comme il paraît par une lettre qu'il écrivit au Pape Adrien VI; lettre dans laquelle il le reconnaissait pour Souverain Pontife, et se soumettait à sa juridiction. Grégoire V, dont on ne sait que le nom, fut son successeur.

JEAN XII ET JEAN XIII, *jacobites*.

Jean XII, ou Yunes Nékaddi, devint patriarche des jacobites après la mort de Michel. Il eut pour successeur Jean, natif de Misr. (LEQUEN.)

93. JOACHIM I^{er}, *mélquite*.

Joachim I^{er} était patriarche des mélquites d'Alexandrie l'an 1561. Il l'était encore en 1564. On le voit par l'acte d'appel que Joasaph II, patriarche de Constantinople, déposé cette année, interjeta au tribunal des trois autres patriarches, à la tête desquels Joachim d'Alexandrie est nommé.

GABRIEL VII, *jacobite*.

Gabriel Monschari fut le successeur du patriarche jacobite Jean XIII. Le Pape Pie IV, qui tint le Saint-Siège depuis 1559 jusqu'en 1566, lui députa l'évêque Ambroise et le Jésuite Christophe Roderic, pour l'engager à rentrer dans la communion romaine, comme il l'avait fait espérer par deux lettres. Mais le rusé patriarche rendit inutile cette députation par ses défaites et sa mauvaise foi.

94. SYLVESTRE, *mélquite*.

Sylvestre avait remplacé, l'an 1574, le patriarche mélquite Joachim. L'an 1578, il assista au synode de Jérusalem, où Germain, patriarche de cet Eglise, donna sa démission. L'an 1585, il tint, avec le patriarche d'Antioche, un concile, où l'on anathémitisa Pacôme, usuvoiteur du siège de Constantinople.

JEAN XIV, *jacobite*.

Jean de Mont-Fallut était patriarche des jacobites du temps de Sylvestre. Le Pape Grégoire XIII lui écrivit, pour l'inviter à se soumettre au Saint-Siège. On ignore la réponse de ce prélat et l'année de sa mort.

95. MÉLÈCE PIGA, *mélquite*.

Mélèce, surnommé Piga, natif de l'île de Candie, fut élu patriarche des mélquites d'Alexandrie après Sylvestre. Il avait fait ses études à Padoue en Italie. Déjà il s'était rendu à Constantinople dont le patriarche l'avait fait exarque, c'est-à-dire comme officiel de son Eglise. Ayant passé en Egypte, il devint protosyncale du patriarche Sylvestre, et enfin lui succéda. L'an 1593 il assista, avec les trois autres patriarches, au concile de Constantinople où l'on confirma les droits patriarcaux accordés par Jérémie, patriarche de cette Eglise, à l'archevêque de Moscow. L'an 1593 ou 1594, il écrivit deux lettres, dans chacune desquelles il établit clairement la doctrine de la Transsubstantiation. L'an 1595, usant du droit de son siège, il prit soin de l'Eglise de Constantinople durant l'exil du patriarche Matthieu, et après la courte durée de ses deux successeurs Gabriel et Théophane. Mélèce fut un des plus foudroyants adversaires de l'Eglise latine. Il composa contre elle divers ouvrages également remplis de fiel et d'érudition. L'année de sa mort est incertaine. On a de ses homélies à la Bibliothèque du Roi.

GABRIEL VIII, *jacobite*.

Gabriel VIII du nom fut mis par les jacobites à la place de Jean XIV. L'an 1594, il écrivit au Pape Clément VIII, et chargea de sa lettre Barsus, archidiacre de son Eglise, avec des prêtres et des moines. Ces députés étant à Rome souscrivirent en son nom, le 15 janvier 1595, une profession de foi pleinement orthodoxe. Il mourut en 1602.

96. CYRILLE LUCAR, *mélquite*.

Cyrille Lucar, Crétien, succéda, parmi les mélquites, au patriarche Mélèce. Ce prélat, après avoir pris soin de son éducation, l'avait élevé au sacerdoce. Cyrille vint ensuite perfectionner ses études à Padoue. De retour en Egypte, il fut envoyé dans les îles de l'Archipel, pour y faire des quêtes au nom de Mélèce. Il passa de là en Saxe, où il souscrivit une profession de foi luthérienne, moyennant 500 écus d'or qu'on lui donna. Avec cet argent, et le produit de ses quêtes, il vint à bout de se faire adjuger le patriarchat d'Alexandrie après la mort de Mélèce. L'an 1610, Néophyte, patriarche de Constantinople ayant été exilé par les Turcs, Cyrille se rendit sur les lieux pour gouverner cette Eglise en son absence. A la mort de Néophyte, il brigua pour lui succéder. Timothée lui ayant été préféré, il ne cessa de tendre à ce rival des embûches qui aboutirent enfin à le faire chasser lui-même de Constantinople. Il s'ensuit au mont Athos.

Un orde de l'étrangler, donné par le Grand-Seigneur, le poursuivit dans cette retraite, et l'obligea d'en sortir. Il erra quelques temps en Grèce. Durant son absence, ses amis réussirent à faire sa paix avec le patriarche de Constantinople. Celui-ci étant mort en 1621, Cyrille parvint à le remplacer. (Voyez les PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.)

MARC IV, jacobite.

1602. Marc, quatrième du nom, succéda le 15 septembre 1602, à Gabriel, patriarche des Coptes. Il eut du zèle pour les règles. L'évêque de Damiette s'obstinait à vouloir favoriser la polygamie. Marc prit le parti de l'excommunier. Le prélat flétrit se vengea de cet affront. L'an 1610, il fit déposer Marc par le bacha d'Egypte, sur des accusations graves qu'il avança contre lui. Marc était alors sur le point de se soumettre à l'Eglise romaine.

JEAN XV, jacobite.

1610. Jean XV, surnommé, par que quesuns, *Mélaovan*, et par d'autres, *Jean de Saint-Macaire*, fut le successeur de Marc. On ignore la durée de son gouvernement.

97. GÉRASIME I^o, melquite.

1623. Gérasime Spartaliote, natif de Candie, monta sur le siège des melquites d'Alexandrie après la translation de Cyrille Lucar sur celui de Constantinople. L'an 1629, Antoine Léger, ministre de Genève, et Cornelle de la Haye, ambassadeur des Etats Généraux à la Porte, lui écrivirent, pour l'engager à s'unir de communion aux calvinistes. Gérasime rejeta cette proposition avec horreur, malgré les offres séduisantes dont elle était accompagnée. C'est ce qu'on voit par sa réponse du 8 juillet de cette année, rapportée par Allatius. (*De perp. conf.*, l. III, c. 8.) Ce prélat était savant, et composa plusieurs ouvrages sur l'Ecriture sainte. L'an 1637, se voyant près de sa fin, il abdiqua, pour se livrer entièrement à la retraite.

98. MÉTROPHANE, melquite.

1637. Métrophane, premier syncelle du patriarche de Constantinople, fut tiré de cette Eglise l'an 1637 pour être placé sur le siège d'Alexandrie. L'an 1638, il assista au concile de Constantinople tenu contre les erreurs de Cyrille Lucar. Il approuva les actes de cette assemblée, et les souscrivit. On prétend néanmoins qu'ayant fait ses études en Angleterre dans l'université d'Oxford, il en rapporta les erreurs des protestants, qu'il introduisit dans l'Eglise d'Alexandrie. C'est lui, ajoute-t-on, qui est auteur d'une confession de foi demi-luthérienne, publiée à Helmstadt l'an 1661, sous le faux titre de *Confession de l'Eglise orientale*. Tout

cela montre qu'on le confond, (est-ce à tort, ou non ?) avec Métrophane Critopule, qui avait réellement étudié chez les Anglais, et adopté leurs erreurs. Quoi qu'il en soit, le patriarche Métrophane mourut peu de temps après le concile dont on vient de parler, et avant le mois de mai de l'an 1638.

MATTHIEU IV, jacobite.

Matthieu IV devint patriarche des Coptes après la mort ou l'abdication de Jean XV. L'an 1637, il écrivit au Pape Urbain VIII, pour l'assurer de son obéissance envers le Saint-Siège. Il mourut, suivant les apparences, l'an 1645.

99. NICÉPHORE, melquite.

1639. Nicéphore, qualifié de grand théologien, fut ordonné patriarche d'Alexandrie, pour les melquites, à Constantinople, le 29 mai 1639, et mourut l'an 1642.

100. JOANNICE, melquite.

1642. Joannice, métropolitain de Bérée en Macédoine, fut transféré sur le siège d'Alexandrie après la mort du patriarche Nicéphore. L'an 1643, il souscrivit la lettre que Parthénius, patriarche de Constantinople, écrivit, pour approuver la confession de foi qui parut cette année au nom de l'Eglise orientale. Joannice eut de grands démêlés avec les moines siuaites; il porta les choses au point de leur interdire la célébration des saints mystères dans leur monastère d'Alexandrie. Sa mort ne devança point l'an 1664.

MARC V, jacobite.

1645. Marc V, surnommé *de Bahguira*, prêtre et moine du monastère de Saint-Antoine, fut élu par les Coptes pour remplacer le patriarche Matthieu. Il gouverna 15 ans son Eglise, et mourut l'an 1660.

MATTHIEU V, jacobite.

1660. Matthieu de Mir, moine de Sainte-Marie au Désert, fut substitué par les Coptes au patriarche Marc V. Il vivait encore en 1675.

101. JOACHIM II, melquite.

1665. Joachim II, évêque de Cos, fut placé sur le siège d'Alexandrie par le crédit de Parthénius II, patriarche de Constantinople. On le représente comme un mauvais prélat.

JEAN XVI, jacobite.

1675. Jean de Touki remplaça ; au mois d'avril 1675, Matthieu de Mir dans le siège des Coptes, qu'il occupa jusqu'au mois de juin de l'an 1718.

La suite des patriarches d'Alexandrie n'offre rien d'intéressant; c'est ce qui nous détermine à la supprimer.

PATRIARCHES D'ANTIOCHE.

La ville d'Antioche, bâtie sur l'Oronte par Séleucus Nicator, premier roi de Syrie, devint la capitale des Etats de ce prince et de ses successeurs. Réduite avec toute la Syrie sous la puissance des Romains par Pompée, elle conserva ses anciennes prérogatives, et les accrut après avoir reçu la lumière de l'Evangile. L'autorité spirituelle de ses évêques ne se borna pas en effet aux limites de la Syrie : elle s'étendit sur les deux Phéniciennes, les deux Cilices, l'Arménie, l'Iaurie, l'Arabie, la Mésopotamie, l'Osroène et une partie de la Perse. Les évêques d'Antioche eurent le second rang dans l'Eglise d'Orient, jusqu'à ce qu'ils désérèrent au canon du deuxième concile général, qui attribuait le premier à l'évêque de Constantinople.

1. SAINT PIERRE.

Saint Pierre fonda l'Eglise d'Antioche en l'an de Jésus-Christ 36. Il trouva en y arrivant un grand nombre de juifs et de gentils, convertis par les fidèles qui étaient venus de Judée. Ce fut dans Antioche, comme nous l'apprend saint Luc, que les disciples de Jésus-Christ commencèrent à être appelés Chrétiens. Saint Pierre quitta cette ville en 42, pour aller établir un nouveau siège à Rome.

2. ÉVODE.

42. Évode fut nommé par saint Pierre pour son successeur dans l'Eglise d'Antioche, lorsque cet apôtre partit pour se rendre à Rome. Son épiscopat fut d'environ 26 ans. Il mourut et probablement avec la gloire du martyre, sur la fin de la persécution et de l'empire de Néron, c'est-à-dire l'an 68. L'Eglise latine honore sa mémoire le 6 mai, et l'Eglise grecque le 29 avril et le 7 septembre.

3. SAINT IGNACE

68. Ignace, surnommé *Théophore*, disciple de saint Jean l'Evangéliste, fut ordonné, suivant Eusèbe, saint Chrysostome, Théodore et d'autres anciens auteurs, évêque d'Antioche par saint Pierre. Son gouvernement fut remarquable, et par sa longue durée et par l'éclat des vertus qu'il fit briller dans l'épiscopat. On admire les lumières et l'ardeur de sa charité dans les sept lettres qui nous restent de lui ; les uns le mettent, d'après saint Chrysostome, au 20 décembre de l'an 107, les autres, avec le P. Pagi, le rapportent au même jour de l'an 116. Ce dernier sentiment nous paraît le mieux appuyé. (PAGI, LEQUIRN.)

4. HÉRON.

116. Héron, suivant Eusèbe, fut le successeur de saint Ignace dont il était disciple et qui l'avait ordonné diacre. Le même historien lui donne 20 ans d'épiscopat. Il mourut, par conséquent, l'an 136 de Jésus-Christ. Sa mémoire est honorée dans l'Eglise le 27 octobre.

5. CORNEILLE.

136. Corneille fut élu pour succéder à Héron sur la fin de l'an 136. Il gouverna l'Eglise d'Antioche l'espace de 13 ans, et mourut l'an 150.

6. ÉROS.

150. Éros monta sur le siège d'Antioche

après Corneille. Nicéphore et Georges Syncelle lui donnent 26 ans d'épiscopat. Sa mort, par conséquent, arriva l'an 176.

7. THÉOPHILE.

176. Théophile fut le successeur d'Éros. Il joignait un rare savoir à une éminente piété. Il nous reste des productions de sa plume, trois *Livres à Autolycus*. Théophile mourut la sixième année de l'empereur Comme, l'an de Jésus-Christ 186.

8. MAXIMIN.

186. Maximin, successeur de Théophile, occupa la chaire épiscopale d'Antioche durant treize ans, et mourut l'an de Jésus-Christ 199.

9. SÉRAPION.

199. Sérapion succéda à Maximin. Eusèbe et saint Jérôme louent le savoir de ce prélat et son zèle pour la défense de la vérité. Il avait écrit un livre contre l'hérésie de Montan, et un autre pour réfuter l'Evangile supposé de saint Pierre. Sérapion mourut la première année de l'empereur Caracalla, de Jésus-Christ 211.

10. ASCLÉPIADE.

211. Asclépiade, successeur de Sérapion sur le siège d'Antioche, rendit un glorieux témoignage à la foi sous la persécution de Caracalla. Son épiscopat fut de 9 ans. Il mourut la deuxième année de l'empereur Héliogabale, l'an de Jésus-Christ 219, après le 7 juin.

11. PHILET.

219. Philet devint évêque d'Antioche après Asclépiade. Son gouvernement fut de 11 ans et finit par conséquent l'an 230.

12. ZIBEN.

230. Ziben remplit le siège d'Antioche après Philet, et mourut l'an 236.

13. SAINT BABYLAS.

236. Babylas, suivant Eusèbe, fut mis à la tête de l'Eglise d'Antioche, dans le même temps que Fabien prit le gouvernement de celle de Rome ; caractère qui dénote le commencement de l'an 236. Il fut arrêté pendant la persécution de Dèce, et mourut en prison l'an 251. L'Eglise latine honore sa mémoire le 24 janvier, et l'Eglise grecque le 4 septembre.

14. FABIUS.

251. Fabius ou Fabien, successeur de

saint Babylas, n'occupa le siège qu'un peu plus d'un an. Le Pape saint Corneille et saint Denis, évêque d'Alexandrie, lui écrivirent touchant le schisme de Novatien, pour lequel il semblait pencher. On convoqua même un concile pour le juger. Mais il mourut sur ces entrefaites l'an 252.

15. DÉMÉTRIEN.

252. Démétrien succéda à Fabius. Il fit preuve de son zèle pour l'unité de l'Eglise, dans un concile qu'il assembla contre Novatien, suivant le témoignage de saint Denis d'Alexandrie. Sa mort arriva dans la huitième année de son épiscopat, l'an de Jésus-Christ 260.

16. PAUL DE SAMOSATE.

260. Paul, natif de Samosate sur l'Euphrate, fut le successeur de Démétrien. On lui donne presque toujours, dit M. Tillemont, le surnom de sa patrie, plutôt que d'Antioche. Il imitait le faste d'un grand du siècle et non la simplicité d'un évêque. Sa doctrine était presqu'entièrement semblable à celle que Sabellius avait publiée l'an 255. Condamné par deux conciles tenus, l'un en 264, l'autre en 269 ou 270, il persista dans son hérésie et se maintint sur son siège par la protection de Zénobie, reine de Palmyre. Mais après la défaite de cette reine, il fut chassé vers la fin de l'an 270, par ordre de l'empereur Aurélien, à la demande des évêques qui l'avaient déposé.

17. DOMNUS I^{er}.

270. Domnus, après l'expulsion de Paul, fut mis à sa place. Il gouverna 2 ans l'Eglise d'Antioche, et mourut l'an 273, le 2 de janvier.

18. TIMÉE.

273. Timée succéda à Domnus. Il mourut, suivant Eusèbe, la quatrième année de Probus, c'est-à-dire, l'an de Jésus-Christ 280.

19. CYRILLE.

280. Cyrille, après la mort de Timée, remplit le siège d'Antioche jusqu'à l'an 300, époque de sa mort. BOLLAND., t. IV, Jul., p. 28.

20. TYRAN.

300. Tyran fut le successeur de Cyrille. La persécution de Dioclétien, dont l'effort se fit sentir particulièrement à Antioche, rendit son épiscopat fort orageux. Sans abandonner son peuple, il fut obligé de se tenir presque toujours caché. Il mourut, suivant les uns, en 314, selon les autres, en 316. Nous préférons le premier sentiment, pour les raisons qu'on verra dans un moment.

21. VITAL.

314. Vital, suivant saint Jérôme, fut placé sur le siège d'Antioche, lorsque la paix des églises commençait à prendre consistance, c'est-à-dire, après la mort de l'empereur Maximin, arrivée en 313. Son nom se trouve parmi les souscriptions des conciles d'Anycro et de Néocésarée, célébrés l'un et l'autre l'an 314. Il fit rétablir l'église de la Palée ou

de la vieille ville d'Antioche, qui avait été détruite pendant la persécution. Nicéphore et Théophane lui donnent environ 6 ans d'épiscopat, c'est-à-dire, qu'il mourut vers l'an 320.

22. SAINT PHILOGONE.

320. Philogone, successeur de Vital, fut tiré du barreau pour être mis à la tête de l'Eglise d'Antioche. Tillemont place sa mort au 20 décembre de l'an 323, les Bollandistes la mettent en 322.

23. PAULIN.

322 ou 323. Paulin, natif d'Antioche, était évêque de Tyr, lorsque saint Philogone mourut. Le peuple d'Antioche alors le revendiqua, dit Eusèbe, comme un bien qui lui était propre, et le mit sur le siège que la mort du saint laissait vacant. Mais il le tint fort peu de temps, étant mort l'an 324 ou dans le commencement de l'année suivante.

24. SAINT EUSTATHE.

324 ou 325. Eustathe, né à Side en Pamphylie, fut transféré du siège de Bérée en Syrie, qu'il occupa d'abord sur celui d'Antioche. Le zèle qu'il fit paraître contre Arius lui attira la haine des sectateurs de cet hérésiarque. L'an 331, Eusèbe de Nicomédie et Eusèbe de Césarée le firent déposer dans un concile tenu à Antioche même, sur une fausse accusation dont ils étaient les auteurs. L'empereur Constantin, dont ils surprisent la religion, le reléguera ensuite à Philippi, en Macédoine. L'année et le lieu de sa mort sont incertains. Tillemont place cet événement vers l'an 337. Mais Socrale et Sozomène attestent qu'Evagre fut ordonné l'an 370 évêque de Constantinople par Eustathe qui avait été, disent-ils, évêque d'Antioche et demeurait alors caché dans la capitale de l'empire. Ils ajoutent que les ariens, irrités de cette ordination, le firent exiler à Byzie dans la Thrace. Saint Jérôme dit qu'il mourut à Trajanople, ville de cette province ; d'autres le font mourir dans le premier lieu de son exil.

25. PAULIN II, hérétique.

331. Paulin fut placé sur le siège d'Antioche par les eusébiens, après la déposition d'Eustathe. Comme il n'était pas arien déclaré, plusieurs catholiques ne dirent pas difficulté de communiquer avec lui ; mais d'autres demeurèrent séparés de sa communion et de celle de ses successeurs. On les nomma les eustathiens. Paulin ne tint le siège d'Antioche qu'environ 6 mois. (PAGI, TILLEMONT.) Le P. Lequien ne parle point de cet évêque qu'il confond avec le premier Paulin.

26. EULALIUS, hérétique.

331. Eulalius fut substitué, par les eusébiens, à Paulin. Il mourut l'an 332.

27. EUPHRONIUS, hérétique.

332. Euphronius fut tiré de Césarée en Cappadoce, dont il était évêque, pour remplir le siège d'Antioche. Cette place ne lui fut accordée qu'au refus d'Eusèbe de Césarée, à qui elle avait été d'abord offerte. Eu-

phrénas était arien, mais si dissimulé, que l'empereur Constantin l'avait proposé lui-même pour Antioche, le croyant bon catholique. Il mourut l'an 333.

28. PLACILLE.

333. PLACILLE ou FLACILLE fut donné pour successeur à Euphronius. L'an 335, il présida, dans le mois d'août, au concile de Tyr, où il se rangea du parti des ariens contre saint Athanase et les évêques d'Egypte. Le 13 septembre suivant, il présida de même au concile de Jérusalem, où l'on reçut Arius à la communion. L'an 341, on le voit encore à la tête du concile d'Antioche, et toujours favorable aux ariens. Tillemont met sa mort en 343, le P. Mansi en 342.

29. ETIENNE, *hérétique*.

345. Etienne, prêtre, autrefois déposé pour ses impiétés, fut choisi par les ariens pour succéder à Placille. L'an 347, étant venu au concile de Sardique, il fut du nombre de ceux qui s'enfuirent à Philipopolis, voyant que cette assemblée ne voulait condamner ni saint Athanase ni les autres défenseurs de la vérité. L'an 348, les eusébiens furent obligés de le déposer pour une fourberie qu'il commit envers les députés du concile de Sardique. (TILLEMONT.) Le P. Mansi, qui place le concile de Sardique en 344, met la déposition d'Etienne en 345.

30. LÉONCE, *hérétique*.

348. Léonce, phrygien de nation et prêtre, fut mis par les eusébiens à la place d'Etienne. Il n'était pas meilleur que son devancier. Il fut le maître d'Aëtius, chef des anoméens, qu'il fut diaire en 350 et qu'il fut presque aussitôt contraint de déposer. Léonce était d'autant plus dangereux qu'il masquait son impiété sous les dehors de la modération. Les prêtres Flavien et Diodore eurent soin de prémunir les catholiques contre les pièges qu'il leur tendait. Il mourut l'an 357 ou au commencement de l'année suivante. (TILLEMONT, BOLLANDUS, LEQUIEN.)

31. EUDOXE, *hérétique*.

358. Eudoxe, évêque de Germanicie, s'empara du siège d'Antioche après la mort de Léonce, par le crédit des eunuques du palais. La même année, il tint un concile où il condamna le *consubstantiel* et le *semblable en substance*. L'an 359, étant au concile de Séleucie, il se déclara pour les purs ariens; ce qui engagea la plus saine partie de cette assemblée à le déposer. Mais peu de temps après, il trouva moyen de se faire placer sur le siège de Constantinople.

32. ANIEN.

359. Anien fut nommé, par le concile de Séleucie, pour remplacer Eudoxe sur le siège d'Antioche, dont il était prêtre. Mais Acace de Césarée et les ariens de son parti, le firent envoyer aussitôt en exil. Depuis on n'entendit plus parler de lui. (TILLEMONT, LEQUIEN, ORSI.)

33. SAINT MÉLÈCE, EUZOIUS, *intrus*.

361. Mélèce, successeur d'Anien, fut élu par le concile d'Antioche en présence de l'empereur Constance. Il était alors à Bérée, où il s'était retiré après avoir quitté l'évêché de Sébaste en Arménie. Sur la nouvelle de son élection, il arriva à Antioche avant que le concile fut séparé. Il prêcha devant celle assemblée le jour de son intronisation, et prêcha la foi de Nicée au grand étonnement des ariens. L'empereur, séduit par leurs artifices, l'exila au bout de 30 jours à Mélitima en Arménie, lieu de sa naissance.

Euzoïus, diaire d'Alexandrie, et privé de son rang par saint Alexandre, pour avoir embrassé le parti d'Arius, fut mis à sa place. Alors les catholiques se séparent ouvertement des Ariens et commencent à tenir leurs assemblées à part. Les eustathiens, regardant Mélèce lui-même comme un intrus, font schisme avec les autres catholiques et se rassemblent sous la conduite du prêtre Paulin. Euzoïus jouit de son usurpation jusqu'en 376, époque de sa mort. Les ariens lui donnèrent pour successeur Dorothée qui fut chassé l'an 381. (BOLLAND.)

34. MÉLÈCE ET PAULIN, *ensemble*.

362. Mélèce, après la mort de l'empereur Constance, revint à son Église en vertu de l'édit de Julien qui rappelait tous les évêques exilés. Il y trouve Paulin, ordonné peu auparavant évêque d'Antioche par Lucifer de Cagliari. Alors toute l'Église catholique se partage entre les deux compétiteurs. L'Orient était pour Mélèce, l'Occident avec l'Egypte pour Paulin. Ce schisme dura 85 ans. Mélèce subit, l'an 365, un second exil qui fut de peu de durée, et un troisième plus long en 370, l'un et l'autre par l'ordre de l'empereur Valens. Rendu enfin à son Église, l'an 378, il convient avec Paulin, que celui des deux qui survivrait à l'autre demeurerait seul évêque d'Antioche. L'an 381, Mélèce préside au concile de Constantinople et y meurt sur la fin de mai de la même année. Ses grandes qualités lui méritèrent le surnom de *Divin*. Les évêques le pleurèrent comme leur père. Son corps fut reporté à Antioche avec une pompe qui n'avait point d'exemple. L'Occident, qui lui avait refusé la communion pendant sa vie, lui a enfin rendu justice après sa mort, en le plaçant au nombre des saints.

35. PAULIN ET FLAVIEN, *ensemble*.

381. Flavien, prêtre d'Antioche, fut substitué à Mélèce par les catholiques de son parti, contre la foi du traité fait entre lui et Paulin. Le concile de Constantinople approuva néanmoins cette élection. Paulin, accompagné de saint Epiphane, se rendit peu de temps après à Rome. Il assista au concile qui s'y tint l'an 382. Il reprit ensuite la route d'Antioche, où il mourut vers le mois de septembre 388. (BOLLAND.)

36. FLAVIEN ET ÉVAGRE, *ensemble*.

388. Evagre prit la place de Paulin qui l'avait ordonné pour son successeur avant

que de mourir. L'an 390, l'empereur Théodosie donne ordre aux deux compétiteurs de se rendre au concile de Capoue, qui se tint l'année suivante, pour y subir le jugement de cette assemblée sur leurs prétentions. Flavien ayant fait défaut, l'affaire est renvoyée aux évêques d'Egypte. Flavien les récuse. Les Occidentaux, irrités de cette conduite, pressent l'empereur d'envoyer ce prélat à Rome. Sur ces entrefaites, Evagre meurt l'an 392.

FLAVIEN, seul.

392. Flavien, après la mort de son rival, vient à bout d'empêcher que ses partisans ne lui donnent un successeur; mais il ne peut les faire entrer dans sa communion. L'an 398, il est rétabli dans celle de Rowe, par la médiation de saint Chrysostome et de Théophile d'Alexandrie, avec lequel il s'était réconcilié. Alors tous les évêques d'Orient se réunirent à lui. Les seuls eustathiens d'Antioche persistent dans le schisme. L'an 404 (peut-être le 26 septembre), Flavien meurt, avec la réputation de l'un des plus saints et des plus éloquents prélates de son siècle.

37. PORPHYRE.

405. Porphyre, prêtre d'Antioche, fut ordonné furtivement évêque de cette église peu de jours après la mort de Flavien. Rejeté par la plus grande partie du clergé et du peuple, il se ligue avec les ennemis de saint Chrysostome. Cette conduite augmente l'aversion publique contre lui; mais elle lui rend la cour favorable. Loi de l'empereur Arcade qui ordonne de communiquer avec Théophile d'Alexandrie, Porphyre d'Antioche et Arsace de Constantinople. Les gens de bien sont persécutés à l'occasion de cette loi. L'an 407, Porphyre obtient un ordre de faire transférer saint Chrysostome de Cucuse à Pithyunte. Il fut par là, dit Tillenmont, le principal auteur de la mort qui ravit ce saint à la terre dans ce voyage. Dieu différa néanmoins encore sa punition de quelques années, ajoute le même écrivain, et peut-être jusqu'en 413 ou 414, où l'on croit qu'il mourut.

38. ALEXANDRE.

413 ou 414. Alexandre, exercé dans la pratique des vertus chrétiennes et monastiques, fut élu canoniquement pour remplacer Porphyre sur la chaire d'Antioche. Il eut le bonheur d'éteindre le schisme de cette Eglise en ramenant ce qui restait d'eustathiens à sa communion. Il eut aussi la gloire de rétablir en Orient la mémoire de saint Chrysostome, ayant donné l'exemple aux évêques de mettre son nom dans les diptyques. A l'amour de la paix il joignait une grande charité pour les pauvres. Nicéphore ne lui donne que cinq ans d'épiscopat; mais Bollandus, Noris, Pagi et Lequien prouvent qu'il mourut en 421.

39. THÉODOTE.

421 ou 422. Théodote fut placé sur le siège d'Antioche après la mort d'Alexandre. C'était un homme savant, selon Théodore,

mais peu ressemblant, à ce qu'il paraît, pour le caractère, à son devancier. Un des premiers actes de son épiscopat fut de retrancher des diptyques le nom de saint Chrysostome; mais les murmures de son peuple l'obligèrent bientôt à l'y remettre. L'auteur de la Vie de saint Alexandre, patriarche des ascétistes, lui reproche des procédés fort durs envers ce vénérable solitaire. Jean Mosch fait néanmoins l'éloge de sa douceur. L'an 424, il parut à la tête d'un concile où Pélagie fut convaincu d'hérésie et chassé des lieux saints. Théodore, dont l'*Histoire ecclésiastique* finit à l'an 428, dit y avoir mis la dernière main l'année que Théodore d'Antioche et Théodore de Mopsueste moururent, c'est-à-dire, l'an 429 au plus tard. Théodore avait ordonné prêtre et chargé de l'emploi de catéchiste le fameux Nestorius.

40. JEAN I^e.

429. Jean, élevé dans le monastère de Saint-Euprepe, voisin d'Antioche, avec le fameux Nestorius et le célèbre Théodore, est élu pour succéder à Théodore dans la chaire d'Antioche. L'an 430, il écrit à Nestorius pour l'engager à rétracter ses erreurs. Séduit par la réponse artificieuse de cet hérésiarque, il engagea Théodore à résister les anathématismes de saint Cyrille. L'an 431, invité au concile général d'Ephèse, il diffère de s'y rendre, prie qu'on l'attende avec ses suffragans, n'est point écouté, malgré les renonciations de 68 évêques, arrive enfin un samedi, 27 juin, après la condamnation de Nestorius. Le même jour il tient un concile avec les siens, où il dépose saint Cyrille et Mennon, évêque d'Ephèse. Excommunié lui-même par le concile légitime, il s'en retourne sur la fin d'octobre. La même année il tient deux nouveaux conciles, l'un à Tarse et l'autre à Antioche, contre saint Cyrille et ses partisans. L'an 433, au mois d'avril, il fait sa paix avec saint Cyrille. L'an 435, pressé par le prélat et Procle de Constantinople de condamner la mémoire de Théodore de Mopsueste, il le refuse avec son concile. L'an 442, il meurt dans la treizième année de son épiscopat. Quoique attaché à la personne de Nestorius, il conserva toujours la pureté de la foi. Le concile de Chalcédoine l'appelle un sage évêque, et saint Euloge d'Alexandrie le qualifie de saint.

41. DOMNUS II.

442. Domnus, neveu de Jean et disciple de l'abbé saint Euthyme, succéda au premier dans le siège d'Antioche. Avant son épiscopat, il avait fait preuve de son amour pour la paix, par les soins qu'il s'était donnés pour réconcilier son oncle avec saint Cyrille. L'an 449, il fut une des victimes du brigandage d'Ephèse. Déposé par cette assemblée, Domnus se retira auprès de son maître saint Euthyme, en Palestine. Il y termina saintement ses jours l'an 461.

42. MAXIME.

449. Maxime fut nommé par la cour, à la sollicitation de Dioscore, pour succéder à

Domnus. Le promoteur de sa nomination le fit ordonner dans Constantinople par Anatole, évêque de cette Eglise. Tout irrégulière que fut une telle ordination, elle fut néanmoins confirmée par le concile de Chalcédoine et par le Pape saint Léon, qui l'avait d'abord hautement désapprouvée. Mais la pureté de la foi de Maxime couvrit le vice de son entrée dans l'épiscopat. Nicéphore ne lui accorde que quatre années de gouvernement; mais le P. Lequien prouve qu'il faut lui en donner au moins six, et qu'il ne mourut au plus tôt qu'en 453.

43. BASILE.

456. Basile, successeur de Maxime, n'occupa le siège d'Antioche qu'environ deux ans. Il mourut vers le milieu de l'an 458. (LEQUIEN.)

44. ACACE.

458. Acace, que Victor de Tunone appelle *Alexandre*, fut élu pour succéder à Basile. Sous son pontificat, la ville d'Antioche fut bouleversée par un horrible tremblement de terre. Cet événement date, suivant Evagre, du 14 septembre de la seconde année de l'empereur Léon. Acace mourut vers la fin de l'an 459, après un an et quatre mois d'épiscopat.

45. MARTYRIUS.

460. Martyrius monta sur le siège d'Antioche après la mort d'Acace. L'an 470, la paix de son Eglise fut troublée par l'arrivée de Pierre le Foulon que Zénon, gendre de l'empereur Léon, avait amené avec lui en Orient. Ce fanatique souleva le peuple contre son évêque, l'accusant de nestorianisme. Il était lui-même eutychien et eutychien outré. Pour faire entendre que la Divinité avait elle-même souffert, il ajouta au Trisagion, *Vous qui avez été crucifié pour nous*. L'an 471, Martyrius, voyant son peuple divisé, sans espérance de pouvoir le réunir, fit publiquement son abdication, en se réservant l'honneur du sacerdoce.

46. PIERRE LE FOULON, *intrus*.

471. Pierre le Foulon s'empara du siège d'Antioche après l'abdication de Martyrius. L'empereur Léon, en étant instruit, ordonna aussitôt qu'il fût exilé dans l'Oasis. Pierre prévint cet ordre par la fuite.

47. JULIEN.

471. Julien, après la retraite de Pierre le Foulon, fut mis canoniquement sur le siège d'Antioche. L'an 475, Pierre le Foulon rentra dans Antioche par la faveur du tyran Basilisque. Il y excita tant de troubles, que Julien en mourut de chagrin.

PIERRE LE FOULON, pour la seconde fois.

475. Pierre le Foulon remonta sur le siège d'Antioche après la mort de Julien. Nicéphore dit qu'il l'occupa cette fois l'espace de trois ans, c'est-à-dire jusqu'en 478. Un concile l'ayant de nouveau déposé, Zénon le reléguera dans le Pont.

48. JEAN II, dit CODONAT.

478. Jean, surnommé *Codonat*, que Pierre le Foulon avait fait évêque d'Apamée, fut mis à sa place. Il avait contribué, plus que tout autre, à l'expulsion de cet intrus; mais il n'en était pas meilleur catholique. Au bout de trois mois, il fut déposé et chassé à son tour. (BOLLANDUS.)

49. ÉTIENNE II.

478. Étienne fut donné pour successeur à Jean Codonat. La *Chronique* de Nicéphore et les *Tables* de Théophane lui donnent 3 années d'épiscopat. Il mourut, par conséquent, l'an 481.

50. ÉTIENNE III.

481. Etienne III monta sur le siège d'Antioche après Etienne II. Baronius et d'autres modernes confondent mal à propos ces deux prélat. Le gouvernement d'Etienne III ne fut que d'un an. Son attachement à la saine doctrine lui mérita la couronne du martyre. L'an 482, les partisans de Pierre le Foulon s'étant élevés contre lui, le massacreront aux pieds des autels. L'Eglise honore sa mémoire le 25 avril.

51. CALENDION.

482. Calendion, après la mort d'Etienne III, fut élu et ordonné à Constantinople par Acace pour l'évêché d'Antioche. Son épiscopat fut de 4 ans commencés, pendant lesquels il ramena plusieurs hérétiques à l'unité de l'Eglise. Mais l'an 485, l'empereur Zénon, à la sollicitation du perfide Acace, le chassa de son Eglise vers le mois d'août, et rétablit Pierre le Foulon. (PAGL.)

PIERRE LE FOULON, pour la troisième fois.

483. Pierre le Foulon, remplacé pour la troisième fois sur le siège d'Antioche, renouvela ses ravages dans toutes les Eglises soumises à son patriarchat. Sa mort arriva l'an 488, vers le mois d'août. (BOLLAND.)

52. PALLADE, *hérétique*.

488. Pallade, prêtre de Séleucie, en Isaurie, fut le successeur de Pierre le Foulon. Il était ennemi, comme son prédécesseur, du concile de Chalcédoine. Pallade, suivant Théophane et Nicéphore, tint le siège 10 ans, et mourut l'an 498, après le mois d'août.

53. FLAVIEN II.

498. Flavien, prêtre et apocrisiaire de l'Eglise d'Antioche, fut nommé par l'empereur Anastase pour succéder à Pallade. Dans les commencements de son épiscopat, il usa de dissimulation touchant le concile de Chalcédoine, par complaisance pour l'empereur. Mais l'an 511, il empêcha qu'il ne fût proscrit au concile de Sidon, où il assista. Les hérétiques devinrent alors ses ennemis. L'an 512, Xénias, évêque d'Hieraple, et d'autres prélat, opposés comme lui au concile de Chalcédoine, le déposèrent dans un conciliabule. L'empereur Anastase le reléguera ensuite à Pétra, où il mourut au mois de juillet 518.

54. SÈVÈRE.

512. Sévère, l'un des plus grands fléaux de l'Église d'Orient, fut substitué à Flavien dans le mois de novembre 512 par ordre de l'empereur Anastase. Il était de Sozople en Pisidie. L'an 473, étant en Egypte, il avait embrassé le parti de Pierre Monge. Le trouvant ensuite trop modéré, il s'était séparé de lui, et avait formé la secte des acéphales, ou sévériens. Assis sur la chaire d'Antioche, il ne cessa de vexer les catholiques de sa dépendance, tant que l'empereur Anastase vécut. L'an 518, Justin, successeur d'Anastase, le fit déposer dans un concile tenu à Constantinople au mois de juillet. Peu de temps après il le condamna à avoir la langue coupée, en punition des blasphèmes qu'il ne cessait de vomir contre la foi. Sévère évita ce châtiment, par la suite qu'il prit au mois de septembre de la même année. Il reparut après la mort de Justin, et excita beaucoup de troubles à Constantinople et en Egypte. Sa mort, suivant Abulfarage, arriva l'an des Grecs 850 (de Jésus-Christ 539) ou 3 ans plus tard, (l'an 542), selon Sévère d'Aschmonin, plus ancien qu'Abulfarage de trois siècles.

L'expulsion de Sévère n'empêcha pas ses partisans de le reconnaître pour vrai patriarche, tant qu'il vécut. Après sa mort, ils lui donnèrent un successeur; et, depuis ce temps, ces hérétiques, nommés dès lors jacobites, n'ont cessé d'avoir un patriarche de leur secte pour l'Église d'Antioche, comme ils en avaient un pour celle d'Alexandrie. Mais celui d'Antioche, sous les empereurs grecs, n'eut pas la liberté de résider en cette ville. Sa demeure fut à Diarbéchir (l'ancienne Amide), ou dans le monastère de Saint-Ananie, près de Mélitine en Arménie.

55. PAUL II.

519. Paul, prêtre de Constantinople, fut élu au mois de mai 519, pour remplir le siège d'Antioche. Aussitôt après son ordination, il rétablit le concile de Chalcédoine. Son orthodoxie lui aliena les hérétiques; mais sa mauvaise conduite indisposa presque également les orthodoxes. Devenu odieux à tout son peuple, il prit la partie d'abdiquer l'an 521, au mois d'avril. Il vécut encore 3 ans après son abdication. (BOLLAND.)

56. EUPHRASIUS.

521. Euphrasius, natif de Jérusalem, fut substitué à Paul dans le siège d'Antioche. Il commença son épiscopat, dit Théophane, par retrancher des diptyques les noms du Pontife romain et des Pères de Chalcédoine. La crainte, ajoute-t-il, lui fit publier ensuite les quatre conciles. Les hérétiques s'étant soulevés à cette occasion, il y en eut plusieurs de tués. Un accident funeste termina l'épiscopat et les jours d'Euphrasius. Il périt dans un tremblement de terre, qui, ayant commencé le 29 mai 526, dura un an entier, selon Théophane, et il y périt, suivant Evagre, des derniers.

57. ÉPHREM.

527. Ephrem, comte d'Orient, dans le temps du tremblement de terre qui bouleversa la ville d'Antioche, mérita, par le soin qu'il prit des habitants, d'être élu pour succéder à Euphrasius. La conduite qu'il tint dans l'épiscopat justifia ce choix. Ses mœurs furent simples, sa vie frugale, sa doctrine pure, son zèle sage, actif et réglé. Il poursuivit avec vigueur les hérétiques dans ses discours et ses écrits. Ce digne pasteur mourut l'an 545, vers le commencement de mai.

58. DOMNUS III.

545. Domnus, Thrace de naissance, fut choisi par l'empereur Justinien, pour remplacer Ephrem sur le siège d'Antioche. Il eut le même attachement que son prédécesseur à la foi catholique. L'an 553, il assista au cinquième concile général, dont il souscrivit les actes. Nicéphore et Théophane lui donnent 14 ans d'épiscopat. Les *Tables* du dernier mettent sa mort en l'an de l'Incarnation 552, selon le calcul d'Alexandrie; ce qui revient à l'an de notre ère 559 avant le 29 août, par où débute l'année des Egyptiens.

59. ANASTASE I^{er}.

559. Anastase, moine de Palestine, qu'il ne faut pas confondre avec le Sinaïte, fut élu pour succéder à Domnus. Il soutint dans l'épiscopat la réputation qu'il s'était acquise par sa doctrine et ses vertus dans le cloître. L'an 563, il résista courageusement à l'empereur Justinien qui voulait faire ériger en dogme son erreur de l'incorruptibilité du corps de Jésus-Christ avant sa résurrection. Sa grande charité lui fit épouser le trésor de son église en faveur des pauvres. L'empereur Justin II, irrité contre lui d'ailleurs, lui en fit un crime, et le chassa de son siège vers la fin de 569. (LEQUIEN.)

60. GRÉGOIRE.

569. Grégoire, abbé dans la Palestine, fut mis à la place du patriarche Anastase par l'empereur Justin. La sagesse de son gouvernement couvrit le vice de son entrée dans l'épiscopat. Il signala sa prudence et sa charité pendant les incursions que les Perses firent en Syrie sous les règnes de Justin, Tibère et Maurice. Sa vertu ne le mit pas néanmoins à l'abri de la calomnie. Un laïque l'accusa de crimes honteux, dont il se purgea l'an 588 au concile de Constantinople. L'an 593, il remit le siège d'Antioche à son prédécesseur, et mourut la même année d'une attaque de goutte. (PAGI.)

ANASTASE I^{er}, pour la seconde fois.

593. Anastase remonta sur son siège après 23 ans d'exil. Il le tint encore 5 ans, et mourut l'an 598, en odeur de sainteté. (PAGI, LEQUIEN.)

61. ANASTASE II..

598. Anastase II fut le successeur d'Anastase I^{er}. Son épiscopat fut vivement agité par les guerres des Perses contre les Ro-

mains. Les Juifs, à la faveur de ces troubles, attaquèrent les Chrétiens à force ouverte. Anastase voulant défendre ses ouailles, fut mis à mort par ces forces vers le mois d'août de l'an 610. Le siège d'Antioche vaqua près de 30 ans depuis sa mort. Les Grecs font sa fête le 21 décembre.

62. MACÉDONIUS.

640. Macédonius fut nommé, l'an 640, par l'empereur Héraclius pour remplir le siège d'Antioche. Il fit sa résidence à Constantinople attendu que la Syrie était entre les mains des Arabes. Macédonius était monothélite, comme le patriarche Sergius, qui l'avait proposé à l'empereur, et ensuite ordonné. Les Bollandistes mettent sa mort en 650; mais le P. Lequien prouve qu'il vivait du temps de Pierre, patriarche de Constantinople. Ainsi sa mort ne peut être arrivée plus tôt qu'en 655.

3. GEORGE I^{er}.

655 au plus tôt. George ou Jarib fut élu et consacré à Constantinople pour succéder à Macédonius dans le siège d'Antioche. Il était monothélite, comme son prédecesseur. L'année de sa mort est incertaine.

64. MACAIRE.

Macaire fut élu et consacré patriarche d'Antioche à Constantinople après la mort de George. Son attachement opiniâtre au monothélisme le fit déposer le 7 mars 681, dans la huitième session du sixième concile général, auquel il assista. L'empereur Constantin Pogonat le fit transférer ensuite à Rome, où il mourut.

65. THÉOPHANE.

681. Théophane fut élu dans le sixième concile général pour successeur du patriarche Macaire, et ordonné sur-le-champ. Il assista aux trois dernières sessions de cette assemblée, dont il souscrivit les Actes. Théophane mourut vers le commencement de 685.

66. ALEXANDRE II.

685. Alexandre, suivant les Bollandistes, fut le successeur du patriarche Théophane. Les mêmes critiques pensent qu'il mourut l'an 686. C'est apparemment le même qui est appelé Thomas par Eutychius.

67. GEORGE II.

686. George monta sur le siège d'Antioche après la mort d'Alexandre. L'an 692, il assista au concile, dit *in Trullo*, dont il souscrivit les Actes. Les Bollandistes mettent sa mort en 702.

68. ÉTIENNE III.

717. Etienne fut placé sur le siège d'Antioche avec la permission du calife Soliman, après 13 ans de vacance. Eutychius et Théophane font l'éloge de sa piété. Il mourut, suivant le dernier, l'an 744.

69. THÉOPHYLACTE.

744. Théophylacte, prêtre d'Edesse, succéda au patriarche Etienne III. Théophane

loua sa tempérance et sa modestie, deux vertus qui en supposent beaucoup d'autres dans un prélat. Le même auteur rapporte sa mort à la dixième année de Copronymus (750 de Jésus-Christ).

70. THÉODORE.

751. Théodore, fils du vicaire de la petite Arménie, monta sur le siège d'Antioche après la mort de Théophylacte. L'an 756, il fut exilé par le calife Almanzor, sur une fausse accusation de crime d'Etat. L'an 763, de retour en son Eglise, il excommunia Cosme, évêque de Philadelphie en Syrie, pour s'être déclaré contre les saintes images. Il mourut, suivant Eutychius, la 23^e année de son gouvernement (l'an 773).

71. THÉODORET.

773. Théodoret succéda au patriarche Théodore. L'an 781, il tint un concile en faveur des saintes images. L'an 787, il fut représenté au second concile de Nicée par le moine Jean, son syncelle. L'an 813 fut l'époque de sa mort, ou si elle arriva plus tôt, son siège vaqua jusqu'à cette année.

72. JOB.

813. Job succéda, vers la fin de 813, au patriarche Théodoret. L'an 822, il couronna un imposteur nommé Thomas, qui avait usurpé le titre d'empereur en Orient, où il se donnait pour le fils de Constantin Copronymus. L'an 842, il mourut après 30 ans commencés d'épiscopat. (BOLLAND.) Le siège, depuis sa mort, vaqua environ 4 ans.

73. NICOLAS I^{er}.

846 ou 847. Nicolas fut élevé sur le siège d'Antioche après une vacance d'environ 4 ans. L'an 867, il se joignit aux autres patriarches d'Orient pour anathématiser Photius. La même année, ou la suivante, il fut exilé par le calife Motaz. Nicolas mourut vers l'an 870, suivant Eutychius, qui lui donne 23 ans d'épiscopat. Il eut pour successeur Etienne, qui mourut le jour même de son ordination. (LEQUIEN.)

74. THEODOSE I^{er}.

870. Théodore, ou Thaduse, pr.tla place du patriarche Etienne. L'an 879, il envoya de sa part Basile, métropolitain de Martyropolis, au concile de Constantinople, tenu par Photius. On voit, à la fin des Actes de ce concile, une lettre de Théodore, où il reconnaît Photius pour légitime patriarche. Il mourut au plus tard l'an 886. (LEQUIEN.)

75. EUSTATHE II.

886. Eustathe II, successeur de Théodore I^{er}, ne nous est connu que par une lettre de Photius, où il l'appelle son père et son frère, et l'invite à le venir voir. Cette lettre fut sans doute écrite depuis le rétablissement de Photius et avant son dernier exil, arrivé l'an 886. Eustathe mourut au plus tard l'an 892. (LEQUIEN.)

76. SIMÉON.

892 ou 893. Siméon, fils de Zarnaki, monta suivant Eutychius sur le siège

76. ANTIOCHE. la première année du calife Moïhaled, c'est-à-dire l'an 892 ou 893 de Jésus-Christ. Il mourut dans la 12^e année de son épiscopat, l'an 904 ou 905 de Jésus-Christ.

77. ÉLIE II.

904 ou 905. Elie succéda au patriarche Simeon. Eutychius lui donne 28 ans d'épiscopat; mais il se trompe, si cela est, en rapportant sa mort à l'an 929 : il devait la mettre en 934. D'autres la placent en 930, sur la supposition plus vraisemblable qu'il n'a tenu le siège que 26 ans. Après sa mort il y eut une vacance d'environ six ans.

78. THÉODOSE II.

933. Théodore II fut ordonné patriarche d'Antioche, suivant Eutychius, au mois de ramadhan de l'an 323 de l'hégire (juillet de l'an de Jésus-Christ 935). Il vivait encore lorsqu'il le même Eutychius acheva ses *Annales*, c'est-à-dire l'an de l'hégire 326 (de Jésus-Christ 937 ou 938). On n'a rien de plus certain sur la durée de son épiscopat.

79. THÉODORET II. — 80. AGAPIUS I". —

81. CHRISTOPHE.

Théodore II et Agapius I", dont on ne sait que les noms, viennent à la suite de Théodore II dans le Catalogue des patriarches d'Antioche.

Christophe avait succédé au patriarche Agapius I", dans le temps que Nicéphore Phocas entreprit le siège d'Antioche, c'est-à-dire l'an 968 ou 969. Alors les musulmans, dit le diacre Léonce, auteur contemporain, se saisirent du patriarche Christophe, et le percèrent d'un coup de dard, en haine de sa religion. L'empereur, instruit de sa mort, lui donna pour successeur Eustrathe, évêque de Flaviae en Cilicie. Mais il ne paraît pas que celui-ci ait pris possession du patriarcat. (LEQUIEN.)

82. THÉODORE II.

969. Théodore II, anachorète, fut nommé patriarche d'Antioche par l'empereur Jean Tzimisques, et ordonné à Constantinople par le patriarche Polyeucte l'an 969. Après son ordination, il pria l'empereur de retirer de l'Orient les manichéens, qui l'infectaient de leurs erreurs; ce qu'il obtint, au grand désavantage de l'Occident, où ils se répandirent. Théodore mourut l'an 985.

83. AGAPIUS II.

Agapius II, évêque de Séleucie, fut transféré sur le siège d'Antioche par l'empereur Constantin Porphyrogénète. Son installation est du 23 du mois canun de l'an des Grecs 1297 (23 janvier de l'an de Jésus-Christ 986). L'an 997, ce prince le reléguait dans un monastère de Constantinople pour des intimités avec le rebelle Bardas Phocas. Il y mourut l'an 1004.

84. JEAN III. — 85. NICOLAS II. —

86. ELIE II. — 87. THEODORE III, ou GEORGE.

1004. Jean III, moine de l'île d'Oxia, dans

la Propontide, fut donné pour successeur au patriarche Agapius. On ignore l'année de sa mort. De son temps, le nom de l'évêque de Rome se trouvait dans les diplômes de l'Église d'Antioche.

Nicolas II, dont on ne sait que le nom, fut le successeur de Jean III.

Elie II, aussi peu connu que Nicolas, monta sur le siège d'Antioche après lui.

Théodore, ou George (on ne sait lequel des deux est le vrai nom), devint le successeur d'Elie. Les Bollandistes croient qu'il mourut en 1051.

88. BASILE II.

1051. Basile II fut le successeur du patriarche Théodore III. Il mourut l'an 1052.

89. PIERRE III.

1052. Pierre III, homme docte et éloquent, successeur de Basile, monta sur le siège d'Antioche vers l'an 1052. Aussitôt après son ordination, il envoya, suivant l'ancien usage, sa lettre synodique au Pape Léon IX. La réponse n'arriva que l'an 1053, Léon n'ayant reçu sa lettre qu'un an après sa date. L'an 1054, Michel Céralaire ayant écrit à Pierre pour l'engager dans son schisme, ce qui-ci, dans sa réponse, lui témoigna son amour pour la paix, sans néanmoins approuver tous les usages des Latins. L'année de sa mort est incertaine. (BOLLAND.)

90. THÉODOSE III.

Théodore, ou Théodore, fut substitué au patriarche Pierre. On ignore la durée de son gouvernement.

91. ÉMILIEN.

Emilien occupait le siège d'Antioche sous l'empire de Michel Parapinace. Cette ville s'étant divisée au sujet de ce prince, Emilien se mit à la tête de la faction opposée à Michel. Isaac l'Ange, gouverneur d'Antioche, le fit transporter à Constantinople pour prévenir les suites de ses mauvaises dispositions. Il continua d'y cabaler; et les choses ayant tourné selon ses désirs, il couronna l'empereur Nicéphore Botoniote le 3 avril 1078. Les Bollandistes mettent sa mort vers la fin de 1089.

92. NICÉPHORE LE MAURE.

1089. Nicéphore le Maure fut substitué, par l'empereur Alexis Comnène, au patriarche Emilien. On n'est pas assuré du temps de sa mort.

93. JEAN IV.

Jean IV était assis sur le siège d'Antioche lorsque les croisés assiégeaient cette ville, c'est-à-dire l'an 1098. Il eut beaucoup à souffrir pendant ce siège de la part des musulmans. Après la conquête on lui conserva sa place. Mais en moins de 2 mois il prit le parti de se retirer, ne pouvant s'accoutumer aux mœurs des Latins. Orderic Vital donne un autre motif de sa retraite. Quoi qu'il en soit, il alla mourir à Constantinople. Les Grecs, après sa mort, continuèrent de nommer des patriarches, qui n'en eurent que le

titre. Ces prélats résidèrent à Constantinople tant que les Latins restèrent maîtres d'Antioche, et même longtemps après qu'elle eût été reprise par les musulmans. Nous nous dispenserons d'en donner la suite. Les patriarches latins d'Antioche sont les seuls qui vont désormais nous occuper.

BERNARD,

PREMIER PATRIARCHE LATIN.

1100. Bernard, natif de Valence en Dauphiné, fut transféré, vers le mois de juin 1100, de l'évêché d'Arthatium en Syrie, sur le siège d'Antioche, 2 ans après la retraite du patriarche grec. Il avait d'abord été châtelain de l'évêque du Puy, légat du Pape à la croisade. L'an 1113, il se plaignit au Pape Pascal II, de ce qu'à la demande du roi Baudouin, il avait soumis au patriarche de Jérusalem tout ce que ce prince avait conquis en Syrie et en Palestine; sur quoi le Pape avoua dans sa réponse qu'il avait été surpris. Bernard mourut l'an 1135, dans la 36^e année de son patriarcat.

2. RAOUL.

1135. Raoul, né à Domfront en Normandie, et évêque de Mamistra, ou Mopsueste en Cilicie, fut élu tumultuairement pour succéder au patriarche Bernard. Accoutumé à manier les armes, il traita son clergé et son peuple avec dureté. Ses chanoines le déférèrent à Rome. Raoul s'y rendit, et en rapporta un ordre aux parties de vivre en paix jusqu'à l'arrivée d'un nouveau légat. L'an 1141, Albéric, évêque d'Ostie, vint en cette qualité sur les lieux, et y tint, le dernier novembre, un concile où Raoul fut déposé. Le prince d'Antioche le fit ensuite renfermer dans un monastère. Raoul s'échappa de sa prison après une longue captivité, revint à Rome, fait la paix avec le Saint-Siège, reprend le chemin de Syrie, et meurt de poison sur la route. (BOLLAND.) Guillaume de Tyr fait son éloge.

3. AIMERI.

1142. Aimeri, gentilhomme limousin, homme sans lettres et d'une vie peu régulière, fut substitué, dans le mois d'avril 1142, au patriarche Raoul. L'an 1154 il est arrêté, mis en prison, et cruellement traité par Raynaud de Châtillon, prince d'Antioche. L'an 1180, il est outragé de nouveau par le prince Bohémond III, qu'il avait excommunié pour cause d'adultére. L'an 1183, il eut le bonheur de réunir à l'Eglise catholique le patriarche des maronites, avec une partie de ses ouailles. Aimeri mourut après le mois de septembre de l'an 1187. (PAGI, BOLLAND.)

4. RAOUL II.

1187. Raoul II fut, à ce qu'on prétend, le successeur d'Aimeri. L'histoire ne fournit presque rien sur sa personne. Si ce patriarche est réel, il mourut au plus tard en 1201.

5. PIERRE I^{er}.

1201. Pierre I^{er} occupait en 1201 le siège d'Antioche. L'an 1205, il fut arrêté et mis

en prison par Bohémond, comte de Tripoli, pour avoir investi, de la principauté d'Antioche, Rupin, neveu de ce prince et petit-fils de Léon, roi d'Arménie, après avoir reçu son hommage-lige. Il mourut dans les liens, au commencement de l'an 1208. (BOLLANDUS.)

6. PIERRE II.

1208. Pierre II, natif d'Amalfi, de la maison des comtes de Prata ou Patra, docteur de l'école de Paris, fut élu vers le mois de septembre 1208, pour remplir le siège d'Antioche. Il avait déjà refusé l'archevêché de Thessalonique, auquel le Pape Innocent III l'avait nommé. Ce pontife le contraint d'accepter le patriarchat d'Antioche, pour lequel il partit le 16 mai 1209. Il est souvent fait mention de ce prélat dans les Lettres d'Innocent III, et toujours avec éloge. L'an 1215, il envoya un député au concile de Latran, ses infirmités l'empêchant de s'y rendre en personne. Il mourut, suivant le Père Sébast. Pauli, le 23 mars de l'an 1219.

7. RAINIER.

1219. Rainier, Toscan de nation, vice-chancelier de l'Eglise romaine, fut nommé par le Pape Honorius III pour le siège d'Antioche, et sacré par ce Pape à Viterbe le 18 novembre 1219. Deux hommes avaient été nommés avant lui, depuis la mort de Pierre II, à cette dignité. Le premier était Pélage, cardinal d'Albane, que les chanoines d'Antioche avaient eux-mêmes choisi. Sur son refus, le Pape Honorius III lui substitua Pierre de Capoue ; mais peu de temps après, l'ayant fait cardinal, il mit à sa place Rainier, dont il s'agit. Ce dernier mourut dans son Eglise l'an 1226, comme le prouve Raynaldi, et non l'an 1229, comme l'avance Fleury.

8. ALBERT.

1226 ou 1227. Albert fut transféré de l'évêché de Brescia l'an 1226 ou 1227, par le Pape Honorius III, sur le siège d'Antioche. L'an 1234, Grégoire IX le chargea de la légation qu'il avait retirée au patriarche de Jérusalem, lui ordonnant de travailler, avec les maîtres du Temple et de l'Hôpital, à ramener la noblesse du royaume de Jérusalem et les citoyens d'Acre, à l'obéissance de l'empereur Frédéric II. L'an 1235, Albert, de retour en Italie, fut envoyé par Grégoire en Lombardie pour en apaiser les troubles, et disposer les peuples à une nouvelle croisade. Albert assista au concile de Lyon, tenu en 1245. Il mourut en France l'an 1246 au plus tard, et fut enterré à Cîteaux.

NEUVIÈME ET DERNIER PATRIARCHE LATIN D'ANTIOCHE.

CHRÉTIEN.

Chrétien, de l'ordre des Frères Prêcheurs, fut le dernier patriarche latin d'Antioche. Il est douteux s'il fut le successeur immédiat d'Albert ; mais aucun monument ancien ne parle d'un Robert-Etic, Dominicain, d'abord

évêque de Reggio, ensuite de Brescia, qu'Onuphre, le Père Echart et le Père Lequien mettent entre Albert et Chrétien. L'an 1268, les musulmans s'étant rendus maîtres, le 29

mai, de la ville d'Antioche, massacrèrent le patriarche Chrétien dans l'église des Dominicains de cette ville, où il s'était retiré. (BOLLAND.)

PATRIARCHES DE JERUSALEM.

1. L'Eglise de Jérusalem, dans son origine et sous les quinze premiers évêques qui la gouvernèrent, ne fut composée que de Juifs convertis, qui joignaient à la profession du christianisme plusieurs pratiques de la loi de Moïse, sans les croire toutefois nécessaires au salut. Sa juridiction, sous l'épiscopat de S. Jacques et sous celui de son successeur, jusqu'à la ruine de Jérusalem, s'étendit sur toutes les églises de la Palestine. Mais après que cette ville eut été détruite par Vespasien et Titus, Césarée acquit les droits de Jérusalem, et devint, dans l'ordre ecclésiastique, comme dans l'ordre civil, métropole de la Phénicie et de la Judée. Les choses subsisteront de la sorte jusqu'au concile de Chalcédoine. Elles changèrent alors de face. Juvénal, évêque de Jérusalem, obtint, dans cette assemblée, comme on le verra plus amplement à son article, la juridiction sur toute la Palestine, divisée pour lors en trois provinces. Ses successeurs se maintinrent dans cette prérogative, tant que le pays fut partie de l'empire romain. Mais après que les Arabes s'en furent emparés, les affaires de l'Eglise de Jérusalem tombèrent dans une telle confusion, qu'elle fut sans patriarche durant plus de 60 ans. Enfin étant venue à bout de se donner un chef, elle conserva quelques restes de son ancienne forme, jusqu'à l'arrivée des croisés. Ceux-ci, s'étant rendus maîtres de Jérusalem, changèrent l'état de cette Eglise, et lui donnèrent pour limites celles du royaume de Jérusalem. Les musulmans ayant reconquis la Palestine, l'Eglise de Jérusalem rentra sous la dépendance des Grecs, qui ont continué de lui donner des patriarches jusqu'à la fin de leur empire.

1. SAINT JACQUES LE MINEUR.

Saint Jacques, surnommé le Mineur, fils d'Alphée, frère, c'est-à-dire, parent du Seigneur, et l'un des douze apôtres, fut élu par ses collègues l'année même de l'Ascension de Jésus-Christ et le 27 décembre, suivant quelques martyrologes, pour gouverner de l'Eglise de Jérusalem. Saint Jérôme lui donne 30 ans d'épiscopat, et place sa mort à la septième année de Néron, l'an 61 de l'ère chrétienne. Les anciens varient sur la manière dont il termina ses jours. Hégésippe dit qu'ayant été précipité du haut du temple, il fut achevé par un foulon d'un coup de bâton sur la tête. Joseph l'historien raconte qu'il fut lapidé par sentence du pontife Ananus, et du Sanhédrin des Juifs. Saint Jacques est auteur de l'*Epitre catholique* qui porte son nom. (TULLEMONT, t. I^e, LEQUIEN, *Or. Chr.*; MAMACHI, *Orig. Eccl.*, t. II.)

2. SIMON, ou SIMÉON.

61. Simon, ou Siméon, parent du Seigneur, remplaça saint Jacques dans le siège de Jérusalem. Son épiscopat fut de 46 ou 47 ans. Il fut mis en croix l'an 107, à l'âge de 120 ans, par ordre de l'empereur Trajan. Avant le siège de Jérusalem, commencé le 1^{er} avril de l'an 70, et terminé le 8 septembre suivant, il avait quitté cette ville, ainsi que tous les fidèles, et s'était retiré à Pella.

3. JUDE LE JUSTE.

107. Jude, surnommé le *Juste*, succéda à Siméon, et mourut l'an 110, sous le consulat de Priscien et d'Orfitus, après trois années de gouvernement, pendant lesquelles il convertit un grand nombre de juifs.

4. ZACHÉE, ou ZACHARIE.

110. Zachée, nommé Zacharie par saint Epiphane, fut le successeur immédiat de

Juste, suivant Eusebe. Son épiscopat fut très-court, ainsi que celui de ses trois successeurs ; mais on n'en sait pas précisément la durée.

5. TOBIE. — 6. BENJAMIN. — 7. JEAN.

Tobie succéda à Zachée. Bientôt après il fut remplacé par Benjamin. Celui-ci eut pour successeur Jean, qui mourut, suivant Eusèbe, l'an de Jésus-Christ 116.

8. MATTHIAS. — 9. PHILIPPE.

116. Après l'évêque Jean, l'Eglise de Jérusalem fut gouvernée par Matthias ou Mathieu, dont le successeur fut Philippe, mort, selon Eusèbe, la huitième année d'Adrien, 125 de Jésus-Christ.

10. SÉNÈQUE. — 11. JUSTE II. — 12. LÉVI. — 13. EPHREM. — 14. JOSÈPHE. — 15. JUDE II.

De ces 6 évêques le dernier vécut, suivant Eusèbe, jusqu'à la dix-neuvième année d'Adrien, 136 de Jesus-Christ, et, selon saint Epiphane, jusqu'à la onzième d'Antonin, 149 de Jésus-Christ. Pendant leur gouvernement, les Juifs qui avaient relevé les ruines de Jérusalem, ou plutôt bâti une nouvelle ville près de l'ancienne, s'étant révoltés, exercèrent mille cruautés sur les Chrétiens du pays, pour les contraindre à prendre part à leur révolte. Les prélats dont on vient de parler furent, sans doute, les principales victimes de leur fureur ; et c'est ce qui abrégea la durée de leur gouvernement. L'an 136, les rebelles ayant été entièrement défait, toute la nation des Juifs, sans excepter ceux qui avaient embrassé le christianisme, fut bannie de la Judée. Par cette révolution, l'Eglise de Jérusalem, toute composée jusqu'alors de juifs de naissance, ne le fut plus désormais que de gentils.

16. MARC.

138. Marc, le premier des évêques gentils de Jérusalem, fut ordonné, suivant M. de Tillemont, la vingt-et-unième année d'Adrien, l'an 138 de Jésus-Christ. On ignore l'année de sa mort. Le Martyrologue romain marque sa fête au 22 octobre.

17. CASSIEN. — 18. PUBLIUS. — 19. MAXIME I^e. — 20. JULIEN I^e. — 21 CAIUS ou GAIUS I^e. — 22. SYMMAQUE. — 23. GAIUS II. — 24 JULIEN II. — 25. CAPITON.

Eusèbe passe en revue ces 9 évêques sur l'an 19 d'Antonin, 157 de Jésus-Christ et termine l'épiscopat du dernier au consulat de Maternus et de Bradua, c'est-à-dire, à l'an 185 de Jésus-Christ sans marquer le temps précis que chacun d'eux a gouverné. Mais saint Epiphane place la mort de Gaius II, qu'il nomme Gaien, à la huitième année de Vérus, 168 de Jésus-Christ. Selon cette opinion, les 16 années suivantes, c'est-à-dire, l'espace écoulé depuis 168 jusqu'en 185, sont à partager entre ses deux successeurs, Julien et Capiton.

26. MAXIME II. — 27. ANTONIN. — 28. VALENS. — 29. DOLICHIEN. — 30. NARCISSÉ. — 31. DIUS. — 32. GERMANION. — 33. GORDIUS. — NARCISSE de nouveau.

183. Maxime succéda à Capiton. Il occupa le siège de Jérusalem, avec les 7 qui lui succédèrent de suite, pendant l'espace de 27 ans. Le seul de ces prélates sur lequel on fait quelque détail est Narcisse. La sévérité de sa conduite, dit Eusèbe, lui attira la haine des méchants, qui, à force de calomnies, l'obligèrent à prendre la fuite. Incertain du lieu de sa retraite, son peuple mit à sa place Dius, dont l'épiscopat fut très-court. A celui-ci, ajoute-t-il, on substitua Germanion, qui fut suivi de Gordius, pendant le gouvernement duquel Narcisse ayant reparu, tous les frères, remplis de joie, l'engagèrent à remonter sur son siège. Narcisse assista l'an 196 au concile de Césarée, assemblé par Théophile, évêque de Césarée, et métropolitain de la Palestine, touchant la Pâque. Il mourut, suivant Eusèbe, la deuxième année de Caracalla, 212 de Jésus-Christ, âgé de 116 ans. Ce fut Narcisse qui, de concert avec Théophile, éleva le célèbre Origène au sacerdoce. (LEQUIEN.)

34. ALEXANDRE.

212. Alexandre, évêque en Cappadoce, fut élu, l'an 212, pour succéder à Narcisse, qu'il aidait depuis quelques années à soutenir le poids de l'épiscopat dans sa vieillesse. L'an 240, arrêté dans la persécution de Dèce, il rendit un glorieux témoignage à la foi devant le gouverneur de Césarée, et fut ensuite jeté dans une prison obscure, où il expira. L'Eglise grecque honore sa mémoire le 16 mai et le 22 décembre; l'Eglise latine le 18 mars. (BOLLAND).

35. MAZABANE.

250. Mazabane fut élevé l'an 250 sur le

siège de Jérusalem, qu'il tint suivant saint Jérôme, jusqu'à la treizième année de Galien, 266 de Jésus-Christ (LEQUIEN).

36. HYMÉNÉE.

266. Hyménée remplaça l'évêque Mazabane sur le siège de Jérusalem. Il se rendit recommandable par ses vertus et par son zèle pour la saine doctrine. Il assista aux deux conciles tenus contre Paul de Samosate, évêque d'Antioche. On croit qu'il tint le siège jusqu'à la quatorzième année de Dioclétien, 293 de Jésus-Christ. (LEQUIEN.)

37. ZABDAS.

298. Zabdias, nommé par saint Epiphane *Bazas*, fut le successeur d'Hyménée, et gouverna l'Eglise de Jérusalem jusqu'à la dix-huitième année de Dioclétien, 302 de Jésus-Christ. L'Eglise honore sa mémoire le 19 février. (BOLLAND, LEQUIEN.)

38. HERMON.

302. Hermon succéda à Zabdias. Eutychius lui donne, ainsi que Nicéphore et Théophane, 9 ans d'épiscopat, d'où M. de Tillemont conclut qu'il mourut l'an 311. On pourrait cependant prolonger la durée de son gouvernement jusqu'en 312, attendu que la *Chronique d'Eusèbe* met en l'année suivante la promotion de son successeur. Les Ménées des Grecs célèbrent sa mémoire le 7 mars, et lui attribuent la gloire d'avoir envoyé plusieurs évêques en mission parmi les nations barbares, et surtout dans la Scythie du Mont-Taurus.

39. MACAIRE.

313. Macaire fut élevé l'an 313 sur le siège de Jérusalem. L'an 321, Alexandre, évêque d'Alexandrie, lui écrivit contre Arius, qu'il avait condamné pour la seconde fois. L'an 325, il assista au concile de Nicée, assemblé contre cet hérésiarque. L'an 326, ou 327, il concourut à la découverte des instruments de la Passion du Sauveur, et fit l'éreuve de la vraie croix sur des malades, qu'il guérit. M. de Tillemont conjecture qu'il vécut jusqu'en 331. L'Eglise romaine honore sa mémoire le 10 mars.

40. MAXIME III.

331. Maxime, suivant saint Jérôme et Sozomène, succéda immédiatement à Macaire, dont il avait été coadjuteur. Il était un des confesseurs que l'empereur Maximien avait condamnés aux mines, après leur avoir fait crever l'œil droit et couper le jarret. La mort de Maxime arriva sur la fin de 349, ou au commencement de l'année suivante.

41. SAINT CYRILLE.

350 ou 351. Cyrille, prêtre de l'Eglise de Jérusalem, fut placé sur le siège de celle Eglise vers la fin de 350, ou au commencement de 351, après une vacance de plusieurs mois. Il fut ordonné par Acace de Césarée, qui, bien que déposé par le concile de Sardique, continuait les fonctions de métropolitain de la Palestine. L'an 386, il meurt à Jérusalem le 18 mars, jour auquel

L'Eglise latine et la grecque célèbrent sa mémoire.

42. JEAN II.

386. Jean, appelé Sylvain par quelques anciens, succéda l'an 386 à saint Cyrille. Il avait été moine et ordonné prêtre par le saint prélat. L'an 392, il imposa les mains à saint Porphyre pour l'évêché de Gaza. L'an 393, il commença à se brouiller avec saint Epiphane et saint Jérôme, au sujet d'Origène, qu'il refusait de condamner. L'an 397, Théophile, patriarche d'Alexandrie, le réconcilia avec saint Jérôme. L'an 404, il se déclare pour saint Chrysostome contre le même Théophile. L'an 415, trompé par l'hérésiarque Pélage, il l'absout dans le concile de Diospolis en même temps qu'il condamne ses erreurs; sur quoi saint Augustin et le pape Innocent lui écrivirent pour le désabuser. La même année, le 26 décembre, il fait la translation des reliques de saint Eienne, nouvellement découvertes dans l'église de Sion. L'an 417, il meurt dans la trente ou trente-unième année de son épiscopat. Plusieurs anciens auteurs respectables ont parlé de ce prélat avec éloge. Le P. Pagi met sa mort en 416.

43. PRAYLE.

417. Prayle fut élu peu après la mort de l'évêque Jean pour lui succéder. Au commencement de son épiscopat, il se laissa surprendre, comme son prédécesseur, par les artifices de Pélage et de Célestius. Mais bien-tôt revenu de son illusion, il chassa le prélat de la Palestine. On n'est pas assuré de l'année de sa mort. Idace, dans sa Chronique, dit que son épiscopat fut assez court. Théodorat parle de lui comme vivant, au trente-huitième chapitre du v^e livre de son *Histoire*, et nomme son successeur au quarantième et dernier. Ce qui prouve qu'il mourut au plus tard en 428, où finit cette *Histoire*. Le P. Pagi met sa mort en 425.

44. JUVÉNAL.

428. Juvénal succéda l'an 428 au plus tard à Prayle. L'an 431, il assista au concile général d'Ephèse, où il concourut à la déposition de Nestorius, et ordonna lui-même Maximien à la place de cet hérésiarque. L'an 449, il fit un personnage bien différent au brigandage d'Ephèse. Dans cette assemblée, il se rangea du parti de Diocorde, et souscrivit tous les Actes que ce prélat y fit dresser, tant contre la vérité orthodoxe, que contre les évêques qui en prirent la défense. L'an 451, il répara cette faute au concile de Chalcédoine : ce fut même un de ceux que le concile chargea de dresser sa formule de foi. Son crédit y fut tel, que dans la septième session il fut ratifier par tous les Pères, sans excepter les légitimes du Saint-Siège, le traité qu'il avait fait avec Maxime d'Antioche ; traité par lequel il était dit que l'évêque de Jérusalem aurait la juridiction sur les trois Palestines, et que celui d'Antioche jouirait du même droit sur les deux Phéniciennes et l'Arabie. C'est ainsi qu'il acquit le rang de

patriarche pour lequel il avait déjà fait des tentatives au premier concile d'Ephèse. A son retour, il trouva son Eglise en combustion au sujet du concile de Chalcédoine. Craignant pour sa vie, il s'enfuit à Constantinople. Pendant son absence, le moine Théodore, auteur du trouble, s'empire de son siège. L'an 453, il rentre dans son église; Théodore prend la suite. La même année, l'impératrice Pulchérie, suivant Nicéphore, ayant demandé à Juvénal le corps de la sainte Vierge, s'il se trouvait encore, il répond que, selon la tradition, il n'existe plus sur terre, et lui envoie son cercueil avec les langes dans lesquels on l'avait enseveli. L'an 458, Juvénal meurt avec la réputation d'un évêque rempli de zèle et de lumières, mais fort jaloux d'étendre les prérogatives de son siège.

45. ANASTASE.

458. Anastase, d'abord moine de Saint-Passarion, ensuite chorévêque de Jérusalem, succéda l'an 458 à Juvénal. Son attachement au concile de Chalcédoine lui attira la haine des schismatiques, dont la fureur se raniwa l'an 475, à l'occasion des lettres encycliques du tyran Basile Ier contre ce concile. Ils mirent à leur tête l'archimandrite Géronce, et donnèrent beaucoup d'exercice au patriarche. Son gouvernement finit avec sa vie au mois de janvier 478.

46. MARTYRIUS.

478. Martyrius, solitaire du mont de Nitrie en Egypte, puis ordonné prêtre de l'Eglise de Jérusalem par Anastase, devint son successeur l'an 478. Les schismatiques, sous son épiscopat et par ses soins, rentrèrent dans le sein de l'Eglise. Ce prélat mourut le 13 avril de l'an 486.

47. SALUSTE.

486. Saluste succéda à Martyrius. Il eut la faiblesse de souscrire l'Hénolique de Zénon, par amour de la paix, et non par haine de la vraie foi. L'an 491, il ordonna prêtre saint Sabas, dédia l'Eglise de sa laure, et l'établit archimandrite de tous les anachorètes de Palestine. Il donna la même intendance à saint Théodore sur tous les cénobites du ressort de son Eglise. Le gouvernement de Saluste fut de huit ans et 3 mois. Il mourut, suivant le moine Cyrille, auteur de la Vie de saint Sabas, le 23 juillet, indication 11, c'est-à-dire l'an 494. (PAGI.)

48. ÉLIE.

494. Élie, arabe de nation et disciple de l'abbé saint Euthyme, fut élu le 23 juillet 494, pour succéder à Saluste. L'an 511, il assista au concile de Sidon, où il empêcha qu'on ne condamnât la foi de Chalcédoine, mais feignit en même temps de ne pas recevoir ce concile. L'an 513, il fut chassé de son siège par l'empereur Anastase, pour avoir dit anathème à Sévère, usurpateur du siège d'Antioche. L'an 518, Élie mourut en Arabie le 20 juillet. L'Eglise romaine honora sa mémoire le 4 juillet.

49. JEAN III.

513. Jean, fils de Marcien, fut substitué au patriarche Elie par l'autorité du gouverneur Olympius. Il était auparavant évêque de Sébaste en Arménie. En montant sur le siège de Jérusalem, il avait promis d'anathématiser le concile de Chalcédoine et de communiquer avec Sévère. Mais, après son installation, il refusa l'un et l'autre. Sur ce refus, Anastase, successeur d'Olympius, le fit mettre en prison. Il en sort peu après en donnant des paroles équivoques et continua de prêcher la vraie foi. L'an 518, après la mort de l'empereur Anastase, il assemble un concile où il fait recevoir celui de Chalcédoine et anathématisé Sévère. L'an 524, il meurt le 22 avril. (LEQUIEN.)

50. PIERRE.

524. Pierre, natif d'Eleutheropole, succéda au patriarche Jean. L'an 530, il députa saint Sabas à Constantinople pour demander du secours contre les Samaritains révoltés, qui mettaient tout à feu et à sang dans la Palestine. À ces mouvements succédèrent, l'an 532, ceux des origénistes qui, par la malice du patriarche, troublerent son église pendant toute la suite de son gouvernement. L'an 536, le 19 septembre, il tint un concile où il anathématisa Anthime, patriarche de Constantinople, dont il avait auparavant embrassé la communion. L'an 544, il souscrit avec les autres patriarches, mais malgré lui, l'édit de Justinien contre les trois chapitres. Pierre mourut la même année, prélat faible, mais bien intentionné. (PAGI, BOILLYDUS, LEQUIEN.)

51. EUSTOCHIUS.

544. Après la mort de Pierre, les moines de la nouvelle laure, attachés à l'origénisme, placèrent Macaire, homme de leur secte, sur le siège de Jérusalem. Mais l'empereur cassa cette élection au bout de deux mois, chassa Macaire et lui fit substituer Eustochius, économie de l'Eglise d'Alexandrie. Celui-ci tint le siège 19 ans, pendant lesquels il assista, l'an 553, par ses légats, au second concile général de Constantinople, dont il confirma les Actes la même année dans un concile de son patriarcat. Son éloignement pour l'origénisme le rendit odieux à Théodore Ascidas, évêque de Césarée en Cappadoce, fameux, puissant et aïdor origéniste, par les intrigues duquel il fut déposé l'an 563, et exilé. (LEQUIEN.) Pagi met la déposition d'Eustochius en 561. On ignore ce que devint ensuite ce prélat.

52. MACAIRE II.

563. Macaire, après la déposition d'Eustochius, qui l'avait supplante, remonta sur le siège de Jérusalem; mais on lui fit auparavant condamner solennellement Origène. Ce prélat gouverna son Eglise l'espace de onze ans, au bout desquels il mourut sur la fin de l'an 574.

53. JEAN IV.

574. Jean, moine ascète, succéda au

patriarche Macaire. Il tint le siège 19 ans et mourut au commencement de l'an 594. (*Oriens. Christ.*, t. III.)

54. AMOS.

594. Amos ou Neamus, fut élu vers la fin de 594, pour succéder à Jean IV. Il était moine et avait gouverné quelques temps l'une des laure de la Palestine. Lorsqu'il se rendit à Jérusalem, les abbés des différents monastères vinrent au-devant de lui pour le sauver. « Priez pour moi, mes Pères, leur dit-il, car on m'a imposé un grand et terrible fardeau. La dignité sacerdotale me fait trembler. C'est à Pierre et à Paul, ainsi qu'à leurs semblables, à gouverner les âmes. Pour moi, je ne suis qu'un misérable pécheur. Mais, ce que je redoute par-dessus toute chose, ce sont les ordinations. » Amos mourut vers la fin de 601, après environ 7 ans d'épiscopat.

55. ISAAC.

601. Isaac, vers la fin de l'an 601, fut élu pour remplir le siège de Jérusalem. Aussitôt après son élection, il envoya, suivant la coutume, sa lettre synodique au Pape saint Grégoire le Grand. La réponse de ce pontife rend témoignage à la pureté de la foi d'Isaac. Elle nous apprend aussi que la simonie était commune en Orient, et qu'il régnait des dissensions dans l'Eglise de Jérusalem. Saint Grégoire exhorte Isaac à donner ses soins pour remédier à ces abus. Ce patriarche tint le siège 8 ans et mourut l'an 609.

56. ZACHARIE.

609. Zacharie, prêtre et garde des vases sacrés de l'Eglise de Constantinople, fut élu pour succéder au patriarche Isaac. L'an 614, Chosroès, roi de Perse, ayant pris d'assaut la ville de Jérusalem vers la mi-juin, le patriarche Zacharie fut emmené captif en Perse, avec une grande multitude de fidèles. Il est renvoyé à son église, l'an 628, par Siroès fils et successeur de Chosroès. L'année suivante, Héraclius reporte à Jérusalem la vraie croix que Siroès lui avait renvoyée; et Zacharie, l'ayant reçue de ses mains, la replace au lieu qui lui était destiné. Zacharie meurt l'an 631 ou 632. L'Eglise grecque fait mémoire de lui le 21 février.

57. MODESTE.

632. Modeste, prêtre et abbé du monastère de Saint-Théodore, qui avait gouverné, pendant l'absence de Zacharie, l'Eglise de Jérusalem, est élu pour lui succéder. Son patriarcat fut très-court. Le P. Pagi met sa mort en 633, et le P. Papebroch en 634. L'Eglise grecque honore sa mémoire le 16 décembre.

58. SOPHRONE.

634. Sophrone, moine de Palestine, fut élevé sur le siège de Jérusalem après Modeste. Sa vertu, sa science et les combats qu'il avait soutenus contre les hérétiques, lui avaient mérité cette place. Dès l'an 614, il avait été employé avec Jean Mosch, auteur du *Pré spirituel*, par saint Jean l'aumônier,

patriarche d'Alexandrie, pour ramener à l'unité de l'Église les acéphales et y avait réussi. L'an 633, il fit ses efforts, mais inutilement, auprès du patriarche Cyrus, pour l'empêcher de publier sa doctrine sur l'unité de volonté et d'opération en Jésus-Christ. Devenu patriarche de Jérusalem, il assembla aussitôt un concile où il foudroya cette hérésie, connue sous le nom de monothélisme. De là, il envoya ses lettres synodiques au pape Honorius et à Sergius, patriarche de Constantinople, qu'il croyait encore catholique. Les trouvant peu favorables l'un et l'autre à ses vues, il députa à Rome Etienne, évêque de Dore, avec un long écrit où il explique savamment le dogme des deux volontés en Jésus-Christ. L'an 638, les musulmans ayant formé le siège de Jérusalem, Sophrone traita de la capitulation avec le général, et reçoit ensuite le calife Omar qui était venu d'Arabie pour prendre possession de la place. On ignore l'année de la mort de ce patriarche, dont Théophane dit qu'il remporta d'illustres trophées sur Sergius et Pyrrhus. Baronius prétend qu'il mourut en 638. Le P. Papelbroch et le P. Lequien reculent cet événement jusqu'en 644. Quoi qu'il en soit, il mourut le 11 mars, jour auquel sa mémoire est célébrée dans l'Église latine et l'Église grecque.

ADMINISTRATEURS PENDANT LA VACANCE DU SIÈGE DE JÉRUSALEM.

Après la mort du patriarche Sophrone, le siège de Jérusalem vacua jusqu'à l'an 705. Car il faut regarder comme une fiction cet Anastase évêque de Jérusalem, et ce Pierre évêque d'Alexandrie, dont on voit les souscriptions au bas des Actes du concile de Trullo. Il est certain qu'alors, c'est-à-dire en 692, ces deux sièges étaient vacants.

1. ETIENNE, évêque de Dore.

Sergius, évêque de Joppé et monothélite, voyant le siège de Jérusalem vacant par la mort de Sophrone, s'ingéra par l'autorité de l'empereur, soit Héraclius, soit Constant, de gouverner cette église et y fit plusieurs ordinations. Le Pape Théodore, en étant instruit, confia le soin et proprement le vicariat de l'Église de Jérusalem à Etienne, évêque de Dore, qui se trouvait pour la seconde fois à Rome. Etienne usa de son pouvoir avec sagesse et fit rentrer les rebelles dans le devoir. L'an 649, il se démit de ce vicariat au concile de Latran, entre les mains du pape Martin.

2. JEAN, évêque de Philadelphie.

A Etienne le Pape Martin substitua, l'an 649, Jean, évêque de Philadelphie, pour l'administration de l'Église de Jérusalem. On ignore combien de temps il exerça cet emploi.

3. THÉODORE, prêtre.

Après Jean de Philadelphie, le prêtre Théodore fut chargé de l'administration de l'Église de Jérusalem. L'an 680, il envoya George, prêtre et moine, au sixième concile

général, pour y tenir sa place. On ne peut dire combien de temps il gouverna depuis cette Église, ni s'il eut un successeur jusqu'en 705. En un mot, c'est le dernier administrateur connu de l'Église de Jérusalem.

SCITE DES PATRIARCHES DE JÉRUSALEM.

59. JEAN V.

L'an 705. L'Église de Jérusalem, après environ 60 ans de vacance, eut pour patriarche Jean, que saint Jean Damascène qualifie de saint homme. Euthychius lui donne 40 ans d'épiscopat. Ondo lui en donnera moins 49, s'il est auteur d'une invective contre l'empereur Constantin Copronymus, qui se trouve dans la nouvelle édition de saint Jean Damascène, sous le nom de Jean, patriarche de Jérusalem : car cette pièce n'a pu être composée qu'après le conciliabule assemblé par ce prince en 754. Mais peut-être Jean V aura-t-il eu un successeur du même nom que les historiens n'auront point connu.

60. THÉODORE.

705. Théodore fut élevé sur le siège de Jérusalem au plus tard vers la fin de 754. Il se déclara pour les saintes images, et fulmina l'an 763, de concert avec les patriarches d'Antioche et d'Alexandrie, une sentence d'excommunication contre Cosme, évêque iconoclaste de Philadelphie. Théodore vivait encore en 767, auquel il envoya sa lettre synodique sur les saintes images, au Pape Paul ; mais on ignore ce qu'il devint depuis ce temps-là.

61. EUSÈBE.

Ce patriarche est assez douleur, n'étant connu que par la Vie de saint Madalvé, évêque de Verdun, où il est dit que le saint étant allé, l'an 772 ou 773, à Jérusalem, y fut très-bien reçu par le patriarche Eusèbe. C'est aux savants à voir si Hugues de Flavigny, auteur de cette Vie, est un garant assez sûr de l'existence de ce patriarche de Jérusalem.

62. ÉLIE II.

Élie, dans les catalogues latins des patriarches de Jérusalem, est mis immédiatement à la suite de Théodore. Il était monté sur le siège avant l'an 785. Cette année, les légats de Constantinople, étant venus en Palestine pour inviter ce patriarche au septième concile général, trouvèrent qu'il était en exil dans la Perse. Un moine, nommé Théodore, était l'auteur de cette disgrâce, et avait obtenu du gouverneur la place d'Elie. Détesté des catholiques, il prit bientôt la fuite. Le patriarche Elie revint à son Église et vécut au moins jusqu'en 796.

63. GEORGE.

George fut le successeur d'Elie dans le siège de Jérusalem. L'an 800, il fut accompagné à son retour, par deux de ses moines, les ambassadeurs que Charlemagne avait envoyés au calife Haroun. Ces moines apportaient, par ordre du calife, les clefs du

Saint-Sépulcre et de l'église du Calvaire pour ce monarque, avec un étendard que Fléury croit avoir été le signe de la puissance et de l'autorité qu'Haroun avait remise à Charlemagne. George mourut au plus tard l'an 807.

64. THOMAS.

Thomas, moine de la laure de Saint-Sabas, diacre et médecin, avait remplacé, l'an 807, le patriarche George. Le 22 août de cette année, arrivèrent en France deux de ses députés avec les ambassadeurs du calife Haroun. L'an 808, avant la fête de Noël, les moines du Mont-des-Olives, ayant consulté le patriarche touchant une dispute qui s'était élevée parmi eux sur la procession du Saint-Esprit, Thomas les renvoya au Saint-Siége. Il écrivit en conséquence sur ce sujet au Pape Léon III. Les moines écrivirent de leur côté à ce Pontife. Ce fut la même question qu'on agita l'année suivante au concile d'Aix-la-Chapelle. L'an 817, saint Théodore Studite écrivit à Thomas, ainsi qu'à autres patriarches et au Pape, touchant l'état de la religion en Grèce, sous l'empire tyrannique de Leon l'Arménien, ennemi des saintes images. Thomas, sur cette lettre, envoya deux moines de Saint-Sabas à l'empereur, pour défendre en sa présence la vérité. Léon les fit fouetter et envoier en exil. Thomas mourut l'an 829 au plus tard.

65. BASILE.

829. Basile, successeur de Thomas, occupait le siège de Jérusalem au mois d'octobre 829, lorsque l'empereur Théophile monta sur le trône. Il écrivit, de concert avec les patriarches d'Alexandrie et d'Antioche, une lettre très-forte à ce prince en faveur des saintes images. Elle ne fit aucun effet. Basile mourut au plus tard l'an 843.

66. SERGIUS II.

843. Sergius fut élu patriarche de Jérusalem la seconde année du calife Vatech, c'est-à-dire l'an 843, suivant Eutychius, qui lui donne 16 années de patriarcat. Il mourut donc en 858 ou 859.

67. SALomon.

858 ou 859. Salomon, fils de Zarkum, fut tiré du nombre des laïques, suivant Anastase, pour être élevé à la dignité patriarchale. Eutychius lui donne 5 années de gouvernement, c'est-à-dire qu'il mourut en 862 ou 863.

68. THÉODOSE.

862 ou 863. Théodore, ou Théodore, fut substitué, la première année du calife Moustain (l'an de l'hégire 248), à Salomon. Eutychius lui donne 19 ans de gouvernement; mais il est certain qu'il mourut l'an 879. Il écrivit, l'an 867, à saint Ignace, patriarche de Constantinople, une lettre contre Photius, usurpateur de son siège, qui fut lue au huitième concile général, auquel il assista, par Elie son syncelle. Théodore mourut avant le mois de novembre 879, puisqu'il est fait mention de

son successeur dans les Actes du faux concile que Photius tint dans ce mois.

69. ÉLIE III.

879. Elie fut élu l'an 879 au plus tard, pour succéder au patriarche Théodore. Il assista, par son syncelle, nommé comme lui Elie, au conciliabule que Photius tint au mois de novembre de cette année sur son rétablissement. Si l'on peut ajouter foi aux actes de cette assemblée, il paraît que le patriarche Elie, ainsi que son syncelle, avaient été surpris par les artifices de Photius. Car le syncelle se déclara, au nom de celui qu'il représentait, en faveur de cet intrus, et condamna la mémoire de saint Ignace. L'an 881, il écrivit à l'empereur Charles le Gros et aux grands de France, pour demander des subsides, à l'effet de réparer les églises de Jérusalem, ruinées par les Arabes. Elie mourut la 29^e année de son gouvernement, c'est-à-dire l'an 907.

70. SERGIUS II.

907. Sergius, nommé George par Eutychius, fut placé le 4 ou le 5 avril sur le siège de Jérusalem, qu'il tint l'espace de 4 ans. Il mourut l'an 911, vers le commencement d'avril.

71. LÉONCE.

911. Léonce, ou Léon, monta sur le siège de Jérusalem au mois d'avril 911. Il l'occupa 17 ans, et mourut, par conséquent l'an 927 ou 928.

72. ANASTASE.

Les Catalogues latins des patriarches de Jérusalem donnent pour successeur à Léonce un nommé Anastase. Si ce patriarche est réel, son gouvernement fut très-court. Il ne paraît pas avoir passé l'an 928.

73. NICOLAS.

Le patriarchat de Nicolas est aussi douteux que celui d'Anastase. En supposant réel ce patriarche, il mourut l'an 937 au plus tard.

74. CHRISTOPHE, ou CHRISTODULE I^r.

Christophe, ou Christodule, natif d'Ascalon, était patriarche de Jérusalem l'an 937, suivant Eutychius, qui rapporte une irruption des musulmans, faite le jour des Rameaux de cette année, sous le patriarchat de Christophe. On ignore l'année de sa mort.

75. JEAN VI.

Jean VI fut le successeur de Christophe. Les musulmans ayant été battus plusieurs fois par l'empereur Nicéphore Phocas, s'en prirent à ce Prélat, comme ayant excité l'empereur à leur faire la guerre. Pleins de cette préoccupation, ils se saisirent de sa personne, et le brûlèrent vif l'an 969.

76. CHRISTOPHE, ou CHRISTODULE II.

Christophe, ou Christodule II, succéda au patriarche Jean VI, suivant les Catalogues latins des patriarches de Jérusalem. Mais on ignore quelle fut la durée de son gouvernement.

77. THOMAS. — 78. JOSEPH.
Thomas, dans les catalogues cités, est

ionné pour successeur à Christophe II. Mais ils ne s'expliquent pas davantage sur sa personne, et ce silence n'est supplié par aucun monument.

On n'a pas plus de lumière sur le gouvernement de Joseph, successeur de Thomas, que sur celui de ses deux prédécesseurs. Son nom est tout ce que les catalogues nous en ont conservé.

79. ALEXANDRE.

Nicéphore Calixte (*Hist. Eccl.*, l. xiv, c. 39) dit que sous l'empire de Constantin Porphyrogénète (qui régna depuis 973 jusqu'en 1025), Alexandre fut placé sur le siège de Jérusalem. C'est vraisemblablement le successeur immédiat de Joseph; mais on ne sait pas combien de temps il tint le siège.

Le Père Lequien (*Or. ch.*, t. I.I., p. 482) donne pour successeur d'Alexandre Agapius, dont il est dit dans le iv^e livre du *Droit grec-romain*, p. 293, que « sous l'empire de Constantin Porphyrogénète, Agapius, archevêque de Séleucie, devint patriarche de Jérusalem, et qu'ensuite s'étant retiré à Constantinople, il y exerça le sacré ministère avec le patriarche Nicolas. » Mais il est visible qu'il y a faute dans ce texte, et qu'au lieu de patriarche de Jérusalem, il faut y lire patriarche d'Antioche, puisqu'il dit la même chose que ce que nous avons rapporté d'Agapius II d'Antioche, d'après Nicéphore Caliste.

80. JÉRÉMIE.

Jérémie, appelé Oreste par quelques anciens, et peut-être le même qu'un Jean que d'autres font patriarche de Jérusalem sur la fin du x^e siècle, fut élevé sur ce siège par l'autorité d'Aziz, calife d'Egypte, qui avait épousé sa sœur. Cette promotion se fit au plus tôt l'an 984, parce que ce fut cette année que le calife devint son beau-frère. L'an 1012, le calife Hakem, successeur d'Aziz, s'étant mis à persécuter les Chrétiens, fit détruire la grande église de Jérusalem, et crever les yeux à Jérémie, qu'il emmena captif au Caire, où ce prélat mourut.

81. THÉOPHILE.

Théophile, suivant Albéric de Trois-Fontaines, succéda immédiatement au patriarche Jérémie. Le Père Papebroch conjecture que son patriarcat fut très-court. On n'en sait pas exactement la durée.

82. ARSÈNE.

Arsène monta sur le siège de Jérusalem après Théophile. Quoique nul catalogue ne fasse mention de ce prélat, son existence est néanmoins certaine, par la Vie de saint Siméon, ermite en Italie, mais Arménien de naissance. En effet, l'auteur contemporain de cette Vie dit que ce patriarche lui a fourni les traits qui concercent le saint jusqu'à son départ pour l'Occident. Or, cette Vie fut composée l'an 1024, pour servir de fondement à la canonisation de saint Siméon, qui se fit la même année par le Pape Benoît XII. Les Bollandistes (t. VI, Jul., v. 321)

pensent qu'Arsène fut fait patriarche l'an 1010, et mourut au plus tôt l'an 1023.

83. JOURDAIN.

Jourdain, successeur du patriarche Arsène, n'est connu que par le témoignage de Raoul Glaber, auteur contemporain. Cet historien rapporte (l. IV, ch. 6) que l'an 1033, Odolric, évêque d'Orléans, s'étant rendu à Jérusalem, y fut témoin du miracle qui s'opérait tous les ans la veille de Pâques dans la grande église : miracle qui consistait en ce que les lampes, à la bénédiction du feu nouveau, s'allumaient d'elles-mêmes. Témoin de ce prodige, dit Glaber, l'évêque d'Orléans acheta, du patriarche Jourdain, une de ces lampes, avec l'huile qu'elle renfermait, pour une livre d'or. On ne trouve nulle part combien de temps Jourdain a siégé.

84. NICÉPHORE.

Nicéphore, qu'Albéric de Trois-Fontaines et les catalogues latins des patriarches de Jérusalem mettent immédiatement après Théophile sur le siège de cette Eglise, sans parler d'Arsène, ni de Jourdain,acheva, selon Guillaume de Tyr, l'an 1048, la reconstruction de la grande église de Jérusalem. C'est la seule époque connue de son patriarcat. Il mourut au plus tard l'an 1059.

85. SOPHRONE II.

L'an 1059, 40 ans avant la première croisade, suivant Albéric de Trois-Fontaines, Sophrone II, qu'il fait successeur immédiat de Nicéphore, occupait le siège de Jérusalem. Il fut témoin, dit cet historien, des succès des Turcs contre les Arabes, auxquels ils enlevèrent cette année Jérusalem, où ils mirent à mort tous les habitants, à l'exception des chrétiens, qui se soumirent volontairement.

86. EUTHYMIUS.

Euthymius succéda à Sophrone, suivant le même historien que nous venons de citer. Il mourut avant l'an 1094. C'est tout ce qu'on sait de sa personne.

87. SIMÉON II.

Siméon II, qu'Albéric fait succéder immédiatement à Euthymius, était assis sur le siège de Jérusalem dès l'an 1094. Ce fut lui, suivant Guillaume de Tyr, à qui Pierre l'Ermite s'adressa cette année dans son premier voyage de Jérusalem, et avec lequel il s'entretenait sur les malheurs de l'Eglise de Palestine, et sur les moyens d'y apporter du remède. L'an 1098, à la nouvelle de l'arrivée des croisés, intimidé par les menaces des musulmans, il se retira dans l'île de Chypre, où il mourut vers le mois de juillet de l'an 1099, dans le temps de la prise de Jérusalem.

• ARNOUL,

PREMIER PATRIARCHE LATIN.

L'an 1099, les croisés, après avoir élu Godfroi de Bouillon roi de Jérusalem, pensèrent à faire un patriarche latin. L'évêque Jo-

Martorane et son parti firent tomber le choix sur Arnoul de Rôches, chapelain du duc de Normandie, qui fut proclamé le jour de saint Pierre-aux-Liens, 1^{er} août. Le défaut de sa naissance (il était bâtard) joint à sa conduite lui aliena les esprits. On le déposa la même année après la fête de Noël. Les anciens historiens le nomment, les uns patriarche, les autres vice-patriarche.

2. DAYMBERT.

1099. Daymbert, évêque de Pise et légat du Saint-Siège pour la croisade, fut mis sur le siège de Jérusalem après la déposition d'Arnoul, par le conseil d'Arnoul même. Son élection est de la fin de l'an 1099. Après l'installation du nouveau patriarche, Godefroi de Bouillon et Boémond recurent humblement de ses mains l'investiture, l'un du royaume de Jérusalem, l'autre de la principauté d'Antioche. Daymbert, en vertu de cet acte religieux, prétendit que la ville de Jérusalem avec ses fortresses, et même la ville de Joppé avec ses dépendances, lui appartenient. Accord passé le jour de Pâques, 1^{er} avril de l'an 1100, entre le roi et le patriarche, auquel le premier cède le royaume de Jérusalem, au cas qu'il meure sans enfants. Le cas étant arrivé le 18 juillet suivant, Baudouin, successeur de Godefroi, ne tint pas la convention. L'an 1103, Daymbert se retire auprès de Boémond, prince d'Antioche. Baudouin fait aussitôt placer sur le siège patriarchal le prêtre Ebremar, homme de bonnes mœurs, mais ignorant. Daymbert passe à Rome pour se plaindre de cette intrusion. Il en part l'an 1107, et meurt à Messine le 16 juin de la même année. Gibelin, archevêque d'Arles, arrivé dans le même temps en Palestine avec titre de légat, dépose Ebremar, et lui donne l'Eglise de Césarée pour dédommagement.

3. GIBELIN.

1107. Le légat Gibelin fut élu l'an 1107 pour succéder au patriarche Daymbert. Il mourut le 6 avril de l'an 1112. Nous suivons ici Guillaume de Tyr, en identifiant le patriarche Gibelin avec le légat de ce nom, archevêque d'Arles. Cependant il faut avouer qu'Albert d'Aix, plus ancien que Guillaume de Tyr, les distingue assez clairement, soit en nommant Gobelin le successeur de Daymbert, soit en lui donnant la simple qualité de clerc. *Quidam clericus, dit-il, nomine Gobelinus, surrogatur.*

ARNOUL une seconde fois.

1112. Arnoul, après la mort du patriarche Gibelin, trouva moyen de remonter sur le siège de Jérusalem. Il fut une seconde fois déposé, l'an 1113, par l'évêque d'Orange, légat du Saint-Siège. Mais s'étant rendu à Rome, il se fit rétablir. Arnoul mourut peu de jours après avoir couronné le roi Baudouin II, c'est-à-dire vers le milieu d'avril 1118.

4. GORMOND.

1118. Gormond, fils de Gormond II, seigneur de Péauigny, dans le diocèse

d'Amiens, homme simple, dit Guillaume de Tyr, et craignant Dieu, fut le successeur d'Arnoul. Ce patriarche mourut, l'an 1128, de fatigue, en défendant le château de Béthassem, près de Sidon, que des brigands voulaient enlever. (OASER. VITAL., I. XIII.)

5. ÉTIENNE

1128. Étienne, chanoine régulier, abbé de Saint-Jean en Vallée, près de Chartres, et parent du roi Baudouin, fut élu pour succéder au patriarche Gormond. Son épiscopat fut d'environ 2 ans. Il mourut l'an 1130. Il était, dit Guillaume de Tyr, de bonnes mœurs, mais jaloux de ses droits et ferme dans ses résolutions.

6. GUILLAUME I^{er}.

1130. Guillaume I^{er}, natif de Malines et prieur du saint Sépulcre, fut élu pour succéder au patriarche Etienne. Il gouverna l'Eglise de Jérusalem jusqu'au 17 septembre de l'an 1144, époque de sa mort, si les 15 années de patriarchat que lui donne Guillaume de Tyr sont incomplètes. Mais si elles sont complètes, il faut mettre sa mort au 11^{ème} mois de l'an 1145. C'est le même qui est nommé Frédéric par Albéric de Trois-Fontaines.

7. FOUCHER.

1145 ou 1146. Foucher, natif d'Angoulême, chanoine régulier, puis archevêque de Tyr, fut placé sur le siège de Jérusalem le 23 janvier 1145 ou 1146. Ce fut par ses conseils et ses exhortations que les croisés, ayant mis le siège devant l'importante place d'Ascalon, au mois de février 1153, s'en rendirent maîtres le 19 août suivant. (PAGI, ad hunc an.) L'an 1153, au printemps, il passe en Italie, pour se plaindre au Pape des procédés des chevaliers de Saint-Jean à son égard. Il est mal accueilli, et s'en retourne. Il mourut à Jérusalem le 20 novembre 1157.

8. AMAURY.

1157. Amaury, natif de Noyon au diocèse de Noyon et prieur du saint Sépulcre, fut élu patriarche de Jérusalem. Il se maintint néanmoins sur son siège, et obtint même du Pape le pallium, malgré l'appel que l'archevêque de Césarée et l'évêque de Bethléem avaient interjeté de son élection à Rome. C'était un homme assez lettré, dit Guillaume de Tyr, mais simple et peu capable de remplir une si grande place. Il mourut le 6 octobre de l'an 1180.

9. HÉRACLIUS.

1180. Héraclius, Auvergnat de naissance, archevêque latin de Césarée, fut élu le 16 octobre 1180, pour succéder au patriarche Amaury. L'an 1184, il fut envoyé par le roi Baudouin IV en Occident, pour demander du secours contre les progrès de Saladin. Il arriva le 16 janvier 1185 à Paris, et au commencement de février suivant, il mit pied à terre en Angleterre. Il rapporta de ces deux royaumes des promesses d'hommes et d'argent, qui furent effectuées, et n'empêchèrent pas néanmoins la prise de Jérusalem. Après

cette perte, il se retira, avec la reine Sybille, les Templiers et d'autres seigneurs, à Antioche. De là il vint au siège d'Acre, où il mourut l'an 1191.

10. ALBERTI, DIT L'HERMITE.

1191. Albérard, surnommé *l'Ermite*, Français de nation, petit-neveu du fameux Pierre l'Ermite, et évêque de Bethléem, fut nommé, par le Pape Célestin III, pour succéder au patriarche Héraclius. Il choisit Acre pour le lieu de sa résidence. Albert mourut l'an 1194. (PAGL.)

11. MONACO.

Albert étant mort, on élut patriarche, le 24 avril 1194, Michel de Corbeil, docteur et doyen de Paris. Mais 15 jours après, le clergé de Sens l'ayant choisi pour son archevêque, on mit à sa place, sur le siège de Jérusalem, Monaco, Florentin de naissance et archevêque de Césarée. C'était un homme savant et vertueux. Il tint le siège patriarchal 8 ans, et mourut vers le commencement de l'an 1203.

12. SIFRED.

1203. Sifred, ou Géofroi, cardinal de Sainte-Praxèle et légat en Palestine, fut nommé, par Innocent III, pour remplacer le patriarche Monaco. On a une charte de lui datée du 7 mai 1203, où il se dit patriarche de Jérusalem et légat du Saint-Siège. Mais il abdiqua le patriarchal l'année suivante. (MANSI.)

13. LE BIENHEUREUX ALBERT II.

1204. Albert II, natif de Castro di Gualteri au diocèse de Parme, chanoine régulier et évêque de Vercell, fut élu patriarche de Jérusalem après l'abdication du cardinal Sifred. Il était absent, et ce fut sa réputation de savoir et de vertu qui détermina les suffrages en sa faveur. L'an 1206, il aborda en Palestine. L'an 1209, il rassembla, sous un chef ou directeur, un petit nombre d'ermites épars sur le mont Carmel, et leur donna une règle comprise en 16 petits articles. Telle est l'origine des Carmes. L'an 1214, le 14 septembre, étant à la procession de la fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix, il est assassiné par un Italien, outré de ce qu'il l'avait repris de ses désordres. Cette mort, qualifiée de martyre par plusieurs écrivains, couronna une vie exercée dans la rigueur de toutes les vertus religieuses et apostoliques. (PAREBROCH, *ad diem VIII^{me} Aprilis*; LEQUIEN.)

14. RODULFE.

1214. Rodulfe succéda au patriarche Albert sur la fin de l'an 1214. Son patriarchat fut de moins de 2 ans. Il mourut l'an 1216. (BOLLAND.)

15. LOTHAIRE.

1216. Lothaire, évêque de Vercell et ensuite archevêque de Pise, s'étant trouvé en Palestine à la mort de Rodulfe, fut élu pour lui succéder. On ne sait rien de lui jusqu'à sa mort, arrivée, à ce qu'on croit, l'an 1224. Le Père Lequien met Lothaire avant Ro-

dulfe, et place la mort du dernier en 1225. Nous suivons ici les Bollandistes.

16. GÉROND, OU GIRAUD.

1224 ou 1225. Gérond, ou Giraud, d'abbé de Cluny, devenu évêque de Valence, en Dauphiné, fut nommé par le Pape Honorius au patriarchat de Jérusalem. Il emmena de France une florissante jeunesse au secours de la terre sainte. L'an 1229, il écrivit au Pape, pour se plaindre de la trêve que l'empereur Frédéric II avait faite avec le Soudan. Il mourut le 7 septembre de l'an 1239. (LEQUIEN.)

17. ROBERT.

1240. Robert, appelé Gui par Albéric, nommé l'an 1240 patriarche de Jérusalem par Grégoire IX, était né dans la Pouille, y ayant été évêque, et en ayant été chassé par l'empereur Frédéric II, il s'était retiré en France, où il avait obtenu l'évêché de Nantes. A la nouvelle de sa nomination au patriarchat de Jérusalem, il se rendit sur les lieux en diligence. Mais l'an 1244, les Kharizmiens étant venus fondre sur Jérusalem, il s'ensuit avec les maîtres du Temple et de l'Hôpital, d'abord à Joppé, et de là à Saint-Jean-d'Acre. L'an 1249, il se trouva au siège de Damiette; et la ville ayant été prise le 4 juin, il y entra nu-pieds avec le roi saint Louis, et y célébra les saints mystères. Les Pères Lequien et Mansi placent sa mort en 1254. Il était presque nonagénaire.

18. JACQUES PANTALEON.

1255. Jacques Pantaléon, surnommé *Court-Palais*, fut nommé patriarche de Jérusalem, avec titre de légat, par Alexandre IV. Il était auparavant évêque de Verdun. Il débarqua le 24 mai 1256 à Saint-Jean-d'Acre. L'an 1261, étant venu en cour de Rome pour les affaires de son Eglise, il se rencontra à Viterbe dans le temps qu'on y délibérait sur l'élection du successeur d'Alexandre IV. Les suffrages tombèrent sur lui, et il fut élu Pape, le 29 août de cette année, sous le nom d'Urbain IV.

19. GUILLAUME II.

1262. Guillaume II, évêque d'Agen, fut nommé, par le Pape Urbain IV, au patriarchat de Jérusalem, après que Barthélémy de Bragance, Dominicain, et Humbert, 5^e général du même ordre, eurent successivement refusé cette dignité. Il arriva le 25 septembre 1263 à Saint-Jean-d'Acre. Le siège de cette Eglise étant alors vacant, le Pape en confia l'administration, tant pour le spirituel que pour le temporel, à Guillaume et aux patriarches ses successeurs, jusqu'au recouvrement des revenus de l'Eglise de Jérusalem. L'an 1267, ce prélat vint en Chypre, où il couronna le roi Hugues II. Je Lusignan le jour de Noël. Le Père Lequien et le Père Mansi, d'après le continuateur de Guillaume de Tyr, mettent sa mort au 21 avril 1270. Le siège ensuite vacua près de 2 ans.

20. THOMAS DIT *DE LENTINO*.

1272. Thomas, natif de Lentino ou Léontino dans la Sicile, de l'ordre des Dominicains, évêque de Bethléem, ensuite archevêque de Cosenza en Calabre l'an 1267, fut nommé par le Pape Grégoire X, au mois de mars 1272, pour remplir le siège de Jérusalem. (LEQUIEN.) Il arriva le 8 octobre de cette année à Saint-Jean-d'Acre. Dans le temps qu'il gouvernait l'Eglise de Bethléem, il avait beaucoup relevé, suivant le témoignage du même Pape, les affaires des Chrétiens en Syrie. Il y a de l'apparence qu'il ne les servit pas avec moins de zèle étant patriarche. Mais tous ses efforts n'aboutirent qu'à reculer de peu d'années la ruine de la religion dans cette contrée. Ughelli conjecture qu'il mourut l'an 1276. Le siège de Jérusalem va-
que depuis sa mort jusqu'en 1279.

21. ÉLIE.

1279. Élie, Français de naissance, à ce qu'on croit, fut élevé à la dignité de patriarche de Jérusalem en 1279 par Nicolas III, sur le refus per-évrant de Jean de Vercel, général des Dominicains. On ne sait aucun détail de son administration. Il mourut, suivant la conjecture des Pères Papebroch et Mansi, en 1287.

22. NICOLAS D'HANAPE,

DERNIER PATRIARCHE LATIN DE JÉRUSALEM.

1288. Nicolas d'Hanape, du diocèse de Reims et de l'ordre des Dominicains, grand pénitencier de Rome, fut nommé, le 30 avril 1288, patriarche de Jérusalem par le Pape Nicolas IV. L'an 1291, après que la ville d'Acre eut été emportée d'assaut par les musulmans, le patriarche Nicolas étant monté sur une barque pour s'enfuir, y regrettant de monde, que la barque étant coulée à fond, il fut submergé, le 18 mai, avec tous ceux qui s'y trouvaient, excepté son porte-croix.

C'est en sa personne que finirent les patriarches latins de Jérusalem. Les Papes ont continué de nommer, jusqu'à nos jours, des patriarches titulaires de cette Eglise, mais sans aucune fonction. Les Grecs en firent autant de leur côté pendant que la Palestine fut au pouvoir des Latins. Après l'expulsion de ceux-ci, les Chrétiens qui restèrent en Palestine rentrèrent sous la juridiction des Grecs, qui depuis ce temps n'ont pas cessé d'avoir un patriarche de leur rite à Jérusalem. Le patriarche Nicolas est auteur du *Biblia pauperum*, attribué mal à propos à saint Bonaventure.

PATRIARCHES DE CONSTANTINOPLE.

AVERTISSEMENT SUR LE PATRIARCAT DE CONSTANTINOPLE.

Constantinople, appelée Byzance avant que Constantin le Grand en eût fait la capitale de l'empire, est pour premier évêque Philadelphie sous l'empire de Sévère et de Caracalla, c'est-à-dire, au commencement du III^e siècle. Ce prélat et ses successeurs n'eurent aucune prérogative au-dessus des autres évêques ; ils furent même soumis au métropolitain d'Héraclée en Thrace, tant que Byzance demeura dans le rang des villes ordinaires. Mais lorsqu'elle eut acquis le titre de nouvelle Rome, ses évêques commencèrent à jouir d'une considération particulière, qui, s'étant accrue insensiblement, leur fit décerner au premier concile général de Constantinople, le second rang après celui de Rome, sans toutefois leur attribuer aucune juridiction sur d'autres Eglises. On voit néanmoins que S. Chrysostome prenait soin de celles d'Asie et de Thrace, qu'il y ordonnait des évêques, et qu'il y exercait une sorte de droit précaire qu'on nomme de *préterio* ; en quoi il fut imité par ses successeurs Atticus et Flavien. Les choses subsistèrent en cet état jusqu'au concile de Chalcédoine, où l'évêque de Constantinople obtint l'autorité patriarchale sur ces églises, sur celles du Pont et des nations barbares : autorité dans laquelle il se maintint malgré la réclamation du Pape S. Léon, l'opposition de l'évêque d'Éphèse, et le ressort de l'empereur Marcien pour conserver à chaque église ses anciennes prérogatives. Les évêques de Constantinople obtinrent par la suite, usurperent ou entreprirent de s'attribuer d'autres priviléges, que nous ferons connaître dans le cours de cet article.

1. PHILADELPHIE. — 2. EUGÈNE. —

3. RUFIN. — 4. MÉTROPHANE.

Ces quatre premiers évêques de Constantinople sont assez peu connus. Philadelphie, comme on l'a dit, vivait au commencement du III^e siècle. On donne la troisième année de Gordien, c'est-à-dire l'an 240 de Jésus-Christ, pour la première de l'épiscopat d'Eugène, qui fut, dit-on, de 25 ans. Rufin, qui lui succéda l'an 263, tint le siège 9 ans. S'il n'y eut point de vacance après lui, il faut donner 42 ans de gouvernement à Métrophane qui le remplaça ; car celui-ci mourut en 316 ou 317.

5. ALEXANDRE.

317. Alexandre succède à Métrophane dans le siège de Byzance. L'an 322 saint Alexandre d'Alexandrie lui écrit pour lui faire

part de la condamnation qu'il avait prononcée l'année précédente contre l'hérésiarque Arius. L'an 323 il assista au concile de Nicée, dont il fit publier à son retour les Actes dans les îles Cyclades. L'an 336 il s'oppose au rétablissement d'Arius, que Constantin avait fait venir à Constantinople, et refuse de l'admettre dans son Eglise. Arius, voulant surmonter la résistance du saint prélat, meurt subitement un samedi au soir. Alexandre, suivant le P. Pagi et de Tillemont, cessa de vivre la même année, vers le mois d'août. Le P. Lequien prolonge les jours de ce prélat jusqu'en 340. Mais nous nous en tenons au sentiment des premiers.

6. PAUL.

336. Paul, prêtre de Constantinople, fut élu pour remplir le siège de cette Eglise,

malgré les efforts des Ariens qui voulaient placer Macédone, un de leurs partisans décidés. L'an 338, l'empereur Constance, à la sollicitation de ces hérétiques, assembla un concile à Constantinople, où Paul fut déposé sur une calomnie détruite par son auteur même. L'empereur le reléguera ensuite dans le Pont.

EUSEBE, hérétique intrus.

338. Eusèbe, évêque de Nicomédie, chef de la faction arienne, fut transféré sur le siège de Constantinople après la déposition de Paul. La plus grande occupation de cet intrus fut de noircir, par des calomnies, les catholiques dans l'esprit de Constance, comme il avait fait auprès de Constantin. L'an 341, il assista au concile d'Antioche, où il fit un personnage digne de lui. Il mourut sur la fin de la même année, ou au commencement de la suivante.

PAUL rétabli et chassé de nouveau.

7. MACÉDONE.

342. Paul fut rétabli sur le siège de Constantinople par les catholiques, après la mort d'Eusèbe, en l'absence de l'empereur Macédone; son ancien rival lui fut opposé de nouveau par les ariens. Les deux partis en viennent aux armes. Le général Hermonène, envoyé pour apaiser la sédition, est mis à mort. Constance, à son retour, chasse l'évêque Paul et laisse Macédone en place, sans toutefois approuver son élection.

PAUL rétabli pour la troisième fois, puis encore chassé.

347. Paul remonta sur son siège pour la troisième fois, en vertu du décret du concile de Sardique, qui rétablissait tous les évêques catholiques déposés par les ariens. Le crédit de l'empereur Constant le servit beaucoup en cette occasion. Il demeure paisible jusqu'à la mort de ce prince, arrivée l'an 350. Sur la fin de cette année, il est chassé de nouveau et relégué à Cucuse, où les ariens le firent étrangler.

MACÉDONE seul.

350. Macédone demeura maître du siège de Constantinople par le dernier exil de l'évêque Paul. Il n'employa son crédit et son autorité qu'à vexer les catholiques et les novatiers. Mais dans la suite il irrita les ariens purs en se rangeant du côté des semi-ariens. L'an 360, ceux-là s'étant assemblés dans une é-pice de concile à Constantinople, le déposèrent le 1^{er} du mois grec Périthus, suivant Evagre, c'est-à-dire, le 15 février. Macédone, retiré dans une terre, reparut sous l'empire de Julien, forma la secte des pneumatiques, appelés aussi de son nom macédoniens, et mourut peu après.

8. EUDOXE.

360. Eudoxe, évêque d'Antioche, fut transféré sur le siège de Constantinople par l'assemblée qui déposa Macédone. Il ordonne, l'année même de sa translation, évêque de Cyzique, Eurome, fameux arien, qu'il est obligé de déposer l'année suivante. L'an 364, il est déposé lui-même, mais sans effet, par le concile de Lamusaque, composé de macédoniens, pour avoir refusé d'y comparaître. L'an 367, il conféra le baptême à l'empereur Valens, qui promit, en recevant ce sacrement, de maintenir la doctrine de l'arianisme. L'an 370, vers le mois de mai, Eudoxe mourut à Nicée en sacrant Eugène évêque de cette ville.

9. ÉVAGRE, DÉMOPHILE, intrus.

370. La mort d'Eudoxe fut suivie d'une double élection. Celle des catholiques tomba sur Evagre, et celle des ariens sur Démophile, évêque de Bérée, en Thrace. Le premier est aussitôt envoyé en exil par l'empereur Valens. Quatre-vingts clercs, députés par les catholiques, vont trouver ce prince à Nicomédie pour réclamer leur évêque. Valens, pour toute réponse, les fait embarquer sur un vaisseau, où l'on mit le feu par ses ordres lorsqu'il fut en pleine mer. Démophile, maître de toutes les églises de Constantinople, tantôt persécute ouvertement les orthodoxes, tantôt fait semblant d'adopter leur doctrine. L'an 380, le 26 novembre, il est chassé par l'empereur Théodosie. L'an 283, il se trouve à la conférence que ce prince fit tenir au mois de juin à Constantinople, entre les chefs des différentes sectes. Il meurt l'an 386.

10. SAINT GRÉGOIRE DE NAZIANZE . MAXIME LE CYNIQUE.

379. Grégoire, fils de Grégoire et de Nonne, né l'an 329 (TILLEMONT) dans le territoire de Nazianze, coadjuteur de son père dans l'évêché de Nazianze, puis administrateur de l'évêché de Sasimes, qu'il abandonna l'an 375, pour se retirer à Séleucie, vint à Constantinople après la mort de l'empereur Valens, pour prendre soin de cette Eglise. Il n'avait accepté que malgré lui cette commission, dont Pierre d'Alexandrie, à la demande de plusieurs évêques assemblés à Antioche, l'avait chargé. Mais presque aussitôt ce même Pierre envoya Maxime, philosophe cynique, pour remplir le siège de Constantinople. Celui-ci fut chassé par le peuple, après avoir néanmoins reçu l'ordination en secret. Le Pape Damase réprova cette ordination. L'an 381, l'élection de Grégoire est confirmée au concile de Constantinople. Mais les mœurs des évêques égyptiens l'engagent à donner son abdication. L'Eglise de Constantinople se vit par là privée de l'une des plus grandes lumières et du plus zélé défenseur de la religion catholique.

11. NECTAIRE.

381. Nectaire, sénateur de Tarse et simple catéchumène, est choisi par l'empereur Théodosie entre plusieurs candidats qui lui furent présentés pour remplir le siège de Constantinople. Il reçoit l'ordination épiscopale en présence du concile tenu dans cette ville. L'an 390, à l'occasion d'un scandale arrivé dans son église, il supprime la charge de pénitencier, laissant à chaque fidèle la liberté de se choisir tel prêtre qu'il voudrait pour recevoir sa confession et le conduire dans sa pénitence, soit publique, soit secrète, suivant l'ordre établi par les canons. Tous les évêques d'Orient imitèrent en ce point la conduite de Nectaire. (TILLEMONT) L'an 394, il préside au concile de Constantinople, tenu le 29 septembre. L'an 397, il meurt le 27 septembre, suivant l'his-

torien Socrate, après 16 ans et 3 mois d'épiscopat.

12. SAINT JEAN-CHRYSTOME.

397. Jean, prêtre de l'Eglise d'Antioche, surnommé Chrysostome, à cause de son éloquence admirable, né à Antioche l'an 344, fut choisi par l'empereur Arcade, à la demande du clergé et du peuple, pour succéder à Nectaire. L'an 398, le 26 février, il fut ordonné, par Théophile, patriarche d'Alexandrie, après mille pratiques sourdes employées par ce prélat pour empêcher la promotion de Jean. L'an 401, il se rend en Asie, où il déposa 6 évêques ordonnés à prix d'argent par Antoine d'Ephèse, mort l'année précédente. La même année il se brouille avec Théophile, pour avoir donné retraite aux grands Frères que ce prélat avait chassés. L'an 403, au mois de juin, Théophile, à la sollicitation de l'impératrice Eudoxie, assemble le concile du Chêne dans un faubourg de Chalcédoine, où il dépose saint Chrysostome en son absence. Le saint prélat est envoyé aussitôt en exil. Le peuple se soulève à cette occasion. Un tremblement de terre, qui arrive dans ces entrefaites à Constantinople, engage l'impératrice à le faire rappeler. L'an 404, condamné dans un nouveau concile tenu peu avant Pâques, il est exilé le 10 juin à Cucuse, dans la petite Arménie ; de là on le transfère à Arabisse, ensuite à Pityunte, sur le Pont-Euxin ; il meurt sur la route, à Comane, le 14 de septembre 407, la troisième année de son exil, la dixième de son épiscopat, à l'âge de 60 ans. La supériorité de ses talents, l'éminente sainteté de sa vie, et le zèle avec lequel il attaqua les vices des grands dans ses discours, firent tous ses crimes aux yeux de ses persécuteurs.

13. ARSACE, *intrus.*

403. Arsace, frère de Nectaire, prêtre de la grande Eglise de Constantinople, et l'un des accusateurs de saint Chrysostome, fut mis à sa place le 27 juin de l'an 404, à l'âge de 80 ans. Le peuple refusant de communiquer avec lui, il emploie la violence pour se faire reconnaître. L'an 405, il meurt le 11 septembre, après 14 mois et 16 jours d'épiscopat. C'est bien peu, dit Tillemont, pour une éternité de peines qu'il avait méritée par son ambition, ses parjures et ses autres crimes. Les Grecs font néanmoins sa fête au 11 septembre.

14. ATTICUS.

406. Atticus, prêtre de Constantinople, autre calomniateur de saint Chrysostome, devient le successeur d'Arsace au mois de février de l'an 406. Le peuple refuse encore de communiquer avec lui. Plusieurs évêques en font de même. Persécution violente exercée contre ces prélates et contre les adhérents à saint Chrysostome. Après la mort du saint, le pape Innocent presse les Orientaux pour le rétablissement de sa mémoire. L'an 417, Atticus, privé jusqu'alors de la communion du Saint-Siége, consent enfin par politique à remettre le nom du saint

dans les diptyques. L'an 421, il obtient de l'empereur Théodose une loi, pour soumettre l'Ilyrie à son siège. Le pape Boniface fait révoquer cette loi l'année suivante. Atticus meurt l'an 425, le 10 octobre, dans la vingtième année de son épiscopat. Les Grecs honorent sa mémoire, assez gratuitement, le 8 janvier.

15. SISINNIUS I^r.

426. Sisinnius, prêtre de Constantinople, fut ordonné le 28 février, par un grand nombre de prélates, évêque de Constantinople, après une élection vivement débattue par le peuple. Il tint le siège moins de 2 ans, et mourut le 24 décembre de l'an 427. Le Pape Célestin pleura sa mort, comme un pressentiment des maux que son successeur devait causer.

16. NESTORIUS.

428. Nestorius, prêtre de l'Eglise d'Antioche, fut nommé, par l'empereur Théodose II, pour succéder à Sisinnius. Son ordination se fit le 1^{er} avril, suivant Libéral, ou le 10 du même mois, selon Socrate. Dans le sermon qu'il fit à l'issue de cette cérémonie, il exhorte pathétiquement l'empereur à poursuivre les hérétiques. Peu de temps après il fait prêcher et prêche lui-même une nouvelle hérésie, en soutenant que le Verbe n'était pas né de Marie. Le peuple se soulève à cette nouveauté. Plusieurs se séparent de sa communion. L'an 431, on assemble contre lui un concile général à Ephèse. Il y est déposé le 22 juin, après trois citations, auxquelles il avait refusé de déférer. Au mois de septembre suivant, il se retire dans un monastère d'Antioche. L'an 432, il est exilé dans l'Oasis, d'où il passe en Thébaïde, et y meurt misérablement entre l'an 439 et l'an 450.

17. MAXIMIEN.

431. Maximien, prêtre et moine, fut substitué à Nestorius le 25 octobre 431. Son épiscopat fut de 2 ans et 5 mois, pendant lesquels il s'appliqua à rétablir la paix dans l'Eglise. Maximien mourut le 12 avril 431, le jeudi saint.

18. PROCLUS.

434. Proclus, nommé l'an 426 à l'évêché de Cyzique, sans avoir pu se mettre en possession de cette église, fut élu pour succéder à Maximien dans celle de Constantinople, avant que celui-ci fût inhumé. L'an 438, le 27 de janvier, il fit la translation du corps de saint Chrysostome à Constantinople. L'an 447, après avoir assidument travaillé pour l'extirpation de l'erreur et le rétablissement de la discipline, il mourut le 12 juillet, au bout de 13 ans 3 mois d'épiscopat. L'Eglise grecque honore sa mémoire le 24 octobre. (LEQUIEN.)

19. FLAVIEN.

447. Flavien, prêtre de Constantinople, fut le successeur de Proclus. L'an 448, il convoque un concile qui s'ouvre le 8 novembre. Eusèbe de Dorilée, le même qui

avait résisté en pleine église à Nestorius, y défère l'archimandrite Eutychès, comme coupable d'une nouvelle hérésie. Le 22 du même mois, Flavien prononce, avec le concile, une sentence d'anathème et de déposition contre Eutychès, après l'avoir convaincu de confondre les deux natures en Jésus-Christ. L'an 449, le 8 août, Flavien est lui-même déposé au brigandage d'Ephèse, foulé aux pieds, et ensu si cruellement maltraité, qu'il en mourut trois jours après (le 11 août), à Epipe, en Lydie, sur la route du lieu où il fut envoyé en exil.

20. ANATOLE.

449. Anatole, prêtre de l'Eglise d'Alexandrie, est mis sur le siège de Constantinople par Dioscore d'Alexandrie, après la mort de Flavien, et ordonné par le même sur la fin de novembre 449. L'an 450, il assemble un concile à Constantinople, où il souscrit la lettre de saint Léon à Flavien, et anathématisé Eutychès. L'an 451, il assiste au concile de Chalcédoine, où il occupe le premier rang après les légats du Saint-Siège. Il y soutient la cause de la foi, travaille en même temps pour les intérêts de son siège, et vient à bout de faire dresser, en l'absence des légats, le vingt-huitième canon, qui soumet à sa juridiction les églises de Thrace, d'Asie et de Pont, l'élève au-dessus des autres patriarches d'Orient, et lui donne les mêmes prérogatives dont jouissait l'Eglise de Rome. L'an 458, il meurt vers le mois de juillet.

21. GENNADE.

459. Gennade, prêtre de l'Eglise de Constantinople, fut le successeur d'Anatole. Baronius l'appelle un fidèle gardien et un zélé défenseur de la foi et de la discipline de l'Eglise. L'an 459, il tint un concile contre les simoniaques. L'an 462, il favorisa la fondation du monastère de Stude, à Constantinople, qui devint si célèbre dans la suite. L'an 471, vers le 25 août, Gennade mourut en odeur de sainteté. Les Grecs font sa fête le 25 août.

22. ACACE.

471. Acace, prêtre de Constantinople, monte sur le siège de cette Eglise après la mort de Gennade. L'an 475, il résiste au grand Basilisque, et refuse d'adhérer à sa lettre circulaire contre le concile de Chalcédoine. L'an 476, il est déposé pour ce sujet au concile d'Ephèse, par Timothée Elure, faux patriarche d'Alexandrie ; mais cette déposition fut sans effet. L'an 482, par un changement étrange, il engage l'empereur Zénon à publier son Hénotique, qui sape l'autorité du concile de Chalcédoine. Peu de temps après il fait placer Pierre Monge sur le siège d'Alexandrie. L'an 484, il est excommunié et déposé par le Pape Félix, dans un concile, pour s'être uni avec les ennemis de la vraie foi. Le Pape va plus loin ; il sépare de sa communion tous ceux qui ne se séparaient point de celle d'Acace ; ce qui occasionne un schisme de 35 ans. L'an 489, Acace meurt vers le mois d'août ; esprit four-

be, intrigant, altier, ambitieux, qui ne fut occupé qu'à flatter le prince qu'il devait instruire, qu'à vexer les catholiques zélés qu'il devait appuyer, qu'à composer avec les hérétiques qu'il devait réprimer.

23. FRAVITA.

489. Fravita, prêtre goth, du faubourg de Sicques, fut mis sur le siège de Constantinople après la mort d'Acace. Il envoya ses lettres synodiques à Pierre Monge, pour lui demander sa communion. Il en envoie de semblables au Pape Félix, qui le suspend de sa communion jusqu'à ce qu'il ait effacé des Diptyques les noms d'Acace et de Pierre Monge. Fravita mourut avant que de recevoir la réponse du Pape, 3 mois 17 jours après son élection, vers le mois de mars 490.

24. EUPHÉMIUS.

490. Euphémius succède à Fravita. Il demande la communion de Rome, et ne peut l'obtenir, pour la même raison qui l'avait fait refuser à son prédécesseur. L'an 493, selon Muratori, ou 496, suivant Pagi, l'empereur Anastase, qui connaissait son attachement à la vraie foi, le fait déposer et l'envoie en exil à Euchaire. L'an 513, il meurt à Ancyre.

25. MACÉDONE.

493 ou 496. Macédone, neveu, à ce qu'on croit, de Gennade, et prêtre de Constantinople, fut substitué, par l'empereur Anastase, au patriarche Euphémius. Il signa, comme les autres, l'Hénotique. C'était la porte unique en Orient pour entrer dans l'épiscopat. Macédone était néanmoins déclaré pour la foi catholique. L'an 507, Anastase fit de vains efforts pour l'engager à condamner le concile de Chalcédoine. L'an 510, Macédone refuse de communiquer avec Sévère, chef des acéphales, qu'Anastase avait attiré à Constantinople. L'an 511, sur la fin du mois d'août, il est enlevé la nuit par ordre de l'empereur, transporté dans le Pont, où il est déposé dans un conciliabule, et ensuite relégué à Euchaïte, auprès de saint Euphémius, son prédécesseur. Il mourut l'an 515 à Gangres, où les ravages des Huns l'avaient obligé de se réfugier. L'Eglise grecque honore sa mémoire le 25 avril.

26. TIMOTHÉE.

511. Thimolée, prêtre et trésorier de l'Eglise de Constantinople, fut substitué au patriarche Macédone. Cet intrus, dont la religion se pliait aux circonstances, condamna tantôt le concile de Chalcédoine, et tantôt le reçut, suivant que ces intérêts l'exigeaient. On peut voir dans les historiens les troubles qui s'élèverent de son temps à Constantinople, au sujet de l'hymne *Trisagion* que les hérétiques interrogeaient. Timothée jouit de son usurpation l'espace de 6 ans, et mourut le 5 avril de l'an 517, suivant Victor de Tunone.

27. JEAN II.

517. Jean de Capadocce, prêtre de l'Eglise de

Constantinople, fut substitué à Timothée, qui l'avait désigné pour son successeur. Il fut ordonné la troisième fête de Pâques de l'an 517. Avant son ordination, l'empereur Anastase l'avait obligé de condamner le concile de Chalcédoine. Mais l'an 518, sous Justin, successeur de ce prince, il anathématisa Sévère dans un concile qu'il tint le 20 juillet, et rétablit la mémoire des Pères de Chalcédoine. L'an 519, il met fin au schisme en retranchant des diptyques les noms d'Acace et de ses successeurs, suivant le formulaire qui lui fut apporté par les légats du Pape. L'an 520, il meurt au commencement de février.

28. ÉPIPHANE.

520. Épiphane, prêtre de l'Eglise de Constantinople et Syncelle, fut élu pour succéder au patriarche Jean. Il fut ordonné le 25 février. L'an 528, l'empereur Justinien lui adresse une loi du 12 février, portant défense aux évêques de venir à la cour sans un ordre particulier. L'an 535, il meurt le 3 juin, avec la réputation d'un bon prélat.

29. ANTHIME.

535. Anthime, évêque de Trébizonde, quitte ce siège pour passer sur celui de Constantinople, après la mort d'Epiphane. L'an 536, le Pape Agapit étant venu à Constantinople, le dépose au commencement de mars, à titre d'hérétique et d'intrus.

30. MENNAS.

536. Mennas, prêtre, natif d'Alexandrie, fut substitué à Anthime et ordonné par le Pape Agapit le 13 mars, un jeudi. Le 2 mai suivant, il tient un concile dans le vestibule, ou la nef de Sainte-Marie, où il confirme et ordonne de mettre à exécution les décrets portés par Agapit, mort peu de temps auparavant, contre Anthime et les acéphales. L'an 551, le Pape Vigile, étant à Constantinople, le prive de sa communion, ainsi que Théodore de Césarée, le 22 août, pour avoir souscrit la condamnation des trois chapitres. L'an 552, Vigile met à la tête de son *Constitutum*, publié le 14 mai, la profession de foi que Mennas et Théodore lui avaient donnée pour se réconcilier avec lui. La même année, Mennas meurt, le 23 août, jour auquel les Grecs honorent sa mémoire.

31. EUTYCHIUS.

532. Eutychius, prêtre et moine d'Amasee, dans le Pont, fut mis à la place du patriarche Mennas. Il présida, l'an 553, au concile général de Constantinople, sur le refus que fit le Pape Vigile de s'y trouver. L'an 565, le 2 avril, l'empereur Justinien le chasse de son siège, pour s'être opposé à l'édit de ce prince, en faveur de ceux qui croyaient le corps de Jésus-Christ incorruptionnable avant sa résurrection.

32. JEAN III, DIT LE SCHOLASTIQUE.

563. Jean le Scholastique, Syrien, apocryphe de l'Eglise d'Antioche, à Constantinople, est nommé successeur d'Eutychius, et

reçoit l'ordination le 12 avril 563. Huit jours après il fait citer son prédécesseur dans une assemblée d'évêques à Constantinople. Eutychius, ayant refusé de comparaître, est condamné par défaut, puis relégué dans le Pont. L'an 577, Jean meurt le 31 août.

EUTYCHIUS rétabli.

577. Eutychius, après la mort de Jean, fut rappelé à la demande du peuple, et renonça sur son siège le 3 octobre 577. L'an 582, saint Grégoire le Grand, alors nonce à Constantinople, entre en conférence avec lui sur ce qu'il soutenait que nos corps, après la résurrection, ne seraient point palpables. Eutychius rétracte cette erreur peu avant sa mort, arrivée un dimanche 5 avril de la même année. L'Eglise grecque honore sa mémoire le 6 du même mois.

33. JEAN IV, SURNOMMÉ LE JEUNEUR.

582. Jean, diacre de l'Eglise de Constantinople, fut élu le 11 avril pour succéder au patriarche Eutychius, et ordonné le lendemain. L'an 588, il indique un concile général d'Orient, pour juger la cause de Grégoire, patriarche d'Antioche, accusé faussement, et prend, dans ses lettres de convocation, le titre de *patriarche œcuménique*. Le Pape Pélage, et depuis saint Grégoire le Grand, lui firent des reproches de ce titre fastueux, et voulurent, mais inutilement, l'obliger à s'en désister. L'an 595, il meurt le 2 septembre, jour auquel les Grecs honorent sa mémoire. Sa grande abstinence lui fit donner le surnom de Jeuneur.

34. CYRIAQUE.

595. Cyriaque, prêtre et économie de l'Eglise de Constantinople, succède au patriarche Jean. Il adopta les prétentions de son prédécesseur, et eut, comme lui, pour adversaire, saint Grégoire le Grand. Cyriaque mourut le 29 octobre de l'an 606.

35. THOMAS I^{er}.

607. Thomas fut élu le 23 janvier 607, pour succéder à Cyriaque. Il mourut le 20 mars de l'an 610. L'empereur Phocas, sur les instances redoublées du Pape Boniface III, l'avait obligé de quitter le titre d'œcuménique. (PAGI, BOLLAND, LEQUIEN.)

36. SERGIUS.

610. Sergius, diacre de l'Eglise de Constantinople, fut élu le 18 avril, veille de Pâques, pour succéder au patriarche Thomas. L'an 626, consulté de la part de l'empereur Héraclius par Cyrus, alors évêque de Phasis, si l'on devait reconnaître une seule, ou deux opérations en Jésus-Christ, il se déclare pour le premier sentiment, et par là donne naissance à l'hérésie du monothélisme. L'an 634, il écrit au Pape Honorius, pour lui faire autoriser le silence sur les deux opérations en Jésus-Christ, et il y réussit. L'an 638, il détermina l'empereur Héraclius à publier son Ecclésie, qui imposait la même loi. Il tint un concile peu de temps après pour la faire confirmer, et mourut au mois de décembre de la même année.

37. PYRRHUS.

639. Pyrrhus, prêtre et moine de Constantinople, succéda à Sergius l'an 639. La même année il confirma dans un concile l'Ecthèse d'Héraclius. L'an 641, accusé d'avoir contribué à la mort de Constantin, fils et successeur d'Héraclius, il est obligé de prendre la fuite.

38. PAUL II.

641. Paul II, prêtre de l'Eglise de Constantinople, devient, au mois d'octobre, le successeur de Pyrrhus. L'an 646, il écrit au Pape Théodore qu'il suit le sentiment d'Honorius et de Sergius sur l'unité de volonté et d'opération en Jésus-Christ. L'an 648, il substitue sous le nom de l'empereur Constant, à l'Ecthèse d'Héraclius, un autre édit appelé le *Type*, portant défense de parler, ni d'une ni de deux opérations en Jésus-Christ. L'an 654, il meurt le 26 décembre.

PYRRHUS, de retour.

654. Pyrrhus, après avoir quitté Constantinople, se retira en Afrique, où il eut, au mois de juillet 645, une conférence avec saint Maxime, touchant la foi. De là il se rendit à Rome l'an 646 et y abjura son erreur. Mais l'an 648, l'exarque de Ravenne, l'ayant attiré auprès de lui, sur un ordre de l'empereur, le contraint de rétracter ce qu'il avait fait à Rome. Revenu à Constantinople, il renonça sur son siège après la mort de Paul, le tint encore près de 5 mois, et mourut au mois de mai ou de juin 655. (PAGI, MURATORI.)

39. PIERRE.

655. Pierre, prêtre de l'Eglise de Constantinople, succéda au patriarche Pyrrhus. Dans la vue de paraître catholique, sans s'éloigner des hérétiques, il imagina trois volontés en Jésus Christ, deux naturelles et une hypostatique. Il eut part aux dernières violences qui furent exercées contre saint Maxime et son disciple Anastase. Pierre tint le siège, suivant Théophane et Zonaras, environ 12 ans, et mourut l'an 666.

40. THOMAS II.

666. Thomas, diacre de l'Eglise de Constantinople, fut élu pour succéder au patriarche Pierre. Il occupa le siège environ 3 ans, suivant Théophane, et mourut l'an 669.

41. JEAN V.

669. Jean, prêtre de l'Eglise de Constantinople, succéda à Thomas. Théophane lui donna 6 ans d'épiscopat; ce qui nous détermine à placer sa mort en 675.

42. CONSTANTIN I^r.

675. Constantin, diaire de l'Eglise de Constantinople, fut le successeur du patriarche Jean V. Nicéphore lui donna 2 ans et 3 mois d'épiscopat. Il mourut vers la fin de l'an 677.

43. THEODORE I^r.

678. Théodore, prêtre de l'Eglise de Constantinople, succéda l'an 678, à Constantin. Les Papes ayant rejeté les lettres syno-

diques de ses prédécesseurs, comme peu orthodoxes, il se dispensa d'en envoyer. L'année même de son élection il fut déposé, on ne sait pour quel sujet.

44. GEORGES I^r.

678. Georges, prêtre de l'Eglise de Constantinople, fut substitué à Théodore sur la fin de l'an 678. Il assista aux sixième concile général tenu l'an 680. Théophane et Nicéphore Calliste lui donnent 6 ans d'épiscopat, mais seulement commencés. Il mourut, par conséquent, l'an 683. (PAGI, LEQUIEN.)

THEODORE rétabli.

683. Théodore remonta l'an 683, sur le siège de Constantinople, qu'il tint encore l'espace d'environ 3 ans. Le P. Pagi met sa mort en 686. Il paraît que Théodore adota la doctrine du sixième concile. (LEQUIEN.)

45. PAUL III.

686. Paul, laïque et l'un des secrétaires du sixième concile, remplaça le patriarche Théodore. L'an 692, il présida au concile *Quinisexte*, dit *in Trullo*, dont il sousscrivit les Actes. Sa mort se reporte à l'an 692. (PAGI, LEQUIEN.)

46. CALLINIQUE.

692. Callinique, prêtre de Constantinople, fut substitué au patriarche Paul. L'an 705, dans l'automne, l'empereur Justinien II, après lui avoir fait crever les yeux pour s'être attaché au parti du tyran Léonce, le reléguait à Rome où il mourut. L'Eglise grecque fait mémoire de lui au 23 août.

47. CYRUS.

705. Cyrus, prêtre et supérieur du Monastère de Chora dans l'île d'Amastris, fut mis à la place de Callinique. L'an 712, Philippique s'étant emparé du trône impérial, chassa ce patriarche et le revoya dans son monastère. Son zèle contre le monothélisme fut la cause de cette disgrâce. Il est fait mémoire de lui au 8 janvier dans les Ménées des Grecs.

48. JEAN VI.

712. Jean, diaire de l'Eglise de Constantinople, fut substitué par Philippique au patriarche Cyrus. Il se prêta, ainsi que la plupart des prélats, au dessein qu'avait ce tyran d'abolir le sixième concile. Mais, aussitôt que Philippique eut été renversé du trône, il désavoua ce qu'il avait fait de contraire aux intérêts de la foi, et en demanda pardon au Pape Constantin. Il est néanmoins douteux si ce changement fut sincère. Il mourut vers le milieu de l'an 715.

49. GERMAIN.

715. Germain, évêque de Cyzique, fut transféré le 11 août 715 sur le siège de Constantinople par le choix du clergé et du peuple. La même année il répara, dans un grand concile, ce qu'il avait fait en faveur du monothélisme sous le tyran Philippique. L'an 726, il commence à écrire pour la défense des saintes images, que l'empereur Léon l'Isaurien avait entrepris d'abolir. L'an 730, ce prince ayant

assemblé, le 7 janvier, un grand conseil, pour y consommer, par un décret public, son dessein impie, Germain lui résiste en face. Léon aussitôt, sans autre forme de procès, le déclare déchu de sa dignité patriarchale. Germain, après avoir protesté contre la violence, se dépouille de son manteau, le porte sur l'autel de son église, et se retire dans une terre de sa famille. L'empereur envoie des satellites après lui, qui le tirent de sa retraite et le transportent dans un monastère, où il mourut le 12 mai de l'an 733. Germain était pour lors âgé de 93 ans. (PAGI, BAILLET.)

50. ANASTASE I^e.

730. Anastase, disciple et syncelle du patriarche Germain, est mis à sa place le 22 janvier de l'an 730. Il consent aussitôt que l'on détruise l'image du Sauveur qui était dans le vestibule du palais impérial. Soulèvement excité à ce sujet contre le patriarche, qui en fait punir de mort les auteurs. L'an 743, l'empereur Constantin Copronymus lui fait crever les yeux, au mois de novembre, pour avoir suivi le parti d'Artavasde, et le laisse néanmoins sur son siège. L'an 753, vers la fin, il meurt, dans la 24^e année de son épiscopat. (PAGI.)

51. CONSTANTIN II.

754. Constantin, évêque de Sylée en Pamphylie, fut placé sur le siège de Constantinople le 8 août 754, après le faux concile des iconoclastes. Il se déclara publiquement contre les saintes images. L'an 766, le 30 août, Copronymus l'exila, comme coupable de trahison, dans l'île du Prince, où il fut décapité l'année suivante.

52. NICÉTAS IV.

766. Nicétas, prêtre de l'Eglise de Constantinople, Slave d'origine, et cununque, fut mis par l'empereur, le 19 décembre 766, sur le siège de Constantinople. Il était iconocaste comme ses prédécesseurs. Nicétas mourut le 6 février 780. (LEQUIEN.)

53. PAUL IV.

780. Paul, natif de Salamine, en Chypre, lecteur de l'Eglise de Constantinople, fut élu, malgré lui, le 19 février, pour succéder au patriarche Nicétas. Tant que l'empereur Léon Chazare vécut, il n'osa se déclarer ouvertement en faveur des saintes images. Il tint même, contre les lumières de sa conscience, une conduite qui favorisait l'hérésie régnante. Après la mort de ce prince, une maladie dont il fut attaqué lui ouvrit les yeux sur sa lâcheté criminelle. Pour l'expier, il abdiqua le 31 août 784, et se retira dans le monastère de Florus, où il mourut la même année.

54. TARAISE.

784. Taraïse, secrétaire du palais impérial et laïque, élu, malgré lui, sur la désignation du patriarche Paul pour lui succéder, fut ordonné le jour de Noël 784. L'an 785, il envoie ses lettres synodiques au Pape Adrien, qui le reçoit à la communion. L'an

787, il assiste au septième concile général assemblé sur ses instances, et y tient le premier rang après les légats du Pape. L'an 793, il s'oppose à l'empereur Constantin, qui voulait répudier Marie, son épouse, pour épouser Théodôte, sa concubine. La même année, ces noces ayant été célébrées au mois de septembre, par le prêtre Joseph, à son ressus, il use de dissimulation, ce qui engage saint Platon, abbé de Succadion, et saint Théodore Studite, à se séparer de sa communion. L'an 806, le 25 février, Taraïse meurt en odeur de sainteté. Sa fête est marquée au jour de sa mort.

55. NICÉPHORE.

806. Nicéphore, de secrétaire du palais devenu solitaire, fut élevé sur le siège de Constantinople après la mort de Taraïse, et ordonné le 12 avril, jour de Pâques. L'an 809, il excommunie saint Théodore Studite et ses adhérents, pour s'être séparés de lui à l'occasion du prêtre Joseph, qu'il avait rétabli. L'an 815, son zèle pour les saintes images lui attire l'indignation de l'empereur Léon l'Arménien, qui le fait déposer dans un concile tenu au commencement de février de cette année, et l'envoie ensuite le 11 du même mois en exil. Nicéphore y mourut l'an 828, le 2 juin, jour auquel l'Eglise grecque célèbre sa mémoire. Les Latins l'honorent le 13 mars. (LEQUIEN). Il est auteur d'un abrégé d'Histoires et de quelques traités contre les iconoclastes,

56. THÉODOTE CASSISTÈRE.

815. Théodore de Mélisse, dit Cassistère, officier du palais, nommé patriarche par l'empereur Léon l'Arménien, fut ordonné le 1^e avril 815. La même année il tint, par ordre de ce prince, au mois d'avril, un concile, où il dit anathème au septième concile général. L'an 821, il mourut, après avoir fait une guerre continue aux saintes images et à leurs défenseurs. (PAGI, LEQUIEN.)

57. ANTOINE I^e.

821. Antoine, métropolitain de Sylée ou Pergé en Pamphilie, grand iconocaste, frappé d'anathème pour ce sujet au concile de Constantinople, tenu vers les fêtes de Noël en 814, succéda au patriarche Théodore. Il tint le siège 12 ans commencés, et mourut vers le mois d'avril 832.

58. JEAN VII.

832. Jean, surnommé *Lacanomante*, succéda au patriarche Antoine, dont il avait été syncelle. Il fut ordonné le 21 avril 832. L'an 842, après avoir gouverné l'Eglise de Constantinople l'espace de 9 ans, il fut chassé par l'impératrice Théodora pour son attachement à l'hérésie du temps. On le reléguait ensuite dans un monastère, où il eut les yeux crevés. (ROLLANDUS, LEQUIEN.)

59. MÉTHODIUS.

842. Méthodius, natif de Syracuse, moine de Constantinople, fut substitué, le 19 février, 842 au patriarche Jean. Il avait souffert

ne grandes persécutions sous les empereurs Michel le Bègue et Théophile, pour la défense des saintes images. La même année, le premier dimanche de carême (19 février), il tint un grand concile, où il rétablit la mémoire du deuxième concile de Nicée (Voyez les *Conciles*.) Son épiscopat ne fut que de quatre ans et quatre mois. Il mourut le 14 juin 846. Sa mémoire est honorée le jour de sa mort. (PAGI, LEQUIEN.)

60 SAINT IGNACE.

846. Ignace, fils de l'empereur Michel Curcopalaïte, prêtre et moine de Saint-Satyre, fut placé sur le siège de Constantinople le 4 juillet, par le suffrage unanime du clergé et du peuple. L'an 847, il dépose, dans un concile, Grégoire Asbeste, évêque de Syracuse, convaincu de divers crimes. L'an 857, le 23 novembre, le césar Bardas, irrité de ce qu'Ignace lui avait refusé la communion pour cause d'inceste, le fait exiler dans l'île de Térébynthe. On peut voir dans Fleury les violences qu'on exerça contre ce prélat, pour lui arracher son abdication.

61. PHOTIUS.

857. Photius, protospathaire, homme de naissance et savant, est ordonné, le jour de Noël 857, patriarche de Constantinople par Grégoire de Syracuse, après avoir reçu les autres ordres dans le cours des cinq jours précédents. (Sur les conciles tenus à son occasion, voyez la *Chronologie des Conciles*.) L'an 867, le lendemain de la mort de l'empereur Michel (25 septembre), il est chassé par l'empereur Basile, et relégué dans le monastère de Scopé.

SAINT-IGNACE rétabli.

867. Ignace, après l'expulsion de Photius, est rétabli, le 23 novembre 867, sur le siège de Constantinople. L'an 870, il donne Théophylacte pour premier archevêque aux Bulgares, après qu'ils eurent chassé les clercs latins. L'an 877, le 23 octobre, Ignace meurt à l'âge de 80 ans. L'Eglise honore sa mémoire le jour de sa mort. (PAGI.)

PHOTIUS rétabli.

877. Photius, rentré en grâce avec l'empereur Basile, par le moyen d'une fausse généalogie qu'il lui avait supposée, est rappelé et rétabli le 26 octobre de l'an 877, trois jours après la mort d'Ignace. L'an 886, au mois de septembre, il est chassé de nouveau par l'empereur Léon, et transporté dans un monastère, où il mourut l'an 891. (PAGI, LEQUIEN.)

62. ETIENNE.

886. Étienne, frère de l'empereur Léon, âgé de 16 ans, fut mis à la place de Photius qui l'avait élevé, fait diaire et choisi pour son syncelle. Etienne fut intronisé vers les fêtes de Noël 886. Il tint le siège 6 ans et 5 mois, au bout desquels il mourut au mois de mai 893. (LEQUIEN.)

63. ANTOINE II

893. Antoine II, surnommé Caulée, succéda au patriarche Etienne dans le mois de mai 893. Il gouverna saintement l'Eglise de Constantinople l'espace d'environ 2 ans, et mourut âgé de 67 ans, le 12 février de l'an 895, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire. (PAGI, BOLLAND.)

céda au patriarche Etienne dans le mois de mai 893. Il gouverna saintement l'Eglise de Constantinople l'espace d'environ 2 ans, et mourut âgé de 67 ans, le 12 février de l'an 895, jour auquel l'Eglise honore sa mémoire. (PAGI, BOLLAND.)

64. NICOLAS LE MYSTIQUE.

895. Nicolas, que sa prudence et sa sagesse firent surnommer *le Mystique*, monta sur le siège de Constantinople après la mort du patriarche Antoine. L'an 906 vers la mi-janvier, il dépose le prêtre Thomas, pour avoir donné la bénédiction nuptiale à l'empereur Léon et à Zoé, sa quatrième femme. Il interdit à l'empereur même, pour ce sujet, l'entrée de l'église. Peu de jours après (le 1^{er} février de la même année), il est envoyé en exil.

65. EUTHYMIUS I^{er}.

906. Euthymius le Syncelle fut substitué au patriarche Nicolas. Il consentit aux quatrièmes noces de l'empereur Léon, sans vouloir néanmoins souffrir qu'il les autorisât par une loi expresse. L'an 911, il fut chassé par l'empereur Alexandre, du vivant de son frère Léon, c'est-à-dire vers le commencement de mai. Euthymius était un prélat savant et vertueux.

NICOLAS rétabli.

911. Nicolas fut rappelé par l'empereur Alexandre. On tint à ce sujet, au mois de mai, un concile au palais de Magnaure, où ce prélat fut rétabli. L'an 920, Nicolas demande au pape Jean X des légats, pour terminer avec eux la dispute qui divisait les Grecs, touchant la légitimité des quatrièmes noces. (V. les *Conciles*.) L'an 925, le 15 mai, Nicolas meurt, après avoir rendu la paix à son Eglise.

66. ETIENNE II.

925. Etienne, métropolitain d'Amasée, fut transféré au mois d'août 925 sur le siège de Constantinople. Il le remplit l'espace de 2 ans et 11 mois. Etienne mourut le 18 juillet 928.

67. TRYPHON.

928. Tryphon, moine, fut placé sur le siège de Constantinople le 14 décembre, en attendant que Théophylacte, fils de l'empereur romain Lécapène, fût en âge de le remplir. L'an 931, l'empereur lui fit demander son abdication, qu'il refuse, n'ayant jamais entendu tenir le siège par confidence. Le 2 septembre de la même année, on lui surprise cet acte, par une fourberie insigne. (V. l'art. des *Conciles*.) Tryphon se retira dans son monastère, où il mourut saintement l'année suivante. Les Grecs honorent sa mémoire le 19 avril. (PAGI, LEQUIEN.)

68. THÉOPHYLACTE.

L'an 933, le 2 février, l'empereur romain Lécapène, après avoir laissé vacuer le siège de Constantinople depuis le 2 septembre 931, y fit placer son fils Théophylacte, âgé du 16 ans, en présence des légats du Pape. Les commencements de ce jeune prélat don-

nèrent de grandes espérances, qu'il démentit ensuite par une vie souillée de toutes sortes de crimes. Il tint le siège l'espace de 23 ans et 25 jours, au bout desquels il mourut le 27 février 956. (PAGI, BOLLANDUS, LEQUIEN, MANSI.)

69. POLYEUCTE.

956. Polyeucte, moine de Constantinople, fut élevé le 3 avril 956 sur le siège de cette Eglise. Il l'occupa 13 ans, 9 mois et 13 jours, pendant lesquels il éclaira son Eglise par son savoir, et l'édifica par ses vertus. Polyeucte mourut le 16 janvier 970.

70. BASILE I^e.

970. Basile, solitaire du Mont-Olympe, monta le 13 février 970, sur le siège de Constantinople qu'il remplit l'espace d'environ 4 ans. Il en fut chassé l'an 974, par l'empereur Zimisquès, sur une fausse accusation. En vain réclama-t-il un concile œcuménique pour le juger, suivant les canons. Loin de déférer à une si juste demande, on le reléguait dans un monastère qu'il avait bâti sur le Scamandre. Il y finit saintement ses jours.

71. ANTOINE II.

974. Antoine II, surnommé *Paché*, moine studite et syncelle, fut mis à la place de Basile en 974. L'austérité de sa vie, son savoir et son désintéressement l'avaient fait juger digne de cette place. Après un gouvernement de 5 ans, tel qu'on se l'était promis, il abdiqua au commencement de l'an 979, pour retourner dans sa retraite, où il mourut peu de temps après.

72. NICOLAS II, DIT CHRYSOBERGE.

983. Nicolas II, surnommé *Chrysoberge*, fut élevé, vers le milieu de l'année 983, sur le siège de Constantinople après une vacance d'environ 4 ans. Il le tint, suivant Cédrénus, l'espace de 12 ans et 8 mois. Sa mort arriva, par conséquent, vers le mois de mars 996, et non pas 995, comme le marque le P. Lequien.

73. SISINNIUS.

996. Sisinnius, médecin habile, succéda l'an 996 au patriarche Nicolas. Par sa prudence, il éteignit, l'an 997, les restes de la discorde qui régnait parmi les Grecs depuis l'empereur Léon le Sage, touchant la légitimité des quatrièmes noces. Sisinnius mourut l'an 999, dans la troisième année de son patriarcat. (PAGI, ad hunc an., n. X.)

74. SERGIUS II.

999. Sergius II, supérieur du monastère de Manue¹, et issu de la famille du fameux Photius, fut élu l'an 999 pour succéder au patriarche Sisinnius. Il gouverna 20 ans l'Eglise de Constantinople et mourut au mois de juillet de l'an 1019.

75. EUSTATHE II.

1019. Eustathe II, chef des prêtres du palais, fut donné pour successeur au patriarche Sergius en 1019. Il tint le siège environ 5 ans et demi, et mourut au mois de décembre de

l'ère de Constantinople 6534 (de Jésus-Christ 1025).

76. ALEXIS.

1025. Alexis, supérieur du monastère de Stude, fut ordonné au mois de décembre 1025, sur la désignation de l'empereur Basile, patriarche de Constantinople, le jour même de la mort de ce prince. L'an 1034, il refusa la bénédiction nuptiale à l'impératrice Zoé et à Michel Paphlagonien, tous deux coupables de la mort de l'empereur romain Argyre. Mais un présent de 50 livres d'or triompha de sa résistance. Il bénit les deux époux et les couronna. L'an 1042, le 12 juin, il couronna empereur Constantin Monomaque, après avoir refusé de bénir son mariage avec Zoé. Alexis mourut le 20 février 1043, laissant un grand trésor qu'il avait amassé.

77. MICHEL I^e, DIT CERULAIRE.

1043. Michel, surnommé *Cerulaire*, fut placé sur le siège de Constantinople en 1043 le jour de l'Annonciation. L'an 1053, il se déclara contre l'Eglise romaine, par une lettre écrite en son nom et au nom de Léon, archevêque d'Acrie en Bulgarie, à Jean, évêque de Trani dans la Pouille, pour être communiquée au Pape et à toute l'Eglise d'Occident. L'an 1059, l'empereur Isaac Comnène, qu'il menaçait de déposer, le fit enlever et transporter dans l'île de Procônèse, le 8 juin, jour de la fête des saints Anges chez les Grecs. On ignore l'année de sa mort. (PAGI, LEQUIEN.)

78. CONSTANTIN III, SURNOMMÉ LICHUDES.

1059. Constantin III, surnommé *Lichudes*, préfet et protovestiaire, fut élu dans le mois de juillet 1059, pour succéder au patriarche Michel. C'était un homme savant et très-versé dans les affaires. Après avoir tenu le siège 4 ans et demi, il mourut sur la fin de l'an 1063, ou dans les premiers jours de l'année suivante.

79. JEAN VIII, SURNOMMÉ XIPHILIN.

1064. Jean VIII, surnommé *Xiphilin*, natif de Trébizonde, homme sage, savant et exercé dans la vie monastique, fut élu, malgré lui, vers le 2 janvier 1064 pour remplir le siège de Constantinople. Il l'occupa l'espace de 11 ans et 7 mois, au bout desquels il mourut le 2 août 1075. Il ne faut pas le confondre avec l'historien Jean Xiphilin. (PAGI, LEQUIEN.)

80. COSME I^e.

1075. Cosme I^e, moine de Jérusalem, fut choisi par l'empereur Michel Ducas pour succéder au patriarche Xiphilin. Son gouvernement fut de 5 ans et 9 mois. L'an 1081, il abdiqua, le jour de saint Jean l'évangéliste, 8 mai chez les Grecs, et retourna dans sa solitude. (LEQUIEN.)

81. EUSTRATE, DIT GARIDAS.

1081. Eustrate, surnommé *Garidas*, homme sans érudition et sans connaissance des affaires, est tiré de l'état monastique pour succéder au patriarche Cosme. On prétend

qu'il donna, par ignorance, dans les erreurs que Jean l'Italien, professeur de philosophie, enseignait de son temps à Constantinople. Quoi qu'il en soit, l'empereur Alexis le chassa, pour raison d'incapacité, vers le milieu de l'an 1084.

82. NICOLAS III, DIT LE GRAMMAIRIEN.

1084. Nicolas, surnommé *le Grammaire*, *Kirdynat* et *Théoprobète*, fut substitué, vers le mois d'août 1084, au patriarche Eustate. La secte des bogomiles, espèce de manichéens, qui avait pour chef un certain Basile, moine et médecin, ayant éclaté vers 1110, Nicolas donna ses soins, avec l'empereur Alexis Comnène, pour la dissiper. Basile fut brûlé, par jugement du sénat. Quelques-uns de ses disciples se convertirent, un plus grand nombre demeura attaché à ses erreurs. Le patriarche Nicolas mourut l'an 1111.

83. JEAN IX, DIT HIEROMNEMON.

1111. Jean IX, diacre de l'Eglise de Constantinople dit *Hieromnemon* et *le Chalcédonien*, succéda l'an 1111 au patriarche Nicolas. Il était versé dans les lettres divines et humaines. Suivant les catalogues, qui lui donnent 23 ans de pontificat, il mourut l'an 1134.

84. LÉON, DIT STYPIOTE.

1134. Léon, surnommé *Stypiote*, remplaça le patriarche Jean. Au mois de mai de l'an 1140, il tint un concile, où il condamna les écrits de Constantin Chrysomale, remplis des erreurs des euthouasiastes et des bogomiles. Léon abdiqua l'an 1143, après 8 ans et demi de gouvernement.

85. MICHEL II, DIT CURCUAS.

1143. Michel, dit *Curcuas* et *Oxite*, supérieur du monastère du Mont-Saint-Auxence en Bithynie dans l'île d'Oxia, fut mis l'an 1143 à la place du patriarche Léon. L'année suivante il condamna, dans un concile, Niphon, qui renouvelait l'hérésie des bogomiles. L'an 1146, 2 ans 8 mois après son intronisation, il abdiqua pour retourner dans sa solitude, voyant le peu de progrès qu'il faisait dans l'Eglise de Constantinople. (PAGE LEQCIEN.)

86. COSME II, DIT L'ATTIQUE.

1146. Cosme II, surnommé *l'Attique*, natif de l'île d'Égine, diacre de l'Eglise de Constantinople, fut substitué l'an 1146 au patriarche Michel. L'an 1147, le 26 février, il fut chassé de son siège, par le jugement d'un concile. Ses liaisons avec l'hérétique Niphon condamné l'an 1144, furent la cause ou le prétexte de son expulsion. Nicétas Choniate fait l'éloge du savoir et de la vertu de Cosme.

87. NICOLAS IV, DIT MUZALON.

1147. Nicolas IV, surnommé *Muzalon*, fut mis, au commencement de décembre 1147, sur le siège de Constantinople après une vacance d'environ 10 mois. L'an 1151, vers la fin de mars, il fut obligé d'abdiquer, ayant indisposé tous les esprits contre lui.

88. THÉODORE II.

1151. Théodore II, supérieur du monastère de Constantinople, fut élevé l'an 1151 sur le siège de cette Eglise, qu'il remplit jusqu'au mois de novembre 1153.

89. NÉOPHYTE, élu.

1153. Néophyte, reclus, fut élu au mois de décembre 1153, pour succéder à Théodore. Après avoir reçu l'ordre de lecteur, il ne voulut pas avancer plus loin, et quitta la maison patriarchale, 5 mois après son élection, c'est-à-dire vers la fin de mai 1154. Dom Banduri et le P. Mansi, d'après Nicéphore, le retranchent du catalogue des patriarches de Constantinople.

90. CONSTANTIN II, DIT CHLIARÈNE.

1154. Constantin, dit *Chliarène*, diacre et grand sacellaire de l'Eglise de Constantinople, en fut élu patriarche après la retraite de Néophyte. Il occupa cette place jusque vers la fin de 1155, époque de sa mort.

91. LUC, DIT CHRYSOBERGE.

1155. Luc, surnommé *Chrysoberge*, monta sur le siège de Constantinople après la mort de Constantin. L'an 1156 et l'an 1166, il tint 3 conciles remarquables ; sur quoi voyez l'article des Conciles. Luc mourut vers le milieu de l'an 1169. (BANDURI, LEQUIES, MANSI.)

92. MICHEL III.

1169. Michel, évêque d'Anchiale, devint en 1169 le successeur du patriarche Luc. Il fut un des plus furieux adversaires de l'Eglise romaine. Dans une conférence qu'il eut avec l'empereur Manuel, touchant la réunion des deux Eglises, il ne rougit point d'avancer qu'il aimeraient mieux obéir au caïphe, que de faire la paix avec les Romains. Michel mourut l'an 1176, après avoir tenu le siège de Constantinople 7 ans et 2 mois.

93. CHARITON.

1176. Chariton, moine de Mangane, succéda l'an 1176 à Michel. Il occupa le siège de Constantinople 11 mois, et mourut vers le mois de juillet 1177. (MANSI, *Suppl. Conc.*, t. II.)

94. THÉODOSE, DIT BORRADIOTE.

1177. Théodore, surnommé *Borradiote*, natif d'Antioche et moine de Saint-Auxence, fut élu patriarche de Constantinople l'an 1177. La même année il tint un concile à Constantinople le 30 juillet ; ce qui prouve que les Bollandistes et le P. Lequien retardent trop son intronisation, en la rapportant, celui-ci à l'an 1178, ceux-là à l'an 1179. (MANSI, *ibid.* p. 683.) L'an de l'ère de Constantinople 6688, indiction XIII, (1180 de Jésus-Christ) suivant Codin, il fiança l'empereur Alexis Comnène avec Agnès de France. L'an de Jésus-Christ 1182, il fut chassé de son siège, par ordre du jeune empereur, ou plutôt du protosébastie Alexis, qui gouvernait sous son nom. Mais les ennemis du patriarche ne trouvant aucun prétexte pour le déposer, il fut presque aussitôt rappelé. L'an 1183, Théodore, ne pouvait se prêter aux

vues d'Andronic, qui aspirait à l'empire, abdiqua de lui-même, et se retira dans l'île de Téribinthe. On ignore l'année de sa mort.

95. BASILE, DIT CAMATÈRE.

1183. Basile, surnommé *Camatère*, fut élevé, l'an 1183, à la dignité patriarchale de Constantinople par Andronic, pour lors empereur, sur la promesse qu'il fit à ce prince de se conformer en tout à ses volontés. L'an 1186, il fut chassé par l'empereur Isaac l'Ange, dans la crainte qu'il ne couronnât un autre empereur à sa place.

96. NICÉTAS II, DIT MUNTANÈS.

1186. Nicétas, surnommé *Muntanès*, diacre et sacellaire de l'Eglise de Constantinople, fut élu patriarche, l'an 1186, sur la désignation d'Isaac l'Ange. L'an 1190, ce prince le chassa, à raison, disait-il, de son extrême vicillette et de sa trop grande simplicité.

97. LÉONCE.

1190. Léonce, supérieur du monastère du Mont-Saint-Auxence, fut nommé patriarche par Isaac l'Ange, après l'expulsion de Nicétas. Ce prince le fit encore chasser l'an 1191, après 7 mois de pontificat.

98. DOSITHÉE.

1191. Dosithée, Vénitien de naissance, fut transféré, l'an 1191, par l'empereur Isaac, du patriarcat titulaire de Jérusalem, à celui de Constantinople. Les évêques, que l'empereur avait trompés pour les engager à consentir à cette translation, tinrent des assem-

blées, où ils déclarèrent Dosithée patriarche intrus. Théodore Balsamon, patriarche titulaire d'Antioche, était à leur tête. L'empereur toutefois maintint Dosithée pendant un an et demi, ou environ. Mais vers la fin de 1192, ce prélat fut obligé d'abdiquer. (BANDURI, MANSI.)

99. GEORGE II, DIT XIPHILIN.

1193. George II, surnommé *Xiphilin*, diacre et garde des vases sacrés de l'Eglise de Constantinople, fut donné pour successeur vers le milieu de 1193 au patriarche Dosithée. Il tint le siège 6 ans et 2 mois, au bout desquels il fut relégué dans un monastère vers le mois d'août 1199. De son temps Michel Glycas, un des écrivains de l'histoire byzantine, soutint que le corps de Jésus-Christ dans l'Eucharistie était sujet à la corruption; erreur que le patriarche George proscrivit avec son auteur. (LEQUIEN.)

100. JEAN X, DIT CAMATÈRE.

1199. Jean X, surnommé *Camatère*, garde des archives de l'Eglise de Constantinople, fut substitué, dans le mois d'octobre 1199, au patriarche George Xiphilin. L'an 1204, Constantinople ayant été prise le 12 avril par les Francs, il se retira à Didymotique en Thrace. L'an 1206, il abdiqua la dignité patriarchale au mois de février, et mourut au mois de juin suivant. Albéric de Trois-Fontaines, l'appelle, mais mal, Samson. (Depuis la prise de Constantinople il y eut deux patriarches de cette Eglise, l'un Grec et l'autre Latin.)

PATRIARCHES GRECS.

101. MICHEL V, DIT AUTORIEN.

1206. Michel V, surnommé *Autorien*, garde des archives de l'Eglise de Constantinople, fut élu le 20 mars 1206, pour succéder au patriarche Jean Camatère, il tint son siège à Nicée, où il mourut le 25 août 1212. (LEQUIEN.)

102. THÉODORE, DIT IRÉNIQUE.

1213. Théodore, dit *Irénique* et *Copas*, succéda, le 28 septembre 1213, à Michel, après une vacance de 13 mois 3 jours. Il mourut le 31 janvier 1215. (LEQUIEN.)

103. MAXIME II.

1215. Maxime II, supérieur des Ascétiques, fut élu, le 3 juin 1215, patriarche grec de Constantinople. Il mourut au mois de décembre de la même année.

104. MANUEL I^o, DIT CHARITOPULE

1216. Manuel I^o, dit *Charitopule*, diacre, succéda au patriarche Maximé en janvier 1216. Il tint le siège 5 ans et 7 mois, au bout desquels il mourut, vers la fin d'août de l'an 1221.

105. GERMAIN II, DIT NAUPLIUS.

1221. Germain II, surnommé *Nauplius*, diacre et moine, fut substitué l'an 1221 au patriarche Manuel. L'an 1234, le 26 avril, il

PATRIARCHES LATINS.

1. THOMAS MOROSINI.

1204. Thomas Morisini, noble Vénitien, fut élu par les Francs, au mois de mai 1204, patriarche de Constantinople du rite latin, après l'intronisation de l'empereur Baudouin. Ce prélat fut sacré à Rome l'année suivante par Innocent III. Thomas mourut l'an 1211 à Thessalonique, au mois de juin. Les disputes touchant son successeur firent vaquer le siège 4 ans.

2. GERVAIS

1215. Gervais, appelé aussi Ebérad, Toscan de nation, fut nommé au concile de Latran, dans le mois de novembre 1215, patriarche latin de Constantinople par Innocent III. Il assista à la suite du concile en cette qualité. Gervais, établi sur son siège, osa s'égaler au Pontife romain, affectant d'envoyer dans le district de son patriarchal des légats, auxquels il donnait les mêmes pouvoirs que les Papes donnaient aux leurs. Sa mort arriva dans le cours de l'an 1220.

3. MATTHIEU.

1221. Matthieu, évêque de Jésol au duché de Venise, fut nommé, dans le mois de mars 1221, par Honorius III, au patriarchat de Constantinople. Ce prélat, au commencement de son pontificat, suivit les errements de sor-

PATRIARCHES GRECS.

tint un concile à Nymphée en Bythinie, touchant la réunion des deux Eglises. (Voyez l'article des CONCILES.) L'an 1239, il mourut, après avoir repris, dans sa dernière maladie, l'état monastique.

106. MÉTHODIUS II.

1240. Méthodius II, supérieur du monastère d'Hiacynthe, fut élu patriarche grec de Constantinople en 1240, après la mort de Germain. Il mourut la même année, 3 mois après son élection.

107. MANUEL II.

1245. Manuel II, prêtre, après 4 ans de vacance du siège grec de Constantinople fut élu l'an 1245 pour le remplir. Sous son gouvernement il fut encore traité de la réunion des deux Eglises. Manuel promit de mettre le nom du Pape dans les diptyques, pourvu qu'il promît réciproquement de ne point secourir les Latins de Constantinople. Ce prélat mourut l'an 1255, avant la fin d'octobre. (LEQUIEN, MANSI.)

108. ARSÈNE.

1255. Arsène, moine, fut nommé, vers Noël 1255, patriarche de Constantinople, par l'empereur Théodore Lascaris, au refus de l'abbé Nicéphore Blemmyde. Il reçut tous les ordres dans le cours d'une semaine. L'an 1260, après avoir abdiqué le patriarchat, il fut déposé par un concile, à la sollicitation de l'empereur Michel Paléologue, qu'il refusait de couronner, au préjudice de Jean Lascaris. (BANDURI, LEQUIEN.)

109. NICÉPHORE II.

1260. Nicéphore II, évêque d'Ephèse, fut substitué au patriarche Arsène, dans un concile tenu à Lampsaque l'an 1260. Trois évêques s'opposèrent à son élection, et aimèrent mieux abdiquer que d'y consentir. Nicéphore mourut sur la fin de l'an 1260. Le siège de Constantinople vaqua neuf mois depuis sa mort. (BANDURI.)

Suite des patriarches grecs.

ARSÈNE rétabli.

1261. Arsène fut rappelé par l'empereur Michel Paléologue, 2 mois après qu'il eut recouvré Constantinople, c'est-à-dire vers le mois d'octobre 1261. Mais la paix ne régna pas longtemps entre ce prince et le prélat. Michel ayant fait aveugler, le jour de Noël 1261, Jean Lascaris, son pupille, le patriarche l'excommunia pour ce crime. L'empereur, après lui avoir inutilement demandé son absolution, le fit déposer, dans un concile tenu vers la fin de mai 1264. Il le relégué ensuite dans l'île de Proconèse. Cette déposition occasionna un schisme, qui fit vaquer 3 ans le siège de Constantinople.

110. GERMAIN III.

1267. Germain III, métropolitain d'Andrinople, fut élu malgré lui patriarche le 5 juin 1267. Le 15 septembre suivant il abdiqua,

PATRIARCHES LATINS.

prédecesseur; ce qui lui attira des reproches du Pape. Mathieu mourut avant la fin de l'an 1226. (BOLL.)

4. SIMON.

1227. Simon, archevêque de Tyr, fut transféré par Grégoire IX sur le siège de Constantinople au refus de Jean d'Abbeville, archevêque de Besançon, qu'Honorius III y avait nommé. On ignore le détail de sa vie. Albéric de Trois-Fontaines rapporte sa mort sous l'an 1233.

5. NICOLAS DE PLAISANCE.

1234. Nicolas de Plaisance, évêque de Spolète, fut nommé, par le Pape Grégoire IX, pour remplir le siège latin de Constantinople en 1234, après un an et plus de vacance. Il assista l'an 1245 au concile de Lyon, où il exposa le triste état de son Eglise, pour laquelle il avait épousé tout son revenu. Nicolas mourut à Milan et fut enterré dans l'église des Frères Mineurs, l'an 1251. Le siège latin de Constantinople vaqua deux ans après sa mort.

6. PANTALÉON JUSTINIEN.

1253. Pantaléon Justinien, noble Vénitien, fut nommé l'an 1253 patriarche de Constantinople par Innocent IV, dont il était châtelain. Il fut en même temps revêtu du titre de légat pour l'armée des Francs en Roumanie. L'an 1261, après la prise de Constantinople, il revint en Italie, où il mourut l'an 1286. C'est le dernier patriarche latin de Constantinople qui en ait exercé les fonctions. Les Papes ont continué, jusqu'à nos jours, de nommer les patriarches de Constantinople qui n'en ont eu que le titre. (Voyez-en la suite dans DU CANEZ [Hist. de Constantinople, I. vii, n. 11] et dans le troisième vol. de l'*Oriens Christ.* du P. LEQUIEN.)

par le conseil de l'abbé Joseph, qui cherchait à le supplanter.

111. JOSEPH.

1267. Joseph, supérieur du monastère de Gales, fut donné pour successeur, le 28 décembre 1267, au patriarche Germain, et ordonné le 1^{er} janvier 1268. Le 2 février suivant, il donna l'absolution à l'empereur, que Germain avait laissé dans les liens de l'excommunication. L'an 1274, il s'oppose au projet de ce prince pour la réunion des deux Eglises. N'étant point écouté, il se retire le 11 janvier de la même année dans un monastère. La réunion se consomma dans le mois de juillet suivant, au concile de Lyon. L'empereur, de retour de cette assemblée, fait tenir un concile, où Joseph est déposé, le 3 janvier 1275.

112. JEAN XI, dit VECCUS.

1275. Jean XI, surnommé Veccus, garde

des archives de l'Eglise de Constantinople, fut substitué, le 26 mai 1273, au patriarche Joseph, et sacré le 2 juin suivant, jour de la Pentecôte. Veccus fut zélé pour le maintien de la réunion faite au concile de Lyon. L'an 1277, il tint deux conciles, dans le second desquels il publia, le 16 juillet, une excommunication contre les schismatiques. Ceux-ci, à leur tour, excommunient l'empereur, le patriarche et le Pape. L'an 1279, Veccus donne au mois de mars sa démission, et se retire dans un monastère. Le motif de sa retraite était le changement qu'il apercevait dans l'esprit de l'empereur à son égard. Le 6 août suivant il est rappelé avec honneur. L'an 1280 le 3 mai, il assemble un concile, où il convainct Escammatismène, grand référendaire, d'avoir altéré, dans un exemplaire de saint Grégoire de Nysse, un témoignage de ce Père sur la procession du Saint-Esprit. L'an 1282, il abdique une seconde fois, ou, pour mieux dire, il est chassé de son siège par Andronic, nouvel empereur, le 26 décembre. Quelque temps après, il fut mis dans une étroite prison, où il mourut sur la fin de mars 1298. On a les ouvrages que ce prélat composa pour la défense de l'Eglise latine, soit sur son siège, soit dans sa prison. Pachymère, et Grégoras même, tout schismatique qu'il était, font l'éloge de sa science et de sa vertu. (Voyez les CONCILES.)

JOSEPH rétabli.

1282. Joseph, après l'abdication de Veccus, remonta sur son siège le 30 décembre 1282. Au mois de janvier suivant, il assembla un concile, où Veccus fut cité, pour rendre raison de sa doctrine, et donner la formule de sa démission. (V. les CONCILES.) L'an 1283 au commencement de mars, Joseph mourut, selon les uns, ou abdiqua, selon les autres, à raison de son grand âge et de ses insurmités.

113. GRÉGOIRE II, dit DE CHYPRE.

1283. Grégoire II, né en Chypre, fut pris de l'état laïque pour être élevé sur la chaire de Constantinople. Le 11 avril de l'an 1283, jour des Rameaux, il fut sacré patriarche, après avoir passé rapidement dans tous les ordres ecclésiastiques. Le lendemain de Pâques suivant, il tint un concile, où l'on condamna et l'on maltraita tous les évêques qui avaient eu part à la réunion. Le fanatisme des schismatiques alla si loin, qu'ils se mirent tous en pénitence, comme si la réunion avec les Latins eût été un crime. L'an 1284 le 8 avril, Grégoire vient à bout de ramener à son obéissance les arsénistes, dont le parti subsistait toujours, et cela par une épreuve superstitieuse à laquelle ils s'étaient soumis. L'an 1289, un écrit qu'il publia sur la procession du Saint-Esprit, soulève les esprits contre lui. Pour les apaiser, il est obligé de donner son abdication vers le mois de juin de la même année. Grégoire avait été partisan de Veccus, avant que d'être patriarche. La politique lui fit

changer de sentiment, lorsqu'il lui eut succédé. (BANDURI, LEQUIEN.)

114. ATHANASE.

1289. Athanase, évêque d'Andruse dans le Péloponèse, homme grossier et sans lettres, fut élu patriarche de Constantinople le 14 octobre 1289. Son imprudence et ses mauvais procédés envers son clergé, le firent chasser le 16 octobre de l'an 1293.

115. JEAN XII, dit DE SOZOPLE.

1294. Jean XII, natif de Sozople, supérieur du monastère de Pammacariste, fut ordonné patriarche de Constantinople le 1^{er} janvier 1294. Il avait été partisan de Veccus, et avait souffert la prison pour la défense de sa cause. L'an 1303 le 5 juillet, se voyant accusé dans un concile de divers crimes supposés, il en sortit, et se retira dans son monastère, d'où il envoya son abdication le 21 août de l'an 1304. Son ignorance et sa simplicité le firent tomber dans le mépris. (BANDURI, LEQUIEN.)

ATHANASE rétabli.

1304. Athanase fut rappelé par l'empereur le 23 août de l'an 1304. Les disgrâces que ce prélat avait essuyées, ne le rendirent ni plus circonspect, ni plus humain envers son clergé. Il continua de le traiter avec dureté. Enfin se voyant universellement hoi, il donna sa démission l'an 1310. (BOVIX.)

116. NIPHON.

1312. Niphon, métropolitain de Cyzique, monta sur le siège de Constantinople l'an 1312, après environ deux ans de vacance. L'an 1315, il fut déposé pour ses crimes dans un concile tenu le 11 avril. (BANDURI.)

117. JEAN XIII, dit GLYCYS.

1316. Jean, dit Glycys, grand logothète, fut placé le 12 mai 1316 sur le siège de Constantinople vacant depuis un an. C'était un homme savant et vertueux. Son pontificat ne fut que de 4 ans, au bout desquels, ayant abdiqué, le 11 mai 1320, il se retira dans un monastère. (LEQUIEN.)

118. GÉRASIME.

1320. Gérasime, fut tiré du monastère de Mangane l'an 1320, pour succéder au patriarche Jean. Il mourut le jour de Pâques 19 avril de l'année suivante. (BANDURI.)

119. ISAIE.

1323. Isaïe, moine du Mont-Athos, fut nommé le 30 novembre 1323, patriarche de Constantinople par l'empereur Andronic le Vieux, après une vacance de 2 ans, 7 mois et 11 jours. Il était plus que septuagénaire alors, et d'ailleurs fort ignorant. Sa conduite répondit à son incapacité. Il tint le siège pendant le cours de 10 ans jusqu'à sa mort arrivée l'an 1333. (BANDURI, LEQUIEN.)

120. JEAN XIV, SURNOMMÉ D'APRI ET CALECAS.

1333. Jean XIV, surnommé d'Apri, « patric » en Thrace, et Calécas, fut placé l'an 1333 sur le siège de Constantinople. L'an

1341., après la mort d'Andronic le Jeune, il dispute à Jean Cantacuzène, mais en vain, le gouvernement de l'Etat. L'an 1345, il condamna, dans un concile nombreux, la doctrine de Palamas, que Cantacuzène et la cour favorisaient. L'an 1347, les palamites le déposèrent dans un autre concile. Il fut ensuite jeté dans une prison, où il mourut la même année, 10 mois après sa déposition. L'historien Manuel Calécas était parent, et peut-être frère de ce patriarche.

121. ISIDORE, dit BUCHIRAM.

1347. Isidore, surnommé *Buchiram*, évêque de Monembase, déposé par le patriarche Jean d'Apri, pour son attachement à la doctrine des palamites, fut élu par ce parti pour lui succéder. Son élection causa un grand schisme dans l'Eglise de Constantinople. Isidore se soutint par la faveur de Cantacuzène, devenu empereur, et mourut au mois d'avril 1349. (LEQUIEN.)

122. CALLISTE I^e.

1349. Calliste I^e, moine du Mont-Athos, succéda au patriarche Isidore, par les soins de l'empereur Jean Cantacuzène. L'an 1351, il tint, par les ordres de ce prince, un concile, où il confirma les erreurs des palamites. L'an 1354 au commencement de février, le même empereur le fit déposer, parce qu'il s'opposait à l'élevation de Matthieu son fils à l'empire.

123. PHILOTHÉE.

1354. Philothée, supérieur du Mont-Athos, fut tiré de son monastère par Jean Cantacuzène, pour succéder à Calliste. Aussitôt après son élévation, il couronna empereur, dans le mois de février, Matthieu Cantacuzène, au préjudice de Jean Paléologue. L'an 1355, celui-ci ayant dépoillé son rival, Philothée se sauva dans un monastère, pour se soustraire à son ressentiment.

CALLISTE rétabli.

1355. Calliste, après la fuite de Philothée, remonta sur le siège de Constantinople. L'an 1362, il est député auprès d'Elisabeth, veuve du Crale, ou prince de Servie, pour l'engager à faire la paix avec l'empire. Calliste meurt dans son ambassade sur la fin de la même année. (BANDURI, LEQUIEN.)

PHILOTHÉE rétabli.

1363. Philothée, après la mort de Calliste, fut rétabli par l'empereur Jean Paléologue. Il tint le siège encore 13 ans et demi, et mourut l'an 1376. Nous avons plusieurs écrits de Philothée, dont le principal est contre Nicéphore Grégoras, en faveur des palamites.

124. MACAIRE.

1376. Macaire fut choisi par l'empereur entre trois sujets que les évêques lui présentèrent, suivant la coutume, pour succéder à Philothée. Il occupa le siège 2 ans, 7 mois et demi, au bout desquels il mourut l'an 1379.

125. NIL.

1379. Nil, archevêque de Thessalonique, fut porté sur le siège de Constantinople après la mort de Macaire. Il écrivit contre l'Eglise latine, et en faveur des erreurs des palamites. D. Banduri place sa mort en 1387.

126. ANTOINE IV.

1387. Antoine IV succéda au patriarche Nil. Il mourut, suivant D. Banduri, l'an 1396.

127. CALLISTE II, SURNOMMÉ XANTOPULE.

1396. Calliste II, surnommé *Xantopule*, succéda l'an 1396 au patriarche Antoine. Il mourut la même année, après avoir tenu le siège 3 mois. (BANDURI, LEQUIEN.)

128. MATTHIEU I^e.

1396. Matthieu I^e, métropolitain de Cyzique, fut transféré, vers la fin de 1396, sur le siège de Constantinople. Il le remplit l'espace de 13 ans, et mourut l'an 1410. (BANDURI, LEQUIEN.)

129. EUTHYME II.

1410. Euthyme II monta sur le siège de Constantinople après la mort du patriarche Matthieu. Il l'occupa jusqu'en 1416, époque de sa mort.

130. JOSEPH II.

1416. Joseph II, métropolitain d'Ephèse, fut choisi par l'empereur Manuel Paléologue le 21 mai, pour remplir le siège de Constantinople. L'an 1422, il eut une conférence avec Antoine de Messine, nonce du Pape Martin V, sur la réunion des deux Eglises. L'an 1437, le 27 novembre, il part de Constantinople avec l'empereur pour le concile général indiqué par le Pape Eugène, et arrive le 8 février suivant à Venise; de là ils se rendent à Ferrare, où le concile s'ouvrit le 9 avril 1438. L'an 1439, le concile ayant été transféré à Florence, le patriarche Joseph y mourut le 9 juin, après avoir consenti, de vive voix et par écrit, à la réunion. Aussitôt après sa mort, l'empereur et les évêques grecs qui se trouvaient à Florence lui donnèrent pour successeur Bessarion, métropolitain de Nicée, aussi présent au concile. Mais ce prélat, prévoyant les troubles qui devaient agiter l'Eglise de Constantinople, refusa cette dignité, et aimait mieux se fixer à Rome, où il fut dans la suite élevé au cardinalat.

131. MÉTROPHANE II.

1440. Métrophane II, métropolitain de Cyzique, fut élu, le 4 mai 1440, patriarche de Constantinople. Le lendemain, jour de l'Ascension, le peuple et le clergé, soulevés par Marc d'Ephèse, refusèrent de communiquer avec lui dans les saints mystères, à cause de son attachement aux Latins. Métrophane, faute de ministres et d'assistants, ne put offrir le sacrifice ce jour-là. Cet abandon ne le déconcerta point. Il réprima, autant qu'il fut en lui, les efforts des schismatiques, les chassa des évêchés qu'ils possédaient, et en mit d'autres plus dociles à leur place, même hors de son patriarcat. Par là il s'attira les anathèmes des trois

autres patriarches, quoiqu'ils eussent souscrit, par leurs députés, au concile de Florence. Voyant enfin que l'empereur négligeait de le seconder, il en tomba malade de chagrin, et mourut le 1^{er} août 1443.

132. GRÉGOIRE IV, DIT *MAMMA ET MELISSÈNE*.

1446. Grégoire IV, surnommé *Melissène*, du nom de sa patrie en Calabre, et *Mamma*, fut porté, malgré lui, sur le siège de Constantinople au mois de juillet 1446, après une vacance de 3 ans. Il était auparavant protosyncelle et grand pénitencier. Son attachement au concile de Florence où il avait assisté, et son zèle pour la réunion, lui susciterent des contradictions, qui l'obligèrent à quitter son siège. Il sortit de Constantinople au mois d'août de l'an 6960 de l'ère de Constantinople (1452 de Jésus-Christ) et se retira à Rome, où il mourut l'an 1459. Le siège de Constantinople après sa retraite vacua l'espace de 4 ans. On a de lui quelques écrits pour la défense du concile de Florence, sous le nom de Gennade; ce qui l'a fait confondre avec son successeur.

133. GENNADE.

1453. Gennade, moine, appelé George Scholarius avant son entrée en religion, fut élu patriarche de Constantinople après la prise de cette ville par les Turcs, avec la permission de l'empereur Mahomet II. Ce prince lui donna l'investiture, suivant la coutume des empereurs grecs, lui mit entre les mains un bâton pastoral d'argent travaillé avec art, et le fit accompagner, monté sur un cheval, par les grands de sa cour, tous à pied, jusqu'à l'église des Apôtres, où il fut sacré par le métropolitain d'Héraclée. Gennade avait assisté, n'étant encore que laïque, au concile de Florence, y avait disputé, et l'avait approuvé à son retour en Grèce. Marc d'Ephèse l'ayant depuis fait changer de sentiment, il devint un des plus grands adversaires de la réunion. Mais voyant les troubles s'augmenter, sans espérance de pouvoir les apaiser, il abdiqua vers le commencement de l'an 1458, et se retira dans le monastère du Précurseur.

134. ISIDORE II.

1458. Isidore II, grand pénitencier, fut substitué à Gennade. Il tint le siège fort peu de temps.

135. JOASAPH I^{er}, DIT *COCAS*.

Joasaph I^{er}, surnommé *Cocas*, fut substitué à Isidore sur le siège de Constantinople. Ses bonnes intentions pour la paix furent traversées par son clergé. Tant de contradictions lui furent suscitées, qu'il en perdit la tête, et alla se jeter de désespoir dans un puits. On l'en tira, on le guérit; mais peu de temps après il fut exilé par le sultan.

136. MARC I^{er}, DIT *XYLOCARABES*.

Marc I^{er}, surnommé *Xylocarabes*, prêtre et moine, fut donné pour successeur au patriarche Joasaph. Il eut bientôt le sort de son prédécesseur, par la révolte de son

clergé, qui le fit exiler. Dans la suite il obtint l'archevêché d'Acide.

137. SIMÉON.

Siméon, natif de Trébizonde et moine, fut substitué au patriarche Marc. Un concile le déposa pour cause de simonie.

138. DENIS II.

Denis II, métropolitain de Philippopolis, obtint le patriarcat moyennant 2,000 ducats, qui furent payés au sultan. Il était élève de Marc d'Ephèse. Il tint 8 ans le siège de Constantinople et le quitta ensuite pour se retirer dans un monastère.

139. MARC II.

Marc II prit la place du patriarche Denis. Accusé dans un concile d'avoir reçu la circoncision, il se purgea de cette accusation, et néanmoins il fut privé de sa dignité.

SIMÉON rétabli.

Siméon, après la déposition de Marc, se fit rétablir en payant au fisc 2,000 ducats. Il fut déposé une seconde fois, 3 ans après son rétablissement.

140. RAPHAËL I^{er}.

Raphaël I^{er}, moine, vint à bout de se faire mettre à la place de Siméon, en promettant la même somme que celui-ci avait payée. N'ayant pas satisfait à cet engagement, il fut mis en prison, d'où on ne lui permit de sortir que pour aller mendier, de porte en porte, de quoi se racheter. Il finit ainsi ses jours l'an 1475 dans l'opprobre et la misère.

141. MAXIME III.

1476. Maxime III, grand ecclésiastique de Constantinople, fut élu par un concile l'an 1476 pour succéder à Raphaël. Il était savant et zélé pour le bon ordre. Son gouvernement fut de 6 ans. De son temps mourut le sultan Mahomet II, l'an 1481. Il mourut lui-même cette année, ou la suivante.

142. NIPHON II.

1482. Niphon II, métropolitain de Thessalonique, fut élu pour succéder au patriarche Maxime l'an 1482. Au bout de quelques années les Turcs le déposèrent et le chassèrent.

DENIS rétabli.

Denis remonta sur le siège de Constantinople après l'expulsion de Niphon, non tout de suite, mais au bout d'une assez longue vacance. Il gouverna fort paisiblement son Eglise depuis son rétablissement. Mais 2 ans et demi s'étant écoulés, il abdiqua de nouveau, et retourna dans son monastère.

143. MAXIME IV.

Manuel, métropolitain de Serres en Macédoine, fut mis à la place du patriarche Denis. On lui fit prendre alors le nom de Maxime IV. Au bout de 6 ans il fut déposé, sur une accusation vraie ou fausse.

NIPHON rétabli.

Niphon, après la déposition de Maxime IV,

sut rappelé par quelques évêques. Mais d'autres s'y étaient opposés, le firent exiler de nouveau. Il aimait la paix. L'an 1493, il conseilla au métropolitain de Kiovie de recevoir le décret d'union du concile de Florence.

144. JOACHIM.

Joachim, métropolitain de Drama en Thrace, fut substitué à Niphon. Le sultan Bajazet II l'exila pour avoir fait bâtir une église sans sa permission.

145. PACOME.

Pacôme, métropolitain de Zichne en Macédoine, fut élu, par les évêques et le clergé de Constantinople pour succéder à Joachim. Le sultan Sélim ne le laissa qu'un an sur le siège patriarchal, et l'obligea ensuite de l'abandonner.

JOACHIM rétabli.

Joachim, après l'expulsion de Pacôme, fut rétabli au moyen de 3,500 florins que ses amis donnèrent au sultan. Le prince de Valaque et d'autres ayant refusé de le reconnaître, il en mourut de chagrin.

PACOME rétabli.

Pacôme, après la mort de Joachim, fut rappelé par son clergé. Il fut empoisonné dans un voyage, et revint mourir à Constantinople.

146. THÉOLEPTE.

Théolepte, métropolitain de Janna dans l'Epire, fut le successeur de Pacôme. Il mourut l'an 1521, à la veille d'un concile où il avait été cité pour un crime honteux. (BOLLAND.)

147. JÉRÉMIE I^e.

1521. Jérémie I^e, métropolitain de Sofia dans la Mésie européenne, parvint au patriarcat de Constantinople après la mort de Théolepte. L'an 1523, il fut déposé dans un concile tenu, en son absence, par des facieux tandis qu'il était en Chypre.

148. JOANNICE.

1523. Joannice, métropolitain de Sozople, fut transféré sur le siège de Constantinople par le concile qui déposa Jérémie. Celui-ci ayant appris cette nouvelle à Jérusalem où il était allé de Chypre, assembla les autres patriarches, avec lesquels il anathématisa son rival. Cet anathème fit son effet. Joannice, chassé peu après, en mourut de chagrin.

JÉRÉMIE rétabli.

1524. Jérémie, de retour à Constantinople, fut rétabli par un des Bachas, son ami, moyennant une somme de 500 ducats, que ses adhérents payèrent. L'an 1527, les Turcs voulurent détruire les églises de Constantinople, Jérémie détourna ce malheur par son adresse. Il mourut en Bulgarie, suivant Sponde et les Bollandistes, le 23 décembre 1545.

149. DENIS III.

1546. Denis III, métropolitain de Nicomé-

die, fut élu patriarche dans un concile, par une partie des évêques et des clercs, le 17 avril, veille des Rameaux, de l'an 1546. L'autre partie du concile ayant refusé de consentir à cette élection, il y eut schisme dans l'Eglise de Constantinople à ce sujet. Mais Denis se maintint par la protection des Turcs. Onuphre et les Bollandistes mettent sa mort en 1555.

150. JOASAPH II.

1555. Joasaph II succéda au patriarche Denis. Sous son pontificat il se tint à Constantinople un concile, où l'on excommunia Métrophane, métropolitain de Césarée, pour avoir été à Rome, dans le dessein de travailler à la réunion. L'an de l'ère de Constantinople 7073, indiction VIII^e au mois de janvier, suivant Malaxus, c'est-à-dire l'an de Jésus-Christ 1565, et non 1564, comme on l'a dit plus haut d'après le P. Lequien, Joasaph fut déposé dans un autre concile, sur une accusation de Simonie. Il appela de ce jugement, mais sans succès aux trois autres patriarches.

151. MÉTROPHANE III.

1565. Métrophane III, le même qui avait été excommunié sous Joasaph, lui fut donné pour successeur. L'an 1572, il abdiqua le 6 mai.

152. JÉRÉMIE II.

1572. Jérémie II, métropolitain de Larisse, fut transféré le 5 mai 1572 sur le siège de Constantinople. L'an de l'ère de Constantinople 7089 (de Jésus-Christ 1575), ayant reçu des docteurs luthériens de Tubinge un exemplaire de la confession d'Ausbourg, il leur répondit de manière qu'ils ne purent tirer avantage de sa lettre. Ils lui adressèrent ensuite d'autres écrits pour le séduire; mais ils n'y réussirent pas. L'an de Jésus-Christ 1579, suivant Soonde, il fut chassé de son siège.

MÉTROPHANE III, rétabli.

1579. Métrophane III remonta sur le siège de Constantinople le 24 décembre 1579. Les protestants le sollicitèrent en vain d'embrasser leur doctrine; il l'eut toujours en aversion. Il paraît qu'il fut porté pour la réunion des deux Eglises. Ce prélat mourut, suivant les Bollandistes, au mois d'août 1580.

JÉRÉMIE II, rétabli.

1580. Jérémie II fut rétabli sur le siège de Constantinople au mois de décembre 1580. Il se montra favorable à la réunion, et s'engagea même à faire adopter par les Grecs le calendrier réformé de Grégoire XIII. Mais Théolepte, métropolitain de Philippopolis, l'ayant accusé devant les Turcs d'intelligence avec le Pape et les princes chrétiens, il fut mis en prison vers l'an 1583. Il en sortit par les soins des ambassadeurs de France et de Venise; mais son siège était alors occupé par un autre.

153. PACOME.

1583. Pacôme, moine de Lesbos, fut subs-

ANS DE J.-C.	ANS DE ROME.	ANS DE J.-C.	ANS DE ROME.
3 L. <i>Ælius Lamia,</i> M. <i>Servilius.</i>	756	Q. Jun. <i>Blæsus</i> , substitué à <i>Pollio</i> le 1 ^{er} juillet.	
4 Sex. <i>Ælius Catus,</i> C. <i>Sentius Saturninus.</i>	757	24 Serv. Cornelius <i>Cethegus</i> , L. <i>Visellius Varro.</i>	777
5 L. <i>Valerius Messala Volusus,</i> Cn. <i>Cornelius Cinna Magnus.</i>	758	25 M. <i>Asinius Agrippa,</i> <i>Cossus Cornelius Lentulus.</i>	778
6 M. <i>Æmilius Lepidus,</i> L. <i>Arruntius.</i>	759	26 C. <i>Calvisius Sabinus,</i> Cn. <i>Corn. Lentulus Getulicus.</i>	779
7 A. <i>Licinius Nerva Silianus,</i> Q. <i>Cæcilius Metellus Creticus Sila-</i> <i>nus,</i> P. <i>Cor. Lent. Scipio.</i> substitué le 1 ^{er} juillet.	760	Q. <i>Marcius Barea</i> , substitué le 1 ^{er} juillet. T. <i>Rustius Nummus Gallus, id.</i>	
8 M. <i>Furius Camillus,</i> Sex. <i>Nonius Quintilianus.</i> Lucius <i>Apronius</i> , substitué le 1 ^{er} juillet. Aul. <i>Vibius Habitus, id.</i>	761	27 M. <i>Licinius Crassus Fragi,</i> L. <i>Calpurnius Piso.</i>	780
9 Q. <i>Sulpicius Camerinus,</i> C. <i>Pompeius Sabinus.</i> M. <i>Papius Mutilus</i> , substitué le 1 ^{er} juillet. Q. <i>Poppæus secundus, id.</i>	762	28 App. <i>Junius Silanus,</i> <i>Silius Nerva.</i>	781
10 P. <i>Cornelius Dolabella</i> C. <i>Junius Silanus.</i> Serv. <i>Corn. Lent. Maluginensis</i> , substitué le 1 ^{er} juillet.	763	29 L. <i>Rubellius Geminus,</i> C. <i>Fusius, ou Rufius Geminus.</i> Aulus <i>Plautius</i> , substitué le 1 ^{er} juillet. L. <i>Nonius Asprenas, id.</i>	782
11 M. <i>Æmilius Lepidus,</i> T. <i>Statilius Taurus.</i> L. <i>Cass. Longinus</i> , substitué le 1 ^{er} juillet.	764	30 L. <i>Cassius Longinus,</i> M. <i>Vinicio.</i> C. <i>Cassius Longinus</i> , substitué le 1 ^{er} juillet.	783
12 Germanicus <i>Cæsar,</i> C. <i>Fonteius Capito.</i> Visellius <i>Varro</i> , substitué le 1 ^{er} juillet.	765	L. <i>Nævius Surdinus, id.</i>	
13 C. <i>Silius,</i> L. <i>Munatius Plancus.</i>	766	31 Tiberius Aug. V, jusqu'au 9 mai. Ælius Sejanus, tué le 18 novembre.	784
14 Sex. <i>Pompeius,</i> Sex. <i>Appuleius.</i>	767	Faust. <i>Corn. Sylla</i> , substitué le 9 mai. Sextidius ou Sex. <i>Teidius Catull.,</i> <i>id.</i>	
15 Drusus <i>Cæsar</i> , fils de Tibère, C. <i>Norbanus Flaccus.</i>	768	L. <i>Fulcinius Trio</i> , substitué le 1 ^{er} juillet. Pub. <i>Memmius Regulus</i> , substitué le 1 ^{er} octobre.	
16 T. <i>Statilius Sisenna Taurus,</i> L. <i>Scribonius Libo.</i> P. <i>Pomponius Græcinus</i> , substitué le 1 ^{er} juillet.	769	32 Cn. <i>Domitius Ahenobarbus,</i> M. <i>Furius Camillus Scribonianus.</i>	785
17 C. <i>Cæcilius Rufus,</i> L. <i>Pomponius Flaccus Græcinus.</i>	770	A. <i>Vitellius</i> , substitué au dernier le 1 ^{er} juillet.	
18 Tiberius Aug. III, Germanicus <i>Cæsar II.</i> L. <i>Seius Tubero</i> , substitué. C. <i>Rubellius Blandus, id.</i>	771	33 L. <i>Sulpicius Galba (70).</i> L. <i>Com. Sylla Felix.</i> L. <i>Salvius Otho</i> , substitué à <i>Galba</i> le 1 ^{er} juillet.	786
19 M. <i>Junius Silanus,</i> Norbanus <i>Balbus.</i>	772	34 Paulus <i>Fabius Persicus,</i> L. <i>Vitellius.</i>	787
20 M. <i>Valerius Messala,</i> M. <i>Aurelius Cotta II.</i>	773	35 C. <i>Cestius Gallus,</i> M. <i>Servilius Nonianus, ou Monia-</i> <i>nus.</i>	788
21 Tiberius Aug. Drusus <i>Cæsar II.</i>	774	36 Sex. <i>Papinius Allenius,</i> Q. <i>Plautius.</i>	789
22 C. <i>Sulpicius Galba,</i> Q. <i>Haterius Agrippa.</i> M. <i>Cocc. Nerva</i> , substitué. C. <i>Vibius Rufinus, id.</i>	775	37 Cn. <i>Acerronius Proculus,</i> Caius <i>Petronius Pontius Nigri-</i> <i>nus (71).</i>	790
23 C. <i>Asinius Pollio,</i> L. <i>Antistius Vetus.</i>	776	38 M. <i>Aquilius Julianus,</i> P. <i>Nonius Asprenas.</i>	791
		39 Caius Aug. II, L. <i>Apronius Cæsianus.</i> M. <i>Sanguinius</i> , substitué à <i>Caius</i> le 1 ^{er} février. Cn. <i>Domitius Corbulo</i> , substitué le 1 ^{er} juillet. Domitius <i>Africanus, ou Afer</i> , subs- titué le 31 août.	792

(70) Galba portait alors le prénom de Lucius, qu'il changea, étant empereur, contre celui de *Servius*. Cependant on voit des monuments où il est appelé

Servius, en parlant de son consulat.

(71) Le second de ces deux consuls est plus communément appelé C. *Pontius Nigrinus*.

ANS DE J.-C.	ANS DE ROME.	ANS DE J.-C.	ANS DE ROME.
40 Caius Aug. III, seul. Quelques-uns lui joignent mal, L. Gellius Pollicola.	793	62 P. Marius Celsus, L. Asinius Gallus. L. Annæus Seneca, substitué le 1 ^{er} juillet.	815
41 Caius Aug. IV, Cn. Sentius Saturninus. Q. Pomponius Secundus, substitué à Caius le 7 janvier.	794	63 Trebellius Maximus, <i>id.</i> C. Memmius Regulus. L. Virginius Rufus.	816
42 Tib. Claudius Aug. II, jusqu'à la fin de février. Caius Cæcina Largus.	795	64 C. Lecanius Bassus, M. Licinius Crassus.	817
43 Tib. Claudius Aug. III, jusqu'à la fin de février. L. Vitellius II, père de l'empereur de ce nom.	796	65 A. Licinius Nerva Silianus, M. Vestinius Atticus. Anicius Cercelis, substitué à Vestinius, le 1 ^{er} juillet et tué par ordre de Néron.	818
44 L. Quinctius Crispinus II, Marcus Statilius Taurus. Manius Emilius Lepidus, substitué au premier.	797	66 C. Lucius Telesinus, C. Suetonius Paulinus.	819
45 M. Vinicius II, Taurus Statilius Corvinus.	798	67 L. Fonteius Capito II, C. Julius Rufus.	820
46 P. Valerius Asiaticus II, M. Junius Silanus.	799	68 C. Silius Italicus, M. Galerius Trachalus.	821
47 Tib. Claudius Aug. IV, L. Vitellius III.	800	69 Serv. Sulpicius Galba Aug. II, T. Vinius Rufinus. Salvius Otho Aug., substitué en janvier.	822
48 Aulus Vitellius, depuis empereur. Q. Vipsanius Publicola. L. Vitellius, frère d'Aulus, substitué le 1 ^{er} juillet.	801	L. Salv. Otho Titianus, <i>id.</i> L. Verginius Rufus, substitué le 1 ^{er} mars.	
49 A. Pompeius Longinus Gallus Q. Veravius. L. Memmius Pollio, substitué le 1 ^{er} mai.	802	Vopiscus Pompeius Silvanus, <i>id.</i> Titus Arrius Antonius, substitué le 1 ^{er} mai.	
Q. Allius Maximus, <i>id.</i>		P. Marius Celsus II, <i>id.</i> C. Fabius Valens, substitué le 1 ^{er} septembre.	
50 C. Antistius Vetus, M. Suillius Nervilianus.	803	Aulus Alienus Cæcina, <i>id.</i> Roscius Regulus, substitué le 31 octobre à Cæcina, dégradé ce jour-là.	
51 Tib. Claudius Aug. V, Serv. Cornelius Orfitus. C. Minutius Fundanus, substitué le 1 ^{er} juillet.	804	Cn. Cæcilius Simplex, substitué le 1 ^{er} novembre.	
C. Vettennius Severus, <i>id.</i>		C. Quintius Atticus, <i>id.</i>	
52 Publ. Corn. Sylla Faustus, Lucius Salvius Otho Titianus.	805	70 Fl. Vespasianus Aug. II, Titus Cæsar I.	823
53 Decimus Junius Silanus, Quintus Haterius Antoninus (72)	806	M. Licinius Mutilanus, substitué le 1 ^{er} juillet.	
54 M. Asinius Marcellus, Manius Acilius Aviola.	807	Publ. Valerius Asiaticus, <i>id.</i>	
55 Nero Aug. jusqu'au 1 ^{er} mars. L. Antistius Vetus.	808	L. Annius Bassus, substitué le 1 ^{er} novembre.	
56 Q. Volusius Saturninus. P. Cornelius Scipio.	809	C. Cæcina Pætus, <i>id.</i>	
57 Nero Aug. II, jusqu'au 1 ^{er} juillet (73). L. Calpurnius Piso.	810	71 Flav. Vespasianus Aug. III, M. Cocceius Nerva.	824
58 Nero Aug. III, Valerius Messala.	811	Flav. Domitianus Cæsar, substitué le 1 ^{er} mars.	
59 L. Vipstanus Apronianus, L. Fonteius Capito.	812	Cn. Pædius Castus, <i>id.</i>	
60 Nero Aug. IV, Cossus Cornelius Lentulus.	813	72 Vespasianus Aug. IV, Titus Cæsar II.	825
61 C. Cæsonius Pætus, C. Petronius Turpilianus.	814	73 Domitianus Cæsar II, M. Valerius Messalinus.	826
		74 Vespasianus Aug. V, Titus Cæsar III.	827
		Domitianus Cæsar, substitué à Titus, le 1 ^{er} juillet.	
		75 Vespasianus Aug. VI,	828

(72) Quelques-uns donnent pour consuls substitués cette année, Sex. Palpelius Hister et L. Pedanius ; mais dans le vrai, l'on ne sait point à quelle année ils appartiennent.

(73) Le P. Mansi fait durer le consulat de Néron jusqu'à la fin de l'année et donne pour consul substitué à Pison, L. Cæsius Martialis.

ANS DE J.-C.	ANS DE ROME.	ANS DE J.-C.	ANS DE ROME
		L. Serg. Paulus, substitué à La- teranus.	
		95 Domitianus Aug. XVII, T. Flavius Clemens (78).	848
		96 C. Antistius Vetus, C. Manlius Valens.	849
		97 Nerva Aug. III, L. Verginius Rufus III.	850
		Cornelius Tacitus, successeur de Rufus.	
		98 Nerva Aug. IV, M. Ulpius Trajanus Cæsar II.	851
		99 C. Sosius Senecio, A. Cornelius Palma.	852
		100 Trajanus Aug. III, M. Corn. Fronto III.	853
		101 Trajanus Aug. IV. Sex. Articuleius.	854
		Corn. Scipio Orfitus, succéda le 1 ^{er} mars à l'un des deux, à ce que l'on croit.	
		Bebius Macer, substitué le 1 ^{er} mars.	
		M. Valer. Paulinus, <i>id.</i>	
		Rubricus Gallus, substitué le 1 ^{er} juillet. Ce dernier n'est pas sûr.	
		Q. Cælius Hipso, <i>idem.</i>	
		102 C. Sosius Senecio III (79), L. Licinius Sura II.	855
		103 Trajanus Aug. V, L. Appius Maximus (80).	856
		104 L. Licinius Sura II, Pub. Horatius Marcellus (81).	857
		105 Tib. Julius Candidus II, A. Julius Quadratus II.	858
		106 L. Ceionius Commodus Verus, L. Tutius Cerealis.	859
		107 L. Licinius Sura III, C. Sosius Senecio IV.	
		108 App. Annius Trebonius Gallus, M. Atilius Metellus Bradua.	860
		L. V. Verulanus Severus ou Seve- rianus, substitué,	
		App. Annius Gallus, <i>idem.</i>	
		109 A. Cornelius Palma II, C. Calvisius Tullus II.	861
		Publius Ælius Adrianus, substi- tué.	
		L. Publicius Celsus, <i>idem.</i>	
		110 Servius Salvidienus Orfitus, M. Peducæus Priscinius.	862
		111 C. Calpurnius Piso, M. Vettius Bolanus.	863
		Orsus Servianus II, substitué le	

(74) Le P. Mansi prétend que Domitien fut consul cette année après la mort de son père.

(75) Une inscription ancienne appelle le premier de ces deux consuls, Lucius Flavius Silvanus.

(76) Plusieurs rapportent à cette année les consuls substitués, M. Lollius Paulinus, Valerius Asiaticus Saturninus, et C. Annius Julius Quadratus ; d'autres les mettent sous l'année précédente, mais nous n'osons rien décider là-dessus.

(77) Le P. Pagi donne pour collègue au premier de ces deux consuls, M. Aretinus ou Arricinus Clemens, que Domitien fit mourir cette année. Tillemont croit que Clemens lui fut seulement substitué, mais l'année de son consulat est fort incertaine.

(78) T. Fl. Clemens était cousin et non pas oncle de Domitien, étant fils de Sabinus, frère de Vespasien. Domitien le fit mourir vers le mois de juillet de cette année, à cause du christianisme, qu'il professait.

(79) Ce consul n'est pas aussi sûr que son collègue, mais nous suivons les meilleurs antiquaires.

(80) Le P. Mansi donne pour consuls ordinaires de cette année, à la place de ces deux-ci, Sura II et Publius Neratius Marcellus ; mais ses preuves ne sont nullement convaincantes.

(81) Noris et Mansi placent en cette année nos deux consuls de la précédente.

ANS DE J.-C.	ANS DE ROME.	ANS DE J.-C.
1 ^{er} mars, suivant une inscription de Pamvini.		Niger.
L. Fab. Justus, <i>id.</i>		139 Antonius Pius Aug. II,
112 Trajanus Aug. VI,	863	C. Bruttius Præsens II.
T. Sextius Africanus.		A. Jun. Rufinus, substitué au premier.
113 L. Publicius Celsus II,	866	140 Antoninus Pius Aug. III,
C. Clodius Priscinus.		M. Ælius Aurelius Verus Cæsar.
114 Q. Ninnius Hasta,	867	141 M. Peducæus Syloga Priscinus,
P. Manilius Vopiscus.		T. Hœnus Severus.
115 L. Vipstanus Messala,	868	142 L. Cuspius Rufinus,
M. Vergelianus Pædo.		L. Statilus Quadratus.
116 L. Ælius Lamia,	869	143 C. Bellicius Torquatus,
Elianuſ Vetus.		T. Claudius Atticus Herodæs.
117 Quintius Niger,	870	144 P. Lollianuſ Avitus
C. Vipstanus Apronianus		Maximus.
118 Hadrianus Aug. II,	871	145 Antonius Pius Aug. IV,
Tiberius Claudius Fuscus Alexander.		Marcus Aurelius Verus Cæsar II.
119 Hadrianus Aug. III,	872	146 Sex. Erucius Clarus II,
Q. Junius Rusticus.		Cn. Claudius Severus.
120 L. Catilius Severus (82),	873	147 Largus,
T. Aurelius Fulvus.		Messalinus.
121 L. Annius Verus II,	874	148 L. Torquatius III,
Aurelius Augurinus.		M. Salvius Julianus.
122 Manius Acilius Aviola,	875	149 Serv. Scipio Orfitus,
Caius Corn. Pansa.		Q. Nonius Priscus.
123 Q. Arrius Pætinus (83),	876	150 Gallicanus,
L. Venuleius Apronianus.		Vetus.
124 Manius Acilius Glabrio,	877	151 S. Quintilius Condianus,
C. Bellicius Torquatus.		S. Quintilius Maximus.
125 P. Corn. Scipio Asiaticus II,	878	152 M. Acilius Glabrio (86).
Q. Vettius Aquilinus.		M. Valerius Omullus.
126 M. Annius Verus III,	879	153 C. Bruttius Præsens,
Eggius Ambibulus.		A. Junius Rufinus.
127 Titianus.	880	154 L. Ælius Aurelius Commodus,
Gallicanus,		Titus Sextius Lateranus.
128 L. Nonius Torquatus Asprenas II,	881	155 C. Julius Severus,
M. Annius Libo (84).		M. Junius Rufinus Sabinianus.
129 Q. Julius Balbus,	882	156 M. Ceionius Silvanus,
P. Juventius Celsus II.		C. Serius Augurinus.
C. Neratius Marcellus, substitué.	883	157 Barbarus (87),
Cn. Lollius Gallus, <i>id.</i>		Regulus.
130 Q. Fabius Catullinus,	884	158 Tertullus,
M. Flavius Asper.		Claudius Sacerdos.
131 Ser. Octavius Lænas Pontianus,	885	159 Plautius Quintilius II,
M. Antonius Rufinus.		Statius Priscus.
132 Sentius Augurinus,	886	160 Appius Annius Atilius Bradua,
Arrius Severianus ou Sergianus II.		T. Clodius Vibius Barus, ou Varus.
133 M. Ant. Hiberus,	887	161 M. Aurelius Verus Cæsar III,
Nummius Sisenna.		L. Ælius Aurel. Commodus II.
134 C. Jul. Servianus III,	888	162 Q. Junius Rusticus,
C. Vibius Varus (85).		C. Vettius Aquilinus.
135 Pontianus,	889	163 Pastor,
Atilianus ou Atelanus.		Ælianuſ, ou Lælianuſ.
136 L. Ceionius Commodus Verus,	890	Q. Mustius Priscus, substitué à l'un
Sex. Vetulenus Civica Pompeianus.		des deux.
137 Lucius Ælius Cæsar II,	891	164 M. Pompeius Macrinus,
L. Cæcilius Balbinus Vibulius Pius.		Pub. Juventius Celsus.
138 Camerinus,		165 L. Arrius Pudens,

(82) Catilius Severus fut le bisaïeuſ maternel de l'empereur Antonin.

(83) Une inscription rapportée par le P. Mansi appelle ce consul Q. Articuleius Pætinus.

(84) Annius Libo fut oncle paternel de l'empereur Marc-Aurèle.

(85) Le P. Mansi nomme ainsi ces deux consuls : L. Servilius Ursus Servianus, et Vibius Juventius

ANS DE J.-C.	ANS DE ROME.	ANS DE J.-C.
		Niger.
		139 Antonius Pius Aug. II,
		C. Bruttius Præsens II.
	863	A. Jun. Rufinus, substitué au premier.
	866	140 Antoninus Pius Aug. III,
		M. Ælius Aurelius Verus Cæsar.
	867	141 M. Peducæus Syloga Priscinus,
		T. Hœnus Severus.
	868	142 L. Cuspius Rufinus,
		L. Statilus Quadratus.
	869	143 C. Bellicius Torquatus,
		T. Claudius Atticus Herodæs.
	870	144 P. Lollianuſ Avitus
		Maximus.
	871	145 Antonius Pius Aug. IV,
		Marcus Aurelius Verus Cæsar II.
	872	146 Sex. Erucius Clarus II,
		Cn. Claudius Severus.
	873	147 Largus,
		Messalinus.
	874	148 L. Torquatius III,
		M. Salvius Julianus.
	875	149 Serv. Scipio Orfitus,
		Q. Nonius Priscus.
	876	150 Gallicanus,
		Vetus.
	877	151 S. Quintilius Condianus,
		S. Quintilius Maximus.
	878	152 M. Acilius Glabrio (86).
		M. Valerius Omullus.
	879	153 C. Bruttius Præsens,
		A. Junius Rufinus.
	880	154 L. Ælius Aurelius Commodus,
		Titus Sextius Lateranus.
	881	155 C. Julius Severus,
		M. Junius Rufinus Sabinianus.
	882	156 M. Ceionius Silvanus,
		C. Serius Augurinus.
	883	157 Barbarus (87),
		Regulus.
	884	158 Tertullus,
		Claudius Sacerdos.
	885	159 Plautius Quintilius II,
		Statius Priscus.
	886	160 Appius Annius Atilius Bradua,
		T. Clodius Vibius Barus, ou Varus.
	887	161 M. Aurelius Verus Cæsar III,
		L. Ælius Aurel. Commodus II.
	888	162 Q. Junius Rusticus,
		C. Vettius Aquilinus.
	889	163 Pastor,
		Ælianuſ, ou Lælianuſ.
	890	Q. Mustius Priscus, substitué à l'un
		des deux.
	891	164 M. Pompeius Macrinus,
		Pub. Juventius Celsus.
		165 L. Arrius Pudens,
		M. Gavius Orfitus,

Varus.

(86) Noris et Pagi, d'après Panvini, donnent au premier le prénom de Sextus et au second celui de Caius. Nous suivons Muratori, qui donne à ces deux consuls le même prénom de Marcus.

(87) Une ancienne inscription rapportée par Norris, ajoute au nom de Barbarus celui de Vetulenus.

ANS DE J.-C.	ANS DE ROME.	ANS DE J.-C.	ANS DE ROME.
166 Q. Servilius Pudens, L. Fusidius Pollio.	919	Bradua.	
167 L. Aurelius Verus Aug. III Quadratus.	920	192 M. Aur. Commodus Aug. VII, P. Helvius Pertinax II.	945
168 Apronianus II, L. Vettius Paulus (88).	921	193 Q. Sosius Falco, C. Julius Erutius Clarus.	946
169 Q. Sosius Priscus Senecio (89), P. Cælius Apollinaris.	922	194 L. Septimius Severus Aug. II, Decimus Clodius Septimius Albi-	947
170 M. Cornelius Cethagus, C. Erucius Clarus.	923	nus Cæsar II.	
171 L. Septimus Severus II, L. Ausidius Herennianus.	924	195 Scapula Tertullus (93), Tineius Clemens.	948
172 Maximus, Orfitus.	925	196 C. Domitius Dexter II, L. Valerius Messala Træsa Priscus.	949
173 M. Aurelius Severus II, Tib. Claudius Pompeianus.	926	197 Appius Claudius Lateranus, Rufinus.	950
174 Gallus, Flaccus.	927	198 Saturninus (94), Gallus.	951
175 Calpurnius Piso, M. Salvius Julianus.	928	199 P. Cornelius Anulinus II, M. Aufidius Fronto.	952
176 T. Vitrarius Pollio II, M. Flavius Aper II.	929	200 Tib. Claudius Severus, C. Aufidius Victorinus.	953
177 L. Aurelius Commodus Aug., Quintillus.	930	201 L. Annius Fabianus, M. Nonius Arrius Mucianus.	954
178 Orfitus, Rufus.	931	202 L. Septimius Severus Aug. III, M. Aurelius Antoninus Caracalla	955
179 L. Aurelius Commodus Aug. II (90), Publius Martius Verus.	932	Aug.	
180 C. Bruttius Præsens II, Sex. Quintilius Condianus.	933	203 L. Fulvius Plautianus II (95), P. Septimius Geta.	956
181 M. Aurelius Commodus Aug. III (91), L. Antistius Burrhus II.	934	204 L. Fabius Septimius Cilo II, Flavius Libo.	957
182 Pomponius Mamertinus, Rufus.	935	205 M. Aurel. Antoninus Caracalla	958
183 M. Aurelius Commodus Aug. IV, C. Aufidius Victorinus II.	936	Aug. II,	
184 L. Cossonius Eggius Marullus, Cn. Papirius Ælianus.	937	P. Septimius Geta Cæsar.	
185 M. Corn. Nigrinus Curiatius Ma-	938	206 M. Nummius primus Senecio Al-	959
ternus, M. Attilius Bradua (92).		binus,	
186 Commodus Aug. V, M. Acilius Glabrio II.	939	L. Fulvius Rusticus Æmilianus.	
187 Crispinus, Ælianus.	940	207 Aper, Maximus.	960
188 C. Allius Fuscianus II, Dullius Silanus II.	941	208 M. Aurel. Antoninus Caracalla	961
189 Silanus, etc. Il y eut cette année, suivant le P. Pagi, 25 consuls.	942	Aug. III,	
Silanus.		P. Septimius Geta Cæsar II	
190 M. Aur. Commodus Aug. VI, M. Petronius Septimianus.	943	209 Pompeianus, Avitus.	962
191 Cassius Apronianus,	944	210 Manius Acilius Faustinus, Triarius Rufinus.	963
		211 Gentianus, Bassus.	964
		212 C. Julius Asper II, C. Julius Asper, frère du précédent.	965
		213 Antonius Caracalla Aug. IV, D. Coelius Balbinus II (96).	966
		214 Messala, Sabinus.	967
		215 Lætus II, Cerealis.	968

(88) Gruter rapporte une inscription qui donne pour collègue au second de ces consuls, T. Jun. Montanus. Celui-ci aura vraisemblablement été substitué au premier.

(89) On ne connaît qu'une seule inscription où le surnom de Senecio soit donné à ce consul.

(90) Commodo n'avait que seize ans. Il est le second qui ait été revêtu de la dignité de consul avant l'âge de vingt ans. Néron l'avait été le premier (l'an 55 de J.-C.) à dix-sept ans.

(91) Commodo changea son prénom de Lucius en celui de Marcus après la mort de Marc-Aurèle.

(92) On voit une ancienne inscription qui porte *Materno et Attico coss.* Peut-être Atticus avait-il

été substitué à Bradua.

(93) On croit que ce Scapula est le même qui depuis, étant proconsul d'Afrique, persécuta si cruellement les chrétiens, et à qui Tertullien adresa son Apologétique.

(94) Les prénoms de Tiberius et de Caius qu'on donne à ces deux consuls, ne sont pas sûrs.

(95) Plautien était beau-père de Caracalla. Sévere voulut qu'il fût appelé consul pour la seconde fois, quoiqu'il ne l'eût pas encore été. A l'égard de Geta, on croit qu'il était le frère et non le fils de Sévere.

(96) Il y a lieu de douter si ce consul ne s'appelait pas plutôt Albinus que Balbinus.

ANS DE J.-C.	ANS DE ROME.	ANS DE J.-C.	ANS DE ROME.
216 Catius Sabinus II, Cornelius Anullinus.	969	241 M. Ant. Gordianus Aug. II, Civica Pompeianus.	994
217 C. Bruttius Præsens, T. Messius Extricatus II.	970	242 C. Vettius Atticus, C. Asinius Prætextatus	995
218 M. Opellius Severus Macrinus Aug. Octavianus Adventus.	971	243 Arrianus, Papus.	996
219 M. Aurel. Anton. Elagabalus Aug. II, Sacerdos II (97).	972	244 Peregrinus, Æmilianus.	997
220 M. Aurel. Anton. Elagabalus Aug. III, Eutychianus Comozo.	973	245 M. Julius Philippus Aug. Titianus	998
221 Gratus Sabianus, Claudius Seleucus.	974	246 Præsens, Albinus.	999
222 Aurel. Anton. Elagabalus Aug. IV, M. Aurel. Severus Alexander Cæ- sar.	975	247 M. Julius Philippus Aug. II, M. Julius Philippus Cæsar.	1000
223 L. Marius Maximus II, L. Roscius Ælianu.	976	248 M. Julius Philippus (Senior) Aug. III,	1001
224 Julianus II (98), Crispianus.	977	M. Julius Philippus (Junior) Aug. II.	
225 Fuscus II, Dexter.	978	249 M. Æmilianus II, Junius Aquilinus.	1002
226 Alexander Aug. II, L. Aufidius Marcellus II.	979	250 C. Messius Q. Trajanus Decius Aug. II,	1003
227 Albinus, Maximus.	980	Max Gratus.	
228 Modestus, Probus.	981	251 C. M. Q. T. Decius Aug. III, Q. Decius (Herennius) Etruscus	1004
229 Alexander Aug. III, Dio Cassius II (99). M. Ant. Gordianus, substitué au second.	982	Cæsar.	
230 L. Virius Agricola, Sex. Catius Clementinus.	983	252 C. Trébonianus Gallus Aug. II, C. Vibius Volusianus Cæsar.	1005
231 Pompeianus, Pelignianus.	984	253 C. Vibius Volusianus Aug. II, Maximus.	1006
232 Lupus, Maximus.	985	254 P. Licinius Valerianus Aug. II, P. Licinius Gallienus Aug.	1007
233 Maximus, Paternus, ou Paterius.	986	255 P. Licinius Valerianus Aug. III, P. Licinius Galienus Aug. II.	1008
234 Maximus II, C. Cælius Urbanus.	987	256 Maximus, Glabrio.	1009
235 Severus, Quintilianus, ou Quintilianus.	988	257 P. Licinius Valerianus Aug. IV, P. Licinius Gallienus Aug. III,	1010
236 C. Julius Maximinus Aug. Africanus.	989	M. Cassianus Latinus Posthumus, substitué (101).	
237 Perpetuus, Cornelianus.	990	258 Meinius Tuscus, Bassus.	1011
238 Pius, ou Ulpianus, Pontianus.	991	259 Æmilianus, Bassus.	1012
Claud. Julianus, substitué (100) Celsus Julianus, idem.	992	260 P. Cornelius Secularis II, Junius Donatus II.	1013
239 M. Ant. Gordianus Aug. M. Acilius Aviola.	993	261 P. Licin. Gallienus Aug. IV, L. Petronius Taurus Volusia- nus (102).	1014
240 Sabinus II, Venustus.		262 P. Licinius Gallienus Aug. V. Faustinus.	1015
		263 Albinus II, Maximus Dexter.	1016
		264 P. Lic. Gallienus Aug. VI, Saturninus.	1017
		265 P. Licinius Valerianus II, L. Cæsonius Lucilius Macer Rufi-	1018

(97) Le prénom de Licinius que Pagi donne à ce consul ne se rencontre dans aucun ancien monument, mais Blanchini cite sur cette année un tube de plomb, où il est appelé *Tineius sacerdos*.

(98) Il n'est pas bien sûr que Julien fut alors consul pour la seconde fois.

(99) Dio Cassius est le célèbre historien de ce nom, qui se trouve aussi appelé *Dionysius* dans une ancienne inscription rapportée par Doni.

(100) Après la mort de l'empereur Maximin, ar-

rivée sur la fin de mars 238, le sénat ordonna que les deux nouveaux empereurs Balbinus et Pupienus seraient consuls le reste de l'année. (MURAT.)

(101) C'est le même qui usurpa, cette année, la pourpre dans les Gaules, où il fut cinq fois consul ordinaire pendant son usurpation. On ne l'a point mis dans la liste des consuls, parce qu'il ne fut point reconnu pour tel à Rome.

(102) Quelques inscriptions lui donnent encore le nom d'Egnatius avant celui de Volusianus.

ANS DE J.-C.	ANS DE ROME.	ANS DE J.-C.	ANS DE ROME.
nianus.		M. Aur. Valer. Maximianus (Hercilius) Aug.	
266 Gallienus Aug. VII, Sabinillus.	1019	288 M. A. V. Maximianus (Hercilius) Aug. II,	1041
267 Paternus, Arcesilaus.	1020	Pomponius Januarius.	
268 Paternus II, Marinianus.	1021	289 Bassus II, Quintianus.	1042
269 M. Aurelius Claudius Aug. II (103), Paternus.	1022	290 Diocletianus Aug. IV Maximianus Hercilius Aug. III.	1043
270 Antiochus II, Orfitus.	1023	291 C. Junius Tiberianus II, Dio.	1044
271 L. Domitius Aurelianus Aug. Bassus II (104).	1024	292 Annibalianus, Asclepiodotus.	1045
272 Quietus, Veldumianus, ou Veldumnianus.	1025	293 Diocletianus Aug. V, Maximianus Hercilius Aug. IV.	1046
273 M. Claudius Tacitus, Placidianus.	1026	294 Fl. Valerius Constantius César, C. Galerius Valerius Maximianus César.	1047
274 L. Domitius Aurelianus Aug. II, C. Julius Capitolinus.	1027	295 Tuseus, Anullinus.	1048
275 L. Domitius Aurelianus Aug. III, 1028 T. Nonius Marcellinus.		296 Diocletianus Aug. VI, Flavius Valer. Constantius César II.	1049
Aurelius Gordianus, substitué le 25 septembre, Velius Cornif. Gordianus, id.		297 Maximianus Hercilius Aug. V, Galerius Maximianus César II.	1050
276 M. Claudius Tacitus Aug. II (105), 1029 Æmilianns.		298 Anicius Faustus, Virius Gallus.	1051
277 M. Aurelius Probus Aug. M. Aurelius Paulinus.	1030	299 Diocletianus Aug. VII, Maximianus Hercilius Aug. VI.	1052
278 Probus Aug. II, Lupus.	1031	300 Constantius César III, C. Galerius Maximianus César III.	1053
279 M. Aurelius Probus Aug. III, Nonius Marcellus II.	1032	301 Titianus II, Nepotianus.	1054
280 Messala, Gratus.	1033	302 Constantius César IV C. Galerius Maximianus César IV.	1055
281 M. Aurelius Probus Aug. IV, Tiberianus.	1034	303 Diocletianus Aug. VIII, Maximianus Hercilius Aug. VII.	1056
282 M. Aurelius Probus Aug. V, Victorinus.	1035	304 Diocletianus Aug. IX, Maximianus Hercilius Aug. VIII.	1057
283 M. Aurelius Carus Aug. (106), M. Aurelius Carinus César.	1036	305 Constantius César V, Galerius Maximianus César V.	1058
284 M. Aurelius Carinus Aug. II, M. Aurelius Numerianus Aug.	1037	306 Constantius Aug. VI, Galerius Maximianus Aug. VI.	1059
285 C. Aurel. Valerius Diocletianus 1038 Aug. II, Aristobulus (107).		307 M. A. V. Maximianus (Hercilius) Aug. IX (108), Flavius Valerius Constantius César.	1060
286 M. Junius Maximus II, Vettius Aquilinus.	1039	308 M. A. Val. Maximianus (Hercilius) Aug. X,	1061
287 C. Aurelius Valerius Diocletianus 1040 Aug. III,			

(103) Il ne reste presqu'aucun vestige du premier consulat de Claudio.

(104) Une inscription publiée par Reland, d'après Gudius, donne à Bassus les prénoms de N. Ceionius Virius; une autre, mise au jour par le même, lui attribue ceux de Lucius Ceionius Virius; mais ni l'une ni l'autre ne sont sûres, au jugement de Muratori.

(105) Vopiscus fait mention d'un Ælianus Scorpianus, qui était consul le 3 février de cette année; ce qui donne lieu de croire que Tacite ne garda qu'un mois le consulat.

(106) La Chronique d'Alexandrie donne encore pour consuls de cette année Diocletianus et Bassus, par où il paraît qu'ils furent substitués aux deux précédents.

(107) On voit Carinus cette année consul. Muratori pense qu'il y eut cette année quatre consuls,

deux pour l'Orient, Dioclétien avec un collègue qu'on ne connaît pas, et deux pour l'Occident, Carin et Aristobule.

(108) Le tyran Maxence, qui régnait alors en Italie, désignait cette année par *post sextum consulatum*. Il entendait le consulat de l'année précédente. Il paraît néanmoins qu'on reconnaissait en Occident, ou du moins en Italie, même dès le commencement de 387, les deux consuls que nous avons marqués. En Orient, il y eut deux autres qui furent nommés par Galère Maximien; savoir, Sévère Auguste et Maximin César. Peut-être aussi Constantin fut-il substitué à Sévère après sa mort. En général, il est difficile de marquer au juste les consuls entre les années 306 et 313, parce que ce n'étaient point les mêmes partout et qu'il y en avait en Italie qui n'étaient point reconnus dans le reste de l'empire.

ANS DE J.-C.	ANS DE ROME.	
C. Galerius Maximianus Aug VII (109).		
309 Maxentius Aug. II, à Rome, M. Aurelius Romulus Cæsar, id., Post consulatum (110) Maximiani X, et Galerii VII, hors de Rome.	1062	
310 Maxentius Aug. III, à Rome, M. Aurelius Romulus Cæsar II, id. Anno II post consulatum Maxi- miani (Herculii) X, et Galerii VII (111), hors de Rome.	1063	
311 Gal. Valer. Maximianus Aug. VIII, 1064 hors de Rome, Maximinus Aug., id., C. Ceionius Rufius Volusianus, à Rome, Eusebius, id.		
312 Fl. Valer. Constantinus Aug., en 1065 Occident, Publ. Valer. Licinianus Licinius Aug., id., Maxentius Aug. IV, à Rome, Maximinus Aug., en Orient se- lon quelques-uns. Picentius, id.		
313 Flav. Valer. Constantinus Aug. III, 1066 Publ. Valer. Licinianus Licinius Aug. III.	1066	
314 C. Ceionius Rufius Vo. usianus II, 1067 Annianus.	1067	
315 Flav. Valer. Constantinus Aug. IV, 1068 Publ. Valer. Licinianus Licinius Aug. IV.	1068	
316 Sabinus, Rufinus.	1069	
317 Ovinus Gallicanus, son consulat ne commença que le 17 févr., Bossus, id.	1070	
318 Licinius Aug. V, Flav. Julius Crispus Cæsar, fils de Constantin.	1071	
319 Constantinus Aug. V avec son 1072 fils, Valerius Licinianus Licinius Cæ- sar, fils de l'empereur Licinius.		
320 Constantinus Aug. VI, Fl. Valer. Constantinus Cæsar.	1073	
321 Crispus Cæsar II, Constantinus Cæsar II.	1074	
322 Petronius Probianus, Anicius Julianus.	1075	
323 Acilius Severus, Vettius Rufinus.	1076	
324 Flav. Julius Crispus Cæsar III, Flav. Valerius Constantinus Cæ- sar III.	1077	
325 Paulinus, Julianus.	1078	

(109) Ces deux consuls ne furent point reconnus à Rome pendant les trois premiers mois. A leur place Maxence s'y fit déclarer consul avec son fils M. Aurelius Romulus.

(110) Ce sont les consuls qui furent reconnus à Rome. Mais on ne connaît point ceux qui furent élus dans les provinces, ni même s'il y en eut. L'usage le plus commun fut de dater cette année 309, post Consulatum Maximiani X, et Galerii VII.

(111) Dans les Fastes de Théon, on voit consuls

ANS DE J.-C.	ANS DE ROME.	ANS DE J.-C.	ANS DE ROME.
326 Constantinus Aug. VII, Flav. Jul. Constantius Cæsar.	1079		
327 Flav. Valerius Constantinus. Maximus.	1080		
328 Januerius ou Januarinus, Justus.	1081		
329 Constantinus Aug. VIII, Constantinus Cæsar IV.	1082		
330 Gallicanus, Symmachus.	1083		
331 Annius Bassus, Ablavius.	1084		
332 Pacatianus Hilarianus.	1085		
333 Fl. Delmatius, Zenophilus.	1086		
334 L. Ranius Acontius Optatus, Anicius Paulinius Junior.	1087		
335 Julius Constantius (112), Ceionius Rutius Albinus.	1088		
336 Flavius Popilius Nepotianus (113), 1089 Facundus.			
337 Felicianus, Tib. Fabius Titianus.	1090		
338 Ursus, Polemius.	1091		
339 Constantius Aug. II, Flavius Jul. Constans Aug.	1092		
340 Acyndynus, L. Aradius Valerius Proculus, ou Proclus.	1093		
341 Anton. Marcellinus, Petronius Probinus.	1094		
342 Constantius Aug. III, Constans Aug. II.	1095		
343 M. Memmius Metius Furius Ba- burius Cæcilianus Proculus, Romulus.	1096		
344 Leontius, Sallustius.	1097		
345 Amantius, Albinus.	1098		
346 Constantius Aug. IV (114), Constans Aug. III.	1099		
347 Rufinus, Eusebius.	1100		
348 Fl. Philippus. Fl. Salia ou Salius.	1101		
349 Ulpianus Limenius, Aco Catullinus Philomatius, ou Philonianus.	1102		
350 Sergius, Nigrinianus.	1103		
351 Post Consulatum Sergii et Nigriani, 1104 dans l'empire non soumis au ty- ran Magnence. Dans la partie qui lui était soumise, comme les Gaules, etc.			

cette année, Andronicus et Probus ; peut-être furent-ils substitués à Maxence.

(112) Julius Constantius fut père de Gallus et de Julien, qui fut depuis empereur.

(113) Ce Nepotianus est le même qui usurpa l'empire en 350.

(114) Les empereurs ne s'étant point d'abord accordés sur les consuls de cette année, on en data les premiers mois, post consulatum Amantii et Al-
binii.

ANS DE J.-C.	ANS DE ROME.	ANS DE J.-C.	ANS DE ROME
Magnentius, Gaiso.		Valentinianus Junior Aug. II.	
352 Constantius Aug. V, Flav. Constantius Gallus Cæsar. Mais sous Magnence.	1105	379 Decimus Magnus Ausonius, Q. Clodius Hermogenianus Oly- brius.	1139
Decentius, son frère et Paulus.		380 Fla. Gratianus Aug. V, Flavius Theodosius Aug.	1133
353 Constantius Aug. VI, Constantius Gallus Cæsar II.	1106	381 Flavius Eucherius (117), Flavius Syagrius.	1134
354 Constantius Aug. VII, Constantius Gallus Cæsar III.	1107	382 Antonius, Afranius Syagrius.	1135
355 Flav. Arcetio, Q. Flav. Metius Egnatius Lollianus.	1108	383 Fl. Merobaudes II Flav. Saturninus.	1136
356 Constantius Aug. VIII, Flav. Claud. Julianus Cæsar.	1109	384 Clearchus, Flav. Richomeres.	1137
357 Constantius Aug. IX, Julianus Cæsar II.	1110	385 Flav. Arcadius Aug. Bauto.	1138
358 Neratius Cerealis, Datianus.	1111	386 Flav. Honorius Nobilissimus puer, Evodius.	1139
359 Flavius Eusebius, Flav. Hypatius, son frère (115).	1112	387 Valentinianus Aug. III, Eutropius.	1140
360 Constantius Aug. X, Julianus Cæsar III.	1113	388 Theodosius Aug. II Cynegius (118).	1141
361 Flav. Taurus, Flav. Florentius.	1114	389 Fl. Timasius, Fl. Promotus.	1142
362 Mamertinus, Nevita.	1115	390 Valentinianus Aug. IV, Neoterius.	1143
363 Julianus Aug. IV, Secundus Salustius.	1116	391 Tatianus, Q. Aurel. Symmachus	1144
364 Jovinianus Aug. Flav. Varronianus Nobilissimus puer.	1117	392 Fl. Arcadius Aug. II, Rufinus.	1145
365 Flav. Valentinianus Aug. Flav. Valens Hug.	1118	393 Theodosius Aug. III, Abundantius (119)	1146
366 Gratianus Nobilissimus puer, Dagalaiphus.	1119	394 Arcadius Aug. III, Honorius Aug. II.	1147
367 Lupicius, Jovinus.	1120	395 Anicius Hermogenianus Olybrius, Anicius Probinus.	1148
368 Valentinianus Aug. II, Valens Aug. II.	1121	396 Arcadius Aug. IV. Honorius Aug. III.	1149
369 Valentinianus Nobilissimus puer, Victor.	1122	397 Fl. Cæsarius, Nonius Atticus	1150
370 Valentinianus Aug. III, Valens Aug. III.	1123	398 Honorius Aug. IV, Fl. Eutychianus.	1151
371 Flav. Gratianus Aug. II, Sextus Anicius Petronius Probus.	1124	399 Fl. Manlius Theodorus, Eutropius (120).	1152
372 Domitius Modestus, Arintheus.	1125	400 Fl. Stilicho, Aurelianus	1153
373 Valentinianus Aug. IV, Valens Aug. IV.	1126	401 Vincentius, Fravita.	1154
374 Gratianus Aug. III, Equilius.	1127	402 Arcadius Aug. V, Honorius Aug. V.	1155
375 Post Consulatum Gratiani et Equi- tii (116).	1128	403 Theodosius Junior Aug Fl. Rumoridus.	1156
376 Valens Aug. V, Valentinianus Junior Aug.	1129	404 Honorius Aug. VI, Aristænetus.	1157
377 Gratianus Aug. IV, Flavius Merobaudes.	1130	405 Fl. Stilicho II Anthemius.	1158
378 Valens Aug. VI,	1131	406 Arcadius Aug. VI, Anicius Probus.	1159
		407 Honorius Aug. VII,	1160

(115) Frères d'Eusébie, femme de l'empereur Constance.

(116) Le tumulte de la guerre fit qu'il n'y eut point cette année de consuls.

(117) Le prénom de Flavius, dit Muratori, qui commença depuis Constantin à devenir commun parmi les généraux, fut probablement un titre d'honneur qu'ils obstinèrent des empereurs, qui se faisaient gloire eux-mêmes de le porter.

(118) On voit des inscriptions qui donnent pour consuls de cette année Magnus Maximus Aug. (C'est le tyran Maxime) et Fabius Titianus, le même qui fut préfet de Rome aussi cette année.

(119) Le tyran Eugène prit cette année le titre de consul en Occident.

(120) On ne mit point Eutropius dans les Actes publics d'Occident.

ANS DE J.-C.	ANS DE ROME	ANS DE J.-C.	ANS DE ROME		
		Festus.			
408	Anicius Bassus, Fl. Philippus.	440	Valentinianus Aug. V, Anatolius.	1193	
409	Honorius Aug. VIII, Theodosius Junior Aug. III.	1162	441 Cyrus, seul en Orient. Il n'y eut 1194 point cette année de consul en Occident.	1194	
410	Fl. Varanes, Tertullus, pour Attale à Rome.	1163	442 Eudoxius, Diocorus.	1195	
411	Theodosius Aug. IV, seul.	1164	443 Petronius Maximus II, Paterius, ou Paternus.	1196	
412	Honorius Aug. IX. Theodosius Aug. V.	1165	444 Theodosius Aug. XVIII, Albinus.	1197	
413	Lucius, Heraclianus.	1166	445 Valentinianus Aug. VI, Nomus, ou Nonius, appelé aussi, dans quelques inscriptions, Al- binus.	1198	
414	Fl. Constantius, Fl. Constans.	1167	446 Fl. Aetius III, Q. Aurelius Symmachus.	1199	
415	Honorius Aug. X, Theodosius Aug. VI.	1168	447 Callipius, ou Alypius, Ardaburius.	1200	
416	Theodosius Aug. VII, Junius Quartus Palladius	1169	448 Fl. Zeno, Russius Prætextatus Postumianus.	1201	
417	Honorius Aug. XI, Fl. Constantius II.	1170	449 Fl. Asturius, Fl. Progenes.	1202	
418	Honorius Aug. XII, Theodosius Aug. VIII.	1171	450 Valentinianus Aug. VII, Gennadius Avienus.	1203	
419	Monaxius, Plintha.	1172	451 Fl. Marcius Aug. Fl. Adelphius.	1204	
420	Theodosius Aug. IX, Fl. Constantius III.	1173	452 Sporatus, Fl. Herculanus.	1205	
421	Eustathius, Agricola.	1174	453 Vincomalus, Opilio.	1206	
422	Honorius Aug. XIII, Theodosius Aug. X.	1175	454 Studius, Aetius, différent du célèbre Aetius.	1207	
423	Asclepiodotus, Fl. Avitus Marinianus.	1176	455 Valentinianus Aug. VIII Anthemius.	1208	
424	Castinus, Victor.	1177	456 Varanes, en Orient. Johannes, idem.	1209	
425	Theodosius Aug. XI, Valentinianus Cæsar.	1178	457 Eparchius Avitus Aug., en Occident.		
426	Theodosius Aug. XII. Valentinianus Aug. II.	1179	458 Fl. Constantinus. Rufus,	1210	
427	Hierus, ou Hierius, Ardaburius.	1180	459 Fl. Leo Aug., Fl. Jul. Val. Majorianus Aug.	1211	
428	Flavius Felix, Taurus.	1181	460 Fl. Ricimer, Patricius.	1212	
429	Florentius, Dynamius, ou Dionysius	1182	461 Apollonius, Severinus,	1213	
430	Theodosius Aug. XIII, Valentinianus Aug. III.	1183	462 Dagalafius.	1214	
431	Bassus, Flavius Antiochus.	1184	463 Leo Aug. II, Libius Severius Aug.	1215	
432	Flavius Aetius, Valerius.	1185	464 Fl. Cæcina Basilius, Vivianus.	1216	
433	Theodosius Aug. XIV, Petronius Maximus.	1186	465 Rusticus ou Rusticus, Fl. Anicius Olybrius.	1217	
434	Aerobindus, ou Aviovindus, Aspar.	1187	466 Fl. Basiliscus, Herminiricus ou Armanaricus.	1218	
435	Theodosius Aug. XV, Valentinianus Aug. IV.	1188	467 Leo Aug. III, Tatianus.	1219	
436	Flavius Anthemius Isidorus, créé en Orient, Flavius Senator, idem.	1189	468 Pusæus, Johannes.	1220	
437	Aetius II, Sigisvultus, ou Sigisboldus.	1190	469 Anthemius Aug. II, seul.	1221	
438	Theodosius Aug. XVI, An. Acil. Glabrio Faustus	1191	470 Marcianus, Zeno Isauricus.	1222	
439	Theodosius Aug. XVII,	1192			

(121) On conserve à Trèves, dans l'église de Saint-Paulin, une inscription où l'on voit Horatius et le tyran Constantin, consuls cette année. Constantin

avait pris la pourpre à Arles en 408, et le faible Honorius lui avait cédé l'Espagne avec une partie des Gaules

ANS DE J.-C.	ANS DE ROME.	ANS DE J.-C.	ANS DE ROME.
470 Jordanes , Severus.	1223	507 Anastasius Aug. III Venantius.	1260
471 Leo Aug. IV , Probianus.	1224	508 Celer. Venantius Junior.	1261
472 Festus , Marcianus.	1225	509 Importunus , seul , appelé Oppor- tunus , mal par quelques-uns. Il fut consul en Occident.	1262
473 Leo Aug. V , seul.	1226	510 Anicius Manlius Severinus Boëtius	1263
474 Leo Junior Aug., seul.	1227	U. C. seul.	
475 Zeno Aug. II , seul ou post cons. Leonis Jun.	1228	511 Secundinus , Felix.	1264
476 Basiliscus II , Armatius.	1229	512 Paulus , Muschianus ou Muscianus	1265
477 Post cons. Basilisci II et Armati.	1230	513 Probus , Clementinus.	1266
478 Illus ou Hellus , seul.	1231	514 Senator U.C. (Magnus Aurel. Cas- siodorus) seul , en Occident.	1267
479 Zeno Aug. III , seul.	1232	515 Anthemius , Florentinus ou Florentius.	1268
480 Basilius Junior U. C. seul ou post cons. Zenonis III.	1233	516 Petrus U. C. seul , en Occident.	1269
481 Placidus , seul.	1234	517 Anastasius , différent de l'empe- reur. Agapitus.	1270
482 Trocondus , Severinus Junior.	1235	518 Magnus U. C. seul , en Orient.	1271
483 Faustus , seul , ou post cons. Tro- condi.	1236	519 Justinus Aug. Eutharicus.	1272
484 Theodoricus , roi des Goths, Venantius.	1237	520 Vitalianus , Rusticus ou Rusticius.	1273
485 Q. Aurel. Memmius Symmachus	1238	521 Justinianus , Valerius.	1274
Junior, seul, ou post cons. Theo- dorici U. C.		522 Symmachus Boëtius.	1275
486 Decius , Longinus.	1239	523 Fl. Anisius Maximus , seul , en Occident.	1276
487 Boëtius U. C. seul.	1240	524 Justinus Aug. II , Opilio.	1277
488 Dynamius , Sisidius.	1241	525 Fl. Theodorus Philoxenus , Anicius Probus Junior.	1278
489 Probinus , Eusebius.	1242	526 Olybrius , seul , en Occident.	1279
490 Fl. Faustus Junior , Fl. Longinus II.	1243	527 Vettius Agorius Basilius Mavortius.	1280
491 Fl. Olybrius Junior , seul.	1244	seul , en Occident.	
492 Fl. Anastasius Aug. Fl. Rufus ou Rufinus.	1245	528 Justinianus Aug. II , seul.	1281
493 Eusebius II , Albinus.	1246	529 Decius Junior U.C. seul , en Occident.	1282
494 Turcius Rufius Apronianus As- terius , Fl. Præsidius.	1247	530 Lambadius , Orestes.	1283
495 Fl. Viator U. C. seul en Occident.	1248	531 Post consulatum Lampadii et Ores- tis.	1284
496 Paulus , seul , ou post cons. Via- toris.	1249	532 Post consulatum Lambadii et Ores- tis II.	1285
497 Anastasius Aug. II , seul , ou post cons. Viatoris II.	1250	533 Justinianus Aug. III , seul.	1286
498 Johannes Scytha , Paulinus.	1251	534 Justinianus Aug. IV , Fl. Theod. Paulinus Junior. C'est le dernier consul d'Occident.	1287
499 Johannes Gibbus , seul (122).	1252	535 Fl. Belisarius , seul en Orient.	1288
500 Fl. Hypatius , Patricius.	1253	Post cons. Paulini , en Occident.	
501 Ruf. Mag. Faustus Avienus , Fl. Pompeius.	1254	536 Post cons. Fl. Belisarii , en Orient.	1289
502 Fl. Avienus Junior , Probus.	1255	Post cons. Paulini II , en Occident.	
503 Dexicrates , Volusianus.	1256	537 Post cons. Fl. Belisarii II , en Orient.	1290
504 Cethegus , seul en Occident.	1257	Post cons. Paulini anno III , en Oc- cident.	
505 Sabinianus , Theodorus.	1258	538 Fl. Joannes , seul , en Orient.	1291
506 Areobindus , Messala.	1259	539 Fl. Appio , seul en Orient.	1292
		Post consulatum Paulini V ; en Oc- cident.	

(122) Quelques-uns y joignent Asclépiion, fondés sur deux lois du Code Justinien ; mais ce Code abonde en fausses dates.

540 Fl. Justinus Junior, seul, en Oc- 1293

cident. Les années qui suivirent le consulat de ce Justin, différent de l'empereur Justin le jeune, furent quelquefois, mais rarement, datées en Occident, *post Justinum* ou *post consulatum Justini*, témoin l'épitaphe de saint Nizier, évêque de Lyon, à la fin de laquelle en lit, suivant Sévère dans sa chronologie des archevêques de Lyon, *Obiit iv Nonis (Nonas) Aprilis seu xxxiii, post Justinum et indictione sexta;* ce qui revient au 2 avril 573.

541 Fl. Basilius Junior, en Orient. 1294

C'est le dernier particulier qui a été consul.

542 Post consulatum Basilii U. C. 1295

543 Post consulatum Basilii anno ii. 1296

544 Post consulatum Basilii anno iii. 1297

545 Post cons. Basilii anno iv, et ainsi 1298

des années suivantes, en ajoutant un à chaque année. Cette manière de compter les années *post consulatum Basilii anno primo* en 542, est très-commune, et c'est celle de Justinien dans ses Novelles, et des Papes dans leurs lettres. Mais il y en a une autre plus aisée qui est de Victor de Tunnone. Il marque l'an 532 par la seconde année d'après le consulat de Basile, au lieu de le marquer par la première; l'an 543 par la troisième année, au

lieu de la seconde après le même consulat, et ainsi des autres, en comptant toujours une année plus que n'en comptent ceux qui marquent l'an 542 par la première année après le consulat de Basile. La manière de compter de Victor, quoique plus rare que l'autre, ne doit point être oubliée. Ceux qui la négligent sont exposés à des anachronismes d'un an.

Il n'y a plus de consul jusqu'à Justin le jeune, qui en prit le titre le 1^{er} janvier de l'an 566 et en transféra le nom et la dignité aux seuls empereurs. C'était la 25^e année après le consulat de Basile, selon la plus commune manière de compter, ou la 26^e selon la moins commune, que nous avons dit être de Victor de Tunnone. Depuis ce temps, les empereurs furent les seuls consuls et chacun d'eux pour une fois seulement; de manière qu'après leur premier consulat, on comptait les années suivantes avec la formule *Post consulatum*, jusqu'à ce qu'ils cessassent de régner; ce qui fut imité par les premiers empereurs français. (Voyez PAGI, Crit., ad an. 567, et MURATORI, Annali d'Italia, t. III, p. 464, 468.)

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES EMPEREURS ROMAINS.

La bataille de Pharsale, gagnée l'an 703 de Rome, par Jules-César sur Pompée, fut le tombeau de la liberté romaine. Le vainqueur, après cette journée, s'empara de l'autorité souveraine dans Rome, et n'y laissa subsister qu'un vain titre de république. C'est la raison pour laquelle il est regardé comme le fondateur de l'empire romain. Cependant il n'en avait qu'ébauché le plan; et cet empire ne prit une forme déterminée, une constitution durable, et sa dénomination même, que sous Auguste, lorsqu'après avoir triomphé d'Antoine à la bataille d'Actium, il réunit en sa personne toute la puissance et tous les titres, partagés jusqu'alors entre les différents chefs de la république. Auguste est donc, à proprement parler, le premier empereur romain, comme Auguste est le dernier. Odoacre ayant détrôné celui-ci, l'an 476, l'empire fut éteint la même année dans l'Occident. Il subsista néanmoins, parmi les Grecs, en Orient, où il alla presque toujours en déclinant, jusqu'à son entière destruction, arrêtée l'an 1453, à la prise de Constantinople par les Turcs.

AUGUSTE,

PREMIER EMPEREUR ROMAIN.

Caius Julius Cæsar Octavianus, plus connu sous le nom d'Auguste, qu'il reçut du sénat, petit-neveu de Jules-César par son aïeule maternelle et son fils adoptif, commença de régner souverainement sur les Romains après la bataille d'Actium, qu'il gagna sur Antoine le 2 septembre de l'an 723 de Rome, 30 ans avant l'ère vulgaire

chrétienne. Son règne fut de 44 ans moins 13 jours, ce prince étant mort à Nole le 19 août de l'an 14 de Jésus-Christ, 767 de Rome, à l'âge de près de 76 ans.

TIBÈRE.

14. Tibère, né le 16 novembre de l'an 712 de Rome, 42 ans avant Jésus-Christ, était fils de Tibère Claude Néron et de Livia. Adopté le 27 juin de l'an 4 de Jésus-Christ par Auguste, qui avait épousé sa mère, il devint,

l'an 12, comme le collègue de ce prince, auquel il succéda le 19 août de l'an 14. C'est à cette dernière époque qu'il faut commencer à compter les années de son règne. Il mourut le 16 mars de l'an 37 de Jésus-Christ, dans la soixante-dix-huitième année de son âge, après un règne de 22 ans 6 mois et 26 jours, ou 10 jours de plus.

CALIGULA.

37. **Caius Julius Cæsar Germanicus**, dernier fils de Germanicus et d'Agrippine, petite-fille d'Auguste, surnommé *Caligula*, du nom d'une chaussure militaire, né le 30 août de l'an 12 de Jésus-Christ, succéda l'an 37 à Tibère. L'an 41, il fut assassiné le 24 janvier, par Chréas.

CLAUDE I^{er}.

41. **Tiberius Claudius Nero Drusus**, fils de Drusus et d'Antonia, né le 1^{er} août de l'an 744 de Rome, 10 ans avant Jésus-Christ, succéda le 25 janvier de l'an 41 à Caligula son neveu. Il mourut de poison le 13 octobre de l'an 54 de Jésus-Christ, dans la soixante-quatrième année de son âge, après avoir régné 15 ans 8 mois et 18 jours.

NÉRON.

54. **Nero Claudius Cæsar Germanicus**, fils de Cn. Domitius Aenobardus et d'Agrippine, fille de Germanicus, né le 15 décembre de l'an 37 de Jésus-Christ, adopté par Claude, son beau-père, l'an 50, lui succéda le 13 octobre de l'an 54. Néron, déclaré par le sénat ennemi public, prévint, en s'égorgeant, le honteux supplice qui lui était préparé. Sa mort arriva le 9 juin de l'an 68 de Jésus-Christ.

GALBA.

58. **Serv. Sulp. Galba**, né le 24 décembre de l'an 754 de Rome, la veille même de la naissance du Sauveur, fut déclaré auguste par le sénat le 9 juin de l'an 68, à l'âge de 72 ans. Le 15 janvier de l'an 69, les prétoriens, excités par Othon, le mirent à mort avec L. Piso Frugi, qu'il avait fait César 5 jours auparavant (123).

OTHON

69. **M. Salvius Otho**, né à Rome, le 28 août de l'an 32, proclamé empereur par les prétoriens dans la sédition où pérît Galba, fut reconnu par le sénat et le peuple le 16 janvier de l'an 69. Trois mois ou 90 jours formèrent toute la durée de son règne. Le 15 avril, il se donna la mort après la bataille de Bedriac.

VITELLIUS.

69. **Aulus Vitellius**, né l'an 15 de Jésus-Christ le 24 décembre, fut déclaré empereur le 2 janvier 69 à Cologne, par les soldats qu'il commandait. Il fut tué à Rome, le 20 décembre suivant, n'ayant régné qu'un

(123) Quoique cet empereur ait régné moins d'un an, on voit cependant des médailles frappées la 2^e année de son empire. Mais les antiquaires observent qu'elles l'ont toutes été en Orient, où la coutume était de compter les années des empereurs du pre-

an moins 12 jours depuis son élévation à l'empire, et un peu plus de 8 mois depuis la mort d'Othon.

VESPASIEN.

69. **Titus Flavius Vespasianus**, né le 17 novembre de l'an 9 de Jésus-Christ, à Riéti, parvint à l'empire l'an 69. Il mourut le 24 juin de l'an 79, âgé de 69 ans 7 mois et 7 jours, après un règne de 10 ans moins 6 jours.

TITUS.

79. **Titus Vespasianus**, fils de Vespasien, né le 30 décembre de l'an 40, fut parmi, dès l'enfance, d'excellentes qualités de corps et d'esprit. Dès la fin de l'an 69, il fut créé césar par le sénat, et devint proprement le collègue de son père, auquel il succéda le 24 juin de l'an 79. La mort l'enleva le 13 septembre de l'an 81, à l'âge de 41 ans, après avoir régné seul 2 ans 2 mois et 20 jours. Tite avait été laissé en Judée par Vespasien en 69, pour continuer la guerre contre les Juifs. Il prêta sa main à Dieu, comme il le reconnaissait lui-même, pour punir les crimes de cette nation, en ruinant Jérusalem, qu'il prit le 8 septembre de l'an 70.

DOMITIEN.

81. **Fl. Sabinus Domitianus**, deuxième fils de Vespasien, né le 24 octobre de l'an 51, fut déclaré césar par les soldats le 20 décembre 69, le jour même de la mort de Vitellius, et confirmé le lendemain dans cette dignité par le sénat. L'an 81, il succéda le 13 septembre à Titus, son frère. L'an 96, il fut assassiné le 18 septembre par des conjurés, à la tête desquels était Etienne, son intendant.

NERVA.

96. **Cocceius Nerva**, né à Narni, dans l'Ombrie, le 17 mars de l'an 32 de Jésus-Christ, et originaire de Crète, fut déclaré empereur le 18 septembre de l'an 96. Il ne régna que 16 mois et 9 jours, étant mort le 27 janvier de l'an 98.

TRAJAN.

98. **Ulpia Trajanus Crinitus**, né le 18 septembre de l'an 52 à Italica en Espagne, adopté et fait césar à Cologne, vers la fin d'octobre 97, par Nerva, lui succéda le 27 janvier de l'année suivante. Ce prince, revenant à Rome, mourut à Sélinonte en Cilicie, vers le 10 août de l'an 117, après avoir régné 19 ans 6 mois et 15 jours.

ADRIEN.

117. **P. Aelius Adrianus**, né à Rome le 24 janvier de l'an 76, adopté par Trajan, dont il était allié, dans les derniers jours de sa vie, prit le titre d'empereur à Antioche le 11 août de l'an 117.

mier jour de celles où ils avaient commencé à régner; et comme l'année commençait vers l'automne en Orient, Galba, suivant cet usage, mourut effectivement la deuxième année de son empire.

Adrien mourut le 10 juillet de l'an 138, à Bayes, âgé de 62 ans, 5 mois et 17 jours, après avoir régné 20 ans et 11 mois moins un jour.

ANTONIN.

138. Titus Antoninus Pius, originaire de Nîmes, né à Lavinium le 19 septembre de l'an 86, fut adopté par Adrien, le 25 février de l'an 138. Il eut dès lors le titre de césar, et fut proclamé empereur le 10 juillet suivant. Antonin régna 22 ans 7 mois et 26 jours depuis la mort d'Adrien jusqu'à la sienne, arrivée le 7 mars 161.

DEUX EMPEREURS POUR LA PREMIÈRE FOIS.

MARC-AURELÉ.

161. M. Aurelius Antoninus, de l'ancienne maison des Antonius, né le 26 avril 121, fut adopté par Antonin le même jour qui Antonin le fut par Adrien, déclaré césar l'année suivante, et proclamé empereur le 7 mars 161. Il mourut à Sirmich le 17 mars 180, âgé de 58 ans,

LUCIUS VÉRUS.

161. Lucius Cépius Commodus Verus, né le 15 décembre 130, d'Aëlius et de Domitia Lucilla, adopté par Antonin le 23 février 138, fut associé à l'empire et fait Auguste par son cousin M. Aurèle, en mars 161. Il mourut sur la fin de 169 à Altino, dans la trente-neu-

10 mois, 22 jours, vième année de son après avoir régné 19 âge, et la neuvième ans 10 jours, depuis la mort d'Antonin.

Ce prince commença l'an 163 la quatrième persécution contre les Chrétiens. Elle fut longue et cruelle. L'Apologie du christianisme, que le philosophe athénagore présenta, l'an 166, aux deux empereurs, ne la fit point casser.

COMMODE.

180. L. Aëlius Aurel. Commodus, né l'an 161, le 31 août, fait auguste par M. Aurèle, son père, le 27 novembre 177, lui succéda le 17 mars 180, et régna 12 ans 9 mois et 14 jours, depuis la mort de M. Aurèle. Marcia le fit empoisonner et étrangler dans la nuit qui finissait l'année 192. Il était âgé de 31 ans 4 mois.

PERTINAX.

193. P. Helvius Pertinax, né d'un marchand de charbon, le 1^{er} août 126, préteur, puis consul deux fois, ensuite préfet de Rome, proclamé empereur par les prétoriens, la nuit même que Commode fut tué, reconnu le 1^{er} janvier 193 par l'armée et le sénat, fut assassiné le 28 mars suivant, ayant régné seulement 87 jours. Il laissa de Flavia Titiana, sa femme, un fils nommé comme lui, qui fut tué l'an 215.

QUATRE CONTENDANTS POUR L'EMPIRE.

193. Après la mort de Pertinax, les prétoriens firent l'empire à l'encaen. Julien et Sulpicien, beau-père de Pertinax, enchèrirent plusieurs fois l'un sur l'autre. Enfin le premier étant monté tout d'un coup de 5,000 drachmes pour chaque soldat à 6250, l'em-

porta, fut reçu dans le camp et proclamé Auguste. Mais, dès que la nouvelle de la mort de Pertinax fut parvenue dans les provinces, les armées firent choix de trois autres empereurs qu'on va nommer.

JULIEN.

193. M. Didius Se-
terus Julianus, né à Milan le 20 janvier 133, proclamé empereur le jour même de la mort de Pertinax, 28 mars 193, fut reconnu par le sénat. Ce même sénat lui fit trancher la tête, le 2 juin de la même année.

NIGER.

193. C. Pescennius Niger Justus, gouverneur de Syrie.

ALBIN.

193. Dec. Claudius Septim. Albinus, natif d'Adrumette, gouverneur de la Grande Bretagne, fut reconnu césar par Sévère.

SÉVÈRE.

193. L. Septimius Severus, né le 11 avril 145, à Lepte, en Afrique, de Septimius Géla, sénateur, fut proclamé empereur par l'armée qu'il commandait en Illyrie, en avril ou en mai, l'an 193. L'an 211, il mourut le 4 février à York, à l'âge de 65 ans 9 mois et 25 jours, après un règne de 17 ans 8 mois et 25 jours.

CARACALLA.

211. M. Aurel. Sever. Anton. Caracalla, fils de Sévère, né à Lyon le 4 avril 188, fut césar par son père en 196, et auguste vers le 2 juin 198, fut salué empereur avec Géla, son frère, par les soldats le 4 février 211. L'an 217, il est assassiné le 8 avril, entre Edesse et Carrhes, après 6 ans et 2 mois de règne depuis la mort de son père.

GÉTA.

211. P. Septimius Geta, second fils de

Sévère, né à Milan le 27 mai 189, fait césar vers la fin de 198, et auguste en 208 ou 209, fut reconnu empereur avec Caracalla, son frère, le 4 février 211. L'année suivante, vers le 17 février, Caracalla l'égorge ou le fait égorguer entre les bras de Julie, leur mère, à l'âge de 22 ans et environ 9 mois.

MACRIN.

217. M. Opilius Macrinus, né l'an 164 à Alger dans une famille maure et abjecte, succéda le 11 avril 217 à Caracalla, 3 jours

après l'avoir fait assassiner. Il ne régna que 14 mois moins trois jours, ayant été tué le 7 juin 218.

HÉLIOGABALE ou ÉLAGABALE.

218. M. Aur. Anton. Bassianus Elagabalus, ou Heliogabalus, né à Rome, vers la fin de 204, de Marcellus et de Soemias, nièce de l'impératrice Julie, fut proclamé empereur le 16 mai 218 par les soldats, près d'Emèse. Il marcha aussitôt contre Macrin, qu'il défit le 7 juin suivant. C'est de ce jour que commença proprement le règne d'Héliogabale, qui ne dura que 3 ans 9 mois et 4 jours, ce prince ayant été tué par les soldats le 11 mars 222, à l'âge de 18 ans.

ALEXANDRE.

222. M. Aur. Severus Alexander, fils de Genesius Marcius et de Julia Mainmea, né le 1^{er} octobre 208 à Arco, en Phénicie, adopté et fait césar l'an 221 par Héliogabale, son cousin, lui succéda le 11 mars 222, à l'âge de 13 ans et demi. Ce fut dès lors un prince accompli; toutes les vertus brillaient en lui, sans aucun mélange de vices. Tel fut le fruit de la bonne éducation que lui procura sa mère qu'on prétend, avec beaucoup de fondement, avoir été chrétienne. Lui-même, à ce qu'on croit, adorait en secret Jésus-Christ, mais en mêlant son culte avec celui des idoles. Il fut massacré avec sa mère, dans une émeute des soldats, près de Mayence, le 19 mars 235, âgé de 26 ans 5 mois 19 jours, après un règne de 13 ans 9 jours.

MAXIMIN I^e.

235. C. Julius Verus Maximinus, né en Thrace l'an 173, auteur de l'assassinat d'Alexandre, fut proclamé empereur après la mort de ce prince, au mois de mars 235. Il était Goth, d'une basse naissance. Il fut massacré, sur la fin de mars 238, devant Aquilée, dont il faisait le siège.

LES DEUX GORDIENS.

237. L'Afrique, s'étant révoltée contre Maximin, se fit un chef dans la personne de Gordien, proconsul, qui fut proclamé auguste, malgré sa résistance et sa vieillesse (il était âgé de 80 ans). Son fils, Gordien, lui fut associé, et le sénat confirma cette élection le 27 mai 237. Gordien le fils perdit la vie dans le combat que lui livra Capellien, gouverneur de Mauritanie, et Gordien le père finit la sienne en s'étranglant.

MAXIME ET BALBIN.

237. M. Claud. Pupienus Maximus, né vers l'an 164, d'un serrurier ou d'un charbon, et Decim. Cælius Balbinus, furent élus empereurs le 9 juillet 237 par le sénat, qui le même jour déclara césar le petit-fils de Gordien.

GORDIEN LE JEUNE.

237. M. Antonius Gordianus Pius, petit-fils, par Metia Faustina, sa mère, de Gordien le vieux, né le 20 janvier 223, fut créé césar par le sénat le 9 juillet 237, déclaré auguste par les prétoriens, vers le 15 juillet 238.

PHILIPPE.

244. M. Julius Philippus, né d'un chef de voleurs l'an 204, à Bosra, dans l'Arabie, préfet du prétoire, engagea les soldats, après avoir fait assassiner Gordien, à l'élire empereur le 10 mars 244. C'est le premier empereur qui ait fait profession du christianisme. En passant par Antioche pour se rendre à Rome, il voulut assister aux prières qui se faisaient dans l'église la veille de Pâques : l'évêque, saint Babylas, sachant qu'il était coupable de la mort de Gordien, l'arrêta et l'empêcha d'y entrer. Philippe se soumit humblement, fit la confession de ses fautes et accepta la pénitence. Il mourut vers la mi-octobre 249.

DÈCE.

249. Cn. Messius Quintus Trajanus Decius, né l'an 201 d'une famille ancienne, à Bulalie, près de Sirmich, succéda l'an 249, au mois d'octobre, à Philippe. Il périt, sur la fin de novembre 251, avec ses deux fils, Herennius et Trajan, dans une bataille contre les Goths.

GALLUS ET VOLUSIEN.

253. C. Vibius Trebonianus Gallus, après la mort de Dèce, à laquelle on croit qu'il eut part, fut proclamé empereur par les troupes de Mésie et de Thrace.

ÉMILIEN.

253. C. Julius Æmilianus, né l'an 207, s'étant fait proclamer empereur dans la Mésie, dont il était gouverneur, fut reconnu par le sénat après la mort de Gallus. Il n'a régné que 3 ou 4 mois, ayant été tué par les soldats vers la fin d'août 253.

VALÉRIEN.

253. P. Licinius Valerianus, né l'an 190, proclamé empereur, en Rhétie, par les troupes qu'il menait à Gallus contre Emilien, ensuite reconnu par Emilien même au mois d'août 253.

GALLIEN.

253. P. Licin. Gallienus, né l'an 233, fait césar vers le mois d'août 253 par le sénat, et aussitôt associé à l'empire par Valérien, son père, régna 7 ans avec lui et 8 seul, après la prise de ce prince. Tous les Chrétiens ont reconnu dans la fin déplorable de Valérien le doigt de Dieu, qui vengeait le sang innocent qu'il avait répandu. (La persécution, qu'il commença l'an 258, est la ix^e, en distinguant celle de Gallus de celle de Dèce.)

LES PRINCIPAUX TYRANS QUI S'ÉLEVÈRENT DANS L'EMPIRE SOUS VALÉRIEN ET GALLIEN.

253. Sulpitius Antoninus, proclamé empereur par les troupes de Syrie en 253, fut tué l'année suivante. On voit une médaille en grand bronze, frappée en son honneur l'an de l'ère d'Emèse 565, c'est-à-dire, de J. C. 254.

261. M. Cassianus Latienus (ou Latinus) Postumus, de basse naissance, mais distingué par ses grandes qualités qui lui avaient mérité le consulat, fut proclamé empereur dans les Gaules au commencement de l'an 261. Il commandait dans ce pays depuis l'an 257. Pour assurer son usurpation, il fit assassiner Salonin, fils de Gallien, avec Sylvain, son précepteur, tous deux renfermés dans Cologne. L'Angleterre et l'Espagne s'empressèrent de le re-

connaître. Son règne fut de sept ans, pendant lesquels il remporta plusieurs victoires sur les barbares. L'an 267, après avoir vaincu le tyran Lélien, près de Mayence, il fut massacré par ses soldats pour n'avoir pas voulu leur livrer le pillage de cette ville. Il avait joué de la pourpre pendant sept ans. Toutefois, les dernières médailles de Postume marquent jusqu'à sa dixième puissance tribunitienne. Mais c'est qu'alors, dit Boze, il commença à les compter, non du jour qu'il avait été élu empereur, mais de celui où il avait eu le commandement des Gaules. Postume avait un fils, *C. Jun. Cass. Postumus*, qu'il s'associa, et qui périt avec lui.

264. M. Aurel. Piauvonius Victorinus, choisi pour collègue par Postume en 264, lui succéda l'an 267. Ayant été assassiné dans les premiers mois de l'année suivante, il désigna pour son successeur, avant que d'expirer, son fils, *C. Piaurinius Victorinus*, qui eut, peu de temps après, le même sort que son père. Une pierre, découverte près de Cologne, porte : *Hic siti sunt Victorini duo.* Après leur mort, *Aurelia Victoria* (ou *Victoria*), mère de Victorin le vieux, prit le titre d'Auguste. Elle fut en Occident ce que Zénobie était en Orient. Mais son règne fut très-court. On ignore le genre de sa mort.

266. Ulp. Corn. Lælianus (ou L. Aelianus) se fit proclamer empereur, à Mayence, vers l'an 266. Il perdit la vie, près de cette ville, au commencement de l'année suivante, dans une bataille contre Postume. Muratori le confond avec Lollianus qui suit, mais les médailles les distinguent.

267. Sp. Servil. Lollianus, reconnu empereur dans une partie des Gaules, après la mort de Postume, contre lequel il avait soulevé l'armée, fut défaite par les Victorins et massacré la même année par les soldats.

268. M. Aurel. Marius, armurier, fut proclamé empereur dans une partie des Gaules par les soins de Victorine. Mais trois jours après son élection, il fut assassiné dans les premiers mois de l'an 268.

268. P. Pivesuvius Tetricus, sénateur et gouverneur d'Aquitaine, fut proclamé empereur dans la ville de Bordeaux, à la recommandation de Victorine, après la mort de Marius. Ce tyran se maintint avec gloire pendant l'espace de six ans commencés. Mais las des fréquentes mutineries de ses troupes, il prit le parti, l'an 273, de se rendre à l'empereur Aurélien. Ce prince lui donna un gouvernement en Italie, où il mourut entre septembre 273 et mars 276. Il avait un fils, *C. Piresuvius*, qu'il fit césar, et qu'Aurélien, après l'avoir gagné, combla de biens et d'honneurs.

269. D. Lælius Ingenuus, gouverneur de Pannonie et de Mésie, fut reconnu pour empereur dans ces provinces lorsqu'on y apprit la captivité de Valérien. Gallien ne lui donna pas le temps de s'affermir. Il envoya contre lui les généraux Aureolus et Celer Vrianus qui le défrîtent près de Murse. Ingenuus, après cet échec, se donna la mort pour ne pas tomber entre les mains des vainqueurs.

271. Q. Non. Regillianus, de la famille de Décébale, roi des Daces, vaincu par Trajan, prit la pourpre en Mésie après la mort d'Ingenuus. Il était déjà célèbre par les victoires qu'il avait remportées sur les Sarmates. Il continua de faire la guerre avec succès à ces peuples jusqu'en 263, qu'il fut assassiné par ses soldats vers la fin d'août.

271. M. Fulv. Macrianus, proclamé empereur en Syrie au mois de mars 261, s'associa aussitôt ses deux fils, *Q. Fulv. Macrianus* et *Cn. Fulv. Quietus*. Son empire s'étendit sur toute l'Asie et l'Egypte. L'an 262, il passa en Occident pour détrôner Gallien. Aureolus l'arrêta en Illyrie. Attaqué, le 8 mars de la même année, par Domitien, lieutenant d'Auréolus, il est massacré par ses soldats avec son fils ainé. Quietus, second fils de Macrien, qui l'avait laissé en Syrie, fut trahi par son général Baliste, qui le fit

poignarder dans Emèse et livra la place à Odenat.

262. Serv. Anicius Balista, général de Maérien et de son fils Quietus, se fit proclamer empereur en Syrie quelque temps après la mort de ce dernier. Il régna deux ans, au bout desquels il fut mis à mort, l'an 264, par ordre d'Odenat.

264. Valer. Valens, proconsul d'Achaïe, prit la pourpre pour se défendre contre Macrien qu'il refusait de reconnaître. Cette sauvegarde ne le garantit pas de la fureur de ses soldats qui le massacrèrent l'année même de son usurpation.

261. Calpurn. Piso, envoyé par Macrien contre Valens, se fit proclamer empereur en Thessalie pour imposer à son ennemi. Il ne jouit pas longtemps de cet honneur. Valens le fit assassiner sur la fin de mai de l'an 261.

262. Tiberius Cest. Alex. Aemilianus, gouverneur d'Egypte, fut contraint de prendre la pourpre l'an 262, pour apaiser une révolte. L'année suivante, Gallien envoya contre lui Théodote qui le fit, comme il se disposait à porter ses armes dans les îles, et l'envoya à Rome où il fut étranglé.

263. Sempron. Saturninus, proclamé empereur sur les confins de la Scythie, l'an 263, fut tué l'année suivante, ou l'an 267, si les médailles qui lui donnent quatre ans de règne sont véritables.

264. C. Aun. Trebellianus, fameux pirate, proclamé empereur en Isaurie au commencement de l'an 264, fut tué, l'année suivante, dans une bataille contre Causisole, frère de Théodote, vainqueur d'Emilien.

265. T. Corn. Celsus, proclamé empereur à Carthage, l'an 265, fut tué six jours après par ses troupes.

267. Man. Acilius Aureolus, fameux général de Gallien, prit le titre d'Auguste, en Italie, l'an 267. Battu l'année suivante au mois d'avril, près de Milan, par l'empereur Claude, il fut pris et massacré par les soldats.

267. Mæonius, cousin et meurtrier d'Odenat, se fit proclamer empereur, après la mort de ce prince, en Syrie. Ses soldats, au bout de quelques jours, le firent à mort.

267. Septimia Zenobia, femme d'Odenat, prit le titre de reine d'Orient après la mort de son époux, et donna la pourpre à ses trois fils : Hérennius, l'immolaüs et Valbalathe. Cette princesse, issue des Ptolémées d'Egypte, réunissait en sa personne le savoir et l'héroïsme. Elle résista aux forces que Gallien et Claude, son successeur, envoyèrent contre elle. L'an 273, assiégée par l'empereur Aurélien dans Palmyre, elle fut faite prisonnière en fuyant, et conduite à Rome, où elle servit à orner le triomphe du vainqueur. Zenobie passa le reste de ses jours à Tivoli. On ignore quel fut le sort de ses fils, à l'exception de Valbalathe, que l'empereur combla de faveurs.

CLAUDE II.

268. M. Aur. Claudius, né dans l'Illyrie le 10 mai 214 ou 215, fut proclamé empereur après la mort de Gallien, et reconnu avec joie par le sénat le 24 mars 268. Claude triompha de quelques tyrans, et défit entièrement, près de Naissus, les Goths qui étaient venus au nombre de 320,000 piéter la Thrace, l'Asie et la Grèce. Il mourut de la peste à Sirmich, vers le mois de mai 270, dans la troisième année de son règne.

QUINTILLE.

270. M. Aur. Claud. Quintillus, prit, après la mort de Claude, son frère, le titre d'empereur, qui lui fut déclaré par le sénat et les soldats en Italie.

AURÉLIEN.

270. L. Valerius Domitius Aurelian, né, à ce qu'on croit, dans la Dace l'an 212, d'une famille abjecte, surnommé l'épée à la main, *manu ad ferrum*, à cause de son inclination pour les armes, général d'Ilyrie et de Thrace, fut proclamé empereur dans le mois de mai 270, après la mort de Claude. Il régna 5 ans commencés, et fut assassiné en Thrace par la trahison de Mnesthée, son secrétaire, dans le mois de janvier de l'an 275.

TACITE.

275. M. Claudius Tacitus fut élu empereur le 25 septembre 275, après un interrègne de 6 ou 7 mois, pendant lesquels le sénat et l'armée s'étaient renvoyé plusieurs fois réciproquement l'honneur de donner un chef à l'empire. Tacite fut tué par les soldats à Tarse, ou à Tyane, vers la fin de mars 276, n'ayant régné que 6 mois.

FLORIEN.

276. M. Annius Florianus prit le titre d'empereur, en Cilicie après la mort de Tacite, son frère utérin, sans attendre ni l'autorité du sénat, ni l'élection des soldats. L'armée d'Orient lui opposa Probus, qui l'avait battu deux fois, le réduisit à s'ouvrir les veines de désespoir, vers la mi-juillet, 3 mois après la mort de Tacite.

PROBUS.

276. M. Aur. Val. Probus, né le 19 août 232, d'une famille obscure, à Sirmich, fut élevé, malgré lui, à l'empire par les troupes d'Orient après la mort de Tacite, dès le mois d'avril 276.

CARUS.

282. M. Aur. Carus, né vers l'an 230 à Narbonne, après avoir passé par tous les degrés des honneurs civils et militaires, fut élu par les soldats pour succéder à Probus, vraisemblablement au commencement d'août 282. Il mourut en 283, vers le 20 décembre.

CARIN.

284. M. Aur. Carinus, fils aîné de Carus, né l'an 249, fait césar au mois d'août 282, succéda, vers le commencement de l'an 284, à son père. L'année suivante, il perdit la vie

L'EMPIRE PARTAGÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS ENTRE QUATRE EMPEREURS, DEUX AUGUSTES ET .DEUX CÉSARS.

DIOCLETIEN.

284. C. Val. Aurélius, né à Dioclée, en Dalmatie l'an 245, fut élu empereur, après la mort de Numérien, par l'armée qui revenait de Perse, et dans laquelle il servait, le 17 septembre 284. En

303, Dioclétien com-

mença, le 23 février, à la sollicitation de Galère, la neuvième ou dixième persécution. Elle fit tant de martyrs, que les ennemis du christianisme se vantaiient de lui avoir porté le coup mortel. Dioclétien avait été heureux jusqu'en 303. L'édit qu'il

HERCULIUS.

286. M. Aur. Valerius, né près de Sirmich, d'une famille obscure, le 21 juillet de l'an 250, fut associé à l'empire par Dioclétien le 1^{er} avril 286.

et l'empire à la suite d'une bataille qu'il avait gagnée sur Dioclétien.

NUMÉRIEN

284. M. Aur. Numérianus, second fils de Carus, déclaré césar au mois d'août 282, fut proclamé empereur avec Carin, son frère, l'an 284, après la mort de leur père. La même année, avant le 17 septembre, il fut tué par la perfidie d'Aper, son beau-père, n'ayant régné qu'environ 8 ou 9 mois.

TIRANS QUI S'ÉLEVÈRENT DANS L'EMPIRE DEPUIS L'AN 284 JUSQU'EN 311.

284. M. Aur. Julianus prit la pourpre en Vénétie, après la mort de Numérien, et périt la même année dans une bataille contre Carin.

285. Cn. Salv. Amandus et Pomponius Elianus s'étant mis à la tête des paysans révoltés dans les Gaules, usurpèrent la pourpre en 285, et donnèrent à leur faction le nom de Bagaudes. Herculius, après plusieurs combats livrés à ces rebelles, les força dans une tour où est aujourd'hui Saint-Maur-des-Fossés, et les dissipa. Les Bagaudes se rallièrent dans la suite, et ce parti subsista longtemps dans les Gaules qu'il désola.

287. Carausius, habile général, se revêtit de la pourpre à Boulogne, l'an 287, passa de là en Angleterre, s'y fit reconnaître empereur, et s'y maintint jusqu'en 294 qu'il fut assassiné par Allectus, son lieutenant.

294. Allectus se fit proclamer empereur, après avoir assassiné Carausius. Il périt, l'an 297, dans une bataille contre Constance Chlore.

292. L. Elpidius Achilleus prit la pourpre en Egypte, où il régna pendant cinq ans. Dioclétien étant venu l'assiéger dans Alexandrie en 297, se rendit maître de la ville après huit mois de siège, la lava au pillage, et fit mourir le tyran avec les principaux de ses partisans.

306. M. Aur. Maxentius, fils de l'empereur Herculius, se fit reconnaître empereur à Rome, le 28 octobre 306. Herculius, à cette nouvelle, vient le joindre et reprend la pourpre. Il se brouille ensuite avec son fils, et se retire auprès de Constantin dans les Gaules. Maxence déclare la guerre à ce dernier qui le défait en trois batailles rangées. Il en livre une quatrième, près de Pont-Milvius, à la suite de laquelle il se noie dans le Tibre en fuyant, le 28 octobre 312. Il avait eu de la fille de Galère Maxien, son épouse, un fils, Romulus, qui mourut en 309.

308. Alexandre prit la pourpre, l'an 308, en Afrique, dont il était gouverneur. L'an 311, il fut tué par les généraux de Maxence.

L'EMPIRE PARTAGÉ POUR LA PREMIÈRE FOIS ENTRE QUATRE EMPEREURS, DEUX AUGUSTES ET .DEUX CÉSARS.

CONST. CHLORE.

292. Flavius Valérius, né le 31 mars 250, fut déclaré césar avec le titre d'empereur, le 1^{er} mars 292.

GALÈRE.

292. C. Galérius Valerius Maximianus, fils d'un paysan du voisinage de Sardique, fut créé césar le 1^{er} mars 292, par Dioclétien.

donna contre les Chrétiens fut le terme de ses beaux jours. On vit dès-lors son esprit s'altérir. En 305, il quitta l'empire le 1^{er} mai, et se retira à Salone, où il vécut encore 9 ans. Avant que de mourir il eut la douleur de voir Constantin embrasser cette religion qu'il s'était flatté de détruire. Enfin il mourut de rage, de désespoir et de misère, au mois de mai 313, à l'âge de 68 ans.

SÉVÈRE II.

305. Fl. Valérius Severus fut déclaré résar, à Milan, par Herculius, le 1^{er} mai 305, et Auguste par Galère l'an 306.

MAXIMIN.

305. C. Val. Maximinus, nommé auparavant Daza ou Daia, neveu de Maximien par sa mère, créé césar par Dioclétien, le 1^{er} mai 305, se fit lui-même proclamer auguste en Illyrie par son armée, vers le commencement de 308.

son autorité fut, selon Lactance, de rétablir la religion chrétienne. Herculius qui avait repris la pourpre, la donna à Constantin avec sa fille en mariage. L'an 311 ou 312, Constantin étant dans les Gaules et marchant à la tête de son armée, un peu après midi, aperçoit au-dessous du soleil une croix lumineuse avec cette inscription : SOTER VAINQUEUR PAR CE SIGNE. La nuit suivante, Jésus-Christ lui apparut en songe avec le même signe, et lui ordonna d'en faire un semblable pour combattre ses ennemis. Le prince obéit, fit graver la croix qu'il avait vue, et la plaça sur un étendard qui fut appelé le *Labarum*. Partout où cet étendard parut, les troupes furent victorieuses; jamais celui qui le portait ne fut ni tué ni blessé. Telle était la vertu de ce signe,

telle en était la forme :  . Après cela Constantin, résolu de n'adorer qu'un seul Dieu, se fait instruire de la religion et l'embrasse. En 312, il marche contre Maxence, qui sort de Rome le 28 octobre, pour lui livrer bataille. Maxence la perd, tombe dans le Tibre en s'ensuyant et y pérît. Le lendemain Constantin fait son entrée triomphante dans Rome, où il est reçu comme un libérateur : il donne, de concert avec Licinius, son beau-frère, un édit en faveur des Chrétiens. L'an 313, par une autre ordonnance, il accorde des priviléges et des immunités aux églises et aux clercs. L'an 314 la guerre s'allume entre Constantin et Licinius. Bataille de Cibales en Pannonie, où Licinius est défait le 8 octobre. Constantin lui accorde la paix, sur la fin de la même année, après la bataille de Mardie en Thrace. La guerre recommence entre ces deux princes l'an 323. Licinius, battu le 3 juillet à Andrinople et le 18 septembre près de Chalcédoine, obtient sa grâce du vainqueur en abdiquant. Constantin devint par là seul maître de tout l'empire sur la fin de septembre 323. L'an 329 il transfère de Rome à Bysance, qu'il nomma Constantinop'e, le siège de l'empire. L'année suivante, il fit, le 11 mai, la dédicace de cette ville, qui était son ouvrage. L'an 337, Constantin meurt près de Nicomédie le 22 mai, dans de grands sentiments de religion, après avoir reçu le baptême. Il était âgé de 63 ans 2 mois et 25 jours, et avait régné 30 ans 9 mois et 27 jours. Ce prince avait épousé 1^e Minervae, dont il eut un fils nommé Crispus, qu'il fit mourir à Pole en Istrie l'an 326, sur une calomnie de sa belle-mère; 2^e l'an 313 Fausta, fille d'Herculius, dont il eut Constantin, Constance et Constant ses successeurs, avec deux filles, Constantine, femme d'Hannibalien, puis de Constantius Gallus, et Hélène, femme de Julien.

CONSTANTIN LE JEUNE, CONSTANCE ET CONSTANT.

Deux ans avant sa mort, l'an 335, Constantin le Grand avait partagé l'empire entre ses 3 fils ; disposition qu'il confirma par son testament. Constantin le Jeune eut les Gaules, l'Espagne et l'Angleterre; Constance l'Asie, la Syrie et l'Egypte; Constant l'Illyrie, l'Italie et l'Afrique. Les neveux de Constantin, Delmace et Hannibalien, étaient aussi compris dans ce partage; mais les armées les rejettèrent et ne voulurent point d'autres maîtres que les enfants de ce prince. En

CONSTANTIN.

306. C. Flavius Valer. Aur. Claudius Constantinus, fils de Constance Chlore et d'Hélène, né à Naisse en Dardanie, le 27 février 274, fut proclamé auguste à York par l'armée, le 25 juillet 306, aussitôt après la mort de son père.

Le premier usage que Constantin fit de son autorité fut, selon Lactance, de rétablir la religion chrétienne. L'an 307, le 1^{er} mars, Herculius qui avait repris la pourpre, la donna à Constantin avec sa fille en mariage. L'an 311 ou 312, Constantin étant dans les Gaules et marchant à la tête de son armée, un peu après midi, aperçoit au-dessous du soleil une croix lumineuse avec cette inscription : SOTER VAINQUEUR PAR CE SIGNE. La nuit suivante, Jésus-Christ lui apparut en songe avec le même signe, et lui ordonna d'en faire un semblable pour combattre ses ennemis. Le prince obéit, fit graver la croix qu'il avait vue, et la plaça sur un étendard qui fut appelé le *Labarum*. Partout où cet étendard parut, les troupes furent victorieuses; jamais celui qui le portait ne fut ni tué ni blessé. Telle était la vertu de ce signe,

conséquence les trois frères furent proclamés seuls empereurs et augustes par le sénat. Ils ne prirent néanmoins ces titres que plus de trois mois après, le 9 septembre 337. Les soldats, pour écarter tout ce qui pourrait faire ombrage à ces princes, firent main basse sur presque toute la famille impériale; Jules Constance, oncle paternel des trois empereurs, un autre frère du grand Constantin, cinq neveux du même empereur, furent massacrés, avec Delmace et Hannibalien, l'an 337 ou 338. Gallus et Julien n'échappèrent qu'avec peine à ce massacre.

CONSTANTIN II, DIT LE JEUNE.

337. Fl. Claudius Constantius, né à Arles l'an 316, le célèbre des enfants de Con-

CONSTANCE II.

337. Fl. Julius Valer. Constantius, le second et le plus

CONSTANT.

337. Fl. Julius Constant, troisième fils du grand Constantin, né l'an 320, déclaré

1^{er} mars, selon les meilleurs chronologistes, proclamé auguste et empereur l'an 337, après la mort du grand Constantin, jouit à peine 3 ans de cette dignité

Tantin, né à Sirmich le 7 ou le 13 août 317, fait césar le 8 novembre 323, prit, le 9 septembre 337, le titre d'auguste et d'empereur. Ce prince mourut le 3 novembre 361, dans la 45^e année de son âge, la 38^e de son règne, depuis qu'il eut été fait césar.

César le 21 décembre 333, prit le titre d'auguste le 9 septembre 337. L'an 340, il fut tué le 27 février à Elne, dans les Pyrénées, par la faction de Magnence.

TYRANS QUI S'ELEVÈRENT SOUS L'EMPIRE DE CONSTANCE ET DE CONSTANT.

350. Magnence, capitaine des gardes de l'empereur Constant, fut proclamé auguste, le 18 janvier 350, à Autun. Il envoie aussitôt un officier, nommé Gaison, pour assassiner Constant. Ce prince s'échappe et se sauve à Elne dans les Pyrénées ; il y est atteint et mis à mort. Magnence nomme césars ses deux frères, Decentius et Desiderius. Constance marche contre le tyran et le défait près de Marse, le 28 septembre 351. Battu une deuxième fois près du mont Seleuke, en Dauphiné, Magnence se réfugie à Lyon où, voyant ses affaires désespérées, il se donne la mort, le 10 ou le 11 août 353. Decentius, ayant appris la fin tragique de son frère, s'étouffa dans la ville de Sens, le 18 du même mois. Desiderius demanda grâce à Constance et l'obtint.

JULIEN L'APOSTAT.

361. Fl. Julius Claud. Julianus, fils de Jules Constance, frère du grand Constantin, et de Basiline, sa deuxième femme, né à Constantinople le 6 novembre 321, n'avait reçu de la nature aucun avantage du côté du corps ; mais il en avait beaucoup du côté de l'esprit, si la passion de régner, jointe à une curiosité sacrilège, ne les eût corrompus : *Cujus egregiam indolem decepit amore dominandi sacrilega et detestanda curiositas*, dit saint Augustin. Il fut élevé avec un soin particulier dans la religion chrétienne, dont il fit profession pendant 20 ans ; il eut même le degré de lecteur. L'an 363, Julien, faisant la guerre aux Perses, reçut, en les poursuivant, un coup de dard qui lui perça le

EMPEREURS D'OCCIDENT

VALENTINIEN I^{er}.

364. Valentinien I^{er}, fils de Gratien, comte d'Afrique, né à Cibales en Pannonie, l'an 321, capitaine des gardes de Jovien, fut élu empereur à Nicée, le 26 février 364. Il était zélé pour la religion catholique et l'avait confessée généreusement sous Julien, au péril de sa fortune et de sa vie. En 364, le 28 mars, étant à Constantinople, il associa Valens, son frère, à l'empire. Au mois de juillet suivant, étant à Naïsse, il partagea l'armée et l'empire avec lui, prit l'Occident pour sa part et laissa l'Orient à son frère. Valentinien fit d'excellentes lois et fut sévère à les faire observer. Il pacifia l'Afrique révoltée, porta la guerre chez les Allemands et leurs voisins, ravagea la terre des Quades et les obligea à lui envoyer des députés pour demander la paix. A la vue de ces députés germains, gens grossiers et mal vêtus, croyant qu'ils venaient l'insulter, il entra dans une telle colère, qu'il se rompit une veine et en mourut le jour même, 17 novembre 375, à Brégétio dans la Pannonie. Il était dans la 53^e année de son âge et la 12^e de son règne.

Vétranion, général d'infanterie, fut proclamé empereur, le 1^{er} mars 350, à Sirmich. Il se soumit à Constance et déposa la pourpre à ses pieds, le 25 décembre suivant.

350. Popilius Nepotianus, petit-fils de Constance Chlore, par Eutropia, sa mère, se revêtit de la pourpre, près de Rome, le 3 juin 350. Anicet, préfet du prétoire de Magnence, vint à sa rencontre. Népotien le battit et fit son entrée dans Rome. Mais il fut défait à son tour par Marcellin, grand maître du palais de Magnence, et périt dans le combat après un règne de vingt-huit jours. Rome fut livrée au pillage, et la mère de Népotien fut une des victimes de la haine des soldats.

côté jusqu'au foie ; il mourut de cette blessure un peu avant le milieu de la nuit du 26 au 27 juin de l'an 363, dans la 32^e année de son âge.

JOVIEN.

363. Flav. Claud. Jovanius, né l'an 331, fut élu empereur après la mort de Julien, le 27 juin 363, par l'armée qui était en Perse. Il n'accepta l'empire qu'à condition que tous les soldats embrasseraient la religion chrétienne ; ce qui lui a fait donner le titre de confesseur par Rusin, titre qu'il avait déjà mérité par d'autres actions sous Julien. On trouva Jovien mort dans son lit la nuit du 16 au 17 février 364, après un règne de 7 mois et 20 jours.

EMPEREURS D'ORIENT

VALENS.

364. Valens, né vers l'an 328, fait auguste par Valentinien, son frère, le 28 mars 364, eut au mois de juillet suivant l'Orient en partage. Valens perdit, le 9 août 378, la célèbre bataille d'Andrinople. Blessé et porté dans une cabane, il y fut brûlé vif par les barbares, le même jour, à l'âge de 50 ans, après avoir régné 15 ans 4 mois et quelques jours.

THÉODOSE LE GRAND.

379. Théodore, à qui ses grands exploits, et encore plus sa haute piété, son zèle pour la foi, son amour pour l'Eglise, ont mérité le surnom de *Grand*, était fils de Théodore, le plus habile général de son temps, qui, après avoir conservé l'Afrique et étouffé la rébellion de Firme, succomba à l'envie des courisans et fut exécuté à Carthage, l'an 373. Théodore, son fils, naquit en Espagne, vers l'an 346, et y fut élevé. Il suivit son père à la guerre, et lorsqu'il l'eut perdu, il retourna dans sa patrie. Après la mort de Valens, Gratien rappela d'Espagne Théodore,

EMPEREURS D'OCCIDENT.

GRATIEN.

373. Gratien, fils de Valentinien et de Sévera, né à Sirmich le 18 avril, ou le 23 mai 359, élevé par le célèbre Ausone, fait auguste par son père le 24 août 367, sans avoir passé par la dignité de césar, lui succéda à l'âge de 16 ans et demi, le 17 novembre 375. Devenu maître de l'Orient en 378, après la mort de Valens, il donne une loi pour faire cesser la persécution des ariens, fait venir de l'Espagne Théodose et l'associe à l'empire le 19 janvier 379, en lui donnant l'Orient avec une partie de l'Ilyrie. L'an 383, Gratien, abandonné des siens dans une bataille contre le tyran Maxime, s'enfuit à Lyon, où il est pris et mis à mort le 25 d'août, ou peut-être de juillet, à l'âge de 24 ans. Il avait régné 16 ans et 1 jour depuis qu'il eut été fait auguste, et 7 ans 9 mois depuis la mort de son père. Ce juste, dit saint Ambroise, a été enlevé, de peur que la malice ne corrompt son esprit.

VALENTINEN II.

375. Valentinien II, fils de Valentinien I^e et de Justine, né sur la fin de 371, proclamé empereur à Acinque en Pannonie le 22 novembre 375, succéda, l'an 383, à Gratien, son frère. L'an 392, le comte Arbogaste fit étrangler, le 15 mai, Valentinien, à Vienne en Dauphiné. Il était âgé de 20 ans et quelques mois, et avait porté 16 ans et près de 6 mois le titre d'auguste, quoiqu'il n'ait régné que 8 ans et près de 6 mois depuis la mort de Gratien.

TYRANS QUI S'ÉLEVÈRENT DANS L'EMPIRE SOUS LES RÈGNES DE GRATIEN, DE VALENTINEN II ET DE THÉODOSE.

383. Magnus Maximus, Espagnol, général des troupes romaines en Angleterre, s'étant fait proclamer auguste en 383, passa aussitôt dans les Gaules où il vint à bout de débaucher les troupes de Gratien. Ce prince, abandonné, s'enfuit à Lyon. Maxime l'ayant fait suivre, le fit assassiner dans cette ville, le 25 août 383. Resté maître des Gaules, de l'Espagne et de l'Angleterre, il oblige Théodore à le reconnaître pour empereur. L'an 387, il entre en Italie et enlève cette portion de l'empire à Valentinien le Jeune, qu'il oblige à se retirer auprès de Théodore avec sa mère. L'an 388, Théodore, après avoir remporté

deux victoires sur Maxime, le prend dans Aquilée où il s'était réfugié. Maxime est mis à mort par les soldats, le 26 août 388. Victor, son fils, qu'il avait fait auguste, fut pris au mois de septembre suivant et décapité comme son père.

392. Eugène, maître du palais de Valentinien II, fut reconnu empereur à Vienne, vers la fin de mai 392, par les soins d'Arbogaste, meurtrier de ce prince. L'an 394, Théodore l'ayant battu au pied des Alpes Julliennes, le prit et lui fit trancher la tête, le 6 septembre, sur le champ de bataille. Arbogaste, s'étant échappé, se tua lui-même deux jours après

EMPEREURS D'OIENT.

HONORIUS.

395. Honorius, second fils de Théodore, né le 9 septembre 384, fait auguste le 10 janvier, ou le 20 novembre 393, fut déclaré empereur d'Occident par son père le 17 du mois de janvier 395. Il mourut d'hydropisie à Ravenne, le 15 août 423, âgé de 39 ans, après en avoir régné 28 et environ 7 mois. Il ne laissa point d'enfants de ses deux femmes Marie et Thermantie, toutes deux filles de Stilicon, ce ministre fameux à qui Honorius fit trancher la tête le 23 août 408.

EMPEREURS D'ORIENT.

ARCADE.

395 Arcade, né en Espagne, vers l'an 377, de Théodore et de Flaccilla, fait auguste le 16 ou le 19 janvier 383, succéda, le 17 janvier 395, à son père, et eut l'Orient en partage. Il mourut le 1^{er} mai 408, âgé de 31 ans, après avoir régné 12 ans avec son père, et 13 ans 3 mois 14 jours depuis la mort de Théodore.

TYRANS QUI S'ÉLEVÈRENT DANS L'EMPIRE SOUS LE RÈGNE D'HONORIUS.

407. Cl. Constantinus, proclamé empereur, l'an 407, par l'armée d'Angleterre, puis reconnu dans les Gaules où il passa, ensuite en Espagne, et enfin, l'an 409, par Honorius lui-même, fut pris, l'an 411, dans Arles avec Julien, son fils, par le général Constance qui les envoya à Honorius. Ce prince les fit décapiter, au mois de septembre de la même année, à

douze lieues de Ravenne. Constantinus avait aussi un autre fils, nommé Constant, qu'il avait déclaré auguste et que Géronce, son général, fut assassiné à Vienne au commencement de 411.

411. Jovin s'étant fait proclamer empereur à Mayence, vers le mois d'août 411, fit alliance avec Ataulphe, roi des Visigoths. Mais ayant associé de-

puis Sébastien, son frère, à l'empire, il se trouilla à cette occasion avec Ataulphe, lequel, ayant surpris Sébastien dans Narbonne, lui fit trancher la tête. Ataulphe poursuivit ensuite Jovin, le força dans un château près de Valence, et l'envoya à Dardanus, préfet des Gaules, qui le fit décapiter à Narbonne, l'an 413.

409. Priscus Attalus fut un fantôme d'empereur qu'Alaric, s'étant rendu maître de Rome, en 409, fit couronner par les Romains. Après avoir été le jouet de ce roi barbare, Attalus suivit la cour d'Ataulphe, qui tantôt l'appuya, tantôt l'abandonna. Enfin, l'an 416, ayant été livré à Honorius, il eut la

EMPEREURS D'OCCIDENT.

VALENTINIEN III

424. Valentinien III, fils du général Constante et de Placidia, fille du grand Théodore, né le 3 juillet 419, déclaré césar l'an 424, à Thessalonique, reçut les ornements impériaux à Ravenne, le 23 octobre 425, après la défaite et la mort du secrétaire Jean, qui avait usurpé la pourpre. Il succomba sous le fer de deux assassins, le 26 mars 455, dans la trente-sixième année de son âge, après un règne de 29 ans et près de 3 mois, à compter du 23 octobre 425. Ce prince avait épousé, le 29 octobre 437, Licinia Eudoxia, fille de Théodore II, dont il eut 2 filles, Eudoxie et Placidie, qui furent emmenées captives avec leur mère en Afrique, par Genséric. Eudoxie épousa Hunnéric, et Placidie, renvoyée avec sa mère à Constantinople, l'an 462, fut mariée à Olybrius, depuis empereur d'Occident.

MAXIME.

435. Petronius Maximus, né l'an 395, auteur de la mort de Valentinien III, fut proclamé empereur à Rome, le 27 mars 435. Maximus est arrêté et mis en pièces le 12 juin 455, 3 mois moins 5 jours après s'être emparé de l'empire.

AVITE.

455. M. Mæcilius Avitus, Auvergnat, préfet des Gaules, fut proclamé auguste à Toulouse, le 10 juillet 455, par les Goths. Il ne jouit pas longtemps de cette dignité; le sénat l'en dépoilla au bout de 14 mois, le 6 ou le 16 octobre 456. Les auteurs varient beaucoup sur le lieu et le temps de sa mort. Il laissa une fille, nommée Papianille, qui épousa saint Sidoine.

MAJORIEN.

457. Julius Majorianus, fait général le 28 février 457, passa bientôt de ce titre à celui d'empereur, qui lui fut donné d'un consentement universel à Ravenne, le 1^{er} avril de la même année. Mais le perfide Ricimer, jaloux de la réputation qu'il s'acquérait, le surprit par ses fourberies, le déposa de l'empire à Tortone, le 2 août 461, et le fit tuer 5 jours après. Majorien n'avait régné que 3 ans et quelques mois. (Muraatori.)

SÉVÈRE III.

461. Libius Severus fut élevé à l'empire par Ricimer, après la mort de Majorien, et proclamé empereur à Ravenne, le 19 novembre de l'an 461. Il en porta le titre environ

la main droite coupée et fut exilé dans l'île de Lipare.

423. Jean, secrétaire d'Honorius, appuyé de Castin, général de la milice, et d'Aëtius, se fit reconnaître empereur à Rome après la mort de son maître. Théodore envoya contre lui Ardabure avec Aspar, son fils. Ardabure est pris sur mer et conduit à Ravenne où Jean s'était retiré. Il gagne les officiers du tyran qui l'avaient reçu avec bonté, appelle son fils Aspar qu'il introduit dans Ravenne, se saisit de Jean, et l'envoie à l'impératrice Placidie, qui lui fit trancher la tête à Aquilée, vers la mi-juillet 425.

EMPEREURS D'ORIENT.

THEODOSE LE JEUNE.

408. Théodore, fils d'Arcade et d'Eudoxie, né au mois de janvier ou d'avril 401, déclaré auguste dès le 11 janvier 402, succéda, le 1^{er} mai 408, à son père, et mourut, à Constantinople, d'une chute de cheval, le 28 juillet 450, dans la cinquantième année de son âge, après avoir régné 42 ans et près de 3 mois depuis la mort de son père, et un peu plus de 48 ans depuis qu'il eut reçu le titre d'Auguste. Théodore avait épousé, le 7 juin 421, Ælia Eudoxia, nommée d'abord Athenais, fille du sophiste Léonce, morte à Jérusalem le 20 octobre 460. Eudoxie, femme de Valentinien III, fut le seul fruit de ce mariage.

MARCIEN.

450. Marcien, né d'une famille médiocre, en Thrace, l'an 391, fut élevé à l'empire après la mort de Théodore, suivant les désirs et par les instances de Pulchérie. Marcien fut proclamé auguste le 24 ou le 25 août 450. Ce prince fut également utile à la religion et à l'Etat. Il sauva l'empire de sa ruine, et rendit la paix à l'Eglise. Son règne ne fut que de 6 ans 5 mois et quelques jours, Marcien étant mort dans les derniers jours de janvier, de l'an 457, âgé de 66 ans.

LEON I^{er}.

457. Léon I^{er}, de Thrace, fut élevé à l'empire après la mort de Marcien, par le crédit du patrice Aspar et d'Ardabure, son fils, proclamé empereur, par l'armée, le 7 février 457, et couronné par le patriarche Anatole. C'est le premier souverain qui se trouve dans l'histoire avoir reçu la couronne des mains d'un évêque. Léon fut zélé pour la foi catholique, et la maintint contre les Euthénians. L'an 474, Léon meurt au mois de janvier, après un règne d'environ 17 ans. Il avait épousé Vérine, dont il laissa 2 filles, Ariadne, mariée à Zénon, et Léontie, femme de Marcien, fils de l'empereur Anthémius.

LÉON II DIT LE JEUNE, ZÉNON ET BASILISQUE.

473. Léon II, dit le Jeune, fils de Zénon et d'Ariadne, fille de Léon I^{er}, né vers l'an 459, fut déclaré césar, et peut-être même auguste par son aïeul, sur la fin de 473. Mais à raison de son bas âge, Zénon, son père,

11 ans jusqu'en 463, qu'il mourut à Rome, dans son palais, le 15 août. L'Occident fut sans empereur jusqu'au mois d'avril 467.

ANTHÈME.

467. Procopius Anthemius, fils du patrice Procope, gendre de Marcien, était général d'armée dans l'empire d'Orient, lorsqu'il fut choisi par le sénat, l'armée et le peuple romain pour empereur d'Occident. Il fut proclamé auguste auprès de Rome, le 12 avril 467. Ce prince ne régna qu'environ 5 ans, ayant été tué le 11 juillet 472, par le crime de Ricimer, qui mourut 3 mois après lui. De Flavia Euphemia, sa femme, fille de l'empereur Marcien, il eut 4 enfants : Marcien, qui épousa Léontia, fille de l'empereur Léon, Romulus, Procope, et une fille, mariée à Ricimer.

OLYBRIUS.

472. Anicius Olybrius, retiré à Constantinople depuis la prise de Rome par Genséric, et envoyé de là par l'empereur Léon pour secourir Anthemius contre Ricimer, fut proclamé lui-même empereur en Italie par ce traître, sur la fin de mars 472. Il mourut le 23 octobre suivant, 3 mois et quelques jours après Anthemius. Olybrius avait épousé, l'an 455, Placide, fille de Valentinien III, dont il eut une fille, nommée Ju lieune.

GLYCÈRE.

473. Flavius Glycerius prit de lui-même le titre d'empereur à Ravenne le 5 mars 473, et ne le porta qu'un an et un peu plus. L'empereur Léon, mécontent de ce qu'il avait pris la couronne sans sa participation, reconnaît empereur d'Occident Népos, parent de sa femme Vérine. Népos, arrivé en Italie, surprit Olybrius dans le port de Rome, l'obligea, avant que d'en sortir, de renoncer à l'empire, lui fut couper les cheveux, et le fit ordonner évêque de Salone en Dalmatie.

JULIUS NÉPOS.

474. Julius Népos fut déclaré césar, dans le mois de février au plus tard, à Ravenne, par Domitien, officier de l'empereur Léon, et proclamé empereur dans Rome le 24 juin 474. L'année suivante le patrice Oreste, qu'il avait envoyé avec une armée dans les Gaules pour l'y faire reconnaître, se révolte. A cette nouvelle, Népos va se renfermer dans Ravenne. Oreste vient aussitôt l'y assiéger. La place était sur le point d'être forcée. Népos s'enfuit le 28 août en Dalmatie, son pays natal. Il y rencontre Glycerie, qui, ne pouvant lui pardonner sa déposition, le fit assassiner, suivant Malatas, le 9 mai 480.

AUGUSTULE,

475. Romulus, ou Momylus Augustus, appelé plus communément Augustule, ou parce qu'il était fort jeune, ou par dérision, fut reconnu solennellement empereur à Ravenne, le 25 ou le 31 octobre 475, par le

fut établi, après la mort de Léon I, pour gouverner en son nom. Zénon ne se contenta pas du titre de régent; il prit la couronne, et se fit déclarer empereur au mois de février 476. Le jeune Léon étant mort au mois de novembre suivant, après un règne de 10 mois, Zénon demeura seul maître de l'empire. Zénon, suivant Pagi, fut chassé au mois de janvier 476, par Basilisque, qui, s'étant emparé du trône, en fut renversé lui-même au mois d'août 477, par celui qu'il avait supplanté. Mais ces dates sont fort suspectes à Muratori, qui leur oppose trois lois publiées par Zénon l'an 476 : la première le 1^{er} janvier, la deuxième le 20 février, la troisième le 15 décembre ; ce qui lui donne lieu de croire que la chute et le rétablissement de Zénon appartiennent l'un et l'autre à l'an 475. L'an 491, Zénon meurt le 9 avril, âgé de 65 ans, après un règne de 17 ans et environ 3 mois, à compter du mois de février 476.

ANASTASE I^r.

491. Anastase Dicore, natif de Duras en Illyrie, successeur de Zénon, fut couronné le 11 avril 491, à l'âge de 60 ans. Ce prince mourut la nuit du 8 au 9 juillet 518, âgé de 88 ans, après un règne de 27 ans 3 mois moins quelques jours. Sa mort rendit la paix à l'Église. Ariadne, sa femme, l'avait précédé de 3 ans au tombeau.

JUSTIN.

518. Justin, né l'an 450 à Bédériane en Thrace, fut reconnu empereur le 10 juillet 518. Il était de basse naissance ; il mourut le 1^{er} août 527, âgé de 77 ans, après un règne de 9 ans et 21 jours, sans laisser d'enfants d'Ariadne Euphemia, sa femme.

JUSTINIEN I^r.

527. Justinien, neveu de Justin, par sa mère, né le 11 mai 483 à Tauresium, élevé par Théophile, qui en fit un homme savant, fut déclaré auguste par son oncle, et couronné avec Théodora, sa femme, le 1^{er} avril 527. Il succéda le 1^{er} août suivant à Justin. Dans les commencements de son règne, Justinien signala son zèle pour la foi, par des lois très-sévères contre les hérétiques. Justinien s'est rendu fameux parmi les jurisconsultes, par le Code qui porte son nom, publié d'abord en 529, ensuite en 533 et en 534. Cette dernière édition est celle que nous avons aujourd'hui. Le Code fut suivi du Digeste et des Institutes. Justinien mourut le 14 novembre de la même année, à l'âge de 84 ans, après un règne de 38 ans 7 mois et demi. Théodora, sa femme, princesse ambitieuse et déréglée, était morte le 11 juin précédent.

JUSTIN II, dit LE JEUNE.

565. Justin, le Jeune, curupalate, ou grand maître du palais, fils de Duleissime et de Vigilantia, sœur de Justinien, fut couronné empereur par le patriarche Jean le 14 novembre 565. L'an 578, Justin mourut le 5 octobre, après un règne de 12 ans 10

EMPEREURS D'OCCIDENT.

crédit d'Orste, son père, qui pouvait tout dans l'empire après l'expulsion de Népos. Son règne fut de peu de durée. L'an 476 Odoacre roi des Héroles, l'ayant pris dans Ravenne ou dans Rome, vers le mois de septembre, l'obligea de renvoyer les ornements impériaux à l'empereur Zénon, disant qu'un seul chef suffisait à l'empire romain; puis il le reléguà au château de Lucullane en Campanie, où il passa le reste de ses jours dans l'état de particulier. Ainsi fut éteint en Occident l'empire romain, après avoir duré 507 ans moins quelques jours, depuis la bataille d'Actium.

*Suite des empereurs d'Orient.***TIBÈRE II, SURNOMMÉ CONSTANTIN.**

578. Tibère II, né en Thrace, fait césar au mois de décembre 574, à la sollicitation de l'impératrice Sophie, fut couronné empereur le 26 septembre 578, par Justin, 10 jours avant qu'il mourût. Tibère mourut le 16 août 582, ayant régné 4 ans moins 2 mois depuis la mort de Justin. D'Anastasie, son épouse, fille de Justin, il laissa Constantine, mariée à son successeur, et Carito, femme d'un seigneur nommé Germain.

MAURICE

582. Maurice, né l'an 539, à Arabisse, en Cappadoce, fut déclaré césar le 6 août 582 par Tibère, qui lo fit couronner empereur le 13 du même mois. Après avoir vu le massacre de 5 de ses fils, il fut égorgé le 27 novembre 602. Constantine sa femme, fille de Tibère, fut assassinée l'an 605, avec ses 3 filles, par ordre de Phocas.

PHOCAS.

602. Phocas, né à Chalcédoine, couronné empereur par le patriarche Cyriaque le 23 novembre 602, perdit l'empire et la vie le 5 octobre 610, après 8 ans moins un mois et quelques jours de règne.

HÉRACLIUS.

610. Héraclius, fils d'Héraclius, gouverneur d'Afrique, né vers l'an 575, fut couronné empereur par le patriarche Sergius le 5 octobre 610. Sous son règne, les Perses firent de grands ravages dans l'empire. Il mourut d'hydropisie le 11 février 641, après un règne de 30 ans 4 mois et 6 jours.

HÉRACLIUS CONSTANTIN.

641. Héraclius Constantin, né le 3 mai 612 d'Héraclius et d'Eudoxie, associé à l'empire le 22 janvier 613, fut couronné seul empereur après la mort de son père. Il ne lui survécut que 103 jours, étant mort le 25 mai 641.

HÉRACLÉONAS.

641. Héracléonas, fils d'Héraclius et de Martine, né l'an 626, succéda le 25 mai 641 à son frère ainé, sous la conduite de sa mère. Au mois de septembre suivant, on les contraint d'associer à l'empereur Tibère, fils d'Héraclius, et Constant, fils d'Héraclius-Constantin. Mais peu de temps après, le sénat, mécontent de Martine et d'Héracléonas, fit couper la langue à la mère et le nez au fils, puis les envoya en exil, où ils moururent.

EMPEREURS D'ORIENT.

mois et 22 jours. Il avait épousé en deuxièmes noces Sophie, nièce de l'impératrice Théodora, dont il laissa une fille, nommée Arabie, qui épousa Badicaire, grand maître du palais. Justin avait eu de son premier mariage Anastasie, femme de Tibère.

mois et 22 jours. Il avait épousé en deuxièmes noces Sophie, nièce de l'impératrice Théodora, dont il laissa une fille, nommée Arabie, qui épousa Badicaire, grand maître du palais. Justin avait eu de son premier mariage Anastasie, femme de Tibère.

CONSTANT II.

641. Constant II, fils d'Héraclius-Constantin et de Grégoria, né le 7 novembre 630, reconnu empereur avant l'exil d'Héraclénas, lui succéda au mois d'octobre 641. Il, fut tué sur la fin de septembre 668, dans la vingt-septième année de son règne.

CONSTANTIN III, DIT POGONAT.

668. Constantin, surnommé Pogonat, ou le Barbu, fils de Constant, avait été fait auguste au mois d'avril 654. Constantin mourut au mois de septembre 685, après avoir régné 17 ans et environ 2 mois. Il laissa d'Anastasie, sa femme, Justinien qui suit.

JUSTINIEN II, DIT RHINOTMÈTE.

685. Justinien II, fils de Constantin Pogonat et d'Anastasie, né l'an 670, fait auguste en 681, succéda l'an 685 à son père. L'an 695, vers le mois de septembre, il ordonna à Etienne, gouverneur de Constantinople, de faire de nuit un massacre général du peuple, en commençant par le patriarche ; mais cette même nuit il fut détrôné par le patriarche Léonce.

LÉONCE.

695. Léonce fut déclaré empereur aussitôt qu'il eut dépouillé Justinien. L'armée romaine, après avoir perdu l'Afrique, en 697, n'osant revenir vers Léonce, proclama empereur Absimare, qu'on surnomma Tibère. Il vint à Constantinople, prit Léonce, lui fit couper le nez, et le reléguà dans le monastère de Saint-Dalmace après 3 ans de règne.

ABSIMARE TIBÈRE.

698. Absimare, fait empereur l'an 698 par la flotte qui revenait d'Afrique, après la honteuse expédition contre les musulmans, régna 7 ans, jusqu'à la fin de 705, qu'il fut chassé par Justinien II.

JUSTINIEN II, rétabli.

705. Justinien II remonta sur le trône par le secours de Terbelis, roi des Bulgares, vers la fin de 705. Il fut mourir Absimare et Léonce, régna 6 ans depuis son rétablissement, et fut tué par ordre de Filépique au mois de décembre 711.

**FILÉPIQUE,
DIT COMMUNÉMENT PHILIPPIQUE.**

711. Filépique, nommé par les modernes Philépique, et surnommé Bardane, Armé-

nien de naissance, fut proclamé empereur vers la mi-décembre 711, par les troupes que Justinien avait employées pour faire main-basse sur tous les habitants de Chersone, où Filépique était en exil. Ce prince était attaché au monothélisme, ce qui fut cause que les Romains ne voulurent point le reconnaître ni recevoir la monnaie frappée à son coin. L'an 713 il fut déposé, et eut les yeux crevés, le 3 juin, après un règne de 18 mois et quelques jours.

ANASTASE II ou ARTÉMIUS.

713. Anastase II, nommé auparavant Artémius, fut proclamé empereur à Constantinople le 4 juin 713, le lendemain de la déposition de Filépique, dont il était secrétaire. Il prit l'habit monastique, et fut confiné à Thessalonique vers le mois de février 716, après 2 ans 7 mois et 12 jours de règne. L'an 719, ce prince, las de la solitude, impéra le secours des Bulgares pour remonter sur le trône. Ils l'amènerent jusqu'aux portes de Constantinople; mais apprenant qu'il n'était pas agréable aux Grecs, ils le livrèrent à Léon l'Isaurien, pour lors empereur, qui lui fit trancher la tête la même année.

THÉODOSE III.

716. Théodore III fut proclamé empereur au mois de janvier ou de février 716. Léon, général des troupes orientales, refusa de le reconnaître. Théodore se sentant trop faible contre ce rival, lui céda l'empire vers le mois de mars 717, après un règne d'environ 14 mois. Il fut ordonné clerc avec son fils, et passa le reste de ses jours en paix.

LÉON III, dit L'ISAURIEN.

717. Léon III, fils d'un cordonnier de Séleucie en Isaurie, fut reconnu empereur le 25 mars 717. Il persécuta principalement les gens d'étude, qui lui étaient les plus contraires, abolit les écoles des saintes lettres, et fit brûler la bibliothèque de Constantinople avec ceux qui la gardaient. Léon mourut le 18 juin 741, après avoir régné 24 ans, 2 mois et 25 jours. Il eut de Marie, sa femme, Constantin qui suit, et Anne, épouse d'Arbabasde.

CONSTANTIN IV, dit COPRONYME.

741. Constantin IV, fils de Léon et de Marie, fut surnommé *Copronyme*, parce qu'il avait souillé les fonts sacrés à son baptême, qu'il reçut le 25 octobre 719. Fait auguste le 31 mars 720, il succéda, le 18 juin 741, à son père. Constantin mourut le 14 septembre 775.

LÉON IV, surnommé CHAZARE.

775. Léon IV, fils de Constantin et d'Irène, né le 25 janvier 750, associé à l'empire le 6 janvier 751, succéda le 14 septembre 775 à son père. Il régna 5 ans seul, et mourut le 8 septembre 780. Léon dissimula dans les commencements son aversion pour les images; mais il la fit ensuite éclater, et persécuta les catholiques à l'exemple de son père et de son aïeul. Il avait épousé la fameuse

Irène, dont il eut Constantin qui suit.

CONSTANTIN V ET IRÈNE, SA MÈRE.

780. Constantin V, fils de Léon et d'Irène, né le 14 janvier 771, associé à l'empire le 14 avril 776, succéda, le 8 septembre 780, à son père. Il mourut le 19 août 797, dans la dix-septième année de son règne. Irène régna seule encore 5 ans, jusqu'au 31 octobre 802. Elle mourut le 9 août 803 dans l'île de Lesbos, où l'empereur Nicéphore l'avait exilée.

NICÉPHORE.

802. Nicéphore, patrice et grand trésorier, s'étant fait proclamer empereur le 31 octobre 802, après avoir fait arrêter l'impératrice Irène, fut couronné le lendemain. Il était manichéen et iconoclaste. Nicéphore mourut le 25 juillet 811, après un règne de 8 ans et 9 mois.

STAURACE.

811. Staurace, fils de Nicéphore, succéda le 25 juillet 811 à son père. Mais comme il avait été tellement blessé à la bataille où Nicéphore périt, qu'il ne pouvait vivre, on lui substitua, deux mois après, Michel Curopalate. Staurace abandonné prit l'habit monastique, et mourut de ses blessures le 11 janvier suivant.

MICHEL CUROPALATE, SURNOMMÉ RHANGABÉ.

811. Michel Curopalate, beau-frère de Staurace, fut couronné empereur le 2 octobre 811. Son règne ne fut que de 21 mois, pendant lesquels il eut presque toujours les armes à la main contre les Bulgares, et toujours avec désavantage. Léon, gouverneur de Natolie, ayant été proclamé empereur le 10 juillet 813, Michel se réfugia dans une église avec Procopio, sa femme et ses trois fils.

LÉON V, dit L'ARMÉNIEN.

813. Léon V, fils de Bardas, originaire d'Arménie, fut proclamé empereur par les soldats, et ensuite couronné le 11 juillet 813 par le patriarche Nicéphore. L'an 820, le 24 décembre, comme il assistait à matines, plusieurs conjurés l'attaquent; Léon se sauve dans le sanctuaire, prend une croix pour parer les coups; mais un des conjurés lui en décharge un si grand, qu'il lui abat le bras avec l'épaule, et un autre lui coupe la tête. Léon avait régné 7 ans, 5 mois et 14 jours.

MICHEL LE BÈGUE.

820. Michel, successeur de Léon, était en prison et condamné à être brûlé vif, pour avoir conjuré contre ce prince, lorsque Léon fut assassiné. Michel mourut le 3 octobre 829, après un règne de 8 ans et environ 9 mois.

THÉOPHILE.

829. Théophile succéda le 3 octobre 829 à Michel, son père. Il persécuta les catholiques, et fit plusieurs martyrs. Théophile

mourut le 20 janvier 842, après un règne de 12 ans, 3 mois et 18 jours.

MICHEL III, dit L'IVROGNE.

842. Michel, fils de Théophile, né l'an 836, lui succéda le 20 janvier 842, sous la régence de Théodora, sa mère, et d'un conseil que Théophile lui avait laissé. Théodora consacra les prémices de son gouvernement par le rétablissement des saintes iconasies. Elle s'y prit de manière que l'hérésie des iconoclastes fut entièrement éteinte en 842, après avoir troublé les Eglises d'Orient, et causé des maux infinis dans l'empire pendant plus de 120 ans. L'an 867, Basile, averti que Michel veut attenter à sa vie, le prévient, et le fait poignarder le 24 septembre, comme il était plongé dans l'ivresse. Michel avait régné 25 ans, 8 mois et quelques jours.

BASILE LE MACÉDONIEN.

867. Basile, né de parents obscurs dans un village de Macédoine, mais originaire d'Arménie, succéda, le 24 septembre 867, à Michel. Il chassa, dès le lendemain, Photius du siège de Constantinople, et rappela saint Ignace. L'an 886, Basile meurt le 1^{er} mars.

LÉON VI, dit LE PHILOSOPHE.

886. Léon VI, fils de Basile, né l'an 863, fait auguste l'an 870, succéda le 1^{er} mars 886 à son père. Ce prince mourut à 46 ans, le 11 mai 911, après 25 ans, 2 mois et 10 jours de règne.

ALEXANDRE, CONSTANTIN VI, dit PORPHYROGENETE, ROMAIN LECAPENE, CHRISTOPHE, ETIENNE ET CONSTANTIN VII, empereurs.

911. Alexandre, né vers l'an 870, succéda le 11 mai 911 à Léon, son frère, avec Constantin Porphyrogénète, son neveu. Le 6 juin de l'année suivante, les débauches auxquelles il était livré le conduisirent au tombeau. Le jeune Constantin, né au mois de septembre 905, commença de ce jour à régner seul. L'an 919, Romain Lecapène, dirigeant, ou grand amiral de l'empire, s'étant emparé de l'esprit de Constantin, l'engage à épouser, le 15 avril, Hélène, sa fille. Bientôt après, il persuade à ce prince de reléguer sa mère dans un couvent, et enfin il vient à bout de se faire déclarer par lui-même son collègue. Romain reçut la couronne impériale le 17 ou le 24 décembre de la même année 919. Depuis ce temps, il fut chargé du gouvernement, pendant que Constantin s'appliquait à l'étude. L'an 920, le 20 mai, Romain associa à l'empire son fils ainé Christophe, et l'an 928 ses deux autres fils, Etienne et Constantin ; de cette sorte il y eut alors cinq empereurs à la fois. Christophe mourut au mois d'août 931. L'an 944, Romain fut enlevé du palais le 20 décembre par ordre d'Etienne son fils, et conduit dans l'île de Proté : il y mourut dans l'état monastique le 15 juillet 948. L'an 945, les deux empereurs, fils de Romain, convaincus d'avoir conspiré contre Porphyrogénète, sont arrêtés le 27 janvier et envoyés en exil.

ROMAIN II, dit LE JEUNE.

959. Romain II, fils de Constantin Porphyrogénète et d'Hélène, né l'an 939, associé au trône par son père, dès l'an 948, lui succéda le 9 ou le 15 novembre 959. Ce prince mourut le 15 mars 963, n'ayant régné que 3 ans et 4 mois.

NICÉPHORE PHOCAS.

963. Nicéphore Phocas, grand capitaine, célèbre par plusieurs victoires qu'il avait remportées sur les musulmans et sur les Russes; fut élevé à l'empire par l'armée qu'il commandait, le 2 juillet 963. L'imperatrice Théophanou, sa femme, veuve de Romain II, s'étant concertée avec le général Jean Zimisquès, le fit assassiner la nuit du 10 au 11 décembre 969.

JEAN ZIMISQUÈS, BASILE II ET CONSTANTIN VIII.

969. Jean Zimisquès, ainsi nommé de la petitesse de sa taille, mais d'une valeur éprouvée dans plusieurs batailles contre les Sarrasins, fut couronné empereur le jour de Noël 969. L'an 976, il mourut, le 10 janvier, du poison, à ce qu'on prétend, que l'eunuque Basile, son grand chambellan, lui avait fait donner.

BASILE II ET CONSTANTIN VIII, frères.

976. Basile II et Constantin VIII, nommé quelquefois Porphyrogénète, fils de Romain II, ou le Jeune, succédèrent à Zimisquès le 10 janvier 976. Basile mourut dans la soixante-dixième année de son âge, au commencement de décembre 1025. Constantin, son frère, mourut au même âge, le 12 novembre 1028.

ROMAIN III, dit ARGYRE.

1028. Romain Argyre, d'une famille ancienne et illustre, succéda le 12 novembre 1028 à Constantin. Zoé, sa femme, le fit étouffer dans le bain, le 11 avril 1034.

MICHEL IV, dit PAPHLAGONIEN.

1034. Michel Paphlagonien, vil changeur, adultère de Zoé, fut marié avec elle, reconnu empereur et couronné le 11 avril 1034, le jour même de la mort de Romain ; il prit le parti d'abolir l'an 1041, et se retira dans le monastère des Anargyres, où il mourut dans l'état de moine, le 10 décembre de la même année.

MICHEL V, dit CALAFATE.

1041. Michel, surnommé Calafate, du métier de son père, succéda, par la faveur de Zoé, qui l'avait adopté pour son fils, à Michel Paphlagonien, son oncle, et fut couronné le 14 décembre 1041. Michel régna 5 mois et 5 jours.

ZOÉ ET THÉODORA.

1042. Zoé fut reconnue pour sonveraine avec Théodora sa sœur, après l'expulsion de Michel Calafate. Elles régnèrent moins de 2 mois ensemble : car bientôt, le peuple se dégoûtant du gouvernement des 2 sœurs, pressa Zoé de se remarier; ce qu'elle fit, quoique âgée de 63 ans.

CONSTANTIN IX, dit MONOMAQUE.

1042. Constantin *Monomaque*, du rang des nobilissimes, exilé par Michel Paphlagonien, et rappelé après la mort de ce prince, épousa le 11 juin 1042, l'impératrice Zoé; le lendemain, il reçut la couronne impériale. Il mourut le 30 novembre 1054.

THÉODORA, IMPÉTRATRICE.

1054. Théodora, sœur de Zoé, fut reconnue seule impératrice, après la mort de Constantin Monomaque. Cette princesse, par le choix qu'elle sut faire de bons ministres et de bons généraux, rendit son gouvernement bon au-dedans et redoutable au dehors. Elle mourut à l'âge de 76 ans, le 22 août 1056, après 19 mois de règne.

MICHEL V, dit STRATIOTIQUE.

1056. Michel, surnommé *Stratiotique*, succéda, le 22 août 1056, à Théodora par le choix de celle impératrice. Isaac Comnène l'obligea de lui céder la dignité impériale le 31 août 1057.

ISAAC COMNÈNE.

1057. Isaac Comnène, d'une famille illustre, qu'on croit originaire de Rome, fut proclamé auguste par les troupes qu'il commandait en Asie, le 8 juin 1057, reconnu le 31 août à Constantinople par Michel, qui lui céda l'empire, et couronné le 1^{er} septembre de la même année. Il ne conserva cette dignité, selon Zonaras, que 2 ans et 3 mois.

CONSTANTIN X, DUCAS.

1059. Constantin X, Ducas, couronné empereur le 25 décembre 1059, ne justifia pas le choix qu'Isaac Comnène avait fait de lui pour le remplacer. Il mourut au mois de mai 1067, après 7 ans, 5 mois de règne.

EUDOXIE AVEC MICHEL VI, dit PARAPINACE, ANDRONIC I^{er} ET CONSTANTIN IX, SES FILS, ET ROMAIN IV, SURNOMMÉ DIOGENE.

1067. Eudoxie, après la mort de l'empereur Ducas, son époux, prit en mains les rênes de l'empire avec ses trois fils, Michel, Andronic et Constantin. Mais au bout de 7 mois, elle épousa Romain Diogène, qu'elle fit déclarer empereur. L'an 1078, le peuple de Constantinople, partagé entre deux concurrents qui s'étaient élevés contre lui, l'obligea de descendre du trône le 31 mars. Il se retira au monastère de Stude, d'où il fut tiré dans la suite pour être fait archevêque d'Éphèse. Michel avait régné 6 ans et environ 6 mois.

NICÉPHORE BOTONIADE ET NICÉPHORE BRYENNE.

1078. Nicéphore Botoniade et Nicéphore Bryenne furent déclarés tous deux empereurs l'an 1077 : le premier en Orient, le 10 octobre, par l'armée qu'il y commandait ; le second en Occident, aussi par ses troupes, le 3 du même mois. Alexis Comnène fit crever les yeux à Nicéphore, et s'étant brouillé avec Botoniade, il se fit proclamer empereur dans la Thrace, au mois de mars 1081. Il s'achemina aussi

tôt vers Constantinople, qu'il prend le 1^{er} avril suivant. Le faible Botoniade, se voyant abandonné, s'enfuit dans un monastère, où il meurt peu de temps après. À l'égard de Nicéphore Bryenne, il eut un fils, nommé comme lui, qui épousa Anne, fille d'Alexis Comnène, et composa l'*Histoire grecque* de son temps.

ALEXIS I^{er}, COMNÈNE.

1081. Alexis I^{er}, *Comnène*, fils de Jean Comnène, né l'an 1048, proclamé empereur au mois de mars 1081, fut couronné le 1^{er} avril suivant. Alexis mourut le 15 août 1118, âgé d'environ 70 ans, après un règne de 37 ans, 4 mois et demi.

JEAN COMNÈNE.

1118. Jean Comnène, né l'an 1088, déclaré auguste par l'empereur Alexis, son père, à l'âge de 4 ans, lui succéda le 15 août 1118. L'an 1143, s'étant fait une blessure à la chasse avec une flèche empoisonnée, il en meurt le 8 avril, à l'âge de 55 ans, après un règne de 24 ans, 7 mois et 24 jours.

MANUEL COMNÈNE.

1143. Manuel Comnène, né l'an 1120, désigné empereur au préjudice d'Isaac, son ainé, par Jean Comnène son père, étant au lit de la mort, fut aussitôt reconnu par tous les ordres de l'Etat. Son couronnement se fit au mois d'avril 1143, après la mort de Jean. L'an 1180, Manuel finit ses jours le 24 septembre, âgé de 60 ans, après avoir régné 37 ans, 5 mois et 16 jours.

ALEXIS II, COMNÈNE.

1180. Alexis II, *Comnène*, fils de Manuel et de Marie, né le 10 septembre 1167, parvint à l'empire le 24 septembre 1180, sous la tutelle de sa mère.

ANDRONIC I^{er}, COMNÈNE.

1183. Andronic I^{er}, petit-fils de l'empereur Manuel par Isaac son père, fut reconnu seul empereur au mois d'octobre 1183, après la mort du jeune Alexis. Andronic expira le 12 septembre 1185. Il avait épousé, en troisièmes noces, Agnès de France, fiancée à son devancier.

ISAAC L'ANGE.

1185. Isaac l'Ange, issu d'Alexis Comnène par les femmes, succéda le 12 septembre 1185 au vieil Andronic, du vivant duquel il avait été couronné. L'an 1195, Isaac l'Ange, devenu odieux à tout le monde par ses débauches et ses cruautés, fut détrôné le 8 avril par Alexis l'Ange, son frère, qui le fit enfermer, après lui avoir fait crever les yeux. Il avait régné 9 ans, 6 mois et 26 jours.

ALEXIS III, L'ANGE, dit COMNÈNE.

1195. Alexis l'Ange succéda le 8 avril 1195 à son frère Isaac, et prit le nom de *Comnène*. Cependant Alexis le jeune, fils d'Isaac, s'étant échappé, se sauva d'abord en Italie, vint à Rome porter ses plaintes au Pape, et passa ensuite en Allemagne, où il fut bien reçu par l'empereur Philippe de Souabe, son beau-frère. De là, étant venu

dans les Etats de Venise, il s'adressa aux croisés qui s'y trouvaient, pour en obtenir du secours contre son oncle. Il fit un traité avec eux, après quoi leur armée ayant mis à la voile, arriva le 23 juin 1203 à la vue de Constantinople. La ville fut attaquée aussitôt et emportée d'assaut le 18 juillet suivant. L'empereur Alexis, détesté de ses sujets, prit la fuite, après 8 ans, 3 mois et 10 jours de règne. Son malheur voulut qu'en fuyant il tombât entre les mains de Théodore Lascaris, son gendre : c'était son ennemi déclaré. Lascaris le fit aveugler et jeter dans une prison. Alexis avait eu d'Euphrosine Duçène, sa femme, 3 filles : Irène, femme d'Alexis Paléologue ; Anne, mariée en premières noces à Isaac Comnène, et en deuxièmes à Théodore Lascaris ; Eudoxie, qui épousa successivement Étienne, roi de Serbie, Alexis Murtzuphle, empereur, et Léon, qui se rendit maître de Corinthe après la deuxième prise de Constantinople.

ISAAC L'ANGE rétabli, ALEXIS IV, LE JEUNE, SON FILS, NICOLAS CANABE, ALEXIS DUCAS, DIT MURTZUPHLE.

1203. Isaac l'Ange fut tiré de prison le 18 juillet 1203, et remis sur le trône. Aussitôt il ratifia les traités faits entre les croisés et Alexis, son fils, qui fut couronné le 1^{er} août de la même année. Alexis Ducas, surnommé *Murtzuphle*, de l'épaisseur de ses sourcils,

EMPEREURS FRANÇAIS.

BAUDOUIN I^r.

1204. Baudouin I^r, comte de Flandre, fut couronné empereur le 16 mai 1204 dans l'église de Sainte-Sophie. L'année suivante il fut défait le 15 avril, près d'Andrinople, et fait prisonnier par Joannice, roi des Bulgares, que les Grecs avaient appelé à leurs secours. Ce roi barbare, après avoir retenu Baudouin près d'un an dans les fers, lui fit couper les bras et les jambes et jeta le tronc dans un précipice où il fut la proie des oiseaux, et mourut au bout de 3 jours. Baudouin est fort loué, même par les Grecs, pour sa charité, sa justice et sa chasteté.

HENRI.

1206. Henri, frère de Baudouin, élu régent de l'empire après la bataille d'Andrinople, fut élevé sur le trône impérial lorsqu'on fut assuré de la mort de Baudouin. Son couronnement se fit à Sainte-Sophie le 20 août 1206. Henri continua la guerre contre les Bulgares qui furent à la fin réduits à demander la paix. Il tourna ensuite ses armes contre Théodore Lascaris, son rival, avec lequel il eut une guerre opiniâtre et cruelle. Les hostilités finirent par une trêve, durant laquelle Henri mourut le 11 juin 1216, dans la 45^e année de son âge et la 10^e de son règne. Il avait épousé : 1^o N. fille de Joannice, roi des Bulgares, laquelle, dit-on, l'emponsonna ; 2^o Agnès, fille du marquis de Montferrat.

PIERRE DE COURLENAY.

1216. Pierre de Courlenay, comte d'Au-

profita du mécontentement populaire pour exciter une sédition. Elle éclata tout à coup le 25 janvier 1204. Le peuple demanda un autre empereur. Nicolas Canabé fut élu sur-le-champ et sacré au bout de trois jours. Isaac l'aveugle était alors à l'agonie et mourut. Murtzuphle se saisit du jeune Alexis, le dépouilla des habits impériaux, dont il se revêtit, et le jeta dans une affreuse prison. Il y mit aussi Canabé. Ayant ensuite essayé d'empoisonner Alexis sans pouvoir y réussir, il l'étrangla le 8 février 1204. Alexis n'avait régné que 6 mois et 8 jours. Les croisés alors se crurent en droit de conquérir l'empire grec. Les Français et les Vénitiens ayant fait entre eux un traité pour le partage du butin et de la conquête, attaquent Constantinople et la prennent par escalade le 12 avril 1204. La nuit suivante Murtzuphle s'ensuit, après avoir régné 2 mois et demi. Le lendemain la ville fut pillée. Les reliques furent le butin que les Latins se crurent le plus permis. Il y en avait une quantité prodigieuse à Constantinople. Elle se répandirent depuis dans les églises d'Occident, et surtout en France. Après la prise de Constantinople les croisés nommèrent 12 électeurs pour choisir un empereur, 6 Français et 6 Vénitiens. L'élection s'étant faite le deuxième dimanche après Pâques (9 mai), tomba sur Baudouin, comte de Flandre.

EMPEREURS GRECS.

THÉODORE LASCARIS I^r.

1204. Théodore Lascaris I^r, époux d'Anne, fille d'Alexis l'Ange, passa en Anatolie après la prise de Constantinople et s'y fit reconnaître en qualité de despote. Deux ans après (l'an 1206) il se fit proclamer empereur à Nicée. Théodore mourut l'an 1222 après avoir régné 18 ans depuis la prise de Constantinople par les Latins.

JEAN DUCAS VATACE.

1222. Jean Ducas Vatace succéda l'an 1222 à Théodore Lascaris, son beau-père. Il se trouva alors 4 princes qui prenaient le titre d'empereur de Constantinople, savoir : Robert de Courtenay, qui était en possession de la ville ; Jean Ducas Vatace, à Nicée ; David Comnène, à Trébizonde ; et Théodore Ange Comnène, à Thessalonique. Vatace, couvert de gloire et chéri de ses peuples, mourut le 30 octobre 1255, à l'âge de 62 ans, après en avoir régné 33.

THÉODORE LASCARIS II.

1253. Théodore Lascaris II, fils de Jean Vatace, lui succéda l'an 1255, à l'âge de 33 ans, et fut couronné le jour de Noël de la même année. (MANSI.) L'an 1257 il fut attaqué par Michel, roi des Bulgares, qui reprit plusieurs des villes que Vatace lui avait enlevées. Il ne régna que 3 ans et environ 8 mois, étant mort au mois d'août 1259.

JEAN LASCARIS ET MICHEL PALÉOLO GUE.

1259. Jean Lascaris, fils de Théodore. Il

EMPEREURS FRANÇAIS.

PIERRE, petit-fils de Louis le Gros, roi de France, par Pierre de France, son père, époux d'Isabelle de Courtenay, fut élu par les barons de Constantinople au refus d'André, roi de Hongrie, pour succéder à l'empereur Henri. Étant parti d'Auxerre à cette nouvelle avec Yolande, sa seconde femme, il vint à Rome où il fut couronné par le Pape Honorius III, le 9 avril 1217. Pierre s'embarqua à Brindes sur des vaisseaux de la république de Venise, assiégea mais inutilement Duras, qu'elle revendiquait sur Théodore Ange Comnène, qui s'en était rendu maître, et s'avancant ensuite par terre vers Constantinople, il fut arrêté dans un repas par ce même Théodore, contre la foi d'un traité qu'ils avaient fait ensemble. Ce perfide, qu'il ne faut pas confondre avec Théodore Lascaris qui régnait alors à Nicée, passa au fil de l'épée peu d'heures après la petite armée de Pierre, et fut mourir au bout de 2 ans Pierre lui-même en prison. Yolande, qui était arrivée par mer à Constantinople, gouverna fort sagement pendant la prison de son mari, et mourut l'an 1220. Cette princesse, sœur des empereurs Baudouin et Henri, eut de son époux : Philippe, comte de Namur; Robert qui suit; Baudouin, son successeur; Yolande, reine de Hongrie; Marie, femme de l'empereur grec Théodore Lascaris I^e, etc.

ROBERT DE COURTENAY.

1221. Robert, second fils de Pierre et d'Yolande, succéda dans l'empire à son père l'an 1219, au refus de son aîné Philippe, comte de Namur. Étant parti de France sur la fin de 1220, il fut couronné à Sainte-Sophie de Constantinople le 25 mars 1221. Robert mourut en 1228.

BAUDOUIN II ET JEAN DE BRIENNE.

1228. Baudouin II, fils de Pierre de Courtenay et d'Yolande, né à Constantinople succéda, l'an 1228, à Robert, son frère, n'ayant tout au plus que 11 ans. Jean de Brienne, ci-devant roi de Jérusalem, fut appelé par les barons pour gouverner pendant la minorité de Baudouin : il gouverna effectivement avec titre d'empereur jusqu'en 1237, et mourut le 23 mars de cette année, à l'âge de 89 ans. Baudouin était alors en Flandre où il sollicitait du secours contre les Grecs. Il remporta des avantages considérables sur eux l'an 1240; mais, ne se trouvant plus en forces les années suivantes, il vint en Italie sur la fin de 1228 pour implorer de nouveaux secours. L'an 1261 le césar Alexis Stratégopole, envoyé par l'empereur Michel Paléologue contre Michel, despote d'Épire, s'empara de Constantinople la nuit du 25 juillet. Baudouin, réduit alors à se sauver dans une barque, passa dans l'île de Négreponct et de là en Italie, où il mourut sur la fin de 1273. Ainsi finit la domination des Francs à Constantinople, dont ils avaient été maîtres l'espace de 57 ans. Baudouin laissa de Marthe, sa femme, fille de Jean de Brienne, qu'il avait épousée l'an 1234, un fils nommé Philippe, qui mourut l'an 1274 avec le titre d'empereur de Constantinople.

*Suite des empereurs grecs.*JEAN I^e PALÉOLOGUE ET JEAN CANTACUZÈNE.

1341. Jean Paléologue, fils d'Andronic le Jeune, né le 18 juin 1332, succéda le 15 juin 1341 à son père, et fut couronné le 19 no-

EMPEREURS GRECS.

succéda dans le mois d'août 1259 à l'âge de 6 ans. Michel Paléologue fut proclamé empereur le 1^{er} décembre à Magnésie, et ensuite couronné l'an 1260 à Nicée. L'an 1261 la ville de Constantinople ayant été reprise la nuit du 25 juillet par le césar Alexis Stratégopole, Michel, qui était en Asie, partit en diligence pour s'y rendre, et y fit son entrée le 14 août 1261. La même année il fit aveugler Jean Lascaris le jour de Noël. Michel Paléologue travailla beaucoup pendant son règne à réunir les deux Eglises. Il signa l'acte d'union au mois d'avril 1277, et envoya au Pape la formule de sa profession de foi et de son serment d'obéissance ; ce qui souleva les Grecs schismatiques contre lui et occasionna des révoltes. D'un autre côté, le Pape Martin IV était si persuadé du peu de sincérité de la soumission de Michel, qu'il l'excomunia comme fauteur du schisme et de l'hérésie des Grecs le 18 novembre 1281. Michel mourut le 11 décembre 1282, après 23 ans de règne.

ANDRONIC II PALEOLOGUE, DIT LE VIEUX.

1282. Andronic II Paléologue, né l'an 1258, couronné empereur le 8 novembre 1273, succéda le 11 décembre 1282, à Michel Paléologue, son père. C'était un prince crûdile, timide, irresolu. L'an 1328 Andronic, son petit-fils, qu'il avait fait couronner empereur 3 ans auparavant, s'étant rendu maître de Constantinople le 24 mai, s'empara de toute l'autorité. Le vieil empereur vécut ainsi 3 ans et 9 mois, et mourut le 13 février 1332, à l'âge de 74 ans, après un règne de 50 ans, à compter depuis 1282 jusqu'à sa mort.

ANDRONIC III PALÉOLOGUE, DIT LE JEUNE.

1332. Andronic III, fils de Michel et petit-fils d'Andronic le Vieux, né vers l'an 1295, associé à l'empire et couronné le 2 février 1325, succéda l'an 1332 à son aïeul, qu'il avait dépossédé 4 ans auparavant. L'an 1341, il mourut, le 15 juin, extrêmement regretté de ses sujets.

Le vembre suivant. Comme il était mineur, Jean d'Apri, patriarche de Constantinople et Jean Cantacuzène, grand domestique, voulurent s'attribuer chacun la conduite de l'Etat. Celui-ci prit même les ornements impériaux dès le 26 octobre 1341, se portant pour col-

lègue et protecteur du jeune prince. L'an 1334, au mois de février, il fit couronner empereur son fils, Matthieu Cantacuzène. Jean Paléologue étant rentré dans Constantinople au mois de janvier 1335, Jean Cantacuzène abdiqua (de gré ou de force) et prit l'habit monastique, sous le nom de Joseph. L'an 1369, Jean Paléologue vint en Occident solliciter du secours contre les Turcs. Il vit à Rome le Pape Urbain V, entre les mains duquel il fit une profession de foi très-orthodoxe. Jean Paléologue mourut l'an 1391.

MANUEL PALÉOLOGUE.

1391. Manuel Paléologue, fils de l'empereur Jean, né l'an 1348, associé par son père à l'empire en 1375, lui succéda l'an 1391. Ce fut à la cour de Bajazet, où il était en otage, qu'il apprit la mort de son frère. A cette nouvelle, il s'échappa furtivement et se rend à Constantinople. Manuel finit subitement ses jours le 21 juillet 1425. Ce prince avait régné 34 ans depuis la mort de son père, et vécu 77 ans et 25 jours.

JEAN PALÉOLOGUE II.

1425. Jean Paléologue, né le 15 décembre 1390, couronné empereur le 19 janvier 1419, succéda le 21 juillet 1425, à l'empereur Manuel, son père. Le 27 novembre 1427, l'empereur partit de Constantinople sur des galères envoyées par le Pape Eugène IV, arriva le 8 février 1438 à Venise, et de là se rendit à Ferrare, où il fut reçu le 4 mars par Eugène, qui s'y était rendu pour le concile qu'il avait indiqué. L'année suivante, le concile ayant été transféré à Florence, l'affaire de la réunion y fut heureusement terminée. L'empereur quitta Florence le 26 août 1439, s'embarqua le 11 octobre à Venise et arriva le 1^{er} février 1440 à Constantinople. Jean Paléologue mourut sans enfants le 31 octobre 1457 de l'ère de Constantinople selon Phranzès (1448 de Jésus-Christ).

CONSTANTIN XII, PALÉOLOGUE, DIT DRAGASES.

1448. Constantin, quatrième fils de l'em-

pereur Manuel et d'Irène Dragase, né vers la fin de février 1403, prince de Pont, puis de Péloponèse, succéda au commencement de novembre 1448 à l'empereur Jean, son frère. Démétrius, son cadet, ayant voulu lui disputer l'empire, le sultan Amurath se rend arbitre de la querelle et décide en faveur de Constantin. L'an 1453 Mahomet II, successeur d'Amurath, ayant trouvé l'occasion de rompre l'alliance avec Constantin, marche au mois de janvier vers Constantinople à la tête d'une armée de 300 mille hommes ; 400 galères turques couvrent en même-temps le détroit du Bosphore. Mais l'entrée du port étant fermée par deux chaînes d'une force extraordinaire, Mahomet fait transporter ses bâtiments par terre jusqu'à l'autre côté du golfe de Cérat; ce qui formait un trajet de 2 lieues. La ville, assiégée par mer et par terre, se défend avec un courage incroyable. Enfin la valeur opiniâtre des Turcs triompha de la belle résistance des Grecs. Constantinople fut emportée d'assaut le 29 mai 1453. Constantin y périt les armes à la main, dans la cinquantième année de son âge et la huitième de son règne. La ville fut pillée et saccagée : le sultan avait défendu d'y mettre le feu ; mais, à la réserve de l'incendie, les victorieux y exercèrent, pendant 3 jours, tout ce qu'on peut imaginer de plus abominable en tout genre d'excès. Telle fut la fin de l'empire d'Orient ; et Constantinople, fondée par Constantin le Grand, qui en avait fait la dédicace le 11 mai 330, tomba sous la puissance des Turcs le 29 mai 1453, après avoir été 1123 ans et 18 jours le siège des empereurs Grecs, dont le dernier portait le nom de Constantin. C'est ainsi que l'empire d'Occident, fondé par un Auguste, finit sous un Auguste. Démétrius et Thomas, frères de Constantin Paléologue, lui survécurent et se soutinrent quelque temps dans le Péloponnèse, c'est-à-dire jusqu'en 1458, que Mahomet s'en rendit maître. Enfin il restait aux Grecs Trébizonde, où régnait David Comnène ; Mahomet s'en empara l'an 1462, et emmena David à Constantinople où peu de temps après il le fit mourir.

DUC D'ITALIE.

NARSÈS.

553. L'énorme Narsès, personnage de nation, après avoir détruit la monarchie des Goths

en Italie, fut créé général du pays, sous le titre de duc. Il mourut à Rome, en 567, âgé de 95 ans.

EXARQUES DE RAVENNE.

1. LONGIN.

568. Le patrice Flavius Longinus, envoyé par la cour de Constantinople pour succéder à Narsès, arrive en Italie l'an 568, et choisit Ravenne pour le lieu de sa résidence. Il prend le titre d'exarque, que portait déjà le gouverneur d'Afrique. Il donne lui-même le titre de duc aux gouverneurs de Rome, de la Pentapole, de Naples et autres villes et contrées soumises encore aux Grecs. Son

pouvoir était sans bornes. La seule marque de sa dépendance était la révocabilité. Il fut en effet révoqué l'an 584, après avoir fait d'inutiles efforts pour arrêter les progrès des Lombards en Italie. Ce fut lui qui conseilla, par un esprit d'avarice, à Rosemonde, veuve et meurtrière d'Alboïn, d'empoisonner son amant. La mort de ces deux coupables rendit l'exarque maître des trésors qu'ils avaient avortés à Ravenne.

2. SMARAGDE.

636. Le patrice Smaragde, ou Smeralde, fut donné pour successeur à l'exarque Longin.

3. ROMAIN.

590. Le patrice Romain fut substitué à Smaragde.

4. CALLINIQUE.

597. Le patrice Callinique succéda, l'an 597, à Romain.

SMARAGDE pour la deuxième fois.

602. Smaragde, après le départ de Callinique, fut renvoyé pour le remplacer. L'an 611, Smaragde fut rappelé.

5. JEAN LÉMIGIUS.

611. Le patrice Jean Lémigius fut envoyé, l'an 611, pour relever Smaragde.

6. ÉLEUTHÈRE.

616. Le patrice Éleuthère est successeur de Lémigius.

7. ISAAC.

619. Le patrice Isaac fut, à ce qu'on croit, le successeur immédiat d'Éleuthère.

8. PLATON.

638. Le patrice Platon remplaça immédiatement, selon Saint-Marc, l'exarque Isaac.

9. THÉODORE CALLIOPAS.

648, au plus tard. Le patrice Théodore Calliopas prit la place de l'exarque Platon, et fut rappelé l'an 649. (SAINT-MARC.)

10. OLYMPIUS.

649. Le patrice Olympius fut donné pour successeur à Calliopas, avant le mois d'octobre 649.

THÉODORE CALLIOPAS, une deuxième fois.

652. Calliopas fut renvoyé pour succéder à l'exarque Olympius. L'an 653, il arrive à Rome le 15 juillet, arrête le Pape saint Martin par ordre de l'empereur Constant, et le fait embarquer pour Constantinople le 19 du même mois. Calliopas n'était plus exarque en 666.

11. GRÉGOIRE.

666, au plus tard. Le patrice Grégoire, gouverneur d'Oderzo, avait remplacé, l'an 666, et peut-être encore plus tôt, l'exarque Calliopas.

12. THÉODORE II.

678, au plus tard. Le patrice Théodore II,

différent de Théodore Calliopas, comme le prouve Muratori, remplaça l'an 678, au plus tard, l'exarque Grégoire.

13. JEAN PLATYN.

687. Le patrice Jean Platyn prit possession de l'exarcat de Ravenne pendant la maladie et avant la mort du Pape Conon, arrivée le 21 septembre 687.

14. THÉOPHYLACTE.

702. Le patrice Théophylacte, fait exarque par Tibère Absimare, vint de Constantinople par la Sicile, directement à Rome, contre l'usage de ses prédécesseurs. A son arrivée, le peuple s'imagina qu'il avait quelques mauvais desseins contre le Pape Jean VI. La milice s'attroupe et se met en devoir de le chasser ; mais la prudence du Pape apaise ce tumulte. Théophylacte passa de Rome à Ravenne.

15. JEAN RIZOCOPE.

710. Le patrice Jean Rizocope fut envoyé de Constantinople l'an 710. Il pérît l'an 711, dans un des combats qu'il livra aux rebelles.

16. EUTYCHIUS.

711. L'eunuque Eutychius, fait éxarque par Justinien II, après la mort de Rizocope, fut révoqué, l'an 713, par Anastase II.

17. SCHOLASTIQUE.

713. Scholastique fut donné pour successeur, l'an 713, à Eutychius.

18. PAUL.

727. Paul remplaça Scholastique, l'an 727.

EUTYCHIUS, une deuxième fois.

728. Eutychius revint en Italie, l'an 728, pour succéder à l'exarque Paul. L'an 729, il recouvre, avec le secours des Vénitiens, Ravenne, dont le roi Liutprand s'était rendu maître l'année précédente. L'an 742, prêt à se voir enlever toute la Pentapole par ce prince, il obtient, par la médiation du Pape Zacharie, qu'il rende une partie de ce qu'il a pris sur les Grecs. L'an 751, Astolphe, successeur de Liutprand, fait la conquête de l'Istrie. L'an 752, il reprend la Pentapole, s'empare de Ravenne, et réduit sous ses lois tout ce que les Grecs possédaient en deçà du duché de Rome. Eutychius, hors d'état de lui résister, s'ensuit à Naples. Ainsi finit l'exarcat de Ravenne, après avoir duré 184 ans. (ZARETTI, SAINT-MARC.)

ROIS LOMBARDS EN ITALIE.

Les Lombards ont commencé, pour la première fois, à paraître, selon Grotius, cité par Tillemont, l'an 379, sous l'empire de Gratien. Saint Prosper est le premier qui en ait parlé. Leur nom se trouve néanmoins longtemps auparavant dans Ptolomée, Tacite et Strabon, mais Grotius prétend que le mot de Lombards, dans ces auteurs, marque divers peuples d'Allemagne appelés Lombards, à cause de leurs longues barbes, ce que signifie ce mot dans l'allemand, et non les Lombards qui s'établirent en Italie. Ces derniers, dont parle saint Prosper, sortis des extrémités de l'Occan et de la Scandinavie, cherchant de nouveaux pays sous la conduite des deux frères, Ibor et Aion, attaquèrent et défirent, vers l'an 379, les Vandales qui étaient en Allemagne. Dix ans après, leurs chefs étant morts, ils créèrent pour leur premier roi, Agilmond, fils d'Aion, qui régna 55 ans. L'an 527, ils entrèrent en Panionie, sous la conduite de leur roi Haldouin ou

Haudoin, et y restèrent 42 ans non entiers, jusqu'à ce qu'ils passassent en Italie, l'an 568. On ne sait pourquoi Fleury dit qu'ils avaient demeuré 400 ans en Pannonie; car Sigebert et Paul Diacre marquent expressément qu'ils y demeurèrent 42 ans. L'an 566, Alboin, leur roi, secouru des Abaras, espèce de Huns qui habitaient ce qu'on nomme aujourd'hui la Moldavie, recula les limites de ses Etats aux dépens des Gépides, qu'il défit dans une bataille où pérît leur roi Kunimond. Ce fut l'époque de la ruine de cette nation. Les Gépides n'eurent plus désormais de souverains; ils furent soumis, partie aux Lombards, partie aux Abaras, qui s'emparèrent aussi de la Pannonie, après que les Lombards l'eurent abandonnée pour passer en Italie. La plupart des auteurs attribuent l'irruption de ces derniers en Italie, aux invitations de Narsès, qui les y appela, dit-on, pour se venger de l'empereur Justin et de l'impératrice Sophie. Mais c'est une fable imaginée, comme le prouve Muratori, par les ennemis de ce grand homme. Paul Diacre décrit ainsi, d'après les peintures qu'on voyait de son temps, la manière de s'habiller des premiers Lombards. Ils se rasaien le derrière de la tête, et partageaient le reste des cheveux de manière, que tombant également du front le long des joues, ils s'unissaient à leur longue barbe, vis-à-vis de leur bouche. Leurs habits courts, mais très-amples, étaient faits ordinairement de toile et chamarrés de larges rubans. Ils n'eurent d'abord pour chaussure que des espèces de sandales qui laissaient à découvert tout le dessus du pied. Ils y substituèrent des guêtres de cuir qu'ils recouvrerent d'autres guêtres d'étoffe ou de toile rouge, à la façon italienne, lorsqu'ils montaient à cheval.

1. ALBOIN,

PREMIER ROI DES LOMBARDS EN ITALIE.

568. Alboin, fils de Haudouin, dixième roi des Lombards hors d'Italie, et de Rodelinde, fille de Théodahart, et nièce, par sa mère Amalfrède, de Théodoric, roi des Ostrogoths, sort de la Pannonie le lendemain de Pâques, 2 avril 568, à la tête d'une armée composée de Lombards, Gépides, Bulgares, etc., entre en Italie par la Vénétie, dont il prend presque toutes les villes; de là passe en Ligurie, s'empare de Milan le 4 septembre 569, fait rapidement la conquête du reste du pays, et ne trouve que Pavie qui lui résiste. Cette place ne se rendit que l'an 572, après un siège de 3 ans, pendant lequel Alboin subjugua l'Emilie en partie, la Toscane, l'Ombrie et le duché de Bénévent. Alboin termine enfin le cours de ses prospérités avec celui de ses jours le 28 juin 573 (MURATORI), ayant régné, suivant Paul Diacre, trois ans et demi en Italie, à compter de la prise de Milan. Toutes ses conquêtes, à sa mort, se trouvèrent partagées en différents duchés.

2. CLEPH.

573. Cleph, ou Cléphon, fut élu roi des Lombards au mois d'août 573. Son règne ne dura que dix-huit mois.

3. AUTHARIS.

584. Autharis ou Autharic, fils du roi Cleph et de Massana, parvenu à l'âge de majorité, fut enfin élu, l'an 584, pour successeur de son père. Il meurt de poison à Pavie, sa capitale, le 5 septembre 590. Théodélinde, son épouse, fille de Garibald, duc de Bavière, éloigne de ses Etats les Français, qui s'en retournent pour ne plus revenir.

4. AGILULPHE.

591. Agilulphe ou Agon, parent d'Autharis et duc de Turin, fut proclamé roi de Lombardie au mois de mai 591. Ce prince fut le protecteur des gens de bien. Saint Colomban s'étant retiré, vers l'an 612, en Italie, pour se soustraire à la persécution de Thierry, roi de Bourgogne, il lui permit de choisir tel lieu de ses Etats qu'il voudrait pour sa demeure. Agilulphe mourut, comme le prouve Muratori, l'an 615, après un règne de 25 ans, à compter du mois de novembre.

590. époque de son mariage avec Théodélinde.

5. ADALOALD.

615. Adaloald, autrement dit Adoald ou Adawald, fils d'Agilulphe et de Théodélinde, né l'an 602, associé par son père au trône l'an 604 au mois de juillet, lui succéda l'an 615, sous la tutelle de sa mère. Adaloald faisait des efforts pour remonter sur le trône, lorsqu'il fut empoisonné dans le printemps de l'an 626. Cependant le P. Pagi produit un diplôme de ce prince, par lequel il paraît qu'il régnait encore sur une partie des Lombards en 628; mais cette pièce est fausse ou altérée, comme le prouve Muratori.

6. ARIODAHL.

625. Ariodal ou Ariwald, gendre d'Agilulphe et de Théodélinde, par sa femme Gondeberge, s'empara du trône, l'an 625, sur Adaloald, son beau-frère; mais il ne fut universellement reconnu pour roi des Lombards que l'an 626, après la mort de son rival. Il était arien. Son règne fut de 11 ans. Il mourut l'an 636.

7. ROTHARIS.

636. Rotharis, duc de Brescia, fut proclamé roi des Lombards, après avoir épousé Gondeberge, veuve d'Ariodal. L'an 652, Rotharis meurt, âgé de 47 ans, après un règne de 16 ans 4 mois, suivant Paul Diacre.

8. RODOALD.

652. Rodoald, fils de Rotharis, monta sur le trône après la mort de son père. Il mourut en 653, au plus tard.

9. ARIBERT I^e.

653. Aribert ou Aripert, Bavarois de naissance, fils de Gondoald, frère de la reine Théodélinde, et d'une mère lombarde, fut substitué à Rodoald dans les premiers mois de l'an 653. Son règne fut d'environ 9 ans. Il mourut l'an 661, laissant deux fils qui lui succédèrent, et une fille qui épousa le roi Grimoald. Aribert professait la religion catholique.

10. PERTHARIT ET GODEBERT.

661. Pertharit ou Bertharit, et Godebert ou Gondebert, tous deux fils d'Aribert, priués catholiques, partagèrent ses Etats après sa mort. Godebert ayant appelé à son secours Grimoald, duc de Bénévent, est assas-

siné par ce prince. Pertharit à cette nouvelle; prend la fuite et se retire en Pannonie chez les Abarès, laissant Rodélinde, sa femme, et son fils Cunibert, encore enfant, à la discréption de Grimoald, qui se contenta de les envoyer prisonniers à Bénévent.

11. GRIMOALD.

662. Grimoald, maître de Pavie par la mort de Godebert, et de Milan par la suite de Pertharit, n'eut pas de peine à se faire proclamer roi par la diète des Lombards. L'an 671, ce prince meurt, laissant d'une première femme un fils nommé Romoald, qui lui succéda au duché de Bénévent, avec deux filles; et d'une deuxième, un fils en bas âge, nommé Garibald.

PERTHARIT rétabli.

671. Pertharit ayant appris la mort de Grimoald, rentre en Italie, chasse Garibald, et remonte sur le trône 3 mois après la mort de Grimoald.

12. CUNIBERT.

686. Cunibert, fils de Pertharit, après avoir été 9 ans le collègue de son père, devint son successeur l'an 686.

13. LIUTPERT.

700. Liutpert, encore enfant, succéda, l'an 700, à Cunibert, son père, sous la tutelle d'un seigneur nommé Ansprand. A peine avait-il régné 8 mois, qu'il fut déponé, l'an 701, par Ragimbert, fils du roi Godebert, et duc de Turin.

14. RAGIMBERT.

701. Ragimbert, maître du trône de Lombardie qu'il avait envahi, le quitta pour descendre au tombeau, l'année même de son usurpation.

15. ARIBERT II.

701. Aribert, fils de Ragimbert, lui succéda sur la fin de 701.

16. ANSPRAND.

712. Ansprand, Bavarois de naissance ou d'origine, suivant la conjecture de Muratori, fut proclamé roi de Lombardie l'an 712, après la mort d'Aribert. Il ne jouit du trône que 3 mois, étant mort le 10 ou 11 juin de la même année, à l'âge de 55 ans.

17. LIUTPRAND.

712. Liutprand, fils d'Ansprand, lui succéda au mois de juin 712. L'an 728, il se rend

maitre de Ravenne, des villes de la Pentapole, de celles de l'Emilie et du duché de Rome. Il fait ensuite présent de la plupart de ces villes à l'Eglise romaine. L'an 744, il meurt vers le mois de janvier, au plus tard, après un règne de 31 ans et 7 mois. Ce prince réunissait presque toutes les vertus civiles, héroïques et chrétiennes; pieux, chaste, vaillant, appliqué à la prière, et très-libéral envers les pauvres. Ce fut lui qui, vers l'an 722, retira des mains des Sarrasins, à prix d'argent, le corps de saint Augustin, et le fit transporter de l'île de Sardaigne à Pavie. Liutprand fut le premier des rois, dit Saint-Marc, qui eut une chapelle domestique.

18. HILDEBRAND.

744. Hildebrand ou Hilpranc, associé, l'an 736, à Liutprand, son oncle, remplit seul le trône après la mort de ce dernier. Il ne régna, suivant Sigebert, que 7 mois.

19. RATCHIS.

744. Ratchis, duc de Frioul, fut élu roi par la même assemblée qui déposa Hildebrand.

20. ASTOLPHE.

749. Astolphe, frère et successeur de Ratchis, commença de régner le 1^{er} mars 749, au plus tard. L'an 756, au mois de décembre, Astolphe meurt d'une chute de cheval.

21. DIDIER,

DERNIER ROI DES LOMBARDS.

756. Didier, duc d'Istrie, si l'on en croit André Dandolo, fut proclamé roi des Lombards le 8 décembre 756, ou peut-être un peu plus tard. L'an 772, Didier se brouille avec le Pape Adrien, au sujet des villes de Ferrare, de Faenza et de Commachio, qu'il venait de prendre, et dont il refusait de se dessaisir. Adrien, à l'exemple de ses prédécesseurs, a recours au roi des François. Charlemagne passe les Alpes, prend Pavie au mois de mai 774, après un siège de six mois, fait prisonnier le roi Didier qui s'y était renfermé, et l'envoie en France, où il acheva saintement ses jours dans le monastère de Corbie. Ainsi finit le royaume des Lombards en Italie, où il avait duré l'espace de 206 ans.

ROIS DE JERUSALEM.

Le royaume de Jérusalem tire son origine des croisades, dont il fut l'objet et le fruit. Celles-ci eurent pour auteur un ermite du diocèse d'Amiens, nommé Pierre ou Cucupiètre. Témoin de la triste situation des Chrétiens de Palestine dans un voyage qu'il y fit, Pierre en rapporta au Pape Urbain II une lettre de Siméon, patriarche de Jérusalem, et des autres fidèles, par laquelle ils imploraient le secours des princes d'Occident contre les musulmans qui les oppriment. Urbain, touché de cette lettre et du récit de l'ermite, publia, dans le concile de Clermont en 1095, une indulgence plénière en faveur de tous ceux qui se dévoueraient à la délivrance de la terre sainte. Cette entreprise fut nommée croisade, parce qu'on mettait une croix d'étoffe sur l'épaule à tous ceux qui voulaient y prendre part. Pierre, après avoir quitté le Pape, parcourt l'Italie, l'Allemagne et la France, pour engager les princes et les peuples à porter la guerre en Orient. Ses exhortations et celles d'Urbain firent un merveilleux effet. Près d'un million de personnes..

de tout état, de tout âge, et de l'un et l'autre sexe, prirent la croix. Les principaux chefs de cette milice furent Hugues le Grand, frère du roi de France ; Raymond, comte de Toulouse ; Robert, duc de Normandie ; Godefroi de Bouillon, duc de la basse Lorraine ; Gautier, dit Sans-Avoir, etc. Les croisés, s'étant partagés en différents corps et étant partis par différentes routes, se réunirent, au nombre de cent mille cavaliers et de six cent mille hommes de pied, le 14 mai 1097, devant Nicée, qu'ils emportèrent d'assaut, le 20 juin. L'année suivante, le 5 juin, ils se rendirent maîtres d'Antioche. Enfin, le 7 juin 1099, ils arrivèrent devant Jérusalem, n'ayant plus de gens de service que vingt mille hommes de pied et quinze cents chevaux. Ils forcèrent aussitôt le siège de la place, qu'ils forcèrent au bout de cinq semaines, un vendredi, 15 juillet, à trois heures après midi ; ce qui fut remarqué, comme étant le jour et l'heure de la mort de Jésus-Christ.

1. GODEFROI DE BOUILLON.

1099. Godefroi de Bouillon fut élu roi de Jérusalem dans l'assemblée des seigneurs croisés, tenue 8 jours après la conquête de cette place, c'est-à-dire le 23 juillet 1099. Il fut mené en cérémonie à l'église du Saint-Sépulcre ; mais il refusa d'être sacré solennellement et de porter une couronne d'or dans la ville où le Sauveur du monde n'en avait porté qu'une d'épines. La même année il battit le calife d'Egypte, qui était venu tenter le recouvrement de Jérusalem. Après cette victoire, il étendit ses conquêtes autour de sa capitale. La Palestine entière eût vraisemblablement plié sous ses lois, si Dieu lui eût accordé assez de vie pour la subjuguer. Mais le règne de Godefroi fut à peine d'un an, ce prince étant mort le 18 juillet 1100, à l'âge de 40 ans. Sa générosité, sa valeur, sa modération le firent généralement regretter, non-seulement des Francs, mais des Grecs et des Syriens dont il avait gagné l'estime.

2. BAUDOUIN I^{er}.

1100. Baudouin I^{er}, comte d'Edesse, sa conquête, et frère de Godefroi, fut reconnu roi de Jérusalem et couronné le jour de Noël 1100, par le patriarche Daymbert, dans l'église de Bethléem. Après avoir remporté plusieurs victoires sur les infidèles, Baudouin mourut en Egypte, où il faisait la guerre, le 7 avril de l'an 1118, dans la 18^e année de son règne. Ce prince ne laissa aucun enfant des trois femmes qu'il avait eues.

3. BAUDOUIN II.

1118. Baudouin II, du Bourg, fils aîné de Hugues, comte de Rethel, et parent de Baudouin I^{er}, fut élu roi de Jérusalem et couronné le jour de Pâques de l'an 1118. Baudouin mourut le 21 août 1131, dans la 14^e année de son règne. Il avait épousé Morphie, fille de Gabriel, prince de Mélitine en Arménie, dont il eut quatre filles : Mélissende, femme de Foulques, depuis roi de Jérusalem ; Alix, mariée à Béremonde, prince d'Antioche ; Hodierne, qui épousa Raymond, comte de Tripoli ; et Liesse, religieuse.

FOULQUES.

1131. Foulques, comte d'Anjou, fils de Foulques le Réchin, succéda, l'an 1131, à Baudouin, son beau-père, et fut couronné le 14 septembre de la même année. Il était âgé d'environ 47 ans, et régna jusqu'au 13 novembre 1142, époque de sa mort. Foulques laissa de Mélisende, sa seconde femme, fille du roi son prédécesseur, deux fils en bas âge, Baudouin et Amaury, ses successeurs.

5. BAUDOUIN III.

1142. Baudouin III, fils aîné de Foulques, né l'an 1130, succéda l'an 1142, à son père et fut couronné avec Mélissende, sa mère, le jour de Noël de la même année. L'an 1162, Baudouin mourut sans enfants le 10 février. Il avait épousé Théodora, nièce de l'empereur Manuel Comnène.

6. AMAURY I^{er}.

1162. Amaury I^{er}, comte de Jaffa, devint le successeur du roi Baudouin III, son frère et fut couronné le 18 février 1162. L'an 1173 Amaury meurt le 11 juillet, à l'âge de 38 ans, dans la douzième année de son règne. Ce prince laissa d'Agnès, sa première femme, fille de Josselin le Jeune, comte d'Edesse, un fils en bas âge qui lui succéda, avec une fille nommée Sibylle. Marie, nièce de l'empereur Manuel, qu'il épousa l'an 1167, après avoir fait divorce avec Agnès, lui donna Isabelle, femme de Humphroi de Thoron, puis de Conrad, marquis de Tyr, ensuite de Henri, roi de Jérusalem, et enfin d'Amaury, successeur de Henri.

7. BAUDOUIN IV.

1173. Baudouin IV, fils d'Amaury et d'Agnès, né l'an 1160, succéda à son père et fut couronné le 15 juillet 1173. Baudouin mourut sans enfants le 16 mars 1185, dans la 25^e année de son âge et la 12^e de son règne.

8. BAUDOUIN V.

1185. Baudouin V, fils de Guillaume, marquis de Montferrat, et de Sibylle, sœur de Baudouin IV, succéda l'an 1185, au roi son oncle, qui l'avait fait couronner à l'âge de 5 ans, le 20 novembre 1183. Ce jeune prince mourut l'an 1186 à saint Jean d'Acre, vers le commencement de septembre.

9. GUY DE LUSIGNAN.

1186. Guy de Lusignan, beau-père de Baudouin V, se fit couronner roi de Jérusalem à la mi-septembre 1186, par le crédit de Sibylle, sa femme. Ce couronnement déplut à Raymond, comte de Tripoli, et à tous les grands du royaume. Saladin entra sur les terres des Chrétiens avec plus de 50,000 hommes, défit, le 1^{er} mai 1187, les deux maîtres du Temple et de l'Hôpital, marcha vers Tibériade, attaqua la ville de force, et fut arrêté par la résistance de la citadelle. Alors Guy de Lusignan et tous les princes chrétiens, volèrent au secours de la place. Là, ou plutôt à Hittin, dans le voisinage de Tibériade, il se donna un nouveau combat, qui commença le 3 juillet et dura trois jours. Les Chrétiens, accablés par le nombre et abattus par la soif

et la fatigue, furent entièrement défaits. Du nombre des prisonniers furent le roi, le prince d'Antioche, les grands maîtres du Temple et de l'Hôpital; et ce qu'il y eut de plus fâcheux, la vraie croix qu'on avait portée à cette bataille, tomba entre les mains des infidèles, comme autrefois l'arche entre les mains des Philistins. Ascalon fut livré pour la rançon du roi. Jérusalem se rendit par composition le 2 octobre suivant, au bout de 14 jours de siège. Il ne resta plus aux Latins que trois places considérables en Orient, Antioche, Tyr et Tripoli. Telle fut la fin du royaume de Jérusalem. Lusignan, après avoir perdu le royaume de Jérusalem en perdit encore le titre par la mort de Sibylle, sa femme, arrivée avec celle de ses quatre enfants, l'an 1189. Sur ces entrefaites, une nouvelle croisade (c'est la troisième), excitée par la perte de Jérusalem, accourt de toutes les parties de l'Europe au secours de ce prince. Acre, au bout de deux ans de siège, est prise par capitulation le 5 ou le 13 juillet 1191. Ce succès ne rendit point à Lusignan la couronne de Jérusalem. Obligé de porter ses vues ailleurs, il acquit de Richard, roi d'Angleterre, l'île de Chypre où il fonda un nouveau royaume.

10. HENRI.

1192. Henri, petit-fils de Thibaut IV, comte de Champagne, fut choisi, l'an 1192, par Richard, roi d'Angleterre, et les seigneurs pour gouverner ce qui restait aux Chrétiens en Palestine. L'an 1197, Saphadin, frère de Saladin, met le siège devant Jaffa ou Joppé, qu'il réduit, après une longue et vigoureuse défense. Henri, sur ces entrefaites, tomba d'une fenêtre de son palais et se tua, l'an 1197.

11. AMAURY II, DE LUSIGNAN.

1197. Amaury de Lusignan fut couronné roi de Jérusalem l'an 1197, après avoir épousé Isabelle, veuve de Henri et fille d'Amaury I^e. Amaury mourut à Saint-Jean d'Acre le 1^{er} avril 1205.

12. JEAN DE BRIENNE.

1209. Jean de Brienne, comte de la Marche, envoyé par le roi Philippe-Auguste, sur une députation des barons de Palestine, arriva le 13 septembre 1209 à Saint-Jean d'Acre. Le lendemain, il épousa Marie, fille ainée de la reine Isabelle, qui lui avait laissée, par sa mort, le droit au royaume de Jérusalem. L'an 1225, l'empereur Frédéric II ayant épousé une fille de Jean de Brienne et de Marie, se porta pour roi de Jérusalem et en prend le titre. Le beau-père alors prit le parti de rester en Europe. Il passa de France en Italie l'an 1227, et y commanda les troupes de Grégoire IX contre le duc de Spolète, qui faisait la guerre à ce Pape au nom de l'empereur. L'an 1228, il fut appelé par les barons latins de Constantinople pour gouverner l'empire d'Orient, pendant la minorité du jeune Baudouin. Jean de Brienne mourut le 23 mars 1237. Il avait épousé, comme on l'a dit : 1^e Marie fille de Conrad de Montferrat et d'Isabelle, qui lui donna Yolande, femme de Frédéric II ; 2^e Bérengère de Castille, dont il eut trois fils et une fille, Marthe qui épousa l'empereur Baudouin II.

L'an 1229, l'empereur Frédéric II étant arrivé en Palestine, entra dans Jérusalem et en prit possession le 17 mars, en vertu d'un traité fait avec Mélédin ou Adhel-Kamel, calife d'Egypte. Mais au mois de mai suivant, il s'en retourna en Europe, laissant Richard Augier son maréchal, pour gouverner le pays.

L'an 1239, Raoul, frère du comte de Soissons, ayant épousé la reine Alix, veuve de Hugues, roi de Chypre, demanda le royaume de Jérusalem au nom de sa femme, comme étant petite-fille du roi Amaury. La noblesse du pays se contenta de lui en accorder la garde, sans préjudice des droits de Conrad, fils de Frédéric II. Mais Raoul se voyant méprisé, abandonna la Palestine et sa femme et reprit la route de France. (MARTENSE, *Ampl. Coll.*, t. V, p. 724.) Par sa retraite, le pays resta dans une espèce d'anarchie.

ROIS LATINS OU FRANCS DE CHYPRE.

L'île de Chypre, l'une des plus grandes de la Méditerranée, prise sur les Grecs par les Arabes, vers l'an 649, reprise ensuite par ses anciens maîtres, fut longtemps gouvernée par des ducs sous l'autorité des empereurs de Constantinople. Isaac Comnène fut le dernier de ces ducs. Sur de fausses lettres de l'empereur Andronic Comnène, il s'était fait recevoir en cette qualité, l'an 1182, dans l'île, où il s'éleva bientôt en souverain et en exerça les droits avec la cruauté d'un tyran. L'an 1191, Richard, roi d'Angleterre, allant à la terre sainte, le dépouilla de ce royaume qu'il vendit ensuite ou engagea pour 25,000 marcs d'argent aux Templiers. Les Cypriotes ne tardèrent pas à se lasser de ces nouveaux maîtres. Presque tous les Latins de l'île pensèrent être exterminés dans une conjuration qu'ils formèrent contre eux. Elle fut dissipée ; mais les Templiers, voyant qu'ils s'époussaient à vouloir conserver cette acquisition, la remirent, l'an 1192, à Richard. Ce prince vendit, la même année, l'île de Chypre à Guy de Lusignan. (BEAUMARD le Trésorier, RICORD, LORÉDANO, ANSELMÉ, JAUNA, VELL.)

1. GUY.

1192. Guy de Lusignan, devenu roi de Chypre, trouva l'île presque déserte par la suite des naturels du pays, depuis leur soulèvement contre les Latins. L'un de ses premiers soins fut d'envoyer des messagers à

tous les Francs de Syrie, pour les inviter à venir la repeupler.

2. AMAURY.

1194 ou 1195. Amaury, connétable de Chypre, succéda dans ce royaume à Guy, son frère, mort sans enfants, et fut sacré

par l'évêque de Wurtzbourg. L'an 1205, il mourut le 1^{er} avril. Eschive ou Esquive d'Ibelin, sa première femme, lui donna trois fils, Hugues, son successeur, Guy et Jean, morts sans enfants, et deux filles. Son corps fut transporté à Nicosie pour y être inhumé.

3. HUGUES I^r.

1205. Hugues I^r, fils ainé d'Amaury et d'Eschive, succéda, l'an 1205, à son père, sous la régence de Gautier de Montbéliard, son beau-frère. Sa minorité devint funeste à l'Etat, par l'abus que le régent fit de son autorité. L'an 1211, devenu majeur, il se fit couronner à Nicosie. Hugues épousa, la même année, Alix, fille de Henri, roi de Jérusalem. Cette princesse, femme de tête, seconda parfaitement les soins qu'il se donna pour rétablir la police dans ses Etats. L'an 1218, dans les premiers mois, Hugues mourut à Tripoli, au retour d'une expédition infructueuse qu'il avait faite, de concert avec les rois de Jérusalem, d'Arménie et de Hongrie, pour s'emparer du château de Thabor. Il laissa de son épouse, Henri, son successeur, Marie, femme de Gauthier de Brienne, et Isabelle, mariée à Henri, fils de Boémond IV. Le P. Anselme place, mais mal, la mort de Hugues en 1221.

4. HENRI I^r.

1218. Henri I^r, fils du roi Hugues I^r, devint son successeur à l'âge de 9 mois, sous la régence d'Alix, sa mère, et des seigneurs d'Ibelin, ses oncles. L'an 1228, l'empereur Frédéric I^r étant venu en Chypre, se saisit de la personne du jeune prince, dans la vue de s'emparer de son royaume, mais il échoua dans cette entreprise. L'an 1232, pendant l'hiver, Henri accompagne Jean d'Ibelin, l'un de ses régents, en Palestine, pour l'aider à délivrer son château de Beyruth ou Béryte, assiégié par Richard Félinger, fils d'Augier, grand maréchal de l'empereur Frédéric. La place est dégagée ; mais Richard, pendant l'absence du roi, va faire une descente en Chypre, et se rend maître d'une partie de l'île. Henri, de retour en ses Etats, livre bataille aux impériaux, les met en fuite, et recouvre ce qu'ils lui avaient pris. L'an 1248, le 28 septembre, il reçoit dans son île le roi saint Louis avec sa flotte. Ce monarque y ayant passé l'hiver, Henri part avec lui, le 15 mai de l'année suivante, pour l'expédition d'Egypte. L'an 1253, il meurt à Nicosie le 8 janvier, laissant un fils en bas âge de Plaisance d'Antioche, sa deuxième femme, fille de Boémond V, qu'il avait épousée en 1250, et qui mourut en 1268. Le P. Anselme met la mort de Henri devant Sayette ou Sidon, que saint Louis assiégeait pour lors.

5. HUGUES II.

1253. Hugues II, né peu de mois avant la mort de Henri, son père, lui succéda, l'an 1253, sous la régence de la reine Plaisance, sa mère. Cette princesse, quoique ambitieuse, sut manier heureusement les rênes de l'Etat. L'an 1254, elle passa en Palestine,

où elle épousa Balian d'Ibelin. Les deux époux s'étant séparés l'an 1258, Plaisance alla fixer sa demeure à Tripoli avec son fils. Ce jeune prince, de retour en Chypre, y mourut, l'an 1267 au mois de novembre, à l'âge d'environ 14 ans.

6. HUGUES III, DIT LE GRAND.

1267. Hugues III, petit-fils, par Henri, son père, de Boémond IV, prince d'Antioche, et par Isabelle, sa mère, de Hugues I^r, roi de Chypre, se mit en possession de ce royaume, par droit d'hérédité, après la mort de Hugues II. Il fut couronné, le jour de Noël 1267, par le patriarche de Jérusalem, qui faisait alors ses visites en Chypre. L'an 1269, il prit le titre de roi de Jérusalem, et se fit couronner à Tyr en cette qualité, le 24 septembre. Il mourut à Tyr le 26 mars 1284. Isabelle, son épouse, fille de Guy d'Ibelin, morte l'an 1327, lui donna 3 fils et 4 filles. Les fils sont : Jean et Henri, qui lui succèderont ; Boémond, décédé avant son père ; Amaury, prince titulaire de Tyr, et Guy, connétable de Chypre. Les filles : Marie ou Mariette, femme de Jacques II, roi d'Aragon ; Marguerite, épouse de Théros, prince d'Arménie ; Alix, mariée à Balian, et Helvis.

7. JEAN I^r.

1284. Jean I^r, fils et successeur de Hugues III, fut couronné roi de Chypre, le 11 mai 1284, à Nicosie, et roi de Jérusalem, à Acre, la même année. Il mourut le 20 mai de l'année suivante, à l'âge de 33 ans.

8. HENRI II.

1285. HENRI II, fils de Hugues III, fut substitué au roi Jean, son ainé, mort sans enfants. L'an 1286, il se fit couronner roi de Jérusalem à Tyr, le jour de l'Assomption, après avoir forcé le château d'Acre ou de Ptolémaïde, défendu par Hugues Pélichin, pour Charles II d'Anjou, roi de Naples. L'an 1291, vers la fin de mars, il vole au secours de cette place, assiégée par le sultan d'Egypte, Kalil Asraf ; mais, le 15 mai suivant, voyant l'ennemi sur le point de livrer l'assaut, il s'éloigne pendant la nuit, avec les 3,000 hommes de troupes qu'il avait amenés. Trois jours après sa retraite, Acre tomba au pouvoir du sultan. L'an 1304, Amaury, son frère, usurpe le gouvernement de Chypre, ne lui laissant que le titre de roi. L'an 1309, il surprend de nuit Henri et l'envoie prisonnier en Arménie. Amaury se prépare à faire proclamer roi ; mais il fut poignardé dans la même année. La suivante, Henri, délivré par les soins du Pape Clément V, remonta sur le trône. L'an 1311, il fait mourir en prison le connétable Guy, son frère, complice de la révolte d'Amaury. L'an 1324, il meurt, le 31 mars, sans laisser d'enfants de sa femme Constance, fille de Frédéric, roi de Sicile, qu'il avait épousée l'an 1318. Depuis qu'il eut perdu les restes de son royaume de Jérusalem, il en conserva toujours le titre, et le transmit à ses successeurs, ayant ordonné qu'ils se fissent couronner rois de Jérusalem à Famagouste,

après avoir reçu la couronne de Chypre à Nicosie.

9. HUGUES IV.

1324. **Hugues IV**, fils de Guy, frère du roi Henri II, et d'Esquive d'Ibelin, fut couronné, après la mort de son oncle, l'an 1324, roi de Chypre à Nicosie, et roi de Jérusalem à Famagouste. L'an 1343, il conclut une ligue contre les Turcs, avec le Pape Clément VI, les Vénitiens et les chevaliers de Saint-Jean. Le fruit de cette confédération fut la prise de Smyrne, qui fut emportée l'an 1344. Hugues abdiqua, l'an 1360, en faveur de Pierre, son fils ainé. Outre ce prince, Alix d'Ibelin, qu'il avait épousée l'an 1319, lui donna 3 autres fils et 2 filles. Les fils sont Jacques, qui devint aussi roi de Chypre, Jean, assassiné l'an 1375, Thomas, qui se noya le 15 novembre 1340 ; les filles, Isabelle, qui périt avec Thomas, et Esquive, mariée à Ferdinand, infant de Majorque. Le roi Hugues, l'cur père, finit ses jours en Chypre l'an 1361.

10. PIERRE I^r.

1361. **Pierre I^r**, fils de Hugues IV et d'Alix, couronné roi de Chypre et de Jérusalem l'an 1360, succéda, l'an 1361, à son père. L'an 1363, muni des secours qu'il avait réunis dans un voyage en Occident, il conduit une flotte en Egypte, fait la descente le 10 octobre au port d'Alexandrie, prend la ville d'assaut, la pille durant 15 jours, l'abandonne ensuite après y avoir mis le feu, et retourne en Chypre. L'an 1367, secouru des Génois et des Rhodiens, il équipe une nouvelle flotte de 140 vaisseaux, avec laquelle il fait voile vers Tripoli, qu'il emporte l'épée à la main ; de là il va prendre et brûler Tortose, Laodicée, Bélinas et autres villes sur la côte de Syrie. L'an 1369, le 18 janvier, il est assassiné par des seigneurs qu'il avait outragés. Ce prince eut d'Eléonore d'Aragon, son épouse, Pierre, son successeur, et 3 filles, Esquive, Marie, femme de Jacques de Chypre, seigneur de Baruth, et Marguerite, épouse de Charles Visconti, seigneur de Parme.

11. PIERRE II, dit PETRIN.

1369. **Pierre II**, fils de Pierre I^r, monta sur le trône l'an 1369, à l'âge de 12 ans, sous la régence de ses oncles Jacques et Jean, à l'exclusion de sa mère. A l'occasion de son couronnement, qui se fit le 10 octobre 1372, il y eut contestation pour la préséance entre les bayles [baillis] de Venise et les consuls de Gênes. La cour ayant décidé en faveur des premiers, les Génois se vengèrent de cet affront, l'an 1373, par la prise de Famagouste. Le roi Pierre, fait prisonnier, ne recouvra sa liberté que par la cession de Famagouste, jusqu'au paiement d'un million de ducats, qu'il promit de donner aux Génois. Pierre mourut, le 17 octobre 1382, à l'âge de 26 ans, sans laisser d'enfants de sa femme Valentine, fille de Bernabo Visconti.

12. JACQUES I^r.

1382. **Jacques I^r**, connétable de Chypre, fils de Hugues IV, était en otage à Gênes, lorsque Pierre II, son neveu, mourut. Renvoyé à la demande des Cypriotes, il fut couronné, l'an 1384, roi de Chypre, à Nicosie. L'an 1386, il reçoit la couronne de Jérusalem dans la même ville, et peu de temps après, celle d'Arménie, qui lui échut par la mort du roi Lionnet ou Livon III, son cousin. Mais les Turcs s'étant rendus maîtres de ce royaume, Jacques n'en eut que le titre de souverain, ainsi que de celui de Jérusalem. L'an 1398, il meurt le 20 septembre, à l'âge de 64 ans, après en avoir régné 16. Les enfants qu'il eut d'Agnès de Bavière, son épouse, sont : Jean, son successeur ; Hugues, cardinal-archevêque de Nicosie, mort en 1442 ; Philippe, connétable de Chypre, mort en 1420 ; Henri, prince de Galilée ; Marie ou Mariette, femme de Ladislas, roi de Naples ; Isabelle, mariée à Pierre de Chypre, Agnès ; morte en 1388 ; Cive, morte l'an 1393.

13. JANUS.

1398. **Janus**, fils du roi Jacques I^r, né à Gênes pendant la captivité de son père, lui succéda dans les royaumes de Chypre, de Jérusalem et d'Arménie, à l'âge de 24 ans. Depuis 1401 jusqu'en 1406, il fit de vains efforts pour recouvrer Famagouste. L'an 1426, les Egyptiens ayant fait une descente en Chypre, le prirent dans une bataille et l'emmenèrent au Caire dans le mois d'août. Un tribut annuel qu'il promit fut le prix de sa liberté, qui lui fut rendue au mois de novembre suivant. Janus mourut le 19 juin de l'an 1432, âgé de 58 ans. Quoique brave, il fut toujours malheureux à la guerre. Il eut de Charlotte de Bourbon, sa femme, fille de Jean de Bourbon, comte de la Marche, deux fils, Jean, son successeur, et Jacques, sénéchal de Chypre, avec deux filles, Marie et Anne, femme de Louis, duc de Savoie.

14. JEAN II.

1432. **Jean II**, fils du roi Jean II, lui succéda à l'âge de 17 ans, sous la régence de sa mère. Ce prince prit possession, par un seul et même couronnement, des trois royaumes que son père lui avait laissés. L'an 1434, il perdit sa mère qui mourut le 13 décembre. L'an 1435, après la mort d'Aimée ou Médée de Montferrat, sa première femme, il épousa Hélène, fille de Théodore Paléologue, despote de Morée. Cette princesse ambitieuse, voyant la faiblesse de son époux, l'obligea de la déclarer publiquement régente du royaume. Le gouvernement d'Hélène, gouvernée elle-même par le chambellan Thomas, fils de sa nourrice, causa des soulèvements. Hélène étant morte le 11 avril 1458, le roi la suivit au tombeau à l'âge de 43 ans, le 26 juillet suivant. Il ne laissa d'enfant légitime qu'une fille, nommée Charlotte, qui lui succéda.

15. CHARLOTTE.

1458. Charlotte, fille de Jean II et d'Hélène,

Hélène, fut couronnée reine de Chypre vers le 5 août 1458, elle était veuve alors de Jean de Portugal, qu'Hélène, sa belle-mère, ou, selon d'autres, la nourrice d'Hélène, avait fait empoisonner en 1457. La même année de son avènement au trône, elle se remarie à Louis de Savoie. L'an 1459, Jacques, frère naturel de la reine, se rend au Caire, où il obtient du sultan d'Egypte, comme suzerain de Chypre, la couronne de cette île. L'an 1460, il débarqua en Chypre. La reine et son époux, à l'arrivée de Jacques, se renferment dans Chérines, place maritime, qui soutint un siège de 4 ans. Louis, perdant à la fin courage, se retire en Savoie. La reine elle-même, se voyant sans ressource, prend le parti de se réfugier à Rhodes. La place ne fit qu'une faible résistance; elle se rendit enfin le 25 août de l'an 1464.

16. JACQUES II.

1464. Jacques II, fils naturel du roi Jean II, demeuré paisible possesseur du royaume de Chypre, après le départ de la reine Charlotte et la reddition de Chérines. Il acheva sa conquête par la prise de Famagouste, dont les Génois étaient maîtres depuis 90 ans. Il paya mal les services des musulmans d'Egypte, qui l'avaient mis sur le trône.

Voyant qu'ils voulaient dominer en Chypre, il les fit tous exterminer en un jour. Son gouvernement ne satisfit pas ses sujets. On trama contre lui des conspirations, dont la dernière le fit périr le 5 juin 1473, à l'âge de 33 ans. Il avait épousé, l'an 1471, Catherine Cornaro, fille de Marc-Cornaro, sénateur vénitien, dont il eut un fils qui lui succéda.

17. JACQUES III.

1473. Jacques III, fils posthume de Jacques II, fut proclamé roi de Chypre, de Jérusalem et d'Arménie en venant au monde. Ce prince étant mort l'an 1475, la reine Charlotte travailla, mais inutilement, pour faire revivre ses droits. Les Vénitiens se déclarèrent pour la veuve de Jacques II et la maintinrent dans la possession de l'île. L'an 1482, le 28 juillet, la reine Charlotte fit cession de ses droits à Charles I^{er}, duc de Savoie et à ses successeurs dans le même duché, après quoi elle se retira à Rome, où elle mourut le 16 juillet 1487. La reine Catherine de son côté s'étant laissé attirer à Venise l'an 1489, y fit donation du royaume de Chypre à la république. Depuis ce temps, l'île demeura sous la domination des Vénitiens jusqu'en 1571, qu'elle tomba sous la puissance des Turcs.

ROIS ARSACIDES DES PARTHES

DEPUIS JÉSUS-CHRIST.

Le royaume des Parthes eut pour fondateur Arsace, Bactrien de naissance, suivant Georges le Syncelle. L'an 498 de Rome, 256 ans avant Jésus-Christ, il engagea les Parthes à secourir le joug des Romains, leurs maîtres, et à lui déferer le titre de roi. Cette monarchie, petite dans ses commencements, s'étendit avec rapidité, embrassa la plus grande partie de l'Asie, et devint la terreur et l'émule de l'empire romain. Les successeurs d'Arsace furent au nombre de quatorze, lui compris, jusqu'à Jésus-Christ. Leur résidence était, tantôt à Ecbatane, tantôt à Ctésiphon, qui furent comme les deux capitales de leurs Etats. Il est bon d'observer que sur l'histoire des Parthes et des Perses, leurs successeurs, ainsi que sur la Chronologie de leurs rois, les historiens persans et arabes ne sont pas toujours d'accord avec les Grecs et les Latins. Ceux-ci ne s'accordent pas mieux entre eux. Il en est de même de nos historiens modernes; en sorte que rien n'est plus embrouillé que la matière que nous entreprendons de traiter dans ce chapitre. De tous les écrivains récents, celui qui paraît l'avoir étudiée avec plus de soin et discutée avec plus de critique, d'après les Grecs et les Latins, est l'abbé de Longuerue, dans ses *Annales latines des rois arsacides*, imprimées à Strasbourg, en 1732, par les soins de M. Schoepflin; ce sera aussi notre principal guide. Mais, en le suivant, nous aurons attention de marquer ceux des modernes qui s'écartent de son sentiment, et les différences qui se trouvent entre lui et les écrivains orientaux.

14. PHRAATE IV.

L'an 37 avant Jésus-Christ (1^{er} des arsacides), Phraate, associé au trône par son père Orodès, le fait empoisonner. Il ajoute à cette barbarie celle de faire massacrer 29 de ses frères. L'an 13 de Jésus-Christ, il reçoit la peine du talion, par la conspiration de Thermise, sa concubine, italienne de nation, et de Phraatace, son fils, qu'il avait désigné pour son successeur. Tillemont met sa mort en l'an 4 de Jésus-Christ.

15. PHRAATACE.

L'an 13 de Jésus-Christ (1^{er} des Ars.), Phraatace, fils de Phraate, monta sur le trône des Parthes, après l'avoir souillé du sang de son père. Au bout de quelques mois, ses sujets, indignés de son parricide, le mettent à mort dans une sédition.

16. ORODÈS II.

L'an 14 de Jésus-Christ (2nd des Ars.), Orodès II, fils de Pacore, et, suivant Tillemont, petit-fils de Phraate, ou fils de Phraate même selon Muratori, fut élevé sur le trône des Parthes après la mort de Phraatace. Sa cruauté lui valut le sort de son prédecesseur, dans le septième mois de son règne.

17. VONONE I^{er}.

L'an 15 de Jésus-Christ (2nd des Ars.), Vonone I^{er}, fils de Phraate IV, suivant Tillemont, retenu en otage à Rome, fut renvoyé aux Parthes qui le redemandèrent pour les gouverner. Il fut assassiné l'an 19 de Jésus-Christ.

18. ARTABAN III.

L'an 18 de Jésus-Christ (2nd des Ars.), Artaban III, de la race des Arsacides, et rui

ou gouverneur de Médie, s'empare du trône des Parthes, après en avoir chassé Vonone. L'an 35, l'inconstance des Parthes leur fait désirer un autre roi. Tibère, à leur demande, leur envoie de Rome Tiridate, fils de Phraate IV. Artaban, à son arrivée, se voyant généralement abandonné, prend la fuite.

19. TIRIDATE.

L'an 35 de Jésus-Christ, Tiridate, après la fuite d'Artaban, est proclamé roi des Parthes. Sa mauvaise conduite lui attira bientôt les cœurs de ses sujets. Artaban rappelé attaque son rival, et l'oblige de s'enfuir en Syrie.

ARTABAN, rétabli.

L'an 36 de Jésus-Christ (33 des Ars.) Artaban remonte sur le trône. Tillemont, qui met sa mort en doute, dit qu'il fut assassiné par Gotarze, son fils.

20. VARDANE.

L'an 43 de Jésus-Christ (41 des Ars.) Vardane, fils ainé d'Artaban, lui succède. Il déclare aussitôt la guerre aux Romains, contre le gré des Parthes, qui le déposent pour ce sujet, et le chassent.

21. GOTARZE.

L'an 43 de Jésus-Christ, Gotarze ou Ghudarze, 2^e fils d'Artaban, est substitué à Vardane, son frère.

VARDANE, rétabli.

L'an 43 de Jésus-Christ, vers la fin, Vardane, remplacé sur le trône, travaille à regagner l'affection de ses sujets.

GOTARZE, rétabli.

L'an 47 de Jésus-Christ (47 des Ars.) Gotarze remonte sur le trône avec les mêmes succès qui l'en avaient fait descendre; mais une maladie le conduit au tombeau l'année 50.

22. VONONE II.

L'an de Jésus-Christ 50 (50 des Ars.) Vonone II, roi des Mèdes, issu du sang des Arsaciades, succède à Gotarze dans le royaume des Parthes. Il mourut la même année, sans avoir rien fait de mémorable.

23. VOLOGÈSE.

L'an 50 de Jésus-Christ, Vologèse, fils de Vonone II, succède aux royaumes de son père. On ignore, dit Longuerue, l'année de la mort de Vologèse. Guignes la met en l'an 90 de Jésus-Christ. Mais l'abbé de Longuerue place, vers cette même année, la mort du successeur immédiat de ce prince. Vologèse paraît être mort dans l'année 88, au plus tard.

24. ARTABAN IV.

Artaban IV, de la race des Arsaciades, est donné, par l'abbé de Longuerue et les auteurs de l'*Histoire universelle*, pour successeur immédiat à Vologèse, dont il était fils, suivant les derniers. L'an 89, il donna retraite dans ses Etats à un imposteur, nommé Terentius Maximus, qui se disait être Néron,

à qui il ressemblait par le visage et par la voix. Artaban mourut l'an 90 ou environ.

25. PACORE II.

L'an 90 ou environ, Pacore II ou Bakour, fils d'Artaban, lui succéda.

26. CHOSROËS I^e.

107. Chosroës I^e ou Khosrou, frère de Pacore II, suivant Longuerue, petit-fils de Vardane, selon Guignes, fut élevé l'an 107 sur le trône des Parthes. L'an 116, l'empereur pénètre dans le royaume des Parthes, se rend maître de Nisibe, entre victorieux dans Ctesiphon, et oblige Chosroës à prendre la fuite. L'an 117, il dépose Chosroës et nomme à sa place un autre roi.

27. PARTHAMASPATE.

L'an 117 de Jésus-Christ (37 des Ars.) Parthamaspate, Arsacide, fils du roi d'Arménie, fut substitué par Trajan à Chosroës dans le royaume des Parthes. La même année, après la mort de cet empereur, ses sujets l'ayant chassé, Adrien lui donna l'Arménie pour dédommagement.

CHOSROËS, rétabli.

L'an 117 de Jésus-Christ, Chosroës, après l'expulsion de Parthamaspate, remonta sur le trône des Parthes avec le consentement de l'empereur Adrien. L'an 118, il fit avec les Romains un traité par lequel il fut dit que l'Euphrate servirait de limite aux deux empires. Depuis ce temps, Chosroës vécut en paix. Guignes met sa mort en l'an 133.

28. VOLOGÈSE II.

183. Vologèse II, fils de Chosroës, lui succéda dans le royaume des Parthes.

VOLOGÈSE III.

Vologèse III, qu'Hérodien nomme Artaban, fut le successeur de Vologèse II, son père. L'an 199, l'empereur Sévère marche contre les Parthes et les chasse de la Mésopotamie, où ils étaient entrés. L'an 201, il fait une irruption subite dans leur pays, emporte Ctesiphon qu'il livre au pillage, et met en suite Vologèse. Mais ce prince, après le départ de Sévère, recouvre tout ce que les Romains lui avaient enlevé. La suite de son règne fut paisible. Il mourut l'an 214.

ARTABAN IV.

L'an 214 de Jésus-Christ (54 des Ars.) Artaban, fils ainé de Vologèse, lui succéda, malgré ses frères qui lui disputaient le trône. L'an 222, un Perse, nommé parmi les Latins, Artaxerxes par les uns, Artaxare par les autres, et Ardashir par les Orientaux, s'éleva contre Artaban, et lui déclara la guerre. L'an 223, vainqueur dans une seconde bataille, il met en fuite Artaban et se rend maître du trône. C'est à cette époque, comme le prouve Assemani (*Acta Mart., Praef.*), qu'il faut rapporter l'extinction de l'empire des Parthes arsaciades, et le commencement de celui des Perses sassanides. L'an 226, Artaban est tué dans une troisième bataille qu'il livra à son rival.

ROIS SASSANIDES DES PERSES.

1. ARTAXERXÈS I^e.

L'an 223 de J.-C. Artaxerxès, ou Artaxare (Ardschir en persan), fils de Babeg et petit-fils de Sassan, après avoir mis en fuite Artaban, fonde la dynastie des Perses sassanides sur les ruines de celle des Parthes arsacides. A l'exemple des anciens rois de Perse, il prend le titre de grand Roi, ou de Roi des rois. Il établit dans ses États la religion des mages, opposée au polythéisme, fait de nouvelles lois, et érige des tribunaux pour les faire exécuter. L'an 230, l'empereur Alexandre, pour arrêter les progrès d'Artaxerxès, qui voulait s'étendre au-delà de l'Euphrate, porte la guerre en Médie, ravage ce pays et en remporte un grand butin. L'an 238, Artaxerxès meurt après 15 ans de règne. (VAILLANT, ASSEMANI.)

2. SAPOR I^e.

L'an 238, Sapor 1^e, ou Schah-Por, surnommé Dulcatafi, fils d'Artaxerxès, fut placé sur le trône de Perse après la mort de son père.

3. HORMISDAS.

L'an 269, Hormisdas ou Hormodz, fils de Sapor, lui succéda. On ne sait aucun détail sur son règne, qui fut assez court. Il mourut en 272 ou 273.

4. VARANANE I^e.

272 ou 273. Varanane I^e ou Bahram, fils d'Hormisdas, le remplaça sur le trône. Ennemi des Romains, il envoya du secours à Zénobie contre Aurélien. Tillemont met sa mort en 276, et Guignes en 279.

5. VARANANE II.

276 ou 279. Varanane II, fils du précédent, lui succéda. Son règne fut, suivant Abulfarage, de 17 ans, pendant lesquels il fut presque toujours en guerre avec les Romains. Sa mort arriva l'an 294 ou 296.

6. NARSÈS.

294 ou 296. Narsès ou Narsi, second fils de Varanane, parvint à la couronne de Perse après la mort de son père.

7. HORMISDAS II.

303. Hormisdas, fils de Narsès, fut reconnu pour son successeur dans le royaume de Perse. Son règne paisible et heureux fut de cinq ans, suivant Abulfarage, ou plutôt de 7 ans 5 mois, selon Agathias, que nous préférions. Il mourut, par conséquent, l'an 310.

8. SAPOR II.

310. Sapor II, fils posthume d'Hormisdas II, fut déclaré son successeur avant que de naître. Les mages firent même dès lors la cérémonie de son couronnement, en mettant le diadème sur le ventre de sa mère.

L'an 326, à la sollicitation des mages, il commence à persécuter les Chrétiens de ses États.

9. ARTAXERXÈS II.

380. Artaxerxès II, frère, ou du moins proche parent de Sapor II, devint son successeur et régna, suivant Agathias, l'espace de 4 ans. C'est le sentiment qu'adoptent Guignes et les auteurs de l'*Histoire universelle*, préférablement à celui de Khondemir, qui donne à ce prince 12 ans de règne. Sa mort est arrivée, par conséquent, l'an 384. Ce fut lui ou son successeur qui envoya cette année des ambassadeurs à Théodose, pour renouveler la paix entre les deux empires.

10. SAPOR III.

384. Sapor III, fils de Sapor II, régna 5 ans et 4 mois depuis la mort d'Artaxerxès II. Il vécut en paix avec les Romains, et mourut vers l'an 389.

11. VARANANE III.

389. Varanane, fils de Sapor III, monta sur le trône des Perses après la mort de son père. Abulfarage ne le compte point entre les rois de Perse. Mais le vide d'environ 11 ans qu'il laisse entre Sapor III et Isdegerde, fait voir qu'il y a dans sa liste un prince intermédiaire d'oublié. Nous plaçons la mort de Varanane III, d'après ceux qui en font mention, en l'an 399.

12. ISDEGERDE I^e.

399. Isdegerde I^e ou Jazdegerde, fils de Sapor III, commença à régner, suivant Abulfarage, la cinquième année de l'empereur Arcade, c'est-à-dire l'an 399, étant âgé pour lors de 21 ans. Le christianisme s'étendit en Perse sous sa protection. Mais l'an 418 (Assemani), et non l'an 420, il changea de dispositions envers les Chrétiens, à l'occasion d'un temple que l'évêque Abdas avait eu l'imprudence de brûler. Depuis cet événement il ne cessa de les persécuter, et cette persécution, continuée sous ses deux successeurs, dura 30 ans, suivant Théodore. Isdegerde mourut l'an 420.

13. VARANANE IV.

420. Varanane IV, ou Bahram Ghour, se mit en possession du trône de Perse après la mort d'Isdegerde, son père. Il continua la persécution contre les Chrétiens, et s'attira en même temps les armes des Romains. La guerre dura 3 ans avec des succès presque toujours heureux pour les derniers. Elle finit l'an 423, par un traité de paix que Varanane observa religieusement jusqu'à sa mort arrivée l'an 440.

14. ISDEGERDE II.

440. Isdegerde II, nommée aussi Varanane

par quelques auteurs grecs, posséda le trône des Perses depuis la mort de Varanane, son père, jusqu'à la sienne, arrivée l'an 457.

15. PÉROSE.

457. Pérose, ou Phirouz, s'empara du trône avec le secours des Huns blancs ou Euthalites, au préjudice d'Hormoz, son frère, que le testament de leur père Isdegerde y avait appelé. Il eut ensuite la guerre avec ses bienfaiteurs, cantonnés alors dans la Maourennaahar. Vainqueur dans le premier combat, pris dans le second et renvoyé, il périt dans le troisième l'an 488. (GUIGNES.)

16. BALASCÈS.

488. Balascès, ou Balasch, fils de Pérose, parvint au trône après la mort de son père. Soupharai, son général, remporta sur les Euthalites une victoire qui délivra la Perse du tribut honteux qu'ils lui avaient imposé, et procura la liberté des enfants de Pérose qu'ils retenaient prisonniers. Les Satrapes, mécontents de Balascès, l'obligèrent à descendre du trône l'an 491.

17. CAVADÈS.

491. Cavadès, ou Kobad, second fils de Pérose, fut substitué par les satrapes au roi Balascès, son frère. L'an 498 (ASSEMANSI) il fut déposé à son tour, mis dans les fers, et remplacé par Giamasp, son frère. L'an 501, Cavadès s'étant échappé de sa prison, se sauva chez les Euthalites qui le rétablirent sur le trône. Il eut ensuite la guerre avec ces peuples. Il l'eut aussi avec les Romains depuis l'an 527 jusqu'à l'an 531, époque de sa mort.

18. CHOSROÈS LE GRAND.

531. Chosroès, ou Khosrou, troisième fils de Cavadès, fut élu roi de Perse après la mort de son père, par préférence à ses deux aînés. L'an 579, il meurt vers le mois de mars, âgé de 80 ans.

19. HORMISDAS II.

579. Hormisdas II, fils de Chosroès et son successeur, continua la guerre contre les Romains. L'an 590, il est déposé par la révolte de son général Varane.

20. CHOSROÈS II.

590. Chosroès II, ou Khosrou Perwis, fils

d'Hormisdas, et mis à sa place, signala le commencement de son règne par faire assommer son père devenu furieux dans sa prison. Chosroès est arrêté, l'an 628, par son fils aîné Siroès, indigné de ce qu'il avait désigné Médlarsès, ou Merdesane, son frère puîné, pour lui succéder. Siroès, après avoir fait égorguer 17 de ses frères en présence de son père, le fait enfermer dans une prison, où il mourut de faim au milieu de ses trésors.

21. SIROÈS.

628. Siroès, ou Kobad Schirouieh, ne jouit que dix mois du trône qu'il avait usurpé sur Chosroès, son père. Il mourut vers le commencement de l'an 629.

22. ADESER.

629. Adeser, ou Ardschir, fut porté sur le trône après la mort de Siroès, son père, à l'âge de sept ans. Au bout de six mois, Sarbazas, général des Persans, l'assassina et se mit à sa place.

23. SARBAZAS.

629. Sarbazas, ou Schahriar, fut tué, suivant Guignes, le second mois de son usurpation, et non la seconde année, comme d'autres l'avancent.

24. TOURANDOKHT.

629. Tourandokht, fille de Chosroès, fut élue reine au défaut d'héritiers mâles dans la ligne directe. On prétend qu'elle fut empoisonnée au bout de 16 mois.

25. ISDEGERDE III.

632. Isdegerde III, fils de Sarbazas, fut proclamé roi de Perse après la mort ou la déposition de Pharoukh-Zad. L'an 652, Isdegerde fut tué par des rebelles, laissant un fils nommé Phirouz, qui se sauva en Chine, et une fille dont on ignore le nom et le sort. La Perse devint alors une portion de l'empire des califes. Elle fut ensuite démembrée par différents princes arabes ou étrangers, qui en érigèrent diverses provinces en autant de souverainetés; ce qui dura jusqu'à la dynastie des Sophis, qui réunirent toute la Perse sous un seul monarque.

ROIS DES HUNS.

Les Huns ont commencé à se faire connaître dans l'empire romain sous le règne de l'empereur Valens en 376. Ce nouveau peuple, que Dieu réservait, dans les trésors de sa Providence, pour être l'instrument de ses vengeance, demeurait à l'orient des Palus-Méotides, appelés aujourd'hui mer de Zabach. Les Huns étant sortis de leur pays et ayant vaincu divers peuples, attaquèrent ensuite les Goths, en firent un grand carnage, jetèrent une telle épouvante parmi eux, qu'ils quittèrent les contrées où ils demeuraient depuis 150 ans, les abandonnant aux Huns, et passèrent dans la Thrace, où ils s'établirent l'an 376, avec la permission de Valens. Les Huns, suivant Ammien Marcellin, n'avaient point de rois, mais divers chefs dont l'autorité était assez mal établie. Ils ravagèrent souvent les terres de l'empire romain, l'Orient, en 395, y ayant été appelés par Rufin; la Thrace, en 404, etc.

BALAMIR.

376. Balamir, ou Balembér, était chef des Huns, lorsqu'ils passèrent les Palus-Méotides, et se rendirent maîtres de tout le pays, qui est entre le Tanais et le Danube, en

chassant les Goths, les Alains et autres barbares.

ULDE.

400. Ulde, ou Uldin, roi des Huns, attaqua, par divers combats, le perfide Guignes,

qui, chassé des terres de l'empire, voulait s'établir dans l'ancien pays des Goths, au delà du Danube, le défit, le tua, et envoya sa tête à l'empereur Arcade. Elle fut portée en triomphe à Constantinople, le 3 janvier 401. En 405, Stilicon joignit à ses troupes celles du même Uldin, pour marcher contre Radagaise, qui périt avec toute son armée de 400,000 hommes, par un miracle visible de Dieu. Uldin devint ensuite ennemi des Romains, en 408, sous Théodore le jeune, et ne voulut faire la paix qu'à des conditions qui ne pouvaient lui être accordées : mais par la protection divine, son armée fut dissipée ; et se voyant abandonné des siens, il fut obligé de se retirer promptement au delà du Danube.

CARATON.

412. Caraton était le principal chef des Huns, vers l'an 412. Donat, autre chef de cette nation, ayant été assassiné par les Romains, Caraton en fut extrêmement irrité, et résolut d'en tirer vengeance. Mais l'empereur Théodore le jeune trouva le moyen de l'apaiser par des présents.

ROILAS.

Roilas, chef des Huns méridionaux, pénétra, l'an 425, dans la Thrace, et menaçait Constantinople. Mais il fut tué d'un coup de foudre sur la route, avec une partie de son armée ; une autre périt par la peste.

ROUA.

Roua, ou Rugula, qu'il faut distinguer de

Roilas, était oncle d'Attila, suivant Jornandès. Il se rendit maître d'une partie de la Pannonie, entre l'an 427 et l'an 432. Gaignes met la mort de Roua en 433.

ATTILA.

453. Attila, ou Ateula, surnommé le Fléau de Dieu, fils de Mundiuque, l'un des chefs des Huns, devint le successeur de Roua, son oncle, avec Bléda, son frère. Il mourut dans ses Etats, en 453, d'une hémorragie, qui l'étouffa la nuit de son mariage avec une fille nommée Ildico. Telle fut la fin de cet homme, qui avait été la terreur et le fléau de l'univers. Jornandès décrit ainsi la figure d'Attila : « Il était de petite taille, avait la poitrine large, la tête grosse, les yeux petits, la barbe claire, le nez épais, les cheveux mêlés. Son regard et sa démarche annonçaient la fierté de son âme. Il entreprenait la guerre avec ardeur, et la faisait avec prudence. » Son empire fut renversé avec lui par la mésintelligence de ses enfants, et par la révolte des princes subjugués, qui secouèrent le joug. Cependant les Huns firent encore des ravages sur les terres de l'empire. L'an 467, Hermidas, chef d'une troupe de cette nation, fut défait par Anthémius, proclamé empereur la même année. On voit un Dengizic, ou Dingic, fils d'Attila, entreprendre la guerre contre les Romains, vers 468. Elle fut terminée par la mort de l'agresseur, dont la tête fut apportée à Constantinople, l'an 469.

ROIS DES VANDALES.

Les Vandales, peuple venu des bords de la mer Baltique, vis-à-vis de l'île que Dexippe appelle Scanzia, s'arrêtèrent d'abord dans l'ancienne Dace, et s'établirent ensuite dans la Pannonie, d'où Stilicon les appela dans les Gaules au commencement du v^e siècle.

GODIGISELE.

406. Godigisèle, ou Godisèle, est le premier roi connu des Vandales. Il fut tué dans un combat contre les Francs, l'an 406. C'en était fait de tous les Vandales, si Respondial, chef des Alains, ne fut venu à leur secours, et n'eût empêché les Francs de les exterminer.

GONDERIC.

406. Gonderic, fils de Godigisèle, fut élu roi des Vandales après la mort de son père. Malgré l'échec que les Vandales avaient reçu dans les Gaules, ils y rentrèrent presque aussitôt, les ravagèrent pendant 3 ans, et passèrent en Espagne, l'an 409. S'étant emparé, l'an 411, de la Galice, ils étendirent leurs conquêtes, et établirent une nouvelle monarchie sous la conduite de Gonderic, qui mourut en 428.

GENSERIC.

428. Genséric, frère de Gonderic, lui succéda l'an 428. C'était, selon quelques écrivains, un apostat, qui, de catholique s'était

fait arien. L'an 429, appelé par le comte Boniface, que l'inimitié d'Aétius avait engagé à se révolter, Genséric passe en Afrique. Il se rend maître en peu de temps de toutes les villes d'Afrique, à l'exception de Carthage, d'Hippone et de Cirthe, qui tombèrent néanmoins, dans la suite, au pouvoir des Vandales. En vain le comte Boniface, qui était rentré dans le devoir, veut s'opposer aux progrès de ces barbares. Il est défait, l'an 430, et assiégé dans Hippone sur la fin de mai, 3 mois avant la mort de saint Augustin. L'an 431, vers le mois de juillet, les Vandales lèvent le siège d'Hippone, qui durait depuis 14 mois. Mais ils gagnent, peu de temps après, une grande bataille sur les Romains. L'an 432, ils brûlent la ville d'Hippone, que ses habitants avaient abandonnée. L'an 435, au mois de février, Genséric fait la paix avec l'empereur Valentinien. L'an 437, il commence à persécuter les catholiques (c'est la première persécution des Vandales). L'an 439, les Vandales prennent et brûlent Carthage. (Genséric date de

(*Cette époque les années de son règne.*) L'an 453, le 12 juin, Genséric entre dans Rome, où l'impératrice Eudoxie, femme de Maxime, l'avait appelé pour venger la mort de Valentinien III, son premier époux. Saint Léon sauva le fer et le feu à Rome ; mais elle fut pillée pendant 14 jours. Genséric mourut le 26 janvier 477, après 37 ans 3 mois et 6 jours de règne depuis la prise de Carthage.

HUNNÉRIC.

477. Hunnéric succéda, le 26 janvier 477, à Genséric, son père. L'an 484, Hunnéric meurt le 11 décembre, après avoir régné 7 ans 10 mois et 10 jours.

GUNTHAMOND.

484. Gunthamond, ou Gondamond, succéda le 11 décembre 484, à Hunnéric. L'an 496, il mourut le 21 septembre, après un règne de 11 ans 9 mois et 11 jours.

TRASAMOND.

496. Trasamond, ou Trasimond, frère de Gunthamond, lui succéda le 21 septembre 496. L'an 523, Trasamond finit ses jours

le 24 mai, dans la vingt-cinquième année de son règne.

HILDÉRIC.

523. Hildéric succéda, le 24 mai 523, à Trasamond, son cousin. L'an 530, Hildéric fut détrôné, vers le mois d'août, par Gélimer, et enfermé dans une prison. Il avait régné 7 ans et 3 mois.

GÉLIMER.

530. Gélimer s'empara de la monarchie des Vandales en Afrique, l'an 530. L'empereur Justinien ayant appris la disgrâce d'Hildéric, dont il était ami, fit la paix avec les Perses, pour tourner ses armes contre l'Afrique. Bélisaire est chargé de cette guerre, qu'il termina au bout de 2 ans, par la conquête de tout le pays, qui était sous la domination des Vandales, tant en Afrique qu'en Sicile, en Sardaigne, et sur les côtes d'Italie. Gélimer lui-même fut obligé de se rendre, l'an 534, au général Phara, que Bélisaire avait envoyé contre lui. Ainsi finit la domination des Vandales en Afrique, après avoir duré 105 ans.

ROIS BARBARES D'ITALIE.

L'an 476 est l'époque de l'extinction de l'empire en Occident et de l'établissement d'une monarchie nouvelle en Italie. Ce pays fut érigé en royaume au moment qu'il cessa d'être une portion de l'empire. Il devint le domicile des barbares qui l'avaient conquis, et leur chef, s'étant mis à la place des césars, exerça, sur tout ce qui s'étend depuis les Alpes jusqu'en Calabre, la même autorité dont ils avaient joui, mais sous un autre titre. L'Italie cependant ne fut pas toujours assujettie aux mêmes barbares. De la domination des Hérules elle passa sous celle des Goths ; à ces derniers succédèrent les Lombards, dont la puissance plus durable fut enfin détruite par Charlemagne, qui, l'an 800, rétablit l'empire en Occident.

ODOACRE,

ROI DES HÉRULES.

476. Odoacre s'étant fait chef des barbares de différentes nations qui avaient inondé l'empire romain, Skires, Hérules, Turcilinges, etc., fit irruption dans l'Italie, prit Pavie, où le patrice Oreste s'était réfugié, entra dans Ravenne, déposa Augustule de la dignité impériale, mais sans lui faire d'autre mal, par compassion pour son âge, se fit proclamer roi d'Italie le 23 août 476, fut mourir Oreste le 27 et régna 13 ans sans perte, suivant la prédiction de saint Séverin. Mais, l'an 489, Théodoric, étant venu fondre sur l'Italie à la tête des Ostrogoths, défit, près d'Aquilée, Odoacre le 28 août de cette année, le battit une deuxième fois le 27 ou le 30 septembre suivant, et le vainquit une troisième fois le 11 août 490. Odoacre va se renfermer ensuite dans Ravenne, s'y fortifie; et, après s'y être défendu avec beaucoup de courage pendant 3 ans, se trouve enfin obligé de traiter avec Théodoric. L'accord fut conclu le 27 février 493. Théodoric fit son entrée triomphante dans Ravenne le 5 mars, et tua de sa main, peu de jours après, Odoacre, malgré le serment qu'il lui avait fait de lui conserver la vie.

1. THEODORIC I^{er},

ROI DES GOTHS EN ITALIE.

493. Théodoric, fils naturel de Théodémir, second roi des Ostrogoths, ou Goths orientaux établis en Pannonie, fut donné en otage, l'an 461, par Wélamir, frère et prédecesseur de Théodémir, à l'empereur Zénon I^{er}. Agé pour lors d'environ 5 ans, il en passa 13 à la cour de Constantinople. L'an 473, il fut renvoyé à son père, qui avait succédé l'année précédente à Wélamir. L'an 475, il succéda lui-même à Théodémir, déposé au printemps de cette année. L'an 483, l'empereur Zénon l'ayant rappelé à Constantinople, le nomma capitaine de ses gardes, l'adopta pour son fils d'armes, le désigna consul pour l'année suivante, et lui fit éléver une statue équestre vis-à-vis du palais impérial. L'an 489, il passa en Italie avec l'agrément de Zénon, pour faire la guerre à Odoacre. Après l'avoir défait en trois batailles, il devint maître de toute l'Italie, où il commença à régner le 5 mars 493. Ce prince, pour se concilier l'amour et l'admiration des Italiens, fit gloire de protéger les arts et les sciences, qui étaient en honneur parmi eux, et d'imiter leurs mœurs. L'an 526, il mourut le 30 août, jour qu'il

prince (et non d'Ermengarde, sa première femme), une collégiale à Cisoin pour des clercs, qui devint en 1129 une abbaye de chanoines réguliers. Eberhard étant mort l'an 868 ou 869, à Masiastre, maison de campagne du comté de Trévise, Hunrok, son fils et son successeur, fit transporter son corps à Cisoin. Il laissa un deuxième fils appelé Bérenger, avec une fille nommée Adélaïde.

23. HUNROK ou HENRI II.

868 ou 869. Hunrok ou Henri II succède

à son père Eberhard. Il mourut sans enfants mâles, l'an 874.

24. BÉRENGER.

874. Bérenger, second fils d'Eberhard, remplace Hunrok, son frère, dans le duché de Frioul et le marquisat de Trévise. L'an 888, il fut reconnu roi d'Italie, vers la fin de février, par une partie de la noblesse du pays. Il devint ensuite empereur, et mourut en 924. Après sa mort on ne voit plus de ducs de Frioul. Les patriarches d'Aquilée se mirent à leur place et devinrent maîtres de presque tout le pays.

DUCS DE SPOLETO.

1. FAROALD.

570. Alboin ayant conquis la Toscane et l'Ombrie, érigea ce pays en duché, dont la capitale fut Spolète, qui lui donna son nom. Faroald, capitaine lombard, en reçut l'investiture des mains d'Alboin, l'an 570. Il recula les limites de cet Etat par les conquêtes qu'il fit sur les Grecs. L'an 580, il leur enleva Classe, qui était le port de Ravenne. Cette place retorna peu après à ses anciens maîtres. On ignore le temps de la mort de Faroald; mais on ne peut la mettre plus tard qu'en 601.

2. ARIULFE.

601, au plus tard. Ariulfe, soldat de fortune et fameux par divers exploits, remplaça Faroald dans le duché de Spolète.

3. THÉODELAP.

602. Après la mort d'Ariulfe, ses deux fils se disputèrent son duché. Une bataille décida la querelle. Théodelap, l'aîné, vainqueur, fut reconnu duc de Spolète.

4. ATTON.

630, au plus tard. Atton, ou Azzon, fut le successeur immédiat de Théodelap, comme le prouve Muratori. On croit qu'il mourut l'an 665.

5. THRASIMOND.

665. Thrasimond, duc de Capoue, fut nommé duc de Spolète par le roi Grimoald, après la mort d'Atton, en récompense des services qu'il lui avait rendus. Il mourut l'an 703, laissant un fils qui lui succéda

6. FAROALD.

703. Faroald, fils de Thrasimond, fut son successeur dans le duché de Spolète. L'an 724, Thrasimond, son fils, impatient de commander, se révolta contre lui, et l'obligea d'entrer dans le clergé. Faroald est le fondateur de l'abbaye de Farfe.

7. THRASIMOND II.

724. Thrasimond, fils de Faroald, était en possession du duché de Spolète dès le mois de mai 724.

8. HILDERIC.

740. Hilderic obtint du roi Liutprand le

725. Voir la note 124, col. 725.

duché de Spolète après la déposition de Thrasimond. Mais il ne put s'y maintenir.

9. ANSPRAND.

741. Ansprand ou Agiprand, neveu du roi Liutprand, fut créé duc de Spolète par son oncle, après la retraite d'Hilderic.

10. LOUP.

746. Loup ou Lupon fut créé duc de Spolète après la mort d'Ansprand. Il mourut l'an 757.

11. ALBOIN.

757. Alboin fut élu par la diète du duché de Spolète, pour succéder à Loup.

12. GISULFE.

759 ou 760. Gisulfe fut nommé successeur d'Alboin dans le duché de Spolète, l'an 759. Il mourut l'an 763.

13. THÉODICE.

763. Théodice, nommé Théodoric dans la Chronique de Farfe, obtint le duché de Spolète après la mort de Gisulfe (125).

14. HILDEBRAND.

773. Hildebrand est élu duc de Spolète par la diète générale des Lombards. Il eut part à la conspiration de Rodgause, duc de Frioul, contre Charlemagne, et ce monarche l'en punit, en lui ôtant le duché de Spolète, et le réduisant au duché de Camerino. Le premier fut donné, l'an 773, à Hildebrand, lequel étant mort en 778, Hildebrand trouva moyen de regagner les bonnes grâces de Charlemagne, et de se faire rétablir dans tous ses honneurs. L'an 788, ses troupes, jointes à celles du duc de Bénévent, délivrèrent Adalgise, fils de Didier. Il mourut avec le titre de duc de Spolète, l'an 789.

15. WINIGISE.

789. Winigise, seigneur français, est fait duc de Spolète par Charlemagne. C'est le même qui commandait les troupes des ducs de Spolète et de Bénévent à la bataille qu'ils livrèrent, en 788, au fils du roi Didier. Il mérita, par sa fidélité, la confiance et l'estime des empereurs et des rois d'Italie. L'an 822, accablé de vieillesse, il embrassa la vie monastique, et mourut peu de temps après.

16. SUPPON I^e.

822. Suppon I^e, comte du palais, fait duc par l'empereur Louis le Débonnaire et Lothaire, son fils, mourut en 824.

17. ADALHARD.

824. Adalhard, comte du palais, établi en Italie pour y rendre la justice, succède à Suppon au duché de Spolète, qu'il ne conserva que 5 mois, étant mort l'année même de son installation.

18. MAURINGUE.

824. Mauringue, successeur d'Adalhard, et commissaire en Italie, mourut peu de jours après avoir appris qu'il était nommé duc. On n'est pas assuré de son successeur immédiat.

19. BÉRENGER

Bérenger était duc de Spolète en 836, et l'était encore en 844. Mais en 838, suivant la conjecture de Saint-Marc, son duché fut partagé en deux parts, dont l'une, qui avait Camérino pour capitale, lui resta, et l'autre, où était la ville de Spolète, fut donnée à Gui, qui suit.

20. GUI I^e.

838. Gui I^{e}}, Français d'origine, fut créé duc de Spolète par l'empereur Louis le Débonnaire, ou par Lothaire, son fils. En 843, Radigise, duc de Bénévent, se voyant assiégié dans sa capitale par Siconulfe, prince de Salerne, beau-frère de Gui, appelle ce dernier à son secours. Gui ne voulant pas hasarder une bataille, engage Siconulfe à se retirer, sous la promesse de lui donner des preuves de la solidité de son amitié. Le duc de Spolète reçoit de Radigise une somme de 70,000 écus pour prix de ce service, et ne fait rien pour Siconulfe. L'an 865, Lambert, son fils, ayant attaqué les Sarrazins, comme ils retournaient à Bari, chargés du butin qu'ils avaient fait sur le territoire de Naples, est battu par ces infidèles, qui font un grand carnage de ses troupes. L'an 866, Lambert accompagné l'empereur Louis au siège de la ville de Capoue, dont les habitants s'étaient atirés le ressentiment de ce prince par leur infidélité. Il les force à se rendre à discrétion, et les traite avec la dernière rigueur. Le duc Gui, son père, mourut la même année.

21. LAMBERT I^e.

866. Lambert I^e succède à Gui, son père, dans le duché de Spolète. L'an 876, ayant encouru la disgrâce de l'empereur Louis II, il abandonne son duché pour se soustraire aux poursuites de ce prince.

22. SUPPON II.

876. Suppon II, premier ministre de l'empereur Louis, est nommé par ce prince duc de Spolète. Louis étant mort en 876, Charles le Chauve, son successeur, déposa Suppon, et rétablit Lambert I^e, qui mourut en 879 ou 880.

23. GUI II.

879 ou 880. Gui II, fils de Lambert I^e et

son successeur, mourut la même année qu'il fut installé.

24. GUI III.

880. Gui III, duc de Camérino, deuxième fils de Gui I^e, et frère de Lambert I^e, succède à Gui II, son neveu, dans le duché de Spolète. Il mourut empereur l'an 894.

25. LAMBERT II.

891. Lambert II, fils de Gui III, dut porter le titre de duc de Spolète dès l'an 891. Il fut associé au royaume d'Italie et à l'empire, en 892, et mourut en 898. On voit, en 892, un Gui, duc de Spolète; mais il n'est marqué nulle part de qui il était fils. Saint-Marc conjecture que son père était Gui II, neveu de Gui III, et que ce Gui IV ne fut que duc titulaire de Spolète, ou bien qu'il fut duc de Camérino, qui était, comme on l'a dit, un démembrément du duché de Spolète. Quoi qu'il en soit, ce duc, en 894, fit le siège de Bénévent, accompagné de Weimaire I^e, prince de Salerne, son beau-frère. Il prit la ville, et les Bénéventins le reconnaissent pour leur prince. Mais l'an 896, l'imperatrice Agiltrude, nièce de Lambert, ôta cette principauté à Gui IV, pour y rétablir Radelgise, son frère, que l'on en avait chassé depuis environ 12 ans. Gui cessa de vivre, ou du moins de porter le titre de duc de Spolète, en 898.

26. AGILTRUDE.

898. Agiltrude, femme de l'empereur Gui, resta duchesse de Spolète après la mort de l'empereur Lambert, son fils, en reconnaissant pour son souverain, Bérenger, roi d'Italie. On ignore l'année de sa mort. Elle vivait encore le 3 septembre de l'an 900. Le nom du successeur immédiat d'Agiltrude au duché de Spolète est resté dans l'oubli. Les anciens monuments nous apprennent seulement qu'il fut tué par Albéric, duc de Camérino, sans marquer en quelle année.

27. ALBÉRIC.

Albéric, marquis de Camérino, après s'être défait du successeur immédiat d'Agiltrude au duché de Spolète, se mit à sa place, avec l'agrément de l'empereur Bérenger. Il épousa la fameuse Marozie, dame toute-puissante à Rome, dont il eut 2 fils; le premier, nommé comme lui, et Jean, qui fut le Pape Jean XI. L'an 924, Albéric s'étant brouillé avec le Pape Jean X, fut obligé de sortir de Rome. Il chercha depuis à se venger du Pontife. Mais l'an 926, Jean X, pour mettre fin à sa tyrannie, le fit, dit-on, assassiner. Albéric, son fils, n'eut pas moins de pouvoir que lui à Rome.

28. THÉODÉBALD I^e.

927. Théodébald I^e est fait duc de Spolète l'année qui suivit la mort d'Albéric, par Hugues, roi d'Italie, dont il avait épousé la nièce. Il marche, l'an 929, au secours de Landulfe I^e, prince de Bénévent, contre les Grecs, et les ayant battus, il fait eunuques tous ceux qui tombent entre ses mains. Théodébald meurt en 935. Il réunit en sa personne les duchés de Spolète et le mar-

quisat de Camérino, qui ne furent plus désormais séparés.

29. ANSCHAIRE.

935. Anschaire, fils d'Adalbert, marquis d'Ivrée, et frère du marquis Bérenger, depuis roi d'Italie, est fait duc de Spolète par le roi Hugues, après la mort de Théodébald. Hugues, dans la suite, étant mécontent d'Anschaire, envoya Sarlion, comte du palais, pour lui faire la guerre. Anschaire ayant attaqué Sarlion, fut vaincu, et resta sur le champ de bataille, percé de coups, l'an 940.

30. SARLION ou SARILON.

940. Sarlion, ou Sarilon, est fait duc-marquis de Spolète et de Camérino par le roi Hugues, pour récompense de la victoire qu'il avait remportée sur Anschaire. L'an 943, Sarlion étant devenu suspect à Hugues, ce prince marche contre lui, et l'assiége dans une ville frontière de la Toscane. Sarlion s'y défendit tant qu'il put; mais se voyant près de succomber, il se revêtit d'un habit monastique, se mit une corde au cou, et dans cet état, vint se jeter aux pieds d'Hugues, qui en eut pitié, lui pardonna, lui confirma le don de l'abbaye de Farfe, dont il l'avait gratifié, pour la posséder en commande, et le chargea de l'inspection de tous les monastères de la Toscane et de la Marche de Camérino.

31. HUBERT ou HUMBERT.

945. Hubert ou Humbert, fils naturel du roi Hugues, qui l'avait fait duc et marquis de Toscane en 936, puis comte du palais, est substitué par ce prince à Sarlion, dans le duché-marquisat de Spolète et de Camérino. L'an 946, il s'en démit en faveur de Boniface, dont il avait épousé la fille, nommée Wille, et de Théodébald, son fils.

32. BONIFACE I^e ET THÉODÉBALD II.

946. Boniface I^e et Théodébald II, son fils, succèdent à Hubert dans le duché-marquisat de Spolète et de Camérino. Le premier était fils d'Ubald, qui s'était distingué par sa bravoure sous l'empereur Gui. Ubald s'était attaché depuis au roi Rodolphe, dont il avait épousé la sœur, Waldrade, et lui avait fait remporter une grande victoire en 923, sur Bérenger. Boniface était mort en 957. Théodébald ne paraît lui avoir survécu que jusqu'en 959.

33. THRASIMOND III.

959, ou environ. Thrasimond III succède à Théobald. Il mourut, ou cessa d'être duc-marquis, au plus tard en 967, laissant un fils, nommé Azzon, qui, l'an 972, remporta une grande victoire sur les Sarrazins.

34. PANDULFE, DIT TÊTE DE FER.

967. Pandulfe, dit *Tête de fer*, prince de Bénévent et de Capoue, obtient de l'empereur Othon I^e le duché-marquisat de Spolète et de Camérino. Il mourut l'an 981. Après sa mort le duché de Spolète resta vacant environ 1 an.

35. THRASIMOND IV.

982. Thrasimond IV, peut-être le même que Thrasimond III, est fait duc de Spolète et marquis de Camérino. Il ne posséda le duché que jusqu'en 989, et mourut marquis de Camérino en 995.

36. HUGUES I^e, DIT LE GRAND.

989. Hugues I^e, dit *le Grand*, duc et marquis de Toscane, est nommé duc de Spolète l'an 989, par l'impératrice Théophanie, régente des Etats d'Othon II, son fils. Le marquisat de Camérino lui fut conféré l'an 995, après la mort de Thrasimond. Il mourut au plus tôt sur la fin de l'an 1001.

37. BONIFACE II, DIT LE JEUNE.

1001, au plus tôt. Boniface II, dit *le Jeune*, fils du comte Alberl, et différent de Boniface, marquis de Toscane, paraît avoir été duc de Spolète et marquis de Camérino après Hugues le Grand, jusqu'en 1012.

38. JEAN.

1012. Jean, successeur de Boniface, était frère d'un comte, nommé Crescentius. On ignore l'année de sa mort.

39. HUGUES II.

Hugues II se trouve duc de Spolète et marquis de Camérino en 1028. On ne peut dire quand il commença, ni quand il cessa de l'être. On ne sait rien non plus sur sa vie. Nous finirons par lui la chronologie des ducs-marquis de Spolète et de Camérino, parce que la suite en est extrêmement embrouillée, et que d'ailleurs ces seigneurs n'étaient point propriétaires, mais simplement des gouverneurs amovibles, au gré des empereurs et des rois d'Italie.

DUCS DE BÉNÉVENT.

1. ZOTTON.

571. Le duché de Bénévent, érigé par Narsès lorsqu'il faisait la guerre aux Goths, tomba l'an 571 sous la puissance des Lombards. Alboin, dès qu'il l'eut conquise, en gratifia Zotton, l'un de ses meilleurs capitaines. Il n'obligea pas un ingrat. Zotton continua, tant qu'il vécut, de servir les rois lombards dans leurs expéditions. Il gou-

verna son duché, suivant Paul Diacre l'espace de 20 ans. Cette durée, jointe à la chronologie de ses successeurs, oblige de mettre sa mort en 591.

2. ARIGISE.

591. Arigise ou Archis, fut nommé l'an 591, par le roi Agilulfe, pour succéder à Zotton dans le duché de Bénévent.

3. AION.

641. Aion, fils d'Arigise, fut mis à sa place. Il périt l'an 642 dans une bataille donnée près de Siponte, contre les Slaves.

4. RADOALD.

642. Radoald, troisième fils de Gisulfe I^{er}, duc de Frioul, fut proclamé duc de Bénévent après la mort d'Aion, pour récompense de la victoire qu'il venait de remporter sur les Slaves. Il gouverna sagement, et mourut l'an 647.

5. GRIMOALD I^{er}.

647. Grimoald I^{er}, dernier fils de Gisulfe I^{er}, duc de Frioul, fut nommé pour succéder à Radoald, son frère.

6. ROMOALD I^{er}.

667. Romoald, fils de Grimoald, fut créé cette année duc de Bénévent, après avoir administré cinq ans cet état en qualité de lieutenant de son père. Il était arien et fut converti dans la suite à la foi catholique par saint Barbatus, évêque de Bénévent.

7. GRIMOALD II.

683. Grimoald succéda cette année à Romoald, son père. Il ne jouit que trois ans du duché de Bénévent, étant mort l'an 686.

8. GISULFE I^{er}.

686. Gisulfe I^{er}, frère de Grimoald II, fut son successeur dans le duché de Bénévent. Gisulfe mourut, selon Saint-Marc, l'an 703.

9. ROMOALD II.

703. Romoald II, fils de Gisulfe, fut son successeur au duché de Bénévent. Saint-Marc pense qu'il mourut en 729.

10. GISULFE II.

729. Gisulfe II, fils de Romoald, fut substitué, quoique enfant, à son père.

11. ANDELAS.

731. Andelas, tuteur du jeune duc de Gisulfe II, fut pourvu du duché, l'an 731, par les Bénéventains, en attendant que son pupille fût en âge de gouverner. La chose s'étant faite sans l'aveu du roi Liutprand, ce prince éloigna Andelas et lui substitua un autre duc, l'an 733. (MURATORI, S.-MARC.)

12. GRÉGOIRE.

733. Grégoire, neveu du roi Liutprand, fut celui que ce prince nomma pour remplacer Andelas dans le duché de Bénévent. Il mourut l'an 740. Sa femme se nommait Giselberge.

13. GODESCALC.

740. Godescalc fut proclamé duc de Bénévent par une faction du peuple, après la mort de Grégoire.

GISULFE II, rétabli.

761. Gisulfe, élevé à la cour du roi Liutprand, depuis l'expulsion d'Andelas, fut rétabli par ce prince dans le duché de Bénévent, après la mort de Godescalc.

(126) Voir la note 124, col. 725.

14. LIUTPRAND.

747, 749 ou 750. Liutprand fut créé duc de Bénévent dans l'une de ces trois années.

15. ARIGISE.

758. Arigise, gendre du roi Didier, fut substitué au duc Liutprand. L'an 774, après la destruction du royaume des Lombards, il prit le titre de prince et s'ériga en souverain (126).

16. ARIGISE II.

774. Arigise II, gendre de Didier, roi des Lombards, et créé duc de Bénévent, comme on l'a dit, en 758, s'ériga en souverain de ce pays, lorsqu'il vit le royaume des Lombards détruit, et ne voulut en aucune manière relever du vainqueur de sa nation. Il se qualifia prince de Bénévent, se fit sacrer par les évêques de ses Etats, prit les ornements royaux et fit mettre son portrait sur ses monnaies. Mais l'an 782 Charlemagne le contraignit à se reconnaître son vassal, comme il l'avait été du roi Didier, et à lui payer tribut. Arigise prit dans la suite des mesures avec l'empereur d'Orient pour se tirer de cet assujettissement forcé. Mais comme il était sur le point de faire éclater sa révolte, la mort le surprit au mois d'août 787. Il avait perdu, dans le mois précédent, Romoald, son fils ainé. Arigise était un prince magnifique; il fit bâtir deux superbes palais, l'un à Bénévent, l'autre à Salerne, ferma cette dernière ville de murailles et la fortifia de hautes tours. Il était ami et protecteur des gens de lettres. Paul Diacre, historien des Lombards, fit graver son épitaphe sur un beau mausolée que ses sujets lui firent éléver.

17. GRIMOALD III.

787. Grimoald III, deuxième fils d'Arigise, était en otage à la cour de Charlemagne, lorsque son père mourut. Le monarque français le déclara successeur de son père, à certaines conditions, dont une portait qu'il ferait empreindre sur ses monnaies le portrait de Charles avec son nom. On voit encore dans le cabinet de l'empereur à Vienne une de ces monnaies, où le nom de Charles est d'un côté et celui de Grimoald de l'autre. Ce prince, assuré dans ses Etats, voulut se rendre indépendant comme ses ancêtres et y réussit, malgré les efforts des Grecs et des Français pour le subjuguer. Il mourut sans enfants l'an 806.

18. GRIMOALD IV, dit STOREZAIS

806. Grimoald IV, dit Storezais, trésorier de Grimoald III, lui succéda. Ce fut un prince doux et pacifique. Deux seigneurs, Radalgise et Sicon, qu'il avait coublés de biensfaits, le payèrent de la plus noire ingratitude. Aspirant l'un et l'autre à devenir princes, ils l'assassinèrent, l'an 827, comme il était malade dans son lit.

19. SICON.

827. Sicon, d'une famille noble de Spolète, succéda à Grimoald, après l'avoir assas-

siné. Il fut presque toujours en guerre avec les Napolitains, et ayant assiégié leur capitale, il les obliga de lui payer tribut. Il soumit le comte ou duc de Capoue à la même loi, et mourut l'an 832 ou 833.

20. SICARD.

832 ou 833. Sicard, fils de Sicon, lui succède. Ce fut un prince cruel et débauché. Vers la fin de 839, ce prince ayant voulu attenter à l'honneur de la femme d'un noble Bénéventin, l'époux en porta ses plaintes au peuple, qui ayant aussitôt couru aux armes, enfonça le palais et tua Sicard.

21. RADELGISE I^e.

840. Radelgise I^e, trésorier du prince Sicard, et différent de Radelgise, assassin de Grimoald IV, est élu prince par les habitants de Bénévent. Mais ceux de Salerne ne voulurent pas le reconnaître, et s'étant liés avec ceux d'Amalfi, ils proclamèrent pour successeur de Sicard Siconulfe, son frère. Landulf, comte de Capoue, entra dans cette ligue et mit les Napolitains dans les intérêts de Siconulfe. Ce fut l'occasion d'une guerre qui dura plusieurs années, et ce fut ainsi que la principauté de Salerne fut démembrée de celle de Bénévent. Le comté de Capoue en fut de même séparé; mais durant quelques années Siconulfe y fut reconnu souverain. Il mourut l'an 831, quelque temps après que l'empereur Louis II l'eut obligé de partager l'ancien duché de Bénévent avec Siconulfe. Radelgise eut de Karétrade, son épouse, douze fils, tous gens de mérite, dont l'aîné le remplaça.

22. RADELGAIRE.

851. Radelgaire, fils aîné de Radelgise I^e, lui succède. Sa piété, sa douceur et ses autres belles qualités, le rendirent cher à ses sujets, qui lui élevèrent un magnifique tombeau après sa mort, arrivée l'an 853 ou 854.

23. ADELGISE.

853 ou 854. Adelgise, deuxième fils de Radelgise I^e, succède à Radelgaire, son frère. L'an 858, ou environ, il réunit ses troupes à celles de Pierre, prince de Salerne, et se met à leur tête pour chasser les Sarrazins qui, de Bari, dont ils s'étaient emparés depuis plusieurs années, faisaient des incursions fréquentes sur les territoires de Bénévent et de Salerne. Adelgise met d'abord les infidèles en suite; mais ils eurent bientôt leur revanche, et étant revenus à la charge, ils contraignirent les Chrétiens de fuir à leur tour, après avoir perdu beaucoup de monde. Cette victoire ouvrit aux Sarrazins l'entrée dans les deux principautés, où ils firent un butin considérable. Ils y revinrent en 862, et obligèrent Adelgise à leur promettre un subside annuel. L'an 863, les nouvelles courses qu'ils font sur le territoire de Bénévent engagent l'empereur Louis II à passer une partie de l'année dans ce pays. L'an 871, Louis, après avoir emporté Bari sur les Sarrazins au bout de trois ans de siège, revint à Bénévent et y

séjourne, tandis que ses troupes font le siège de Tarente. Adelgise, de concert avec les Grecs, conspire contre ce prince, dont la prospérité lui faisait ombrage. Le 25 août, il force le palais où était l'empereur, l'oblige à se renfermer dans le donjon avec sa femme et sa fille, et trois jours après les constraint par famine à se rendre prisonniers. Mais les Sarrazins s'étant approchés de Salerne, Adelgise, qui ne se sentait pas assez fort pour les repousser, remet l'empereur en liberté le 17 septembre, après lui avoir fait promettre de ne jamais entrer en armes dans la principauté de Bénévent. L'an 872, Louis étant à Rome pour son couronnement, se plaint, dans une assemblée nombreuse de nobles et de prélats, de l'affront que lui a fait Adelgise, et engage les assistants à lui déclarer la guerre. L'impératrice se charge de conduire elle-même les troupes contre le prince de Bénévent. Mais d'autres événements rendirent inutiles ces projets de vengeance. L'an 873, l'empereur et le prince de Bénévent font une paix simulée, par la médiation du Pape Jean VIII. L'an 878, Adelgise meurt assassiné par un complot de son gendre, de ses neveux et de ses amis.

24. GAIDERISE.

878. Gaiderise, petit-fils, par sa mère, d'Adelgise, lui succède. Ses parents, le regardant comme un usurpateur, le déposent l'an 881, et le jettent dans une prison.

25. RADELGISE II.

881. Radelgise II, fils aîné de Radelgise I^e, est fait prince de Bénévent à la place de Gaiderise. Sa mauvaise conduite l'a fait chasser en 884.

26. AION II.

884. Aion II est substitué à Radelgise, son frère. L'an 887, ou environ, les habitants de Bari, gagnés par ses insinuations, se révoltent contre les Grecs, leurs maîtres, massacrent la garnison, et reconnaissent Aion pour leur seigneur. Le patrice Constantin, qui commandait en ce pays, vient assiéger Bari. Aion voit au secours de la place, fond sur les assiégeants, qu'il met d'abord en déroute; mais Constantin, étant survenu avec des troupes fraîches, bat à son tour Aion, et ne lui laisse d'autre ressource que d'aller se renfermer dans Bari, qu'il fut obligé de rendre, après avoir inutilement demandé du secours au comte de Capoue, et même aux Sarrazins. L'an 890, Aion meurt, laissant un fils en bas âge, qui suit.

27. URSE.

890. Urse, fils d'Aion, lui succède à l'âge de 7 ans. L'an 891, le protospataire Simbaticius, envoyé par l'empereur Léon le Philosophe en Italie, assiége Bénévent qu'il oblige, le 18 octobre, à capituler. Les Grecs par là deviennent maîtres de toute la principauté, qu'ils conservent l'espace d'environ quatre ans.

28. GUI IV.

894. Gui, quatrième du nom, comme due

de Spolète, fait la conquête de Bénévent sur les Grecs. Quatre mois après il exile l'évêque Pierre, dont les conseils et les intrigues avaient engagé les Bénéventins à l'appeler à leur secours. Ce trait d'ingratitude indispose contre lui ses nouveaux sujets. Gui, reconnaissant sa faute, va trouver l'évêque et le ramène à Bénévent. La suite de son gouvernement ne mérita que des éloges. Il cessa d'être prince de Bénévent au commencement de 896.

29. RADELGISE II.

896. Radelgise II est rétabli dans la principauté de Bénévent par l'impératrice Agiltrude, sa sœur, au mois d'avril. La faiblesse de son esprit ne lui permettant pas de gouverner par lui-même, il donne sa confiance à Viriald, qui soulève tous les esprits par l'atrocité de sa conduite. Plusieurs nobles qu'il avait exilés, s'étant réfugiés à Capoue, engagent le prince Aténulf, l'an 900, à entreprendre la conquête de Bénévent. Elle ne fut pas difficile. Aténulf, s'étant présenté de nuit devant la ville, les portes lui en furent ouvertes par les complices de la conjuration que les exilés avaient formée. Au point du jour, le peuple assemblé dépose Radelgise, et proclame Aténulf prince de Bénévent.

30. ATÉNULFE I^{er}.

900. Aténulf, prince de Capoue, devenu prince de Bénévent, s'applique à gagner l'amitié de ses nouveaux sujets. Il y réussit, mais non toutefois de manière à captiver tous les coeurs. Des mécontents conspirent pour le déposer et mettre l'évêque Pierre à sa place. Aténulf, informé du complot, revient en diligence à Bénévent, exile le prélat et punit plus sévèrement ses complices. L'an 908, Aténulf, s'étant lié avec les ducs de Naples et d'Amalfi, se met en marche pour attaquer les retranchements des Sarrazins du Garillan. Les troupes des confédérés se laissent surprendre pendant la nuit et sont mises en fuite; mais ayant repris courage, elles reviennent à la charge et battent les Sarrazins. L'an 910, Aténulf meurt à Capoue, dans le mois de juillet, laissant de Sikelgaire, sa femme, deux fils qui suivent.

31. LANDULFE I^{er} ET ATÉNULFE II.

910. Landulf I^{er} et Aténulf II succèdent à leur père Aténulf I^{er} dans tous ses Etats, qu'ils possèdent sans les partager. Le premier était collègue de son père depuis 901, et le deuxième lui avait été parallèlement associé en 910. L'an 929, ils battent, avec l'aide du duc de Spolète, les Grecs qui étaient entrés sur leurs terres. L'an 933, Landulf se donne pour collègue Aténulf III, son fils ainé. Ces trois princes règnent ensemble jusqu'en 940, qu'Aténulf II meurt. Landulf alors associe son deuxième fils Landulf II, et règne avec ses deux fils jusqu'en 943. Il perd l'afné au commencement de cette année, et ne lui survit que jusqu'au 10 avril suivant.

32. LANDULFE II

943. Landulf II, deuxième du nom, prince de Bénévent, et quatrième du nom, prince de Capoue, règne après la mort de Landulf I^{er}, son père, conjointement avec Pandulf II, son fils ainé, surnommé *Tête de Fer*, jusqu'en 959, qu'il prend encore pour collègue son deuxième fils Landulf III (cinquième du nom, prince de Capoue), et règne avec ses deux fils jusqu'au 28 mai 961, qu'il meurt à Capoue.

33. PANDULFE I^{er}, DIT TÈTE DE FER ET LANDULFE III.

961. Pandulf I^{er}, dit *Tête de Fer*, et Landulf III succèdent à Landulf II, leur père, dont ils possèdent les Etats par indivis. Le premier établit sa résidence à Capoue, et le deuxième à Bénévent. L'an 963, les deux frères reçoivent à Capoue l'empereur Othon I^{er} et se reconnaissent ses vassaux. L'an 967, Pandulf devient duc de Spolète et marquis de Camérino. L'an 968, Landulf meurt laissant des fils, que Pandulf, leur oncle, prive des droits qu'ils avaient aux deux principautés. La même année, Pandulf se donne pour collègue son fils Landulf IV. L'an 969, Pandulf étant venu trouver l'empereur Othon à Ravenne, obtient de lui des troupes, avec lesquelles il va surprendre Bovino, ville appartenant aux Grecs dans la Calabre. Mais comme il poursuivait la garnison, sortie pour le combattre, le patrice Eugène survint, le fit prisonnier et l'envoya à Constantinople. L'an 971, l'empereur Tzimiscès lui rend la liberté à la prière d'Othon. L'an 978, Pandulf est fait prince de Salerne avec Pandulf son autre fils. L'an 981, Pandulf I^{er} meurt, laissant d'Aléarde, sa femme (morte le 4 décembre 992), outre les deux fils qu'on vient de nommer, quatre autres fils, Aténulf, qu'on trouve qualifié comte et marquis, Landulf, qui fut prince de Capoue, Gisulf, qui fut comte de Théano, et Landulf, qui fut aussi prince de Capoue.

34. LANDULFE IV.

981. Landulf IV, successeur de Pandulf *Tête de Fer*, son père, dans les principautés de Bénévent et de Capoue, après avoir été son collègue, est dépouillé de la première six mois après la mort de son père, par Pandulf II, son cousin-germain. L'an 982, il perdit celle de Capoue avec la vie, dans la bataille qu'Othon II livra, le 13 juillet, contre les Grecs et les Sarrazins.

35. PANDULFE II.

981. Pandulf II, fils ainé de Landulf III, et neveu de Pandulf *Tête de Fer*, succède à son cousin Landulf IV. L'an 987, il se donne pour collègue Landulf V, son fils ainé, avec lequel il règne jusqu'en 1012. Cette année il s'associe encore son petit-fils Pandulf III, né de ce fils. Il fut aussi prince de Capoue avec son neveu Pandulf, depuis l'an 1009 jusqu'à sa mort, arrivée en 1014. Il eut pour troisième fils Aténulf, abbé de Mont-Cassin en 1011, et mort en juin 1022.

36. LANDULFE V.

1014. Landulfe V., fils aîné de Pandulfe II, collègue de son père depuis 987 jusqu'en 1012, règne ensuite avec son père et son fils Pandulfe III jusqu'en 1014, puis avec son fils seul jusqu'en 1033, qu'il meurt au mois de septembre. Landulfe V avait un autre fils, nommé Aténulfe, que les Normands choisirent pour leur général. Celui-ci est qualifié improprement prince de Bénévent par Guillaume de la Pouille.

37. PANDULFE III.

1033. Pandulfe III, après avoir été collègue de Landulfe V, son père, depuis 1012, règne seul pendant 5 ans, puis s'associe, l'an 1038, Landulfe VI, son fils; ils règnent ensemble jusqu'en 1053, qu'ils sont dépossédés par le Pape Léon IX, que l'empereur Henri III avait fait *vicaire et seigneur de la ville de Bénévent.*

38. RODOLFE.

1053. Rodolfe, venu d'Allemagne, est fait prince, ou plutôt gouverneur de Bénévent par Léon IX; mais il ne garde cette principauté que jusqu'au mois de mars 1054. Pandulfe III et Landulfe VI, après leur expulsion de Bénévent, s'étaient retirés chez les

Normands que Léon IX était venu combattre, lorsqu'il déposséda ces deux princes. Léon ayant été fait prisonnier par les Normands dans la bataille qu'il leur livra le 18 juin 1053, à Civitella dans la Capitanate, et conduit cinq jours après à Bénévent, où il resta prisonnier sur sa parole, s'accorda, au mois de mars suivant, avec les vainqueurs. Une des conditions de l'accord portait que les deux princes de Bénévent, qu'il avait destitués, seraient rétablis, et par là Rodolfe fut lui-même déposé.

39. PANDULFE III ET LANDULFE VI.

1054. Pandulfe III et Landulfe VI sont remis en possession de la principauté de Bénévent au mois de mars. Le premier abdique en 1059, et Landulfe VI lui substitue son fils Pandulfe IV. Ils règnent ensemble jusqu'en 1074, que ce dernier est tué dans une bataille contre les Normands. Son père ne lui survécut que jusqu'en 1077, et comme il n'avait pas d'autre fils, la race des princes lombards de Bénévent luit avec lui.

Depuis, cette principauté n'eut plus de prince particulier, et fut dès lors, pour sa plus grande partie, réunie au duché de Pouille et de Calabre.

ROIS DES BULGARES.

Les Bulgares demeuraient anciennement dans la Sarmatie asiatique, c'est-à-dire dans les plaines situées à l'occident du Volga. Ils ne commencèrent d'être bien connus que vers le milieu du VIII^e siècle. Les Bulgares avaient alors pour roi Courat, dont les cinq fils, s'étant divisés après la mort de leur père, allèrent chacun avec différentes bandes, à l'exception de l'aîné qui resta dans le pays, chercher de nouvelles demeures. Une de ces bandes étant passée en Italie s'établit dans le Bénéventin, avec la permission du duc Grimoald, et y subsistait encore du temps de Charlemagne. Mais la principale ayant passé le Danube se fixa dans les pays voisins, après avoir mis en fuite l'arriéne que Constantin Pogonat leur opposa. Ce prince fut même obligé, vers l'an 679, de faire une paix honteuse avec eux, en se soumettant à leur payer un tribut. Justinien II, son fils, ayant voulu rompre cette paix en 687, remporta d'abord quelques avantages sur les Bulgares; mais peu de temps après, s'étant à peine tiré d'une embuscade qu'ils lui avaient dressée, il prit le parti de renouveler avec ces barbares le traité de son père. Les Bulgares furent alors paisibles possesseurs des terres qu'ils avaient envahies sur l'empire. On verra dans la Chronologie de leurs rois les conquêtes qu'ils y ajoutèrent dans la suite et les différentes révoltes que leur royaume éprouva.

TERBÉLIS ou TARBAGL.

Terbélis ou Tarbagl régnait sur les Bulgares au commencement du VIII^e siècle. L'an 705, ilaida Justinien II, supplanté par Absimare, à reprendre Constantinople. L'empereur, par reconnaissance, honora Terbélis du titre de césar, et le fit asseoir sur un trône à côté de lui. Mais, deux ans après, il recommença la guerre contre les Bulgares. Elle ne lui fut point avantageuse, non plus qu'à son successeur Filépique, sous le règne duquel elle durait encore. La Thrace en fut le théâtre. Les Bulgares pillèrent ce pays jusqu'aux portes de Constantinople. L'empereur Artéménus, détrôné par Léon l'Isaurien, s'étant retiré chez les Bulgares, obtint de Terbélis des troupes et de l'argent en 719, pour l'aider à remonter sur le trône. Mais les Bulgares ayant appris que les Grecs ne voulaient point de lui, le livrèrent ensuite à son rival, après l'avoir amené jusqu'aux portes de Constantinople.

CORMÈS ou COMERS ou CROMNER.

Cormès ou Comers, successeur de Terbélis,

parait être le même que celui qui est appelé Crime par Suidas, et qui, selon Sigebert, régnait en 727.

TÉLÉSIS ou TÉLEUTZAS.

763. Télésis ou Téleutzas fut le premier roi des Bulgares créé par élection. La couronne chez eux avait été jusqu'alors hérititaire; mais la tyrannie de leurs derniers rois les obligea de changer cet usage. Télésis avait 30 ans lorsqu'il fut élu.

SABIN.

763. Sabin, gendre de Cormès, fut élu pour succéder à Télésis.

PAGAN ou PAGEN.

763 ou 764. Pagan fut substitué, par les Bulgares, à Sabin après sa fuite.

TÉLÉRIC ou TSÉRIC.

771 ou environ. Téléric ou Tséric succéda, vers l'an 771, à Pagan. Appréhendant les embûches de ses sujets, il prit le parti, l'an 776, de se réfugier à la cour de Constantinople, où il fut honoré de la dignité de Patrice. Ayant ensuite embrassé la religion

chrétienne, il reçut le baptême et épousa la sœur de l'impératrice Irène.

CARDAM ou CORDANE.

776. Cardam ou Cordane fut élu pour remplacer le roi Téléric après son départ.

CRUME ou CRUMNE.

806 ou environ. Crume ou Crumne succéda, vers l'an 806, au roi Cardam.

DOUCOM.

815. Doucom succéda, l'an 816, à Crumne, et mourut ou fut déposé la même année.

DITZENG ou TSOC.

815. Ditzeng ou Tsoc, prince féroce et cruel, monta sur le trône de Bulgarie après Doucom. Les Ménées des Grecs font mémoire, au 22 janvier, de Manuel, archevêque d'Andrinople, et de plusieurs chrétiens qu'il fit mettre à mort. Lui-même finit ses jours l'an 821, au plus tard.

MORTAGON ou MUTRAGON ou OMORTAG.

821 au plus tard. Mortagon ou Mutragon ou Omortag, succéda, l'an 821 au plus tard, à Ditzeng. Sa haine pour le Christianisme fit des martyrs. L'an 826, Mortagon fut tué, tandis que ses ambassadeurs étaient à la cour de l'empereur Louis le Débonnaire pour traiter des limites des deux empires.

BALDIMIR ou VLADIMIR.

826. Baldimir ou Vladimir, petit-fils de Crumne, par son père, fut le successeur de Mortagon. Il peut avoir régné jusqu'en 844.

BOGORIS.

844 au plus tard. Bogoris occupait le trône de Bulgarie en 844. L'an 866, Bogoris demanda, par une ambassade solennelle, des évêques et des clercs au Pape Nicolas I^e. Dans le même temps, saint Ignace, patriarche de Constantinople, envoya un évêque en Bulgarie. Ce prélat conféra le baptême au roi, qui prit, en cette cérémonie, le nom de Michel. Les Grecs, au bout de quelque temps, se séparèrent des missionnaires envoyés par le Pape. Ceux-ci prétendaient assujettir l'Eglise de Bulgarie à celle de Rome; ceux-là voulaient la soumettre au patriarcat de Constantinople. Les derniers l'emportèrent. Ce fut un malheur pour les Bulgares, que Photius dans la suite engagea dans son schisme. Bogoris fut néanmoins toujours attaché sincèrement au Christianisme, et il en pratiqua exactement les devoirs. Le désir d'une plus grande perfection le porta même à embrasser la vie monastique. En abdiquant, il nomma son fils aîné pour le remplacer. Ce jeune prince ayant voulu rétablir l'idolâtrie, Bogoris sort de son cloître, reprend l'habit militaire, se saisit du nouveau roi, lui fait crever les yeux, après l'avoir mis en prison, et nomme à sa place un autre de ses fils, après quoi il retourne dans sa solitude. Bogoris mourut après l'an 896.

PRÉSIAM.

Présiam vient, dans la liste des rois de Bulgarie, après Bogoris, dont il était vraisemblablement ce deuxième fils qui fut substitué au premier. Il eut une guerre malheureuse avec les Serviens. C'est tout ce qu'on en sait. Il mourut du temps de l'empereur Basile le Macédonien, c'est-à-dire avant l'an 886.

MICHEL VORIZE ou BORICH.

Michel Vorize ou Borich, fils et successeur de Présiam.

SIMÉON.

Siméon, fils du roi Baldimir fut le successeur de Michel.

PIERRE.

927. Pierre, fils de Siméon, lui succéda l'an 927.

BORISE ou BURICH.

971. Borise ou Burich, fils de Pierre, était prisonnier avec sa femme et ses enfants à Persthlate, lorsque Zimiskès reprit cette place sur les Russes. L'empereur lui fit un bon accueil, et le salua même roi de Bulgarie. Mais, l'ayant emmené à Constantinople, il le dépouilla des marques de la royauté. Vers le même temps, il fit eunuque Romain, frère de Borise. Les deux frères ayant trouvé moyen de s'évader, le premier fut tué dans une forêt par un Bulgare, qui le prit pour un Grec. Romain s'en retourna de peur à Constantinople. Alors les Bulgares confieront le gouvernement à quatre frères, David, Moïse, Aaron et Samuel. Les deux premiers étant morts peu de temps après, Samuel se défit d'Aaron, et par là se trouva seul à la tête de la Bulgarie.

SAMUEL.

974 ou environ. Samuel se fit reconnaître roi de Bulgarie après la mort de ses frères.

GABRIEL, dit RADOMIR ET ROMAIN.

1014. Gabriel, dit Radomir et Romain, succéda, l'an 1014, au roi Samuel, son père. Le 24 octobre de 1015, Gabriel est tué à la chasse.

JEAN LADISLAS.

1015. Jean Ladislas, fils d'Aaron, frère du roi Samuel, se mit en possession du trône de Bulgarie, après l'avoir souillé du sang de Gabriel, son cousin. L'an 1018, au mois de janvier, il périt devant Duras qu'il assiégeait, après 2 ans 5 mois de règne. A la nouvelle de cet événement, Basile s'étant rendu promptement en Bulgarie, y reçut les soumissions de la reine et de tous les grands du royaume. Depuis ce temps, la Bulgarie continua d'être gouvernée par des ducs romains, jusqu'au règne de l'empereur Isaac l'Ange.

PIERRE II ou CALO-PIERRE, et ASAN.

1186. Pierre, dit aussi Calo Pierre, et Asan, son frère, issus du sang royal de Bulgarie, prenant prétexte d'un refus que l'empereur Isaac leur avait fait, excitent les Bulgares,

l'an 1186, à secouer le joug des Romains, et parviennent à se faire proclamer rois de Bulgarie.

JOANNICE ou JEAN I^{er}.

1196. Joannis I^{er} ou Jean, dit aussi *Calo-Jean*, succéda, l'an 1196, au roi Pierre, son frère, qu'il avait vaillamment servi dans ses expéditions. Joannice fut tué l'an 1207, en assiégeant Thessalonique. Il laissa une fille, que l'empereur de Constantinople Henri épousa.

VORYLAS ou PHRORYLAS.

1207. Vorylas ou Phrorylas, neveu de Joannice, s'empara du trône de Bulgarie l'an 1207, après la mort de son oncle.

JEAN ASAN II.

1215 ou 1216. Jean Asan II, fils du roi Asan, fut reconnu roi de Bulgarie l'an 1215 ou 1216, après s'être rendu maître de Trinove et de la personne du roi Vorylas, son cousin. Jean Asan mourut au mois de juin 1242.

CALOMAN ou CALAMAN I^{er}.

1242. Caloman I^{er}, fils de Jean Asan et de Marie de Hongrie, succéda à son père, dans le royaume de Bulgarie, en 1242, à l'âge de 12 ans. Du Cange met sa mort en 1245.

MICHEL.

1245. Michel, fils de Jean Asan et d'Irène, monta sur le trône de Bulgarie l'an 1245, après la mort du roi Caloman, son frère.

CALOMAN II.

1258. Caloman II, fils d'Alexandre, et petit-fils d'Asan, roi de Bulgarie, après avoir tué Michel, son neveu, épousa sa veuve et s'empara du trône.

MYTZÈS.

1258 ou 1259. Mitzès, beau-frère de Michel, dont il avait épousé la sœur, fut proclamé roi de Bulgarie après la fuite de Caloman II.

La suite de l'histoire de Bulgarie n'offre plus que des rois détronés les uns par les autres, sans presque aucune époque certaine de ces révoltes.

PRINCES LATINS OU FRANCS D'ANTIOCHE.

La ville d'Antioche, située sur l'Oronte, au pied du mont Amanus, et capitale de Syrie, fut enlevée aux Romains l'an 540 pas Chosroès, roi de Perse, qui la rendit l'année suivante. Le calife Omar en fit la conquête le 21 août 638, et l'unit au reste de ses vastes Etats. Ahmed ben Tholon l'arracha des mains des califes, l'an 878, et y établit la dynastie des Thoulonides. Ceux-ci furent remplacés par les Hamdanites, sur lesquels Jean Zimisquès, alors général des Grecs, reprit Antioche l'an 969. Elle échappa aux Grecs de nouveau l'an 1084 ou environ, et tomba sous la puissance des Seldjoucides. Enfin les croisés l'emportèrent d'assaut sur ces derniers le 3 juin 1098, après un siège de 8 mois et demi. (Guise.) La citadelle se rendit le 29 du même mois, à la suite d'une victoire remportée la veille par les chrétiens sur le général Kerbogha. Antioche devint alors la capitale d'une principauté qui s'étendait au septentrion depuis Tarse jusqu'à l'embouchure du Cydne.

1. BOÉMOND I^{er}.

1098. Marc Boémond ou Beymont, prince de Tarente, fils de Robert Guiscard, duc de la Pouille, et d'Albérade, fut élu prince d'Antioche, après la conquête de cette place, où il s'était beaucoup signalé. De là il reprit la route de la Pouille, après s'être raccordé avec ce prince, et y mourut, au mois de février 1111, sur le point de se rembarquer pour la terre sainte.

2. BOÉMOND II.

1111. Boémond II, fils de Boémond I^{er} et de Constance, né l'an 1107, succéda à son père sous la tutelle de sa mère et la régence de Tancrede, son oncle. L'an 1130, il fut tué dans une bataille contre le fameux Zenghi.

3. CONSTANCE.

1130. Constance, fille de Boémond II et d'Alix, fut reconnue pour héritière de la principauté d'Antioche, après la mort de son père.

4. RAYMOND.

1137. Raymond, fils putain de Guillaume IX, comte de Poitou, et de Philippe de Toulouse, né dans cette ville l'an 1099, devint prince d'Antioche par son mariage avec la jeune Constance. L'an 1149, Raymond fut

tué, le 27 juin, dans une bataille contre Noradin, sultan d'Alep, à l'âge de 50 ans. Il laissa un fils qui lui succéda, et deux filles, Marie, qui épousa, l'an 1161, Manuel, empereur de Constantinople, et Philippe, mariée à l'empereur Andronic Comnène, puis à Humphroi de Thoron, connétable de Jérusalem.

5. BOÉMOND III, DIT LE LAMBE.

1149. Boémond III, surnommé *Le Lambe*, succéda, en bas âge, à Raymond, son père, sous la tutelle de sa mère, Constance. L'an 1201 fut le terme des jours de Boémond III.

6. BOÉMOND IV, DIT LE BORGNE.

1201. Boémond IV, surnommé *le Borgne*, fils de Boémond III, et d'Orgueiluse, régent du comté de Tripoli depuis la mort de Raymond, son aîné, s'empara de la principauté d'Antioche après le décès de son père, au préjudice de Rupin, son pupille et son neveu. Il mourut vers la fin de 1223.

7. BOÉMOND V.

1235. Boémond V succéda, dans les Etats d'Antioche et de Tripoli, à son père, Boémond IV. On a des chartes qui prouvent qu'il vivait encore l'an 1253,

8. BOÉMOND VI.

1253. Boémond VI, après la mort de son père, Boémond V, fut reconnu prince d'Antioche, comte de Tripoli et seigneur de Tortose. L'an 1274, Boémond finit ses jours à Tripoli le 10 mars, selon Bernard le Trésorier. Sanut met sa mort l'année suivante. Il avait épousé, l'an 1254, Isabelle, ou Sibylle, fille d'Haiton, roi d'Arménie, dont il eut Boémond, son successeur; Isabelle, morte jeune; Marie, femme de Nicolas de Saint-Omer; Lucie, qui épousa, l'an 1280, Nargat de Touci, grand amiral de Sicile.

9. BOÉMOND VII.

1274. Boémond VII succéda, en bas âge, sous la tutelle de Sibylle, sa mère, à son

père, Boémond VI. Il établit sa résidence à Tripoli. L'an 1287, le 13 avril, Tharanthai, général de Kelaoun, sultan d'Egypte, enleva au prince d'Antioche Landicée, et la rasa. Boémond étant mort le 19 octobre suivant sans laisser d'enfants, il y eut contestation entre Sihylle, sa mère, et Lucie, sa soeur, touchant la succession au comté de Tripoli. Le sultan Kelaoun trancha ce différend par la prise de Tripoli, qu'il fit brûler le 27 avril 1289. Toutes les autres places de ce comté tombèrent en même temps sous sa puissance, ainsi que celles de la principauté d'Antioche. Les croisés, par ces pertes, se trouvèrent réduits aux seules villes de Ptolémaïde, de Tyr et de Sidon.

COMTES LATINS OU FRANCS DE TRIPOLI.

Tripoli, ville ancienne et encore aujourd'hui considérable de Phénicie, sur la Méditerranée, fut prise sur les Romains l'an 628, par Youkima, Grec renégat, l'un des généraux du calife Omar. Elle passa dans la suite au pouvoir des califes d'Egypte. Les croisés l'enlevèrent à ceux-ci, le 10 juin 1109, suivant Guillaume de Tyr, après un siège ou blocus de dix ans. Cette expédition, commencée par Raymond, comte de Saint-Gilles, mort le 28 juillet 1105, fut achevée par Bertrand, son fils, avec le secours du roi de Jérusalem et des Génois. Tripoli devint alors la capitale d'un comté qui comprenait plusieurs places le long de la mer de Phénicie, depuis Maracée jusqu'au fleuve Adonis, où commençait ce que l'on appelait alors le royaume de Jérusalem.

1. BERTRAND

1109. Bertrand, fils aîné de Raymond, comte de Saint-Gilles et de Toulouse, fut nommé comte de Tripoli par les croisés le jour même qu'ils entrèrent dans la place.

2. PONS.

1112. Pons, fils de Bertrand, comte de Tripoli, lui succéda sous la tutelle, à ce que l'on croit, de l'évêque de cette ville. Ce prince est appelé par un ancien *l'Emule de la gloire de ses ancêtres*, titre qu'il justifia par ses belles actions. L'an 1137, il pérît dans un combat donné sous le château du Mont-Pèlerin.

3. RAYMOND I^{er}.

1137. Raymond, fils de Pons et de Cécile, remplaça son père, l'an 1137, dans le comté de Tripoli.

4. RAYMOND II.

1152. Raymond II, fils de Raymond I^{er}, et d'Hodierne, succéda, dans sa douzième année à son père. Ce prince mourut sans enfants, en 1187, dans sa capitale, que Saladin menaçait d'assiéger.

5. RAYMOND III.

1187. Raymond III, fils de Boémond III, prince d'Antioche, et d'Orgueilleuse, devint comte de Tripoli après la mort de Raymond II.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES CALIFES.

Les califes étaient les successeurs de Mahomet. Chefs de la religion et de l'Etat, ils réunissaient en leur personne les droits du glaive et de l'autel. Tous les autres souverains mahométans relevaient d'eux comme leurs vassaux. Les peuples révéraient dans les califes les vicaires du prétendu prophète, suivant la signification de leur nom. Tout pliait, en un mot, parmi les sectateurs du Koran, sous le poids de leur autorité. Insensiblement cette énorme puissance s'affaiblit, par la nonchalance de ceux qui en étaient revêtus, dégénéra en vains titres, et à la fin s'anéantit. Pour en faire voir la naissance, les progrès et la décadence, nous commencerons par Mahomet cette Chronologie, qui finira au dernier des califes.

MAHOMET

L'an 881 de l'ère des Grecs, le 10 ou plutôt le 11 du 3^e mois (tissri 2, ou dius) série 2^e, suivant Abulshéda, c'est-à-dire, l'an 569 de Jésus-Christ, le 11 novembre, un lundi, naquit à la Mecque Mahomet, ou Mohammed, Abdallah, son père, et Amenah, sa mère étaient l'un et l'autre de la tribu des Khourâschites, la plus distinguée des familles

arabes. Devenu orphelin dès l'enfance, il fut recueilli par Abou-Taleb, son oncle paternel, qui le prit et l'éleva dans sa maison jusqu'à l'âge de 20 ans. L'islamisme, c'est-à-dire religion qui sauve, fut le beau nom dont il décora le tissu de ses chimères, assemblage monstrueux de judaïsme et de christianisme corrompus, imaginé pour détruire l'un et l'autre. Cadizha fut la première

de ses prosélytes. Elle entraîna, par son exemple, toute sa maison. L'éloquence de l'imposteur, talent qu'il ne devait qu'à la nature, lui gagna d'autres disciples. Le nombre en devint si grand, que les magistrats de la Mecque craignant une révolution, prirent le parti de les chasser avec leur maître. C'est à l'époque de cette expulsion, arrivée un vendredi 16 juillet de l'an de Jésus-Christ 622, que les mahométans ont attaché leur ère, nommée pour cette raison *hégire*, ou *suite*. Yatreb, appelée depuis Médine, ville de l'Arabie déserte, à 270 milles de la Mecque, fut l'asile où Mahomet se réfugia. Sa doctrine y prit faveur. L'an 10 de l'hégire, le 25 de dzoulaada (21 février 632 de Jésus-Christ), il fait en grande pompe à la Mecque, le voyage appelé par les musulmans, le *pèlerinage de l'adieu*. Il meurt l'année suivante à Médine, dans la maison d'Aiesha, fille d'Abou-Bekr, la plus chérie de ses femmes, le 28 de séfer, suivant les uns, le 12 de rabi premier, selon d'autres (25 mai, ou 7 juin 632 de Jésus-Christ). Son corps fut inhumé dans la chambre même où il était mort. Mahomet ne laissa qu'une fille, nommée Fatime, qu'il avait mariée à son cousin Ali.

ABOUBEKR,

PREMIER CALIFE.

11 de l'hégire (632 de Jésus-Christ). Après la mort de Mahomet, on fut embarrassé sur le choix de son successeur, parce qu'il n'avait fait aucune disposition à ce sujet. Pour trancher les difficultés, Omar, son beau-père, nomme calife Aboubekr, et lui prête serment de fidélité sur-le-champ. Aboubekr meurt à l'âge de 63 ans, le 22 de dgioumadi 1^e de l'an 13 de l'hégire (24 juillet 634 de Jésus-Christ) suivant Abulshéda, le jour même de la prise de Damas. Ce fut lui qui rassembla les feuilles du Koran, dicté par Mahomet, et les réduisit en un volume ; d'autres attribuent cette compilation à Othman.

OMAR,

DEUXIÈME CALIFE.

13 de l'hégire (634 de Jésus-Christ). Omar, beau-père de Mahomet, remplace Aboubekr sur le trône. L'an 16 (637 de Jésus-Christ), Amrou et Serdgil, deux généraux musulmans, forment le siège de Jérusalem. Omar se rend en personne devant cette place. Elle capitule, suivant Elmacin, dans la même année, c'est-à-dire, au commencement de l'an de Jésus-Christ 638, par l'entremise du patriarche Sophrone.

L'an 23 de l'hégire, le 26 de dzouledgé (3 novembre 644 de Jésus-Christ), Omar est poignardé par un esclave persan.

OTHMAN,

TROISIÈME CALIFE.

23 de l'hégire (644 de Jésus-Christ). Othman fut élu le 29 dzouledgé (6 novembre) pour succéder au calife Omar. Il fut assassiné le 18 de dzouledge de l'an 35 (18 juin 656 de Jésus-Christ), à l'âge de 82 ans.

ALI, QUATRIÈME CALIFE.

35 de l'hégire (656 de Jésus-Christ). Ali, cousin et gendre de Mahomet, fut proclamé calife par le peuple le jour même de la mort d'Othman.

Ali est poignardé à Couffah, le 16 de ramadan de l'an 40 de l'hégire (23 janvier 661 de Jésus-Christ). Il meurt de ses blessures, trois jours après, à Couffah.

HASAN, CINQUIÈME CALIFE.

40 de l'hégire (661 de Jésus-Christ). Hasan, élu d'une seule voix pour succéder à son père Ali, n'occupa le trône que six mois.

MOAVIAS, SIXIÈME CALIFE.

41 de l'hégire (661 de Jésus-Christ). Après l'abdication de Hasan, Moavias I^e, fils d'Abou Soffian, et arrière-petit-fils d'Ommiah, de la tribu des Koréischites, fut reconnu calife dans tout l'empire des musulmans.

L'an 60 de l'hégire, au mois de redgeb (avril ou mai de Jésus-Christ 680) il meurt à Damas où il avait transporté le siège de son empire. C'est par lui que commence la dynastie des Ommiades.

YÉSID I^e, SEPTIÈME CALIFE.

60 de l'hégire (680 de Jésus-Christ). Yésid I^e, fils de Moavias, associé par son père à l'empire, lui succède après sa mort. Yésid termina ses jours dans la ville d'Havarin au territoire d'Emesse, le 4 de rabi 1, selon les uns, le 14 du même mois, suivant les autres, de l'an 64 de l'hégire (31 octobre ou 10 novembre de Jésus-Christ 683).

MOAVIAS II, HUITIÈME CALIFE.

64 de l'hégire (683 de Jésus-Christ). Moavias, fils d'Yésid, devint son successeur à l'âge de 20 ans. Il n'occupa le trône que six semaines.

MERVAN I^e, NEUVIÈME CALIFE.

64 de l'hégire (684 de Jésus-Christ). Mervan fut placé sur le trône après que Moavias l'eut quitté. Il mourut au mois de ramadan 65 de l'hégire (avril ou mai 685 de Jésus-Christ).

ABDOLMALEK, DIXIÈME CALIFE.

65 de l'hégire (685 de Jésus-Christ). Abdolmalek, fils ainé de Mervan, lui succéda par le choix des partisans de sa maison. L'an 86, au milieu du mois schoual (9 octobre de Jésus-Christ 705), Abdolmalek, âgé de 60 ans, meurt à Damas.

VALID I^e, ONZIÈME CALIFE.

86 de l'hégire (705 de Jésus-Christ). Valid, fils ainé d'Abdolmalek, monta sur le trône le lendemain de la mort de son père. L'an 96, le 13 de dgioumadi 2, (23 février 715 de Jésus-Christ), Valid meurt à l'âge de 48 ans.

SOLIMAN,
DOUZIÈME CALIFE.

96 de l'hégire (715 de Jésus-Christ). Soliman, frère de Valid, le remplaça dans la dignité de calife, à l'âge de 43 ans. Ce calife mourut de regret à Mari-Dabek, dans le territoire de Kinnisrin, le 21 sefer de la même année (3 octobre 717 de Jésus-Christ).

OMAR II,
TREIZIÈME CALIFE.

99 de l'hégire (717 de Jésus-Christ). Omar, fils d'Abdolaziz, désigné par Soliman son cousin, pour son successeur. Il fut empoisonné le 25 de rédgeb de l'an 101 de l'hégire (10 février de l'an 720 de Jésus-Christ).

YÉSID II,
QUATORZIÈME CALIFE.

101 de l'hégire (720 de Jésus-Christ). Yésid, fils d'Abdolmalek, succéda au calife Omar. Il mourut le 25 de schaban de l'an 103 de l'hégire (28 janvier de l'an 724 de Jésus-Christ).

HESCHAM,
QUINZIÈME CALIFE.

105 de l'hégire (724 de Jésus-Christ). Hescham, fils d'Abdolmalek, et frère d'Yésid, fut élu pour succéder à ce dernier. L'an 125 de l'hégire, le 6 de rabi 2 (6 février de l'an de Jésus-Christ 743). Hescham mourut à Rusafa à l'âge de 53 ou 55 ans.

VALID II,
SEIZIÈME CALIFE.

125 de l'hégire (743 de Jésus-Christ). Valid, neveu de Hescham, lui succéda par le choix que ce prince avait fait de lui au préjudice de ses propres enfants. Yésid, son cousin germain, le massacra le 27 de dgioumadi 2, ou vers le milieu de rédgeb, de l'an 126 de l'hégire (le 16 avril ou dans les premiers jours de mai de l'an de Jésus-Christ 744).

YESID III,
DIX-SEPTIÈME CALIFE.

126 de l'hégire (744 de Jésus-Christ). Yésid, fils de Valid I^{er}, s'empara du trône après avoir assassiné Valid II. La peste l'enleva le 20 de dzouledgé de l'an 126 de l'hégire (3 octobre de l'an de Jésus-Christ 744).

IBRAHIM,
DIX-HUITIÈME CALIFE.

126 de l'hégire (744 de Jésus-Christ). Ibrahim ou Abraham, frère d'Yésid III lui succéda. Il fut détroné à la fin de mouharram ou au commencement de séfer, de l'an 127 de l'hégire (novembre de l'an de Jésus-Christ 744).

MERVAN II,
DIX-NEUVIÈME CALIFE.

127 de l'hégire (744 de Jésus-Christ). Mervan, fils de Mohammed, et arrière petit-fils de Mervan I^{er}, s'empara du trône dont il avait fait descendre Ibrahim. Il fut mis à

mort le 27 de dgioumadi 2 de l'an 132 de l'hégire (10 février de l'an 750 de Jésus-Christ). En lui finit la dynastie des Omniades, dont il était le quatorzième calife. Elle fut remplacée par celle des Abassides.

ABOUL-ABBAS,
VINGTIÈME CALIFE.

132 de l'hégire (750 de Jésus-Christ). Aboul Abbas, fils de Mohammed, fut proclamé calife à Couffah le 13 rabi 1 de l'an 132 de l'hégire (30 octobre 750 de Jésus-Christ) et cinq mois après à Damas lorsqu'on y eut appris la mort de Mervan. Il mourut âgé de 33 ans, le 13 de dzouledgé 136 de l'hégire (9 juin 754 de Jésus-Christ).

ABOU-GIAFAR ALMANZOR,
VINGT ET UNIÈME CALIFE.

136 de l'hégire (754 de Jésus-Christ). Abou-Giafar, que le succès de ses armes fit nommer Almanzor, c'est-à-dire le Victorieux, fut proclamé calife à Couffah peu de jours après la mort d'Aboul-Abbas, son frère. L'an 158 le 6 de dzouledgé (7 octobre 775 de Jésus-Christ), Almanzor meurt de la dysenterie près de la Mecque, à l'âge de 63 ans.

MOHAMMED-MAHADI

VINGT-DEUXIÈME CALIFE.

158 de l'hégire (775 de Jésus-Christ). Mohammed, surnommé Mahadi, fils d'Almanzor, fut proclamé calife à la Mecque le jour même de la mort de son père. L'an 169 le 22 de meuharram (4 août 785 de Jésus-Christ), Mahadi pérît à la chasse.

HADI,

VINGT-TROISIÈME CALIFE.

169 de l'hégire (785 de Jésus-Christ). Hadi, fils ainé de Mahadi, fut proclamé calife à Bagdad, tandis que Hosseim, arrière-petit-fils d'Ali, prenait le même titre à la Mecque. L'an 170 le 14 de rabi 2 (13 octobre de Jésus-Christ 786), le calife est empoisonné par sa mère, à l'âge de 25 ans.

HAROUN AL-RASCHID,

VINGT-QUATRIÈME CALIFE.

170 de l'hégire (786 de Jésus-Christ). Haroun ou Aaron, surnommé Al-Raschid ou le Justicier, succéda sans contradiction à son frère Hadi. L'an 193 le 3 de dgioumadi 2 (24 mars de Jésus-Christ 809), Haroun meurt à Tous dans le Khorasan, à l'âge de 47 ans.

AMIN,

VINGT-CINQUIÈME CALIFE.

193 de l'hégire (809 de Jésus-Christ). Amin, fils ainé de Haroun, le remplaça dans la dignité de calife. Il fut tué le 25 de mouharram de l'an 198 /25 septembre de l'an de Jésus-Christ 813).

MAMON,

VINGT-SIXIÈME CALIFE.

198 de l'hégire (813 de Jésus-Christ). Mammon, second fils de Haroun, est universellement reconnu pour calife après la mort d'Amin, son frère. L'an 218 le 19 de rédgeb

(10 aout de l'an de Jésus-Christ 833), il
meurt près de Tarse en Cilicie.

MOTASSEM,
VINGT-SEPTIÈME CALIFE.

218 de l'hégire (833 de Jésus-Christ). Motassem, troisième fils du calife Haroun, succède à son frère Mamom. L'an 227 le 18 de rabi 1 (le 5 janvier de Jésus-Christ 842), Motassem, âgé de 49 ans, meurt à Samarah, dont il avait fait la capitale de son empire. Ce fut sous son règne que les Turcs commencèrent à entrer au service des califes. Il acheta dans le Turkestan une grande quantité d'esclaves dont il composa une brillante milice. Ces esclaves s'élevèrent dans la suite contre leurs maîtres, jusqu'à oser leur faire la loi

VATEK-BILLAH,
VINGT-HUITIÈME CALIFE.

227 de l'hégire (842 de Jésus-Christ). Vatek-Billah, fils de Motassem, fut proclamé calife le jour même de la mort de son père. Il mourut dans la trente-sixième année de son âge, le 24 de dzouledjé de l'an 232 de l'hégire (11 aout de l'an de Jésus-Christ 847).

MOTHAVAKEL,
VINGT-NEUVIÈME CALIFE.

232 de l'hégire (847 de Jésus-Christ). Mothavakel, fils du calife Motassem, parvint au trône après la mort de Vatek, son frère. L'an 247, on suscite contre lui son fils Mostanser qui le fit assassiner le 4 de schoual (11 décembre de l'an 861 de Jésus-Christ).

MOSTANSER,
TRENTIÈME CALIFE.

247 de l'hégire (861 de Jésus-Christ). Mostanser succéda, pour prix de son parricide, à Mothavakel, son père. Il mourut le 25 de rabi 1 de l'an 248 (29 mai de l'an de Jésus-Christ 862). Il était âgé de 25 ans.

MOSTAIN BILLAH,
TRENTE ET UNIÈME CALIFE.

248 de l'hégire (862 de Jésus-Christ). Mostain, fils de Mohammed, et petit-fils de Motassem, fut proclamé calife le 9 juin (6 de rabi 2). 11 jours après la mort de Mostanser. Mos-

CALIFES D'ORIENT.
MOTKADER-BILLAH.

TRENTE-SEPTIÈME CALIFE.

295 de l'hégire (908 de Jésus-Christ). Motkader, fils de Mocataf, suivant Eutychius, souffre, selon Elmacin, fut placé sur le trône après la mort de ce prince, à l'âge de 13 ans. L'an 320, le 28 de schoual (2 novembre de l'an de Jésus-Christ 932), Motkader est tué sous les murs de Bagdad, dans une bataille contre le général Munes, qui était venu pour le déposer.

KAHER,
TRENTE-HUITIÈME CALIFE.

320 de l'hégire (932 de Jésus-Christ). Ka-

tain, abandonné des siens, donne son abdication le 3 de mouharram de l'an 252 (24 janvier de l'an 866 de Jésus-Christ). Peu de temps après il fut décapité

MOTAZ,
TRENTE-DEUXIÈME CALIFE.

252 de l'hégire (866 de Jésus-Christ). Motaz, après l'abdication de Mostain, fut reconnu pour calife. Les Turcs, ne gardant plus de mesures, l'obligent à donner sa démission le 2 de redgeb de l'an 255 de l'hégire (17 juin 869 de Jésus-Christ). Sa mort suivit de près sa déposition.

MOTHADI-BILLAH,
TRENTE-TROISIÈME CALIFE

255 de l'hégire (869 de Jésus-Christ). Mothadi, fils de Vatek, fut proclamé calife le lendemain de la déposition de Motaz. Zélé pour le bon ordre, il entreprit de réformer l'Etat. Mais il échoua contre les milices turques, qui l'assassinèrent le 18 de redgeb de l'an 256 de l'hégire (22 juin de l'an de Jésus-Christ 870).

MOTAMED-BILLAH,
TRENTE-QUATRIÈME CALIFE.

256 de l'hégire (870 de Jésus-Christ). Motamed, fils du calife Motavakel, fut substitué à Mothadi par ceux mêmes qui l'avaient assassiné. Il mourut l'an 279, le 19 de redgeb (15 octobre de l'an de Jésus-Christ 892). Il était âgé de 50 ans.

MOTHADED-BILLAH,
TRENTE-CINQUIÈME CALIFE.

279 de l'hégire (892 de Jésus-Christ). Mothadé, fils du prince Mouaffec, fut proclamé calife le jour ou le lendemain de la mort de Motamed. L'an 289 le 22 de rabi 1 (6 mars de l'an de Jésus-Christ 902), Mothadé meurt à Bagdad.

MOCTAFI-BILLAH,
TRENTE-SIXIÈME CALIFE.

289 de l'hégire (902 de Jésus-Christ). Mocataf fut proclamé calife à Bagdad, après la mort de Mothadé, son père. L'an 295, le 13 de dzoulcaada (12 aout de l'an de Jésus-Christ 908), le calife meurt à l'âge de 33 ans.

MAHADIS ET CALIFES FATIMITES D'AFRIQUE ET D'ÉGYPTE.

OBEIDOLLAH,
PREMIER MAHADI.

L'an de l'hégire, 296 au mois de ramadan (mai ou juin de l'an de Jésus-Christ 909), Abou Obeidollah, qui prétendait descendre d'Ali et de Fatime, est proclamé souverain de l'Afrique, sous le titre de mahadi, ou *directeur des fidèles*, à Ségelmesse en Mauritanie. Né dans l'Irak, il était passé en Afrique, où il avait élevé sa fortune sur la ruine des trois dynasties qui tenaient le pays : celle des Aglabites, maîtres de la Libye depuis 112 ans ; celle des Madrarides, qui régnaient depuis 130 ans en Mauritanie ; celle des Rostamides, qui possédaient les

CALIFES D'ORIENT

her, troisième fils ou petit-fils de Mothadeo, passa de la prison sur le trône après la mort de Moktader, son frère. L'an 322, le 6 de dgioumadi 1 (24 avril 934 de Jésus-Christ), il est surpris dans son palais par une faction qui lui fait crever les yeux et le dépose. Réduit à l'état de particulier, il tomba dans une telle misère qu'il était obligé de mendier à la porte de la mosquée. Il continua de vivre ainsi jusqu'à sa mort, arrivée le 3 de dgioumadi 1 de l'an 339 (18 octobre 950).

RHADI,

TRENTE-NEUVIÈME CALIFE

322 de l'hégire (934 de Jésus-Christ). Rhadi, fils du calife Moktader, fut proclamé successeur de Kaher. L'an 329, le 16 de Rabi 1 (19 décembre de l'an de Jésus-Christ 940) Rhadi meurt d'hydropisie à l'âge de 30 ans

MOTAKI,

QUARANTIÈME CALIFE.

329 de l'hégire (940 de Jésus-Christ). Ibrahim, fils du calife Moktader, succède à Khadi, son frère, et prend le nom de Motaki. Il fut contraint d'abdiquer le 20 de sefer de l'an 333 (12 octobre de l'an 944 de Jésus-Christ). A cette perfidie Tousun ajouta la cruauté de lui faire crever les yeux. Motaki survécut à son malheur jusqu'au mois de schoual de l'an 347 (décembre 958).

MOSTAKFI,

QUARANTE ET UNIÈME CALIFE.

333 de l'hégire (944 de Jésus-Christ). Mostakti, neveu du calife Motaki, lui succède aussitôt après sa déposition. Moezzodoullat le fait déposer le 22 de dgioumadi, 2 de l'an 334 (29 janvier de l'an de Jésus-Christ 946). Mostakfi eut ensuite les yeux crevés.

MOTHI,

QUARANTE-DEUXIÈME CALIFE

334 de l'hégire (946 de Jésus-Christ). Mothi, cousin de Mostakfi, lui fut substitué par le crédit de Moezzodoullat. L'an 363, Mothi, calife de nom et sans autorité, donne son abdication le 13 dzouïda (5 août de l'an de Jésus-Christ 976).

THAI,

QUARANTE-TROISIÈME CALIFE.

363 de l'hégire (976 de Jésus-Christ). Thai, fils de Mothi, fut proclamé calife après l'abdication de son père. Ce fut encore un fantôme de souverain. Toute l'autorité demeura entre les mains de ses émirs ol-Omara, dont le dernier le contraignit de renoncer au trône le 19 de schoual de l'an 381 (29 décembre de l'an 991 de Jésus-Christ)

KADER,

QUARANTE-QUATRIÈME CALIFE.

381 de l'hégire (991 de Jésus-Christ). Kader, fils d'Ishac et petit-fils de Moktader, remplaça Thai sur le trône. L'an 422, le 12 de dzoulegé (30 novembre de l'an de Jésus-Christ 1031), Kader meurt âgé de 86 ans.

MAHADIS ET CALIFES FATIMITES D'AFRIQUE ET D'ÉGYPTE.

côtes maritimes depuis Tunis jusqu'au détroit de Gibraltar. L'an 297, il fait une descente en Sicile, où il oblige les musulmans du pays à lui prêter serment de fidélité. L'an 300, Abbassah, l'un de ses généraux, le rend maître de Barca; de là il conduit son armée en Egypte, marche droit à Alexandrie, défait une armée du calife Moktader qui couvrait la place et y entre sans opposition. Battu ensuite par le gouverneur d'Egypte, il abandonne cette conquête et s'en retourne. L'an 323, le 3 de rabi 1 (10 février de l'an de Jésus-Christ, 935), Obeidollah meurt, âgé de 63 ans, à Mahadie, ville qu'il avait bâtie près de Kairoan

KAIEM ABOUL-CASEM

SECOND MAHADI.

324 de l'hégire (936 de Jésus-Christ). Kaiem Aboul-Casem, fils ainé d'Obeidollah, fut reconnu pour mahadi après avoir caché pendant une année, suivant Albushéda, la mort de son père. Il renouvela les tentatives qu'il avait déjà faites avant son élévation pour la conquête de l'Egypte. Kaiem y meurt pendant le siège, au mois de séfer de l'an 335, (septembre ou octobre de l'an de Jésus-Christ 945).

ALMANZOR,

TROISIÈME MAHADI

334 de l'hégire (945 de Jésus-Christ). Ismaël Abou-Taher, fils de Kaiem, changea de nom en succédant à son père et prit celui d'Almanzor. Il fit des conquêtes en Egypte et y fonda la ville de Mansourah, nommée par les Francs Massoure. Son règne fut de huit ans. Il mourut à Mahadie, l'an 341, à la fin de schoual (19 mars de l'an de Jésus-Christ 953).

MOEZ LEDINILLAH,

QUATRIÈME MAHADI ET PREMIER CALIFE

FATIMITRE

341 de l'hégire (953 de Jésus-Christ). Moez Lédinillah, fils d'Almanzor, lui succéda. Ce prince suivit les projets de ses ancêtres sur l'Egypte. L'an 358 (de Jésus-Christ 969), il envoya dans ce pays une armée, sous la conduite de Giaubar. L'Egypte fut soumise en moins de temps qu'il n'en eût fallu pour la parcourir. Giaubar y entra le 9 de schoual (26 août), et le 20 du même mois (6 septembre) il fut proclamer son maître souverain du pays. Moez prit alors le titre de calife. L'Egypte, aussitôt, cessa de reconnaître le calife de Bagdad, et à son nom substitua celui de Moez dans les prières publiques. Vers le même temps, Giaubar jeta les fondements de la ville d'Al-Kabéra, nommée par les Francs le Kaire. L'an 362, Moez en fit la capitale de ses Etats. Il y mourut à l'âge de 46 ans, le 17 de rabi 1 de l'an 365 (24 novembre de l'an de Jésus-Christ 975).

AZIZ,

SECOND CALIFE FATIMITRE.

365 de l'hégire (975 de Jésus-Christ). Aziz,

CALIFES D'ORIENT.

KAIEM BAMRILLAH,

QUARANTE-CINQUIÈME CALIFE.

422 de l'hégire (1031 de Jésus-Christ). Kaïem, surnommé *Bamrillah*, fils de Kader, lui succéda. L'an 467, Kaïem termine ses jours le 10 de schoual (29 mai de l'an 1075 de Jésus Christ), après avoir porté le titre de calife l'espace de 44 ans.

MOCTADI BAMRILLAH,

QUARANTE-SIXIÈME CALIFE.

467 de l'hégire (1075 de Jésus-Christ). Moctadi, fils de Mohammed et petit-fils de Kaïem, succède à son aïeul et règne comme lui sous la dépendance des Seldjucides. L'an 487, au milieu de mouharram (4 février de l'an 1094 de Jésus-Christ), le calife Moctadi finit ses jours à l'âge de 39 ans.

MOSTADHER,

QUARANTE-SEPTIÈME CALIFE.

487 de l'hégire (1094 de Jésus-Christ). Mostadher, fils du calife Moctadi, fut placé sur le trône après son père. L'an 512, le calife termine le cours de sa vie, le 23 de rabi 1 (14 juillet de l'an de Jésus-Christ 1118).

MOSTARCHED

QUARANTE-HUITIÈME CALIFE.

512 de l'hégire (1118 de Jésus-Christ). Mostarched, fils de Mostadher, le remplaça dans la dignité de calife. L'an 529, le 17 de dzouledjé (28 septembre de l'an de Jésus-Christ 1135), ce calife est assassiné par un Bathinéen, à l'âge de 42 ans. Ce fut pendant son règne qu'on vit s'établir une nouvelle puissance sous le nom d'Atabek, qui signifie père ou gouverneur. C'étaient les lieutenants des sultans; ils devinrent bientôt leurs égaux. Ceux qui portèrent ce titre se partagèrent en 4 dynasties, savoir : les Atabeks de l'Irak, les Atabeks de l'Aderbidgian, ou de la Médie, les Atabeks du Fars ou de la Perse, et les Atabeks du Laristan sur les côtes du golfe Persique.

RASCHED,

QUARANTE-NEUVIÈME CALIFE.

529 de l'hégire (1135 de Jésus-Christ). Rasched, fils de Mostarched.

MOQTAFI II,

CINQUANTIÈME CALIFE.

530 de l'hégire (de Jésus-Christ 1136). Moqtafi, neveu de Rasched et fils du calife Mostadher.

MOSTANDGED,

CINQUANTE-UNIÈME CALIFE.

535 de l'hégire (de Jésus-Christ 1160). Mostandged, fils de Moqtafi, lui succéda dans la dignité de calife.

MOSTHADI,

CINQUANTE-DEUXIÈME CALIFE.

566 de l'hégire (1170 de Jésus-Christ).

MAHADIS ET CALIFES FATIMITES D'AFRIQUE ET D'ÉGYPTE

Mosthadi, fils du calife Moez, recueilli tout la riche succession de son père à l'âge de 21 ans. Il meurt à l'âge de 43 ans, le 28 de ramadhan de l'an 386 (14 octobre de l'an de Jésus-Christ 996).

HAKEM BAMRILLAH,

TROISIÈME CALIFE FATIMITE.

386 de l'hégire (de Jésus-Christ 996). Hakem, fils d'Aziz, fut reconnu successeur de son père à l'âge de 11 ans. Il égalait Néron en cruauté. Il eut le même sort que ce tyran. L'an 411, le 11 de schoual (28 janvier de l'an de Jésus-Christ 1021), il fut tué, par ordre, à ce qu'on croit, de sa sœur.

DAHER,

QUATRIÈME CALIFE FATIMITE.

411 de l'hégire (1021 de Jésus-Christ). Daher, fils du calife Hakem, lui succéda quinze jours après sa mort, à l'âge de 16 ans. Il fit des conquêtes en Syrie, mais il ne put conserver Alep, qu'il avait enlevé au sultan Saleh. Sa tante, meurtrière de son père, abrégea ses jours en le faisant assassiner au Kaire le 15 de schoual de l'an 427 (11 août de l'an de Jésus-Christ 1036).

ABOU-TAMIN-MOSTANSER,

CINQUIÈME CALIFE FATIMITE.

427 de l'hégire (de Jésus-Christ 1036). Abou-Tamin-Mostanser, fils de Daher et son successeur, parvint au califat en bas âge. L'an 487, le 18 de dzouledjé, suivant Elmaïcin (29 décembre de l'an de Jésus-Christ 1094), Mostanser finit ses jours au Kaire.

ABOUL-CASEM-MOSTALI,

SIXIÈME CALIFE FATIMITE.

487 de l'hégire (de Jésus-Christ 1094). Mostali, fils cadet de Mostanser, fut mis sur le trône après la mort de son père, au préjudice de Nézar, son aîné. Mostali finit ses jours le 17 de séfer de l'an 495 (11 décembre de l'an de Jésus-Christ 1101).

ABOUL-MANZOR-AMER,

SEPTIÈME CALIFE FATIMITE.

495 de l'hégire (1101 de Jésus-Christ). Aboul-Manzor-Amer, fils de Mostali, fut proclamé calife à l'âge de cinq ans. Amer fut assassiné par un Bathinéen à l'âge de 35 ans.

HAPHEDH LEDINILLAH,

HUITIÈME CALIFE FATIMITE.

524 de l'hégire (1130 de Jésus-Christ). Haphedh, cousin du calife Amer.

DAFER BAMRILLAH,

NEUVIÈME CALIFE FATIMITE.

544 de l'hégire (1149 ou 1150 de Jésus-Christ). Dafer, fils d'Haphedh, fut proclamé calife à l'âge de 17 ans.

FAYEZ BEN-NASRILLAH,

DIXIÈME CALIFE FATIMITE.

550 de l'hégire (1155 de Jésus-Christ). Fayez, nommé Elséis par les Francs, fut placé sur le trône après la mort de Dafer.

CALIFES D'ORIENT.

NASSER

CINQUANTE-TROISIÈME CALIFE.

575 de l'hégire (1180 de Jésus-Christ). Nasser fut le successeur du calife Mostadhi, son père. Nasser meurt âgé de 70 ans.

DAHER,

CINQUANTE-QUATRIÈME CALIFE.

622 de l'hégire (1223 de Jésus-Christ). Daher, mis en prison par son père, le calife Nasser, en fut tiré pour lui succéder.

MOSTANSER,

CINQUANTE-CINQUIÈME CALIFE.

623 de l'hégire (1226 de Jésus-Christ). Mostanser, fils du calife Daher.

MOSTAZEM,

CINQUANTE-SIXIÈME ET DERNIER CALIFE.

640 de l'hégire (1243 de Jésus-Christ). Mostazem, fils du calife Mostanser.

CALIFES FATIMITES D'EGYPTE.

son père, à l'âge de cinq ans. Pour se délivrer des courses continues que la garnison d'Ascalon et celle de Gaza faisaient sur ses frontières, il se soumit à payer aux rois de Jérusalem certaines sommes, par forme de contribution. Il ne régna que six ans et mourut dans sa onzième année, l'an 555 (de Jésus-Christ 1160).

ADHED,

ONZIÈME ET DERNIER CALIFE FATIMITE.

555 de l'hégire (1160 de Jésus-Christ). Adhed, petit-fils du calife Haphedh, fut donné pour successeur à Fayed. Il mourut le 10 de mouharram de l'an 567 (13 septembre de l'an de Jésus-Christ 1171). En lui finit la dynastie des Fatimites. Les souverains qui régnèrent depuis en Egypte, renoncèrent au titre de calife, et ne prirent que celui de sultan.

MOGOLS GENGHIZKHANIDES.

Les Mogols, vers le milieu du XII^e siècle, n'étaient qu'une horde particulière de Tartares, soumise à l'empereur de la nation. Leur demeure était au nord du Cataï, ou de la Chine. Yésoukai-Bahadour, chef on khan de cette horde, commença à lui donner de l'illustration. Il fit des conquêtes dont on ignore le détail. Mais la gloire de son nom fut éclipsée par celle de son successeur, qui ne lui laissa que l'honneur de lui avoir donné le jour.

1. GENGHIZ-KHAN.

L'an 1162 de l'hégire (1176 de Jésus-Christ), Témoudzjin, surnommé Genghiz-Khan, fils ainé d'Yésoukai Bahadour et d'Oulan Ika, né l'an 1116 de l'hégire (1163 de Jésus-Christ) dans le pays appelé Blunjildue, succéda à son père. Il mourut le 24 août de l'an 1227 (10 ramadhan 624 de l'hégire), dans la 22^e année de son règne, à l'âge de 66 ans. Ce prince, fondateur de l'empire le plus étendu qui ait jamais existé, ne changea rien à la façon de vivre de sa nation. Les Mogols, sous son règne, continuèrent, à la manière de leurs ancêtres, de cultiver la terre, de se nourrir du lait et de la chair de leurs troupeaux, et d'habiter sous des tentes.

2. OKTAI KHAN.

625 de l'hégire (1229 de Jésus-Christ). Oktai, que Genghiz-Khan, son père, avait nommé son successeur, ne fut proclamé que l'an 1229 de J. C., à son retour de la Chine, où il était occupé à faire la guerre depuis quatre ans.

TOURAKINA-KHATOUN, RÉGENTE.

626 de l'hégire (1241 de Jésus-Christ). Touراكina-Khatoun, femme d'Oktai, s'empara des rênes de l'empire après la mort de son époux, sans égard pour ses derniers ordres.

3. GAIOUK.

646 de l'hégire (1246 de Jésus-Christ). Gaiouk, fils d'Oktai, fut proclamé grand-khan des Mogols, à Caracorum le 24 août 1246. Plusieurs ambassadeurs étrangers, et notamment frère Jean de Plancarpin, nonce du Pape auprès des Mogols, assistèrent à cette cérémonie.

OGOULGANMISCH, RÉGENTE.

647 de l'hégire (1249 de Jésus-Christ). Ogoulganmisch, femme de Gaiouk, prit le gouvernement de l'empire après la mort de son époux.

4. MANGOU-KHAN.

650 de l'hégire (1251 de Jésus-Christ). Mangou, fils de Touli et neveu d'Oktai, fut proclamé grand-khan des Mogols au commencement de l'an 1251.

5. HOULAGOU-KHAN.

657 de l'hégire (1259 de Jésus-Christ). Houlagou, fils de Touli et frère de Mangou-Khan, demeura en possession des conquêtes qu'il avait faites dans l'Asie occidentale.

6. ABAKA-KHAN.

661 de l'hégire (1265 de Jésus-Christ). Abaka-Khan, fils d'Houlagou.

7. NIKOUDAR, DIT AHMED-KHAN.

680 de l'hégire (1282 de Jésus-Christ). Nikoudar, frère d'Abaka-Khan.

8. ARGOUN-KHAN.

688 de l'hégire (1284 de Jésus-Christ). Argoun, fils d'Abaka-Khan.

9. KANDGIATOU-KHAN.

686 de l'hégire (1287 de Jésus-Christ). Kandgiatou, fils d'Abaka-Khan et frère d'Argoun-Khan.

10. BAIDOU-KHAN.

691 de l'hégire (1292 de Jésus-Christ). Baidou, petit-fils d'Houlagou.

SULTANS D'ALEP.

AC-SANCAR BOURSKI.

519 de l'hégire (1125 de Jésus-Christ). Ac-Sancar Bourski.

MASOUD.

521 de l'hégire (1127 de Jésus-Christ). Masoud, fils d'Ac-Sancar Bourski.

ÉMADEDDIN-ZENGHI I^e.

522 de l'hégire (1128 de Jésus-Christ). Emadeddin-Zenghi, fils d'Ac-Sancar-Casim-Eddoulet.

SULTANS D'ALEP, DE DAMAS ET D'EGYPTE.

NOUREDDIN-MAHMOUD.

Sultan d'Alep, de Danas et d'Egypte.

540 de l'hégire (1145 de Jésus-Christ). Noureddin, ou Noradin, fils de Zenghi.

SALADIN*Sultan de Damas, d'Alep et d'Egypte.*

569 de l'hégire (1174 de Jésus-Christ). Saladin, ou Salaheddin, fils de Nogmeddin-Ayoub, Curde de nation, prit, après la mort de Noureddin, le titre de sultan d'Egypte, dont il exerçait déjà les droits. Non content de ce royaume usurpé sur la famille de Noureddin, il la dépoilla des Etats qu'elle possédait en Syrie, et enleva Jérusalem aux François. L'an 589, le 27 de séfer (4 mars 1193 de Jésus-Christ), Saladin, âgé de 57 ans, meurt à Damas.

SULTANS D'ALEP.

GAIATHEDDIN-GHAZI

589 de l'hégire (1193 de Jésus-Christ). Malek ed-Daher Gaiatheddin-Ghazi, fils de Saladin.

AZIZ GAIATHEDDIN.

613 de l'hégire (1216 de Jésus-Christ). Malek el Aziz Gaiatheddin Mohammed, fils de Gaiatheddin Ghazi.

MALEK EL-NASER YOUSOUF.

634 de l'hégire (1236 de Jésus-Christ). Nazer Yousouf, fils d'Aziz Gaiatheddin. L'an 656 (1258 de Jésus-Christ), les Mogols lui enlèvent Damas. L'an 658, ils se rendent maîtres d'Alep, dont ils égorgent les habitants. Naser, après avoir pris la fuite, vint se rendre à Houlagou-Khan, auprès duquel il resta. Mais les Mogols ayant été défaites dans la Syrie, Houlagou le fit mourir. Ainsi finirent les royaumes d'Alep et de Damas.

SULTANS DE DAMAS.

MODGIR-EDDIN.

537 de l'hégire (1142 de Jésus-Christ). Modgir-Eddin, fils de Dgemaleddin, après la mort de ce prince, fut placé sur le trône de Damas.

SULTANS D'ALEP, DE DAMAS ET D'EGYPTE.

MALEK ES SALEH-ISMAIL.

Sultan d'Alep et de Damas.

569 de l'hégire (1174 de Jésus-Christ). Malek es saleh-Ismail, nommé par Guillaume de Tyr, Melech-Saleh, fils de Noureddin, lui succéda dans les royaumes d'Alep et de Damas à l'âge de 11 ans.

AZZEDDIN MASOUD.*Sultan d'Alep.*

577 de l'hégire (1181 de Jésus-Christ). Masoud, frère de Seifeddin, sultan de Mossoul, et son successeur en 576 (1180 de Jésus-Christ), fut proclamé sultan d'Alep après la mort de Saleh.

ÉMADEDDIN ZENGHI II.*Sultan d'Alep.*

578 de l'hégire (1182 de Jésus-Christ). Emadeddin Zenghi prit possession d'Alep.

SULTANS D'ÉGYPTE.

MALEK EL-AZIZ-OTHMAM.

589 de l'hégire (1193 de Jésus-Christ). Malek El-Aziz Othmam, second fils de Saladin.

MALEK EL-MANSOUR.

595 de l'hégire (1198 de Jésus-Christ). Malek El-Mansour, fils de Malek El-Aziz.

MALEK EL-ADEL SEIFED-DIN ABOU-BEKR.

597 de l'hégire (1200 de Jésus-Christ). Malek El-Adel Seifeddin-Aboubekr, connu dans nos histoires sous le nom de Saphadin, frère de Saladin, sultan de Krak et de Damas, monte sur le trône d'Egypte après en avoir fait descendre son petit-neveu Mansour.

MALEK EL-KAMEL.

615 de l'hégire (1218 de Jésus-Christ). Malek El-Kamel, nommé par nos historiens, Mélédin, fils aîné du sultan Seifeddin.

SULTANS DE DAMAS.

MALEK EL-AFDHAL.

589 de l'hégire (1193 de Jésus-Christ). Malek El-Afdhal Noureddin-Aly, fils aîné de Saladin.

MALEK EL-ADEL SEIFED-DIN ABOU-BEKR.

592 de l'hégire (1196 de Jésus-Christ). Malek El-Adel Seifeddin-Aboubekr, nommé Saphadin par nos historiens.

MALEK AL-MOADHAM SCHARFERDIN.

615 de l'hégire (1218 de Jésus-Christ). Malek Al-Moadham Scharferdin, nommé par les Francs Coradin.

MALEK EN-NASER SALAHEDDIN DAOUD.

624 de l'hégire (1227 de Jésus-Christ). Malek En-Naser Salaheddin Daoud, nommé par Sanut Méléol Naser.

MALEK EL-ASCRAF

626 de l'hégire (1229 de Jésus-Christ). Malek El-Asraf.

SULTANS DE DAMAS.

MALEK ES-SALEH ISMAIL, ET KAMEL.

635 de l'hégire (1237 de Jésus-Christ). Malek Es-Saleh Ismail, frère de Malek el Ascraf.

MALEK MODHAFFER-YOUNOUS.

635 de l'hégire (1238 de Jésus-Christ). Modhaffer-Younous, fils de Maudoud.

MALEK ES-SALEH NODGEMEDDIN-AYOUB

636 de l'hégire (1239 de Jésus-Christ). Malek Es-Saleh Nodgemeddin-Ayoub, fils de Kamel, sultan d'Egypte.

MALEK ES-SALEH ISMAIL, rétabli.

637 de l'hégire (1239 de Jésus-Christ). Malek Es-Saleh Ismail, rétabli sur le trône de Damas au mois de mouharram 'aout de l'an de Jésus-Christ 1239).

MALEK AL-MOADHAM TURAN-SHAH.

647 de l'hégire (1249 de Jésus-Christ). Turan-Shah, fils de Nodgemeddin Ayoub

*Suite des sultans d'Egypte***MALEK EL-ASCRAF-MUSA**

648 de l'hégire (1250 de Jésus-Christ). Malek El-Ascraf-Musa, fils d'Yousouf, roi d'Yemen, et arrière-petit-fils du sultan Kamel.

AZZEDDIN MOEZ-IBEGH

652 de l'hégire (1254 de Jésus-Christ). Azzeddin Moez-Ibegh reprit le titre de sultan, après en avoir déboulé Malek El-Ascraf-Musa.

NOUREDDIN-ALI.

655 de l'hégire (1257 de Jésus-Christ). Noureddin-Ali, fils du sultan Begh et d'une autre femme que Schadgereddor.

KOUTOUZ.

657 de l'hégire (1259 de Jésus-Christ). Koutouz fut substitué le 17 de dzoulcaada d' l'an 657 (5 novembre de Jésus-Christ 1259) au sultan Noureddin.

BIBARS I^e.

658 de l'hégire (1260 de Jésus-Christ). Bibars, nommé par Sanut Bondochar, succède à son maître, qu'il venait d'assassiner.

BÉRÉKÉ-KHAN-SAID-NASER-EDDIN.

676 de l'hégire (1277 de Jésus-Christ). Béréké-Khan-Said-Naser-Eddin, nommé par nos historiens Essaid.

SÉLAMESCH.

678 de l'hégire (1279 de Jésus-Christ). Sélamesch, fils de Bibars.

KÉLAOUN-MALEK EL-MANSOUR.

678 de l'hégire (1279 de Jésus-Christ). Kélaoun-Malek El-Mansour, appelé Mélec-Messor par Sanut.

SULTANS D'EGYPTE

MALEK-ADEL-SEIFEDDIN ABOUBEKR II.

635 de l'hégire (1238 de Jésus-Christ). Malek-Adel fut proclamé sultan du pays après la mort de Kamel, son père.

MALEK-SALEH NODGEMEDDIN-AYOUB.

637 de l'hégire (1240 de Jésus-Christ). Malek-Saleh Nodgemeddin-Ayoub, après avoir perdu le royaume de Damas, obtint celui d'Egypte par la déposition de son frère.

MALEK EL-MOADHAM TURAN-SCHAH.

647 de l'hégire (1249 de Jésus-Christ). Malek El-Moadham Turan-Schah, appelé par les nôtres Turquemin, fils de Malek-Saleh Nodgemeddin.

SCHADGEREDDOR.

648 de l'hégire (1250 de Jésus-Christ). Schadgereddor, belle-mère de Turan-Shah, fut élue par les Mameluks pour succéder à ce prince.

KALIL-ASCRAF.

689 de l'hégire (1290 de Jésus-Christ). Kalil-Ascraf, nommé Séraé par Sanut, fils de Kélaoun.

NASER-MOHAMMED.

693 de l'hégire (1293 de Jésus-Christ). Naser-Mohammed, nommé par nos historiens Mélek-Naser.

KETBOGHA.

694 de l'hégire (1294 de Jésus-Christ). Ketbogha, Mogol de naissance.

LADGIN.

696 de l'hégire (1296 de Jésus-Christ). Ladgin fut reconnu sultan au Caire le jour même de la déposition de Ketbogha.

NASER-MOHAMMED rétabli.

698 de l'hégire (1299 de Jésus-Christ). Naser-Mohammed, confiné au château de Krak depuis sa déposition, fut rappelé pour succéder à Ladgin.

BIBARSH, dit MODHAFFER-ROKNEDDIN.

708 de l'hégire (1309 de Jésus-Christ). Bibars, Circassien de nation.

NASER-MOHAMMED, rétabli une 2^e fois.

709 de l'hégire (1310 de Jésus-Christ). Naser-Mohammed fut de nouveau reconnu pour sultan à Damas, le 21 schaban (24 janvier) et au Caire le 1^{er} de dzoulcaada (2 avril).

ABOU-BEKR MANSOUR SEIFEDDIN.

741 de l'hégire (1341 de Jésus-Christ). Abou-Bekr, fils de Mohammed.

KOUTCHOUC-ASCRAF.

742 de l'hégire (1341 de Jésus-Christ). Koutchouc, fils de Mohammed et frère d'Aboubekr.

AHMED-NASER SCHÉABEDDIN.

742 de l'hégire (1342 de Jésus-Christ). Ahmed, souverain de Krak et fils de Mohammed.

ISMAIL ES-SALEH-EMADEDDIN.

743 de l'hégire (de Jésus-Christ 1342). Ismaïl, fils de Mohammed.

SCHABAN-KAMEL.

745 de l'hégire (de Jésus-Christ 1344). Schaban, fils de Mohammed.

HADGI

747 de l'hégire (1346 de Jésus-Christ). Hadgi, fils de Mohammed.

HASSAN-NASER-SEIFEDDIN.

748 de l'hégire (1347 de Jésus-Christ). Hassan, fils de Mohammed.

MALEK ES-SALEH.

752 de l'hégire (1351 de Jésus-Christ). Saleh, autre fils de Mohammed.

NASER-HASSAN rétabli.

755 de l'hégire (1354 de Jésus-Christ). Hassan, après la déposition de Saleh, fut tiré de la prison où celui-ci l'avait fait mettre, pour être replacé sur le trône.

MOHAMMED-MANSOUR ABOULMA - ALI NASER-EDDIN.

762 de l'hégire (1361 de Jésus-Christ). Mohammed-Mansour, fils du sultan Hadgi.

SCHABAN-ASCRAF.

764 de l'hégire (1363 de Jésus-Christ). Schaban, fils de Houssain et petit-fils du sultan Mohammed.

ALI-MANSOUR AL-AEDDIN.

779 de l'hégire (1377 de Jésus-Christ). Ali, fils de Schaban.

HADGI-SALEH.

783 de l'hégire (1381 de Jésus-Christ). Hadgi-Saleh, fils de Schaban.

BARKOK-DAHER.

784 de l'hégire (1382 de Jésus-Christ). Barkok, Circassien de nation.

HADGI-SALEH rétabli.

791 de l'hégire (1389 de Jésus-Christ). Hadgi-Saleh, sultan déposé.

BARKOK rétabli.

792 de l'hégire (1389 de Jésus Christ). Barkok, maître de la personne de Hadgi, le fut en même temps du trône.

PHARADGE.

801 de l'hégire (1399 de Jésus-Christ). Pharadge, nommé par les Latins, Méchella et Meletella, fils de Barkok.

ABDO LAZIZ-MALEK EL-MANSOUR

808 de l'hégire (1405 de Jésus-Christ). Abdolaziz. second fils de Barkok.

PHARADGE rétabli.

808 de l'hégire (1405 de Jésus-Christ). Pharadge fut rétabli.

MOSTAIN.

815 de l'hégire (1412 de Jésus-Christ). Le calife Mostain.

SCHEIK-MAHMOUDI.

815 de l'hégire (1412). Scheik-Mahmoudi.

AHMED.

824 de l'hégire (1421 de Jésus-Christ). Ahmed, fils du sultan Scheik-Mahmoudi.

THATHAR DAHER SEIFEDDIN.

824 de l'hégire (1421 de Jésus-Christ). Thathar fut proclamé sultan à Damas, au même temps qu'il fit déposer Ahmed.

MOHAMMED SALEH NASER EDDIN.

824 de l'hégire (1421 de Jésus-Christ). Mohammed, fils de Thatar.

BOURSBAI ASCRAF SEIFEDDIN.

825 de l'hégire (1422 de Jésus-Christ). Boursbai monta sur le trône dont il avait fait descendre Mohammed. L'an 828 au mois de mouharram (novembre ou décembre 1428), il envoie en Chypre une flotte, qui prit Famagouste, la pilla durant trois jours et ensuite l'abandonna. L'an 829, ses troupes ayant fait une nouvelle descente en cette île, emportent la ville de Limisso, le 26 de schaban (3 juillet 1429), battent le roi Janus et l'emmènent prisonnier avec la principale noblesse du pays. La prise de Nicosie fut la suite de cette action. Boursbai mourut au mois de mouharram 842 (juin ou juillet 1438 de Jésus-Christ).

L'histoire n'offre presque plus rien d'intéressant sur les sultans d'Egypte, jusqu'à la ruine de leur empire.

842 de l'hégire (1438 de Jésus-Christ). Dgémaleddin-Youssouf

842 de l'hégire (1438 de Jésus-Christ). Abousaïd-Jacmac.

857 de l'hégire (1453 de Jésus-Christ). Phakreddin-Othman.

857 de l'hégire (1453 de Jésus-Christ). Aboul-Nasr-Inal.

865 de l'hégire (1461 de Jésus-Christ). Aboulfath-Ahmed.

865 de l'hégire (1461 de Jésus-Christ). Abousaïd-Khoschkadam.

872 de l'hégire (1467 de Jésus-Christ).
Abousaïd-Balbai.

872 de l'hégire (1467 de Jésus-Christ).
Abousaïd-Tamarboga.

872 de l'hégire (1468 de Jésus-Christ). As-craf-Kaitbai.

901 de l'hégire (1496 de Jésus-Christ).
Aboussaadat-Mohammed.

901 de l'hégire (1496 de Jésus-Christ).
Kansou-Khamsmiah.

901 de l'hégire (1496 de Jésus-Christ).
Aboussaadat-Mohammed remonta sur le trône après Khamsmiah.

904 de l'hégire (1498 de Jésus-Christ).
Abousaïd-Kansou.

904 de l'hégire (1499 de Jésus-Christ).
Aboul-Nasr-Dgianbalath.

906 de l'hégire (1501 de Jésus-Christ).
Sâifeddîn-Tounambai.

906 de l'hégire (1501 de Jésus-Christ).

Kansou Algouri, nommé par nos historiens Campson Goui

922 de l'hégire (1516 de Jésus Christ). Toumambai, appelé par nos historiens Tomonbey, fut élu par les Mameluks pour succéder au sultan Kansou Algouri. L'an 923, le 1^{er} de mouharram (24 janvier 1517 de Jésus-Christ), il perdit à Rodanie, près du Caire, une grande bataille contre les troupes ottomanes. Après cet échec, il se sauva en Arabie, d'où il revint en diligence au Caire. Les ennemis étant entrés d'assaut dans cette capitale, il se défendit au milieu de la place durant six jours, au bout desquels il fut obligé de se retirer. Il retourna ensuite à l'ennemi, auquel il livra un nouveau combat, avec un succès aussi malheureux, malgré son extrême bravoure. Réduit encore à prendre la fuite, il est atteint par ceux qui le poursuivaient, pris et amené à Sélim, qui le fit pendre à une des portes du Caire le 21 de rabi 1,923 (13 avril de l'an de Jésus-Christ 1517). Ainsi fini le royaume d'Egypte.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES EMPEREURS OTTOMANS.

Après que les sultans Seldgioucides, dit de Guignes, eurent été entièrement détruits par les Mogols, leur empire se trouva divisé en différentes petites principautés, et quantité d'émirs Seldgioucides et turkmans qui étaient établis dans l'Asie Mineure, se rendirent souverains chacun dans leur province. Ils s'étaient d'abord retirés dans les montagnes, pendant que les Mogols étaient maîtres des plaines. Toutes ces petites principautés sont au nombre de onze. Une était possédée par l'émir Thaman ou Athman, ancêtre des Turcs Othmanides (ou Othmans). Tout ce qui précède le règne de ce prince, dans les historiens turcs, ne contient que des fables inventées pour relever la gloire de cette famille. Othman et Orkan ne furent que de simples émirs seldgioucides, qui profitèrent du malheur de leurs maîtres. Ils soumirent dans la suite plusieurs émirs de leurs voisins ; et sous les princes postérieurs ces Turcs se rendirent maîtres de l'Asie Mineure entière. Bajazet envoya l'an 797 de l'hégire (de Jésus Christ 1395) des ambassadeurs en Egypte, afin de demander au calife une patente pour être nommé sultan du pays de Roum. Les conquêtes que ces princes firent ensuite sur les Chrétiens et sur les musulmans, rendirent cet empire un des plus puissants de l'Asie. Ils tiennent à présent leur cour à Constantinople. Telle est l'origine la plus certaine de la monarchie des Ottomans, à laquelle il semble réservé dans un avenir prochain d'être confinée dans l'Asie Mineure.

1. OTHMAN.

L'an 698 de l'hégire (1299 de Jésus-Christ), Othman ou Athman, communément appelé Ottoman, fils, à ce qu'on prétend, d'Ortogrul, était l'un des émirs de Gaiatheddin Masoud, dernier sultan d'Iconium. Voyant cette monarchie détruite, il forma le projet d'en éléver une nouvelle sur ses ruines. Plusieurs émirs se joignirent à lui; il en soumit d'autres par la force des armes. Il enleva aux Grecs plusieurs villes dont la plus considérable est celle de Pruse, que son fils Orkan conquit l'an de l'hég. 726. Othman était alors malade. Il mourut le 10 de ramadhan de la même année (10 août de l'an de Jésus-Christ 1326) à l'âge de 69 ans.

2. ORKAN.

726 de l'hégire (1326 de Jésus-Christ). Orkan, fils d'Othman lui succéda. Il étendit considérablement les bornes de l'Etat que son père avait fondé.

3. AMURATH I^e

761 de l'H. (1360 de Jésus-Christ). Amurath ou Morad, fils d'Orkan, devint son successeur à l'âge de 41 ans. Après s'être rendu maître d'Ancyre et de plusieurs châteaux voisins, il envoie son grand vizir en Thrace pourachever la conquête de cette province. L'an 763 Amurath établit la milice des janissaires, commeosée d'esclaves chrétiens,

qu'on élevait dès l'enfance dans les principes du mahométisme. Il fut assassiné au mois d'août ou septembre 1389.

4. BAJAZET I^e.

► 791 de l'hégire (1389 de Jésus-Christ). Bajazet ou Bayezid, deuxième fils d'Amurath, fut substitué à son père le même jour que ce prince mourut. On le surnomma par la suite Ilderim ou l'*Eclair*, à cause de la rapidité de ses conquêtes. Il mourut prisonnier de Tamerlan le 14 schaban de l'an 803 (9 mars de Jésus-Christ 1403).

5. SOLIMAN I^e.

805 de l'hégire (de Jésus-Christ 1402). Soliman I^e, appelé *Musulman* par les historiens turcs, fils de Bajazet, s'étant sauvé de la bataille d'Ancyre, fut proclamé sultan par le petit nombre des troupes ottomanes qui étaient restées en Europe. Soliman fut tué sur la route de Constantinople l'an 813 (de Jésus-Christ 1410) après un règne de 7 ans et 10 mois.

6. MUSA-CHÉLÉBI.

813 de l'hégire (de Jésus-Christ 1410). Musa ou Moïse, surnommé *Chélébi*, fils de Bajazet, fut reconnu sultan par toute l'armée de l'Europe, après la mort de Soliman. Il partagea l'empire avec son frère Mahomet, que l'armée d'Asie avait aussi proclamé sultan.

7. MAHOMET I^e.

816 de l'hégire (de Jésus-Christ 1413). Mahomet, fils de Bajazet, fut proclamé sultan ou empereur de tous les Ottomans, immédiatement après la mort de Musa. L'an 824 (de Jésus-Christ 1421). Mahomet mourut d'un flux de sang à l'âge de 47 ans, après avoir régné 8 ans et 10 mois.

8. AMURATH II.

824 de l'hégire (1421 de Jésus-Christ). Amurath II, fils ainé de Mahomet, fut reconnu pour son successeur, 40 jours après sa mort, à l'âge de 18 ans. L'an 855 de l'hégire le 7 de mouharram (9 février de l'an de Jésus-Christ 1451) Amurath meurt près d'Andrinople à l'âge de 49 ans, après un règne de 30 ans 6 mois et 8 jours.

9. MAHOMET II.

855 de l'hégire (1451 de Jésus-Christ). Mahomet II, fils d'Amurath II, fut proclamé sultan 3 jours après la mort de son père, à l'âge de 20 ans. L'an de l'hégire 857 le 26 de rabi 1 (6 avril 1453 de Jésus-Christ) il met le siège devant Constantinople qu'il emporte d'assaut le 29 de djioumadi 1 (29 mai) après 54 jours de tranchée ouverte. Mahomet finit ses jours dans une bourgade de Bithynie, le 5 Djioumadi 1 de l'année

suivante (2 juillet 1481) dans la 53^e année de son âge.

10. BAJAZET II.

886 de l'hégire (1481 de Jésus-Christ). Bajazet II, fils ainé de Mahomet II. L'an 1511 Bajazet veut abdiquer en faveur d'Ahmed, son fils ainé. Sélim, son second fils se révolte à cette occasion. Bataille entre le père et le fils donnée au mois de djioumadi 2 de l'an 917 de l'hégire (août ou septembre de l'an de Jésus-Christ 1511). Sélim la perd et prend la fuite. Mais l'année suivante il est rappelé par les janissaires qu'il avait gagnés. Bajazet alors prend le parti de lui remettre l'empire. Il sort de Constantinople le 18 séfer 918 de l'hégire (5 mai de Jésus-Christ 1512) pour se retirer à Dimotique; mais meurt sur la route, empoisonné, dit-on, par les mains d'un médecin juif.

11. SÉLIM I^e.

918 de l'hégire (1512 de Jésus-Christ). Sélim I^e, second fils de Bajazet II, monte sur le trône par l'abdication forcée de son père, à l'âge de 46 ans. Il termina ses jours dans le village de Schuastdy, sur la route d'Andrinople, le 9 de schoual 926 (22 septembre de l'an 1520 de Jésus-Christ), à l'âge de 54 ans.

12. SOLIMAN II.

926 de l'hégire (1520 de Jésus-Christ). Soliman II, fils unique de Sélim, monta sur le trône après la mort de son père. Étant arrivé devant Sigeth, pour en faire le siège, il est attaqué d'une fièvre maligne qui l'emporta le 13 séfer de la même année (30 août 1566), à l'âge de 76 ans et dans la quarante-sixième année de son règne. Les historiens chrétiens mettent sa mort au 14 septembre. Soliman est le plus grand empereur qu'aient eu les Ottomans; il semble qu'il ne lui ait manqué que J'être chrétien.

13. SÉLIM II.

974 de l'hégire (1566 de Jésus-Christ). Sélim II, fils de Soliman II. L'an 982, le 28 de schaban (13 décembre 1574). Sélim meurt d'apoplexie à l'âge de 52 ans, dans la neuvième année de son règne. On le surnomma *Mest*, c'est-à-dire ivrogne, parce qu'il était adonné au vin.

14. AMURATH III.

982 de l'hégire (1574 de Jésus-Christ). Amurath III, fils ainé de Sélim. L'an 1003 Amurath meurt, le 6 de djioumadi 1 (17 janvier 1595) dans la cinquantième année de son âge et la vingt-neuvième de son règne.

15. MAHOMET III.

1003 de l'hégire (1595 de Jésus-Christ). Mahomet III, fils ainé d'Amurath III et son successeur, commença son règne par faire étrangler dix-neuf de ses frères. Mahomet termina ses jours à Constantinople dans la

trente-neuvième année de son âge, suivant les uns, la quarante-quatrième selon les autres.

16. AHMED ou ACHMET.

1012 de l'hégire (1603 de Jésus-Christ). Ahmed ou Achmet, fils aîné de Mahomet III. Achmet mourut à l'âge de 30 ans, le 16 de dzoulcaada de l'an 1026 (le 15 novembre 1617 de Jésus-Christ).

17. MUSTAPHA I^e.

1026 de l'hégire (1617 de Jésus-Christ). Mustapha, frère cadet d'Achmet. Mustapha, après 6 mois de règne, fut arrêté à par les grands, déposé et confiné dans une prison, le 20 de rabi 1 de l'an 1027 (17 mars 1618 de Jésus-Christ).

18. OSMAN I^r ou OTHMAN II.

1027 de l'hégire (1618 de Jésus-Christ). Osman ou Othman, fils d'Achmet, fut élevé sur le trône à l'âge de 8 ans. L'an 1031 le 8 de redgeb (19 mai 1622), les janissaires s'étant révoltés, tirent de prison et replacent sur le trône Mustapha qui fait étrangler le lendemain le jeune empereur, son neveu, à l'âge de 12 ou de 16 ans.

MUSTAPHA rétabli.

1031 de l'hégire (1622 de Jésus-Christ). Mustapha en remontant sur le trône y porta les mêmes vices qui l'en avaient fait descendre. Au bout de 16 mois les grands, excédés de ses cruautés, le déposèrent de nouveau le 15 de dzoulcaada 1032 (10 septembre 1623).

19. AMURATH IV.

1032 de l'hégire (1623 de Jésus-Christ). Amurath IV, frère d'Osman, fut substitué à Mustapha, son oncle, à l'âge de 15 ans. L'an 1049 le 15 de schoual (7 février 1640), Amurath meurt d'un excès de vin à l'âge de 31 ans, après en avoir régné 17.

20. IBRAHIM.

1049 de l'hégire (1640 de Jésus-Christ). Ibrahim, après la mort de son frère Amurath, fut tiré d'une prison obscure où il languissait depuis 4 ans, pour être placé sur le trône. L'an 1059 les débauches et les cruautés d'Ibrahim soulevèrent contre lui les grands de l'Etat, le musti à la tête. On le dépose et ensuite on l'étrangle le 18 de redgeb (28 juillet 1649).

21. MAHOMET IV.

1059 de l'hégire (1649 de Jésus-Christ). Mahomet IV, fils aîné d'Ibrahim, lui succéda à l'âge de 7 ans. Il fut déposé le 3 mouharrem 1099 (9 novembre 1687) après un règne de 38 ans. Mahomet vécut encore 5 ans renfermé dans son appartement et mourut au mois de dgioumadi 1 de l'an 1104 (janvier 1693).

22. SOLIMAN III.

1099 de l'hégire (1687 de Jésus-Christ). Soliman III, fils d'Ibrahim, fut placé sur le trône après la déposition de Mahomet IV, à l'âge de 48 ans. Les opérations de la campagne de 1102 furent interrompues par la mort de Soliman, arrivée le 26 de ramadhan (22 juin 1691).

23. ACHMET II.

1102 de l'hégire (1691 de Jésus-Christ). Achmet ou Ahmed, fils d'Ibrahim, fut substitué à Soliman par le crédit du vizir Mustapha-Cuproli. L'an 1106 le 11 de dgioumadi 2 (27 janvier 1695 de Jésus-Christ), le sultan meurt à l'âge de 50 ans.

24. MUSTAPHA II.

1106 de l'hégire (1695 de Jésus-Christ). Mustapha II, fils de Mahomet IV, fut reconnu sultan après la mort d'Achmet. Les troupes s'étant révoltées à Constantinople en 1703, marchent de là à Andrinople où résidait pour lors Mustapha. Après avoir massacré le grand musti, elles déposent le sultan le 9 de dgioumadi 1 de l'an 1115 (20 septembre de l'an de Jésus-Christ 1703). Mustapha mourut de mélancolie l'année suivante.

25. ACHMET III.

- 1115 de l'hégire (1703 de Jésus-Christ). Achmet III, frère de Mustapha, est tiré de son appartement pour lui succéder. Au commencement de rabi 2 (octobre 1730) il tira de prison Mahmoud, son neveu (qu'on voulait lui substituer) le place lui-même sur le trône et lui rend hommage le premier. Il se retire ensuite dans un appartement particulier où il mourut paisiblement le 23 juin 1736.

26. MAHMOUD ou MAHOMET V.

1143 de l'hégire (1730 de Jésus-Christ). Mahmoud, fils de Mustapha II, reçut l'inauguration le 3 de rabi 2, 1143 (16 octobre 1730). L'an 1168 le 27 séfer (13 décembre 1754) le sultan meurt au retour de la mosquée, à l'âge de 58 ans, 2 mois et 25 jours, dans la vingt-cinquième année de son règne.

27. OTHMAN III dit OSMAN III.

1167 de l'hégire (1754 de Jésus-Christ). Othman ou Osman, fils de Mustapha II, fut élevé sur le trône des Ottomans immédiatement après la mort de Mahmoud, son frère, à l'âge de 56 ans. Il mourut la nuit du 28 au 29 octobre 1757 (14 ou 15 séfer 1171 de l'hégire).

28. MUSTAPHA III.

1171 de l'hégire (de Jésus-Christ 1757). Mustapha III, fils du sultan Achmet, déposé en 1730, parvint à l'empire après la mort d'Osman III et fut inauguré le 3 novembre 1757.

LES SCHAHS, OU ROIS MODERNES DE PERSE.

1. SCHAH-ISMAEL SOPHI I^e.

L'an 907 de l'hégire (1501 de Jésus-Christ). Schah-Ismael Sophi, fils de Scheik-Haidar, et arrière-petit fils de Séphi, ou Sophi, le restaurateur de la secte d'Ali en Perse, ayant rassemblé sous ses drapaux, à l'âge de 14 ans, un nombre d'Alides, s'empare de Tauris sur Alvand, quatrième successeur d'Uzun-Cassan, l'oblige de s'ensuivre dans le Diarbécr, où il mourut l'an 908 (1502 de Jésus-Christ), se rend maître de Bagdad l'an 916 (1510 de Jésus-Christ), met en fuite Morad-Beg, fils d'Alvand, et fait l'année suivante la conquête du Khusistan, du Khorasan et du Maourenhaar. L'an 930 (1523 de Jésus-Christ) Sophi meurt à l'âge de 38 ans.

2. SCHAH THAMAS, ou THAMASP.

930 de l'hégire (1523 de Jésus-Christ). Thamas ou Thamasp, fils ainé d'Ismael-Sophi, lui succéda.

3. SCHAH-ISMAEL II.

983 de l'hégire (1575 de Jésus-Christ). Ismael II, second fils de Thamas.

4. SCHAH MOHAMMED-KHODABENDÉ.

985 de l'hégire (1577 de Jésus-Christ). Mohammed-Khodabendé, fils de Thamas.

5. SCHAH HAMZEH II.

993 de l'hégire (1585 de Jésus-Christ). Hamzeh, qui s'était distingué dans la guerre contre les Turcs, succéda à Khodabendé, son père.

6. SCHAH ISMAEL III.

993 de l'hégire (1585 de Jésus-Christ). Ismael III, second fils de Khodabendé.

7. SCHAH ABBAS, SURNOMMÉ LE GRAND.

994 de l'hégire (1586 de Jésus-Christ). Schah Abbas, troisième fils de Khodabendé, fut proclamé souverain de Perse après la mort d'Ismael, son frère.

8. SCHAH SOPHI II.

1038 de l'hégire (1628 de Jésus-Christ). Sophi II, fils de Zain Mizra et petit-fils d'Abbas.

9. SCHAH ABBAS II.

1052 de l'hégire (1642 de Jésus-Christ). Abbas, fils de Sophi II, lui succéda dans un âge encore tendre.

10. SCHAH SOLIMAN.

1077 de l'hégire (1666 de Jésus-Christ). Séphi-Mirza, surnommé Soliman, fils ainé d'Abbas II, lui fut donné pour successeur à l'âge de 20 ans.

11. SCHAH HUSSEIN.

1105 de l'hégire (1694 de Jésus-Christ). Hussein, second fils de Soliman, lui fut substitué par les grands, préférablement à son frère Mirza Abbas.

12. SCHAH MAHMOUD.

1134 de l'hégire (1721 de Jésus-Christ). Mahmoud, fils ainé de Mirweis.

13. SCHAH ASHRAF.

1137 de l'hégire (1725 de Jésus-Christ). Ashraf, fils du prince qui avait succédé à Mirweis.

14. SCHAH THAMAS II.

1142 de l'hégire (1730 de Jésus-Christ). Thamas II, fils de Schah Hussein.

15. SCHAH ABBAS III.

1143 de l'hégire (1732 de Jésus-Christ). Abbas Mirza, fils de Schah Thamas.

1148 de l'hégire (1736 de Jésus-Christ). Nadir, surnommé Thamas Kouli-Khan, fut proclamé roi de Perse dans l'assemblée des grands de l'Etat, le 26 schoual 1148, jour de l'année persane (10 mars 1736 de Jésus-Christ).

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES GRANDS MAITRES

DE L'ORDRE DE SAINT-JEAN DE JERUSALEM,

DIT AUJOURD'HUI DE MALTE,

ET DES GRANDS-MAITRES DU TEMPLE.

GRANDS-MAITRES DE MALTE.

L'ordre des chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, appelés depuis les chevaliers de Rhodes et aujourd'hui les chevaliers de Malte, doit sa naissance, comme beaucoup d'autres, à l'ordre de Saint-Benoît. Vers le milieu du xi^e siècle, des négociants d'Amalfi, qui commerçaient en Syrie, obtinrent du calife

GRANDS-MAITRES DU TEMPLE.

L'an 1118 est la véritable époque à laquelle on doit rapporter l'institution de la chevalerie du Temple. La conservation des lieux saints dont les Francs s'étaient rendus maîtres, la nécessité de défendre contre les Turcs ce grand nombre de pèlerins qui abordaient alors de toute part en Syrie, sont les

GRANDS MAITRES DE MALTE.

d'Egypte la permission de fonder à Jérusalem un monastère du rite latin. On y plaça des Bénédictins qu'on fit venir d'Italie. À côté de ce monastère appelé Sainte-Marie de la Latine, on bâtit, pour les pauvres pèlerins et les malades, un hôpital, dont la chapelle fut dédiée d'abord à saint Jean l'Aumônier, ensuite à saint Jean-Baptiste. C'est du titre de cette chapelle que vient le nom des hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem. Leur origine n'a rien de bien relevé aux yeux du monde. Ce n'étaient d'abord que des oblats ou frères laïques, employés par les religieux au service de l'hôpital. *Fratres sancti Joannis in Jerusalem, qui ait nomine dicuntur Hospitalarii*, dit Iperius, primo fuerunt fratres laici sub abbate B. *Marie de Latini in Jerusalem Ordinis S. Benedicti professi*. Guillaume de Tyr, auteur original, en ce qui concerne les Hospitaliers de Saint-Jean, ajoute, en termes équivalents, la même chose. L'habit qui distinguait les hospitaliers, dit encore Iperius, était un manteau noir (on l'appela depuis le manteau à ber) orné d'une croix d'étoffe blanche. Bientôt l'abbé se vit obligé de les armer pour la défense des pèlerins, que les voleurs arabes attaquaient sur les chemins. Devenus militaires, ils eurent un capitaine, choisi d'entre eux, pour les commander en campagne. Insensiblement et à mesure que l'hôpital s'enrichissait, ils ne voulaient plus reconnaître d'autre chef au dehors vi au dedans, et à la fin ils secouèrent entièrement l'autorité des moines. Alors ils commencèrent à faire un corps à part et quittèrent la règle de Saint-Benoît pour prendre celle de Saint-Augustin. Tels furent, selon les deux écrivains que l'on vient de citer, suivis par D. Mabillon (*Annal.*, t. LXIX, n. 10) les commencements de l'ordre illustre dont nous allons marquer de suite les grands maîtres, avec les principaux traits de leur gouvernement. Dans ce dénouement, notre principal guide pour la Chronologie sera le P. Sébastiano Pauli, dans son excellent ouvrage qui a pour titre : *Codice diplomatico del sacro ordine militare Gerusalimitano oggi di Malta*. Ainsi, quand nous citerons des chartes pour appuyer nos époques, c'est à ce Recueil que nous renverrons.

1. GÉRARJ.

Gérard, natif de l'île de Martigues en Provence, suivant la plupart des modernes, mais plus vraisemblablement d'Amalfi (Séb. PAULI, t. I, p. 330) est regardé, par les historiens de Malte, comme le fondateur de l'ordre. Guillaume de Tyr dit, en parlant de lui : *Du temps de l'hostilité* (c'est-à-dire avant la conquête de Jérusalem par les Francs) *Gérard, homme d'une conduite éprouvée, avait longtemps servi les pauvres de l'hôpital sous les ordres de l'abbé et des moines*. Il s'affranchit ensuite de cette juridiction lorsque les croisés furent maîtres de la cité sainte. Nous en avons la preuve dans une bulle de Pascal II adressée l'an 1113 à Gérard, prévôt de l'hôpital de Saint-Jean-Baptiste de Jérusalem. Le Pape, après y avoir confirmé toutes les possessions de l'hôpital, tant en deçà qu'au delà de la mer, ordonne que le successeur de Gérard sera élu par les Frères hospitaliers, avec défense à toute autre personne de s'ingérer dans cette élection ou de la troubler. Gérard mourut, non l'an 1118, comme des modernes le prétendent, mais l'an 1120, suivant la chronique de saint Maixent; ce

GRANDS MAITRES DU TEMPLE.

motifs qui donnèrent lieu à cet établissement. Quelques gentilshommes, du nombre de ceux qui avaient suivi Godofroi de Bouillon, en furent les auteurs et les premiers membres. Ils étaient au nombre de neuf, dont les principaux furent Hugues des Païens et Geoffroy de Saint-Omer. Aux trois voeux de religion qu'ils prononcèrent entre les mains du patriarche de Jérusalem, ils en ajoutèrent un quatrième, qui les engageait à porter les armes contre les infidèles. Cet ordre est donc militaire dans son origine, à la différence des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, qui ne le devinrent que par accident. Nous n'avons jusqu'ici aucune liste exacte des grands maîtres du Temple. Celle que Du Cange en a donnée dans son *Glossaire*, est copiée d'après le président Boissieu. L'examen que nous en avons fait, nous a convaincu, que de trente-deux chefs consécutifs qu'il donne à cette milice, on doit en retrancher dix,² dont il n'est pas possible de prouver le magistère. D'autres listes qui nous ont passé sous les yeux, quoique plus anciennes, ne nous ont point paru mériter plus de croyance. Elles ne s'accordent, ni entre elles, ni avec les écrivains et les monuments authentiques du temps. Nous espérons que les lecteurs judicieux et éclairés seront plus satisfaits de celle que nous allons leur présenter.

1. HUGUES DES PAYENS.

1118. Hugues des Payens (*de Paganis*), chevalier issu de la maison des comtes de Champagne, étant en Palestine, forme, avec d'autres gentilshommes, le dessein d'établir un nouvel ordre de religieux militaires, consacré à la défense de la terre sainte. Le patriarche Gormond, en recevant leurs voeux, les oblige spécialement à pourvoir à la sûreté des chemins, et à mettre les pèlerins à l'abri des insultes des brigands. Intéressé à favoriser cette société naissante, le roi Baudouin II leur accorda pour un temps le quartier méridional de son palais. L'an 1127, Hugues passe en Occident pour obtenir du Saint-Siège la confirmation de son institut. Il est renvoyé au concile de Troyes, qui s'ouvre le 13 janvier de l'année suivante. Hugues s'y présente avec 5 de ses chevaliers. Le concile approuve leur résolution, ordonne qu'ils porteront l'habit blanc, avec une croix rouge sur la poitrine, et charge, dit-on, Jean de Saint-Michel, au refus de saint Bernard, de leur dresser une règle par écrit. Hugues parcourt ensuite une partie de la France, de là passe en Angleterre, en Espagne et en Italie. Outre les aumônes abondantes qu'il ramassa dans ces contrées pour les besoins de la terre sainte, il y fit un grand nombre de prosélytes, qu'il emmena avec lui pour les engager dans sa nouvelle milice; elle ne fut pas longtemps concentrée dans la Palestine. En 1129, l'ordre avait déjà des établissements dans les Pays-Bas. En 1131, Alphonse, roi d'Aragon et de Navarre, institua, par un testament authentique, les chevaliers du Temple et ceux de Saint-Jean de Jérusalem, héritiers de ses États. Ce testament, quoique confirmé par ce prince l'an 1133, peu de temps avant sa mort, n'eut cependant point lieu: mais on promit aux chevaliers de res-

GRANDS MAITRES DE MALTE.

qui est confirmé par une bulle de Calliste II, adressée à Gérard le 19 juin 1120. Son corps fut transféré l'an 1534 (Bouché) en Provence, et mis dans la chapelle de la commanderie de Manosque. Il est qualifié bienheureux par les historiens de l'ordre.

2. RAYMOND DU PUY.

1120. Raymond du Puy (*de Podio*), gentilhomme de Dauphiné, suivant Valbonnais, ou de Languedoc, selon D. Vaissète, remplaça Gérard dans la préfecture de l'hôpital. Quelques auteurs néanmoins, d'après Maimbourg, donnent pour successeur à Gérard un Roger Broyand, dont ils font durer le magistère depuis 1118 jusqu'en 1131. Mais nous avons une charte du 9 décembre 1125, où Raymond est qualifié maître et père de l'hôpital. Roger Broyand est donc un grand maître imaginaire. C'est le sentiment du P. Sébastiano Pauli. Ce fut Raymond qui donna une consistance solide à l'ordre par de nouveaux statuts qu'il publia dans un chapitre général, peut-être le premier que les hospitaliers aient tenu. Dans ces statuts on ne voit que deux classes de Frères, celle des clercs et celle des laïques. La distinction des chevaliers d'armes et des servants ne fut établie que dans la suite, et après le pontificat d'Anastase IV, quoi qu'en dise Vertot. On ne trouve en effet, dans la bulle de ce Pape aux hospitaliers de Saint-Jean, ni lettres exprès, ni équivalemment, ces paroles que lui prête l'historien de Malte : *Vous pourrez aussi recevoir des laïques de condition libre pour le service des pauvres*; et quand même elles s'y rencontraient, ce serait une preuve bien faible pour la distinction des chevaliers du premier et du deuxième ordre. L'année de la mort de Raymond n'est pas certaine. Il vivait encore en 1158, et ne passa pas, suivant D. Vaissète, l'an 1160.

3. AUGER DE BALBEN.

1160. Auger de Balben, nommé *Otteger* dans un diplôme du roi Baudoin III, fut élu pour succéder au grand maître Raymond du Puy. On prétend qu'il était du Dauphiné. « Il n'a laissé, dit Naberat, d'autre mémoire de soi que son nom. » Le P. Sébast. Pauli dit néanmoins qu'il est assez célèbre dans les fastes de l'ordre, pour avoir soutenu le parti d'Alexandre III contre l'antipape Victor. Quoi qu'en soit, son magistère a dû expirer en 1161.

4. GERBERT ASSALIT.

1161. Gerbert, ou Girbert Assalit, natif du Carcassès, et non Arnaud de Comps, grand maître imaginaire, quoi qu'en disent tous les historiens de Malte, fut le successeur immédiat d'Auger de Balben. Il se démit en 1169.

5. CASTUS.

1169. Castus, trésorier de l'ordre, succéda au grand maître Gerbert Assalit.

6. JOUBERT DE SYRIE.

1173. Joubert, ou Josbert, né dans la Pa-

GRANDS MAITRES DU TEMPLE.

pecter les intentions du testateur autant que les circonstances et la raison le permettraient. L'an 1135, au plus tard, saint Bernard adresse aux Templiers cette belle exhortation que le temps nous a conservée; elle contient des avis salutaires et des règles admirables de conduite. L'an 1136 est l'époque, suivant D. Vaissète, de la plus ancienne maison de l'ordre en Languedoc. Elle fut fondée dans un lieu nommé la Nogerède, et depuis Villeneuve, au comté de Foix, par le comte Roger III. Hugues des Payens mourut cette même année, regretté de tout ce qu'il y avait de chrétiens zélés en Palestine.

2. ROBERT le Bourguignon.

1136. Robert, surnommé *le Bourguignon*, troisième fils de Renald II, seigneur de Craon, fut le successeur de Hugues dans le magistère du Temple. L'an 1147, les chevaliers s'assemblent en chapitre à Paris pour les affaires de la terre sainte. Le roi Louis le Jeune honora cette assemblée de sa présence, avec plusieurs prélates et seigneurs; c'est tout ce qu'on en sait. Robert mourut dans la même année. Guillaume de Tyr atteste qu'il ne fut pas moins illustre par la pureté de ses mœurs et sa bravoure que par l'éclat de sa naissance.

3. ÉVRARD DES BARRES.

1147. Évrard des Barres fut élu, par le chapitre des Templiers, pour succéder à Robert le Bourguignon. Il était Français, et précepteur, ou maître particulier de son ordre en France, dès l'an 1143. Évrard, en 1149, accompagna le roi de France à son retour. Étant venu à Clairvaux, il y embrassa la vie monastique, envoya son abdication en Palestine, et persévéra dans sa nouvelle vocation, malgré les instances que lui firent les Templiers pour l'engager à revenir.

4. BERNARD DE TRÉMELAY.

1149. Bernard de Trémelay, chevalier de la première noblesse de Bingeay, fut substitué, sur la fin de 1149, au grand maître des Barres. L'an 1150, il marche à la tête de ses chevaliers, sous les ordres du roi Baudouin, pour s'opposer aux progrès de Noradin. L'an 1153, ils se rendent au siège d'Ascalon. Cette place, après une longue résistance, capitula le 12 août de la même année, selon Pag. Mais l'empressement des Templiers à vouloir y entrer par une brèche faite au hasard, leur coûta cher. De 40 qu'ils étaient, il n'en échappa aucun, pas même le grand maître, à qui on trancha la tête comme aux autres.

5. BERTRAND DE BLANQUEFORT.

1153 ou 1154. Bertrand de Blanquefort, (et non pas Arnaud de Montescot, comme le suppose D. Vaissète,) succéda, dans le magistère, à Bernard de Trémelay. Il était fils de Godefroi, seigneur de Blanquefort en Gascogne. L'an 1168, Bertrand meurt avec la réputation d'un religieux édifiant, et d'un capitaine très-versé dans le métier de la guerre.

Sous le magistère de Bertrand, vint

Iestine, fut le successeur du grand maître Castus.

7. ROGER DES MOULINS.

1177. Roger des Moulins fut élu grand maître après la mort de Joubert. L'an 1187 Des Moulins périt avec plusieurs des siens, dans un combat, près de Nazareth, contre Saladin. C'est lui qu'on voit le premier qualifié grand maître dans les chartes.

8. GARNIER.

1187. Garnier, natif de Naplouse, en Syrie, grand prieur d'Angleterre, et turcoplier, fut élu pour succéder au grand maître Des Moulins. Peu de temps après son élection fut donnée la funeste bataille de Tibériade, où périt un grand nombre de chevaliers des deux religions. Garnier, suivant les historiens de l'ordre, s'étant échappé du combat, tout percé de coups, gagna la ville d'Ascalon, où il mourut le lendemain 6 juillet de l'an 1187. Mais dans une charte de Gui, roi de Jérusalem, on le voit encore vivant et grand maître le 1^{er} février de l'an 1191. Ainsi ce fut sous son gouvernement qu'arriva la perte de Jérusalem, et que se firent tous les beaux exploits des Hospitaliers, jusqu'à la prise d'Acre, où ils eurent tant de part.

9. ERMENGARD DAPS.

1191. Ermengard Daps fut donné malgré lui, dit-on, pour successeur au grand maître Garnier. Il mourut vers la fin de l'an 1192 à Saint-Jean d'Acre, où les Hospitaliers et les Templiers avaient transféré leurs couvents, depuis que cette place était aux chrétiens.

10. GODEFROI DE DUISSON.

1193. Godefroi de Duisson, successeur du grand maître Ermengard, était pourvu du magistère, suivant une charte, dès le mois de janvier 1193.

11. ALPHONSE DE PORTUGAL.

1202. Alphonse de Portugal, qu'on croit issu, mais en ligne indirecte, des princes de Portugal, ne succéda que l'an 1202 au plus tôt, et non pas dès l'an 1194, comme on le croit communément, à Godefroi de Duisson.

12. GEOFFROI LE RATH.

1204. Geoffroy le Rath ou le Rat, originaire, à ce qu'on croit, de Touraine, fut substitué, l'an 1204, au grand maître Alphonse. C'était un homme vénérable par son âge et par la douceur de son caractère. Au commencement de son magistère, il se joignit au patriarche de Jérusalem pour accomoder les différends du prince d'Antioche et du roi d'Arménie, en quoi il réussit. Il mourut l'an 1207, après le mois de mai.

13. GUÉRIN DE MONTAIGU.

1208. Guérin de Montaigu, Français de la province d'Auvergne, maréchal de l'ordre, fut élevé, l'an 1208, à la dignité de grand maître après la mort de Geoffroy. L'an 1228,

André de Montbard, oncle maternel de saint Bernard. L'abbé Geoffroi l'appelle maître du Temple, et le plus ferme appui du royaume de Jérusalem, dans la vie de ce saint. Sur ce fondement, on l'a fait grand maître de l'ordre, faute de savoir distinguer le grand maître des maîtres particuliers. Chifflet et D. Mabillon n'ont pas donné dans cette méprise.

6. PHILIPPE DE NAPLOUSE.

1168. Philippe, né à Naplouse en Syrie, fut le successeur immédiat du grand maître Bertrand. Il était originaire de Picardie, fils ainé de Gui de Milli et de Stéphanie, dame flamande.

7. ODON DE SAINT-AMAND.

1171. Odon de Saint-Amand, chevalier français, né de parents aussi distingués par leur piété que par leur noblesse, fut donné pour successeur au grand maître Philippe de Naplouse. L'an 1177 Saint-Amand se trouve, avec 80 de ses chevaliers, à la bataille de Ramlah, contre Saladin. Il mourut dans les fers, après quelques mois de captivité, c'est-à-dire en 1179.

8. ARNAUD DE TOROGUE.

1179. Arnaud de Toroge (*de Turri rubea*), après avoir rempli les premières places de l'ordre en deçà des mers, fut élu pour succéder au grand maître Saint-Amand. Arnaud mourut à Vérone, et non pas à Paris, comme quelques-uns l'ont prétendu.

9. TERRIC.

1184. Terric ou Thierri, dont le pays et la famille sont inconnus, fut élevé à la dignité de grand maître après la mort d'Arnaud de Toroge.

10. GÉRARD DE RIDERFORT.

1188. Gérard de Riderfort, ou de Béderfort (il y avait en Flandre et en Angleterre plusieurs familles de l'un et de l'autre nom), fut substitué au grand maître Terric. Ce fut, selon Corneille Zanflet, au siège d'Acre qu'il fut tué en 1191. Après sa mort, le magistère vacqua 18 mois. Durant cette vacance, le roi d'Angleterre s'étant rendu maître de l'île de Chypre, l'engagea aux Templiers pour 25 mille marcs d'argent.

11. ROBERT DE SABLE.

1191. Robert de Sablé, ou de Sabloil, fut élu grand maître du Temple après l'arrivée du roi d'Angleterre en Palestine. Il avait commandé la flotte qui avait amené ce prince, et s'était fait Templier à son arrivée devant Acre.

L'an 1191, les Templiers, sous la conduite du roi d'Angleterre, gagnent, au mois de juillet, une bataille contre Saladin dans la plaine d'Arsoph. A la faveur de cette victoire, ils se trouvent en état de réparer les places maritimes, objet auquel ils donneront tous leurs soins. L'an 1192, le grand maître remet au roi d'Angleterre l'île de Chypre, sur les difficultés que l'ordre éprouvait à

GRANDS MAÎTRES DE MALTE.

de concert avec le grand maître des Templiers, il refuse de prendre les ordres de l'empereur Frédéric II dans la guerre qu'il était venu faire aux infidèles. Le motif de ce refus était l'excommunication dont ce prince était frappé. Frédéric se venge de cet affront en pillant les terres des chevaliers. L'an 1230, Guérin de Montaigu meurt en Palestine.

14. BERTRAND DE TEXIS.

1230. Bertrand de Texis remplaça le grand maître Montaigu. Il ne jouit de cette dignité que peu de temps, étant mort avant le 27 octobre de l'an 1231.

15. GUÉRIN.

1231. Guérin ou Gérin, dont on ignore la patrie, était en possession du magistère, suivant une charte (PAULI, t. I^e, p. 121), le 27 octobre de l'an 1231. Guérin prit en main les intérêts de Conrad, fils de Frédéric et d'Yolande de Brienne, contre Alix, veuve de Hugues, roi de Chypre, laquelle, en qualité de fille d'Isabelle, reine de Jérusalem, prétendait régner en la terre sainte. Guérin était encore grand maître au mois de mai 1236; mais il avait cessé de l'être au mois de septembre suivant. (T. I^e, p. 220, 229.)

16. BERTRAND DE COMPS.

1236. Bertrand de Comps, Dauphinois, d'une maison distinguée, prieur de Saint-Gilles, jouissait de cette dignité le 20 septembre 1230. (PAULI, tom. I^e, p. 129.) L'an 1237, il envoya une citation aux chevaliers d'Angleterre, pour venir remplacer leurs frères qui étaient morts au service de la terre sainte. Le P. Sébast. Pauli met sa mort en 1241.

17. PIERRE DE VILLEBRIDE.

1241. Pierre de Villebride succéda au grand maître Bertrand de Comps, non en 1248, comme l'abbé de Vertot l'assure, mais en 1241. Son gouvernement finit avant la fin de mai de l'an 1243. (PAULI, t. I^e, p. 220.)

18. GUILLAUME DE CHATEAUNEUF.

1243. Guillaume de Châteauneuf, Français de nation et maréchal de l'ordre, fut élu dans le mois de mai 1243, au plus tard, pour remplacer le grand maître de Villebride. L'an 1249, il alla joindre, à la tête de ses chevaliers, le roi saint Louis devant Damiette.

19. HUGUES DE REVEL.

1259. Hugues de Revel, d'une maison illustre en Auvergne, parvint au magistère après la mort de Châteauneuf. L'an 1273, Revel passe en Occident avec le grand maître du temple pour solliciter des secours. Ils assistèrent l'année suivante au concile de Lyon. Dans les éditions de ce concile, dit le P. Pauli, on a changé le nom du grand maître Hugues en celui de Guillaume; ce qui l'a fait confondre avec son prédécesseur. L'an 1278, Hugues de Revel termine ses jours en Palestine.

GRANDS MAÎTRES DU TEMPLE.

conserver ce dépôt. L'an 1196, au plus tard, Robert de Sablé finit ses jours. Au commencement de son magistère, ou sur la fin du précédent, on vit naître en Palestine un nouvel ordre militaire, celui des chevaliers teutoniques.

12. GILBERT HORAL.

1196. Gilbert Horal ou Eraf, précepteur de France était pourvu du magistère en 1196. On ignore l'année de la mort du grand maître Gilbert Horal; mais il ne passa pas l'an 1201.

13. PHILIPPE DU PLESSIEZ.

1201. Philippe du Plessiez, né d'une famille illustre d'Anjou, était en possession du magistère, selon Du Cange, en 1201. Il mourut en 1217.

14. GUILLAUME DE CHARTRES.

1217. Guillaume de Chartres, Français de nation, issu de l'ancienne maison des comtes de Blois, fut le vrai successeur du grand maître du Plessiez. On le confond mal à propos avec Guillaume de Montédon. Ces deux personnages sont différents, et le dernier ne parvint point à la dignité de grand maître. Les Templiers commençaient alors à construire le fameux château des Pèlerins, sur la pointe d'un rocher près de la mer, entreprise très-dispendieuse, mais également utile. Ce fort seul causa plus de mal aux infidèles, que toute une armée en campagne. L'an 1218, il fut vainement insulté par l'ennemi, durant l'absence des chevaliers, occupés au siège de Damiette. L'an 1219, Guillaume de Chartres meurt devant Damiette d'une maladie épidémique, causée par l'inondation du Nil.

15. PIERRE (ET NON THOMAS) DE MONTAIGU.

1219. Pierre de Montaigu, d'une famille répandue par toute la France, et féconde en grands hommes, fut donné pour successeur, devant Damiette, à Guillaume de Chartres. La bravoure et l'habileté qu'il fit paraître à ce siège, l'ont fait comparer à Gédéon. L'an 1233, dom Jayme, roi des Baléares, ayant déclaré Alphonse, son fils, héritier de ses Etats, lui désigne pour gouverneurs les maîtres du Temple et de l'Hôpital en Aragon. Montaigu n'était plus alors grand maître, ou du moins cessa de l'être cette année, par mort ou par démission.

16. ARMAND OU HERMAN DE PÉRIGORD.

1233. Armand de Périgord ou de Peyragos, de l'ancienne maison, à ce qu'on croit, des comtes de Périgord, remplaça, l'an 1233 au plus tard, le grand maître Montaigu. L'an 1244, les Francs sont battus par les Kharismiens, dans une occasion où le Temple perdit 312 chevaliers et 326 servants d'armes. Plus d'un mois après cet événement, on ignorait encore ce qu'était devenu le grand maître. Il fut tué, selon les uns, dans la mêlée; il mourut en prison, suivant les autres. En attendant qu'on lui choisit un

GRANDS MAITRES DE MALTE.

20. NICOLAS LORGUE.

1278. Nicolas Lorgue fut élu grand maître après la mort de Revel. L'an 1285, les chevaliers sont assiégés dans la forteresse de Marca ou Margat, par le sultan d'Egypte Mansour, et non Sélassesch, comme l'avancent des modernes. La place est forcée de se rendre après la plus vigoureuse défense. Affligé de cette perte, le grand maître va demander du secours en Europe. Il meurt à son retour l'an 1289.

21. JEAN DE VILLIERS.

1289. Jean de Villiers, Français de nation, fut élu l'an 1289, avant le 22 août (PAULI, p. 269) pour succéder au grand maître Lorgue. L'an 1291, après la prise d'Acre, il se retire en Chypre avec une partie de ses chevaliers. Le roi Henri II leur assigna pour leur retraite la ville de Limisse.

22. ODON DE PINS.

1297. Odon de Pins, issu d'une maison illustre en Catalogne, fut substitué, dans un âge avancé, au grand maître Jean de Villiers. L'an 1300, le Pape Boniface VIII le cita à Rome. Odon mourut sur la route la même année.

23. GUILLAUME DE VILLARET.

1300. Guillaume de Villaret, grand prieur de Saint-Gilles, en Languedoc, fut élu en son absence pour succéder au grand maître Odon de Pins. Ce fut lui qui forma le dessein de conquérir l'île de Rhodes; mais ses infirmités ne lui permirent pas de l'exécuter. Elles se terminèrent par la mort au commencement de l'an 1307.

24. FOULQUE DE VILLARET.

1307. Foulque de Villaret, frère de Guillaume, le remplaça dans la dignité de grand maître. Son premier objet fut l'exécution du dessein de son devancier, pour la conquête de Rhodes. A l'aide d'une croisade qu'il obtint du Pape Clément V, il se rendit maître de la capitale de l'île, le 15 août de l'an 1310. Bientôt après, le reste du pays, avec les îles adjacentes, tomba sous la domination des chevaliers. Rhodes devint alors le chef-lieu de l'ordre, et lui donna son nom. L'an 1312, la suppression des Templiers procure aux Hospitaliers les biens de cette chevalerie qui lui sont adjugés. L'an 1315, ou environ, Ottman étant venu assiéger Rhodes avec une armée formidable, les chevaliers, secourus par Amédée V, comte de Savoie, l'obligèrent à se retirer. Villaret soutint mal, depuis ce temps, la réputation que ses beaux exploits lui avaient acquise. L'an 1319, les chevaliers, indignés de son luxe, l'obligèrent à se démettre entre les mains du Pape. On lui donna pour dédommagement le prieuré de Capoue. Il n'allait néanmoins y résider; mais il passa en France auprès de sa sœur, dame du château de Tiran en Languedoc, où il mourut le 1^{er} septembre de l'an 1327. Son corps fut

GRANDS MAITRES DU TEMPLE.

successeur, le chapitre général constitua vice-gérant Guillaume de Roquesfort.

17. GUILLAUME DE SONNAC.

1247. Guillaume de Sonnac ou de Senai, d'une famille distinguée en Languedoc, fut élu en 1247 pour remplir la dignité de grand maître. L'an 1248, saint Louis arrive en Chypre le 28 septembre, suivi de plusieurs Templiers français. Il fut tué dans la campagne d'Egypte.

18. RENAUD DE VICHIERS.

1250. Renaud de Vichiers, grand maréchal de l'ordre, et auparavant précepteur de France, Champenois de naissance, fut élu, après le retour des chevaliers en Palestine, pour succéder au grand maître Sonnac. Ce fut lui qui engagea saint Louis à prolonger son séjour en Syrie. De Vichiers mourut en 1256.

19. THOMAS BÉRAUT.

1256. Thomas Béraut ou Béral succéda au grand maître de Vichiers. L'an 1273, le grand maître Béraut meurt le 25 mars, suivant Bernard le Trésorier.

20. GUILLAUME DE BEAUJEU.

20. Guillaume de Beaujeu, Bourguignon de naissance, d'une famille illustre, commandeur de la Pouille, fut élu grand maître en son absence, le 13 mai 1273, suivant Bernard le Trésorier.

Depuis plusieurs années, les affaires des chevaliers en Palestine allaient toujours en empiant. L'an 1289, il ne leur restait que Sayette ou Sidon, avec le château des Pèlerins. Les Francs eux-mêmes, depuis la perte du fort de Laodicée, n'avaient plus que Tyr, Acre et Baruth. Le roi de Chypre et les chevaliers demandent en vain la paix : ils ne peuvent obtenir qu'une trêve de 2 ans ; elle ne dura pas même ce temps. Des aventuriers, nouvellement débarqués au port d'Acre, la violent, l'année suivante, de la manière la plus perfide. Le sultan Kalil sort alors du Kaire, dans la résolution d'exterminer tout ce qui restait de Francs en Syrie. L'an 1291, Acre est assiégée par terre le 5 avril. La garnison choisit Beaujeu pour commander la place. Après avoir vu succomber le plus grand nombre des siens, ce grand capitaine fut blessé sous l'aisselle d'une flèche empoisonnée, et mourut quelques moments après.

21. LE MOINE GAUDINI.

1291. Le moine Gaudini fut donné pour successeur à Guillaume de Beaujeu, immédiatement après sa mort. L'ennemi étant entré dans Acre le 18 mai 1291, Gaudini se retranche avec les siens dans le quartier du Temple, et s'y défend tout le jour suivant. On leur offre des conditions honorables qu'ils acceptent ; elles sont presque aussitôt violées. Les chevaliers reprennent les armes, soutiennent un nouvel assaut et pénissent presque tous sous les ruines d'une tour qu'on avait minée. Le 20 mai, le grand maître s'embarque avec les trésors de l'ordre, accompagné de 10 chevaliers, reste de

GRANDS MAITRES DE MALTE.

inhumé dans l'église de Saint-Jean, à Montpellier.

25. HÉLION DE VILLENEUVE.

1319. Hélion ou Hélion de Villeneuve fut nommé à la cour du Pape dans le mois de juin 1319, au plus tard, pour succéder au grand maître Villaret. L'an 1346, Hélion de Villeneuve termine ses jours vers le mois de juin ; prince recommandable par son économie, dit l'historien de Malte, et qui, pendant son magistère, acquitta toutes les dettes de la religion, augmenta les fortifications nécessaires pour la défense de Rhodes, et signala sa piété par de pieux établissements.

26. DIEU-DONNÉ DE GOZON.

1346. Dieu-Donné de Gozon, natif de Languedoc. L'an 1347, il envoie les troupes de la religion au secours du roi d'Arménie contre les Sarrasins d'Egypte. Elles triomphent de ces infidèles, et remettent le roi en possession des villes qu'ils lui avaient enlevées. L'an 1353, le grand maître meurt au mois de décembre.

27. PIERRE DE CORNILLAN

1354. Pierre de Cornillan ou de Corneilhan, de la langue de Provence, fut le successeur du grand maître Gozon. Son magistère marqua le début de la décadence de l'ordre.

*Suite des grands maîtres de Malte.***28. ROGER DE PINS.**

1355. Roger de Pins, né dans le Languedoc, et parent du grand maître Odon de Pins, fut promu à la dignité de grand maître après la mort de Pierre de Cornillan. Roger de Pins mourut le 28 mai de l'an 1365.

29. RAYMOND-BÉRENGER.

1365. Raymond Bérenger, Dauphinois ou Provencal de naissance, commandeur de Castel-Sarrasin, succéda, l'an 1365, au grand maître Roger de Pins. Il mourut la même année au mois de novembre.

30. ROBERT DE JUILLAC.

1374. Robert de Juillac, grand prieur de France, fut élu en son absence pour remplir la dignité de grand maître. Son magistère fut environ de 2 ans. Il mourut en 1376, non le 29 juin, comme le dit Bosio, mais après le 10 août, date d'une de ses bulles magistrales, insérée dans un bref de Grégoire XI. (PAULI, t. II, p. 99.)

31. JEAN FERNANDÈS D'HÉRÉDIA.

1376. Jean Fernandès d'Hérédia, grand prieur d'Aragon, de Saint-Gilles et de Castille, fut élu grand maître, tandis qu'il était à la cour d'Avignon. L'an 1396, le grand maître d'Hérédia meurt à Avignon au mois de mars, après un gouvernement de 19 ans et 8 mois.

32. PHILIBERT DE NAILLAC.

1396. Philibert de Naillac, grand prieur d'Aquitaine, succéda au grand maître d'Hérédia. A peine est-il en jouissance, qu'il se

GRANDS MAITRES DU TEMPLE.

500 qui étaient dans Acre. Il passe en Chypre, ainsi que le grand maître de l'Hôpital. L'un et l'autre établissent le chef-lieu de leur ordre dans la ville de Limisso, sous la protection du roi Henri II. Gaudini mourut dans cette retraite, l'an 1298 au plus tard.

22. JACQUES DE MOLAY,

DERNIER GRAND MAITRE.

1298. Jacques de Molay paraît pour la première fois l'an 1298, en qualité de grand maître. Il était d'une famille distinguée du comté de Bourgogne. Molay est une terre du doyenné de Neublant au diocèse de Beaufort.

L'an 1303, de Molay, ses hauts officiers et tous les sujets de l'ordre en général, sont représentés au Pape Clément V comme des apostats et des hérétiques. L'an 1314, le 18 mars, il est condamné au feu pour n'avoir pas voulu confirmer les aveux qu'il avait faits dans la torture, et les avoir même publiquement rétractés. L'exécution se fit dans ce qu'on nomme aujourd'hui la place Dauphine. Le grand maître eut pour compagnon de son supplice Gui, dauphin d'Auvergne et commandeur d'Aquitaine. Il mourut vers le milieu de l'an 1314, suivant tous les historiens de l'ordre.

voit engagé dans la ligue des princes chrétiens contre Bajazet. Il combat, à la funeste journée de Nicopoli, à la tête de ses chevaliers, dont la plupart sont taillés en pièces. De retour à Rhodes, il achète la Morée de Thomas Paléologue qui en était despote. Mais le marché ne put tenir, par l'aversion des Grecs contre les Latins. L'an 1401, Taquerlan emporte Smyrne d'assaut, malgré la brave résistance des chevaliers. L'an 1409, le grand maître est envoyé, par le Pape Alexandre V, aux rois de France et d'Angleterre, pour les engager à réunir leurs forces contre les Turcs. Naillac passe environ dix ans en Europe, occupé des affaires de l'Église et de celles de son ordre. L'an 1419, il revient à Rhodes, où il mourut l'an 1421, universellement estimé et regretté.

33. ANTOINE FLUVIAN.

1421. Antoine Fluvian ou de la Rivière, Catalan, grand prieur de Chypre, devint le successeur du grand maître de Naillac, dont il avait été le lieutenant. L'an 1437, Fluvian mourut le 26 octobre, en vrai religieux, comme il avait vécu.

34. JEAN DE LASTIC.

1437. Jean de Lastic, grand prieur d'Auvergne, fut élu par compromis, en son absence, pour succéder au grand maître Fluvian. L'an 1440, Abousaïd Jacmac, sultan d'Egypte, envoie une flotte pour attaquer l'île de Rhodes. Elle paraît le 25 septembre devant la capitale. Le maréchal de l'ordre la poursuit, l'atteint et lui tue 700 hommes,

sans en avoir perdu plus de 60. L'an 1454, nommé par Mahomet II, empereur des Turcs, de se reconnaître son vassal et de lui payer tribut, le grand maître député à tous les princes chrétiens, pour implorer leur secours. Ce fut la dernière action de son magistère. Il mourut le 19 mai de la même année.

35. JACQUES DE MILLY.

1454. Jacques de Milly, grand prieur d'Auvergne, fut élevé à la dignité de grand maître, le 1^{er} juin 1454, tandis qu'il était dans son prieuré. L'an 1461, le 17 août, suivant Bosio, le grand maître Jacques de Milly meurt à Rhodes.

36. PIERRE-RAYMOND ZACOSTA.

1461. Pierre-Raymond Zacosta, Castillan de naissance et châtelain d'Emposte. L'an 1467 étant venu à Rome pour le chapitre général qui devait s'y tenir, il y mourut le 21 février. Le Pape le fit inhumer avec pompe dans l'église de Saint-Pierre.

37. JEAN-BAPTISTE DES URSINS.

1467. Jean-Baptiste des Ursins, prieur de Rome et d'une maison illustre, fut élu dans le chapitre qui se tenait alors sous les yeux du Pape. L'an 1470, il envoie du secours aux Vénitiens, attaqués par les Turcs dans l'île de Négreponi. L'an 1476, il meurt le 8 juin, dans un âge avancé.

38. PIERRE D'AUBUSSON.

1476. Pierre d'Aubusson, grand prieur d'Auvergne, issu des anciens vicomtes de la Marche, déjà célèbre par plusieurs actions d'éclat et par des traits d'une rare prudence, fut donné pour successeur au grand maître des Ursins. L'an 1480, le 23 mai, le pacha Misach Paléologue, chrétien renégat, assiége Rhodes avec une flotte de 160 vaisseaux et une armée de terre, composée de 100,000 hommes. Ce siège, l'un des plus mémorables, fut poussé et soutenu avec toute la valeur et tout l'art qu'on peut imaginer. Les Turcs sont mis en fuite et obligés de se rembarquer, le 19 août, laissant 9,000 morts et emmenant 15,000 blessés. Tel fut l'issue de ce fameux siège qui dura 89 jours. L'an 1503, le 3 juillet, le grand maître finit ses jours à l'âge de 80 ans.

39. ÉMERI D'AMBOISE.

1503. Émeri d'Amboise, grand prieur de France, frère du cardinal George d'Amboise, était à la cour de France, lorsqu'il fut élu pour remplacer le grand maître d'Aubusson. Il mourut pauvre, le 8 novembre 1512, à l'âge de 78 ans.

40. GUY DE BLANCHEFORT.

1512. Guy de Blanchefort, grand prieur d'Auvergne, neveu du grand maître d'Aubusson et fils de Guy de Blanchefort, sénéchal de Lyon et chambellan de Charles VII, fut élu, en son absence, pour succéder à Émeri d'Amboise. Ses infirmités l'ayant obligé de prendre terre à l'île de Prodane, près de celle de Zante, il y mourut le 2^e novembre de la même année.

41. FABRICE CARRETTO.

1513. Fabrice Carretto, de la langue d'Italie et de la maison des marquis de Final, amiral, distingué par plusieurs exploits brillants, fut élu grand maître, vers le 15 décembre 1513. L'an 1521, il meurt le 10 janvier avec la réputation d'un prince libéral et charitable.

42. PHILIPPE VILLIERS DE L'ISLE-ADAM.

1521. Philippe Villiers de l'Isle-Adam, grand prieur de France, fut élu le 22 janvier 1521, pour remplir la dignité de grand maître. Il était alors en France. L'an 1522, le 26 juin, la flotte de Soliman, composée de 300 bâtiments, paraît à la vue de Rhodes. Elle portait 200 mille hommes qui débarquèrent et prirent terre sans opposition. Le 9 juillet, la tranchée s'ouvre devant la capitale. Le 28 août, Soliman arrive dans le camp pour ranimer le courage de ses troupes, abattu par l'étonnante résistance des chevaliers. Le 30 octobre, d'Ainara, grand prieur de Castille et chancelier de l'ordre, accusé par son valet d'intelligence avec l'ennemi, est arrêté et condamné à perdre la tête. Le 20 décembre, le grand maître, par l'avis de son conseil et contre le sien propre, rend la place à des conditions honorables que Soliman lui avait proposées. Cinq jours après, le vainqueur fit son entrée dans Rhodes. Le grand maître en sort le 1^{er} janvier 1523, s'embarque avec 4 à 5 mille hommes et fait voile vers l'île de Candie. C'est ainsi que l'ordre perdit l'île de Rhodes où il régnait avec tant de gloire depuis près de 220 ans. De Candie, le grand maître se rendit avec ses chevaliers sur la fin d'avril à Messine en Sicile, et de là à Bayes, où il arriva le 7 juillet. L'an 1524, le 15 janvier, le Pape Clément VII lui accorde Viterbe pour y établir la résidence de l'ordre, en attendant un domicile plus voisin des Turcs. La contagion l'ayant obligé d'abandonner ce domicile, il se transporte à Nice. L'an 1530, il obtint de Charles-Quint, après bien des difficultés surmontées, l'île de Malte, avec celle de Goze et la ville de Tripoli en Afrique. L'acte de concession est daté du Castel-Franco, près de Bologne, le 24 mars, et celui d'acceptation le 25 avril suivant. Le grand maître s'embarqua et arriva à Malte, le 26 octobre de la même année. Il employa le reste de ses jours à fortifier sa nouvelle habitation. L'an 1534, il meurt le 22 août, chargé d'années et couvert de gloire.

43. PIERRIN DU PONT.

1534. Pierrin ou Pierre du Pont, bailli de Sainte-Euphémie, issu des seigneurs de Lombrasc et de Casal-Gros en Piémont, fut élu, en son absence, pour succéder au grand maître l'Isle-Adam.

44. DIDIER DE SAINT-JAILLE.

1535. Didier de Saint-Jaille, dit Tolon, prieur de Toulouse, fut élevé, en son absence, à la dignité de grand maître. Son grand âge ne lui permit pas d'arriver

jusqu'à Malte. Il mourut à Montpellier, le 26 septembre 1536.

45. JEAN OMEDÈS.

1536. Jean Omedès, Aragonais, bailli de Capse, fut élevé au magistère, en son absence, par une cabale, le 11 octobre de l'an 1536.

46. CLAUDE DE LA SANGLE

1553. Claude de la Sangle, Français, fut élu grand maître, tandis qu'il était en ambassade à Rome. Il meurt l'an 1557.

47. JEAN DE LA VALETTE.

1557. Jean de la Valette-Parisot, prieur de Saint-Gilles, fut élevé à la dignité de grand maître, le 21 août 1557. Son mérite paraît seul en sa faveur dans cette élection qui fut unanime. Il avait passé par toutes les dignités de l'ordre et s'était signalé dans toutes les occasions par sa vertu, sa prudence et son courage. L'an 1565, Soliman irrité des prises que lui faisaient les chevaliers, se détermine à tenter la conquête de Malte. Sa flotte composée de 159 vaisseaux et chargée de 30,000 hommes de débarquement paraît à la vue de l'île le 18 mai. La descente se fait le 20, la tranchée s'ouvre devant le fort Saint-Elme, le 24 du même mois. Les chevaliers au nombre de 130 s'y défendent avec un courage dont il y a peu d'exemples. La place fut à la fin emportée, le 23 juin, lorsque le dernier fut hors de combat. Les Turcs attaquent les autres places de l'île. Elles font la même résistance, mais avec plus de succès. Le 7 septembre, le général Mustapha fait rembarquer ses troupes, effrayé d'un renfort amené par le vice-roi de Sicile. Mais à peine est-il en mer, qu'il se repent du parti qu'il a pris. Il remet ses troupes à terre. Elles sont défaites le 13 septembre et obligées de regagner en désordre leurs vaisseaux. Soliman, outré de cet échec, se prépare à revenir en personne l'année suivante (1566) contre Malte. Il fait construire une nouvelle flotte pendant l'hiver. Le grand maître trouve moyen de faire mettre le feu dans l'arsenal et les chantiers du Grand Seigneur. L'an 1566, il fait élire sur les ruines du fort Saint-Elme une nouvelle ville qui porte son nom. L'an 1568, Jean de la Valette meurt le 21 août. L'ordre de Malte et peut-être toute l'Europe chrétienne lui doit sa conservation.

48. PIERRE DEL MONTE.

1568. Pierre del Monte ou du Mont, grand prieur de Capoue, fut élu, le 23 août pour succéder au grand maître la Valette.

49. JEAN L'ÉVÊQUE DE LA CASSIÈRE.

1572. Jean l'Évêque de la Cassière, de la langue d'Auvergne et maréchal de l'ordre, fut élu grand maître, vers la fin de janvier 1572.

50. HUGUES DE LOUBENX DE VERDALLE.

1582. Hugues de Loubenx de Verdalle, chevalier d'une maison distinguée en Lan-

guedoc au diocèse de Lavaur et grand commandeur, fut choisi pour grand maître, le 12 janvier 1582, sur trois sujets que le Pape proposa. L'an 1595, le grand maître, fatigué de murmures et de plaintes qui ne finissaient point, prend le parti de retourner à Rome. Il y meurt de chagrin, le 4 mai de la même année.

51. MARTIN GARZEZ

1596. Martin Garzez, de la langue d'Aragon, châtelain d'Emposte, fut élu grand maître, le 7 février de l'an 1596, à l'âge de 75 ans.

52. ALOF DE VIGNACOURT.

1601. Alof de Vignacourt, d'une maison très-ancienne de Picardie, grand-croix et grand hospitalier de France, fut donné pour successeur, le 10 février 1601, au grand maître Garzez. L'an 1622, le grand maître Vignacourt meurt à la chasse d'un coup de soleil, le 14 septembre.

53. LOUIS MENDEZ DE VASCONCELLOS.

1622. Louis Mendez de Vasconcellos, Portugais, bailli d'Acre, fut élu pour succéder au grand maître Vignacourt. Il mourut le 7 mars à l'âge de 80 ans.

54. ANTOINE DE PAULE.

1623. Antoine de Paule, prieur de Saint-Gilles, remplaça le grand maître Vasconcellos. L'an 1636, le 7 juin, mort du grand maître, âgé de plus de 80 ans.

55. PAUL LASCARIS CASTELARD.

1636. Paul Lascaris Castelard, bailli de Manosque, issu des comtes de Vintimille et de l'ancienne maison des empereurs de Constantinople, fut élu le 13 juin 1636. L'an 1657, il meurt le 14 août dans la 97^e année de son âge.

56. MARTIN DE REDIN.

1657. Martin de Rédin, prieur de Navarre et vice-roi de Sicile, fut élu grand maître après la mort de Lascaris Castelard. Son premier soin fut de faire construire de distance en distance des tours le long des côtes de Malte, pour mettre l'île à l'abri des descentes des infidèles. Il mourut le 6 février de l'an 1660, à l'âge de 70 ans.

57. ANNÉT DE CLERMONT.

1660. Annéte de Clermont de Châtess-Ges- san, bailli de Lyon, fut unanimement élu grand maître au mois de février 1660. Il mourut le 2 juin de la même année, à l'âge de 73 ans.

58. RAPHAËL COTONER.

1660. Raphaël Cotoner, bailli de Majorque, fut élu grand maître le 6 juin 1660. Le siège de Candie que faisaient alors les Turcs, fut le grand objet de ses sollicitudes. Il ne cessa, pendant son magistère, d'envoyer les galères de l'ordre au secours de la place. Il mourut, au grand regret de l'ordre, le 20 octobre de l'an 1658, à l'âge de 63 ans.

59. NICOLAS COTONER.

1663. Nicolas Cotoner, bailli de Négrepon, frère du précédent grand maître, fut élu d'une

voix unanime pour lui succéder. En 1672, il tombe entre les mains des Maures, qui le conduisent à Tripoli, et delà à Andrinople où était alors Mahomet IV. Le Grand Seigneur, charmé de sa valeur, tente de l'engager à son service, et de lui faire changer de Religion. N'ayant pu y réussir, ni par les caresses, ni par les tourments, il lui fait trancher la tête. Ce chevalier n'avait que 22 ans. L'an 1680, le 19 avril, mort du grand maître, âgé de 73 ans.

60. GRÉGOIRE CARAFA.

1680. Grégoire Carafa, Napolitain, prieur de la Roccella au royaume de Naples, fut élu grand maître le 2 mai 1680. Sous son magistère les chevaliers se distinguèrent dans les expéditions des Vénitiens en Dalmatie, et dans la Morée. Caraffe mourut le 21 juillet 1690, âgé de 79 ans.

61. ADRIEN DE VIGNACOURT.

1690. Adrien de Vignacourt, neveu du grand maître Alof de Vignacourt, et grand trésorier de l'ordre. Il mourut le 4 février de l'an 1697, à l'âge de 79 ans.

62. RAYMOND PÉRELLOS.

1697. Raymond Pérellos de Roccafull, Aragonais, bailli de Négrepon, fut élu grand maître au mois de février 1697. Depuis longtemps la religion, contente d'entretenir une escadre de galères, avait cessé d'avoir des vaisseaux de guerre. Le nouveau grand maître donna ses soins pour en faire construire.

Le chevalier de Saint-Pierre de Normandie, capitaine des vaisseaux du roi de France, fut chargé de présider à l'exécution de cette entreprise. Cette augmentation de marine rendit la religion beaucoup plus redoutable aux corsaires. L'an 1720, en janvier, le grand maître finit ses jours dans un âge fort avancé, regretté de toute l'île.

63. MARC-ANTOINE ZONDODARI.

1720. Marc-Antoine Zondodari, Siennois, d'une maison féconde en personnages illustres, succéda au grand maître Pérellos. Il mourut le 16 juillet 1722, dans sa 64^e année.

64. ANTOINE MANUEL VILLEHENA.

1722. Antoine Manuel Villhéna, portugais, devint grand maître le 19 juillet 1722, après avoir passé par toutes les charges de la religion. Il mourut le 12 décembre 1736, âgé de 74 ans, 6 mois et 14 jours.

65. RAYMOND DESPUIG.

1736. Raymond Despuig Montanègre, d'une famille des plus illustres de l'île de Majorque, succéda au grand maître Villhéna le 16 décembre 1736. Son mérite l'avait élevé successivement aux premières dignités de l'ordre. Il était sénéchal et bailli de Majorque, lorsqu'il parvint à la place de grand maître. Sa mort arriva le 15 janvier 1741, à Naples.

66. EMMANUEL PINTO.

1741. Emmanuel Pinto de Fonséca, Portugais, fut élu grand maître le 18 janvier 1741.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES GRANDS MAITRES GÉNÉRAUX DE L'ORDRE TEUTONIQUE.

L'ordre des Chevaliers Teutoniques prit naissance, l'an 1190, au camp des croisés devant la ville de Ptolémaïde ou Saint-Jean-d'Acre. Quelques citoyens de Lubeck et de Brême, touchés de compassion pour le grand nombre de malades et de blessés allemands qui se trouvait dans l'armée des croisés, consacrèrent leurs biens et leurs personnes au soulagement de ces infirmes. Pour cet effet, ils dressèrent une tente avec la voile d'un certain vaisseau teutonique, nommé Cocks, y recueillirent tous les infirmes et les blessés de leur nation, et les traitèrent avec tout le soin qu'inspire la plus tendre charité. Le roi et le patriarche de Jérusalem, tous les prélates et les seigneurs croisés applaudirent au zèle de ces pieux hospitaliers, et engagèrent Frédéric, duc de Souabe, qui commandait le corps des croisés allemands, à écrire au roi de Germanie, Henri, son frère, pour demander au Pape Célestin III, la confirmation de cet établissement. Henri fit la demande, et obtint une bulle, datée du 12 février 1191, par laquelle Célestin confirmait l'institut des frères Hospitaliers teutoniques de Notre-Dame de Sion, leur ordonnant de porter une croix noire sur un manteau blanc, et de vivre sous la règle de Saint-Augustin, avec tous les priviléges accordés aux Hospitaliers de Saint-Jean et aux chevaliers du Temple. Bientôt les Hospitaliers teutoniques devinrent militaires, sur le modèle des deux ordres qui les avaient précédés. (*Petri de Dusbourg Chronicon.*)

HENRI DE WALPOT.

1191. Henri de Walpot fut élu premier grand maître de l'ordre teutonique en 1191, pendant le siège d'Acre. Les chrétiens ayant pris cette ville le 5 ou le 15 juillet de cette année, il y bâtit un hôpital avec une église où Frédéric, duc de Souabe, qui mourut peu

de temps après, voulut avoir sa sépulture. Henri combattit avec ses chevaliers contre les Sarrasins, qui ravageaient la Syrie, jusqu'à sa mort, arrivée le 26 novembre de l'an 1200.

OTTON DE KAERPEN.

1200. Oton de Kærpen, natif de Brême, élu grand maître à l'âge de 80 ans, gouverna

l'ordre avec sagesse pendant 6 ans, et mourut le 2 juin de l'an 1206.

HERMAN DE BARD.

1206. Herman de Bard, gentilhomme de Holstein, fut élu grand maître après la mort d'Otton de Kaerpen. Ayant mené du secours à Amaury, roi de Jérusalem, il obtint de ce prince, pour son ordre, le privilège de porter la croix, pâtie de sable, potencée d'or et bordée d'argent, afin d'être distingué des autres chevaliers. Herman finit ses jours à Acre, le 20 mars 1210.

HERMAN DE SALTZA.

1210. Herman de Saltza, gentilhomme de Minie, successeur d'Herman de Bard au magistère, se joignit, en 1212, à l'armée des rois de Hongrie et de Jérusalem, et combattit sous leurs enseignes, en différentes occasions, contre les infidèles. L'an 1219, il signala sa valeur à la prise de Damiette. Les affaires des chrétiens en Palestine tombèrent par la suite dans une telle décadence que le grand maître de l'ordre teutonique se vit obligé de se retirer avec une partie de ses chevaliers à Venise. Ils n'y restèrent pas longtemps. Le Pape Honoré III et l'empereur Frédéric II leur accordèrent plusieurs domaines, en Italie, en Allemagne, en Hongrie et ailleurs. Herman fut en si grande considération que ce même Pape et l'empereur le choisirent pour arbitre de leurs démêlés. Il parvint à les concilier et obtint, pour lui et les grands maîtres ses successeurs, le titre de prince, avec le droit de porter un aigle dans l'écu de ses armes. Les habitants de la Prusse, encore païens, ayant défait les chrétiens commandés par Conrad, duc de Mazovie, et ravagé leur pays, Conrad implora le secours du Pape et de l'empereur. Ce dernier proposa aux chevaliers teutoniques la conquête de la Prusse, pour la posséder en fief, relevant de l'empire. Les chevaliers y portèrent la guerre en 1227, après que le duc de Mazovie leur eut fait la cession de Culm et de Dobrzin. L'ordre gagna plusieurs batailles contre les Prussiens, bâtit les villes d'Elbing, de Thorn et de Marienwerder, et s'empara de la plus grande partie du pays. Il y eut alors deux grands maîtres, l'un général pour tout l'ordre, l'autre particulier, pour la Prusse. Le premier de ceux-ci fut Herman de Balk, mort l'an 1233. (ZAMEL, apud HARTNOCK.) Les chevaliers de Christ, ou porte-glaives, dits aussi des Deux-Epées en Livonie, se soumirent à l'ordre teutonique en 1238, et l'appelèrent à leur secours contre Waldemar II, roi de Danemark. Herman de Saltza, après avoir gouverné l'ordre avec gloire pendant 30 ans, mourut le 24 juillet 1240, à Barlette dans la Pouille, où il fut inhumé.

CONRAD,

LANDGRAVE DE THURINGE ET DE HESSE.

1240. Conrad, landgrave de Thuringe et de Hesse, fut élu grand maître après la mort d'Herman de Saltza, et non pas Henri Hohenlohe, que nul des anciens historiens de

l'ordre n'a mis au nombre des grands maîtres généraux. Hartnock, qui veut que ce soit une omission, ne se fonde que sur une charte de 1248, où Henri Hohenlohe signe avec la qualité d'*humble ministre de l'hôpital de Notre-Dame des teutoniques de Jérusalem*. La guerre continua dans la Prusse. Swantepolk, fils de Mastain, duc de Poméranie, fit soulever les Prussiens contre l'ordre, ravagea le pays, massacra plus de 4,000 chrétiens, et assiégea plusieurs places. Les chevaliers eurent dans la suite leur revanche, et détritrent les ennemis en plusieurs occasions. L'an 1247, la guerre fut portée de la Livonie dans la Courlande, qui fut soumise à l'ordre teutonique, ainsi qu'une partie de la Lituanie. L'an 1252, la paix se fit avec Swantepolk et les Prussiens convertis. Le grand maître Conrad mourut le 24 juillet 1253, et fut inhumé dans l'église de l'ordre, à Marbourg dans la Hesse.

POPPON D'OSTERNE.

1253. Poppon d'Osterne, successeur du grand maître Conrad, fut obligé de prendre les armes, au commencement de son magistère, contre les peuples que l'ordre avait subjugués. Ottocare, roi de Bohême; Otton, marquis de Brandebourg, et d'autres princes d'Allemagne lui amenèrent une armée considérable, qui le fit triompher des rebelles. Pour les contenir, les chevaliers bâtirent en 1256 la ville de Konigsberg. Après leur départ, les Prussiens reprirent les armes, remportèrent plusieurs avantages, et assiégerent les villes nouvellement construites. L'an 1263, Poppon donna sa démission du magistère, à raison de son grand âge.

HANNON DE SANGERSHAUSEN.

1263. Hannon de Sangershausen, devenu grand maître en 1263, rétablit, par sa valeur et sa prudence, les affaires délabrées de l'ordre. Avec les secours aménés par les comtes de Juliers et de la Mark, il fit lever le siège de Konigsberg, défit en deux batailles les Prussiens, et les réduisit à demander la paix. La guerre continua dans les pays voisins, et l'ordre s'affaiblit également par ses succès et par ses revers. Hannon mourut le 8 juillet 1275, et fut inhumé à Trèves.

HARTMAN DE HELDRUNGEN.

1275. Hartman, comte de Heldrungen, élu pour succéder au grand maître Hannon, fit sa résidence à Venise, tandis que les maîtres provinciaux en Allemagne, en Prusse et en Livonie, y défenraient les droits et les possessions de l'ordre. Il tint divers chapitres généraux, pour régler les affaires du Levant et du Nord. La ville de Marienbourg en Prusse lui doit sa fondation. Il mourut le 19 août 1283 à Venise, où il est inhumé.

BURCHARD DE SCHEWENDEN.

1283. Burchard de Schewenden, successeur de Hartman, fit comme lui sa demeure à Venise. Les Lithuaniens, sous son magistère, firent des incursions en Prusse; mais ils furent repoussés par le commandeur provincial. L'an 1290, Burchard partit de Ve-

nise avec des troupes, pour aller au secours de la ville d'Acre. Son voyage ne fut point heureux. Il fut battu par les infidèles, et vint mourir de ses blessures à Rhodes.

CONRAD DE FEUCHTWANGEN.

1290. Conrad de Feuchtwangen parvint au magistère après la mort de Burchard. La ville d'Acre ayant été prise le 18 mai 1291, par Kalil Asraf, sultan d'Egypte, les Templiers se retirèrent en France, l'ordre de Saint-Jean en Chypre, et les chevaliers teutoniques en Allemagne, où ils choisirent pour leur chef-lieu la ville de Marbourg en Hesse. Le commandeur en Prusse continuait cependant la guerre en Lithuanie. Le grand maître Conrad n'en vit pas la fin. Il mourut à Prague en 1297, et fut inhumé à Drogéwitz.

GODEFROY DE HOHENLOE.

1297. Godefroy de Hohenloë, successeur du grand maître Conrad, envoya, dès le commencement de son magistère, des troupes aux chevaliers contre les infidèles de Prusse, de Lithuanie et de Livonie, auxquels s'étaient joints l'archevêque de Riga et l'évêque de Dorpten. Ce secours n'empêcha pas les chevaliers d'être battus l'an 1298, dans un combat où périt le commandeur de Livonie ; mais dans la suite ils se dédommagèrent de cet échec, par de grands avantages qu'ils remportèrent sur leurs ennemis. L'an 1309, Godefroy tint un chapitre général à Ellbing où il donna sa démission, à raison de son grand âge.

SIGEFROI DE FEUCHTWANGEN.

1309. Sigefroi de Feuchtwangen, successeur de Godefroy, transporta sa résidence à Marienbourg en Prusse. Il acquit les droits du margrave de Brandebourg sur Dantzick et sur Derschau, et acheta la Poméranie dont il prit possession. En 1311, Withènes, grand duc de Lithuanie, fit une irruption dans la Prusse ; mais le commandeur de Konigsberg surprit ses troupes, et leur enleva tout le butin qu'elles avaient fait. Sigefroi mourut le 5 mars 1312, et fut inhumé à Culmsée.

CHARLES BEFFART.

1312. Charles Beffart, natif de Trèves, eut, en entrant dans le magistère, de grandes contestations avec les archevêques de Gnesne et de Riga, mais elles furent décidées par le Pape en faveur de l'ordre. L'an 1313, le grand maître Charles bâtit le château de Christmägel, pour contenir les Lithuaniens. L'an 1320, le commandeur provincial fit une irruption dans le pays de Médenike ; les ennemis lui coupèrent le retour, et il y périt avec la plupart de ses troupes. L'an 1323, l'ordre ayant reçu des princes d'Allemagne de grands secours, défit les ennemis dans une bataille ; mais les Lithuaniens firent une diversion du côté de Dorpten, où ils prirent leur revanche. Le nombre des morts et des prisonniers qu'ils firent, monta à plus de 12,000 hommes, et plus de 130 villages furent brûlés. Le grand

maitre mourut à Vienne l'an 1324, à son retour de Rome.

WERNER D'ORSELEN.

1324. Werner d'Orselen, élu grand maître au mois de juillet 1324, donna ses premiers soins à fortifier ses places frontières contre les Lithuaniens et les Polonais réunis. L'an 1326, Uladislas Loketek, roi de Pologne, fit une irruption sur les terres des chevaliers, saccagea le pays, et amena plus de 6,000 prisonniers. L'an 1329, Jean, roi de Bohême, ayant conduit une armée en Prusse au secours de l'ordre, reprit sur les Polonais la Poméranie, et plusieurs autres places. L'année suivante le commandeur provincial de Livonie soumit la ville de Riga, repoussa le grand-duc de Moscovie, et mit en fuite les Lithuaniens, qui étaient entrés dans la Livonie. Le grand maître Werner fut tué le 18 novembre de cette même année, par un de ses chevaliers à Marienbourg.

LUDGER DE BRUNSWICK.

1331. Ludger, duc de Brunswick, fut élu grand maître dans un chapitre général, tenu à Marienbourg au commencement du carême 1331. Ayant reçu des renforts d'Allemagne, il entra dans la Cujavie, où il prit quelques places ; mais Uladislas Loketek les défit le 27 septembre de la même année. L'an 1333, Casimir III, successeur d'Uladislas au royaume de Pologne, fit avec les chevaliers une trêve qui fut suivie de la paix en novembre 1335. La Poméranie et Nessou restèrent à l'ordre qui rendit au roi de Pologne Dobrzin et Coya. Ludger mourut à Königsberg, le vendredi après Pâques, 21 avril, de la même année, et fut enterré dans l'Eglise principale qu'il avait fait bâti. DIÉTRIK, ou THIERRY D'OLDEMBOURG.

1335 Diétrik, ou Thierry, comte d'Oldembourg, élu grand maître à l'âge de 80 ans, fit la guerre aux Lithuaniens, qu'il battit le 15 août 1338, avec le secours du roi de Bohême et de plusieurs princes d'Allemagne. L'exécution du traité fait avec la Pologne ayant souffert des difficultés, Charles, fils du roi de Bohême, se rendit à Thorn l'an 1341, pour être médiateur entre les parties. Mais dans ces entrevues le grand maître finit ses jours, le 15 juillet, à Marienbourg.

LUDOLPH KONIG.

1341. Ludolphe Konig, gentilhomme saxon, seigneur de Weitzau, fut le successeur de Thierry à la grande maîtrise. L'an 1343, il fit avec Casimir, roi de Pologne, une paix assez peu avantageuse, qui dura jusqu'au temps de Jagellon. La ville de Dantzick, qu'il fortifia, commença sous son magistère à devenir célèbre par son commerce. L'an 1344, les Lithuaniens se jetèrent sur le Samland, et tombèrent ensuite sur la Livonie, dont ils saccagèrent et brûlèrent plusieurs bourgs et villages. Les rois de Bohême et de Hongrie, se trouvant alors en Prusse, voulurent aller à la poursuite des ennemis. Mais le grand maître les mena en Lithuanie dans des lieux déserts, où ils n'e-

rent aucun succès. Les chevaliers livoniens se plaignirent d'avoir été abandonnés par le grand maître, ce qui lui causa un chagrin qui le fit tomber en démence. On le conduisit au château d'Engelsberg où il mourut peu de temps après. Son corps fut inhumé dans l'église d'Engelsberg.

HENRI DUSÉMER D'ARFFBERG

1345. Henri Dusémer d'Arffberg, gentilhomme de Poméranie, fut élu grand maître le 13 décembre 1345. Il remporta, le 2 février suivant, une grande victoire sur les Lithuaniais, et fit bâtir sur la frontière le château de Joannesberg, pour arrêter leurs courses. L'an 1347, Olgert, grand-duc de Lituanie, fit une irruption dans l'Ermeland, d'où il emmena un butin considérable. Le grand maître le poursuivit jusqu'à la rivière de Strebritz, et lui tailla en pièces une grande partie de son armée. Le 24 juin de la même année, Waldemar III, roi de Danemark, venu à l'ordre les villes de Revel et de Nerva, avec une partie de l'Estonie, moyennant la somme de 19,000 marcs d'argent. L'an 1350, le commandeur de Livonie remporta de grands avantages sur les Russes. Le grand maître Henri mourut l'année suivante à Breiten, et fut inhumé à Marienbourg.

WEINRICH DE KNIPENRODE.

1351. Weinrich de Knipenrode, successeur de Henri Dusémer, entretint à Marienbourg des professeurs en Droit pour instruire les jeunes chevaliers. Dans une bataille, il fit prisonnier Keystuth, grand duc de Lituanie, qui trouva moyen de s'échapper de sa prison. L'an 1353, les Lithuaniais saccagèrent Résil en Prusse, où ils firent 1,500 prisonniers qu'ils égorgèrent en chemin. L'ordre se vengea, dans les années suivantes, par plusieurs victoires sur les Lithuaniais, dont la plus remarquable est du 17 février 1370. Les Lithuaniais y perdirent plus de 11,000 hommes, et furent obligés à demander une trêve. Ces guerres continues affaiblirent presque également les deux partis. Le grand maître mourut le 23 juin 1382.

CONRAD ZOLNER DE RODENSTEIN.

1382. Conrad Zolner de Rodenstein fut élu grand maître après la mort de Weinrich. Les chevaliers teutoniques avaient dès lors beaucoup dégénéré de leur premier institut. Conrad voulut les y rappeler, et n'y réussit pas. Des guerres intestines cependant agitaient la Lituanie; plusieurs princes se disputaient ce duché. Jagellon, l'un d'entre eux, appela Conrad à son secours; il y vint, et luiaida à prendre quelques villes. Jagellon feignant ensuite de vouloir se réconcilier avec Keystuth, son oncle, le surprit, et le fit étrangler en prison. Il tenta de faire la même perfidie à Conrad, et lui ayant mandé qu'ils étaient, lui et son frère, disposés à embrasser le christianisme, il le pria de se rendre avec deux évêques dans l'île de Kirsinet. Conrad y vint; mais s'étant aperçu qu'on cherchait à se saisir de

sa personne, il réunit ses troupes à celles de Witbolde, prince de Lituanie, et ils prirent ensemble la ville de Trock, qui bienôt retomba entre les mains de Jagellon. La paix se fit l'an 1385, et l'année suivante Jagellon, par son mariage avec Hedwige, princesse de Pologne, réunit les deux Etats de Lituanie et de Pologne. L'an 1390, ce prince recommença la guerre contre Witbolde. Conrad vint au secours de ce dernier; mais il mourut le 21 mai de cette même année à Christbourg, et fut enterré à Marienbourg. De son temps l'ordre obtint plusieurs priviléges du Pape et de l'empereur.

CONRAD DE WALLENRODE.

1390. Conrad de Wallenrode, successeur de Conrad Zolner, prit le titre de *prince grand maître*, et donna celui de *seigneur* à ses chevaliers. Il souleva plusieurs de ses sujets par les impôts exorbitants dont il les charges. Ayant levé une armée considérable avec l'argent qu'il avait amassé, il la mena contre les Lithuaniais; mais la peste et le fer de l'ennemi la détruisirent presque entièrement. Conrad, après un gouvernement malheureux de 3 ans, mourut le 1^{er} mai 1393, ou, selon Hartnock, le 25 juillet 1394.

CONRAD DE JUNGINGEN.

1393 ou 1394. Conrad de Jungingen, élu grand maître après Conrad, s'empara, l'an 1397, de l'île de Gothland, d'où les pirates infestaient les côtes de Prusse, et la rendit ensuite à Marguerite, reine de Danemark. Conrad aimait la paix. Les évêques de Livonie étant en contestation avec les chevaliers, il apaisa ce différend. Il conclut aussi un traité de pacification avec les Polonais, en leur cédant Dobrzin en échange de la Samogitie, qu'il réunit à l'ordre. Il mourut le 30 avril 1407, laissant l'ordre dans un état florissant.

ULRICH DE JUNGINGEN.

1407. Ulrich de Jungingen, frère et successeur du précédent grand maître, commença par rompre le dernier traité avec la Pologne. Les Lithuaniais qu'il attaqua reprirent sur lui la Samogitie. Étant entré, l'an 1409, en Pologne, il s'empara de Dobrzin et de quelques autres places. L'année suivante, le roi Jagellon et le grand-duc de Lituanie, ayant réuni leurs forces, s'avancèrent, à la tête de 150,000 hommes, dans la Prusse. Le grand maître vint à leur rencontre avec une armée de 83,000; et le 15 juillet, il se donna, près de Tanneberg, une sanglante bataille, où le grand maître, 600 chevaliers et 40,000 hommes de leurs troupes furent tués sur la place. La perte de cette journée, suivie de la prise de plusieurs places, pensa causer l'entière destruction de l'ordre.

HENRI REUSS I^{er},

COMTE DE PLAUE.

1410. Après la bataille de Tanneberg, les commandeurs, se trouvant réduits à un petit nombre, désérèrent la nomination d'un

grand maître à Henri Reuss, comte de Plauen, qui avait défendu Marienbourg et obligé Jagellon d'en lever le siège. Il se nomma lui-même, et fut reconnu par tout l'ordre. Le roi de Pologne poursuivit ses conquêtes; mais en 1411, la paix se conclut. Jagellon rendit à l'ordre, moyennant une grosse somme d'argent, les villes qu'il avait prises en Prusse. Mais la Samogitie resta au roi de Pologne et au grand-duc de Lituanie leur vie durant. L'an 1413, l'ordre s'étant aperçu de la mauvaise administration du grand maître, et le soupçonnant d'intelligence avec les Polonais, le déposa, et le fit enfermer au château de Lochstet. Il y mourut 7 ans après, et fut inhumé à Marienbourg.

MICHEL KUCHENMEISTER DE STERNBERG.

1413. Michel Kuchenmeister de Sternberg fut élu l'an 1413, pour remplacer le grand maître Henri Reuss. La paix avec la Pologne fut rompue, et les hostilités recommencèrent: mais le nonce du Pape engagea les parties à renvoyer leurs contestations au concile de Constance. Elles se terminèrent par une trêve. Le grand maître Michel abdiqua l'an 1422.

PAUL PELLNITZER DE RUSDORFF.

1422. Paul Pellnitzer, ou Bellizer de Risdorff, successeur du grand maître Michel, fut obligé, à son avénement, de prendre les armes, pour se défendre contre les Polonais et les Lituanians, qui avaient recommencé les hostilités contre l'ordre. L'archevêque de Cologne, le comte palatin du Rhin et le duc de Bavière envoyèrent aux chevaliers de puissants secours, avec lesquels ils obligèrent les ennemis à faire la paix; elle dura jusqu'en 1430. Witholde, grand-duc de Lituanie, étant mort, Sudrigélon, frère de Jagellon, fut élu pour le remplacer: mais le roi de Pologne entra dans la Lituanie pour en chasser son frère, et lui opposa un rival dans la personne de Sigismond, frère de Witholde. Sudrigélon appela les chevaliers à son aide, et fit alliance avec eux. Les Polonais, de leur côté, firent venir à leur secours les Hussites qui ravagèrent la nouvelle Marche et la Pomérelie. Les hostilités furent suspendues par une trêve de 12 ans, qui fut changée, le 31 décembre 1436, à Brestch, par Uladislas VI, successeur de Jagellon, en une paix générale et perpétuelle. Le grand maître Paul finit ses jours à Elbing, le 29 décembre 1440, et fut inhumé à Marienbourg.

CONRAD D'ERLICHSHAUSEN.

1441. Conrad d'Erlichshausen, élu grand maître le 12 avril 1441, renouvela les traités de paix avec la Pologne en 1443 et 1446. Sous son gouvernement, la division se mit dans l'ordre, à cause de la préférence qu'on donnait aux chevaliers de certaines provinces d'Allemagne pour les dignités et les emplois. Les quatre principales villes de Prusse, Elbing, Thorn, Königsberg et Dantzic, pri-

rent occasion de ces troubles pour se soustraire à l'obéissance de l'ordre, et se mirent secrètement sous la protection de la Pologne. Cette démarche fut l'origine d'une guerre cruelle. Conrad en mourut malade de chagrin, et mourut vers la fin de 1449. Il fut le dernier grand maître inhumé à Marienbourg.

LOUIS D'ERLICHSHAUSEN

1449. Louis d'Erlicshausen, frère ou neveu du précédent grand maître, et son successeur, fut occupé, dans les premières années de son magistère, à anéantir la ligue des quatre villes rebelles de Prusse. L'affaire fut portée, en 1453, au tribunal de l'empereur, qui cassa l'union, par un décret du 28 novembre, et le Pape en prononça de même la nullité. L'an 1454, les quatre villes renoncèrent publiquement, le 4 février, à la domination de l'ordre, s'emparèrent par force des châteaux qui les tenaient soumises, et demandèrent du secours à Casimir IV, roi de Pologne. Ce prince voyant l'occasion favorable d'envahir la Prusse, se prépara à la guerre, sans écouter les représentations que divers princes lui firent en faveur des chevaliers. Il conquit plusieurs villes, dont quelques-unes furent reprises par les chevaliers, avec les secours que le grand maître leur envoya d'Allemagne. L'an 1466, l'ordre fut obligé d'accepter la paix, le 18 octobre, aux conditions que Casimir lui imposa. La Prusse fut alors divisée en deux parties: l'Occidentale passa sous la domination du roi de Pologne; l'Orientale demeura aux chevaliers, à la charge de lui en prêter serment de fidélité. Le grand maître, après s'être acquitté de ce devoir, mourut vers la Pentecôte 1467, et fut inhumé à Königsberg.

HENRI REUSS II, COMTE DE PLAUE.

1469. Henri Reuss, comte de Plauen, nommé d'abord vice-gérant de l'ordre en 1467, fut élu grand maître en 1469. Il alla presque aussitôt rendre hommage à la Pologne, et mourut d'apoplexie à son retour, le 2 janvier 1470, ayant été seulement 11 semaines grand maître. Il fut inhumé à Königsberg.

HENRI REFFLE DE RICHTEMBERG.

1470. Henri Reffe de Richtemberg, élu grand maître au commencement de 1470, fut enfermer l'évêque de Samland pour avoir engagé les trésors de son église. Il était fort sévère envers les chevaliers. Sa mort arriva le 17 février 1477. Il fut inhumé à Königsberg.

MARTIN TRUCHSÈS DE WETZHAUSEN.

1477. Martin Truchsès de Wetzhausen, élu grand maître en 1477, eut des contestations avec le roi de Pologne, au sujet de deux prétendants à l'évêché d'Ermeland. Il se rendit ensuite, renouvela le traité de 1466 avec la Pologne, et prêta le serment de fidé-

lité. Il mourut le 5 janvier 1489, et fut inhumé à Konigsberg.

JEAN DE TIEFFEN.

1489. Jean de Tieffen, gentilhomme suisse, devenu grand maître, gouverna l'ordre et ses sujets avec beaucoup de sagesse et de modération. L'an 1497, il accompagna le roi de Pologne en Valachie, et mourut de la dysenterie à Lemberg, d'où son corps fut transporté à Konigsberg. De son temps Walther de Plettenberg ayant été nommé, l'an 1495, maître teutonique de la Livonie, fit plusieurs conquêtes sur les Russes avec un petit nombre de troupes, défit entièrement leur armée, et obligea le grand-duc à faire une paix de 50 ans avec l'ordre.

FRÉDERIC, DUC DE SAXE.

1498. Frederic, duc de Saxe, fut reconnu grand maître le jour de Saint-Michel 1498, à condition de faire revenir à l'ordre toutes ses anciennes possessions de la Prusse. L'an 1500, la diète d'Ausbourg lui promit du secours, pour affranchir l'ordre de la vassalité envers la Pologne. L'an 1504, le grand maître fut cité, le 7 juin, par Alexandre, roi de Pologne, à Marienbourg, pour lui prêter le serment. Sur son refus, Alexandre le défera au Pape Jules II. Mais l'empereur Maximilien s'intéressait pour l'ordre, déclara que la paix de 1466, sur laquelle Alexandre se fondait, était l'effet de la contrainte, et que jamais elle n'avait été ratifiée par le Saint-Siège, ni par l'empire. Le grand maître fit même ajourner, à la diète de l'empire à Worms, les villes de Thorn, Elbing et Dantzig, qui s'étaient soumises au roi de Pologne. Ce prince leur fit défense de comparaître, et démontra l'incompétence de ce tribunal. Ces démêlés donnèrent lieu à une assemblée, qui se tint à Posnanie entre les ministres de l'empereur, des rois de Hongrie, de Pologne et les électeurs de l'empire. Les négociations, après avoir duré longtemps, cessèrent par la mort du grand maître, arrivée le 14 décembre 1510. Il fut inhumé à Meissen, dans le tombeau des ducs de Saxe.

ALBERT

MARGRAVE DE BRANDENBOURG.

510. Albert, Margrave de Brandebourg, neveu, par la mère, de Sigismond, roi de Pologne, fut élu grand maître peu après la mort de Frédéric, duc de Saxe ; mais il ne prit possession du magistère que le 22 novembre 1512. Le roi de Pologne lui ayant demandé l'hommage, Albert répondit qu'il ne pouvait le faire sans le consentement du Pape et de l'empereur, que l'ordre avait eu la Prusse par la concession du dernier, qu'il l'avait conquise au prix de son sang, et qu'il ne pouvait servir deux maîtres. Il se tint à ce sujet, en 1518, des diètes à Cracovie et à Berlin, dans lesquelles Albert céda la nouvelle Marche à l'électeur de Brandebourg, pour en avoir du secours. On se prépara de part et d'autre à la guerre que le Pape

Léon X chercha à prévenir. Le roi de Pologne arriva, l'an 1519, à Thorn, avec une armée, cita inutilement le grand maître, et commit des hostilités, qui ne furent pas sans revanche. L'ordre eut l'avantage, tant que les troupes allemandes restèrent dans le pays. Mais ne recevant plus leur paye, elles abandonnèrent les chevaliers, et les Polonais reprisent les villes qu'elles leur avaient enlevées. L'an 1521, l'empereur Charles V et le roi de Hongrie s'étant portés pour médiateurs, procurèrent une trêve de 6 ans. La même année, Walther Plettenberg, maître teutonique de Livonie, se rendit indépendant du grand maître, moyennant une somme d'argent pour le droit de souveraineté, et l'empereur le déclara prince de l'empire. L'an 1524, Albert prêta le serment de fidélité à l'empereur et à l'empire, dans la diète de Nuremberg, et y obtint la préséance, après les archevêques, sur les autres princes ecclésiastiques. L'an 1525, la trêve étant expirée, les médiateurs entamèrent à Presbourg des conférences pour la paix, qui furent sans fruit. Le grand maître, déjà prévenu de la doctrine de Luther, envoya négocier à Cracovie, s'y rendit ensuite lui-même, et conclut, le 8 avril, avec le roi, son oncle, un traité par lequel il fut reconnu duc héritaire de tout ce que l'ordre possédait en Prusse, tant pour lui que pour ses frères et leurs successeurs, à condition d'en recevoir l'investiture du roi ; ce qui fut exécuté deux jours après. Le grand maître, fortifié par un grand nombre de Polonais, prit possession du duché, quitta l'habit de l'ordre, et chassa les catholiques. L'an 1526, Albert fit demander en mariage Anne-Dorothée, fille de Frédéric, roi de Danemark, dont il eut des enfants.

WALTHER DE CRONBERG.

1526. Dans l'extrême où l'ordre teutonique se trouvait réduit par la défection de son chef, Thierry de Cléen, grand commandeur d'Allemagne, indiqua un chapitre général à Mergentheim en Franconie, pour le 16 décembre 1526, afin de procéder à l'élection d'un grand maître. Le choix tomba sur Walther de Cronberg, commandeur de Francfort, lequel députa aussitôt deux commandeurs à Charles V, pour lui prêter le serment de fidélité. L'empereur confirma, le 6 décembre 1527, l'élection de Cronberg, comme administrateur de la grande maîtrise en Prusse, et maître de l'ordre teutonique en Allemagne et en Italie, lui donna l'investiture à la diète d'Ausbourg, et lui accorda la propriété de la Prusse, avec défense de reconnaître Albert de Brandebourg, dont le traité avec le roi de Pologne fut cassé et déclaré nul. Le procès contre Albert et ses adhérents ayant été porté à la chambre impériale de Spire, il y fut proscrit le 19 janvier 1532, comme injuste détenteur de la Prusse ; mais les troubles suscités dans le pays et par les Etats voisins empêchèrent l'exécution de ce jugement. Walther confirma l'élection du maître teutonique de

Livonie. Il obtint plusieurs priviléges et exemptions, et employa tous ses soins pour rendre à l'ordre son ancienne splendeur et recouvrer ses biens. Il sollicita toutes les cours de la chrétienté, mais inutilement, à cause des divisions qui régnaien partout. Il tint plusieurs chapitres généraux, où il établit de sages règlements pour la conservation de l'ordre. Il assista à toutes les diètes de l'empire. Walther mourut le 4 avril 1543, et fut inhumé à Mergentheim en Franconie, où il avait fixé le siège du grand maître.

WOLFGANG SCHUTZBAR, dit MILCHLING.

1543. Wolfgang Schutzbar, dit *Milchling*, commandeur de Hesse, fut élu grand maître le 13 avril 1543, et reçut l'investiture de l'empereur à Spire, le 5 mai 1544. Ce prince fit nommer Albert de vider la Prusse; mais les occupations que lui donnait la ligue de Smalkalde ne lui permirent pas de soutenir l'ordre teutonique par les armes. Le grand maître fut même chassé de Mergentheim par les protestants. Il assista aux différentes diètes, etaida de ses troupes l'empereur, pendant tout le cours de la guerre. La paix s'étant faite avec les protestants, il fut obligé de laisser la Prusse dans l'état où elle était alors. Il tint plusieurs chapitres généraux, dans lesquels il fit des règlements utiles pour le bien de l'ordre. Le maître teutonique de Livonie eut beaucoup à souffrir de la part des Russes et des Polonais. Le luthéranisme s'introduisit dans ce pays, et l'ordre se trouva divisé. La guerre avec la Pologne fut à peine éteinte, que Jean Basilide, ou Iwan IV, premier czar de Russie, entra dans la Livonie pour la subjuguer. Rion ne put lui résister, et Guillaume de Furstenberg, maître teutonique, lui fut livré par ses propres troupes en 1559. Gothard Kettler, successeur de Guillaume, traita avec le roi de Pologne, et lui ayant livré les places de Livonie échappées aux Russes, il reçut en échange le duché de Courlande et de Sémigalle, pour lui et ses successeurs. L'ordre perdit ainsi tout ce qu'il avait en Livonie. Wolfgang mourut le 11 février 1566, et fut inhumé à Mergentheim.

GEORGES HUND DE WENCKHEIM.

1566. Georges Hund de Wenckheim, successeur de Wolfgang, rendit hommage à l'empereur Maximilien II, le 9 mai 1566, à la diète d'Ausbourg. Albert, duc de Prusse, étant mort l'an 1568, Albert-Frédéric, son fils, fut investi de ce duché l'année suivante, par Sigismond-Auguste, roi de Pologne. Le grand maître Georges, après avoir inutilement sollicité du secours et négocié pour recouvrer la Prusse et la Livonie, mourut à Mergentheim le 17 juin 1572.

HENRI DE BOBENHAUSEN.

1572. Henri de Bobenhausen, élu grand maître le 6 août, reçut le 27 septembre suivant l'investiture de l'empereur. L'an 1577, l'empereur Rodolphe II proposa d'établir l'ordre sur les frontières de la Hongrie pour

l'opposer à l'ennemi commun de la chrétienté. Cette proposition fut acceptée l'année suivante avec beaucoup de répugnance. L'an 1583, le grand maître résigna sa place à l'archiduc Maximilien et se retira à Alber-Royale où il mourut le 15 mars 1593.

MAXIMILIEN,

ARCHIDUC D'AUTRICHE

1583. Maximilien, fils de l'empereur Maximilien II, devint grand maître de l'ordre, par la résignation de Henri de Bobenhausen, dont il avait été fait coadjuteur en 1584. Ce prince ayant été nommé l'an 1593 général de l'armée impériale en Hongrie, les chevaliers donnèrent plusieurs preuves de leur valeur sous ses ordres. L'an 1606, il fonda un séminaire à Mergentheim. Il mourut à Vienne, le 2 novembre, 1618, après avoir gouverné l'ordre 33 ans.

CHARLES

ARCHIDUC D'AUTRICHE

1618. Charles, fils de Charles, archiduc de Styrie, nommé coadjuteur du grand maître Maximilien au chapitre tenu le 6 septembre 1618 à Francfort, lui succéda le 2 novembre suivant. Comme il possédait les deux évêchés de Breslaw et de Brixen, le Pape lui accorda le 14 janvier 1619, les dispenses nécessaires pour les tenir avec la grande maîtrise. Ce prince mourut le 28 décembre 1624.

JEAN-EUSTACHE DE WESTERNACH.

1625. Jean-Eustache de Westernach fut élu grand maître le 19 mars 1625 et mourut le 28 octobre 1627.

JEAN-GASPARD DE STADION

1627. Jean-Gaspard de Stadion parvint à la grande maîtrise en 1627 et mourut le 21 novembre 1641.

LEOPOLD - GUILLAUME,

ARCHIDUC D'AUTRICHE

1641. Léopold-Guillaume second, fils de l'empereur Ferdinand II, né l'an 1614, succéda l'an 1641 au grand maître Jean-Gaspard. Il était en même temps évêque de Passaw, de Strasbourg, d'Halberstat, d'Olmütz et de Breslaw et fut gouverneur des Pays-Bas depuis 1647 jusqu'en 1656. Ce prince mourut le 20 novembre 1662.

CHARLES-JOSEPH,

ARCHIDUC D'AUTRICHE

1662. Charles-Joseph, né le 7 août 1649 de l'empereur Ferdinand III, élu grand maître en 1662, fut en même temps évêque de Passaw, d'Olmütz et de Breslaw. Il mourut le 27 janvier 1664.

JEAN-GASPARD D'AMPRINGEN.

1664. Jean-Gaspard d'Ampringen, élu grand maître le 20 mars 1664, mourut, le 9 septembre 1684, à l'âge de 66 ans.

LOUIS-ANTOINE,

COMTE-PALATIN DE NEUBOURG

1685. Louis-Antoine, comte palatin de

Neubourg, né le 9 juin 1660, de Philippe-Guillaume duc de Neubourg, élu coadjuteur du grand maître Jean-Gaspard le 26 décembre 1679, lui succéda le 15 janvier 1683. Il s'était beaucoup distingué à la tête des chevaliers en différentes rencontres et surtout au siège de Vienne. Il fut évêque de Worms en 1691, coadjuteur de l'archevêque de Mayence en 1694, évêque de Liège le 26 avril de la même année, et mourut le 4 mai suivant à l'âge de 34 ans.

FRANÇOIS-LOUIS,

COMTE-PALATIN DE NEUBOURG.

1694. François-Louis de Neubourg, frère du précédent, né le 24 juillet 1664, succéda à la grande maîtrise le 13 juillet 1694. Il était évêque de Breslaw depuis 1683, évêque de Worms du 12 juillet 1694; il devint prévôt d'Elwangen la même année, coadjuteur de l'archevêque de Mayence le 5 novembre 1710, électeur de Trèves le 20 février 1716,

électeur de Mayence le 29 janvier 1729, et mourut à Breslaw le 18 avril 1732.

CLÉMENT-AUGUSTE DE BAVIÈRE.

1732. Clément-Auguste de Bavière, né le 16 août 1700 de Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière, évêque de Munster, et de Paderborn depuis 1719, fait électeur de Cologne le 12 novembre 1723, évêque d'Hildesheim le 8 février 1728, évêque d'Osnabrück le 4 novembre suivant, succéda le 16 juillet 1732, à la grande maîtrise, et mourut le 6 février 1761.

CHARLES - ALEXANDRE DE LORRAINE.

1761. Charles-Alexandre, prince de Lorraine, né le 12 décembre 1712 de Léopold, duc de Lorraine, feld-maréchal-général des Pays-Bas, succéda, le 3 mai 1761, à la grande maîtrise et en reçut l'investiture de l'empereur, son frère, le 20 novembre suivant. L'an 1769, l'archiduc Maximilien, frère de l'empereur, fut élu le 3 octobre coadjuteur du grand maître.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES EMPEREURS D'OCCIDENT.

L'empire d'Occident ayant été renversé, l'an 476, par Odoacre, roi des Hérules, le titre en demeura éteint jusqu'à la fin du VIII^e siècle. L'Italie, durant cet intervalle, fut assujettie successivement, sous le titre de royaume, aux Hérules, aux Goths et aux Lombards. Charlemagne, après avoir détruit la domination de ces derniers et conquis l'Allemagne, se vit à la tête de la plus vaste et de la plus florissante monarchie qui eût été, depuis les Romains, en Europe. Tous les peuples, que le droit de sa naissance ou la force de ses armes lui avaient soumis, obéissaient docilement à ses lois; la paix régnait universellement dans ses états. Telle était la situation de ce prince, l'an 800 de Jésus-Christ. Cette année est l'époque du rétablissement de l'empire d'Occident. Charlemagne, supérieur en puissance aux derniers empereurs d'Orient, fit revivre en Occident la dignité impériale, dont il fut le premier revêtu. Elle se maintint dans sa famille l'espace d'un siècle, ou environ, et passa ensuite aux princes allemands, qui l'ont conservée jusqu'à nos jours.

CHARLEMAGNE,

PREMIER EMPEREUR FRANÇAIS.

L'an 800, Charles, dit Charlemagne, étant à Rome dans la basilique de Saint-Pierre, le jour de Noël, comme il était incliné devant l'autel, faisant sa prière, le Pape Léon III lui mit sur la tête une couronne très-précieuse, et en même temps le peuple s'écria: *A Charles Auguste, couronné de la main de Dieu, grand et pacifique empereur des Romains.* Il fut ainsi reconnu empereur. Charlemagne mourut l'année 814, le 28 janvier, à l'âge de 72 ans, dans la quatorzième année de son règne comme empereur.

LOUIS, DIT LE DÉBONNAIRE.

Louis, dit le Débonnaire, succéda le 28 janvier 814 à son père, et mourut le 20 juin 840.

LOTHAIRE I^{er}, EMPEREUR

840. Lothaire I^{er}, fils ainé de Louis le Débonnaire, associé à la dignité impériale le 31 juillet 817, mis en possession du royaume de Lombardie l'an 820 avant le mois de mars, couronné empereur par le Pape Pascal I^{er} le

jour de Pâques, 5 avril de l'an 823, succéda le 20 juin 840 à son père dans l'empire.

LOUIS II,

EMPEREUR.

855. Louis II, fils ainé de l'empereur Lothaire, lui succéda l'an 855 dans l'empire. Borné aux États d'Italie, il choisit Pavie pour sa demeure, au lieu d'aller résider à Rome. L'an 875, il meurt le 13 août dans le territoire de Brescia, d'où son corps fut transporté à Milan. Ce prince ne laissa d'Ingelberge, son épouse, fille de Louis le Germanique, mariée en 856, encore vivante en 883, qu'une fille nommée Ermengarde, qui épousa Boson I^{er}, roi d'Arles ou de Provence.

CHARLES II, DIT LE CHAUVE

EMPEREUR.

875. Charles II, dit le Chauve, dernier fils de Louis le Débonnaire, arriva le 17 décembre 875 à Rome, où il est reçu avec de grands honneurs par le Pape Jean VIII, qui l'y avait invité. Le jour de Noël suivant, Jean le couronna empereur. Charles ayant

quitté Rome le 25 janvier 876, se rend à Pavie, où il est proclamé roi d'Italie dans une diète tenue au mois de février. Il repasse ensuite en France, d'où il revient l'année suivante en Italie. Mais il est chassé

par Carloman, son neveu, et va mourir au pied du mont Cénis, le 6 octobre 877, n'ayant régné comme empereur qu'un an et 9 mois. L'empire vacua 3 ans depuis sa mort.

ROIS CARLOVINGIENS EN GERMANIE, NON EMPEREURS.

LOUIS LE GERMANIQUE.

827. Louis, troisième fils de Louis le Débonnaire et d'Ermengarde. Louis le Germanique, meurt à Francfort, le 28 août, laissant d'Emma, sa femme, trois fils : Carloman, Louis et Charles, auxquels il avait partagé

ses Etats de son vivant, et une fille, Engelberge, mariée à l'empereur Louis II. Il fut inhumé à l'abbaye de Lauresham. Ses fils, après sa mort, firent un nouveau partage de sa monarchie à Salfeld, l'an 876 (127). }

CARLOMAN,

ROI DE BAVIÈRE.

876. Carloman succéda à Louis le Germanique, son père, dans le royaume de Bavière, auquel il joignit la Panonie, la Carinthie, avec les royaumes des Slaves, des Böhmiens et des Moraves. L'an 878, de retour en Bavière, il est attaqué d'une maladie de langueur qui dégénéra, l'année suivante, en paralysie, et le conduisit enfin au tombeau le 22 mars 880.

CHARLES LE GROS.

EMPEREUR.

880. Charles le Gros, troisième fils de Louis le Germanique, étant à Rome, y est couronné empereur, le jour de Noël de l'an 880, par le Pape Jean VIII. L'an 884 il est appelé à la couronne de France après la

Après la mort de Charles le Gros, différents princes s'emparent des royaumes qu'il avait possédés, ce qui cause une grande division et fait répandre beaucoup de sang.

BÉRANGER,

EMPEREUR.

888. Béranger, fils d'Évrard, duc de Frinoult, et petit-fils de Louis le Débonnaire par sa mère Gisèle, reconnu roi d'Italie par une partie de la noblesse du pays vers la fin de février 888, se fit couronner dans le mois suivant par Anselme, archevêque de Milan. Il mourut au mois de mars 924.

GUY,

EMPEREUR.

889. Guy fils, non de Lambert, mais d'un autre Guy, duc de Spofète, suivant Ermekpert, auteur du temps, et, à ce qu'on croit, d'Adélaïde, fille de Pépin, roi d'Italie, se fit proclamer roi l'an 889.

LAMBERT,

EMPEREUR.

896. Lambert, fils de Guy et d'Agiltrude, associé à l'empire l'an 891, dans un âge encore tendre et couronné au mois de février 892, succède à son père vers la fin de l'an 894, sous la conduite de sa mère.

LOUIS III,

EMPEREUR.

900. Louis III, fils de Boson, roi d'Arles ou de Provence.

CHARLES LE GROS.

ROI DE SOUABE.

876. Charles dit le Gros ou le Gras, troisième fils de Louis le Germanique, lui succéda dans les États de Saxe, de Franconie, de Thuringe, de Frise et de la moitié de la Lorraine. Ce prince mourut le 20 janvier 882.

mort du roi Carloman. Par ailleurs il réunit dans sa maison tous les États de Charlemagne. Mais le fardeau était au-dessus de ses forces. Charles mourut, suivant tous les auteurs contemporains, le 12 ou le 13 janvier de l'an 888, étranglé, disent quelques-uns, par ses propres domestiques (128).

ARNOUL,

EMPEREUR.

887. Arnoul, fils de Carloman et neveu de Charles le Gros, élu roi de Germanie, comme on l'a dit, à la diète de Tribur, se rend le 11 novembre à Ratisbonne, où les seigneurs de Bavière, de Saxe et de Franconie lui prêtent serment de fidélité. L'an 899, il retourna une troisième fois en Italie pour punir les rebelles. Il y rencontra la mort en faisant le siège de Fermo, le 8 décembre de la même année.

LOUIS IV,

ROI DE GERMANIE.

899. Louis IV, fils d'Arnoul, âgé seulement de 7 ans, succède à son père.

CONRAD I^{er},

ROI DE GERMANIE.

912. Conrad I^{er} comte de

(127) Ce prince datait ses diplômes suivant diverses époques. La première est de la fin de 825; la deuxième de l'an 833 ou 834; la troisième de l'an

838 ou 839; la quatrième de l'an 840, après la mort de son père.

(128) Charles est le premier qui ait ordinairement

passé en Italie l'an 900, pour s'emparer de ce royaume, défait Bérenger et s'avance jusqu'à Rome, où il se fait couronner empereur le 12 février de l'an 901. Franconie, est élu roi de Ger- manie le 19 octobre 912. Il mourut à Quedlimbourg le 23 décembre 918, sans laisser d'enfants.

RODOLPHE,

ROI D'ITALIE.

922. Rodolphe, roi de la Bourgogne transjurane, couronné roi d'Italie sur la fin de l'an 922.

HUGUES,

ROI D'ITALIE.

926. Hugues, roi de Provence, appelé à la couronne d'Italie par la noblesse du pays, lasse de la domination de Rodolphe, arrive par mer à Pise, au printemps de l'an 926; de là il se rend à Pavie, où il est proclamé roi de Lombardie. Il mourut le 20 ou le 24 avril 947, après 20 ans 9 mois et 3 jours de règne.

LOTHAIRE,

ROI D'ITALIE.

945. Lothaire, fils du roi Hugues, associé dès la fin de mai 931, au trône d'Italie, fut élu de nouveau pour le remplir seul, l'an 945, après l'abdication de son père; mais il n'eut que le titre et les honneurs de la royauté. Toute l'autorité demeura entre les mains de Bérenger, marquis d'Ivrée.

BÉRENGER II ET ADALBERT,

ROI D'ITALIE.

950. Bérenger, II fils d'Adalbert, marquis d'Ivrée et petit-fils de l'empereur Bérenger, par Gisèle, sa mère, fut élu roi d'Italie conjointement avec Adalbert, son fils, le 15 décembre 950. L'an 964, il est pris avec sa femme et ses filles dans le château de la Roche-Saint-Léon, où il s'était fortifié. Othon les envoie à Bamberg, où Bérenger mourut l'an 966.

OTHON II.

973. Othon II, dit le Roux, fils d'Othon I^e et d'Adélaïde, né l'an 955, désigné roi de Germanie et couronné roi de Lorraine, le 26 mai 961, à Aix-la-Chapelle, élu roi d'Italie vers la fin de 962, couronné empereur à Rome par le Pape Jean XIII, le jour de Noël 967, succéda, le 7 mai 973, à son père. L'an 983, il tombe malade à Rome et y meurt le 7 décembre, après avoir régné 10 ans 7 mois moins 5 jours, depuis la mort de son père. Il avait épousé, l'an 972, Théophanie, fille de Romain le Jeune, empereur grec, laquelle mourut à Rome le 15 juin 994. Il laissa de cette princesse, Othon qui suit, Sophie et Adélaïde, abbesses.

daté ses diplômes des années de l'Incarnation. Avant lui, l'usage de cette date était rare dans les lettres royales. Il emploie successivement diverses époques, dont la première commence au partage qui fut fait des Etats de Louis le Germanique, au mois d'août 876. La deuxième se prend de l'an 879, quand Charles fut proclamé roi de Lombardie. La troisième commence vers le 2 février 881; on a rendu raison ci-dessus

HENRI I^e, DIT L'OISELEUR,

ROI DE GERMANIE.

918. Henri I^e, duc de Saxe, né l'an 876, surnommé *l'Oiseleur*, était à la chasse à l'oiseau, lorsqu'Eberhard, frère du roi Conrad, lui apporta les ornements royaux. Le choix que Conrad avait fait de sa personne fut confirmé l'an 919 par les grands et le peuple à Fritzlar. Henri fut un des plus grands et des plus heureux rois de Germanie. La mort l'enleva le 2 juillet 936, à Meinleben. Il était âgé pour lors de 60 ans, et en avait régné 17.

OTHON, DIT LE GRAND,

EMPEREUR.

Othon, fils de Henri I^e et de Mathilde, né le 22 novembre 912, élu roi de Germanie à Aix-la-Chapelle en 936, fut couronné dans le même lieu le jour où le lendemain de son élection par l'archevêque de Mayence. Il est couronné de nouveau roi d'Italie à Milan, vers le mois de novembre 961. De là il s'achevina vers Rome, où il reçoit la couronne impériale des mains de Jean XII, le 2 février 962. C'est ainsi que l'empire d'Occident passa aux princes allemands qui l'ont toujours possédé depuis. Il mourut le 7 mai 973.

OTHON III.

983. Othon III, fils d'Othon II et de Théophanie, né l'an 989, désigné roi par son père dans la diète de Vérone en 983, fut couronné le jour de Noël de la même année, à Aix-la-Chapelle, par l'archevêque de Ravenne, au défaut de celui de Cologne. Il meurt le 23 janvier 1002, à l'âge de 22 ans, dans la dix-neuvième année de son règne en Germanie, et la sixième de son règne en Lombardie et de son empire.

HENRI II, DIT LE SAINT ET LE BOITEUX.

1002. Henri, duc de Bavière, fils du duc Henri le Jeune et arrière-petit-fils de Henri l'Oiseleur, né le 6 mai 972, fut élu roi de Germanie le 6 juin 1002, dans la diète de

de cette époque. La quatrième est du 20 janvier 882, date de la mort de Louis, son frère. La cinquième est de l'an 884, auquel Carloman, roi de France, mourut. Remarquez encore que pendant les années 882 et 883 on data quelquefois, en France, les actes par celles de son règne, soit à cause de sa qualité de premier prince de la famille royale, soit qu'on le regardât comme l'auteur du jeune roi Carloman.

Mayence. L'an 1024, Henri meurt à Grône en Saxe, la nuit du 13 au 14 juillet, à l'âge de 52 ans, après avoir régné 23 ans 1 mois 8 jours comme roi de Germanie, 20 ans 2 mois comme roi d'Italie, 11 ans 4 mois 1 jour comme empereur. Il n'eut point d'enfants de Cunégonde, fille de Sigefroi, comte de Luxembourg, qu'il avait épousée en 1003.

CONRAD II, surnommé LE SALIQUE.

1024. Conrad II, fils de Henri, duc de Franconie, et d'Adélaïde d'Egesheim, sœur d'Albert, duc de Lorraine, fut élu roi de Germanie par les Etats tenus entre Worms et Mayence, et sacré le 8 septembre 1024 à Aix-la-Chapelle. L'an 1039, Conrad meurt subitement à Utrecht le 4 juin, après avoir régné, comme roi de Germanie, 14 ans 8 mois et 26 jours, comme roi d'Italie environ 13 ans, et comme empereur 12 ans et 2 mois et demi. Son corps fut inhumé à Spire. Gisèle, fille d'Herman II, duc de Souabe, et de Gerberge de Bourgogne, qu'il épousa l'an 1016, et qui mourut le 14 février 1043, lui donna un fils qui suit, avec deux filles, mortes sans alliances.

HENRI III, surnommé LE NOIR.

1039. Henri III, fils de l'empereur Conrad et de Gisèle, né le 28 octobre 1017, élu roi de Germanie en 1026, et couronné le jour de Pâques 1028 à Aix-la-Chapelle, succéda l'an 1039 à son père. Il meurt entre les bras de Victor II, le 5 octobre suivant, à Borfeld, sur les confins de la Saxe et de la Thuringe. Il avait épousé : 1^e l'an 1036, Chunelinde, fille de Canut le Grand, roi d'Angleterre et de Danemark, morte le 18 juillet 1038 ; 2^e le 1^{er} novembre 1043, Agnès, fille de Guillaume, duc d'Aquitaine, morte le 14 décembre 1077. Du premier lit vint Béatrix, abbesse de Gandersheim ; du deuxième, Conrad, duc de Bavière, Henri, qui suit, Mathilde, femme de Rodolphe, duc de Souabe, élu empereur, Sophie, mariée, 1^e à Salomon, roi de Hongrie ; 2^e à Ladislas, roi de Pologne, et deux autres filles.

HENRI IV.

1056. Henri IV, fils de Henri III et d'Agnès, né le 11 novembre 1050, baptisé par le Pape Léon IX, élu roi de Germanie en 1053, et couronné l'an 1054, succéda le 5 octobre 1056 à son père, sous la tutelle de sa mère. Il meurt à Liège le 7 août 1106, âgé de 56 ans, après un règne de près de 50 ans. Ce prince avait épousé : 1^e l'an 1066, Berthe, fille d'Othon, marquis d'Italie, morte en 1087 ; 2^e l'an 1089, Praxède, ou Adélaïde de Russie. Il eut de la première les deux fils nommés ci-dessus, et une fille, Agnès, femme de Frédéric, duc de Souabe.

HENRI V.

1106. Henri V, fils de Henri IV et de Berthe, né l'an 1081, associé par son père, vers la fin de 1098, à la royauté, et cou-

ronné, en qualité de collègue, le 6 janvier suivant, déclaré roi de Germanie à Noël 1102, couronné, le 6 janvier 1106, après avoir détrôné son père, lui succéda le 7 août de la même année. L'an 1125, ce prince meurt à Utrecht le 23 mai, dans la quarante-quatrième année de son âge, la dix-neuvième de son règne depuis la mort de son père, et la quinzième de son empire. Son corps fut porté à Spire. En lui finit la branche des empereurs de la maison de Franconie, qui était montée sur le trône en 1024. Il avait épousé, le 7 janvier 1114, Mathilde, fille de Henri I^{er}, roi d'Angleterre, dont il n'eut point d'enfants. Cette princesse se remaria, l'an 1137, à Geoffroy, comte d'Anjou.

LOTHAIRE II.

1125. Lothaire II, duc de Saxe, fils de Gerhart, comte de Suplembourg, né l'an 1105, fut élu roi de Germanie dans la diète de Mayence composée de 60 mille hommes, le 30 août 1125, en présence des légats du Pape. Il tombe malade à Véronne et meurt au village de Bretten, près de Trente, la nuit du 3 au 4 décembre 1187, après avoir régné 12 ans 8 mois et quelques jours comme roi, depuis son élection, et trois ans et demi comme empereur. Son corps fut porté au monastère de Keiserslutter, près de Brunswick. Henri le Superbe, duc de Bavière, son gendre, qui l'avait accompagné dans l'expédition d'Italie, reporta les ornements impériaux en Allemagne. Gertrude, mariée à ce prince, fut le seul fruit du mariage de Lothaire avec Richense ou Richilde, fille de Henri le Gras, duc de Saxe, qu'il épousa en 1113, et qui mourut en 1141.

CONRAD III.

1137. Conrad III, duc de Franconie, fils de Frédéric de Hohenstaufen et d'Agnès, fille de l'empereur Henri IV, né l'an 1093 ou 1094, fut élu empereur dans une diète tenue à Coblenz après la mort de Lothaire, en présence de Théodouin, légat du Saint-Siège, qui le couronna le 13 mars 1138 à Aix-la-Chapelle. L'an 1152 ce prince mourut le 18 février à Bamberg, où il fut inhumé. Il était dans sa cinquante-neuvième année, et en avait régné 14. Sa femme Gertrude, fille de Bérenger, comte de Sulzbach, laquelle mourut en 1166, lui donna Henri, mort en 1150 ; Frédéric, enfant à la mort de son père, et créé duc de Franconie et de Souabe en 1167, et Judith, mariée en 1150 à Louis II, Landgrave de Thuringe.

FRÉDÉRIC I^{er}, surnommé BARBEROUSSE.

1152. Frédéric I^{er}, né l'an 1121, de Frédéric, duc de Souabe, frère de l'empereur Conrad, et de Judith, fille de Henri le Noir, duc de Bavière, avait été désigné empereur par Conrad lui-même, au préjudice de Frédéric, son fils, trop jeune alors pour être en état de gouverner. En conséquence de cette disposition, il fut élu par les seigneurs à Francfort le 5 mars 1152, puis couronné le 9 du même mois à Aix-la-Chapelle. Arrivé en Cilicie, il se baigne dans la rivière de Fer, et s'y noie

le 10 juin 1190, à l'âge de 69 ans, dans la trente-neuvième année de son règne et la trente-septième de son empire. Frédéric, son fils, prit le commandement de l'armée après sa mort, et mourut lui-même au bout de 6 mois devant Acre, sur la fin de janvier 1191. L'empereur Frédéric avait épousé : 1^e l'an 1149, Adélaïde, fille de Thibaut, Margrave de Vohburg, qu'il répudia l'an 1153 ; 2^e l'an 1156, Béatrix, fille de Renaud, comte de Bourgogne, morte le 15 novembre 1185. Il eut de celle-ci Henri son successeur.

HENRI VI.

1190. Henri VI, fils de Frédéric I^r et de Béatrix, né l'an 1165, fut élu roi des Romains le 8 juin 1169, dans la diète de Bam-

berg, et couronné, suivant quelques-uns, le même jour sur les lieux ; selon d'autres, le 15 août à Aix-la-Chapelle. Il succéda, l'an 1190, à son père, dont il apprit la mort presqu'en même temps que celle de Guillaume II, roi de Sicile, neveu de Constance, son épouse. Par là il se trouvait à la fois maître de l'empire et héritier de la Sicile. Il mourut à Messine le 28 septembre 1197, dans la trente-deuxième année de son âge, la neuvième de son règne en Allemagne, la huitième de son empire, la troisième de son règne en Sicile. Constance, fille de Roger, roi de Sicile, qu'il avait épousée en 1186, et qui mourut le 27 novembre 1198, lui donna Frédéric qui lui succéda.

FRÉDÉRIC II.

1198. Frédéric II, fils de Henri VI et de Constance, né le 26 décembre 1194, élu roi des Romains vers le milieu de 1196, avant son baptême, fut proclamé de nouveau l'an 1198, après la mort de son père. Le désastre des affaires d'Othon avança les siennes. Délivré de ce rival l'an 1218, il donna ses soins pour rétablir la paix et la discipline en Allemagne. L'an 1220, il arrive à Rome, où le Pape Honorius III le couronne empereur, avec son épouse, le 22 novembre,

après lui avoir fait renouveler le vœu qu'il avait fait d'aller à la terre sainte. Frédéric mourut à Fiorentino le 13 décembre 1250, dans la cinquante-sixième année de son âge. Il reçut avant sa mort l'absolution de l'archevêque de Palerme et fut enterré à Montréal. Ce prince avait épousé : 1^e l'an 1208, Constance, fille d'Alphonse II, roi d'Aragon, et veuve d'Émeric, roi de Hongrie, morte le 23 juin 1212 ; 2^e l'an 1223, Yolande, fille de Jean de Brienne, roi de Jérusalem, morte en 1228 ; 3^e l'an 1235, Isabelle, fille de Jean, roi d'Angleterre, morte en 1241. Il eut du premier lit Henri dont on a parlé ; du deuxième, Conrad, qui suivit ; du troisième, Henri, roi titulaire de Jérusalem, mort en 1254, et Marguerite, femme d'Albert, margrave de Misnie. Enfin, mort à Bologne l'an 1272, dans la prison où les Bolonais l'avaient mis après sa défaite du 26 mai 1249 et Mainfroi, roi de Sicile, furent ses deux fils naturels.

PHILIPPE DE SOUABE.

1198. Philippe, cinquième fils de l'empereur Frédéric I^r, créé duc de Toscane en 1196, institué tuteur du jeune Frédéric II, son neveu, par le testament de Henri VI, travailla, sous prétexte de vouloir donner à sa régence plus d'autorité, à se faire élire roi des Romains. Le Pape Innocent III traversa ses vues.

OTHON IV.

1198. Othon IV, duc de Saxe et comte de Pon-
ton, fils de Henri le Lion et de Mathilde, est élu roi des Romains à Cologne par quelques princes, au refus de Berthold de Zeringhen, et couronné à Aix-la-Chapelle, le jour de la Pentecôte 1198. L'an 1209, le 27 septembre, suivant les uns, le 4 octobre ; selon les autres, Othon est couronné empereur à Rome, par le Pape Innocent. L'an 1218, il meurt sans enfants, le 19 mai, au château de Hantzbourg.

CONRAD IV.

1250. Conrad IV, fils de Frédéric II et d'Yolande de Brienne, né l'an 1228, au mois d'avril, couronné roi des Romains au mois de janvier 1237, prit le titre d'empereur aussitôt qu'il eut appris la mort de son père. L'an 1251, il passe les monts, pour se mettre en possession de ses Etats d'Italie. Il n'en jouit pas longtemps, étant mort le 21 mai 1254, dans la Pouille.

GUILLAUME.

1247. Guillaume, comte de Hollande, élu roi des Romains par les sept grands officiers de l'empire à Véringen, près de Cologne, le 29 septembre 1247. Il mourut en 1256.

INTERREGNE.

Après la mort de Guillaume, les princes, assemblés pour donner un chef à l'empire, ne purent s'accorder sur le choix. Il y eut alors un interrègne, dont plusieurs placent même le commencement à la mort de Conrad en 1254, et la fin à l'élection de Rodolphe de Hapsbourg.

en 1273. Il se fit néanmoins une double élection en 1275, l'une en faveur de Richard de Cornouaille, l'autre en faveur d'Alphonse de Castille.

RICHARD DUC DE CORNOUAILLE.

1257. Fils de Jean, roi d'Angleterre, et d'Isabelle d'Angoulême. Il fut obligé de retourner en Angleterre, où il mourut le 2 avril 1271. ne lui permit pas de sortir d'Espagne pour en venir prendre possession.

RODOLPHE DE HABSBOURG DIT LE CLÉMENT.

1273. Rodolphe, premier du nom, fils d'Albert le Sage, comte de Habsbourg, et de Hedwige de Kibourg, né le premier mai 1218, fut élu empereur le 30 septembre 1273, dans une diète à Francfort, sur les instances de Werner, archevêque de Mayence, et couronné le 20 octobre suivant à Aix-la-Chapelle. Il meurt en 1290, le 15 juillet, à Gemersheim, sur le Rhin, dans la soixante-quatorzième année de son âge et la dix-huitième de son empire. Il avait épousé : 1^e en 1245, Anne de Hohenberg, morte le 29 mars 1281, après lui avoir donné 11 enfants, 5 garçons, dont Albert fut le seul qui survécut à son père, et 7 filles, du nombre desquelles est Judith, femme de Venceslas IV, roi de Bohême, omise par M. Pfessel ; 2^e l'an 1284, Agnès, fille de Robert II, duc de Bourgogne (Schoepfelin), morte sans enfants.

ADOLPHE DE NASSAU.

1292. Adolphe de Nassau, fils de Waléran comte de Nassau, et d'Adélaïde de Katzen-Elenbogen, fut élu empereur entre le 5 et le 20 mai 1292, à la diète de Francfort, et couronné le 24 juin suivant à Aix-la-Chapelle. Ce prince s'attira le mépris des grands de l'empire, en recevant de l'argent du roi

Après la mort de Henri VII la division se mit parmi les électeurs pour le choix de son successeur, ce qui occasionna un interrègne de 14 mois, et produisit ensuite une double élection.

LOUIS V, DE BAVIÈRE.

1314. Louis V, fils de Louis le Sévère, comte palatin et duc de Bavière, et de Mathilde, fille de l'empereur Rodolphe I^r, né l'an 1284, fut élu à Francfort, le 20 octobre 1314, par 5 électeurs, et couronné le 26 novembre, à Aix-la-Chapelle, par l'archevêque de Mayence. L'an 1322, Louis devint seul maître de l'empire par la défaite et la prise de Frédéric, son compétiteur. Louis tomba de cheval en poursuivant un ours à la chasse, et meurt de sa chute le 11 octobre 1347.

CHARLES IV.

1347. Charles IV, fils de Jean, roi de Bohême, comte de Luxembourg, marquis de Moravie, et petit-fils de l'empereur Henri VII, par son père, né à Prague le 14 mai 1316, élu roi des Romains sur la fin de juillet 1346,

ALPHONSE DE CASTILLE.

1257. Alphonse, roi de Castille, dixième du nom, fut élu empereur environ deux mois après Richard. Il accepta l'empire ; mais la guerre qu'il avait pour lors avec les Maures

d'Angleterre pour faire la guerre à la France. Il mourut le 2 juillet 1298.

ALBERT I^r D'AUTRICHE.

1298. Albert I^r d'Autriche, fils de l'empereur Rodolphe et d'Anne de Hohenberg, né vers 1248, élu empereur le 23 juin 1298. Il est tué le premier mai 1308, par Jean d'Autriche, prince de Souabe, son neveu, en passant sur un bac la rivière de Reuss près de Schaffhouse. Elisabeth de Carinthie, qu'il épousa vers l'an 1282, et qui mourut l'an 1213, lui donna 21 enfants.

HENRI VII DE LUXEMBOURG.

1308. Henri VII, fils ainé de Henri II, comte de Luxembourg, et de Béatrix de Hainaut, né l'an 1262, fut élu roi des Romains, préféablement à plusieurs concurrents, 1^e à Renz le 15 novembre 1308 ; 2^e d'une manière plus solennelle à Francfort, le 27 du même mois. Henri tombe malade à Buonconvento en Toscane, et y meurt le 24 août 1313, à l'âge de 51 ans, dans la cinquième année de son règne et la deuxième de son empire. Son corps fut enterré à Pise. Il avait épousé, l'an 1292, Marguerite, fille de Jean I^r, duc de Brabant, morte à Gênes en 1311, dont il eut Jean, roi de Bohême, Béatrix, femme de Charles, roi de Hongrie, Marie femme de Charles le Bel roi de France.

FRÉDÉRIC III, D'AUTRICHE, DIT LE BEL.

1314. Frédéric III, duc d'Autriche, fils de l'empereur Albert, fut élu, dans un faubourg de Francfort, peu de jours après l'élection de Louis de Bavière. L'an 1322, Frédéric perd, le 28 septembre, près de Mutjorff, une grande bataille contre son compétiteur, qui le fait prisonnier ; l'an 1323, il recouvre sa liberté en renonçant à l'empire. Il fut fidèle à sa parole jusqu'à sa mort, arrivée l'an 1330.

se fait sacrer de nouveau, l'an 1349, à Aix-la-Chapelle, par l'archevêque de Cologne. L'an 1378 Charles arrive le 4 janvier à Paris, dans la vue, disait-il, d'acquitter un vœu fait à saint Maur. Charles mourut à son retour, le 29 novembre de la même année, à l'âge de

62 ans et demi, dans la trente-upième année de son règne depuis la mort de Louis de Bavière, et la vingt-quatrième de son empire. Ce prince était savant ; il possédait cinq langues, et a laissé de bons mémoires de sa vie.

VENCESLAS.

1378. Venceslas, fils de l'empereur Charles IV, et d'Anne de Schweidnitz, né le 17 mars 1361, roi de Bohême en 1363, élu roi des Romains à Francfort le 12 janvier 1376, succéda l'an 1378 à son père. Il mourut d'apoplexie le 16 août 1419, à l'âge de 58 ans, ayant régné 22 ans comme empereur, et 55 ans comme roi de Bohême.

ROBERT.

1400. Robert, comte palatin du Rhin, fils ainé de Robert le Tenace et de Béatrix de Sicile, né l'an 1352, élu empereur le 24 août 1400. Il mourut à Oppenheim le 18 mai 1410, après un règne de 10 ans, et fut enterré à Heidelberg.

SIGISMOND.

1410. Sigismond, fils de l'empereur Charles IV et d'Elisabeth, né le 28 juin 1368, margrave de Brandebourg en 1373, roi de Hongrie le 10 juin 1386, fut élu empereur le 20 septembre 1410, par une partie des électeurs, à Francfort, tandis que l'autre élut, dans la même ville, Josse, marquis de Moravie, âgé pour lors de 60 ans. Il y eut donc alors 3 empereurs (car Venceslas se portait toujours pour tel, et avait toujours son parti) ; mais la mort de Josse, arrivée le 8 janvier 1411 et l'acquiescement de Venceslas à l'élection de son frère, terminèrent promptement le schisme impérial. Tous les électeurs s'étant réunis, élurent de nouveau Sigismond le 21 juin 1411. L'an 1437, Sigismond termina ses jours le 9 décembre à Znaïm en Moravie, à l'âge de 70 ans, après en avoir régné 27 comme empereur, 18 comme roi de Bohême et 51 comme roi de Hongrie.

ALBERT II, dit LE GRAVE ET LE MAGNANIME.

1438. Albert II, né l'an 1394, d'Albert IV, duc d'Autriche, et de Jeanne de Bavière, reçut, après la mort de l'empereur Sigismond, son beau-père, trois couronnes, dans le cours de 1438 ; celle de Hongrie le 1^{er} janvier, celle de l'empire le 30 mai, après une élection unanime faite le 20 mars précédent à Francfort, et celle de Bohême le 29 juin suivant. C'est là proprement l'époque de la grandeur de la maison d'Autriche. Il mourut le 27 octobre 1439, à Niesmiel près de Gran. Elisabeth, sa femme, lui survécut 8 ans, et mourut le 20 décembre 1442.

FRÉDÉRIC III.

1440. Frédéric III, né le 23 décembre 1415, d'Ernest, duc d'Autriche, et de Zimpurge de Mazovie, fut élu empereur le 2 février 1440 à Francfort, et couronné à Aix-la-Chapelle le 17 juin 1442. L'an 1493, il meurt à Lintz le 19 août, à l'âge de 78 ans. Il avait épousé à Rome, le jour qu'il fut couronné

roi de Lombardie, Éléonore, fille d'Edouard, roi de Portugal, morte l'an 1457, après lui avoir donné Maximilien, qui suit.

MAXIMILIEN I^{er}.

1493. Maximilien I^{er}, né le 22 mars 1459, de l'empereur Frédéric III et d'Éléonore de Portugal, élu roi des Romains le 16 février 1486, et couronné le 10 avril suivant à Aix-la-Chapelle, fut reconnu empereur, l'an 1493, après la mort de son père. Il avait épousé, le 20 août 1477, Marie, héritière de Bourgogne. Ce mariage occasionna la guerre entre ce prince et Louis XI, roi de France. Il meurt à Wels, le 12 janvier 1516, à l'âge de 60 ans, après un règne de 25 ans et 5 mois. Ce prince avait eu envie d'être Pape. Il avait demandé sérieusement à Jules II d'être nommé son coadjuteur, et sur son refus, il s'était lié avec Louis XII, pour la convocation du concile de Pise, dans la vue d'y faire déposer Jules, et de se faire élire en sa place. De son mariage avec Marie de Bourgogne, il eut Philippe, roi d'Espagne, François, mort enfant, et Marguerite, femme de Jean, fils de Ferdinand le Catholique, puis de Philibert, duc de Savoie.

CHARLES V, dit CHARLES-QUINT.

1519. Charles, né à Gand le 24 février 1500, de Philippe, fils de Maximilien et de Jeanne, infante d'Espagne, fut élu empereur le 28 juin 1519 à Francfort, sur le refus de Frédéric, électeur de Saxe, et par préférence à François I^{er}, roi de France. Charles était alors en Espagne, où il régnait depuis l'an 1516. Le 24 février 1557, Charles se retire au monastère de Saint-Just dans l'Estremadure. Il mourut dans cette retraite le 21 septembre 1558, âgé de 59 ans 6 mois et 27 jours, après avoir régné comme empereur, 37 ans 2 mois et 23 jours, et comme roi d'Espagne, 44 ans.

FERDINAND I^{er}.

1558. Ferdinand I^{er}, né à Médine en Castille le 10 mars 1503, de Philippe d'Autriche et de Jeanne de Castille, roi de Hongrie et de Bohême en 1527, élu roi des Romains le 5 janvier 1531, couronné à Aix-la-Chapelle le 11 du même mois, prit le titre d'empereur vers la fin de 1556, après la renonciation de Charles V, son frère ; mais il ne fut reconnu par les électeurs, en cette qualité, que le 24 février 1558 à la diète d'Augsbourg, où la renonciation de Charles fut admise. Il mourut à Vienne le 25 juillet 1564, après environ 8 ans de règne depuis la renonciation de son frère, à l'âge de 61 ans. Ce prince avait épousé, le 5 mai 1521, Anne, fille de Ladislas, roi de Hongrie et de Bohême, morte le 27 janvier 1547, après lui avoir donné 13 enfants, dont les principaux sont Maximilien, qui suit, et l'archiduc Charles, souche de la branche de Styrie.

MAXIMILIEN II.

1564. Maximilien II, fils de Ferdinand et d'Anne de Hongrie, né à Vienne le 1^{er} août 1527, élu roi des Romains le 24 novembre 1562, succéda le 25 juillet à tous les États

de son père, aussi bien qu'à ses bonnes qualités. Ce prince mourut à Ratisbonne le 12 octobre 1576, à l'âge de 50 ans, après un règne de 12 ans, 2 mois et 17 jours. Il avait épousé, le 18 septembre 1548, Marie, fille de l'empereur Charles V, morte le 24 février 1603, dont il eut 15 enfants. Les principaux sont Rodolphe, qui suit, et Mathias, aussi empereur.

RODOLPHE II.

1576. Rodolphe II, fils de l'empereur Maximilien II, né à Vienne le 18 juillet 1552, roi de Hongrie en 1572, de Bohême en 1575, élu roi des Romains à Ratisbonne le 27 octobre 1575, couronné dans la même ville le 1^{er} novembre suivant, succéda, l'an 1576, à son père. Rodolphe, consumé de peines et de chagrins, meurt à Prague le 20 janvier 1612, dans la soixantième année de son âge, et la trente-septième année de son empire, sans avoir été marié.

MATHIAS.

1612. Mathias, fils de Maximilien II, né le 24 février 1557, couronné roi de Hongrie le 19 novembre 1608, roi de Bohême le 23 mai 1611, fut élu empereur à Francfort le 13 juin 1612, et couronné le 24 du même mois. Mathias mourut le 20 mars 1619, à 62 ans, après 6 ans 9 mois et 7 jours de règne. Il avait épousé, l'an 1611, Anne d'Autriche, fille de Ferdinand, comte de Tirol, morte sans enfants le 14 décembre 1618.

FERDINAND II.

1619. Ferdinand II, fils de Charles d'Autriche, duc de Styrie, et de Marie-Anne de Bavière, né le 9 juillet 1578, roi de Bohême le 29 juin 1617, roi de Hongrie le 1^{er} juillet 1618, fut élu empereur le 18 août 1619 à Francfort, et couronné le 9 septembre suivant. L'an 1637, l'empereur Ferdinand meurt à Vienne le 15 février, à l'âge de 59 ans, dans la dix-neuvième année de son règne.

FERDINAND III.

1637. Ferdinand III, né le 13 juillet 1608, de Ferdinand II et de Marie-Anne de Bavière, roi de Hongrie le 8 décembre 1623, proclamé roi de Bohême le 25 novembre 1627, élu roi des Romains le 22 décembre 1636, succéda, l'an 1637, à son père. L'an 1657, le 2 avril, Ferdinand meurt à Vienne, âgé de 49 ans, après un règne de 20 ans 1 mois et quelques jours.

LEOPOLD.

1658. Léopold, né le 9 juin 1640, de Ferdinand III et de Marie-Anne d'Espagne, couronné roi de Hongrie le 27 juin 1655, et roi de Bohême le 14 septembre 1656, fut élu empereur le 18 juillet 1658, à Francfort. L'an 1705, Léopold meurt à Vienne le 6 mai, à l'âge de 65 ans, dans la quarante-septième année de son règne. Il avait épousé : 1^e le 12 décembre 1666, Marguerite-Thérèse, fille de Philippe IV, roi d'Espagne, morte le 12 mars 1673, après lui avoir donné Marie-Antoinette, électrice de Bavière ; 2^e le 15 octobre 1673, Claude-Félicité, fille de Ferdinand, archiduc

d'Innspruck, morte sans enfants le 8 avril 1676 ; 3^e le 14 décembre 1676, Éléonore-Madeleine, fille de Philippe-Guillaume, comte palatin de Neubourg, morte le 19 janvier 1720. De ce mariage naquirent les empereurs Joseph et Charles VI.

JOSEPH I^r.

1705. Joseph, fils aîné de Léopold et d'Éléonore-Madeleine, princesse palatine, né à Vienne le 26 juillet 1678, couronné roi de Hongrie le 9 décembre 1687, élu roi des Romains dans la diète électorale d'Ausbourg le 24 janvier 1690, et couronné le 26, succéda, le 6 mai 1705, à son père. L'an 1711, l'empereur Joseph meurt à Vienne de la petite vérole, le 17 avril (et non le 27, comme le marque d'Avigny), dans la trente-troisième année de son âge, et la sixième de son règne. Il avait épousé, le 24 février 1669, Guillemin-Amélie, fille de Jean Frédéric, duc de Hanovre, morte le 10 avril 1742, laissant Marie-Josèphe, mariée à Frédéric Auguste III, roi de Pologne, et Marie-Amélie, femme de Charles-Albert, électeur de Bavière et empereur.

CHARLES VI.

1711. Charles VI, deuxième fils de l'empereur Léopold et d'Éléonore-Madeleine, né le 1^{er} octobre 1685, reconnu roi d'Espagne par les alliés, apprit à Barcelone la nouvelle de la mort de l'empereur Joseph son frère. Il est élu empereur à Francfort le 12 octobre 1711, et couronné le 22 décembre suivant. L'an 1712, il reçut la couronne de Hongrie le 22 mai. L'an 1740, ce prince meurt le 20 octobre, à Vienne, dans la cinquante-cinquième année de son âge, et la vingt-neuvième de son règne, sans laisser d'enfants mâles. Avec lui s'éteignit la maison directe d'Autriche, dont il fut le dernier empereur. Elle avait gouverné l'Allemagne pendant plus de 300 ans. Charles avait épousé, le 1^{er} août 1708, Élisabeth-Christine de Brunswick-Wolfenbuttel, morte le 21 décembre 1750, dont il laissa Marie-Thérèse, son héritière, née le 13 mai 1717, mariée à François, duc de Lorraine, depuis empereur, et Marie-Anne, gouvernante des Pays-Bas, femme de Charles de Lorraine, morte en 1744.

CHARLES VII.

1742. Charles VII, né le 6 août 1697 de Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière, et de Cunégonde Sobieski, successeur de son père dans l'électorat, fut un des principaux prétendants à la succession après la mort de Charles VI, et fit valoir ses prétentions par les armes. S'étant rendu maître de Prague, avec le secours de la France, il y fut proclamé roi de Bohême le 7 décembre 1741. Le 24 janvier 1742, il fut élu empereur à Francfort, et couronné le 12 février suivant. Son règne n'a duré que 3 ans, pendant une guerre continue, dont il n'a pas vu la fin, étant mort le 20 janvier 1745, à Munich, dans la quarantième année de son âge.

FRANÇOIS I^r.

1743. François de Lorraine, né le 8 dé-

cembre 1708 de Leopold, duc de Lorraine, et de Charlotte d'Orléans, duc de Lorraine le 27 mars 1729, marié le 12 février 1736 avec Marie-Thérèse, fille de l'empereur Charles VI, grand duc de Toscane, le 9 juillet 1737, déclaré corégent de tous les Etats autrichiens en 1741, fut élu empereur le 13 septembre 1745. François mourut à Innspruck le 18 août 1765.

JOSEPH II.

1765. Joseph II, né le 13 mars 1741, de François de Lorraine, empereur, et de Ma-

rie-Thérèse d'Autriche, élu roi des Romains le 27 mars 1764, couronné le 3 avril suivant, parvint à l'empire le 18 août 1765, après la mort de son père. Ce prince philosophe et d'un esprit faux avait épousé : 1^e le 6 octobre 1760, Marie Élisabeth, fille de don Philippe, duc de Parme, et de Louise-Élisabeth de France, morte le 27 novembre 1763, dont il a eu une fille; 2^e le 23 janvier 1765, Joséphine-Antoinette de Bavière, fille de l'empereur Charles VII, et de Marie-Amélie d'Autriche, décédée le 28 mai 1767.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES SIX ÉLECTEURS LAIQUES DE L'EMPIRE.

L'empire, d'héritaire qu'il était sous les princes de la race de Charlemagne, devint électif en passant aux princes allemands, c'est-à-dire, après la mort de Louis IV, fils de l'empereur Arnoul; mais la forme de l'élection, le nombre et la qualité des électeurs ne furent pas toujours les mêmes. D'abord tous les princes, les seigneurs et les députés des villes, avaient droit de suffrage dans l'élection du chef de l'empire. Cela dura jusqu'au règne de l'empereur Henri V, sous lequel les princes officiers de l'empire trouveront moyen de faire changer, en leur faveur, la forme de l'élection. Les autres princes et seigneurs, ainsi que les députés des villes, n'eurent plus alors que le droit de présentation, et celui d'élire fut restreint aux grands officiers, de manière toutefois que s'ils élisaient un autre empereur ou roi de Germanie que celui qui leur était présenté, leur élection, pour être valide, avait besoin d'être confirmée par le plus grand nombre de ceux qui componaient la diète. Que si la division, comme il est arrivé plusieurs fois, se mettait entre les électeurs, en ce cas l'élection était dévolue à toute l'assemblée. L'an 1239, le Pape Grégoire IX ayant excommunié l'empereur Frédéric II et déclaré l'empire vacant, les princes de Germanie prirent alors le parti de réduire le nombre des électeurs aux sept grands officiers; savoir, les archevêques de Mayence, de Trèves et de Cologne, le comte palatin, le duc de Saxe, le marquis de Brandebourg et le roi de Bohême. On prétend même que cette réduction s'était faite quelques années auparavant. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'elle est postérieure à l'an 1210, époque de l'élection de Frédéric II. Il est cependant à remarquer que le droit de suffrage ainsi réduit fut partagé quelquefois entre les branches différentes des maisons électoralles; ce qui fut réformé par la Bulle d'Or, laquelle restreignit ce droit aux seuls électeurs en titre. L'an 1623, l'empereur Ferdinand II, après avoir mis au ban de l'empire Frédéric, électeur palatin, conféra la dignité électrale à Maximilien, duc de Bavière, avec le haut Palatinat. Mais l'an 1648, Frédéric ayant obtenu son rétablissement aux conférences de Munster pour la paix, on créa un huitième électorat en sa faveur, avec la charge de grand trésorier, pour ne pas dépouiller l'électeur de Bavière. Enfin l'an 1692, l'empereur Léopold érigea le duché d'Hanovre en neuvième électorat.

DUCS DE SAXE.

La Saxe comprenait autrefois presque toute la partie septentrionale de l'Allemagne, entre l'Oder, la Sa, l'Issel et la mer Gérmanique. Les Saxons, sortis du Holstein et du Jutland, occupèrent ce pays; ceux qui passèrent le Weser, vers le couchant, furent appelés Westphales; ceux d'entre l'Elbe et l'Oder furent nommés Ostphales; les Bas-Saxons habitèrent entre le Weser et l'Elbe jusqu'à la forêt de Hartz; les Hauts-Saxons étaient placés entre cette forêt et celle de Bohême. Ils eurent anciennement leurs chefs qui portaient le titre de roi et de duc. Jaloux de leur liberté, ils la défendirent longtemps contre les rois de France de la première race, contre Charles Martel, Pépin et Charlemagne. Ce dernier fut trente ans à les subjuger, et y réussit après avoir vaincu Witikind, le plus fameux de leurs chefs, à qui il laissa le duché d'Angrie. La Saxe resta soumise aux descendants de Charlemagne qui y envoyèrent des ducs pour les gouverner. Ludolphe, un des descendants de Witikind, fut comte en Saxe, puis duc. Il mourut le 6 septembre 864, laissant deux fils, Brunon et Othon. Brunon fut tué, le 2 février 880, dans une bataille contre les Normands; il eut pour successeur son frère Othon, qui suit.

OTHON I^r.

880. Othon I^r, fils putné de Ludolphe, fut le premier qui posséda le duché de Saxe héritiairement. Il rendit de grands services à l'empereur Arnoul dans les guerres d'Italie,

et fut tuteur du jeune roi Louis IV, son beau-frère. Après la mort de ce prince, on lui offrit la couronne; mais il la refusa pour raison de son grand âge, et proposa Conrad, comte de Franconie, qui fut reconnu de tous

les peuples. Othon mourut le 13 novembre 912.

HENRI I^{er}.

912. Henri I^{er}, surnommé *l'Oiseleur*, né l'an 876, duc de Saxe après la mort de son père en 912, roi de Germanie en 919, après Conrad; mourut en 936.

OTHON II,

DUC DE SAXE, PREMIER EMPEREUR.

936. Othon, dit *le Grand*, fils de Henri I^{er} et de Mathilde, sa deuxième femme, fut duc de Saxe et roi de Germanie en 936, puis empereur.

HERMAN BILLING.

960. Herman, fils de Billing, seigneur de Stubenskorn, servit dans toutes les guerres avec zèle et distinction. Herman mourut à Quedlimbourg le 1^{er} avril 973.

BENNON ou BERNARD I^{er}.

973. Bennon succéda, l'an 973, à son père Herman.

BERNARD II.

1010. Bernard II succéda, l'an 1010, à son père.

ORDULPHE ou OTHON.

1062. Ordulphe succéda au duché de Saxe en 1062.

MAGNUS,

1073. Magnus, fils d'Ordulphe.

LOTHAIRE DE SUPPLEMBOURG,

DEPUIS EMPEREUR.

1106. Lothaire de Supplembourg, fils de Gebehart, comte de Querfurt et de Supplembourg. L'empereur Henri V, à la mort du duc Magnus, décédé sans enfants mâles, lui donna le duché de Saxe en 1106. Il fut élu empereur après la mort de Henri V.

HENRI LE SUPERBE,

DUC DE BAVIÈRE ET DE SAXE.

1136. Henri *le Superbe*, fils de Henri *le Noir*, duc de Bavière, et de Wulffhilde de Saxe, obtint le duché de Saxe en 1136, et mourut en 1139.

HENRI LE LION.

1139. Henri *le Lion*, successeur de son père, Henri *le Superbe*, en 1139, fut dépossédé de la Bavière et de la Saxe, en 1180, par l'empereur Frédéric I^{er}.

BERNARD III, D'ASCANIE.

1180. Bernard III, d'Ascanie, deuxième fils d'Albert *l'Ours*, comte d'Ascanie et de Ballenstedt, margrave de Brandebourg, et petit-fils d'Othon d'Ascanie et d'Elike de Saxe, fille du duc Magnus, fut investi, en 1180, par l'empereur Frédéric I^{er}, du duché de la Saxe orientale et du cercle de Wittemberg.

ALBERT I^{er}.

1212. Albert I^{er}, duc de Saxe, succéda, l'an 1212, au duc Bernard, son père.

ALBERT II.

1260. Albert II, fils et successeur d'Albert I^{er}, eut, dans son partage, la haute Saxe, et fit sa résidence à Wittemberg.

RODOLPHE I^{er}.

1298. Rodolphe I^{er} succéda, l'an 1298, à son père dans le duché de Saxe.

RODOLPHE II.

1356. Rodolphe II succéda, l'an 1356, à Rodolphe I^{er}, son père.

VENCESLAS.

1370. Venceslas, frère de Rodolphe II, lui succéda préférablement à Albert, fils d'Othon, qui était l'aîné de Venceslas.

RODOLPHE III.

1388. Rodolphe III succéda, l'an 1388, à Venceslas, son père.

ALBERT III.

1418. Albert III succéda, l'an 1418, dans l'électorat, à Rodolphe, son frère.

FRÉDÉRIC DE MISNIE.

1423. Frédéric *le Belliqueux*, landgrave de Thuringe et marquis de Misnie, ayant obtenu l'électorat de Saxe en 1423, en reçut l'investiture en 1425.

FRÉDÉRIC II.

1428. Frédéric II, dit *le Bon*, né le 24 août 1411, électeur de Saxe après la mort de son père en 1428.

ERNEST.

1464. Ernest, né le 25 mars 1441, électeur de Saxe en 1464

FRÉDÉRIC III, DIT *LE SAGE*.

1486. Frédéric III, surnommé *le Sage*, né le 17 janvier 1463, électeur après la mort de Frédéric II, son père.

JEAN, DIT *LE CONSTANT*.

1525. Jean, dit *le Constant*, né le 30 juin 1467, succéda, l'an 1525, à Frédéric, son frère, dans l'électorat.

JEAN-FRÉDÉRIC, DIT *LE MAGNANIME*.

1532. Jean-Frédéric, dit *le Magnanime*, fils de Jean *le Constant*, né le 30 juin 1503, électeur en 1532.

MAURICE.

1548. Maurice, né le 21 mars 1521, fils de Henri de Saxe, et petit-fils d'Albert, lequel était second fils de l'électeur Frédéric II.

AUGUSTE DIT *LE PIEUX*.

1553. Auguste, surnommé *le Pieux*, né le 31 juillet 1526, deuxième fils de Henri, duc de Saxe, et de Catherine de Mecklenbourg, fut administrateur de l'évêché de Mersbourg en 1544, succéda, en 1553, à son frère Maurice dans l'électorat de Saxe.

CHRISTIAN I^{er}.

1586. Christian I^{er}, né le 29 octobre 1560, électeur en 1586, quitta la religion luthérienne pour embrasser la réformée.

CHRISTIAN II.

1591. Christian II, fils de Christian I^e, né le 23 septembre 1583, succéda, l'an 1591, à son père, sous la tutelle de Frédéric-Guil- laume, duc de Saxe-Altembourg, qui lui fit reprendre la religion luthérienne au lieu de la réformée, introduite par son père.

JEAN-GEORGES I^e.

1611. Jean-Georges I^e, né le 5 mars 1585, administrateur de l'évêché de Mersbourg en 1603, électeur après Christian, son frère, en 1611.

JEAN-GEORGES II.

1656. Jean-Georges II, né le 31 mai 1613, électeur en 1650, à la mort de Jean-Georges I^e, son père.

JEAN-GEORGES III.

1680. Jean-Georges III, fils et successeur de Jean-Georges II, né le 20 juin 1647, commanda, en 1673, les troupes de son père sur le Rhin, et devint électeur en 1680.

JEAN-GEORGES IV.

1691. Jean-Georges IV, né le 18 octobre

1668, de Jean-Georges III et d'Anne-Sophie, électeur en 1691, mourut le 27 avril 1694, sans enfants.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE I^e.

1694. Frédéric-Auguste I^e, né le 12 mai 1670, succéda, l'an 1694, à son frère, Jean-Georges IV, dans l'électorat.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE II.

1733. Frédéric-Auguste II, né le 7 octobre 1696, devint électeur de Saxe le 1^{er} février 1733, fut élu roi de Pologne par une partie des Polonais le 5 octobre suivant, et couronné le 17 janvier 1734.

FRÉDÉRIC-CHRISTIAN.

1763. Frédéric-Christian, né le 5 septembre 1722, devint électeur de Saxe après Frédéric-Auguste II, son père, le 5 octobre 1763. Il mourut le 17 décembre suivant.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE III.

1763. Frédéric-Auguste III, né le 23 décembre 1750, fils aîné de Frédéric-Christian.

COMTES PALATINS DU RHIN.

La juridiction des anciens comtes palatins du Rhin s'étendait sur tous les pays des deux côtés du Rhin, appartenant à la France, et sur la partie du royaume de Lothaire, située entre la Meuse, la Moselle et le Rhin, qui était l'ancien pays des Ripuaires. Cette province n'avait pas de ducs du temps des Carlovingiens ; les nonces de la Chambre (*Cameræ nunciū*) gouvernaient la France orientale sous l'empereur Arnoul et le roi Louis, son fils. Le premier, que la plus grande partie des historiens met pour comte palatin du Rhin, est Eberhard de Franconie, frère de Conrad I^e, roi de Germanie.

EBERHARD DE FRANCONIE.

925. Eberhard, comte en Franconie, nonce de la Chambre et comte palatin du Rhin, titres qui lui sont donnés par Dietmar, Sigebert de Gemblours et Albéric, possédait des terres héréditaires depuis le Brisgau, le long des deux côtés du Rhin et sur la Moselle. Il fut très-puissant sous les règnes de Henri I^e et d'Othon le Grand. Henri, par le traité de Bonn, avait obtenu du roi de France Charles le Simple, l'an 923, les pays situés entre le Rhin et la Meuse, que le roi Lothaire avait eus en partage. Il les réunit à la France orientale, et y nomma, en 925, Eberhard, comte palatin. Ce prince se révolta dans la suite contre Othon le Grand, et fut tué dans une bataille, près d'Andernach, en 939.

HERMAN I^e.

939. Herman I^e fut fait comte palatin d'Aix-la-Chapelle après la mort d'Eberhard. La plupart des historiens mettent la mort d'Herman en 959.

EZON ou EHRENFRÖI.

Ezon, comte palatin sur le Bas-Rhin et dans la Lorraine mosellane, succéda au comte palatin Herman, son père. Il devint fort puissant par son mariage avec Mathilde, sœur de l'empereur Othon III.

OTHON.

1035. Othon fut comte palatin du Rhin depuis 1035 jusqu'en 1045.

HENRI DU LAC.

1045. Henri, comte palatin du Rhin en 1045, fut nommé par l'empereur Henri IV viceaire de l'empire, quand il alla en Italie l'an 1090. Il mourut en 1093.

SIGEFROI DE BALLENSTED.

1095. Sigefroi de Ballenstedt succéda à son beau-père Henri du Lac.

GODEFROI DE CALWE.

1113. Godefroy, comte de Calwe et de Tübingue, fut nommé comte palatin du Rhin par l'empereur Henri V, au lieu de Sigefroi.

GUILLAUME DE BALLENSTED.

Guillaume, fils de Sigefroi, fut rétabli dans le palatinat du Rhin par l'empereur Lothaire II. Guillaume étant mort en 1140, sans enfants, l'empereur Conrad II déclara sa succession et sa dignité dévolues à l'empire, et en investit Herman, comte de Staleck.

HERMAN II, DE STALECK.

1141. Herman II, comte de Staleck, fut comte palatin du Rhin en 1141.

CONRAD DE SOUABE.

1156. Conrad, de la maison de Hohenstaufen, créé comte palatin du Rhin en 1156; par l'empereur Frédéric I^e, son frère, fut un des plus puissants princes de l'empire.

HENRI DE SAXE.

1196. Henri de Saxe fut investi, en 1196,

du palatinat du Rhin par l'empereur Henri VI.

LOUIS I^{er},

DUC DE BAVIÈRE.

1215. Louis I^{er}, duc de Bavière, obtint le palatinat du Rhin en 1215.

OTHON L'ILLUSTRE.

1228. Othon l'illustre, fils de Louis de Bavière, devint comte palatin du Rhin en 1228, par son mariage avec Agnès de Saxe, duc de Bavière en 1231, après la mort de son père. (Voy. les ducs de Bavière.)

LOUIS II, DIT LE SÉVÈRE.

1253. Louis II, le Sévère, fut comte palatin du Rhin et duc de Bavière en 1253, après la mort d'Othon, son père.

RODOLPH I^{er}.

1294. Rodolphe I^{er}, fils de Louis le Sévère, eut pour son partage le palatinat du Rhin, avec une partie de la Bavière.

ADOLPHE.

1319. Adolphe, surnommé le Simple, né le 27 septembre 1306, fut réconcilié par sa mère avec l'empereur Louis, qui rendit à ses neveux tous leurs biens patrimoniaux, à condition que l'électorat serait alternatif entre le palatinat et la Bavière.

RODOLPHE II.

1327. Rodolphe II, né en 1309, succéda à l'électorat pendant la minorité de Robert, son neveu.

ROBERT I^{er}.

1253. Robert I^{er}, surnommé le Roux, frère des deux précédents, se mit en possession de l'électorat au préjudice de son neveu.

ROBERT II, DIT LE TENACE.

1390. Robert II, dit le Petit et le Tenace, fils d'Adolphe, parvint à l'électorat après la mort de ses deux oncles.

ROBERT III, EMPEREUR.

1398. Robert III, électeur en 1398, fut élu empereur le 24 août 1400, après la déposition de Venceslas.

LOUIS II.

1410. Louis II, dit le Barbu, nommé en 1401, vicaire de l'empereur pendant le voyage de l'empereur, son père, en Italie, succéda, l'an 1410, à l'électorat.

LOUIS III.

1436. Louis III, surnommé le Bon, né en 1424, succéda à son père en 1436.

FRÉDÉRIC I^{er}, DIT LE VICTORIEUX.

1449. Frédéric I^{er}, surnommé le Victorieux, né le 1^{er} août 1425, fut d'abord administrateur de l'électorat pendant la minorité de Philippe, son neveu.

PHILIPPE.

1476. Philippe, né le 14 juillet 1448, succéda, l'an 1476, à son oncle Frédéric.

LOUIS IV.

1508. Louis IV, dit le Pacifique, né le 2

juillet 1478, succéda, l'an 1508, à Philippe, son père.

FRÉDÉRIC II, DIT LE SAGE.

1544. Frédéric II, dit le Sage, né le 9 décembre 1482, élevé à la cour de Philippe, archiduc d'Autriche, fut chef de l'ambassade envoyée pour annoncer à Charles d'Autriche son élection à l'empire en 1519 ; commanda l'armée de l'empereur en 1529, à la levée du siège de Vienne par les Turcs, et succéda, l'an 1544, à Louis, son frère, dans l'électorat.

OTHON-HENRI.

1556. Othon-Henri, né le 10 avril 1502, fils ainé de Robert, comte palatin, et d'Elisabeth de Bavière, hérita de sa mère le duché de Neubourg. Il embrassa le luthéranisme en 1442.

FRÉDÉRIC III.

1559. Frédéric III, né le 14 février 1515, de Jean II, duc de Simmeren, et de Béatrix de Bade, descendait au quatrième degré d'Etienne, fils puîné de l'empereur Robert : il succéda, l'an 1559, à Othon-Henri dans l'électorat.

LOUIS V.

1576. Louis V, né le 4 juillet 1539, succéda, l'an 1576, à Frédéric III, son père. Il renonça à la religion réformée, pour reprendre la luthérienne.

FRÉDÉRIC IV.

1583. Frédéric IV, né le 5 mai 1574, succéda, en 1583, à Louis V, son père, sous la tutelle de Jean Casimir, son oncle.

FRÉDÉRIC V.

1610. Frédéric V, né le 16 août 1596, succéda, l'an 1610, à Frédéric IV, son père, sous la tutelle de Jean II, duc de Deux-Ponts.

CHARLES-LOUIS.

1648. Charles-Louis, fils de Frédéric V, né le 20 décembre 1617. Charles-Louis mourut le 28 août 1680. Il avait épousé, le 20 février 1630, Charlotte, fille de Guillaume V, landgrave de Hesse-Cassel, morte le 16 mars 1688, dont il eut Charles, qui suit. Elisabeth-Charlotte, qui embrassa la religion catholique, et fut mariée, en 1671, à Philippe, duc d'Orléans, frère du roi Louis XIV, morte le 8 décembre 1722.

CHARLES.

1680. Charles, né le 31 mars 1651, succéda, l'an 1680, à Charles-Louis, son père. Il fut le dernier électeur palatin de la branche de Simmeren. Charles mourut le 18 mai 1685.

PHILIPPE-GUILLAUME DE NEUBOURG.

1685. Philippe-Guillaume, né le 5 novembre 1615, de Wolfgang-Guillaume, duc de Neubourg, et de Madeleine de Bavière, descendait au huitième degré d'Etienne, fils puîné de l'empereur Robert. L'an 1685, il succéda à l'électeur Charles, en vertu de la Bulle d'Or.

JEAN GUILLAUME.

1690. Jean-Guillaume, né le 19 avril 1658,

succéda, l'an 1690, à Philippe-Guillaume son père.

CHARLES-PHILIPPE.

1716. Charles-Philippe, né le 4 novembre 1661, fut d'abord général de l'empereur, servit en Hongrie contre les Turcs, et eut le gouvernement du Tyrol jusqu'à la mort de son frère, à qui il succéda, l'an 1716, dans l'électorat.

CHARLES - THÉODORE DE SULTZBACH.

1742. Charles-Théodore, prince palatin de

Sultzbach, né le 11 décembre 1724, de Jean-Chrétien-Joseph, prince de Sultzbach, et de Marie-Anne de la Tour-d'Auvergne, marquise de Berg-Op-Zoom, descend au quatrième degré d'Auguste, auteur de la ligue de Sultzbach, fils puîné de Philippe-Louis, duc de Neubourg. Il épousa, le 17 janvier 1742, Marie-Élisabeth, sa cousine germaine, fille de Joseph-Charles-Emmanuel, prince héréditaire de Sultzbach.

DUCS ET ROIS DE BOHÈME.

La Bohême, anciennement la forêt Hercinie ou Orcinie, si célèbre dans les auteurs grecs et latins, eut pour premiers habitants connus, les Boïens, dont elle tire le nom. Sortis des Gaules, sous la conduite de Sigovëse, vers l'an 164 de la fondation de Rome, ils s'emparèrent de ce pays et lui donnèrent leur nom. Les Boïens furent chassés par les Marcomans, sous le règne de l'empereur Auguste. Dans le VIII^e siècle, les Slaves, sous la conduite de Czéchus, vinrent occuper la Bohême, et l'ont conservée depuis, quoique souvenus tributaires des rois de France. Leur premier chef ou duc bien reconnu, est Prénislas. Les historiens les plus exacts, même nationaux, ne s'accordent point sur le temps précis et la durée de ses successeurs, jusqu'à Borzivoi, premier duc chrétien du temps de l'empereur Arnoul. Ainsi nous les supprimerons pour commencer par ce dernier.

BORZIVOI.

890. Borzivoi succéda, l'an 890, à son père Hostivitus, du temps de l'empereur Arnoul, qui céda à Zuentipold, roi de Moravie, le tribut que la Bohême lui payait ; mais Zuentipold s'étant révolté depuis, Arnoul le réduisit par ses armes. Borzivoi, l'an 894, embrassa le christianisme, et fut baptisé par Méthodius, évêque de Moravie, avec sa femme, au mois de juin de la même année. Quelque temps après, les Bohémiens, en haine du changement de religion, chassèrent leur duc, et firent en sa place Stoymir, duc de Bilin, descendant, par femmes, des anciens ducs ; mais, au bout de 10 mois, Borzivoi fut rétabli, et plusieurs Bohémiens reçurent le baptême. Borzivoi construisit des églises à Prague et en plusieurs autres lieux, et établit des écoles pour instruire les peuples. Il se démit du gouvernement 37 ans après son rétablissement, c'est-à-dire, en 902, et non pas en 905, comme le disent des modernes, et se retira au château de Tétin, où il mourut en 910. Il avait épousé Ludomille, fille de Slavibor, comte de Mielnick, dont il eut Spitignée, qui suit, Vratislas et Boleslas, mort jeune.

SPITIGNÉE I^{er}.

902. Spitignée I^{er}, fils de Borzivoi, eut le duché de Bohême par la démission de son père en 902.

VRATISLAS I^{er}.

907. Borzivoi, rappelé au gouvernement après la mort de son fils ainé, ne voulut pas quitter sa retraite, et fit proclamer duc Vratislas, son deuxième fils, encore mineur.

VENCESLAS I^{er}.

916. Venceslas I^{er}, né l'an 908, élevé par Ludomille, son aïeule, succéda, l'an 916, à son père.

BOLESLAS I^{er}.

938. Boleslas I^{er}, fils de Vratislas I^{er}, né l'an 909, s'empara de toute l'autorité dans la Bohême, après son fratricide.

BOLESLAS II, DIT LE DÉBONNAIRE ET LE CHASTE.

967. Boleslas II, dit le Débonnaire et le Chaste, succéda, l'an 967, à Boleslas I^{er}, son père : il fonda l'évêché de Prague, fit bâtir vingt nouvelles églises qu'il dotait de revenus, fit fleurir la religion chrétienne, et appela de Saxe Thiédagus qui fut le premier évêque des Bohémiens.

BOLESLAS III.

999. Boleslas III, surnommé l'Aveugle, fils de Boleslas II, lui succéda l'an 999.

JAROMIR.

1002. Jaromir, frère de Boleslas III, et son successeur.

UDALRIC.

1012. Udalric, frère de Jaromir.

BRÉTISLAS I^{er}.

1037. Brétislas, surnommé le Guerrier et l'Achille, succéda, l'an 1037, à son père, Udalric, du consentement de Jaromir, son oncle.

SPITIGNÉE II.

1055. Spitignée II, fils ainé de Brétislas, et son successeur en Bohême, fut un prince inquiet et turbulent.

URATISLAS, OU VRATISLAS II, PREMIER ROI DE BOHÈME.

1061. Uratlas, prince d'Olmütz, se mit en possession du duché de Bohême après la mort de Spitignée, son frère. Henri, l'an 1086, lui donna, le 16 juin, dans la diète de Mayence, le titre de roi de Bohême, et l'in-

vestit en même-temps de la Lusace, de la Moravie et de la Silesie.

**CONRAD I^{er},
DUC DE BOHÈME.**

1092. Conrad I^{er}, appelé par son frère Uratislas, à la succession de Bohême, fut reconnu par les seigneurs du pays en qualité de duc, le titre de roi ayant été personnel à Uratislas.

**BRÉTISLAS II,
DUC DE BOHÈME.**

1093. Brétislas II, fils d'Uratislas II, vint, à la tête d'un corps de Hongrois, prendre possession de la Bohême.

**BORZIVOI II,
DUC DE BOHÈME.**

1100. Borzivoi II, fils d'Uratislas II, prit possession du duché de Bohême le 25 décembre 1100.

SUATOPLUC.

1107. Suatopluc, après la mort de Borzivoi, son frère, occupa le duché vacant de Bohême, et fut reconnu par les Etats.

ULADISLAS III.

1109. Après la mort de Suatopluc, l'empereur Henri V, sur la demande des Moraves, accorda le duché de Bohême à Othon de Moravie, frère du dernier duc ; mais les Bohémiens avaient fait serment de ne reconnaître, après le décès de Suatopluc, qu'Uladislas, frère de Suatopluc, dont le droit n'avait pu lui être ôté par l'empereur.

SOBIESLAS I^{er}.

1125. Sobieslas I^{er} succéda, l'an 1125, à son frère Uladislas, et fut reconnu par tous les Bohémiens.

**ULADISLAS IV,
DEUXIÈME ROI.**

1150. Uladislas IV, fils d'Uladiislas III, succéda, l'an 1140, à son oncle Sobieslas.

**SOBIESLAS II,
DUC DE BOHÈME.**

1174. Sobieslas II, fils de Sobieslas I^{er}, fut duc de Bohême sur la cession d'Udalric, son frère puîné, et prit le gouvernement en main.

**FRÉDÉRIC,
DUC.**

1178. Frédéric, nommé duc de Bohême par l'empereur

**CONRAD II,
DUC.**

1190. Conrad II, marquis de Moravie, fils de Léopold, et petit-fils de Conrad I^{er}, duc de Bohême.

**VENCESLAS II,
DUC.**

1191. Venceslas II est le plus jeune des fils de Sobieslas I^{er}.

**HENRI BRÉTISLAS,
DUC.**

1193. Après la mort de Venceslas, l'em-

pereur, toujours irrité contre Prémislas qui avait fait une incursion dans l'empire, et ravagé la Bavière, ne voulut point le confirmer dans sa dignité. Sur ce refus, les Bohémiens offrirent le duché à Henri, évêque de Prague, dernier fils du duc Uladislas III ; l'empereur lui en accorda l'investiture.

**ULADISLAS V,
DERNIER DUC DE BOHÈME.**

1196. Uladislas V, cinquième fils du roi Uladislas, fut tiré de prison et reconnu pour duc, parce que Prémislas, son frère, était encore retenu à Ratisbonne, et avait été privé du duché. L'empereur Henri VI étant mort à Messine en 1197, Prémislas se rendit aussitôt en Bohême. Uladislas lui remit le duché, comme à son aîné, après avoir gouverné pendant 15 mois : il se contenta de la Moravie, où il mourut le 12 août 1218, laissant un fils, nommé Uladislas qui eut la Moravie après son père.

**PRÉMISLAS II, SURNOMMÉ OTTOCARE I^{er},
ET LE VICTORIEUX,
TROISIÈME ROI.**

1197. Prémislas II profita des troubles causés par la double élection de deux empereurs, pour s'affermir dans le duché de Bohême. L'empereur Philippe réussit à l'attirer à son parti. Prémislas fit une irruption dans la Saxe, pour se venger des ravages faits par Othon dans la Lusace ; il se rendit ensuite à la diète de Mayence, où Philippe, du consentement des princes, le déclara roi de Bohême, et lui mit une couronne d'or sur la tête, en décembre 1199.

**VENCESLAS III, SURNOMMÉ OTTOCARE ET
LE BORGNE.**

1230. Venceslas III, dit le Borgne, couronné roi du vivant de son père en 1238, lui succéda en 1230.

PRÉMISLAS OTTOCARE II.

1253. Prémislas Ottocare II surpassa tous les ducs et rois de Bohême ses prédecesseurs, en valeur, en richesse et en puissance.

VENCESLAS IV,

ROI DE BOHÈME ET DE POLOGNE.

1278. Venceslas IV, fils de Prémislas Ottocare II, lui succéda, l'an 1278, par la concession de l'empereur, qui s'était emparé de la Bohême après la bataille de Marckfeld.

VENCESLAS V.

1303. Venceslas V, fils de Venceslas IV, lui succéda, l'an 1305, au royaume de Bohême, à l'âge de 18 ans.

HENRI DE CARINTHIE.

1306. Henri, duc de Carinthie, époux d'Anne, sœur aînée de Venceslas, fut reconnu roi de Bohême par les Etats, après la mort du roi, son beau-frère.

JEAN DE LUXEMBOURG.

1310. Jean de Luxembourg étant parvenu à la couronne par son mariage avec Elisa-

beth, la plus proche héritière de la Bohême, après l'exclusion d'Anne, sa sœur ainée, en reçut l'investiture de l'empereur, et se fit couronner, avec Elisabeth, le 5 février 1311.

**CHARLES I^e,
ROI DE BOHÈME, QUATRIÈME DU NOM, EMPEREUR.**

1346. Charles I^e, né à Prague, le 14 mai 1316, succéda, l'an 1346, à Jean, son père, dans le royaume de Bohême. L'an 1347, et non 1361, il établit une Université à Prague, érigée en archevêché l'an 1343. Il divisa la Bohême en cercles, orna les principales villes. Dans son ordonnance, donnée à Prague le 7 avril 1348, sur la supplication des Etats de Bohême, il confirma et expliqua les priviléges des Bohémiens, contenus dans les lettres de l'empereur Frédéric II. Charles y décida que l'élection du roi n'appartient aux Etats, que dans le cas où il n'y aurait plus ni fils, ni fille de la famille royale. Il confirma, par sa Bulle d'Or de 1356, le droit d'électorat aux rois de Bohême. Charles fit, le 10 février 1364, un pacte de confraternité avec les ducs d'Autriche pour leurs successions mutuelles. L'an 1373, il devint ensuite empereur et mourut le 29 novembre 1378. Charles avait épousé, 1^o l'an 1333, Blanche, fille de Charles de Valois et sœur de Philippe VI, morte en 1348; 2^o l'an 1349, Anne, fille de Rodolphe, électeur palatin, morte l'an 1352; 3^o l'an 1353, Anne, fille de Henri II, duc de Schweidnitz, morte en 1364; 4^o l'an 1365, Elisabeth, fille de Bogislas V, duc de Poméranie, morte en 1393.

**VENCESLAS VI,
ROI DE BOHÈME ET EMPEREUR.**

1378. Venceslas VI, couronné roi de Bohême l'an 1363, à l'âge de 2 ans, et roi des Romains en 1376, succéda, l'an 1378, à l'empereur Charles, son père. Venceslas, frappé d'une attaque d'apoplexie, meurt le 16 août 1419, à l'âge de 58 ans. Il avait épousé, 1^o l'an 1377, Jeanne, fille d'Albert, duc de Bavière-Straubing et comte de Hollande, morte en 1388; 2^o en 1389, Sophie, fille de Jean, électeur de Bavière, décédée en 1428; ces deux mariages furent stériles.

SIGISMOND,

1419. Sigismond, frère de Venceslas, lui succéda au royaume de Bohême en 1419. Ce prince mourut, le 9 décembre 1437, à Znaym, en Moravie, et fut inhumé à Waradin, en Hongrie. Il avait épousé, 1^o l'an 1386, Marie, fille et héritière de Louis le Grand, roi de Hongrie, morte sans enfants l'an 1392; 2^o Barbe, fille d'Herman, comte de Cillei, décédée l'an 1415, après lui avoir donné Elisabeth, femme d'Albert, qui suit.

ALBERT D'AUTRICHE.

1437. Albert, fils d'Albert, duc d'Autriche, et de Jeanne de Bavière, succéda, l'an 1429, à Sigismond, en vertu de son mariage avec Elisabeth, fille et unique héritière de ce prince. Il tomba malade à Bude, et mourut au village de Niesmiel près de Gran, en

retournant à Vienne, le 27 octobre 1439, dans la 45^e année de son âge. Sa femme Elisabeth, qu'il avait laissée enceinte, accoucha le 22 février 1440, d'un fils, nommé Ladislas, qui suit.

LADISLAS LE POSTHUME.

1440. Ladislas, né le 22 février 1440, d'Albert et d'Elisabeth, Luislas mourut le 21 novembre 1457, à l'âge de 18 ans. Sa mort fut attribuée à Podiebrad et à Rockisan, deux chefs de hussites.

GEORGES PODIÉBRAD.

1458. Georges de Cunstat, né le 23 avril 1420, de Victorin de Cunstat, seigneur de Podiébrad, et d'Anne de Wartemberg, ayant toute la puissance en main après la mort de Ladislas, déclara que ce prince lui avait légué l'administration du royaume jusqu'à la Pentecôte de l'année suivante. Personne n'osa le contredire. Georges Podiébrad mourut au milieu de ces troubles, le 22 mai 1471, à l'âge de 51 ans.

ULADISLAS ou LADISLAS II.

1471. Uladislas, fils de Casimir IV, roi de Pologne, et d'Elisabeth, reconnu pour successeur de Podiébrad le 19 juillet 1468, fut proclamé roi de Bohême le 27 mai 1471, à Kuttemberg. Uladislas mourut à Bude le 6 mars, à l'âge de 60 ans, après un règne de 45 ans en Bohême. Il avait épousé, 1^o Béatrice, fille de Ferdinand, roi de Naples, et veuve de Mathias, roi de Hongrie, morte en 1491; 2^o l'an 1502, Anne de Foix, fille de Gaston de Candale, morte en 1506. Il eut du second lit Anne, mariée à Ferdinand, archiduc d'Autriche, et Louis, qui suit.

LOUIS.

1516. Louis, né le 11 juillet 1506, d'Uladislas et d'Anne de Foix, couronné roi de Bohême le 11 mars 1509, succéda, l'an 1516, à son père dans les royaumes de Bohême et de Hongrie, sous la tutelle de l'empereur Maximilien et de Sigismond, roi de Pologne. L'an 1526, il périt le 29 août, à l'issue de la bataille de Mohartz.

FERDINAND I^e.

1526. Ferdinand I^e, fils de Philippe d'Autriche et de Jeanne de Castille. L'an 1538, Ferdinand parvint à l'empire après la mort de Charles V, son frère. L'an 1564, il mourut à Vienne le 25 juillet, et fut inhumé le 20 août à Prague.

MAXIMILIEN.

1564. Maximilien, fils de Ferdinand et d'Anne de Hongrie, couronné roi de Bohême le 20 septembre 1562, succéda, l'an 1564, à son père dans l'empire et dans ses autres Etats. L'an 1576, Maximilien mourut le 12 octobre.

RODOLPHE.

1573. Rodolphe, fils de Maximilien et de Marie d'Autriche, couronné roi de Bohême le 22 septembre 1575, succéda, l'an 1576, à son père dans l'empire et dans les royaumes de Bohême et de Hongrie. L'an 1611, Ma-

thias, son frère, après lui avoir enlevé la Hongrie, le force à lui céder la Bohême, par traité du 22 mai. Rodolphe mourut le 20 janvier 1612.

MATHIAS.

1611. Mathias, successeur de Rodolphe, son frère, dans tous ses Etats, fut couronné roi de Bohême à Prague, le 23 mai 1611. Mathias mourut de chagrin à Vienne, le 20 mars 1619.

FERDINAND II.

1619. Ferdinand II, fils de Charles d'Autriche, duc de Styrie, et de Marie-Anne de Bavière, fut couronné roi de Bohême le 29 juin 1617, roi de Hongrie, le 1^{er} juillet 1618, et empereur le 9 septembre 1619; mais il éprouva de grandes contradictions pour les couronnes de Bohême et de Hongrie, après la mort de Mathias. Ce prince mourut à Vienne le 13 février 1637.

FERDINAND III.

1637. Ferdinand III, roi de Hongrie en 1625, reconnu roi de Bohême le 25 novembre 1627, élu roi des Romains en 1636, succéda, l'an 1637, à l'empereur Ferdinand II, son père. L'empereur Ferdinand termina ses jours le 1^{er} avril 1657.

LÉOPOLD.

1657. Léopold, deuxième fils de Ferdi-

nand III, fut proclamé roi de Bohême le 14 septembre 1656. Il était déjà roi de Hongrie dès l'année précédente, et il parvint à l'empire en 1657, après la mort de son père. La Bohême fut paisible sous son règne. Léopold mourut à Vienne le 5 mai 1705.

JOSEPH.

1705. Joseph, roi de Hongrie en 1687, succéda, le 6 mai 1705, dans la Bohême comme dans l'empire, à Léopold, son père. L'an 1708, le 30 juin, les Etats de l'empire consentirent au rétablissement de la couronne de Bohême dans tous les droits aux diètes, dont les anciens rois avaient joui, et dont ils avaient laissé perdre une partie.

CHARLES.

1711. Charles, fils puîné de l'empereur Léopold, succéda, l'an 1711, à Joseph, son frère, dans la Bohême, ainsi que dans la Hongrie et dans l'empire. Il mourut le 20 octobre 1740.

MARIE-THÉRÈSE.

1740. Marie-Thérèse, fille ainée de l'empereur Charles VI, est reconnue, aussitôt après la mort de ce prince, par tous les grands qui l'environnent, et par tous les officiers des tribunaux, héritière et souveraine de tous les Etats qui composent la succession de son père.

MARGRAVES DE BRANDENBOURG, PUIS ROIS DE PRUSSE.

La Marche de Brandebourg faisait partie de l'ancienne Saxe : elle est située entre la Basse-Saxe et les frontières de Pologne, ayant au nord, le Mecklembourg et la Poméranie ; au midi, le duché de Saxe, la Lusace et la Silésie. On la divise en vieille Marche, moyenne Marche et nouvelle Marche, dite aussi l'Uckermarck. Henri I^{er}, roi de Germanie, après avoir vaincu, en 926, les Hénètes, les Vandales et les autres Slaves du nord, nomma des gouverneurs pour défendre ses frontières contre les incursions des barbares. Ils furent d'abord amovibles, puis héréditaires, sous le titre de margraves. Les auteurs varient sur la suite chronologique de ces premiers margraves ; on a suivi ici l'Annaliste saxon, l'historien contemporain le plus exact et le plus instruit pour la Saxe.

SIGEFROI,

927. Sigefroi, comte Saxon, gendre du roi, Henri I^{er} obtint de lui le gouvernement de la vieille Marche ; les autres Marches n'y furent jointes que successivement, par conquêtes sur les Slaves ou par acquisition. Sigefroi avait sous ses ordres Bernard, gouverneur particulier des Rhétariens, qui défit les barbares en 930. Sigefroi mourut en 937, sans laisser d'enfants de sa femme, dont on ignore le nom.

GÉRON,

COMTE DE STADE.

937. Géron, fils de Géron, comte de Stade et de Hartzfeld, créé margrave de Lusace par le roi Henri I^{er}, le fut aussi de la Marche de Brandebourg par le roi Othon en 937.

THÉODORIC ou THIERRY.

965. Théodoric, fils du comte Bennon, obtint la Marche de Brandebourg en 965, après la mort de Géron.

LOTHAIRE,

COMTE DE WALBECK.

983. Lothaire, comte de Walbeck, obtint de l'empereur Othon II, la Marche à la place de Théodoric, en 983.

WERNER.

1003. Werner, fils du margrave Lothaire, lui succéda l'an 1003.

BERNARD I^{er}.

1010. Bernard I^{er}, fils de Théodoric, duc et marquis ci-dessus, obtint la Marche de l'empereur en 1010, après la déposition de Werner.

BERNARD II.

1018. Bernard II, fils du précédent.

GUILLAUME.

1046 ou environ, Guillaume, fils de Bernard II.

UDON I^{er}.

1056. Udon I^{er}, comte de Stade, fils de Luder, Udon, comte de Stade, et d'Adélaïde de Souabe.

HENRI I^e.

1082. Henri I^e succéda, en 1082, à Udon I^e, son père, et mourut en 1087, sans enfants.

UDON II.

1087. Udon II, comte de Stade, succéda, l'an 1087, à son frère Henri, et donna son comté de Stade à Frédéric, son beau-frère.

RODOLPHE I^e.

1106. Rodolphe I^e, frère des deux margraves précédents, reçut de l'empereur Henri V, la Marche pour 8 ans seulement, à condition d'élever et entretenir son neveu Henri.

HENRI II.

1115. Henri III, fils d'Udon II, obtint le margraviat en 1115.

UDON III.

1128. Udon III, comte de Freckenleve, fils de Rodolphe I^e, fut mis en possession de la Marche en 1128.

CONRAD.

1130. Conrad de Plocke, fils d'Helpéric, comte de Plocke, succéda immédiatement à Henri, fils d'Udon II, en 1130.

ALBERT I^e, L'OURS.

1134-1142. Albert I^e, surnommé *l'Ours*, fils d'Othon le Riche, comte d'Ascanie et marquis de Saltzwedel, et d'Elike, fille de Magnus, duc de Saxe.

OTHON I^e.

1169. Othon I^e succéda, l'an 1169, à son père dans la Marche de Brandebourg.

OTHON II.

1198 Othon II succéda, l'an 1198, à Othon I^e, son père.

ALBERT II.

1206. Albert II succéda, l'an 1206, à son frère Othon II.

JEAN I^e.

1221. Jean I^e gouverna la Marche de Brandebourg conjointement avec son frère Othon pendant plusieurs années; ils firent leur partage en 1261. Jean fortifia Berlin, et rendit Francfort-sur-l'Oder une ville très-commercante.

JEAN II.

1266. Jean II succéda, l'an 1266, à son père dans l'électorat.

OTHON IV.

1285. Othon III, dit IV, succéda, l'an 1285, à Jean son frère. Il fut surnommé *la Flèche*, à cause d'une blessure, qu'au siège de Stasfurht il reçut à la tête, d'une flèche dont il porta le fer pendant un an.

CONRAD I^e.

1298. Conrad I^e devint électeur de Brandebourg en 1298, après la mort d'Othon, son frère.

JEAN III.

1304. Jean III succéda, l'an 1304, à son père Conrad dans l'électorat.

WALDEMAR I^e.

1305. Waldemar I^e eut l'électorat de Brandebourg après la mort de Jean, son frère, en 1305.

WALDEMAR II.

1319. Waldemar II, fils de Henri de Landsberg, succéda, en 1319, à son oncle Waldemar I^e.

JEAN IV.

1322. Jean IV, frère de Waldemar II, posséda l'électorat que 14 jours et mourut sans avoir eu d'enfants.

LOUIS I^e, DE BAVIÈRE.

1322. Louis de Bavière devint possesseur de l'électorat de Brandebourg.

LOUIS II DE BAVIÈRE, DIT LE ROMAIN.

1349. Louis II, dit *le Romain*, parce qu'il naquit à Rome en 1328, succéda, l'an 1349, à son frère dans le margravat, et l'an 1361 dans la dignité électorale.

OTHON V DE BAVIÈRE.

1366. Othon V de Bavière devint électeur de Brandebourg en 1366, après la mort de son frère.

SIGISMOND DE LUXEMBOURG.

1373. L'empereur Charles IV donna en 1373 à Sigismond, son deuxième fils, âgé de 5 ans, le margraviat de Brandebourg.

FRÉDÉRIC I^e.

1417. Frédéric I^e, burgrave de Nuremberg, tige de la maison régnante de Brandebourg, fils de Frédéric, burgrave de Nuremberg, et d'Elisabeth de Misnie, descendant de Conrad I^e, burgrave de Nuremberg, vers l'an 1200, fils puîné de Rodolphe, comte de Hohenzollern, fut investi de l'électorat de Brandebourg par l'empereur, au concile de Constance, le 18 avril 1417.

FRÉDÉRIC II.

1440. Frédéric II, surnommé *Dent de Fer*, à cause de sa force, né le 19 novembre 1413, obtint l'électorat par la disposition de son père et la cession de son frère ainé.

ALBERT III, DIT L'ACHILLE.

1469. Albert, surnommé *Achille et l'Ulysse*, à cause de sa prudence et de sa valeur, né le 24 novembre 1414, succéda, l'an 1469, dans l'électorat, à Frédéric, son frère.

JEAN, SURNOMMÉ CICÉRON.

1486. Jean, à qui son éloquence naturelle acquit le surnom de *Cicéron*, né le 2 août 1455, fut le successeur d'Albert son père dans l'électorat.

JOACHIM I^e.

1499. Joachim I^e, surnommé *Nestor*, sans qu'on en pénètre la raison, né le 21 février 1484, succéda, l'an 1499, à Joachim son père.

JOACHIM II.

1535. Joachim II, successeur de Joachim I^{er}, son père, né le 9 janvier 1505.

JEAN-GEORGES.

1571. Jean-Georges, né le 11 septembre 1525, de Joachim II, et son successeur.

JOACHIM-FRÉDÉRIC.

1598. Joachim-Frédéric, né le 27 janvier 1546, fut pourvu, du vivant de l'électeur Jean-Georges, son père, en 1553, de l'évêché de Havelberg, et, en 1566, de l'archevêché de Magdebourg. En parvenant à l'électorat, il se démit de ce dernier bénéfice.

JEAN-SIGISMOND.

1608. Jean-Sigismond, né le 8 septembre 1572, succéda, l'an 1608, à Joachim-Frédéric, son père.

GEORGES-GUILLAUME.

1619. Georges-Guillaume, fils et successeur de Jean-Sigismond, né le 3 novembre 1595, se trouva impliqué, malgré lui, dans la guerre de 30 ans, commencée en 1618, à l'occasion de la révolte des Bohémiens.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME, DIT LE GRAND.

1640. Frédéric-Guillaume, surnommé le Grand, né le 6 février 1620, succéda, l'an 1640, à son père, Georges-Guillaume, dans ses Etats délabrés par une longue guerre.

DUCS DE BAVIÈRE.

La Bavière, habitée par les anciens Boiens, puis soumise aux Romains, eut des ducs dès le commencement du VI^e siècle. Théodon, chef de la maison des Agilolfinges, en fut duc et mourut en 558; ses descendants prirent quelquefois le titre de roi de Bavière. Pépin, fils de Charles Martel, les rendit tributaires. Thassilon, le dernier de ces princes, s'étant révolté plusieurs fois contre Charlemagne, fut dépouillé de ses Etats en 788, et enfermé, avec son fils, dans un monastère. La Bavière, devenue province de France, fut possédée par les descendants de Charlemagne jusqu'à l'empereur Arnoul, qui, voulant garantir ses frontières contre les fréquentes irruptions et ravages des Hongrois, établit, vers 889, Liutpold, gouverneur et duc de la Bavière et de l'Autriche, qui en faisait alors partie.

LIUTPOLD.

889. Liutpold, dont l'origine est encore incertaine, est traité d'ami et de cousin par Louis, roi de Germanie, dans un diplôme de 903, trouvé à l'abbaye de Saint-Eméran de Ratisbonne; d'où la plupart des auteurs bavarois prennent occasion de le faire descendant de Bernard, roi d'Italie, fils de Pépin et neveu de Louis le Débonnaire. Liutpold, pendant les règnes d'Arnoul et de Louis, avait toujours défendu vaillamment ses frontières contre les incursions des Hongrois, et les avait défait dans différentes occasions; mais en 907 (RÉGINON, OTHON DE FRISINGUE) les Bavarois ayant été vaincus, et Liutpold tué dans la bataille, les barbares ravagèrent une grande partie de l'Allemagne. Liutpold épousa Cunégonde, sœur d'Erichard et de Berthold, duc de Souabe, dont il eut deux fils, Arnoul, qui succéda au duché, et Berthold. Cette princesse se remaria en 913 (Chr. S. Gal., ad an. 913) à Conrad, roi de Germanie.

ARNOUL.

907. Arnoul, surnommé le Mauvais, successeur de l'Art de vérifier les dates.

FRÉDÉRIC III.

ÉLECTEUR, PREMIER ROI DE PRUSSE.

1688. Frédéric III, né à Königsberg, le 1^{er} juillet 1657, succéda, l'an 1688, à l'électorat de Brandebourg que Frédéric-Guillaume, son père, lui laissa dans l'état le plus florissant.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME II.

ROI DE PRUSSE.

1713. Frédéric-Guillaume II, né le 15 août 1688, fils de Frédéric, premier roi de Prusse, parvint au trône sous les heureux auspices de la paix. Il obtint par le traité d'Utrecht le pays de Gueldre, avec la confirmation de la principauté de Neuchâtel et de sa qualité de roi, qui fut reconnue par toutes les puissances. L'an 1740, Frédéric-Guillaume meurt d'hydropisie le 31 mai, laissant dans un état florissant ses provinces, ses finances et ses troupes. Il avait épousé, le 28 novembre 1706, Sophie-Dorothée, fille de Georges-Louis, électeur de Hanovre et roi d'Angleterre, morte le 28 janvier 1757. Il eut de ce mariage onze enfants, dont les principaux sont Frédéric qui suit, et Auguste Guillaume, prince de Prusse.

FRÉDÉRIC II,

ROI DE PRUSSE

1740. Frédéric II, né le 24 janvier 1712, a succédé, le 31 mai 1740, au roi Frédéric-Guillaume, son père.

céda, l'an 907, à Liutpold, son père, dans le duché de Bavière, du consentement du roi Louis.

BERTHOLD.

937. Après la mort d'Arnoul, Eberhard, son fils ainé, se mit en possession de la Bavière, sans faire partage avec ses frères. Cette démarche alluma une guerre civile entre eux. L'empereur Othon I^{er}, à qui on n'avait pas demandé son consentement ni l'investiture, le dépouilla de la Bavière et la conféra à Berthold, leur oncle, frère d'Arnoul le Mauvais. Berthold, constamment attaché à l'empereur, le servit contre les rebelles; il remporta, en 943, une grande victoire sur les Hongrois, et mourut le 23 novembre 945, suivant Régino, et suivant Herman le Contrat, en 947, sans postérité. Othon I^{er} lui avait promis en mariage sa nièce, avant qu'elle fût nubile; elle était fille de Gerberge, sa sœur, et de Giselbert, duc de Lorraine.

HENRI I^{er} DE SAXE.

945 ou 947. Après la mort de Berthold,

l'empereur Othon conféra la Bavière à Henri de Saxe, son frère, fils du roi Henri I^{er} et de Mathilde, sa deuxième femme.

HENRI II, DIT HÉZÉLON.

935. Henri II dit *Hézélon* succéda, l'an 935, à Henri I^{er}, son père, dans le duché de Bavière, par ordre de l'empereur Othon I^{er}.

OTHON I^{er}.

976. Othon I^{er}, duc de Souabe, fils de Ludolphe et petit-fils de l'empereur Othon I^{er}.

HENRI I^{er}, rétabli.

982. Henri I^{er}, après la mort de son rival, fut rétabli dans le duché de Bavière par l'empereur Othon II, au parlement de Vérone.

HENRI III DE SAXE,

995. Henri III, surnommé *le Saint*, succéda, l'an 995, à Henri Hézélon, son père, dans le duché de Bavière. L'an 1002, il parvint à l'empire après la mort d'Othon III.

HENRI IV.

1005. Henri IV, ou Hézélon de Luxembourg, frère de l'impératrice Cunégonde, fut pourvu, par l'empereur saint Henri, du duché de Bavière, le 21 mars 1005.

HENRI V.

1027. Henri V fut nommé duc de Bavière en 1027 par l'empereur Conrad, son père. L'an 1039, il parvint à l'empire.

HENRI VI.

1043. Henri VI, fils du duc Henri IV, fut pourvu du duché de Bavière par l'empereur Henri III, l'an 1043. Il mourut à Trèves, l'an 1047, sans enfants.

CONRAD I^{er}, ou CUNON.

1049. Conrad I^{er} ou Cunon, obtint la Bavière de l'Empereur au mois de février 1049.

CONRAD II DE FRANCONIE.

1053. L'empereur Henri III nomma duc de Bavière, en 1053, Conrad, son deuxième fils ; mais il n'en jouit pas longtemps, étant mort en 1056, à quatre ans.

AGNÈS, IMPÉRATRICE.

1056. Après la mort du jeune Conrad, l'empereur donna l'administration de la Bavière à l'impératrice Agnès, fille de Guillaume, duc d'Aquitaine ; mais elle ne garda ce duché que cinq ans.

OTHON II DE SAXE.

1061. Othon II, duc de Saxe sur la Werra, fils de Sigefroi, comte de Northeim, obtint, l'an 1061, le duché de Bavière de l'impératrice Agnès, régnante de l'empire.

WELPHE I^{er}.

1071. Welphe I^{er} obtint de l'empereur Henri IV le duché de Bavière en 1071.

WELPHE II.

1102. Welphe II succéda, l'an 1102, à Welphe I^{er}, son père, au duché de Bavière.

HENRI VII, DIT *LE NOIR*.

1119. Henri VII, dit *le Noir*, avait administré la Bavière pendant plus de 18 ans, avec Welphe, son frère ; il gouverna seul pendant cinq ans.

HENRI VIII, DIT *LE SUPERBE*.

1125. Henri VIII, dit *le Superbe* ou *le Magnanime*, succéda, l'an 1125, à son père, Henri VII, dans le duché de Bavière.

LÉOPOLD D'AUTRICHE,

1138. Léopold, fils de Léopold IV, marquis d'Autriche, et d'Agnès de Franconie, fut investi de la Bavière en 1138.

HENRI IX D'AUTRICHE, DIT *SASAMERGOTE*.

1142. La mort de Léopold donna de nouvelles espérances à Welphe de recouvrer la Bavière pour son neveu ; mais l'empereur, dans une diète de Ratisbonne, en 1142, déclara duc de Bavière, Henri, frère de Léopold, et pour le mieux affirmer dans cette possession, il lui fit épouser Gertrude, veuve de Henri le Superbe.

HENRI X, DIT *LE LION*.

1154. Henri X, dit *le Lion*, né l'an 1129, de Henri le Superbe, duc de Saxe et de Bavière, et de Gertrude, fut mis sous la tutelle de Welphe, son oncle, depuis marquis de Toscane.

OTHON I^{er} DE WITTELSBACH.

1180. Othon I^{er} de Wittelsbach, fils d'Otton IV, comte palatin de Wittelsbach, et d'Holica, comtesse de Lengenfeld.

LOUIS I^{er}.

1183. Louis I^{er} succéda en bas âge, l'an 1183, à Othon I^{er}, son père, dans le duché de Bavière, sous la tutelle de Conrad de Wittelsbach, archevêque de Mayence, son oncle.

OTHON II, *L'ILLUSTRE*.

1231. Othon II, surnommé *l'illustre*, palatin du Rhin en 1228, parvint au duché de Bavière en 1231, après la mort de Louis I^{er}, son père.

LOUIS II, DIT *LE SÉVÈRE*.

1253. Louis II, surnommé *le Sévère*, fils d'Othon II, eut pour son partage le palatinat du Rhin et la haute Bavière.

LOUIS, DUC DE BAVIÈRE, PUIS EMPEREUR.

1294. Louis, duc de Bavière, puis empereur, 2^e fils de Louis le Sévère, fut d'abord sous la tutelle de sa mère Mathilde.

ÉTIENNE, SURNOMMÉ *L'AGRAFFÉ*.

1347. Etienne, duc de Bavière en 1347, après la mort de son père.

JEAN, DIT *LE PACIFIQUE*.

1375. Les trois frères, enfants d'Etienne l'Agraffé, possédèrent la Bavière en commun pendant plusieurs années : ils firent ensuite un partage en 1392, mais avec un pacte de famille, qu'aucune portion du duché ne

pourrait être portée par les filles dans une maison étrangère, et que la succession serait toujours recueillie par les mâles des autres branches. La ville de Munich, avec une grande partie de la haute Bavière, échut à Jean, qui mourut le 8 août 1397.

ERNEST.

1397. Ernest, duc de Bavière, gouverna son duché par indivis, avec Guillaume, son frère.

ALBERT I^e, dit LE PIEUX.

1438. Albert I^e, surnommé le Pieux, duc de Bavière et comte de Vohbourg.

JEAN ET SIGISMOND.

1460. Jean et Sigismond, fils d'Albert le Pieux, administrèrent en commun l'électorat de Bavière après sa mort.

ALBERT II, dit LE SAGE.

1465. Albert II, surnommé le Sage, né en 1447, eut le duché de la haute et basse Bavière, par la session de Sigismond, son frère, en 1465.

GUILLAUME, dit LE CONSTANT.

1508. Guillaume I^e dit le Constant, fils ainé d'Albert, né le 13 novembre 1493, duc de la haute et basse Bavière, se concilia avec Louis, son frère, pour le gouvernement. Après la mort de Louis, le droit de primogéniture resta dans toute sa vigueur.

ALBERT III, dit LE MAGNANIME.

1550. Albert III, surnommé le Magnanime, né le 1^{er} mars 1528, reçut la Bavière de l'empereur en 1550, après la mort de Guillaume, son père.

GUILLAUME II, SURNOMMÉ LE RELIGIEUX.

1579. Guillaume II, surnommé le Religieux, fils et successeur d'Albert le Magnanime, né le 29 septembre 1548, fut un prince aussi zélé que son père et son aïeul pour le maintien de la religion catholique dans ses Etats contre les Luthériens : il bâtit et dota beaucoup d'églises; il soutint, par ses armes, Ernest, son frère, dans l'archevêché de Cologne, auquel il avait été nommé l'an 1583, au lieu de Gebhard Truchsess, dernier archevêque, qui avait embrassé le luthéranisme et s'était marié.

tien de la religion catholique dans ses Etats contre les Luthériens : il bâtit et dota beaucoup d'églises; il soutint, par ses armes, Ernest, son frère, dans l'archevêché de Cologne, auquel il avait été nommé l'an 1583, au lieu de Gebhard Truchsess, dernier archevêque, qui avait embrassé le luthéranisme et s'était marié.

MAXIMILIEN I^e,

1596. Maximilien I^e, né le 17 avril 1573, devenu électeur de Bavière, en 1596, par l'abdication de son père, a été l'un des plus grands princes qui aient gouverné la Bavière.

FERDINAND-MARIE.

1651. Ferdinand-Marie, né le 31 octobre 1636, succéda, l'an 1651, à Maximilien I^e, son père, dans l'électorat, sous la tutelle d'Albert, son oncle.

MAXIMILIEN-EMMANUEL.

1679. Maximilien-Emmanuel, né le 11 juillet 1662, succéda, l'an 1679, à Ferdinand-Marie, son père.

CHARLES-ALBERT.

ÉLECTEUR, puis EMPEREUR

1726. Charles-Albert, né le 6 août 1697, succéda, le 26 février 1729, dans l'électorat de Bavière, à Maximilien-Emmanuel, son père. Après la mort de l'empereur Charles VI, arrivée le 20 octobre 1740, l'électeur de Bavière fut un des prétendants à la succession autrichienne. Soutenu par les armées françaises, il s'empara, l'an 1741, de la haute Autriche.

MAXIMILIEN-JOSEPH.

1745. Maximilien-Joseph, né le 28 mars 1727, succéda, le 20 janvier 1745, dans l'électorat de Bavière, à Charles-Albert, son père.

DUCS DE BRUNSWICK,

DEPUIS ELECTEURS DE HANOVRE.

Les duchés de Brunswick, de Wolfenbuttel, de Lunebourg et de Hanovre font partie de la basse Saxe, entre l'Ebre et le Weser. Ce pays, soumis par Charlemagne, eut ensuite des ducs particuliers, descendants de Wittekind. Henri l'Oiseleur, roi de Germanie, posséda toute la Saxe, de même qu'Othon le Grand, son fils. Ce prince, à son voyage d'Italie, donna la Saxe à gouverner à Herman de Billing, qui bâtit la ville de Lunebourg et y posséda, avec ce duché, celui de Lavenbourg. Les descendants de Billing y ont été les maîtres pendant cent cinquante ans, comme il est rapporté à l'article de l'électorat de Saxe.

Il y avait, dans le même temps, en Saxe, des margraves dans le pays de Brunswick, et des ducs sur la Werra ; ils descendaient de Henri de Saxe, frère puîné de l'empereur Othon le Grand, qui lui conféra le duché de Bavière. Henri laisse deux fils, Henri Hézilon, duc de Bavière, et Brunon, qui suit.

BRUNON I^e.

853. Brunon I^e, fils puîné de Henri de Saxe, duc de Bavière, et petit-fils de Henri I^e, roi de Germanie, fut margrave en Saxe l'an 855. Il augmenta et embellit la ville de Brunswick, et mourut en 972, laissant

d'Hildeswinde de Croatie, sa femme, Brunon II, qui suit.

BRUNON II.

972. Brunon II fut margrave en Saxe et seigneur de Brunswick.

LUDOLPHE.

1006. Ludolphe devint margrave de Saxe et seigneur de Brunswick après la mort de Brunon, son père.

BRUNON III.

1038. Brunon III, margrave en Saxe et seigneur de Brunswick, succéda, l'an 1038, à Ludolphe, son père. L'an 1057, Brunon allant avec son frère Echert, à la cour de l'empereur, à Mersbourg, où tous les princes saxons étaient mandés, rencontra, près Nien-thorp sur la Saale, Othon, margrave de Thuringe; Brunon et Othon, depuis longtemps ennemis, coururent l'un contre l'autre, se percèrent de leurs armes, et tombèrent morts de leurs chevaux. Echert, quoique blessé, mit ses ennemis en fuite.

ECBERT I^e.

1057. Echert I^e succéda, l'an 1057, à Brunon, son frère.

ECBERT II.

1068. Ecbert II, margrave en Saxe et en Thuringe, eut la seigneurie de Brunswick en 1068, après la mort d'Ecbert I^e, son père.

GERTRUDE ET HENRI LE GRAS.

1090. Gertrude, fille d'Ecbert I^e, succéda, l'an 1090, à Ecbert II, son frère, dans la seigneurie de Brunswick. Elle était mariée pour lors à Henri le Gras, fils et successeur d'Othon II, duc de Saxe sur le Werra, et comte de Northeim.

**RICHENSE ET LOTHaire,
COMTE DE SUPPLEMBOURG, DEPUIS EMPEREUR.**

1113. Richense, fille ainée de Henri le Gras et de Gertrude, fut mariée, l'an 1113, à Lothaire, comte de Supplembourg. Elle porta en dot, à son époux, la Saxe sur la Werra, et le Brunswick. Lothaire était déjà en possession du duché de Saxe dont l'empereur Henri V l'avait pourvu, l'an 1106, après la mort de Magnus, dernier de la maison de Billing. L'an 1125, Lothaire fut élu roi de Germanie.

**HENRI LE SUPERBE,
DUC DE BAVIÈRE ET DE SAXE.**

1136. Henri, dit *le Superbe*, duc de Bavière, fils de Henri le Noir, et petit-fils de Wulphé, duc de Bavière, dont le père Azon d'Est avait épousé Cunégonde, héritière de l'ancienne maison des Welches, comtes d'Altorff en Souabe, fut investi, en 1136, par l'empereur Lothaire II, son beau-père, des duchés de Saxe.

HENRI LE LION.

1139. Henri *le Lion*, duc de Saxe et de Bavière, succéda, l'an 1139, à son père.

**HENRI,
COMTE PALATIN ET DUC DE SAXE.**

1195. Henri, l'aîné des fils de Henri *le Lion*, prit le titre de duc de Saxe et comte de Brunswick, après la mort de son père.

GUILLAUME DE LUNEBOUG.

1195. Guillaume de Lunebourg, fils de Henri *le Lion* et de Mathilde d'Angleterre,

sa deuxième femme, né l'an 1184, eut partage le pays de Lunebourg, qui fut aujourd'hui partie des Etats de Brunswick.

OTHON I^e, DIT L'ENFANT,**DUC DE BRUNSWICK ET DE LUNEBOURG.**

1213. Othon I^e, né l'an 1204, recueillit la succession de Guillaume, son père, et celle de ses oncles. C'est de lui que descendent les ducs de Brunswick et de Lunebourg.

ALBERT I^e, SURNOMMÉ LE GRAND.

1252. Albert I^e, dit *le Grand*, succéda, l'an 1252, à son père Othon.

ALBERT II, DIT LE GRAS.

1279. Albert II, dit *le Gras*, eut dans le partage avec ses frères, le pays de Göttingen. L'an 1292, après la mort de Guillaume, il s'empara de Brunswick et de Wolfenbuttel, dont il chassa, l'an 1294, Henri, son frère aîné. Il mourut en 1318. Il avait épousé Richsa, fille de Magnus, duc des Hérolles et des Vandales, dont il eut Othon le Libéra de Brunswick, mort en 1334, sans enfants mâles; Ernest de Göttingen, dont le petit-fils Othon mourut sans enfants, en 1643; Magnus le Pieux, qui suit, et cinq autres enfants.

MAGNUS I^e.

1318. Magnus I^e, surnommé *le Pieux*, fils d'Albert le Gras.

MAGNUS II, TORQUATUS.

1368. Magnus II, surnommé *Torquatus*, ou à la *Chaîne*, succéda à Magnus I^e, son père, en 1368.

BERNARD I^e.

1373. Bernard I^e, deuxième fils de Magnus Torquatus.

OTHON, DIT LE BOITEUX.

1434. Othon, dit *le Boiteux*, succéda, l'an 1434, à son père.

FRÉDÉRIC, DIT LE PIEUX.

1445. Frédéric, surnommé *le Pieux*, succéda, l'an 1445, à son frère.

OTHON LE VICTORIEUX.

1459. Othon *le Victorieux*, deuxième fils de Frédéric, prit le gouvernement avec son frère, après l'abdication du père.

HENRI LE JEUNE.

1478. Henri *le Jeune*, né en 1468, d'Othon *le Victorieux*, succéda à Frédéric, son aîné.

ERNEST I^e.

1522. Ernest I^e, né le 26 juin 1497, deuxième fils de Henri.

GUILLAUME LE JEUNE.

1546. Guillaume, fils d'Ernest, né le 4 juillet 1535, gouverna pendant dix ans avec Henri, son frère aîné, sans partage.

ERNEST II.

1592. Ernest II, né le 31 décembre 1564, succéda, en 1592, à Guillaume, son père, au duché de Zell, et mourut le 2 mars 1611, sans alliance.

CHRISTIAN.

1611. Christian, né le 19 novembre 1566, évêque de Minden, succéda à son frère Ernest dans le duché de Zell, en 1611.

AUGUSTE.

1633. Auguste, né le 19 novembre 1568, administrateur de Retzebourg, succéda à son frère Christian en 1633.

FRÉDÉRIC II.

1636. Frédéric II, né le 24 août 1574, succéda, en 1636, à son frère Auguste dans le duché de Zell.

GEORGES.

1634. Georges, né le 17 février 1582, fut un célèbre guerrier.

CHRISTIAN-LOUIS.

1643. Christian-Louis, né le 23 février 1622, succéda, en 1648, à son oncle Frédéric II, dans le duché de Zell.

GEORGES-GUILLAUME.

1665. Georges-Guillaume, né le 16 janvier 1624, succéda, l'an 1665, à Christian-Louis, son frère.

ERNEST-AUGUSTE.

1665. Ernest-Auguste, fils de Georges, né

le 20 novembre 1629, évêque d'Osnabruk en 1662, s'accorda, en 1663, avec ses frères pour la succession, et fit la branche de Hanovre.

GEORGES-LOUIS I^e.

1698. Georges-Louis, fils d'Ernest-Auguste, né le 28 mai 1660, succéda, l'an 1698, à son père dans l'électorat, dont il fut investi par l'empereur, le 9 janvier 1699

GEORGES II, AUGUSTE.

1727. Georges-Auguste, fils de Georges-Auguste I^e, né le 30 octobre 1683, devint roi d'Angleterre et électeur de Hanovre le 22 juin 1727. L'an 1756, l'Angleterre étant en guerre avec la France, il conclut un traité d'alliance défensive avec le roi de Prusse, par lequel ces princes s'engagent à s'opposer à l'introduction des troupes étrangères en Allemagne, pendant le cours de la guerre présente. Le but du roi Georges était de mettre le pays de Hanovre à couvert des représailles de la France ; mais ce traité procura l'effet contraire. Ce prince mourut le 26 octobre 1760

GEORGES III.

1760. Georges III, Guillaume, né le 4 juin 1738, a succédé à Georges II, son aïeul, le 26 octobre 1760.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ROIS DE HONGRIE.

La Hongrie s'étend sur une partie de l'ancienne Pannonie, de la Dacie et du pays des Jazyges. Les Huns l'ayant conquise sur les Romains après le milieu du III^e siècle, furent obligés de la céder aux Goths après la mort d'Attila. Ces derniers en furent chassés à leur tour par les Lombards, qui, peu après, l'abandonnèrent aux Abarès, ou Avarès, pour passer en Italie. Ceux-ci en furent chassés en partie, l'an 797, par Pépin, roi d'Italie, et furent remplacés par les Slaves, soumis aux François. Ce pays demeura sous la domination de Charlemagne et de ses descendants, jusqu'à la mort de Charles le Gros. Sur la fin du IX^e siècle, il devint la proie d'un nouveau peuple, sorti, comme les Huns et les Avarès, de la Scythie asiatique ou Tartarie, et composé d'Onigours et de Magyares. Les Pannoniens leur donnèrent le nom de Hongrois, qui n'est qu'une corruption de celui d'Onigour. Le chef de cette conquête fut Álmos, ou Almon, nommé, par les Orientaux, Salmuts, qui se prétendait issu d'Attila. Il eut un fils nommé Arpad, qui, lui ayant succédé, transmit ses Etats, l'an 907, à son fils Zulta ou Zoltan. Les armées de celui-ci se répandirent dans l'Europe et ravagèrent l'Allemagne, l'Italie et la France orientale. Zulta fut remplacé par son fils Toxun, dont le gouvernement fut le contraire de celui de son père. La paix que ce prince établit dans ses Etats en ouvrit l'entrée aux étrangers. Ce fut par leur ministère que Géisa, son fils et son successeur, connut et embrassa la religion chrétienne. Ce dernier eut de Saroth son épouse, l'an 969, un fils nommé Etienne, par où commence la Chronologie des rois de Hongrie.

ETIENNE I^e.

L'an 997, Etienne I^e, fils du duc Géisa, lui succéda. Héritier de ses vertus, il obligea les Hongrois à recevoir le baptême. Ce prince, après avoir policié la Hongrie par de sages lois et fait régner les vertus sur le trône, mourut à Bude, le 15 août 1038. L'Eglise l'a placé au nombre des saints, ainsi que son fils Eméric, mort avant lui. Sa fête se célébrait autrefois le 20 août ; Innocent XI l'a mise au 2 septembre. La mémoire de saint Etienne est tellement en vénération chez les Hongrois, qu'ils se servaient de sa couronne pour le sacre de leurs rois, et la regardaient comme essentielle à cette cérémonie.

PIERRE, SURNOMMÉ L'ALLEMAND

1038. Pierre, Allemand de naissance, fut élu pour succéder au roi saint Etienne par les soins de la reine Gisèle, sa parente. Les Etats s'assemblent l'an 1041 ou 1042, déposent Pierre, et l'obligent de retourner en Allemagne.

ABA, OU OWON.

1041 ou 1042. Aba ou Owon, mari d'une sœur de saint Etienne, fut substitué au roi Pierre.

PIERRE rétabli

1044. Pierre étant remonté sur le trône,

ne fut occupé qu'à tirer vengeance de ceux qui l'en avaient fait descendre.

ANDRÉ I^{er}.

1047. André I^{er} fut donné pour successeur au roi Pierre. Il avait promis aux seigneurs hongrois de rétablir l'idolâtrie. Il fit le contraire, et protégea hautement la religion chrétienne et ses ministres.

BÉLA I^{er}.

1061. Béla I^{er}, maître de la personne d'André, son frère, se fit couronner en sa place. Son règne ne fut que de trois ans. Il périt sous les ruines d'une maison l'an 1063.

SALOMON.

1063. Salomon, fils du roi André, fut ramené de la cour impériale, où il s'était retiré, par l'empereur Henri IV, son beau-frère, après la mort de Béla. Salomon, défait dans une bataille rangée, se retire à Presbourg avec sa femme Sophie, fille de l'empereur Henri III, et laisse le reste de ses Etats à la merci de son rival.

GÉISA I^{er}.

1074. Géisa I^{er}, devenu maître de la Hongrie par la retraite de Salomon, se fit couronner, l'an 1074, dans Albe-Royale. Le règne de Géisa ne fut que d'environ trois ans, ce prince étant mort le 25 avril 1077. Il laissa deux fils en bas âge, Coloman et Almus.

LADISLAS I^{er}.

1077. Ladislas I^{er}, fils de Béla I^{er}, fut élu malgré lui, pour succéder à Géisa, son frère. Il mourut universellement regretté, le 29 juillet (un dimanche) de l'an 1095.

COLOMAN.

1095. Coloman, fils aîné de Géisa, frère de Ladislas, succéda, l'an 1095, à son oncle. Il mourut le 3 février 1114, avec la haine de ses sujets, qu'il avait traités avec une extrême dureté.

ETIENNE II, SURNOMMÉ LE FOUDRE.

1114. Etienne II fut élu, à l'âge de 8 ans, pour remplir le trône de Hongrie, après la mort du roi Coloman, son père. Étant tombé malade dans la ville d'Agria, il remit le sceptre à Béla, que son père avait fait aveugler, se fit revêtir de l'habit monastique, et mourut l'an 1131, la dix-huitième année de son règne.

BÉLA II.

1131. Béla II, fils d'Almus, tout aveugle qu'il était, gouverna sagement ses Etats. Il mourut un jeudi, 13 février de l'an 1141, et fut enterré dans l'église d'Albe-Royale.

GÉISA II.

1141. Géisa II, fils de Béla II, fut couronné roi de Hongrie le 16 février, premier dimanche de Carême. Il mourut dans la vingt et unième année de son règne, un mercredi, 31 mai de l'an 1061.

ÉTIENNE III

1161. Etienne III, fils du roi Géisa, monta sur le trône après la mort de son père, et

mourut au château de Zemlin le 15 avril 1173

BÉLA III.

1174. Béla III, frère d'Etienne III, fut couronné roi de Hongrie un dimanche, 13 janvier de l'an 1175. Ce prince mourut le jeudi saint, 18 avril de l'an 1196, suivant Albéric de Trois-Fontaines. Il laissa, de son épouse, Marguerite de France, fille du roi Louis le Jeune, et veuve de Henri au Court-Mantel, fils de Henri II, roi d'Angleterre, deux fils, Eméric et André, qui régnerent après lui, et une fille, Marguerite, femme de l'empereur Isaac l'Ange.

ÉMÉRIC.

1196. Eméric ou Henri, fils de Béla III, monta sur le trône par le vœu unanime de la nation après la mort de son père. Il mourut en 1204, laissant de Constance, son épouse, fille d'Alphonse II, roi d'Aragon, un fils en bas âge, nommé Ladislas, qui lui succéda.

LADISLAS II ou III.

1204. Ladislas II, que son père Eméric avait fait couronner de son vivant, monta sur le trône l'an 1204, sous la tutelle d'André, son oncle. Il régna fort peu de jours.

ANDRÉ II, SURNOMMÉ LE JÉROSOLÉMITE.

1204. André II, second fils de Béla III, parvint à la couronne de Hongrie après la mort de Ladislas, son neveu. L'an 1217, il se mit à la tête des croisés et se rendit en Palestine. Ce prince mourut le 7 mars de l'an 1235. Il avait épousé, 1^e Gertrude, fille de Berthold, duc de Méranie ; 2^e Yolande, fille de Pierre de Courtenay, empereur de Constantinople ; 3^e le 14 mai 1234, Béatrice, fille d'Azon, marquis d'Est. Du premier lit eut Béla qui suit.

BÉLA IV.

1235. Béla IV, fils aîné d'André II, fut couronné dans Albe-Royale, le 14 octobre 1235. Suivant Thwroc et Ranzan, Béla mourut le 7 mai 1275 ; mais Sponde prouve que sa mort arriva l'an 1270. Il avait épousé Marie, fille de l'empereur grec Théodore Lascaris I^{er}.

ÉTIENNE IV ou V.

1276. Etienne IV, ou V, monta sur le trône après la mort de Béla IV, son père. Il mourut l'an 1272, vers le 1^{er} août.

LADISLAS III ou IV, SURNOMMÉ LE CUMAIN.

1272. Ladislas III fut élu pour succéder au roi Etienne, son père. Les Cumains, ayant conspiré contre lui, l'assassinèrent le 19 juillet de l'an 1290.

ANDRÉ III, SURNOMMÉ LE VÉNITIEN.

1290. La nouvelle de la mort du roi clamé roi par le plus grand nombre des seigneurs hongrois, fut à Naples, Marie, sœur de ce prince, et épouse de Charles II, roi de Naples, fit valoir les droits de son fils Andrée III, proclamé roi par le plus grand nombre des seigneurs hongrois, fut couronné le 4 août 1290, 16 jours après la mort de Ladislas. Il mourut à Bude le jour de Saint

ainé, Charles-Martel, sur la couronne de Hongrie. Charles Martel ne fut qu'un roi titulaire, n'étant jamais sorti d'Italie pour aller prendre possession de ses Etats. Il mourut à Naples l'an 1295, à l'âge de 23 ans, laissant un fils en bas âge, nommé Charles-Robert, ou, par abréviation, Char Robert, et une fille nommée Clémence, qui épousa, l'an 1315, Louis Hutin, roi de France.

L'an 1301 au mois de juillet, les seigneurs du parti d'André, craignant de perdre leur liberté, disaient-ils, en recevant un roi de la main de l'Eglise, déferent la couronne à Wenceslas, roi de Bohême.

Nouveau roi l'an 1305 ; c'est Othon de Bavière, élu par un petit nombre de seigneurs.

Félix, 30 mai de l'an 1301.

CHAROBERT.

Sur la fin de l'an 1300, du vivant du roi André, Char Robert, fils de Charles Martel, âgé de 8 ans, arrive en Hongrie, où il est reconnu roi par quelques seigneurs. La durée de son règne fut de 42 ans, ce prince étant mort à Visegrad l'an 1342, un mardi 16 juillet, dans la cinquantième année de son âge. Son corps fut inhumé dans le tombeau des rois de Hongrie, à Albe-Royale. Il avait épousé, 1^e Marie de Pologne, fille de Casimir, duc de Cujavie, morte à Témeswar l'an 1315, sans enfants ; 2^e l'an 1318, Béatrix de Luxembourg, fille de l'empereur Henri VII, morte la même année ; 3^e l'an 1320, Elisabeth, fille d'Uladislas Lokétek, roi de Pologne, mère de 4 fils, dont les deux qui survécurent à leur père sont Louis, qui suit, et André, qui fut roi de Naples

LOUIS I^e, SURNOMMÉ *LE GRAND*.

1342. Louis I^e, né le 5 mars 1326, du roi Char Robert et d'Elisabeth, fut élu l'an 1342 pour succéder à son père. Louis mourut à Tyrnau, dans le comté de Néitra, le 11 ou le 12 septembre 1382, dans la cinquante-septième année de son âge. Il fut inhumé au milieu des regrets et des gémissements de ses sujets, dans l'église d'Albe-Royale. Ce prince avait épousé, 1^e Marguerite, fille de Charles de Luxembourg, marquis de Moravie, morte sans enfants ; 2^e Elisabeth, fille d'Etienne, ban de Bosnie, dont il eut trois filles : Catherine, morte l'an 1376, Marie, femme de Sigismond, marquis de Brandebourg et Hedwige, mariée à Jagellon, ou Ladislas, duc de Lithuanie, puis roi de Pologne.

MARIE, SURNOMMÉE *LE ROI-MARIE*.

1382. Marie, fille de Louis le Grand, fut couronnée dans Albe-Royale l'an 1382, sous le nom de *Roi-Marie*. Marie mourut à Bude l'an 1392.

SIGISMOND.

1392. Sigismond, qui avait épousé Marie en 1386, eut un concurrent pour la Hongrie, après la mort de son épouse. Ce fut

Uladislas V, roi de Pologne, qui entreprit alors de faire valoir les droits de son épouse Hedwige, sur cette couronne. L'an 1411, Sigismond est élevé à l'empire. L'an 1412, il est battu par les Turcs près de Semendria. Il meurt le 8 ou le 9 décembre de l'an 1437 à Znaïm en Moravie, à l'âge de 70 ans, laissant une fille unique, Elisabeth, mariée à Albert d'Autriche, qui lui succéda.

ALBERT.

1438. Albert, élu roi de Hongrie le 19 décembre 1437, est couronné solennellement avec Elisabeth, son épouse, le 1^{er} janvier 1438 dans Albe-Royale. Ce prince obtint deux autres couronnes dans le cours de la même année, celle de Bohême le 6 mai, celle de l'empire le 26 ou le 27 juin. La dysenterie enlève ce monarque le 27 octobre de l'année suivante 1439, à Niesmel, près de Gran ou Strigone.

ULADISLAS, EN hongrois LADISLAS IV OU V.

1440. Albert ayant laissé la reine Elisabeth enceinte, les seigneurs, dans le doute si elle mettrait un fils au monde, offrirent la couronne de Hongrie à Uladislas, roi de Pologne, qui l'accepta. Cependant la veuve d'Albert accoucha, le 23 février 1440, d'un fils, qui fut nommé Ladislas. Le quatrième mois de sa naissance, elle le fait couronner, puis l'emmène en Autriche. Bataille donnée le 10 novembre 1444, près de Varne en basse Mésie, entre Ladislas, à la tête de 18,000 hommes, et Amurath, qui en avait plus de 60,000. La victoire, longtemps disputée, se déclare enfin pour les infidèles. Ladislas, après avoir fait des prodiges de valeur, pérît en cette journée, à l'âge de 20 ans, avec le cardinal Julien.

INTERREGNE.

LADISLAS V OU VI, DIT *LE POSTHUME*.

1453. Ladislas, âgé de 13 ans, arrive à Bude le 13 février 1453, accompagné d'Ulric, comte de Cillei, son oncle. Le roi Ladislas mourut subitement le 23 novembre 1457, à Prague où il est enterré.

MATHIAS I^e.

1458. Mathias I^e, second fils de Jean Hunyade, fut proclamé roi de Hongrie le 24 janvier 1458, par les Etats assemblés dans la plaine de Rakos près de Pesth, à l'âge de 16 ans. L'an 1490, Mathias termine subitement ses jours à Vienne, le 4 ou le 6 avril. Il avait épousé, 1^e l'an 1458, Catherine, fille de Podiebrad, morte en 1464 ; 2^e l'an 1476, Béatrix, fille de Ferdinand I^e, roi de Naples. Il ne laissa point d'enfants de ces deux femmes.

LADISLAS VI OU VII.

1490. Ladislas VI, roi de Bohême, est proclamé roi de Hongrie, le 15 juillet 1490, par préférence à trois concurrents redoutables : Maximilien, fils de l'empereur Frédéric, Ferdinand, roi de Naples, et Jean Corvin, fils naturel du roi Mathias. L'an 1516, le 4 ou plutôt le 13 mars, ce prince meurt à Bude

dans sa 61^e année. Ce prince laissa d'Anne de Foix, sa femme, Anne, mariée à Ferdinand I^{er}, et Louis, qui suit.

LOUIS II.

1516. Louis II, né l'an 1506, n'avait que dix ans lorsqu'il succéda au roi Ladislas, son père, qui l'avait fait couronner de son vivant. L'an 1526, le 29 août, bataille entre Louis et Soliman, dans la plaine de Mohatz, près de Cinq-Eglises. Louis la perd avec la vie, à l'âge de 20 ans. Son corps fut trouvé deux mois après dans un marais, où son cheval l'avait précipité. Il avait épousé, l'an 1521, Marie, sœur de Charles-Quint, dont il n'eut point d'enfants.

JEAN ZAPOLSKI, CONCURRENT.

1526. Jean, fils d'Etienne Zapolski, ou de Zapol, Voïvode de Transylvanie, est élu roi de Hongrie le 11 novembre, par les Etats assemblés, à l'ordinaire, dans la plaine de Rakos près de Pesth. Le roi Jean meurt le 21 juillet de l'an 1450, âgé de 53 ans, à Hermanstadt en Transylvanie.

MAXIMILIEN.

1563. Maximilien, fils de l'empereur Ferdinand et d'Anne, sœur du roi Louis II, est couronné roi de Hongrie le 8 septembre 1563 à Presbourg. Les Hongrois réclament toujours la liberté d'élection, et toujours la maison d'Autriche se prévaut du pacte fait avec le roi Ladislas VI. Les Túcs font de nouveaux progrès en Hongrie sous le règne de Maximilien. L'an 1572, il abdique la couronne de Hongrie en faveur de Rodolphe, son fils.

RODOLPHE.

1572. Rodolphe, fils de Maximilien, élu le 2 février pour la forme, est couronné roi de

Hongrie le 25 septembre. Rodolphe cède le 27 juin de l'an 1608, le sceptre de Hongrie à son frère l'archiduc Mathias, que les Etats avaient élu pour leur roi, le 14 octobre 1607.

MATHIAS II.

1608. Mathias II, deuxième fils de Maximilien, est couronné roi de Hongrie à Presbourg, le 19 novembre 1608. L'an 1618, Mathias se démet, le 26 juin, du royaume de Hongrie, en faveur de son cousin, Ferdinand d'Autriche.

FERDINAND II.

1618. Ferdinand II, fils de Charles, duc de Styrie, est couronné roi de Hongrie le 1^{er} juillet 1618, à Presbourg. L'an 1625, Ferdinand, après avoir confirmé la trêve avec le sultan Amurat III, transmet le sceptre à son fils Ferdinand, âgé de 17 ans.

FERDINAND III.

1625. Ferdinand III, fils de Ferdinand II, est couronné roi de Hongrie le 8 décembre 1625. L'an 1647, il cède la couronne de Hongrie à Ferdinand, son fils ainé.

FERDINAND IV

1647. Ferdinand IV, fils de Ferdinand III, est couronné, à l'âge de 13 ans, roi de Hongrie, le 16 juin 1647, à Presbourg. Sous son règne la Hongrie jouit de quelque tranquillité. Il avait été couronné roi de Bohême l'an 1646 ; il fut élu roi des Romains l'an 1653. Ce prince mourut de la petite vérole le 9 juillet 1654.

LÉOPOLD.

1655. Léopold-Ignace, deuxième fils de Ferdinand III, élu roi de Hongrie le 22 juin 1655, et couronné le 27 du même mois, devint empereur en 1658. Fier de ses prospérités, Léopold assemble ses Etats à Presbourg, y fait déclarer, le 31 octobre 1687, la couronne de Hongrie héréditaire dans sa maison, et cède en même temps cette couronne à son fils ainé l'archiduc Joseph. Depuis lors la Hongrie n'a plus été qu'une province de l'empire d'Autriche.

PRINCES DE TRANSYLVANIE.

JEAN-SIGISMOND ZAPOLSKI.

Par un traité conclu l'an 1536, entre Jean Zapolski et Ferdinand, il était dit que, dans le cas où le premier aurait un fils, la Transylvanie serait démembrée de la Hongrie, pour faire à ce fils une principauté. Le cas étant arrivé l'an 1540, par la naissance de Jean Sigismond, cet enfant est reconnu presque en venant au monde prince de Transylvanie.

ÉTIENNE BATHORI.

1571. Etienne Bathori, seigneur puissant, brave et vertueux, fut élu le 21 mai 1571,

par les Etats de Transylvanie, pour succéder au prince Sigismond. Son élection fut confirmée par les deux cours de Vienne et de Constantinople, à la charge de se reconnaître vassal de la première et tributaire de la deuxième. Elevé sur le trône de Pologne, l'an 1575, il cède, l'an 1576, la Transylvanie à son frère, sous le bon plaisir des Etats.

CHRISTOPHE BATHORI.

1576. Christophe Bathori est élu prince de Transylvanie à la place d'Etienne, son frère.

SIGISMOND BATHORI II.

1581. Sigismond Bathori, fils de Christophe, lui succéda l'an 1581, par le choix des Etats.

L'EMPEREUR RODOLPHE.

1602. L'empereur Rodolphe, devenu maître de la Transylvanie par la dernière cession de Sigismond Bathori, établit une espèce de triumvirat pour gouverner l'Etat.

ÉTIENNE BOTSKAI.

1603. Etienne Botskai, protestant de religion, se fait reconnaître, au mois d'avril 1605, prince de Transylvanie par les Etats du pays.

SIGISMOND RAGOTSKI.

1607. Sigismond Ragotski est élu, malgré lui, prince de Transylvanie, le 22 février 1607, par les Etats assemblés à Clausembourg.

GABRIEL BATHORI.

1608. Gabriel Bathori succéda, par le choix des Etats, à Sigismond Ragotski.

BETHLEM ou BETLÉEM GABOR.

1613. Bethlem Gabor, ou Gabriel Betléem, noble hongrois et calviniste, est déclaré prince de Transylvanie, le 30 octobre 1613, par Sandar-Bassa.

GEORGES RAGOTSKI I^e.

1631. Les Etats de Transylvanie, après avoir élu pour leur prince, l'an 1630, à Va-

radin, Etienne Belléem, proche parent de Gabor, révoquent cette élection en 1631, et proclament Georges Ragotski.

GEORGES RAGOTSKI II.

1648. Georges Ragotski est élu vers la mi-octobre 1648, pour succéder au prince Georges, son père.

KEMENI JANOS.

1660. Kemeni Janos, général des troupes de Ragotski, lui succéda l'an 1660, par le choix des Etats.

MICHEL ABAFFI.

1662. Michel Abaffi devient paisible possesseur de la Transylvanie par la mort de Kemeni.

MICHEL ABAFFI II.

1690. Michel Abaffi II, né l'an 1677, est mis en possession des Etats de son père au mois de mai 1690, sous des tuteurs que l'empereur lui donna, à cause de sa minorité. Les Turcs, de leur côté, nomment à cette principauté le comte Einéric Tékéli, qui s'y rend aussitôt à la tête de 16,000 hommes. Après avoir conquis plusieurs places, il est obligé de les rendre la même année et d'évacuer le pays. L'an 1694, Abaffi, mandé à la cour de Vienne, est contraint de céder ses Etats à l'empereur, moyennant une pension et le titre de prince de l'empire. Depuis ce temps la Transylvanie est demeurée sous la puissance de la maison d'Autriche.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES DUCS ET ROIS DE POLOGNE.

La Pologne, ancienne patrie des Sarmates, s'étend aujourd'hui sur 240 lieues en longueur, et environ 200 en largeur. Au Nord, elle a pour limites la mer Baltique, la Livonie et la Russie, qui la borne aussi au Levant ; la petite Tartarie, la Valaque, la Transylvanie et la Hongrie la terminent au Midi, et l'Allemagne au concrant. Dans cette étendue se trouve compris le grand-duché de Lituanie, qui eut autrefois ses souverains particuliers, et ne fut uni à la Pologne, comme on le verra dans la suite, que vers le commencement du xvi^e siècle. Les Polonais regardent comme le fondateur de leur monarchie, Lech I^e, qui commença à régner l'an 550, et dont les descendants occupèrent le trône de Pologne, sous le titre de ducs, l'espace d'environ 300 ans, jusqu'à Popiel II. Mais tout ce qu'on raconte de ces princes est si rempli de fictions, qu'on a peine à y discerner aucun trait de vérité. Nous passerons donc sous silence toute cette dynastie, pour venir à la seconde, qu'on nomme celle des Piasts.

PIAST.

L'an 842, Piast, simple habitant du village de Cruswic en Cujavie, fut élu duc de Pologne par la nation pour mettre fin au long et sâcheux interrègne qui avait suivi la mort de Popiel II. Ce choix extraordinaire fut justifié par l'événement. Piast rétablit, par sa prudence, la paix et le bon ordre en Pologne. On s'accorde à mettre sa mort en 861.

ZIÉMOVIT.

861. Ziémovit, fils de Piast, lui succéda. Ce prince mourut l'an 892.

LESKO IV.

892. Lesko, fils et successeur de Ziémovit, mourut l'an 913.

ZIÉMOMISLAS.

913. Ziémomislas succéda au duc Lesko, son père. Il mourut l'an 96^e.

MICISLAS ou MIÉCISLAW.

964. Miciłlas ou Mięcislaw, fils de Ziémomislas, monta sur le trône après la mort de son père. Miciłlas, après avoir soutenu quelques guerres, avec peu de succès, contre le duc de Bohême, mourut l'an 999.

BOLESLAS I^e, dit CHROBRI.

999. Boleslas I^e, dit Chrobri ou l'*Intrépide*, devint le successeur de Miciłlas, son père, en 999. Les historiens polonais disent qu'il rendit la Russie tributaire. L'an 1025, il meurt le 28 octobre, laissant d'Odda, sa

femme, fille d'Eckart, marquis de Misnie, Micislas, qui lui succéda, et Othon

MICISLAS II.

1025. Micislas II, ou Mésico, fils aîné de Boleslas Chrobri, hérita de son père le duché de Pologne. Micislas mourut le 15 mars 1034, laissant de Richsa, ou Richense, sa femme, fille d'Ehrenfroi, dit *Ezon*, comte palatin du Rhin, un fils en bas âge, nommé Casimir, et une fille, mariée à Béla I^{er}, roi de Hongrie.

INTERBÈGNE.

1034. Richsa, veuve de Micislas II, prit la conduite de la Pologne pendant la minorité de Casimir, son fils. Mais la Pologne resta l'espace de sept ans sans chef véritable, déchirée par des guerres intestines, et exposée aux incursions de ses voisins.

CASIMIR I^{er}, DIT *LE PACIFIQUE*.

1041. Casimir I^{er}, fils de Micislas II, fut rappelé, l'an 1041, de l'abbaye de Cluny par les Polonais, avec la permission du Pape Benoît IX, qui lui accorda dispense de ses engagements, moyennant un tribut appelé *le denier de Saint Pierre*. Il mourut le 28 novembre 1058, laissant de Marie Dobrogneva, sa femme, fille de Vladimир, duc de Russie, quatre fils, Boleslas et Uladislas, ses successeurs, Micislas et Odon, avec une fille, Zutava, femme d'Uratislas, duc de Bohême.

BOLESLAS II, ROI, DIT *LE HARDI*.

1058. Boleslas II, successeur de Casimir I^{er}, son père, fut l'asile et le vengeur des princes malheureux qui vinrent implorer son secours. Boleslas se livra à de tels excès de débauches, que Stanislas, évêque de Cracovie, après lui avoir fait des remontrances inutiles, crut devoir l'excommunier. Boleslas, irrité de la vigueur du prélat, le tua d'un coup de cimeterre à l'autel, le 7 mai 1079. L'année suivante, le pape Grégoire VII, instruit de ce meurtre, lança de nouveaux anathèmes contre Boleslas. Le malheureux prince, détesté de ses sujets, et agité par ses remords, prit la fuite en 1081, et mourut en 1083.

ULADISLAS HERMAN, DUC DE POLOGNE.

1081. Uladislas Herman, deuxième fils de Casimir I^{er}, succéda au roi Boleslas, son frère; mais il ne prit que le titre de duc, pour ne pas déplaire au pape, qui avait proscrit celui de roi. L'an 1102, Uladislas Herman meurt le 26 juillet. Il avait épousé, 1^{er} l'an 1083, Judith, fille d'Uratislas, duc de Bohême, dont il eut Boleslas, son successeur; 2^e en 1088, Sophie, fille de l'empereur Henri III, et veuve de Salomon, roi de Hongrie, morte sans enfants.

BOLESLAS III

1102. Boleslas III, né l'an 1085, succéda au duché de Pologne en 1102. Il mourut en

1139. Boleslas avait épousé, 1^{er} Sibislava, fille de Michel, duc de Kiew, dont il eut Uladislas, Boleslas et Micislas, ses successeurs; 2^e Salomé, fille de Henri, comte de Bergen.

ULADISLAS II.

1139. Uladislas II était fils aîné de Boleslas III.

BOLESLAS IV.

1146. Boleslas IV, après la retraite de son frère Uladislas, se mit en possession du trône de Pologne.

MICISLAS III

1173. Micislas III fut reconnu pour successeur de Boleslas, son frère. Casimir, son frère, s'étant mis à la tête des mécontents, le mit en fuite l'an 1177. Le trône fut alors déclaré vacant.

CASIMIR II, DIT *LE JUSTE*.

1177. Casimir II, né l'an 1138, fut proclamé duc de Pologne, en 1177, à la place de Micislas, son frère. Ce prince mourut le 4 mai 1194, âgé de 56 ans. Il avait épousé, l'an 1168, Hélène, fille de Wsevolode, prince de Russie, dont il eut Lesko, son successeur.

LESKO V, DIT *LE BLANC*.

1194. Lesko V, fils aîné de Casimir, lui succéda dans un âge encore tendre, sous la régence d'Hélène, sa mère. L'an 1207, Lesko gagne une grande bataille sous les murs de Zavichost, contre les Russes. L'an 1227, il était massacré, le 11 novembre, par les satellites de Szatopulk, gouverneur de Poméranie. Il ne laissa de Grzimislava, son épouse, fille de Jaroslaw, duc de Russie, que Boleslas, qui suit.

BOLESLAS V, DIT *LE CHASTE*.

1227. Boleslas V, né l'an 1219, fut proclamé duc de Pologne à l'âge de sept ans.

LESKO VI, SURNOMMÉ *LE NOIR*.

1279. Lesko VI, petit-fils de Conrad, duc de Mazovie, fut reconnu duc de Pologne après la mort de Boleslas V, qui l'avait désigné pour son successeur.

INTERBÈGNE.

Après la mort de Lesko VI, plusieurs concurrents se présentèrent pour occuper le trône. La Pologne fut déchirée pendant six ans par des factions opposées.

PRZEMISLAS II, ROI DE POLOGNE.

1295. Przemislas II prit le titre de roi et se fit sacrer le 26 juin 1295, par l'archevêque de Gnesne. L'année suivante il fut assassiné dans son lit, à Rogozno, le jour des Cendres, par le marquis de Brandebourg, à l'âge de 38 ans. Il avait épousé, 1^{er} l'an 1273, Luccarthis de Carinthie, morte sans enfants; 2^e Richsa, fille de Voldemar I^{er}, roi de Suède.

ULADISLAS LOKETEK.

1296. Uladislas Loketek, frère de Lesko VI,

monta sur le trône après la mort de Przemislas. Il ne prit d'abord que le titre de duc, et le soutint même si mal que la nation, indignée de sa conduite licencieuse, le déposa dans une diète, l'an 1300.

WENCESLAS,

ROI DE BOHÈME ET DE POLOGNE.

1300. Wenceslas, roi de Bohême, fut élu roi de Pologne par la même diète qui avait déposé Loketek. L'an 1304, Loketek, rappelé de Hongrie où il s'était retiré, chassa les Boémiens de Pologne, et remonta sur le trône.

LOKETEK, rétabli.

1304. Uladislas Loketek ne fut point rétabli sans opposition. Ce prince, accablé des fatigues que des guerres presque continues lui avaient causées, mourut le 10 mars 1333, laissant d'Hedwige, son épouse, fille de Boleslas, duc de Posnanie, Casimir, qui suit.

CASIMIR III, dit LE GRAND.

1333. Casimir III, fils et successeur d'Uladislas Loketek, mourut l'an 1370, le 8 novembre, d'une chute de cheval à l'âge de 61 ans. Casimir avait épousé, 1^e vers l'an 1325, Anne, fille de Gédimin, grand duc de Lituanie, dont il eut Elisabeth, femme de Bogislas, duc de Poméranie ; 2^e l'an 1341, Hedwige, fille de Henri, duc de Glogau. En lui finit la dynastie des Piasts en Pologne, après y avoir subsisté 528 ans.

LOUIS.

1370. Louis, roi de Hongrie, fut proclamé roi de Pologne après la mort de Casimir, son oncle, qui l'avait fait reconnaître pour son successeur, dès l'an 1335. L'an 1382, Louis meurt le 14 septembre à Tyrnau, pleuré des Hongrois et peu regretté des Polonais, qu'il avait trop négligés.

INTERRÈGNE.

HEDWIGE ET JAGELLON, dit ULADISLAS V.

1384. Hedwige fut couronnée reine de Pologne à Cracovie peu de jours après son arrivée en ce royaume. Recherchée en mariage par plusieurs princes, elle donna la préférence à Jagellon, grand duc de Lituanie, prince païen, après l'avoir obligé à se faire baptiser. Jagellon fut au baptême le nom d'Uladislas, et épousa la reine le 17 février 1386. Il mourut le 31 mai 1434, à l'âge de 80 ans. Ce prince était brave, politique, religieux et bienfaisant. Il avait épousé, 1^e comme on l'a dit, Hedwige, morte en 1399 ; 2^e en 1401, Anne de Cillei ; 3^e en 1417, Elisabeth Piletska ; 4^e Sophie, fille d'André, duc en Russie. Il laissa de celle-ci Uladislas et Casimir, ses successeurs.

ULADISLAS VI.

1434. Uladislas VI, né le 31 octobre 1424, succéda à son père. L'an 1440, Uladislas est élu roi de Hongrie. L'an 1444, il périt dans une bataille donnée le 10 novembre contre les Turcs.

CASIMIR IV.

1445. Casimir IV, duc de Lituanie, né le 29 novembre 1427, fut élu l'an 1445 pour succéder au roi Uladislas, son frère. L'an 1492 Casimir finit ses jours le 7 juin, à Grodno. Casimir eut de sa femme Elisabeth, fille de l'empereur Albert, qu'il avait épousée le 10 février 1454, Uladislas, roi de Bohême et de Hongrie, Casimir, mort l'an 1484 en odeur de sainteté, Jean-Albert, Alexandre et Sigismond, ses successeurs.

JEAN-ALBERT.

1492. Jean-Albert, né l'an 1451, de Casimir IV, fut élu roi de Pologne après la mort de son père. Il mourut à Thorn, le 17 juin 1501, sans alliance

ALEXANDRE.

1501. Alexandre, grand duc de Lituanie, fut élu pour succéder à Jean-Albert, son frère. Il mourut le 19 août 1506. Sa femme Hélène, fille de Basiliowitz, grand duc de Russie, ne lui donna point d'enfants.

SIGISMOND.

1506. Sigismond, frère d'Alexandre, fut élu le 20 octobre 1506, à Petrikow, roi de Pologne, et couronné le 24 janvier suivant, à Cracovie. L'an 1548, Sigismond meurt le 1^{er} avril, jour de Pâques, à l'âge de 82 ans. Ce prince, le plus accompli qu'ait eu la Pologne, lui donna une nouvelle face, par le soin qu'il prit de polir les mœurs de ses sujets, de leur inspirer le goût des sciences et des arts, de fortifier les places de guerre, et d'embellir les principales villes. Il avait épousé, 1^e le 2 octobre 1512, Barbe, fille d'Etienne Zapol, palatin de Transylvanie ; 2^e l'an 1518, Bonne, fille de Jean Sforza, duc de Milan. Il eut du premier lit Hedwige, femme de Joachim II, Electeur de Brandebourg ; et du deuxième Sigismond-Auguste, qui suit.

SIGISMOND-AUGUSTE.

1548. Sigismond-Auguste, désigné roi de Pologne dès l'an 1530, succéda l'an 1548, à Sigismond, son père. L'an 1572 Sigismond termine ses jours le 7 juillet, à Knyssin, dans la Podlaquie. En lui, faute de postérité, finit la dynastie des Jagellons, après avoir duré 186 ans. Il avait épousé, 1^e l'an 1543, Elisabeth, fille de l'empereur Ferdinand I^r, morte en 1553 ; 2^e Barbe Radziwil, mariage qui occasionna de grands murmures au commencement de son règne ; 3^e l'an 1553, Catherine, sœur de sa première femme, et veuve de François de Gonzague, duc de Mantoue.

INTERRÈGNE.

Après la mort de Sigismond-Auguste, plusieurs princes se mirent sur les rangs pour obtenir la couronne de Pologne. Mais, de tous les candidats, il n'y eut qu'Ernest, fils de l'empereur Maximilien, et Henri, comte d'Anjou, frère de Charles IX, roi de France, qui partagèrent les suffrages de la

nation dans la diète, ouverte le 5 avril 1573. Enfin le duc d'Anjou, par l'éloquence et les soins de l'évêque Jean de Montluc, ambassadeur de France, emporta la pluralité des voix, et fut élu le 9 mai, veille de la Pentecôte. Le 18 août suivant arrivent à Paris les ambassadeurs de Pologne, pour apporter au prince le décret de son élection. Le 10 septembre, il signa, dans l'église de Notre-Dame, le *pacta conventa*, ou les conditions auxquelles on l'avait élu. Il part et arrive à Cracovie le 10 février 1574.

HENRI DE VALOIS.

1574. Henri de Valois fut couronné roi de Pologne à Cracovie, le 21 février 1574. Deux mois après il apprend la mort du roi, son frère. Il part le 18 juin et reprend la route de France. Les Polonais, après avoir attendu neuf mois son retour qu'il avait fait espérer, déclarent, dans la diète de Stenezice, le trône vacant.

ETIENNE BATHORI.

1575. Etienne Bathori, prince de Transylvanie, fut élu roi de Pologne le 1^{er} décembre 1575, à condition d'épouser la princesse Anne, sœur de Sigismond-Auguste, ce qu'il exécuta. Ce prince mourut le 13 décembre 1586, sans postérité.

SIGISMOND III.

1587. Sigismond III, fils de Jean III, roi de Suède et petit-fils, par sa mère, de Sigismond I^r, roi de Pologne, fut proclamé souverain de ce royaume le 9 août 1587. L'an 1632, Sigismond meurt le 29 avril près de Varsovie. Il avait épousé, 1^e l'an 1592, Anne, fille de Charles d'Autriche ; 2^e en 1603, le 4 décembre, Constance, sœur de la précédente. Il eut du premier lit Uladislas, son successeur ; du deuxième, Jean-Casimir, successeur d'Uladislas, et d'autres enfants.

ULADISLAS VII.

1632. Uladislas VII, né le 9 juin 1595, de Sigismond III et d'Anne d'Autriche, fut élu roi de Pologne le 13 novembre 1632. L'an 1648, Uladislas meurt à Meretz en Lithuanie, le 19 mai, sans lignée.

JEAN-CASIMIR V.

1648. Jean-Casimir V, deuxième fils de Sigismond III, jésuite, puis cardinal, fut proclamé roi de Pologne le 20 novembre 1648, et couronné le 17 janvier suivant. L'an 1668, Jean-Casimir, voyant la noblesse soulevée contre lui depuis plusieurs années, abdique le 16 septembre dans la diète de Varsovie, quitte la Pologne et se retire en France, où le roi Louis XIV lui donna l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. L'an 1672, il meurt à Nevers le 15 décembre, suivant son épithète qu'on voit à Saint-Germain-des-Prés, où son cœur est en dépôt. Son corps fut porté à Varsovie. Il avait épousé la veuve de son frère, dont il n'eut point d'enfants.

MICHEL CORIBUTH WIESNIOWIECKI.

1669. Michel Coributh Wiesniowiecki,

du sang des Jagellons, fut élu roi de Pologne, le 19 juin 1669. L'an 1673, Jean Sobieski, grand maréchal de la couronne, remporte une victoire complète sur les Turcs, le 10 novembre, devant Choczin. Le roi Michel meurt le même jour à l'âge de 33 ans, sans avoir eu d'enfants de sa femme Éléonore, fille de l'empereur Ferdinand III, qu'il avait épousée le 17 janvier 1670.

JEAN SOBIESKI.

1674. Jean Sobieski, né l'an 1629, grand maréchal de Pologne, fut proclamé roi le 21 mai 1674, et couronné le 2 février 1676. L'an 1696, Sobieski, illustré par ses victoires sur les Turcs, meurt d'apoplexie le 17 juin, dans sa 66^e année. Sa femme, Marie-Casimire, fille du marquis d'Arquien, François de nation, décédée à Blois le 30 janvier 1716, lui donna trois fils : Jacques, mort en 1737, Alexandre et Constantin, avec une fille, Cunégonde, femme de Maximilien, électeur de Bavière.

INTERRÈGNE.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE II.

1697. Frédéric-Auguste II, électeur de Saxe, fut couronné roi de Pologne, le 15 septembre 1697 ; mais il ne fut universellement reconnu que le 16 mai 1698. L'an 1704, Charles XII fait assebler une diète près de Varsovie, où Frédéric-Auguste est déposé le 15 février.

STANISLAS I^r.

1704. Stanislas Leczinski, palatin de Pologne, né à Léopold, le 20 octobre 1677, fut élu roi de Pologne le 12 juillet 1704, sur la désignation du roi de Suède, par la diète des confédérés. L'an 1709, après la bataille de Pultawa, si funeste aux Suédois, Auguste rentre en Pologne vers la fin d'août, oblige Stanislas à se retirer dans la Poméranie suédoise, et se remet en possession du trône. Le sénat, assemblé à Thorn le 2 octobre suivant, le reconnaît pour son légitime souverain, par une déclaration qu'il rend publique.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE, rétabli.

1709. Frédéric-Auguste, rétabli solennellement sur le trône, eut à combattre, pendant quelques années, les restes du parti de Stanislas, commandés par le paladin de Kiow. L'an 1714, ils sont entièrement dissipés. L'an 1719, il quitte le duché de Deux-Ponts, et va fixer son séjour à Veissembourg dans l'Alsace française. L'an 1733, il meurt à Varsovie, le 1^{er} février, à l'âge de 63 ans ; prince recommandable par son humanité, sa valeur et sa politique.

INTERRÈGNE.

FRÉDÉRIC-AUGUSTE III.

1734. Frédéric-Auguste III, fils de Frédéric-Auguste I^r, élu, comme on l'a dit, roi de Pologne le 5 octobre 1733, et couronné le 17 janvier suivant, ne fut universelle-

ment reconnu que dans la diète de pacification, ouverte à Varsovie le 25 juin 1734, et terminée le 9 juillet suivant. Ce prince mourut à Dresde le 5 octobre 1763.

INTERRÈGNE.

STANISLAS-AUGUSTE.

1764. Stanislas-Auguste II, né le 17 jan-

vier 1732, de Stanislas Cioleck, comte de Poniatowski, grand trésorier de la couronne de Pologne, et de Constance Czartorinska, grand panetier de Lithuanie, est élu roi de Pologne le 6 septembre 1764, et couronné le 25 novembre suivant.

DUCS DE CURLANDE.

La Curlande faisait autrefois partie de la Livonie. Elle en fut détarbée lorsque Gothard Kettler, grand maître des chevaliers Porte-Glaives, après avoir embrassé le luthéranisme, céda ses droits et les priviléges de son ordre, avec la ville de Riga, capitale du pays, au roi Sigismond-Auguste. Ce prince lui donna en échange la Curlande avec le Semigalle, qu'il érigea en duché, pour être possédés par lui et ses descendants, sous la protection de la Pologne.

GOTHARD KETTLER.

1561. Gothard Kettler, d'une maison illustre du duché de Berg, nommé duc de Curlande en 1559, en reçut l'investiture du roi Sigismond-Auguste, en 1561. Il demeura neutre et vécut en paix au milieu des guerres de la Pologne avec la Suède. On met sa mort au 17 mai 1587.

FRÉDÉRIC.

1587. Frédéric, fils de Gothard, lui succéda.

JACQUES.

1641. Jacques, neveu de Frédéric et son successeur en Curlande.

FRÉDÉCIC-CASIMIR.

1683. Frédéric-Casimir succéda au duc Jacques, son père.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

1698. Frédéric-Guillaume, fils de Frédéric-Casimir.

Ferdinand Kettler, après la mort du duc Frédéric-Guillaume, son oncle, en 1711, voulut se mettre en possession de la Curlande.

L'an 1737, après la mort de Ferdinand, arrivée cette année, la czarine Anne parvint à faire nommer duc de Curlande, le 13 juillet, Jean-Ernest de Biren, son favori.

LOUIS-ERNEST.

L'an 1741, la princesse, mère du czar Iwan VI, fit élire duc de Curlande, son beau-frère, Louis-Ernest de Brunswick-Bevern

CHARLES-CHRISTIAN.

L'an 1759, Charles-Christian, fils de Frédéric-Auguste II, roi de Pologne, fut investi du duché de Curlande, le 8 janvier 1759. Mais plusieurs cantons refusèrent de le reconnaître. La noblesse de Curlande, intimide par la czarine, s'étant désistée à la fin, prit le parti de rentrer sous l'obéissance

CHRONOLOGIE HISTORIQUE
DES ROIS DE DANEMARK.

Le Danemark, borné au midi par le Holstein, au nord et au couchant par la mer d'Allemagne, et au levant par le détroit de Sund et la mer Baltique, est composé d'une grande presqu'île, nommée le Jutland, et de plusieurs îles. Celles-ci étaient anciennement habitées par les Teutons, et le Jutland par les Cimbres ; ce qui lui fit donner par les Romains le nom de Chersonèse-Cimbrique. Les historiens danois font remonter l'origine de leur monarchie au temps les plus reculés. Mais, suivant la remarque de D. Vaissète, nous ne connaissons, d'une manière bien certaine, la succession des rois de Danemark, que depuis le IX^e siècle. On ne commence même d'en avoir une suite non interrompue qu'au X^e. S. Anscharie, moine de Corbie en France, porta la foi dans ce pays en 826. Dieu bénit sa mission par la conversion d'un grand nombre de Danois ; mais un plus grand nombre restèrent dans les ténèbres de l'infidélité. Odin était pour ces peuples, ce qu'était Jupiter pour les Grecs et les Romains. Ils avaient, comme eux, des dieux subalternes. Le christianisme ne triompha de ces superstitions que dans le X^e siècle. On sait que les Danois faisaient la plus grande partie de ces pirates, appelés Normands, qui désolèrent pendant deux siècles la France et les royaumes voisins. Nous parlons de leurs principales descentes, en traitant des pays où elles se firent. Vérons maintenant à la chronologie des rois de Danemark, que nous commencerons par Harald VII.

HARALD VII, dit BLAATAND.

L'an 930 ou 931, Harald VII, fils du roi Gormond le Vieux, souverain en partie du Danemark, réunit tout ce royaume dans sa main, par la mort de son frère Canut, duc de Holstein, qu'il fit assassiner. L'an 980, il meurt d'une blessure qu'il avait reçue

dans une bataille contre Suénon, son fils, qui voulait rétablir le paganisme.

SUÉNON I^{er}, dit TIUSKEG.

980. Suénon I^{er}, fils d'Harald, lui succéda l'an 980, par élection. Il termina ses jours lui-même l'an 1015, laissant de sa femme

Sigrithe, fille d'Eric, roi de Suède, deux fils, Harald et Canut.

CANUT II, dit LE GRAND.

1018. Canut II, successeur de Suénon I^{er}, son père, en Angleterre, s'empara du Danemark sur Harald, son frère, avant qu'il en eût pris possession. L'an 1028, il fit la conquête de la Norvège, dont il fut proclamé souverain, après en avoir chassé le roi Olaüs. Il mourut, selon Swaning, le 12 novembre de l'an 1036, laissant d'Emme, sa femme, fille de Robert, duc de Normandie, et veuve du roi Ethelred, Canut, son successeur, et Gunilde, ou Chunélinde, femme de l'empereur Henri III.

CANUT III, dit HARDI-CANUT.

1036. CANUT III fut reconnu roi de Danemark, tandis qu'Harald, son frère naturel, se mettait en possession de l'Angleterre. L'an 1042, il décéda le 8 juin, en Angleterre, sans laisser de postérité.

MAGNUS, dit LE BON.

1042. Magnus, dit *le Bon*, fils d'Olaüs, roi de Norvège, devint le successeur de Canut III, au royaume de Danemark. Ce roi, dont le surnom fait l'éloge, mourut l'an 1048, sans laisser de postérité.

SUÉNON II.

1048. Suénon II, fils du comte Ulph, et neveu de Canut le Grand, par sa mère Estrithe, succéda au roi Magnus dans le Danemark. L'an 1074, le 28 avril, il mourut au

village de Suldatorp, dans le Jutland, sans postérité légitime; mais il laissa treize fils, dont cinq occupèrent successivement le trône après lui.

HARALD IX, dit HEIN, ou PIERRE-MOLLE.

1074. HARALD IX, l'aîné des fils naturels de Suénon II, fut élu dans la diète tenue à Sora, l'an 1074.

CANUT IV, dit LE SAINT.

1080. Casut IV, deuxième fils naturel de Suénon II, fut rappelé de Suède, où il s'était retiré pendant le règne de son frère, pour lui succéder. Ce prince montra beaucoup de zèle pour la propagation de la foi dans ses Etats, et donna lui-même l'exemple de la plus sincère piété.

OLAÜS IV, dit LE FAMELIQUE

1086. Olaüs, fils naturel du roi Suénon II, fut reconnu pour successeur de Canut IV, son frère.

ÉRIC III, dit LE BON.

1095. Éric III, fils naturel de Suénon II, monta sur le trône en 1095, après la mort d'Olaüs, son frère.

NICOLAS.

1106. Nicolas, sixième fils naturel de Suénon II, remplaça, l'an 1106, le roi Éric, son frère, au préjudice des enfants de ce prince, et au refus d'Ubbon, son aîné, à qui la couronne fut offerte.

ROIS DE DANEMARK ET DE SUÈDE.

ROIS DE DANEMARK.

ÉRIC IV,

1135. Éric IV, fils naturel du roi Eric III, succéda au roi Nicolas, contre lequel il s'était révolté à l'occasion du meurtre de Canut, son frère. Eric fut assassiné l'an 1139, à Rypen en Jutland. Ce prince ne laissa qu'un fils naturel, nommé Suénon, qui dans la suite devint roi de Danemark.

ÉRIC V.

1139. Eric V, neveu d'Eric IV par sa mère fut jugé le plus digne, entre plusieurs concurrents, de lui succéder. L'an 1147, Eric se voyant méprisé de ses sujets, abdique et se retire dans un monastère. Il mourut la même année à Odensee, sans laisser d'enfants de Luitgarde, sa femme, sœur d'Hartwig, archevêque de Brême.

SUÉNON III.

1147. Suénon III, fils naturel d'Eric IV, fut élu roi de Danemark par la plus grande partie de la nation. Ce prince ne laissa point d'enfants de sa femme Adélaïde, fille de Conrad le Picard, duc de Saxe, qu'il avait épousée en 1153.

ROIS DE SUÈDE.

Le royaume de Suède était anciennement composé de deux parties, qui tantôt avaient chacune leur roi particulier, tantôt étaient réunies sous un même souverain. Outre ces deux provinces, dont la première se nomme la Gotlie ou Gothland, patrie des Goths, l'autre la Suède proprement dite, il comprend aujourd'hui la Scanie, la Bohnie, la Finlande, la Laponie suédoise, l'île de Rugen, avec un grand nombre d'autres îles, et la Poméranie. La Suède reçut les premiers rayons de la foi dans le même temps que le Danemark, et par le ministère des mêmes prédicateurs, S. Anschaire et le moine Vitmar. On fonda, pour le premier, en 830, l'archevêché de Hambourg. Goubert, parent d'Ebon, archevêque déposé de Reims, vint ensuite sur les traces de ces missionnaires en Suède. Il y fit quelques progrès; mais il en fut de la Suède comme du Danemark: le christianisme n'y fut bien établi qu'au x^e siècle. Les historiens suédois le disputent, avec ceux du Danemark, sur l'antiquité de leurs monarchies. On ne peut discuter qu'elles ne soient, l'une et l'autre, très-anciennes, sans les faire nécessairement remonter aussi haut que ces écrivains le prétendent. Mais, pour avoir une chronologie exacte et suivie des rois de Suède, il faut descendre jusqu'au milieu du iii^e siècle, et commencer par Eric IX.

ÉRIC IX, dit LE SAINT.

L'an 1141, Éric IX fut élu par les Suédois pour leur roi; mais dans le vicinage temps les

ROIS DE DANEMARCK.

WALDEMAR I^{er}, DIT *LE GRAND*.

1157. Waldemar I^{er}, fils de saint Canut, roi des Abodrites, fut reconnu roi de tout le Danemark l'an 1157, après la mort de Suénon. L'an 1182, il meurt au mois de mai, dans sa cinquantième année. Ses exploits et ses vertus lui ont mérité le surnom de *Grand*. Il laissa de Sophie, son épouse, sœur utérine du roi Canut V, et fille de Suercher II, roi de Suède, deux fils : Canut et Waldemar, qui lui succédèrent, avec Ingeburge, mariée à Philippe-Auguste, roi de France.

CANUT VI, DIT *LE PIEUX*.

1182. Canut VI, fils de Waldemar I^{er}, associé par son père à la royauté l'an 1170, lui succéda le 12 mai de l'an 1182. En 1201, Canut termina ses jours le 11 décembre, dans la quarantième année de son âge. Ce prince mérita le surnom de *Pieux*, par son attachement à la religion et son exactitude à remplir les devoirs. Il ne laissa point d'enfants de Richense, son épouse, morte en 1221.

WALDEMAR II, DIT *LE VICTORIEUX*.

1203. Waldemar II fut reconnu roi de Danemark après la mort de Canut, son frère. L'an 1241, il meurt le 28 mars avec le surnom de *Victorieux*, que ses premiers exploits lui avaient acquis. Il avait épousé, 1^e en 1203, Marguerite, fille de Prémislas, roi de Bohême, dont il eut Waldemar, mort en 1231 ; 2^e en 1214, Bérengère, fille de Sanche I^{er}, roi de Portugal, morte en 1221, qui lui donna Eric, son successeur.

ÉRIC VI.

1241. Eric VI, fils aîné de Waldemar II, lui succéda. L'an 1250, il fut assassiné le 9 août

ABEL.

1250. Abel fut élu pour succéder à son frère, dont on ignorait qu'il fut le meurtrier. Abel fut tué le 20 juin 1252.

CHRISTOPHE I^{er}.

1252. Christophe I^{er}, frère d'Abel, fut reconnu pour son successeur. L'an 1259, Christophe meurt à Rypen, laissant de Mathilde, son épouse, fille de Jean I^{er}, margrave de Brandebourg, Eric, son successeur.

ÉRIC VII.

1259. Eric VII, fils du roi Christophe, lui succéda, à l'âge de 10 ans. L'an 1286, Eric est assassiné, le 22 novembre, près de Wibourg. Il laissa d'Agnès de Brandebourg, sa femme, morte en 1304, Eric et Christophe, ses successeurs.

ÉRIC VIII.

1286. Eric VII, à l'âge de 12 ans succéda à son père, Eric VII, sous la tutelle de sa mère. L'an 1319, il meurt sur la fin de l'automne, peu de temps après la reine Ingeburge, sa femme, fille de Magnus I^{er}, roi de Suède.

ROIS DE SUÈDE.

Goths élèvrent sur le trône, Charles, fils de Suercher. Le zèle de ce prince pour le bon ordre, et sa piété, lui firent des ennemis, qui l'assassinèrent le 18 mai de l'an 1160. Il est honoré comme martyr.

CHARLES VII

1160. Charles VII, fils de Suercher, succéda au roi saint Éric, suivant les conventions faites entre eux. Il marcha sur les traces de son devancier, et rendit, à son exemple, la religion florissante dans ses Etats.

CANUT DIT *ÉRIC-SON*.

1168. Canut, fils de saint Éric, parvint au trône de Suède après la mort du roi Charles VII. Il mourut à Friesberg, dans la Gothie occidentale, l'an 1192.

SUERCHER III.

1192. Suercher III, fils du roi Charles VII, fut élu pour succéder à Canut *Eric-Son*. Ce prince fut mourir tous les parents de son prédécesseur, dans la crainte qu'ils ne voulussent le supplanter. Eric seul eut le bonheur d'échapper à sa cruauté. Il prit les armes, et tua Suercher dans une bataille qu'il gagna sur lui l'an 1210.

ÉRIC CANUT-SON.

1210. Éric Canut-Son, ou fils de Canut, devint roi de Suède par la mort de son rival. Eric, après avoir régné paisiblement l'espace de dix ans, mourut l'an 1219.

JEAN.

1220. Jean, fils du roi Suercher, occupa le trône après la mort d'Eric. Il mourut, l'an 1223, dans l'île de Wilingsnö, séjour ordinaire de plusieurs rois de Suède.

ÉRIC LE BÈGUE.

1223. Eric, fils du roi Eric Canut-Son, succéda au roi Jean. Il mourut sans enfants le 2 février 1250.

WALDEMAR I^{er}.

1250. Waldemar I^{er}, fils du comte Birger, et neveu d'Eric le Bègue par sa mère, fut élu roi de Suède, au préjudice des princes de la maison de Suercher. L'an 1279, Waldemar, se voyant méprisé de ses sujets et des étrangers, prit le parti de céder la couronne à Magnus. Il avait épousé Sophie, fille d'Eric VI, roi de Danemark.

MAGNUS I^{er}, DIT *LADÉLAS*.

1279. Magnus I^{er} monta sur le trône, par la cession que lui en fit le roi Waldemar, son frère. Il mourut le 18 décembre 1290, laissant trois fils : Birger, Eric et Waldemar, avec Ingeburge, femme d'Eric VIII, roi de Danemark.

BIRGER II.

1290. Birger II, fils aîné de Magnus, fut reconnu pour son successeur, à l'âge de 11 ans. Il meurt de chagrin, l'an 1326. Birger avait eu de Marthe, son épouse, fille d'Eric VII, roi de Danemark, un fils, Magnus, à qui les Suédois firent trancher la tête en 1320.

MAGNUS II, DIT *SMÉEK*.

1320. Magnus, fils du duc Eric et d'Ilo-

ROI DE DANEMARK

CHRISTOPHE II.

1320. Christophe II, second fils d'Eric VII, retiré en Suède pendant le règne d'Eric VIII, son frère, obtient, après sa mort, le royaume de Danemark. L'an 1336 (Ludevig, T. IX), et non 1334, il meurt de chagrin, dans l'île de Falster. Il eut d'Euphémie de Brandebourg, sa femme, trois fils, Eric, couronné roi du vivant de son père, et mort dans une bataille en 1331, Othon et Waldemar, avec une fille, Marguerite, femme de Louis I^{er}, margrave de Brandebourg. Après la mort de Christophe, il y eut un interrègne de quatre ans.

Suite des rois de Danemark.

WALDEMAR III.

1340. Waldemar III, fils du roi Christophe, retiré depuis 12 ans à la cour de l'empereur, revint en Danemark l'an 1340, et monta sur le trône après une anarchie de 4 ans. L'an 1373, il mourut sans laisser d'enfants mâles d'Hedwige, son épouse, fille d'Eric II, duc de Sleswick.

OLAUS VI.

1375. Olaus VI, fils d'Hauquin, roi de Norvège, et petit-fils de Waldemar III, par Marguerite, sa mère, fut élu à l'âge de 11 ans pour succéder à son aïeul. L'an 1380, il unit dans sa personne le royaume de Nor-

ROI DE SUÈDE.

burge de Norvège, fut placé sur le trône après la suite du roi Birger, son oncle. L'an 1365, Magnus est déposé par ses sujets, qui le jettent dans une prison. Il avait épousé Blanche, comtesse de Namur.

ALBERT.

1365. Albert, fils d'Albert, duc de Mecklenbourg, et d'Euphémie, sœur de Magnus, fut substitué par les Etats de Suède, au roi, son oncle. L'an 1394, il renonce à la couronne.

Il y eut un interrègne de quatre ans.

WÉGE À CELUI DE DANEMARK, APRÈS LA MORT DE SON PÈRE.

Léwe à celui de Danemark, après la mort de son père. L'an 1387, il meurt à Falsterbo, dans la douzième année de son règne, à l'âge de 23 ans.

MARGUERITE.

1387. Marguerite, surnommée la Séministe du Nord, succéda, dans les royaumes de Danemark et de Norvège, à son fils Olaus, du consentement de tous les ordres de ces deux Etats. L'an 1394, elle devint paisible souveraine de Suède, par le renoncement qu'Albert fait à la couronne pour obtenir la liberté.

LA MÊME MARGUERITE,

REINE DE DANEMARK, DE NORVÉGIE ET DE SUÈDE

L'an 1397 et non 1398, Marguerite ayant rassemblé les Etats de ses trois royaumes à Calmar, en Suède, elle y fait approuver l'union qu'elle avait projetée des trois couronnes du Nord. On fit à ce sujet une loi fondamentale, qui fut appelée l'*Union de Calmar*. L'an 1412, Marguerite, étant partie de Flensbourg dans le Holstein, pour retourner en Danemark, meurt subitement, le 27 octobre, dans le vaisseau où elle s'était embarquée, à l'âge de 59 ans.

ÉRIC, IX^e DU NOM, ROI DE DANEMARK, ET XIII^e DU NOM, ROI DE SUÈDE.

1412. Éric, petit-neveu de la reine Marguerite, fut reconnu seul monarque des trois royaumes, après la mort de cette princesse. L'an 1438, il se retire dans l'île de Gotland. Les Etats de Danemark, assemblés à Corsor, après l'avoir inutilement prié de revenir, déclarent, le 28 octobre 1438, le trône vacant. Éric passa à Riwold en Poméranie, où il mourut vers l'an 1449. Il avait épousé, en 1406, Philippe, fille de Henri IV, roi d'Angleterre.

CHRISTOPHE, III^e DU NOM, ROI DE DANEMARK, I^{er} DU NOM, ROI DE SUÈDE.

1439. Christophe, fils de Jean de Bavière, duc de Neubourg, et neveu d'Eric par sa mère, Sophie, appelé, par les Etats de Corsor, à la couronne de Danemark, arrive dans ce pays en 1439. L'an 1448, il meurt à Helsimbourg, en Scanie, le 4 ou le 6 janvier, sans laisser d'enfants de sa femme Dorothée de Brandebourg. Sa mort fut l'époque de la désunion des trois royaumes.

CHRISTIERN I^{er}.

ROI DE DANEMARK.

1448. Christiern I^{er}, fils de Thierry, comte d'Oldenbourg, et d'Hedwige de Sleswick, élu roi de Danemark après la mort de Christophe, est proclamé solennellement le 28 septembre 1448, en sa présence, à Lund. L'an 1481, il mourut, le 21 mai, à Copenhague, laissant de son épouse deux fils, Jean, son successeur, et Frédéric, duc de Holstein.

CHARLES CANUT-SON,

ROI DE SUÈDE

1448. Charles Canut-Son, maréchal de Suède, fut proclamé, le 28 juin 1448, roi de Suède par les Etats assemblés à Stockholm. L'an 1449, il reçut la couronne de Norvège à Drontheim. L'an 1458, Christiern, roi de Danemark, appelé par les mécontents, est proclamé roi de Suède à Morasthen, et couronné le 24 juin à Upsal. L'an 1465, Charles, battu près de Stockholm par l'archevêque

ROI DE DANEMARK.

d'Upsal, est obligé de renoncer à la couronne. Il conserva néanmoins un parti dans la Suède jusqu'à sa mort, arrivée le 13 mai 1470.

par les Etats de Suède, en attendant qu'ils pussent convenir pour l'élection d'un roi. Il gouverna la Suède avec une prudence singulière, au milieu des dissensions.

JEAN, ROI DE DANEMARK, ET II^e DU NOM, ROI DE SUÈDE.

1481. Jean, fils de Christiern, et son successeur en 1481, fut couronné roi de Danemark et de Norvège à Copenhague, le 29 mai 1483. La même année, les Etats de Suède, assemblés à Calmar, lui décernèrent la couronne de Suède le 13 novembre; mais il perdit cette couronne. Ce prince mourut à Albourg le 20 février 1513, laissant de Christine de Saxe, qu'il avait épousée l'an 1478, Christiern, son successeur.

CHRISTIERN II,
ROI DE DANEMARK.

1513. Christiern II, reconnu pour successeur du roi Jean, son père, dès l'an 1486, lui succéda réellement en 1513. Après une bataille, où l'administrateur de Suède fut blessé mortellement au mois de février 1519, il vint à bout de forcer les Suédois à le reconnaître pour roi.

LE MÉME CHRISTIERN, ROI DE DANEMARK ET DE SUÈDE.

L'an 1520, au mois de septembre, Christiern fait son entrée solennelle à Stockholm, où il est proclamé roi de Suède. L'an 1523, Christiern est déposé, par les Etats de Danemark, à Wibourg; il l'est aussi, dans la même année, par ceux de Suède, à Strengnesz.

FRÉDÉRIC I^e, DIT LE PACIFIQUE,
ROI DE DANEMARK.

1523. Frédéric I^e, duc de Holstein, fils du roi Christiern I^e, fut proclamé roi de Danemark et de Norvège, après la retraite de Christiern, son neveu. L'an 1533, il meurt le 3 avril à Gottorp. Il avait épousé, 1^e l'an 1500, Anne, fille de Jean le Cicéron, margrave de Brandebourg, qui lui donna Christiern, son successeur; 2^e en 1518, Sophie, fille de Bogislas, duc de Poméranie.

CHRISTIERN III.

1534. Christiern III, fils du roi Frédéric, fut élu le 4 juillet 1534 pour lui succéder. L'an 1537, il abolit la religion catholique dans ses Etats. L'an 1559, il meurt à Coldinque, le 1^{er} janvier, à l'âge de 59 ans. Ce prince laissa de Dorothée de Saxe, son épouse, Frédéric, son successeur, Magnus et Jean, ducs de Holstein.

FRÉDÉRIC II.

1559. Frédéric II fut reconnu pour successeur du roi Christiern, son père, qui l'avait fait couronner roi de Danemark dès l'an 1542, et roi de Norvège, en 1547. Il mourut, âgé de 54 ans, à Anderscow, le 4 avril (V. S.) le 14 (N. S.) de l'an 1588, laissant de Sophie de Mecklenbourg, qu'il avait épousée le 22 juillet 1552, Christiern, son successeur.

DICTIONN. DE L'ART DE VÉRIFIER LES DATES.

ROI DE SUÈDE.

STÉEN-STURK,
ADMINISTRATEUR.

1471. Stéen-Sture, après la retraite de Christiern, fut choisi pour administrateur par les Etats de Suède, en attendant qu'ils pussent convenir pour l'élection d'un roi. Il gouverna la Suède avec une prudence singulière, au milieu des dissensions.

1501. STÉEN-STURE,

ADMINISTRATEUR DE NOUVEAU.

1503. SWANTE-NILSON-STURE,
ADMINISTRATEUR.1513. STÉNON,
ADMINISTRATEUR.GUSTAVE I^e, DIT WASA
ROI DE SUÈDE.

1523. Gustave, fils d'Eric Wasa, fut élu roi de Suède, l'an 1523, par les Etats assemblés à Strengnesz. L'an 1544, les Etats, assemblés à Westeraas, déclarent, à sa demande, le royaume héréditaire dans sa maison. La même année, il engage le sénat à s'obliger, par serment, de ne souffrir dans l'Etat que la religion luthérienne, et de n'en point tolérer d'autres. Gustave mourut le 29 septembre 1560, à Stockholm, âgé de 70 ans. Il régna avec une autorité aussi absolue que s'il fut né sur le trône. Il disposa à son gré de la religion, des lois et des biens de ses sujets. Il avait épousé, 1^e l'an 1531, Catherine de Saxe-Lawembourg, dont il eut Eric, son successeur; 2^e en 1536, Marguerite, fille d'Abraham de Laholm, gouverneur de Suèdermanie.

ÉRIC XIV.

1560. Eric XIV, né le 13 décembre 1533, monta sur le trône de Suède après la mort de Gustave, son père. Son imprudence et sa cruauté mirent le royaume en combustion. On l'enferma dans une prison, où il mourut de poison, le 22 février 1578. Il avait épousé une bourgeoise, nommée Catherine, dont il laissa deux enfants.

JEAN III.

1568. Jean III, né le 21 décembre 1537 de

ROIS DE DANEMARK.]

CHRISTIERN IV.

1588. Christiern IV, né le 12 avril 1577, succéda au roi Frédéric, son père, à l'âge de onze ans. L'an 1648, Christiern meurt le 9 mars. D'Anne-Catherine de Brandebourg, qu'il avait épousée le 27 novembre 1597, il laissa Frédéric, son successeur.

FRÉDÉRIC III.

1648. Frédéric III, né le 18 mars 1609, fut élu par les Etats pour succéder à Christiern, son père. L'an 1670, Frédéric meurt à Copenhague, le 19 février, âgé de 61 ans. Il laissa de Sophie-Amélie de Lunebourg, sa femme, Christiern, son successeur.

CHRISTIERN V.

1670. Christiern V, né le 18 avril 1646, déclaré, dès l'an 1655, successeur du roi Frédéric III, son père, lui succéda l'an 1670. L'an 1699, Christiern meurt à Copenhague le 4 septembre, dans sa 54^e année. Il laissa de Charlotte-Amélie de Hesse-Cassel, sa femme, Frédéric, son successeur.

FRÉDÉRIC IV.

1699. Frédéric IV, né le 21 octobre 1671, succéda, le 4 septembre 1699, au roi Christiern, son père. L'an 1730, Frédéric meurt à Odense le 12 octobre, âgé de 59 ans. Il avait épousé, 1^{re} le 15 novembre 1693, Louise de Meckelbourg, dont il eut Christiern, son successeur; 2^e Anne-Sophie Réventlau, le 4 avril 1721, dont il ne laissa point d'enfants.

CHRISTIERN VI.

1730. Christiern VI, né le 30 novembre ou 10 décembre (N. S.) de l'an 1699, succéda au roi Frédéric IV, son père. Ce prince mourut à Christianbourg le 6 août 1746, dans sa 47^e année, laissant de Sophie-Madeleine de Brandebourg-Culmbach, qu'il avait épousée le 7 août 1721, Frédéric, qui lui succéda.

FRÉDÉRIC V.

1746. Frédéric V, né le 31 mars 1723, successeur du roi Christiern, son père, mourut le 13 janvier 1766. Il avait épousé, 1^{re} le 11 décembre 1743, Louise, fille de Georges II, roi d'Angleterre; 2^e le 8 juillet 1752, Julie-Marie de Brunswick-Wolfenbuttel. Il eut du premier lit, Christiern, qui suit.

CHRISTIERN VII.

1766. Christiern VII, né le 29 janvier 1749, succéda à Frédéric, son père, le 13 janvier 1766. Il épousa, le 1^{er} octobre 1766, Caroline-Mathilde d'Angleterre, sœur du roi Georges III.

le 18 octobre, pour son successeur, Charles-Gustave, fils de Jean-Casimir, comte palatin du Rhin, et de Catherine de Suède. L'an 1654, le 16 juin, elle se démet de la couronne en faveur de ce prince, dans l'assemblée des Etats, tenue à Stockholm. Elle quitte presque aussitôt la Suède, passe dans les Pays-Bas, en sort l'année suivante pour se rendre à Rome, où elle arriva le 19 décembre, après s'être convertie au catholicisme, sur sa route à Innsbruck. Christine mourut à Rome le 19 avril 1689, âgée de 63 ans.

Suite des rois de Suède.

CHARLES-GUSTAVE, X^e DU NOM.

1654. Charles-Gustave X, né le 8 novem-

ROIS DE SUÈDE.

Gustave I^{er} et de Marguerite, parvint à la couronne de Suède le 30 septembre 1582, après la renonciation d'Eric, son frère. Ce prince avait épousé, 1^{re} l'an 1562, Catherine, fille de Sigismond, roi de Pologne. À la sollicitation de cette princesse, il fit plusieurs efforts, mais toujours infructueux, pour rétablir la religion catholique en Suède. Catherine mourut l'an 1583, et par sa mort la religion perdit, en Suède, son plus fermé appui. Jean épousa, en secondes noces, Guillaume, fils de Jean de Bielke, morte en 1598. Du premier lit, il eut Sigismond, son successeur. Le roi Jean cessa lui-même de vivre le 17 novembre 1592.

SIGISMOND.

1592. Sigismond, roi de Pologne, né le 20 juin 1566, succéda, l'an 1592, au roi Jean, son père, dans le royaume de Suède. Le duc Charles, son oncle, prit en main les rênes du gouvernement. L'an 1594, il est couronné à Upsal par l'archevêque, le 19 février. On l'oblige de promettre à son sacre de conserver la confession d'Augsbourg. La médisance commença dès lors entre ce prince et le duc Charles, zélé luthérien, ou du moins qui affectait de le paraître. Elle alla toujours en croissant, et aboutit enfin à la déposition de Sigismond, qui fut prononcée aux Etats, tenus à Nicoping, le 6 février 1604.

CHARLES IX.

1604. Charles IX, fils au roi Gustave Wasa, né le 4 octobre 1550, fut reconnu roi de Suède le 29 mars 1604. L'an 1611, il meurt le 8 novembre à l'âge de 61 ans. Il avait épousé, 1^{re} en 1579, Anne-Marie, fille de Louis, électeur palatin; 2^e en 1592, Christine de Holstein, qui lui donna Adolphe son successeur.

GUSTAVE-ADOLPHE.

1611. Gustave-Adolphe, né le 9 décembre 1594 (V. S.), succéda au roi Charles, son père. Gustave, tué à la bataille de Lutzen, le 16 novembre 1632, avait épousé, l'an 1620, Éléonore, fille de Jean-Sigismond, électeur de Brandebourg, dont il ne laissa qu'une fille, Christine, qui suit.

CHRISTINE.

1633. Christine, née le 18 décembre 1626, succéda, le 14 mars 1633, à Gustave-Adolphe, son père, par le choix des Etats. Les Suédois, appuyés de la France, continuèrent la guerre en Allemagne, sous la direction du chancelier Oxenstiern. L'an 1650, Christine ayant assemblé les Etats, y fait reconnaître, Charles-Gustave, fils de Jean-Casimir, comte palatin du Rhin, et de Catherine de Suède. L'an 1654, le 16 juin, elle se démet de la couronne en faveur de ce prince, dans l'assemblée des Etats, tenue à Stockholm. Elle quitte presque aussitôt la Suède, passe dans les Pays-Bas, en sort l'année suivante pour se rendre à Rome, où elle arriva le 19 décembre, après s'être convertie au catholicisme, sur sa route à Innsbruck. Christine mourut à Rome le 19 avril 1689, âgée de 63 ans.

bre 1622, de Jean-Casimir, comte palatin, et de Catherine, fille de Charles IX, succéda,

le 16 juin 1654, à la reine Christine, dont il était cousin. Il mourut au milieu de ses expéditions militaires, le 23 février 1660, à Götterbourg. Ce prince laissa d'Hedwige Éléonore de Holstein, son épouse, Charles qui suit.

CHARLES XI.

1660. Charles XI, né le 24 novembre 1655, succéda, le 23 février 1660, au roi Charles-Gustave, son père. L'an 1697, ce prince meurt à Stockholm, le 15 avril. Il avait épousé, le 16 mai 1680, Ulrique-Éléonore, fille de Frédéric III, roi de Danemark, morte le 5 août 1693, dont il eut Charles, qui suit.

CHARLES XII.

1697. Charles XII, né le 27 juin 1682, succéda, le 16 avril 1697, au roi Charles XI, son père, sous la régence de la reine Hedwige-Éléonore, son aïeule. La même année il fut déclaré majeur par les Etats, le 27 novembre, et couronné le 24 du mois suivant. L'an 1718, Charles est tué au siège de Frédéricshall, en

Norvège, le 11 décembre, à l'âge de 36 ans et demi.

ULRIQUE-ÉLÉONORE ET FRÉDÉRIC I^e.

1719. Ulrique-Éléonore, sœur de Charles XII et deuxième femme de Frédéric, prince de Hesse-Cassel, monta sur le trône de Suède, le 31 janvier 1719. Elle y parvint, non en vertu du droit de succession héréditaire, mais par le choix libre des Etats qui rentrèrent alors dans leurs droits, après avoir aboli le pouvoir absolu. La mort de la reine, arrivée le 3 décembre de la même année, à l'âge de 54 ans, fut un malheur pour la Suède. Frédéric termina ses jours à Stockholm le 5 avril 1751, à l'âge de 75 ans, sans lignée. Il avait épousé en premières noces, le 31 mai 1700, Dorothée de Brandebourg, morte en 1705.

ADOLPHE-FRÉDÉRIC II.

1751. Adolphe-Frédéric de Holstein-Eutin, évêque de Lubeck, né le 14 mars 1710, fut élu le 3 juillet 1743, pour succéder au trône de Suède. Il épousa, le 18 août 1744, Louise-Ulrique, sœur du roi de Prusse.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES PRINCES, PUIS DUCS, ENSUITE CZARS,

MAINTENANT

EMPEREURS DE RUSSIE.

Ce vaste pays, qu'on nomme Russie depuis le milieu du IX^e siècle, et Moscovie du nom d'une de ses principales provinces, était anciennement partagé entre divers peuples, indépendans les uns des autres, mais Slaves d'origine pour la plupart, comme il paraît par la langue de cette nation, qui s'est conservée en Russie jusqu'à nos jours. Les Russes, depuis qu'ils eurent reçu le christianisme, adoptèrent l'ère du monde, suivant le calcul de Constantinople. Ils ont conservé cette manière de compter jusqu'à la fin du dernier siècle, qu'ils lui ont substitué l'ère de l'Incarnation, suivant le calendrier Julien non réformé.

PREMIÈRE DYNASTIE.

RURIK.

L'an 861 de Jésus-Christ (6369 de l'ère de Constantinople) les Russes, opprimés par les Khoses qui habitaient sur les côtes de la mer Noire, envoient chez les Waréges, peuple voisin de la mer Baltique, pour leur demander du secours. Rurik, seigneur puissant parmi ceux-ci, vint à la tête d'une armée en Russie, accompagné de ses deux frères, Sinéus et Truvor. L'an 862, les habitants de Novogorod le reconnaissent pour leur souverain : ceux de Biélo-Oséro se soumirent à Sinéus, et Truvor eut la principauté d'Ilsborsk. Ces deux derniers étant morts peu de temps après, Rurik réunit toute la Russie sous sa domination. Ce prince finit ses jours l'an 6337 de l'ère de Constantino-

ple (879 de J.-C.) laissant un fils en bas âge, qui suit.

IGOR.

879. Igor, fils de Rurik, lui succéda.

SWIATOSLAW I^e.

945. Swiatoslaw I^e, fils d'Igor et d'Oléghs, devint le successeur de son père, en bas âge.

JAROPALK, OLEGH ET WLADIMIR.

972. Jaropalk, Olegh et Wladimir, succéderent à Swiatoslaw, leur père.

SWIATOPALK.

1015. Swiatopalk, duc de Twer, l'un des fils de Wladimir, se rendit maître de Kiow presque aussitôt après la mort de son père. Il fit mourir, peu de temps après, deux de

ses frères, Boris et Gleb, qui avaient pris au baptême les noms de Romain et de David. Comme ils avaient vécu avec beaucoup de piété, l'Église de Russie et celle de Rome ont consacré leur mémoire, chacune dans son martyrologue, au 24 juillet: preuve de l'ancienne union des deux Églises. Jaroslaw recueillit sa succession. Il eut encore celle de Mstilaw, le dernier de ses frères, mort en 1036, et par là il se vit maître de toute la Russie. Enfin il mourut le 7 février 1055. Jaroslaw fut père d'Anne, qui vint épouser, l'an 1044, Henri I^e, roi de France.

ISIASLAW, WSÉVOLOD, IGOR ET WIACZESLAW.

1055. Isiaslaw, Wsévolod, Igor et Wiaczèsław, établis par Jaroslaw, leur père, en différentes principautés, lui succédèrent en 1055.

WSÉVOLOD I^e.

1078. Wsévolod I^e, fils de Jaroslaw, succéda, l'an 1078 à Isiaslaw, dans le duché de Kiow.

MICHEL SWIATOPALK.

1093. Michel Swiatopalk, fils d'Isiaslaw, succéda au grand-duc Wsévolod, par le consentement de Wladimir, son cousin.

WLADIMIR II.

1114. Wladimir II, duc de Czernikow, et fils du grand-duc Wsévolod.

MSTILAW.

1123. Mstilaw, fils aîné de Wladimir, lui succéda dans le grand-duché.

JAROPALK.

1132. Jaropalk succéda, l'an 1132, à son frère.

WIACZESLAW II.

1138. Wiaczèsław II s'empara du duché de Kiow.

WSÉVOLOD II.

1139. Wsévolod II se mit en possession de Kiow.

ISIASLAW II.

1146. Isiaslaw II, fils de Mstilaw, et petit-fils de Wladimir II.

ROSTILAW.

1155. Rostilaw, fils de Wsévolod II.

GEORGES.

1155. Georges, prince de Susdal et de Wladimir, se fit proclamer grand-duc à Kiow.

DEUXIÈME DYNASTIE.

GRANDS-DUCS DE WLADIMIR.

ANDRÉ.

1157. André, fils de Georges, lui succéda dans la dignité de grand-duc.

MICHEL.

1175. Michel fut reconnu grand-duc après la mort d'André, son frère.

WSÉVOLOD III.

1177. Wsévolod III, frère des grands-ducs André et Michel.

GEORGES II.

1213. Georges II succéda, par la disposition de son père, au grand-duché de Russie.

JAROSLAW.

1238. Jaroslaw succéda, dans le grand-duché de Russie, à Georges, son frère.

ALEXANDRE JAROSLAWITZ.

1246. Alexandre Jaroslawitz, ou fils de Jaroslaw, établi par son père à Novgorod,

GRANDS-DUCS

DANIEL ALEXANDROWITZ.

1295. Daniel Alexandrowitz, duc de Moskow, fut établi par les Tartares grand-duc de Russie, à la place d'André, son frère. Il est le premier grand-duc qui ait établi sa résidence à Moskow.

GEORGES ou JURII.

1302. Georges ou Jurii, fils aîné de Da-

avec Féodor, ou Théodore, son frère, en 1227, succéda, l'an 1246, au grand-duché de Russie.

JAROSLAW JAROSLAWITZ.

1262. Jaroslaw Jaroslawitz, prince de Nischui-Novogorod, succéda, par le choix des Tartares, l'an 1262, à son frère Alexandre.

BASILE ALEXANDROWITZ, ou WASILI I^e.

1270. Basile Alexandrowitz, fils de saint Alexandre-Newski.

DÉMÉTRIUS ALEXANDROWITZ, ou DIMITRI I^e.

1277. Démetrius Alexandrowitz, ou Dimitri I^e, fils d'Alexandre, duc de Novogorod.

ANDRÉ ALEXANDROWITZ.

1294. André Alexandrowitz se mit en possession du grand-duché, après la fuite de Démetrius, son frère.

DE MOSKOW.

niel, lui succéda dans le gouvernement du grand-duché.

BASILE JAROSLAWITZ.

1320. Basile Jaroslawitz s'empara du grand-duché de Russie, après la mort de Michel, son frère.

GEORGES DANIELOWITZ.

1325. Georges Danielowitz fut remis en

possession du grand-duché, après la mort de Basile.

IWAN DANIELOWITZ, ou JEAN I^e.

1328. Iwan Danielowitz, ou Jean I^e, fils de Daniel, frère de Georges, lui succéda dans le grand-duché.

SIMÉON IWANOWITZ, SURNOMMÉ L'ORGUEILLEUX.

1340. Siméon Iwanowitz, surnommé l'Orgueilleux, succéda à son père Ivan, dans le grand-duché.

IWAN II IWANOWITZ.

1353. Iwan II Iwanowitz, né en 1346, après la mort du grand-duc Iwan.

DÉMÉTRIUS II.

1360. Démétrius II, fils de Constantin et prince de Susdal, s'empara du grand-duché de Russie.

DÉMÉTRIUS III.

1362. Démétrius III, fils d'Iwan, fut nommé grand-duc par le khan, après avoir fait déposer son prédécesseur.

BASILE ou VASILI II.

1389. Basile, ou Vasili II, succéda au grand-duché par le choix de Démétrius III, son père, et le consentement du khan des Tartares.

BASILE III, dit BASILOWITZ.

1425. Basile III, dit Basiowitz, succéda à Basile II, son père, par le choix du khan des Tartares.

IWAN III.

1462. Iwan III, fils aîné du grand-duc Basiowitz, lui succéda, l'an 1462, à l'âge de 22 ans.

TROISIÈME DYNASTIE.

CZARS ET EMPEREURS DE LA MAISON DE ROMANOW

MICHEL FÉODOROWITZ.

1613. Michel Féodorowitz, fils de Féodor Nikititz, et de Marie Iconomacie, fille du tyran Iwan Basilowitz, fut élu czar, en 1613, par les Russes, à l'âge de 13 ans. Il était de la maison de Romanow, alliée, par les femmes, aux czars précédents, et qui occupe encore aujourd'hui le trône.

ALEXIS MICHAÉLOWITZ.

1645. Alexis, fils du czar Michel et d'Eudoxie, né l'an 1630, fut couronné le 13 juillet 1645.

FÉODOR ALEXIOWITZ II.

1676. Féodor, ou Théodore II, né l'an 1660 du czar Alexis, et de Marie, sa première femme, monta sur le trône de Russie en 1676, à l'âge de 16 ans. L'an 1682, Féodor meurt sans enfants, le 27 août, dans sa vingt-deuxième année.

PIERRE ALEXIOWITZ I^e, dit LE GRAND, ET IWAN V.

1682. Pierre Alexiowitz, surnommé le Grand, né le 11 juin 1672, du czar Alexis Michaélowitz, et de Nathalie Kirilowna Na-

BASILE IV.

1505. Basile IV, fils d'Iwan III et de Sophie, surnommé Iwanowitz, succéda l'an 1505, à son père.

IWAN IV,

PREMIER CZAR.

1534. Iwan IV, surnommé Basilowitz, et connu dans nos Histoires sous le nom du Tyran Jean Basilide, succéda, en bas âge, l'an 1534, à Basile, son père, sous la régence du boyar Ouczima. Il fut le premier qui prit le titre de tsar, ou czar, qui signifie roi en esclavon. Il prit aussi un double aigle pour ses armes. Le règne de ce prince est mémorable par ses conquêtes et par les cruautés qu'il exerça.

FÉODOR, ou THÉODORE I^e.

1584. Féodor, ou Théodore, fils d'Iwan IV, fut couronné czar le 31 juin 1584. L'an 1588, érection du patriarcat de Russie; cette Eglise avait été jusqu'alors dans la dépendance de celle de Constantinople.

BORIS GODOUNOVE.

1598. Boris Godounove, beau-frère du czar Féodor, et son ministre, vint à bout, par ses intrigues, de se faire proclamer czar le 1^{er} septembre de l'an 7106 de l'ère de Constantinople, ce qui revient au 22 août (N. S.) de l'an 1598 de l'Incarnation.

1605. LE FAUX DÉMÉTRIUS.

BASILE SCHUISKI.

1606. Basile Schuiski fut élu le 21 juin 1606, pour succéder au faux Démétrius, qu'il avait fait périr.

riskin, sa deuxième femme, fut proclamé czar au mois de juin 1682, à l'âge de 10 ans, un mois après la mort du czar Féodor, son frère. L'an 1725, il meurt le 28 janvier, à Pétersbourg, avec la gloire d'avoir entièrement renouvelé la face de la Russie. Ce pays lui doit tout : lois, police, discipline militaire, marine, commerce, sciences, beaux-arts ; il a tout entrepris, et tout ce qu'il n'a pas achevé s'est perfectionné selon ses vues. Pierre le Grand avait épousé, 1^e Eudoxie Lapuchin, qu'il répudia l'an 1695, après en avoir eu le prince Alexis : elle mourut en 1731 ; 2^e Catherine, qui suit, dont il laissa deux filles : Anne, mariée en 1726 à Charles-Frédéric, duc de Holstein-Gottorp, et morte en 1728, après avoir mis au monde Pierre, depuis empereur de Russie, était l'aînée ; la deuxième, nommée Elisabeth, devint impératrice en 1741.

CATHERINE I^e.

1725. Catherine Alexeïewna d'Alfendeyl, deuxième femme de Pierre le Grand, désignée par lui-même pour lui succéder, fut reconnue impératrice de Russie après sa

mort. Cette princesse mourut le 17 mai 1727, universellement regrettée de ses peuples.

PIERRE ALEXIOWITZ II.

1727. Pierre II, fils du czarowitz Alexis, et d'une princesse de Wolfenbuttel, petit-fils, par son père, de Pierre le Grand, et neveu, par sa mère, de l'impératrice d'Allemagne, déclaré grand-duc de Russie par l'impératrice Catherine en 1726, succéda, le 17 mai 1727, dans sa onzième année, à cette princesse. L'an 1730, il meurt de la petite vérole le 31 janvier, ou le 20, selon les Russes. Il avait été fiancé à la princesse Catherine, fille d'Alexis Dolgorouki, qui, après avoir été son gouverneur, devint son premier ministre.

ANNE IWANOWNA.

1730. Anne, douairière de Curlande, deuxième fille du prince Iwan, frère de Pierre le Grand, fut élue impératrice de Russie, après la mort de Pierre II. L'an 1740, le 16 octobre, elle nomme pour son successeur au trône, en présence de tous les grands de l'Etat, le prince Jean, ou Iwan, né de ce mariage le 23 d'août dernier, et le lendemain elle lui fait prêter serment par le sénat. La czarine Anne meurt dix jours après, 27 du même mois.

IWAN VI.

1740. Iwan VI, fils d'Ulric de Brunswick-Bevern et d'Anne de Meckelbourg, et petit-fils de Catherine Iwanowna et de Charles-Léopold, duc de Meckelbourg, né le 23 août 1740, succède à la czarine Anne, sa grande tante, le 27 octobre 1740, à l'âge d'environ deux mois. Le 6 décembre 1761, la princesse Elisabeth, deuxième fille de Pierre le Grand, ayant gagné le régiment des gardes, fait arrêter pendant la nuit le czar, avec son

père et sa mère, les comtes de Munich et d'Osterman, et les autres ministres.

ÉLISABETH PÉTROWNA.

1741. Élisabeth, deuxième fille de Pierre le Grand et de Catherine, est proclamée impératrice de Russie le 7 décembre 1741, après avoir renversé du trône le czar Iwan VI. L'an 1762, l'impératrice Elisabeth Pétrowna meurt le 5 janvier à Pétersbourg, âgée de 51 ans.

PIERRE III.

1762. Charles-Pierre-Ulric, né le 21 février 1728, d'Anne Pétrowna, fille aînée de Pierre le Grand, et de Charles-Frédéric, duc de Holstein-Gottorp, déclaré grand-duc de Russie le 18 novembre 1742, fut proclamé empereur de Russie le 5 janvier 1762, immédiatement après la mort de l'impératrice Elisabeth, sa tante. Le 9 juillet (V. S.) 1762, une conjuration, formée par des personnes de tout rang, éclate subitement dans Pétersbourg, tandis que Pierre était à Oranienbourg occupé à faire bâtir une église pour les luthériens. L'impératrice Catherine est reconnue seule souveraine. Pierre est arrêté le lendemain, et conduit à la forteresse de Schlosselbourg, sur les bords du lac Ladoga. Sept jours après (17 juillet) il meurt d'un accident hémorroïdal, suivant la déclaration de l'impératrice, envoyée à toutes les cours.

CATHERINE II.

1762. Catherine Alexiewna II (appelée à son baptême Sophie-Auguste-Frédérique), née le 2 mai 1729, de Christian-Auguste, prince d'Anhalt-Zerbst, et de Jeanne-Elisabeth de Holstein-Eutin, sœur du roi de Suède régnant, et morte à Paris en 1761, est reconnue pour seule impératrice de Russie le 9 juillet (V. S.) 1762, et son fils unique, Paul Pétrowitz, né le 1^{er} octobre 1754, pour son successeur à l'empire.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES ROIS DE FRANCE.

La monarchie française, l'une des plus anciennes de l'Europe, et sans contredit la plus florissante, a pour fondateur un peuple dont l'origine n'est pas bien connue. Les historiens latins, sous le nom de Francs, comprennent souvent les Atuaires, les Bructères, les Chamaves, les Saliens, les Frisons, les Cauques, les Ambiavaires, les Sicambres. Tous ces peuples s'appelaient *Franci*, c'est-à-dire, libres et indépendants. On croit qu'ils occupaient les pays qui sont bornés du côté du nord par la mer, du côté de l'occident par la mer et le Rhin, au midi par le Mein, et à l'orient par le Wéser. La nature de cet ouvrage n'admettant point les discussions critiques, nous n'examinerons pas si les Francs ont eu des établissements dans les Gaules avant Clovis, ou s'ils n'en ont point eu. L'opinion négative, embrassée par un de nos historiens modernes, est mise au rang des paradoxes par le plus grand nombre des savans. Pour nous, sans prendre parti, nous nous contenterons de laisser parler les faits. En remontant au delà de Clovis, nous rapporterons différentes expéditions des Francs, et divers événements, constatés par des monuments authentiques, d'où il résultera que si les Francs n'ont pas eu des établissements fixés dans les Gaules avant Clovis, ils y ont fait des voyages bien fréquents, et de fort longs séjours.

EXPÉDITIONS DES FRANCS AVANT CLOVIS.

Dès le milieu du III^e siècle de Jésus-Christ et même auparavant, les Francs étaient con-

nus dans l'empire romain. Vopisque est le premier qui en ait parlé.

L'an 264, les Francs ou Allemands, après avoir ravagé la Gaule, fondent sur l'Italie, sur l'Espagne et sur plusieurs autres provinces de l'empire.

L'an 341, Constant, fils du grand Constantin, se bat contre les Francs avec différents succès.

L'an 355, on voit à la cour de Constance plusieurs officiers francs.

L'an 395, Stilicon fait la paix avec les Siscambres et les Francs.

418. On place vers l'an 418 le commencement de l'empire des Francs dans les Gaules. Divisés jusqu'alors en différents peuples, et gouvernés par des rois particuliers, ils se

réunirent pour ne plus former qu'une nation sous un même chef, et élurent Pharamond ; mais ce roi est peu connu, ainsi que ses trois successeurs, Clodion, Mérovée et Chil-déric, jusqu'à Clovis.

PHARAMOND.

418. Pharamond fut élu roi des Francs l'an 418, selon la plupart des historiens.

CLODION.

427. Clodion était fils de Théodemar, selon le témoignage de Frédégaire ; mais on le croit plutôt fils de Pharamond. Il monta sur le trône l'an 427.

PREMIERE RACE.

MEROVÉE.

CHEF DE LA PREMIÈRE RACE.

448. Mérovée, fils, ou au moins proche parent de Clodion, lui succéda l'an 448. Il mourut l'an 456, ayant régné 8 ans.

CHILDÉRIC I^e.

456. Childéric I^e succéda, l'an 456, à Mérovée, son père. Basine, femme de Basin, roi de Thuringe, suivit Childéric à son retour. Ce prince l'épousa, et eut d'elle Clovis, né l'an 465. Childéric mourut l'an 481, après avoir régné environ 25 ans, et fut enterré près de Tournai, où il faisait sa résidence. Il laissa de Basine, outre Clovis, Alboflede ou Anaflede, mariée à Théodoric, roi des Ostrogoths, vers l'an 495, et Lanthilde. On a découvert à Tournai l'an 1655, le tombeau de ce monarque. L'empereur Léopold fit pré-

sent à Louis XIV des armes, des médailles et des autres antiquités qui s'y trouvèrent.

CLOVIS I^e.

481. Clovis I^e, âgé de 15 ans, succéda, l'an 481, à Childéric, son père. Pendant un règne d'environ 30 ans, il acheva d'enlever aux Romains ce qui leur restait dans les Gaules. L'an 496, après avoir invoqué le Dieu qu'adorait Clotilde, il remporta une grande victoire sur les Allemands à Tolbiac, aujourd'hui Zulpich, entre Bonn et Juliers. Pénétré de reconnaissance, il se fait instruire de la religion chrétienne, et reçoit le baptême le jour de Noël, par les mains de saint Remi. L'an 511, Clovis mourut à Paris le 27 novembre, âgé de 45 ans. Il laissa 4 fils, qui partagèrent entre eux ses Etats, et vécurent ensemble dans une grande paix les premières années de leur règne, et Clotilde, femme d'Amalaric, roi d'Espagne (129).

THEODORIC I^e ou THIERRI,

ROI DE METZ.

511. Thierri, né de Clovis et d'une concubine ou femme du second rang, avant le mariage de Clovis avec Clotilde, commença à régner à Metz, le 27 novembre 511. Il posséda, outre les provinces d'au delà du Rhin, et les villes situées entre le Rhin et la Meuse, Reims, Châlons-sur-Marne, Troyes; et dans l'Aquitaine première, Clermont, Rhône, Cahors, Albi, avec Uzez dans la Gaule Narbonnaise.

L'an 534, Thierri meurt, après un règne de 23 ans ou environ, et laisse ses Etats à son fils Théodebert. Il avait épousé en

CLODOMIR,

ROI D'ORLÉANS.

Second fils de Clovis, et premier de Clotilde. Clodomir, né l'an 495, règne à Orléans sur la fin de l'an 511. Il a en partage Sens, Auxerre, Orléans, Tours, le Mans, Angers et la Novempupulanie.

CHILDEBERT,

ROI DE PARIS.

Troisième fils de Clovis et deuxième de Clotilde.

Childebert commence à régner l'an 511; il a dans son lot, Auxerre, Orléans, Tours, le Mans, Angers et la Novempupulanie.

L'an 545 (selon d'autres 543 ou 544), sainte Clotilde meurt à Tours; son corps est transporté à Paris, et inhumé à côté de Clovis, son époux, dans l'église de saint

CLOTAIRE I^e,

ROI DE SOISSONS.

Quatrième fils de Clovis; et troisième de Clotilde.

Clotaire commence à régner l'an 511, et jouit de Laon, de Meaux, Paris, Senlis, de Saint-Quentin, d'Amiens, de tout le pays d'au-delà de la Somme, entre la Meuse et l'Océan, la Lyonnaise, la Bretagne et quelques villes de l'Aquitaine.

(129) Clovis et ses successeurs mérovingiens donnaient communément leurs diplômes des années de leur règne, du jour, du mois, du lieu où ils les expédiavaient; à quoi ils ajoutaient, quelquefois, l'indic-

tion. Souvent aussi leurs diplômes n'avaient aucune date. Nous remarquerons encore que ces diplômes sont écrits, pour la plupart, sur papier d'Egypte.

secondes noces Suavégote, fille de Sigismond, roi de Bourgogne, l'an 522. Ceux qui lui donnent pour seconde femme Théodechilde se trompent; elle était sa fille, et sonda à Sens le monastère de Saint-Pierre.

**THEODEBERT,
ROI DE METZ.**

L'an 534, Théodebert, successeur de Thierry, son père, est établi sur son trône par ses vassaux, malgré l'opposition de ses oncles.

L'an 547, Théodebert meurt, dans la 14^e année de son règne

THÉODEBALDE ou THIBAUT, ROI DE METZ.

L'an 547, Théodebalde, fils de Théodebert et de Deutérie, succéda à son père.

CLOTAIRE I^{er}, SEUL MAÎTRE DE LA MONARCHIE FRANÇAISE.

L'an 558, Clotaire ayant survécu à ses frères, devint successivement, par leur mort, maître de leurs Etats, de sorte qu'après celle de Childebert, il réunit en sa personne toute la monarchie française. L'an 561, Clotaire vient à Tours au tombeau de saint Martin. La fièvre lui prend dans la forêt de Guise; de là il vient à Compiègne, où il meurt après le 10 novembre. Il avait régné 50 ans. Son corps fut porté à Soissons et enterré dans l'église de Saint-Médard. Clotaire laissa quatre fils qui suivent, et une fille. Les quatre

fils de Clotaire partagèrent entre eux ses Etats, à l'exception de Paris, qu'ils possédaient en commun. Il eut six femmes: Gondiueque, veuve de Clodomir, Radégonde, morte l'an 587 le 13 août; Ingonde, mère de Chrébert, de Gontran, de Sigebert et de Clodosvinthe, femme d'Alboin, roi des Lombards; Arigonde, sœur d'Ingonde et mère de Chilpéric; Chusène ou Gonsinde, mère de Cramme, et Waldetrade, fille de Wachon, roi des Lombards, et veuve de Théodebalde.

**CARIBERT, ou CHE-
REBERT,
ROI DE PARIS.**

L'an 567, Caribert meurt, après avoir régné environ six ans. Il laissa seulement trois filles, qu'il eut de la reine Ingoberge, morte en 589

L'an 593, Gontran meurt le 28 de mars, âgé d'environ 60 ans, après un règne de 33 ans. Ses femmes furent Vénérande, qu'on tient n'avoir été qu'une concubine; Margartrude, qu'il répudia, et Austrégilde, morte l'an 580.

**GONTRAN,
ROI D'ORLÉANS ET DE
BOURGOGNE.**

L'an 561, Gontran commence à régner à Orléans et en Bourgogne.

L'an 593, Gontran meurt le 28 de mars, âgé d'environ 60 ans, après un règne de 33 ans. Ses femmes furent Vénérande, qu'on tient n'avoir été qu'une concubine; Margartrude, qu'il répudia, et Austrégilde, morte l'an 580.

**THIERRI III, ou THEODORIC,
ROI D'ORLÉANS ET DE BOUR-
GOGNE.**

596. Théodoric, second fils de Childebert, âgé de 9 ans, succède à son père l'an 596, et a le royaume de Gontran, c'est-à-dire d'Orléans et de Bourgogne.

L'an 613, Théodoric meurt subitement d'un flux de ventre. Il était âgé de 26 ans, et en avait régné environ 18. Il laissa de ses concubines qua-

**CHILDEBERT,
ROI DE METZ OU D'AUSTRASIE**

L'an 575, Childebert, fils de Sigebert, âgé seulement de cinq ans, est enlevé furtivement par leduc Gondébaud, et placé sur le trône de son père, le jour de Noël, à Metz.

L'an 596, Childebert meurt empoisonné, comme on le croit, dans la vingt-sixième année de son âge, et à vingt-trois ans de son règne. Il laissa de la reine Faiilube ou Faludrade, son épouse, morte, dit-on, le même jour, deux enfants qui se mettent en possession de ses Etats.

**CHILPERIC,
ROI DE SOISSONS.**

Chilpéric commence à régner l'an 561 à Soissons.

L'an 584, Chilpéric étant venu à Chelles, y est assassiné au retour de la chasse. Ses trésors furent déposés entre les mains du roi Childebert, et la régence de son royaume au roi Gontran (131).

**CLOTAIRE II,
ROI DE SOISSONS.**

Clotaire II, fils de Chilpéric, avait à peine quatre mois à la mort de son père. Les grands du royaume obligent à Chilpéric, de prêter serment de fidélité à Clotaire.

et d'Aimoin, voulut introduire quatre nouvelles lettres dans l'alphabet. Les savants sont partagés sur les figures et les sons de ces lettres. — Voyez notre Dict. de Paléographie, ENCYCLOP. MIGNE.

(130) Il faut distinguer trois commencements de règne dans Childebert: le premier, à Paris, l'an 544; le second, à Orléans, en 526; le troisième, en Bourgogne, l'an 534.

(131) Chilpéric, au rapport de Grégoire de Tours

tre fils, Sigebert, Childebert, Corbe et Mérovée. Aucun de ces enfants illégitimes, selon la prédiction de saint Colomban, ne succéda au royaume de son père, et n'eut le titre de roi, quoique la reine Brunehaut fit tous ses efforts, après la mort de Théodoric, pour placer sur le trône Sigebert, l'aîné de ses fils.

CLOTAIRE II, *sens.*

L'an 628, Clotaire meurt, dans la quarante-cinquième année de son règne en Neustrie, et la quinzième en Bourgogne. Il est enterré dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. Il avait épousé, 1^e Haldétrude, mère de Méro-

DAGOBERT I^{er}.

628. Dagobert 1^{er}, fils de Clotaire II et d'Haldétrude, roi d'Austrasie depuis l'an 622, succède seul à son père l'an 628, à l'exclusion de Caribert, son frère.

L'an 631, Dagobert soumet à son obéissance tout le royaume de son frère Caribert, après sa mort.

d'Armagnac, duc de Nemours, fut tué à la bataille de Cérignoles, l'an 1503.

LE MÊME DAGOBERT I^{er}.

L'an 638, Dagobert meurt le 19 janvier, après avoir régné 16 ans, 6 du vivant de son père, 10 après sa mort, et est enterré dans l'église de Saint-Denis. Il est regardé comme le fondateur de cette célèbre abbaye, à cause

SIGEBERT II,

ROI D'AUTRASIE.

638. Sigebert II, fils de Dagobert et de Ragnétrude, âgé de 8 ans environ, établi par son père roi d'Austrasie depuis l'an 632 ou 633, lui succéda dans ce royaume avec ses dépendances en 638, au mois de janvier.

L'an 656, Sigebert meurt le 1^{er} février, après 18 ans environ de règne. Il est enterré dans le monastère de Saint-Martin, qu'il avait bâti près de Metz sur la Moselle. Ce prince a mérité par sa piété, d'être mis au nombre des saints. Ses reliques furent transportées de Metz dans l'église primatiale de Nancy, l'an 1552. Sigebert laissa d'Himnechilde, sa femme, qui lui survécut, un fils, nommé Dagobert, âgé d'environ 4 ans.

CHILDÉRIC II,

ROI D'AUTRASIE.

L'an 660, Childéric, second fils du roi Clovis et de la reine Bathilde, âgé de 7 à 8 ans, est proclamé roi d'Austrasie.

En 673, Bodilon, qu'il avait fait fouetter comme un esclave, lui tend des embûches, et le tue dans la forêt de Livry au commencement de septembre, avec sa femme Bilihilde, qui était enceinte. Childéric était âgé de 24 ans, et en avait régné 14.

(132) Le testament de Dagobert est sans date ni signature, ainsi qu'un autre diplôme de ce prince, rapporté par D. Mabillon (*Suppl. Diplom.*, p. 92). On voit, dans la *Collection de Doublay*, un diplôme de lui (c'est le huitième) qui est daté de l'indiction,

THÉODEBERT II, *ROI D'AUTRASIE.*

596. Théodebert, l'aîné des fils de Childebert, âgé de dix ans, succéda à son père, et a, pour son partage, le royaume d'Austrasie.

royaume de son père, et n'eut le titre de roi, quoique la reine Brunehaut fit tous ses efforts, après la mort de Théodoric, pour placer sur le trône Sigebert, l'aîné de ses fils.

CLOTAIRE II, *sens.*

vée, tué par ordre de Brunehaut l'an 606, après la bataille d'Etampes, où il fut pris, et de Dagobert; 2^e Bertrude, morte en 620; 3^e la même année Sichilde, mère de Caribert.

CARIBERT II.

Caribert II, fils de Clotaire II et de Sichilde, et frère de Dagobert.

L'an 631, Caribert meurt à Blayes, âgé de 25 ans, laissant 3 enfants, Childéric, qui fut reconnu pour son successeur, et que Dagobert, dit-on, fit empoisonner; Boggis et Bertrand. Boggis a été la tige d'une longue suite de princes, dont le dernier, Louis

des grandes libéralités qu'il lui a faites. Ce prince avait eu pour femmes Gomatrude, Nantilde, Ragnétrude, Wulfégonde et Berthilde (132).

CLOVIS II,

ROI DE NEUSTRIE ET DE BOURGOGNE.

L'an 638, et non 644, comme le disent quelques modernes, Clovis II, fils de Dagobert et de la reine Nantilde, succéda à son père dans les royaumes de Neustrie et de Bourgogne.

L'an 656, Clovis meurt peu après le 5 septembre, âgé de 23 ans, dans la dix-neuvième année de son règne. Il avait épousé, l'an 649, Bathilde, que des pirates anglais avaient vendue à Erchinoald, maire du palais de Neustrie. Il laissa de cette princesse trois fils : Clotaire, Childéric et Thierri.

CLOTAIRE III,

ROI DE NEUSTRIE ET DE BOURGOGNE.

L'an 656 sur la fin, Clotaire III, fils aîné de Clovis II, à peine âgé de quatre ans, commence à régner en Neustrie et en Bourgogne ; peu de temps après il est reconnu, sans coup férir, souverain dans les Etats de son oncle Sigebert.

L'an 670, Clotaire III meurt sans enfants, dans le mois de juillet au plus tôt, après 14 ans d'un règne qui ne fournit aucun événement mémorable.

C'est, peut-être, le premier roi de France qui ait employé cette époque, quoiqu'on la rencontre dans des chartes privées de ce royaume, avant Dagobert.

DAGOBERT II,
ROI D'AUSTRASIE.

L'an 674, Dagobert II, fils de Sigebert, qui avait disparu par la perfidie de Grimoald, étant revenu d'Ecosse ou d'Irlande, monte sur le trône d'Austrasie avant le mois d'août, et règne en Alsace et sur quelques autres provinces, au delà et en deçà du Rhin.

L'an 678 ou 679. Dagobert meurt, âgé d'environ 26 ou 27 ans, après avoir régné 4 ans. Il fut assassiné probablement le 23 décembre 679. Dagobert épousa, dans son exil, une Saxonne appelée Mechtilde, dont il eut sainte Hermine ou Irmine, abbesse d'Oëren (*Horreum*) au diocèse de Trèves.

LES DUCS MARTIN ET PÉPIN,
MAITRES DE L'AUSTRASIE.

L'an 680, les ducs Martin et Pépin de Hérstel ou le *Forestier*, fils d'Anségise, se rendent maîtres de l'Austrasie après la mort du duc Vulfoald, et y dominent. Ils se battent contre le roi Thierri et Ebroin à Lafau, et sont défaites.

PÉPIN,

SOUVERAIN DE L'AUSTRASIE, SANS PRENDRE EN
TITRE DE ROI.

L'an 693, Pépin retient toujours Alpaïde auprès de lui, malgré les remontrances de saint Lambert, évêque de Maëstricht, qui l'exhorta à reprendre Plectrue. Pépin reçoit mal les avis du saint évêque. Il défaît, au-delà de Dorestad, Radbod, duc des Frisons.

L'an 708, mort de Drogon, fils aîné de Pépin; Grimoald, son frère, lui succède dans la principauté de Champagne, et conserve sa dignité de maire du palais de Neustrie.

L'an 709, Pépin mène son armée contre les Allemands, les défait, et soumet tout le pays.

L'an 712, Pépin passe le Rhin, ravage de nouveau l'Allemagne révoltée, et la ramène à son obéissance.

L'an 714, Grimoald, fils de Pépin, allant lui rendre visite à Jopil, où il était malade, est assassiné par Rantgaire, dans l'église de St-Lambert, le 16 décembre 714, laissant deux fils naturels, Charles Martel et Childebrand. Il était maître de l'Austrasie depuis 34 ans, et dominait souverainement dans tout le royaume de France depuis plus de 27 ans, sous quatre rois. Après la mort de Pépin, Plectrude, sa femme, fille d'Hugobert, fait enfermer Charles Martel, âgé pour lors de 30 ans. Il naît à Charles un fils, nommé Pépin.

CHARLES, DUC D'AUSTRASIE.

L'an 715, Charles Martel, échappé de prison, se rend maître du gouvernement et de la souveraine autorité, dans toute la monarchie franque; il est choisi et proclamé duc d'Austrasie par les Austrasiens.

Peu de temps après il meurt à Quiercy-sur-Oise le 22 octobre 741, après avoir gouverné pendant plus de 25 ans la monarchie franque en souverain, et rendu son nom célèbre par une infinité d'exploitations éclatantes. Le corps de Charles fut transporté à Saint-Denis (133).

(133) Ce prince, durant la vie du roi Thierri, datait ses diplômes des années de son règne; et depuis

THIERRI III,

ROI DE NEUSTRIE ET DE BOURGOGNE.

L'an 670, Thierri III, troisième fils de Clovis II, est élevé sur le trône de Neustrie et de Bourgogne, après la mort de Clotaire III, son frère, qui n'avait point laissé d'enfants.

L'an 691, Thierri meurt au printemps, et est enterré dans le monastère de Saint-Vaast d'Arras, après avoir régné, ou plutôt porté le nom de roi pendant 21 ans. Clovis, son fils, lui succède. Thierri a eu deux femmes: la première s'appelait Crotilde ou Clotilde, la deuxième Doda.

CLOVIS III.

L'an 691, Clovis III, fils de Thierri III, succède à son père.

L'an 695, Clovis III meurt vers le mois de mars.

CHILDEBERT III.

L'an 695, Childebert III, frère de Clovis III, lui succède avant le 23 mars.

L'an 711 Childebert meurt le 14 d'avril.

DAGOBERT III.

L'an 711, Dagobert III, fils de Childebert III, succède à son père au mois d'avril.

En 715, Dagobert meurt le 24 juin, et laisse un fils nommé Thierry, auquel les Français préfèrent le fils de Childebert II, roi d'Austrasie.

CHILPÉRIC II.

L'an 715, Chilpéric II, appelé auparavant Daniel, fils de Childebert II, assassiné l'an 673 ou 674, est préféré, par les Français, à Thierry, fils de Dagobert III, et placé sur le trône vers le mois de juillet.

L'an 720, Chilpéric est remis par Eudes à Charles, et meurt peu après, au mois de décembre, à Attigny; il est enterré à Noyon.

THIERRI IV, dit DE CHELLES

L'an 720, Thierri IV, dit de Chelles, fils de Dagobert III, est substitué à Chilpéric.

St-Lambert, en avril. Pépin meurt peu après à Jopil. Charles Martel et Childebrand. Il était maître de l'Austrasie depuis 34 ans, et dominait souverainement dans tout le royaume de France depuis plus de 27 ans, sous quatre rois. Après la mort de Pépin, Plectrude, sa femme, fille d'Hugobert, fait enfermer Charles Martel, âgé pour lors de 30 ans. Il naît à Charles un fils, nommé Pépin.

que Thierry eut cessé de vivre, il les datait des années après sa mort.

ARLOMAN ET PÉPIN,

DUCS DES FRANÇAIS.

L'an 741, Carloman et Pépin, fils de Charles Martel et de Rotrude, morte en 724, succèdent à leur père. L'an 747, Carloman renonce au monde, remet son royaume et son fils Drogon entre les mains de son frère, part pour Rome, se fait couper les cheveux, prend l'habit clérical, et ensuite se fait moine au Mont-Cassin. Pépin assemble, au mois de mars de l'an 752, un parlement à Soissons, où il est proclamé roi. Alors Childebert fut déposé, rasé et enfermé dans le monastère de Sithiu aujourd'hui Saint-Bertin, à Saint-Omer, où il mourut l'an 755 (134).

CHILDÉRIC III,

ROI DE NEUSTRIE ET DE BOURGOGNE.

L'an 742, Childebert III, fils de Chilpéric II, est placé sur le trône, et commence à porter le nom de roi.

DEUXIÈME RACE.

PÉPIN, DIT LE BREF,

CHEF DE LA DEUXIÈME RACE.

752. Pépin, dit *le Bref*, né l'an 714, maire du palais de Neustrie et de Bourgogne depuis l'an 741, et de toute la monarchie franquaise, depuis l'an 747, proclamé roi des Français dans l'assemblée tenue à Soissons, au mois de mars 752, fut sacré dans le même lieu peu de jours après son élection, par saint Boniface, archevêque de Mayence. C'est le premier sacre de roi (de France), dit le P. Daniel, qui soit marqué dans notre histoire par des écrivains dignes de foi. Il est cependant à remarquer que nul des historiens du temps (nous les avons tous consultés) ne parle de cette cérémonie comme

d'une chose nouvelle en France. Quelques-uns même semblent la donner pour un ancien usage : *Pippinus secundum morem Francorum, electus est ad regem et unctionis*, dit un ancien annaliste, qui a servi de guide à Reginon. (BOUQUET, t. V, p. 33.) Il meurt d'hydropisie le 24 septembre, dans la 54^e année de son âge, la 27^e de son règne, depuis la mort de son père, la 17^e depuis qu'il fut élevé à la royauté. La reine Berthe, ou Bertrade, dite *au grand-pied*, sa femme, était fille de Caribert, comte de Laon ; elle mourut le 12 juillet 783, après lui avoir donné Charles et Carloman, qui suivent, et cinq filles, mortes, à ce qu'on croit, sans issue (135).

CHARLES, DIT CHARLEMAGNE.

768. Charles, fils aîné de Pépin, né l'an 742, sacré à Saint-Denis par le Pape Etienne II, le 28 juillet 754, et nommé patrice de Rome, partage les Etats de son père, l'an 768, avec son frère Carloman, à pour sa part la Neustrie, la Bourgogne et la Provence.

Laonnois, e 4 décembre, âgé d'environ vingt ans, dans la 4^e année de son règne, et est enterré à Reims. Gerberge, sa femme, qu'il avait épousée en 768, se réfugie avec ses enfants, Pépin et Siagre, auprès de Didier, son père, roi des Lombards.

(134) Tant que Charles Martel vécut, malgré l'autorité suprême dont il jouissait, tout se faisait au nom du roi dans les plaidys et les assemblées des Français. Nous voyons, par exemple, un privilége accordé au monastère de Saint-Denis, par Thierry IV, à la prière de Charles, maire de son palais. Cette prière, à la vérité, était un ordre par la dépendance où les maires du palais tenaient les rois ; mais Pépin et Carloman ne laissèrent pas même à Childebert les droits honorifiques de la royauté. Ils faisaient et réglaient presque tout en leurs propres noms. De là vient qu'on ne trouve nul diplôme original qui porte en tête le nom de Childebert III. Souvent même, dans les conciles et les actes publics, les notaires omettaient les années du règne de ce prince. On voit, dans Goldast (*Rer. Alamann.*, t. II, n. 35), une charte datée : *Anno XXX post obitum Dagoberti regis*, c'est à-dire, de Dagobert III, mort en 715 ; une autre (*ibid.*, n. 58) datée du 29 novembre, *Regnante Carlomano duce et Bebone comite*.

Sous nos rois de la première race, la petite vérole, maladie origininaire de l'Arabie ou de l'Egypte,

CARLOMAN.

768. Carloman, fils de Pépin, né l'an 751, sacré à Saint-Denis par le Pape Etienne II, le 28 juillet 754, nommé patrice de Rome, succède à Pépin, son père, le 24 septembre 768, avec son frère Charles, et a pour son partage ce qu'avait possédé son oncle Carloman, savoir l'Austrasie, etc.

L'an 771, Carloman meurt à Samoucy, en

était déjà connue en France et en Italie. Marius d'Avènche, écrivain du vi^e siècle, en est un garant hors de soupçon. Dans sa *Chronique*, à l'an 570, il dit positivement qu'en cette année une maladie violente, qui consistait dans un cours de ventre et la petite vérole, ravagea la Gaule et l'Italie : *Hoc anno mortuus validus cum profluvio ventris et variola Italianam Galliam affixit*. Remarquez que cet auteur est le premier qui ait employé le terme *variola* pour désigner cette maladie. Faulet (*Hist. de la petite vérole*) prétend que c'est de cette maladie que mourut Austrigilde, femme de Gontran, ainsi que Dagobert et Chrodober, deux fils de Chilpéric et de Frédégonde.

(135) On a plusieurs diplômes de Pépin qui datent le commencement de son règne de l'année 752, qui est celle de son élection. Mais il y en a d'autres, comme le prouve Schannat, qui fixent cette époque à la consécration que ce prince reçut des mains du Pape, c'est-à-dire, au 28 juillet 754. Pépin est le premier roi de France qui ait employé dans ses diplômes, la formule *par la grâce de Dieu* ; ce qu'il

CHARLEMAGNE, SEUL.

L'an 772, Charles reste maître de toute la monarchie depuis la mort de Carloman son frère.

L'événement le plus célèbre de l'an 800 et du règne de Charles, est le rétablissement de la dignité impériale en Occident. Ce fut dans la personne de ce prince que les Romains la firent revivre. Charles fut proclamé et couronné empereur à Rome, le 25 décembre. (Voir EMPEREURS.) L'an 814, une pleureuse termina les jours de Charlemagne le 28 janvier, à Aix-la-Chapelle, où il est enterré. Ce prince était dans la 14^e année de son empire, la 45^e de son règne en France, la 72^e de son âge. Plusieurs anciens mettent sa mort en 813, parce qu'ils commencent l'année au 25 mars ou à Pâques. L'Histoire et la Fable ne présentent peut-être pas de monarque qui ait mieux mérité le surnom de Grand que Charlemagne. Tout le cours de son règne fut un enchaînement de victoires et de conquêtes. Il eut pour ennemis tous les peuples qui l'environnaient ; il fit face à tous, et il n'y en a presque aucun qu'il n'ait obligé de subir ses lois.

Charlemagne eut cinq femmes : 1^e Himiltrude, qui ne fut que concubine, ou femme du deuxième rang; 2^e Désidérat, fille de Didier, roi des Lombards, qu'il épousa l'an 770, et répudia l'année suivante; 3^e Hildegarde, d'une maison illustre de Souabe, morte le 30 avril 783; 4^e Fastrade, fille du comte Rodolphe, décédée l'an 794; 5^e Liutgarde, morte à Tours le 4 juin 800. Il eut de la première Pépin, dit le Bossu, relégué, l'an 792, à l'abbaye de Prüm, pour avoir conspiré contre la vie de son père, et mort en 811; de la troisième entr'autres enfants, Charles, né l'an 772, roi de la France orientale, décédé sans lignée en 811; Pépin, roi

fit, soit pour imiter les empereurs d'Orient qui prenaient le titre de *Emperors, couronnés de Dieu*, soit pour avoir été élu roi par une grâce de Dieu toute particulière. Cependant lui et Carloman, son deuxième fils, ne s'attachèrent pas constamment à cette formule; mais Charlemagne l'employa communément. Des modernes l'ont regardée, mal à propos, comme une marque de souveraineté. Non-seulement des princes, mais des évêques, des abbés et de simples prêtres, s'en sont servis, sans autre dessein que d'exprimer leur reconnaissance envers Dieu.

(136) Les diplômes de Charlemagne sont datés de son règne en France, de son règne en Italie et de son empire. Il n'y a aucune difficulté pour la date des années de son empire, si ce n'est que le commencement en est placé en 800 par ceux qui commencent l'année au 1^{er} janvier, et en 801 par ceux qui la commencent à Noël. Mais, par rapport à son règne d'Italie, il faut en distinguer deux commencements, et même un troisième avec D. Bouquet : le premier, au mois de mars ou d'avril 774, avant la prise de Pavie; le deuxième, entre le 25 mai et le 13 juin, après la reddition de Pavie et l'enlèvement de Didier; et le troisième au commencement de l'an 774. Enfin, quant au règne de Charlemagne en France, pour lever quelques difficultés qui se rencontrent dans les chartes, on peut lui donner trois et même quatre commencements : le premier, au 24 septembre 768, jour de la mort de Pépin; le

d'Italie, né l'an 776, mort le 8 juillet 810, Louis qui suit, Rotrude, née l'an 775, fiancée, l'an 787, à l'empereur Constantin Porphyrogénète, et morte le 6 janvier 810 sans avoir été mariée; Berthe, femme de saint Angilbert, dont il eut Harnid et l'abbé Sithard, historien de son temps; la quatrième femme de Charles lui donna Théodrade et Hiltrude, abbesses. Charlemagne eut encore sept enfants naturels, dont les principaux sont Hugues, abbé de Saint-Quentin, tué dans un combat contre les Sarrasins, le 7 juin 844, et Drogon, évêque de Metz en 823, et mort en 855 (136).

LOUIS LE DÉBONNAIRE.

L'an 814, Louis, à qui sa bonté et sa facilité à pardonner ont fait donner le surnom de Débonnaire, né en 778 de Charlemagne et d'Hildegarde, avant Pâques, nommé roi d'Aquitaine à sa naissance, sacré l'an 781, le jour de Pâques à Rome, par le Pape Adrien I^{er}, associé à l'empire au mois de septembre 813, succéda le 28 janvier 814 à son père. L'empereur, l'an 840, tombé malade et meurt le 20 juin, avec de graves sentiments de piété, dans une île du Rhin, au-dessus de Mayence. Son corps fut porté à Metz, et inhumé dans l'église de Saint-Arnoul. Il avait régné 26 ans et 5 mois moins 8 jours depuis la mort de son père, et était dans la 63^e année de son âge. Outre les trois fils, Lothaire, Pépin et Louis, il avait eu d'Hermengarde, sa première femme, morte le 3 octobre 818, Gisle, mariée au comte Everard, Alpaïde, femme de Bégon, comte de Paris, et Hildegarde, mariée au comte Thierri. Judith sa deuxième femme, fille de Welfe, comte de Bavière et d'Helgwich, depuis abbesse de Chelles, lui donna Charles qui suit, et mourut à Tours le 1^{er} avril 843 (137).

deuxième, au 9 octobre de la même année, jour de son sacre à Noyon; le troisième, au 4 décembre 771, lorsqu'il commença à régner seul par la mort de Carloman. Schannat prouve, par les Actes de la dédicace de l'église de Lauresheim, que le commencement de ce règne se prend aussi de l'an 772. Quelquefois Charlemagne date des années de son règne en France et de son règne en Lombardie, dans le même diplôme, comme dans celui-ci : *Data vi fui Jul. anno vii^e et n^o regni nostri*; mais, le plus souvent, il omet les années du règne de Lombardie. Charlemagne supprime aussi quelquefois le jour du mois dans ses dates. Celles de l'Indiction et de l'Incarnation se trouvent dans quelques-uns de ses diplômes, même antérieurs à son empire. Charlemagne scellait quelquefois ses diplômes du pommeau de son épée : je les soutiendrais, disait-il, *autre pointe*.

(137) Il y a deux époques à observer, dans les chartes de Louis le Débonnaire : la première du commencement de son règne d'Aquitaine, qui prend du jour de son sacre à Rome, par le Pape Adrien I^{er}, 15 avril 781; la deuxième du commencement de son empire, laquelle est fixée au 28 janvier 814, quoiqu'il eût été couronné l'an 813. Louis et ses enfants ont usé, indifféremment, de l'indiction qui commence au 1^{er} septembre, et de celle qui commence au 1^{er} janvier (VAISSETTE).

CHARLES LE CHAUVE.

840. Charles, surnommé *le Chauve*, né à Francfort le 13 juin 823, de Louis le Débonnaire et de Judith, nommé roi d'Aquitaine par son père, l'an 838, après la mort de Pépin, son frère, succéda le 20 juin 840, au royaume de France. L'an 877, Charles passa les Alpes, à la prière du Pape, et meurt au retour, le 6 octobre, dans une cabane, en deçà du mont Cenis, à l'âge de 54 ans 4 mois et 7 jours, après avoir régné 37 ans 3 mois et 16 jours comme roi de France. On prétend qu'il fut empoisonné par le Juif Sédécias, son médecin. Charles avait épousé, 1^e le 1^{er} décembre 842, Hermentrude, fille d'Eudes, comte d'Orléans, morte le 6 octobre 869; 2^e le 22 janvier 870, Richilde, fille de Beuves, comte d'Ardenne, sœur de Richard, duc de Bourgogne, et de Boson I^{er}, depuis roi de Provence. Du premier lit il eut Louis le Bègue, qui suit; Charles, roi d'Aquitaine, mort le 29 septembre 865, Lothaire dit *le Boiteux*, abbé de Moutier-en-Der, mort en 866, Carloman, dont on a parlé ci-dessus, et trois filles : Judith, femme de Baudouin, comte de Flandre, qui l'enleva, Rorude et Ermentrude abbesses. Du deuxième lit, un fils et une fille, morts jeunes (138).

LOUIS II, DIT *LE BÈGUE*.

877. Louis II, dit *le Bègue*, fils de Charles le Chauve et d'Hermentrude, né le 1^{er} novembre 846, couronné roi d'Aquitaine l'an 867, succéda, le 6 octobre 877, à son père. L'an 879, il meurt à Compiègne le 10 avril, jour du vendredi saint, et y est inhumé. Louis laissa deux fils : Louis et Carloman, d'Ansgarde, fille du comte Ardouin, sa première femme. Comme il l'avait épousée contre la volonté de son père, il fut obligé de la répudier par ses ordres. Il épousa ensuite Adélaïde, qui était enceinte de Charles le Simple lorsqu'il mourut (139).

LOUIS ET CARLOMAN.

879. Louis et Carloman succèdent, dans le mois d'avril, à Louis le Bègue, leur père. En 879, au mois de mars, Louis et Carloman, s'étant rendus à Amiens partaient entre eux la monarchie.

(138) Il faut distinguer six époques du règne de ce prince : La première est de l'an 837, lorsque son père lui donna le royaume de Neustrie ; la deuxième de 838, lorsqu'il fut fait roi d'Aquitaine, après la mort de Pépin ; la troisième de 839, lorsqu'il reçut le serment des seigneurs d'Aquitaine ; la quatrième de 840, lorsqu'il succéda à son père ; la cinquième du 9 septembre 870 lorsqu'il fut couronné, à Metz, roi de Lorraine ; la sixième du 25 décembre 875, lorsqu'il fut couronné empereur à Rome. Charles, d'abord après la mort de Lothaire, son neveu, joignit les années de son règne en France, à celles de son règne dans le royaume de Lorraine. Celles-ci se comptent tantôt du mois d'août 869, tantôt du mois de septembre 870. Ce prince ajoute, à la date de quelques-uns de ses diplômes, *Lorsque nous assiégions Toulouse*, l'an 849. Charles le Chauve est surnommé *le Grand* dans quelques anciens monuments ; ce qui l'a fait confondre, par d'habiles gens, avec Charlemagne. Ce qui distingue ses diplômes de ceux

LOUIS III.

880. Louis III règne sur tout ce qui dépendait de la Neustrie et de l'ancien royaume d'Austrasie, en deçà de la Meuse. Louis mourut à Saint-Denis, lieu de sa sépulture, le 6 août 882, d'une rupture causée par les efforts qu'il avait faits dans la dernière action contre les Normands. Ce prince n'ayant point laissé d'enfants, ses Etats retournèrent à son frère.

Troyes, l'an 878, la fille de Boson dont il ne laissa point de postérité (140)

CHARLES LE GROS.

884. Charles le Gros, fils de Louis le Germanique, et petit-fils de Louis le Débonnaire, roi de Souabe en 876, roi d'Italie en 879, couronné empereur le 25 décembre 880, arrive d'Italie en France sur la fin de janvier 885, y est reconnu pour souverain par tous les grands et repasse aussitôt en Allemagne. L'an 887, Charles est déposé solennellement le 11 novembre, à la diète de Tribur, et Arnoul, son neveu, lui succède au royaume de Germanie. On voit par des chartes de Languedoc, que Charles le Gros n'était pas encore reconnu dans cette province en 886.

EUDES.

L'an 887. Eudes, ou Odon, comte de Paris, fils du fameux Robert le Fort, est élu roi de France du vivant de Charles le Gros, et après son retour en Allemagne, exclus jusqu'alors du trône à cause de sa jeunesse, est reconnu

CARLOMAN.

880. Carloman a pour son partage les royaumes de Bourgogne, d'Aquitaine, le marquisat de Toulouse, la Septimanie, et enfin toute la partie du royaume de Lothaire, que Boson avait usurpée. Ce prince mourut le 6 décembre 884, d'une blessure qu'il avait reçue en poursuivant un sanglier à la chasse dans la forêt de Bascieu, et fut enterré à Saint-Denis. Carloman avait épousé à

CHARLES III,
DIT *LE SIMPLE*

L'an 893, Charles III, surnommé *le Simple*, fils posthume de Louis le Bègue, âgé d'environ 14 ans, exclus jusqu'alors du trône à cause de sa jeunesse, est reconnu

de son aïeul, c'est l'invocation de la Trinité qui est à la tête de ceux-là ; usage que Charles le Chauve transmit à ses successeurs. Il commençait souvent l'indiction, à Noël, avec l'année.

(139) Louis le Bègue ne fut pas reconnu roi en Languedoc, aussitôt que dans le reste de la France. On voit des Actes de cette province, datés de la deuxième année après la mort de Charles le Chauve.

(140) Nous avons un diplôme de Carloman, daté du mois de janvier, *indictione xiv, anno iiii Carolumanni gloriissi regis*. L'indictione xiv marque l'an 881, qui n'était point la troisième année depuis la mort de Louis le Bègue. Pour lever cette difficulté, il faut ou mettre *anno ii*, ou commencer les années du règne de Carloman avec le mois de janvier, quoiqu'elles n'aient réellement commencé qu'au 10 avril, jour de la mort de Louis le Bègue. Nous avons parlé ailleurs de cette manière de compter, dont il y a plusieurs exemples.

seigneurs. Il mourut roi de France par le 3 janvier 898 (141).

ROBERT.

L'an 922, Robert, duc de France, frère du feu roi Eudes, est élu roi par les factieux, et couronné le 20 juin par Hervé, archevêque de Reims. Il ne jouit pas un an entier de la couronne qu'il avait usurpée, ayant été tué le 15 juin 923, dans une bataille près de Soissons.

RAOUL, ou RODOLPHE.

923. Raoul, duc de Bourgogne, est élu roi par les intrigues de Hugues le Grand, son beau-frère, après la mort de Robert, et couronné à Soissons avec Emmé, sa femme, le 13 (et non le 23) juillet 923, par Wautier. Ce prince mourut le 14, ou, selon D. Vaissète, le 15 janvier 936, sans laisser d'enfants majeurs, et fut enterré à Sainte-Colombe de Sens. Il y eut après sa mort un interrègne en France, jusqu'au retour de Louis, fils de Charles le Simple, que les principaux seigneurs rappelèrent. Pendant ce temps on data, depuis la mort de Raoul, J. C. régnant, et dans l'attente d'un roi.

(141) Il faut reconnaître, dans les diplômes, avec D. Vaissète et D. Bouquet, deux commencements du règne d'Eudes : l'un de l'an 887, l'autre de 888 ; ce qui vient de ce qu'il a été reconnu plus tard en certains endroits que dans d'autres.

(142) Nous trouvons trois époques dans les chartes de Charles le Simple : la première du 28 janvier 893, lorsqu'il commença de régner, la deuxième du 3 janvier 898, lorsqu'il réunit toute la monarchie par la mort du roi Eudes. Cette époque est exprimée par *anno redintegrante* ou *pleniter regnante*, ou, enfin, *in successione Odonis* ; la troisième est le 21 janvier 912, ou la fin de 911, suivant D. Bouquet, lorsque Charles devint maître de la Lorraine par la mort de Louis, roi de Germanie. Cette époque est ordinairement exprimée par *a largiore* ou *ampliore hæreditate indepta*. Ces trois dates se trouvent souvent réunies ensemble, chacune depuis le commencement qui lui est propre. A ces trois époques, on peut en joindre une quatrième qui commence, l'an 900, lorsque Charles fut reconnu dans l'Aquitaine et la Septimanie. D. Vaissète cite plusieurs diplômes de Charles qui prouvent cette date ; ils font voir aussi, selon la remarque de cet habile historien, que Charles ne fut pas reconnu roi, dans ces pays, aussitôt après la mort

roi de France par plusieurs seigneurs, à la tête desquels est Foulques, archevêque de Reims, qui couronna ce jeune prince le 28 et non le 7 janvier. Il mourut le 7 octobre 929. Charles laissa de la reine Odgive ou Ogive, sa troisième femme, un fils nommé Louis, âgé de 9 ans, que sa mère avait mené en Angleterre après que son mari eut été détroné, pour y chercher un asile auprès du roi Aldestan, son frère. Ogive, après la mort de Charles, se remaria à Herbert, comte de Troyes. On ignore le nom de la première femme de Charles, dont il eut une fille nommée Gisèle ; Frédérune, la deuxième, qu'il épousa le 16 avril 907, et qui mourut le 10 février 917, lui donna quatre filles (142).

LOUIS IV, SURNOMMÉ D'OUTREMER.

936. Louis IV, né l'an 920 de Charles le Simple et d'Ogive, surnommé *d'Outremer*, à cause du séjour qu'il fit en Angleterre pendant environ 13 ans, est rappelé par les seigneurs après la mort de Raoul. L'an 934, Louis allant de Laon à Reims, rencontra un loup, le poursuit, est renversé de son cheval et meurt à Reims de cette chute, le 10 septembre. Telle fut la fin d'une vie d'environ 38 ans, et d'un règne de 18 ans et 3 mois moins 9 jours, mêlés de mille traverses. Louis avait épousé, l'an 939, Gerberge, fille de Henri l'Oiseleur, roi de Germanie, et veuve de Gisalbert, duc de Lorraine, décédée, au plus tôt, en 968, et inhumée à Saint-Remi de Reims. Il en laissa deux fils : Lothaire et Charles, qui lui restaient de cinq qu'il avait eus de cette princesse. Lothaire succéda seul à son père (143).

LOTHAIRE.

954. Lothaire, fils de Louis d'Outremer et de Gerberge, sœur d'Othon I^{er}, né l'an 941, associé à son père l'an 952, fut couronné par l'archevêque Artaud le 12 novembre 954, à Saint-Remi de Reims. Lothaire meurt le 2 mars 986, dans la 32^e année de son règne depuis la mort de son père, et dans la 45^e de son âge. Il recommanda en mourant son fils Louis à Hugues Capet (144).

LOUIS V, dit LE FAINEANT.

986. Louis V succéda à Lothaire, son père, le 2 mars 986, et mourut sans enfants, l'an 987 le 21 mai, âgé d'environ 20 ans, dans la 2^e année de son règne commencée ; ce qui fait que quelques auteurs lui donnent 2 ans de règne.

d'Eudes, et qu'il ne fut pas reconnu dans toute leur étendue en même temps. Il en est de même pour la Bourgogne, où, suivant quelques chartes, il ne fut reconnu qu'en 899.

(143) Les années du règne de Louis d'Outremer se comptent ordinairement, dans les diplômes, du 19 juin 936, jour de son couronnement. Il se trouve aussi des chartes où le commencement de son règne est pris du jour de la mort de son père, c'est-à-dire, du 7 octobre 929, et d'autres où on la fixe à la mort du roi Raoul.

(144) Le commencement du règne de Lothaire est marqué de quatre et même de cinq manières différentes dans les chartes. Le plus grand nombre le rapportent au 12 novembre 954, qui est le jour de son couronnement ; quelques-uns le fixent au 10 septembre de la même année. Plusieurs, et surtout de celles qui ont été dressées en Languedoc, le soul concourent avec le commencement de 955 ; d'autres l'avancent, sur celles-ci, d'une année entière. On en voit enfin qui le lient avec l'expédition du père de Lothaire, dans l'Auvergne, en 951. Louis d'Outremer, à ce qu'on croit, étant alors tombé dangereusement malade, ordonna que son fils fut couronné.

ROIS D'ITALIE.

PEPIN.

L'an 781, Pépin, fils de Charlemagne et d'Hildegarde, né l'an 778, fut sacré roi d'Italie, par le pape Adrien I^e, à Rome, le lendemain de son baptême, jour de Pâques, 15 avril 781. Pépin retourna à Ravenne, et de là s'étant rendu à Milan, y meurt le 8 juillet 810, à l'âge d'environ 34 ans. Pépin n'ayant laissé qu'un fils naturel, nommé Bernard, avec cinq filles, l'Italie, après sa mort, retourne à Charlemagne dont il n'était, dans le fait, que le vice-roi.

BERNARD.

812. Bernard, fils naturel de Pépin, roi d'Italie, fut pourvu des Etats de son père, par Charlemagne, l'an 812, et non 813, comme l'assure le P. Pagi.

Bernard, ayant conspiré contre Charlemagne, eut les yeux crevés et mourut, des suites de cette opération, le 17 avril 818, à l'âge de 19 ans. Ce prince avait épousé Cunégonde dont il eut un fils nommé Pépin, qui fut père de Bernard, de Pépin et d'Iléribert ou Herbert, tige des comtes de Vermandois.

LOTHAIRE.

L'an 820, Lothaire, fils aîné de l'empereur Louis le Débonnaire, fut nommé roi d'Italie par son père. L'an 840, il succède à l'empire. L'an 844, il déclare roi d'Italie son fils Louis II et le fait couronner, le 15 juin, par le Pape Sergius. Les Italiens comptent les années du règne de Lothaire de l'an 820, et les Romains de l'an 817.

TROISIÈME RACE.

HUGUES CAPET,

CHEF DE LA TROISIÈME RACE.

987. Hugues Capet, petit-fils de Robert, roi de France, et petit-neveu du roi Eudes, fils de Hugues le Grand, duc de France, comte de Paris et d'Orléans, quatrième duc de Bourgogne, et d'Halwin ou Hatwige, sœur d'Othon I^e, roi de Germanie, fut élu roi de France par les seigneurs dans une assemblée tenue à Noyon en 987, et sacré à Reims le 3 juillet de la même année. Il mourut le 24 octobre 996, comme le prouve D. Mabillon, dans la dixième année de son règne, et la cinquantième de son âge. Hugues laissa d'Adélaïde, fille de Guillaume Tête-d'Étoupes, Robert, qui lui succéda, Hadwige, femme de Régnier, comte de Hainaut, puis de Hugues III, comte de Dasbourg, Adélaïde, et Gisèle, femme de Hugues, comte d'Abbeville. Il eut aussi un fils naturel, nommé Gauzlin, qui fut abbé de Saint-Benoit-sur-Loire (145).

ROBERT.

996. Robert, né vers l'an 970, à Orléans, de Hugues Capet et d'Adélaïde, couronné, 1^{er} à Orléans, le 30 décembre 987; 2^e l'an 991, à Reims, après l'emprisonnement de Charles de Lorraine, succéda l'an 996 à son

père. L'an 1031, et non 1033, ce prince meurt à Melun le 20 juillet, un mardi. A la piété, Robert joignait le savoir; il l'avait puisé dans l'école de Gerbert, à Reims. Ce prince composa des hymnes, des répons et des séquences; mais on lui attribue, mal à propos, la prose *Veni sancte Spiritus*; elle est du Pape Innocent III.

Outre Hugues qui mourut, Henri qui lui succéda, et un troisième fils nommé Robert comme lui, le roi Robert eut encore de Constance, morte le 25 juillet 1032, et enterrée à Saint-Denis, Eudes, décédée sans alliance, Adélaïde, mariée à Renaud I^e, comte de Nevers, et Adèle, promise à Richard III, duc de Normandie, puis mariée à Baudoin V, comte de Flandre (146).

HENRI I^e

1031. Henri I^e, fils de Robert et de Constance, sacré à Reims le 14 mai 1027, du vivant de son père, lui succéda le 20 juillet 1031. Henri mourut à Vitry, en Brie, le 29 août de l'an 1060, dans la trentième année de son règne depuis la mort de son père. Il avait épousé, l'an 1051, Anne, fille de Jaroslaw, duc de Russie, dont il laissa deux fils, Philippe, qui suit, et Hugues, qui devint comte de Vermandois en 1102, par son mariage avec Adélaïde, fille du comte Herbert (147).

(145) Dans les diplômes, les années du règne de Hugues Capet se complient du 3 juillet 789; mais il ne fut pas reconnu d'abord dans l'Aquitaine et dans le Languedoc. On ne le regardait pas encore comme roi, dans une partie de cette province, en 993, pendant qu'on le reconnaissait pour tel dans une autre. Comme il associa au trône Robert, son fils, dès l'an 988, la plupart de ses diplômes sont signés et datés de l'un et de l'autre, et leurs règnes concourent quelquefois dans les dates. L'indiction est prise du mois de septembre dans les diplômes de Hugues Capet. Plusieurs portent la date de l'Incarnation. Quelques-uns n'en ont aucune si ce n'est peut-être celle du lieu. (N. Tr. de Diplom., t. V, pp. 749-750.)

(146) On remarque, dans les diplômes, quatre commencements du règne de Robert. Le premier

concourt avec celui de 988; le deuxième, et le plus commun, se prend du 24 octobre 996, jour de la mort de Hugues Capet; le troisième est fixé à 989, sans qu'on en sache la raison; le quatrième se rapporte à l'an 991 après l'emprisonnement de Charles de Lorraine. Les années de l'indiction ne sont pas toujours faciles à concilier avec celles de l'Incarnation, dans les chartes du temps de Robert, soit qu'on ait mal compté celles-là, soit qu'on n'ait pas suivi la plus commune des quatre époques qu'on donne à l'indiction. Le roi Robert ne possédait en propre que les duchés de France et de Bourgogne. Le revenu de la couronne consistait dans le produit des terres domaniales, ceux des prévôtés, la gruerie, le cens, les droits d'entrée et de sortie, la monnaie le droit de gîte, les taxes des Juifs.

(147) Le règne de Henri I^e commence, dans les

PHILIPPE I^{er}.

1060. Philippe I^{er}, âgé de 8 ans, succéda l'an 1060 au roi Henri, son père, qui l'avait fait sacrer le 23 mai de l'année précédente, à Reims. L'an 1108, Philippe meurt à Melun le 3 août, après 48 ans de règne. Les enfants qu'il laissa de Berthe, qu'il avait épousée en 1071, sont Louis, son successeur, et Constance, mariée, 1^e à Hugues, comte de Champagne ; 2^e à Bohémond, prince d'Antioche. Bertrade, qui se fit religieuse à Fontevraud, après la mort de Philippe, lui donna Philippe, comte de Mantes ; Henri, mort jeune ; Cécile, femme, 1^e de Tancrede, neveu de Bohémond ; 2^e de Pons, comte de Tripoli, et Eustache, mariée à Jean, comte d'Étampes (148).

LOUIS VI, dit LE GROS.

1108. Louis VI, fils de Philippe I^{er} et de la reine Berthe, né l'an 1081, associé à la royauté l'an 1098 ou 1099, succéda, l'an 1108, à son père, et fut sacré à Orléans le 3 août, par Daimbert, archevêque de Sens. L'an 1137, Louis le Gros mourut à Paris d'une maladie de langueur, le 1^{er} août, dans de grands sentiments de piété. Il était âgé d'environ 56 ans, et en avait régné 29 depuis la mort de son père. Il laissa en mourant 6 fils et une fille, d'Alix ou Adélaïde, fille d'Umbert, comte de Maurienne ou de Savoie ; Louis, qui lui succéda ; Henri, qui fut moine de Clairvaux, ensuite évêque de Beauvais, et enfin archevêque de Reims ; Robert, chef de la branche royale de Dreux ; Pierre de Courtenay, qui a eu des descendants mâles jusqu'à notre temps ; Philippe, archidiacre de l'Eglise de Paris, qui céda à Pierre Lombard l'évêché de Paris, auquel il avait été nommé ; Hugues, dont l'histoire ne nous apprend rien, et Constance, qui épousa, 1^e Eustache, comte de Boulogne ; 2^e Raymond V, comte de Toulouse, duc de Narbonne. Quelque temps après la mort de Louis, la reine

chartes, tantôt au 14 mai 1027, tantôt au 20 juillet 1031.

(148) On compte au moins cinq époques du règne de Philippe I^{er}, dans les chartes. La première est fixée au 23 mai 1059 ; la deuxième au 29 août 1060, jour de la mort du roi Henri ; la troisième en l'an 1061 ; la quatrième tombe en 1063 ; la cinquième se prend de la mort du comte-régent Baudoin, arrivée en septembre 1067. Depuis 1098 ou 1099, on joignait ordinairement aux années de son règne celles du règne de Louis, son fils. Il s'en trouve quelquesunes où l'on ne fait mention, du vivant de Philippe, que des années du règne de son fils ; ce qui ne veut pas dire que Philippe n'était plus regardé comme roi, parce qu'il était alors excommunié, puisqu'on voit d'autres chartes, du même temps, où les années de son règne sont exprimées. Ses diplômes sont quelquefois sans signatures et sans dates. Philippe n'employait qu'une croix pour signature. Ce prince n'est pas le premier, comme on le dit, qui ait fait signer ses diplômes et ses lettres patentes par ses grands officiers. Henri I^{er} l'avait fait quelquefois avant lui. Ces grands officiers étaient : le sénéchal, le chambrier, le connétable, le bouteiller, l'échanson, le maréchal, le chancelier, le maître de la chapelle. On comptait encore parmi ces grands officiers : le gou-

verneur du roi, *æquilibror regis*, et son précepteur, *pædagogus* ou *magister regis*.

LOUIS VII, dit LE JEUNE.

1137. Louis VII, dit *le Jeune*, fils de Louis le Gros, sacré à Reims le 25 octobre 1131, par le Pape Innocent II, succéda le 1^{er} août 1137 à son père, étant âgé d'environ 18 ans. L'an 1180, Louis meurt à Paris le 18 septembre, âgé de 60 ans, après 43 ans, 1 mois et 18 jours de règne depuis la mort de son père. Il eut d'Eléonore deux filles, comme on l'a dit, Marie, femme de Henri I^{er}, comte de Champagne, et Alix, mariée à Thibaut le Bon, comte de Blois. Constance, sa deuxième femme, décédée en 1160, lui donna Marguerite, femme, 1^e du jeune Henri, dit au *Court-Mantel*, sacré roi d'Angleterre ; 2^e de Béla III, roi de Hongrie. Louis épousa en troisièmes noces, sur la fin de 1160, Alix, fille de Thibaut le Grand, comte de Champagne, morte le 4 juin 1206. Cette princesse lui donna Philippe, qui suit, Alix, envoyée l'an 1174 en Angleterre pour épouser le prince Richard, depuis roi, renvoyée en 1195, et ensuite mariée à Guillaume II, comte de Pontbieu, Agnès, consécutivement femme des empereurs grecs, Alexis le Jeune, et Andronic Comnène, puis mariée en troisièmes noces à Théodore Branas (150).

PHILIPPE II, SURNOMMÉ AUGUSTE.

1180. Philippe-Auguste, fils de Louis VII et d'Alix, né le 22 août 1165, sacré le 1^{er} novembre 1179 à Reims, couronné une deuxième fois à Saint-Denis avec Isabelle, son épouse, fille de Baudoin V, comte de Hainaut, le 29 mai 1180, succéda le 18 septembre suivant à son père. L'an 1223, le roi Philippe meurt le 14 juillet, dans la cinquante-huitième année de son âge, et la quarante-troisième de son règne. Philippe-Auguste ne laissa de sa première femme

verneur du roi, *æquilibror regis*, et son précepteur, *pædagogus* ou *magister regis*.

(149) Les années du règne de Louis le Gros sont comptées, dans les chartes, tantôt de l'an 1099 où la fin de 1098, tantôt du 3 août 1108. Depuis l'an 1115, il joignait assez souvent, comme on l'a dit, aux années de son règne, celles du règne de sa femme. Il y ajoutait celles de ses deux fils, Philippe et Louis, lorsqu'il les eut fait sacrer.

(150) Le commencement du règne de Louis le Jeune se calcule de trois manières dans les chartes : 1^e Il se prend de l'an 1131, époque de son association au trône ; 2^e de l'an 1135 ; on n'en sait pas la raison, et celle qu'en donne, savoir que le roi, son père, se trouvant alors accablé par ses infirmités, se déchargea sur lui des soins de l'Etat, est fausse ; 3^e de la mort de son père, 1^{er} août 1137. On voit aussi des diplômes où ce prince date de la naissance de son fils. Il est remarquable que dans une ordonnance de Louis le Gros, datée de Paris, et dans une autre, donnée par Louis le Jeune, à Bordeaux, sous la même date, les mêmes témoins sont nommés et dans le même ordre. C'est que, comme les actes étaient souvent signés par des absents, ils étaient aussi attestés par des personnes qui n'étaient point sur les lieux où ils étaient passés.

Isabelle, que Louis ; Ingeburge, sa deuxième femme, mourut à Orléans en 1237, sans enfants. Philippe, comte de Boulogne, et Marie, furent les fruits de son troisième mariage. Le roi leur père les fit légitimer avant sa mort, par le Pape Innocent III (151).

LOUIS VIII, DIT *LE LION.*

1223. Louis VIII, que sa valeur fit surnommer *le Lion*, né le 5 septembre 1187, de Philippe-Auguste, et d'Isabelle de Hainaut, succéda, le 14 juillet 1223, au roi son père ; meurt le 8 novembre 1226, dans la trente-neuvième année de son âge, après un règne de 3 ans 4 mois moins 6 jours. Louis avait épousé, le 23 mai 1200, Blanche, fille d'Alphonse IX, roi de Castille, dont il laissa cinq fils : Louis, qui suit ; Robert, comte d'Artois; Alphonse, comte de Poitou; Charles, comte d'Anjou; Jean, mort peu après son père, et une fille, Isabelle, qui devint célèbre par sa sainteté (152).

SAINT LOUIS, NEUVIÈME DU NOM.

1226. Louis IX, né le 25 avril 1215, au château de Poissy, succéda, le 8 novembre 1226, à son père, Louis VIII, sous la régence de la reine Blanche, sa mère. Il s'embarqua avec ses fils et 60,000 hommes, le 1^{er} juillet, à Aigues-Mortes, relâche en Sardaigne, de là cingla vers l'Afrique, et arriva le 17 du même mois. La maladie s'étant mise dans son camp devant Tunis, il en est attaqué lui-même, et meurt aussi saintement qu'il a vécu, le 25 août, à l'âge de 55 ans, après en avoir régné près de 44. Ses ossements, rapportés en France, furent portés de Paris en pompe, sur les épaules de son fils ainé, à Saint-Denis, le 22 mai 1271. Saint-Louis a réuni toutes les vertus d'un grand saint et toutes les qualités d'un grand roi. C'est le plus parfait modèle que l'histoire fournit aux princes qui veulent régner

(151) Il y a trois époques du règne de Philippe-Auguste, marquées dans les anciens monuments : 1^{re} celle de son sacre à Reims, 1^{er} novembre 1179 ; 2^e celle de son couronnement à Saint-Denis, 29 mai 1180 ; 3^e celle de la mort de son père, 18 septembre suivant. Quelques diplômes de ce prince sont sans date de mois ni de jour, d'autres avec la date du même mois, sans celle du jour. Depuis l'an 1191, le grand sénéchal ne paraît plus, dans les diplômes, parmi les grands officiers, parce que cette charge fut éteinte par la mort de Thibaut V, comte de Blois, qui en avait été pourvu, l'an 1155. Philippe-Auguste est le premier des rois capétiens qui n'a fait ni sacrer ni désigner roi son fils. Le marc d'argent était, sous ce prince, de trois cents deniers ; il est à présent de onze mille neuf cent cinquante-deux. Philippe-Auguste institua, l'an 1190, les baillifs, supérieurs aux prévôts, et tenant des assises dans les provinces de son domaine.

(152) Les chartes de ce prince sont datées seulement de l'année et du mois de l'Incarnation, et non du règne, à l'exception de celle qu'il donna, l'an 1224, pour réformer les mauvaises coutumes de Bourges. Lorsqu'il assiégeait La Rochelle, il ajoutait à ses dates : *in obsidione Rupellæ.* A l'avènement de ce prince au trône, Guérin, évêque de Senlis, fut fait chancelier en titre. C'est lui qui a relevé la dignité de chancelier de France, en faisant ordonner qu'il

selon Dieu et pour le bonheur de leurs sujets. Le Pape Boniface VIII le mit au rang des saints par sa bulle du 11 août 1297. Marguerite, sa femme, lui avait donné 11 enfants ; Louis, mort en 1260 ; Philippe, qui suit ; Jean, décédé le 10 mars 1248 ; Jean Tristan, comte de Nevers, mort devant Tunis le 3 août 1270 ; Pierre, comte d'Alençon, mort à Salerne en 1283 ; Robert, comte de Clermont, marié à Béatrix, héritière d'Agnès de Bourbon, et mort en février 1317 (c'est la tige de la maison de Bourbon) ; Isabelle, femme de Thibaut le Jeune, roi de Navarre ; Blanche, femme de Ferdinand de la Cerda, fils d'Alphonse X, roi de Castille ; Marguerite, femme de Jean I^{er}, duc de Brabant ; Agnès, mariée à Robert II, duc de Bourgogne, et 2 autres filles. La reine, leur mère, finit ses jours en décembre 1295, aux Cordelières du faubourg Saint-Marcel, qu'elle avait fondées. Son corps fut inhumé à Saint-Denis (153).

PHILIPPE III, DIT *LE HARDI.*

1270. Philippe III, surnommé *le Hardi*, et aussi *Cœur de Lion*, fils ainé de saint Louis, né au mois de mai 1245, fut proclamé roi dans le camp devant Tunis, le 25 août 1270, aussitôt après la mort de son père. Il meurt le 6 octobre 1285, à l'âge de 40 ans, après un règne de 15 ans 1 mois et 11 jours. Ses ossements furent portés à Saint-Denis. Il avait épousé : 1^e le 28 mai 1262, à Clermont en Auvergne, Isabelle, fille de Jacques I^{er}, roi d'Aragon, morte en Calabre au retour d'Afrique, le 28 janvier 1271, après lui avoir donné Louis, décédé l'an 1276 ; Philippe le Bel, qui suit ; Charles de Valois, qui forma la première branche collatérale de nos rois, et Robert, comte d'Artois ; 2^e Marie, fille de Henri III, duc de Brabant. Cette princesse, qu'il épousa au mois d'août 1274, le fit père de Louis, comte d'Evreux, souche des comtes d'Evreux, rois de Navarre ; de Marguerite, femme d'E-

aurait séance parmi les pairs du royaume. Il le fit même nommer le premier de tous les officiers de la couronne, comme le témoignent les diplômes du temps.

(153) Saint Louis commençait l'année à Pâques dans ses diplômes. Guérin, chancelier de France, étant mort l'an 1230, saint Louis laissa vacquer cette dignité tout le reste de son règne. C'est à ce prince que remonte l'institution des notaires royaux : il en créa soixante en titre d'office, l'an 1270. On lui rapporte aussi l'érection des charges de maîtres des requêtes : ils ne furent d'abord que trois ; ils sont à présent quatre-vingts. Par une de ses ordonnances, datée de Saint-Gilles, en juillet 1254, on voit que l'usage était alors, dans le Languedoc, d'assembler les trois Etats du pays lorsqu'il s'agissait des intérêts du peuple. Saint Louis proscrit des terres de son domaine l'absurde procédure des duels judiciaires, et y substitua la voie d'appel à un tribunal supérieur : ainsi il ne fut plus permis, comme auparavant, de se battre contre sa partie ni contre les témoins qu'elle produisait, à plus forte raison de défi le juge et de le provoquer au combat. Son ordonnance à ce sujet est sans date ; on la croit de 1260. Le marc d'argent valait, sous le règne de ce prince, deux livres seize sous. Il est le premier de nos rois qui ait eu un officier principal de marine avec le titre d'amiral.

douard I^{er}, roi d'Angleterre, et de Blanche, mariée à Rodolphe, duc d'Autriche, fils de l'empereur Albert. La reine Marie décéda le 10 janvier 1321 (154).

PHILIPPE IV, dit LE BEL.

1285. Philippe IV, surnommé *le Bel*, né l'an 1268, de Philippe le Hardi et d'Isabelle d'Aragon, roi de Navarre du chef de sa femme, fut proclamé roi de France le 6 octobre 1285, à Perpignan, où son père était mort. Il meurt à Fontainebleau, le 29 novembre 1314. Philippe était alors dans sa quarante-sixième année, et avait régné 29 ans et 55 jours. Son corps fut porté à Saint-Denis, et son cœur à Poissy. Il avait épousé, l'an 1284, Jeanne, reine de Navarre, morte le 4 avril 1305 (N. S.), après lui avoir donné trois fils et trois filles. Les fils sont : Louis, qui suit ; Philippe, dit le Long, comte de Poitiers, et Charles, comte de la Marche ; les filles : Marguerite, femme de Ferdinand, roi de Castille ; Isabelle, mariée à Édouard II, roi d'Angleterre, et Jeanne, morte jeune (155).

LOUIS X, dit HUTIN,

ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE.

1314. Louis X, surnommé *Hutin*, né le 4 octobre 1289, ou, selon d'autres, 1291, succéda, le 29 novembre 1314, à Philippe le Bel, son père. L'an 1316, ce prince meurt à Vincennes le 5 juin, selon saint Bernard de la Guionie ; le 8 du même mois, suivant D. Vaissète ; le 5 juillet, selon le continuateur de Nangis, que nous préférions. Il laissa de sa première femme, une fille nommée Jeanne, qui fut reine de Navarre, et épousa Philippe, comte d'Evreux. Clémence de Hongrie, sa deuxième femme, était enceinte lorsqu'il mourut (156).

JEAN I^{er}.

1316. Jean I^{er}, fils de Louis X et de Clémence, naît le 15 novembre 1316, et meurt quelques jours après sa naissance. C'est sans raison, dit le P. Daniel, que quelques-uns ne le mettent point au nombre des rois de France. Il acquit ce titre en naissant, et il le porte en quelques pièces du trésor des chartes.

PHILIPPE V, dit LE LONG.

1316. Philippe V, surnommé *le Long* à cause de sa taille, comte de Poitiers,

(154) Sur un reliquaire de Saint-Denis, ce prince est appelé Philippe IV et son successeur Philippe V, parce qu'on comptait, pour le deuxième de ce nom, Philippe, fils de Louis le Gros, associé à la royauté en 1129, et mort en 1131, avant son père. On place sous ce règne les premières lettres d'anoblissement : elles furent accordées, en 1270, à Raoul, argentier du roi.

(155) Philippe le Bel est le dernier des rois de France qui ait fait usage du monogramme dans ses diplômes. On voit encore, dans quelques-uns de ceux-ci, les noms des grands officiers de la couronne. On a aussi des lettres de Philippe le Bel où se trouve la formule : *par la plénitude de la puissance royale*. C'est peut-être le premier de nos rois qui s'en soit servi. Ce fut ce prince qui, vers l'an 1294, rendit sédentaire, à Paris, le Parlement qui suivait auparavant la cour. Celui de Toulouse fut créé de nouveau

deuxième fils de Philippe le Bel. Le prêtre que Clémence mit au monde, étant mort 8 jours après, Philippe alla se faire couronner à Reims, avec sa femme, le 9 janvier 1317 (N. S.). L'an 1322 (N. S.), Philippe meurt le 3 janvier, à l'âge d'environ 28 ans, après en avoir régné 5 moins 5 jours. Il avait épousé, en janvier 1306, Jeanne, fille d'Othon IV, comte de Bourgogne et de Mahaut, comtesse d'Artois. Jeanne fut mère de Louis, mort enfant, et de quatre filles : Jeanne, comtesse de Bourgogne et d'Artois, et femme d'Éudes IV, duc de Bourgogne ; Marguerite, mariée à Louis de Crécy, comte de Flandre ; Isabelle, femme de Guigues VIII, dauphin, et Blanche, religieuse de Longchamp. La reine Jeanne mourut à Roye le 21 janvier 1329 (157).

CHARLES IV, dit LE BEL.

1322. Charles IV, comte de la Marche, troisième fils de Philippe le Bel, succéda, le 3 janvier 1322 (N. S.), à Philippe le Long, son frère. Charles le Bel meurt à Vincennes le 31 janvier 1328, à l'âge de 34 ans. Charles avait épousé : 1^e avant 1307, Blanche, deuxième fille d'Othon IV, comte de Bourgogne, qu'il fit enfermer vers 1315, pour crime d'adultére, au Château-Gaillard d'Andelys, et dont il se fit séparer en 1322 par le Pape : Blanche mourut religieuse à Mauhuisson en 1326 ; il épousa : 2^e, le 21 septembre 1322, Marie, fille de l'empereur Henri VII, morte en couches l'année suivante ; 3^e l'an 1325, Jeanne, fille de Louis de France, comte d'Evreux, qu'il laissa enceinte. Jeanne mourut le 4 mars 1370, à Brie-Couïe-Robert (158).

BRANCHE COLLATÉRALE DES VALOIS.

PHILIPPE VI, dit DE VALOIS.

1328. Philippe VI, premier roi de la branche collatérale des Valois, fils de Charles de Valois, frère de Philippe le Bel, fut d'abord, après la mort de Charles IV, son cousin, déclaré régent du royaume. Au bout de 2 mois, la reine veuve étant accouchée, le 1^{er} avril, d'une fille, qui fut nommée Blanche, Philippe monta sur le trône, et fut reconnu roi. L'an 1350, Philippe meurt à Nogent-le-Roi, près de Chartres, le 22 août, et non le 28, comme porte son épitaphe, dans

sur le même pied, à peu près dans le même temps. Remarquez que les comtes de Toulouse avaient leur cour souveraine de justice, qui fut nommée Parlement, sous le comte Alphonse. On est redevenu à Philippe le Bel de la légende de nos monnaies : *SIT NOMEN DOMINI BENEDICTUM* : il la fit mettre sur la monnaie qu'il fit frapper le 4 août 1289.

(156) Les diplômes de Louis X sont datés du lieu, du jour, du mois et de l'année. On ne voit ni signature, ni monogramme dans ses lettres. Son sceau, comme chez les anciens rois de Perse, tenait lieu de l'une et de l'autre.

(157) Philippe le Long datait de l'année, du jour, du mois et du lieu, en ajoutant, lorsqu'il était à propos, la formule *devant Pâques*.

(158) Charles le Bel omet souvent, dans ses diplômes, la date du jour.

la cinquante-septième année de son âge, et la vingt-troisième de son règne, laissant sa femme enceinte d'une fille. Il avait eu de Jeanne, sa première femme, fille de Robert II, duc de Bourgogne, et sœur de l'infirme Marguerite, 4 fils et 1 fille : Jean, qui suit, et Philippe, duc d'Orléans, avec deux autres morts jeunes, et Marie, femme de Jean de Brabant, duc de Limbourg. Jeanne, leur mère, mourut le 12 septembre 1348, et Blanche, deuxième femme de Philippe, termina ses jours le 5 octobre 1398 (159).

JEAN II.

1350. Jean II, duc de Normandie, né le 26 avril 1316, au Château du Gué-de-Maulny, près du Mans, succéda, le 22 août 1350, au roi Philippe de Valois, son père. L'an 1364, étant retourné à Londres au mois de janvier, il y tomba malade, et meurt le 8 avril, âgé de 53 ans, dans la quatorzième année de son règne. Son corps fut rapporté en France, et inhumé à Saint-Denis le 6 mai suivant. Il avait épousé : 1^e dans le mois de mai 1332, Bonne, fille de Jean de Luxembourg, roi de Bobême, décédée le 11 septembre 1349, à Maubuisson, où elle est inhumée; 2^e le 19 février 1350, Jeanne, fille de Guillaume XII, comte d'Auvergne, morte le 21 novembre 1361. Il laissa du premier lit : Charles, qui suit; Louis, tige de la deuxième branche d'Anjou; Jean, duc de Berri; Philippe, dit le Hardi, duc de Bourgogne; Jeanne, mariée à Charles le Mauvais, roi de Navarre; Marie, femme de Robert I^{er}, duc de Bar; Isabelle, femme de Jean Galéas Visconti, duc de Milan (160).

CHARLES V, DIT LE SAGE.

1364. Charles V, fils ainé du roi Jean II, duc de Normandie, et premier dauphin de France, né à Vincennes le 21 janvier 1337 (N. S.), succéda, le 8 avril 1364, à son père. Ce prince mourut au château de Beauté-sur-Marne, le 16 septembre 1380, de l'effet du poison que le roi de Navarre lui avait donné vingt ans auparavant. Il était dans la quarante-quatrième année de son âge, et la

(159) Philippe de Valois omet quelquefois le jour du mois dans ses diplômes. On a de ses lettres qui finissent ainsi : *Par le roi à la relation de son grand conseil où vous étiez*; d'autres dans lesquelles on lit : *Ad relationem Domini ou ad relationem vestram*. Ces mots, *où vous étiez*, s'adressent au chancelier; et ceux-ci, *ad relationem vestram et ad relationem Domini*, témoignent que ces lettres ont été rendues sur le rapport du chancelier.

(160) Le roi Jean II omet quelquefois le jour du mois dans ses dates. Il supprime aussi quelquefois le millième et le centième de l'ère chrétienne, et l'année de son règne. Il y a plusieurs ordonnances et lettres royales, portant le nom de ce prince, qui sont datées de Paris, dans un temps où il est certain qu'il n'y était point, comme lorsqu'il était prisonnier à Bordeaux ou à Londres. Ce n'est pas une raison de les accuser de fausseté, comme le fait voir Secousse, dans sa préface sur le tome III^e des *Ordonnances*.

(161) Charles V tantôt exprime, tantôt supprime le jour du mois dans les dates de ses diplômes. Le règlement qu'il fit, touchant le domaine delphinal, est signé de sa propre main; ses autres actes sont

dix-septième de son règne. Charles avait épousé, le 8 août 1350, Jeanne, fille de Pierre I^{er}, duc de Bourbon. Cette princesse, que son époux appelait *le soleil de son royaume*, et qui mérita ce titre par les qualités du corps, de l'esprit et du cœur, mourut en couches le 6 février 1378 (N. S.). Elle fut mère de 9 enfants, dont 3 survécurent à leur père, savoir : Charles, qui suit; Louis, duc d'Orléans, tige de la branche royale de ce nom et de celle qui, commençant à François I^{er}, a pris le nom de Valois, ou Orléans-Valois; et Catherine, dont la naissance, du 4 février 1378, causa la mort de sa mère (161).

CHARLES VI, DIT LE BIEN-AIMÉ.

1380. Charles VI, né le 3 décembre 1368, succéda, le 16 septembre 1380, à Charles V, son père. Charles VI mourut le 22 octobre 1421, au palais de Saint-Paul. Ce prince était dans la quarante-troisième année de son règne, et la cinquante-quatrième de son âge. Charles eut d'Isabelle, entre autres enfants : Louis, dauphin, duc de Guyenne; Jean, dauphin après son frère; Charles, qui suit; Isabelle, mariée, 1^e à Richard II, roi d'Angleterre; 2^e à Charles, comte d'Angoulême, puis duc d'Orléans; Jeanne, femme de Jean VI, duc de Bretagne; Marie, religieuse à Poissy; Michelle, mariée à Philippe le Bon, duc de Bourgogne; Catherine, femme de Henri V, roi d'Angleterre, puis d'Owen Tudor, qu'elle fit père du comte de Richemont, dont le fils Henri devint roi d'Angleterre, et fut le septième de son nom (162).

CHARLES VII, DIT LE VICTORIEUX.

1422. Charles VII, dauphin de France, né le 22 février 1403 (N. S.), ayant appris à Espaly, près du Puy, le 27 octobre 1422, la mort de Charles VI, son père, est reconnu 2 jours après roi de France. L'an 1461, le roi meurt à Mehun-sur-Yèvre, en Berri, le 22 juillet. Il était dans la cinquante-neuvième année de son âge, et la trente-neuvième de son règne. Charles avait épousé, l'an 1422, Marie, fille de Louis II d'Anjou, roi de Sicile, morte le 29 novembre 1463.

ordinairement signés par des secrétaires. Pendant la prison du roi Jean, les sceaux de France étaient en Angleterre. Charles, dans cet espace de temps, se servit d'abord du sceau du Châtelet, tandis qu'il ne fut que lieutenant du roi, et ensuite du grand sceau de Normandie, lorsqu'il eut pris le titre de régent.

(162) Charles VI supprime quelquefois le jour du mois dans les dates de ses diplômes. Les formules finales de ses lettres patentes font souvent mention des princes et des seigneurs présents au conseil. Après que la France eut été soustraite à l'obéissance de Benoît XIII, il ordonna, par ses lettres du 22 août 1398, aux notaires apostoliques de dater leurs actes, *ab electione Domini ultimo in papam electi*, etc., et non pas *anno pontificatus Domini*, etc. Depuis le traité de Troyes, fait entre Charles VI et Henri V, le 21 mai 1420, jusqu'au décès du premier, le chancelier Leclerc faisait mettre, au-dessous des lettres qui s'expédiaient dans la chancellerie, ces mots : *Par le roi, à la relation du roi d'Angleterre, héritier et régent de France*.

Elle le fit père de 12 enfants, dont les principaux sont : Louis, qui suit ; Charles, duc de Berry, mort duc de Guyenne le 12 mai 1472, sans postérité ; Catherine, première femme de Charles, comte de Charolais ; Yolande, mariée à Amédé IX, duc de Savoie ; Jeanne, duchesse de Bourbon ; Madeleine, femme de Gaston de Foix, prince de Viane (163).

LOUIS XI.

1461. Louis XI, né le 3 juillet 1423, à Bourges, succéda, le 22 juillet 1461, au roi Charles VII, son père. Il meurt le 30 août 1483, dans la soixantième année de son âge, et la vingt-troisième de son règne. Il avait épousé : 1^e le 24 juin 1436, Marguerite, fille de Jacques I^r, roi d'Écosse, morte sans enfants le 16 août 1444 ; 2^e en mars 1451, Charlotte, fille de Louis, duc de Savoie, dont il eut 3 fils et 3 filles : Charles, qui suit ; Anne, mariée à Pierre de Bourbon, comte de Beaujeu, et Jeanne, femme de Louis, duc d'Orléans, depuis roi de France, sout les seuls qui lui survécurent. La reine Charlotte, leur mère, décéda le 1^{er} décembre 1483, au château d'Amboise (164).

CHARLES VIII.

1483. Charles VIII, né le 30 juin 1470, au château d'Amboise, succéda, le 30 août 1483, à Louis XI, son père. Il meurt subitement au château d'Amboise, le 7 avril 1498, à l'âge de 27 ans 9 mois et 8 jours, après un règne de 14 ans 7 mois et 9 jours. Il ne laissa point d'enfants d'Anne de Bretagne, quoiqu'elle lui eût donné 3 fils et une fille (165).

LOUIS XII, DIT LE PÈRE DU PEUPLE, DE LA MAISON D'ORLÉANS.

1498. Louis XII, né à Blois le 27 juin 1462, fils de Charles, duc d'Orléans, et de Marie de Clèves, descendant du roi Charles V par Louis d'Orléans, son aïeul, assassiné l'an 1407, succéda, le 7 avril 1498, à Charles VIII.

L'an 1514, Louis conclut la paix avec le roi d'Angleterre le 14 septembre, et épouse à Abbeville, le 10 octobre, Marie, sœur de ce monarque. L'an 1515 (N. S.) le 1^{er} janvier, Louis meurt à Paris, dans la cinquante-quatrième année de son âge, et la dix-septième de son règne, ne laissant d'Anne de Bretagne, que deux filles : Claude, qui épousa François d'Angoulême, depuis roi de France, et Renée, femme d'Hercule, duc

(163) Charles VII commençait quelquefois l'année au 1^{er} janvier, témoin cette date d'un de ses diplômes : *Donné à Tours, le 24 janvier 1438, de notre règne le xvi^e.* Ce n'était point, en effet, alors la seizième année de son règne, mais le troisième mois de la dix-septième, en commençant l'année à Pâques.

(164) Quoique plusieurs rois de France, prédécesseurs de Louis XI, eussent été appelés du nom de *Très Chrétien* par les Papes et le clergé de France, c'est néanmoins dans la personne de ce prince, et sous le pontificat de Paul II, que le titre de *Très Chrétien* est devenu une expression de formule dans les lettres apostoliques, et la qualification propre de

de Ferrare. Marie, sa deuxième femme, se remaria, le 31 mars 1515, à Charles Brandon, duc de Suffolk, et mourut le 23 juillet 1534.

FRANÇOIS I^r,

DIT LE PÈRE DES LETTRES.

(BRANCHE COLLATÉRALE D'ANGOULEME.)

1515. François I^r, comte d'Angoulême et duc de Valois, arrière-petit-fils de Louis, duc d'Orléans, et de Valentine Visconti, et fils de Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, et de Louise de Savoie, né le 12 septembre 1494 à Cognac, parvint à la couronne de France le 1^{er} janvier 1515.

François I^r, un des princes dont la France, tant qu'elle tiendra à son honneur littéraire, doive le plus s'enorgueillir, mourut à Rambouillet le 31 mars 1547, dans la cinquante-troisième année de son âge, et la trente-troisième de son règne. Dans les dernières années de sa vie, il avait établi un si bel ordre dans ses finances, qu'à sa mort il se trouva, toutes ses dettes payées, 170 000 écus dans ses coffres. Il avait eu pour première femme Claude, fille ainée de Louis XII, morte à Blois le 25 juillet 1524, à l'âge de vingt-quatre ans, après lui avoir donné : François, mort de poison le 12 août 1536 ; Henri, qui suit ; Charles, duc d'Orléans, mort le 8 septembre 1545 ; Madeleine, femme de Jacques V, roi d'Écosse ; Marguerite, duchesse de Savoie, et deux autres filles mortes jeunes. Éléonore d'Autriche, qu'il épousa en deuxièmes noces, mourut le 18 février 1558, en Espagne, sans lui avoir donné d'enfants.

HENRI II.

1547. Henri II, fils de François I^r et de la reine Claude, né le 31 mars 1518, à Saint-Germain-en-Laye, succéda, le 31 mars 1547, à son père. Dans un tournois qu'il avait ordonné, s'étant mis du nombre des combattants, il fut blessé à l'œil droit, le 30 juin 1559, d'un éclat de lance, par le comte de Montgomery, qu'il avait forcé d'entrer en lice avec lui. Henri mourut de cette blessure le 10 juillet, au palais des Tournelles, à l'âge de 40 ans 3 mois et 11 jours, après un règne de 12 ans 3 mois et 11 jours. Henri laissa de Catherine de Médicis, qu'il avait épousée en 1533, François, qui suit ; Charles-Maximilien (depuis Charles IX) ; Édouard-Alexandre, qui fut le roi Henri III ; Hercule (nommé depuis François), duc d'A-

nos monarques. Ces furent aussi du temps de Louis XI que l'on commença à donner aux rois le titre de *Majesté*, peu connu jusqu'alors.

(165) On trouve à la cathédrale de Montauban des lettres royales de Charles VIII, données en faveur du chapitre de Saint-Étienne de Tescou-lez-Montauban, et datées du 25 septembre 1484. Cependant il est prouvé qu'il était à Montargis vers la fin de septembre et au commencement d'octobre de cette année. Aussi ces lettres sont-elles données *per consilium*, c'est-à-dire, par ceux qui composaient le conseil de la chancellerie du parlement de Toulouse.

leugou, né le 18 mars 1554; Elisabeth, née le 13 avril 1545, et mariée à Philippe II, roi d'Espagne; Claude, née le 12 novembre 1547, mariée à Charles II, duc de Lorraine, et Marguerite, duchesse de Valentinois, née le 14 mai 1552, mariée à Henri, roi de Navarre, depuis Henri IV, roi de France.

**FRANÇOIS II,
ROI DE FRANCE ET D'ÉCOSSÉ.**

1559. François II, né le 19 ou 20 janvier 1544 (N. S.), au château de Fontainebleau, succéda, le 10 juillet 1559, à Henri II, son père. François II meurt d'un abcès à la tête le 5 décembre, à l'âge de près de 17 ans, après 14 mois et 26 jours de règne. Il n'eut point d'enfant de Marie Stuart, son épouse, qui quitta la France l'année suivante à grand regret, pour retourner en Écosse.

CHARLES IX.

1560. Charles IX, fils de Henri II et de Catherine de Médicis, né le 27 juin 1550, à Saint-Germain en Laye, succéda, le 5 décembre 1560, à François II, son frère. Le roi termina, le 30 mai 1574, à Vincennes, une vie de 24 ans moins 28 jours, et un règne de 13 ans et demi. Charles ne laissa d'enfant légitime qu'une fille, qui mourut à 5 ans et demi. Elisabeth, sa femme, s'étant retirée à Vienne après la mort de ce prince, y mourut dans un monastère qu'elle avait fondé, l'an 1592, âgée seulement de 38 ans (166).

HENRI III.

1574. Henri III, quatrième fils de Henri II et de Catherine de Médicis, né le 19 septembre 1551, duc d'Anjou, puis roi de Pologne, est proclamé roi de France le 30 mai 1574, en son absence, après la mort de Charles IX, son frère. A cette nouvelle il part, lui quatorzième, de la Pologne, le 18 juin, pour retourner en France.

Henri III est frappé à Saint-Cloud par Jacques Clément le 1^{er} août 1589. Il meurt le lendemain de sa blessure, dans de grands sentiments de pénitence, à l'âge de 37 ans 10 mois et 14 jours, après un règne de 14 ans 5 mois et 20 jours, depuis son sacre. Louise de Vaudémont, sa femme, princesse vertueuse, morte à Moulins le 29 janvier 1601, ne lui donna point d'enfants. Ainsi fut éteinte l'illustre branche des Valois qui avait régné 261 ans, pendant lesquels elle donna 13 rois à la France.

HENRI IV, dit LE GRAND.

(BRANCHE DE BOURBON.)

1589. Henri IV, roi de Navarre, né le 13 décembre 1553, au château de Pau en Béarn, d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre et duc de Vendôme, et de Jeanne d'Albret, descendant, par son père, de Robert de France, comte de Clermont, cinquième fils de

(166) Charles IX est le premier de nos rois qui ait autorisé les secrétaires d'État à signer pour lui dans certaines occasions.

(167) Pendant le séjour que le chancelier Séguier

saint Louis, succéda le 2 août au roi Henri III, comme le plus proche héritier de la couronne de France.

Le 14 mai 1610, Henri IV est assassiné dans son carrosse sur les 4 heures du soir, par un monstre exécrable nommé Ravaillac, qui lui porta deux coups de couteau, dont il mourut sur-le-champ. Henri était dans la cinquante-huitième année de son âge, dans la trente-huitième de son règne en Navarre, et dans la vingt-unième de son règne en France. Il ne laissa point d'enfants de Marguerite, sa première femme, fille de Henri II, morte le 27 mars 1615. De Marie de Médicis, la deuxième, il eut trois fils et trois filles : Louis, qui suit ; N., mort en 1611 ; J.-B. Gaston, duc d'Orléans, né le 25 mars 1608 ; Elisabeth, née le 22 novembre 1602, femme de Philippe IV, roi d'Espagne ; Christine, mariée à Victor-Amédée, duc de Savoie, et Henriette, née le 25 novembre 1609, et femme de Charles I^r, roi d'Angleterre.

LOUIS XIII, dit LE JUSTE.

1610. Louis XIII, fils de Henri IV et de Marie de Médicis, né à Fontainebleau le 27 septembre 1601, succéda, le 14 mai 1610, à son père, sous la tutelle de la reine, sa mère. L'an 1643, le roi, dont la santé dééressait depuis longtemps, meurt à Saint-Germain en Laye le 14 mai, dans la quarante-deuxième année de son âge, après avoir régné 33 ans accomplis. Ce prince laissa d'Anne d'Autriche, son épouse, deux fils ; Louis, qui suit, et Philippe, né le 21 septembre 1640 (167).

LOUIS XIV, surnommé LE GRAND.

1643. Louis XIV, fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, né à Saint-Germain en Laye le 5 septembre 1638, surnommé *Dieudonné* à sa naissance, succède à la couronne le 14 mai 1643.

L'an 1715, la mort, qui depuis quelques années avait abattu tant de têtes couronnées, enlève à la France, au château de Versailles, le 1^{er} septembre, Louis XIV, âgé de 77 ans moins 3 jours, après avoir régné 72 ans 3 mois et 18 jours. Ce grand roi, dont le règne a donné tant de lustre à la monarchie française, eut de la reine, son épouse, trois princes et trois princesses, auxquels il survécut : Louis, dauphin de France, né le 1^{er} novembre 1661, mort le 14 avril 1711 ; Philippe de France, duc d'Anjou, né le 2 août 1668, mort le 18 juillet 1671 ; Louis-François de France, duc d'Anjou, né le 14 juin 1672, mort le 4 novembre suivant ; Anne-Elisabeth de France, née le 10 novembre 1662, morte le 30 décembre suivant ; Marie-Anne de France, née le 16 novembre 1664, morte le 26 décembre suivant ; Marie-Thérèse de France, née le 2 janvier 1667, morte le 1^{er} mars 1672.

fit en Normandie dans le cours de 1659, les arrêts rendus à Paris au conseil de finance, auxquels le grand sceau devait être apposé, étaient datés du lieu où était M. le chancelier.

LOUIS XV, DIT LE BIEN-AIMÉ.

1715. Louis XV, troisième fils de Louis de France, duc de Bourgogne, puis dauphin, et de Marie-Adélaïde de Savoie, né à Ver-

sailles le 15 février 1710, à 8 heures du matin, succède, le 1^{er} septembre 1715, à Louis XIV, son bisaïeuL

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ROIS ET DUCS DE LORRAINE.

LOTHAIRE.

L'an 855, Lothaire, second fils de l'empereur Lothaire, lui succéda dans cette partie du royaume d'Austrasie, qui s'étend depuis Cologne jusqu'à l'Océan; c'est ce qu'on appela depuis de son nom Lothierrière, ou Lorraine. Son inauguration se fit à Metz le 22 septembre 855. Lothaire mourut à Plaisance le 8 août 869, laissant de Valdrade un fils nommé Hugues, à qui il avait donné l'Alsace, et deux filles, Gisèle, mariée, l'an 882, à Godefroi le Danois, duc de Frise, et N., mariée au comte Thibaut.

CHARLES LE CHAUVE.

L'an 869, Charles le Chauve, roi de France, s'empara du royaume de Lorraine.

LOUIS.

L'an 876, après la mort de Louis le Germanique, Louis, roi de Saxe, son second fils, se mit en possession de la portion de la Lorraine qui avait appartenu à ce prince.

CHARLES LE GROS.

L'an 882, Charles le Gros, empereur, étant devenu l'héritier du roi Louis de Saxe, son frère, est reconnu roi de Lorraine.

L'an 887, après que Charles eut été déposé de l'empire, la Lorraine passa, ainsi que la Germanie, à son neveu Arnoul.

ARNOUL

L'an 895, Arnoul donna la Lorraine, avant le mois de juin, à Zuentibolde, son fils naturel.

GISELBERT.

Le duc Rainier étant mort (l'an 916), fut remplacé par son fils Giselbert.

OTHON

936. Henri transmit, par sa mort, la Lorraine à son fils Othon I^{er}. Othon substitua, l'an 940, son frère Henri à Giselbert; mais les Lorrains, mécontents de la conduite de ce duc, l'obligèrent bientôt à se retirer. Le jeune Henri, fils de Giselbert, fut mis à sa place, sous la direction d'Othon, comte de

Verdun. Il mourut, l'an 944, et eut pour successeur Conrad, duc de Franconie, gendre du roi Othon par sa femme Liutgarde, qu'il épousa l'an 947.

L'an 953, Conrad est déposé, pour avoir favorisé la révolte du prince Ludolphe.

BRUNON.

959. Brunon partagea la Lorraine en deux provinces, dont la première fut appelée la haute Lorraine, ou la Mosellane, parce que la Moselle coule le long de ses frontières; l'autre se nomma la basse Lorraine, ou le duché de Brabant, parce que le Brabant en fait la plus considérable portion.

FRÉDÉRIC I^{er}.

L'an 959, Frédéric I^{er}, comte de Bar, fut établi duc de la haute Lorraine par l'archiduc Brunon.

THIERRI.

L'an 984, Thierry, fils de Frédéric, lui succéda dans le duché de Lorraine et le comté de Bar.

FRÉDÉRIC II.

L'an 1024, Frédéric II, fils de Thierry et de Richilde, devint le successeur de son père.

GOTHELON.

L'an 1036, Gothelon, duc de la basse Lorraine, obtint le gouvernement de la haute après la mort de Frédéric II.

ALBERT D'ALSACE.

L'an 1043, Albert d'Alsace, de la maison d'Egesheim et de la branche des comtes de Dasbourg, fut établi duc de la haute Lorraine par l'empereur Henri III, après la mort de Gothelon.

DUCHES HERÉDITAIRES DE LORRAINE.**GÉRARD D'ALSACE,****PREMIER DUC HERÉDITAIRE.**

1048. Gérard, comte d'Alsace, troisième du nom, neveu d'Albert, et arrière-petit-fils d'Ebérhard d'Alsace, frère ainé de Gontran,

tige de la maison d'Autriche, fut créé duc de Lorraine à l'âge de 10 ans, dans la même diète de Worms, où Brunon, évêque de Toul, son cousin, fut nommé Pape et vit le nom de Léon IX.

THIERRI.

1070. Thierri fils de Gérard, lui succéda en bas âge, sous la régence de Hadwige, sa mère.

SIMON I^e.

1115. Simon, ou Sigismond, fils aîné du duc Thierri, devint son successeur.

MATTHIEU I^e.

1139. Matthieu I^e, fils aîné du duc Simon, fut reconnu pour son successeur.

SIMON II.

1176. Simon II succéda au duc Matthieu son père.

FERRI I^e.

1205. Ferri, ou Frédéric, comte de Bitche, frère du duc Simon, lui succéda.

FERRI II.

1206. Ferri II, fils de Ferri de Bitche, commença à régner en Lorraine du vivant du duc Simon, son oncle.

THIBAUT I^e.

1213. Thibaut I^e succéda au duc Ferri II, son père.

MATTHIEU II.

1220. Matthieu II, fils de Ferri II, succéda au duc Thibaut, son frère.

FERRI III.

1251. Ferri III succéda au duc Matthieu, son père, à l'âge d'environ 11 ans.

THIBAUT II.

1304. Thibaut II succéda, l'an 1304, à Ferri III, son père.

FERRI IV.

1312. Ferri IV, né le 15 avril 1282, succéda au duc Thibaut, son père.

RAOUL.

1328. Raoul succéda en bas âge au duc Ferri, son père.

JEAN I^e.

1346. Jean I^e succéda, l'an 1346, à Raoul, son père.

CHARLES II, surnommé LE HARDI.

1391. Charles II, fils du duc Jean, lui succéda, l'an 1391, à l'âge de 25 ans.

RENÉ I^e, D'ANJOU.

1431. René I^e, d'Anjou, duc de Bar, fils de Louis II, duc d'Anjou et roi de Naples, fut reconnu duc de Lorraine par les Etats, après la mort et en vertu du testament de Charles III, son beau-père.

JEAN II.

1453. Jean II, duc de Calabre, fils aîné du duc René d'Anjou, et d'Isabelle de Lorraine, né le 2 août 1424, prit possession du duché

de Lorraine, et fit son entrée à Nancy le 22 mai 1453.

NICOLAS.

1470. Nicolas, né de Jean, duc de Lorraine, et de Marie de Bourbon, l'an 1448, hérita de son père le duché de Lorraine, avec celui de Bar.

RENÉ II.

1473. René II, fils de Ferri I^e, comte de Vaudemont, prince de la branche cadette de l'ancienne maison de Lorraine, et d'Yolande d'Anjou, fille de René I^e, succéda, l'an 1473, au duc Nicolas, à l'âge de 22 ans. C'est ainsi que le duché de Lorraine, qui était tombé par un mariage dans la maison d'Anjou, rentra, par un autre mariage, dans la maison de Lorraine.

ANTOINE.

1508. Antoine, né à Bar le 4 juin 1489, succéda au duc René, son père, à l'âge de 19 ans.

FRANÇOIS I^e.

1544. François I^e, né le 15 février 1517, élevé à la cour de François I^e, roi de France, son parrain, et très-estimé de ce monarque, succéda, l'an 1544, au duc Antoine, son père

CHARLES III.

1545. Charles III succéda au duc François, son père, à l'âge de 3 ans, sous la régence de Christine, sa mère, et du prince Nicolas, son oncle.

HENRI II, dit LE BON.

1608. Henri II, né le 20 novembre 1563, ou le 8 de ce mois, succéda au duc Charles, son père.

CHARLES IV ET NICOLAS-FRANÇOIS.

1624. Charles IV, fils de François, comte de Vaudemont, frère du duc Henri II, et de Christine de Salms, né le 5 avril 1604, prit possession de la Lorraine avec la duchesse Nicole, son épouse, après la mort du duc Henri, son oncle.

CHARLES V.

1675. Charles V, fils du duc Nicolas-François et de Claude de Lorraine, né à Vienne le 3 avril 1643, prit le titre de duc de Lorraine et de Bar, après la mort de Charles IV, son oncle.

LÉOPOLD.

1690. Léopold, fils du duc Charles V et d'Eléonore d'Autriche, né le 11 septembre 1679, succéda au titre de duc de Lorraine, après la mort de son père.

FRANÇOIS-ÉTIENNE.

1729. François-Étienne, fils aîné du duc Léopold et d'Elisabeth-Charlotte d'Orléans, né le 8 décembre 1708, fut reconnu duc de Lorraine après la mort de son père, le 27 mars 1729. L'an 1735, il acquiesça au traité conclu le 3 octobre de cette année, entre l'empereur et le roi de France; traité, par lequel il était dit qu'il céderait à Stanislas, roi de Pologne, les duchés de Lorraine et de

Bar, pour la Toscane qu'on lui donnerait en échange. L'an 1736, le 12 février, il épouse à Vienne Marie-Thérèse, fille aînée de l'empereur. Le 13 décembre suivant, il ratifie les conventions de l'empereur et du roi de France, portant que Stanislas serait mis dès lors en possession des duchés de Lorraine et de Bar, pour être, après lui, réunis à la couronne de France; que cependant le duc François-Étienne n'entrerait en possession de la Toscane, qu'après la mort du grand duc régnant.

STANISLAS, DIT *LE BIENFAISANT*.

1737. Stanislas Leczinski, roi titulaire de Pologne, est reconnu duc de Lorraine et de Bar l'an 1737, en vertu du traité fait le 3 octobre 1735, entre l'empereur et le roi de France. Ce prince bienfaisant mourut le 23 février 1766, dans la 89^e année de son âge, étant né l'an 1677. Stanislas avait épousé Catherine de Brin Opalinska, morte à Longville, âgée de 66 ans, le 19 mars 1747. Le seul fruit de ce mariage fut Marie-Charlotte-Sophie-Félicité, femme de Louis XV.

COMTES DE FLANDRE.

La Flandre, portion considérable de l'ancienne Belgique, s'étend sur les contrées autrefois habitées par les Morins, une partie des Nerviens, les Atuatiques et les Ménapiens. Les premiers occupaient les côtes de la mer entre la Somme et l'Escaut; les seconds, les terres situées entre l'Escaut et la Sambre; les troisièmes, le pays de Namur; les derniers, les bords du Rhin. Le nom de Flandre, employé pour la première fois, dans la *Vie de saint Eloi*, écrite au 7^e siècle, par saint Ouen, ne désignait alors que le territoire de Bruges : *Municipium Flandrense*, *Municipium Brugense*, deux expressions synonymes en ce temps-là. La Flandre était encore renfermée dans des bornes étroites, sous Charles le Chauve, en 855. Le territoire de Courtrai n'y était pas même compris. Les historiens flamands prétendent que, dès le temps de Charlemagne et longtemps même auparavant, la Flandre était possédée par des seigneurs qui la gouvernaient, sous le titre de forestiers; titre qu'on leur donnait, à cause des forêts dont le pays était couvert et des marais dont il était rempli. Ils décorent successivement de cette qualité Lidéric, établi, disent-ils, par Charlemagne, vers l'an 792, Ingelram, son fils, et Odacre, son petit-fils. Mais il n'y a aucune preuve que ces seigneurs (en les supposant des êtres réels) aient gouverné la Flandre, ni même qu'ils y aient habité. Tous les anciens écrivains s'accordent à reconnaître, pour premier comte de ce pays, Baudouin, qui suit.

BAUDOUIN I^{er}, SURNOMMÉ *BRAS DE FER*.

L'an 851, Baudouin I^{er}, fils d'Odacre, et arrière-petit-fils de Lidéric, suivant Jpérius, surnommé *Bras de Fer*, à cause de sa force extraordinaire, enlève de la cour de France Judith, fille de Charles le Chauve, et veuve d'Ethelvolph, roi d'Angleterre, la conduit au château d'Harlebeck, où il l'épouse, et l'emmène ensuite à la cour de Lorraine, pour se soustraire au ressentiment du roi de France. L'an 879, Baudouin meurt à Arras, alors capitale du pays. Il laissa deux fils : Baudouin, son successeur, et Raoul, comte de Cambrai, avec une fille, Winidilde, épouse de Wifred le Velu, comte de Barcelone.

BAUDOUIN II, DIT *LE CHAUVE*.

879. Baudouin II, surnommé *le Chauve*, fils de Baudouin I^{er}, lui succéda. L'an 918, le 2 janvier, Baudouin meurt.

ARNOUL I^{er}, DIT *LE VIEUX ET LE GRAND*, ET BAUDOUIN III.

918. Arnoul I^{er}, fils de Baudouin le Chauve et d'Elsirude, succéda, l'an 918, à son père.

ARNOUL II, DIT *LE JEUNE*.

965. Arnoul, fils de Baudouin et de Mathilde de Bourgogne, et petit-fils d'Arnoul le Vieux, reconnu souverain de Flandre vivant et à la demande de son aïeul, lui succéda le 27 mars de l'an 965.

BAUDOUIN IV, DIT *LE BARBU*, COMTE DE FLANDRE.

989. Baudouin IV, fils d'Arnoul le Jeune

et de Susanne, succéda en bas âge à son père.

BAUDOUIN V, DIT *DE LILLE ET LE DÉBONNAIRE*.

1034. Baudouin V, fils de Baudouin le Barbu et d'Orgive de Luxembourg, fut investi du comté de Flandre après la mort de son père.

BAUDOUIN VI, DIT *DE MONS ET LE BOY*.

1067. Baudouin VI, fils de Baudouin de Lille et d'Adélaïde, succéda à son père.

ARNOUL IH, DIT *LE MALHEUREUX*.

1070. Arnoul, fils aîné de Baudouin de Mons, lui succéda.

ROBERT I^{er}, DIT *LE FRISON*.

1072. Robert I^{er}, deuxième fils de Baudouin de Lille, après la victoire remportée sur Richilde et la mort d'Arnoul, son neveu, demeure possesseur de la Flandre.

ROBERT II, DIT *LE JÉROSOLYMITAIN*.

1093. Robert II, fils de Robert le Frison, lui succéda dans le comté de Flandre. L'an 1096, il partit pour la première croisade, accompagné de l'élite de la noblesse du pays. Les beaux faits d'armes par lesquels il se distingua dans cette expédition lui méritèrent le surnom de *Jérusalem*.

BAUDOUIN VII, DIT *A LA HACHE*.

1111. Baudouin VII, fils de Robert II et de Clémence, fut reconnu comte de Flandre après la mort de son père dans l'assassinat.

bies des Etats du pays, à laquelle présidait le roi Louis le Gros.

CHARLES I^{er}, DIT *LE BON*.

1119. Charles I^{er}, fils de Canut I^{er}, roi de Danemark, et d'Adèle, fille de Robert le Fribourgeois, élevé à la cour de son aïeul maternel depuis la mort de son père, est reconnu comte de Flandre par les Etats.

GUILLAUME CLITON, DIT AUSSI *LE NORMAND*.

1127. Guillaume Cliton, fils de Robert III, duc de Normandie, et petit-fils de Mathilde de Flandre, épouse de Guillaume le Conquérant, fut investi du comté de Flandre, après la mort de Charles, par Louis le Gros, roi de France.

THIERRI D'ALSACE.

1128. Thierri, fils de Thierri, duc de Lorraine, et de Gertrude, fille de Robert le Fribourgeois, fut inauguré sans opposition.

PHILIPPE D'ALSACE.

1169. Philippe, fils de Thierri d'Alsace et de Sibylle d'Anjou, associé dès l'an 1157 au gouvernement par son père, lui succéda après sa mort.

MARGUERITE D'ALSACE ET BAUDOUIN VIII.

1191. Marguerite, fille de Thierri d'Alsace, et femme de Baudouin V, comte de Hainaut, se mit en possession du comté de Flandre, dès qu'elle eut appris la mort du comte Philippe, son frère.

BAUDOUIN IX, DIT *DE CONSTANTINOPLE*.

1194. Baudouin IX, fils de Baudouin V, comte de Hainaut, et de Marguerite d'Alsace, né au mois de juillet 1171, succéda à sa mère dans le comté de Flandre. L'an 1204, le 16 mai, Baudouin est couronné lui-même empereur de Constantinople.

JEANNE AVEC FERRAND ET THOMAS, SES ÉPOUX.

1206. Jeanne, fille de Baudouin IX, est reconnue comtesse de Flandre et de Hainaut après la nouvelle de la mort de son père. Le comte de Namur, son tuteur, l'enlève aussitôt, et la fait conduire à Paris, où Philippe-Auguste la retint environ 6 ans. L'an 1221, le roi la maria à Ferrand ou Ferdinand, prince de Portugal.

MARGUERITE II, DITTE *DE CONSTANTINOPLE*.

1244. Marguerite II, fille puinée de Baudouin IX, succéda dans les comtés de Flandre et de Hainaut à Jeanne, sa sœur.

GUI DE DAMPIERRE.

1280. Gui, fils de Guillaume de Dampierre et de Marguerite de Flandre, associé par sa mère au gouvernement dès l'an 1251, lui succéda l'an 1280, après sa mort.

ROBERT III, DIT *DE BÉTHUNE*.

1305. Robert III, dit *de Béthune*, du nom de Mathilde de Béthune sa mère, était prisonnier à Paris, lorsque Guy, son père, mourut. Il fut élargi au mois de juin 1305, par le traité d'Athies.

LOUIS I^{er}, DIT *DE NEVERS ET DE CRÉCI*.

1322. Louis I^{er}, petit-fils de Robert de Béthune, et fils de Louis, dit *de Nevers*, et de Jeanne, fille unique de Jacques, comte de Rethel, se met en possession des comtés de Flandre, de Nevers et de Rethel, après la mort de son aïeul.

LOUIS II, DIT *DE MALE*.

1346. Louis II, dit *de Male*, du lieu de sa naissance, près de Bruges, né le 25 novembre 1330, succéda, l'an 1346, au comte Louis I^{er}, son père.

MARGUERITE ET PHILIPPE LE HARDI.

1384. Marguerite, fille du comte Louis de Male et femme de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, succéda à son père.

JEAN, DIT *SANS PEUR*.

1405. Jean, duc de Bourgogne, fils ainé de Philippe le Hardi et de Marguerite, reconnu comte de Flandre après leur mort, fut inauguré à Gand, le 21 avril 1403.

PHILIPPE III, DIT *LE BON*.

1419. Philippe III, dit *le Bon*, succéda au comté de Flandre ainsi qu'aux autres Etats de Jean, son père.

CHARLES LE HARDI OU *LE TÉMÉRAIRE*.

1467. Charles, fils de Philippe le Bon, et son successeur dans tous ses domaines, est inauguré comte de Flandre à Gand, le 28 juin 1467.

MARIE.

1477. Marie, fille unique de Charles le Hardi et d'Isabelle de Bourbon, née à Bruxelles le 12 février 1458, se porta pour héritière universelle de son père après la mort de ce prince.

PHILIPPE IV, DIT *LE BEAU*.

1482. Philippe, fils ainé de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne, succéda en bas âge à sa mère dans la souveraineté des Pays-Bas.

COMTES DE HOLLANDE.

Les Bataves, que les Hollandais reconnaissent pour leurs ancêtres, s'allierent aux Romains, lorsque ceux-ci entreprirent la conquête des Gaules et de la Germanie. Fidèles à leurs engagements, ils résistèrent à tous les efforts que les Germains firent pour les entraîner dans leur ligue contre les Romains. Lorsque les Francs eurent fait la conquête des Gaules, les Bataves consentirent à reconnaître leur suzeraineté, sans

cesser de se gouverner par leurs propres lois. On les confondait alors avec les Frisons et les Saxons, parce qu'ils avaient fait alliance avec ces deux peuples. Charlemagne fut le premier monarque français qui leur donna des gouverneurs ou comtes; ces nouveaux seigneurs acquirent, sous les descendants de ce prince, une possession d'hérité dont ensuite ils arrachèrent les titres, en forme, et la propriété à la faiblesse de leurs souverains. Il paraît, dit Dujardin, que dans ces premiers temps, les pays arrosés par la Meuse et le Rhin étaient partagés entre différents comtes, et que Gerlof était l'un des plus puissants. Tous ces comtés furent enfin réunis en un seul qui fut érigé en souveraineté. Mais le nom de Hollande n'est connu, pour la première fois, que par un diplôme de l'empereur Henri IV, donné l'an 1064.

THIERRI I^e.

L'an 923, Thierri I^e fut investi du comté de Hollande par le roi Charles le Simple. Il était fils de Billing, comte de Stubenskorn en Saxe, et frère d'Herman, duc de Saxe, et de Vicman le Vieux, comte de Gand.

THIERRI II.

Thierri II, fils de Thierri I^e, lui succéda dans le comté de Hollande.

ARNCUL,

COMTE DE HOLLANDE.

989. Arnoul fut le successeur de Thierri II, son père.

THIERRI III.

998. Thierri III, fils du comte Arnoul, fut proclamé comte de Hollande après la mort de ce prince, à l'âge de 12 ans, sous la tutelle de Lutgarde, sa mère.

THIERRI IV.

1039. Thierri IV, fils ainé de Thierri III, fut reconnu pour son successeur.

FLORENT I^e.

1049. Florent I^e, frère du comte Thierri IV, et comte de Westfrise, fut proclamé comte de Hollande, en son absence, après la mort de son frère.

THIERRI V.

1061. Thierri V, fils de Florent, fut reconnu pour son successeur à l'âge de 4 ans, par les soins de Gertrude, sa mère.

FLORENT II, DIT LE GROS.

1091. Florent II, fils de Thierri V, devint son successeur dans un âge fort tendre.

THIERRI VI.

1122. Thierri VI, fils du comte Florent, lui succéda à l'âge de 13 ans, sous la tutelle de Pétronille, sa mère.

FLORENT III.

1157. Florent III, fils ainé de Thierri VI, lui succéda.

THIERRI VII.

1190. Thierri VII, fils ainé de Florent III, lui succéda au comté de Hollande, qu'il avait administré en qualité de régent pendant l'absence de ce prince.

ADA,

COMTESSE DE HOLLANDE.

1203. Ada, fille de Thierri VII, et son héritière, fut mariée, par les intrigues d'Adélaïde, sa mère, dès le lendemain ou le lendemain de la mort de son père, à Louis comte de Lof. La noblesse, choquée par cette

alliance, appela Guillaume, frère de Thierri VII, et le déclara comte de Hollande

GUILLAUME I^e.

1204. Guillaume I^e, fils de Florent III et frère de Thierry VII, ne resta pas tranquille possesseur de la Hollande, après l'éloignement de sa nièce Ada.

FLORENT IV.

1223. Florent IV, fils de Guillaume I^e, lui succéda à l'âge de 12 ans.

GUILLAUME II.

1234. Guillaume II, fils de Florent, fut reconnu pour son successeur, à l'âge de 6 ans.

FLORENT V.

1256. Florent V, fils de Guillaume, lui succéda au comté de Hollande à l'âge de 4 ans, sous la tutelle de Florent, son oncle.

JEAN I^e.

1296. Jean I^e, fils du comte Florent, fut appelé d'Angleterre, où il était depuis son enfance, pour succéder à son père.

JEAN II.

1299. Jean d'Avesnes, comte de Hainaut et cousin de Jean I^e, lui succéda par le choix des nobles et des bourgeois de Hollande.

GUILLAUME III.

1304. Guillaume III, fils du comte Jean, lui succéda dans les Etats de Hollande.

GUILLAUME IV.

1337. Guillaume IV, fils de Guillaume III, lui succéda dans tous ses Etats.

MARGUERITE.

1345. Marguerite, sœur de Guillaume IV et femme de l'empereur Louis de Bavière, fut reconnue comtesse de Hollande ainsi que de Hainaut.

GUILLAUME V, DIT L'INSENÉ.

1356. Guillaume V, second fils de l'empereur Louis de Bavière et de Marguerite, se fit inaugurer de nouveau après la mort de sa mère.

ALBERT.

1389. Albert, après la mort de Guillaume, son frère, quitta le titre de ruward pour prendre celui de comte, qui lui fut décerné d'un consentement unanime.

GUILLAUME VI.

1404. Guillaume VI, fils ainé d'Albert, était en France à la mort de son père. A son retour, il fut inauguré comte de Hollande à Dordrecht, au commencement de février 1405.

JACQUELINE.

1417. Jacqueline, fille de Guillaume VI et de Marguerite de Bourgogne, et veuve du dauphin Jean, fils du roi Charles VI, qu'elle

avait épousé, l'an 1415, par traité du 30 juin 1406, fut inaugurée comtesse de Hollande après la mort de son père, à l'âge de 16 ans.

COMTES ET DUCS DE BAR.

Le duché, autrefois comté de Bar, situé entre la Lorraine et la Champagne, ayant le Luxembourg au midi et la Franche-Comté au Nord, comprend environ trente lieues de longueur sur treize de largeur. La Meuse le coupe en deux parties, dont celle, qui est sur la rive gauche, est dans la mouvance de la France, et s'appelle le Barrois royal; dans l'autre partie, est le marquisat de Pont-à-Mousson qui fut érigé, en 1354, par l'empereur Charles IV. Ce pays faisait autrefois partie de la Lorraine; il n'en fut distrait que vers le milieu du x^e siècle.

FRÉDÉRIC, ou FERRI I^r.

954. Frédéric, ou Ferri I^r, fils du comte Wigéric, selon Chazot, était comte de Bar dès l'an 954.

THIERRI I^r.

984. Thierri I^r, fils de Frédéric et son successeur.

FRÉDÉRIC II.

1024. Frédéric ou Ferri II succéda à Thierri.

SOPHIE.

1036. Sophie, fille ainée de Frédéric II, lui succéda dans le comté de Bar.

THIERRI II.

1096. Thierri II, fils de Louis et de Sophie, succéda à sa mère.

RENAUD I^r.

1105. Renaud I^r, dit *le Borgne*, fut le successeur de Thierri, son père.

HUGUES.

1149. Hugues, fils de Renaud I^r, lui succéda.

RENAUD II.

1155. Renaud II, dit *le Jeune*, devint le successeur de Hugues, son frère.

HENRI I^r.

1170. Henri I^r, fils ainé de Renaud II, lui succéda en bas âge.

THIBAUT I^r.

1191. Thibaut I^r succéda au comte Henri, son frère, mort sans postérité.

HENRI II.

1204. Henri II, fils de Thibaut et d'Isabelle, succéda à son père.

THIBAUT II.

1239. Thibaut II succéda au comte Henri, son père.

HENRI III.

1296 ou **1297.** Henri III fut le successeur de Thibaut, son père.

EDOUARD I^r.

1302. Edouard I^r succéda en bas âge au comte Henri, son père, sous la garde et régence de Jean de Puisaye, son oncle.

HENRI IV.

1337. Henri IV succéda au comte Edouard, son père.

EDOUARD II.

1344. Edouard II succéda au comte Henri, sous la régence d'Yolande, sa mère.

ROBERT.

1351. Robert fut le successeur d'Edouard, son frère, avant sa majorité.

EDOUARD III.

1411. Edouard III succéda au duché de Bar après la mort de Robert, son père.

LOUIS

1415. Louis, cardinal, évêque de Châlons-sur-Marne, et frère d'Edouard, lui succéda dans le duché de Bar.

RENÉ D'ANJOU.

1419. René, fils de Louis II, duc d'Anjou et roi de Naples, et d'Yolande, fille d'Yolande de Bar, et de Jean, roi d'Aragon, obtint le duché de Bar, par la cession que le cardinal de Bar, son grand-oncle, lui en fit. L'an 1431, il réunit pour toujours ce duché à celui de Lorraine.

DUCS DE LOTHIER OU BASSE LORRAINE ET DE BRABANT.

On a déjà remarqué, sur les ducs de Lorraine, que ce pays fut partagé, sous l'empereur Othon I^r, en deux provinces ou gouvernements, qu'on distinguait en haute et basse Lorraine. Comme le Brabant faisait la plus considérable partie de celle-ci, elle en prit aussi le nom. Mais outre ce pays borné, au levant, par la Guelde et l'évêché de Liège, au midi par le Hainaut et le comté de Namur, au couchant, par la Flandre, au septentrion, par la Hollande; elle comprenait une partie des duchés de Juliers et de Guelde avec les provinces que le Rhin, la Meuse et l'Escaut renferment vers leurs embouchures.

GODEFROI I^r.

L'an 959, Godefroi I^r, prince vaillant, fut nommé duc ou gouverneur de la basse

Lorraine, par Othon I^r, roi de Germanie.

GODEFROI II.

964. Godefroi II, fils ainé de Godefroi I^r,

lui succéda. Il mourut l'an 976, sans lignée.
CHARLES.

977. Charles, frère de Lothaire, roi de France, fut pourvu du duché de la basse Lorraine et d'une partie de la haute, par l'empereur Othon II, son cousin.

OTHON.

992. Othon, fils du duc Charles, lui fut donné pour successeur.

GODEFROI III.

1006 ou 1007. Godefroi III, fils de Godefroi, comte de Verdun et de Saxe, succéda, par le choix de l'empereur Henri II, au duc Othon.

GOTHELON

1023. Gothelon, frère de Godefroi III, et marquis d'Anvers, fut investi du duché de la basse Lorraine par l'empereur Henri II.

GOTHELON II.

1043. Gothelon II, fils de Gothelon I^{er}, succéda à son père.

FRÉDÉRIC DE LUXEMBOURG.

1046. Frédéric de Luxembourg, frère de Henri, duc de Bavière, fut donné pour successeur à Gothelon II, par l'empereur Henri III.

GODEFROI IV.

1065. Godefroi IV, dit *le Hardi et le Barbu*, fils de Gothelon I^{er}, et frère de Gothelon II, succéda au duc Frédéric par le choix de l'empereur Henri IV.

GODEFROI V.

1070. Godefroi V, dit *le Bossu*, fils de Godefroi *le Barbu*, lui succéda dans le duché de la basse Lorraine et le marquisat d'Anvers.

CONRAD.

1076. Conrad, fils aîné de l'empereur Henri IV, né en 1074, fut nommé par ce prince, en 1076, duc de la basse Lorraine.

GODEFROI VI.

1093. Godefroi VI, dit *de Bouillon*, marquis d'Anvers, fils d'Eustache II, comte de Boulogne, et d'Ide de Bouillon, neveu de Godefroi *le Bossu*, fut investi du duché de la basse Lorraine par l'empereur Henri IV. L'an 1096, il fut élu chef de la première croisade. L'an 1099, il devint roi de Jérusalem. Il mourut le 18 juillet de l'année suivante.

HENRI.

1101. Henri, comte de Limbourg, petit-fils du duc Frédéric, par Jutte, sa mère, fut nommé par l'empereur Henri IV, pour succéder à Godefroi de Bouillon dans le duché de la basse Lorraine et le marquisat d'Anvers.

GODEFROI VII.

1106. Godefroi VII, dit *le Barbu ou le Grand*, comte de Louvain, fut pourvu du duché par l'empereur Henri V.

VALÉRAN.

1125. Valérain, comte de Limbourg, fils du duc Henri, reçut de l'empereur Lothaire le

duché de la basse Lorraine avec le marquisat d'Anvers; mais Godefroi VII se maintint dans une partie de ses Etats, sous le titre de duc de Brabant.

GODEFROI II, SURNOMMÉ *LE JEUNE*, SECOND DUC HÉRÉDITAIRE.

1140. Godefroi II, fils de Godefroi le Grand, lui succéda.

GODEFROI III, DIT *LE COURAGEUX*.

1143. Godefroi III, fils de Godefroi le Jeune, lui succéda dans ses Etats.

HENRI I^{er}, DIT *LE GUERROYEUR*.

1190. Henri I^{er}, fils et successeur de Godefroi le Courageux, avait été associé au gouvernement par son père, dès l'an 1172.

HENRI II, DIT *LE MAGNANIME*.

1235. Henri II, fils de Henri I^{er}, lui succéda.

HENRI III, DIT *LE DÉBONNAIRE*.

1248. Henri III, fils aîné de Henri II, fut reconnu duc de Brabant après la mort de son père.

JEAN I^{er}, DIT *LE VICTORIEUX*.

1261. Jean I^{er}, second fils de Henri III, lui succéda par les intrigues de sa mère, au préjudice de Henri, son aîné.

JEAN II, DIT *LE PACIFIQUE*.

1294. Jean II, fils du duc Jean I^{er}, était en Angleterre à la cour du roi Edouard, dont il était gendre, lorsqu'il apprit la mort de son père. A cette nouvelle, il revint en diligence, et fut inauguré duc de Brabant à son retour.

JEAN III, DIT *LE TRIOMPHANT*.

1312. JEAN III, fils de Jean II, lui succéda l'an 1312, à l'âge de 16 ans.

JEANNE.

1355. Jeanne, fille du duc Jean III, mariée dès l'an 1334, à Guillaume, fils aîné de Guillaume III, comte de Hollande et de Hainaut, puis, l'an 1347, à Wenceslas, duc de Luxembourg, frère de l'empereur Charles IV, fut inaugurée duchesse de Brabant, après la mort de son père.

ANTOINE.

1405. Antoine, second fils de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, et de Marguerite, comtesse de Flandre, fut reconnu duc de Brabant, de Limbourg et de Luxembourg, marquis d'Anvers et comte de Rethel, après le décès de Marguerite, sa mère, arrivé le 16 mars 1405.

JEAN IV.

1415. Jean IV, fils du duc Antoine et de Jeanne de Luxembourg, succéda, dans sa treizième année, à son père.

PHILIPPE I^{er}.

1427. Philippe, second fils du duc Antoine, comte de Saint-Pol et de Ligny, devint duc de Brabant, de Limbourg et de Luxembourg, par la mort de Jean IV, son frère.

COMTES DE HAINAUT.

Le Hainaut, ancien domicile des Nerviens, borné, au septentrion, par le Brabant et la Flandre ; au midi, par la Picardie ; au levant, par le comté de Namur ; au couchant, par la Flandre et le Cambrésis, renferme un terrain de vingt lieues de longueur, sur environ seize de largeur. Son nom, qui n'est connu que depuis le vnu^e siècle, se tire de la rivière de Haine qui le traverse. La ville de Mons est la capitale de ce comté, dont les premiers possesseurs s'appelaient comtes de Mons. Les chronologistes modernes donnent, pour premier comte de Hainaut, Gislebert, qui enleva, l'an 846, Ermengarde, fille de l'empereur Lothaire. Mais comme il est très-douteux qu'il ait gouverné le Hainaut, nous commencerons par Rainier I^e, qui suit.

RAINIER I^e.

Rainier I^e, surnommé au *Long-col*, est le premier comte de Hainaut dont nous soyons certains. L'an 916, il marcha contre Rollon, chef des Normands.

RAINIER II.

916. Rainier II, fils et successeur de Rainier I^e au comté de Hainaut en 916, mourut la même année.

RAINIER III.

930 au plus tôt. Rainier III, surnommé au *Long-col*, comme son aïeul, succéda, l'an 930 au plus tôt, à Rainier II, son père.

RICHER.

959. Richer, dont on ignore l'origine, fut établi comte de Hainaut par Brunon.

GARNIER ET RENAUD.

959 ou 960. Garnier et Renaud furent substitués, par Brunon, à Richer, dans le comté de Hainaut.

GODEFROI ET ARNOUL.

973. Godefroi et Arnoul s'emparèrent du comté de Mons après la mort de Garnier et de Renaud.

RAINIER IV,

PREMIER COMTE PROPRIÉTAIRE.

977. Rainier IV, fils de Rainier III, se mit en possession du Hainaut après la défaite de Godefroi et d'Arnoul.

RAINIER V.

1013. Rainier V, fils de Rainier IV, devint comte de Hainaut après la mort de son père.

RICHILDE, BAUDOUIN I^e, DIT DE MONS.

1037. Richilde succéda à Rainier, son père, dans le Hainaut.

BAUDOUIN II, DIT DE JERUSALEM.

1070. Baudouin II, fils de Baudouin de Mons et de Richilde, institué par son père comte de Hainaut, en 1070, lui succéda sous la tutelle de sa mère.

BAUDOUIN III.

1098. Baudouin III, fils de Baudouin II, fut son successeur.

BAUDOUIN IV, DIT LE BATISSEUR.

1120. Baudouin IV succéda en bas âge à Baudouin III, son père, sous la tutelle d'Yolande, sa mère.

BAUDOUIN V, DIT LE COURAGEUX.

1171. Baudouin V devint le successeur de Baudouin IV, son père.

BAUDOUIN VI.

1195. Baudouin VI succéda, l'an 1195, à son père.

JEANNE.

1206. Jeanne, fille ainée de Baudouin VI, lui succéda.

MARGUERITE

1244. Marguerite, deuxième fille de Baudouin VI, succéda à Jeanne, sa sœur, dans tous ses Etats.

JEAN D'AVESNES.

1280. Jean, petit-fils de Bouchera d'Avesnes et de Marguerite de Flandre, succéda à son aïeule.

GUILLAUME I^e, DIT LE BON.

1304. Guillaume I^e succéda, l'an 1304, à Jean, son père.

GUILLAUME II.

1337. Guillaume II succéda, l'an 1337, à Guillaume I^e, son père.

MARGUERITE.

1345. Marguerite, fille de Guillaume I^e, succéda à Guillaume II, son frère.

GUILLAUME III, DIT L'INSENSE.

1349. Guillaume III, fils de l'empereur Louis de Bavière et de Marguerite, devint comte de Hainaut et de Hollande en 1349, par la cession que sa mère lui fit de ses Etats.

ALBERT.

1389. Albert de Bavière succéda, dans le comté de Hainaut, ainsi que dans celui de Hollande, à Guillaume, son frère.

GUILLAUME IV.

1404. Guillaume IV, fils d'Albert et de Marguerite, succéda, l'an 1404, à son père dans les comtés de Hainaut et de Hollande.

JACQUELINE.

1417. Jacqueline, fille unique de Guillaume IV, lui succéda au comté de Hainaut. Elle épousa : 1^e le dauphin Jean; 2^e Jean IV, duc de Brabant; 3^e du vivant de celui-ci, le duc de Gloucester. Ce dernier mariage ayant été cassé par le Pape Martin V, le duc de Gloucester fut obligé d'abandonner Jacqueline : mais Jean IV, son deuxième époux, étant

mort le 27 mars 1427, Philippe le Bon, duc de Bourgogne, se fit reconnaître la même année comte de Hainaut, par les Etats du pays. Jacqueline, après avoir fait de vains

efforts pour se maintenir contre ce prince, fut obligée de lui céder ce comté l'an 1433. Elle ne survécut que trois ans à cette cession, étant morte le 8 octobre 1436.

COMTES D'ARTOIS.

L'Artois, ancienne partie des Atrebates et d'une partie des Morins et des Oromanses, a pour bornes la Flandre au septentrion, le Hainaut à l'orient, la Picardie au midi et au couchant. Charles le Chauve l'unit à la Flandre, l'an 863, et la donna pour dot à Judith, sa fille, en la mariant à Baudouin Bras de Fer, comte de Flandre. Il revint à la France et fut réuni au domaine l'an 1180, par le mariage d'Isabelle de Hainaut, fille de Baudouin V, comte de Flandre, avec le roi Philippe-Auguste. Ce fut saint Louis qui érigea l'Artois en comté, par lettres du 7 juin 1237, en faveur de Robert, son frère.

ROBERT I^e, dit LE BON ET LE VAILLANT.

1237. Robert I^e, deuxième fils du roi Louis VIII et de la reine Blanche, né au mois de septembre 1216, reçut en apanage, par le testament de son père, les villes d'Arras, de Saint-Omer, d'Aire, de Hesdin et de Lens, pour enjouir après sa mort à titre de comté, sous le titre de comté d'Artois.

ROBERT II.

1250. Robert II, fils du comte Robert I^e, naquit environ 7 mois après le décès de son père. Il eut pour tuteur Guy de Châtillon, comte de Saint-Pol, que sa mère avait épousé en deuxièmes noces.

MAHAUT.

1302. Mahaut, fille de Robert II, et femme d'Othon IV, comte de Bourgogne, succéda à son père.

JEANNE I^e.

1329. Jeanne I^e, fille d'Othon IV et de Mahaut, et veuve du roi Philippe le Long, succéda, dans le comté d'Artois, à sa mère, par une adjudication provisionnelle qui lui fut accordée le 22 novembre 1329. Elle mourut le 21 janvier 1330 (N. S.).

JEANNE II.

1330. Jeanne II, fille aînée du roi Philippe le Long et de la reine Jeanne, et femme d'Eudes IV, duc de Bourgogne, se mit en

possession du comté d'Artois après la mort de sa mère.

PHILIPPE I^e.

1335. Philippe I^e, fils d'Eudes IV et de Jeanne de Valois, succéda, l'an 1335, à sa mère.

PHILIPPE II, dit DE ROUvre.

1346. Philippe II succéda, dans le comté d'Artois comme dans celui de Bourgogne, à Philippe I^e, son père, n'ayant encore que 4 ans.

MARGUERITE I^e.

1361. Marguerite I^e, fille du roi Philippe le Long, et veuve de Louis I^e, comte de Flandre, succéda, dans le comté d'Artois et dans celui de Bourgogne, à Philippe de Rouvre, son petit-neveu. Cette princesse mourut le 9 mai 1382.

LOUIS DE MALE.

1382. Louis de Male, comte de Flandre, succéda dans le comté d'Artois, à Marguerite, sa mère. Il mourut le 9 janvier 1384 (N. S.).

MARGUERITE II.

1384. Marguerite II, fille de Louis de Male, et femme de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, hérita de son père le comté d'Artois, comme celui de Flandre.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES DE VERMANDOIS.

Les anciens comtes de Vermandois, dont la ville de Saint-Quentin est aujourd'hui la capitale, tirent leur origine, suivant l'opinion commune, qui n'est pas absolument sûre, de Bernard, roi d'Italie (dont on a donné ci-devant l'article, p. 536), et par conséquent de Charlemagne, dont Bernard était petit-fils par Pépin, son père. Bernard laissa un fils en bas âge, nommé Pépin, comme son aïeul, qui fut privé du royaume d'Angleterre, et reçut de l'empereur, en dédommagement, une partie du Vermandois; savoir, les seigneuries de Saint-Quentin et de Péronne. Vignier lui donne la qualité de comte de Vermandois, mais sans preuve. L'an 854, il se joignit à l'évêque Ratold, au comte Boniface et aux autres grands du royaume pour secourir l'empereur contre son fils Lothaire, et ils le rétablirent sur le trône. Pépin fut dès également fidèle au roi Charles le Chauve; il s'allia contre ce prince, l'an 845, avec ce même

Lothaire, dont il avait été l'ennemi déclaré. On ignore le temps et le genre de sa mort. Peut-être péri-t-il à la fameuse bataille de Fontenay, donnée en 843. Il laissa deux fils : Herbert, qui suit, et Pépin. Ce dernier fit la branche des comtes de Valois.

HERBERT I^{er}.

Herbert I^{er} ou Héribert, fils aîné de Pépin et petit-fils de Bernard, roi d'Italie, fut, à proprement parler, le premier comte de Vermandois.

HERBERT II.

902. Herbert II, fils et successeur d'Herbert I^{er}.

ALBERT I^{er}.

943. Albert I^{er}, fils aîné d'Herbert II, lui succéda au comté de Vermandois.

HERBERT III.

988. Herbert, troisième du nom, comte de Vermandois, et le quatrième ainsi nommé dans sa famille, prenait, comme ses prédécesseurs, le titre d'abbé de Saint-Quentin.

ALBERT II.

1015. Albert II succéda à son père, Herbert III.

OTHON.

Othon fut le successeur d'Albert II, son frère.

HERBERT IV

1043 au plus tôt. Herbert, quatrième du nom, comte de Vermandois, et le cinquième ainsi nommé dans sa maison.

ADÉLAÏDE ET HUGUES LE GRAND.

1076 au plus tôt. Adélaïde, fille d'Herbert IV et d'Hildebrante, hérita d'eux le comté de Vermandois avec celui de Valois.

RAOUL I^{er}, DIT LE VAILLANT ET LE BORGNE.

1102. Raoul I^{er}, fils aîné d'Hugues le Grand et d'Adélaïde, devint comte de Vermandois après la mort de son père.

RAOUL II, DIT LE JEUNE ET LE LÉPREUX.

1152. Raoul II, fils de Raoul le Vaillant et d'Alix d'Aquitaine, succéda en bas âge à son père. L'an 1185, le Vermandois avec l'Amiénois, par traité fait entre les parties, demeura au roi de France, qui le réunit, l'an 1215, à la couronne.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES DE CHAMPAGNE ET DE BLOIS.

Sous la première race des rois de France, la Champagne faisait partie du royaume de Metz, ou d'Austrasie, dans le partage de la monarchie que firent les enfants de Clovis I^{er} et ceux de Clotaire I^{er}. Il en faut néanmoins excepter la Champagne de Troyes, selon La Rivalière, qui croit qu'elle n'était point comprise dans le royaume d'Austrasie. Nous voyons, dès cette première race, des ducs de Champagne. Grégoire de Tours, parlant d'un de ces ducs, nommé Loup, qui vivait sous le règne de Sigebert I^{er}, roi de Metz, dit qu'il témoigna beaucoup de fidélité pour le jeune Childebert, fils et successeur de Sigebert. Notre dessin n'est pas de remonter jusqu'à ces ducs, d'autant que ce titre n'était point une dignité perpétuelle, mais seulement une espèce de gouvernement que nos rois donnaient et donnaient selon qu'ils jugeaient à propos. Nous nous contenterons de donner ici la chronologie des seigneurs qui ont été propriétaires de cette partie de la France qu'on appelle Champagne, dont la capitale était la ville de Troyes, séjour le plus ordinaire des comtes de cette province. Il y a deux races des comtes de Champagne, celle de la maison de Vermandois et celle de la maison de Blois.

PREMIÈRE RACE DES COMTES DE CHAMPAGNE DE LA MAISON DE VERMANDOIS.

ROBERT,

PREMIER COMTE PROPRIÉTAIRE DE CHAMPAGNE.

L'an 958, Robert de Vermandois, troisième fils d'Héribert II, comte de Vermandois, et d'Hildebrante, s'étant emparé de la ville de Troyes sur l'évêque Anségise, qu'il chassa, s'appropria le comté de Champagne.

HÉRIBERT III OU HERBERT.

L'an 968, Herbert succède à son frère Robert.

ÉTIENNE I^{er}.

L'an 993, Étienne I^{er}, fils d'Herbert III et d'Orgive, succède à son père et possède le comté de Champagne jusqu'en 1030. Il mourut sans enfants, et la race des premiers comtes de Champagne finit en lui.

DEUXIÈME RACE DES COMTES DE CHAMPAGNE DE LA MAISON DE BLOIS.

La deuxième race des comtes de Champagne est celle de la maison de Blois, d'où

sont sortis des rois d'Angleterre, de Jérusalem, de Navarre, des ducs de Bretagne, etc.

Le premier comte de Champagne de cette maison est Eudes II, dit *le Champenois*, petit-fils de Thibaut I^r, comte de Blois et de

Leutgarde, son épouse, sœur de Robert et d'Herbert.

COMTES DE BLOIS DE LA PREMIÈRE RACE

Les premiers comtes de Blois ont la même origine que nos rois de la troisième race. Thiedbert ou Théodebert, quatrième aïeul d'Hugues Capet, qui est le premier roi de cette troisième race, eut trois fils, dont le deuxième, nommé Guillaume, fut comte de Blois.

Guillaume, comte de Blois, fils de Théo-

debert, fut tué vers l'an 834, et laissa un fils nommé Eudes.

L'an 834, Eudes succède à Guillaume, son père.

L'an 865, Robert, dit *le Fort*, fils de Robert I^r, frère puîné de Guillaume, comte de Blois, succède à Eudes, son cousin. C'est de ce Thibaut que la deuxième race des comtes de Champagne tire son origine.

COMTES DE BLOIS DE LA DEUXIÈME RACE

THIBAUT I^r, DIT *LE VIEUX*, SURNOMMÉ *LE TRICHEUR*,

PREMIER COMTE DE BLOIS.

Thibaut I^r, surnommé *le Tricheur* ou *le Fourbe*, à cause des ruses dont il se servait pour s'agrandir, était fils d'un seigneur français, nommé aussi Thibaut, et de Richilde, fille de Robert le Fort et sœur d'Eudes et de Robert, rois de France. Il avait un frère nommé Richard, qui fut archevêque de Bourges. On ne sait pas l'année précise où il devint comte de Blois; mais ce fut l'an 924, au plus tard; on le voit maître de Chartres en 926.

EUDES I^r, SECOND COMTE DE BLOIS.

L'an 978, au plus tard, Eudes, premier du nom, succède à Thibaut, son père.

THIBAUT II, TROISIÈME COMTE DE BLOIS.

L'an 995, Thibaut II, fils d'Eudes I^r, lui succède et meurt l'an 1004, au retour d'un voyage de Rome.

EUDES II, DIT *LE CHAMPENOIS* QUATRIÈME COMTE DE BLOIS.

L'an 1004, Eudes II, fils d'Eudes I^r, succède à son frère Thibaut II.

LE MÊME EUDES II, QUATRIÈME COMTE DE BLOIS ET DE CHAMPAGNE.

L'an 1019, Etienne I^r, comte de Champagne, étant mort sans laisser d'enfants, Eudes, qui était son parent, s'empara des comtés de Champagne et de Brie.

ÉTIENNE II, THIBAUT III, CINQUIÈME COMTE DE CHAMPAGNE. CINQUIÈME COMTE DE BLOIS.

L'an 1037, Etienne L'an 1037, Thibaut II, fils d'Eudes II. III, fils d'Eudes II,

succède à son père. partagea, avec Etienne II, son frère, les Etats de son père, et eut les comtés de Blois, Tours et Chartres.

LE MÊME THIBAUT III, COMTE DE BLOIS, ET PREMIER DU NOM,

SIXIÈME COMTE DE CHAMPAGNE

L'an 1047 ou 1048, Thibaut, après la mort d'Etienne II, son frère, s'empare de ses Etats. Il fut le sixième comte de Champagne sous le nom de Thibaut I^r, et le cinquième comte de Blois, sous le nom de Thibaut III.

HUGUES I^r, ÉTIENNE, SEPTIÈME COMTE DE CHAMPAGNE. SIXIÈME COMTE DE BLOIS.

L'an 1089 ou 1090, Hugues I^r, fils de Etienne, qui est aussi Thibaut I^r, ou III, appelé Henri, sixième succède à son père. comte de Blois, fut, du vivant de Thibaut III, son père, comte de Meaux et de Brie, vers l'an 1081. Après sa mort, il eut pour son partage le comté de Blois et de Chartres, avec plusieurs terres en Champagne. Etienne fut un des premiers seigneurs qui se croisèrent pour la terre sainte.

THIBAUT, DIT *LE GRAND*, QUATRIÈME DU NOM.

SEPTIÈME COMTE DE BLOIS.

L'an 1102, Thibaut IV, fils d'Etienne et d'Alix, succède à son père.

LE MÊME THIBAUT IV, DEUXIÈME DU NOM, SEPTIÈME COMTE DE BLOIS ET HUITIÈME COMTE DE CHAMPAGNE.

Vers l'an 1125, Thibaut réunit le comté de Champagne à celui de Blois, par la vente ou la cession que lui en fit Hugues, comte de Champagne, son oncle.

HENRI I^{er}, dit LE THIBAUT V, dit LE LIBÉRAL,
BON,
NEUVIÈME COMTE DE HUITIÈME COMTE DE CHAMPAGNE.

L'an 1152, Henri I^{er}, fils de Thibaut II, baut, cinquième du (IV) lui succéda au nom, dit le Bon, fils comté de Champagne. de Thibaut le Grand, eut pour son partage dans les Etats de son père, les comtés de Blois et de Chartres.

HENRI II,
DIXIÈME COMTE DE CHAMPAGNE.

L'an 1180 ou 1181, Henri II, dit le Jeune, succède dans les comtés de Champagne et de Brie, à Henri I^{er}, son père. L'an 1192, il est choisi par Richard, du consentement des seigneurs, pour roi de Jérusalem. L'an 1197, il tombe d'une fenêtre de son palais à Acre, et se tue.

LOUIS,

SEUVIÈME COMTE DE BLOIS

L'an 1191, Louis, fils de Thibaut V, succède à son père.

THIBAUT III,

ONZIÈME COMTE DE CHAMPAGNE.

L'an 1197, Thibaut III, fils de Henri I^{er}, succède à Henri II, son frère.

THIBAUT IV, LE POSTHUME, surnommé LE GRAND,

DOUZIÈME COMTE DE CHAMPAGNE.

L'an 1201, Thibaut IV, fils posthume de

Thibaut III, comte de Champagne, commença à régner en naissant, sous la tutelle de Blanche de Navarre, sa mère.

THIBAUT VI, dit LE JEUNE,
DIXIÈME COMTE DE BLOIS.

L'an 1205, Thibaut VI, comte de Blois, de Chartres et de Clermont, succède à son père.

THIBAUT V, dit LE JEUNE,
TREIZIÈME COMTE DE CHAMPAGNE, ROI DE NAVARRE.

L'an 1233, Thibaut V succède, en bas âge, à Thibaut, son père.

HENRI III, dit LE GROS,
QUATORZIÈME COMTE DE CHAMPAGNE, ROI DE NAVARRE.

L'an 1270, Henri III succède au comté de Champagne et au royaume de Navarre, à Thibaut V, son frère, qui l'avait déclaré roi de Navarre au cas qu'il mourût dans le voyage d'Outremer. L'an 1274, Henri meurt le 21 ou 22 juillet, à Pampelune, et est enterré dans la grande église de cette ville.

JEANNE,

COMTESSE DE CHAMPAGNE, REINE DE NAVARRE.

L'an 1274, Jeanne, fille et héritière d'Henri III, lui succède. L'an 1284, elle épouse, le 16 août, Philippe le Bel, qui devint roi de France l'an 1285, et dès lors la Champagne et la Brie demeurèrent unies à la couronne.

COMTES DE SANCERRE.

La ville de Sancerre en erra porte deux noms en latin. Les auteurs qui ont écrit avant le règne de Philippe-Auguste, l'appellent *Sincerra*; mais ceux qui sont venus depuis la nommèrent *Sacrum Cæsarius*; d'où l'on a conclu, mal à propos, qu'elle avait été fondée par Jules-César. Cette ville, avec ses dépendances, fut acquise de l'évêque de Beauvais, comme on l'a remarqué ci-dessus, par Eudes II, dit le Champenois. Ses descendants, comtes de Blois et de Champagne, l'ont été aussi de Sancerre jusqu'à Thibaut le Grand, qui donna le comté de Sancerre en partage à Étienne, qui suit.

ETIENNE I^{er}.

L'an 1151, Etienne I^{er}, troisième fils de Thibaut le Grand, comte de Blois et de Champagne, fut nommé, par son père, comte de Sancerre.

GUILLAUME I^{er}.

1219. Guillaume I^{er} succéda à Etienne, son père.

LOUIS I^{er}.

1219. Louis I^{er}, fils et successeur de Guillaume I^{er}.

JEAN I^{er}.

1268. Jean I^{er} fils et successeur de Louis I^{er}.

ÉTIENNE II.

1280, au plus tôt. Etienne II succéda à Jean I^{er}, son père.

JEAN II.

1306. Jean II fut le successeur d'Etienne II, son frère.

LOUIS II.

1326. Louis II, successeur de Jean II, son père.

JEAN III.

1346. Jean III, chambellan du roi, succéda, dans le comté de Sancerre, à Jean II, son père.

MARGUERITE.

1403. Marguerite, fille ainée de Jean III, hérita de lui.

BÉRAUD.

1419. Béraud, fils de Béraud II, dauphin d'Auvergne, et de Marguerite, comtesse de Sancerre, succéda à sa mère dans le comté de Sancerre, ainsi qu'à son père dans le Dauphiné d'Auvergne.

JEANNE.

1426. Jeanne succéda à Béraud, son père,

dans le comté de Sancerre, dans le dauphiné d'Auvergne, et dans ses autres biens. Elle avait épousé, l'an 1408, Louis de Bourbon, premier comte de Montpensier. Jeanne mourut sans enfants, le 26 mai 1436, laissant à son époux l'usufruit de tous ses biens.

LOUIS III, DIT LE BON.

1436. Louis III (premier de Bourbon), comte de Montpensier, l'an 1451, obtint au Parlement de Paris un arrêt d'adjudication, au moyen duquel il se mit en possession du comté de Sancerre. Il mourut en 1486.

JEAN IV.

1451. Jean IV (cinquième du nom, sire de Beuil), était célèbre par ses exploits militaires avant que de parvenir au comté de Sancerre.

ANTOINE.

1477, au plus tard. Antoine de Beuil succéda au comté de Sancerre, à Jean, son père.

JACQUES.

1507, au plus tôt. Jacques de Beuil fils et

successeur d'Antoine, était, du vivant de son père, échanson du roi Charles VIII.

CHARLES.

1513. Charles de Beuil hérita de Jacques, son père.

JEAN V.

1515. Jean V (sixième du nom, sire de Beuil), succéda à Charles, son père, n'ayant que 3 mois.

LOUIS III.

1537. Louis III (premier du nom, sire de Beuil), fils de Jacques, comte de Sancerre, et de Jeanne de Sains.

JEAN VI.

1563. Jean VI (septième du nom, sire de Beuil), comte de Sancerre après la mort de Louis, son père, et grand échanson, mourut fort âgé l'an 1638.

RENE.

1638. René, marié, en 1626, à Françoise de Montalais, succéda, l'an 1638, au comté de Sancerre, à Jean VI, son père. Le comté de Sancerre fut acquis de René de Beuil, par Henri de Condé, en 1640.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ROIS DE BOURGOGNE

ORIGINE DES BOURGUIGNONS.

L'auteur de la nouvelle *Histoire de Bourgogne*, après avoir solidement réfuté différentes opinions sur l'origine des Bourguignons, préfère, comme le mieux établi, le sentiment de ceux qui croient que les Bourguignons, dans leur première origine, ont fait partie de ces plus anciens peuples de Germanie qu'on appelait Vandales, c'est-à-dire, comme D. Plancher le dit ailleurs, que les Bourguignons étaient limitrophes des Vandales. Ils habitaient d'abord sur la Vistule, dont ils occupaient apparemment les deux rives où sont à présent la Prusse royale et la Prusse ducale ; ils furent chassés de cette première demeure l'an 245, par Fastida, roi des Gépides. La seconde habitation des Bourguignons fut au delà de l'Elbe, où Procope les place un peu au-dessous des Thuringiens. L'empereur Probus les obliga de l'abandonner en 277 ; mais ils y rentrèrent, puisque c'est de là qu'ils vinrent au secours des Romains, invités par l'empereur Valentinien, vers l'an 370 ; ils y retournèrent après l'expédition pour laquelle Valentinien les avait fait venir, fort mécontents de cet empereur, qui leur avait manqué de parole. Les Bourguignons demeurèrent dans ce pays, entre l'Elbe et le Rhin, jusqu'à la fin de l'an 406, ou au commencement de 407, qu'ils passèrent le Rhin, et se rendirent maîtres d'une partie des Gaules. Les Bourguignons étant entrés dans les Gaules l'an 406 ou 407, y firent des conquêtes assez rapides, se rendirent maîtres des pays situés entre le Haut-Rhin, le Rhône et la Saône, et d'une partie de ceux que les Gaulois occupaient en deçà de ces deux rivières, et y établirent un grand et puissant royaume. Les auteurs anciens et modernes en mettent le commencement en 413 ou 414. Les Bourguignons faisaient dès lors profession de la religion chrétienne, qu'ils avaient embrassée près d'un siècle auparavant ; selon Sozomène, qui paraît marquer plus exactement le temps de leur conversion, on doit la placer avant l'an 317. C'est à tort que quelques auteurs ont écrit que les Bourguignons furent presque aussitôt ariens que chrétiens ; car ils furent d'excellents et de zélés catholiques, selon le témoignage que leur rendent Socrate, Nicéphore, Orose, pendant plus d'un siècle et demi, non-seulement depuis leur conversion jusqu'en 440, comme de Tillemont en convient, mais jusqu'en 491. Ce ne fut que sur la fin de ce siècle que les anciens Bourguignons devinrent ariens, et ils ne le furent que sous le règne de Gondevaud, leur troisième roi et seulement durant environ 20 ans.

GONDICAIRE, OU GONDIOC, PREMIER ROI DES BOURGUIGNONS.

Gondicaire, ou Gondioc, général des Bourguignons, leur fit passer le Rhin en 406 ou 407, s'établit dans les Gaules, et forma, dès l'an 413, un grand et vaste royaume, qui comprenait ce qu'on appelle aujourd'hui le duché de Bourgogne, la Franche-Comté, la

Provence, le Dauphiné, le Lyonnais, la Savoie, etc. Ce royaume a subsisté pendant plus d'un siècle sous 5 rois, dont Gondicaire est le premier.

CHILPERIC,
DEUXIÈME ROI DE BOURGOGNE.
463. Chilpéric, fils de Gondicaire, lui suc-

céda l'an 463. Il avait même régné avant la mort de son père ; au moins on lui donnait le titre de roi dès l'an 450.

GONDEBAUD,
TROISIÈME ROI DE BOURGOGNE.

491. Gondebaud, fils de Gondicaire, le frère et le meurtrier de Chilpéric, s'empare de son royaume aussitôt après qu'il l'eut massacré, et commence à régner l'an 491. L'an 516, il mourut, après avoir régné 25 ans, laissant 2 fils, Sigismond et Godomar.

SIGISMOND,

QUATRIÈME ROI DE BOURGOGNE.

516. Sigismond, fils ainé de Gondebaud, lui succéda l'an 516. La *Chronique de Marius* place la mort de Sigismond sous le consulat de Maxime, l'an 523; mais, selon d'autres mieux fondés, il fut tué l'an 524. Suavegote, sa fille, épousa Thierri, roi de Metz, en 522.

GODOMAR

CINQUIÈME ROI DE BOURGOGNE.

523. Godomar, deuxième fils de Gondebaud, commença de régner sous le consulat de Maxime, l'an 523, peu de temps après que Sigismond eut été fait prisonnier par les Français. Depuis la guerre que Clotaire et Childebert commencèrent par le siège d'Autun, Godomar disparut, et on n'entendit plus parler de lui.

GONTRAN,
PREMIER DE LA MAISON ROYALE DE FRANCE,
QUI ABBRÉVIE LE TITRE DE ROI DE BOURGOGNE.

561. Gontran, fils de Clotaire I^{er}, eut, dans le partage des Etats de son père, le royaume de Bourgogne, ou plutôt une partie du royaume de Bourgogne ; savoir, ce qu'on appela le Duché, le Dauphiné, la Savoie, et la moitié de la Provence. Gontran porta seul le titre de roi de Bourgogne (quoique Sigebert, son frère, fût maître d'une grande partie de ce royaume), et fit sa résidence à Châlons-sur-Saône.

CHILDEBERT.

593. Childebert, fils de Sigebert, roi d'Austrasie et d'une grande partie de la haute Bourgogne, né en 569 ou 570, succède à son père dans le royaume d'Austrasie en 575. est adopté par son oncle, le roi Gontran, et institué héritier de son royaume en 577, déclaré majeur par le même Gontran en 585, et prend possession de la Bourgogne en 593.

THÉODORIC, ou THIERRI.

596. Théodoric, deuxième fils de Childebert, né l'an 587, succéda, l'an 596, à son père. Ce prince finit ses jours à Metz l'an 613, et après sa mort il n'y eut plus de roi de Bourgogne de la maison de France ; c'est-à-dire, qu'aucun prince ne porta le titre de roi de Bourgogne ; le royaume de ce nom devint alors comme une province unique à la monarchie française, et fut même démembré en divers temps, dans différents partages.

ROIS DE PROVENCE.

L'an 855, Lothaire, fils de Louis le Débonnaire, partagea, quelques jours avant sa mort, ses Etats entre ses trois fils ; il donna à Louis, l'aîné, le titre d'empereur, avec le royaume d'Italie ; à Lothaire, son second fils, le royaume d'Austrasie, qui fut depuis appelé Lorraine ; à Charles, le troisième, la Provence, proprement dite, c'est-à-dire les pays renfermés entre la Durance, les Alpes, la Méditerranée et le Rhône, avec le duché de Lyon, et érigea ces pays en royaume, en faveur de ce jeune prince.

CHARLES,

Premier ROI DE PROVENCE.

L'an 855, Charles, fils de l'empereur Lothaire, commença à régner avec le titre de roi de Provence ; il ne le porta qu'environ 8 ans, et mourut à Lyon, où il faisait sa résidence ordinaire, l'an 863.

BOSON,

Second ROI DE PROVENCE.

879. Boson, fils de Bwin, ou Bavin, comte d'Ardenne et d'une sœur de Thietberge, reine de Lorraine, frère de Richard, duc de Bourgogne, beau-frère de l'empereur Charles le Chauve, par Richilde, sa sœur, et gendre de l'empereur Louis II, par Ermengarde, sa deuxième femme, créé duc de Lombardie par Charles le Chauve, au mois de février 876, fut élu roi de Provence le 15 octobre 879, par 23 évêques assemblés à Mantaille dans le Viennois. Il mourut le 11 janvier 887.

LOUIS, dit L'AVEUGLE.
TROISIÈME ROI DE PROVENCE.

L'an 890, Louis, fils de Boson et d'Armenarde, après avoir été trois ans, ou environ, sous la tutelle de sa mère, fut couronné et reconnu roi de Provence à l'âge de 10 ans. Louis, qui fut appelé Louis l'Aveugle, vécut jusqu'à la fin de l'an 923, ou même jusqu'au commencement de l'an 924.

HUGUES,

QUATRIÈME ROI DE PROVENCE.

L'an 923 ou 924, Hugues, fils de Thibaut, ou, selon d'autres, de Lothaire, comte d'Arles, et de Berthe, fille de Lothaire, roi de Lorraine, et de Valdrade, devint roi de Provence après la mort de Louis l'Aveugle, au préjudice de Charles-Constantin, fils de ce dernier. L'an 946, chassé par Bérenger, il revint en Provence, où il mourut le 24 avril de l'année suivante. En lui finit le royaume de Provence.

ROIS DE LA BOURGOGNE TRANSJURANE.

Le royaume de la Bourgogne transjurane était de peu d'étendue, et ne contenait presque que la Suisse et les pays de Vallais, de Genève et de Chablais. Les troubles excités après la mort de Charles le Gros, l'an 888, donnèrent naissance à ce royaume, en favorisant l'ambition d'un particulier, qui profita de la conjoncture de ces troubles pour se faire déclarer roi d'un pays dont son père était seulement gouverneur. Ce royaume est appelé différemment par les auteurs, royaume de la Bourgogne supérieure, de la Gaule Cisalpine, de la Bourgogne jurane ou transjurane. Il dura peu, et n'a eu que deux rois.

RODOLPHE I^{er}.

888. Rodolphe I^{er}, fils de Conrad le Jeune, comte de la Bourgogne supérieure, qui est entre le mont Jura et les Alpes, se fit reconnaître roi de la Bourgogne transjurane à Saint-Maurice en Vallais, par les seigneurs et les évêques du pays. Rodolphe, après avoir régné pendant environ 25 ans avec beaucoup

d'équité, mourut le 25 octobre 911 ou 912.

RODOLPHE II

911 ou 912. Rodolphe II succède à son père. Rodolphe mourut l'an 937, laissant de sa femme, Berthe, fille de Burchard, duc de Souabe, 3 fils, Conrad, qui lui succéda, Rodolphe, qui eut le titre de duc, Burchard, évêque de Lausanne

ROIS D'ARLES.

Le royaume d'Arles ayant été formé de ceux de Provence et de la Bourgogne transjurane réunis ensemble, l'époque de la réunion de ces deux royaumes doit fixer le commencement du royaume d'Arles. Cette réunion se fit l'an 930 par le traité de Rodolphe II et de Hugues, roi d'Italie. Avant cette année les noms de roi et de royaume d'Arles étaient inconnus.

RODOLPHE II.

930. Rodoldhe II, roi de la Bourgogne transjurane, ayant réuni la Provence à son royaume, par le traité fait avec Hugues, roi d'Italie, fut le premier roi d'Arles, et régna 7 ans.

CONRAD, DIT LE PACIFIQUE.

937. Conrad, fils de Rodolphe II, âgé de 8 ou 9 ans, succède à son père. Ce prince mourut en 993, âgé de 66 ans. Il laissa une nombreuse postérité de Mathilde, son unique épouse, sœur de Lothaire, roi de France.

RODOLPHE III, DIT LE FAINEANT.

993. Rodolphe III, fils ainé de Conrad, prit possession du royaume d'Arles aussitôt après la mort de son père, et mourut le 6 septembre 1032, ayant régné 39 ans.

HENRI III.

L'an 1038, Henri III, dit *le Noir*, fils unique de Conrad le Salique, fut couronné roi de Bourgogne ou d'Arles, à Soleure.

HENRI IV.

L'an 1056, Henri IV, fils de Henri III, lui succéda.

HENRI V.

L'an 1106, Henri V succède à Henri IV, et meurt l'an 1125. La mort de ce prince, qui ne laissait point d'ensuks, donna lieu à de grands troubles dans l'empire et dans le royaume d'Arles. Lothaire, duc de Saxe, élu pour succéder à Henri V, prétendant que le royaume d'Arles était uni à l'empire, en disposa comme souverain, et établit Conrad, duc de Zéringen, gouverneur de Bourgogne, pour lui et ses héritiers

DUCS DE BOURGOGNE

Depuis le partage que les fils de Louis le Débonnaire firent entre eux, l'an 843, la partie de l'ancien royaume de Bourgogne, située en deçà du Rhône et de la Saône, appelée duché de Bourgogne, n'a jamais été réunie aux autres parties du royaume dont elle avait été séparée; elle a toujours été sous la puissance des rois de France, qui l'ont cédée en propriété, sous le titre de duché relevant de leur couronne, aux princes de leur maison; d'abord purement et simplement, sans autre charge que celle de la foi et hommage, puis à titre d'apanage seulement, et à la charge de retour et de réunion à la couronne, au défaut d'enfants mâles. Il faut encore distinguer, avec l'auteur de la nouvelle *Histoire de Bourgogne*, deux sortes de ducs de Bourgogne: les uns possesseurs du duché par bénéfice, concession, et revocables à volonté; les autres, souverains et propriétaires du duché.

RICHARD,

PREMIER DUC BÉNÉFICIAIRE DE BOURGOGNE.

L'an 877, Richard, dit *le Justicier*, comte

d'Autun, frère de Boson et de Richilde, femme de Charles le Chauve, était duc de Bourgogne.

GISELBERT.

921. Giselbert, fils de Manassès le Vieux, comte de Dijon, et d'Ermengarde, et gendre de Richard le Justicier, lui succéda dans le duché de Bourgogne par la cession que lui en fit le roi Raoul, son beau-frère.

HUGUES LE NOIR.

938. Hugues le Noir, fils puîné de Richard le Justicier, s'étant ligué avec Hugues le Blanc contre Giselbert, son beau-frère, obtint, l'an 938, une part dans le duché de Bourgogne.

HUGUES LE BLANC.

938. Hugues le Blanc, dit aussi *le Grand et l'Abbé*, comte de Paris et d'Orléans, était fils du roi Robert. Il prit, l'an 938, le titre de duc de Bourgogne.

OTHON.

956. Othon, deuxième fils de Hugues le Blanc, lui succéda fort jeune dans le duché de Bourgogne, et fut confirmé dans sa dignité, l'an 969, par le roi Lothaire.

**HENRI LE GRAND,
PREMIER DUC PROPRIÉTAIRE.**

965. Henri, dit *le Grand*, fils de Hugues le Blanc, succéda à Othon, son frère, avec l'agrément du roi Lothaire.

HENRI II.

1015. Henri II, fils ainé du roi Robert, fut fait duc de Bourgogne par son père, à Dijon.

ROBERT I^{er}, dit LE VIEUX.

1032. Robert I^{er}, fils du roi Robert, chef de tous les ducs de Bourgogne de la première race, fut établi duc par le roi Henri son frère.

HUGUES I^{er}.

1075. Hugues I^{er}, petit-fils du duc Robert, succéda à son aïeul.

EUDES I^{er}, dit BOREL.

1078. Eudes I^{er}, surnommé *Borel*, succéda à Hugues, son frère. Il mourut l'an 1102, au voyage de Jérusalem.

HUGUES II, dit LE PACIFIQUE.

1102. Hugues II, surnommé *Borel* et *le*

DUCS DE BOURGOGNE DE LA SECONDE RACE.**PHILIPPE LE HARDI, DEUXIÈME DU NOM.**

1363. Philippe, quatrième fils de Jean, roi de France, né à Pontoise le 15 janvier 1342, fut créé lieutenant au duché de Bourgogne par lettres du roi, son père, datées de Talant-sur-Dijon, le 27 juin 1363. Peu après, à la demande des nobles et du peuple, il fut fait duc et souverain de Bourgogne, et créé en

Pacifique, fut reconnu duc de Bourgogne après la mort de son père.

EUDES II.

1142. Eudes II succéda à Hugues II, son père.

HUGUES III.

* **1162.** Hugues III succéda à Eudes II, son père, avant que d'être majeur, sous la tutelle de Marie, sa mère.

EUDES III.

1192. Eudes III, fils de Hugues III et d'Alix de Lorraine, commença de gouverner le duché de Bourgogne au mois de juin 1190; mais il ne porta le titre de duc que l'an 1192, après la mort de son père.

HUGUES IV.

1218. Hugues IV, né le 9 mars 1212, succéda à Eudes III, son père.

ROBERT II.

1272. Robert II, troisième fils de Hugues IV, fut institué son successeur au duché de Bourgogne par le testament de ce prince.

HUGUES V.

1303. Hugues V succéda à Robert II, son père.

EUDES IV.

1315. Eudes IV succéda à Hugues V, son frère.

JEANNE I^{er}, ET PHILIPPE LE LONG.

1315. Jeanne I^{er}, fille d'Othon IV, mariée, en 1306, à Philippe le Long, comte de Poitiers, puis roi de France, prit possession, l'an 1315, du comté de Bourgogne.

JEANNE II, ET EUDES IV, DUC DE BOURGOGNE.

1330. Jeanne II, fille du roi Philippe le Long, mariée en 1318, à Eudes IV, duc de Bourgogne, succéda, l'an 1330, avec son époux, à Jeanne, sa mère, dans les comtés de Bourgogne et d'Artois.

même temps premier pair de France, avec la clause que, faute d'enfants mâles, le duché serait reversible à la couronne. L'an 1369, le 19 juin, Philippe épouse à Gand Marguerite, fille du comte de Flandre, et veuve de Philippe de Rouvre, et réunit ainsi le duché et comté de Bourgogne.

COMTES DE BOURGOGNE.

Le comté de Bourgogne, dit aussi Bourgogne supérieure, ou haute Bourgogne, et depuis Franche-Comté, parce qu'il ne devait que le service militaire à ses souverains, est proprement le pays des anciens Séquaniens. Il faisait partie du royaume des Bourguignons, et, sous la race carolingienne, il fut compris dans le partage de l'empereur Lothaire. Il passa ensuite, avec d'autres provinces, au second fils de ce

prince, appelé aussi Lothaire, après la mort duquel il revint à Charles le Chauve. Les rois de Provence et ceux de la Bourgogne transjurane l'enlevèrent aux successeurs de Charles, et y établirent des comtes, dont l'un, appelé Archicomte, était supérieur à quatre autres qui tenaient sous lui les comtés de Varasque, de Scodigne, de Port et d'Ainou. Tel est le système de Dunod sur l'origine du comté de Bourgogne. Dom Plancher, dans son *Histoire du Duché de Bourgogne*, pense, au contraire, que la Bourgogne supérieure, située en deçà du mont Jura, ne fit jamais partie ni du royaume de Provence, ni du royaume de la Bourgogne transjurane. Selon cet historien, la haute Bourgogne cisjurane, après être demeurée unie au royaume de Lorraine jusqu'à la mort de Louis IV, dernier roi de Germanie du sang de Charlemagne, revint, par droit de succession, l'an 912, à Charles le Simple, roi de France, et fut incorporée à cette monarchie. Ce fut alors, dit D. Plancher, qu'on vit des comtes de Bourgogne, et qu'on appela comté cette portion de la Bourgogne supérieure, située en deçà du mont Jura. L'auteur apporte des preuves qui appuient son système; mais il en dissimule d'autres qui semblent le détruire. Sans prendre partie entre ces deux opinions, nous rapporterons simplement les faits tels que les anciens monnements les énoncent, dans la chronologie historique que nous allons faire des comtés de Bourgogne. De même que les ducs de Bourgogne, ils furent d'abord bénéficiaires, ou amovibles, et devinrent ensuite propriétaires, suivant Dunod. D. Plancher prétend, au contraire, qu'ils posséderent d'abord leur gouvernement en propriété. C'est encore un point que nous laissons indécis.

**HUGUES LE NOIR,
PREMIER COMTE PROPRIÉTAIRE DE BOURGOGNE,
Suivant D. Plancher.**

L'an 915, au plus tard, Hugues le Noir, comte de Mâcon, fils puîné de Richard le Justicier, duc de Bourgogne, et d'Adélaïde, son épouse, était comte de Bourgogne, et reconnaissait pour souverain le roi de France.

GISELBERT.

952. Giselbert paraît avoir été le successeur de Hugues le Noir, son beau-frère, au comté de Bourgogne.

LÉTALDE I^e.

956. Létalde, comte de Mâcon, fils d'Albéric de Narbonne, mort l'an 945, et inhumé à Saint-Étienne de Besançon, succéda à Giselbert, son beau-frère.

ALBÉRIC.

Albéric, fils de Létalde, lui succéda au comté de Bourgogne.

LÉTALDE II.

975, ou environ. Létalde II fut le successeur d'Albéric, son père.

**OTHON, DIT OTTE-GUILLAUME,
PREMIER COMTE PROPRIÉTAIRE DE BOURGOGNE,
Suivant Dunod.**

983, ou environ. Othon, dit *Otte-Guillaume*, fils d'Adalbert, roi de Lombardie, et de Gerberge, fille d'Eudes de Vermandois, comte de Vienne, et de Béatrix.

RENAUD I^e.

1027. Renaud, fils d'Otté-Guillaume, lui succéda dans le comté de Bourgogne.

GUILLAUME I^e, DIT LE GRAND.

1057. Guillaume I^e, surnommé *le Grand*, fils et successeur de Renaud, se qualifiait comte de Bourgogne dès 1049, du vivant de son père. Sa fortune s'accrut par son mariage avec Étiennette, héritière du comté de Vienne, et par la donation que Guy, son cousin, lui fit du comté de Mâcon l'an 1078, en se retirant à Cluny.

RENAUD II.

1087. Renaud II, fils et successeur de Guillaume le Grand, mourut dans un voyage qu'il fit à la terre sainte vers la fin du XI^e siècle.

GUILLAUME II, DIT L'ALLEMAND.

1099, ou 1100. Guillaume II, fils de Renaud II, lui succéda en bas âge, sous la tutelle d'Etienne, son oncle.

GUILLAUME III, DIT L'ENFANT.

Guillaume III, surnommé *l'Enfant*, à cause de son bas âge, succéda, dans le comté de Bourgogne, à Guillaume II, son père, ou, selon d'autres, son frère.

RENAUD III.

1126. Renaud, fils d'Etienne et de Béatrix, et petit-fils, par son père, de Guillaume le Grand, devint le successeur de Guillaume l'Enfant. Les historiens le nomment *le très-grand comte*, et lui-même prenait le titre de *très-noble consul*.

BÉATRIX I^e, ET FRÉDÉRIC I^e, EMPEREUR.

1148. Béatrix, fille de Renaud III, lui succéda en bas âge, sous la tutelle de Guillaume, son oncle. L'an 1156, elle épousa l'empereur Frédéric I^e à Wurtzbourg, dans la semaine après l'octave de la Pentecôte. L'an 1190, Frédéric meurt en Asie le 10 juin. Ce prince avait fait bâtir à Dole un grand et superbe château, pour loger toute sa cour, qui était toujours très-nombreuse.

OTHON I^e OU II.

1190. Othon I^e ou II, troisième fils de l'empereur Frédéric I^e et de Béatrix, joignit au titre de comte de Bourgogne celui de Palatin, que ses successeurs prirent après lui.

BÉATRIX II, ET OTHON II OU III.

1200. Béatrix II, fille unique et héritière d'Othon II, porta le comté de Bourgogne dans une maison étrangère, en épousant, le 22 juin 1208, Othon, de l'illustre maison d'Andechs en Bavière, duc de Méranie dans le Tyrol.

OTHON III OU IV, DIT LE JEUNE.

1234, ou environ. Othon, fils d'Othon III et de Béatrix, prenait, comme son père, les titres de comte palatin de Bourgogne et de duc de Méranie.

ALIX DE MÉRANIE ET HUGUES.

1248. Alix, sœur d'Othon IV, lui succéda, par une disposition du comte, son frère, qui

lui donna la préférence sur Béatrix, sa sœur, comtesse d'Orlemonde, dont elle était la cadette.

OTHON IV ou V, dit OTTENIN.

1279. Othon IV ou V, fils aîné de Hugues e. d'Alix, succéda, l'an 1279, à sa mère dans le comté de Bourgogne, en vertu de son testament (168).

ROBERT, SURNOMMÉ L'ENFANT.

1303. Robert, fils d'Othon V et de Mahaut, né l'an 1300, succéda à son père.

PHILIPPE DE ROUVRE, PREMIER DU NOM.

1347. Philippe, appelé de Rouvre, du lieu de sa naissance, succéda, l'an 1347, à l'âge d'environ dix-huit mois, à Jeanne, son aïeule.

LE MÊME PHILIPPE DE ROUVRE, PREMIER DU NOM

COMTE ET DUC DE BOURGOGNE.

L'an 1349, Philippe de Rouvre, comte de Bourgogne et d'Artois, succéda à Eudes IV, son aïeul, dans le duché de Bourgogne.

MARGUERITE DE FRANCE, PREMIÈRE DU NOM,

COMTESSE DE BOURGOGNE.

1361. Marguerite, fille du roi Philippe le Long et de la reine Jeanne, succéda, comme plus proche héritière, à Philippe de Rouvre, son petit-neveu, dans les comtés de Bourgogne et d'Artois.

LOUIS, dit DE MALE.

1382. Louis, surnommé *de Male*, comte de Flandre, fils de Louis de Nevers et de Marguerite de France, fut reconnu comte de Bourgogne par les trois Etats de la province, assemblés, le 18 mai 1382, à Salins.

MARGUERITE II, ET PHILIPPE LE HARDI.

1384. Marguerite, fille unique de Louis, lui succéda dans le comté de Bourgogne, la Flandre, etc., avec le duc Philippe le Hardi, son époux. Les deux Bourgognes furent alors réunies sous le même souverain, et ne furent séparées de nouveau qu'après la mort de Charles, dernier duc de Bourgogne.

JEAN SANS PEUR,

DUC ET COMTE DE BOURGOGNE.

1404. Jean, dit *Sans Peur*, fils aîné de Philippe le Hardi et de Marguerite de Flandre, né à Dijon le 28 mai 1371, appelé comte de Nevers du vivant de son père, lui succéda au duché de Bourgogne le 23 mai.

L'an 1407, le 27 novembre, le duc d'Orléans est assassiné à Paris par ordre du duc de Bourgogne.

PHILIPPE LE BON,

DUC ET COMTE DE BOURGOGNE.

1419. Philippe le Bon, comte de Charolais, né à Dijon le 30 juin 1396, succéda au duc Jean le 10 septembre. Le désir de venger la

(168) Othon changea les armoiries des comtes de Bourgogne. Elles étaient avant lui de gueules à l'aigle couronnée d'argent. Ce prince n'eut pas d'y

mort de son père le fit entrer dans le parti des Anglais, ce qui causa une étrange révolution dans le royaume, où ces ennemis du nom français ne trouvaient plus de résistance.

C'est du règne de Philippe le Bon que le comté de Bourgogne commença d'être nommé la *Franche-Comté*.

CHARLES, SURNOMMÉ LE HARDI, LE GUERRIER, LE TERRIBLE, LE TEMÉRAIRE,

DUC ET COMTE DE BOURGOGNE.

1467. Charles, fils de Philippe le Bon et d'Isabelle de Portugal, né à Dijon le 10 novembre 1433, porta d'abord le nom de comte de Charolais, sous lequel il se distingua dans les batailles de Rupelmonde, l'an 1452, de Morbecque l'an 1453, de Montlhéry l'an 1463. Il succéda à Philippe le Bon, son père, le 15 juin 1467.

MARIE,

COMTESSE DE BOURGOGNE.

1477. Marie, fille unique de Charles, duc de Bourgogne, et d'Isabelle de Bourbon, née à Bruxelles le 12 février 1457, se porta, après la mort de son père, pour héritière universelle de ses Etats.

MARGUERITE D'AUTRICHE.

1482. Marguerite, née à Gand l'an 1480, de Maximilien, archiduc d'Autriche, et de Marie de Bourgogne, fut reconnue pour héritière en partie de sa mère; mais son partage ne fut réglé que par le traité d'Arras, conclu par les ambassadeurs du roi Louis XI avec les Flamands, le 3 décembre 1482.

PHILIPPE LE BEAU.

1493. Philippe, fils de Maximilien, archiduc d'Autriche, et de Marie de Bourgogne, né à Bruges le 22 juillet 1478, reconnu souverain des Pays-Bas après la mort de sa mère, le devint aussi des comtés de Bourgogne, de Charolais et d'Artois, lorsque la France les eut rendus par le traité de Senlis. Ce prince ayant été élevé à l'empire au mois d'août 1493, fut déclarer majeur Philippe, son fils, dès qu'il fut entré dans sa 17^e année.

MARGUERITE D'AUTRICHE, pour la seconde fois.

1506. Marguerite, qui n'avait conservé que le domaine utile du comté de Bourgogne et du Charolais depuis la rupture de son premier mariage, reprit le titre de comtesse de ces pays, après la mort de Philippe le Beau, son frère.

CHARLES-QUINT.

1530. Charles-Quint succéda, dans les comtés de Bourgogne et de Charolais, à Marguerite, sa tante. La première de ces deux provinces est demeurée unie à l'Espagne jusqu'en 1674, que Louis XIV en fit la conquête.

substituer l'écu, semé de billettes d'or, au lion de même. Ce changement a précédé l'an 1280.

COMTES ET DUCHES DE NEVERS.

Le Nivernais, borné, au septentrion, par le Gâtinais et l'Auxerrois, à l'orient, par le duché de Bourgogne, au midi, par le Bourbonnais, et à l'occident, par le Berry, était compris anciennement, partie dans le territoire des Eduens, partie dans celui des Senovates. La capitale de ce pays, située sur la Loire, se nommait alors *Nivodunum*. Mais, depuis, elle fut nommée *Nevernum* ou *Nevernum*, à cause de la rivière de Nièvre, en latin *Niseris*, qui se jette en cet endroit dans la Loire. Après l'invasion des barbares dans les Gaules, cette ville fut du royaume des Bourguignons ; et les rois français qui posséderent ce royaume eurent aussi Nevers jusqu'au déclin de la race de Charlemagne. Sous le règne de Louis le Bègue, ou de ses fils, le Nivernais devint un comté mouvant du duché de Bourgogne. Rathérius le tenait sous le duc Richard le Justicier ; mais, ayant manqué au devoir de vassal, il en fut dépouillé par Richard, qui le réunit au duché ; et cette réunion subsista jusqu'au temps du duc Henri le Grand.

OTHON, ou OTTE-GUILLAUME.

Othon, ou *Otte-Guillaume*, fils d'Adalbert, roi d'Italie, fut pourvu du comté de Nevers l'an 987, au plus tard, par Henri le Grand, duc de Bourgogne, deuxième mari de Gerberge, sa mère.

LANDRY.

932. Landry, gendre d'Otté-Guillaume et son successeur au comté de Nevers, fut toujours fidèlement attaché à son beau-père

RENAUD I^e.

1028. Renaud, fils de Landry, lui succéda, l'an 1028, aux comtés de Nevers et d'Auxerre.

GUILLAUME I^e.

1040. Guillaume I^e, fils ainé de Renaud, joignit aux comtés de Nevers et d'Auxerre, dont il hérita par la mort de son père, celui de Tonnerre.

RENAUD II.

1080. Renaud II, fils ainé de Guillaume I^e.

GUILLAUME II.

1089. Guillaume II, fils de Renaud II lui succéda, l'an 1089.

GUILLAUME III.

1147. Guillaume III, successeur de Guillaume II, son père.

GUILLAUME IV.

1161. Guillaume IV, comte de Nevers et d'Auxerre après la mort de Guillaume III son père.

GUY.

1168. Guy, frère de Guillaume IV hérita de lui.

GUILLAUME V.

1176. Guillaume V, successeur de Guy, son père, mourut sans alliance en 1181.

AGNÈS.

1181. Agnès, sœur et héritière de Guillaume V dans les comtés de Nevers et d'Auxerre.

MAHAUT I^e.

1192. Mahaut I^e succéda, dans les comtés de Nevers, d'Auxerre et de Tonnerre, à Agnès, sa mère.

GAUTIER DE CHATILLON.

1241. Gautier, fils de Guy de Châtillon et

d'Agnès, fille d'Hervé de Donzi et de Mahaut, succéda, l'an 1241, à son aïeule

MAHAUT II ET EUDES DE BOURGOGNE.

1250. Mahaut II, fille d'Archambaud IX, sire de Bourbon, et d'Yolande, sœur de Gautier de Châtillon, succéda à son oncle, ou plutôt à sa mère, décédée peu de temps après Gautier.

YOLANDE.

1262. Yolande, fille d'Eudes de Bourgogne et de Mahaut, succéda, l'an 1262, à sa mère.

LOUIS I^e DE FLANDRE.

1280. Louis I^e, fils ainé de Robert III, comte de Flandre, et d'Yolande de Bourgogne, succéda, l'an 1280, à sa mère dans le comté de Nevers, sous la tutelle de son père

LOUIS II, DIT DE CRÉCI

1322. Louis II, dit de Crèci, succéda, presque en même temps, à Louis, son père, dans les comtés de Nevers et de Rethel, et à son aïeul, Robert III, dans celui de Flandre. Il fut tué le 26 août 1346, à la bataille de Crèci.

LOUIS III, DIT DE MALE

1346. Louis III, fils et successeur de Louis II aux comtés de Nevers, de Rethel et de Flandre, mourut le 9 janvier 1346.

MARGUERITE ET PHILIPPE LE HARDI.

1384. Marguerite, fille unique de Louis III, mariée, 1^e à Philippe de Rouvre, duc de Bourgogne ; 2^e à Philippe le Hardi, successeur de Philippe de Rouvre au même duché, hérita de son père, l'an 1384, les comtés de Nevers, de Rethel et de Flandre.

PHILIPPE II DE BOURGOGNE.

1404. Philippe II, troisième fils de Philippe le Hardi et de Marguerite de Flandre, devint comte de Nevers, de Rethel et de Donzi, après la mort de son père.

CHARLES I^e DE BOURGOGNE.

1415. Charles I^e, fils ainé de Philippe II, lui succéda dans ses Etats.

JEAN.

1464. Jean, frère de Charles, lui succéda dans le comté de Nevers.

ENGILBERT DE CLÈVES.

1491. Engilbert, fils de Jean, duc de Clèves, et petit-fils de Jean I^e, comte de Nevers, par sa mère, Elisabeth, succéda à son aïeul maternel, dans les comtés de Nevers, d'Auxerre, de Rethel, d'Eu et d'Étampes.

CHARLES II DE CLÈVES.

1506. Charles II, fils ainé d'Engilbert de Clèves, et son successeur, se distingua dans les guerres d'Italie.

FRANÇOIS I^e DE CLÈVES,**PREMIER DUC DE NEVERS.**

1521. François I^e de Clèves, ayant succédé à Charles, son père, fut créé duc de Nevers par lettres du roi François I^e, données en janvier, et enregistrées le 27 février 1539 (N. S.).

FRANÇOIS II DE CLÈVES.

1562. François II, fils ainé de François I^e, lui succéda.

JACQUES DE CLÈVES, DIT LE MARQUIS D'ISLE.

1563. Jacques, marquis d'Isle, frère et successeur de François II.

HENRIETTE DE CLÈVES ET LOUIS DE GONZAGUE.

1564. Henriette, sœur aînée de Jacques, lui succéda dans les duchés de Nevers et de Rethel, mais non dans le comté d'Auxerre, qui, faute d'hommes malades, fut réuni à la couronne.

CHARLES II DE GONZAGUE.

1601. Charles II, fils de Louis de Gonzague et d'Henriette de Clèves, successeur de son père au gouvernement de Champagne, le fut aussi de sa mère dans le duché de Nevers et le comté de Rethel.

CHARLES III DE MANTOUE

1637. Charles III, petit-fils de Charles II, par Charles, son père, mort en 1631, succéda, l'an 1637, à son aïeul, dans le Nivernois, le Rethélois et le Donzinois, ainsi que dans le duché de Mantoue. L'an 1659, il vendit le Nivernois, avec le Donzinois, au cardinal Mazarin, par contrat du 11 juillet. Mazarin laissa ce duché, dont il avait fait confirmer les prérogatives en 1660, à Philippe-Julien Mancini, son neveu. Le Nivernois, depuis ce temps, est sur le pied des autres duchés-pairies.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE**DES DUCS DE NORMANDIE.****DES COMTES D'ANJOU ET DES COMTES DU MAINE.****DUCS DE NORMANDIE.**

Cette portion de la Gaule Celtique, qu'on nomme aujourd'hui Normandie, était divisée, lorsque Jules-César en fit la conquête, par ses lieutenants, en onze cités, dont la dernière était composée des îles voisines. Auguste la réduisit à sept, qui furent attribuées à la deuxième Lyonnaise, dans la division des Gaules, qui fut faite sous l'empire d'Honorius. Les Français ayant conquis les Gaules, cette province fut partie du royaume de Neustrie, sous les rois mérovingiens. Par le partage que firent entre eux les enfants de Louis le Débonnaire, elle tomba dans le lot de Charles le Chauve. Ce prince en donna le Commandement, avec celui de tous les pays voisins, situés entre la Seine et la Loire, à Robert, tige des capétiens ; et ce gouvernement fut nommé le duché de France. Robert mérita le surnom de Fort par ses exploits. La valeur toutefois de ce duc, et celle de ses successeurs, furent insuffisantes pour arrêter les courses d'un peuple sorti du Danemark et de la Norvège, qu'on appela Normands, c'est-à-dire gens du Nord. Depuis près de cent ans, ces barbares venaient fréquemment ravager les côtes de France, puis s'en retournaient chargés de dépourvues. Mais après la bataille de Fontenay, qui coûta la vie à tant de miliers de Français, la France étant épuisée, et hors d'état de leur résister, ils firent des courses jusque dans le cœur du royaume, portèrent le fer et le feu dans les provinces les plus reculées, et enfin s'établirent dans la province qui porte aujourd'hui leur nom.

ROLLON, DIT AUSSI RAOUL, ROU ET RO,**ENSUITE ROBERT,****PREMIER DUC DE NORMANDIE.**

L'an 885, Rollon, fils du comte Rogwald, surnommé le Riche, sorti de Norvège après avoir eu durant cinq ans de grands dénièlés avec Harald, roi de Danemark, entre dans la Seine à la tête d'une flotte, et s'avance jusqu'à Rouen. Depuis, ses expéditions et ses ravages en France furent incessants, nonob-

tant les vigoureuses défaites que lui infligèrent les Français. Mais enfin, las de cette guerre, on songea à la paix et à des arrangements. Francon, archevêque de Rouen, en fut le porteur ; ils furent agréés, et le traité de paix fut conclu à Saint-Claire-sur-Epte. Le roi céda au prince normand la plus considérable portion de cette partie de la Neustrie, qui fut depuis appelée Normandie, à titre de duché, pour le posséder lui et sa postérité en plein fief, mouvant de la cou-

904. avec la mouvance de la Bretagne; Charles lui accorda de plus Gisle ou Gisèle, sa fille, en mariage, à condition de recevoir le baptême. La condition fut remplie l'an 912. Rollon prit au baptême, qui lui fut administré par l'archevêque de Rouen, le nom de Robert, qui lui fut donné par Robert, duc de France, son parrain.

GUILLAUME I^{er}, dit LONGUE-EPEE.

927. Guillaume I^{er}, successeur de Rollon, son père.

RICHARD I^{er}, SURNOMMÉ SANS PEUR.

942. Richard succède à Guillaume, son père, n'étant encore âgé que de 10 ans.

RICHARD II, dit LE BOV.

996. Richard II, surnommé *le Bon*, succède à Richard I^{er}, son père.

RICHARD III

1027. Richard III, fils de Richard II et de Judith, succéda, l'an 1027, à son père.

ROBERT I^{er}, dit LE MAGNIFIQUE.

1028. Robert I^{er}, fils de Richard II et de Judith, succéda, l'an 1028, à Richard III, son frère.

GUILLAUME II, dit LE BATARD ET LE CONQUÉRANT.

1035. Guillaume II, fils naturel du duc Robert I^{er} et d'Harlette, né à Falaise sur la fin de 1027. L'événement le plus célèbre de la vie de Guillaume fut la conquête de l'Angleterre. Edouard III, mort l'an 1065, n'ayant point d'enfants, institua pour son héritier Guillaume, son cousin, son ami et son bien-

faiteur. En conséquence, Guillaume passe en Angleterre à la tête de 50,000 hommes, accoutumés à combattre et à vaincre, et gagne, le 14 octobre 1066, sur Harald, son concurrent, la célèbre bataille d'Hastings, où, selon d'autres, de Senlac, qui coûta la vie à 50,000 anglais, à Harald et à ses deux frères. Le fruit de cette victoire fut la couronne d'Angleterre, qui fut défréée sans contradiction au vainqueur.

ROBERT II, surnommé COURTE-HEUSE.

1087. Robert II, l'aîné des fils de Guillaume, ayant appris la mort de son père, revint en Picardie, où il était retiré, à Rouen, et y est proclamé solennellement duc de Normandie.

GUILLAUME III, dit LE ROUX

1096. Guillaume III, surnommé *le Roux*, fils de Guillaume I^{er} et frère de Robert, est placé par quelques-uns parmi les ducs de Normandie, d'autres ne le regardent que comme régent de cette province.

HENRI I^{er}

1106. Henri I^{er}, troisième fils de Guillaume le Bâtard, ayant dépouillé, l'an 1106, Robert, son frère, du duché de Normandie, en jouit jusqu'en 1135, qu'il mourut le 1^{er} ou le 2 décembre, après un règne de 35 ans.

ÉTIENNE DE BLOIS.

1135. Etienne de Blois succéda à Henri I^{er}, tant au duché de Normandie qu'au royaume d'Angleterre. L'an 1144, la Normandie lui est enlevée par Geoffroy, comte d'Anjou.

COMTES D'ANJOU.

Le pays d'Anjou, situé entre le Maine, la Bretagne, la Touraine et le Poitou, était autrefois divisé en deux comtés, l'un au delà de la rivière de Maine, ou Mayenne, dont Château-Neuf était la capitale, l'autre en deçà de la même rivière, ayant pour capitale Angers. Le comté d'outre-Maine fut gouverné par Robert le Fort, et ensuite par Eudes, son fils, comme faisant partie du duché de France, qu'ils possédaient. Celui d'en deçà de la Maine était du domaine de nos rois. Quelques modernes prétendent que Charles le Chauve donna ce pays, avec le Gâtinais, à Tertulle, fils de Torquat, habitant de Rennes. Mais suivant l'auteur du *Gesta consulum Andegavensium*, Tertulle ne fut que sénéchal du Gâtinais, et n'eut aucune part à l'Anjou. C'est à son fils qu'on doit faire remonter l'origine des comtes d'Anjou, selon Foulques le Rechin, comte d'Anjou lui-même. Ces princes furent appelés tantôt marquis, tantôt consuls, et plus ordinairement comtes.

INGELGER.

879, ou environ. Ingelger, fils de Tertulle, sénéchal du Gâtinais, et petit-fils de Torquat, eut pour mère Pétronille, fille de Hugues l'Abbé, fils de Conrad, comte d'Auxerre. Le roi Louis le Bègue, auquel il était attaché, lui donna, vers l'an 879, le comté d'Anjou

FOULQUES I^{er}, dit LE ROUX.

888. Foulques I^{er}, dit *le Roux*, successeur d'Ingelger, son père, réunit dans sa main les deux comtés de deçà et de delà la Maine.

FOULQUES II, dit LE BON.

938. Foulques II succéda, l'an 938 à Foulques I^{er}, son père.

GEOFFROY I^{er}, dit GRISEGONELLE.

958. Geoffroy I^{er}, dit *Grisegonelle*, de la couleur de sa casaque, succéda, l'an 958, à Foulques le Bon, son père.

FOULQUES III, dit NERRA ou LE NOIR, ET LE JÉROSOLYMITAIN.

987. Foulques III, dit *Nerra ou le Noir*, et *le Jérusalem*, à cause de deux voyages qu'il fit à la terre sainte, succéda, l'an 987, à Geoffroy I^{er}, son père.

GEOFFROY II, dit MARTEL

1040. Geoffroy II, surnommé *Martel*, à cause de ses succès à la guerre, né le 16 octobre 1006, succéda, l'an 1040, à Foulques Nerra, son père.

GEOFFROY III, dit LE BARBU, et FOULQUES IV, dit LE RECHIN.

1060. Geoffroy III, dit *le Barbu*, et Foulques IV, surnommé *le Rechin*, ou *le Querelleur*, tous deux fils de Geoffroy, comte de

Château-Landon, et d'Hermengarde, fille de Foulques Nerra, succédèrent, l'an 1060, à Geoffroy Martel, leur oncle maternel, suivant le partage qu'il leur avait fait de ses Etats avant sa mort.

COMTES DU MAINE.

On n'a pas de suite des comtes du Maine avant le milieu du x^e siècle. Cette province, située entre la Bretagne, l'Anjou, la Touraine, le Vendômois, le Perche et la Normandie, fut une des premières conquêtes de nos rois. Elle était comprise dans le département du duché de France, qui commença à se former sous le règne de Charles le Chauve. Robert le Fort, tué par les Normands en 867, Eudes, son fils ainé, depuis roi de France, Robert, frère d'Eudes, mort en 923, Hugues le Grand et Hugues Capet, son fils, possédèrent le Maine comme ducs de France. Ils avaient sous eux des comtes particuliers pour gouverner en leur nom les provinces de leur département.

HUGUES I^{er}.

955, ou environ. Hugues I^{er}, fils de David, seigneur puissant dans le Maine, fut établi comte de cette province l'an 955, par Hugues le Grand, duc de France.

HERBERT I^{er}, dit EVEILLE-CHIEN.

1015, au plus tôt. Herbert I^{er}, fils de Hugues I^{er}, lui succéda fort jeune.

HUGUES II.

1036. Hugues II, fils d'Herbert Eveille-Chien, lui succéda en bas âge, l'an 1036, sous la tutelle d'Herbert Bayon, son grand oncle.

HERBERT II.

1051. Herbert II était en bas âge à la mort de Hugues II, son père.

GAUTIER.

1062. Gautier, comte de Meulan, époux de Biote, fille d'Herbert Eveille-Chien, se mit en possession, l'an 1062, du comté du Maine après la mort d'Herbert II, par le droit de sa femme.

GUILLAUME LE BATARD.

1063. Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, après s'être rendu maître du Mans, ne le fut pas aussitôt de tout le Maine. Il trouva dans Geoffroy, comte de Mayenne, un ennemi qui lui fit acheter cher la conquête de ce pays.

ROBERT COURTE-HEUSE.

1087. Robert Courte-Heuse, fils ainé de Guillaume le Bâtard, et son successeur au duché de Normandie, le fut aussi dans le comté du Maine. Mais Hugues, abandonné

des Manceaux, vend à Hélie son comté, et se retire.

HÉLIE.

1090. Hélie, fils de Jean, seigneur de la Flèche, et petit-fils d'Eveille-Chien par Paule, sa mère, se mit en possession du Maine après le départ de Hugues

BÉRENGÈRE.

L'an 1204, Bérengère, veuve de Richard I^{er} roi d'Angleterre, ne pouvant compter sur la bonne foi du roi Jean, son beau-frère, pour son douaire, s'adressa au roi Philippe-Auguste, après la confiscation des provinces anglaises de deçà la mer. Ce prince lui accorda la seigneurie du Maine.

MARGUERITE DE PROVENCE.

L'an 1234, le roi saint Louis fit don, le 27 mai, à Marguerite de Provence, en l'épousant, de la ville du Mans avec toutes ses dépendances.

CHARLES I^{er} (ou IV).

L'an 1417, Charles I^{er} (ou IV), troisième fils de Louis II, né en 1414, eut pour son partage le comté du Maine, dont Yolande, sa mère, conserva néanmoins l'usufruit.

CHARLES II (ou V).

L'an 1472, Charles II (ou V), successeur de Charles I^{er}, son père, au comté du Maine, épousa, l'an 1473, Jeanne de Lorraine, fille de Ferri II, comte de Vaudemont. L'an 1480, il succéda au roi René, son oncle, dans le comté de Provence. Charles mourut sans enfants le 10 décembre 1481. Par sa mort le comté du Maine fut réuni à la couronne.

COMTES D'ANJOU ET DU MAINE.

FOULQUES V, dit LE JEUNE, COMTE D'ANJOU ET DU MAINE.

1109. Foulques V, fils de Foulques le Rechin et de Bertrade, succéda, l'an 1109, à son père.

GEOFFROY V, SURNOMMÉ LE BEL ET PLANTEGENET.

1129. Geoffroy V, dit *le Bel* surnommé *Plantagenet*, parce qu'il mettait ordinairement une branche de genet sur sa tête, né le 24 août 1113, succéda, l'an 1129, à Foul-

ques V, son père, dans les comtés d'Anjou et du Maine, par la cession que ce prince lui en fit en partant pour la terre sainte. L'an 1136, après la mort de Henri I^{er}, roi d'Angleterre, son beau-père, il marcha en Normandie pour s'en rendre maître.

LE MÊME GEOFFROY, DUC DE NORMANDIE.

L'an 1144 (N. S.), le 19 janvier, Geoffroy fut reçu dans Rouen, dont il ne prit néanmoins la grosse tour que le 23 août suivant. L'an 1146, il se croise pour la terre sainte.

HENRI II,

DUC DE NORMANDIE, COMTE D'ANJOU ET DU MAINE, ET ROI D'ANGLETERRE.

1151. Henri, investi du duché de Normandie en 1149, succéda, l'an 1151, à Geoffroy le Bel, son père, dans les comtés d'Anjou et du Maine. L'an 1152, il joignit à ces trois provinces le duché d'Aquitaine, par son mariage avec Éléonore, femme répudiée du roi Louis le Jeune. L'an 1154, il monte sur le trône d'Angleterre, après la mort du roi Etienne.

RICHARD, COEUR DE LION,

ROI D'ANGLETERRE, QUATRIÈME DU NOM DUC DE NORMANDIE, ET PREMIER DU NOM COMTE D'ANJOU ET DU MAINE.

1189. Richard, deuxième fils de Henri II, roi d'Angleterre, lui succéda dans tous ses États.

JEAN-SANS-TERRER ET ARTHUR.

1199. Jean-sans-Terre, quatrième fils de Henri II, et Arthur, petit-fils de ce prince par Geoffroy, son père, comte de Bretagne, se disputent la succession de Richard après sa mort. Jean s'empare de la Normandie sans difficulté. Les Angevins et les Mangeaux après l'avoir reconnu pour souverain, se déclarent ensuite pour Arthur. L'an 1201, la guerre s'étant renouvelée entre l'Angleterre et la France, Arthur fait alliance avec le roi Philippe-Auguste. Ce monarque lui donne, l'an 1202, Marie, sa fille, en mariage, et du secours pour recouvrer ses États. Arthur prend Mirebeau; mais ne s'étant pas assez tenu sur ses gardes, il y est surpris, envoyé à Falaise, et ensuite transféré à Rouen, où le roi, son oncle, l'égorgé lui-même le 3 avril 1203. Philippe l'ayant fait condamner par contumace, saisit toutes les terres qu'il tenait à hommage de la couronne de France,

et entre dans la Normandie à la tête d'une belle armée, pour la réduire sous son obéissance. Cette conquête fut rapide; la plupart des villes ouvrirent leurs portes et secouèrent avec joie le joug des Anglais. Rouen fut presque la seule ville qui fit une vigoureuse résistance. Mais au bout de deux mois, ne recevant point de secours du roi Jean, qui s'était retiré en Angleterre, elle se rendit au roi de France. Verneuil et Argues, qui tenaient encore pour le roi Jean, suivirent cet exemple, de manière qu'en 1204, la Normandie fut entièrement délivrée des Anglais. C'est ainsi qu'après avoir été 292 ans sous une domination étrangère, cette province revint à la couronne de France, dont elle n'a plus été démembrée depuis ce temps-là.

CHARLES I^e.

L'an 1246, Charles, premier du nom, comte de Provence, fut investi, le 27 mai, des comtés d'Anjou et du Maine par le roi saint Louis, son frère.

CHARLES II.

L'an 1285, Charles II, dit *le Boiteux*, succéda, étant en prison, à Charles I^e, son père, dans les comtés d'Anjou et du Maine, comme dans le reste de ses États.

CHARLES III.

L'an 1290, Charles, comte de Valois, fils puîné du roi Philippe le Hardi et d'Isabelle d'Aragon, devint comte d'Anjou et du Maine, troisième du nom, par son mariage avec Marguerite, fille de Charles II.

JEAN.

L'an 1332 (N. S.), Jean, fils du roi Philippe de Valois, fut investi des comtés d'Anjou et du Maine par lettres du roi son père, datées du 17 février.

DUCS D'ANJOU ET COMTES DU MAINE.

L'an 1356, au mois d'octobre, Jean, devenu roi de France depuis 6 ans, donna en apanage les comtés d'Anjou et du Maine à Louis I^e, son deuxième fils, né à Vincennes le 23 juillet 1339.

L'an 1384, Louis II, fils ainé de Louis I^e, né à Toulouse le 7 octobre 1377, succéda à son père dans le duché d'Anjou et le comté du Maine, ainsi que dans le royaume de Naples et le comté de Provence.

L'an 1417, Louis III, fils ainé de Louis II, lui succéda au duché d'Anjou. Il poursuivit ses droits sur le royaume de Naples, et il était sur le point de s'en rendre maître, lorsqu'il mourut à Cosence, le 15 novembre 1434, sans laisser d'enfants.

L'an 1434, René, deuxième fils du roi Louis II, succéda à Louis III, son frère, dans le duché d'Anjou comme dans le comté de Provence, et dans ses droits sur le royaume de Naples.

ÉDOUARD-ALEXANDRE.

L'an 1552, Edouard-Alexandre, nommé depuis Henri, deuxième fils du roi Henri II, reçoit en apanage le duché d'Anjou.

FRANÇOIS.

L'an 1576, Henri, devenu roi de France, céda le duché d'Anjou à François, son frère, duc d'Alençon. Après la mort de ce prince, arrivée le 10 juin 1584 le duché d'Anjou revint à la couronne.

COMTES D'ALENÇON ET DU PERCHE.

Le Perche, autrefois habité par les *Aulerici Canomani*, est une petite province située entre le Vendômois, le Dunois, le Maine et la Normandie. Dès le temps de Grégoire de Tours, il portait le nom de *Pagus Pericensis*, ou *Pericensis*. Il a eu ses comtes particuliers, dont le plus ancien que l'on connaît

est Agomoert, ou Albert, qui vivait sous le règne de Louis le Débonnaire. Les comtes de Bellême posséderent depuis une partie du Perche, avec le château d'Alençon et ses dépendances, qui comptaient l'évêché de Sées.

YVES.

Yves de Bellême, qualifié homme sage et prudent par Guillaume de Jumiéges, fils de Fulcoin et de Rotais, était en possession, vers l'an 940, du comté de Bellême, regardé

alors comme la capitale du Perche, et du château d'Alençon.

GUILLAUME I^e.

997, au plus tôt. Guillaume I^e, frère et non fils d'Yves, lui succéda.

COMTES D'ALENCON ET DU PERCHE DE LA MAISON DE FRANCE.

PIERRE.

En 1268, au mois de mars, saint Louis donna les comtés d'Alençon et du Perche en apanage à Pierre, son cinquième fils, lequel étant mort à Palerme le 6 avril 1283, ces comtés revinrent à la couronne.

CHARLES I^e DE VALOIS.

En 1293, le roi Philippe le Bel donna ces deux comtés, au même titre, à Charles I^e

de Valois, son frère, qui mourut en 1325.

PHILIPPE.

En 1325, Philippe, fils de Charles I^e, lui succéda dans les comtés du Perche et d'Alençon. Ce prince échangea l'année suivante ces comtés avec Charles II, son frère, contre celui de Chartres, et d'autres terres que son père avait données à Charles en 1314. Philippe parvint au trône en 1328.

COMTES D'ALENCON.

JEAN II.

1191. Jean II, fils et successeur de Jean I^e, ne lui survécut que deux mois et demi, étant mort le 6 mai 1191.

GUILLAUME IV.

1191. Guillaume IV eut le comté d'Alençon après la mort de Jean II, son frère. Il mourut comme lui sans enfants l'an 1203

ROBERT III.

1203. Robert III succéda, l'an 1203, à Guillaume, son frère.

ROBERT IV

1217. Robert IV, fils posthume de Robert III, fut son successeur dans le comté d'Alençon. Il mourut vers la fin de l'an 1219. En lui finirent les anciens comtes d'Alençon. Le roi Philippe-Auguste ayant conquis la Normandie, réunit à son domaine, l'an 1220, le comté d'Alençon, par cession, à ce qu'on

prétend, d'Héla, femme de Robert Mallet, et héritière de Robert IV, son frère.

CHARLES II.

1326. Charles II, appelé *le Magnanime*, deuxième fils de Charles I^e de Valois, et successeur du roi Philippe de Valois, son frère, aux comtés du Perche et d'Alençon.

CHARLES III

En 1346, Charles III, fils de Charles II, lui succéda.

PIERRE ET ROBERT

En 1359, après la retraite de Charles III, Pierre et Robert, ses frères, partagèrent entre eux sa succession.

PIERRE II.

Pierre II, troisième fils de Charles II, eut pour son lot le comté d'Alençon : Robert V, quatrième de Charles II, devint comte du Perche et de Porhoet, par le partage fait avec Pierre, son frère.

DUCS D'ALENCON.

JEAN IV (ou I^e).

En 1403, Jean IV, ou I^e, dit *le Sage*, fils ainé de Pierre, né le 9 mai 1385, lui succéda dans la comté-pairie d'Alençon et du Perche.

JEAN V (ou II).

En 1415, Jean V, ou II, surnommé le Bon, né le 2 mars 1409, devint le successeur de Jean le Sage, son père, sous la tutelle de Marie de Bretagne, sa mère.

RENÉ.

En 1476, René, fils de Jean le Bon, appelé comte du Perche du vivant de son père, lui succéda au duché d'Alençon.

CHARLES IV.

En 1492, Charles IV, né le 2 septembre 1489, succéda à René, son père.

FRANÇOIS.

L'an 1566, le roi Charles IX donna le duché d'Alençon à François, son frère, par lettres du 8 février. La reine ayant été trouvée, l'année 1576, à l'abbaye de Beaulieu, près de Loches, le duc d'Alençon, elle vint à bout de le ramener, en lui assurant, par un traité signé le 10 mai, les duchés d'Anjou et de Berri, pour supplément d'apanage. Depuis ce temps, il ne fut plus appelé que le duc d'Anjou.

COMTES DE BELLEME ET D'ALENÇON.

ROBERT.

1029. Robert, fils de Guillaume I^r, devint son successeur, l'an 1029.

GUILLAUME II, SURNOMMÉ TALVAS.

1033, ou 1034. Guillaume II succéda au comte Robert, son frère, l'an 1033 ou 1034.

ARNOUL.

1048, ou environ. Arnoul, fils de Guillaume II.

YVES II.

1048. Yves II, fils de Guillaume I^r, succéda, l'an 1048, dans les comtés d'Alençon et de Bellême, à son neveu Arnoul, par droit héréditaire, dit Orderic Vital.

ROGER DE MONTGOMERI ET MABILE.

1070. Roger de Montgomeri succéda, l'an 1070, dans les comtés de Bellême et d'Alençon, à l'évêque Yves, par le droit de Mabile, son épouse, nièce du prélat.

ROBERT II, SURNOMMÉ DE BELLEME.

1082. Robert II, fils de Roger de Montgomeri et de Mabile, succéda, l'an 1082, à sa mère. L'an 1118, le roi d'Angleterre disposa encore du comté d'Alençon en faveur de Thibaut, comte de Blois. Robert était toujours en prison : il en sortit enfin (on ne sait en quel temps, ni comment).

GUILLAUME III, COMTE D'ALENÇON.

Guillaume, fils de Robert, se mit à la tête des affaires de sa maison pendant la détention de son père. L'an 1119, il fut rétabli dans le comté d'Alençon, mais non dans celui de Bellême.

JEAN I^r.

1171. Jean I^r, fils du comte Guillaume II, lui succéda, l'an 1171, dans le comté d'Alençon.

COMTES DU PERCHE.

WARIN, OU GUÉRIN.

Warin, ou Guérin, fils de Guillaume I^r, comte de Bellême et d'Alençon, fut la tige des comtes du Perche.

GEOFFROY I^r.

1026. Geoffroy I^r succéda, vers l'an 1026, à Warin, son père.

ROTROU I^r.

1040, ou environ. Rotrou I^r, fils de Geoffroy, lui succéda fort jeune, vers l'an 1040.

GEOFFROY II.

1078, au plus tôt. Geoffroy II, seigneur de Mortagne, succéda à Rotrou, son père.

ROTROU II.

1100. Rotrou II fut, en 1100, le successeur de Geoffroy II, son père, dans le Perche, dont le P. Anselme prétend qu'il fut le premier comte.

ROTROU III.

1143. Rotrou III, fils du comte Rotrou II, lui succéda en bas âge sous la tutelle d'Hervise, sa mère, et de Robert de France, son beau-père.

GEOFFROY III.

1191. Geoffroy III, fils de Rotrou III, était au siège d'Acre avec son père.

THOMAS.

1202. Thomas, fils du comte Geoffroy III, lui succéda, l'an 1202, dans le comté du Perche.

GUILLAUME.

1217. Guillaume, évêque de Châlons-sur-Marne, et frère de Thomas, lui succéda dans le comté du Perche.

COMTES D'ÉVREUX.

Le comté d'Évreux, dont la capitale située sur la rivière d'Iton, est nommée, dans les anciens géographes, *Meditolanum Eburovicum*, ou *Auercorum*, et dans les auteurs du moyen âge, *Ebrosea*, *Ebroicum*, fut érigé par Richard I^r, duc de Normandie.

ROBERT,

COMTE D'ÉVREUX, DE LA MAISON DE NORMANDIE.

989. Rober, fils naturel de Richard I^r, duc de Normandie, fut nommé premier comte d'Évreux, par son père, l'an 989.

RICHARD.

1037. Richard, fils aîné de l'archevêque comte Robert et d'Harlèye, succéda, l'an 1037, à son père.

GUILLAUME.

1067. Guillaume, fils de Richard et son successeur au comté d'Évreux.

AMAURY III DE MONTFORT,
PREMIER DU NOM, COMTE D'EVREUX DE LA
MAISON DE MONTFORT.

1118. Amaury III de Montfort, fils de Simon et d'Agnès, sœur du comte Guillaume.

AMAURY II.

1137. Amaury II, fils ainé d'Amaury I^r, lui succéda au comté d'Evreux comme à celui de Montfort.

SIMON, dit *LE CHAUVE*.

1140. Simon, fils d'Amaury I^r, succéda

aux comtés d'Evreux et de Montfort après la mort d'Amaury II, son frère. Il fut le onzième de son nom comte de Montfort.

AMAURY III.

1181. Amaury III devint comte de Montfort cinquième du nom, et comte d'Evreux troisième du nom, après la mort de Simon, son père. L'an 1200, se voyant sans enfants, il vendit le comté d'Evreux au roi Philippe-Auguste.

COMTES D'EVREUX DE LA MAISON DE FRANCE.

LOUIS.

L'an 1282, le roi Philippe le Hardi donna le comté d'Evreux enapanage à Louis, né au mois de mai 1276, de son deuxième mariage avec Marie de Brabant.

PHILIPPE LE BON, ou LE SAGE.

1319. Philippe, né l'an 1305, succéda, l'an 1319, à Louis, son père.

CHARLES, dit *LE MAUVAIS*.

1343. Charles, surnommé *le Mauvais*, né à Evreux l'an 1332, succéda, l'an 1343, à Philippe, son père, dans le comté d'Evreux, et l'an 1349 à sa mère, dans le royaume de Navarre.

CHARLES II, dit *LE NOBLE*.

386. Charles II, fils ainé de Charles le Mauvais, lui succéda au comté d'Evreux ainsi qu'au royaume de Navarre.

JEAN STUART.

L'an 1426, le roi Charles VII donna le comté d'Evreux à Jean Stuart, seigneur d'Aubigny, qui mourut le 12 février 1429.

FRANÇOIS.

L'an 1569, le roi Charles IX donna ce comté à François, duc d'Alençon, son frère, lequel étant mort le 10 juin 1584, le comté fut réuni à la couronne. Il en fut détaché l'an 1651, et donné au duc de Bouillon, en échange de Sedan.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ROIS, COMTES ET DUCS DE BRETAGNE.

La province de Bretagne, ou la petite Bretagne, *Britannia minor*, dont la longueur est d'environ 80 lieues sur 35 à 40 de largeur, fut originellement habitée par les Osismiens, qui en occupaient la partie la plus occidentale, par les Venetes, ou peuple du pays de Vannes, par les Nannettes, ou Nantais, par les Remnois, par les Diablintes, ou Dianites, voisins du pays d'Avranche, et par les Curiosolites, qui occupaient la côte maritime depuis Guingamp jusqu'à Dol. Tous ces peuples formaient une république, connue sous le nom d'Armoriques, ou de Cités-Armoriques. Leur valeur les défendit contre toutes les attaques de leurs voisins; mais ils furent contraints, après la plus vigoureuse résistance, de plier sous les armes de Jules César, et de se soumettre à la domination de Rome. Un nouveau peuple vint se mêler parmi eux vers la fin du IV^e siècle. L'an 383, le tyran Maxime étant dans la Grande-Bretagne, nommée depuis l'Angleterre, en transporta dans l'Armorique la troisième partie de la jeunesse, non pour la punir, mais au contraire pour récompenser les travaux militaires qu'elle avait essuyés sous sa conduite. Ces nouveaux venus se rendirent bientôt maîtres du pays; la seule ville de Vannes leur résista. D'autres essaims de leurs compatriotes, chassés par les Anglo-Saxons, étaient venus les joindre, achevèrent avec eux de subjuguier les anciens habitants de l'Armorique. Ce fut vraisemblablement alors, ou peu de temps après, qu'elle prit le nom de Bretagne, quoique nul des auteurs, dont les écrits soient venus jusqu'à nous, ne l'ait ainsi nommée avant Grégoire de Tours. Il faut néanmoins avouer que l'Armorique s'étendait autrefois beaucoup plus loin que la province de Bretagne. Nous voyons par la notice des Gaules, qu'elle comprenait la deuxième et la troisième Lyonnaise, la deuxième et la troisième Aquitaine, avec la province de Sens; ce qui forme une grande partie de la Gaule Celtique. Les Bretons, en s'établissant dans l'Armorique, y fondèrent un royaume sur les ruines de l'Etat républicain qu'ils y avaient trouvé. Mais les Francs, lorsqu'ils eurent fait la conquête de ce pays, la réduisirent en comté. La Bretagne fut depuis érigée en duché, et enfin réunie, l'an 1132, à la couronne de France, après avoir été dans sa mouvance l'espace d'environ 1100 ans.

CONIS ou CONAN, surnommé MERIADAC.

L'an 383, Conis ou Conan, surnommé *Meriadec*, commença, l'an 383, à régner sur les Bretons armoricains.

SALOMON I^r.

421. Salomon I^r, appelé par d'autres Guihot, Guithon et Villis, était fils d'Urbien,

troisième fils de Conan; il succéda immédiatement à son aïeul Conan.

GRALLON.

434. Grallon (le même que Gollit, Gallon ou Gallus), créé comte de Cornouailles vers l'an 423, par Salomon, lui succéda, et commença à régner l'an 434.

AUDREN.

445. Audren, fils de Salomon, ne lui succéda qu'après la mort de Grallon.

ÉRECH, ou GUÉRECH.

466. Ereh, ou Guérech, fils d'Audren, était duc de la petite Bretagne en 466.

EUSÈBE.

478. Eusèbe, petit-fils de Grallon, selon quelques-uns, et fils de Rivelon, ou Rivalion, ou, selon d'autres, fils d'Ereh, régna entre Ereh et Budic.

BUDIC.

490, au plus tard. Budic, ou Debrok, fils d'Audren, succéda à Eusèbe.

HOËL I^{er}, ou RIOVAL.

513. Hoël ou Rioval, fils ainé de Budic, rassemble les Bretons qui s'étaient retirés dans les îles, revient dans la petite Bretagne, d'où il chasse les Frisons, et recouvre l'héritage de ses pères. La plupart des modernes le regardent comme le premier des Bretons.

HOËL II.

545. Hoël II, dit aussi Ricuald, Rioval, Jona et Jean Reith, né vers l'an 500 d'Hoël I^{er} et de Copiaia.

CANAO.

547. Canao, Comorre, ou Conobre, quatrième fils d'Hoël I^{er}, comte de Vannes, voulant posséder seul les Etats de son père, après avoir fait tuer Hoël, se défit encore de deux autres frères, Budic et Varoc, et aurait traité de même Macliau, si Félix, évêque de Nantes, n'eût intercéde pour lui sauver la vie.

MACLIAU.

560. Macliau, cinquième fils de Hoël I^{er}.

JUDUAL, ou ALAIN I^{er}, VAROC, ou GUERECH ET THÉODORIC.

577. Judual, fils de Hoël II, né l'an 535.

HOËL III, ou JUTHAEL.

594, ou environ. Hoël III, ou Juthael, l'aîné des fils de Judual, né l'an 560, succéda à son père.

GOZÉLUN, ou SALOMON II.

612. Gozélun, quatrième fils de Hoël III, lui succéda sous le nom de Salomon, et commença à régner avec le titre de roi sur tous les Etats de son père.

JUDICAËL.

632. Judicaël, l'aîné des fils de Hoël III, quittant le cloître, dans lequel il vivait depuis une quinzaine d'années, monte sur le trône après la mort de Salomon II.

ALAIN II, SURNOMMÉ LE LONG.

638. Alain II, fils de Judicaël, succéda à son père.

GRALLON II,

COMTE DE CORNOUAILLES.

Grallon, fils d'Alain II, fut dépouillé d'une partie de ses Etats par les Français, et ne porta que la qualité de comte de Cornouailles.

DANIEL.

COMTE DE CORNOUAILLES.

Daniel, fils de Jean, succéda à Grallon, son oncle.

BUDIC,

COMTE DE CORNOUAILLES.

Budic, fils de Daniel.

MÉLIAU.

Méliau est qualifié roi de Bretagne dans les Actes de saint Mélaïr, son fils.

RIVOD.

92. Rivod tua son frère Méliau, s'empara de ses Etats vers l'an 792, et en jouit pendant sept ans, jusqu'à l'an 799, qu'il fut défait par le comte Guy; toute la Bretagne fut alors soumise à Charlemagne.

JARNITHIN.

814. Jarnithin régnait en Bretagne l'an 814.

MORVAN.

818. Morvan fut élu roi de Bretagne l'an 818, et tué la même année par un des écuyers de Louis le Débonnaire.

VIOMARCH.

822. Viomarch se déclara chef des Bretons, qu'il souleva contre Louis le Débonnaire.

NOMÉNOË, ou NOMINOË.

824 ou **825.** Noménoë fut fait gouverneur ou duc de Bretagne, par Louis le Débonnaire. L'an 840, Noménoë, qui avait été fidèle à l'empereur Louis pendant sa vie, se croyant dégagé par sa mort des serments qu'il lui avait faits, orit le titre de roi de Bretagne.

ÉRISPOË.

851. Erispoe, fils de Noménoë, succéda à son père.

SALOMON III.

857. Salomon III s'empara de la souveraineté par le meurtre de son cousin.

PASQUITIEN ET GURVAND.

874. Pasquitien et Gurvand partagent la Bretagne après la mort de Salomon : le premier prend le titre de comte de Vannes, et le second celui de comte de Rennes.

ALAIN I^{er}, DIT LE GRAND, ET JUDICAËL II.

877. Alain I^{er}, frère de Pasquitien, lui succéda au comté de Vannes, et Judicaël, fils de Gurvand, succéda à son père au comté de Rennes.

GURMHAILLON

907. Gurmhaillon, comte de Cornouailles, succéda à Alain, et règne peu. On ignore le temps de sa mort.

JUHEL BERENGER,

COMTE DE RENNES.

Vers l'an 931, Juvel Bérenger, fils du comte de Judicaël.

ALAIN II, DIT BARBE-TORTE,

COMTE DE NANTES.

Vers l'an 937, Alain II, surnommé *Barbe-Torte*, fils du comte Mathuedoi et d'une fille d'Alain le Grand.

DROGON.

932. Drogon, fils d'Alain, lui succéda, sous la tutelle de Koulques le Bon, comte d'Anjou, et de Gerberge, sa mère.

HOËL IV,

COMTE DE NANTES.

953. Hoël, fils naturel d'Alain Barbe-Torte, succéda à Drogon, et eut bientôt la guerre avec Conan, comte de Rennes, qui le fit assassiner vers l'an 980.

GUÉRECH ET ALAIN,

COMTES DE NANTES.

980. Guérech, fils d'Alain Barbe-Torte, évêque de Nantes, quitta le bâton pastoral pour prendre la place de Hoël, son frère.

CONAN I^{er}, DIT LE TORT,

COMTE DE RENNES.

990. Conan I^{er}, surnommé *le Tort*, comte de Rennes, commença, après la mort d'Alain, à régner sans concurrent.

GEOFFROY I^{er},

DUC DE BRETAGNE.

992. Geoffroy I^{er}, l'aîné des fils de Conan, lui succéda et prend le titre de duc de Bretagne; depuis lui, les comtes de Rennes ont toujours pris ce titre.

ALAIN III.

1008. Alain III, fils de Geoffroy, lui succéda.

CONAN II.

1040. Conan II, fils d'Alain III, succéda à son père.

HOËL V,
DUC DE BRETAGNE.

1066. Hoël, fils d'Alain Pugnart, comte de Cornouailles, est reconnu duc de Bretagne après la mort de Conan.

ALAIN FERGENT,
DUC DE BRETAGNE.

1084. Alain Fergent fils et successeur d'Hoël.

CONAN III, DIT LE GROS.

1113. Conan III, surnommé *le Gros*, fils d'Alain et d'Ermeugarde, devient duc par la retraite de son père.

EUDÈS, HOËL VI ET GEOFFROY.

1148. Eudes, ou Eudon, vicomte de Porhoët, fut reconnu duc de Bretagne par ceux de Rennes, après la mort de Conan, et Hoël le fut par ceux de Nantes et de Quimper. L'an 1154, les deux ducs se livrent une bataille dans laquelle Eudon a l'avantage. L'an 1156, Hoël est chassé par les Nantais, qui se donnent à Geoffroy, frère de Henri II, roi d'Angleterre. Geoffroy mourut le 27 juillet de l'an 1158.

DICTIONN. DE L'ART DE VÉRIFIER LES DATES.

CONAN IV, DIT LE PETIT.

1156. Conan IV, surnommé *le Petit*, fils d'Alain, dit le Noir, comte de Richemont, et de Berthe, fille de Conan III, revint d'Angleterre, où il s'était retiré, s'empara de la ville de Rennes, dépouilla Eudes et le fit prisonnier.

GEOFFROY II.

1175. Geoffroy II, deuxième fils de Henri II, roi d'Angleterre, est reconnu duc de Bretagne, quoiqu'il n'eût pas encore épousé Constance, fille et héritière de Conan IV.

ARTHUR ET CONSTANCE.

1196. Arthur, fils de Geoffroy et de Constance, né le 30 avril de l'an 1187, est reconnu duc de Bretagne dans une assemblée des États, tenue à Rennes l'an 1196. Arthur fut surpris dans son lit au milieu de la nuit du 31 juillet au 1^{er} août, fait prisonnier avec presque tous les siens, conduit à Falaise et ensuite à Rouen. Ce fut là que le roi d'Angleterre, son oncle, l'égorgea de ses propres mains le jeudi-saint, 3 avril 1203. Les barons et les évêques de Bretagne, indignés de cet attentat, s'assemblent à Vannes, et députent au roi Philippe, Guy de Thouars, qui avait pris le titre de duc de Bretagne, pour lui porter leurs plaintes touchant le meurtre d'Arthur. L'an 1206, Philippe, craignant que le roi Jean, qui avait en sa puissance Éléonore, ne vînt s'emparer de la Bretagne, voulut le prévenir; il se présenta devant Nantes, dont Guy de Thouars lui fit ouvrir les portes, n'osant résister, quoiqu'il eût formé de mauvais desseins contre le roi. Philippe fut alors reconnu par les Bretons pour seigneur durant la minorité de leur princesse, et Guy de Thouars ne fut plus regardé que comme régent, en attendant qu'Alix, sa fille ainée, fût en état de gouverner. Il mourut le 13 avril 1213, à Chemillé, et fut inhumé à Villeneuve, auprès de Constance, son épouse.

PIERRE MAUCLERC,*Tige des derniers ducs de Bretagne.*

1213. Pierre (surnommé *Mauclerc*, parce qu'ayant été destiné à la cléricature, il avait embrassé le parti des armes), fils de Robert II, comte de Dreux, qui était petit-fils de Louis le Gros, roi de France, fut choisi par Philippe-Auguste pour épouser Alix, fille ainée de Guy de Thouars.

JEAN I^{er}, DIT LE ROUX.

1237. Jean I^{er}, dit *le Roux*, né l'an 1217, fils aîné de Pierre Mauclerc et d'Alix, ayant atteint l'âge de vingt ans, est reconnu duc de Bretagne par les États.

JEAN II.

1286. Jean II (comte de Richemont), fils de Jean I^{er} et de Blanche, fille de Thibaut IV, comte de Champagne, né le 4 janvier 1239 (N. S.), succède à son père.

ARTHUR II.

1305. Arthur II, fils de Jean II et de Béatrix d'Angleterre, né le 25 juillet 1262, suc-

cède à son père, règne 8 ans, et meurt le 27 août de l'an 1312, laissant trois fils de Marie, sa première femme, fille et héritière de Guy IV, vicomte de Limoges, qu'il avait épousée l'an 1275.

JEAN III, dit LE BON.

1312. Jean III, dit *le Bon*, fils d'Arthur et de Marie de Limoges, né à Châteauceau le 8 mars 1286.

CHARLES DE BLOIS ET JEAN IV DE MONTFORT.

1341. Charles de Blois et Jean de Montfort prétendirent tous deux au duché de Bretagne après la mort de Jean le Bon; le premier à titre d'époux de la nièce de Jean le Bon, et désigné son successeur; le deuxième comme fils d'Arthur II et d'Yolande, sa deuxième femme. Jean de Montfort ayant appris la mort de Jean III, son frère, se rend à Nantes, y est reconnu duc de Bretagne, et en peu de temps il s'empara de presque tout le duché. Charles de Blois porte ses plaintes au roi de France: Montfort est cité à comparandre; il vient à Paris avec 400 gentilshommes, se présente devant le roi, puis se retire avant la décision de son affaire. Les pairs, assemblés à Coulans, rendent, le 7 septembre 1341, un arrêt en faveur de Charles. Enfin la querelle de Charles de Blois et de Jean de Montfort, qui durait depuis plus de vingt ans, est terminée, le 29 septembre 1364, par la célèbre bataille d'Aurai, dans laquelle le comte de Blois perd la vie.

JEAN IV (ou V).

1364. Jean de Montfort, fils de Jean de Montfort et de Jeanne de Flandre, petit-fils d'Arthur II, devint paisible possesseur du duché de Bretagne, par la mort de Charles de Blois, et par le traité conclu à Guerrande le 12 avril 1365.

JEAN V (ou VI), dit LE BON ET LE SAGE.

1399. Jean V, né le 24 décembre 1389, succède à son père Jean de Montfort, sous la tutelle et la régence de la duchesse Jeanne, sa mère.

FRANÇOIS I^e.

1442. François I^e, fils de Jean V et de Jeanne de France, né l'an 1410, succède à son père le 28 août.

PIERRE II.

1450. Pierre II de Bretagne succède au duc François, son frère.

ARTHUR III.

1457. Arthur III, comte de Richemont, connétable de France, fils de Jean IV, succéda à son neveu Pierre II, à l'âge de 60 ans.

FRANÇOIS II.

1458. François II, fils ainé de Richard, comte d'Etampes, quatrième fils de Jean IV et de Marguerite d'Orléans, succède à son oncle Arthur III, le 26 décembre.

ANNE,

DUCHESSE DE BRETAGNE

1488. Anne, fille ainée du duc François II et de Marguerite de Foix, sa deuxième femme, née au commencement de l'an 1477, est reconnue duchesse de Bretagne aussitôt après la mort du duc son père.

Louis XII, après la mort de la reine Anne, sa femme, céda, le 17 octobre, le duché de Bretagne à François d'Angoulême, duc de Valois, son gendre, époux de la princesse Claude: cette princesse confirma à son mari, devenu roi de France, le don que Louis XII lui avait fait du duché de Bretagne, et le lui donna à titre d'héritage perpétuel, en cas qu'il lui survécût sans avoir d'enfants d'elle: l'acte de cette donation est du 20 juin 1515. Après la mort de la reine Claude, arrivée le 28 juillet 1524, François envoya des commissaires en Bretagne, pour recevoir en son nom le serment et les hommages de la province: ce qui fut exécuté dans l'assemblée des Etats, tenue à Rennes le 26 novembre de cette année.

L'an 1532, François I^e, voulant que le duché fût réuni irrévocablement à la couronne, avant que le Dauphin, à qui la reine Claude avait donné le titre de duc de Bretagne par son testament, en prit possession, se rendit en Bretagne pour la tenue des Etats, et accordée par le roi, avec les conditions auxquelles ils la demandaient: les lettres patentes de cette réunion, dressées à Nantes, en date du mois d'août 1532, furent enregistrées au parlement de Paris le 21 septembre, et au conseil de Bretagne le 8 décembre de la même année. Ainsi la Bretagne a cessé d'avoir des souverains particuliers.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES ROIS VISIGOTHS D'AQUITAIN,

DE LA GAULE NARBONNAISE ET D'ESPAGNE.

La nation gothique, suivant la plus commune opinion, tirait son origine de cette partie de la Suède qu'on nomme le Gothland. Lorsque sous l'empire de Valens, elle obtint un établissement en Thrace, au moyen de la promesse qu'elle fit d'embrasser l'arianisme, elle était divisée en deux principaux peuples, selon la

différente situation du pays qu'elle occupait à la gauche du Danube. Ceux qui demeuraient au levant, s'appelaient Ostrogoths, c'est-à-dire Goths orientaux, et on nommait Visigoths ceux qui étaient établis au couchant. Ces derniers, après avoir ravagé l'Italie pour la troisième fois, sous la conduite d'Alaric, au commencement du V^e siècle, pénétrèrent dans les Gaules, ayant à leur tête Ataulphe, successeur d'Alaric, y fixèrent leur demeure, et établirent à Toulouse le siège de leur empire, qu'ils étendirent successivement jusqu'à la Loire. Mais repoussés ensuite par les Francs jusque dans la première Narbonnaise, ils se répandirent de là en Espagne, et soumirent entièrement ce vaste pays à leurs lois.

ATAULPHE.

L'an 412, Ataulphe, élu roi des Visigoths en 410, après la mort d'Alaric I^e, son beau-frère, si célèbre par ses exploits contre les Romains, surtout par la prise et le pillage de Rome le 24 août 410, entre dans les Gaules l'an 412. Il fait d'abord la paix avec l'empereur Honorius, et lui promet de le défaire du tyran Jovin, ce qu'il exécute; mais l'an 413 il rompt la paix, prend, dans le temps des vendanges, Narbonne, ensuite Toulouse, et étend ses conquêtes aux environs de cette ville. L'an 414, Ataulphe épouse, dans le mois de janvier, Placidie, fille du grand Théodore, qui était tombée entre les mains d'Alaric, à la prise de Rome. Ataulphe fut tué en 415.

SIGÉRIC.

415. Sigéric, frère du général Sarus, monte par briguer et par violence sur le trône des Visigoths. Sa cruauté ne fut pas longtemps impunie, et les Visigoths s'en défirent le septième jour de son règne.

VALLIA

RÈGNE À TOULOUSE.

415. Vallia, beau-frère d'Ataulphe, fut élu roi des Visigoths après la mort de Sigéric, et fit la paix avec les Romains au commencement de l'an 416. Il remit à l'empereur Honorius la princesse Placidie, qu'il avait toujours traitée avec beaucoup d'honneur. Vallia, après avoir combattu en Espagne en faveur des Romains, contre les Vandales, les Suèves et les Alains, repasse les Pyrénées sur la fin de l'an 418, ou plutôt au commencement de l'an 419. Vallia mourut peu après son établissement dans les Gaules, ne laissant qu'une fille; elle épousa le général Ricimer, Suève de nation, fameux par la destruction de l'empire d'Occident, dont il fut la véritable cause.

THÉODORIC I^e OU THÉODORET,

RÈGNE À TOULOUSE.

419 ou 420. Théodoric I^e, appelé par les anciens Theudo, Théodore, Théodorit et Théodoride, succède à Vallia par le choix des Goths. L'an 451, Théodoric, joint au général Aéce, attaque les Huns, qui assiégeaient Orléans, les défait, et oblige Attila de prendre la fuite. La même année il eut grande part à la célèbre bataille donnée près de Méry-sur-Seine, bourg à quatre lieues au-dessous de Troyes en Champagne, contre Attila; mais il y perdit la vie. Théodoric laisse en mourant six princes et deux princesses; l'une de celles-ci était mariée avec

(109) Ce fut Eeric qui donna le premier des lois écrites aux Visigoths. Auparavant ils se gouvernaient par leurs usages et leurs coutumes. Le zèle fanati-

Réchaire, roi des Suèves de Galice, l'autre avec Hunneric, fils aîné de Genséric, roi des Vandales, qui, après lui avoir fait couper le nez, l'avait renvoyée à Théodoric.

THORISMOND

RÈGNE À TOULOUSE.

451. Thorismond, fils de Théodoric, fut élu roi par l'armée des Visigoths, le lendemain de la bataille de Méry. Thorismond fut assassiné l'an 453, sous le consulat d'Opilion, par deux de ses frères, Théodoric et Frédéric.

THÉODORIC II

RÈGNE À TOULOUSE.

453. Théodoric II, le frère et le meurtrier de Thorismond lui succède, et vit en paix avec les Romains. L'an 466, Théodoric est assassiné au mois d'août par son frère Euri, dans la quarantième année de son âge, après un règne de treize ans. Sidoine Apollinaire fait un éloge parfait de ce prince.

EURIC

RÈGNE À TOULOUSE.

466. Euri, ou Evaric, succède à son frère Théodoric II, après l'avoir assassiné. Le royaume des Visigoths était alors très-puissant et très-étendu, par les conquêtes de Théodoric, et par l'acquisition de la Narbonnaise première, qui commença alors à être appelée Septimanie, parce qu'elle renfermait sept cités ou diocèses (comme on appelait Novempopulanie la troisième Aquitaine, parce qu'elle comprenait neuf peuples dans son étendue); elle fut aussi appelée Gothie, et eut encore divers autres noms. Euri, au milieu de ses prospérités, mourut à Arles, dans la dix-neuvième année de son règne, sur la fin de l'an 484, ou avant le mois de février de l'an 485, laissant de la reine Ragnahilde, son épouse, un fils nommé Alaric, qui lui succéda (169).

ALARIC II

RÈGNE À TOULOUSE.

484, ou au commencement de 485. Alaric II, fils d'Euri, est reconnu, quoique fort jeune, roi des Visigoths. L'an 507, Clovis entre sur les terres d'Alaric, s'empare de la Touraine, et marche vers Poitiers : Alaric, retranché sous les murs de cette ville, voulait attendre le secours des Ostrogoths; mais ses soldats l'ayant obligé de donner bataille, il la livra à Champagné-saint-Hilaire, village sur la petite rivière du Clain, à dix milles de Poitiers, et la perd avec la vie, après vingt-

que de ce prince pour l'arianisme fut très-funeste à la religion catholique dans ses Etats.

trois ans de règne. Alaric ne laissa de Théodothe, sa femme, qu'un fils, nommé Amalaric, âgé seulement de quatre ou cinq ans ; ce qui engagea les seigneurs visigoths à choisir pour roi un fils naturel d'Alaric, nommé Gésalic, que son âge rendait capable de gouverner (170).

GÉSALIC.

507. Gésalic, fils naturel d'Alaric II, fut élu roi des Visigoths après la mort de son père.

AMALARIC

RÈGNE À NARBONNE.

507. Amalaric, fils d'Alaric II et de Théodothe, âgé de quatre ou cinq ans seulement, lorsque son père périt dans la bataille de Champagné-Saint-Hilaire, fut emmené en Espagne après ce triste événement. Théodoric, son aïeul maternel, roi des Ostrogoths, prit le gouvernement des Etats des Visigoths, tant en Espagne que dans les Gaules, sous le titre de tuteur d'Amalaric, et les gouverna en souverain jusqu'à sa mort, arrivée l'an 526. Cette année est proprement l'époque du commencement du règne d'Amalaric ; car il n'est pas fait mention de lui pendant toute la vie de Théodoric, et les Visigoths ne comptent même que par les années du règne de ce dernier jusqu'en 526. Cette année, Amalaric fait un traité avec Athalaric, son cousin, petit-fils et successeur de Théodoric. Amalaric fut défait et tué par Childebert, au mois de décembre de l'an 531. Childebert, après avoir livré Narbonne au pillage et ravagé la Septimanie, prit la route de France, ramenant Clotilde, sa sœur ; mais elle mourut en chemin.

THEUDIS

RÈGNE AU DELÀ DES PYRÉNÉES.

531. Theudis, qui avait été chargé de l'éducation et de la conduite d'Amalaric par Théodoric, fut élu roi des Visigoths l'an 531 ou 532, après la mort d'Amalaric, à laquelle il avait eu beaucoup de part. Theudis fut élu en Espagne, et transféra son siège au delà des Pyrénées. Theudis, après seize ans de règne, fut assassiné dans son palais à Barcelone, vers l'an 548, par un de ses sujets qui contrefaisait le fou.

THEUDISÈLE

RÈGNE À BARCELONE.

548. Theudisèle, général des Visigoths, fut reconnu roi après la mort de Theudis, et ne régna qu'un an et quelques mois.

AGILA

RÈGNE À MÉRIDA.

550. Agila est élevé sur le trône par les chefs de la conspiration à laquelle Theudisèle venait de succomber. Du temps de ce prince la nation des Suèves en Espagne se convertit à la foi catholique, par les soins

(170) Ce prince, l'an 506, chargea Goiaric, qu'on croit avoir été son chancelier, de faire une réduction

de saint Martin, fondateur de l'abbaye de Dumes, qui fut érigée quelques années après en évêché.

ATHANAGILDE

RÈGNE À TOLÈDE.

554. Athanagilde, élu roi, transfère son siège à Tolède, qui devint la capitale du royaume des Visigoths, prérogative qu'elle a conservée jusqu'à la destruction de cette monarchie. Athanagilde mourut de mort naturelle à Tolède l'an 567, après environ treize ans de règne.

LIUVA I^e.

RÈGNE À NARBONNE.

567. Liuva I^e, gouverneur de la Narbonnaise, ou Septimanie, est élu à Narbonne par les peuples de son gouvernement, vers la fin de l'an 567, pour successeur du roi Athanagilde. L'an 572, Liuva meurt à Narbonne, après cinq ans de règne.

LEUVIGILDE

RÈGNE EN ESPAGNE.

572. Leuvigilde, associé au trône par Liuva, dès l'an 568 ou 569, réunit, après la mort de son frère, l'an 572, les deux Espagnes, l'Ultérieure, ou l'Espagne proprement dite, et la Citérieure, c'est-à-dire, la Septimanie. Alors il s'associa ses deux fils, Herménigilde et Récarède, qu'il avait eus de Théodosie, sa première femme : il épousa en deuxièmes noces Goisvinde, arienne zélée, veuve du roi Athanagilde et mère de la reine Brunehaut. Il mourut l'an 586.

RÉCARÈDE

RÈGNE EN ESPAGNE.

586. Récarède succède à son père Leuvigilde. Il mourut à Tolède, vers le mois de juin de l'an 601 de J.-C.

LIUVA II.

601. Liuva II, fils de Récarède et de la reine Baddon, mais fils naturel, selon Ferreras, succéda à son père, et régna à peine deux ans.

VITTÉRIC.

603. Vittéric, après avoir fait mourir Liuva, se fit élire roi des Visigoths par la nation. Vittéric, après avoir joué sept ans du fruit de son crime, fut assassiné l'an 610, au milieu d'un grand repas.

GONDEMAR.

610. Gondemar, qui fut vraisemblablement un des complices de la mort de Vittéric, lui succéda. Il mourut l'an 612, ayant à peine régné deux ans.

SISEBUT.

612. Sisebut, recommandable par toutes sortes de bonnes qualités, par la piété, par la valeur, par la clémence, par l'amour de la justice, et même des lettres et de l'éloquence dans lesquelles il excellait, fut élu

du Code Théodosien, et donna force de loi à ces abrégés.

roi des Visigoths au moi de février de l'an 612. Il mourut l'an 620 de Jésus-Christ ou au commencement de 621.

RÉCARÈDE II.

620. Récarède II, fils et successeur de Sisebut, ne survécut que quelques mois à son père.

SUINTILA.

621. Suintila, fils du grand Récarède, selon quelques auteurs, fut élu roi des Visigoths l'an 621. Il s'était rendu célèbre par les victoires qu'il avait remportées à la tête des armées, sous le règne de Sisebut, dont on croit qu'il avait épousé la fille, nommée Théodore. Les Visigoths, jugeant que ce prince voulait rendre la royauté héréditaire, se révoltèrent l'an 631, et l'obligèrent de descendre du trône, après dix ans de règne. Il mourut à Tolède l'an 633 de J.-C.

SISÉNAND.

631. Sisénand, chef des conjurés, monta sur le trône des Visigoths sur la fin de l'an 631, après en avoir fait descendre Suintila.

CHINTILA.

636. Au commencement du mois d'avril, Chintila fut élu pour succéder à Sisénand.

TULCA ou FULGA.

640. Tulca, fils de Chintila, élu roi avant la mort de son père, lui succède.

CHINDASVINDE.

642. Chindasvinde, fils du roi Suintila, après avoir détrôné Tulca, se fit élire roi des Visigoths le 2 mai. Il mourut le 1^{er} octobre 653, ou 632 selon d'autres, âgé de quatre-vingt-dix ans.

RECESVINDE.

653. Recesvinde, collègue du roi Chindasvinde, son père, dès l'an 649, commença à régner seul en 653.

WAMBA.

672. Wamba, l'un des principaux seigneurs de la nation des Visigoths, fut élu roi le jour même de la mort de Recesvinde. Il joignit à une grande valeur beaucoup de modestie. Wamba mourut avant le 4 novembre 683, puisque son successeur, en parlant de lui dans la harangue qu'il fit au treizième concile de Tolède, tenu ce jour-là, se sert du terme d'*heureuse mémoire*.

ERVIGE.

680. Ervige, fils d'Ardabaste, Grec d'origine, et cousin du roi Chindasvinde par sa femme, est élu roi des Visigoths le 16 octo-

bre de l'an 680, et sacré le 22. Il mourut à Tolède le 15 novembre de l'an 687, après avoir régné sept ans.

ÉGICA ou ÉGIZA.

687. Égica, désigné roi par Ervige, fut confirmé par toute la nation, et sacré le 20 ou le 24 novembre 687.

VITTIZA.

701. Vittiza, associé par Egica, son père, dès l'an 696, lui succéda, et fut couronné le 15 novembre 701.

RODRIGUE,

DERNIER ROI VISIGOTH DE TOUTE L'ESPAGNE.

710, ou 711. Rodrigue fut élu roi des Visigoths par la plus grande partie des grands. Résolus de remettre sur le trône leur père qui vivait encore, ou d'y monter eux-mêmes, les deux fils de Vittiza formèrent une conjuration, dans laquelle entra le comte Julien, gouverneur de Ceuta et créature de Vittiza : mais n'ayant pu faire une ligue assez forte en Espagne pour détrôner Rodrigue, ils prirent le parti d'implorer le secours des Sarrasins d'Afrique. Musa commandait en ce pays pour le Calife Valid. Ils s'adressent à lui. Musa, par son ordre, fait passer en Espagne six à sept mille hommes, de troupes sous la conduite du général Tarik. Ces troupes, arrivées vers la fin d'octobre 711, s'emparent d'abord de Calpé, aujourd'hui Algézire. Instruit de ce succès, Musa passe lui-même, avec douze mille hommes, en Espagne. S'étant avancé jusqu'à Tolède, cette ville lui est livrée par l'évêque Oppa, qui était du nombre des conjurés. L'an 719, le roi Rodrigue, voulant s'opposer aux progrès des Sarrasins, marche contre le général Tarik, qui désolait la Bétique et l'Andalousie : les deux armées en viennent aux mains ; Rodrigue perd la bataille et la couronne, et peut-être la vie ; car on ignore ce qu'il devint après cette funeste journée. C'est ainsi que le royaume des Visigoths, qui avait duré près de trois cents ans, depuis qu'ils en eurent établi le siège à Toulouse l'an 419, fut éteint. Les Sarrasins s'emparèrent de toute l'Espagne en moins de quinze mois, depuis le débarquement du général Tarik (171).

L'an 759, la Septimanie fut entièrement délivrée de la domination des Sarrasins, et réunis à la couronne par Pépin. Ces infidèles tentèrent d'y rentrer dans la suite ; mais leurs efforts furent inutiles : ils furent toujours repoussés, ou du moins repassèrent toujours les Pyrénées sans autre fruit de leurs tentatives, que d'avoir ravagé et pillé le pays, comme ils firent l'an 793.

(171) On donnera la suite des Rois d'Espagne depuis l'invasion des Sarrasins dans un chapitre particulier qui viendra à la suite des Rois d'Angleterre et d'Ecosse.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ROIS FRANÇAIS DE TOULOUSE ET D'AQUITAIN.

Clovis ayant défait, l'an 507, le roi Alaric II, et pris l'année suivante Toulouse, la capitale du royaume des Visigoths, le royaume de Toulouse fut éteint. Cette ville et les pays conquis sur les Visigoths, qui tombèrent sous la puissance du victorieux, et passèrent à ses descendants, furent gouvernés pendant environ 128 ans par des comtes et des ducs, au nom des rois français Childebert, Caribert, Chilpéric I^e, Gontran, etc. Enfin, l'an 650, le royaume de Toulouse et d'Aquitaine fut rétabli.

CARIBERT,

ROI DE TOULOUSE.

630. Caribert, fils de Clotaire II, n'ayant eu aucune part à la succession de son père, contre l'usage de ce temps, Dagobert, son ainé, lui céda, par un traité fait sur la fin d'avril de l'an 630, le Toulousain, le Quercy, l'Agenois, le Périgord et la Novempopulanie, ou Gascogne. Aussitôt après ce traité, Caribert se rendit à Toulouse, y fixa son siège, et fit revivre en sa personne l'ancien titre des rois de Toulouse, dont il ne jouit pas longtemps, étant mort sur la fin de 631, âgé d'environ 25 ans.

CHILDÉRIC.

631. Childéric, ou Hildéric, fils de Caribert, succéda à son père à l'âge de trois ou quatre ans, et mourut peu à après d'une mort violente.

BOGGIS ET BERTRAND,

DUCS HÉRÉDITAIRES DE TOULOUSE ET D'AQUITAIN.

637. Boggis et Bertrand, fils de Caribert, entrent en possession des Etats de leur père, et en jouissent à titre de ducs de Toulouse, ou d'Aquitaine, sous la condition de foi et hommage à la couronne de France. Boggis mourut l'an 688, laissant de sainte Ode, son épouse, deux fils : Eudes, qui lui succéda, et Imitarius.

EUDES.

688. Eudes succède à son père Boggis, et à Bertrand, son oncle, vers le même temps, par la cession que Hubert, fils de Bertrand, lui fit de tous ses droits sur le duché d'Aquitaine. Le duc Eudes mourut l'an 735, laissant de sa femme Valtrude, trois fils : Hunold ou Hunald, qui fut duc d'Aquitaine ou de Toulouse ; Hatton, à qui l'on presume que le Poitou échut en partage, et Remistan.

HUNOLD ou HUNALD.

735. Hunold, fils du duc Eudes et de Valtrude, lui succéda. Charles Martel consent que ce prince demeure paisible possesseur de l'Aquitaine, sous le titre de duc, à condition qu'il tiendrait ses Etats à foi et hommage de lui, de Carloman et de Pépin, ses enfants. L'an 741, après la mort de Charles, Hunold, se croyant délivré du serment qu'il avait fait à Carloman et à Pépin, prend les armes con-

tre eux, et est mis en fuite l'année suivante. Il fait la même année une ligue avec le duc de Bavière, contre les fils de Charles. L'an 743, Hunold passe la Loire, et s'avance jusqu'à la ville de Chartres, qu'il brûle. L'an 744 ou 745, il abdique la couronne ducale, prend l'habit religieux dans le monastère de l'île de Ré, fondé par Eudes, son père, et Valtrude, sa mère, et laisse la principauté d'Aquitaine à son fils Waifre. Hunold, après avoir vécu 23 ans dans ce monastère, en sortit l'an 768, après la mort de son fils Waifre, dans le dessein de rétablir sa maison dans la principauté d'Aquitaine. L'an 769, il est remis avec sa femme entre les mains de Charles, fils de Pépin, par Loup, son neveu, fils d'Hatton, à qui il avait fait crever les yeux. Hunold se sauva ensuite en Italie, et fut assommé, l'an 774, à Pavie, pendant le siège de cette place formé par le roi Charles.

WAIFRE,

DUC HÉRÉDITAIRE.

745. Waifre, fils de Hunold, règne sur toute l'Aquitaine et la Gascogne, après la retraite de son père. L'an 768, Waifre est assassiné la nuit du 2 juin. Il laissa en mourant un fils, appelé Loup, qu'il avait eu de la duchesse Adèle, son épouse, fille de Loup, fils d'Hatton, frère d'Hunold.

LOUIS LE DÉBONNAIRE,

ROI D'AQUITAIN.

778. Louis, fils de Charlemagne, est fait, en naissant, roi d'Aquitaine par son père. L'an 781, il est couronné le 15 avril à Ronie, par le Pape Adrien. Louis fut porté dans un berceau depuis Ronie jusqu'à Orléans, d'où il alla prendre possession de son royaume, dont Toulouse fut la capitale.

PÉPIN I^e,

ROI D'AQUITAIN.

814. Pépin I^e, vient en Aquitaine pour la gouverner. C'est de cette année 814 ou de 815, que Pépin comptait communément les années de son règne, quoiqu'il n'ait été reconnu solennellement roi que l'an 817, dans la diète d'Aix-la-Chapelle. L'an 822, Pépin épouse Ingeltrude, ou Ingelberge, fille de Théodébert, ou Tielbert, comte de Madrie, entre Evreux, Vernon et la Seine. Il eut d'elle deux fils : Pépin, qui lui succéda,

et Charles, qui fut relégué dans le monastère de Corbie; Charles devint, l'an 856, archevêque de Mayence, et mourut l'an 863.

**PÉPIN II,
ROI D'AQUITAIN.**

839. Pépin II, fils de Pépin I^e, était fort jeune lorsque son père mourut. L'an 865, trompé par Rainulf, comte de Poitou et duc d'Aquitaine, il est pris, livré à Charles le Chauve, conduit à Sens et enfermé dans une éroite prison, où il mourut peu après, selon les apparences, puisque les historiens n'en parlent plus.

CHARLES,

FILS DE CHARLES LE CHAUVE.

863. Charles, redemandé par les Aquitains

à Charles le Chauve, son père, retourne en Aquitaine. Ce prince mourut le 29 septembre de l'an 866, après un règne de onze ans, à compter depuis l'an 855, que les Aquitains le demandèrent, pour la première fois, à Charles le Chauve.

LOUIS LE BÈGUE

867. Louis le Bègue, fils de Charles le Chauve, fut couronné roi d'Aquitaine à la mi-Carême 867. L'an 877, Louis étant devenu roi de France par la mort de Charles le Chauve, son père, l'Aquitaine fut réunie à la couronne, et le royaume de ce nom fut confondu avec le reste de la monarchie.

COMTES ET VICOMTES DE BERRI.

Le Berri, borné aujourd'hui par l'Orléanais au septentrion, par le Nivernais à l'orient, par le Bourbonnais au midi, et à l'occident par le Poitou, s'étendait autrefois sur une partie du Bourbonnais et sur un quartier de la Touraine; c'est à peu près ce qui forme aujourd'hui le diocèse de Bourges. Sa capitale a été nommée *Araricam* jusqu'au V^e siècle. Ses peuples, appelés *Bituriges Vibisci*, étaient surnommés *Cubi*, pour les distinguer des *Bituriges Vibisci*, qui étaient ceux de Bordeaux. Ils faisaient partie des Celtes sous Jules-César; mais Auguste les attribua à l'Aquitaine, avec la plus grande partie des peuples situés entre la Loire et la Garonne. Il voulut même, si l'on en croit l'abbé de Longuerue, que leur capitale, *Araricum*, fut la métropole de toute cette province, depuis la Loire jusqu'aux Pyrénées. Bourges, avec le Berri, passa ensuite sous la puissance des Visigoths, l'an 475. Après les Visigoths, ce pays devint la conquête des Français l'an 507.

COMTES DE BOURGES.

HUMBERT.

778. Humbert, que la grande *Chronique de Saint-Denis* nomme Robert, fut créé comte de Bourges par Charlemagne, lorsqu'il donna l'Aquitaine à son fils Louis le Débonnaire.

STURB ou STURMIUS.

Sturb ou Sturmius fut le successeur d'Humbert.

WIFRED.

Wifred, nommé aussi Egerid et Agfred, comte de Bourges, fonda, l'an 828, le monastère de Strade, ou de Saint-Genou sur l'Indre.

GÉRARD.

838. Gérard, qu'on croit être le même que Gérard, duc ou comte de Provence, fut, à ce qu'il paraît, le successeur immédiat de Wifred.

BOSON.

972. Charles le Chauve ayant envoyé dans l'Aquitaine, l'an 872, son fils Louis le Bè-

gue, qui en était roi depuis six ans, nomma son beau-frère, le duc Boson, grand chambellan de ce prince, et le revêtit en même temps des dignités du comte Gérard.

ERNARD.

878. Bernard, comte de Poitiers, premier du nom, et parent d'Egfrid, mis à mort par les gens du comte Gérard, se trouvant en forces, lorsque Boson fit sa paix avec Louis le Bègue, revendiqua sur lui, les armes à la main, le comté de Bourges, à titres d'héritéité.

GUILLAUME, dit LE PIEUX.

Guillaume, surnommé *le Pieux*, comte d'Auvergne, était pourvu du comté de Bourges en 886.

GUILLAUME II, dit LE JEUNE.

918. Guillaume II, surnommé *le Jeune*, neveu, par sa mère, de Guillaume le Pieux, et son héritier, éprouva de la difficulté pour se mettre en possession du Berri.

VICOMTES DE BOURGES.

Après la mort de Guillaume le Jeune, arrivée en 928, le comté ou gouvernement général du Berri fut supprimé par le roi Raoul. Ce prince donna la propriété de Bourges au vicomte de cette ville, et ordonna qu'à l'avenir ce vicomte, le seigneur de Bourbon, le prince de Déols et les autres seigneurs du Berri, relèveraient immédiatement de la couronne.

GEOFFROY, dit PAPABOS.

927. Geoffroy, dit *Papabos*, fut nommé vicomte héréditaire de Bourges par le roi Raoul, en récompense des services qu'il avait rendus à ce prince. On ignore le temps de la mort de Geoffroy.

GEOFFROY II, dit BOSBERAS.

Geoffroy II, dit *Bosberas*, fils de Geoffroy Papabos, fut son successeur.

GEOFFROY III, dit LE NOBLE.

Geoffroy III, surnommé *le Noble*, succéda

dans la vicomté de Bourges à Geoffroi II, son père, l'an 1012.

GEOFFROY IV, dit LE MESCHINS.

Geoffroy IV, dit *le Meschins*, vicomte de Bourges après Geoffroy le Noble son père.

ÉTIENNE.

Etienne, fils de Geoffroy IV, était vicomte de Bourges l'an 1061.

EUDES ARPIN.

Eudes Arpin, fils de Humbaud, seigneur de Dun, depuis appelé Dun-le-Roi, ayant épousé Mahaut, fille de Gilon, seigneur de Sulli, et d'Edelburge, sœur du vicomte Etienne, devint par cette alliance vicomte de Bourges.

**CHRONOLOGIE HISTORIQUE
DES COMTES DE POITIERS
ET DUCS DE GUIENNE OU D'AQUITAINE,
ET DES COMTES D'AUVERGNE.**

Charlemagne, après son expédition d'Espagne, nomma, en 778, des comtes en différentes provinces d'Aquitaine pour les gouverner, c'est-à-dire pour veiller sur les séditions et les révoltes qui pourraient s'y éléver, résister aux ennemis du dehors, administrer la justice et régir les domaines et les droits de sa couronne : leurs fonctions par conséquent embrassaient la justice, la guerre et les finances. Au-dessus de ces comtes était le duc d'Aquitaine, qualité que Charlemagne affecta aux comtes de Toulouse, et que les comtes de Poitiers partagèrent dans la suite avec eux.

ALBON.

L'an 778, Albon fut le comte que nomma Charlemagne à Poitiers.

RICUIN.

814. Ricuin, comte de Poitiers, fut peut-être le successeur immédiat d'Albon.

ÉMÉNON.

826. Eménon ou Iminon, fils d'Adalelme, frère de saint Guillaume de Gellone, suivant la conjecture de D. Valssette, était comte de Poitiers en 838.

**RAINULFE I^{er},
PREMIER DUC D'AQUITAINE.**

839. Rainulfe I^{er} ou Ramnulf, fils de Gérard, comte d'Auvergne, fut substitué, l'an 839, à Eménon dans le comté de Poitiers. L'an 845, il acquit le titre de duc d'Aquitaine, par le traité que Charles le Chauve conclut cette année avec Pépin; traité par lequel ce dernier recouvrira l'Aquitaine, à la réserve du Poitou, de la Saintonge et de l'Angoumois, qui demeureront au roi de France. Alors l'Aquitaine fut divisée en deux duchés ou gouvernements généraux : celui de Toulouse et celui de Poitiers.

BERNARD I^{er}.

867. Bernard, marquis de Gothie ou de Septimanie, fils de Bernard, frère d'Eménon, et petit-fils, par Bilichilde, sa mère, de Roricon I^{er}, comte du Maine.

RAINULFE II.

880. Rainulfe II succéda dans le comté de Poitiers à Bernard, son père.

(172) Sous le règne de Guillaume Fierabras, les notaires d'Aquitaine, ignorant quel était le vrai

ADÉMAR ou AYMAR.

893. Adémar ou Aymar, fils d'Eménon, déposé l'an 839, s'empara du comté de Poitiers après la mort de Rainulfe II.

**EBLES, dit MANZER ou LE BATARD,
COMTE DE POITIERS ET DUC D'AQUITAINE.**

902. Ebles, suivant un diplôme du roi Eudes, était comte de Poitiers dès l'an 892, du vivant de Rainulfe II, son père.

GUILLAUME I^{er}, dit TÊTE-D'ÉTOUPE,

**COMTE DE POITIERS, TROISIÈME DU NOM, DUC
D'AQUITAINE.**

935. Guillaume I^{er}, surnommé *Tête-d'Étoupe*, à cause de sa chevelure blonde et épaisse, succéda à Ebles, son père.

LE MÊME GUILLAUME,

**COMTE DE POITIERS, COMTE D'AUVERGNE ET
DUC D'AQUITAINE.**

L'an 950, Guillaume, après la mort de Raymond-Pons, fut pourvu du comté d'Auvergne et du duché d'Aquitaine, au préjudice du fils de ce dernier, par le roi Louis d'Outremer, auquel il avait toujours été fidèle.

GUILLAUME II, dit FIERABRAS.

**COMTE DE POITIERS, QUATRIÈME DU NOM, DUC
D'AQUITAINE.**

963. Guillaume II, dit *Fierabras* (*Fera brachia*), à cause de sa force extraordinaire, succéda, l'an 963, à Guillaume *Tête-d'Etoupe*, son père (172).

Pape régnant, à cause du schisme de Francon, dit Boniface VII qui déchirait l'Eglise de Rome le

**GUILLAUME III, SURNOMMÉ LE GRAND,
COMTE DE POITIERS, CINQUIÈME DU NOM,
DUC D'AQUITAIN.**

994. Guillaume III, à qui ses qualités éminentes ont fait donner le surnom de *Grand*, hérita de son père.

**GUILLAUME IV, DIT LE GRAS,
COMTE DE POITIERS, SIXIÈME DU NOM, DUC
D'AQUITAIN.**

1030. Guillaume IV, surnommé *le Gras*, fils de Guillaume le Grand et d'Almodis, succéda, par droit d'aînesse, à son père dans tous ses Etats.

EUDES,

COMTE DE POITIERS ET DUC D'AQUITAIN.

1037. Eudes, fils de Guillaume le Grand et de Brisque, sa deuxième femme, sœur de Sanche II, duc de Gascogne, succéda, l'an 1037, à Guillaume, son frère.

**GUILLAUME V, SURNOMMÉ AIGRET OU
LE HARDI,
COMTE DE POITIERS, SEPTIÈME DU NOM, DUC
D'AQUITAIN.**

1040. Guillaume V, fils de Guillaume le Grand et d'Agnès, sa troisième femme, succéda sans contradiction à Eudes, son frère.

GUILLAUME VI,

**COMTE DE POITIERS, HUITIÈME DU NOM, DUC
D'AQUITAIN.**

1058. Guy-Geoffroy, deuxième fils de la duchesse Agnès et de Guillaume le Grand, en succédant à son frère, prit, à son exemple, le nom de Guillaume.

**GUILLAUME VII, DIT LE VIEUX,
NEUVIÈME DU NOM, DUC D'AQUITAIN.**

1086. Guillaume VII, né l'an 1071, le 22 octobre, cousin de l'empereur Henri IV, et cousin issu de germain du roi Philippe I^{er}, succéda dans les comtés de Poitiers, duché d'Aquitaine et duché de Gascogne, à Guillaume VI, son père.

**GUILLAUME VIII, DIT LE JEUNE,
DIXIÈME DU NOM, DUC D'AQUITAIN.**

1127. Guillaume VIII, né à Toulouse, l'an 1099, de Guillaume VII et de Philippe, était absent lorsque son père mourut. Il

revint en diligence à la nouvelle de sa mort, pour lui rendre les derniers devoirs et recueillir son ample succession.

ÉLÉONORE ET LOUIS LE JEUNE.

1137. Éléonore, fille ainée de Guillaume X, et héritier de ses Etats, épousa, sur la fin de juillet 1137, à Bordeaux, le roi Louis le Jeune, qui la fit en même temps couronner reine de France. Le 8 août suivant, il fut lui-même couronné duc d'Aquitaine à Poitiers. L'an 1152, Louis, mécontent de la conduite d'Éléonore, fit prononcer la nullité de son mariage le 18 mars, au concile de Baugé, sous prétexte de parenté. Éléonore, en se séparant de son époux, emporta sa dot, c'est-à-dire la propriété de l'Aquitaine, qui fut démembrée de la France, après y avoir été réunie l'espace d'environ 15 ans.

ÉLÉONORE ET HENRI D'ANJOU.

1152. Henri, comte d'Anjou, fils de Geoffroy le Bel et de l'impératrice Mathilde, depuis roi d'Angleterre, épousa la duchesse Éléonore la même année qu'elle fut séparée du roi Louis le Jeune.

**RICHARD,
DEPUIS ROI D'ANGLETERRE**

1168. Richard, devenu duc d'Aquitaine, rend hommage de ses Etats au roi de France, dont la fille Alix lui avait été fiancée.

OTHON DE BRUNSWICK.

L'an 1196, Richard, du consentement d'Éléonore, sa mère, donna le duché d'Aquitaine avec le comté de Poitou à Othon, son neveu, fils de Henri le Lion, duc de Saxe, et de Mathilde, sœur de Richard.

L'an 1204, le duché d'Aquitaine avec toutes les terres qui appartenaient aux Anglais en deçà de la mer, fut confisqué sur Jean-Sans-Terre, par la cour des pairs, pour crime de félonie et de paricide. Le roi Philippe-Auguste exécuta cet arrêt, les armes à la main, dans les années 1204 et 1205, par la conquête qu'il fit de la Normandie, de l'Anjou, du Berry et du Poitou. L'an 1241, saint Louis donna le comté de Poitou à son frère Alphonse, lequel étant mort le 21 août 1271, sans laisser d'enfants, le comté de Poitou revint à la couronne.

COMTES D'AUVERGNE.

L'Auvergne tire son nom des peuples nommés *Arveni*, qui étaient les plus puissants et les plus aguerris entre les Celtes. Souvent les rois des Auvergnats ont été choisis pour commander à toute la Gaule Céltique. Le plus célèbre d'entre eux est Vercingétorix, qui obligea César à lever le siège de Gergovie, et défendit Alexia, où il fut pris et mené à Rome, l'an 70^e de sa fondation. L'Auvergne, vers ce même

désignaient, quel qu'il fut, par le nom de Salomon. Ainsi l'on voit dans Besli, pp. 284 et 285, une charte de ce duc, donnée l'an 974 : *mense Junio, regnante Lothario rege, Salomone Papa; une autre du même de l'an 989 : regnante Hugone rege, Salomone Papa; une troisième du même, qui porte : Datum mense Martio, Feria 3, Luna 24, Lothario rege regnante Salomone Pao.* L'année de cette charte n'est pas

autrement marquée ; mais par le moyen de notre calendrier lunaire et de notre calendrier solaire, on trouve que c'est l'an 971. En effet, le nombre d'or de cette année était 19 ; or, ce nombre tombait le 5 mars en 971, et par conséquent ce jour était celui d'une nouvelle lune ; et le 28 mars, qui était le 24 de la lune, tombait effectivement un mardi.

temps, fut réduite en province romaine. Les Visigoths l'ayant enlevée aux Romains vers l'an 475, la posséderent jusqu'en 507, qu'elle fut conquise par Clovis. Dans la suite elle devint le partage des rois d'Austrasie, et après que ces rois eurent cessé, l'Auvergne vint au pouvoir du duc Eudes, avec toute l'Aquitaine. Waifre, petit-fils d'Eudes, ayant été dépouillé par le roi Pépin, l'Auvergne fut gouvernée par des comtes, d'abord amovibles, ensuite propriétaires, qui relevaient des ducs de la première Aquitaine. L'Auvergne se divise en haute et basse. Clermont, que plusieurs confondent mal à propos avec l'ancienne Gergovie, est la capitale de la basse, et Aurillac celle de la haute Auvergne.

ICTERIUS ou ITIER.

778. Icterius, fils d'Halton et petit-neveu d'Eudes, duc d'Aquitaine, était frère d'Artalarius et de Loup I^e, duc de Gascogne.

WARIN I^e.

819. Warin I^e, comte d'Auvergne, fils d'un autre Warin.

GIRARD, ou GÉRARD.

839. Girard ou Gérard avait succédé, l'an 839, à Warin. Quoique gendre de Pépin, roi d'Aquitaine, mort l'année précédente, il demeura fidèle à l'empereur Louis le Débonnaire.

GUILLAUME I^e.

841. Guillaume I^e succéda dans le comté d'Auvergne à Gérard, qui paraît avoir été son frère.

BERNARD I^e.

846. Bernard I^e, comte d'Auvergne dès l'an 846, l'était encore en 857.

GUILLAUME II.

858. Guillaume II se montre en 858 dans l'histoire, avec la dignité de comte d'Auvergne ; il était en même temps abbé séculier, ou, comme on parlait alors, abbé chevalier de Brioude.

ÉTIENNE.

863. Etienne remplaça, vraisemblablement en 863, Guillaume dans le comté d'Auvergne.

WARIN II.

864. Warin II, successeur d'Etienne, posséda le comté au moins jusqu'en 869.

BERNARD II.

869. Bernard II, différent de Bernard Plantevelue, comte de Mâcon, était fils de Bernard I^e, duc de Septimanie, et de Dodane, petit-fils de saint Guillaume, duc de Toulouse, et fondateur de l'abbaye de Gelone, dite depuis Saint-Guilhelm-du-Désert.

GUILLAUME I^e, DIT LE PIEUX, PREMIER COMTE HÉRÉDITAIRE D'AUVERGNE, ET DUC D'AQUITAINIE.

886. Guillaume I^e, à qui son amour pour la religion mérita le surnom de Pieux, succéda, vers le milieu de 886, à Bernard, son père, dans le comté d'Auvergne et le marquisat de Gothie : il était aussi comte de Velay. L'an 910, il fonda l'abbaye de Cluny, par un diplôme daté du 11 septembre.

GUILLAUME II, DIT LE JEUNE, COMTE D'AUVERGNE ET DUC D'AQUITAINIE.

918. Guillaume II, surnommé le Jeune, fils d'Acfred, comte de Carcassonne, et d'Adeline, sœur de Guillaume le Pieux, et cousin de Raimond-Pons duc de Toulouse,

succéda à Guillaume le Pieux, son oncle, dans ses États ; mais il ne paraît pas avoir succédé à son père dans le comté de Carcassonne.

ACFRED,

COMTE D'AUVERGNE ET DUC D'AQUITAINIE

926 ou 927. Acfred succéda, dans les comtés d'Auvergne et de Velay, et dans le duché d'Aquitaine, à Guillaume, son frère.

EBLES.

928. Ebles, comte de Poitiers, fut gratifié des comtés d'Auvergne et de Limousin, et du duché d'Aquitaine, après la mort d'Acfred, par le roi Charles le Simple.

RAYMOND-PONS.

932. Raoul, compétiteur du roi Charles le Simple, regardant comme vacants, depuis la mort d'Acfred, le duché d'Aquitaine et le comté d'Auvergne, que Charles avait conférés au comte de Poitiers, les donna cette année à Raymond-Pons, comte de Toulouse.

GUILLAUME III, DIT TAILLEFER.

963. Guillaume III, surnommé Taillefer, comte de Toulouse, paraît s'être emparé du comté d'Auvergne après la mort de Guillaume Tête-d'Étope.

GUY I^e.

979. Guy I^e, fils de Robert et d'Ingelberge, vicomte de Clermont, fut pourvu, l'an 979, du comté d'Auvergne par Guillaume Taillefer.

GUILLAUME IV.

989. Guillaume IV, frère de Guy, lui succéda, l'an 989 au plus tard.

ROBERT I^e.

1016. Robert I^e posséda le comté d'Auvergne en l'an 1016.

GUILLAUME V.

1032. Guillaume V, fils de Robert, lui succéda, au plus tard l'an 1032.

ROBERT II.

1060. Robert II tint le comté d'Auvergne depuis la mort de Guillaume, son père, jusqu'en 1096, et peut-être au delà ; mais on ne voit plus de traces de son existence depuis cette dernière époque.

GUILLAUME VI.

1096, au plus tôt. Guillaume VI, fils et successeur de Robert II, fut du nombre des seigneurs qui donnèrent le premier exemple de la croisade, après le concile de Clermont, célébré l'an 1095.

ROBERT III.

1136, au plus tard. Robert III, fils du comte Guillaume VI, jouissait du comté d'Auvergne l'an 1136.

GUILLAUME VII, DIT LE JEUNE ET LE GRAND.

1145, au plus tard. Guillaume VII fut le successeur de Robert III, son père.

GUILLAUME VIII, DIT LE VIEUX.

1153. Guillaume VIII, frère de Robert III, envahit la plus grande partie du comté d'Auvergne sur son neveu Guillaume le Jeune, c'est y maintint par la protection du roi Louis le Jeune.

ROBERT IV,**COMTE D'AUVERGNE.**

1182. Robert IV, fils ainé de Guillaume le Vieux, lui succéda vers l'an 1182.

DAUPHIN D'AUVERGNE. COMTES D'AUVERGNE.**GUILLAUME I^{er}, SURNOMÉ DAUPHIN, COMTE DE CLERMONT.**

1170, au plus tard. Guillaume I^{er}, fils du comte Guillaume le Jeune, lui succéda dans la partie de l'Auvergne dont il avait joui. Ce fut vraisemblablement Marchise, son aïeule, femme de Robert III, qui lui donna le surnom de *Dauphin*, en mémoire du comte de Guignes, qui l'avait porté. Quoi qu'il en soit, on le voit ainsi nommé dans un acte de 1167, son père vivant peut-être encore. Ce surnom devint depuis un nom de maison et de dignité, pour tous les descendants de cette branche de la maison d'Auvergne.

GUILLAUME - DAUPHIN II, COMTE DE CLERMONT ET DE MONTFERRAND.

1234. Guillaume II succéda celle année à Guillaume - Dauphin I^{er}, son père.

ROBERT I^{er}, COMTE DE CLERMONT ET DE MONTFERRAND.

1240. Robert I^{er}, qui succéda cette année, au plus tard, à Guillaume, son père, mourut au mois d'avril de l'an 1262.

ROBERT II, COMTE DE CLERMONT ET DE MONTFERRAND.

1262. Robert II, fils

DAUPHINS.

de Robert I^{er}, lui succéda l'an 1262.

ROBERT III, COMTE DE CLERMONT ET DE MONTFERRAND.

1282. Robert III, fils du dauphin Robert II, succéda, vers la fin du mois de mars de cette année, à son père.

JEAN, SURNOMMÉ DAUPHINET.

1324. Jean, fils de Robert III et d'Alix de Mercœur, plus connu dans l'histoire sous le nom de *Dauphinet*, dont on ignore la raison, succéda à son père.

BÉRAUD I^{er}.

1351. Béraud I^{er}, ayant quede succéder à Jean Dauphinet, son père, était déjà l'un des plus riches seigneurs de l'Auvergne.

GUY II, COMTE D'AUVERGNE.

1193. Guy II, deuxième fils de Robert IV, succéda, l'an 1193, à Guillaume IX, son frère.

GUILLAUME X (ou XI).

1224. Guillaume X succéda à Guy, son père.

ROBERT V.

1247, au plus tard. Robert V, fils ainé de Guillaume X, lui succéda cette année, au plus tard.

GUILLAUME XI (ou XII).

1277. Guillaume XI, fils de Robert V, lui succéda l'an 1277.

ROBERT VI.

1279. Robert VI, frère de Guillaume XI, se montre pour la première fois sous le titre de comte d'Auvergne et de Boulogne, dans son contrat de mariage, passé le 14 juin de l'an 1279, avec Béatrix, fille de Falcon de Montgascon et d'Isabelle de Ventadour.

ROBERT VII, DIT LE GRAND.

1314. Robert VII, fils de Robert VI, et

COMTES.

de Béatrix de Montgascon, remplaça vraisemblablement cette année son père dans les comtés d'Auvergne et de Boulogne.

GUILLAUME XII (ou XIII).

1326, au plus tard. Guillaume XII, fils de Robert et de Blanche de Clermont, prince orné des plus belles qualités du corps et de l'esprit, succéda, l'an 1326 au plus tard, à son père.

JEANNE, COMTESSE D'AUVERGNE ET DE BOULOGNE, REINE DE FRANCE.

1332. Jeanne, née le 8 mai 1326, de Guillaume XII et de Marguerite d'Evreux, héritra de son père les comtés d'Auvergne et de Boulogne.

PHILIPPE DE ROUVRE.

1360. Philippe, surnommé *de Rouvre*, né l'an 1346, joignit, après la mort de Jeanne, sa mère, les comtés d'Auvergne et de Boulogne, au duché de Bourgogne et au comté d'Artois, qu'il avait hérités de ses aïeux, le duc Eudes IV et Jeanne, sa femme.

JEAN I^{er}, COMTE D'AUVERGNE ET DE BOULOGNE.

1361. Jean I^{er}, frère du comte Guillaume XII, appelé du vivant de celui-ci *seigneur de Montgascon*, et ensuite de *Montfort*, céda ce dernier titre, avec le comté qui le lui donnait, à Jean, duc de Bretagne, et succéda presque en même temps à Philippe de Rouvre, dans les comtés d'Auvergne et de Boulogne.

JEAN II, COMTE D'AUVERGNE ET DE BOULOGNE.

1386. Jean II, fils du

DAUPHINS.

année à son père.

LOUIS I^{er} DE BOURBON, DIT *LE BON*, COMTE DE MONTPENSIER, DAUPHIN D'AUVERGNE.

1436. Baluze prétend, sans en donner de preuves, qu'Anne, fille du dauphin Béraud II, mariée dès l'an 1371, vécut assez pour succéder cette année à la dauphine Jeanne, sa nièce. Mais nous croyons devoir préférer le sentiment de ceux qui placent la mort de cette princesse en l'an 1436, époque d'un codicile ajouté à son testament fait plusieurs années auparavant, et après laquelle on n'aperçoit plus de traces de son existence. Louis de Bourbon, chef de la branche de Montpensier, époux de Jeanne, conserva donc, en vertu de la donation de cette princesse, le Dauphiné d'Auvergne, et le transmit à sa postérité.

GILBERT, COMTE DE MONTPENSIER, DAUPHIN D'AUVERGNE.

1486. Gilbert porta le titre de comte-dauphin du vivant de Louis de Bourbon, son père.

LOUIS II DE BOURBON, COMTE DE MONTPENSIER, DAUPHIN D'AUVERGNE.

1496. Louis II, fils et successeur de Gilbert de Bourbon-Montpensier, hérita de sa bravoure et de son zèle pour la patrie.

CHARLES, DUC DE BOURBON, COMTE DE MONTPENSIER ET DE LA MARCHE, DAUPHIN D'AUVERGNE.

1501. Charles, dou-

COMTES.

comte Jean I^{er}, et de Jeanne de Clermont, hérita de son père cette année les comtés d'Auvergne et de Boulogne.

JEANNE II, COMTESSE D'AUVERGNE ET DE BOULOGNE, DUCHESSE DE BERRI.

1396. Jeanne II, fille du comte Jean II et d'Éléonore de Comminges, était mariée depuis 7 ans à Jean, duc de Berri, fils du roi Jean, lorsqu'elle recueillit la succession de son père.

MARIE, COMTESSE D'AUVERGNE ET DE BOULOGNE.

1422. Marie, fille et unique héritière de Godefroy de Boulogne et de Jeanne de Vaudour, et petite fille de Robert VII, comte d'Auvergne, et de Marie de Flandre, avait épousé, l'an 1388, Bertrand, cinquième du nom, seigneur de la Tour. Après la mort de la comtesse Jeanne II, étant veuve pour lors, elle se mit en possession réelle des comtés d'Auvergne et de Boulogne, et par le droit de sa naissance, et en vertu de la donation de Jeanne. Georges de la Trémouille, mari de Jeanne, fit valoir de son côté le contrat de mariage par lequel ils s'étaient réciprocement donné, comme on l'a dit ci-devant, tous leurs biens. Les voies de fait furent les premiers moyens qu'il employa contre sa rivale ; mais trop faible pour la déposséder, il lui intenta procès dans les règles. L'affaire, après avoir duré 20 ans, fut terminée de la manière dont on le dira ci-après. L'an 1437, Marie meurt le 7 avril à Clermont, où elle est

DAUPHINS.

xième fils de Gilbert de Montpensier, né le 17 février 1490, succéda à Louis, son frère, dans le dauphiné d'Auvergne, ainsi que dans le comté de Montpensier. Après la mort de sa femme, arrivée le 28 avril 1521, il voulut se mettre en possession de tous les biens de la maison de Bourbon, faute d'héritiers mâles. Louise de Savoie, mère du roi, lui contesta cette succession, et se la fit adjuger par arrêt du mois d'août 1522. Outré de désespoir, il passa au service de l'empereur en 1523. Il fut tué, le 6 mai 1527, à l'escale de Rome. Le

roi François I^{er} ayant confisqué tous les domaines du connétable pour sa sédition, les réunit, l'an 1531, à la couronne.

BERTRAND II,

COMTE D'AUVERGNE ET DE BOULOGNE, ET SEIGNEUR DE LA TOUR, SEPTIÈME DU NOM.

1461. Bertrand II, fils de Bertrand de la Tour et de Jacquette du Peschin, seigneur de Montgascon du vivant de son père, devint, après sa mort, héritier des comtés d'Auvergne et de Boulogne, et de la seigneurie de la Tour.

JEAN III,

COMTE D'AUVERGNE, SEIGNEUR DE LA TOUR.

1494. Jean III, fils de Bertrand, dernier rejeton de la première branche de la maison de la Tour d'Auvergne, succéda aux seigneuries de son père, en 1494 : il était âgé pour lors de 29 ans, étant né l'an 1467.

ANNE DE LA TOUR,

COMTESSE D'AUVERGNE.

1501. Anne, fille ainée du comte Jean III, et son héritière au comté d'Auvergne, épousa Jean Stuart, duc d'Albanie en Ecosse, par contrat du 13 juillet 1505. L'an 1524, étant malade, et se voyant sans enfants, elle fit son testament le 16 juin, par lequel elle transmet le comté d'Auvergne à Catherine de Médicis, sa nièce, qui épousa depuis le roi Henri II. Anne mourut dans le même mois. L'an 1589, le roi Henri II fit don du comté d'Auvergne à Charles de Valois, fils naturel de Charles IX. Mais, en 1606, Marguerite de Valois, sœur de Henri III, s'étant pourvue au parlement contre cette donation, se fit adjuger le comté d'Auvergne, qu'elle céda ensuite au dauphin, depuis Louis XIII, qui le réunit à la couronne.

COMTES.

inhumée. Cette princesse laissa de son époux un fils, nommé Bertrand, qui lui succéda, et 3 filles, dont l'aînée, Jeanne, épousa Béraud III, dauphin d'Auvergne.

BERTRAND I^{er},

COMTE D'AUVERGNE ET DE BOULOGNE, ET SEIGNEUR DE LA TOUR, SIXIÈME DU NOM.

1437. Bertrand I^{er}, héritier, par Bertrand, son père, des seigneuries de la maison de la Tour, recueilli, après la mort de Marie, sa mère, les comtés d'Auvergne et de Boulogne, avec la baronnie de Montgascon.

BERTRAND II,

COMTE D'AUVERGNE ET DE BOULOGNE, ET SEIGNEUR DE LA TOUR, SEPTIÈME DU NOM.

1461. Bertrand II, fils de Bertrand de la Tour et de Jacquette du Peschin, seigneur de Montgascon du vivant de son père, devint, après sa mort, héritier des comtés d'Auvergne et de Boulogne, et de la seigneurie de la Tour.

JEAN III,

COMTE D'AUVERGNE, SEIGNEUR DE LA TOUR.

1494. Jean III, fils de Bertrand, dernier rejeton de la première branche de la maison de la Tour d'Auvergne, succéda aux seigneuries de son père, en 1494 : il était âgé pour lors de 29 ans, étant né l'an 1467.

ANNE DE LA TOUR,

COMTESSE D'AUVERGNE.

1501. Anne, fille ainée du comte Jean III, et son héritière au comté d'Auvergne, épousa Jean Stuart, duc d'Albanie en Ecosse, par contrat du 13 juillet 1505. L'an 1524, étant malade, et se voyant sans enfants, elle fit son testament le 16 juin, par lequel elle transmet le comté d'Auvergne à Catherine de Médicis, sa nièce, qui épousa depuis le roi Henri II. Anne mourut dans le même mois. L'an 1589, le roi Henri II fit don du comté d'Auvergne à Charles de Valois, fils naturel de Charles IX. Mais, en 1606, Marguerite de Valois, sœur de Henri III, s'étant pourvue au parlement contre cette donation, se fit adjuger le comté d'Auvergne, qu'elle céda ensuite au dauphin, depuis Louis XIII, qui le réunit à la couronne.

COMTES D'ANGOULEME.

La ville d'Angoulême n'est connue que depuis le IV^e siècle. Le poète Ausone, qui mourut vers l'an 394, est le premier qui en ait parlé. Il la nomme *Incolisina*. Les écrivains postérieurs l'ont appelée *Engolismus*. La notice des Gaules, dressée vers la fin du IV^e siècle, met dans la deuxième Aquitaine, *Civitas Engolismensis*.

TURPION.

839. Turpion, fils d'Adalelme et frère d'Éménon, comte de Poitiers, est le premier comte que l'on connaisse de l'Angoumois.

ÉMÉNON.

863. Éménon, frère de Turpion.

WULGRIN,

COMTE DE PERIGORD ET D'ANGOULEME.

866. Wulgrin fut établi comte de Périgord et d'Angoulême par Charles le Chauve, après la mort d'Éménon, dont il était parent.

ALDUIN I^{er},

COMTE D'ANGOULEME.

886. Alduin succéda, dans le comté d'Angoulême, à Wulgrin, son père.

GUILLAUME I^{er}, DIT TAILLEFER, COMTE D'ANGOULEME.

916. Guillaume I^{er}, fils et successeur d'Alduin, surnommé Taillefer (*Sector ferri*).

ARNAUD BOURATION,

COMTE D'ANGOULEME ET DE PERIGORD.

Arnaud, dit Bouration, fils ainé de Bernard.

ARNAUD MANZER,

COMTE D'ANGOULEME.

975. Arnaud Manzer, ou le Bâtard.

GUILLAUME TAILLEFER II.

988. Guillaume II, fils d'Arnaud Manzer, lui succéda, l'an 988, au plus tard.

ALDUIN II.

1028. Alduin II, fils de Guillaume II, lui succéda au comté d'Angoulême.

GEOFFROY TAILLEFER.

1030. Geoffroy, deuxième fils de Guillaume II, s'empara du comté d'Angoulême après la mort d'Alduin, son frère, au préjudice de Guillaume, son neveu.

FOLQUES TAILLEFER.

1048. Foulques, fils ainé du comte Geoffroy, lui succéda.

GUILLAUME TAILLEFER III.

1089, au plus tôt. Guillaume, fils de Foulques, lui succéda.

WULGRIN TAILLEFER II.

1120. Wulgrin II, fils ainé de Guillaume III, et son successeur.

GUILLAUME TAILLEFER IV.

1140. Guillaume IV était dans sa première jeunesse lorsqu'il succéda à Wulgrin, son père.

WULGRIN TAILLEFER III

1177. Wulgrin III, successeur de Guillaume, son père, ne lui survécut pas deux ans entiers.

MATHILDE, GUILLAUME ET ADHÉMAR OU AYMAR.

1179. Mathilde, fille de Wulgrin III, et femme de Hugues IX de Lusignan, comte de la Marche, se maintint dans une partie du comté d'Angoulême, jusqu'à la mort du roi Richard.

COMTES DE PERIGORD.

Le Périgord, borné au nord par l'Angoumois, à l'orient par le Quercy et le Limousin, au couchant par la Saintonge, au midi par l'Agénais, tire son nom des anciens peuples nommés *Petricorii*, et depuis, par corruption, *Petricordii*. La capitale de ce pays est appelée, dans *Itinéraire*, *Vesuna*; elle a pris depuis le nom de *Petricorium*, ou *Petricordum*. Dans la division que les Romains firent des Gaules, le Périgord fut compris dans la deuxième Aquitaine. Les Goths l'ayant conquise, ainsi que les provinces voisines, sur les Romains, en furent dépoilés à leur tour par les rois Mérovingiens; ceux-ci la posséderent jusqu'au temps du duc Eudes, qui se rendit maître absolu, comme on l'a vu, dans l'Aquitaine. Pépin, père de Charlemagne, conquit le Périgord sur Waïfre, petit-fils d'Eudes; Charlemagne donna un comte à ce pays en 778; ce fut Widhalde, dont les successeurs sont inconnus pendant près d'un siècle.

GUILLAUME I^{er}, COMTE DE PERIGORD.

886. Guillaume I^{er}, deuxième fils de Wulgrin, lui succéda.

BERNARD, COMTE DE PERIGORD.

920. Bernard succéda, quatre ans, dit Adhémar, après la mort d'Alduin, son oncle, Guillaume, son père.

HÉLIE I^{er}.

Hélie I^{er}, fils ainé de Boson I^{er}, fut comte

de Périgord du vivant de son père.

HÉLIE II.

1006, ou environ. Hélie II, fils ainé de Boson II et d'Almodis, fut établi comte de Périgord après la mort de son père, par Guillaume le grand, duc d'Aquitaine, qui avait épousé sa mère.

ALDEBERT.

1031, au plus tôt. Aldebert, fils ainé d'Hélie II, lui succéda.

HÉLIE III.

Hélie, troisième fils d'Hélie II et d'Asce-ne, succéda, l'an 1086, à son frère Aldebert II.

ALDEBERT II.

1104 au plus tard. Aldebert II, successeur d'Hélie, son Père.

HÉLIE IV, dit RUDEL.

1117, au plus tard. Hélie Rude, deuxième fils d'Hélie III, était en possession du comté de Périgord en 1117.

BOSON ET HÉLIE V, dit RUDEL.

1146, au plus tard. Boson, surnommé *Grainol* par Geoffroy du Vigean, et son frère Hélie, dit *Rudel*, fils d'Hélie IV, gouvèraient ensemble le Périgord en 1146.

HÉLIE VI, dit TALEYRAND.

1166, au plus tard. Hélie VI, fils du comte Boson, lui avait succédé l'an 1166.

ARCHAMBAUD I^r.

1212, au plus tard. Archambaud I^r, fils et successeur d'Hélie V.

HÉLIE VI, dit TALEYRAND.

1212, Hélie VI, surnommé *Taleyrand*, successeur d'Archambaud, était son frère et non son fils.

ARGHAMBAUD II.

1248, ou 1249. Archambaud II, fils d'Hélie, doit lui avoir succédé vers l'an 1249.

HÉLIE VII, dit TALEYRAND.

1295, au plus tôt. Hélie VII, surnommé

Taleyrand, fils d'Archambaud II et de Marguerite de Limoges, succéda, l'an 1295, au plus tôt, à son père dans le comté de Périgord.

ARCHAMBAUD III.

1313. Archambaud III, successeur d'Hélie VII, son père.

ROGER-BERNARD.

1335, ou environ. Roger-Bernard, fils d'Hélie VII, succéda, vers l'an 1335, au comte Archambaud III, son frère.

ARCHAMBAUD IV, dit LE VIEUX.

1369, au plus tard. Archambaud IV, fils de Roger-Bernard, lui avait succédé le 8 février 1369. Il tyrannisa la ville de Périgueux, qu'un de ses ancêtres avait cédée au roi, et méprisa les ordres qui lui furent envoyés de la cour. Ses violences et sa rébellion ne restèrent pas impunies. Il fut arrêté et amené au parlement de Paris, qui le déclara déchu de son comté, et le condamna à perdre la tête, par arrêt du 17 avril 1398; mais le roi lui fit grâce de la vie. Archambaud s'enfuit en Angleterre sur la fin de la même année, avec une grosse somme d'argent que lui donna Louis, duc d'Orléans, à qui le monarque, son frère, avait donné le comté de Périgord. On ne sait pas l'année de son décès. De Louise de Masta, sa femme, il eut Archambaud, qui, ayant suivi la révolte de son père, fut banni, avec confiscation de ses biens, par arrêt du parlement, du 19 juillet 1399. Ainsi finirent les anciens comtes de Périgord.

COMTES DE LA MARCHE.

La Marche, bornée au septentrion par le Berri, à l'orient par l'Auvergne, à l'occident par le Poitou et l'Angoumois, au midi par le Limousin, tire son nom de sa situation, qui la rend littérairement la partie du Limousin. Cette province se divise en Haute et Basse-Marche, dont la première a pour capitale Guéret, et la seconde Bellac. Ces deux parties, dans les commencement, eurent quelquefois chacune leur comte particulier.

BOSON I^r, dit LE VIEUX,**COMTE DE LA MARCHE ET DE PÉRIGORD.**

Boson I^r, surnommé *le Vieux*, fils de Sulpice, et petit-fils de Geoffroy, premier comte de Charroux, fut établi comte de la Marche par Guillaume Tête-d'Étoupe, duc d'Aquitaine.

BERNARD.

Bernard, fils d'Aldebert I^r, comte de la haute Marche et de Périgord, étant en bas âge à la mort de son père, fut d'abord sous la tutelle de son oncle Boson, après le décès duquel il passa sous celle de Guillaume le Grand, duc d'Aquitaine, qui lui donna le comté de la Marche.

ALDEBERT II.

1047. Aldebert, fils ainé de Bernard, fut son successeur.

BOSON III.

1088. Boson III, fils d'Aldebert II, et son successeur au comté de la Marche.

ALMODIS ET ROGER DE MONTGOMERY.

1091. Almodis, sœur de Boson III, et femme de Roger de Montgomery, comte de Lancastre en Angleterre succéda à son frère.

ALDEBERT III, EUDES ET BOSON IV.

1106, au plus tard. Aldebert III, Eudes et Boson, succédèrent à leur mère Almodis au comté de la Marche.

ALDEBERT IV.

1145, au plus tôt. Aldebert IV, fils et successeur d'Aldebert III.

MATHILDE ET HUGUES NEUVIÈME DU NOM, SIRE DE LUSIGNAN.

1180. Mathilde, fille de Wulgrin III, comte d'Angoulême, et petite-fille de Ponce de la Marche, femme de Wulgrin II, comte d'Angoulême, succéda, comme plus proche parente, à Aldebert IV dans le comté de la Marche.

COMTE DE LA HAUTE MARCHE.

ALDEBERT I^{er}.

Aldebert ou Hildebert, deuxième fils de Boson, lui succéda dans la haute Marche.

COMTE DE LA BASSE MARCHE.

BOSON II

Boson II, troisième fils de Boson I^{er}, eut en partage la basse Marche.

COMTE DE LA MARCHE ET D'ANGOULÈME.

HUGUES, DIXIÈME DU NOM DE LUSIGNAN,
COMTE DE LA MARCHE ET D'ANGOULÈME.

1208, ou environ. Hugues X succéda à Hugues IX, son père, dans le comté de la Marche. L'an 1217, il épousa Isabelle, fille d'Aymar, comme d'Angoulême, et veuve de Jean Sans-Terre, roi d'Angleterre, laquelle hérita, l'année suivante, du comté d'Angoulême, par la mort de son père.

HUGUES LE BRUN, ONZIÈME DU NOM DE LUSIGNAN.

1249. Hugues XI, fils ainé de Hugues X, lui succéda.

HUGUES XII DE LUSIGNAN.

1260. Hugues le Brun, douzième du nom de Lusignan, succéda à Hugues XI, son père.

HUGUES XIII DE LUSIGNAN.

1282. Hugues XIII de Lusignan, fils et successeur de Hugues XII.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES DUCS DE GASCOGNE.

La Novempopulanie, qui constituait presque toute l'Aquitaine, telle qu'elle est décrite par Jules-César, prit le nom de Gascogne, lorsque les Gascons, ou Vascons, peuple espagnol qui habitait la Navarre au delà des Pyrénées et la Biscaye, s'en rendirent maîtres vers la fin du vi^e siècle. Les Rois et frères, Théodébert et Thierri, à qui cette province appartenait, marchèrent contre eux l'an 602, les subjuguèrent, leur imposèrent tribut, et laissèrent le duc Génialis pour les gouverner et réprimer leurs courses. A Génialis succéda Aignian, qu'on voit duc de Gascogne en 626. L'an 650: la Gascogne se trouvant renfermée dans le nouveau royaume d'Aquitaine, établi en faveur de Caribert, frère du roi Dagobert I^{er}, eut pour duc Amand, dont la fille Gisèle épousa Caribert. La mort de ce prince, arrivée l'an 651, changea l'état de l'Aquitaine, que Dagobert convertit en duché de France. Amand prit les armes pour soutenir les droits de ses petits-fils, Boggis et Bertrand, fils de Caribert, et étendit ses courses, l'an 656, dans toute l'Aquitaine. Dagobert marcha contre les rebelles, les défit, et leur pardonna, ainsi qu'à leur chef, l'an 657, après les avoir obligés de lui prêter serment de fidélité. Boggis et Bertrand furent établis ducs héréditaires de toute l'Aquitaine.

LOUP I^{er}.

L'an 768, Loup I^{er}, fils d'Hatton, à qui Hunold, son frère, duc d'Aquitaine, avait fait élever les yeux vers l'an 745, eut le gouvernement de Gascogne après la mort de Waifre, dont il était beau-frère et cousin.

LOUP II.

776. Loup II, fils de Waifre, se mit en possession du duché de Gascogne, soit de force, soit par la concession de Charlemagne, après la mort de Loup I^{er}, son aïeul maternel.

ADALARIC ET LOUP-SANCHE.

778. Adalaric et Loup-Sanche, fils de Loup II, furent nommés, dans un âge encore tendre, malgré la perfidie de leur père, pour lui succéder au duché de Gascogne, qu'ils partagèrent entre eux. Adalaric eut la partie de ce duché la plus voisine des Pyrénées;

l'autre partie demeura au pouvoir de son frère. Les Français taillèrent en pièces les Gascons, et prirent Adalaric, qui fut pendu sur le champ de bataille. Centule, son deuxième fils, pérît dans la mêlée. A l'égard de Loup-Sanche, frère d'Adalaric, Ermoldus Nigellus le loue d'avoir été plus fidèle que ses ancêtres.

LOUP-CENTULE.

812. Loup-Centule, fils de Centule, tué dans le combat de Roncevaux, et Scimin, ou Siguin, fils ainé d'Adalaric, recueillirent, par la bonté de Louis le Débonnaire, la succession de leur père, et la partagèrent entre eux. L'an 819, après la perte d'une bataille, où Gersend, son frère, fut tué, Loup-Centule fut pris par Bérenger, duc de Toulouse, et Warin, comte d'Auvergne, et amené à l'empereur, qui le priva de son duché.

DUCS AMOVIBLES DE GASCOGNE.

TOTILON.

819. Totilon fut le premier duc amovible nommé par Louis le Débonnaire, dont il était parent. Il eut de plus, ainsi que ses successeurs, le comté particulier de Bordeaux, avec celui de Fézenzac.

SIGUIN, dit MOSTELLANICUS.

Siguin, dit *Mostellanicus*, duc de Gascogne, et comte de Bordeaux et de Saintes, s'opposa, l'an 846, aux Normands.

GUILLAUME.

846. Guillaume, successeur de Siguin au

DUCS HÉRÉDITAIRES DE GASCOGNE.

SANCHE I^{er}.

872. Sanche, surnommé *Mitarra*, petit-fils de Loup-Centule, duc de Gascogne, qui avait été dépoillé par Louis le Débonnaire, fut appelé de Castille par les Gascons, vers l'an 872, pour les gouverner.

SANCHE II.

Sanche II, surnommé *Mitarra*, comme son père, lui succéda au duché de Gascogne.)

GARCIE-SANCHE.

Garcie-Sanche, dit *le Courbé*, fils de Sanche II, fut son successeur, et vivait en 904.

SANCHE-GARCIE.

Sanche-Garcie, successeur de Garcie-Sanche, son père.

SANCHE-SANCHEZ.

Sanche-Sanchez, fils ainé de Sanche-Gar-

COMTES, VICOMTES ET PRINCES DE BEARN.

Le Béarn, borné au nord par la Chalosse, le Tursan et l'Armagnac, au midi par les Pyrénées, au levant par le Bigorre, à l'occident par le pays de Soule et la basse Navarre, s'étend sur 16 lieues de longueur et 15 de largeur. Son nom lui vient de *Beneharnia*, son ancienne capitale, détruite depuis longtemps, et dont on ignore la position.

CENTULFE I^{er}.

L'an 819, l'empereur Louis le Débonnaire donna le comté de Béarn à Centulf, deuxième fils de Loup-Centule, duc de Gascogne, qu'il avait dépoillé de ses Etats.

CENTULFE II.

845, au plus tard. Centulf II, fils de Centulf I^{er}, lui succéda en bas âge.

CENTULE I^{er}, ou CENTOING.

905, ou environ. Centule I^{er}, ou Centoing, petit-fils de Centulf II, conduisit du secours contre les Maures à Sanche-Garcie, roi de Navarre.

GASTON-CENTULE.

940, ou environ. Gaston-Centule, ou fils de Centule, succéda, vers l'an 940, à son père.

CENTULE-GASTON, dit LE VIEUX.

984. Centule-Gaston, dit *le Vieux*, successeur de Gaston-Centule, son père.

GASTON II.

1004, ou environ. Gaston II, fils de Cen-

duché de Gascogne, est différent de Guillaume, fils du duc de Toulouse.

SANCHE-SANCION.

848. Sanche-Sancion, fils de Loup-Sanche, et neveu d'Alaric, se rendit maître de la Gascogne, après que Guillaume eut été pris par les Normands.

ARNAUD.

864. Arnaud, fils d'Ymon, ou d'Aymon, et neveu par sa mère, de Sanche-Sancion, succéda à celui-ci dans le duché de Gascogne.

DUCS HÉRÉDITAIRES DE GASCOGNE.

cie, mourut (on ne sait en quelle année) sans postérité.

GUILLAUME-SANCHE.

Guillaume-Sanche remplaça Sanche-Sanchez, son frère.

BERNARD-GUILLAUME.

984, ou environ. Bernard-Guillaume, fils de Guillaume-Sanche et son successeur.

SANCHE-GUILLAUME.

1010. Sanche-Guillaume succéda au duché de Gascogne à Bernard-Guillaume, son frère.

BÉRENGER, ou BERLANGER.

1032. Bérenger, ou Berlangier, fils d'Alduin II, comte d'Angoulême, et d'Alauise, fille de Sanche-Guillaume, recueillit, en 1032, la succession de ce dernier.

tule-Gaston, et son successeur, mourut vers l'an 1012.

CENTULE-GASTON, dit LE JEUNE.

1012, ou environ. Centule-Gaston, dit *le Jeune*, succéda, vers l'an 1012, à Gaston II, son père.

CENTULE IV.

1060. Centule IV, fils de Gaston III, succéda à son aïeul Centule-Gaston dans le vicomté de Béarn.

GASTON IV.

1088. Gaston IV, appelé dans les anciennes chroniques, tantôt *Gastus de Berdris*, de *Bordeis* ou *Burdeis*, tantôt *Gaston de Béhert*, de *Biarts*, de *Beart*, et *Guazon de Biars*, fils et successeur de Centule IV.

CENTULE V.

1130. Centule V, fils de Gaston IV, lui succéda dans ses Etats.

PIERRE.

1134. Pierre, fils de Pierre, vicomte de Gavaret, mort avant 1134, et de Guiscarde, sœur de Centule V, recueillit la succession de son oncle.

GASTON V.

1153, ou environ. Gaston V, fils du vicomte Pierre, lui succéda en bas âge.

MARIE.

1170. Marie, sœur de Gaston V, lui succéda dans les vicomtés de Béarn et de Gavaret et autres domaines, dont elle fit hommage, dans la ville de Jacca, le 30 avril, à Alphonse II, roi d'Aragon. C'est la première fois, selon M. de Marca, que le Béarn ait reconnu la souveraineté de l'Aragon. Les Béarnais souffrirent impatiemment cet hommage. Résolus de secouer le joug de Marie, ils élurent pour leur seigneur un cavalier du Bigorre, qui était en réputation; mais l'an 1171, voyant qu'il donnait atteinte à leurs priviléges, la Cour-Majour de Béarn s'assembla à Pau, le somma de maintenir les fers et coutumes du pays, et sur son refus, le massacra.

GASTON VI.

1173. Gaston VI, dit *le Jeune et le Bon*, fils de Guillaume de Moncade et de Marie, fut élu vicomte de Béarn l'an 1173, après le traité fait par les Béarnais avec ses père et mère.

GUILLAUME-RAYMOND.

1215. Guillaume-Raymond, fils de Guillaume de Moncade et de Marie de Béarn, succéda à Gaston, son frère.

GUILLAUME.

1223. Guillaume, fils et successeur de Guillaume-Raymond, était en Catalogne occupé dans les guerres civiles, qui divisaient ce pays et l'Aragon sous la minorité du roi Don Jayme, lorsque son père mourut.

GASTON VII.

1229. Gaston VII, fils de Guillaume de Moncade, lui succéda en bas âge, sous la régence de Gersende, sa mère.

COMTES D'ARMAGNAC.

L'Armagnac (*Pagus or Provincia Arminiucensis*), dont la capitale est Auch (*Ciritas Ausciorum*), faisait autrefois partie du Fézenzac, et se trouvait compris avec ce comté dans le duché de Gascogne. Le duc, Garcie Sanche, le Courlé, ayant donné le comté de Fézenzac à Guillaume-Garcie, son deuxième fils, celui ci, dans le partage qu'il fit à ses enfants, détacha l'Armagnac du Fézenzac, et donna le premier à Bernard, qui suit.

BERNARD I^e.

960. Bernard I^e, deuxième fils de Guillaume-Garcie, comte de Fézenzac, fut le premier qui porta le titre de comte d'Armagnac, que lui donna son père en 960.

GÉRAUD, DIT TRANCALEON.

Géraud, dit *Trancaléon*, succéda, au comté d'Armagnac, à Bernard I^e, son père.

BERNARD II, DIT TUMAPALER.

Bernard II, dit *Tumapaler*, fut le successeur de Géraud Trancaléon, son père.

GÉRAUD II.

1070. Géraud II, fils aîné de Bernard Tumapaler, fut son successeur.

BERNARD III.

Bernard III, fils et successeur de Géraud II.

GÉRAUD III.

1110, au plus tôt. Géraud III succéda, dans l'Armagnac, à Bernard IV, son père.

BERNARD IV.

Bernard IV, successeur de Géraud III.

GÉRAUD IV.

1188, ou environ. Géraud IV, fils aîné de Bernard IV, lui succéda.

ARNAUD-BERNARD

1219. Arnould-Bernard s'empara de l'Armagnac et du Fézenzac, après la mort de Géraud IV, son frère, au préjudice du fils de ce dernier.

PIERRE-GÉKARD.

1226. Pierre-Gérard, frère putain d'Arnaud-Bernard.

BERNARD V.

Bernard V, fils de Géraud IV, se mit en possession des deux comtés, que ses oncles lui avaient enlevés, après la mort du dernier.

MASKAROSE I^e.

1245. Maskarose I^e, sœur de Bernard V, et femme d'Arnaud, vicomte de Lomagne, se porta pour héritière de son frère dans les comtés d'Armagnac et de Fézeuzac, dont elle rendit hommage avec son époux; mais Géraud, fils de Roger d'Armagnac, et petit-fils de Bernard IV, lui disputa cet héritage.

MASKAROSE II.

1249, ou environ. Maskarose II succéda à sa mère dans les comtés d'Armagnac et de Fézeuzac.

GERAUD V.

1256. Géraud V, fils de Roger et petit-fils de Bernard V, portait le titre de comte de Fézenzac dès l'an 1244. Après la mort de Maskarose II, il entra, sans contradiction, en jouissance des comtés d'Armagnac et de Fézenzac.

BERNARD VI.

1285. Bernard VI, fils et successeur de Géraud V.

JEAN I^e.

1319. Jean I^e, fils de Bernard VI et de Cécile de Rodez, succéda à son père dans les comtés d'Armagnac et de Fézenzac, et à sa mère dans ceux de Rodez et de Carlat.

JEAN II, dit *LE BOSSU*.

1373. Jean II, dit *le Bossu*, qualifié comte de Charolais du vivant de Jean I^e, son père.

JEAN III.

1384. Jean III, fils aîné de Jean II, avant que de lui succéder, était déjà comte de Comminges, par son mariage contracté l'an 1378 avec Marguerite, fille et héritière de Pierre-Raymond II, comte de Comminges, mort en 1376.

BERNARD VII.

1391. Bernard VII, frère de Jean III, fut reconnu pour son héritier.

JEAN IV.

1418. Jean IV, fils aîné et successeur de Bernard VII, acquit du duc de Bourbon, en 1420, le comté de l'Île-Jourdain.

JEAN V.

1450, ou environ. Jean V, nommé comte de Lomagne du vivant de Jean IV, son père.

CHARLES I^e.

1478. Charles I^e, vicomte de Fézenzac,

deuxième fils de Jean IV, comte d'Armagnac.

CHARLES II.

1497. Charles II, duc d'Alençon, petit-fils de Marie d'Armagnac, sœur de Jean V et de Charles I^e, se porta pour héritier du comté d'Armagnac, en vertu du testament de ce dernier. On lui opposa la confiscation faite en 1481, à quoi il répondit qu'elle ne pouvait préjudicier aux anciennes substitutions de la maison d'Armagnac, auxquelles il était appelé. Pour terminer ce différend, le roi François I^e lui fit épouser sa sœur Marguerite, et en considération de ce mariage, il lui rendit l'Armagnac; mais à condition qu'il reviendrait, faute d'héritiers issus de cette alliance, à la couronne. Charles mourut sans enfants le 11 avril 1525. Marguerite, sa veuve, s'étant remariée l'année suivante avec Henri d'Albret, roi de Navarre, et petit-fils d'Anne d'Armagnac, sœur de Jean IV, lui porta les mêmes avantages que son contrat de mariage énonçait. Henri mourut le 25 mai 1555, ne laissant de Marguerite, décédée en 1549, qu'une fille, Jeanne d'Albret, reine de Navarre, mariée, en 1548, avec Antoine, duc de Vendôme. Jeanne mit au monde Henri, qui étant monté sur le trône de France sous le nom de Henri IV réunit l'Armagnac à la couronne en 1589.

COMTES DE BIGORRE.

Le Bigorre, borné au nord par l'Armagnac, au septentrion par les Pyrénées, à l'est par le pays des quatre vallées, le Nébouzan et l'Astarac, et à l'ouest par le Béarn, s'étend sur 15 lieus 1/2 de longueur, et environ 7 de largeur; Tarbes est sa capitale. Les *Bigorri*, ou *Bigorrone*s, dont les *Tornates* et les *Campori* faisaient partie, étaient ses habitants du temps de Jules-César. De la domination des Romains, le Bigorre passa sous celle des Visigoths, et successivement sous celle des Francs et des Gascons. Dès le temps d'Honorius, il était compris dans la Novempopulanie ou troisième Aquitaine.

DONAT-LOUP.

Donat-Loup, fils de Loup-Centule, duc de Gascogne, fut établi comte de Bigorre, vers l'an 820, par l'empereur Louis le Débonnaire. On ne connaît point les successeurs de Donat-Loup jusqu'à Raymond, qui, en qualité de comte de Bigorre, rétablit le monastère de Saint-Savin dans la vallée de Lavedan, vers l'an 945.

LOUIS.

Louis, fils et successeur de Raymond, fut remplacé, vers la fin du x^e siècle, par Arnaud, son frère.

GARCIE-ARNAUD.

Garcie-Arnaud, fils d'Arnaud, tint le comté de Bigorre après la mort de son père, et finit ses jours vers l'an 1032, sans laisser d'enfants.

BERNARD-ROGER.

1032, ou environ. Bernard-Roger, comte de Carcassonne, fut le successeur d'Arnaud, dont il avait épousé la sœur, nommée Gerande. Il mourut vers l'an 1035.

BERNARD I^e.

1035, au plus tard. Bernard I^e, fils de Bernard-Roger, lui succéda.

RAYMOND.

1065, ou environ. Raymond, fils et successeur de Bernard I^e.

BÉATRIX I^e.

1080. Béatrix I^e, fille de Bernard I^e, succéda au comte Raymond, son frère, avec Centule I^e (IV) vicomte de Béarn, qu'elle avait épousé l'an 1078.

BERNARD II.

1088. Bernard II, fils de Centule et de Béatrix, succéda à sa mère.

CENTULE II.

1113. Centule II, frère de Bernard II, fut son successeur.

BÉATRIX II.

1138, ou environ. Béatrix II, dite aussi *Bénétris*, fut héritière de Centule, son père.

CENTULE III.

1163. Centule III, ou *Pierre-Centule*, fils de Pierre et de Béatrix, leur succéda.

BÉATRIX III.

Béatrix III, dite aussi *Stéphanie*, succéda, au comté de Bigorre et autres domaines, à Centule III, son père.

PÉTRONILLE.

Pétronille, fille de Béatrix et de Bernard, succéda en bas âge à sa mère, sous la tutelle d'Alphonse, roi d'Aragon.

ESKIVAT DE CHABANNAIS.

1251. Eskivat de Chabannais, petit-fils de la comtesse Pétronille, par Alix, sa mère, fut héritier de son aïeule au comté de Bigorre.

LAURE.

1283. Laure, sœur d'Eskivat, vicomtesse de Turenne, prétendit lui succéder, en vertu du testament qu'il avait fait en sa faveur;

mais Gaston VII, vicomte de Béarn, revendiqua cette succession, pour Constance, sa fille aînée, fondé sur le testament de la comtesse Pétronille, qui substituait Mathe, sa fille, mère de Constance, à ses frères, Eskivat et Jourdain. Les Etats de Bigorre se déclarèrent pour Constance. Laure ayant eu recours au roi d'Angleterre, ce prince mit sous sa main, par provision, le Bigorre. Cinq concurrents se présentèrent alors. Les parties s'étant pourvues au parlement de Paris, l'affaire y fut jugée en 1292. Le Bigorre fut mis en séquestre entre les mains du roi Philippe le Bel. Ce prince ayant acquis, vers ce temps, les droits des principaux prétendants à la succession du comte de Bigorre, en fit porter le titre au troisième de ses enfants, qui fut depuis le roi Charles le Bel.

COMTES DE COMMINGES.

Le comté de Comminges, dont la ville de Saint-Bertrand est aujourd'hui la capitale, était habité, du temps de Jules-César, par les *Corenæ*, ramas de peuples chassés d'Espagne par Sertorius. Borné au nord-est par le Languedoc, au sud par l'Aragon et la Catalogne, à l'est par les pays de Foix et de Convergues, à l'ouest par le Nébouzan, le pays des quatre vallées et l'Astarac, il s'étend sur 18 lieues de longueur et 15 de largeur. Le Comminges fut compris dans la Gascogne, comme il l'était dans la Novempopulanie, lorsque cette province fut érigée en duché. On prétend qu'il eut des comtes particuliers dès le commencement du x^e siècle; et en effet on trouve, avec le titre de comte, ASNAVIRUS en 900, ARNAUD en 944 et 956; après lui ROGER I^r, puis RAYMOND I^r en 987, ensuite AMÉLIUS, BERNARD I^r, fils de Raymond, GUILLAUME en 1015 et 1025, ROGER II en 1026 et 1035, ARNAUD II en 1062 et 1070, ROGER III en 1074, BERNARD II, fils de Raymond, en 1075 et 1100; mais il y a lieu de douter si tous ces comtes se sont immédiatement suivis, et s'ils viennent tous de la même source. On a plus de lumière sur la suite.

BERNARD III.

Bernard III était comte de Comminges en 1130.

DODON.

1150. Dodon, dit aussi *Bernard IV*, fils et successeur de Bernard III.

BERNARD V.

1181. Bernard V, fils et successeur de Dodon.

BERNARD VI.

1226. Bernard VI, fils de Bernard V, lui succéda l'an 1226, dans la partie du Comminges, que les croisés n'avaient pu lui enlever.

BERNARD VII.

1241. Bernard VII, fils et successeur de Bernard VI.

BERNARD VIII.

1295. Bernard VIII succéda, l'an 1295, à Bernard VII, son père.

JEAN.

1335. Jean, fils posthume de Bernard VIII, lui succéda, sous la tutelle de Mathe, sa mère. Il mourut en 1339.

PIERRE-RAYMOND I^r.

1339. Pierre-Raymond I^r, fils du comte

Bernard VII, s'empara du comté de Comminges après la mort du comte Jean, son neveu, au préjudice de ses nièces, prétendant que c'était un fief masculin.

PIERRE-RAYMOND II.

1341 ou 1342. Pierre-Raymond II, fils de Pierre-Raymond I^r, lui succéda en bas âge.

MARGUERITE.

1376. Marguerite, fille de Pierre-Raymond II, lui succéda au comté de Comminges. Elle fut mariée deux fois : 1^e en 1378, à Jean III, comte d'Armagnac; 2^e le 16 juillet 1419, à Mathieu de Foix, frère de Jean, comte de Foix. Marguerite, longtemps retenue prisonnière par son second mari, fut remise entre les mains du roi, qui l'envoya à Poitiers, où elle mourut dans la même année 1443. Après sa mort, Jean IV, comte d'Armagnac, s'empara du comté de Comminges, sans égard pour la donation qu'elle en avait faite au roi de France. Mathieu de Foix, qui survécut à la comtesse Marguerite sa femme, se remaria à Catherine de Coarasse en Béarn, et finit ses jours sur la fin de 1453. Le roi dès ce moment entra en jouissance du comté de Comminges.

SIRES D'ALBRET.

La sirie d'Albret tire son nom du bourg d'Albret, de Lebret, ou de Labrit (*Leporetum, Lebreuum*), situé dans les Landes de Gascogne. Cette seigneurie, au commencement, était resserrée dans des bornes assez étroites. Elle s'étendit dans la suite, et renferme aujourd'hui, outre la capitale, Nérac, Castel-Jaloux, Mont-Réal, et d'autres lieux moins considérables.

AMANIEU.

Amanieu, qui vivait en 1050, est compté pour le premier sire d'Albret.

AMANIEU II

Amanieu II, sire d'Albret, suivit, l'an 1096, Godefroi de Bouillon, son parent, à la terre sainte.

AMANIEU III.

Amanieu III vivait en 1130.

BERNARD I^{er}.

Bernard I^{er}, fils d'Amanieu III, vivait en 1140.

AMANIEU IV.

Amanieu IV, sire d'Albret, est nommé parmi les témoins d'une charte donnée l'an 1174.

AMANIEU V.

1209. Amanieu V, fils et successeur d'Amanieu IV.

AMANIEU VI.

1255, au plus tard. Amanieu VI, fils d'Amanieu V.

BERNARD-EZI I^{er}.

1270, au plus tôt. Bernard-Ezi I^{er}, fils et successeur d'Amanieu VI, mourut vers le commencement de l'an 1281.

MATHE.

1281. Mathe, fille de Bernard-Ezi, lui succéda, sous le bail d'Amanieu, son oncle.

ISABELLE.

Isabelle, femme de Bernard VI, comte d'Armagnac, succéda à Mathe, sa sœur et mourut avant l'an 1298.

AMANIEU VII.

Amanieu VII, frère de Bernard-Ezi I^{er},

se mit en possession de la sirie d'Albret, après la mort d'Isabelle, sa nièce.

BERNARD-EZI II.

1324, au plus tard. Bernard-Ezi II, fils et successeur d'Amanieu VII, mourut l'an 1358.

ARNAUD-AMANIEU.

1358. Arnaud-Amanieu, fils aîné de Bernard-Ezi, lui succéda.

CHARLES I^{er}.

1401. Charles I^{er}, fils d'Arnaud-Amanieu, et cousin germain, par Marguerite de Bourbon, sa nièce, du roi Charles VI, succéda à son père dans la sirie d'Albret et la vicomté de Tartas, mais non dans le comté de Dreux.

CHARLES II.

1415. Charles II, fils de Charles I^{er}, lui succéda dans la sirie d'Albret, la vicomté de Tartas et le comté de Dreux.

ALAIN, dit LE GRAND.

1471. Alain, surnommé *le Grand*, petit-fils de Charles II, et fils de Jean d'Albret, vicomte de Tartas, et de Catherine de Rohan, succéda à son aïeul dans la sirie d'Albret.

HENRI.

1522. Henri, roi de Navarre, comte de Foix, prince de Béarn, fils de Jean d'Albret et de Catherine de Foix, succéda, l'an 1522, à son aïeul, Alain le Grand, dans la sirie d'Albret. L'an 1530, Henri II, roi de France, érige en duché la sirie d'Albret, par lettres du 29 avril. L'an 1555, Henri d'Albret meurt le 25 mai, laissant son épouse Jeanne qui porta le duché d'Albret, avec le royaume de Navarre et les autres domaines de sa maison, dans celle de Bourbon, par son mariage, célébré le 20 octobre 1548, avec Antoine de Bourbon, duc de Vendôme.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES COMTES OU DUCS DE TOULOUSE, DES DUCS ET MARQUIS DE SEPTIMANIE OU GOTHIÉ, ET DES COMTES DE LA MARCHE D'ESPAGNE OU DE BARCELONE.

COMTES OU DUCS DE TOULOUSE.

Charlemagne ayant rétabli, l'an 778, le royaume d'Aquitaine en faveur de son fils Louis, surnommé depuis le Débonnaire, comme ce jeune prince, qui ne faisait que naître, n'était pas capable de gouverner ce nouvel Etat, le monarque, son père, y pourvut en établissant des comtes, ou des gouverneurs, dans la plupart des villes. C'est ce qui a donné occasion à quelques modernes de rapporter à cette époque l'éta-

bissement des comtes, et d'en attribuer l'institution à Charlemagne, mais mal à propos, puisque l'institution des comtes est beaucoup plus ancienne. Il est fait mention dans le code Théodosien des comtes qui avaient l'administration des provinces. On pourrait même faire remonter l'origine des comtes jusqu'à Auguste. Sous Constantin le Grand, ce titre devint plus commun, et fut donné alors aux principaux officiers de l'empire. L'usage s'en établit même chez les nations barbares. Les comtes ou ducs, établis par Charlemagne, ne furent donc point une nouvelle institution. Entre ces comtes, ceux de Toulouse furent les seuls qui prirent le titre de ducs. Ils étaient appelés indifféremment comtes, ou ducs, parce que Toulouse était comté et duché tout ensemble. On appelle comte, celui qui n'avait le gouvernement que d'une ville, ou d'un diocèse seulement; et duc, celui qui avait le gouvernement de plusieurs villes, de plusieurs diocèses, ou d'une province.

CHORSON I^e, DUC BÉNÉFICIAIRE DE TOULOUSE.

L'an 778, Chorson ou Torsin, fut fait comte ou duc de Toulouse par Charlemagne.

GUILLAUME I^e, DUC BÉNÉFICIAIRE DE TOULOUSE.

790. Guillaume I^e, que ses grandes qualités civiles, militaires et chrétiennes ont rendu célèbre, fut nommé duc de Toulouse et d'Aquitaine dans la même diète où Chorson fut destitué. Il était fils de Théodoric, parent du roi Pépin, et d'Aldane. Sa première expédition fut contre les Gascons, qui avaient pris les armes en faveur d'Adalaric, leur duc, que la diète dont on vient de parler avait proscribt. Guillaume réussit à rétablir la paix parmi eux, autant par son habileté que par sa valeur. L'an 793, les Sarrasins ayant pénétré dans la Marche d'Espagne, Guillaume va au-devant d'eux, les attaque à Villedaigne, entre Narbonne et Carcassonne, et perd la bataille, après avoir fait des efforts incroyables. L'an 801, il engage Louis le Débonnaire, roi d'Aquitaine, à entreprendre le siège de Barcelone sur ces idéalistes, et se signale dans cette expédition, qui finit au bout de sept mois par la réduction de la place. L'an 806, Guillaume se retire au monastère de Gellone, dit aujourd'hui Saint-Guilhem, ou Guillen-du-Désert, qu'il avait fondé l'an 804 au diocèse de Lodève. Il y reçoit l'habit religieux le 29 juin; et après avoir passé six ou sept ans dans cette retraite, il y meurt saintement, le 28 mai de l'année 812, ou de la suivante. Ses vertus l'ont fait mettre au rang des saints.

RAYMOND, DIT RAFINEL.

810. Raymond, surnommé Rafinel, paraît avoir été le successeur de saint Guillaume.

BÉRENGER, DUC BÉNÉFICIAIRE DE TOULOUSE.

818. Bérenger, plus illustre par sa sagesse et sa bonne conduite que par sa naissance, qu'il tirait de Hugues, comte de Tours, proche parent de Louis le Débonnaire, était pourvu du gouvernement ou du duché de Toulouse quelque temps avant la défaite des Gascons, qu'il battit en 819. L'an 832, l'empereur Louis le Débonnaire le nomma duc de Septimanie. Ce duc mourut subitement l'an 835, étant en chemin pour se rendre à la diète de Crémieu.

GUILLAUME II, DUC BÉNÉFICIAIRE DE TOULOUSE.

L'an 844 ou 845, Guillaume II, né le 29 novembre 826, de Bernard et de Dodane et

petit-fils de saint Guillaume, fut pourvu du duché de Toulouse par Pépin II.

FRÉDÉLON.

850. Frédélon (d'une illustre naissance), fils de Fulguad ou Fulcoad, et de Sénégonde, commandait dans la ville de Toulouse, lorsqu'elle fut assiégée pour la troisième fois par Charles le Chauve. Il rendit cette place importante au monarque, et reçut en récompense le comté de Toulouse, auquel était attaché le duché d'Aquitaine.

RAYMOND I^e, COMTE HÉRÉDITAIRE DE TOULOUSE.

852. Raymond I^e, frère de Frédélon, lui succéda, et prit le titre de duc. Il joignait aux comtés de Toulouse et de Rouergue celui de Quercy, et les transmit à sa postérité, qui en a joui jusqu'à vers la fin du XIII^e siècle. C'est de ce Raymond que descendent les comtes héréditaires de Toulouse, qui ont possédé la plus grande partie du Languedoc jusqu'à sa réunion à la couronne.

BERNARD, COMTE DE TOULOUSE.

L'an 864 ou 865, Bernard, fils de Raymond I^e, lui succéda dans toutes ses dignités.

ODON ou EUDES.

875. Odon ou Eudes, fils de Raymond I^e, succéda immédiatement à Bernard, son frère, en 875.

RAYMOND II, COMTE DE TOULOUSE.

918. Raymond II, fils ainé d'Eudes, lui succéda.

RAYMOND-PONS III.

923. Raymond-Pons III succéda, l'an 923, à Raymoud II, son père.

GUILLAUME TAILLEFER III.

950. Guillaume Taillefer, fils ainé de Raymond-Pons, lui succéda dans un âge tendre.

PONS.

1037. Pons, fils de Guillaume et d'Emme, sa deuxième femme, hérita, à l'âge de 45 ans, non-seulement des comtés de Toulouse, d'Albigeois, de Quercy, de Saint-Gilles, du côté de son père, mais encore d'une partie de la Provence, du côté de sa mère. Pons joignait à ses titres celui de comte palatin.

GUILLAUME IV.

1060. Guillaume IV, âgé d'environ 20 ans, succéda à son père.

RAYMOND IV, dit DE SAINT-GILLES.

1088. Raymond IV, dit *de Saint-Gilles*, parce qu'il eut d'abord cette portion du diocèse de Nîmes dans son partage, fils de Pons, succède à Guillaume, son frère, en vertu de la vente ou cession qu'il lui avait faite. Il était comte de Rouergue depuis 1066. Raymond joignit aux titres de la maison des comtes de Toulouse celui de duc de Narbonne, qui n'est pas différent de celui de marquis de Gothie ou de Septimanie, dignité qui avait passé dans sa maison après la mort de Guillaume le Pieux, duc d'Aquitaine. Raymond se distingua parmi les croisés dans toutes les occasions, et mérita qu'on jetât les yeux sur lui pour le faire roi de Jérusalem après la prise de cette ville ; mais il refusa cet honneur, et se retira à Laodicée, où il fit sa résidence. L'an 1105, Raymond meurt le 28 février, âgé d'environ 64 ans, dans le château de Mont-Pélerin, qu'il avait construit proche Tripoli.

BERTRAND.

1105. Bertrand, fils de Raymond de Saint-Gilles et de sa première femme, déclaré comte de Toulouse l'an 1096, dépouillé l'an 1098 par Guillaume IX, duc d'Aquitaine, et entièrement rétabli l'an 1100, succéda, l'an 1105, à son père. Après s'être signalé dans plusieurs expéditions, il meurt en Syrie le 21 du mois d'avril de l'an 1112.

ALPHONSE-JOURDAIN.

1112. Alphonse-Jourdain, fils de Raymond IV et de la princesse Elvire, né en Palestine l'an 1103, succède à Bertrand, son frère, l'an 1112, dans le duché de Narbonne, le comté de Toulouse, et le marquisat de Provence.

RAYMOND V.

1148. Raymond V, né l'an 1134, succède à son père Alphonse-Jourdain. L'an 1154, il épouse Constance, sœur du roi Louis le Jeune, veuve d'Eustache, comte de Boulogne, et fils d'Etienne, roi d'Angleterre.

RAYMOND VI.

1194. Raymond VI, fils de Raymond V et de Constance, né le 27 octobre 1156, succède à son père sur la fin de l'an 1194, et prend possession de la ville et du comté de Toulouse le 6 janvier 1195 (N. S.) L'an 1205, Raymond promet par serment aux légats du Pape, de chasser de ses domaines les routiers et les hérétiques. L'an 1207, il est excommunié par Pierre de Castelnau, légat du Pape, sur le refus qu'il fait de signer un traité de paix, et de cesser de favoriser les hérétiques. Une terrible guerre, commandée

par Simon de Montfort, en est la suite. L'an 1222, Raymond VI meurt au mois d'août dans la 66^e année de son âge. Il eut l'avantage de recouvrer avant sa mort la plus grande partie de ses Etats, et de les transmettre à Raymond VII, son fils unique, qui ne put jamais obtenir que le corps de son père reçût les honneurs de la sépulture. Raymond VI avait eu successivement cinq femmes, 1^e Erméninde Pélet; 2^e Béatrix de Béziers; 3^e une princesse de Chypre, dont les auteurs ne nous apprennent pas le nom; 4^e Jeanne d'Angleterre; 5^e Éléonore d'Aragon.

RAYMOND VII.

1222. Raymond VII, fils de Raymond VI et de Jeanne d'Angleterre, né au mois de juillet de l'an 1197, succède au comte Raymond son père.

ALPHONSE.

1249. Alphonse, fils de Louis VIII, roi de France, comte de Poitiers depuis 1241, succéda, l'an 1249, à Raymond VII, dernier comte de Toulouse, dont il avait épousé la fille et l'héritière. L'an 1270, Alphonse, pour exécuter le vœu qu'il avait fait 18 ans auparavant, se rend avec la comtesse Jeanne, avant la fin de mai, à Aiguemorgues, dans le diocèse de Nîmes, où ils font l'un et l'autre leur testament ; ils s'embarquent à Aigues-mortes, et rejoignent le roi saint Louis au port de Cagliari en Sardaigne, où sa flotte s'était arrêtée, et débarquent à Tunis le 17 juillet. La mort de saint Louis, arrivée le 25 août suivant, ayant déconcerté tous les projets des croisés, Alphonse et son épouse font voile des côtes d'Afrique, abordent sur celles de Sicile le 22 novembre, et passent tout l'hiver et une partie du printemps dans cette île. Ils se mettent ensuite en mer, débarquent en Italie, et continuent leur route par terre. Étant attaqués l'un et l'autre d'une violente maladie au château de Corneto, sur les confins de la Toscane et des Etats de Gênes, ils se font transporter à Savoune. Alphonse y mourut le 21 août 1271, âgé de 51 ans, sans laisser de postérité. Jeanne, son épouse, mourut le mardi suivant. Philippe III, roi de France, recueillit toute leur succession. Le comté de Toulouse ne fut toutefois réuni à la couronne qu'en 1361. Philippe III, de même que ses successeurs, gouvernèrent jusqu'à cette année les différents pays dont ils avaient hérité par la mort de Jeanne, en qualité de successeurs des comtes de Toulouse, comme comtes particuliers de cette ville.

DUCS ET MARQUIS DE SEPTIMANIE GOTHIQUE.

Cette partie de la première Narbonnaise qui resta aux Visigoths, après que les Français les eurent dépossédés de la plupart de leurs conquêtes dans les Gaules, fut nommée Septimanie, à cause des sept principales

1013 MARQUIS DE SEPTIMANIE, COMTES DE LA MARCHE, DE ROUERGUE ET DE RODEZ. 1013

cités qui la composaient, et Gothie, du nom de la nation qui l'avait conquise. Elle comprenait tout le Languedoc, à l'exception des anciens diocèses de Toulouse et d'Albi, et de ceux d'Uzès et de Viviers. Pépin le Bref, roi de France, après l'avoir conquise vers l'an 760, l'unit à la couronne : elle en fut distraite par Charlemagne, pour faire partie du royaume d'Aquitaine, qu'il érigea l'an 778. L'empereur Louis le Débonnaire l'en sépara l'an 817, avec la marche d'Espagne, et fit des deux provinces un duché particulier, dont Barcelone fut la capitale. Son fils, Charles le Chauve, divisa ce duché, l'an 864, en deux marquisats, dont l'un eut pour capitale Narbonne, et l'autre Barcelone. C'est dans l'un et l'autre de ces deux derniers Etats que nous considérons la Septimanie.

BÉRA,

PREMIER DUC BÉNÉFICIAIRE DE SEPTIMANIE.

L'an 817, l'empereur Louis le Débonnaire, après avoir partagé ses Etats entre ses trois fils, érige en duché la Septimanie, qui était dans le lot de son fils Lothaire, et lui donne pour premier duc Béra, Visigoth de naissance.

BERNARD I^{er},

DUC BÉNÉFICIAIRE DE SEPTIMANIE.

820. Bernard I^{er}, fils de saint Guillaume, duc de Toulouse, fut substitué à Béra dans le duché de Septimanie.

LE MÊME BERNARD I^{er},

DUC DE SEPTIMANIE ET DE TOULOUSE.

L'an 835, Bernard succède à Bérenger dans le duché de Toulouse.

SUNIFRED,

DUC DE SEPTIMANIE.

844. Sunifred, fils de Borrel, comte d'Ausone dans la marche d'Espagne, était comte de Gironne et d'Urgel dès l'an 819. Le roi Charles le Chauve, après la mort de Bernard, lui donna le gouvernement de Septimanie, qui prit alors le titre de marquisat.

ALEDRAN.

848. Aledran, dont on ignore l'origine, défendit, l'an 848, la marche d'Espagne, en qualité de gouverneur de Septimanie, contre l'armée de Guillaume, comte de Toulouse, renforcée d'un corps de Sarrasins.

ODALRIC,

MARQUIS DE SEPTIMANIE.

852. Odalric ou Udalric tint, le 10 septembre 852, un plaid général, en qualité de marquis de Septimanie.

HUMFRID

MARQUIS DE SEPTIMANIE.

857. Humfrid ou Wifred, qu'on croit être de la famille du duc saint Guillaume, ainsi que ses prédécesseurs, jouissait du comté de Bésalu avant que de succéder à Odalric dans le marquisat de Septimanie.

BERNARD II,

MARQUIS DE SEPTIMANIE.

864. Après la proscription d'Humfrid, la Septimanie proprement dite fut donnée à Bernard, fils d'un autre Bernard, frère d'Éménon, comte d'Auvergne, et de Bilichilde, fille de Roricon, comte du Maine.

BERNARD III.

879. Bernard III, fils de Bernard I^{er} et de Dodane, né le 21 avril 841 à Uzès, fut substitué, l'an 879, à Bernard II, dans le marquisat de Septimanie. Il était en même temps comte d'Auvergne depuis 869.

GUILLAUME LE PIEUX.

886. Guillaume, surnommé *le Pieux*, fils de Bernard III, hérita de lui.

COMTES DE LA MARCHE D'ESPAGNE OU DE BARCELONE.

La marche d'Espagne, dont Barcelone était la capitale, après être demeurée unie, sous Charlemagne et Louis le Débonnaire, au marquisat de Septimanie, en fut séparée, comme on l'a dit, l'an 864, par Charles le Chauve, pour faire un gouvernement particulier. C'est depuis cette époque que nous allons passer en revue ses comtes, ou marquis, jusqu'à sa réunion au royaume d'Aragon.

WIFRED LE VELU,

COMTE DE BARCELONE.

L'an 864, Wifred, tige des comtes héréditaires de Barcelone, paraît avoir été revêtu de cette dignité immédiatement après la séparation des deux marquisats.

WIFRED II.

906. Wifred II, fils de Wifred le Velu, le remplaça immédiatement.

MIRON.

913. Miron, frère de Wifred II, lui succéda, faute d'héritier en ligne directe.

SUNIFRED,

COMTE DE LA MARCHE D'ESPAGNE OU DE BARCELONE.

918. Sunifred ou Sénifred, fils ainé de Miron, et mari d'Adélaïde, posséda le comté de Barcelone depuis la mort de son père jusqu'à la sienne arrivée en 967.

BORREL

967. Borrel, comte d'Urgel, et fils du comte Suniaire, succéda à Sunifred, son cousin-germain, dans le comté de Barcelone, au préjudice des frères de ce dernier. Il se qualifiait *duc de la Gothique*, et porta son autorité

beaucoup plus loin quaucun de ses prédécesseurs.

RAYMOND-BORREL.

993. Raymond-Borrel, né l'an 972, succède, dans le comté de Barcelone, à Borrel, son père.

BÉRENGER-RAYMOND I^{er}, SURNOMMÉ *LE COURBÉ*.

1017. Bérenger-Raymond I^{er}, fils de Raymond-Borrel.

RAYMOND-BÉRENGER I^{er}, DIT *LE VIEUX*.

1035. Raymond-Bérenger était en bas âge à la mort de Bérenger-Raymond, son père. Ermessinde, son aïeule, qui vivait encore, prit le gouvernement du comté de Barcelone.

RAYMOND-BÉRENGER II, DIT *TÈTE-D'ÉTOUPE*, ET BÉRENGER-RAYMOND II.

1076. Les deux frères, Raymond-Bérenger et Bérenger-Raymond, après quelques démêlés sur la succession de leur père, partagèrent le comté de Barcelone, dont ils

prirent chacun le titre, avec les autres domaines de ce prince situés au delà des Pyrénées, mais Raymond-Bérenger prit seul le titre de comte de Carcassonne.

RAYMOND-BÉRENGER III.

1093. Après la mort de Bérenger-Raymond, son neveu, Raymond-Bérenger, âgé pour lors de 11 ans, recueillit tous les domaines de sa maison, à l'exception des comtés de Carcassonne, de Rasez et de Lauraguais, qui étaient entre les mains de Bernard-Atton, vicomte d'Albi.

RAYMOND-BÉRENGER IV, DIT *LE VIEUX*.

1130. Raymond-Bérenger IV, fils aîné de Raymond-Bérenger III, quoiqu'il n'eût succédé qu'à une partie des Etats de son père, le surpassa néanmoins dans la suite par l'étendue de ses domaines. L'an 1137, le royaume d'Aragon lui échut par son mariage, ou plutôt ses fiançailles avec Pétronille, fille du roi Ramire le Moine, qui n'avait alors que deux ans.

COMTES DE ROUERGUE.

Les peuples appelés Ruthéni, dont la capitale était Ségodunum, aujourd'hui Rodez, faisaient anciennement partie des Celtes. César les soumit à la république romaine : ils furent attribués à la première Aquitaine sous Valentinien I^{er}, lorsque cet empereur divisa l'Aquitaine en deux. Les Visigoths, dans le v^e siècle, enlevèrent le Rouergue aux Romains. Thierri, fils de Clovis, le conquit après sur les Visigoths. Repris ensuite par Théodoric, roi d'Italie, ce pays rentra de nouveau sous la domination franque. Étant par la valeur de Théodebert, fils de Thierri, qui réunit le Rouergue au royaume d'Austrasie. Étant passé depuis sous la puissance des ducs d'Aquitaine, Pépin le Bref le remit, après avoir fait la conquête de ce duché, sous l'obéissance de la France. Le Rouergue fut depuis gouverné par des comtes, ainsi que les autres provinces de cette monarchie.

GILBERT.

Gilbert fut établi comte de Rouergue par Charlemagne.

FULCOAD.

820 Fulcoad, père de Frédélon et de Raymond, qui possédèrent successivement le comté de Toulouse, succéda lui-même à Gilbert dans le comté de Rouergue.

FRÉDÉLON.

845. Frédélon avait déjà succédé cette année à Fulcoad, son père, dans le comté de Rouergue. L'an 849, il obtint celui de Toulouse. Il mourut l'an 852 au plus tard

RAYMOND I^{er}.

852. Raymond I^{er}, frère de Frédélon, lui succéda dans le comté de Rouergue, ainsi que dans celui de Toulouse.

BERNARD.

865. Bernard, fils du comte Raymond, recueillit toutes les dignités de son père.

EUDES.

875. Eudes, deuxième fils de Raymond, succéda immédiatement à Bernard, son frère. Il mourut l'an 918, laissant de Garsinde, son épouse, deux fils. Raymond et Ermengaud,

qui partagèrent sa succession, et formèrent deux branches, celle des comtes de Toulouse et celle des comtes de Rouergue.

ERMENGAUD.

918. Ermengaud, second fils d'Eudes.

RAYMOND II.

937. Raymond II, fils d'Ermengaud, hérit de son père.

RAYMOND III.

961. Raymond III succéda en bas âge, sous l'autorité de sa mère, à Raymond II, son père.

HUGUES.

1010. Hugues, à la mort de Raymond III, son père, étant encore en bas âge, lui succéda, sous la tutelle de Richard, sa mère.

ROBERT.

1059. Robert d'Auvergne, après la mort de Hugues, posséda, au nom de Berthe, son épouse, le comté de Rouergue.

GUILLAUME IV ET RAYMOND IV, DIT DE SAINT-GILLES.

1066. Guillaume IV, comte de Toulouse, et Raymond de Saint-Gilles, son frère, après la mort de la comtesse Berthe, recueillirent sa succession.

COMTES PARTICULIERS DE RODEZ.

RICHARD.

1096. Richard, vicomte de Carlad et de Lodève, acquit cette année, au plus tard, de Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse, le comté de Rodez, qui faisait environ le tiers du Rouergue.

HUGUES I^{er}.

1135. Hugues I^{er}, fils de Richard, succéda, cette année au plus tard, à son père dans le comté de Rodez et les vicomtés partielles de Carlad et de Lodève.

HUGUES II.

1156. Hugues II, fils aîné de Hugues I^{er}, lui succéda, cette année au plus tard dans tous ses domaines.

HUGUES III.

1195. Hugues III, fils et successeur de Hugues II.

GUILLAUME.

1196. Guillaume, cinquième fils de Hugues II, fut choisi par son père pour succéder à Hugues III, son frère.

GUY.

1208. Guy, comte d'Auvergne, deuxième du nom, ayant hérité de Guillaume le comté de Rodez, ne le transmit point à sa postérité.

Il s'en défit l'an 1209, en faveur de Raymond VI, comte de Toulouse.

RAYMOND.

1209. Raymond, comte de Toulouse, sixième du nom.

HENRI I^{er}.

1214. Henri I^{er}, fils naturel du comte Hugues II et de Bertrande d'Amalon, fit hommage du comté de Rodez sur la fin de cette année, à Simon de Montfort, qui venait de conquérir la plus grande partie du comté de Toulouse.

HUGUES IV.

1227, au plus tard. Hugues IV, fils aîné du comte Henri, parvint, après la mort de son père, au comté de Rodez.

HENRI II.

1274. Henri II, fils du comte Hugues IV, hérita de lui les comtés de Rodez, de Carlad et de Creissel.

BERNARD.

1302. Bernard, comte d'Armagnac, sixième du nom, devint comte de Rodez, par son mariage avec Cécile, fille de Henri II, et héritière de ce comté en vertu du testament de son père. Il mourut en 1319, laissant de son épouse un fils, nommé Jean, qui réunit le comté de Rodez à celui d'Armagnac.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES ET VICOMTES DE CARCASSONNE ET DE RASEZ.

Les comtés de Carcassonne et de Rasez, qui avaient fait partie de la Septimanie sous Pépin et Charlemagne, en furent démembrés par le partage que Louis le Débonnaire fit de ses Etats en 817, entre ses trois fils. Ils entrèrent dans le lot de Pépin, le second fils de ce prince; et par là ces deux comtés furent réunis au royaume d'Aquitaine. Nous ne nommerons les comtes de Carcassonne et de Rasez que depuis cette époque.

COMTES DE CARCASSONNE.

OLIBA I^{er}.

819. Oliba, issu de la famille de saint Guillaume, duc de Toulouse, était, l'an 819, et peut-être même plus tôt, comte de Carcassonne et de Rasez.

LOUIS ÉLIGANIUS.

836. Louis Eliganius, successeur d'Oliba I^{er}, son père, vivait encore en 851.

OLIBA II ET ACFRED I^{er}.

851. Oliba II et Acfred I^{er}, qu'on croit fils de Louis Eliganius, possédèrent par indivis les comtés de Carcassonne et de Rasez.

BENCION.

905. Bencion, fils aîné d'Oliba II et neveu

d'Acfred I^{er}, hérita de l'un et de l'autre les comtés de Carcassonne et de Rasez.

ACFRED II.

908. Acfred II fut le successeur de son frère Bencion, mort sans enfants. Il vivait encore en 934.

ARNAUD.

934. Arnaud, époux d'Arsinje, fille d'Acfred II, succéda à son beau-père.

ROGER I^{er}.

957. Roger I^{er}, fils aîné d'Arnaud, lui succéda, cette année au plus tard, dans le comté de Carcassonne.

PIERRE-RAYMOND.

1012. Pierre, fils aîné de Raymond et petit-fils de Roger I^r, succéda à son père de Raymond, et petit-fils de Roger I^r, partagea avec son frère la portion du comté de Carcassonne, et hérita de sa mère Garsinde, les vicomtés de Béziers et d'Agde.

la mort de son fils aîné, lui donna une part dans le comté de Foix, dont il jouit jusqu'à l'an 1050, époque de sa mort.

RAYMOND-GUILLAUME, PIERRE-GUILLAUME ET BERNARD-GUILLAUME.

1034. La portion du Carcassez que Guillaume avait laissée à ses enfants, fut encore partagée entre eux.

ROGER III.

1060. Roger III, fils de Pierre-Raymond et de Rangarde, étant fort jeune à la mort de son père, demeura quelques années sous la tutelle de sa mère. Mais il paraît qu'il gouvernait par lui-même en 1064. Il ne vécut pas beaucoup au delà ; car il était mort au commencement de 1067. Comme il n'avait point eu d'enfants de Sibylle, son épouse, il fit sa principale héritière Ermengarde, sa sœur, épouse de Raymond-Bernard, vicomte d'Alby et de Nîmes.

HERMENGARDE.

1067. Ermengarde ne garda pas longtemps la succession que son frère lui avait laissée. Prévoyant qu'elle lui serait contestée par ses cousins, à raison de la substitution du comté de Carcassonne, faite par Roger I^r en faveur des males de sa maison ; elle vendit ce comté, le 2 mars de l'an 1068, à Raymond-Bérenger I^r, comte de Barcelone. Mais cette vente ne fut pleinement consommée que le 26 juin 1070.

RAYMOND-BÉRENGER I^r.

1070. Raymond-Bérenger I^r jouit tranquillement des comtés de Carcassonne et de Rasez jusqu'à sa mort, arrivée en 1076.

RAYMOND-BÉRENGER II.

1076. Raymond-Bérenger II conserva les comtés de Carcassonne et de Rasez sur le pied que son père les lui avait laissés.

**BERNARD-ATTON,
PREMIER VICOMTE DE CARCASSONNE.**

1083. Après la mort de Raymond-Bérenger II, les chevaliers des environs de Carcassonne ayant formé le siège de cette ville,

GUILLAUME-RAYMOND.

1012. Guillaume, deuxième fils de Carcassonne qui avait appartenu à son père.

PIERRE-ROGER.

1012. Pierre-Roger, fils aîné de Giranne dès 1019, n'avait d'abord eu par le testament de son père, fait plusieurs années avant sa mort, que des biens ecclésiastiques ; mais Roger, après

Bernard-Atton, vicomte d'Albi, fils de Raymond-Bernard et d'Ermengarde, engagea les habitants à se rendre à lui. Bientôt après, lui et sa mère recouvrirent tous les autres domaines que celle-ci avait aliénés en faveur de Raymond-Bérenger I^r, comte de Barcelone.

ROGER I^r.

1130 Roger I^r, fils aîné de Bernard-Atton, et de Cécile de Provence, en succédant à son père dans le Carcassez et le Rasez, sembla avoir voulu rendre à ces domaines le titre de comté.

RAYMOND-TRENCAVEL I^r.

1150. Raymond-Trencavel, deuxième fils de Bernard-Atton, ne recueillit pas sans contradiction la succession que Roger, son frère, lui avait laissée.

ROGER II.

1167. Roger II, fils de Raymond-Trencavel, n'avait que 18 ans lorsqu'il succéda à son père dans les vicomtés de Carcassonne, de Rasez, de Béziers et d'Albi.

RAYMOND-ROGER.

1194. Raymond-Roger, né l'an 1183, de vicomte Roger II et d'Adélaïde de Toulouse, demeura sous la tutelle de Bertrand de Saissac jusqu'à l'an 1199, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de 14 ans, terme fixé dans les provinces méridionales de France, pour la majorité des enfants de qualité.

RAYMOND-TRENCAVEL II.

1209. Raymond-Trencavel II, fils unique de Raymond-Roger, n'était âgé que de 2 ans à la mort de son père. L'an 1207, n'ayant plus d'espérance de recouvrer ses domaines, il se rend à Béziers, et là, devant le portail de l'église, il céda, le 7 avril, entre les murs du sénéchal de Carcassonne, tous ses biens au roi de France, cession qu'il renouvela la même année, dans le mois d'octobre, au roi lui-même, à Paris.

COMTES PARTICULIERS DE RASEZ.**EUDES.**

937. Eudes, deuxième fils d'Arnaud, eut pour son partage le comté de Rasez.

ARNAUD.

1017. Arnaud, fils d'Eudes, remplaça son père, au plus tôt, cette année, dans le comté de Rasez. En 1030, Raymond, son fils, lui avait déjà succédé.

RAYMOND I^r.

1030. Raymond I^r, fils et successeur d'Arnaud, fut inquiété par un seigneur, qui lui disputa le château de Rasez. Raymond triompha vers l'an 1034.

RAYMOND II.

1059. Raimond II, fils de Raymond I^r, avait certainement succédé cette année.

ou peut-être même plus tôt, à son père. Il mourut l'an 1067; et comme il ne laissa point d'enfants, le comté de Rasez retourna à la branche des comtes de Carcassonne.

COMTES DE FOIX

Le pays de Foix (en latin *Fusium*), tel qu'il se comporte aujourd'hui, a pour bornes, au levant et au septentrion, le Languedoc; au midi, le Roussillon et les monts Pyrénées; au couchant le pays de Comminges. Il est divisé en haut et bas Foix, qui sont séparés par ce qu'on appelle le Pas de la Barre. Le château de Foix, qui a donné le nom à la province, n'est point connu avant le xi^e siècle. Il en est fait mention pour la première fois dans le testament de Roger I^{er}, comte de Carcassonne, qui est de l'an 1002. Dans cet acte, le territoire de ce château, voisin de l'abbaye de Saint-Volusien, n'est simplement nommé que *la terre de Foix*. Il n'acquit le titre de comté que sous Roger I^{er}, fils de Bernard et petit fils de Roger I^{er}, comte de Carcassonne. Cependant comme Bernard passe pour le premier comte de Foix c'est par lui que nous commencerons la chronologie de ces seigneurs.

BERNARD-ROGER.

1012. Bernard, deuxième fils de Roger I^{er}, comte de Carcassonne, hérita de lui avec une partie de ce comté, celui de Consérans, et la meilleure portion de la terre de Foix.

ROGER I^{er},

PREMIER COMTE DE FOIX.

1035. Roger I^{er}, fils puîné de Bernard-Roger, lui succéda dans une portion du Carcassez et dans celle de la terre de Foix, qui lui avait appartenu. L'an 1050, ayant recueilli par la mort de Pierre-Roger, son oncle, la portion de ce dernier domaine qu'il possédait, suivant le traité fait entre eux, il ériga le pays de Foix en comté. Roger fit sa demeure dans le château de ce nom, et ce château donna naissance à une ville dont la seigneurie appartenait à l'abbaye de Saint-Volusien. Depuis ce temps-là la terre de Foix s'agrandit, et passa de beaucoup les bornes qu'elle avait dans son origine. Roger mourut l'an 1064, sans laisser d'enfants de son épouse Amyca.

PIERRE.

1064. Pierre, troisième fils de Bernard-Roger, hérita de Roger, son frère, le comté de Foix.

ROGER II.

1070. Roger II, fils aîné de Pierre, le remplaça dans le comté de Foix.

ROGER III.

1124. Roger III, fils et successeur de Roger II.

ROGER-BERNARD I^{er}.

1149. Roger-Bernard I^{er}, fils et successeur de Roger III, reçut l'an 1149, l'hommage des seigneurs de Mirepoix, dont il était suzerain en qualité de comte de Foix.

RAYMOND-ROGER.

1188. Raymond-Roger, étant fils unique à la mort de Roger-Bernard, son père, lui succéda dans tout le comté de Foix.

ROGER-BERNARD II, SURNOMMÉ LE GRAND.

1223. Roger-Bernard II, en succédant à Raymond-Roger, son père, dans le comté de Foix, joignit ce domaine à celui qu'il possédait déjà par son mariage, contracté l'an 1202, avec Ermessinde, fille et unique

héritière d'Arnaud, vicomte de Castelbon, ou de Cerdagne.

ROGER IV.

1241. Roger IV, fils de Roger-Raymond le Grand et d'Ermessinde, vicomte de Castelbon dès l'an 1237, par la cession de son père, lui succéda, l'an 1241, dans le comté de Foix.

ROGER-BERNARD III.

1265. Roger-Bernard III avait l'âge de 22 ans lorsqu'il succéda dans le comté de Foix à Roger IV, son père.

GASTON I^{er}.

1302. Gaston I^{er} eut à peine succédé à Roger-Bernard, son père, qu'il prit les armes pour défendre le Béarn, attaqué par les comtes d'Armagnac et de Comminges.

GASTON II.

1315. Gaston II, fils aîné de Gaston I^{er} et son successeur, âgé seulement de 7 ans à la mort de son père, demeura sous la tutelle de Jeanne d'Artois, sa mère.

GASTON III, SURNOMMÉ PHŒBUS.

1343. Gaston III, surnommé Phœbus, à cause de sa beauté, remplaça Gaston II, son père, à l'âge de 12 ans sous la tutelle d'Éléonore, sa mère.

MATTHIEU.

1391. Après la mort de Gaston Phœbus, tous ses domaines devaient retourner au roi de France, en vertu de la donation que ce comte lui en avait faite. Mais ce monarque, ou plutôt le duc de Berri, qui gouvernait alors le royaume, après les avoir fait saisir, les céda, moyennant une somme, à Matthieu, fils de Bernard II, vicomte de Castelbon, et arrière-petit-fils de Roger I^{er}, comte de Foix, le plus proche héritier du défunt.

ISABELLE ET ARCHAMBAUD.

1398. Isabelle, sœur de Matthieu, comte de Foix, femme d'Archambaud de Grailli, capitaine de Buch, se porta pour héritière du comté de Foix et des autres domaines de sa maison, après la mort de son frère.

JEAN.

1412. Jean de Grailli avait déjà donné des preuves de valeur, lorsqu'il succéda dans le comté de Foix au comte Archambaud, son père.

GASTON IV.

1436. Gaston IV, né l'an 1423, reçoiit le

lendemain de la mort de Jean, son père, c'est-à-dire le 5 mai, l'hommage et le serment de fidélité des Etats de Foix. L'an 1443, le 2 avril, il rend lui-même hommage au roi des comtés de Foix et de Bigorre, et de ses autres domaines. Le roi lui demande alors pourquoi il se qualifiait *comte, par la grâce de Dieu*, et lui donne un délai pour produire ses titres. Cette qualification, qui n'était originairement qu'un témoignage de reconnaissance envers Dieu, était devenue alors une marque de souveraineté. L'an 1445, Jean II, roi de Navarre, puis d'Aragon, son beau-père le déclare

son successeur au royaume de Navarre, après avoir déshérité le prince de Viane, son fils. Il ne lui manquait plus, pour égaler les plus grands du royaume, que la dignité de pair. Le roi Charles VII, auquel il avait été toujours attaché, la lui conféra le 6 août 1458. Il mourut au commencement de juillet 1471. Il avait épousé, l'an 1434, Eleonore, fille de Jean, roi d'Aragon et de Navarre, auquel elle succéda dans ce dernier royaume. Cette princesse lui donna quatre fils et cinq filles. Gaston, l'aîné, épousa Madeleine de France, sœur de Louis XI. (Voir, pour la suite des comtes de Foix, les ROIS DE NAVARRE.)

VICOMTES DE NARBONNE

Narbonne, dont on ignore l'origine, devint une colonie romaine l'an 636 de Rome, après que les Romains eurent fait la conquête du pays des Volces, aujourd'hui le Languedoc, dont elle était regardée comme la capitale. Elle donna son nom à la province romaine, qui fut appelée Narbonnaise, et s'étendait depuis les Alpes jusqu'aux Pyrénées. Vers l'an de J.-C. 138, elle fut entièrement consumée par les flammes; mais elle trouva un restaurateur dans l'empereur Antonin le Pieux, qui en fit rétablir les édifices publics à ses dépens. L'an 413, elle fut conquise par Ataulphe, roi des Visigoths. Reprise la même année par Constance, général romain, elle retomba sans retour sous la puissance de ces barbares l'an 461, par la négligence des généraux de l'empereur Sévère. Les Sarrasins l'enlevèrent aux Goths l'an 719. Pépin le Bref, roi de France, la délivra enfin des mains des infidèles l'an 759, et l'unit à ses États. Ses premiers comtes, sous la domination française, furent les mêmes que les marquis de Septimanie, dont elle était la métropole, après la division faite en 864 de ce marquisat et de la marche d'Espagne. Les lieutenants que les marquis de Septimanie mirent à Narbonne, appelés d'abord vidames ou viguiers, vicomtes, furent au commencement amovibles, et ensuite héréditaires.

VIDAMES OU VICOMTES DE NARBONNE AMOVIBLES.

CIXILANE.

802. Cixilane présida, l'an 802, à un plaid qui se tint à Narbonne.

ALARIC ET FRANCON I^{er}.

851. Alaric et Francon I^{er}, vidames de

Narbonne par indivis.

LINDOIN.

878. Lindoin était vicomte de Narbonne en 878.

VICOMTES HÉRÉDITAIRES DE NARBONNE.

MAYEUL.

Mayeul, successeur de Lindoin, tint le vicomté de Narbonne jusque vers l'an 911.

VALCHARIUS ET ALBÉRIC.

911. Valcharius et Albéric, après la mort de Mayeul, leur père, partagèrent entre eux la vicomté de Narbonne.

FRANCON II.

Francon II paraît avoir été fils ou frère de Valcharius. Il avait épousé Ersinde, dont il eut deux fils.

RAYMOND II.

1067. Raymond II, l'aîné des enfants de Bérenger, lui succéda dans une partie de la vicomté de Narbonne et de Narbonne, et des autres domaines de sa maison.

AYMERI I^{er}.

1080. Aymeri I^{er}, fils aîné de Bernard, demeura quelque temps, après la mort de son

ODON ET WLRÉRAD

924. Odon et Wlrérad succédèrent à Francon, leur père.

MATFRED.

933, au plus tôt. Matfred succéda en bas âge à Odon, son père, sous la tutelle de Richilde, sa mère.

RAYMOND I^{er}.

966, au plus tôt. Raymond I^{er}, successeur de Matfred, son père.

BÉRENGER.

1023, au plus tôt. Bérenger, fils et successeur de Raymond I^{er}.

BERNARD.

1067. Bernard, deuxième fils de Bérenger, eut en partage une partie de la vicomté de Narbonne, et des autres biens. 1067. Pierre, que Bérenger, son père, avait destiné à la cléricature, n'en partagea pas moins avec ses frères l'héritage de sa maison. Il était évêque de Rodez dès 1051, au plus tard.

PIERRE.

père, sous la tutelle de l'archevêque Pierre, son oncle.

AYMERI II.

1106. Aymeri II, fils aîné d'Aymé I^e, hérita seul de la vicomté de Narbonne, à l'exclusion de ses frères.

ALPHONSE-JOURDAIN.

1134. Alphonse-Jourdain, comte de Toulouse, après la mort d'Aymé II, se saisit de la ville de Narbonne par droit de suzeraineté.

ERMENGARDE.

1143. Ermengarde, fille aînée d'Aymé I^e, et mariée, le 11 octobre de l'an 1142, avec Alphonse, seigneur espagnol, dont on ignore la maison, rentra dans la vicomté de Narbonne, par l'abandon que lui en fit Alphonse Jourdain, comte de Toulouse. L'an 1197, le 14 octobre, elle meurt à Perpignan, dans les Etats d'Alphonse II, roi d'Aragon, son parent, où elle s'était retirée depuis son abdication. Le monastère de Fontfroide au diocèse de Narbonne, auquel elle fit de grands biens, fut le lieu de sa sépulture. Ermengarde mérite un rang distingué parmi les femmes illustres. Elle ne se distingua pas moins, dit l'historien du Languedoc, par les vertus viriles que par celles qui sont propres à son sexe, et par la sagesse de son gouvernement. Sa cour fut une des plus brillantes de la province. Les poëtes provençaux y furent très-bien accueillis, et on prétend qu'elle tenait cœur d'amour dans son palais.

PIERRE DE LARA.

1192. Pierre, fils d'Ermessinde, sœur d'Ermengarde, et femme de Manrique de Lara, seigneur de Molina, prend possession de la vicomté de Narbonne, dont Ermengarde s'était démis en sa faveur.

AYMERI III (ou IV).

1193. Aymeri III, fils de Pierre de Lara, jouit, sans contradiction, de la vicomté de Narbonne, dont son père s'était démis en sa faveur.

AMALRIC I^e, ou AYMERI IV (V).

1239. Amalric I^e, fils et successeur du vicomte Aymeri III.

AYMERI IV (ou VI).

1270. Aymeri IV, fils puîné d'Amalric, après s'être accommodé avec Amalric, son frère aîné, pour sa part de la vicomté de Narbonne, réunit en sa personne tout ce domaine.

AMALRIC II ou AYMERI VII.

1298. Amalric II, fils d'Aymé IV, ayant que de succéder à son père, avait fait ses preuves de valeur en diverses occasions éclatantes. Charles II, roi de Sicile, l'avait donné aux Florentins l'an 1289, pour les commander dans la guerre qu'ils faisaient aux Gibelins, ennemis du Pape; et, le 11 juin de la même année, Amalric avait remporté une victoire complète sur ceux d'Arrezzo, victoire qui lui mérita l'honneur

d'être porté dans Florence sur les piques des soldats, couvert d'un drap d'or.

AYMERI VII (ou VIII).

1328. Aymeri VIII, fils aîné d'Amalric II, et son successeur dans le vicomté de Narbonne.

AMALRIC III.

1336. Amalric III, fils aîné d'Aymé VIII, succéda immédiatement à son père.

AYMERI IX.

1341. Aymé IX, deuxième fils d'Aymé VIII, remplaça son frère Amalric III, sous la tutelle de Tyburge, sa mère.

GUILLAUME I^e.

1388. Guillaume I^e, fils d'Aymé IX, et de Béatrix d'Arborée, posséda la vicomté de Narbonne, depuis la mort de son père jusqu'en vers la fin de l'an 1397, époque de sa mort.

GUILLAUME II.

1397. Guillaume II, fils de Guillaume I^e, lui succéda dans la vicomté de Narbonne, et comme petit-fils de Béatrix d'Arborée, forma des préentions sur une grande partie de la Sardaigne.

PIERRE DE TINIÈRES, DIT GUILLAUME III.

1424. Guillaume II se voyant sans enfants, avait institué son héritier Pierre, son frère utérin, fils de sa mère, Guérine de Beaufort, et de Guillaume de Tinières, seigneur de Mardoigne, qu'il avait épousé en deuxièmes noces. Pierre prit le nom de Guillaume III, conformément au testament de son donateur; et comme il était en bas âge, et d'ailleurs imbécile, il demeura sous la tutelle de son père, qui mourut vers le mois d'août 1447. La même année, à la sollicitation d'Anne d'Apchou, son épouse, il vendit, par contrat passé à Tours le 26 décembre, la vicomté de Narbonne, avec ses dépendances, à Gaston IV, comte de Foix, qui l'unit à son domaine.

GASTON I^e.

1447. Gaston I^e, comte de Foix, quatrième du nom.

JEAN.

1472. Jean, fils de Gaston IV, comte de Foix et vicomte de Narbonne, était chevalier, gouverneur de Guyenne, et premier chambellan du roi, lorsque son père lui fit, en 1468, donation de la vicomté de Narbonne; mais il ne prit possession de ce domaine qu'après la mort de Gaston.

GASTON II.

1500. Gaston II, fils de Jean, vicomte de Narbonne, et de Marie de France, né à Mazères le 10 septembre 1489, succéda à son père dans la vicomté de Narbonne, le comté d'Étampes, et dans ses préentions sur la Navarre. L'an 1507, il avait échangé, le 19 novembre, à Blois, avec Louis XII, la

vicomté de Narbonne, contre le duché, de Némours. Le roi, l'année suivante étant à Lyon, le 25 mai, donna commission

aux trésoriers de France de prendre possession en son nom de cette vicomté, qui fut par là réunie à la couronne.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES COMTES ET DAUPHINS DE VIENNOIS, ET DES COMTES DE PROVENCE

COMTES ET DAUPHINS DE VIENNOIS.

La province qu'on nomme aujourd'hui Dauphiné était anciennement habitée par les *Allobroges*, les *Seglauni*, les *Tricastini*, les *Vocontii*, les *Caturiges*, les *Tricorii*, les *Brigantii*, etc. La conquête de ce pays, commencée par Q. Fabius Maximus, fut achevée par Jules César. Dans la division qui se fit des Gaules sous Honorius, le Dauphiné fut attribué à la province Viennoise, dont il porta le nom. De la domination des Romains il passa sous celle des Bourguignons; et à l'extinction du royaume de ces derniers il fut réuni à la monarchie française. L'an 879, il se trouva compris dans le nouveau royaume de Provence, érigé par Boson, Rodolphe II, roi de la Bourgogne Transjurane, ayant réuni la Provence à ses Etats, le Dauphiné suivit le sort de cette province; et après la mort de Rodolphe III, il fut assujetti aux lois des rois de Germanie. Ce ne fut pas néanmoins sans de grandes oppositions de la part des seigneurs du pays, lesquels ne se soumirent qu'à des conditions avantageuses pour eux, et très-préjudiciables au système monarchique. On vit alors les villes les plus considérables se donner, avec leurs territoires, aux évêques; telles que celles de Grenoble, de Valence, etc. De là vient le titre de princes, que ces prélates conservent encore de nos jours. Les seigneurs laïques, de leur côté, se formèrent des principautés dans les possessions qu'ils purent se procurer; et d'abord vassaux de l'empire germanique, ils parvinrent insensiblement à la souveraineté. Entre ces seigneurs, ceux d'Albon au diocèse de Vienne, furent les plus remarquables, et ceux dont la fortune monta au plus haut degré. Les monuments nous manquent, pour découvrir leur origine; cette recherche est d'ailleurs indifférente à notre objet. Il nous suffit de connaître ceux qui, ayant commencé à dominer dans le Graisivaudan, dont Grenoble est le chef-lieu, fondèrent cette principauté, qui a pris depuis le nom de Dauphiné.

GUIGUES I^e, DIT *LE VIEUX*, COMTE D'ALBON.

1044, ou environ. Guigues, surnommé *le Vieux*, fut le premier comte d'Albon qui posséda quelques terres dans le Graisivaudan; ce qui arriva vers l'an 1044. Jusque-là l'évêque de Grenoble jouissait paisiblement en franc aleu de tout le territoire de son évêché.

GUIGUES II, DIT *LE GRAS*.

1063, au plus tôt. Guigues II, fils et successeur de Guigues I^e, mourut l'an 1080.

GUIGUES III.

1080, ou environ. Guigues III est confondu mal à propos, par Chorier, Duchêne et Baluze, avec Guigues II, son père, auquel il succéda.

GUIGUES IV, SURNOMMÉ *DAUPHIN*.

Guigues IV est surnommé *Dauphin* dans un acte, passé vers l'an 1140, entre lui et Hugues II, évêque de Grenoble. Ce surnom plut tellement à ses successeurs, qu'ils l'ajoutèrent à leur nom, et s'en firent un titre qui s'est conservé parmi leurs descendants.

GUIGUES V,

PREMIER COMTE DE VIENNOIS.

1149 Guigues V succéda en bas âge à

Guigues Dauphin, son père, sous la tutelle de Marguerite, sa mère.

BÉATRIX ET HUGUES.

1162. Béatrix, fille unique de Guigues V, lui succéda, sous la tutelle de Marguerite, son aïeule.

ANDRÉ, OU GUIGUES VI.

1228. André, qui prit le nom de Guigues VI, fils de Béatrix et d'Hugues III, duc de Bourgogne, succéda dans le Dauphiné, à sa mère.

GUIGUES VII.

1237. Guigues VII, fils et successeur du Dauphin Guigues-André, prit les titres de Dauphin de Viennois, et de comte d'Albon, de Gap et d'Embrun.

JEAN I^e.

1269. Jean I^e, fils du dauphin Guigues VII, lui succéda en bas âge, sous la tutelle de sa mère Béatrix.

ANNE ET HUMBERT I^e.

1281. Anne, sœur ainée du dauphin Jean, se mit en possession du Dauphiné après la mort de ce prince. Elle était mariée depuis 1273, à Humbert, baron de la Tour-du-Pin, fils d'Albert III.

JEAN II.

1307. Jean II, fils de Humbert et de Béatrix, reçut le 18 avril 1307 après l'inhumation de son père, les hommages des seigneurs du Dauphiné qui s'étaient trouvés à cette cérémonie.

GUIGUES VIII.

1319. Guigues VIII, fils ainé de Jean II, lui succéda à l'âge de 9 ans, sous la tutelle de Henri de la Tour, son oncle.

HUMBERT II,

DERNIER DAUPHIN.

1333. Humbert II, baron de Faucigny depuis 1328, succéda, l'an 1333, à Guigues VIII, son frère. L'an 1343, il part à la tête des croisés, dont le Pape l'avait nommé capitaine général, pour aller faire la guerre aux Turcs. Après avoir remporté quelques avantages sur ces infidèles, il se rembarqua, et part à Rhodes la dauphine, son épouse, au mois de mars ou d'avril 1347. On parle à

son retour de le remarier : mais l'an 1349 il fait, dans une assemblée solennelle tenue à Lyon le 16 juillet, une abdication de tous ses Etats en faveur de Charles de France, fils ainé du duc de Normandie, qu'il investit sur-le-champ, en lui donnant l'ancienne épée du Dauphiné et la bannière de Saint-Georges, avec un sceptre et un anneau. Le lendemain Humbert prend l'habit de Saint-Dominique. L'an 1350, s'étant rendu à Avignon pour être promu aux ordres sacrés, il les reçoit tous dans l'intervalle des trois messes solennelles de Noël, de la main du Pape Clément VI, qui, 8 jours après, le sacre patriarche latin d'Alexandrie. Le roi le fit pourvoir, en 1352, de l'archevêché de Reims, et le nomma, le 25 janvier 1354, évêque de Paris. Humbert résigna son église de Reims, le 22 février suivant, entre les mains du Pape, et se retira à Clermont en Auvergne, dans le couvent de son ordre, où il mourut le 22 mai 1355, en sa quarante-troisième année (173).

COMTES DE PROVENCE.

Ces rois de Provence, à l'exception du premier, avaient d'abord été comtes ou ducs du pays. Ils en nommèrent d'autres à leur place, lorsqu'ils eurent usurpé la royauté : mais ceux-ci, profitant de la faiblesse de leurs maîtres, affectèrent insensiblement l'indépendance, et parvinrent enfin à convertir leur bénéfice en héritéité. On les appelait *comtes d'Arles*, parce que cette ville était la capitale de la Provence. Toutes les terres de cette province ne leur furent pas néanmoins assujetties sans exception. Quelques seigneurs laïques et ecclésiastiques s'affranchirent de leur domination, en portant directement l'hommage de leurs terres à l'empereur, et de là vient la dénomination de *terres adjacentes*, parce que ces terres étaient comme démembrées de la Provence.

Il n'est pas possible de donner la chronologie des comtes amovibles de Provence : mais nous ne pouvons omettre l'illustre Gérard de Roussillon, dont nous avons déjà parlé sur les comtes de Bourges. L'empereur Lothaire le laissa pour tuteur à Charles, son fils, roi de Provence ; ce jeune prince le chérissait au point que, dans ses chartes, il l'appelait *son père nourricier et son maître*. Gérard se montra digne de ces marques d'affection par le zèle avec lequel il défendit la personne de Charles et ses Etats. Il passa en Bourgogne, où il avait fondé, l'an 867, ou environ, l'abbaye de Vézelay au diocèse d'Autun, et celle de Poultières au diocèse de Langres, près de Châtillon-sur-Seine. On ignore l'année de la mort de Gérard, ainsi que celle de sa femme. Ils furent inhumés l'un et l'autre à Poultières.

(173) Il y a deux remarques à faire sur le traité qui ajoute le Dauphiné aux domaines de la maison de France.

1° Ce traité porte expressément que les armes et le nom des dauphins seront conservés à perpétuité pour ceux qui leur succéderont ; et que leurs Etats, quoique faisant partie dès lors du royaume de France seront possédés séparément et à titre différent par leurs successeurs, à moins que l'empereur ne se trouve scellé en leur personne. C'est par cette raison que dans leurs déclamations et autres lettres, expédiées pour le Dauphiné, nos rois n'ordonnent l'exécution de leurs volontés qu'en qualité de dauphins, et sous

BOSON I^e,

PREMIER COMTE PROPRIÉTAIRE.

926. Boson I^e, qu'on croit être le même que Boson, frère de Raoul, roi de France, fut nommé comte de Provence par Hugues, souverain de ce pays, l'an 926, lorsqu'il alla prendre possession du royaume d'Italie. Hugues lui fit de plus épouser Berthe, sa nièce.

BOSON II

946. Boson II, fils de Rotbold, fut nommé comte de Provence par Conrad le Pacifique, roi d'Arles.

GUILLAUME I^e ET ROTBOLD.

961, au plus tôt. Guillaume et Rotbold, fils de Boson II, lui succédèrent dans le comté de Provence, qu'ils possédèrent par indivis

le sceau et les armes des anciens princes de ce nom.

2° Que ce ne fut pas une des conditions du traité que les seuls fils ainés de nos rois porteraient le titre de dauphin, quoique cela ait toujours été ainsi.

En 1426, le roi Charles VII céda le Dauphiné au dauphin Louis, son fils, qui n'avait que trois ans ; cession qu'il confirma l'an 1440. Mais c'est la dernière de toutes. Dans la suite nos rois se sont contentés de faire porter à leurs ainés le nom et les armes des dauphins.

**GUILLAUME II, AVEC ROTBOLD, PUIS
AVEC GUILLAUME III.**

992. Guillaume II, fils et successeur de Guillaume I^{er}, gouverna la Provence avec Rotbold, son oncle, jusque vers 1008. Celui-ci ayant alors cessé de vivre, laissa d'Er-mengarde, sa femme, deux fils, Guillaume et Boson, avec une fille, nommée Emme, mariée dès lors à Guillaume Taillefer, comte de Toulouse, à qui elle porta ses droits sur le comté de Provence. Guillaume III, fils et successeur de Rotbold, posséda par indivis, comme son père, la Provence avec Guillaume II, son cousin.

**GEOFFROY I^{er}, ET BERTRAND I^{er},
AVEC GUILLAUME III.**

1018. Geoffroy I^{er}, dit aussi Guillaume-Geoffroy, et Bertrand I^{er}, ou Guillaume-Bertrand, furent les deux des quatre fils de Guillaume II, qui lui succédèrent en bas âge dans sa portion indivise de la Provence, et dominèrent également sur la haute et basse Provence avec Guillaume III, leur cousin. Ce dernier étant mort l'an 1037, sans laisser de postérité de Lucie, son épouse, Emme, sa sœur, femme de Guillaume Taillefer, comte de Toulouse, ou leurs enfants, héritèrent de la moitié du comté de Provence. Mais ce cogit continuva d'être possédé en commun par les copropriétaires, jusqu'à la mort de Bertrand I^{er}, arrivée vers l'an 1054.

BERTRAND II.

1063, au plus tard. Bertrand II, fils de Geoffroy I^{er}, lui succéda dans le comté de Provence.

ÉTIENNETTE, SURNOMMÉE DOUCE.

1093, au plus tôt. Etienne, veuve de Geoffroy I^{er}, qui prenait le surnom de Douce, gouverna la basse Provence après la mort de Bertrand, son fils.

GERBERGE ET GILBERT.

1100, au plus tôt. Gerberge, fille de Geoffroy et d'Etienne, et femme de Gilbert, vicomte de Gévaudan, succéda, dans le comté d'Arles, à sa mère, l'an 1100.

DOUCE ET RAYMOND-BÉRENGER I^{er}.

1112. Douce, fille ainée de Gilbert et de Gerberge, leur succéda au comté de Provence, et dans presque tous leurs autres domaines

BÉRENGER-RAYMOND.

1130. Bérenger-Raymond, deuxième fils de Raymond-Bérenger, lui succéda au comté d'Arles, ainsi que dans les vicomtés de Milhaud, de Gévaudan et de Carlad.

RAYMOND-BÉRENGER II, DIT LE JEUNE.

1144. Raymond-Bérenger II, surnommé le Jeune, succéda en bas âge à tous les Etats possédés par Bérenger-Raymond, son père, sous la tutelle de Raymond-Bérenger IV, comte de Barcelone.

DOUCE, ALPHONSE I^{er} ET RAYMOND-BÉRENGER III.

1166. Douce, fille unique et héritière de

Raymond-Bérenger II, avait été promise par son père à Raymond, fils de Raymond V, comte de Toulouse. Ce dernier, après la mort de Raymond-Bérenger, se saisit de la Provence, et pour assurer davantage son usurpation, il épousa Richilde, mère de Douce. Alphonse II, roi d'Aragon, fils de Raymond-Bérenger IV, comte de Barcelone, et cousin par conséquent de Douce, n'apprit pas ces nouvelles avec indifférence. L'an 1167, il arrive à la tête d'une armée en Provence, d'où il chasse le comte de Toulouse. Alphonse alors se comporte, non comme protecteur de Douce, mais comme propriétaire de la Provence. L'an 1168, il donne ce comté, dans le mois de décembre, à Raymond-Bérenger III, son frère, pour le tenir de lui en *commende*, et à condition de le lui rendre lorsqu'il en sera requis. Il lui donne aux mêmes conditions le comté de Gévaudan. Alphonse marche ensuite avec ses deux frères, à la tête d'une armée, pour venger sur la ville de Nice la mort de Raymond-Bérenger le Jeune. Mais s'étant laissé flétrir par les soumissions des habitants, il leur pardonna, moyennant une bonne somme d'argent qu'ils payèrent, et le serment de fidélité qu'ils lui firent. L'an 1172, Douce meurt avec le titre de comtesse, dont elle n'avait fait nul exercice. L'an 1178, Alphonse fait revivre l'inféodation du comté de Forcalquier, que l'empereur Frédéric avait accordée à Raymond-Bérenger le Jeune, et force Guillaume, comte de Forcalquier, à lui rendre hommage. L'an 1181, Raymond-Bérenger III est tué près de Montpellier, le 5 avril, jour de Pâques, par Adémar, fils de Sicard, seigneur de Melgueil. Alphonse, à cette nouvelle, va faire le siège de Melgueil, prend la place, rase le château, et passe au fil de l'épée tous les habitants qui ont le malheur de tomber entre ses mains. À Raymond-Bérenger III le roi Alphonse substitua son fils Sanche dans le comté de Provence. Celui-ci le remit, vers l'an 1185, à son frère Alphonse, et ne prit plus dans la suite que le titre de comte de Roussillon. Il est douteux si ces deux frères posséderent la Provence en *commende*, ou à titre de propriété. Le roi Alphonse mourut le 25 avril 1196. (Voy. Alphonse II, roi d'Aragon.)

ALPHONSE II.

1196. Alphonse II succéda au roi Alphonse, son père, dans le comté de Provence, qu'il gouvernait depuis l'an 1185.

RAYMOND-BÉRENGER IV.

1209. Raymond-Bérenger IV, fils d'Alphonse II, lui succéda à l'âge de 4 ans, dans les comtés de Provence et de Forcalquier, sous la tutelle de don Pedro II, roi d'Aragon, son oncle.

BÉATRIX ET CHARLES.

1245. Béatrix, quatrième fille de Raymond-Bérenger IV, lui succéda sans contradiction, en vertu de son testament, dans les comtés de Provence et de Forcalquier. L'an 1246

(N. S.), elle épousa, le 19 janvier, Charles, frère de saint Louis, qui donna à ce prince les comtés d'Anjou et du Maine, en considération de ce mariage. L'an 1266 (N. S.), le 6 janvier, Charles est couronné roi de Sicile avec sa femme. Cette princesse mourut à Nocéra, dans le mois de juillet de l'année suivante, après avoir institué son fils Charles héritier des comtés de Provence et de Forcalquier, dont l'usufruit resta néanmoins à son époux. L'an 1285 (N. S.), ce prince meurt, le 7 janvier, à Foggia, dans la capitainerie.

CHARLES II, DIT LE BOITEUX.

1285. Charles II, fils de Charles I^e et de Béatrix, leur succède aux comtés de Provence et de Forcalquier, ainsi qu'au royaume de Sicile.

ROBERT.

1309. Robert, troisième fils de Charles II, et de Marie de Hongrie, succède à son père dans tous ses Etats.

JEANNE I^e.

1343. Jeanne I^e, fille de Charles, duc de Calabre, fils du roi Robert, et de Marie, fille de Charles de Valois, succède, l'an 1343, à Robert, son aïeul, dans le comté de Provence et dans le royaume de Naples.

LOUIS I^e.

1382. Louis I^e, duc d'Anjou, deuxième fils

de Jean II, roi de France, succéda à la reine Jeanne I^e dans ses Etats.

LOUIS II.

1384. Louis II, fils de Louis I^e, lui succéda à l'âge de 8 ans, sous la tutelle de Marie de Blois, sa mère.

LOUIS III.

1417. Louis III, fils et successeur de Louis II en Provence, après quelques guerres contre Jeanne II, reine de Naples, fut adopté par cette princesse l'an 1423.

RENÉ, DIT LE BON.

1434. René, duc d'Anjou et de Lorraine, succéda dans le comté de Provence à Louis III, son frère, mort sans enfants. René mourut le 10 juillet 1480, à Aix, d'où son corps fut porté à Angers.

CHARLES III.

1480. Charles III, fils de Charles I^e, comte du Maine, succéda, l'an 1480, dans le comté de Provence, à René le Bon, son oncle, en vertu du testament de ce prince, qui l'avait déclaré son héritier universel. Le roi Louis XI fut institué héritier universel de Charles par un testament passé le 10 décembre 1481. Charles mourut le lendemain à Marseille, dans sa quarante-cinquième année. C'est ainsi que les comtés de Provence et de Forcalquier furent réunis à la couronne.

COMTES ET PRINCES D'ORANGE.

Orange, ville épiscopale de Provence, enclavée dans le Comtat-Venaissin, est la capitale d'une principauté longue de sept lieues sur cinq de large.

GIRAUD-ADHÉMAR.

Le premier comte propriétaire d'Orange que l'on connaisse est Giraud-Adhémar, dont les descendants se sont attribué la souveraineté de Grignan, et celle de Monteil, qui, de son nom Adhémar, ou Aimar, a été surnommé Monteil-Aimar, et par corruption Montélimart. Giraud-Adhémar fut probablement père de Raimbaud I^e, comte d'Orange, auquel succéda son fils Bertrand I^e, qui vivait en 1062. Celui-ci eut de sa femme Adélaïde un fils, Raimbaud II, qui suivit Raymond de Saint-Gilles à la terre sainte. Raimbaud y mourut vers l'an 1121, laissant pour héritière Tiburge, sa fille, qui était comtesse d'Orange en 1115 et en 1126. Tiburge épousa Guillaume, seigneur d'Omelas.

GUILLAUME II.

1150. Guillaume II, fils aîné de Guillaume d'Omelas et de Tiburge, succéda à sa mère dans la moitié du comté d'Orange. Il mourut vers l'an

RAIMBAUD III.

1150. Raimbaud III, deuxième fils de Guillaume d'Omelas, succéda dans la moitié du comté d'Orange, à Tiburge, sa mère.

1160, laissant un fils et une fille, qui partagèrent sa portion.

GUILLAUME III.

1160. Guillaume III, succéda, dans un quart du comté d'Orange, à Guillaume II, son père.

TIBURGE

1160. Tiburge II, fille de Guillaume II.

TIBURGE III ET BERTRAND DE BAUX II.
1173. Tiburge II et Bertrand de Baux II, son époux, succédèrent à Raimbaud III dans la moitié du comté d'Orange.

RAIMBAUD IV.

1175. Raimbaud IV, fils de Guillaume III, fut son successeur dans un quart du comté d'Orange.

GUILLAUME IV.

1182. Guillaume IV, fils de Bertrand de Baux. Il tomba entre les mains des Albigéens-Avignonnais, qui l'écorchèrent vif, et le coupèrent en morceaux l'an 1219. Il avait épousé, 1^e Alix, dont il eut un fils, nommé Guillaume; 2^e Ermengarde de Sabran, qui lui donna Raymond et deux autres fils.

GUILLAUME V ET RAYMOND I^{er}.

1219. Guillaume V, fils aîné de Guillaume IV, et Raymond I^{er}, deuxième fils de Guillaume IV, partagèrent la principauté.

GUILLAUME VI. RAYMOND II.

1239. Guillaume VI, 1239. Raymond II, fils aîné de Guillaume V, deuxième fils de Guillaume V, hérita de la moitié de ce qu'il possédait dans la moitié de sa portion du comté d'Orange.

BERTRAND II.

Bertrand II succéda (on ne sait en quelle année), à Raymond II, son père, dans sa portion du comté d'Orange.

BERTRAND DE BAUX.

1282. Bertrand de Baux, troisième du nom, succéda à Raymond I^{er}, son père, dans sa portion du comté d'Orange.

RAYMOND III.

1335. Raymond III succéda à Bertrand III, son père, dans tout le comté d'Orange.

RAYMOND IV.

1340. Raymond IV, fils aîné et successeur aîné de Raymond III.

MARIE.

1393. Marie, fille unique de Raymond IV, lui succéda dans la principauté d'Orange et la baronnie de Baux, avec Jean de Châlons, troisième du nom de sa maison, baron d'Arfai, qu'elle avait épousé l'an 1388.

LOUIS, dit LE BON.

1418. Louis, à qui sa probité mérita le surnom de Bon, fils aîné de Jean de Châlons et de Marie de Baux, leur succéda

GUILLAUME VII.

1463. Guillaume VII, fils aîné et successeur de Louis le Bon, fit le voyage de la terre sainte après la mort de son père

JEAN II.

1473. Jean II, quatrième du nom de la maison de Châlons, fils unique de Guillaume VII, lui succéda dans le comté de Châlons et dans ses autres domaines.

PHILIBERT.

1502. Philibert succéda, n'étant âgé que de trois semaines, à Jean II, son père, sous la tutelle de sa mère, qui lui donna une belle éducation.

RENÉ DE NASSAU.

1530. René de Nassau, neveu de Philibert par sa mère Claude de Châlons, femme de Henri de Nassau, succéda à son oncle dans la principauté d'Orange et dans ses autres biens.

GUILLAUME DE NASSAU-DILLEMBOURG, dit LE JEUNE.

1544. Guillaume de Nassau-Dillembourg, dit le Jeune, huitième du nom, fils de Guillaume le Vieux, se mit en possession de la principauté d'Orange, en vertu du testament de René, son cousin.

PHILIPPE-GUILLAUME.

1584. Philippe-Guillaume, fils et successeur de Guillaume le Jeune dans la principauté d'Orange.

MAURICE DE NASSAU.

1618. Maurice de Nassau, stadhouder de Hollande, succéda, dans la principauté d'Orange, à Philippe-Guillaume, son frère.

HENRI-FRÉDÉRIC.

1625. Henri-Frédéric fut le successeur de Maurice, son frère, dans la principauté d'Orange, ainsi que dans le Stadhoudérat de Hollande. Il continua la guerre avec succès contre l'Espagne, et fit enfin reconnaître les Etats-Généraux pour souverains

GUILLAUME IX.

1647. Guillaume IX, reçu stadhouder, en survivance de Henri-Frédéric, son père, l'an 1631, lui succéda, l'an 1647, dans la principauté d'Orange.

GUILLAUME-HENRI.

1650. Guillaume-Henri, fils et successeur de Guillaume IX dans la principauté d'Orange, fut exclu du Stadhoudérat, tant que vécut le grand pensionnaire de Witt : mais ce rival ayant été assassiné le 22 août 1672, Guillaume obtint à la fin cette dignité. L'an 1688, il chassa du trône d'Angleterre Jacques II, son beau-père, pour s'y placer lui-même. Guillaume mourut le 19 mars 1702, sans laisser d'enfant de Marie Stuart, sa femme. Il intervint un arrêt du parlement de Paris, qui adjugea le domaine utile d'Orange au prince de Conti, et le haut domaine au roi de France ; ce qui fut confirmé par le dixième article du traité d'Utrecht. La principauté d'Orange fut unie, par arrêt du conseil, donné le 13 décembre 1714, au Dauphiné.

COMTES DE FORCALQUIER.

Le comte de Forcalquier, appelé d'abord le comté de Sisteron, parce que le chef-lieu de cette seigneurie est situé dans ce diocèse, avait autrefois beaucoup plus d'étendue qu'il n'en a présentement. Car il renfermait tout ce qui est compris entre la Durance, l'Isère et les Alpes, et par conséquent la plus grande partie de la Haute-Provence. Ce fut en 1054, qu'il fut démembré du comté de Provence, par le comte Geoffroy I^{er}, comme on l'a dit à l'article de ce prince en faveur de ses neveux, Guillaume-Bertrand, et Geoffroy, tous deux deuxièmes du nom de leur maison. Ces deux frères posséderent en commun ce comté ; mais il paraît qu'ils se distinguaient, l'un par le titre de comte de Nice, et l'autre par celui de comte de Forcalquier. Geoffroy mourut sans postérité l'an 1094. Bertrand, son frère, qui le précéda vraisemblable-

blement au tombeau, laissa d'Adélaïde, sa femme, sœur de Gui de Cavenez, premier comte de Valpergue, une fille, nommée aussi Adélaïde, laquelle épousa Ermengaud IV, comte d'Urgel, qui mourut en 1092; ce qui fit passer le comté de Forcalquier dans la maison de ce dernier, qui laissa un fils qui suit.

GUILLAUME I^e (ou III^e).

1096. Guillaume I^e, ou III^e, fils d'Ermen-gaud, comte d'Urgel, et d'Adélaïde de Pro-vence, succéda, l'an 1096, à son oncle GEOF-froy II.

BERTRAND I^e ET GUIGUES.

1129. Bertrand I^e et Guigues, fils de

Guillaume I^e, lui succédèrent en bas âge.

GUILLAUME II (ou IV^e) ET BERTRAND II.

1150, au plus tard. Guillaume II, ou IV^e, et Bertrand II, fils et successeurs de Bertrand I^e.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ROIS D'ANGLETERRE.

L'île que nous appelons aujourd'hui Angleterre et Grande-Bretagne, nommée par les anciens *Albia et Britannia*, quoique séparée du reste du monde, et moins exposée par sa situation aux incursions des nations étrangères, a été néanmoins plus que toute autre pillée et ravagée par différents peuples, et le théâtre d'une infinité de révoltes dont nous avons vu des exemples jusqu'au dernier siècle. Jules-César fit deux descentes en cette île : Auguste se contenta d'en avoir les peuples pour amis : Caius, ayant entrepris de les subjuger, y renonça ; Claude en assujettit une partie : Agricola conquit l'île tout entière sous Domitien. Dans la décadence de l'empire romain, les habitants de la Grande-Bretagne furent attaqués par différents peuples : les Pictes, sortis de la Scythie, ou plutôt de la Scandinavie, après un long séjour dans l'Hibernie où d'abord ils avaient débarqué, s'établirent dans la Haute-Bretagne, et s'y soutinrent jusqu'au vers l'an 480, qu'ils furent subjugués par les Ecossais. On ignore le temps de l'invasion des Pictes. Les Scots ou Ecossais, venus pareillement d'Hibernie où ils avaient aussi demeuré longtemps, s'étant emparés de la partie la plus occidentale occupée par les Pictes, donnèrent enfin le nom à tout le nord de l'île, et y formèrent un royaume qui a subsisté jusqu'à la fin du dernier siècle. Les Romains, sous les empereurs Honorius, Constance et Théodose le Jeune, envoyèrent du secours aux Bretons pour se soutenir contre les barbares, et les abandonnèrent ensuite. Alors les Pictes et les Ecossais rentrèrent en foule dans le pays des Bretons et se rendirent maîtres de la muraille de Sévère, qu'ils avaient rétablie pour se mettre à l'abri de leurs incursions. Il est certain que les Pictes et les Ecossais, joints ensemble, entrèrent dans le pays des Bretons pendant le carême de l'an 430, puisque saint Germain d'Auxerre et saint Loup de Troyes, qui s'y étaient rendus pour combattre l'hérésie de Pélage, firent remporter aux Bretons, qui avaient reçu le baptême à Pâques de cette année, une grande victoire sur ces barbares, après avoir entonné l'*Alleluia*. L'an 446, les Bretons, pressés par les barbares, s'adressent à Aoste pour avoir du secours des Romains ; mais ils n'obtiennent rien. Se voyant abandonnés, les uns se soumettent aux barbares, les autres, mettant leur confiance en Dieu, prennent les armes et les repoussent. L'an 447, saint Germain d'Auxerre fait un second voyage dans la Grande-Bretagne, pour combattre les pélagiens, et purger l'île de cette hérésie. La même année, Vortigerne, roi des Bretons, appelle à son secours les Anglais et les Saxons pour arrêter les incursions des peuples septentrionaux. Le P. Pagi remarque que la plupart des historiens et des critiques se méparent sur l'époque de l'arrivée des Anglais et des Saxons dans la Grande-Bretagne, et qu'ils accusent mal à propos Bède de se tromper à ce sujet, et de n'être pas d'accord avec lui-même. L'erreur de ces historiens vient de ce qu'ils ne distinguent point, comme fait Bède, l'année que les Anglais et les Saxons furent invités à venir en Angleterre, et l'année qu'ils s'y rendirent. Ce fut l'an 447 qu'ils y furent invités, et ce fut l'an 449 qu'ils y arrivèrent. Les Saxons, les Angles et les Jutes, tous peuples des côtes de Danemark ou d'Allemagne, viennent avec joie dans la Grande-Bretagne, et combattent les Pictes et les Ecossais qui attaquaient les Bretons. Mais dès l'an 455, ils font un traité avec les Pictes, tournent leurs armes contre les Bretons qui les avaient appelés, et mettent tout à feu et à sang, depuis une mer jusqu'à l'autre, dans toute la largeur de l'île. Les Bretons, reprenant courage sous la sage conduite d'Ambroise Aurélien, le seul Romain qui fut resté dans l'île, et ayant imploré le secours du ciel, attaquent les victorieux et les défont : ils continuent à faire la guerre avec différents succès jusqu'à l'an 491 ou 494, ou enfin 520, selon Usserius. Les Bretons gagnent, contre les barbares, la célèbre bataille de Bath. Les historiens varient beaucoup sur l'année de cet événement, qui procura aux Bretons la liberté et le repos, dont ils jouirent environ 44 ans. Depuis la bataille de Bath jusqu'à la conversion des Anglais, sous saint Grégoire le Grand, on ne sait rien de certain sur ce qui se passa dans la Grande-Bretagne, puisque Bède, mieux instruit et plus habile que tous les autres historiens de ce pays, n'en dit rien. Il est seulement certain que les Saxons et leurs alliés se rendirent enfin maîtres de toute la longueur de l'île jusqu'à l'Ecosse, sans qu'on sache comment, et partagèrent entre eux leurs conquêtes, dont ils formèrent sept royaumes, qui commencèrent, les uns plus tôt, les autres plus tard. Les Saxons en eurent trois, savoir : 1^o la Saxe orientale, c'est ce qu'on a appelé depuis le royaume d'Essex, où sont Londres et Colchester ; 2^o la Saxe méridionale, qui fait le royaume de Sussex, dont la capitale est Chichester ; 3^o la Saxe occidentale ; c'est le royaume d'Ouessex, où est Salisbury. Les Anglais eurent aussi trois royaumes dans leur partage, savoir : 1^o l'Angleterre orientale ; c'est le royaume d'Estanglie, qui comprenait les provinces de Cambridge, de Suffolk et de Norfolk ; 2^o le royaume de Mercie, composé de tous les comtés de l'intérieur de l'Angleterre ; 3^o celui de Northumberland, qui est l'Angleterre septentrionale. Les Anglais furent les mieux partages, et peut-être est-ce pour cela que tous les autres ont été compris sous leur nom. Rapin Thoiras prétend que, dès l'an 585, la partie de la Grande-

Bretagne conquise par les Anglo-Saxons, commença d'être appelée Angleterre, et que c'est à tort que quelques-uns en fixent l'époque au règne d'Egbert. Les Jutes eurent l'île de Vichi et le royaume de Kent, où régnait néanmoins la postérité d'Hengist, qui était Saxon. Les naturels du pays restèrent maîtres du pays de Galles, comme tous les auteurs en conviennent, et peut-être encore du pays de Cornouaille. Tel fut le partage de l'Angleterre, après l'invasion des Saxons et des Angles. C'est là ce qu'on appelle l'Heptarchie, qui a été éteinte par le roi Egbert, vers l'an 827.

ROIS DE NORTHUMBERLAND.

L'an 547, Idda, capitaine anglais, fils d'Eoppa, arrive dans le nord de la Grande-Bretagne. Il y est couronné roi, et meurt l'an 559. Après sa mort, le royaume de Northumberland est partagé en deux parties, la Bernicie et la Déire.

ROIS DE BERNICIE.

ADDA.

559. Ada, fils d'Idda, occupe la Bernicie.

GLAPPA.

564 ou 566. Glappa règne jusqu'en 572.

FREIDULPHE.

572. Freidulphe règne jusqu'en 579.

THÉODORICK.

579. Théodorick règne jusqu'en 586.

ATHALARIC.

586. Athalaric.

ADELFRID.

590. Adelfrid, ou Alfred, succède à Athalaric, son père.

EDWIN.

617. Edwin, fils d'Ella, devient maître des deux royaumes de Bernicie et de Déire.

OSWY.

643. Oswy, frère d'Oswald, est élu roi par les Berniciens.

EGFRID,

ROI DE TOUT LE NORTHUMBERLAND.

670. Egfrid, fils d'Oswy, lui succède.

ALFRED.

685. Alfred, fils naturel d'Oswy.

OSRED.

705. Osred, fils d'Alfred.

CENRED.

717. Cenred, le principal auteur de la révolte contre Osred, est son successeur.

OSRICK.

719. Osrick, qui avait aidé Cenred à obtenir la couronne.

CÉOLULPH.

730. Céolulph, parent d'Osrick.

EDBERT.

737. Edbert.

OSULPHE.

758. Osulphe, fils et successeur d'Edbert.

MOLLON-ADELWALT.

759. Mollon-Adelwalt.

ROIS DE DÉIRE.

ELLA.

559. Ella règne près de 30 ans. Il meurt l'an 588 ou 589, laissant un fils, nommé Edwin, âgé de 3 ans; mais ce jeune prince est bientôt dépourvu par Adelfrid, son beau-frère.

ANSFRID.

633. Ansfrid, fils du roi Adelfrid, est proclamé roi de Bernicie par les Déirois.

OSWALD,

ROI DE TOUT LE NORTHUMBERLAND.

OSWIN.

644. Oswin, fils d'Osrick.

ADELWALT.

652. Adelwalt, fils d'Oswald.

ALERED.

765. Alered.

ÉTHELRED.

774. Éthelred, fils de Mollon-Adelwalt.

ALPHUAD.

779. Alphuad, fils du roi Osulphe.

OSRED.

789. Osred, fils du roi Alered.

ÉTHELRED.

790. Éthelred, fils de Mollon.

OSBALD OU OSRED.

796. Osbaldest ou Osred.

ARDULPHE.

796. Ardulphe.

ALPHUAD II.

808. Alphuad II.

ANDRED.

810. Andred.

ROIS D'ESSEX ou des Saxons orientaux.	ROIS DE SUSSEX ou des Saxons méridionaux.	ROIS DE WESTSEX ou des Saxons occidentaux.	ROIS D'ESTANGLIE ou des Anglais orientaux.	ROIS DE MERCE ou des Anglais occidentaux.	ROIS DE KENT.
L'an 450, Vortigern, roi des Bretons, qui avait appelé les Saxons à son secours, fut obligé de céder à Hengist, un de leurs chefs, et qui fut le premier roi de Kent, les provinces d'Essex et de Middlesex ; c'est ce qui forma le royaume des Saxons orientaux, dont la principale ville était Londres. On ne sait comment les successeurs d'Hengist perdirent ce royaume.	Le royaume de Sussex était un des moins considérables de l'Heptarchie. Il ne contenait que deux provinces, dont l'une ne consistait presque que dans une grande forêt. L'histoire nous a à peine conservé les noms de trois ou quatre rois de cette petite monarchie.	Le royaume de Westsex est l'un des plus considérables de l'Heptarchie. Le P. Pagi place le commencement de ce royaume environ l'an 526. Ce fut effectivement environ vers ce temps que les Anglais, ayant abordé sur les côtes orientales de la Grande-Bretagne, sous la conduite de douze chefs, s'y établirent : mais Uffa, l'un de ces douze chefs, qui survécut aux autres ne prit le titre de roi des Estanglies que vers l'an 371.	CERDIK, PREMIER ROI DE WESTSEX. L'an 519, Cerdik, après avoir gagné une grande bataille sur Arthur, l'oblige à lui céder les provinces de Hant et de Somerset, qu'il régne en royaume.	Le royaume de Mercie était le plus beau et le plus considérable de tous ceux de l'Heptarchie.	Le royaume de Kent est le premier, quoique le moins considérable, de ceux que les Saxons fondèrent dans la Grande-Bretagne ; mais sa situation était des plus avantageuses.
ERCENWIN, ou ERES- KIUS, PREMIER ROI DE LA SAXE ORIENTALE. L'an 526, ou environ, Ercenwin commence à régner dans la Saxe orientale.	ELLA ou ÉLI, PREMIER ROI. L'an 491, Ella, Saxon, qui était entré dans la Grande-Bretagne l'an 477, et avait été défaite, l'an 487, par Ambroise prend le titre de roi l'an 491.	UFFA. L'an 571, Uffa commence de régner dans l'Estanglie, et meurt l'an 578	CRIDA. L'an 584, Crida, premier roi de Mercie, arrive en Angleterre, est couronné roi la même année.	HENGIST. L'an 449, Hengist fait entrer dans la Bretagne les premières troupes saxonnnes. L'an 450, Vortigern lui cède le pays de Kent. L'an 455, il prend le titre de roi.	
(Nous croyons inutile d'inclouer la suite des autres rois jusqu'à la réunion de ces petits royaumes en un seul.					

(Nous croyons inutile d'inclouer la suite des autres rois jusqu'à la réunion de ces petits royaumes en un seul.

EBBERT,

PREMIER ROI DE TOUTE L'ANGLETERRE.

800. Egbert, du sang royal des princes saxons de Westsex, banni, l'an 787, par Bri-thrik, à qui il faisait ombrage par ses belles qualités, est élu roi par les West-Saxons, qui lui envoient une députation pour lui offrir la couronne. Egbert était pour lors à Rome avec Charlemagne, qui lui avait donné retraite. L'an 819, il est revêtu de la dignité de monarque, et commence à exécuter son projet, en réduisant successivement sous sa domination les sept royaumes d'Angleterre. Cette réduction est achevée l'an 827, et Egbert devient monarque de l'Angleterre. Il ne laissa de Redburge, son épouse, qu'un fils, nommé Ethelwolph.

ÉTHELWOLPH, ou ÉTHÉLULF.

837. Ethelwolph reçoit la couronne après la mort de son père. L'an 857, Ethelwolph meurt, après avoir régné environ 20 ans, laissant quatre fils, Ethelbald, Ethelbert, Ethelred et Alfred, qui régneront tous les quatre. Judith, sa femme, revint en France, et épousa Baudouin, comte de Flandre, qui l'avait enlevée.

ETHELBALD.

857. Ethelbald était déjà roi de Westsex, avant la mort de son père.

ETHELBERT.

857. Ethelbert, second fils d'Ethelwolph lui succède au royaume de Kent, et réunit ensuite celui d'Ethelbald.

ETHELRED I^e.

866. Ethelred I^e succède à Ethelbert, son frère, selon la disposition du testament d'Ethelwolph, au préjudice de ses neveux.

ALFRED, SURNOMMÉ LE GRAND.

871, ou 872. Alfred, dit le Grand, fils d'Ethelwolph, parvient au trône après la mort de son frère, à l'âge de 22 ans. Alfred mourut le 25 octobre de l'an 900, âgé de 50 ans, après en avoir régné environ vingt-huit. Il eut d'Aswinte, son épouse, plusieurs enfants, dont les principaux sont Edouard, qui suit, et Elstrude, femme de Baudouin II, comte de Flandre. Alfred doit être regardé comme un des meilleurs princes qui aient jamais porté la couronne en Angleterre. Il était juste, pieux, père du peuple et des pauvres, et très-savant ; il composa plusieurs ouvrages, rédigea un corps de lois, et tra-

duisit en saxon le *Pastoral de saint Grégoire*, les *Consolations de Boëce*, et l'*Histoire ecclesiastique de Bède*. On dit aussi qu'il avait traduit l'Ancien et le Nouveau Testament.

ÉDOUARD I^{er}, DIT *L'ANCIEN*.

900. Édouard I^{er}, fils d'Alfred. Édouard, mort en 924, laissa plusieurs enfants, savoir : 1^e d'Egwine, qui n'était que concubine, fille d'un berger, il eut Aldestan, Alfred, Béatrix ; 2^e d'Eflède, femme légitime, il eut Elward, et six filles, dont deux furent religieuses ; les autres furent mariées à de grands princes : Ogive, à Charles le Simple, roi de France ; Edilde, à Hugues le Grand, comte de Paris ; Edithe, à l'empereur Othon le Grand ; Edgive, à Louis l'Aveugle, roi de Provence. 3^e d'Edgive, sa deuxième femme, Édouard eut deux fils, Edmond et Edred, et trois filles.

ALDESTAN.

924. Aldestan, fils d'Édouard et d'Egwine. Aldestan meurt sans enfants le 27 octobre, dans la 46^e année de son âge. Ce roi a laissé plusieurs monuments de son savoir et de sa piété, parmi lesquels on doit placer la tra-

SUÉNON.

1014. Suénon, roi de Danemark, est proclamé roi d'Angleterre à Londres, et meurt l'an 1015.

ETHELRED II

RÉTABLI

1015. Ethelred, rappelé par les Anglais, est reçu avec une grande joie ; mais bientôt il a le chagrin de voir l'Angleterre retombée dans le même état où elle était lorsqu'il se retira en Normandie, et meurt à Londres l'an 1016, âgé de 50 ans, après environ 38 ans de règne.

EDMOND I^{er}, DIT *COTE DE FER*.

1016. Edmond II, fils d'Ethelred et d'Elgive,

auxquels il partagea ses Etats. Suénon, l'aîné, concubine, eut la Norvège ; Harald, né de la Canut, fils d'Emme de Normandie, le Danemark. Gunilde, née de son second mariage, épousa Henri III, roi de Germanie.

HARALD I^{er}.

1036, ou 1037. Harald I^{er} succède à Canut au royaume d'Angleterre.

CANUT II, OU HARDI-CANUT.

1040. Canut II, après la mort d'Harald, son frère, fut roi d'Angleterre. Il mourut subitement le 8 juin 1042.

ÉDOUARD III, DIT *LE CONFESSEUR*.

1042. Édouard III, fils d'Ethelred II et d'Emme de Normandie, est proclamé roi par le crédit du comte Godwin, avec lequel il s'était réconcilié, en promettant d'épouser sa fille Edithe ; ce qu'il n'exécuta néanmoins que deux ans après. L'an 1066 (N. S.), Édouard meurt le 5 janvier. Ce prince a,

duction d'une Bible en langue saxon, qui était alors la langue vulgaire d'Angleterre.

EDMOND I^{er}.

940. Edmond I^{er}, fils d'Édouard I^{er} et d'Edgive.

EDRED.

946. Edred, frère d'Edmond I^{er}, monte sur le trône par les suffrages unanimes du clergé et de la noblesse..

EDWY.

955. Edwy, fils d'Edmond I^{er}, succède à Edred, son oncle, à l'âge de 14 ans.

EDGAR, DIT *LE PACIFIQUE*.

959. Edgar recueille la succession de son frère après sa mort, et fait jouir ses sujets d'une paix continue.

ÉDOUARD II, DIT *LE MARTYR*.

975. Édouard II, fils aîné d'Edgar, lui succède. Ses vertus l'ont fait mettre au nombré des saints, et même au rang des martyrs, quoiqu'il n'ait pas souffert pour la foi.

ETHELRED II.

978. Ethelred II, fils d'Edgar et d'Elfride.

CANUT I^{er}, DIT *LE GRAND*.

1015. Canut, fils de Suénon, est proclamé roi par les Danois, après la mort de son père : mais peu après il quitte l'Angleterre, et retourne en Danemark, pour empêcher son frère Harald de se rendre maître de ce royaume. Olaüs étant rentré dans la Norvège l'an 1030, livre à son rival, le 29 juillet, un combat, où il pérît. Canut, après ces expéditions, revient en Angleterre, et commence à suivre un autre genre de vie. Il devient humble, juste, charitable, et persévere dans ces dispositions jusqu'à sa mort, arrivée le 12 novembre 1036, ou 1037, après dix-neuf ou vingt ans de règne. Il laissa trois fils, fils d'Algive, sa première femme ou sa concubine, eut l'Angleterre : il donna à même mère, eut l'Angleterre : il donna à Gunilde, née de son second mariage,

par sa piété, mérité le titre de Confesseur.

HARALD II.

1066. Harald, fils aîné du comte Godwin, est élu roi d'Angleterre, par le Wittenbergot, ou l'assemblée générale, aupréjudice d'Edgar, à qui la couronne appartenait par le droit de naissance. Toston, frère d'Harald, refuse de le reconnaître, et forme le dessein de le détrôner. Trop faible par lui-même, il s'adresse à Horde-Haralde, roi de Norvège, et l'engage à seconder ses vues. D'un autre côté, Guillaume, duc de Normandie, prépare un grand armement pour se rendre maître de l'Angleterre. Harald livre deux batailles sanglantes contre ses deux concurrents, à peu de distance l'une de l'autre, mais, avec des

succès bien différents : dans la première, donnée au pont de Stamford, près d'York, il remporte une victoire complète sur son frère et le roi de Norvège, qu'il laisse étendus l'un et l'autre sur le champ de bataille : dans la deuxième, donnée près d'Hastings, le 14 octobre contre Guillaume, il est entièrement défait, et perd la couronne et la vie, après environ neuf mois de règne : ce ne fut pas

au reste sans avoir longtemps disputé la victoire : car la bataille dura depuis sept heures du matin jusqu'à l'entrée la nuit. Deux frères d'Harald périrent avec lui. Telle fut la fin de la domination des Anglo-Saxons en Angleterre, où elle avait commencé plus de 600 ans auparavant en la personne d'Hen-gist.

ROIS D'ANGLETERRE DE LA MAISON DES DUCHES DE NORMANDIE.

GUILLAUME I^e, dit LE BATARD ET LE CONQUÉRANT.

1066. Guillaume I^e, duc de Normandie, dit *le Bâtard*, à cause du vice de sa naissance, et *le Conquérant*, parce qu'il fit la conquête de l'Angleterre, se rendit maître de ce royaume, l'an 1066, après la défaite et la mort d'Harald, dernier roi saxon. (174.)

GUILLAUME II, dit LE ROUX.

1087. Guillaume II, fils puîné de Guillaume le Conquérant et de Mathilde de Flandre, est reconnu roi d'Angleterre au préjudice de Robert, son ainé, par le crédit de Lanfranc, archevêque de Cantorbéry, qui avait été son précepteur. Le 27 septembre de la même année, il est couronné par ce prélat. L'an 1088, il dissipe une dangereuse conspiration formée contre, dans laquelle Odon, évêque de Bayeux, son oncle, était entré. L'an 1089, Lanfranc est disgracié pour avoir fait des remontrances au roi, et meurt peu après, regretté des deux nations. L'an 1090, Guillaume forme le dessein d'enlever la Normandie à Robert, son frère, et s'empare de quelques places. L'an 1091, les deux princes font un traité de paix, et portent la guerre en Ecosse contre Malcolm ; elle est suivie de la paix, faite par la négociation du prince Edgar. L'an 1093, Guillaume tombe malade et se détermine à remplir les bénéfices vacants, dont il retenait les revenus : il nomme à l'archevêché de Cantorbéry saint Anselme, abbé du Bec, avec lequel il eut dans la suite de grands démêlés. La guerre se rallume contre Guillaume et le roi d'Ecosse, qui est défait et tué avec son fils ainé. L'an 1096, Robert, frère de Guillaume, voulant partir pour la croisade, et manquant des ressources nécessaires, lui engage la Normandie et le Maine, pour le prix de 15,000 marcs ; somme modique, qui néanmoins ne fut levée qu'à force d'extorsions. L'an 1099, Guillaume vient, avec une extrême diligence, au secours du château du Mans, assiégié par le

comte de la Flèche, qu'il fait prisonnier. L'an 1100, Guillaume étant à la chasse le 2 août, et poursuivant un cerf qu'il avait blessé, un chevalier, nommé Tyrrel, lui perce le cœur d'une flèche, en tirant sur ce même cerf. Guillaume était dans la 44^e année de son âge, et dans la 13^e de son règne. Tous les historiens du temps s'accordent à représenter ce prince comme un vrai tyran. Il n'avait point été marié (175.)

HENRI I^e, dit BEAU-CLERC.

1100. Henri I^e, troisième fils de Guillaume le Conquérant, s'empare du trône d'Angleterre en l'absence de Robert, duc de Normandie, son ainé, qui était pour lors en Italie. Le 5 août il est couronné. Il épouse, quatre mois après, Mathilde, fille de Malcolm, roi d'Ecosse, et de sainte Marguerite. Saint Anselme, qui était revenu en Angleterre, fait la cérémonie du mariage et du couronnement de la reine. L'an 1101, le duc de Normandie forme un parti en Angleterre pour arracher à son frère la couronne qu'il lui avait enlevée. L'an 1103, Henri ayant maltraité quelques-uns des partisans de Robert, contre la parole qu'il lui avait donnée, celui-ci vient à la cour de son frère, pour lui témoigner son ressentiment. Henri le fait arrêter, et ne lui rend la liberté qu'après l'avoir obligé de renoncer à la pension. La même année, commence le fameux démêlé du roi avec saint Anselme, touchant les investitures. L'an 1106, Henri forme le dessein d'envahir les Etats de son frère. La conduite de Robert lui en fournit l'occasion. Une partie des Normands s'étant soulevée, appelle le roi d'Angleterre à son secours. Henri passe en Normandie et s'en rend maître, après avoir battu et fait prisonnier le duc Robert à la bataille de Tinchebri, donnée le 27 septembre. Thoiras, qui place mal à propos cette bataille en l'an 1107, voudrait la faire regarder comme aussi glorieuse pour les Anglais, que celle d'Hastings pour les Normands. L'an 1107,

qui ont régné depuis Guillaume le Conquérant, au lieu de dire *Edwardus quartus, quintus, sextus*, qui étaient les rangs qui leur convenaient, en comptant les Édouards qui avaient régné avant la conquête. Tel est le véritable sens de cette expression *post conquestum*, sur laquelle on a pris le change jusqu'à présent, en lui faisant signifier l'époque du couronnement de chaque roi d'Angleterre en particulier.

(175) Les diplômes de Guillaume II ne portent généralement que la date du lieu.

(174) La conquête de l'Angleterre par Guillaume a fait une époque, d'où l'on est parti comme de celle d'une nouvelle fondation de ce royaume. Cette époque est appelée *post conquestum* dans les chroniques et les chartes. Depuis ce temps, les rois qui ont porté le même nom que quelques-uns de leurs prédécesseurs, avant la conquête, ne marquent point le rang qu'ils tiennent avec eux, mais celui seulement qu'ils gardent avec ceux de même nom qui ont suivi cette époque. Ainsi l'on a dit *Edwardus primus, secundus, tertius, etc., post conquestum*, en parlant des Édouards

le différend touchant les investitures est terminé dans un concile tenu à Londres. L'an 1118, la reine Mathilde meurt le 1^{er} mai, laissant à son époux un fils nommé Guillaume, et une fille appelée Mathilde. L'an 1120, Guillaume, que Henri, son père, avait fait reconnaître, l'an 1114, pour son successeur dans tous ses Etats, périt en mer le 25 novembre. L'an 1121, Henri épouse Adélaïde, fille de Geoffroy, comte de Louvain. L'an 1127, Henri se voyant sans enfants mâles, fait reconnaître pour son héritière Mathilde, sa fille, qui, après la mort de l'empereur Henri V, son mari, était retournée en Angleterre, et lui fait épouser Geoffroy Plantagenet, comte d'Anjou, dont elle eut Henri II. L'an 1135, le roi Henri meurt, le 1^{er} ou 2 décembre, dans la 68^e année de son âge, après avoir régné 35 ans et 4 mois.

ETIENNE.

1135. Étienne, comte de Boulogne, fils d'Etienne, comte de Blois, et d'Adèle, fille de Guillaume le Conquérant, succède à Henri, son oncle. L'an 1153, Étienne, ayant perdu son fils Eustache, et voyant qu'il ne pourrait cconserver le trône à Guillaume, son second fils, fait un traité à Winchester avec Henri, par lequel il l'adopte, et lui laisse la couronne après sa mort. L'an 1154, Étienne meurt le 25 octobre, dans la 50^e année de son âge, et est enterré à l'abbaye de Faversham, qu'il avait fondée.

HENRI II, SURNOMMÉ PLANTEGENET.

1154. Henri II, âgé d'environ 23 ans, fils de Geoffroy Plantagenet, comte d'Anjou, et de Mathilde, fille de Henri I^{er}, passe en Angleterre après la mort d'Etienne, et le lendemain de son arrivée, 20 décembre, est couronné. Une maladie, que la violence de son chagrin lui causa, le mit au tombeau le 6 juillet 1189, à Chinon, deux jours après la ratification du traité d'Azai. Son corps fut porté par Geoffroi, son fils naturel, à Fontevraud. Henri eut de la reine Éléonore, qui mourut en 1204, quatre fils et trois filles : Henri, mort l'an 1183; Richard, qui lui succéda ; Geoffroy, duc de Bretagne, mort en 1186, et Jean-sans-Terre, successeur de Richard.

RICHARD I^{er}, DIT COEUR DE LION.

1189. Richard I^{er}, fils de Henri II et d'Éléonore, né l'an 1158, succède à son père le 6 juillet. L'an 1199, Richard meurt, le 6 avril, d'un coup de flèche reçu devant le château de Chalus. Il était âgé de 42 ans, et en avait régné environ dix. Il avait épousé Bérengère, fille de Sanche VI, roi de Navarre, dont il ne laissa aucun enfant.

JEAN-SANS-TERRÉ.

1199. Jean-sans-Terre, fils de Henri II, succède à Richard I^{er}, son frère. L'an 1216, le 18 Juin, le roi Jean tomba malade, fit son testament, par lequel il institue héritier Henri, son fils ainé, et meurt le 19 octobre, dans la 54^e année de son âge, laissant d'Isabelle, fille d'Aimar, comte d'Angoulême, sa troisième femme, qui mourut en 1246, deux

fils, Henri, son successeur, et Richard, comte de Cornouaille ; avec trois filles

HENRI III.

1216. Henri III, fils de Jean et d'Isabelle d'Angoulême, né le 1^{er} octobre 1207. Henri III mourut à Londres le 15 ou 16 novembre, âgé de 65 ans, après en avoir régné 55, laissant deux fils et deux filles d'Éléonore, savoir : Edouard, son successeur, né l'an 1239, et Edmond, né l'an 1245; Marguerite, mariée à Alexandre III, roi d'Ecosse, et Béatrice, épouse de Jean II, duc de Bretagne.

ÉDOUARD I^{er} (IV).

1272. Édouard I^{er}, né l'an 1240, de Henri III et d'Éléonore, est reconnu roi le 20 novembre. Édouard, résolu de ruiner entièrement l'Ecosse, assemble une grande armée à Carlisle ; il y tombe malade, et se fait porter à Burgh, petite ville d'Ecosse, où il meurt le 7 juillet, âgé de 68 ans, dont il en avait régné 34. Édouard avait épousé en premières noces, l'an 1254, Éléonore, fille de Ferdinand III, roi de Castille (morte en 1290), dont il eut quatre fils et onze filles. Édouard II, son successeur, fut celui qui lui survécut. Édouard eut de Marguerite de France, sa deuxième épouse, fille de Philippe le Hardi (mort en 1319), Thomas, comte de Norfolk, Edmond, comte de Kent, et une fille, morte dans l'enfance.

ÉDOUARD II (V), SURNOMMÉ CAERNARVON.

1307. Édouard II, quatrième fils d'Édouard I^{er} et d'Éléonore de Castille, sa première femme, dit Caernarvon, du lieu de sa naissance, arrivée le 25 août 1284, monte sur le trône le 7 juillet. Édouard fut déposé en 1327. Les chevaliers chargés de sa garde le firent mourir le 21 septembre suivant, en lui enfouissant dans le corps par le fondement un tuyau de corne, au travers duquel il fut passer un fer chaud qui lui brûla les entrailles. Édouard était dans la 44^e année de son âge, et dans la 20^e de son règne. Il laissa d'Isabelle, son épouse, deux fils, Édouard, qui suit, et Jean, deux filles, Jeanne et Éléonore.

ÉDOUARD III (VI).

1327. Édouard III, né le 13 novembre 1312, d'Édouard II et d'Isabelle, fille de Philippe le Bel, est proclamé roi le 26 janvier, après la déposition de son père. L'an 1377, Édouard meurt le 22 juin, âgé de 64 ans environ, après en avoir régné 50. Ce prince, qui avait été toujours heureux pendant son règne, eut la douleur de se voir enlever à la fin de ses jours, par Charles V, tout ce qu'il avait acquis par ses victoires, et même d'être abandonné de tout le monde à la mort. Édouard eut de Philippe de Hainaut, son épouse, morte le 15 août 1369, sept fils et cinq filles.

RICHARD II.

1377. Richard II, fils du fameux prince de Galles et de Jeanne de Kent, âgé de 11 ans, succède à Édouard, son aïeul, et le 16 juillet est couronné à Westminster. Il mourut l'an 1400, d'une mort violente, sans laisser

de lignée, à l'âge de 33 ans. Richard avait épousé, 1^e sur la fin de l'an 1381, Anne de Luxembourg, sœur de l'empereur Wenceslas, morte en 1394 ; 2^e le 1^{er} novembre 1396, Isabelle de France, fille de Charles VI, laquelle se remaria, l'an 1406, à Charles, duc d'Orléans, et mourut le 13 septembre 1409.

HENRI IV

1399. Henri IV, fils de Jean, duc de Lancastre, qui était le troisième fils d'Edouard III, est proclamé roi le 30 septembre, après la déposition de Richard II. L'an 1413, le roi tombe malade, et prend la croix pour le voyage de Jérusalem. Pendant sa maladie, qui dura plus de deux mois, il voulut toujours avoir sa couronne auprès de son chevet, par la crainte qu'on ne la lui enlevât : il rendit l'esprit le 20 mars, à l'âge de 46 ans, dans la 14^e année de son règne. Henri avait épousé, 1^e l'an 1380, Marie Bohun, fille du comte de Hereford, morte en 1394 ; 2^e l'an 1403, Jeanne, fille de Charles le Mauvais, roi de Navarre, veuve de Jean IV, duc de Bretagne, morte le 10 juillet 1437, dont il n'eut point d'enfants.

HENRI V.

1413. Henri V, né l'an 1388, de Henri IV et de Marie de Hereford, est proclamé roi immédiatement après la mort de son père. L'an 1422, Henri s'étant mis en marche pour aller au secours de Cosne, dont le Dauphin faisait le siège, il tombe malade, se fait porter au château de Vincennes, et y meurt le 31 août, âgé de 36 ans environ, dans la 10^e année de son règne. Malgré les éloges que les historiens anglais donnent à ce prince, jamais on ne justifia sa cruauté dans l'ordre barbare qu'il donna d'égorger les prisonniers faits à la bataille d'Azincourt, et dans les traitements qu'il fit aux bourgeois et aux garnisons de plusieurs places dont il se rendit maître. Henri laissa de Catherine de France, un fils au berceau. La reine, sa veuve, épousa quelque temps après, un gentilhomme gallois, nommé Owen Tudor. De ce mariage naquit Henri, comte de Richemond, qui devint roi d'Angleterre, sous le nom de Henri VII.

HENRI VI.

1422. Henri VI, fils de Henri V et de Catherine de France, âgé seulement d'environ 10 mois, est proclamé roi après la mort de son père. L'an 1463, Henri est arrêté et enfermé dans la Tour de Londres. L'an 1470, il en est tiré le 6 octobre, et remplacé sur le trône par Warwick, appelé le *sauveur de rois*. L'an 1471, il est remis dans la Tour, et égorgé par le duc de Gloucester, qui fut le bourreau du père, après l'avoir été du fils. Ainsi périt Henri VI, dans la 52^e année de son âge. Prince faible, digne de compassion par ses malheurs, mais que ses vertus pourraient faire mettre au nombre des Bienheureux. Il survécut à tous les enfants qu'il avait eus de Marguerite d'Anjou.

ÉDOUARD IV.

PREMIER ROI DE LA MAISON D'YORK.

L'an 1461, le 5 mars, selon Thoiras, Edouard

IV, fils du duc d'York, est proclamé roi d'Angleterre à l'âge de 19 ans. Le dimanche des Rameaux (22 mars), il gagne la bataille de Tawton, qui coûte la vie à plus de 36,000 hommes de l'armée du roi Henri. Le 20 juin, Edouard est couronné à Westminster ; il y convoque un parlement qui approuve son élection, et casse tous les actes faits contre la maison d'York. La reine Marguerite, qui s'était retirée en Ecosse avec le roi Henri, après la bataille de Tawton, passe en France pour demander du secours.

L'an 1468, Henri et la reine rentrent en Angleterre, et sont bientôt suivis d'un grand nombre d'Anglais : leur camp est forcé par Montaigu, frère du comte de Warwick, général d'Edouard ; Henri et la reine furent chacun de leur côté. Quelque temps après Henri est arrêté et conduit ignominieusement à Londres.

L'an 1471, Édouard revient en Angleterre avec des secours que le duc de Bourgogne lui avait fournis ; il est joint par le duc de Clarence, son frère, avec lequel il s'était réconcilié, rentre dans Londres le 11 avril, remet Henri dans la Tour, et marche contre le comte de Warwick : la bataille se donne à Barnet le jour de Pâques, 14 avril ; le comte de Warwick et Montaigu, son frère, la perdent avec la vie. Le 4, ou le 9 mai, Édouard gagne la bataille de Teuksbury, qui décide du sort de la maison de Lancastre. La reine Marguerite et le prince de Galles, son fils, sont pris ; le jeune prince, âgé de 18 ans, est égorgé de sang-froid par les frères d'Edouard, en sa présence et par ses ordres, après qu'il lui eut donné un coup de son gantelet sur le visage. La reine est mise dans la Tour, et y demeure jusqu'en 1473, qu'elle en sortit, et fut renvoyée en France moyennant une rançon de 50,000 écus.

L'an 1483, Edouard meurt le 9 avril, âgé de 42 ans, après en avoir régné 22, laissant de la reine Elisabeth deux princes, Edouard et Richard, et six princesses, dont l'aînée épousa Henri VII.

ÉDOUARD V.

1483. Édouard V, fils d'Edouard IV et d'Elisabeth de Wodeville, né le 4 novembre 1470, est proclamé roi après la mort de son père. Le duc de Gloucester s'étant saisi du jeune roi, son neveu, l'amène à Londres, et convoque un grand conseil, dans lequel il se fait déclarer protecteur du royaume.

RICHARD III, SURNOMMÉ LE BOSSU.

L'an 1483, le duc de Gloucester, frère d'Edouard IV, est proclamé le 22 juin, sous le nom de Richard III, et couronné le 6 juillet. Étant monté sur le trône par des crimes, il emploie les mêmes voies pour s'y maintenir.

L'an 1485, Richard marche contre Henri, comte de Richemond, que soutenait le roi de France, et perd, le 22 août, la bataille de Bosworth, dans laquelle il pérît, n'ayant joui que deux ans et deux mois de la couronne qu'il avait usurpée. Il ne laissa point d'enfants d'Anne, son épouse, fille du comte

de Warwick. Richard est le dernier roi de la race des rois Angevins, ou Plantagenets, dont Henri II fut le chef. La bataille de Bosworth, en mettant fin à la domination des Plantagenets, qui régnaien depuis plus de trois cents ans, termina aussi la longue guerre civile des maisons de Lancastre et d'York.

HENRI VII.

1485. Henri-Tudor VII, comte de Richemond, né vers l'an 1455, descendant, par son père, d'Owen-Tudor, Gallois d'origine, et du roi Édouard III, par Marguerite, sa mère, fille de Jean de Beaufort, duc de Somerset, petit-fils de Jean de Gand, qui fut la branche de Lancastre, est proclamé roi d'Angleterre par son armée, sous le nom de Henri VII, aussitôt après la bataille de Bosworth, le 22 août. L'an 1509, le 22 avril, Henri meurt à Richemond, âgé d'environ 52 ans, dans la 24^e année de son règne, ne laissant d'Élisabeth, son épouse (mariée l'an 1486, morte le 11 février 1503), que trois enfants, de sept qu'il en avait eus, savoir : Henri, qui lui succéda, et deux filles, Marguerite, mariée à Jacques IV, roi d'Ecosse, et Marie, qui fut la seconde femme du roi Louis XII, après avoir été promise à Charles, archiduc d'Autriche.

HENRI VIII.

1509. Henri VIII, fils de Henri VII et d'Élisabeth, fille d'Édouard IV, né au mois de juin 1492, réunissant en sa personne les droits des deux maisons de Lancastre et d'York, monte sur le trône d'Angleterre le 22 avril.

L'an 1521, Henri compose contre Luther un ouvrage intitulé, *des sept Sacrements* et le fait présenter au Pape Léon X. Ce Pontife en fait l'éloge en des termes très-flauteurs, et donne à l'auteur le glorieux titre de *Défenseur de la Foi*, titre que Henri sollicitait depuis 5 ans (Mansi), et qu'il démentit bien dans la suite.

L'an 1527, Henri ayant conçu de l'inclinaison pour Anne de Boulen, fille d'honneur de la reine, commence à feindre des scrupules sur la validité d'un mariage qu'il avait contracté dix-huit ans auparavant, et dont il était né trois enfants. Telle est la cause du divorce du roi avec Catherine d'Aragon, et telle est l'ignoble et scandaleuse origine de la prétendue réforme en Angleterre, et du schisme qui sépare ce royaume de l'Eglise catholique.

L'an 1531, Henri propose au parlement le dessein qu'il a de faire juger l'affaire de son mariage sur les lieux. L'assemblée entre dans ses vues, et le reconnaît pour *Protecteur et pour chef suprême de l'Eglise d'Angleterre*, mais il tente inutilement de faire consentir la reine au divorce : elle tient ferme, et le roi la relègue à la campagne. Polus, ou Renaud de la Pole, parent du roi, et doyen d'Exeter, se déclare contre ce divorce, et se retire à Rome, où le Pape l'éleva depuis au cardinalat.

L'an 1532, Henri a une entrevue avec François I^r, au mois d'octobre entre Calais

et Boulogne. On prétend qu'il épousa secrètement Anne de Boulen, pendant son séjour à Calais. Thomas Morus, grand chancelier, voyant que les démarches du roi tendaient à un funeste schisme, quitte sa charge, et rend le grand sceau.

Le parlement, dont tous les membres lui étaient dévoués, se rassemble le 23 novembre 1534, confirme au roi le titre de *Chef suprême de l'Eglise d'Angleterre*, lui accorde les Annates, condamne Fisher et Thomas Morus à une prison perpétuelle. Quelque temps après, le roi publie une proclamation par laquelle il défend de donner le nom de Pape à l'évêque de Rome. C'est ainsi que se consomme le schisme funeste qui sépare encore aujourd'hui l'Angleterre de l'Eglise catholique.

L'an 1535, le roi persécute les catholiques, et fait mourir plusieurs prieurs et moines qui s'opposaient au schisme : Fisher et Thomas Morus sont condamnés à perdre la tête, et souffrent la mort (le premier le 22 juin, le second le 6 juillet) avec une fermeté courageuse à celle des premiers martyrs.

L'an 1536, Henri conçoit de l'inclinaison pour Jeanne de Seymour, l'une des filles d'honneur de la reine ; et afin de pouvoir l'épouser, il fait condamner à mort Anne de Boulen, qui est décapitée, avec lord Rochefort, son frère, le 19 mai ; le lendemain, le roi épouse Jeanne de Seymour. L'an 1537, la reine accouche, le 12 octobre, d'un prince, qui est nommé Édouard, et deux jours après elle meurt.

L'an 1540, le 6 janvier, Henri épouse Anne de Clèves. Peu après, le roi, ayant fait casser son mariage avec Anne de Clèves par le Parlement, dévoué servilement à toutes ses volontés, épouse en secret, quelque temps après, Catherine Howard, nièce du duc de Norfolk, et la déclare reine le 8 août.

L'an 1542, la reine est accusée de mauvaise conduite devant le parlement, condamnée à mort, et décapitée le 12 février.

L'an 1543, Henri fait une ligue avec Charles Quint contre François I^r. Il épouse, le 12 de ce mois, Catherine Parr, veuve de lord Latimer.

Henri VIII mourut le 29 janvier 1547. Il était dans la 57^e année de son âge, et dans la 38^e de son règne. Sous le règne de ce prince, il n'y eut d'autre religion et d'autres lois en Angleterre que sa volonté et sa passion : il ajoutait, il retranchait, et comme s'il eût été infailible, il n'avait qu'à manifester ses sentiments pour les faire approuver par le Parlement, et leur faire donner force de loi. Jamais prince ne fut plus absolu ; il en colla presque toujours la vie à quiconque osa s'opposer à ses volontés. On compte parmi les personnes sacrifiées à ses passions, 2 reines, 2 cardinaux, 3 archevêques, 18 évêques, 13 abbés, 500 prieurs, moines et prêtres, 14 archidiacres, 60 chanoines, plus de 50 docteurs, 12 ducs, marquis et comtes, avec leurs fils, 29 barons et chevaliers, 335 nobles moins distingués, 124 citoyens, et 110 femmes de condition. Toutes ces personnes

excepté les deux reines, furent mises à mort pour avoir désapprouvé le schisme et les débauches du roi Henri. Tel est l'homme qui a fondé l'Eglise anglicane.

ÉDOUARD VI (IX).

1547. Édouard VI, né le 12 octobre 1537, de Henri VIII et de Jeanne de Seymour, proclamé roi le 31 janvier à Londres. L'an 1553, Édouard VI meurt à Greenwich, le 6 juillet, âgé de 16 ans.

JEANNE GRAY.

1553. Jeanne Gray, fille aînée de Henri Gray, duc de Suffolk, et de Françoise Brandon, est proclamée reine le 10 juillet. Elle ne porta que 9 jours la couronne, ayant été obligée de la céder à l'héritière légitime le 19 juillet. Jeanne Gray eut la tête tranchée le 12 février 1554, après l'exécution de Dudley, son mari ; et le duc de Suffolk, son père, subit un pareil sort le 17 du même mois. Le duc de Northumberland, beau-père de Jeanne, avait été exécuté dès le mois d'août 1553, après avoir abjuré l'hérésie sur l'échafaud.

MARIE,

REINE D'ANGLETERRE.

1553. Marie, fille de Henri VIII et de Catherine d'Aragon, née le 18 février 1516, monte sur le trône et est proclamée à Londres le 19 juillet par les soins du comte d'Arondel.

L'an 1554, les articles du mariage de Marie avec Philippe II, fils de Charles-Quint, sont signés le 12 janvier. La reine, zélée pour la religion catholique, nomme des commissaires pour déposer les évêques mariés, et rétablit l'ancienne liturgie de l'Eglise.

L'an 1555, les hérétiques sont recherchés, et plusieurs, parmi lesquels on compte 4 évêques et 13 prêtres, sont punis du feu pendant le cours de cette année. Ces supplices, contraires à l'esprit de l'Evangile, furent très-fréquents sous le règne de Marie.

Marie meurt, le 17 novembre 1558, dans la 43^e année de son âge, et la 6^e de son règne. Sa mort fut une grande perte pour la religion catholique, qu'elle appuya de toute son autorité, mais par des voies souvent trop rigoureuses au gré de cette religion.

Élisabeth.

L'an 1558, le 17 novembre, Elisabeth, née le 8 septembre 1538, de Henri VIII et d'Anne de Boulen, est reconnue reine d'Angleterre, à l'exclusion de Marie, reine d'Ecosse, petite-fille de Marguerite, sœur aînée de Henri VIII et de Françoise, duchesse de Suffolk, fille de Marie, sœur cadette du même roi.

L'an 1603, le 24 mars (V. S.) ou 3 avril (N. S.), Elisabeth meurt, âgée d'environ 70 ans, dans la 45^e année de son règne, après avoir déclaré pour son successeur Jacques VI, roi d'Ecosse. Le zèle de cette princesse pour établir en Angleterre la prétendue réforme, lui a attiré de la part des écrivains protestants les plus grands éloges.

JACQUES I^{er}, ROI D'ANGLETERRE ET D'ÉCOSSA.

L'an 1603, le 3 avril, Jacques VI, roi d'Ecosse, fils de Henri Stuart et de Marie, reine d'Ecosse, né le 19 juin 1666, est proclamé roi à Londres six heures après la mort d'Elizabeth, qui l'avait nommé son successeur, comme son plus proche parent. Il réunit ainsi dans sa personne les deux royaumes d'Angleterre et d'Ecosse, et prend le titre de roi de la Grande-Bretagne.

L'an 1610, le roi crée prince de Galles, Henri, son fils, qui meurt le 13 novembre de l'an 1612.

Le roi mourut le 27 mars (V. S.) ou 6 avril (N. S.) 1625, âgé de 59 ans, après en avoir régné 22 en Angleterre. Jacques avait épousé l'an 1589, Anne, fille de Frédéric II, roi de Danemark (morte le 2 mars 1619), dont il laissa un fils, nommé Charles, qui lui succéda, et Elisabeth, mariée l'an 1613, à Frédéric, électeur palatin.

CHARLES I^{er}.

1625. Charles I^{er}, fils de Jacques I^{er}, né en Ecosse le 19 novembre 1600, monte sur le trône de la Grande-Bretagne après la mort de son père.

Le roi Charles fut condamné à mort, et exécuté, le 9 février 1649, devant son palais de White-Hall. Charles était dans la 49^e année de son âge, et dans la 25^e de son règne. De la reine Henriette, qui s'était retirée en France dès 1644, il laissa trois fils et deux filles ; Charles II, qui lui succéda après douze années d'exil, le duc d'York, qui régna après son frère, sous le nom de Jacques II, et le duc de Gloucester, mort l'an 1660. Les deux princesses étaient, Henriette-Marie, qui épousa Guillaume de Nassau, prince d'Orange, et Henriette-Anne, qui fut mariée à Philippe, duc d'Orléans, et mourut à Saint-Cloud l'an 1670.

INTERREGNE.

1649. La Chambre des comtesses, qui faisait proprement tout le parlement d'Angleterre, après avoir fait mourir son souverain sur un échafaud, s'empara du gouvernement, et établit une espèce de démocratie, comme étant une forme d'administration plus conforme aux principes des *Indépendants*, dont cette chambre était presque toute composée.

Un nouveau parlement remit, le 22 décembre 1653, le pouvoir souverain aux officiers de l'armée ; et ceux-ci, quelques jours après, déclarèrent le gouvernement à Olivier Cromwell, avec le titre de *Protecteur*.

OLIVIER CROMWEI,

PROTECTEUR.

L'an 1653, le 26 décembre, Olivier Cromwell, chef des *Indépendants*, devint souverain en Angleterre, sous le titre de *Protecteur*, et est proclamé à Londres. On voit ici la vérité de ce que dit un moderne, parlant des Anglais : *Cette nation si fière, qui combat plutôt pour la liberté, qu'elle n'en jouit, croît être indépendante, quand elle change de maître*.

c'est ainsi qu'on l'a vue s'armer contre ses rois, et ramper sous les tyrans.

RICHARD CROMWEL,
PROTECTEUR.

1658. Richard Cromwel est proclamé protecteur à Londres le 14 septembre, lendemain de la mort de son père. Richard se soumet au parlement, qui lui ordonne de quitter Wite-Hall, en lui accordant 2000 livres sterling. Ce parlement, surnommé *Rump* par dérision, subsiste à peine un an. Un nouveau parlement, assemblé au mois d'avril 1660, par les soins et l'habileté du général Monk, qui commandait une armée en Ecosse, remet en Angleterre les choses dans l'ordre, et reconnaît au mois de mai Charles II pour roi.

CHARLES II,
ROI D'ANGLETERRE.

1660. Charles II, fils de Charles I^e, et de la reine Henriette, né le 22 mai 1630, était retiré à La Haye, lorsque le roi, son père, fut exécuté. Dès qu'il eut appris ce funeste événement, il se porta pour roi d'Angleterre, et en prit le titre.

L'an 1685, Charles meurt le 16 février, dans la 55^e année de son âge, et la 25^e de son règne depuis son rétablissement. Il avait épousé, le 31 mai 1662, Catherine, Infante de Portugal, dont il ne laissa point d'enfants.

JACQUES II.

1685. Jacques II, duc d'York, fils de Charles I^e, et d'Henriette, fille de Henri IV, roi de France, né le 24 octobre 1633, est proclamé roi à Londres le 16 février, et couronné, avec la reine, le 3 mai suivant. Ce prince avait abjuré le schisme et l'hérésie dès l'an 1671, peu après la mort de sa première femme, qui eut elle-même le bonheur de mourir dans la foi de l'Eglise. Jacques fait profession ouverte de la religion catholique sur le trône; et deux jours après y être monté, il va publiquement à la messe. Toutes les sectes s'alarment également de la protection que le monarque accorde à la religion catholique. Le stadhouder de Holland, gendre du roi Jacques, entretient ces frayeurs par ses émissaires, et dispose les peuples à la révolte.

L'an 1688, le stadhouder, ayant mis à la voile au mois d'octobre avec 50 vaisseaux de guerre et 400 de transport, débarque, le 15 novembre (N. S.), à Torbay, dans le Devonshire. L'infortuné monarque se voyant attaqué par un de ses gendres, abandonné par l'autre, méconnu par ses filles, trahi par ses favoris (Marlborough entre autres), près de l'être par ses officiers généraux, prend le parti de la fuite. Il est arrêté, ramené à Londres, où il reçoit les ordres du prince d'Orange dans son propre palais. De là il est conduit, le 27 novembre, comme prisonnier à Rochester, d'où, s'étant échappé durant la nuit du 23 décembre, il s'embarque, et va chercher un asile en France.

L'an 1689, le 7 janvier, le roi Jacques arrive à Saint-Germain-en-Laye. Au mois de

mars suivant, il s'embarque à Brest, avec le comte de Lauzun et 5,000 hommes, pour l'Irlande, que le comte Tyrconnel conservait dans l'obéissance. Il donne, le 11 juillet 1690, la bataille de la Boyne, la perd, et reprend la route de France. L'an 1701, Jacques II, meurt à Saint-Germain-en-Laye le 16 septembre, âgé de 68 ans, laissant de son premier mariage avec Jeanne Hyde, fille du grand chancelier, puis comte de Clarendon (mariée en 1660, mort le 10 avril 1671), deux filles : Marie, née le 10 mai 1662, mariée l'an 1677, à Guillaume de Nassau, prince d'Orange; et Anne, née le 8 février 1664, mariée le 17 août 1683, à Georges, prince de Danemark. Jacques épousa en deuxièmes noces, le 30 septembre 1673, Marie d'Est, fille d'Alphonse IV, duc de Modène, (morte le 7 mai 1718), et eut de ce second mariage un fils, nommé Jacques III, né à Londres le 21 juin 1688.

INTERRÈGNE.

Après la retraite du roi Jacques, il y eut en Angleterre un interrègne de quelques mois.

GUILLAUME III.

1689. Guillaume-Henri de Nassau, fils posthume de Guillaume IX, prince d'Orange, et de Henriette-Marie, fille de Charles I^e, roi d'Angleterre, né le 14 octobre 1650, élu stadhouder de Hollande en 1672, est proclamé roi d'Angleterre le 12 février 1689, sous le nom de Guillaume III, avec la princesse Marie, son épouse, fille du roi Jacques II.

L'an 1702, Guillaume meurt des suites d'une chute de cheval le 8 (19 mars), à l'âge de 52 ans. Il ne laissa point d'enfants de la reine Marie, décédée le 7 janvier 1695. La haine dont Guillaume était animé contre Louis XIV, donna l'essor à ses talents politiques et militaires. Durant le cours de sa vie, il ne cessa presque point de susciter des ennemis à ce monarque, et d'avoir les armes à la main contre lui. Les généraux que Louis XIV lui opposa eurent toujours l'avantage à la vérité. Guillaume leur livra plusieurs batailles et n'en gagna aucune.

LA REINE ANNE.

JACQUES III.

1702. Anne, fille de Jacques II et de Hidde, sa première femme, née le 6 février 1664, mariée le 17 août 1683, avec Georges, deuxième fils de Frédéric, roi de Danemark, est proclamée reine

1701. Jacques III, fils de Jacques II et de Marie d'Est, né le 21 juin 1688, succéda, le 16 novembre, aux droits légitimes de son père sur la couronne d'Angleterre.

L'an 1706, le pré-tendant, Jacques III, meurt à Rome le 1^{er} janvier, à l'âge de 78 ans, laissant de Marie Clémentine Sobieski, sa femme (morte le 18 janvier 1735), deux fils, Charles-Edouard

GEORGES I^e.
1714. Georges-

Louis, fils et successeur d'Ernest - Auguste dans l'électorat d'Hanovre, petit-fils, par sa mère, de Frédéric V, électeur palatin, et d'Elisabeth, fille du roi Jacques I^e, né le 28 mai 1660, appelé à la couronne d'Angleterre par un acle du Parlement du

mois de mars 1714, est proclamé roi d'Angleterre à Lordres, en son absence, le 12 août, sous le nom de Georges I^e. Le 11 (22) juin 1642, le roi Georges, étant en route pour Hanovre, meurt à Osnabruck, dans la 68^e année de son âge, et la 13^e de son règne. Il avait épousé, le 21 novembre 1682, Sophie-Dorothée, sa cousine, fille de Georges-Guillaume, duc de Brunswick-Zeli (morte le 14 novembre 1726), dont il laissa Georges-Auguste, qui suit, et Sophie-Dorothée, mariée, le 16 mars 1687, à Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg et roi de Prusse.

né à Rome le 31 décembre 1720, et nommé prince de Galles à sa naissance, et Henri-Benoit, né également à Rome le 6 mars 1725, appelé d'abord le duc d'York, et créé cardinal par le Pape Benoît XIV le 3 juillet 1747.

GEORGES II.

1727. **Georges-Auguste**, né de Georges I^e et de Sophie-Dorothée, le 30 octobre (V. S.) 1683, marié, le 2 septembre 1705, avec Guillemine-Dorothée-Charlotte, fille de Jean-Frédéric, margrave de Brandebourg-Anspach, est proclamé roi de la Grande-Bretagne, sous le nom de Georges II, le 26 juin. Le roi Georges II meurt d'apoplexie, le 25 octobre, à Kingston, à l'âge de 77 ans, après en avoir régné 33. Il avait eu de Guillemine-Dorothée, son épouse (morte le 1^{er} décembre 1737, à l'âge de 55 ans) 8 enfants.

GEORGES III.

1760. **Georges-Guillaume III**, né à Londres le 4 juin 1738, de Frédéric-Louis, prince de Galles, et d'Auguste de Saxe-Gotha, succède à Georges II, son aïeul paternel, dans le royaume d'Angleterre, ainsi que dans l'électorat d'Hanovre. L'an 1761, il épouse, le 8 septembre, la princesse Charlotte-Sophie de Mékelbourg-Strelitz, né le 16 mai 1744.

ROIS D'ÉCOSSE.

L'Ecosse, ainsi appelée du nom des Scots ou Ecossais qui s'y établirent dans le v^e siècle, a eu une longue suite de rois depuis Fergus I^e, qui est regardé comme le fondateur de cette monarchie, jusqu'en l'an 1603, que ce royaume a été réuni à celui d'Angleterre, après la mort de la reine Elisabeth. Nous nous bornons, dans cette chronologie à donner la succession des rois d'Ecosse depuis Malcolm III. Nous la tirons en grande partie d'un ouvrage écrit avec beaucoup d'exactitude, d'élegance et d'équité, c'est-à-dire du *Tresor choisi des Charters et des Médailles* de Jacques Anderson, imprimé à Edimbourg en 1739, par les soins de Thomas Ruddiman, qui l'a enrichi d'une savante préface, de notes et de tables.

MALCOLM III.

L'an 1057, le 25 avril, Malcolm, fils de Duncan I^e, monte sur le trône d'Ecosse. Malcolm est, selon les historiens d'Ecosse, le 86^e roi depuis Fergus I^e, fondateur de la monarchie, le 47^e depuis Fergus II, qui en fut le restaurateur, le 18^e depuis Kénet II, qui détruisit entièrement les Pictes. Malcolm, après avoir régné avec éclat pendant 37 ans, fut tué le 13 novembre 1093, dans une bataille, donnée contre Guillaume le Roux, près d'Alnévic, qu'il assiégeait, dans le Northumberland. Il avait épousé, l'an 1070, Marguerite, arrière-petite-fille d'Edmond Côte-de-Fer, roi d'Angleterre, princesse célèbre par sa sainteté : il eut d'elle plusieurs enfants, Edouard, qui périt avec lui ; Edgar, Alexandre et David, qui tous les trois portèrent la couronne ; et Mathilde, femme de Henri I^e, roi d'Angleterre. L'usage de créer des comtes et des barons fut introduit par ce prince en Ecosse. Parmi les officiers qui l'accompagnèrent dans sa dernière expédition, était le comte Valther, ou Gautier, qu'il avait fait *Stuart*, ou grand maître de sa maison ; charge dont l'autorité égalait, suivant dom Mabillon, celle qu'avait autrefois les maîtres du palais en France. C'est là l'origine de la maison de

Stuart, qui a régné en Ecosse et en Angleterre,

DONALD VI, SURNOMMÉ BANUS.

1093. Donald VI, frère de Malcolm, s'empare du trône d'Ecosse au préjudice des fils de Malcolm. Après six mois de règne, il est chassé d'Ecosse par Duncan, fils naturel de Malcolm.

DUNCAN II.

1094. Duncan II enlève la couronne à Donald, et ne la porte qu'environ un an et demi, l'ayant perdue avec la vie, par les intrigues de Donald.

DONALD, RÉTABLI.

1095. Donald revient en Ecosse après la mort de Duncan, remonte sur le trône qu'il avait déjà usurpé une fois, et jouit de son usurpation pendant environ trois ans. L'an 1098, la plupart des seigneurs, mécontents de son gouvernement, invitent Edgar, fils de Malcolm III, à venir le détrôner. Edgar, ayant obtenu des troupes de Guillaume II, roi d'Angleterre, entre en Ecosse, et par sa seule présence, dissipe le parti de Donald, qui est arrêté et mis dans une prison, où la mort vient, peu de temps après, mettre fin à ses disgrâces.

EDGAR.

1098. Edgar, fils de Malcolm III et de sainte Marguerite, son épouse, recouvre le royaume de son père, après avoir fait arrêter Donald : il gouverne avec beaucoup de prudence et d'équité pendant 9 ans et 3 mois, et meurt le 8 janvier 1107. Edgar fut le premier roi d'Ecosse qui se fit sacrer, et la cérémonie s'en fit l'an 1100, par l'évêque de Saint-André.

ALEXANDRE I^e.

1107. Alexandre I^e succède à son frère, Edgar, mort sans enfants.

DAVID I^e.

1124. David I^e monte sur le trône le 24 avril, après la mort d'Alexandre, son frère.

MALCOLM IV.

1153. Malcolm IV, fils du prince Henri, succède à David, son aïeul, et imite sa piété.

GUILLAUME, dit LE LION.

1165. Guillaume, surnommé le Lion, à cause de la grandeur d'âme qu'il fit paraître dans la bonté et la mauvaise fortune, succède, le 9 décembre, à Malcolm IV.

ALEXANDRE II.

1214. Alexandre II, fils de Guillaume, régna 33 ans moins quelques mois, et mourut le 8 juillet 1249, âgé de 52 ans, laissant la couronne à son fils Alexandre, qu'il avait eu de Jeanne, sa première épouse, sœur de Henri III, roi d'Angleterre.

ALEXANDRE III.

1249. Alexandre III succède, le 8 juillet, à son père. L'an 1286, Alexandre III meurt âgé de 45 ans, après 37 ans de règne, le 19 mars. Il ne laissa point d'enfants d'Yolande, fille du comte de Dreux, sa seconde épouse.

JEAN BAILLEUL ou BAILLON.

1292. Le 17, ou, selon Thoiras, le 19 novembre 1292, Jean Baillol est déclaré roi d'Ecosse par Edouard I^e.

ROBERT DE BRUS,
PREMIER DU NOM.

1306. Robert de Brus, fils de celui qui avait disputé la couronne avec Jean Baillol, monte sur le trône d'Ecosse, et le 25 mars est reconnu roi. Ce ne fut qu'après de longues guerres, que Robert eut enfin l'avantage de secouer le joug des Anglais, de les chasser du pays, et de rendre à l'Ecosse sa liberté.

DAVID II.

1329. David II, fils de Robert, le restaurateur de la monarchie d'Ecosse, succède à son père.

ÉDOUARD BAILLON.

1331. Edouard Baillol, fils de Jean.

DAVID,
RÉTABLI.

1342. David quitte la France, passe en Ecosse, et remonte sur le trône.

ROBERT, DEUXIÈME DU NOM,
PREMIER ROI DE LA FAMILLE DES STUARTS.

1371. Robert II, fils de Walter (Gauthier) Stuart, grand sénéchal d'Ecosse, et de Marie, fille de Robert I^e, succède au roi David, son oncle maternel. C'est le premier roi de la maison de Stuart, qui, dans la suite, a réuni en une seule monarchie les deux royaumes d'Ecosse et d'Angleterre, et qui en est aujourd'hui déponillée. Robert est célèbre par ses exploits contre les Anglais. Il mourut le 19 avril 1390, âgé de 75 ans, après en avoir régné 19 et environ 2 mois, laissant plusieurs enfants.

ROBERT III.

1390. Robert III (appelé auparavant Jean) succède à son père.

JACQUES I^e.

1422. Jacques I^e, fils de Robert III, ayant été mis en liberté par les Anglais, monte sur le trône, après une prison de 18 ans.

JACQUES II.

1437. Jacques II succède, le 20 février, à Jacques I^e, son père

JACQUES III.

1460. Jacques III, âgé seulement de 7 ans, est reconnu roi après la mort de son père. Les commencements de son règne sont d'abord assez tranquilles ; il est ensuite agité par des troubles et des séditions. L'an 1482, Alexandre, duc d'Albanie, frère de Jacques III, forme contre lui une conspiration, dans le temps qu'il se préparait à faire la guerre aux Anglais, qui menaçaient l'Ecosse d'une invasion ; ce qui l'obligea de congédier son armée, et de se retirer dans le château d'Edimbourg. L'an 1488, Jacques, ayant été obligé de prendre les armes contre les révoltés, est lésé et mis à mort le 11 juin, à l'âge de 35 ans, après en avoir régné près de 28. Il avait épousé Marguerite, fille de Christiern I^e, roi de Danemark, dont il eut Jacques IV, son successeur.

JACQUES IV.

1488. Jacques IV succède, le 11 juin, au roi son père, à l'âge de 15 ans. Ce prince est un des plus grands rois qu'ait eus l'Ecosse : il égala ou surpassa tous ses prédécesseurs, par sa valeur, sa grandeur d'âme, sa sagesse, sa piété et toutes ses grandes qualités.

JACQUES V.

1513. Jacques V, fils de Jacques IV, lui succède ayant à peine 2 ans.

MARIE.

1542. Marie, fille de Jacques V et de Marie de Lorraine, devint héritière de la couronne d'Ecosse le 13 décembre, huit jours après sa naissance. Bothwell forme le dessein d'épouser la reine. Il l'enlève à son retour de Sterling, la conduit à Dunbar, et de là au château d'Edimbourg, où il l'épousa le 15 mai 1567. Ce mariage fut la source funeste de tous les malheurs de cette infortunée princesse. Le comte de Murray, fils naturel du

roi Jacques V, forme une conjuration, et prend les armes, avec plusieurs seigneurs, contre Bothwell et contre la reine, qu'il accuse, l'un et l'autre de la mort du feu roi. Bothwell prend la fuite, la reine est arrêtée et confinée dans le château de Lochleven, où on la force de résigner la couronne à son fils, âgé d'environ 13 mois. L'an 1568, Marie s'étant échappée de sa prison, va se jeter dans les bras d'Elisabeth, reine d'Angleterre, sa cousine. Elisabeth refuse de la voir, et donne ordre de la retenir prisonnière à Carlisle, au mépris des lois naturelles, divines et humaines. De Carlisle est fut conduite à Boston, ensuite à Coventry, et enfin à Fortheringay. Ce fut là, qu'après une captivité de 18 ans, Elisabeth lui fit perdre la vie sur un échafaud, le 18 février 1587. Elle mourut dans les sentiments de la plus grande piété, et protestant de son attachement à la religion catholique. Ainsi termina ses jours, à l'âge de 45 ans, Marie Stuart, reine d'Ecosse,

princesse qui, de l'aveu même de ses ennemis, était ornée des plus grandes qualités de corps et d'esprit. Smolett, protestant, nullement équivoque, est de tous les historiens celui qui a traité l'histoire de cette princesse avec le plus d'exactitude et d'impartialité.

JACQUES VI.

1567. Jacques VI, né le 19 juin 1566, de la reine Marie Stuart et de Henri Stuart-Darnley, son deuxième époux, est reconnu roi d'Ecosse, après l'abdication forcée de sa mère. L'an 1603, après la mort de la reine Elisabeth, le roi d'Ecosse est proclamé roi d'Angleterre sous le nom de Jacques I^e. Depuis ce temps, les deux couronnes d'Angleterre et d'Ecosse ont toujours été réunies sur la même tête. L'Ecosse néanmoins a continué d'être gouvernée comme un royaume particulier jusqu'en 1707, qu'elle a été réunie à l'Angleterre, pour ne faire qu'une seule et même monarchie, sous le titre de Grande-Bretagne.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES ROIS D'ESPAGNE.

L'Espagne, appelée par les Grecs *Hespérie*, c'est-à-dire Occidentale, et *Ibérie*, à cause du fleuve *Ibérus*, l'Ebre, qui l'arrose, fut conquise environ l'an 220 avant Jésus-Christ, sur les Carthaginois par les Romains, qui en ont été maîtres plus de 600 ans. Vers le commencement du v^e siècle les Suèves, les Goths, les Alains en chassèrent les Romains et y régnerent environ 500 ans. L'an 712 les Sarrasins, alors maîtres de l'Afrique, y firent une invasion, et y régnerent plus de 500 ans. L'Espagne a été longtemps partagée en plusieurs royaumes, qui ont été enfin réunis en un seul vers la fin du xv^e siècle, par le mariage de Ferdinand V, roi d'Aragon, avec Isabelle héritière de Castille.

ROIS DES SUÈVES.

HERMÉNERIC.

L'an 408, selon Idace, ou 409, sous le huitième consulat d'Honorius, les Suèves, conduits par Herméneric, les Alains, par Respendial, les Vandales-Silinges, par Gon-déric, entrent en Espagne. Les Suèves eurent pour premier roi Herméneric qui, après avoir régné 32 ans, selon le P. Pagi, mourut l'an 441, laissant la couronne à Réchila, son fils, en faveur duquel il l'avait abdiquée quelques années avant sa mort.

RÉCHILA.

441. Réchila, fils d'Herméneric, lui succède.

RÉCHIAIRE ou RICIAIRE.

448. Réchiaire est reconnu roi des Suèves après la mort du roi Réchila, son père.

MALDRAS. RÉMISMOND. FRONTAN.

457. Maldras est élu roi par une partie des Suèves. 457. Rémismond est sub-situé à Frontan.

457. Frontan est élu par une autre partie des Suèves.

FRUMARIUS.

460. Frumarius est élu par les Galiciens.

RÉMISMOND.

SEUL.

463 ou 464, selon le P. Pagi. Rémismond est reconnu par tout les Suèves, après la mort de Frumarius.

CARIARIC.

550. Cariaric est élu roi des Suèves. Il était païen. Le désir qu'il eut de procurer la santé à son fils dangereusement malade, lui procura à lui-même un avantage beaucoup plus grand, qui fut celui de croire en Jésus-Christ.

MIR ou THÉODOMIR.

559. Théodomir succède à Cariaric, son père.

MIR.

569 ou 570. Mir est reconnu pour roi des Suèves, après la mort de son père.

EBORIC.

582. Eboric, fils de Mir, lui succède.

ANDICA.

583. Andica s'empare du trône des Suèves : Levigilde marche contre cet usurpateur, entre en Galice, et se rend maître de toutes

les places jusqu'à Brague, la capitale ; il se saisit d'Andica, et le reléguà à Badajoz, après l'avoir fait ordonner prêtre, afin qu'il ne

puisse plus aspirer à la couronne. C'est ainsi que la monarchie des Suèves fut éteinte et réunie à celle des Goths (176).

ROIS D'ESPAGNE

DEPUIS L'INVASION DES MAHOMÉTANS

L'histoire d'Espagne, dans les premiers siècles qui ont suivi la destruction de la monarchie des Goths par les Sarrasins, est mêlée de tant d'obscurités et de tant de difficultés, que le P. Abarca, Jésuite, l'un des auteurs les plus estimés en Espagne, ne craint point de dire que, quoiqu'il ait travaillé pendant plus de 40 ans sur les controverses de Théologie, il n'eût trouvé aucune qui soit aussi obscure et aussi difficile à résoudre.

PÉLAGE I^e,

ROI DES ASTURIAS.

Quoique la province des Asturias n'ait pas aujourd'hui le titre de royaume, comme plusieurs autres provinces d'Espagne, elle a néanmoins l'avantage d'être le berceau de la monarchie espagnole. Après la bataille, donnée le 11 novembre 712, sur les bords de la rivière de Xerès, par laquelle Tarik, général des mahométans, renversa la monarchie des Visigoths, une multitude innombrable de peuple s'étant retirée dans la partie septentrionale d'Espagne, où sont les montagnes des Asturias, de Burgos et de

Biscaye, se soutint dans ces pays, proclama roi D. Pélage, et jeta les fondements d'une nouvelle monarchie, qui, dans les desseins de Dieu, devait un jour délivrer toute l'Espagne du joug des infidèles, et y rétablir la religion catholique.

L'an 718. Pélage, qui était fils de Favila, l'un des principaux seigneurs goths, et qui avait été porte-fanfare de l'infatigé Rodrigue, dernier roi des Visigoths, est proclamé roi.

FAVILA.

737. Favila, fils de Pélage et de la reine Gaudiose, son épouse, est déclaré roi par les principaux seigneurs.

ALPHONSE I^e, DIT LE CATHOLIQUE.

739. Alphonse I^e, gendre de Pélage, est élu roi par les seigneurs.

ROI D'OVIEDO.

FROILA I^e,

ROI D'OVIEDO.

757. Froila I^e, fils d'Alphonse, âgé de 25 ans, est placé sur le trône aussitôt après la mort de son père.

AURÈLE, OU AURELIO,

ROI D'OVIEDO.

768. Aurèle, âgé seulement de 10 ans, cousin-germain de Froila, est préféré à Alphonse, fils de ce dernier roi, et proclamé par les seigneurs.

SILO,

ROI D'OVIEDO.

774. Silo, qui avait épousé Adosinde ou Ausinde, fille du roi Alphonse le Catholique, cousine-germaine du roi Aurèle, est élu pour lui succéder.

MAUREGAT,

ROI D'OVIEDO.

783. Mauregat, fils naturel d'Alphonse I^e.

BERMUDE I^e OU VÉRÉMOND,

ROI D'OVIEDO.

788. Bermude I^e, frère d'Aurèle, est élu roi, quoique diacre, au préjudice d'Alphonse, son neveu.

ALPHONSE II, DIT LE CHASTE,

ROI D'OVIEDO.

791. Alphonse II, fils de Froila I^e, est proclamé roi le 14 septembre. Sur la fin de 842, Alphonse meurt, après un règne de 51 ans,

ROI DE NAVARRE.

L'origine du royaume de Navarre est un point historique des plus difficiles à résoudre. Charlemagne prit ce pays en 778 sur les Maures ; ceux-ci le reprirent sur les François, et la perdirent pour toujours l'an 806. Les François en demeurèrent maîtres jusqu'en 831 qu'Aznar s'en rendit souverain.

AZNAR,

COMTE DE PAMPELUNE OU DE NAVARRE.

L'an 831, Aznar, fils de Loup-Sanche, duc d'une partie de la Vasconie Françoise, mécontent de Pépin, roi d'Aquitaine, passe les Pyrénées, fait révolter une partie de la Navarre, et s'en approprie la souveraineté, qu'il conserve jusqu'à sa mort, arrivée l'an 836.

SANCHE-SANCION,

COMTE DE PAMPELUNE OU DE NAVARRE.

836. Sanche-Sancion, frère d'Aznar, lui succède sous le titre de comte.

GARCIE,

COMTE DE NAVARRE.

853. Garcie, fils de Sanche-Sancion, est son successeur.

GARCIE-XIMENEZ,

ROI DE NAVARRE.

857. Garcie-Ximenez succède à Garcie, son père.

(176) Voyez les Rois Visigoths d'Aquitaine, etc. ; ce sont les mêmes qui ont renversé la monarchie des Suèves, et régné en Espagne jusqu'en 712, que leur empire a été détruit par les Sarrasins.

ROIS D'OVIEDO.

dans un âge très-avancé, sans laisser de lignée.

RAMIRE I^{er}.

842. Ramire I^{er}, fils de Bermude, fut le successeur d'Alphonse.

ORDOGNO I^{er}.

850. Ordogno I^{er}, fils de Ramire et de dona Paterne, sa première épouse, proclamé roi et collègue de Ramire dès l'an 847, lui succéda en 850.

ALPHONSE III, dit LE GRAND.

866. Alphonse III, âgé de 18 ans, succéda à Ordogno, son père.

GARCIE I^{er}.

910. Garcie I^{er}, fils d'Alphonse III et de dona Ximène, monte sur le trône au mois de décembre.

ROIS DE LÉON.

ORDOGNO II.

ROI DE LÉON.

914. Ordogno II, fils d'Alphonse III, ayant appris la mort du roi Garcie, son frère, se rend à Léon, y est reconnu roi de tous les Etats qu'avait possédés son père, et établit sa cour dans cette ville; de là vient que les rois d'Espagne, appelés auparavant rois d'Oviedo, furent dès lors appelés roi de Léon.

FROILA II.

ROI DE LÉON

923. Froila II est proclamé roi après la mort de D. Ordogno, son frère, au préjudice de ses neveux Alphonse et Ramire, les deux seuls qui eussent survécu à leur père.

ALPHONSE IV, dit LE MOINE.

924. Alphonse IV, fils d'Ordogno II, succéda à Froila II, son oncle.

RAMIRE II.

927. Ramire II parvint au trône après l'abdication d'Alphonse IV, son frère.

ORDOGNO III.

950. Ordogno III, fils de Ramire II et d'Urraque, sa première femme, est proclamé roi par les seigneurs et les prélats.

SANCHE I^{er}, dit LE GROS.

955. Sanche I^{er}, fils de Ramire II et de Thérèse-Florentine, ayant appris la mort d'Ordogno, son frère, accourt promptement pour se rendre maître de la couronne, et se fait proclamer roi.

RAMIRE III.

967. Ramire III, fils de Sanche et de la reine dona Thérèse, âgé seulement de 5 ans, monte sur le trône, et règne sous la tutelle de sa mère, de dona Elvire, sa tante, religieuse de Saint-Sauveur de Léon, et de quelques seigneurs.

ROIS DE NAVARRE.

FORTUN, dit LE MOINE.

880. Fortun, dit le Moine, monte sur le trône après la mort de son père.

SANCHE-GARCIE I^{er}.

905. Sanche-Garcie I^{er} est proclamé roi par les seigneurs après l'abdication de Fortun, son frère.

GARCIE I^{er}.

926. Garcie I^{er} succède au roi Sanche-Garcie, son père.

SANCHE II, dit ABARCA.

970. Sanche II succède à Garcie I^{er}, son père.

GARCIE II, dit LE TREMBLEUR.

994. Garcie II est proclamé roi après la mort de Sanche II, son père.

SANCHE III, dit LE GRAND.

1000. Sanche, fils de Garcie, monte sur le trône après la mort de son père, et mérite, par ses grands exploits, le surnom de Grand. L'an 1033, Sanche étant sur le point d'en venir aux mains avec Bermude III, roi de Léon, fait un traité avec lui, par lequel Ferdinand, deuxième fils du roi Sanche III, épouse dona Sanche, sœur de Bermude, roi de Léon, et la Castille est érigée en royaume en faveur de Ferdinand. L'an 1033, Sanche meurt au mois d'avril, laissant quatre fils, entre lesquels il avait partagé ses Etats l'année précédente. Garcie, l'aîné, eut le royaume de Navarre; Ferdinand, la Castille; Gonçale, les comtés de Sobrarbe et de Ribagorce; Ramire, fils naturel, eut l'Aragon. Voilà l'origine des royaumes de Castille d'Aragon et de Sobrarbe.

D. GAR-	FERDI-	D. GON-	D. RAMI-
CIE III.	NAND.	CALE.	RE I ^{er} .

ROI DE NA-	ROI DE CAS-	ROI DE SO-	I ^{er} ROI D'A-
VARRE.	TILLE.	BRARVE.	RAGON.

1033. Gar-	1035.	1035.	1035.
cie III, fils	Ferdinand	Gonçale, Ramire I ^{er}	

de hérise de troisième à pourson			
Sanche III la Castille.	fils de San-	partage	

che, ne l'Aragon,			
-------------------	--	--	--

porta que 3 ans la couronne, avec titre			
---	--	--	--

ayant été assassiné l'an 1038 par de roi			
--	--	--	--

un de ses domestiques. Son			
----------------------------	--	--	--

royaume fut réuni à celui d'Aragon. Ainsi			
---	--	--	--

le royaume de Sobrarbe n'a subsisté que 3			
---	--	--	--

ans, et il faut mettre au rang des fables tout			
--	--	--	--

ce que La Martinière dit, dans son Diction-			
---	--	--	--

naire, de l'ancienneté de ce royaume et de			
--	--	--	--

ses rois.			
-----------	--	--	--

SANCHE IV,
ROI DE NAVARRE.

1054. Sanche IV, fils aîné de Garcie et d'Etienne de Barcelone, est proclamé roi au commencement de septembre. L'an 1066, il épouse Plaisance, demoiselle de la première noblesse de France. L'an 1076, Ramire, frère de Sanche, et Ermessinde, une de ses sœurs, formèrent contre lui une conspiration, et le font mourir misérablement.

ROI DE LÉON.

BERMUDE II ou VÉRÉMOND, LE GOUTTEUX.

982. Bermude II, fils d'Ordogno III et de la reine Elvire, sa deuxième épouse, prend possession du trône de Léon après la mort de Ramire.

ALPHONSE V.

999. Alphonse V, fils de Bermude, âgé seulement de 5 ans, règne sous la tutelle de la reine, sa mère.

BERMUDE III.

1027. Bermude III, fils d'Alphonse V et de la reine Elvire.

ROI DE CASTILLE ET DE LÉON.

La Castille, après avoir été soumise à des comtes, qui en étaient souverains, fut réunie au royaume de Navarre l'an 1028, après la mort de Garcie, dernier comte, mort sans enfants. L'an 1033, elle fut érigée en royaume, en faveur de Ferdinand, second fils de Sanchez III, dit le Grand, roi de Navarre, par un traité fait entre Sanchez III et Bermude III.

FERNAND, PREMIER DU NOM,
PREMIER ROI DE CASTILLE ET DE LÉON.

L'an 1037. Ferdinand I^{er}, second fils de Sanchez III, roi de Navarre, et de dona Muniñe-Mayor-Elvire, son épouse, roi de Castille dès l'an 1033 ou 1035, marche vers la ville de Léon après la défaite et la mort de Bermude III, dont il avait épousé la sœur, est couronné roi de Léon le 22 juin, et réunit ainsi les royaumes de Castille et de Léon.

ALPHONSE SANCHE II, GARCIE.
VI, DIT LE DIT LE FORT. ROI DE GALICE.
VAILLANT, ROI DE CASTILLE
ROI DE LÉON. LE.

1065. Al- 1065. San- 1065. Gar-
phonse VI, se- che I^{er}, l'ainé cie, troisième
eond fils de des fils de Fer- fils de Ferdi-
Ferdinand I et dinand, lui nand I, eut
de dona San- succède au pour son par-
che, prend royaume de tage la Galice
possession du Castille. et le Portugal.
royaume de
Léon et des Asturies d'Oviedo, après la mort
de son père.

URRAQUE ET ALPHONSE VII.

1109. Urraque, fille d'Alphonse VI et de Constance de Bourgogne, succède à son père.

ALPHONSE-RAYMOND, VIII^{me} DU NOM.

1126. Alphonse-Raymond VIII, fils d'Ur-
raque et de Raymond, comte de Galice, né
l'an 1106, est proclamé à Léon par les prélats
et les seigneurs du royaume, après la mort
de la reine Urraque, sa mère.

SANCHE III, FERNAND II,
ROI DE CASTILLE. ROI DE LÉON.

1157. Sanchez, III^{me} qui avait été reconnu
du nom, fils ainé d'Al- phonse VIII, entre en roi en même temps

ROI DE NAVARRE ET D'ARAGON.

le 4 juin. Il laissa deux fils fort jeunes, nommés l'un et l'autre, Garcie.

SANCHE-RAMIREZ,

PREMIER DU NOM

ROI D'ARAGON.

L'an 1063, immédiatement après la mort de Ramire, Sanchez, son fils, est proclamé roi. L'an 1076, Sanchez s'empare du royaume de Navarre.

SANCHE-RAMIREZ, CINQUIÈME DU NOM,
ROI DE NAVARRE, ET PREMIER COMME ROI D'A-
RAGON.

1076. Sanchez-Ramirez, fils de Ramire, premier roi d'Aragon, réunit la Navarre à l'Aragon.

D. PÈDRE I^{er}.

1094. D. Pèdre I^{er}, ou Pierre-Sanche, est proclamé roi dans le camp aussitôt après la mort de Sanchez, son père.

ALPHONSE I^{er}, DIT LE BATAILLEUR.

1104. Alphonse I^{er}, fils de Sanchez et de la reine Félicie, succède à D. Pèdre, son frère.
RAMIRE II, DIT LE GARCIE-RAMIREZ
MOINE. IV,

ROI D'ARAGON.

1134. Ramire II, troisième fils de Sanchez-Ramirez, et frère d'Alphonse le Batailleur, est élu roi par les Aragonais.

DONA PÉTRONILLA
ET RAYMOND BÉ-
RENGER.

1137. Dona Pétro- nilla, fille de Ramire le Moine et d'Agnès d'Ag- qu'aïne, âgée d'environ 2 ans, commence à régner sous la tutelle de Raymond-Bérenger IV, comte de Barcelone, à qui son père l'avait fiancée.

ALPHONSE II.

1162. Alphonse II, né l'an 1152, appelé auparavant Raymond, fils de la reine Pétro- nilla et de Raymond-Bérenger IV, comte de Barcelone, succède à son père dans le comté de Barcelone, et dans le même temps est placé par sa mère sur le trône d'Aragon. L'an 1196 (1234 de l'époque d'Espagne) Alphonse meurt le 25 avril à Perpignan, fort regretté de ses sujets.

SANCHE VII, DIT LE
FORT.

1194. Sanchez VII monte sur le trône de Navarre après la mort de Sanchez VI, son père. L'an 1234, Sanchez meurt le 7

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

possession du royaume de Castille, des montagnes de Burgos, de la Biscaye et de Tolède, selon les dispositions de son père qui avait partagé ses Etats dès l'an 1149, entre ses enfants, et les avait fait reconnaître rois.

que son frère, eut pour son partage le royaume de Léon, les Asturies et la Galice. L'an 1187, Ferdinand meurt le 21 janvier, dans la trentième année de son règne, laissant Alphonse de sa première épouse Urraque et de la deuxième Thérèse de Lara, Sanche et Garcie.

ALPHONSE III (VIII ou IX).

1158. Alphonse III, fils de Sanche III et de la reine Blanche, né le 11 novembre 1153, monte sur le trône n'ayant pas encore 3 ans. L'an 1214, la nuit du 5 au 6 d'août, Alphonse meurt. La reine Éléonore lui survécut peu et mourut sur la fin d'octobre. Alphonse doit être regardé comme un des plus grands rois d'Espagne, pour son courage, son zèle pour la religion, son amour pour ses sujets, et toutes ses grandes qualités. Il laissa de la reine Éléonore, l'infant don Henri, et quatre princesses ; dona Bérengère, qui avait épousé Alphonse, roi de Léon ; Blanche, mariée, l'an 1200, à Louis VIII, roi de France ; dona Urraque, mariée, l'an 1208, à Alphonse II, roi de Portugal ; et Éléonore, qui épousa, l'an 1220, Jayme I^{er}, roi d'Aragon.

ALPHONSE IX.

1188. Alphonse IX, fils de Ferdinand II, lui succède, quoique né d'Urraque, infante de Portugal, dont le mariage avec Ferdinand I^{er} avait été déclaré nul.

HENRI I^{er}

1214. Henri I^{er}, fils d'Alphonse III et de la reine Éléonore, né le 14 avril 1204. Il meurt le 6 juin 1217.

FERNAND III, DIT LE SAINT.

L'an 1217, le 31 août, Ferdinand III, fils d'Alphonse IX, roi de Léon et de dona Bérengère, fille d'Alphonse III, roi de Castille, né l'an 1200, est reconnu roi de Castille après que la reine sa mère, qui avait été proclamée à Valladolid, eut abdiqué la couronne en sa faveur.

LE MÊME FERNAND III,

ROI DE CASTILLE ET DE LÉON.

1230. Ferdinand réunit pour toujours les royaumes de Léon et de Castille. L'an 1234, il perd la reine Béatrix, dont il avait eu six princes : Alphonse, Frédéric, Henri, Ferdinand, Philippe, Sanche, et la princesse Marie. L'an 1252, ce saint roi meurt d'hydropisie le 30 mai, âgé de 52 ans. L'an 1671, il fut mis au rang des saints par Clément X.

ROIS D'ARAGON.

Ce prince ne se distingua pas moins par les talents de son esprit, que par ses exploits militaires. Il protégea les troubadours, et fit lui-même plusieurs vers en langue provençale. Alphonse avait épousé : 1^e Masalde, fille d'Alphonse I^{er}, roi de Portugal, dont il n'eut point d'enfants ; 2^e le 18 janvier 1174, Sanche, fille d'Alphonse VIII, roi de Castille, dont il laissa trois fils et quatre filles. D. Pèdre, l'aîné des fils, lui succéda au royaume d'Aragon et au comté de Barcelone ; D. Alphonse, le deuxième, eut en partage la Provence ; D. Ferdinand, le troisième, se fit moine de Cîteaux, et devint abbé de Mont-Aragon.

D. PÈDRE II.

1196. D. Pèdre II, fils aîné d'Alphonse II, est proclamé roi d'Aragon à Daraucia, et possède en même temps la Catalogne. L'an 1204, il épousa Marie, fille et héritière de Guillaume, comte de Montpellier.

JAYME OU JACQUES I^{er}.

ROI D'ARAGON.

1213. Jayme, fils de D. Pèdre II et de la reine Marie, né à Montpellier le 1^{er} février 1208, succède à son père.

DON PÈDRE III.

1276. Don Pèdre III, fils de Jayme I^{er} et d'Yolande sa seconde femme, est couronné solennellement avec son épouse le 27 novembre, dans la cathédrale de Saragosse. L'an 1281, don Pèdre, qui avait épousé, l'an 1262, Constance, fille de

ROIS DE NAVARRE.

avril à Tudèle, après 40 ans de son règne.

THIBAUT I^{er} DIT LE POSTHUME.

1234. Thibaut I^{er} (comte de Champagne, quatrième du nom), neveu de Sanche le Fort, étant fils de dona Sanche, sa sœur, est appelé à la couronne de Navarre, et proclamé roi dans la cathédrale de Pamplune le 8 mai.

THIBAUT II.

1253. Thibaut II est reconnu roi de Navarre, après la mort de son père.

HENRI I^{er},
DIT LE GRAS.

1270. Henri I^{er}, frère de Thibaut II, lui succède le 5 décembre.

JEANNE I^{er}.

1274. Jeanne, fille de Henri et de Blanche d'Artois, succède à son père à l'âge de trois ans, sous la tutelle de sa mère.

LA MÊME JEANNE I^{er}
ET PHILIPPE LE BEL.

L'an 1284, le 15 août, Jeanne, héritière du royaume de Navarre, épouse Philippe le Bel, fils aîné de Philippe le Hardi. L'an 1304, elle fonde à Paris le collège de Navarre. L'an 1305 (N. S.), elle meurt en cette ville le 4 avril, âgée d'environ trente-deux ans.

LOUIS LE HUTIN.

L'an 1305, Louis le Hutin, fils aîné de Jeanne, reine et propriétaire du royaume de Navarre, succède à sa mère le 4 avril. L'an 1314, il succède à Philippe le Bel au royaume de France.

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

ALPHONSE X,
DIT *LE SAGE*.

1252. Alphonse X, surnommé *le Sage et l'Astrologue*, à cause de son amour pour les sciences, surtout pour l'astronomie, fils de Ferdinand le Saint et de Béatrix. L'an 1284, Alphonse décéda le 4 avril. Il eut d'Yolande son épouse, cinq fils : Ferdinand, mort avant lui, Sanche, son successeur, don Juan, don Pèdre, don Jayme.

SANCHE IV.

1284. Sanche IV, fils d'Alphonse X et d'Yolande, né le 13 mai 1258, est couronné à Tolède avec Marie son épouse.

FERNAND IV.

1295. Ferdinand IV, fils de Sanche IV et de la reine Marie, né le 6 décembre 1285, est proclamé roi dans l'église de Tolède, après les funérailles de son père. L'an 1312, le 17 septembre, Ferdinand meurt à Jaén, laissant de Constance son épouse, Alphonse, son successeur, et Éléonore, qui épousa Alphonse IV, roi d'Aragon.

ALPHONSE XI.

1312. Alphonse XI, fils de Ferdinand IV et de Constance de Portugal, âgé seulement d'environ deux ans, succède à la couronne de Castille. L'an 1350, Alphonse meurt de la peste, le 26 mars, devant Gibraltar, dont il faisait le siège.

DON PÈDRE LE CRUEL,
QUATRIÈME DU NOM.

1350. Don Pèdre IV, fils d'Alphonse XI et de Marie de Portugal, né à Burgos le 30 août 1334, fut proclamé roi à Séville.

HENRI III, DIT *LE MAGNIFIQUE*.

1368. Henri II, comte de Trastamare, fils naturel d'Alphonse XI et d'Éléonore de Guzman, est reconnu roi de Castille après la mort de Pierre le Cruel. Il mourut le 29 ou le 30 mai de l'an 1379, après dix ans et un mois de règne. Henri avait épousé, le 27 mai 1350, Jeanne de Penafiel, qui descendait d'une fille de saint Louis, étant de

ROIS D'ARAGON.

Mainfroi, roi de Sicile, se charge de la conspiration des *Vépres siciliennes*. L'an 1282, il passe en Sicile après le massacre des Français, et est reconnu roi par tous les Siciliens. Don Pèdre meurt le 10 novembre 1285, après avoir reçu à Villefranche de Peñades, où il était tombé malade, l'absolution des censures, sans néanmoins renoncer au royaume de Sicile, qu'il transmit par son testament à don Jayme, son deuxième fils, laissant la couronne d'Aragon à Alphonse, son aîné.

ALPHONSE III.

1285. Alphonse III, fils de don Pèdre III et de Constance, succède à la couronne d'Aragon. Alphonse, tombé malade à Barcelone, meurt le 18 juin 1291, laissant la couronne à son frère.

JAYME II.

1291. Jayme II ayant appris la mort du roi Alphonse son frère, quitte la Sicile, dont il laisse le gouvernement à Constance sa mère, et à Frédéric son frère ; se rend à Barcelone, de là à Saragosse, où il est couronné le 6 septembre. L'an 1327, Jayme meurt à Barcelone le 31 octobre, extrêmement regretté de tous ses sujets, laissant de Blanche, sa première épouse, Jayme qui, ayant renoncé à la couronne, fut grand maître de l'ordre de Calatrava, ensuite de celui de Montsés, et Alphonse, qui lui succéda.

ALPHONSE IV.

1327. Alphonse IV, fils puîné de Jayme II, est proclamé roi après les funérailles du roi son père. L'an 1336, le 7 janvier, selon Raynaldus, ou plutôt le 24, selon les autres historiens, Alphonse meurt à Barcelone.

DON PÈDRE IV, DIT *LE CÉRÉMONIEUX*.

1336. Don Pèdre IV, fils d'Alphonse IV et de Thérèse Entega, sa première femme, né le 15 septembre 1319, est proclamé roi après la mort d'Alphonse. L'an 1387, don Pèdre meurt le 5 janvier dans

ROIS DE NAVARRE.

PHILIPPE LE LONG.

1316. Philippe succède à Louis le Hutinon frère.

CHARLES I^{er},

ROI DE NAVARRE.

1322. Charles I^{er}, frère des deux rois précédents, monte sur le trône et règne jusqu'au 31 janvier ou 1^{er} février 1328.

JEANNE II ET PHILIPPE D'ÉVREUX.

1328. Jeanne II, fille de Louis le Hutin, entre en possession de la Navarre.

CHARLES II,

DIT *LE MAUVAIS*.

1349. Charles II, fils de Philippe d'Évreux et de Jeanne de Navarre, meurt le 1^{er} janvier 1386 (V. S.) ou 1387 (N. S.), âgé de cinquante-cinq ans

CHARLES III,

DIT *LE NOBLE*.

1387 (N. S.). Charles III, dit *le Noble* (né à Mantes l'an 1361, marié l'an 1379 avec Éléonore, fille de Henri II, roi de Castille), succède le 1^{er} janvier à Charles le Mauvais, son père. L'an 1425, Charles meurt d'apoplexie le 8 septembre, âgé de soixante-quatre ans, après en avoir régné trente-neuf et huit mois. Il eut de son épouse, morte le 27 juillet 1415, deux fils : don Carlos, né le 3 juin 1397 (c'est prince de Viane, titre qui fut dans la suite affecté à l'héritier présomptif du trône de Navarre), mort l'an 1402, le 12 août ; don Louis, né l'an 1402 et mort la même année, et plusieurs princesses.

JEAN II.

1425. Jean II, deuxième fils de Ferdinand, roi d'Aragon, et de Léonore d'Algirquerque, monte sur le trône de Navarre et est proclamé roi dans le camp du roi d'Aragon, qui faisait la guerre au roi de Castille.

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

la famille de la Cerdá. Il eut de cette princesse (morte en 1380) Jean, qui lui succéda, et Leonore, mariée, l'an 1379, avec l'infant don Carlos, depuis roi de Navarre sous le nom de Charles III, dit *le Noble*.

JEAN I^{er}.

1379. Jean I^{er}, fils de Henri II et de la reine Jeanne, né à Epila le 24 août 1358, succède à son père le 29 ou 30 mai. Ce prince vertueux et bienfaisant meurt en 1390, dans sa trente-troisième année, le 9 octobre, d'une chute de cheval, qu'il fit dans une espèce de tournoi. Jean laissa de la reine Leonore, fille de Pierre IV, roi d'Aragon, qu'il avait épousée le 18 juin 1375, deux fils : Henri, qui fut son successeur, et Ferdinand, qui fut déclaré héritier de la couronne d'Aragon l'an 1412.

HENRI III, DIT *LE MALADIF*.

1390. Henri III, fils ainé de Jean et de Leonore, né le 4 octobre 1379, monte sur le trône à l'âge de onze ans. La mort l'enleva l'an 1406, le 25 ou 26 décembre, à l'âge de vingt-sept ans, dans la dix-septième année de son règne. Henri avait épousé, sur la fin de 1393, Catherine, fille du duc de Lancastre et de Constance, fille de Pierre le Cruel (morte le 1^{er} juin 1418), dont il laissa l'infant don Jean, âgé seulement de vingt-deux mois.

JEAN II.

1406. Jean II, fils de Henri III et de Catherine de Lancastre, né le 6 mars 1405, est reconnu roi après la mort de son père. L'an 1454, Jean meurt le 21 juillet, âgé d'environ quarante-neuf ans, dont il avait régné quarante-huit.

HENRI IV, DIT *L'IMPUISSANT*.

1454. Henri IV, fils de Jean et de Marie d'Aragon, né le 6 janvier 1424, succède, le 21 juillet, au roi son père. L'an 1474, Henri meurt le 12 décembre, dans la cinquante-unième année de son âge et

ROIS D'ESPAGNE.

ROIS D'ARAGON ET DE NAVARRE.

la soixante-huitième année de son âge, dans la cinquante-unième de son règne. Il avait épousé : 1^e le 21 juillet 1338, Marie, fille de Philippe d'Evreux, roi de Navarre, morte en 1346 (V. S.); 2^e l'an 1347, Leonore, fille d'Alphonse IV, roi de Portugal, morte sur la fin d'octobre 1348; 3^e Leonore, fille de Pierre II, roi de Sicile, décédée l'an 1374; 4^e Marie, suivant Zurita, qui ne marque point son origine, morte l'an 1378; 5^e l'an 1380 (selon Ferreras) Sibylle de Fortia, qui survécut à son époux

JEAN I^{er}.

1387. Jean I^{er}, fils de don Pèdre et de Leonore de Sicile, né le 27 décembre 1350, succède à la couronne le 5 janvier. L'an 1395, Jean, poursuivant une louve d'une grandeur extraordinaire, tombe de cheval et meurt le 19 mai, dans la quarante-troisième année de son âge et la neuvième de son règne, sans laisser d'enfants mâles. Il fut le Mécène des poètes provençaux, dont il eut un grand nombre à sa cour.

MARTIN.

1395. Martin, frère du roi Jean, lui succède le 19 mai. L'an 1410, le 31 mai, Martin meurt sans laisser d'enfants. Sa mort mit fin à la postérité masculine des anciens comtes de Barcelone, qui avaient porté le sceptre d'Aragon pendant deux cent soixante-treize ans, depuis l'an 1137, que Pétronille, fille de Ramire II, roi d'Aragon, mit ce sceptre entre les mains de Raymond-Bérenger IV. Après la mort de Martin, le comte d'Urgel, le duc d'Anjou, Ferdinand de Castille, et plusieurs autres prétendent à la couronne d'Aragon, ce qui cause de grands troubles et une anarchie de deux ans.

FERDINAND, DIT *LE JUSTE*.

L'an 1412, le 24 juin, Ferdinand, deuxième fils de Jean I^{er}, roi de Castille, et de Leonore, fille de don Pèdre IV, roi d'Aragon, est reconnu légitime héritier de la couronne, par les juges assemblés à Caspé pour décider cette grande affaire. De neuf juges, Ferdinand en eut pour lui six, à la tête desquels était saint Vincent Ferrier, qui publia solennellement la sentence le 28. L'an 1416, ce prince meurt le 2 avril laissant de Leonore d'Albuquerque son épouse, quatre princes : Alphonse, qui lui succéda; Jean, qui fut roi de Navarre par son mariage avec Blanche, fille de Charles III, puis d'Aragon; Henri et don Pèdre, avec deux princesses : Marie, qui épousa Jean II, roi de Castille, l'an 1420, et Leonore, mariée l'an 1428 avec Edouard, infant de Portugal.

ALPHONSE V.

1416. Alphonse V, fils de Ferdinand et de Leonore d'Albuquerque, monte sur le trône le 2 avril. Il avait épousé l'année précédente Marie sa cousine germaine, fille de Henri III, roi de Castille. L'an 1420, Alphonse fait un traité avec Jeanne, reine de Naples, qui l'adopte pour son fils et son successeur. L'an 1458, le 28 juin, Alphonse meurt dans la quarante-troisième année de son règne, sans laisser d'enfants légitimes. Il avait institué Jean, roi de Navarre, son frère, héritier de ses États d'Aragon et de Valence, et Ferdinand, duc de Calabre, son fils naturel, héritier du royaume de Naples. L'an 1516, le 23 janvier, Ferdinand meurt dans la soixante-quatrième année de son âge, dans la quarante-deuxième de son règne comme roi de Castille, et dans la trente-septième complète comme roi d'Aragon. Ferdinand eut d'Isabelle, fille de Jean II, roi de Castille, qu'il avait épousée en premières noces l'an 1469, un fils nommé Jean, mort avant lui d'une chute de cheval; et quatre princesses, dont la deuxième, nommée Jeanne, femme de l'archiduc Philippe, porta, par son mariage, la

ROI DE CASTILLE ET DE LÉON.

dans la vingt-unième de son règne.

FERDINAND V LE CATHOLIQUE ET ISABELLE,

ROI DE CASTILLE ET D'ARAGON

1476. Ferdinand V, fils de Jean II, roi de Navarre et d'Aragon, et de Jeanne, fille de Frédéric-Henriquez, amirante de Castille, né le 19 mars 1452, succède à la couronne de Castille, du chef d'Isabelle de Castille sa femme, sœur du roi Henri IV. L'an 1504, la reine Isabelle meurt le 26 novembre, laissant, par son testament, Jeanne sa fille, héritière de la Castille et des royaumes qui en dépendaient. Cette mort occasionne de grands troubles dans la Castille, entre Philippe, époux de la princesse Jeanne, et le roi Ferdinand, qui se disputent l'administration de la Castille.

PHILIPPE I^e. LE MÊME FERDINAND LE BEAU, DINAND,

ROI DE CASTILLE. ROI D'ARAGON.

Ferdinand avait été déclaré administrateur du royaume de Castille par la reine Isabelle son épouse ; mais cette disposition ayant beaucoup choqué Philippe, Ferdinand fut obligé d'en venir à un accommodement, conclu le 24 novembre 1503 et publié le 1^{er} janvier 1506. L'an 1515, le 23 janvier,

Ferdinand meurt dans la 64^e année de son âge, dans la 42^e de son règne comme roi de Castille, et dans la 37^e complète couronne roi d'Aragon. Fer-

ROI D'ARAGON ET DE NAVARRE.

couronne d'Espagne dans la maison d'Autriche; Isabelle, l'aînée, et Marie, la troisième, furent mariées successivement à Emmanuel le Fortuné, roi de Portugal; enfin, Catherine, qui épousa Henri VIII, roi d'Angleterre, était veuve d'Arthur frère aîné de Henri.

LE MÊME JEAN II.

ROI D'ARAGON ET DE NAVARRE.

L'an 1458, Jean, roi de Navarre, succède à son frère Alphonse dans l'Aragon. L'an 1479, le roi Jean termine ses jours à Barcelone le 19 janvier, âgé de 82 ans, après en avoir régné environ 54 comme roi de Navarre et 19 comme roi d'Aragon. Il avait épousé, 1^e (comme on l'a dit) l'an 1419, Blanche, fille de Charles III, roi de Navarre, veuve de Martin, roi de Sicile, morte le 1^{er} avril 1441; 2^e le 1^{er} septembre 1444, Jeanne Henriquez, décédée le 13 février 1468. Par la mort du roi Jean, l'Aragon cessa d'être un royaume particulier, et fut réuni à celu de Castille par Ferdinand le Catholique, fils et héritier de Jean.

ÉLÉONORE,

REINE DE NAVARRE.

1479. Éléonore, fille de Jean II et de Blanche, fille de Charles III, sa première épouse. Elle mourut à Tudèle le 10, ou, selon D. Vaissète, le 12 février suivant, après avoir déclaré héritier du royaume François Phœbus, son petit-fils.

FRANÇOIS PHŒBUS,

ROI DE NAVARRE.

1479. François Phœbus de Foix, fils de Gaston, prince de Viane, et de Madeleine, fille de Charles VII, roi de France, succéda à son aïeule maternelle, âgée d'environ 11 ans, sous la tutelle de sa mère. Il mourut le 30 janvier suivant, ou le 3 février selon d'autres.

CATHERINE ET JEAN D'ALBRET.

1483. Catherine, sœur de François Phœbus, règne après lui sous la tutelle de sa mère. L'an 1511, le roi Ferdinand le Catholique, ayant dessein de porter la guerre dans la Guyenne, fait demander au roi de Navarre le passage pour ses troupes, et exige, pour leur sûreté, que plusieurs places soient remises entre ses mains. Le roi de Navarre, loin d'acquiescer à cette demande, s'allie avec le roi de France et se déclare avec lui pour le concile de Pise, tenu contre le Pape Jules II. On prétend que pour se venger le Pape lança les foudres de l'excommunication contre le roi de Navarre, et permit à Ferdinand de s'emparer de cet état. Mariana et Zurita datent du 18 février 1512, et Sandoval du 1^{er} mars suivant, la bulle donnée, suivant eux, à ce sujet; mais la dernière date est évidemment fausse, Jules étant décédé le 20 février de cette année; la première n'est guère plus vraisemblable, puisque ce Pape mourut à la suite d'une longue maladie, qui n'avait pu lui permettre de tenir, de 15 jours avant sa mort, le consistoire où l'on suppose que fut rendu ce décret, que personne d'ailleurs n'a jamais vu. Quoi qu'il en soit, le duc d'Albe, envoyé l'an 1512 par Ferdinand à la tête d'une armée, se rend maître de Navarre, et entre, le 22 juillet, dans Pampelune. L'an 1513, et les deux années suivantes, Jean d'Albret tente, mais en vain, de rentrer dans ses états avec le secours de la France. L'an 1515, Ferdinand réunit pour toujours la Navarre à la Castille. Jean d'Albret, après la mort de ce prince, fit de nouvelles tentatives; elles furent aussi infructueuses que les précédentes. Ce prince mourut dépourvu l'an 1516, le 17 juin, selon Sponde, ou le 26 selon d'autres, à l'âge de 57 ans. La reine Catherine le suivit au tombeau 8 mois après

ROIS DE CASTILLE ET DE LÉON.

raison; ce qui dinand eut Tout le monde sait ce mot qu'elle dit à son époux : *D. la fit appeler d'Isabelle, fille Jean, si nous fussions nés, vous, Catherine et moi, D. Jean, Jeanne la de Jean II, nous n'aurions jamais perdu la Navarre.* Ils laissèrent de leur Folle, roide Castille, mariage Henri, qui suit.

qu'il avait été

pousée en premières noces l'an 1469, un fils nommé Jean, mort avant lui d'une chute de cheval, et quatre princesses, dont la deuxième, nommée Jeanne, femme de l'archiduc Philippe, porta, par son mariage, la couronne d'Espagne dans la maison d'Autriche ; Isabelle, l'aînée, et Marie, la troisième, furent mariées successivement à Emmanuel le Fortuné, roi de Portugal ; enfin Catherine, qui épousa Henri VIII, roi d'Angleterre, étant veuve d'Arthur, frère aîné de Henri.

ROIS DE CASTILLE ET D'ARAGON.

CHARLES I^{er}, EMPEREUR SOUS LE NOM DE CHARLES-QUINT.

1516. Charles I^{er}, né à Gand le jour de saint Mathias, 25 février de l'an 1500, fils de Philippe le Beau, et de Jeanne la Folle, succède à Ferdinand. L'an 1556, Charles abdique la couronne d'Espagne en faveur de son fils. L'acte d'abdication, rapporté par Sandoval, est daté du 16 janvier ; mais Charles, selon Muratori, ne le rendit public que le 6 février suivant. Le 24 février 1557 il se retire au monastère de Saint-Just, dans l'Estramadoure, et y meurt le 21 septembre de l'année suivante. Charles avait épousé, l'an 1526, Elisabeth, fille d'Emmanuel, roi de Portugal, dont il eut Philippe II, son successeur, et deux princesses, Marie, femme de l'archiduc Maximilien, depuis empereur, et Jeanne, mariée à Jean, prince de Portugal, morte en 1578.

PHILIPPE II.

L'an 1556, le 17 janvier, Philippe II, fils de Charles I^{er} et d'Elisabeth de Portugal, né le 21 mai 1527, monte sur le trône d'Espagne après la cession de Charles, son père. L'an 1598, Philippe termine ses jours le 13 septembre, dans la soixante-douzième année de son âge et la quarante-troisième de son règne, depuis l'abdication de son père. Ce prince avait épousé, en 1543 le 15 novembre, Marie de Portugal, sa cousine germaine, fille de D. Juan III et de Catherine. Marie mourut l'an 1545, quatre jours après avoir mis au monde l'infant D. Carlos, né le 12 juillet 1545, et mort l'an 1568. Philippe épousa en secondes noces, le 25 juillet 1554, Marie, fille de Henri VIII, morte sans enfants le 17 novembre 1558 ; il épousa en troisièmes noces Elisabeth, fille de Henri II, roi de France, et de Catherine de Médicis, qui avait été promise à D. Carlos, fils de Philippe ; enfin, Philippe épousa, en quatrièmes noces, Anne-Marie, fille de l'empereur Maximilien II ; il eut plusieurs enfants ; mais Philippe, son successeur, fut le seul qui lui survécut.

PHILIPPE III.

1598. Philippe III, fils de Philippe II et d'Anne-Marie d'Autriche, né le 14 avril 1578, monte sur le trône le 13 septembre. L'an 1621, Philippe meurt le 31 mars âgé de 43

ROIS D'ARAGON ET DE NAVARRE.

ROIS DE NAVARRE.

HENRI II,

ROI DE NAVARRE.

1516. Henri II, fils de Jean d'Albret et de Catherine de Foix, né à Sanguesa au mois d'avril 1503, succède après leur mort à ce qui leur restait en deçà des Pyrénées, et aux droits légitimes qu'ils avaient sur la Navarre. S'étant voulu avancer en Espagne, il est battu et pris le 30 juin 1521, et la Navarre rentre sous la domination espagnole ; depuis ce temps les rois d'Espagne ont toujours joui de leur usurpation.

L'an 1526, selon D. Vaissette, Henri épouse Marguerite, veuve de Charles. L'an 1555, Henri meurt à Pau, ne laissant, de son épouse, que Jeanne d'Albret, si fameuse par son zèle pour la prétendue réforme.

ANTOINE DE BOURBON ET JEANNE D'ALBRET.

1555. Antoine de Bourbon, duc de Vendôme, né le 22 avril 1518, de Charles de Bourbon et de Francoise d'Alençon, succède, avec Jeanne d'Albret, son épouse, fille et unique héritière de Henri d'Albret, à la couronne de Navarre. Jeanne d'Albret avait d'abord épousé, le 15 juillet 1540, Guillaume, duc de Clèves, qui l'abandonna presque aussitôt pour faire sa paix avec l'empereur, contre lequel il s'était déclaré. Jeanne se maria en deuxièmes noces le 20 octobre 1548, à Moulins, avec Antoine de Bourbon, descendant de père en fils de Robert de Clermont, cinquième (et non sixième) fils de saint Louis. Antoine fut d'un caractère doux, modéré, pacifique et tout opposé à celui de Louis, prince de Condé, son frère, et à celui de son épouse ; il était ennemi des troubles excités par les hérétiques ; et c'est ce qui lui a attiré, de la part des séditieux et surtout de Calvin et de Béze, les injures les plus atroces. L'an 1562, Antoine meurt le 17 novembre dans la communion de l'Eglise catholique, d'une blessure qu'il avait reçue au siège de Rouen. Il laissa, de son épouse, un fils, qui fut dans la suite roi de France, sous le nom de Henri IV.

LA MÈME JEANNE D'ALBRET.

L'an 1562, Jeanne d'Albret règne seule après la mort de son mari. Cette princesse devint le principal appui des hérétiques en France, et soutint de toutes ses forces leur parti jusqu'à sa mort. Jeanne mourut le 10

ROIS DE CASTILLE ET D'ARAGON.

ans moins 14 jours, dans la vingt-troisième année de son règne. Il avait épousé, le 18 avril 1599, Marguerite d'Autriche, fille de Charles, archiduc de Grats (morte l'an 1611), dont il eut plusieurs enfants, savoir : 1^e Philippe, son successeur; 2^e D. Carlos, né le 14 septembre 1607, mort en 1632; 3^e Ferdinand, né le 17 mai 1609, cardinal-archevêque de Tolède, mort l'an 1641; 4^e Alphonse, né le 12 septembre 1611, mort l'année suivante; 5^e Anne-Marie-Mauricie, mariée l'an 1615 à Louis XIII, roi de France, morte l'an 1666; 6^e Marie-Anne, qui épousa l'empereur Ferdinand III; 7^e Marguerite, qui mourut à l'âge de 7 ans.

PHILIPPE IV.

1621. Philippe IV, fils de Philippe III et de Marguerite, né le 8 avril 1605, succède à son père. Philippe IV, accablé par le chagrin et les infirmités, meurt le 14 septembre 1665, âgé de 60 ans 5 mois 9 jours, dans la quarante-cinquième année de son règne. Il avait épousé : 1^e l'an 1615, Isabelle ou Elisabeth, fille de Henri IV, roi de France, morte le 6 octobre 1644, qui le fit père de plusieurs enfants, dont aucun, excepté Marie-Thérèse, née le 20 septembre 1634, ne lui survécut; 2^e l'an 1649, Marie-Anne d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand III (morte le 16 mai 1696), dont il eut Marguerite-Thérèse, née le 12 juillet 1651, mariée à l'empereur Léopold, trois autres enfants morts jeunes, et Charles qui suit. Il eut de plus un fils naturel, D. Juan d'Autriche, qui se rendit célèbre sous son règne, et ne le fut pas moins sous le suivant

CHARLES II.

1665. Charles II, fils de Philippe IV et de Marie-Anne d'Autriche, né le 6 novembre 1661, monte sur le trône le 17 septembre, dans sa quatrième année, et règne sous la tutelle de sa mère et de six conseillers, nommés par le feu roi avant sa mort. L'an 1698, le roi Charles étant sans enfants et sans espérance d'en avoir à raison de ses infirmités, Louis XIV et Guillaume, roi d'Angleterre, négocient secrètement à la Haye un traité de partage de la monarchie espagnole, qui fut signé le 11 octobre par les plénipotentiaires des deux couronnes, et par huit députés des états généraux. Suivant ce traité, le prince électoral de Bavière devait avoir l'Espagne et les Indes; le dauphin, les royaumes de Naples et de Sicile avec le Guipuscoa, et l'archiduc, le duché de Milan. Charles II, de son côté, fait, sur la fin de la même année, un testament par lequel il institue le prince électoral son héritier universel. Mais, le jeune prince étant mort le 6 février suivant, les alliés s'occupèrent d'un nouveau traité de partage qui fut signé à Londres le 3 mars 1700 par la France et l'Angleterre, et le 25 du même mois à la Haye par les états généraux. Le 2 octobre suivant, nouveau testament du roi Charles en faveur de Philippe, duc d'Anjou, deuxième fils du dauphin. Le monarque expire le 1^{er} novembre suivant, à l'âge de 39 ans. La branche aînée de la maison d'Autriche finit en ce prince, et la monarchie d'Espagne passe à la maison de Bourbon. Charles II avait épousé : 1^e l'an 1679, Marie d'Orléans, nièce de Louis XIV, morte le 12 février 1689; 2^e l'an 1690, Marie-Anne de Neubourg, fille de Philippe-Guillaume, duc de Neubourg, puis électeur palatin.

ROIS D'ESPAGNE

DE LA MAISON DE BOURBON.

PHILIPPE V.

L'an 1700, Philippe V, duc d'Anjou, deuxième fils de Louis, dauphin de France, et de Marie-Anne de Bavière, né à Versailles le 19 décembre 1683, appelé à la couronne d'Espagne le 2 octobre 1700 par le testament de Charles II, qui rappelle dans cet acte les droits de Marie-Thérèse d'Autriche, aïeule de Philippe, est déclaré roi d'Espagne à Fontainebleau le 16 novembre, et le 24 à Madrid, où il fait son entrée le 14 avril 1701. L'an 1721, la paix entre l'Espagne et l'Angleterre est signée le 13 juin à Madrid. L'an

ROIS DE NAVARRE.

juin de l'an 1572, à l'âge de 44 ans, à Paris, où elle s'était rendue pour la célébration du mariage du prince Henri, son fils, avec Marguerite, fille de Henri II, roi de France.

HENRI III.

1572. Henri III, fils d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, prend le titre de roi de Navarre après la mort de la reine Jeanne, sa mère. Cette année Henri embrasse la religion catholique, après la journée de Saint-Barthélemy. L'an 1574, il est arrêté par ordre de Charles IX, et conduit au château de Vincennes à cause du complot où il était entré d'enlever le duc d'Alençon, frère du roi. L'an 1575, il quitte la cour et retourne à l'hérésie. L'an 1589, Henri monte sur le trône de France sous le nom de Henri IV. Le royaume de Navarre fut réuni à la couronne de France par un des édits de Louis XIII donné au mois d'octobre 1620.

1621. Philippe IV, fils de Philippe III et de Marguerite, né le 8 avril 1605, succède à son père. Philippe IV, accablé par le chagrin et les infirmités, meurt le 14 septembre 1665, âgé de 60 ans 5 mois 9 jours, dans la quarante-cinquième année de son règne. Il avait épousé : 1^e l'an 1615, Isabelle ou Elisabeth, fille de Henri IV, roi de France, morte le 6 octobre 1644, qui le fit père de plusieurs enfants, dont aucun, excepté Marie-Thérèse, née le 20 septembre 1634, ne lui survécut; 2^e l'an 1649, Marie-Anne d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand III (morte le 16 mai 1696), dont il eut Marguerite-Thérèse, née le 12 juillet 1651, mariée à l'empereur Léopold, trois autres enfants morts jeunes, et Charles qui suit. Il eut de plus un fils naturel, D. Juan d'Autriche, qui se rendit célèbre sous son règne, et ne le fut pas moins sous le suivant

CHARLES II.

1665. Charles II, fils de Philippe IV et de Marie-Anne d'Autriche, né le 6 novembre 1661, monte sur le trône le 17 septembre, dans sa quatrième année, et règne sous la tutelle de sa mère et de six conseillers, nommés par le feu roi avant sa mort. L'an 1698, le roi Charles étant sans enfants et sans espérance d'en avoir à raison de ses infirmités, Louis XIV et Guillaume, roi d'Angleterre, négocient secrètement à la Haye un traité de partage de la monarchie espagnole, qui fut signé le 11 octobre par les plénipotentiaires des deux couronnes, et par huit députés des états généraux. Suivant ce traité, le prince électoral de Bavière devait avoir l'Espagne et les Indes; le dauphin, les royaumes de Naples et de Sicile avec le Guipuscoa, et l'archiduc, le duché de Milan. Charles II, de son côté, fait, sur la fin de la même année, un testament par lequel il institue le prince électoral son héritier universel. Mais, le jeune prince étant mort le 6 février suivant, les alliés s'occupèrent d'un nouveau traité de partage qui fut signé à Londres le 3 mars 1700 par la France et l'Angleterre, et le 25 du même mois à la Haye par les états généraux. Le 2 octobre suivant, nouveau testament du roi Charles en faveur de Philippe, duc d'Anjou, deuxième fils du dauphin. Le monarque expire le 1^{er} novembre suivant, à l'âge de 39 ans. La branche aînée de la maison d'Autriche finit en ce prince, et la monarchie d'Espagne passe à la maison de Bourbon. Charles II avait épousé : 1^e l'an 1679, Marie d'Orléans, nièce de Louis XIV, morte le 12 février 1689; 2^e l'an 1690, Marie-Anne de Neubourg, fille de Philippe-Guillaume, duc de Neubourg, puis électeur palatin.

1724. Philippe, par un décret du 15 janvier, résigne sa couronne à D. Louis, son fils ainé, et se retire avec la reine à Saint-Ildefphonse, pour y vaquer désormais aux affaires de son salut.

LOUIS.

1724. Louis, fils ainé de Philippe V et de Louise-Gabrielle de Savoie, né le 25 août 1707, est proclamé roi le 17 janvier à Madrid, et meurt le 31 août suivant de la petite vérole, sans laisser d'enfants d'Elisabeth d'Orléans, qu'il avait épousée à Lerme le 21 janvier 1722.

PHILIPPE V pour la deuxième fois.

1724. Philippe V cédant aux pressantes sollicitations de ses sujets, consent, par un décret du 6 septembre, à remonter sur le trône d'Espagne. L'an 1746, le 9 juillet, Philippe meurt dans la quarante-sixième année de son règne et la soixante-troisième de son âge. La piété de ce prince, sa fermeté dans les plus grandes adversités, sa tendresse paternelle pour ses sujets, son amour pour la justice, les sages règlements qu'il fit pour le bien de ses Etats, toutes ces grandes qualités, qui avaient aisément consolé les Espagnols du changement d'une domination à laquelle ils étaient très-attachés, lui ont attiré de justes regrets, et rendront sa mémoire toujours précieuse à la nation. Philippe avait épousé en premières noces, l'an 1701, Louise-Marie-Gabrielle, fille de Victor-Amédée, duc de Savoie, morte le 14 février 1714, dont

il eut Louis, mort sur le trône l'an 1724, Philippe, né le 2 juillet 1709, mort le 8 du même mois; Philippe-Pierre-Gabriel, né le 7 juin 1712, mort le 29 décembre 1719, et Ferdinand, son successeur. Philippe épousa en deuxièmes noces, l'an 1714, Elisabeth Farnèse.

FERDINAND VI.

1746. Ferdinand VI, fils de Philippe V et de Louise-Marie de Savoie, né le 23 septembre 1713, est proclamé roi d'Espagne le 10 août à Madrid. Il mourut le 10 août 1759, à l'âge de 46 ans, sans laisser de postérité.

D. CARLOS ou CHARLES III.

1759. D. Carlos ou Charles III, fils de Philippe V et d'Elisabeth Farnèse, né le 20 janvier 1716, duc de Parme et de Plaisance en 1731, roi des deux Siciles en 1735, est proclamé roi d'Espagne le 11 septembre à Madrid.

ROIS DE CORDOUE.

La famille des Abassides étant parvenue au califat l'an de l'H. 133 (de J.-C. 751), dans la personne d'Aboul-Abbas, le premier soin de ce prince et d'Adallah, son oncle, fut d'exterminer celle des Omniaïdes, qui avait jusqu'alors possédé cette dignité presque sans interruption. Moavias eut seul, avec son fils Abdérame ou Abdurahman, le bonheur d'échapper à leurs recherches. Ils se retirèrent dans un coin de l'Afrique, d'où Abdérame, après la mort de son père, passa en Espagne. Un parti considérable de musulmans, plein de respect pour le sang des Omniaïdes, et d'ailleurs las d'obéir à un souverain éloigné et à des gouverneurs cruels, avares et débauchés, l'avait appelé dans ce pays pour y régner. Il aborde en Espagne vers la mi-août 755. Ses partisans se déclarent aussitôt pour lui; leur nombre augmente de jour en jour.

ABDÉRAM.

Le 15 mars de l'an 756 de Jésus-Christ (8 schoual de l'an 138 de l'hégire) Abdéram est proclamé roi dans la ville d'Archidona, et reconnu comme tel à Séville dans le mois suivant.

ISSEM I^e.

789 ou 799 (172 de l'hégire). Issem I^e ou Haccham, troisième fils d'Abdérame, monte sur le trône après la mort de ce prince.

ALHACAN I^e.

796 (180 de l'hégire). Alhacan I^e ou Abou-llassi-el-Hakkan, fils ainé d'Issem, lui succéda.

ABDÉRAM II.

822 (206 de l'hégire). Abdérame II ou Abdoulrahman, surnommé *El-Mouzaffer ou le Victorieux*, fils ainé d'Alhacan, lui succéda à l'âge de 41 ans.

MAHOMET I^e.

832 (238 de l'hégire). Mahomet ou Mohammedi I^e, l'aîné des fils d'Abdérame II, devint son successeur.

ALMUNDAR.

886 (273 de l'hégire). Almundar ou Almouzir, l'aîné des fils de Mahomet, monte sur le trône après lui.

ABDALLAH.

889 (276 de l'hégire). Abdallah ou Abdoul-lah, proclamé successeur d'Almundar, son frère.

ABDÉRAME.

912 (300 de l'hégire). Abdérame ou Ab-

dourahman III, neveu d'Abdallah, est élu pour lui succéder, par préférence aux enfants de ce prince, que les habitants de Cordoue rejetèrent.

ALHACAN II.

961 (350 de l'hégire). Alhacan II ou Aboul-Abbas-el-Hakkan, fils ainé d'Abdérame, lui succéda.

ISSEM II.

976 (366 de l'hégire). Issem II ou Haccham, fils d'Alhacan, lui succéda à l'âge de 11 ans, sous la régence de Mahomet-Almanzor, qui gouverna l'Espagne 23 ans avec un pouvoir absolu. Almanzor, ennemi mortel des chrétiens, leur fit la guerre, et remporta sur eux divers avantages. L'an 985, il défit en bataille rangée, Borrel, comte de Barcelone, et lui enleva sa capitale, qu'il ne recouvrira qu'en 988. L'an 998, Almanzor fut battu à Calatagnazor par les rois de Léon et de Navarre, joints au comte de Castille, et conçut un si vif chagrin de cet échec, le premier qu'il eût essuyé, que refusant toute nourriture, il se laissa mourir d'inanition. Il fut remplacé par Abdolmélék, son fils, qui n'eut pas un moindre ascendant sur l'esprit du souverain. Le nouveau ministre continua la guerre contre les chrétiens avec assez de succès. La mort l'ayant enlevé l'an 1004, il eut pour successeur Abdoulrahman, son frère, homme brutal et d'un génie borné. Méhédi, parent d'Issem, se prévalut des mécontentements que la conduite d'Abdoulrahman occasionnait, pour s'emparer du trône. Il chassa le ministre, s'assura de la personne du roi, le mit en prison, et le fit passer pour mort.

MÉHÉDI QU MAHMOUD-AL-MAHADI.

1006 (396 ou 397 de l'hégire). Méhédi ou Mahmoud-al-Mahadi commence à régner à la place d'Issem.

SULEIMAN.

1009 (399 ou 400 de l'hégire). Suleiman, au lieu de rétablir Issem, se met lui-même sur le trône.

MÉHÉDI.

1010 (400 de l'hégire). Méhédi remonte sur le trône des Maures.

ISSEM.

1012 (402 de l'hégire). Issem, après la mort de Méhédi, est remplacé sur le trône.

HAMOUD OU ALI-BEN-HAMIT.

1015 (406 de l'hégire). Hamoud ou Ali-ben-Hamit est proclamé roi des Sarrasins après la mort de Suleiman.

CASIM OU ALCACEM.

1017 (408 de l'hégire). Casim ou Alcacem fut substitué à son frère Hamoud.

JAIAH OU HJAYA.

1018 (409 de l'hégire). Jaiah ou Hiaya se fit reconnaître roi de Cordoue, après s'être rendu maître de la ville.

MUTAMED-AL-ALLAH.

1027 (418 de l'hégire). Mutamed-al-Allah parvint au trône après l'abdication de Méhédi.

ROIS CHRÉTIENS DE MAJORQUE,

L'île de Majorque ou de Mallorque, comme l'appellent les Espagnols, la plus grande des îles Baléares, après avoir été longtemps sous la domination des Maures, rentra sous celle des Chrétiens par la réduction de la capitale, que D. Jayme I^{er}, roi d'Aragon, conquit le 31 décembre 1229. Ce prince soumit ensuite l'île de Minorque avec celle d'Iviça ; et le 29 septembre 1231, il fit un échange de ces îles avec D. Pèdre, infant de Portugal, contre le comté d'Urgel, qui avait été cédé à ce dernier par dona Aurembiassie, ou Miraglia son épouse, sœur et héritière d'Ermengaud VIII, dernier comte d'Urgel. Cet échange ne fut point solide ; car on voit que l'année suivante, les mahométans des trois îles s'étant révoltés, D. Jayme y fit une expédition, dans laquelle il dompta les rebelles et força les plus mutins à s'expatier.

JAYME.

L'an 1262, le roi d'Aragon donna, sous le titre de royaume de Majorque, les îles Baléares à D. Jayme, son fils puîné, et joignit à ce don le comté de Roussillon, la seigneurie de Montpellier, et tout ce qu'il possédait en France. L'an 1311, D. Jayme, roi de Majorque, meurt vers la fin de juin, dans la 68^e année de son âge. Il avait épousé, le 13 octobre 1275, Esclarmonde, fille de Roger IV, comte de Foix, dont il laissa D. Jayme, qui se fit cordelier, et se maria ensuite, après avoir fait casser ses vœux ; D. Sanche, qui suit, et autres enfants.

SANCHE.

1311. D. Sanche, fils ainé de D. Jayme I^{er} lui succède.

JAYME II.

1324. D. Jayme II, fils de Ferdinand, infant de Majorque, frère puîné de Sanche, mort vers 1318, et d'Isabelle d'Adria, ou de la Morée, sa première femme, succède, à l'âge d'environ 12 ans, à D. Sanche, son oncle, sous la tutelle de D. Philippe, son autre oncle, alors trésorier de l'église de Saint-Martin de Tours.

**CHRONOLOGIE HISTORIQUE
DES ROIS DE PORTUGAL,**

Le Portugal, qui comprend l'ancienne Lusitanie, éprouva, dans la décadence de l'empire romain, le sort des autres provinces d'Espagne, et fut successivement soumis aux Suèves et aux Alains, aux Visigoths et aux Maures. Enfin, après que les Espagnols eurent secoué le joug des barbares, le Portugal recouvra sa liberté, et devint dans la suite un royaume d'Espagne.

**HENRI DE BOURGOGNE,
COMTE DE PORTUGAL.**

Henri de Bourgogne, petit-fils de Robert I^{er}, duc de Bourgogne, ayant épousé Thérèse, fille naturelle d'Alphonse VI, roi de Léon et de Castille, fut fait comte de Portugal l'an 1094 ou 1095. Il se signala par plusieurs victoires remportées sur les Maures, et mourut l'an 1112, laissant un prince nommé Alphonse-Henriquez.

ALPHONSE-HENRIQUEZ,

PREMIER ROI, AVEC THÉRÈSE, SA MÈRE.

1112. Alphonse-Henriquez succède à Henri, son père, au comté de Portugal. Dona Thérèse, sa mère, demeure souveraine jusqu'en 1128, qu'Alphonse, son fils, voulut gouverner lui-même. Mariana donne la qualité de reine à Thérèse, ce qui marque seulement qu'elle était souveraine, mais non qu'elle ait porté le titre de reine. Elle

mourut le 1^{er} novembre 1130. L'an 1139, Alphonse remporte, le 25 juillet, une grande victoire sur cinq rois maures. Cette victoire est l'époque de la monarchie de Portugal. Alphonse ayant été alors proclamé roi par les soldats dans le camp, avant, ou selon d'autres, après la bataille. Il fut couronné peu après à Lamego. L'an 1147 ou 1148, il s'empara de Lisbonne le 25 octobre avec le secours de la flotte des croisés, qui allaient à la conquête de la terre sainte. L'an 1185, Alphonse meurt le 6 décembre, âgé de plus de 90 ans. Ce prince est également célèbre par son zèle pour la religion et par ses exploits contre les infidèles. Il avait épousé, l'an 1194, Mafalde ou Mathilde, fille d'Amédée II, premier comte de Savoie, dont il eut plusieurs enfants.

SANCHE I^{er}.

1185. Sanche I^{er}, fils d'Alphonse et de Mafalde, né le 11 novembre 1154, est couronné trois jours après les funérailles de son père. Sanche meurt, âgé de 57 ou 58 ans, après en avoir régné 26 ou 27. Sanche avait épousé dona Douce, (inconnue à D. Vaissète) fille de Raymond-Bérenger IV, comte de Barcelone et roi d'Aragon (morte l'an 1198), dont il eut cinq fils et quatre filles.

ALPHONSE II, dit LE GROS.

1211 ou 1212. Alphonse II, né le 23 ou 25 avril 1185, est proclamé roi après la mort de Sanche I^{er}, son père. L'an 1223 Alphonse meurt le 25 mars, âgé de 38 ans moins un mois, ayant régné 11 ans et quelques mois. Il avait épousé en 1207 ou 1208 Urraque, fille d'Alphonse III, roi de Castille, dont il eut plusieurs enfants.

SANCHE II, dit CAPEL.

1223. Sanche II, dit Capel (parce que sa mère lui avait fait prendre, par dévotion, l'habit monastique), né le 8 septembre 1208, monte sur le trône de Portugal. Obligé d'en descendre, il se retire à Tolède, et y meurt l'an 1248 sans avoir été marié.

ALPHONSE III.

1246. Alphonse III, né le 5 mai de l'an 1210, se rend en Portugal à la sollicitation des Portugais et gouverne le royaume comme régent, jusqu'à la mort de Sanche II, son frère, arrivée l'an 1248; alors il est proclamé roi, et couronné à Coimbre. Il mourut le 20 mars 1279. Alphonse avait régné environ 31 ans depuis son couronnement, et était âgé de 69 ans. Il est incertain s'il eut des enfants de sa première femme; mais il en eut plusieurs de Béatrix (morte l'an 1304).

DENIS, dit LE LIBÉRAL ET LE PÈRE DE LA PATRIE.

1279. Denis, fils d'Alphonse et de Béatrix, né le 9 octobre 1261, succède à son père. Il meurt le 7 janvier 1325, ou, selon d'autres, 1326, laissant de la reine Elisabeth (morte en odeur de sainteté le 4 juillet 1336), Alphonse, son successeur, et

Constance, mariée avec Ferdinand, IV^e du nom, roi de Castille.

ALPHONSE IV, dit LE BRAVE ET LE FIER.

1325. Alphonse IV, fils de Denis et d'Elizabeth d'Aragon, né le 8 février 1291 ou 1290, est proclamé roi le 7 janvier. L'an 1357, Alphonse meurt le 22 mai, âgé d'environ 66 ans, après en avoir régné 31. Il avait épousé, l'an 1309, Béatrix, fille de Sanche IV, roi de Castille, et de Marie Moline.

PIERRE I^{er}, dit LE JUSTICIER ET LE SÉVÈRE.

1357. Pierre I^{er}, fils d'Alphonse IV et de Béatrix de Castille, né le 19 avril 1320, succède à son père le 12 mai. Il avait épousé, l'an 1339, Constance, fille de Jean-Emmanuel de Castille. L'an 1367, Pierre meurt le 18 janvier, dans la quarante-septième année de son âge, et dans la dixième de son règne. Outre les enfants qu'il eut de Constance et d'Inez de Castro, il laissa de Thérèse Lorenzo un fils naturel, nommé Jean, qui régna après Ferdinand.

FERDINAND.

1367. Ferdinand, fils de Pierre I^{er} et de Constance, né l'an 1340, succède à son père le 18 janvier. L'an 1383, Ferdinand meurt le 20 ou le 22 octobre, âgé de 43 ans, dans la dix-septième année de son règne, ne laissant de Léonore Tellez qu'une fille, nommée Béatrix, qui fut mariée avec Jean I^{er}, roi de Castille.

JEAN I^{er}, dit LE GRAND ET LE PÈRE DE LA PATRIE.

1383. Jean I^{er}, fils naturel de Pierre I^{er} et de Thérèse Lorenzo, né le 1^{er} ou le 2 avril 1357, est reconnu régent du royaume par le peuple. L'an 1433, le roi Jean, l'un des plus illustres princes qui aient régné en Portugal, meurt de la peste le 14 août, âgé de 76 ans, après en avoir régné 48 et quelques mois, depuis l'an 1385, qu'il accepta la couronne. Il laissa plusieurs enfants de son épouse Philippe de Lancastre, morte le 18 juillet 1414.

EDOUARD.

1433. Edouard, fils de Jean et de Philippe, né l'an 1391, est proclamé roi. L'an 1438, Edouard s'étant retiré dans le monastère de Tomast pour se mettre à l'abri de la peste, il y est poursuivi par ce fléau, dont il meurt le 9 septembre, âgé de 37 ans, après cinq ans de règne. Il avait épousé, l'an 1428, Léonore, fille de Ferdinand, roi d'Aragon et de Sicile, morte l'an 1445, dont il eut trois princes et trois princesses.

ALPHONSE V, dit L'AFRICAIN.

1438. Alphonse V, fils d'Edouard et de Léonore, né l'an 1432, succède à son père le 9 septembre. L'an 1481, Alphonse meurt de la peste le 28 août, âgé de 49 ans, après en avoir régné 43, laissant de la reine Isabelle, morte le 2 décembre 1455, Jean, son successeur, et une princesse nommée Jeanne, qui refusa l'alliance de Maximilien I^{er}, empereur

reur, celle de Charles VIII, roi de France, et celle de Richard III, roi d'Angleterre, pour se consacrer à Dieu.

JEAN II, DIT *LE PARFAIT*.

1481. Jean II, fils d'Alphonse et d'Isabelle, né le 3 mai 1455, est proclamé roi le lendemain de la mort de son père, 29 août. L'an 1495, Jean meurt, le 14 septembre, selon Mariana, ou le 25 octobre, selon l'auteur de la *Généalogie des rois de Portugal*, âgé de 40 ans révolus et quelques mois, après un règne de 14 ans. Il avait épousé Léonore, fille aînée de l'infant D. Ferdinand, duc de Viseu, dont il n'eut que l'infant Alphonse, mort le 12 juillet 1491 d'une chute de cheval. Il avait épousé dona Isabelle, fille aînée du roi Ferdinand le Catholique et d'Isabelle de Castille. Jean II est recommandable par ses grandes qualités, qui lui ont mérité le titre de *Parfait*. On loue surtout son zèle pour l'administration de la justice, et sa vigilance à cet égard. Il dit un jour à un juge avide et indolent : *Prenez garde à vous; je sais que vous tenez vos mains ouvertes et vos portes fermées.* N'oublions pas dans son éloge que l'Eglise lui est redevable des progrès qu'elle a faits dans des pays éloignés, où il a commencé à ouvrir la porte à l'Evangile par ses heureuses découvertes.

EMMANUEL LE FORTUNÉ.

1495. Emmanuel le Fortuné, fils de Ferdinand, duc de Viseu, et de Béatrix, fille de Jean, grand maître de Saint-Jacques et connétable de Portugal, né le 3 mai 1469, remplace Jean II, son cousin, qui l'avait déclaré son successeur à la couronne. L'an 1521, Emmanuel meurt à Lisbonne, le 13 décembre, dans la cinquante-troisième année de son âge, après un règne de 26 ans. Il avait épousé, en premières noces, Isabelle, veuve de l'infant D. Alfonse, mort l'an 1491; en deuxièmes noces, par dispense d'Alexandre VI, l'an 1500, Mario de Castille, sœur d'Isabelle; en troisièmes noces, l'an 1519, Éléonore d'Autriche, sœur de Charles-Quint.

JEAN III.

1521. Jean III, fils d'Emmanuel et de Marie de Castille, sa deuxième femme, né le 6 juin 1502, monte sur le trône le 13 décembre. Le roi Jean mourut le 6 ou le 7 juin 1557, âgé de 55 ans, dans la trente-sixième année de son règne, sans laisser aucun enfant de Catherine d'Autriche son épouse, sœur de Charles-Quint, quoiqu'il eût eu d'elle six princes.

SÉBASTIEN.

1557. Sébastien, fils de l'infant Jean, cinquième fils de Jean III et de Jeanne d'Autriche, fille de Charles V et d'Elisabeth de Portugal, né le 20 janvier 1554 (18 jours après la mort de son père), succède à son aïeul le 11 juin. Il fut tué en Afrique le 29 juillet 1578. Ce prince était dans la vingt-cinquième année de son âge, et dans la douzième de son règne. Il n'était pas encore

marié. C'est le premier roi de Portugal qui ait pris le titre de Majesté, que le roi Philippe II lui donna.

HENRI.

1578. Henri, fils du roi Emmanuel et de Marie de Castille, sa deuxième femme, né le 31 janvier 1512, cardinal du titre des Quatre-Couronnés, successivement archevêque de Brague, de Lisboune et d'Evora, grand inquisiteur de la foi, fut proclamé roi aussitôt qu'on eut appris la triste nouvelle de la défaite et de la mort de Sébastien, son neveu. Étant âgé de près de 67 ans et fort infirme, les prétendants à la couronne de Portugal pensèrent dès lors à faire valoir leurs droits sur un trône qui semblait devoir bientôt être vacant. Ces prétendants étaient : 1^e le prince Antoine de Portugal, fils naturel de l'infant Louis, frère du cardinal Henri; 2^e Philippe II, roi d'Espagne, fils d'Elisabeth, sœur de Henri, et fille aînée d'Emmanuel; 3^e Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, fils de Béatrix, autre fille d'Emmanuel; 4^e Rainuço Farnèse, prince héritaire de Parme, né de Marie, fille de l'infant Edouard, fils d'Emmanuel; 5^e Catherine, autre fille du même Edouard, mariée à Jean, duc de Bragance; 6^e Catherine, reine de France, mère de Henri III; 7^e enfin le Pape Grégoire XIII prétendait aussi que le choix du roi de Portugal le regardait, tant par les droits du Saint-Siège sur ce royaume que par ceux qu'il a sur les biens des cardinaux. Les Portugais craignant les troubles dont ils étaient menacés après la mort du roi Henri, le pressent de nommer son successeur, mais il est irrésolu. L'an 1580, le 31 janvier, Henri meurt n'ayant régné qu'environ un an et demi.

ANTOINE.

1580. Antoine, grand prieur de Crato, fils naturel de Louis, deuxième fils du roi Emmanuel, né l'an 1531, avait prétendu au trône de Portugal après la mort de Sébastien, et en avait été exclu. Après celle de Henri, il renouvela ses prétentions et se fit proclamer roi par la populace à Santarem le 19 juin, ensuite à Lisbonne le 24 du même mois; mais Antoine, jeune prince emporté et violent, ne jouit pas longtemps de cette dignité. Le 25 août, il est défait à Alcantara par le duc d'Albe, qui entre ensuite dans Lisbonne et achève, en moins de deux mois, de soumettre le royaume de Portugal à Philippe II. Antoine vient finir ses jours à Paris, où il meurt le 26 août 1595, âgé de 64 ans, laissant deux fils, qu'il recommanda au roi par son testament, où il l'institue son héritier. Son corps fut enterré aux Cordeliers, et son cœur porté dans l'Eglise de l'Assomption.

PHILIPPE IV.

1580. Philippe IV (II^e du nom, roi d'Espagne), envoie en Portugal le duc d'Albe, qui s'empare de ce royaume en moins de deux mois, et fait proclamer roi Philippe le 12 septembre.

PHILIPPE II.

1598. Philippe II (III^e du nom roi d'Espagne), est proclamé roi après la mort de son père.

PHILIPPE III.

1621. Philippe III (IV^e du nom, roi d'Espagne) succède au roi, son père, et par sa dureté inflexible (ou plutôt celle d'Olivarez, son ministre), il donne occasion aux Portugais de se révolter et de soulever le joug de la domination espagnole. La révolte commence à Lisbonne le 1^{er} décembre 1640 ; les conjurés se rendent maîtres du palais, criant : *Liberté, vive Jean IV, roi de Portugal.*

JEAN IV.

1640. Jean IV, petit-fils de Catherine, fille de l'infant Edouard, fils du roi Emmanuel, est proclamé roi à Lisbonne le 1^{er} décembre, et peu de jours après dans tout le royaume. Le 6 novembre 1656 le roi Jean meurt, âgé de 52 ans, après un règne de 16 ans moins un mois, laissant de Louise de Gusman, sa femme, sœur du duc de Médina-Sidonia, deux princes, qui régneront successivement après lui, Alphonse et Pierre ; et deux princesses, Marie, morte sans alliance, et Catherine, mariée le 31 mai 1662, à Charles II, roi d'Angleterre.

ALPHONSE VI.

1656. Alphonse VI, fils de Jean IV et de Louise de Gusman, né le 21 août 1643, succède à son père. Sa mauvaise conduite, ses honteux excès, ses procédés à l'égard de la princesse Marie de Savoie, duchesse de Nemours, son épouse, ayant révolté contre lui les Portugais, il est obligé de se démettre de l'administration du royaume le 23 septembre de l'an 1667. Aussitôt les Etats s'assemblent, déclarent régent le prince D. Pierre, frère du roi, et lui prêtent serment de fidélité. L'an 1683, le roi Alphonse, qui,

après sa démission, avait été confiné aux îles Tercères, étant revenu l'an 1675 près de Lisbonne, il y meurt le 12 septembre, âgé de 40 ans.

PIERRE II.

1683. Pierre II, né le 26 avril 1648, frère d'Alphonse, régent du royaume dès l'an 1667, est proclamé et couronné roi aussitôt après la mort de son frère. L'an 1706, Pierre meurt d'apoplexie à Alcantara, le 9 décembre, dans la cinquante-septième année de son âge, et la vingt-quatrième de son règne depuis la mort d'Alphonse. Ce prince avait épousé : 1^o le 2 avril 1668, avec dispense du Pape, la reine Marie de Savoie, épouse de son frère. Il épousa : 2^o le 2 juillet 1687, Marie-Elisabeth, fille de Guillaume, électeur palatin du Rhin, morte le 4 août 1699, après lui avoir donné D. Jean, né et mort en 1668, D. Jean-François-Antoine-Joseph qui suit, et d'autres enfants.

JEAN V.

1706. Jean V, fils de Pierre II et d'Elisabeth de Bavière, né le 22 octobre 1689, monte sur le trône de Portugal le 9 décembre. L'an 1750, le roi Jean meurt le 31 juillet, à l'âge de 61 ans. Il laissa de son épouse, Marie-Anne-Antoinette d'Autriche (morte le 14 août 1754), D. Joseph, qui suit, D. Pêdre, grand prieur de Crato, né le 5 juillet 1717, Marie-Madeleine, mariée le 19 janvier 1729, à Ferdinand, prince des Asturies, puis roi d'Espagne.

JOSEPH

1750. Joseph, né le 6 juin 1714 de Jean V et de Marie-Antoinette d'Autriche, est proclamé roi de Portugal après la mort de son père. Il avait épousé, le 19 janvier 1729, Marie-Anne-Victoire, fille de Philippe V, roi d'Espagne, et d'Elisabeth Farnèse, née le 31 mars 1718.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES COMTES DE MAURIENNE, ENSUITE COMTES. PUIS DUCS DE SAVOIE,

ET ENFIN

ROIS DE SARDAIGNE.

La Savoie, pays situé entre le Piémont, le Valais, la Suisse, le Rhône, le Dauphiné et la Provence, était anciennement habitée par les Centons, les Branovices, les Antuates, ou Nantuates, les Latobriges et les Allobroges, tous peuples subjugués par Jules-César. Elle est aujourd'hui divisée en six parties, qui sont la Savoie propre, le Genevois, la Maurienne, la Tarentaise, le Faucigny et le Chablais. Le nom de Savoie (en latin *Sapaudia*, et depuis *Sobaudia*) n'est point connu avant le IV^e siècle ; Anumien Marcellin est le premier auteur où il se rencontre. La Savoie passa de la domination des Romains sous celle des Bourguignons en 413 ; et après l'extinction du royaume de ces derniers, elle devint, en 561, une province de la France, jusqu'à l'érection du nouveau royaume de la Bourgogne supérieure en 838, dans lequel elle se trouva comprise. Ce royaume ayant été réuni à celui de la Germanie dans le X^e siècle, la Savoie devint

une portion de l'empire, et ses différentes parties furent gouvernées par différents comtes, que les empereurs y nommèrent. Les comtes de Maurienne, ancienne partie des Branovices, sont connus avant ceux de la Savoie proprement dite; et ces derniers ne se montrent dans l'histoire que lorsque ces deux cantons furent réunis.

BÉROLD, OU BERTHOLD, COMTE DE MAURIENNE.

Bérold ou Berthold, dit aussi Bérald, est regardé comme la souche de l'illustre maison de Savoie. Il vivait en 1014 et en 1016; et portait le titre de comte; ce qu'il suffisamment qu'il était gouverneur de quelque canton considérable, et qu'il avait rang de prince.

HUMBERT I^{er}, DIT AUX BLANCHES MAINS.

Humbert I^{er}, qu'on prétend fils de Bérold, se qualifie simplement comte, dans les chartes qu'on a de lui.

AMÉDÉE, OU AMÉ. I^{er}, DIT LA QUEUE.

1048. Amédée I^{er}, fils et successeur d'Humbert, se dit quelquefois dans ses diplômes comte de Maurienne; mais jamais comte de

Savoie. D'Adélaïde son épouse, qu'on a mal à propos, confondue avec Adélaïde, dernière marquise de Suze, il laissa Humbert, qui suit.

HUMBERT II, DIT LE RENFORCE.

1072, ou environ. Humbert II succède à son père Amédée. La grandeur et l'épaisseur de sa taille, lui firent donner le surnom de *Renforce*. Humbert mourut, selon le *Nécrologie de saint Jean de Maurienne*, le 19 octobre 1108, laissant de Guisle ou Gisèle, son épouse, fille de Guillaume *Tête-hardie*, et petite-fille de Guillaume le Grand, comte de Bourgogne; Amédée, qui suit; Humbert, mort sans enfants; Renaud, moine et prévôt de Saint-Maurice en Valais; et deux filles dont l'aînée, Adélaïde, épousa le roi Louis le Gros; Guisle, après la mort d'Humbert, épousa en secondes noces, suivant Guichenon Reinier, marquis de Montferrat.

COMTES DE SAVOIE.

AMÉDÉE II;

PREMIER COMTE DE SAVOIE

1108. Amédée II, fils d'Humbert II, devient son successeur. L'an 1147, il partit avec le roi de France pour la terre sainte. Il mourut l'année suivante en Chypre, près de Nicosie, laissant de son épouse, Humbert qui suit, et au moins deux filles dont l'une, nommée Malalde ou Mathilde, devint femme d'Alphonse-Henriquez, premier roi de Portugal. Quoique Amédée II ne prenne pas le titre de comte de Savoie dans aucune de ses chartes, il paraît certain qu'il possédait ce pays.

HUMBERT III, DIT LE SAINT.

1148. Humbert III succéda, dans un âge encore tendre, au comte Amédée, son père et mourut à Chambéry, le 4 mars 1188, à l'âge de 52 ans, étant né le 1^{er} août 1136. Sa piété constante et sincère lui a mérité le surnom de *Saint*. La Chartreuse d'Aillon en Savoie, fondée l'an 1184, est son ouvrage. Il avait épousé: 1^e Faidide, fille d'Alphonse I^{er} comte de Toulouse; 2^e Germaine de Zéringhen; 3^e Béatrix de Vienne; 4^e Gertrude, fille de Thierry d'Alsace, comte de Flandre. Du troisième lit vinrent Thomas qui suit, et Éléonore, femme de Boniface III, marquis de Monferrat.

THOMAS.

1188. Thomas, né le 20 mars 1177 d'Humbert III et de Béatrix de Vienne, succéda à son père sous la tutelle de Boniface III, marquis de Monferrat, son beau-frère, et finit ses jours le 20 janvier 1233, dans la ville d'Aoste. Il avait épousé: 1^e Béatrix, fille de Guillaume I^{er}, comte de Genève, dont il n'eut point d'enfants, suivant Guichenon, et qui le fit père, selon Muratori, de Léonore, femme

SIEGEAUX ET DUCHES DE MILAN.

Milan, ville de l'Insubrie, fondée par les Gaulois qui, sous Bellovèse, s'établirent en Italie vers l'an de Rome 170 (584 avant J. C.) devint la capitale d'un royaume, dont Viridomare fut le dernier roi. Ce prince, ayant été tué dans une bataille par le consul Marcellus, l'an 532 de Rome (223 avant J.-C.) Milan, avec toute l'Insulbrie, passa sous la domination des Romains. Les Huns, les Goths, les Lombards, conquirent successivement cette ville avec son territoire, dans les v^e et vi^e siècles de l'Eglise. Après la ruine du royaume de ces derniers, elle tomba sous la puissance de Charlemagne, et fut comme incorporée dans la suite au nouvel empire d'Occident. Mais ne pouvant s'accoutumer à la dureté du gouvernement germanique, elle travailla à se mettre en liberté, toutes les fois que la faiblesse ou les embarras des empereurs lui en fournit l'occasion. Elle ne le fit pas toujours impunément. Elle s'en affranchit insensiblement, à la faveur des troubles qui s'élévèrent entre le sacerdoce et l'empire. Mais, incapable de se former en république par la division de ses habitants, elle eut pour maîtres les chefs des factions qui se formèrent dans son sein. Trois familles dominèrent l'une après l'autre à Milan, les Torriani, ou dalla Torre (de la Tour), les Visconti et les Sforzes. Nous trancherons court sur la première, parce qu'elle n'eut qu'une autorité chancelante à Milan, et qu'elle n'y établit point un gouvernement fixe.

MARTIN DALLA TORRE.

L'an 1257, Martin dalla Torre, s'étant mis à la tête d'une sédition qui s'était élevée dans Milan, chassa de la ville l'archevêque Léon de Pérego, avec tous les nobles, et prend en main le gouvernement. Le 4 avril de l'année suivante, l'archevêque et les nobles rentrent à Milan, en vertu d'un accordement conclu par le légat Philippe; mais cette paix, nommée *la paix de saint Ambroise*, fut de courte durée. Le 29 juin de la même année, l'archevêque et les nobles soutiennent nouveau chassés. L'an 1263, Martin finit ses jours le 18 décembre.

COMTES DE SAVOIE.

d'Azzon VI, marquis d'Est, et premier seigneur perpétuel de Ferrare; 2^e Marguerite de Faucigny, (morte en 1233) qui lui donna neuf fils et cinq filles, dont les principaux sont : Amédée, qui suit, Thomas, époux de Jeanne, comtesse de Flandre, et tige des comtes de Piémont.

AMÉDÉE III (ou IV).

1233. Amédée III, ou IV, né à Montmeillau en 1197, succède au comte Thomas, son père, et témoigne le même zèle que lui pour les intérêts de l'empereur Frédéric II. Amédée finit ses jours le 24 juin 1253, au château de Montmeillan. Il avait épousé, du vivant de son père, Marguerite, fille de Béatrix, dauphine de Viennois, et d'Hugues de Coligny, dont il eut deux filles : Béatrix, mariée 1^e à Mainfroi III, marquis de Saluces; 2^e, à Mainfroi, roi de Naples et de Sicile, et Marguerite, femme de Boniface le Géant, marquis de Montferrat. Amédée épousa en deuxièmes noces, l'an 1244, Cécile de Baux, qui le fit père de Boniface qui suit, et de deux filles.

BONIFACE, dit ROLAND.

1253. Boniface, né le 1^{er} décembre 1244, succéda à son père Amédée, et mourut dans les fers l'an 1263, sans avoir pris d'alliance. Sa force prodigieuse et sa valeur lui firent donner le surnom de Roland.

PIERRE, dit LE PETIT CHARLEMAGNE.

1263. Pierre, comte de Piémont, septième fils du comte Thomas, né l'an 1203, succéda malgré les oppositions des enfants de Thomas, son frère aîné, à son neveu Bonifac. Il mourut le 9 juin 1268. Sa valeur et ses exploits le firent surnommer le *Petit Charlemagne*. D'Anne de Faucigny, qu'il avait épousée en 1233, il ne laissa qu'une fille ; Béatrix, mariée : 1^e à Guigues VII, dauphin de Viennois; 2^e à Gaston VII, vicomte de Béarn, et morte en 1310.

PHILIPPE I^{er}.

1268. Philippe I^{er}, VIII^e fils de Thomas, comte de Savoie, né l'an 1207, succéda au comte Pierre son frère, à l'exclusion de Béatrix sa nièce. Philippe, après avoir rétabli la paix dans ses états, mourut au château de Rossillon en Bugei, sans enfants, le 17 novembre 1285, et fut enterré à l'abbaye de Haute-Combe, lieu de la sépulture de ses ancêtres. Ce prince, l'an 1280, abandonna Chambéry, et choisit pour sa résidence, Turin, qui est devenu celle de ses successeurs.

AMÉDÉE V, dit LE GRAND.

1285. Amédée V, né le 4 septembre 1249; de Thomas, comte de Maurienne et de Flandre, et de Béatrix de Fiesque, succéda au comté de Savoie, en vertu du testament de Philippe, son oncle. L'an 1315, Amédée apprenant que Rhodes était sur le point d'être enlevée aux chevaliers de saint Jean de Jérusalem par l'empereur Othman, il vole au secours de cette île et force les Turcs à se

SEIGNEURS ET DUCS DE MILAN.

PHILIPPE DALLA TORRE.

1263. Philippe dalla Torre fut élu seigneur de Milan par le peuple, à la place de Martin, son frère. Come et d'autres villes de Lombardie le reconnaissent aussi pour chef. Il mourut au mois d'août 1265.

NAPOLEON DALLA TORRE.

1265. Napoléon dalla Torre se fit proclamer seigneur de Milan, aussitôt après la mort de Philippe, son parent. Il persistera, comme ses deux prédécesseurs, à rejeter Othon Visconti, élu archevêque de Milan en 1261. L'an 1277, ce prélat ayant levé une armée, livre bataille aux Torriani le 21 janvier, dans la terre de Désio, les met en déroute, et fait prisonnier Napoléon avec Mosca son fils, et plusieurs de ses parents. Après cette victoire, Othon Visconti fait son entrée à Milan, où il prend possession de son siège, et est en même temps proclamé seigneur temporel de la ville, par le peuple et les nobles. Napoléon mourut dans sa prison l'an 1283, au plus tard. L'an 1286, l'archevêque Othon fit la paix avec les Torriani et leur rendit leurs biens, à condition qu'ils s'éloigneraient de Milan. Ce prélat finit ses jours le 8 août 1295.

MATTHIEU VISCONTI, dit LE GRAND.

1295. Matthieu Visconti, neveu de l'archevêque Othon, fut reconnu seigneur de Milan, après la mort de son oncle. Il mourut le 27 juin dans sa 72^e année, étant né le 13 décembre 1250. Il était seigneur, non-seulement de Milan, mais de Pavie, de Plaisance, de Novarre, de Come, de Tortone, d'Alexandrie, de Bergame et d'autres villes. Sa valeur et la force de son génie lui ont mérité le surnom de *Grand*. Il laissa cinq fils : Galéas, Marc, Luchin, Etienne et Jean.

GALÉAS VISCONTI.

1322. Galéas Visconti, célèbre par divers exploits du vivant de Matthieu, son père, éprouva de grandes difficultés pour lui succéder. Il mourut à Brescia au mois d'août 1328, à l'âge de 50 ans, laissant Azzon, qui suit, de Béatrix, sa femme, fille d'Obizon II, marquis d'Est, et veuve de Nino Visconti, juge ou seigneur de Gallure en Sardaigne, qu'il avait épousée le 24 juin de l'an 1300.

AZZON, ou ATTON VISCONTI.

1328. Azzon Visconti, fils de Galéas, meurt, le 14 ou le 16 août 1339, sans postérité male, à l'âge de 37 ans, fort regretté des Milanais.

LUCHIN VISCONTI.

1339. Luchin, oncle d'Azzon, lui succéda dans la seigneurie de Milan. Il mourut le 24 janvier 1349. Isabelle de Fiesque, sa femme, fut mère de Catherine, femme de François d'Est. Luchin était d'une humeur si sombre, qu'on ne le vit jamais rire.

COMTES DE SAVOIE

retirer. Ce fut, dit-on, en mémoire de cette expédition, qu'aux aigles que ses prédecesseurs avaient toujours portées dans leurs armoiries, Amédée substitua la croix d'argent avec cette devise en quatre lettrès, F. E. R. T. qu'on explique au hasard : *Fortitudo ejus Rhodum tenuit*. Mais on voit, et la croix et la devise sur des tombeaux des princes de Savoie, plus anciens qu'Amédée le Grand. Ce comte était occupé à préparer du secours pour Andronic le Vieux, empereur de Constantinople, attaqué par les Turcs, lorsque la mort le surprit le 16 octobre 1323. Il avait épousé : 1^e Sibylle de Beaugé ; 2^e, l'an 1304, Marie fille de Jean I^{er}, duc de Brabant ; 3^e Alix, fille d'Humbert I^{er}, dauphin de Viennois.

ÉDOUARD.

1323. Édouard, fils aîné d'Amédée V et de Sibylle de Beaugé, né le 8, et non le 12 février 1284, lui succède, l'an 1323, au comté de Savoie. Son père l'avait formé lui-même dans l'art militaire, et dès l'âge de 20 ans il l'avait mené au service du roi Philippe le Bel, dans la guerre de Flandre. Il mourut le 4 novembre 1329 à Gentilly, ne laissant de Blanche son épouse, fille de Robert II, duc de Bourgogne, qu'une fille nommée Jeanne, mariée l'an 1329, à Jean III, duc de Bretagne, et morte le 29 juin 1344 à Vincennes.

AYMON.

1329. Aymon, deuxième fils d'Amédée V et de Sibylle de Beaugé, né le 15 décembre 1294, succède l'an 1329, suivant les lois du pays, à Edouard son frère, dans le comté de Savoie. Une maladie courut l'emporta le 24 juin 1348. Il avait épousé le 1^{er} mai 1330, Yolande, fille aînée de Théodore I^{er}, marquis de Montferrat; et par le contrat de mariage, il était dit qu'au défaut des enfants mâles de la maison des Paléologues, l'aîné de la maison de Savoie provenant de ce mariage, succéderait au Montferrat. Yolande fit Aymon père de quatre enfants, dont les deux principaux sont : Amédée, qui suit, et Blanche, femme de Galéas Visconti II, seigneur de Milan.

AMÉDÉE VI, DIT LE COMTE VERT.

1343. Amédée VI, fils d'Aymon, né le 4 janvier 1334, succède l'an 1343 à son père, sous la tutelle de Louis de Savoie, seigneur de Vaud, et d'Amédée, comte de Genève. L'an 1348, il célébra pendant trois jours des joutes et des tournois, où il parut avec des armes et un habillement de couleur verte, ce qui lui fit donner le surnom de *comte Vert*. Il fut attaqué de la peste, et mourut près de San-Stephano dans la Pouille, le 2 mars 1383, universellement regretté. De son mariage avec Bonne de Bourbon, il ne laissa qu'Amédée VII, qui suit.

AMÉDÉE VII, DIT LE ROUGE.

1383. Amédée VII, fils d'Amédée VI, né le 24 février 1360, seigneur de Bresse du vivant de son père, lui succéda au comté de

DUCS DE MILAN.

JEAN VISCONTI.

1349. Jean Visconti, fils de Matthieu le Grand, créé cardinal en 1328 par l'antipape Nicolas de Corbario, confirmé l'année suivante par le Pape Jean XXII, et pourvu l'an 1334 de l'archevêché de Milan, prit les rênes du gouvernement civil du Milanais vers la fin d'avril 1349. Jean mourut le 5 octobre 1354.

MATTHIEU II, BERNABO ET GALÉAS II.

1354. Matthieu II, Bernabo et Galéas II, tous trois fils d'Etienne Visconti, frère de Jean, succédèrent à leur oncle. Matthieu étant mort sans enfants mâles le 26 septembre 1355, ses deux frères héritèrent de sa part, à l'exception de Bologne, qu'il s'était laissé enlever par Visconti d'Oleggio. Ils obtinrent la même année de l'empereur Charles IV, le vicariat de Lombardie. Leur union les défendit contre une ligue puissante formée par les Florentins et les marquis d'Est, de Mantoue et de Montferrat. L'an 1359, Galéas, aidé par son frère Bernabo, fit la conquête de Pavie au mois de novembre, après un long siège. L'an 1371, Bernabo acquit de Feltrin de Gonzague la ville de Keggin. Galéas mourut le 4 août 1378, à l'âge de 59 ans. Il avait épousé l'an 1350, Blanchette d'Aymon, comte de Savoie, dont il eut Jean-Galéas, qui lui succéda, et Yolande, mariée : 1^e, l'an 1368, à Yolanel d'Angleterre, duc de Clarence ; 2^e à Othon, marquis de Montferrat.

JEAN-GALÉAS, BERNABO VISCONTI, DUC DE MILAN.

1378. Jean-Galéas, Bernabo continua fl's et successeur de de régir sa part du Galéas Visconti, était Milanais après la mort marié depuis 1360, de son frère. avec Isabelle, fille de Jean II, roi de France. Du vivant de son père, il s'appelait comte de Vertus ; comté de Champagne qu'Isabelle, sa femme, lui avait apporté en dot. Ayant perdu cette princesse le 3 septembre 1372, il se remaria, le 2 octobre 1380, à Catherine Visconti, sa cousine, fille de Bernabo, son oncle. Il tomba malade à Marignan sur la fin d'août de la même année, et y mourut le 3 septembre suivant, laissant deux fils, Jean-Marie, son successeur au duché de Milan, et Philippe-Marie, qu'il fit comte de Pavie, Verceil, Alexandrie, Tortone, Vérone, Vicence et d'autres villes ; avec une fille, Valentine, qui épousa le duc d'Orléans. Jean-Galéas fut le plus célèbre des ducs de Milan. Ce fut lui qui ramena l'art militaire en Italie. La cathédrale de Milan, la citadelle de Pavie, le pont du Tessin, et la Chartreuse de Pavie où il est enterré, sont ses ouvrages. Il enrichit sa patrie, en y rétablissant l'agriculture et faisant creuser des canaux qui en sont encore la richesse. Ses conquêtes l'avaient conduit au point d'aspire à se faire roi

COMTES DE SAVOIE.

Savoie. Ce prince mourut le 1^{er} novembre 1391, d'un accident qui lui était arrivé à la chasse. De Bonne, fille de Jean, duc de Perri, qu'il avait épousée en 1376, il laissa Amédée qui suit, Bonne, mariée à Louis de Savoie, prince d'Achaïe, et Jeanne, femme de Jacques, marquis de Montferrat.

AMÉDÉE VIII, DIT *LE PACIFIQUE*,

PREMIER DUC DE SAVOIE.

1391. Amédée VIII, né le 4 septembre 1383, succède, sous la tutelle de Bonne de Bourbon son aïeule, à son père, Amédée VII. L'an 1416, Sigismond, pour lors empereur, passant par la Savoie pour aller trouver l'antipape Benoît XIII à Perpignan, et non pas à son retour, comme le marquent presque tous les modernes, érige ce comté en duché par lettres patentes, données le 19 février à Chambéry. (Guichenon.) L'an 1418, Amédée succède à Louis de Savoie, comte de Piémont, décédé sans enfants le 11 décembre de cette année. Il passait tranquillement sa vie, lorsque le concile de Bâle jeta la vue sur lui pour le faire Pape, à la place d'Eugène IV qu'il avait déposé. Amédée accepta cette dignité, et prit le nom de Félix V à son couronnement, qui se fit le 24 juillet 1440 à Bâle. Son élévation ne fut pas généralement approuvée, et plusieurs princes chrétiens refusèrent de le reconnaître. Amédée, craignant les suites de ce schisme, déposa la tiare le 9 avril 1449, et retorna dans sa solitude; il mourut à Genève, le 7 janvier 1451. De Marie, fille de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, qu'il avait épousée, non dans le mois de mai 1401, comme le dit Guichenon, mais le 30 octobre 1393, il laissa Louis qui suit, Marie, femme de Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, et Marguerite, qui épousa 1^e Louis III, duc d'Anjou; 2^e Louis, duc de Bavière; 3^e Ulrich, comte de Württemberg.

LOUIS.

1451. Louis, fils d'Amédée VIII et de Marie de Bourgogne, né le 24 février 1402, succède aux États de son père, qu'il gouvernait depuis 1434 en qualité de lieutenant général. Une maladie l'emporta à Lyon, le 29 janvier 1465. Il avait épousé, l'an 1432, Anne de Lusignan, fille de Jean II, roi de Chypre, qu'il perdit le 11 novembre 1462, après en avoir eu huit fils et sept filles. Les principaux de ces enfants sont : Amédée, qui suit, Louis, qui, ayant épousé l'an 1458 Charlotte, reine de Chypre, fut couronné roi de cette île, et dépossédé avec son épouse par Jacques II, frère naturel de Charlotte; Janus, comte de Genève; Jacques, comte de Romont; Philippe, comte de Bresse, depuis duc de Savoie; Marguerite, mariée 1^e à Jean, marquis de Montferrat; 2^e à Philippe de Luxembourg, comte de Saint-Pol et connétable de France; Charlotte, femme de Louis XI, roi de France; Bonne, mariée à Galéas-Marie Sforza, duc de Milan. Le duc Louis établit le 15 mars 1459, le sénat de Turin.

DUCS DE MILAN.

d'Italie, et s'il eût vécu plus longtemps, il pouvait en venir à bout.

JEAN-MARIE VISCONTI.

1402. Jean-Marie, fils ainé de Jean-Galéas, fut son successeur au duché de Milan. L'an 1412, l'avarice et la cruauté du duc Jean-Marie étant devenues insupportables aux Milanais, il se forma une conjuration dans laquelle il périt, le 16 mai de cette année. Il avait épousé, le 8 juillet 1408, Antoinette, fille de Malatesta, seigneur de Césène.

PHILIPPE-MARIE VISCONTI.

1412. Philippe-Marie, comte de Pavie, que Facin Cane avait presque entièrement dépourillé, prit le titre de duc de Milan aussitôt après la mort de Jean-Marie, son frère. Il meurt le 13 août de la même année, sans laisser d'enfants de ses deux femmes, Béatrix, qu'il fit décapiter au mois d'août 1418, sur un soupçon d'adultére, et Marie, fille d'Amédée VIII, duc de Savoie, qu'il épousa le 2 décembre 1427.

FRANÇOIS SFORZA.

1447. François Sforza, né le 23 juillet 1401, était fils naturel de Jacques, dit Jacomuzzo et surnommé Sforza, qui, de simple paysan de Cotignola dans la Romagne, était parvenu, par sa valeur, aux dignités de connétable du royaume de Naples, et de gonfalonier de l'Église romaine. Après la mort du duc Philippe-Marie, François Sforza prétendit lui succéder, mais il eut quatre concurrents : le duc de Savoie, les Vénitiens, le roi de Naples, et Charles, duc d'Orléans, petit-fils du duc Jean-Galéas, par Valentine, sa mère. Les Milanais, pour les accorder, prirent le parti d'abolir la puissance ducale, et de s'ériger en république. Ils nommèrent des régents de l'Etat, et donnèrent à François Sforza, le commandement de leurs troupes. Les avantages considérables qu'il remporta sur les Vénitiens justifièrent ce choix ; mais ces mêmes avantages l'ayant rendu suspect aux Milanais, il s'accorda, le 19 octobre 1448, avec les Vénitiens, et se ligua avec eux contre ses premiers maîtres. L'an 1449, après s'être emparé des environs de Milan, il forma le blocus de cette ville, et vint à bout de l'affamer. Le peuple alors s'étant soulevé, lui fit ouvrir les portes : Sforza y entra le 25 mars 1450, et fut solennellement proclamé duc. Il mourut le 8 mars 1466, comblé de gloire et de bonheur. Les historiens rapportent qu'il gagna pendant sa vie 22 batailles, sans jamais avoir été vaincu. Il avait épousé 1^e Polixène Russa, dont il n'eut point d'enfants; 2^e, l'an 1441, Blanche-Marie Visconti (morte le 26 octobre 1468), dont il laissa Galéas-Marie, qui suit; Philippe-Marie, comte de Pavie, mort en 1479, etc.

GALÉAS-MARIE SFORZA.

1466. Galéas-Marie, né le 1^{er} janvier 1444, était en France au service du roi Louis XI, lorsque le duc François Sforza mourut. Il fut assassiné le 26 décembre 1476, dans

CONTES DE SAVOIE.

AMÉDÉE IX, DIT *LE BIENHEUREUX*.

1463. Amédée IX, fils ainé du duc Louis et son successeur, né le 1^{er} février 1435, mourut le 30 mars 1472, à Verceil, où il fut inhumé. Il laissa de son mariage avec Yolande, de France, fille de Charles VII, qu'il avait contracté l'an 1452, trois fils, Philibert et Charles, ses successeurs, Jacques-Louis, marquis de Gex, avec trois filles dont l'aînée, Anne, épousa Frédéric d'Aragon, prince de Tarente et ensuite roi de Naples.

PHILIBERT I^{er}, DIT *LE CHASSEUR*.

1472. Philibert I^{er}, né le 7 août 1465, succède, sous la tutelle et la régence de sa mère Yolande, au duc Amédée, son père. L'an 1482, le duc Philibert étant venu voir Louis XI à Lyon, au commencement de mars, s'y épuise à la chasse, aux tournois, aux courses de bagues, et meurt de ces excès le 22 avril suivant, sans laisser d'enfants de Blanche-Marie son épouse, fille de Galéas-Marie Sforza, duc de Milan. Sa veuve se remaria depuis, à l'empereur Maximilien I^{er}.

CHARLES I^{er}, DIT *LE GUERRIER*.

1482. Charles I^{er}, né le 29 mars 1468, fut le successeur du duc Philibert, son frère. L'an 1485, le 25 février, Charlotte, reine de Chypre et veuve de Louis de Savoie, mort au mois d'août 1482, confirme dans l'église de Saint-Pierre de Rome, la donation qu'elle avait faite de son royaume en 1482, au duc de Savoie. C'est sur ce fondement que les ducs de Savoie ont pris le titre de rois de Chypre. L'an 1489, le 13 mars, il meurt à Pignerol, au retour d'un voyage qu'il avait fait à Tours, pour régler l'hommage qu'il devait au roi de France pour sa nouvelle conquête, comme chef mouvant du dauphiné. Il avait épousé, l'an 1485, Blanche, fille de Guillaume marquis de Montferrat (morte le 31 mars 1509), dont il eut Charles qui suit, et Yolande-Louise, femme de Philibert de Savoie, comte de Bresse, et depuis duc de Savoie.

CHARLES II.

1489. Charles-Jean-Amédée, né le 24 juin 1488, succède au duc Charles I^{er}, son père, sous la tutelle de Blanche, sa mère. Le jeune duc ne vécut que huit ans, étant mort le 16 avril 1496.

PHILIPPE II, DIT *SANS-TERRER*.

1496. Philippe II, comte de Bresse, cinquième fils de Louis duc de Savoie, et d'Anne de Chypre, né le 5 février 1438, succède, comme plus proche héritier, au duc Charles II, son petit-neveu. Il mourut le 7 novembre 1497. Il avait épousé 1^e, le 6 janvier 1472 (N. S.) Marguerite, fille de Charles de Bourbon, duc d'Auvergne, morte en 1483, après avoir donné à son époux Philibert, qui suit, Louise, femme de Charles de Valois, comte d'Angoulême, père du roi François I^{er}; 2^e Claudine de Brosse de Bretagne (morte le 18 octobre 1513), dont il eut six enfants. Les

DUCS DE MILAN.

l'église de Saint-Etienne de Milan. Il avait épousé 1^e, l'an 1466, Dorothée de Gonzague, fille de Louis, marquis de Mantoue, laquelle il fit empoisonner l'an 1468; 2^e, la même année, il se remaria le 6 juillet, à Bonne, fille de Louis, duc de Savoie (morte en 1485), dont il eut Jean-Galéas-Marie, qui suit.

JEAN-GALÉAS-MARIE SFORZA.

1476. Jean-Galéas-Marie, né sur la fin de 1468, succède au duc Galéas-Marie, son père. Mais Ludovic-Marie Sforza, trois ans après, étant rentré dans le Milanais avec des troupes, s'empara de Tortone, marcha de là à Milan, dont le château lui fut livré par le gouverneur, et obligea la duchesse et son fils à lui donner part au gouvernement. L'an 1494, une mort, qu'il avait préparée, le met au comble de ses vœux : le jeune duc Jean-Galéas-Marie, qu'il tenait enfermé dans le château de Pavie, expire le 22 octobre, à l'âge de 25 ans, d'un poison lent qu'il lui avait fait donner. Il avait épousé, le 2 février 1439, Isabelle, fille d'Alphonse II, roi de Naples, laquelle, après la mort de son époux, se retira à Bari, où elle mourut en 1524. De ce mariage sortirent François Sforza qui, ayant été envoyé par sa mère à Louis XII, roi de France, devint abbé de Marmoutiers; Bonne, mariée en 1518 à Sigismond, roi de Pologne, et décédée à Bari le 17 septembre 1558, et Hippolyte, morte en 1501.

LUDOVIC-MARIE SFORZA, DIT *LE MORE*.

1491. Ludovic-Marie Sforza, né le 3 août 1451, du duc François Sforza et de Blanche-Marie, succède au duc Jean-Galéas-Marie, son neveu, en vertu de l'investiture qu'il s'était fait donner du Milanais, par l'empereur Maximilien I^{er}. L'opinion commune met sa mort en 1510 : cependant Léandre Alberti et Sénarégia, auteurs contemporains, la placent en 1508, et le dernier la date du 16 juin de cette année. Ludovic laissa de Béatrix d'Est, fille d'Hercule I^{er}, duc de Ferrare, qu'il avait épousée le 18 janvier 1491 (morte le 2 janvier 1497), deux fils, Maximilien et François-Marie.

LOUIS XII,

ROI DE FRANCE.

1500. Louis XII, roi de France, resta maître du Milanais, lorsqu'il le fut de la personne de Ludovic Sforza. L'an 1505, il obtint de l'empereur Maximilien I^{er} l'investiture de ce duché, par un diplôme daté d'Haguenau le 5 avril. L'an 1508, il reçut de l'empereur une nouvelle investiture, parce que la première était imparfaite, en concluant la ligue de Cambrai. Quatre ans après, le Milanais échappa à Louis XII.

MAXIMILIEN SFORZA.

1512. Maximilien Sforza, né l'an 1491, avait été envoyé avec son frère, par le duc Ludovic, son père, après sa déroute, à l'empereur Maximilien I^{er}. Il mourut à Paris au mois de juin 1530, sans avoir été marié, et fut enterré aux Carmes.

COMTES DE SAVOIE.

Principaux sont : Charles, depuis duc de Savoie, Philippe, comte de Genève et duc de Nemours, chef de la branche de Savoie-Nemours, et Philiberte, femme de Julien de Médicis, frère du pape Léon X.

PHILIBERT II, dit LE BEAU.

1497. Philibert II, né au Pont-d'Ain le 10 avril 1480, succède au duc Philippe son père. Une pleurésie le conduisit au tombeau le 10 septembre 1504, dans la même chambre où il était né. Ce prince avait épousé 1^e, le 12 mai 1496, Yolande-Louise de Savoie, sa cousine, fille du duc Charles I^e, morte la même année; 2^e, le 26 septembre 1501, Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien I^e, et veuve de Jean, fils de Ferdinand le Catholique, roi d'Espagne. Ces deux mariages furent stériles.

CHARLES III, dit LE BON

1504. Charles III, né le 10 octobre 1486, succède au duc Philibert, son frère. Jusqu'en 1516 il fut attaché sincèrement à la France, et rendit en Italie d'importants services aux rois Louis XII et François I^e, neveu du duc. Il mourut accablé de chagrin le 16 septembre 1533, à Vercel. Il avait épousé, l'an 1521, Béatrix, fille d'Emmanuel, roi de Portugal, et belle-sœur de Charles-Quint, morte le 8 janvier 1538, dont il laissa Emmanuel-Philibert, qui suit.

EMMANUEL-PHILIBERT, dit TETE
DE FER,

DUC DE SAVOIE.

1538. Emmanuel-Philibert, né le 8 juillet 1528, apprit en Flandre, où il faisait la guerre pour l'empereur, la mort de Charles III, son père. Ce prince, après avoir rendu à ses Etats leur ancienne splendeur, mourut le 30 août 1580, laissant un fils unique de Marguerite, sœur du roi Henri II, qu'il avait épousée le 9 juillet 1559, et qui mourut en 1574.

Suite des ducs de Savoie.

CHARLES-EMMANUEL I^e, dit LE GRAND.

1580. Charles-Emmanuel I^e, né le 12 janvier 1562 à Rivoli, succède au duc Philibert-Emmanuel, son père. Il mourut le 26 juillet 1630 : prince trop inquiet, pour être pleuré de ses sujets, trop infidèle pour être regretté de ses alliés. Il avait épousé, le 11 mars 1585, Catherine, fille de Philippe II, roi d'Espagne, morte le 6 novembre 1597, après lui avoir donné entre autres enfants, Victor-Amédée, qui suit; Emmanuel-Philibert, prieur d'Oncelle et grand amiral d'Espagne; Maurice, cardinal, puis marié à Louise-Marie de Savoie, sa nièce; Thomas-François, qui fit la branche de Carignan, et mourut en 1656; Marguerite, femme de François III, duc de Mantoue (qui devint, en 1637, gouvernante ou vice-reine de Portugal), et Isabelle, mariée à Alphonse III d'Est, duc de Modène.

VICTOR-AMÉDÉE I^e.

1630. Victor-Amédée I^e, fils et successeur de Charles-Emmanuel, était né le 8 mars 1587. Victor-Amédée mourut le 7 octobre 1637, à Vercel. Christine, fille du roi

DUCS DE MILAN.
FRANÇOIS I^e,
ROI DE FRANCE.

1515. François I^e, roi de France, resta l'espace de six ans possesseur du duché de Milan, dont il confia le gouvernement à Odet de Lautrec. L'événement ne justifia pas ce choix. Lautrec aliena les coeurs des Milanais par la dureté de sa conduite, et ses troupes par leur licence. Le Pape Léon X, irrité lui-même des hauteurs de ce gouverneur à son égard, conclut, le 8 mai 1521, avec Charles-Quint, une ligue contre les Français, dans laquelle entrèrent plusieurs princes d'Italie. Prosper Colonna, nommé général de l'armée des alliés, avec le marquis de Pescaire, battit l'armée française, à Vauri sur l'Adda, le 18 novembre, et le jour suivant, fit prendre possession de Milan et du duché, par Jérôme Moroné, au nom de François-Marie Sforza.

FRANÇOIS-MARIE SFORZA.

1521. François-Marie Sforza, deuxième fils du duc Ludovic, arriva de Trente (où il était depuis six ans), sur la fin de novembre, à Milan, où il fut reçu avec de grandes démonstrations de joie. L'an 1535, le 26 octobre, François Sforza meurt, sans laisser d'enfants de Christine, fille de Christiern II, roi de Danemark, qu'il avait épousée l'an 1534. L'empereur alors s'empara du Milanais, comme d'un fief dévolu à l'empire. L'an 1540, le 11 octobre, il donne l'investiture de ce duché à Philippe son fils. Ce prince et tous les rois d'Espagne, ses successeurs, posséderont le Milanais jusqu'en 1706. L'empereur Joseph I^e s'en rendit maître alors, et Charles VI, son successeur, s'en fit confirmer la possession par le traité de Bade en 1714.

1630, laissant un fils unique de Marguerite, sœur du roi Henri II, qu'il avait épousée le 9 juillet 1559, et qui mourut en 1574.

Henri IV, qu'il avait épousée le 10 février 1619, et qui mourut le 27 décembre 1663, lui donna François-Hyacinthe, qui suit; Charles-Emmanuel, qui vient après; Louise, femme du prince Maurice, son oncle; Marguerite-Yolande, mariée à Rainuce Farnèse II, duc de Parme, et Henriette-Adélaïde, femme de Ferdinand-Marie, électeur de Bavière. Le duc Victor-Amédée prit le titre d'Altesse royale, que l'empereur refusa de lui confirmer.

FRANÇOIS-HYACINTHE.

1637. François-Hyacinthe, né le 14 septembre 1632, succède au duc Victor-Amédée son père, sous la tutelle de sa mère. Le 3 juin 1638, la duchesse Christine signe à Turin un traité offensif et défensif avec la France. Le 4 octobre suivant, le jeune duc meurt d'une fièvre violente.

CHARLES-EMMANUEL II.

1638. Charles-Emmanuel II, né le 20 juin 1634, est reconnu duc de Savoie, après la mort de François-Hyacinthe, son frère. Ce prince mourut le 12 juin 1675, universellement regretté. Il avait épousé 1^e, le 4 mars

1663. Françoise de France, fille de Gaston, duc d'Orléans, morte le 14 janvier 1664; **2^e,** le 11 avril 1665, Marie-Jeanne de Savoie (morte le 15 mars 1724), dont il eut Victor-Amédée, qui suit.

VICTOR-AMÉDÉE, II.

1675. Victor-Amédée II, né le 14 mai 1666 succède, sous la régence de sa mère, au duc Charles-Emmanuel, son père. L'an 1713, à la paix d'Utrecht, Victor-Amédée obtient la restitution de la Savoie avec le comté de Nice, en cédant à la France la vallée de Barcelonnette pour la posséder en toute souveraineté. La France et l'Espagne lui assurent, par le même traité, la jouissance de tout ce que l'empereur lui avait cédé par le traité de 1703. La France le reconnaît de plus lui et ses descendants, pour légitimes héritiers de la couronne d'Espagne, au défaut de postérité du roi Philippe V. L'Espagne enfin lui cède le royaume de Sicile avec ses dépendances. Le 21 décembre de la même année, le duc et son épouse sont sacrés et couronnés roi et reine de Sicile dans Palerme, par l'archevêque de cette ville. Ils ne jouiront pas longtemps de cette couronne. L'an 1718, une flotte espagnole, partie de l'île de Sardaigne, arrive le 30 juin devant Palerme dont elle s'empare le même jour, et y fait proclamer roi Philippe V. Toute l'Europe fut étonnée de cette invasion faite en temps de paix, et le duc de Savoie plus que tout autre, vu qu'il était en négociation avec l'Espagne, pour l'aider à faire la conquête du Milanais qu'Alberoni, premier ministre de cette couronne, offrait de lui céder en échange de la Sicile. L'an 1720, en conséquence de l'accession du roi d'Espagne et du duc de Savoie au traité de la quadruple alliance, conclu le 2 août 1718, le 18 du même mois les impériaux remettent la Sardaigne au duc de Savoie, pour le dédommager de la perte du royaume de Sicile. L'an 1730, le 2 septembre,

Victor-Amédée abdique la couronne en faveur de Charles-Emmanuel, son fils. Il prend le nom de comte de Tende, se retire le 6 au château de Moncalier, et épouse peu après la comtesse de Saint-Sébastien. L'année suivante, sollicité à ce qu'on prétend, par son épouse, qui voulait gouverner sous son nom, il tente de remonter sur le trône. Le roi de Sardaigne, son fils, par l'avis de son conseil, et contre son inclination, le fait arrêter la nuit du 28 au 29 septembre, au château de Moncalier, d'où il fut conduit à celui de Rivoli, puis au fort de la Brunette, et enfin ramené à Rivoli, où il mourut le 31 octobre 1732. Il avait épousé en premières noces, le 10 avril 1684, Anne-Marie, morte à Turin le 26 août 1728, après lui avoir donné, outre les deux filles dont on a parlé ci-dessus, Victor-Amédée-Joseph-Philippe, mort à 16 ans le 22 mars 1715, et Charles-Emmanuel, qui suit.

CHARLES-EMMANUEL III.

1730. Charles-Emmanuel III, né à Turin le 27 avril 1701, nommé prince de Piémont depuis la mort de Philippe son aîné, fut reconnu roi de Sardaigne et duc de Savoie, le 3 septembre 1730, après l'abdication de son père. Ce prince épousa 1^e, le 16 février 1722, Anne-Christine de Neubourg, morte le 12 mars 1723; 2^e, le 2 juillet 1724, Christine-Jeanne de Hesse-Rhinseis-Rothembourg, décédée le 13 janvier 1735; 3^e, le 1^{er} avril 1737, Elisabeth-Thérèse, fille de Léopold, duc de Lorraine, morte le 3 juillet 1741, dans sa trentième année. Les enfants vivants qui restent de ces trois mariages, sont : 1^e Victor-Amédée-Marie, duc de Savoie, né le 26 juin 1726, marié le 31 mai 1750, à Marie-Antoinette-Ferdinande, fille de Philippe V, roi d'Espagne; 2^e Éléonore-Marie-Thérèse, née le 28 février 1728; 3^e Marie-Félicité, née le 20 mars 1730; 4^e Benoît-Marie-Maurice, duc de Chablais né le 21 juin 1741.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES CAPITAINES, PUIS MARQUIS,

ENSUITE

DUCS DE MANTOUE.

Mantoue, ville de Lombardie, célèbre par la naissance de Virgile et du Tasse, partagea le sort de ce pays dans les révolutions générales qu'il éprouva. Elle se gouvernait en forme de république depuis environ un siècle sous la protection des empereurs, lorsqu'Othon II la donna au marquis Théobald, aïeul de la comtesse Mathilde. Après la mort de cette princesse, dans les états de laquelle Mantoue se trouvait comprise, il paraît que cette ville fut du nombre de celles qui profitèrent des divisions du sacerdoce et de l'empire, pour se mettre en liberté; mais elle ne fit que changer de maîtres. Les querelles que fit naître l'ambition entre les principales familles de Mantoue, donnèrent occasion aux plus forts de la subjuger. Ludovic, comte de San-Bonifacio, y dominait depuis plusieurs années, lorsque Pinamonte Bonacossi, vers l'an 1272, vint à bout de l'en chasser, et de se faire élire seigneur en sa place. L'an 1291, Pinamonte ayant, par son testament, nommé Carpio, son fils, pour lui succéder, Bardelon, son autre fils, jaloux de cette préférence, les chassa tous les deux et s'empara du gouvernement. L'an 1299, Bardelon fut à son tour chassé par Botticella Bonacossi, son petit-fils, et s'étant retiré à Padoue, il y mourut après trois ans d'exil. A Botticella succédèrent, l'an 1308, dans la seigneurie de Mantoue, ses deux fils, l'assassin et l'a-

tiron Bonacossi. Le deuxième est peu connu ; mais Passerin se rendit célèbre par diverses actions d'éclat. L'an 1312, ayant marché au secours des Modénois attaqués par les Bolonais, il engagea les premiers à l'élire pour leur seigneur. L'an 1318, François Pic de la Mirandole lui enlève, à la faveur d'une sédition qu'il excita le 18 janvier, la ville de Modène, et s'en fit proclamer seigneur : mais, pressé par divers ennemis, auxquels se joignit Passerin, il lui rendit cette ville par le traité du 30 novembre 1319. L'an 1325, s'étant lié avec divers seigneurs contre les Bolonais, Passerin remporta sur eux une grande victoire le 15 novembre. Passerin était un des grands partisans de Louis de Bavière, et par là il se rendit odieux au Pape Jean XXII, qui le comprit parmi ceux contre lesquels il fit publier la croisade. Les efforts de ce Pontife contre lui furent vains, et ne l'empêchèrent pas de gouverner tranquillement son Etat ; mais il eut le malheur d'avoir un fils imprudent qui, s'étant brouillé avec les Gonzagues, ses parents, occasionna une sédition, dans laquelle Passerin pérît le 15 juillet 1328. Ce fut alors que la seigneurie de Mantoue passa dans la maison de Gonzague, où elle s'est conservée l'espace de 400 ans.

LOUIS I^{er} DE GONZAGUE, CAPITAINE DE MANTOUE.

L'an 1328, Louis de Gonzague, d'une maison ancienne, fut reconnu seigneur de Mantoue, sous le titre de capitaine, après la mort de Passerin Bonacossi. Son premier soin fut de rétablir l'ordre dans la ville, d'affermir sa puissance au dehors par des alliances et des traités avec ses voisins, et de la cimenter au dedans par sa douceur et sa libéralité. Il avait alors de N. Raimberti, sa femme, trois fils déjà majeurs, Gui, Philippe et Feltrin, qu'il associa au gouvernement. S'étant alliés aux Scaligers, ou dalla Scala, seigneurs de Vérone, ils obtinrent d'eux, le 11 juillet 1335, la ville de Reggio, que ceux-ci s'étaient fait céder par les Fogliani le 3 du même mois. La raison d'Etat fut dans la suite oublier ce bienfait aux Gonzagues. L'an 1348, ils se lièrent avec les Vénitiens, pour abaisser la puissance des Scaligers, qui semblait menacer la liberté de l'Italie. Ceux-ci, de leur côté, s'étant unis avec Luchin Visconti, seigneur de Milan, et Obizon, marquis de Ferrare, contre les Gonzagues, entrèrent dans le Mantouan, où ils firent du dégât ; mais Philippe de Gonzague étant tombé à l'improviste sur les troupes milanaises campées sous Borgoforte, les mit en déroute, et dissipà la ligue. L'an

DUCS DE MANTOUE.

FRANÇOIS I^{er} DE GONZAGUE.

1382. François I^{er} de Gonzague, né l'an 1363, succède à Louis, son père. L'an 1407, il meurt le 17 mars, laissant de Marguerite Malatesta, sa deuxième femme, un fils, qui lui succéda.

JEAN-FRANÇOIS DE GONZAGUE,

PREMIER MARQUIS DE MANTOUE.

1407. Jean-François de Gonzague, fils de François, devient son successeur à l'âge de 13 ans, sous la régence de Charles Malatesta, son oncle maternel. L'an 1444, il meurt le 24 septembre, laissant de Paule Malatesta, sa femme, quatre fils : Louis, qui suit ; Charles, seigneur de Gonzague, Bozzolo et autres lieux ; Alexandre et Jean-Louis, qui eurent aussi part à la succession de leur père ; et une fille, Marguerite, femme de Lionel d'Est, seigneur de Ferrare.

LOUIS III, DIT LE TURC.

1444. Louis III, fils et successeur de Jean-François, né l'an 1414, avait fait ses pre-

1354, Louis de Gonzague reçoit à Mantoue l'empereur Charles IV, qui lui confirme, pour lui et ses descendants, la souveraineté de Mantoue, avec celle de Reggio et des autres acquisitions qu'il avait faites. L'an 1357, Bernabo Visconti, seigneur de Milan, déclare la guerre à Louis de Gonzague, et vient mettre le siège devant Mantoue, après s'être rendu maître de quelques places aux environs ; mais les fils de Louis ayant levé des troupes, obligent les Milanais à se retirer. L'an 1360, Louis meurt le 18 janvier, dans sa 93^e année. Philippe, son fils, l'avait précédé, deux ans auparavant, au tombeau.

GUI DE GONZAGUE.

1360. Gui de Gonzague, fils aîné de Louis, fut son successeur dans la seigneurie de Mantoue. Il mourut l'an 1369, avant ou après Verde Beccasia, sa femme.

LOUIS II DE GONZAGUE.

1369. Louis II de Gonzague, deuxième fils de Gui et son successeur, eut, pendant quelque temps pour collègue François, son frère. Il mourut tranquillement à Mantoue dans le mois d'octobre 1382, laissant un grand trésor à François, son fils, qu'il avait eu d'Alde d'Est, fille d'Obizon III, seigneur de Ferrare.

DUCS DE PARME ET DE PLAISANCE.

Parme et Plaisance, deux villes célèbres de l'Emilie, furent du nombre de celles qu'Odoacre, roi des Hérrules, conquit en Italie l'an 476. Elles passèrent ensuite sous la domination des Goths, qui les posséderont jusque vers la fin de leur monarchie. L'an 532 Leutbaris et Bucelin, deux chefs des Allemands soumis à l'empire de Théodebalde, ou Thibaud, roi de Metz, ayant passé les Alpes pour faire des conquêtes sur les Goths et sur les Romains, se rendirent maîtres de Parme et de Plaisance. Mais ces deux généraux ayant péri avec leur armée l'an 553, Parme et Plaisance retournèrent aux Romains, leurs anciens maîtres. Ce fut néanmoins pour peu de temps. L'an 570, Alboin, roi des Lombards, prit sans effort ces deux villes, tandis qu'il faisait le siège de Pavie. Vingt ans après (l'an 590) le patrice romain, exarque de Ravenne, les reprit, ou plutôt elles lui furent livrées par leurs ducs, révoltés contre le roi Autharis. Mais l'année suivante Agilulphe, successeur d'Autharis, les fit rentrer sous la puissance des Lombards. L'an 601 Parme fut reconquise de nouveau par l'exarque Callinique. Astophé, roi des Lombards, ayant détruit l'exarchat en 752, réunit de nouveau Parme et Plaisance à ses états. Enfin, les deux villes dont il s'agit firent partie des conquêtes de Charlemagne, après l'extinction du royaume des Lombards en 774. Plusieurs mo-

DUCS DE MANTOUE.

filz, Charles, duc de Réthelois, et Ferdinand, duc de Mayenne, nés de son mariage avec Catherine de Lorraine, sœur de Henri, duc de Mayenne, qu'il avait épousée en février 1609 (morte le 8 mars 1618). L'aîné de ces 2 fils, regardé par les historiens comme le deuxième duc de Mantoue de son nom, laissa de Marie de Gonzague, sa cousine, que le duc Vincent II lui avait fait épouser, deux enfants, Charles, qui suit, et Éléonore, femme de l'empereur Ferdinand III. Le duc Charles I^e survécut 6 ans à ses deux fils. Il fit bâtir Charleville en Champagne, et mourut le 21 septembre 1637, laissant 3 filles, Marie-Louise, mariée, 1^e, l'an 1645, à Uladislas VII, roi de Pologne ; 2^e, le 30 mai de l'année suivante, à Jean-Casimir, frère et successeur d'Uladislas, morte le 10 mai 1667 ; Anne, mariée en 1645, à Edouard de Bavière, prince palatin du Rhin, et Bénédicte, abbesse d'Avenay.

CHARLES II (ou III).

1637. Charles II, fils de Charles et de Marie de Gonzague, succède au duc Charles I^e, son aïeul. L'an 1649, il épouse Isabelle-Claire d'Autriche. Il meurt le 14 août 1665, laissant de son mariage un fils unique qui suit.

CHARLES III (ou IV).

1665. Charles III, né le 31 août 1652, succède au duc Charles, son père. Il mourut à Padoue le 5 juillet suivant, dans la cinquante-sixième année de son âge. Ce prince avait épousé, 1^e, l'an 1670, Anne de Gonzague, fille de Ferdinand III, duc de Guastalle, morte le 18 novembre 1703 ; 2^e, le 8 novembre 1704, Susanne-Henriette, fille de Charles III de Lorraine, duc d'Elbeuf, morte à Paris, le 19 décembre 1710, en sa vingt-cinquième année. Ces deux mariages furent stériles. La succession du duc Charles fut contestée entre les ducs de Guastalle et de Lorraine. Mais l'empereur Joseph I^e les mit d'accord en prenant possession du Mantouan, où il mit un gouverneur. Le Montferrat fut donné au duc de Savoie.

1731, succède, dans les Etats de Parme, de Plaisance et de Guastalle, à l'infant don Philippe, son père. Le 19 juillet 1769, l'infant-duc épouse, à Clorno, l'archiduchesse Marie-Amélie-Josèphe-Jeanne-Antoinette, fille de l'empereur François, née le 26 février 1746.

DUCS DE PARME ET DE PLAISANCE.

cesseur de Ranuce, son père, mourut le 26 février 1727, sans laisser d'enfants de Dorothée, veuve d'Odoard, son frère, qu'il avait épousée le 8 décembre 1695.

ANTOINE.

1727. Antoine, né le 29 novembre 1679, succède, au duché de Parme, à François, son frère. Le 5 février 1728, il épouse Henriette-Marie, fille de Renaud, duc de Modène, qui ne lui donna point d'enfants. Il mourut le 10 janvier 1731.

DON CARLOS.

1731. Don Carlos, infant d'Espagne, né le 20 janvier 1716, du roi Philippe V et d'Elisabeth Farnèse, se porte pour hériter de Parme et de Plaisance, en vertu du traité conclu le 30 avril 1725 à Vienne, entre l'empereur Charles VI et le roi d'Espagne. L'an 1748, par le traité de paix signé le 18 octobre à Aix-la-Chapelle, les duchés de Parme, de Plaisance et de Guastalle, sont cédés, par la reine de Hongrie, à don Philippe, infant d'Espagne, pour lui et ses héritiers mâles, avec clause de réversion au défaut de postérité masculine, comme aussi dans le cas où ce prince parviendrait au trône des Deux-Siciles, ou à celui d'Espagne.

DON PHILIPPE
DUC DE PARME.

1748. Don Philippe, infant d'Espagne, né le 15 mars 1720, du roi Philippe V et d'Elisabeth Farnèse, était marié depuis le 26 août 1738, avec Louise-Elisabeth, fille de Louis XV, roi de France. L'an 1759, cette princesse meurt à Versailles de la petite vérole le 6 décembre. Le même genre de maladie trancha les jours de son époux le 18 juillet 1765, dans la ville d'Alexandrie. De son mariage il eut un fils, qui suit, et 2 filles, Isabelle, née le 31 décembre 1741, mariée le 6 octobre 1760, à l'archiduc Joseph (aujourd'hui empereur), morte le 27 novembre 1763 ; Louise-Marie, née le 9 décembre 1751, et mariée le 4 septembre 1765, à Charles, prince des Asturies.

DON FERDINAND.

1765. Don Ferdinand, né le 20 janvier

CHRONOLOGIE HISTORIQUE
DES PRINCES DE MONACO.

La principauté de Monaco, située entre Nice et l'état de Gênes, renferme trois villes, Monaco, que l'on croit être le *Portus Monaci* de Ptolémée, Roquebrune et Menton. Elle est depuis 1641 sous la protection de la France, par le traité dit de Péronne, arrêté entre le roi Louis XIII et Honoré II, prince de Monaco ; traité en exécution duquel le roi de France fournit et entretient dans cette place une garnison française,

sous le commandement du prince de Monaco. On n'a rien encore de bien certain sur l'origine de cette principauté, ni sur celle de l'illustre maison de Grimaldi, qui l'a possédée, à ce qu'il paraît, depuis son origine.

GRIMALDI IV.

Grimaldi IV, fils d'Otbert, est celui par qui nous commencerons, sans préjudice d'une plus haute antiquité, la chronologie historique des princes de Monaco. Il fut, suivant Venasco, amiral de la flotte des croisés, qui emportèrent le port de Damiette le 25 août de l'an 1218, et la ville le 5 novembre de l'année suivante. Grimaldi mourut dans cette expédition, selon Chazot; d'autres le font vivre jusqu'en 1240, et quelques-uns jusqu'en 1244. D'Oriette, son épouse, fille de Merle de Castre, il eut 3 fils: François, qui suit; Dévote Grimaldi, qu'on fait, mal à propos, évêque de Grasse, comme le prouve D. de Sainte-Marthe; et Luchin Grimaldi, tige des marquis de Mandinio de Naples, et des Grimaldi de Séville.

FRANÇOIS GRIMALDI.

François Grimaldi, fils et successeur de Grimaldi IV, s'attacha au pape Innocent IV, dans les démêlés de ce Pontife avec l'empereur Frédéric II.

RAINIER I^{er}.

1275. Rainier I^{er} succède à François Grimaldi, son père.

RAINIER II.

1300. Rainier II, chevalier, seigneur de Cagne et de Villeneuve, devient le successeur de Rainier I^{er}, son père.

CHARLES I^{er}.

1330. Charles I^{er}, fils et successeur de Rainier II, mérita, par diverses actions d'éclat, le surnom de *Grand*. Il rendit au roi Philippe de Valois des services importants, qui lui méritèrent une rente perpétuelle de 1,000 livres, que le roi lui assigna, l'an 1343. sur la sénechaussée de Beaucaire.

RAINIER III.

1363. Rainier III, prince de Monaco, énambellan du roi Charles V, vint en France, du vivant de son père, pour servir ce prince dans ses guerres. Charles le nomma son amiral sur la Méditerranée, et Jeanne I^{re}, reine de Naples, son lieutenant-général en Provence.

JEAN.

1407. Jean, fils ainé de Rainier III, et son successeur, surpassa son père, suivant quelques historiens, par la célébrité de ses exploits.

CATALAN.

1454. Catalan, successeur de Jean Grimaldi, son père.

CLAUDE.

1457. Claude, fille et unique héritière de Catalan Grimaldi, épousa, l'an 1457, du vivant de son père, ou selon d'autres après sa mort, Lambert Grimaldi, son parent, seigneur d'Antibes. Lambert acquit, en 1463,

la seigneurie de Vintimille. Ilaida de ses troupes et de ses vaisseaux René, roi de Naples. Le roi de France Charles VIII le nomma gouverneur de toute la côte du ponant de Gêne. Il mourut en 1493, laissant de sa femme, morte en 1491, 9 enfants, dont l'aîné, Lucien, lui succéda.

LUCIEN.

1493. Lucien, fils aîné de Lambert, et son successeur, fut revêtu de la charge de grand chambellan de France.

HONORÉ I^{er}.

1525. Honoré I^{er}, successeur de Lucien, son père, fut mis par son oncle sous la protection de l'empereur Charles-Quint, qu'il servit utilement dans ses guerres.

CHARLES II.

1581. Charles II, prince de Monaco, pensionnaire de Philippe II, roi d'Espagne, repoussa les Français de la forteresse de Monaco, qu'ils avaient attaquée en 1584. Il mourut en 1589, sans avoir été marié.

HERCULE.

1589. Hercule, troisième fils d'Honoré Grimaldi, prince de Monaco, succéda à Charles, son frère, dans cette principauté.

HONORÉ II.

1604. Honoré II succède, sous la tutelle de Frédéric Lando, son oncle maternel, à son père Hercule.

LOUIS GRIMALDI.

1662. Louis Grimaldi, fils d'Hercule et d'Aurélie Spinola, succède au prince Honoré, son aîné. L'an 1699, il est envoyé à Rome en qualité d'ambassadeur extraordinaire; il y meurt le 3 janvier 1701. Ce prince avait épousé, le 30 mars 1660, Catherine-Charlotte de Grammont (morte à Paris, le 4 juin 1678), dont il eut deux fils, Antoine, qui suit, et Honoré, archevêque de Besançon en 1725.

ANTOINE.

1701. Antoine, né le 27 janvier 1661 (et non 1667, comme le marque le P. Anselme), marié le 14 juin 1688, à Marie de Lorraine, fille de Louis, comte d'Armagnac, avait donné des preuves de sa valeur en différentes occasions, lorsqu'il succéda au prince Louis, son père. L'an 1715, le 20 octobre, il marie Louise-Hippolyte, sa fille aînée, à Jacques-François-Léonor, chef du nom et armes de l'ancienne maison de Goyon-Matignon de Bretagne, lequel fut substitué aux nom et armes de Grimaldi, et prit dès lors le titre de duc de Valentinois, duché qui avait été érigé et cédé au prince de Monaco par Louis XIII, en conséquence du traité de Péronne. L'an 1724, la princesse Marie termine ses jours le 20 octobre. Le prince son époux la suivit au tombeau le 20 février 1731, laissant, outre sa fille aînée,

Marguerite Camille, mariée en 1720 à Jean-Alphonse de Gand, prince d'Isenghien.

LOUISE-HIPPOLYTE.

1731. Louise Hippolyte, fille aînée d'Antoine Grimaldi et de Marie de Lorraine, succède à son père dans la principauté de Monaco.

HONORÉ-CAMILLE-LÉONOR.

1731. Honoré-Camille-Léonor, né le 10 septembre 1720, succède à Louise-Hippolyte

Grimaldi, sa mère, sous la tutelle et administration de Jacques-François-Léonor, son père. L'an 1751, il devient possesseur du duché de Valentinois par la mort de son père, arrivée le 23 avril. L'an 1757, il épouse Marie-Catherine Brignolé, fille de Joseph-Marie Brignolé, frère de Jean-François Brignolé-Salé, doge de Gênes.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES SEIGNEURS. PUIS DUCS DE FERRARE, DE MODENE ET DE REGGIO.

Les villes de Ferrare, de Modène et de Reggio, après avoir été possédées par les ducs et marquis de Toscane, avaient été disputées entre les Papes et les empereurs depuis la mort de la grande comtesse Mathilde, et s'étaient mises en liberté, comme la plupart des autres villes d'Italie, à la faveur des troubles que les démêlés de ce deux puissances excitaient. Ferrare, devenue libre, fut gouvernée par un podestat, qu'elle choisissait entre les principaux nobles, et à qui elle confiait l'autorité presque souveraine, pour une ou plusieurs années. Cette ville, ainsi que les deux autres, eut ensuite des seigneurs perpétuels, puis des ducs, tous de la maison d'Est qui règne encore à Modène et à Reggio de nos jours.

AZZON OU ATTTON.

En 1196, Azzon, ou Atton, marquis d'Est, sixième du nom de cette illustre maison, dit aussi Azzolin, jouissait de la dignité de podestat à Ferrare. Azzolin tirait son origine en ligne directe, comme le prouve Muratori, d'Obert I^e, seigneur de Canosse, que l'empereur Othon I^e fit comte du sacré palais en 962. Après avoir perdu Léonore, fille de Thomas, comte de Savoie, sa première femme, il épousa, le 22 février 1204, Alausie, ou Adélaïde, fille de Renaud de Châtillon, prince d'Antioche. Azzolin mourut au mois de novembre 1212, laissant du premier lit Aldrovandin, qui suit, et du deuxième, Azzon, qui fut le septième de son nom, Béatrix, morte religieuse à Gémola l'an 1226, et Constance.

ALDROVANDIN I^e.

1212. Aldrovandin I^e, fils d'Azzolin, lui succéda dans le marquisat d'Est et la marche d'Ancône, dite aussi la marche de Warquier. Aldrovandin mourut l'an 1215, ne laissant qu'une fille, Béatrix, que son oncle, Azzon VII, maria, l'an 1234, à André II, roi de Hongrie.

AZZON VII.

1215. Azzon VII, dit Novello, ou le Jeune, successeur d'Aldrovandin, son frère, dans un âge encore tendre. L'an 1264, la nuit du 16 au 17 février, Azzon meurt, âgé de 50 ans, à Ferrare, qu'il gouvernait avec beaucoup de sagesse depuis 24 ans.

OBIZON.

1264. Obizon, deuxième du nom de la maison d'Est, petit-fils d'Azzon VII, par Renaud, son père, mort avant 1264, succéda, dans le marquisat d'Est et les autres biens

de cette maison, à son aïeul, et fut proclamé seigneur de Ferrare. L'an 1293, Obizon meurt le 13 février, laissant de Constance l'Escale, sa femme, 3 fils : Azzon, qui suit, François et Aldrovandin ; avec une fille, Béatrix, mariée 1^e à Nino Visconti, juge ou seigneur de Gallure en Sardaigne ; 2^e à Galeas Visconti, seigneur de Milan.

AZZON D'EST.

1293. Azzon d'Est, huitième du nom, fils aîné d'Obizon II, lui succède, le 14 février, dans ses États. L'an 1308, Azzon meurt dans son château d'Est le 31 janvier, sans laisser d'enfants de ses deux femmes, Jeanne des Ursins, et Béatrix, fille de Charles II, roi de Sicile, qu'il avait épousée au mois d'avril 1305.

FOULQUES.

1308. Foulques, fils de Fresque ou Fresco, bâtard d'Azzone VIII, fut mis en possession de la seigneurie de Ferrare par son père, avec le secours des Bolonais. L'an 1317, les Ferrarens, excédés par les mauvais traitements des officiers et des troupes que le roi de Naples leur envoyait, se soulèvent contre eux le 4 août, et les ayant obligés à se retirer dans le château Théalte, ils les y forcent avec le secours des marquis d'Est et des Bolonais, les massacrent tous et l'incendient aux flammes le château.

RENAUD ET OBIZON III.

L'an 1317, le 15 août, Renaud et Obizon III, fils du marquis Aldrovandin et d'Alde Rangona, sont rétablis dans la seigneurie de Ferrare, et s'associent Nicolas, leur troisième frère. Renaud meurt le 31 décembre de la même année. L'an 1352, Obizon meurt le 19 ou le 20 mai, laissant de Rippa Ariosta, sa femme (morte le 27 novembre 1347), cinq fils : Aldro-

Vandin, Nicolas, Foulques, Hugues et Albert, avec quatre filles, Aldo, femme de Louis II de Gonzague, capitaine de Mantoue; Béatrix, femme de Waldemar d'Anhalt, prince d'Ascanie; Alix, mariée, le 12 juillet 1349, avec Gui, fils de Bernardin de Polenta, seigneur de Ravenne, et Constance, qui épousa, le 2 mai 1362, Malatesta, seigneur de Rimini.

ALDROVANDIN II.

1352. Aldrovandin II, fils aîné du marquis Obizon, fut élu pour lui succéder. Aldrovandin mourut le 2 ou le 3 novembre 1361, ne laissant de sa femme Béatrix de l'Escale, qu'il avait épousée en 1351, qu'un fils, nommé Obizon.

NICOLAS II.

1361. Nicolas II, frère d'Aldrovandin, lui succéda au préjudice d'Obizon, son neveu. L'an 1388, Nicolas meurt le 26 mars, laissant de Verde, fille de Mastin II de l'Escale, qu'il avait épousée le 19 mai 1362, une fille nommée Taddée, mariée le 31 mai 1377 à François II de Carrara, seigneur de Padoue.

ALBERT D'EST.

1388. Albert d'Est, frère de Nicolas, lui succéda dans la seigneurie de Ferrare. Albert mourut le 30 juillet 1393, fort regretté de ses sujets, laissant de Jeanne, fille de Gabrino Roberti, qu'il avait épousée le 8 septembre 1388, Nicolas qui suit.

DUCS DE FERRARE, MODÈNE ET REGGIO.

BORSO.

1450. Borso, frère naturel de Lionel, fut préféré à ses frères légitimes, Hercule et Sigismond, pour lui succéder. Il mourut sans avoir été marié, le 20 août 1471. Ce fut un prince des plus accomplis de son siècle.

HERCULE I^e.

1471. Hercule I^e, frère légitime de Borso, né l'an 1433, se met en possession de ses Etats après sa mort, et par là frustré l'espérance de Nicolas d'Est, fils de Lionel, qui comptait succéder à Borso. L'an 1505, le duc Hercule meurt le 25 janvier, laissant de Leonore, fille de Ferdinand I^r, roi de Naples, qu'il avait épousée le 3 juillet 1473 (morte le 11 octobre 1493), trois fils, Alphonse, Ferdinand et Hippolyte, cardinal; avec deux filles, Béatrix, femme de Ludovic Sforza, duc de Milan, et Isabelle, mariée, l'an 1490, à François II de Gonzague, marquis de Mantoue.

ALPHONSE I^e.

1505. Alphonse d'Est, fils aîné d'Hercule, né le 21 juillet 1476, succéda à son père dans ses duchés. Il était marié en secondes noces, depuis 1502, avec la fameuse Lucrèce de Borgia. Alphonse mourut le 31 octobre 1530, à l'âge de 59 ans, après avoir été marié trois fois : 1^e, le 23 janvier 1491, avec Anne, fille de Galéas-Marie Sforza, morte enceinte le 30 novembre 1497; 2^e, l'an 1502, comme on l'a dit, le 2 février, avec Lucrèce de Bor-

NICOLAS III.

1393. Nicolas III, fils du marquis Albert, lui succéda à l'âge de 9 ans, sous la tutelle de plusieurs nobles, que son père avait désignés, et la protection de la république de Venise, qu'Albert lui avait ménagée. L'an 1397, le marquis Nicolas, âgé de 13 ans, épouse, au mois de juin, Julie de Carrara, fille de François II, seigneur de Padoue. L'an 1425, après la mi-mars, Nicolas fait trancher la tête à Parisina de Malatesta, sa deuxième femme. Il mourut le 26 décembre 1441, non sans soupçon de poison. De Ruarde, sa troisième épouse, fille du marquis de Saluces, il laissa deux fils encore enfants, Hercule et Sigismond.

LIONEL.

1441. Lionel, fils naturel de Nicolas III, lui succéda dans les seigneuries de Ferrare, Modène, Rovigo et Commachio, etc., au préjudice des enfants légitimes de Nicolas. Il avait épousé, au mois de janvier 1435, Marguerite, fille de Jean-François de Gonzague, marquis de Mantoue. Ce prince termina ses jours le 1^{er} octobre 1450, laissant du deuxième lit un fils nommé Nicolas. Lionel, dit Muratiori, n'eut pas son égal en piété envers Dieu, en équité et en douceur envers ses sujets. Il fut le protecteur des gens de lettres, et écrivait lui-même très-bien en latin.

gia (morte en 1520), dont il laissa Hercule, qui suit, Hippolyte, qui devint célèbre dans l'état ecclésiastique, et François, marquis de Massa; 3^e, sur la fin de ses jours, il épousa Laure-Eustachie des Dianti, fille de basse naissance, après en avoir eu deux fils, Alphonse et Alphonsin, qu'il fit légitimer par l'empereur, mais que la cour de Rome ne voulut point reconnaître. Leur mère termina ses jours le 27 juin 1573.

HERCULE II.

1534. Hercule II, fils aîné du duc Alphonse et de Lucrèce, né le 4 avril 1508, succéda, le 31 octobre, à son père, avec Renée de France, fille du roi Louis XII, qu'il avait épousée à Paris le 28 juin 1528. L'an 1559, il mourut le 3 octobre, laissant de Renée de France 2 fils : Alphonse, qui suit, et Louis, depuis cardinal et archevêque d'Auch; avec 3 filles : Anne, qui épousa 1^e, le 19 janvier 1548, François de Lorraine, duc d'Aumale, puis de Guise; 2^e, l'an 1566, Jacques de Savoie, duc de Nemours; Lucrèce, mariée, le 19 janvier 1570, à François-Marie de la Rovère, duc d'Urbino, et Leonore, qui vécut dans le célibat, et mourut le 19 février 1581. Après la mort d'Hercule, la duchesse, sa veuve, revint en France, où elle mourut, dans le château de Montargis, le 12 juin 1575.

ALPHONSE II.

1559. Alphonse II, né le 22 novembre

1533, du duc Hercule et de la duchesse Renée, était en France au service de cette couronne, lorsque son père mourut. L'an 1597, le duc Alphonse meurt sans enfants le 27 octobre, regretté de ses sujets, dont il avait fait le bonheur; des gens de lettres, qu'il avait protégés, et des artistes, surtout des peintres, des sculpteurs et des architectes, qu'il n'avait cessé d'employer à la décoration de ses palais et des édifices publics de Ferrare et de Modène.

**CÉSAR D'EST,
PREMIER DU NOM**

1597. César, fils d'Alphonse d'Est, marquis de Montechio, et de Julie de la Rovere, et petit-fils du duc Alphonse I^r et de Laure-Eustochie, né au mois d'octobre 1562, marié dans le mois de février 1586, à Virginie de Médicis, fille de Cosme I^r, grand-duc de Toscane, est proclamé duc de Ferrare, Modène, etc., le 29 octobre, en vertu du testament du duc Alphonse II, qui l'avait déclaré son héritier universel. L'an 1628, le duc César meurt, le 11 décembre, laissant de Virginie, sa femme (morte le 15 janvier 1615 ou 1614, suivant le style de Florence), six fils: Alphonse, qui suit, Louis, Hippolyte, Nicolas, Borsò et Foresto; avec trois filles, Julie, Laure, femme d'Alexandre Pic, duc de la Mandorle, et Ange-Catherine, religieuse.

**ALPHONSE III,
DUC DE MODÈNE.**

1628. Alphonse III, fils ainé du duc César et de la duchesse Virginie, né le 22 octobre 1591, succède à son père dans les duchés de Modène et de Reggio. L'an 1629, Alphonse fait, le 24 juillet, son testament, par lequel il institue son héritier François, son fils ainé. Le lendemain Alphonse abdique solennellement la puissance ducale; après quoi, s'étant retiré chez les Capucins de Marano dans le Tyrol, il y prend l'habit le 8 septembre, à l'âge de 38 ans. Il persista dans sa vocation, et mourut dans le cours d'une mission qu'il faisait dans la province de Gargagnana, au pied de l'Apennin, le 24 mai 1644.

FRANÇOIS I^r.

1629. François I^r, fils ainé d'Alphonse III et d'Isabelle de Savoie, né le 5 septembre

1610, succède au duc Alphonse III, son père. Il mourut à Sant'Ja, le 14 octobre 1658, laissant de sa première femme deux fils, Alphonse, qui suit, et Aymeri; avec trois filles, Isabelle, née l'an 1635, Léonore, née l'an 1643, Marie, née l'an 1644; et de la troisième (morte en 1699), Renaud, qui devint duc de Modène.

ALPHONSE IV.

1658. Alphonse IV, fils ainé du duc François I^r et de Marie Farnèse, né au mois de février 1634, marié le 27 mai 1655, avec Laure Martinuzzi, nièce du cardinal Mazarin, succède à son père dans ses Etats. L'an 1662, Alphonse meurt de la goutte le 16 juillet, à l'âge de 28 ans, laissant de son épouse deux enfants, François, qui suit, et Marie-Béatrix, qui épousa Jacques II, roi d'Angleterre.

FRANÇOIS II.

1662. François II, fils d'Alphonse IV et de Laure Martinuzzi, né le 6 mars 1660, succède à son père. L'an 1694, il meurt de la goutte, le 6 septembre, à Sassuolo, sans laisser d'enfants. Ce prince aimait extrêmement les lettres et les arts. Il fonda l'université de Modène, la riche bibliothèque d'Est, et l'académie des *Dissonanti*.

RENAUD.

1694. Renaud, fils du duc François I^r et de Lucrèce Barberin, né le 25 avril 1655, créé cardinal le 2 septembre 1686, succède à son neveu le duc François II. Le duc Renaud mourut le 26 octobre 1637, laissant de son épouse un fils, qui suit, et 3 princesses, Bénédicte-Ernestine, Amélie-Joséphine et Henriette-Marie, alliée 1^r, le 5 février 1728, à Antoine, duc de Parme, dont elle n'a point eu d'enfants; 2^r, l'an 1740, à Léopold, prince de Hesse-d'Arnsiad, dont elle est demeurée veuve en 1764.

FRANÇOIS III.

1737. François-Marie, fils du duc Renaud et de Charlotte-Félicité, né le 2 juillet 1698, marié le 21 juin 1720, à Charlotte-Aglé, fille de Philippe, duc d'Orléans et régent de France, succède, le 26 octobre, à son père.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES DUCHES-MARQUIS, GOUVERNEURS ET

GRANDS-DUCHES DE TOSCANE.

La Toscane avait des ducs ou comtes dans ses principales villes, sous l'empire de Charlemagne; mais elle n'avait point encore alors de gouverneur général et perpétuel, ni de marquis chargé de garder ses marches ou frontières. Ce n'est que sous l'empire de Louis le Débonnaire, au plus tôt, qu'on commence à voir un marquis de Toscane. Aux marquis succédèrent en cette province, des gouverneurs aimoviles,

dont ayant insensiblement secoué le Jong, elle se forma en république; et cet état persista durant pres de quatre siècles. Enfin elle revint dans le xvi^e siècle au gouvernement ducal, et c'est celui qui subsiste encore de nos jours en Toscane.

BONIFACE I^e.

Boniface (deuxième du nom, comte de Lucques) peut être regardé comme le premier marquis de Toscane, au jugement de Muratori.

ADALBERT I^e.

Adalbert I^e, fils de Boniface et de Berthe, est annoncé pour duc et marquis de Toscane, dans plusieurs monuments, en 847, et devait l'être alors depuis quelques années. Ce prince mourut vers la mi-mai de l'an 890. Il avait épousé 1^e Anonsvare; 2^e Rothilde, sœur de Lambert, duc de Spolète et de l'empereur Gui, dont il eut deux fils, Adalbert et Boniface.

ADALBERT II, DIT LE RICHE.

890. Adalbert II succède à son père Adalbert I^e, dans le duché-marquisat de Toscane. Sigonius et Contelori mettent la mort d'Adalbert en l'an 917: mais ce n'est que par conjecture; et tout ce qu'on a de certain, c'est qu'il mourut le 18 août, suivant ce vers de son épitaphe qui est à Lucques :

In sexto decimo Septembre notaute Calendas.

Il avait épousé Berthe, fille de Lothaire, roi de Lorraine, et de Valdrade, et veuve de Thibaut, comte d'Arles, dont il laissa 2 fils, Gui et Lambert; avec une fille, Hermengarde, qui devint la deuxième femme d'Adalbert, marquis d'Ivrée.

GUI.

Gui, fils ainé d'Adalbert, le remplaça dans le duché de Toscane, par le choix de l'empereur Bérenger.

LAMBERT.

929. Lambert devient le successeur de Gui, son frère.

BOSON.

931. Boson, frère du roi Hugues, était marié depuis plusieurs années, avant que d'être marquis de Toscane, à Wille, fille d'un seigneur bourguignon, et en avait 4 filles, dont l'aînée, nommée comme sa mère, épousa l'an 935, Bérenger, marquis d'Ivrée, et depuis roi d'Italie.

HUBERT, ou HUMBERT.

936. Hubert, fils naturel du roi Hugues, est créé duc de Toscane, à la place de Boson, par son père.

HUGUES LE GRAND.

961 au plus tard. Hugues, fils du marquis Hubert, le remplaçait en Toscane l'an 961.

ADALBERT III.

Adalbert III, fils ainé du marquis Othert, succède (on ne sait en quelle année) à Hugues dans le gouvernement de la Toscane.

RAGINAIRE, ou REINIER.

1014 ou environ. Raginaire, ou Reinier, fils du marquis Hugution, était duc et marquis de Toscane vers l'an 1014.

BONIFACE II, DIT LE PIEUX.

1027 au plus tôt. Boniface-II (différent de Boniface, marquis de Montferrat, son contemporain), fils de Thédald, comte de Modène, de Reggio, de Mantoue, de Ferrare, de Crémone et d'autres villes, petit-fils du comte Albert-Azzon, seigneur de Canosse, fut nommé par l'empereur Conrad, duc et marquis de Toscane.

FRÉDÉRIC, DIT AUSSI BONIFACE.

1052. Frédéric, dit aussi Boniface, succède en bas âge à son père, Boniface le Pieux.

BÉATRIX ET GODEFROI LE BARBU.

1055. Béatrix, après la mort de Frédéric son fils, est reconnue propriétaire-usufruitière de la Toscane.

MATHILDE, APPELÉE LA GRANDE COMTESSE, ET WELPHE, SON ÉPOUX.

1076. Mathilde, fille de Boniface et de Béatrix, née vers l'an 1046, avait épousé, en 1063, Godefroi le Bossu, dont elle demeura veuve dans le mois de février 1076. Deux mois après, elle succède à Béatrix, sa mère. On connaît le zèle avec lequel Mathilde soutint les intérêts des Papes Grégoire VII, Urbain II et Pascal II, contre l'empereur Henri IV, dont elle était cousine. L'an 1115, Mathilde meurt à Bondeno dans le diocèse de Reggio, le 24 juillet. Son corps fut inhumé à l'abbaye de Saint-Benoît de Polirone, dont elle était bienfaitrice insigne, d'où il fut transporté, l'an 1635, dans la basilique du Vatican, par les soins du Pape Urbain VIII, qui lui fit ériger un superbe mausolée.

Après la mort de Mathilde, l'empereur Henri V se rendit en Italie pour se mettre en possession des biens de cette princesse, sans égard à la donation qu'elle en avait faite au Saint-Siège, ni aux conventions matrimoniales de Welphe avec Mathilde, suivant lesquelles tous les biens de celle-ci devaient passer à son époux. Le Pape et Welphe firent chacun de leur côté des plaintes inutiles sur cette usurpation, qui ne pouvait se pallier à l'égard des biens allodiaux et patrimoniaux de Mathilde. L'un et l'autre furent contraints de céder à la force. Mais la Toscane cessa pour un temps d'avoir des ducs, parce que la ville de Lucques, suivant la remarque de M. de Saint-Marc, commença dès lors à se gouverner par elle-même, et que c'était proprement à cette ville qu'appartenait le titre de duché. Celle de Pise se rendit pareillement indépendante. Durant les 18 années qui suivirent la mort de Mathilde, c'est-à-dire pendant le reste du règne de Henri V, et une partie de celui de Lothaire II, son successeur, on ne voit que des gouverneurs amovibles de la Toscane, sous les titres de présidents et de marquis. Florence fut ensuite en république.

ALEXANDRE DE MÉDICIS.

PREMIER DUC DE FLORENCE.

L'an 1531, Alexandre de Médicis, fils naturel de Laurent II, est reconnu chef de l'Etat de Florence, le 6 juillet, après la lecture faite publiquement à Florence du décret de l'empereur par Muscettola, député de ce prince. Ce décret n'anéantissait pas entièrement l'ancien gouvernement des Florentins, puisqu'il leur laissait la liberté de créer leurs magistrats. Mais l'an 1532, François Guichardin, l'historien, et Baccio Valori, ayant été élevés à la magistrature, firent, à la sollicitation du Pape, un autre décret par lequel il fut réglé qu'Alexandre serait fait duc de la république avec toute l'autorité que peut avoir un prince, et qu'à près lui ses descendants, et à leur défaut la branche de Laurent de Médicis, fils de Pierre-François, jouiraient de la même dignité. Alexandre, en conséquence, fut proclamé solennellement duc et prince absolu de Florence le 1^{er} mai.

COSME DE MÉDICIS, dit *LE GRAND*.

1537. Cosme, fils de Jean de Médicis, dit *l'Invincible*, et de Marie Salviati, né le 11 juin 1519.

FRANÇOIS-MARIE DE MÉDICIS,

GRAND-DUC.

1574. François-Marie, fils aîné de Cosme le Grand et d'Eléonore, né le 25 mars 1541, marié, l'an 1565, à Jeanne d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand I^{er}, succède à son père dans le duché de Toscane, qu'il gouvernait depuis 10 ans.

FERDINAND I^{er} DE MÉDICIS.

1587. Ferdinand I^{er}, né l'an 1549, cardinal en 1563, succède au grand-duc François-Marie, son frère, qui l'avait nommé son héritier.

COSME II DE MÉDICIS.

1609. Cosme II, fils aîné du grand-duc Ferdinand I^{er} et de Christine de Lorraine, né le 12 mai 1590, marié l'an 1608 à Marie-Madeleine d'Autriche, succède à son père.

FERDINAND II.

1621. Ferdinand II, né le 14 juillet 1610, succède au grand-duc Cosme II, son père.

COSME III DE MÉDICIS.

1670. Cosme III, né le 15 août 1642, marié le 19 avril 1661, avec Marguerite-Louise, fille de Gaston, duc d'Orléans, est reconnu pour successeur de Ferdinand II.

JEAN-GASTON DE MÉDICIS.

1723. Jean-Gaston, fils de Cosme III et de Marguerite-Louise du Bourbon-Orléans, né le 24 mai 1671, marié, le 2 juillet 1697, avec Anne-Marie de Saxe-Lauenbourg, veuve de Philippe-Guillaume de Bavière, électeur palatin, succède à son père.

FRANÇOIS II DE LORRAINE.

1737. François II, duc de Lorraine, est reconnu grand-duc de Florence le 9 juillet, jour de la mort de Jean-Gaston de Médicis.

PIERRE-LÉOPOLD JOSEPH.

1765. Pierre-Léopold-Joseph, deuxième fils de l'empereur François et de Marie-Thérèse d'Autriche, né le 5 mai 1747, succède à son père, le 23 août de la même année, dans le grand-duché de Toscane.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE

DES COMTES ET DES DUCS D'URBIN.

Urbin, ville ancienne de l'Ombrie, est le siège d'un archevêché et la capitale d'un duché de ce nom, que deux maisons ont successivement possédé : celle de Montefeltro et celle de Rovère. La première, dont l'origine n'est pas bien connue, posséda ce petit pays d'abord à titre de vicaire de l'empire, ayant toujours été très-attachée au parti gibelin ou impérial, tant qu'il fut le plus fort. Mais celui des guelfes ayant prévalu, les Montefeltri se soumirent aux Papes, qui en étaient les protecteurs.

MONTEFELTRINO.

Montefeltro, célèbre capitaine de la fin du XII^e siècle, est le premier de cette famille que l'on connaisse. L'aîné de ses fils, Buonconte, fut père de Montefeltro II, dit *le Jeune*, fameux condottieri, ou chef de bandes. Gui de Montefeltro, dit *le Vieux*, fils, à ce qu'il paraît, de ce dernier, fut, en 1274, capitaine de ceux de la Romagne contre les Bolonais, commandés par Malatesta de Rimini, surnommé de *Verucchio*. L'an 1288, les Pisans l'éloignent pour leur général contre les Florentins; trois ans après ils le reconnaissent pour leur seigneur, et l'an 1293, ayant fait la paix avec leurs ennemis, ils renoncèrent à son obéissance. Gui possédait la terre

d'Urbin à titre de comté, et à cette possession il joignait celle de Pesaro et d'autres lieux. Il renonça au monde le 15 novembre 1296 pour se faire religieux de Saint-François, et mourut l'an 1298.

FRÉDÉRIC *LE VIEUX*.

Frédéric, dit *le Vieux*, son fils, se qualifiait vicaire d'Urbin et seigneur de Pise. Il fut un des plus ardents gibelins. Ses déportements envers les guelfes les ayant déterminés à mettre le feu à la ville, le peuple irrité les massacra le 26 août 1322.

GALIAS DE MONTEFELTRO.

Galias de Montefeltro, fils de Frédéric, lui fut substitué par l'empereur Louis de

Bavière, dans le gouvernement d'Urbin, avec le titre de vicaire de l'empire.

NOLFO I^o.

Nolfo I^o, frère et successeur de Galias, s'acquit de la réputation dans les guerres de son temps. Il fut père de Frédéric, dit *le Jeune*, conte de Montefeltro.

GUI II.

Gui II, fils aîné de Frédéric, comte de Montefeltro, succède dans le comté d'Urbin, à Nolfo, son aïeul, et mourut assez jeune

GALIAS.

Galias, frère de Gui II, eut de fréquentes querres avec ses voisins, et surtout avec les Malatesta.

NOLFO II.

Nolfo II, frère de Galias, fut élu général des Pisans dans la guerre qu'ils eurent en 1341, avec les Florentins. L'an 1351, il commande les troupes de Jean Visconti, archevêque et seigneur de Milan, contre les Florentins. Son humeur inquiète le brouilla avec tous ses voisins, qu'ilaida le légat du Pape à dépouiller. Il eut son tour, et, réduit à ses propres forces, il fut contraint par le légat à remettre au Saint-Siège Urbin, Montefeltro, Cagli et les autres terres qu'il tenait. On ignore le temps de sa mort.

ANTOINE.

Antoine, frère et successeur de Nolfo, rentre, l'an 1376, dans la possession d'Urbin et des autres domaines de sa maison. Il sut non-seulement s'y maintenir contre les efforts du pape Urbain VI et des Floren-

tins, alliés de ce pontife ; mais il acquit encore Mozzano et Eugubio. Les habitants de cette dernière ville s'étant soulevés contre les Gabrieli, leurs seigneurs, se donnèrent, en 1384, à Antoine de Montefeltro. Les Florentins, par jalousie contre lui, prirent le parti des Gabrieli. Antoine eut aussi la guerre avec les Malatesta de Rimini, ennemis héréditaires de sa maison. Il réduisit les uns et les autres à demander la paix, et mourut glorieusement à Urbin le 19 mai 1404.

GUI-ANTOINE.

1404. Gui-Antoine succède à son père Antoine de Montefeltro. L'an 1408, il acquit du cardinal de Barri la ville d'Assise. L'année suivante, ou, selon d'autres, l'an 1411, Ladislas, roi de Naples, le fit connétable de ce royaume. L'an 1418, il fut créé duc de Spolète par le Pape Martin V, dont il épousa depuis la nièce, Catherine Colonna, après la mort de Ringarde Malatesta, sa première femme. L'an 1430, s'étant mis à la tête de l'armée des Florentins, il fit sur la ville de Lucques une entreprise qui ne lui réussit pas. Battu par Nicolas Piccinino, capitaine du duc de Milan, il se retira à Urbin, où il mourut le 21 février 1442, extrêmement regretté de ses sujets.

ODE-ANTOINE.

1442. Ode-Antoine devint le successeur de Gui-Antoine, son père. La souveraineté lui parut une voie ouverte à toutes sortes de débauches ; il s'y livra sans réserve. Ses sujets, irrités de ses déportements, conspirèrent contre lui, et l'assassinèrent le 22 juillet 1454, à l'âge de 20 ans.

DUCS D'URBIN.

FRÉDÉRIC.

1444. Frédéric, fils naturel de Gui-Antoine, succède à Ode-Antoine, son frère, par l'élection du peuple. Il avait mérité cette faveur, malgré le défaut de sa naissance, par des actions de valeur éclatante. Il soutint dans la suite la réputation qu'il s'était acquise. François Sforza, l'an 1445, lui donna le commandement de ses troupes après la mort de Nicolas Piccinino, son général. L'an 1447, le 3 septembre, il battit Sigismond Malatesta, seigneur de Rimini, qui était venu assiéger la place de Fossombrone, que Frédéric avait acquise et dont il jouissait paisiblement. Au mois de novembre suivant, il marcha avec 600 chevaux et 1,000 hommes de pied, au secours des Florentins, contre Alphonse, roi d'Aragon et de Naples, qui était venu les attaquer. L'an 1457, s'étant réconcilié avec ce prince, il fit la guerre pour lui à Sigismond Malatesta, dont Alphonse était mécontent. Le comte Frédéric et Jacques Piccinino prirent, cette année et les deux suivantes, à Malatesta, 57 châteaux, dont ils en brûlèrent 37, et l'eussent entièrement dépouillé, si le Pape ne se fut entremis pour faire sa paix avec Alphonse. L'an 1460, Frédéric s'étant dé-

carré pour Ferdinand, roi de Naples, contre Jean d'Anjou, son compétiteur, est battu le 27 juillet, avec une perte considérable, par ce même Piccinino qui commandait les troupes du duc d'Anjou. L'an 1463, la guerre se renouvelle entre Frédéric et Sigismond Malatesta, son ancien ennemi et celui du pape Pie II. Le premier assiége par terre la ville de Fano, tandis que le cardinal Jacques de Tiano l'attaque avec une flotte par mer. La place lui ouvre ses portes le 26 septembre, et cette prise est suivie de celle de Singtonia et d'autres places, en sorte que Malatesta se trouva réduit à la seule ville de Rimini et à quelques châteaux.

Il meurt le 10 septembre de la même année, à l'âge de 60 ans. Il avait épousé 1^e Gentile Braccaléoné ; 2^e l'an 1439, Baptiste Sforza, fille d'Alexandre Sforza (morte l'an 1472), dont il laissa Gui-Ubaldo, qui suit, Jeanne, femme de Jean de la Rovère, Elisabeth, mariée à Robert Malatesta, seigneur de Rimini, et d'autres filles.

GUI-UBALD I^o.

1482. Gui-Ubaldo de Montefeltro, né le 26 janvier 1472, succède à Frédéric, son père, à l'âge de 10 ans.

FRANÇOIS-MARIE I^e.

1508. François-Marie de la Rovère, fils de Jean de la Rovère, duc de Sora, et de Jeanne de Montefeltro, né le 24 mars 1491, préfet de Rome, succède au duc Gui-Ubalde, son oncle maternel, dans le duché d'Urbin, et à son père, dans celui de Sora.

GUI-UBALD II.

1538. Gui-Ubalde de la Rovère, né le 2 avril 1514, succède au duc François-Marie son père.

FRANÇOIS-MARIE II.

1574. François-Marie II, de la Rovère, né le 20 février 1549, succède à Gui-Ubalde, son père.

CHRONOLOGIE HISTORIQUE DES COMTES, PUIS DUCS DE POUILLE ET DE CALABRE, DES COMTES DE SICILE ET DES ROIS DE NAPLES ET DE SICILE DEPUIS L'ARRIVÉE DES NORMANDS EN ITALIE.

L'an 1016 est l'époque certaine de l'arrivée des premiers Normands en Italie. Quarante gentilshommes de cette nation s'étant rendus par dévotion à Saint-Michel du Mont-Gargan, y sont rencontrés par Mélo, citoyen puissant de Bari, qui ayant fait révolter la Pouille contre les Grecs, s'était soustrait à leur vengeance par la fuite. Frappé de la bonne mine et de l'air vigoureux et martial de ces jeunes étrangers, Mélo se met en tête qu'ils doivent être les libérateurs de sa patrie. Il les entretient de la beauté du pays, du peu de courage des Grecs, de la facilité de les vaincre, et fait tant par ses discours, qu'il leur inspire l'envie de faire des établissements dans la Pouille. Ils lui promettent de revenir l'année suivante en assez grand nombre pour l'aider à recommencer la guerre, et ils tiennent parole. L'an 1017, sous prétexte de pèlerinage, il en vient par divers chemins et à différentes reprises, de quoi former un petit corps de troupes. Mélo leur ayant fourni des armes, se met à leur tête, et commence les hostilités sur les terres occupées par les Grecs. Vers le mois de juillet, il bat le catapan ou général des Grecs, et les Normands se voient aussi chargés de gloire que de butin. L'an 1019, Mélo, devenu maître de toute la Pouille par trois autres victoires remportées sur les Grecs, est battu par Bugien, nouveau catapan, et toute la Pouille retourne à ses premiers maîtres. Dans cette bataille, qui fut très-sanglante de part et d'autre, les Normands, de deux cent cinquante qu'ils étaient, se trouvèrent réduits à dix. Mélo, après les avoir mis sous la protection de Pandulf II, prince de Capoue, et de Waimaire III, prince de Salerne, passa à la cour de l'empereur Henri II, qui le reçut très-bien et lui primit du secours. L'an 1020, Mélo meurt à Bamberg, comme il était sur le point de revenir en force dans la Pouille. La même année, ou environ, une nouvelle troupe de Normands arrive en Italie. Ils avaient à leur tête Godesfroi Drengot, gentilhomme normand, nommé par quelques-uns Osmond, lequel avait pris le parti de s'expatrier pour se soustraire à la vengeance du duc Richard II, dont il avait tué en duel le favori, Guillaume Repostel. Drengot et ses compagnons, dont le nombre desquels étaient quatre de ses frères, vont se présenter à Rome au pape Benoît VIII, pour lui demander sa protection. Ce Pontife leur conseille d'aller joindre leurs compatriotes en Pouille, ils firent peu d'actions mémorables dans les cinq années qui suivirent. L'an 1026, ils rendirent des services importants à Pandulf IV, prince de Capoue. L'an 1027, ils l'aiderent à s'emparer de Naples, d'où le duc Sergius III fut obligé de s'enfuir. Pandulf s'étant ensuite rendu maître de toutes les dépendances du Mont-Cassin, après avoir fait prisonnier en trahison l'abbé Théobald, donne aux Normands plusieurs châteaux de ce monastère. L'an 1029, ces mêmes Normands, qui louaient leurs services au plus offrant, aident Sergius III à recouvrer son duché de Naples. Sergius crée comte Rainulf, leur capitaine, lui fait épouser une de ses parents, et leur donne un grand et fertile terrain entre Naples et Capone, où les Normands bâtissent la ville d'Averse sur les ruines de l'ancienne Atella. Le bruit des succès des Normands et des richesses qu'ils acquéraient, engage sans cesse des troupes de leurs compatriotes à venir les jouter. L'an 1038, l'empereur Conrad étant venu dans la Pouille, confirme à Rainulf le titre de comte, et l'investit du comté d'Averse. Les Normands se joignent aux Grecs et aux Lombards pour chasser les Sarrazins de la Sicile. Guillaume, fils de Tancrede de Hauteville, gentilhomme normand, arrivé depuis peu dans la Pouille, se distingue en cette expédition par tant d'actions de valeur, qu'on lui donne le surnom de *Bras de fer*. Les Sarrazins ne furent pas néanmoins chassés de Sicile, et ils en furent quittes pour la perte de treize petites places. L'an 1040, les Normands, revenus de Sicile, continuèrent de faire en Pouille la guerre aux Grecs. Le jour de Pâques, ils se rendirent maîtres de Melfe. L'an 1042, Guillaume *Bras de fer* devint seigneur d'Ascoli; Drogon, son frère, le devint de Venose, d'autres capitaines normands ont en partage d'autres villes qu'ils avaient enlevées aux Grecs. L'an 1043, s'étant assemblés à Melfe, ils reconnaissent pour leur capitaine général Guillaume *Bras de fer*, et le crirent comte de Pouille. Ce fut alors que la domination des Normands en Italie commença à prendre une vraie consistance.

COMTES DE POUILLE, PUIS DUCS DE POUILLE ET DE CALABRE.

GUILLAUME I^{er}, dit BRAS DE FER.

1043. Guillaume I^{er}, dit *Bras de Fer*, était, comme on l'a dit, fils de Tancrède, seigneur de Hauteville, en Normandie, issu, à ce qu'on prétend, en ligne masculine, de Rollon, premier duc de cette province.

DROGON, ou DREUX.

1046. Drogon, ou Dreux, comte de Vénose, succède à Guillaume, son frère, dans les comtés de Pouille et d'Ascoli.

Suite de Robert Guiscard, duc de Pouille et de Calabre.

L'an 1085, Robert ayant séjourné durant l'hiver en Albanie, passe dans l'île de Céphalonie pour en faire la conquête. Il y meurt le 17 juillet. Après sa mort, la duchesse sa veuve, se hâte de repasser en Italie, pour disposer les peuples de Pouille et de Calabre à reconnaître Roger, son fils, pour son successeur. L'armée qu'elle laisse en Grèce, promet à Roger de le servir fidèlement. Mais à peine est-il parti, que saisie d'une terreur panique, comme si le monde entier était tombé avec Robert Guiscard, elle abandonne armes et bagages, court aux vaisseaux, où elle s'embarque comme elle peut, et fait voile vers Otrante. La plupart de ces bâtiments furent submergés; celui qui portait le corps de Robert eut le même sort. On repêche ce cadavre avec peine, et on l'enfouit à Venose. Durazzo et les autres conquêtes que Robert avait faites au delà de la mer, ne tardent pas à retourner sous la puissance des Grecs. Robert avait épousé, 1^{er} Albérade, qu'il répudia l'an 1053, pour se marier à Sikelgaire, fille de Waimaire IV, prince de Salerne. Du premier lit il eut Boémond, qu'il fit prince de Tarente, et qui, s'étant ensuite signalé dans la première croisade, devint prince d'Antioche; du deuxième lit sortirent, Roger qui suit, deux autres fils qu'on ne connaît point, et cinq filles, dont l'aînée, fiancée, en 1076, au jeune Constantin Ducas, fut envoyée à Constantinople où les Grecs lui donnèrent le nom d'Hélène; la deuxième fut mariée, en 1077, à Hugues, fils d'Albert Azzon II, marquis d'Est; la troisième, nommée Mathilde, ou Almaïde, épousa, l'an 1079, Raymond II, comte de Barcelone, puis Amaury II, vicomte de Narbonne; la quatrième, nommée Sibylle, fut mariée à Ebles II, comte de Roucy; on ne connaît point la cinquième. Le duc Robert, de l'aveu de la princesse Anne Comnène, dans la Vie de l'empereur Alexis, son père, était parfait de corps et d'esprit et ses plus mortels ennemis furent obligés de convenir qu'il possédait, dans le plus éminent degré, toutes les qualités qui font les grands conquérants.

ROGER

1085. Roger, fils de Robert Guiscard et de Sikelgaire, succède à son père dans le du-

HUMPHRED, ou HUMPHROI.

1051. Humphred, ou Humphroi, succède à Drogon, son frère, mort sans postérité.

ROBERT, dit GUISCARD, ou WISCARD.

1057. Robert, surnommé *Guiscard* ou *Wiscard*, qui signifie *adroit et rusé*, fils de Tancrède de Hauteville et de Frédésine, sa deuxième femme, s'empare des Etats de Humphroi, son frère, et chasse Abaillard, son neveu.

COMTES DE SICILE.

ROGER I^{er}.

1072. Roger I^{er}, dernier fils de Tancrède, né l'an 1031, était venu en Italie au plus tard en 1048. Maître de la Sicile par la prise de Palerme et la conquête des autres places de cette île, qu'il fit dans les années suivantes, il y rétablit la religion chrétienne, et gouverna cet Etat avec beaucoup de sagesse. L'an 1101, le comte Roger finit ses jours au mois de juillet, âgé de 60 ans. Il avait épousé, 1^{er} Eremberge; 2^e l'an 1090, Adélaïde, ou Adélasie. Du premier lit il eut deux fils, Geoffroi et Jourdain, avec quatre filles, dont l'aînée, Mathilde, épousa, l'an 1080, Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse; la deuxième, Julitte, fut demandée par Philippe I^{er}, roi de France, mais le mariage ne se fit pas; la troisième, nommée aussi Mathilde, épousa Conrad, fils ainé de l'empereur Henri IV; la quatrième devint, en 1095, femme de Coloman, roi de Hongrie. Du deuxième lit vinrent Simon, Roger qui suit, Mathilde, femme de Rainulf, comte d'Alife, et Emme, mariée à Rodolfe Machabe, comte de Montescaglioso. Roger I^{er} égala son frère Robert, par sa valeur et par sa gloire; mais il le surpassa par sa religion, sa clémence et sa libéralité. Il fonda plusieurs églises et plusieurs hôpitaux en Sicile. Simon, l'aîné des deux fils qui lui restaient, était destiné pour lui succéder; mais il mourut avant que les seigneurs normands eussent le temps de s'assembler et de déclarer comte.

ROIS DE SICILE.

ROGER II, dit LE JEUNE.

COMTE, PUIS ROI DE SICILE.

1101. Roger II, né l'an 1097 de Roger I^{er} et d'Adélaïde, est proclamé comte de Sicile et duc de Calabre dans le parlement ou l'assemblée des Etats généraux, pour régner jusqu'à sa majorité, sous la régence de sa mère.

L'an 1134, le roi Roger finit ses jours, suivant l'opinion la plus vraisemblable, le 26 février, à l'âge de 58 ans. Prince illustre par une infinité de grandes actions. Roger avait épousé: 1^{er} l'an 1120, Albéria, fille d'Alphonse, roi de Castille; 2^e Sibylle, sœur du duc de Bourgogne; 3^e l'an 1151, Béatrix, fille du comte de Rétext. Du premier lit il eut Roger, duc de Pouille, mort en 1148; Tancrède,

DUCS DE POUILLE ET DE CALABRE.

ché de Pouille et de Calabre. L'an 1111, le duc Roger termine ses jours le 22 février, laissant de sa femme Adèle, fille de Robert le Frison, comte de Flandre, et veuve de saint Canut, roi de Danemark, Guillaume qui suit.

GUILLAUME II.

1111. Guillaume II succède à Roger, son père, dans le duché de Pouille et de Calabre.

L'an 1114, il reçoit du Pape Pascal II, au concile de Céperano, l'investiture de ses Etats.

Suite des rois de Sicile.

GUILLAUME I^{er}, dit LE MAUVAIS

1154. Guillaume I^{er}, fils du roi Roger et de Béatrix, déclaré duc de Naples et prince de Capoue en 1144, après la mort d'Alphonse, son frère, associé à son père depuis deux ans et dix-huit mois, lui succède dans tous ses Etats. L'an 1166, ce prince meurt de la dysenterie le 7 mai, *septimo die intrantis mensis Maii*, dit Romuald de Salerne. La Chronique de Mont-Cassin met sa mort aux ides, je c'est-à-dire au 15 du même mois. On prétend qu'il n'était âgé que de 46 ans. Il avait épousé, l'an 1150, Marguerite, fille de Garcie Ramirez, roi de Navarre (morte le 1^{er} janvier 1383), dont il laissa Guillaume, qui suit, et Henri, prince de Capoue. L'indolence de ce prince, son avarice et sa cruauté furent cause de toutes les révoltes qui s'élevèrent sous son règne, et ont rendu sa mémoire odieuse à la postérité.

GUILLAUME II, dit LE BON.

1166. Guillaume II, successeur de Guillaume I^{er}, son père, est couronné au mois de juillet, à l'âge de 12 ans, et commence à régner sous la régence de sa mère. L'an 1189, le roi Guillaume finit ses jours le 16 novembre, à l'âge de 36 ans. Il avait épousé, le 13 février 1177, Jeanne, fille de Henri II, roi d'Angleterre, dont il eut, l'an 1181, un fils, qui mourut peu de temps après sa naissance. Sa veuve, après sa mort, se remaria à Raymond VI, comte de Toulouse. Guillaume II, dit Richard de San-Germano, était la sûreté de ses alliés, la terreur de ses ennemis, le soutien de ses peuples, le refuge des pauvres et des misérables. Sous son règne les lois et la justice étaient en vigueur, chacun vivait content de son sort, partout régnait la paix et la tranquillité.

TANCRÈDE.

1189. Tancrede, comte de Leccé ou Leccio, fils naturel de Roger, duc de Pouille, et petit-fils du roi Roger, est reconnu pour successeur de Guillaume II par les intrigues de Matthieu, chancelier de Sicile. Cette succession appartenait de droit à Constance, fille de Roger, que ses conventions matri-

(177) Les diplômes grecs de ce prince sont datés des années du monde, suivant l'ère de Constantinople. Celui qu'il donna l'an 1130, finit ainsi : *Scritum a potentiu nostra in urbe Messana, mense Maio,*

ROIS DE SICILE,

mort avant 1144; Ansufe ou Alphonse, fait par son père prince de Capoue en 1135, duc de Naples en 1139, et mort le 10 octobre 1154; Guillaume, qui suit; Henri, mort enfant; du deuxième lit sortit Constance, femme de l'empereur Henri VI; le troisième lit fut stérile (177).

moniales y appelaient avec Henri, son époux, roi des Romains, et depuis empereur. Une fièvre l'emporta le 20 février 1194. (Mansi.) Il eut de Sibylle, son épouse, Roger, mort peu de temps avant lui, Guillaume qui suit, et des filles dont l'aînée fut mariée, par la suite, à Gautier de Brienne; une autre, nommée Constance, épousa Pierre Ziani, duc de Venise. Tancrede était un prince brave, politique, savant, surtout en mathématiques, en astronomie et en musique.

GUILLAUME III.

1194. Guillaume III, fils de Tancrede, lui succède en bas âge sous la tutelle de Sibylle, sa mère. Toutes les villes où les Allemands ne dominaient pas, le reconnaissent avec joie; mais le retour de l'empereur Henri change bientôt la face des affaires. Les nouvelles forces qu'il amenait avec lui le rendent maître, en peu de temps, de toutes les places de terre ferme. Il se venge en tyran sur Salerne de la trahison que les habitants avaient faite à l'impératrice son épouse. Ayant ensuite passé le détroit sur la fin d'août, il s'empare de Messine, puis d'autres villes, avec le secours des Génois, et enfin de Palerme où il est reçu sur la parole qu'il donne de traiter favorablement le jeune roi Guillaume et sa mère.

HENRI.

1194. Henri, empereur sixième du nom, est couronné roi de Sicile à Palerme, dans le mois d'octobre ou de novembre. Le 26 décembre suivant, l'impératrice Constance, sa femme, accouche à Jési, dans la marche d'Ancône, d'un fils nommé Frédéric. Les écrivains allemands de ce temps mettent la naissance de ce prince en 1195, parce qu'ils commencent l'année à Noël. En 1197, ce prince meurt à Messine le 28 septembre, suivant la plus commune opinion. L'abbé d'Usperg justifie l'impératrice Constance de l'accusation dont plusieurs la chargeaient, d'avoir contribué à la mort de son mari. Muratori a publié (t. III *Rer. Ital.*) le testament de Henri VI. Ce prince y ordonne: 1^{er} que Frédéric, son fils, reconnaîtra tenir du Pape en fief le royaume de Sicile, et qu'au

indict. VIII. anno 6638. Rogerius in Christo Domino pius, potens Rex et Christianorum adjutor. On voi aussi par là que Roger prenait le titre de roi avant de l'avoir reçu d'Anaclet.

défaut d'héritiers de sa femme et de son fils, ce royaume retournera au Saint-Siége ; 2^e que si le Pape confirme à Frédéric, son fils, la dignité impériale, celui-ci lui restituera les terres de la comtesse Mathilde ; 3^e qu'il recevra du seigneur Pape le duché de Ravenne avec la marche d'Ancône, lesquels, au cas que Frédéric meure sans héritiers, seront reversibles à l'Eglise romaine.

FRÉDÉRIC.

1197. Frédéric appelé d'abord Frédéric-Roger, fils de l'empereur Henri VI et de l'impératrice Constance, succède à son père dans le royaume de Sicile et ses dépendances à l'âge de 3 ans sous la tutelle de sa mère. Le 27 novembre 1198, cette princesse meurt après avoir nommé par son testament le Pape Innocent III régent du royaume pendant la minorité de son fils.

L'an 1215, Frédéric, couronné roi de Germanie pour la deuxième fois, fait proclamer roi de Sicile Henri, son fils. L'an 1220, il reçoit la couronne impériale à Rome le 22 novembre. L'an 1224, Frédéric pour mettre fin aux fréquentes révoltes des Sarrazins de Sicile, les transporte à Lucéra ou Nocéra, dans la Capitanate. L'an 1229, tandis qu'il est à la terre sainte, Jean de Brienne, son beau-père, à la tête des troupes du Pape Grégoire IX, entre au mois de mars dans la Pouille, dont il soumet la plus grande partie. Mais l'année suivante, Frédéric, à son retour fait rentrer sous ses lois toutes les places qu'on lui avait prises. L'an 1230, ce prince meurt de la dysenterie le 13 décembre à Castello di Fiorentino, dans la Capitanate (178).

CONRAD I^{er}.

1230. Conrad I^{er}, fils de Frédéric et d'Yolande, né l'an 1228 à Andria dans la Pouille, monte sur le trône de Sicile après la mort de son père, en vertu de son testament, et peu de temps après lui succède à l'empire. L'an 1231, il passe d'Allemagne en Italie au mois d'octobre, et, s'étant embarqué au mois de décembre, il arrive à Siponte, où Mainfroi, son frère naturel, nommé baïle ou régent du royaume de Sicile pendant son absence, vient au-devant de lui. Mainfroi lui rend compte des avantages qu'il avait remportés sur les barons et les villes qu'Innocent IV, l'ennemi mortel de la maison de Souabe, avait débauchées. Conrad, après lui avoir rendu de grands honneurs, prend ombrage de son habileté, et s'applique à le rabaisser. Mainfroi dissimule et continue de servir son frère dans la guerre qu'il est obligé de soutenir pourachever la réduction de la Pouille. Tout se soumit à l'exception de Naples et de Capoue qui se mirent sous la protection du Pape. Conrad prend Naples le 10 octobre 1233 après un long siège, et exerce une cruelle vengeance sur les habitants de cette ville. L'an 1254, le Pape

(178) On remarque dans les diplômes de ce prince quatre différentes époques, dépendantes de ses quatre couronnes de Sicile, de Germanie, de l'empire et de Jérusalem. La première époque se prend de l'an 1198 ;

excommunie Conrad le jeudi saint. Ce prince tombe malade près de Savello dans la Basilicate, et meurt peu regretté le 21 mai de la même année, laissant un fils qui suit. Son corps fut inhumé d'abord à Foggia et transféré ensuite dans la cathédrale de Messine.

CONRAD II, dit CONRADIN.

1254. Conrad II, dit Conradin, fils de Conrad et d'Elisabeth, né le 25 mars 1252, est reconnu pour successeur de son père au royaume de Sicile par tous les barons attachés à sa maison. Berthold, marquis d'Honnebruck, parent de l'impératrice-reine Elisabeth, prend la tutelle du jeune prince et la régence du royaume suivant les dernières volontés de Conrad. Il travaille à faire la paix de son pupille avec la cour de Rome.

L'an 1256, Frédéric Lancia, vicaire de Mainfroi, ayant passé le détroit soumet en peu de temps la Sicile. Mainfroi, de son côté, réussit pareillement à réduire toutes les villes de Pouille, de Calabre et de la Terre de Labour, qui s'étaient données au Pape. L'an 1258, Mainfroi, voyant tout le royaume de Sicile soumis, pense à s'emparer du trône. Dans cette vue, il fait courir le bruit que Conradin est mort en Allemagne, où sa mère l'avait emmené. Ce bruit ayant pris faveur les prélates et les barons, excités par les émissaires de Mainfroi, lui font instance pour l'engager à prendre le sceptre. Après de feintes excuses, Mainfroi se rend à leurs prières.

MAINFROI.

1258. Mainfroi s'étant rendu à Palerme, y est couronné roi de Sicile le 11 août par trois archevêques en présence d'un grand nombre de prélates, de seigneurs et d'une multitude de peuple.

L'an 1265, Charles d'Anjou étant arrivé le 24 mai par mer à Rome, y est proclamé sénateur le 29, en présence de quatre cardinaux envoyés par le Pape Clément IV, qui séjournait à Pérouse pour y donner son agrément. L'an 1266, ce prince est couronné roi de Sicile dans la même ville le 6 janvier par trois cardinaux, et reçoit ensuite l'investiture après avoir prêté le serment de fidélité au Saint-Siége. Son armée étant arrivée par terre peu de jours après, Charles entre sur la fin du mois dans la Pouille, dont il soumet rapidement plusieurs villes. Mainfroi lui envoie proposer un accommodement : *Dites au sultan de Lucéra, répond Charles, que je ne veux ni paix, ni trêve avec lui, et que dans peu je l'enverrai en enfer, ou qu'il m'enverra en paradis.* Charles donnait le titre de sultan à son rival à cause du grand nombre de Sarrazins qui étaient dans ses troupes. Le 26 février les deux armées se rencontrent près de Bénévent dans une plaine nommée *le Champ fleuri*. La bataille s'engage le même jour. Charles la gagne, et Mainfroi pérît dans la mêlée à l'âge de 33 ans. Ce prince avait

la deuxième, de l'an 1212 ; la troisième, de l'an 1220 ; la quatrième, de l'an 1229. On a quelques chartes de l'empereur Frédéric II, datées suivant le calcul pisani.

épousé : 1^e Béatrix de Savoie; 2^e Hélène, fille du despote d'Epire. Du premier lit il eut Constance, mariée, comme on l'a dit, à Pierre d'Aragon, et Béatrix, femme du marquis de Montferrat. Du deuxième lit sortirent Frédéric, dit Mansfredin, que Charles fit mettre en prison où il mourut, et Béatrix, dont on ne sait pas le sort.

CHARLES I^r.

1266. Charles I^r, comte d'Anjou et de Provence, dernier fils de Louis VIII, roi de France et de Blanche de Castille, né au mois de mars 1229, est reconnu, après la victoire de Bénévent, roi de Sicile et de Pouille par tous les peuples des deux Etats. Il n'y eut que la ville de Lucéra où Hélène, veuve de Mainfroi, s'était retirée avec son fils, qui fit de la résistance. Elle se rendit la même année après un assez long siège. Hélène étant passée avec son fils et sa fille à Manfrétonia, ville bâtie par son époux sur les ruines de Siponte, tous trois y furent pris et enfermés dans le château de l'Oeuf à Naples. L'entrée de Charles et de son épouse dans cette ville fut d'une magnificence qui surprit les Italiens, chez qui le luxe n'avait pas encore pénétré.

L'an 1277, au mois de janvier, Charles prend le titre de roi de Jérusalem, et se fait couronner en cette qualité par le Pape comme ayant acquis en décembre 1276 les droits de Marie, fille de Bohémond IV, prince d'Antioche, et petite-fille d'Isabelle et du roi Jean de Brienne. Roger de Saint-Séverin, qu'il avait nommé bailli de ce royaume, arrive avec six galères le 7 juin à Saint-Jean-d'Acre, prend possession de la ville et du royaume au nom de Charles, et oblige les barons, avec le secours des Templiers, à lui prêter serment de fidélité.

L'an 1281, après la mort de Nicolas III, Charles force les cardinaux assemblés à Viterbe d'élier le Pape qu'il voulait, c'est-à-dire un Français. L'élection tomba le 22 février sur le cardinal Simon de Brion, qui prit le nom de Martin IV. Les Siciliens cependant gémissaient sous le poids des impôts dont Charles les accablait, et sous la violence dont ses officiers usaient à leur égard. La licence des Français achevait de désespérer cette nation, jalouse à l'excès. Jean de Procida, banni de Sicile pour son attachement à la maison de Souabe, entreprend de délivrer sa patrie du joug qu'elle déteste. Il était alors à la cour de Pierre, roi d'Aragon, époux de Constance, fille de Mainfroi. Par son éloquence il persuade à ce prince de tenter l'invasion de la Sicile comme d'un bien appartenant à sa femme, l'unique

rejeton de la maison de Souabe. Il passe ensuite dans l'île, déguisé en Frère Mineur, pour exciter les peuples. Il n'eut pas de peine à y réussir. L'an 1282, le 30 mars, lendemain de Pâques, à l'heure de vêpres, tout le peuple de Palerme se soulève contre les Français, prend les armes et en massacre autant qu'il en rencontre. La fureur alla au point qu'on n'épargna ni les femmes ni les enfants. C'est là ce qu'on appelle les Vépres siciliennes. Il est faux qu'à la même heure on fit main-basse sur les Français dans toute la Sicile ; il est également faux que les Palermitains aient alors proclamé roi Pierre d'Aragon. Ils arborèrent au contraire la bannière de l'Eglise en proclamant le Pape leur souverain. Étant après cela sortis en armes, ils entraînèrent quelques villes dans leur révolte ; mais les Messinois ne furent pas si prompts à se déclarer. Ils le firent néanmoins vers la fin d'avril, en tuant ou chassant tous les Français qui étaient dans l'enceinte de leur ville. Charles, à la nouvelle de cette révolution, passe en Sicile et met le siège devant Messine. La place était aux abois lorsque le roi d'Aragon arriva, le 30 août, dans l'île avec une armée. Deux jours après il entre dans Palerme, dont les habitants le reçoivent comme leur libérateur. Charles lève le siège de Messine et repasse en Calabre dans la crainte que Roger de Loria, qui commandait la flotte aragonaise, ne prenne ses vaisseaux dans le Phare, et ne lui ferme le retour. L'an 1284, tandis que Charles est en Provence pour y ramasser des troupes, son fils aîné, nommé comme lui, est pris le 5 juin dans un combat naval qu'il avait livré imprudemment contre Loria. Emmené en Sicile, les Siciliens veulent le faire mourir en représailles de la mort de Conradin ; mais la reine Constance, femme de Pierre, s'y oppose et lui sauve la vie.

L'an 1285, le roi Charles, à son retour de Provence, meurt à Foggia le 7 janvier. Villani et Nangis, dont le premier commence l'année au 25 mars, et le deuxième à Pâques, mettent sa mort en 1284. Il avait épousé : 1^e Béatrix, comtesse de Provence; 2^e Marguerite, fille d'Eudes, duc de Bourgogne. De la première il eut Charles, qui suit; Philippe, prince d'Achaïe, mort en 1277, et Robert, mort en 1265; avec quatre filles: Blanche, femme de Robert de Béthune, comte de Flandre; Béatrix, mariée à Philippe de Courtenay; Isabelle et Marie, femme de Ladislas le Cumain, roi de Hongrie. Charles n'eut point d'enfants de Marguerite. Cette princesse mourut à Tonnerre le 24 septembre 1308, dans un hôpital qu'elle y avait fondé (179).

ROIS DE SICILE.

PIERRE I^r.

1282. Pierre I^r, roi d'Aragon, troisième du nom, est couronné le 2 septembre roi de

(179) Charles I^r joint, dans plusieurs de ses diplômes, les années de son règne de Jérusalem à celles de son règne de Sicile. L'époque de celui-ci se prend

ROIS DE NAPLES.

CHARLES II, DIT LE BOITEUX.

1285. Charles II, prince de Salerne, succède, dans la prison où il était détenu en du 6 janvier 1286; celle du premier est fixée au même mois 1277.

ROIS DE SICILE.

Sicile à Palerme, par l'évêque de Cefalu, en l'absence de l'archevêque de Palerme, à qui ce droit appartenait. L'an 1283, au mois de février, le Pape Martin IV, qui l'avait excommunié le 18 novembre précédent, fait publier la croisade contre lui. Pierre se maintient dans son usurpation par l'attachement des peuples, malgré les efforts de ses ennemis, et meurt en Catalogne paisible possesseur de la Sicile le 10 novembre (et non le 27 septembre, comme le marque d'Egly) de l'an 1285.

JACQUES.

1285. Jacques, deuxième fils de Pierre, prend le titre de roi de Sicile après la mort de son père, qui, de son vivant, l'avait fait reconnaître héritier du royaume. L'an 1286, il est couronné le 2 février à Palerme, dans une assemblée des Etats du pays. Le 3 mai suivant il est excommunié pour la deuxième fois par le Pape Honoré III, avec les évêques qui l'avaient couronné. Jacques passe en France pour ménager un accommodement entre les couronnes de Naples et de Sicile, et celle de France et d'Aragon qui les appuyaient respectivement. Le 8 août, on arrête les conditions d'une trêve qui devait durer jusqu'à la Saint-Michel de l'année suivante. Dans cet intervalle, Edouard I^e, roi d'Angleterre, se rendit médiateur pour établir une paix solide. Les négociations furent très-longues ; elles duraient encore, lorsque Jacques partit de Sicile le 23 juillet 1291 pour aller prendre possession du royaume d'Aragon, laissant dans l'île Frédéric, son frère, avec la qualité de vice-roi. L'an 1295, Jacques consent enfin à céder la Sicile au roi Charles II et à épouser Blanche, sa fille. En conséquence, il fait son abdication et quitte cette île le 29 octobre de la même année.

FRÉDÉRIC I^e (ou II).

1296. Frédéric II, frère de Jacques, roi d'Aragon, est élu roi de Sicile le 15 janvier par les Siciliens, qui n'eurent aucun égal au traité fait entre Charles II et le roi d'Aragon. Le 25 mars suivant, jour de Pâques, il est couronné dans la cathédrale de Palerme. L'an 1302, Charles de Valois étant venu au secours du roi de Naples, se met à la tête d'une puissante flotte qu'il conduit en Sicile. Après s'être rendu maître de quelques places peu importantes, il entre en accommodement avec Frédéric. Les conditions du traité furent : 1^e que Frédéric épouserait Éléonore, fille du roi Charles ; 2^e qu'il garderait, sa vie durant, la Sicile, après quoi ce royaume passerait à son rival et à ses descendants ; 3^e que les places conquises de part et d'autre, ainsi que les prisonniers respectifs, seraient rendus. Depuis ce temps, Frédéric, au lieu du titre de roi de Sicile prit celui de roi de Trinacrie. L'an 1313, s'étant lié avec l'empereur Henri VII contre Robert, roi de Naples, il prend Reggio et quelques autres villes dans la Calabre. L'an 1314, il défend vigoureusement la Sicile, attaquée par Robert. L'an 1321 ou 1322, Frédéric fait couronner Pierre, son fils roi de Sicile.

ROIS DE NAPLES.

Sicile, à Charles I^e, son père, dans le royaume de Naples et dans ses prétentions à celui de Sicile. Robert II, comte d'Artois, gouverne l'Etat pendant sa détention en qualité de régent. Au mois d'octobre de la même année (1285), Charles est transféré de Sicile en Catalogne, où il arrive après la mort du roi Pierre. L'an 1288, il est remis en liberté le 3 novembre à des conditions très-dures, et donne en échange trois de ses fils avec cinquante gentilshommes qui ne sortirent de prison qu'en 1295. L'an 1289, il arrive à Riéti, et y est couronné roi des Deux-Siciles le 29 mai, jour de la Pentecôte, par le Pape Nicolas IV. L'an 1291, il fait la paix dans la ville d'Aix en Provence avec Alphonse, roi d'Aragon, qui promet de ne point aider Jacques, son frère, dans la défense de la Sicile. L'an 1298, l'amiral Roger de Loria, qui avait abandonné Frédéric, frère et successeur de Jacques, pour se donner à Charles II, fit une descente en Sicile à la tête d'une puissante flotte, accompagné de Jacques, roi d'Aragon.

L'an 1309, le roi Charles II meurt à Caserovo, près de Naples, le 5 ou le 6 mai, à l'âge de 63 ans, après en avoir régné 25. Ce prince eut de son épouse Marie, fille d'Étienne V, roi de Hongrie (morte le 25 mars 1323), dix fils et cinq filles. Les fils sont : Charles-Martel, roi de Hongrie ; Louis, évêque de Toulouse, mort en odeur de sainteté le 19 août 1297 ; Robert, qui suit ; Philippe, prince de Tarente, empereur titulaire de Constantinople ; Raymond-Bérenger, mort sans alliance en 1307 ; Jean, mort jeune ; Tristan, prince de Salerne, mort jeune ; Jean et Louis, l'un et l'autre ducs de Duras ; Pierre, surnommé Tempête, comte de Gravine, mort l'an 1315. Les filles sont : Marguerite, femme de Charles de Valois ; Blanche, mariée à Jacques II, roi d'Aragon ; Éléonore, femme de Frédéric, roi de Sicile, Marie épouse de Sanche, roi de Majorque ; Béatrix, religieuse, puis femme d'Azzone VIII, marquis d'Este et de Ferrare.

ROBERT, dit LE SAGE ou LE BON.

1309. Robert, successeur de Charles II, son père, au royaume de Naples et au comté de Provence, est couronné par le Pape Clément V à Avignon le 8 septembre selon Villani. L'an 1311, le même Pape le nomme son vicaire dans la Romagne, pour l'opposer à l'empereur Henri VII qui se préparait à passer en Italie dans la vue d'y rétablir l'autorité impériale. L'an 1312, apprenant que l'empereur Henri VII venait à Rome pour s'y faire couronner, il envoie Jean, son frère, prince de Morée, avec des troupes pour s'emparer de la Vaticane et de toute la ville Léonine ; ce qui obligea l'empereur à se faire couronner à Saint-Jean de Latran. L'an 1326, il est créé vicaire de l'empire en Italie par le Pape Jean XXII, vacante imperio, c'est-à-dire pendant les démêlés de ce Pape avec Louis de Bavière. L'an 1343, Robert meurt le 19 janvier à l'âge de 64 ans, dans la

ROIS DE SICILE.

L'an 1337, Frédéric meurt le 25 juin, à la suite d'une grande maladie : Prince, dit Muratori, d'un grand sens et d'une valeur égale, qui sut, pendant un si grand nombre d'années, maintenir sur sa tête la couronne de Sicile contre les efforts obstinés du roi Robert. D'Eléonore, fille de Charles II, sa femme, il laissa trois fils : Pierre, qui suit ; Guillaume, duc d'Athènes, mort le 22 août 1338, et Jean, dont il sera parlé dans la suite ; avec trois filles : Constance, femme de Henri II, roi de Chypre ; Elisabeth, mariée en 1328 à Etienne, deuxième fils de l'empereur Louis de Bavière, et Catherine, abbesse à Messine, morte en odeur de sainteté l'an 1341. La veuve de Frédéric étant entrée, après la mort de son époux, dans l'ordre de Saint-François, mourut le 9 août 1343.

PIERRE II.

1337. Pierre, né le 24 juillet 1305 de Frédéric et d'Eléonore, succède à son père, qui l'avait associé au trône dès l'an 1321 ou 1322. L'an 1342, Pierre meurt le 8 août, âgé de 37 ans, à Calaxibetta, près du château Saint-Jean, en faisant la visite de son royaume. Pendant tout son règne il eut à lutter contre Robert, roi de Naples qui fit de fréquentes descentes en Sicile et contre la cour de Rome, qui le frappa de censures et excita les peuples contre lui. D'Elisabeth de Carinthie, son épouse, il eut sept enfants, dont les principaux sont Louis, qui suit ; Frédéric, qui vient après ; Eléonore, femme de Pierre IV, roi d'Aragon ; Euphémie et Béatrix, femme de Robert le Tenace, comte palatin du Rhin.

LOUIS.

1342. Louis, né le 4 février 1338, succède au roi Pierre, son père, sous la régence du prince Jean, son oncle. L'an 1355, Louis meurt le 16 octobre selon Fazel, ou dans le mois de novembre suivant Vallani, dans sa dix-huitième année, après un règne de 13 ans qui fut agité par des troubles continuels.

FRÉDÉRIC II ou III, DIT LE SIMPLE

1355. Frédéric, frère de Louis, devient son successeur à l'âge de 14 ans, sous la régence d'Euphémie sa sœur. Le royaume se trouvait alors dans une extrême confusion, les seigneurs siciliens étant partagés entre la maison de Naples et celle d'Aragon. L'an 1365 ou environ, Frédéric recouvre Palerme, qui avait arboré les armes de Naples, et quelque temps après Messine, au moyen de quoi toutes les conquêtes de la reine Jeanne en Sicile s'évanouirent. L'an 1372, Frédéric fait un traité d'accordement avec cette princesse, par lequel, reconnaissant tenir d'elle en fief la Sicile, il s'oblige de lui payer, en forme de cens annuel, 3,000 onces ou 15,000 florins d'or, et de ne prendre que le titre de roi de Trinacrie au lieu de celui de roi de Sicile, réservé à la reine.

L'an 1375, Frédéric, après avoir obtenu du Pape l'absolution des censures est sacré

ROIS DE NAPLES.

trente-quatrième année de son règne, sans laisser d'enfants. Dominique Gravina, Villani et quelques autres mentionnent sa mort en 1342 suivant l'ère des Florentins. Il avait épousé : 1^e en mars 1297, Yolande, fille de Jacques II, roi d'Aragon, morte en 1302 ; 2^e l'an 1309, Sancie, fille de Jacques I^r, roi de Majorque (morte en 1345). Du premier lit il eut Charles, duc de Calabre, mort le 10 novembre 1328 (laissant deux filles, Jeanne et Marie), et Louis, mort en 1310. Le deuxième lit fut stérile. Robert mérita le titre de Sage par sa prudence, par son attention pour le bien de ses peuples, par la régularité de sa conduite et par son amour pour les lettres. Ce prince, par son testament, institua son héritière Jeanne, sa petite-fille.

JEANNE I^r, ANDRÉ DE HONGRIE ET LOUIS DE TARENTE.

1343. Jeanne, fille de Charles, duc de Calabre, et de Marie de Valois, née l'an 1326, mariée le 26 septembre 1333 avec André, fils puîné de Charobert, roi de Hongrie, est proclamée reine de Naples après les obsèques de Robert, son aïeul. On refuse d'abord à son époux le titre de roi ; mais la reine Elisabeth, mère d'André, étant venue à Naples, obtient qu'il partage avec Jeanne les honneurs du trône. L'an 1345, le 20 août, selon Dominique Gravina, le 18 septembre, suivant Muratori, André est étranglé.

L'an 1346, le Pape Clément VI, comme suzerain de Naples, charge Bertrand de Baux, grand justicier du royaume, de rechercher les assassins d'André. Bientôt la dame de Cabane, sur les dépositions des témoins, est arrêtée avec toute sa famille. On arrête en même temps six autres personnes de la cour. Tous sont appliqués à la question, et les uns périssent dans ce tourment, les autres par divers supplices. L'an 1347, la reine épouse, le 20 août, Louis, prince de Tarente, fils de Philippe, frère du roi Robert. Le 9 juin 1347, pressée par les Napolitains de revenir, et se trouvant sans argent, elle vend au Pape pour 80 mille florins (672 mille livres monnaie de France de nos jours) la ville et la seigneurie d'Avignon.

L'an 1380, Jeanne est déclarée déchue du royaume de Naples par une bulle du Pape Urbain VI, datée du 21 avril, parce qu'elle favorisait le parti de son rival Clément VII. Pour faire exécuter cette sentence, Urbain appelle de Hongrie Charles de Duras, que la reine Jeanne avait, quelques années auparavant, institué son héritier. Charles se rend à l'invitation du Pontife, et ayant rassemblé une armée, l'amène en Italie, voulant opposer à Charles un ennemi puissant, la reine adopte Louis, duc d'Anjou, et le déclare son héritier universel par son testament du 23 juin 1380, suivi de lettres patentes du 29 du même mois. L'an 1381, Charles entre dans la ville de Naples le 16 juin, assiége la reine dans le château Neuf, défait Othon, son mari, qui venait à sou-

ROIS DE SICILE.

par l'évêque de Sarlat. L'an 1377, il meurt à Messine le 27 juillet, laissant de Constance, sa première épouse, fille de Pierre IV, roi d'Aragon, morte en juillet 1363, une fille unique nommée Marie, qui fut son héritière. Adelzreiter lui donne une autre fille de ce lit, Elisabeth, femme d'Etienne l'Agassé, duc de Bavière. Frédéric prit en secondes noces, le 17 janvier 1374, Antoinette, fille de François de Baux, duc d'Andria, laquelle mourut six jours après son mariage.

MARIE ET MARTIN, DIT LE JEUNE.

1377. Marie est reconnue héritière du trône de Sicile après la mort de Frédéric, son père, et commence à régner sous la tutelle et la régence d'Artale d'Altagon. L'an 1379, elle est enlevée par Guillaume-Raymond de Moncade, et conduite au château d'Agouste, dans le temps qu'elle se disposait à épouser, contre le vœu de ses sujets, Jean Galéas, comte de Verlus, neveu de Bernabo Visconti et co-seigneur avec lui de Milan. De là elle fut conduite, par ordre de Pierre IV, roi d'Aragon, son aïeul, à Barcelonne, pour y être élevée auprès de la reine Éléonore, sa tante, fille du Pierre II, roi de Sicile. L'an 1391, elle épousa, le 29 novembre, avec dispense du Pape Clément VII, Martin son cousin-germain, fils de Martin, duc de Montblanc, depuis roi d'Aragon. Martin, en se mariant avec Marie, prit le titre de roi de Sicile. L'an 1392, les deux époux s'étant embarqués pour la Sicile avec un cortège nombreux de seigneurs aragonais, abordent le 25 mars à Trapani. La Sicile avait un grand besoin de la présence de ses maîtres, déchirée comme elle l'était par des factions, et tyrannisée par les principaux seigneurs de l'île. L'arrivée de Marie et de Martin y rétablit d'abord le calme; mais ce ne fut pas pour longtemps. De nouvelles séditions obligèrent le roi et la reine à quitter le séjour de Palerme et à se retirer à Catane. Martin triompha des rebelles par une victoire qu'il remporta sur eux, et les contraignit à rentrer dans le devoir. L'an 1402, Marie finit ses jours à Lentino le 25 mai, suivant son épitaphe, sans laisser d'enfants.

MARTIN. LE JEUNE, seul.

1402. Martin règne seul en Sicile après la mort de sa femme, qui l'avait institué son héritier. L'an 1403, il épouse Blanche, fille de Charles III, roi de Navarre. L'an 1409, il fait une expédition dans la Sardaigne, qui s'était révoltée contre le roi, son père, et gagne une grande victoire le 21 juin sur les rebelles, commandés par Guillaume II, vicomte de Narbonne. Peu de temps après il tombe malade dans cette île, et meurt à l'âge de 35 ans le 25 juillet, à Gagliari, où il est enterré. Il ne laissa que deux bâtards, un fils nommé Frédéric, qui fut légitimé par le Pape Benoît XIII, et mourut de poison le 29 mai 1428 au château de Branzak, en Ara-

ROIS DE NAPLES.

ssecours, le fait prisonnier, oblige la reine à se rendre et l'enferme dans une dure prison, où, le 22 mai 1382, il la fait étrangler, selon les uns, étouffer entre deux oreillers, suivant les autres.

CHARLES III, DIT LE PETIT ET DE LA PAIX.

LOUIS I^e D'ANJOU.

1382. Charles de Duras, dit le Petit à raison de sa taille, et de la Paix pour avoir négocié la réconciliation du roi de Hongrie avec les Vénitiens, se met en possession du royaume de Naples après avoir fait prisonnière la reine Jeanne, et se porta pour son héritier après l'avoir fait mourir. Il était prince du sang royal de Naples, étant fils de Louis de Duras, comte de Gravine, neveu de Charles, duc de Duras, que Louis, roi de Hongrie fit égorguer en 1338 pour l'assassinat d'André, son frère et petit-fils de Jean, huitième fils de Charles le Boiteux. Son couronnement avait précédé son usurpation, et le 2 juillet 1381 il avait reçu les marques de la royauté. L'an 1384, il règne sans concurrent après la mort de Louis, duc d'Anjou. Charles peu content d'une couronne acquise par le crime veut en usurper une autre par une voie aussi odieuse. Les seigneurs hongrois, mécontents du gouvernement de Marie, leur reine, et d'Elisabeth, sa mère, l'ayant invité à venir s'emparer du royaume, il vole en Hongrie où il se fait couronner roi le 31 décembre. Mais le 5 février de l'année suivante il est assassiné par ordre d'Elisabeth. Il ne mourut pas sur-le-champ et vécut encore trois jours. Louis, désespéré de voir ses troupes dé-

ROIS DE SICILE.

ragon, où sa témérité l'avait fait enfermer; et une fille appelée Yolande, mariée deux fois dans la maison de Guzman. Ce prince fit plusieurs actes de juridiction ecclésiastique qui prouvent que les rois de Sicile étaient en possession du droit de la monarchie de Sicile.

MARTIN, LE VIEUX.

1409. Martin, roi d'Aragon, succède au royaume de Sicile, à Martin, son fils. Il continue à la reine Blanche, sa bru, la régence qui lui avait été donnée par le testament de son époux. L'an 1410, il meurt le 31 mai âgé de 52 ans, au monastère de Vassoncellos, près de Barcelone, sans laisser d'enfants. Il eut pour successeur dans ses Etats de Sicile et d'Aragon, Ferdinand, dit le Juste, auquel succéda Alphonse V, roi d'Aragon, qui transmit le sceptre à Jean II, son frère. Enfin, Ferdinand le Catholique, fils et successeur de Jean II, roi d'Aragon, unit, l'an 1516, la Sicile à la couronne d'Espagne. Elle fut démembrée de cette monarchie en faveur de Victor-Amédée II, duc de Savoie, par le traité d'Utrecht, signé le 13 juillet 1713, entre ce prince et Philippe V, roi d'Espagne. Victor-Amédée arriva le 11 octobre de la même année avec son épouse à Palerme, et l'un et l'autre y furent sacrés et couronnés par l'archevêque le 24 (et non le 21) décembre suivant. L'an 1718, une flotte espagnole paraît à la vue de Palerme le 30 juin (et non dans le mois de mai), et y débarque des troupes de terre qui s'emparent de la Sicile au nom du roi d'Espagne. L'empereur et l'Angleterre envoyèrent du secours au duc de Savoie. La guerre dura en Sicile, entre ces trois puissances et l'Espagne, jusqu'en 1720. Cette année, par traité du 15 août, la Sicile revint à l'empereur, par échange de la Sardaigne, qui fut remise le 18 au duc de Savoie pour la posséder à titre de royaume.

L'an 1734, la Sicile fut levée par la force des armes à l'empereur qui en fit cession, l'an 1736, à Don Carlos, infant d'Espagne.

ROIS DE NAPLES.

Charles était âgé de 42 ans et en avait régné 4 à Naples. Comme il était mort excommunié, son corps resta sans sépulture jusqu'en 1391. Cette année les censures ayant été levées par Boniface IX, il fut enterré dans l'Eglise de Saint-André de Vicegrade. De Marguerite, fille de Charles I^e, duc de Duras, sa cousine, qu'il avait épousée en février 1368, il laissa Ladislas qui suit, Marie, morte enfant, et Jeanne, qui devint reine de Naples.

LADISLAS, ou LANCELOT.

1386. Ladislas, né l'an 1375, succède à Charles III, son père, et commence à régner sous la régence de Marguerite, sa mère, princesse ambitieuse. L'an 1388, le Pape Urbain VI entreprend de s'emparer du royaume de Naples, comme dévolu au Saint-Siége par l'excommunication de Charles III. Deux fois il se met en campagne à la tête d'une armée pour exécuter cette entreprise, et deux fois il est obligé de s'en revenir sans avoir pu pénétrer dans le royaume de Naples. L'an 1389, le parti de Ladislas se trouve tellement affaibli qu'il ne reste plus à ce prince que Capoue, Gaète avec les châteaux de Naples. Toutes les autres places, ou sont à Louis II d'Anjou, son compétiteur, ou restent dans la neutralité. L'an 1390, Ladislas est couronné solennellement à Gaète le 29 mai par le cardinal de Florence, légat du nouveau Pape Boniface IX. L'an 1392, Ladislas envoie, le 10 avril, des troupes contre la maison puissante des Sanseverini, l'un des plus fermes appuis du parti angevin. Elles sont battues, et les deux généraux, Othon de Brunswick, qui avait passé au service de Ladislas, et Albéric de Barbiano, sont du nombre des prisonniers; l'un et l'autre se rachètent par de grosses sommes. (Othon depuis ce temps vécut tranquille dans sa principauté de Tarente où il finit ses jours, suivant Muratori, vers l'an 1399.) Au mois de juin Ladislas se met pour la première fois à la tête de son armée. Ses essais sont des

périr par la disette et les maladies, en tomba malade lui-même, et mourut la nuit du 20 au 21 septembre 1394, à Biséolia près de Bari. Ce prince ne porta le titre de roi de Naples qu'un an et 21 jours, n'ayant commencé à le prendre que le 30 août 1388. Au paravant, dans tous les actes qu'il fit depuis son arrivée en Italie, il se qualifiait simplement duc de Calabre. Louis avait épousé, le 9 juillet 1360, Marie, fille putnée de Charles de Blois, duc de Bretagne (morte le 12 novembre 1404), dont il eut Louis, qui suit; Charles, duc de Calabre, etc., mort sans alliance le 19 mai 1414, et Marie d'Anjou, née l'an 1370.

LOUIS II D'ANJOU.

1385. Louis II, fils de Louis I^e et de Marie de Blois, né le 7 octobre 1377, est reconnu roi de Naples le 9 février par la cour de France à Paris, où la reine Marie, sa mère, l'avait amené d'Angers. Cette princesse l'ayant ensuite conduit à Avignon, il y fit hommage à Clément VII, et reçut l'investiture du Pape le 21 mai. L'an 1386, Othon de Brunswick, dernier époux de la reine Jeanne, part d'Avignon le 25 octobre pour aller se mettre à la tête des partisans de Louis II dans le royaume de Naples. L'an 1387, au mois de juillet, il entre dans Naples, d'où il chasse, après un combat sanglant, Marguerite, mère du roi Ladislas, et Raymond des Ursins, créé gonfalonier de l'Eglise par Urbain VI. L'an 1389, Othon de Brunswick, piqué d'avoir été destitué de son emploi de capitaine-général par la reine Marie, se jette dans le parti de Ladislas. L'an 1390, le roi Louis s'étant rendu avec Charles VI, roi de France, à Avignon, y est couronné par Clément VII le jour de la Toussaint. Le 30 juillet 1391, il s'embarque pour Naples où il fait son entrée solennelle le 14 août. L'an 1392, Louis, dans le cours de l'été, se rend maître des châteaux de Naples. L'an 1399, les Sanseverini s'étant laissé gagner par le roi Ladislas, trahissent Louis en l'engageant à passer

coups de maître. Il prend Aquila dans l'Abruzze, force le duc de Sessa d'embrasser son parti, et met les ennemis en déroute à Montecorvino. L'an 1395, au mois d'avril, Ladislas assiége par terre et par mer la ville de Naples. Mais quatre galères venues de Provence ayant donné la chasse à son escadre le 15 mai, cet échec l'oblige à lever le siège. L'an 1399, il devient maître de Naples et de tout le royaume par la retraite de son compétiteur. Il exerce alors une vengeance cruelle contre les barons qui lui avaient été opposés.

L'an 1403, invité par une députation de seigneurs hongrois, Ladislas se met en route pour aller disputer le royaume de Hongrie à Sigismond. Arrivé à Zara il s'y fait couronner roi de cette monarchie le 5 août par le cardinal de Florence. Mais sur la nouvelle que le parti de Sigismond a prévalu, il reprend la route d'Italie.

L'an 1404, le peuple de Rome s'étant soulevé contre le nouveau Pape Innocent VII, Ladislas accourt en cette ville avec un corps de troupes sous prétexte de venir défendre ce Pontife contre les insultes des Romains. Mais au lieu de travailler à calmer la sédition, il l'anime sous main afin de se rendre plus nécessaire pour un accommodement. Il s'en fit un effectivement le 17 octobre qui fut avantageux aux Romains, et dans lequel Ladislas ne s'oublia pas. De Layte ajoute que le 20 du même mois il se rendit maître du château Saint-Ange, et y mit garnison, laissant au Pape Saint-Pierre avec son château.

L'an 1411, le 19 mai, Ladislas est entièrement défait par Louis d'Anjou. Ladislas lui-même convenait que si les victorieux l'avaient poursuivi le jour du combat, ils lui auraient fait perdre la couronne et la vie ; que le lendemain ils lui auraient fait perdre la couronne ; et il ajoutait qu'en différant trois jours ils lui avaient conservé la couronne et la vie. L'an 1413, il tombe malade à Pérouse, et s'étant fait ramener à Naples, il y meurt le 6 août dans sa trente-neuvième année, après un règne de 28 ans, sans laisser d'enfants légitimes, quoiqu'il eût épousé trois femmes : 1^e le 5 septembre 1389, Constance, fille de Mainfroi de Clermont, seigneur très-puissant en Sicile, qu'il réputa au mois de mai 1392 ; 2^e l'an 1403, Marie ou Mariette, dite aussi Marguerite, fille de Jacques I^r, roi de Chypre, morte le 4 septembre 1404 ; 3^e l'an 1405, Marie d'Enguier, princesse de Tarente. L'ambition de Ladislas ne connut point de bornes et ne fut arrêtée par aucune considération. Il lui sacrifia tout, la bonne foi, la probité, l'honneur, la religion.

JEANNE II, DITE JEANNELLE, ET JACQUES DE BOURBON.

1416. Jeanne II, fille de Charles III, née l'an 1371, veuve depuis 1406 de Guillaume, duc d'Autriche, qu'elle avait

à Tarente pour empêcher cette ville de tomber au pouvoir de son rival ; il y est reçu avec de grands honneurs ; mais le lendemain de son arrivée il est assiégié par Raymond des Ursins. Pendant son absence, Charles, son frère, commande à Naples ; mais le 9 juillet, Ladislas étant revenu par mer avec ses galères au port de cette ville, traite avec les habitants pour y entrer, et obtient ce qu'il désire. Charles à son entrée dans la ville se retire dans le château Neuf, dont Ladislas fait aussitôt le siège. Louis se trouvant confiné à Tarente, persécuté par Raymond des Ursins, abandonné des Sanséverini, ou plutôt de tout le monde, s'embarque sur ses galères pour retourner à Naples complaint y rentrer sans difficulté ; mais il trouve qu'il a changé de maître. Alors perdant courage, il fait proposer à Ladislas un accommodement au moyen duquel Charles rend le château Neuf, et Louis fait voile pour la Provence laissant son rival triomphant. (MURATORI.)

L'an 1409, Louis est rappelé par les Napolitains. Il va au concile de Pise où il est reconnu pour roi dans la session du 27 juillet, par les Pères de cette assemblée et par Alexandre V, qui venait d'être élu Pape. L'an 1411 il gagne sur Ladislas, le 19 mai, la bataille dite de Roche-Sèche, ou de Ponte-Corvo, sur le Garillan, qui devait lui assurer la couronne s'il eût su en profiter. Quelque temps après, Louis éprouve encore, de la part des Napolitains, la même incertitude dont ils lui avaient déjà donné des preuves, et se trouve obligé de quitter l'Italie. L'expérience qu'il avait faite deux fois de l'esprit changeant de ce peuple l'empêcha de repasser en Italie l'an 1414, après la mort de Ladislas, qui semblait l'y inviter. L'an 1417, Louis meurt à Angers le 29 avril, laissant d'Yolande, fille de Jean I^r, roi d'Aragon, qu'il avait épousée le 2 décembre 1400, Louis III, René, dit le Bon, Charles, comte du Maine, Marie, femme de Charles VII, roi de France, Yolande, mariée à François de Montfort, fils et successeur de Jean VI, duc de Bretagne.

LOUIS III, D'ANJOU.

1417. Louis III, né le 24 septembre 1403, succède aux prétentions de Louis II, son père, sur le royaume de Naples plutôt qu'à sa couronne. Néanmoins, l'an 1420, à l'invitation du Pape Martin V, il se détermine à passer en Italie. Le 15 août de cette même année il arrive au port de Naples avec une petite flotte de 13 bâtiments, commandée par Baptiste Frégose, frère du doge de Gênes. François Sforza, qui venait de s'emparer d'Aversa s'étant joint à lui avec ses troupes, ils font ensemble le siège de Naples. Ils étaient sur le point de s'en rendre maîtres lorsqu'on vit paraître, le 6 septembre, 15 bâtiments du roi d'Aragon qui donnèrent la chasse à la flotte génoise.

épousé vers l'an 1403, succède au roi Ladislas, son frère. Jeanne choisit pour époux Jacques de Bourbon, comte de la Marche, à qui elle donna sa main le 10 août 1413. Jacques aussitôt usurpa, selon les uns, prit, du consentement de la reine, suivant les autres, le titre de roi. Non content des honneurs de la souveraineté, il voulut en exercer les droits, même à l'exclusion de son épouse. Le 13 septembre 1416, la reine avait obtenu permission d'aller dîner à une maison de campagne voisine de Naples. Lorsqu'elle fut partie, le peuple, ému par les conjurés, prit les armes et se mit à crier : *Vive la reine Jeanne.* La princesse, ramenée aussitôt à Naples par les barons, qui l'accompagnaient alla droit à la tête du peuple au château de l'Oeuf, où le roi s'était retranché. On en commença le siège; mais par la médiation de quelques personnes de poids, il se fit un accommodement au moyen duquel Jacques quitta le titre de roi, se réduisit à ceux de prince de Tarente et de vicaire du royaume, et s'obligea de faire sortir du royaume tous les François, à la réserve de quarante. La reine avait fort à cœur ce dernier article. Son époux ne se pressant pas de l'exécuter, elle s'en chargea elle-même. Mais prenant prétexte de ses délais pour se venger de la captivité qu'il lui avait fait souffrir, elle le fit renfermer dans une prison d'où il ne sortit que le 15 février 1419; encore fallut-il l'autorité du Pape Martin V pour l'en tirer. La bonne intelligence parut après cela rétablie entre lui et sa femme; mais de nouveaux dégoûts qu'elle lui fit bientôt essuyer l'engagèrent à se retirer secrètement à Tarente. Il n'y trouva pas le repos qu'il cherchait. Marie d'Enguign, veuve du roi Ladislas, qui avait des droits sur cette principauté, apprenant qu'il s'était établi à Tarente, vint sur la fin de mai l'y assiéger. Jacques de Bourbon prit alors le parti de retourner en France. Il s'arrêta à Besançon, où il entra dans l'ordre de Saint-François, et mourut en 1438.

L'an 1420, la reine Jeanne se voyant attaquée par Louis III, duc d'Anjou, son compétiteur, adopte Alphonse V, roi d'Aragon pour l'opposer à ce prince, et lui donne le duché de Calabre. L'an 1421, Alphonse passe à Naples pour secourir la reine; mais cette princesse inconstante pensait déjà à s'accorder avec le duc d'Anjou. L'an 1423 la médisance éclate entre elle et le roi d'Aragon. Jeanne se persuadant qu'Alphonse veut la transporter en Espagne, s'enferme dans le château Capouan. Alphonse craignant de son côté que Jeanne ne veuille attenter à sa vie, fait arrêter, le 22 mai, le sénéchal de Naples qui était venu le trouver sous la foi d'un sauf-conduit. Voulant ensuite faire le même traitement à la reine, il va l'assiéger dans le château Capouan où elle s'était retirée. François Sforza, depuis duc de Milan, qui commandait alors les troupes de la reine, vient à son secours, bat, le 30 mai, sur sa route, un corps de troupes aragonaises et entre victorieux dans le château Capouan, où il est reçu comme un ange tutélaire. Ce fut alors que Jeanne, par un acte du 2 juin, révoqua l'adoption d'Alphonse, et lui substitua Louis III, duc d'Anjou. Sforza quitte la reine pour aller se rendre maître d'Averse. Pendant son absence une flotte

Louis et Sforza firent leurs efforts, mais en vain, pour empêcher le débarquement; et après un rude combat ils furent obligés de se retirer à Averse. La présence de Louis dans le royaume de Naples ne laissa pas de lui faire un grand nombre de partisans. L'an 1421 le Pape Martin lui envoie Tartaglia, fameux condottiere, qui lui amène 500 chevaux et quelque infanterie. Peu de temps après, Jeanne, reine de Naples, dégoutée d'Alphonse, entame un traité secret par le moyen de Bernard Arcamon, avec Louis d'Anjou et François Sforza, général de ce prince. Les affaires de Louis commençaient à cheminer heureusement; mais une vengeance déplacée les ruina. Louis et Sforza soupçonnant Tartaglia de trahison le font arrêter dans Averse, où était leur quartier général, et lui font couper la tête. Les troupes de ce capitaine irritées de sa mort, passent du côté de l'ennemi, et avec elles la fortune abandonne Louis. Ce prince, l'année suivante, au mois de mars, conclut avec Alphonse un traité par lequel il lui remet Averse et Castellamare, après quoi il se retire à Rome, sans argent, sans crédit, pour y vivre des bienfaits du Pape.

L'an 1423, la reine Jeanne, le 2 juin, adopte Louis qui demeurait toujours à Rome, et y conservait le titre de roi. L'an 1424, les troupes de la reine avec celles des Génois ayant repris Naples sur les Aragonais le 12 avril et les châteaux quelques jours après, Louis fait son entrée dans Naples au nom de cette princesse.

L'an 1428, Jeanne, par le conseil du grand sénéchal qui voyait Louis de mauvais œil à la cour, envoie ce prince dans la Calabre, qu'il soumet presque toute entière à l'obéissance de la reine.

L'an 1433, Jeanne fait un traité secret avec Alphonse par lequel elle annule l'adoption de Louis et renouvelle celle d'Alphonse. L'an 1434 Louis, qui avait fixé sa résidence en Calabre, marche avec une armée, par ordre de la reine, contre Jean-Antoine des Ursins, prince de Tarente. Tandis qu'il l'assiége dans sa capitale après lui avoir donné plusieurs échecs, il est attaqué de la fièvre au mois de novembre, et meurt au château de Cosenza le 15 de ce mois sans laisser d'enfants de Marguerite, fille d'Amédée VIII, premier duc de Savoie, qu'il avait épousé cette année ou la précédente. Ce prince, dit Muratori, fut regretté de tout le monde à cause de ses belles qualités, et surtout de la reine Jeanne qui se repenta du mauvais traitement qu'elle lui avait fait en le tenant si longtemps éloigné d'elle.

Voulant ensuite faire le même traitement à la reine, il va l'assiéger dans le château Capouan où elle s'était retirée. François Sforza, depuis duc de Milan, qui commandait alors les troupes de la reine, vient à son secours, bat, le 30 mai, sur sa route, un corps de troupes aragonaises et entre victorieux dans le château Capouan, où il est reçu comme un ange tutélaire. Ce fut alors que Jeanne, par un acte du 2 juin, révoqua l'adoption d'Alphonse, et lui substitua Louis III, duc d'Anjou. Sforza quitte la reine pour aller se rendre maître d'Averse. Pendant son absence une flotte

catalane ayant débarqué des troupes le 11 juin au port de Naples, Alphonse avec éo renfort entre dans la ville dont il fait brûler la partie qui avoisinait le château Neuf, pour intimider ou pour occuper les Napolitains. Sforce de retour, le lendemain tire la reine du château Capouan, et l'emmène à Averse. L'an 1424, la reine, avec le secours des Génois, recouvre Naples le 12 avril, et les châteaux les jours suivants. L'an 1433, Alphonse se réconcilie avec la reine Jeanne, qui, par ses lettres, données le 4 avril, mais qui furent tenues secrètes, annule l'adoption du duc d'Anjou et renouvelle celle du roi d'Aragon. Mais bientôt se repentant de l'injustice qu'elle a faite au premier, elle veut le rappeler auprès d'elle. L'an 1435, Jeanne meurt le 2 février âgée de 64 ans, après avoir institué par son testament René d'Anjou pour son héritier.

ALPHONSE I^r.

1435. Alphonse I^r, roi d'Aragon (cinquième du nom) et de Sicile, avait été adopté, comme on l'a dit, en 1420 par la reine Jeanne qui, piquée de son ingratitude, cassa le testament qu'elle avait fait en sa faveur. L'an 1442, Alphonse s'empara de Naples la nuit du 1^{er} au 2 juin, et ensuite de tout le royaume, qu'il posséda jusqu'à sa mort, arrivée le 28 juin 1458. Par son testament il le transmit à Ferdinand qui suit.

Cesse d'une rare prudence, fut accueillie avec de grands honneurs à Naples, et y reçut les hommages de plusieurs autres villes. De là elle fit partir Louis, son fils, avec le général Michel Attendolo, pour la Calabre, qu'ils réduisirent en peu de temps. L'an 1438, René ayant obtenu sa délivrance, passe en Italie avec une petite flotte, et arrive le 19 mai à Naples. Il y fait son entrée au milieu des acclamations du peuple. Mais quand on vit, dit Muratori, qu'il était pauvre et que sa bourse ne distillait point cette rosée d'or à laquelle on s'attendait, le zèle des Napolitains commença de se refroidir à son égard. Jacques Caldora, fameux capitaine, vint néanmoins lui offrir ses services avec sa troupe, et Michel Attendolo, son général, se mit en devoir de le défendre avec vigueur. René fit la guerre pendant quatre ans à son compétiteur Alphonse avec assez de succès. Mais l'an 1442, Alphonse ayant emporté d'assaut la ville de Naples, René s'embarqua sur deux galères génoises avec sa suite, et se rendit à Florence auprès du Pape Eugène. L'an 1453, il rentre en Italie avec des troupes pour secourir François Sforza, duc de Milan, dans la guerre qu'il avait avec les Vénitiens. L'an 1465, les Catalans après la mort de Don Pêdre de Portugal, choisissent pour leur souverain René qui, par sa mère, avait des droits incontestables sur la couronne d'Aragon. L'an 1480, René meurt le 10 juillet à Aix en Provence. Il avait épousé : 1^e le 25 octobre 1420, Isabelle, fille ainée et héritière de Charles I^r, duc de Lorraine, morte le 28 février 1452 ; 2^e le 10 septembre 1454, Jeanne de Laval, fille de Gui XIII, comte de Laval, morte sans enfants l'an 1498. Du premier lit il eut Jean qui suit; Louis, et trois autres fils morts jeunes; Yolande, mariée, en 1444, à Ferri II de Lorraine, comte de Vaudemont, à qui elle porta les droits de sa maison sur la couronne de Naples (de là les prétentions de la maison de Lorraine à ce royaume); Marguerite, femme de Henri VI, roi d'Angleterre, et deux autres filles. René eut les vertus et les qualités d'un grand roi, et il ne lui manqua que du bonheur pour être mis au nombre des héros. A la valeur il joignait l'amour des sciences et des arts. Il était profond dans les mathématiques, savait théologien et fort versé dans l'Écriture sainte. Il faisait ses délices de la poésie Provençale, et ramassa dans sa bibliothèque tous les ouvrages des anciens troubadours. Il passait une partie de son temps à peindre en miniature et sur le verre, et l'on voit encore à Dijon, à Aix, à Avignon, des peintures de sa façon. Les curieux conservent des heures qu'il orna de très-belles miniatures. Le jardinage fut aussi partie de ses amusements. C'est lui, dit-on, qui fit apporter en France les œillets de Provence, les roses de Provins et les raisins muscats.

FERDINAND I^r.

1458. Ferdinand I^r, fils naturel d'Alphonse, lui succède au royaume de Naples. Il eut plusieurs obstacles à surmonter pour se maintenir, tant de la part du Pape Calixte III qui refusait de le reconnaître, que de celle des seigneurs qui offrirent la couronne à plusieurs princes : 1^e à Don Carlos I^r, prince de Viane, fils de Jean II, roi de Navarre, frère d'Alphonse; 2^e à Jean, roi d'Aragon;

RENÉ^r D'ANJOU ; DIT LE BON.

1435. René d'Anjou, fils de Louis II et d'Yolande, surnommé *le Bon*, né le 16 janvier 1408, adopté par Jeanne II, reine de Naples, l'an 1435, et déclaré son héritier, était prisonnier du duc de Bourgogne, lorsque cette princesse mourut. Ne pouvant se rendre aux invitations des Napolitains qui lui avaient envoyé une ambassade pour le presser de venir prendre possession de son royaume, il leur envoya sa femme Isabelle avec Louis, son deuxième fils, appelé le prince de Piémont. Isabelle, prin-

cesse d'une rare prudence, fut accueillie avec de grands honneurs à Naples, et y reçut les hommages de plusieurs autres villes. De là elle fit partir Louis, son fils, avec le général Michel Attendolo, pour la Calabre, qu'ils réduisirent en peu de temps. L'an 1438, René ayant obtenu sa délivrance, passe en Italie avec une petite flotte, et arrive le 19 mai à Naples. Il y fait son entrée au milieu des acclamations du peuple. Mais quand on vit, dit Muratori, qu'il était pauvre et que sa bourse ne distillait point cette rosée d'or à laquelle on s'attendait, le zèle des Napolitains commença de se refroidir à son égard. Jacques Caldora, fameux capitaine, vint néanmoins lui offrir ses services avec sa troupe, et Michel Attendolo, son général, se mit en devoir de le défendre avec vigueur. René fit la guerre pendant quatre ans à son compétiteur Alphonse avec assez de succès. Mais l'an 1442, Alphonse ayant emporté d'assaut la ville de Naples, René s'embarqua sur deux galères génoises avec sa suite, et se rendit à Florence auprès du Pape Eugène. L'an 1453, il rentre en Italie avec des troupes pour secourir François Sforza, duc de Milan, dans la guerre qu'il avait avec les Vénitiens. L'an 1465, les Catalans après la mort de Don Pêdre de Portugal, choisissent pour leur souverain René qui, par sa mère, avait des droits incontestables sur la couronne d'Aragon. L'an 1480, René meurt le 10 juillet à Aix en Provence. Il avait épousé : 1^e le 25 octobre 1420, Isabelle, fille ainée et héritière de Charles I^r, duc de Lorraine, morte le 28 février 1452 ; 2^e le 10 septembre 1454, Jeanne de Laval, fille de Gui XIII, comte de Laval, morte sans enfants l'an 1498. Du premier lit il eut Jean qui suit; Louis, et trois autres fils morts jeunes; Yolande, mariée, en 1444, à Ferri II de Lorraine, comte de Vaudemont, à qui elle porta les droits de sa maison sur la couronne de Naples (de là les prétentions de la maison de Lorraine à ce royaume); Marguerite, femme de Henri VI, roi d'Angleterre, et deux autres filles. René eut les vertus et les qualités d'un grand roi, et il ne lui manqua que du bonheur pour être mis au nombre des héros. A la valeur il joignait l'amour des sciences et des arts. Il était profond dans les mathématiques, savait théologien et fort versé dans l'Écriture sainte. Il faisait ses délices de la poésie Provençale, et ramassa dans sa bibliothèque tous les ouvrages des anciens troubadours. Il passait une partie de son temps à peindre en miniature et sur le verre, et l'on voit encore à Dijon, à Aix, à Avignon, des peintures de sa façon. Les curieux conservent des heures qu'il orna de très-belles miniatures. Le jardinage fut aussi partie de ses amusements. C'est lui, dit-on, qui fit apporter en France les œillets de Provence, les roses de Provins et les raisins muscats.

JEAN D'ANJOU.

1458. Jean, duc de Calabre et de Lorraine, fils de René et d'Isabelle, né, suivant dom Calmet, le 2 août 1426, selon d'autres, le 7 janvier 1426, fut appelé à la couronne de Naples par plusieurs seigneurs après la mort d'Alphonse, du vivant de son père. L'an 1459 le 4 octobre, il part de Gênes, dont le roi Charles VII l'avait nommé gouverneur en 1458 pour se rendre dans le royaume

3^e à Jean, fils de René d'Anjou. Le premier obstacle fut bientôt levé par la mort de Calixte III; Pie II, son successeur, donna l'investiture du royaume à Ferdinand, dont la fille épousa Antoine Piccolomini, neveu de ce Pape. L'an 1460, Ferdinand perd une grande bataille sur les bords du Sarno, près de Nole, le 7 juillet, contre Jean, son compétiteur. Sa déroute fut telle qu'il eut peine à gagner Naples avec 20 chevaux. L'argent lui manquant pour réparer cet échec, on vit la reine Isabelle, sa femme, aller mendier, la bourse à la main, du secours de maison en maison. Cet expédient lui réussit pour se remettre un peu en équipes. Jean d'Anjou cependant tira de grands avantages de sa victoire. Il parcourut le pays, dont la plupart des villes et des seigneurs se soumirent à lui, et s'il eût été droit à Naples, ce que de mauvais conseils l'empêchèrent de faire, il fut resté maître du royaume sans rival. Le 27 du même mois de juillet, Jacques Piccinino, son général, gagne une nouvelle bataille à San-Fabiano, sur les troupes de Ferdinand, commandées par Frédéric, duc d'Urbino et Alexandra Sforza. Piccinino forme alors le dessein de faire irruption sur les terres du Pape pour le détacher du parti de Ferdinand. Il entre dans la Sabine en automne, prend Riéti avec d'autres places du voisinage, et porte la terreur jusque dans Rome. Mais Sforza et le duc d'Urbino étant venus, l'obligent à retourner sur ses pas et à aller prendre ses quartiers d'hiver dans l'Abruzze.

L'an 1461, le roi Louis XI sollicite le Pape d'accorder l'investiture du royaume de Naples à Jean d'Anjou. Pour y déterminer sa Sainteté, il révoque la pragmatique Sanction, et offre d'envoyer 70,000 hommes contre les Turcs. Pie II, loin de se rendre aux désirs du monarque, fait venir d'Albanie, l'année suivante, le fameux Scanderberg pour le mettre à la tête des troupes de Ferdinand. Ce dernier, avec le secours du prince grec, remporte une grande victoire le 18 août 1462, près de Troie dans la Pouille, sur son compétiteur. L'an 1463, Ferdinand achève de se rendre maître du royaume de Naples.

L'an 1494, Ferdinand meurt d'apoplexie, le 25 janvier, à l'âge de 71 ans, fort peu regretté de ses sujets qu'il avait traités d'abord avec douceur, mais ensuite avec beaucoup de dureté, pour ne pas dire de cruauté. Naples lui dut néanmoins une partie de sa grandeur. Il augmenta considérablement son enceinte; il y établit des manufactures de laine, de soie, d'or et d'argent, et d'ouvrages d'orfèvrerie qui augmentèrent son commerce, et par une suite nécessaire y firent naître le luxe. Il introduisit le premier l'usage de l'imprimerie dans ses Etats vers l'an 1474. Ce prince avait épousé : 1^e, l'an 1434, Isabelle, fille de Tristan, de Clermont; 2^e, l'an 1476, Jeanne, fille de Jean II, roi d'Aragon (morte le 9 janvier 1517). Du premier lit il eut Alphonse, qui suit; Frédéric, qui continua la postérité; François, duc du Mont-Saint-Ange; Jean, cardinal; Béatrix, femme, 1^e de Mathias Corvin, roi de Hongrie; 2^e de Ladislas VI, successeur de Mathias; Éléonore, alliée : 1^e à Marie Sforza, duc de Bar;

de Naples. L'an 1460 le 7 juillet, il gagne la bataille de Sarno sur Ferdinand, son compétiteur. Son dessein, après cette victoire, était de marcher droit à Naples; mais il fut détourné par le prince de Tarente, dont l'avis fut qu'avant d'attaquer la capitale il fallait s'assurer des places circonvoisines. Jean y déféra par une complaisance dont il eut tout lieu de se repentir. Il soumit, à la vérité, plusieurs villes dans la Pouille et dans l'Abruzze. Mais le Pape Pie II, protecteur de Ferdinand, ayant fait venir au secours de ce prince le fameux Scanderberg, roi d'Albanie, arrêta les progrès de Jean et rétablit les affaires de son compétiteur. Jean fut battu à Troie dans la Pouille, le 18 août, par Ferdinand, après un combat de six heures. L'an 1463, trahi par Jacques Piccinino, son général, et abandonné de la plupart de ceux qui l'avaient appelé, il est obligé de renoncer à son entreprise et de repasser en Provence. C'est ainsi que la maison d'Anjou perdit, sans retour pour elle, le royaume de Naples.

L'an 1463, Jean se joint aux princes mécontents contre le roi Louis XI. Il amène à leur secours 500 Suisses; ce furent les premiers, suivant un moderne, qui passèrent en France.

L'an 1470, Jean meurt à Barcelone le 13 décembre, suivant dom Calmet, le 16 du même mois, selon Ferreras et suivant d'autres, le 27 juillet 1471. Il avait épousé, par contrat du 2 avril 1437, Marie, fille de Charles I^e, duc de Bourbon, morte en 1448, dont il eut René, mort jeune, Jean II, duc de Calabre, mort peu avant ou peu après son père, à l'âge d'environ 28 ans, et Marie, morte jeune. Jean fut un des plus grands capitaines de son siècle, quoique rarement heureux, mais plus admirable dans ses disgrâces que brillant dans ses succès. Il n'éprouva jamais de revers qui n'ajoutât encore à sa gloire. S'il fut souvent malheureux, il ne cessa jamais d'être grand. Après lui, Charles, comte du Maine, que le roi René, son oncle, avait institué son héritier au royaume de Naples, se préparait à passer en Italie pour y soutenir ses droits les armes à la main, lorsqu'une maladie de langueur l'obligea de renoncer à ses projets pour ne s'occuper qu'à régler sa succession. Quoiqu'il eût deux neveux il leur préséra le roi de France Louis XI, et par son testament il appela ce prince à tous ses Etats et seigneuries, et après lui tous ses descendants et successeurs à la couronne. Telle est l'origine du droit des rois de France sur le royaume de Naples. Charles mourut le 11 décembre 1481.

2^e à Hercule, duc de Ferrare. Du deuxième lit sortirent Charles, mort jeune, et Jeanne, femme de Ferdinand II, roi de Naples, son neveu.

ALPHONSE II.

1494. Alphonse II, duc de Calabre, fils aîné de Ferdinand et d'Isabelle, est couronné le 8 mai 1494 roi de Naples. Du vivant de son père il avait fait ses preuves de valeur, de luxure, d'avarice et de cruauté. Ce prince néanmoins, au bruit de l'arrivée des Français en Italie, fut saisi d'une frayeur si grande que, le 23 janvier 1495, il abdiqua la couronne, et passa, le 3 février suivant, en Sicile, où ayant embrassé la règle des Olivétains, il mourut le 19 novembre de la même année. Il avait épousé, l'an 1458, Hippolyte, fille de François Sforza, duc de Milan, laquelle mourut le 20 août 1488 après lui avoir donné Ferdinand, qui suit, Pierre, prince de Rossano, et Isabelle, femme de Jean-Gatéas-Marie Sforza, duc de Milan.

FERDINAND II.

1495. Ferdinand II est reconnu roi de Naples le 23 janvier, après l'abdication de son père. A peine est-il sur le trône que les Napolitains, voyant que Charles VIII approchait, députent à ce prince pour l'assurer de leur fidélité. Ferdinand, après avoir fait de vains efforts pour les engager à se défendre, quitte Naples le 21 février et se retire dans l'île d'Ischia. Charles VIII entre dans Naples en triomphateur le lendemain, où, selon d'autres, le 24 du même mois. Le monarque français étant parti de cette ville le 20 mai, Ferdinand recouvre bientôt après ses Etats. Il n'en jouit pas longtemps étant mort le 5 septembre ou octobre 1496 (MURAT.) sans laisser d'enfants de Jeanne, fille de Ferdinand I^r, sa femme et sa tante (décedée le 27 août 1518.)

FRÉDÉRIC III.

1496. Frédéric III, fils de Ferdinand I^r, succède à Ferdinand II, son neveu. L'an 1501, il est dépouillé de ses Etats par Louis XII, roi de France, et par Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon. Frédéric ayant obtenu du roi Louis XII la permission de se retirer en France et des revenus pour subsister, se rendit à Tours où il fixa sa résidence, et y mourut le 9 septembre 1504, âgé de 52 ans. Ferdinand, duc de Calabre, son fils aîné, se défendit quelque temps après son départ dans Tarente ; mais les habitants ayant perdu toute espérance de secours, convinrent de rendre la place à Gonzalve après l'avoir fait jurer sur l'Eucharistie qu'il permettrait au prince de se retirer où il voudrait. Malgré cet engagement, le général Espagnol fit conduire le duc de Calabre en Espagne, où il fut retenu jusqu'à sa mort, arrivée l'an 1550 suivant Muratori. Il n'eut point d'enfants de ses deux femmes, Marie de Mendoza et Germaine de Foix, mariée depuis à Ferdinand le Catholique.

Le roi Frédéric avait épousé en premières

noces, l'an 1478, Anne, fille d'Amédée IX, duc de Savoie, dont il n'eut qu'une fil^e, Charlotte, princesse de Tarente qui fut mariée, le 27 janvier 1500, à Gui (seizième du nom), comte de Laval. Frédéric épousa en secondes noces Isabelle, dite Éléonore, fille de Pierre de Baux, duc d'Andria, de laquelle il eut Ferdinand, duc de Calabre, Alphonse, connu en France sous le nom d'infant d'Aragon (mort à Grenoble en 1515), César qui, s'étant retiré à Ferrare, y mourut à l'âge de 28 ans, et deux filles. Tous ces enfants moururent sans postérité, à l'exception de la princesse de Tarente, qui laissa un fils et deux filles. Le fils, nommé Gui XVII, comte de Laval, fut tué l'an 1522 au combat de la Bicoque. Catherine, l'aînée des filles, fut mariée en 1518 au comte de Rieux, et Anne, la cadette, épousa en 1521 François de la Trémouille, prince de Talmont. La ligne de Catherine ayant manqué en 1605 par la mort de Gui (vingtième du nom), comte de Laval, toute la succession des comtes de Laval et de la princesse de Tarente passa dans la ligne d'Anne de Laval, et fut reçueillie par Henri, duc de la Trémouille, son arrière-petit-fils. C'est en vertu de cette descendance que la maison de la Trémouille a des prétentions sur le royaume de Naples, comme unique héritière du roi Frédéric ; et c'est en conséquence qu'elle obtint de Louis XIV, en 1668, la permission d'envoyer au congrès de Munster un député chargé de faire les poursuites nécessaires pour la conservation de ses droits. Les protestations qu'elle fit alors ont été renouvelées dans la plupart des congrès subséquents et en dernier lieu, l'an 1748, à l'occasion du traité définitif de paix conclu à Aix-la-Chapelle.

L'an 1503, Ferdinand le Catholique s'empara de tout le royaume de Naples contre la foi du traité qu'il avait fait avec Louis XII. Cette usurpation fut en quelque sorte légitimée par le traité de Blois conclu le 12 octobre 1505 entre Louis XII et Ferdinand ; traité par lequel le monarque français, en donnant en mariage Germaine de Foix, sa nièce, au roi d'Espagne, cédait à cette princesse la portion du royaume de Naples qui lui était échue en partage à charge de réversion à la couronne de France en cas qu'elle restât veuve sans enfants. Mais Ferdinand, à la faveur des brouilleries qui s'élevèrent entre le Pape Jules II et Louis XII, obtint du premier une bulle en date du 3 juillet 1510 par laquelle il cassait et annulait le traité de Blois comme fait sans la participation du Saint-Siège, déclarait Louis XII déchu de toute prétention à la moitié du royaume de Naples, et transportait à Ferdinand et ses successeurs la propriété entière de cet Etat. Louis XII fit vainement ses protestations contre cette bulle. Depuis ce temps le royaume de Naples est demeuré, comme celui de Sicile, aux mains de la monarchie d'Espagne, mais il en a été démembré par

le traité de Bade du 7 septembre 1714 en faveur de l'empereur Charles VI, qui en était déjà en possession par la conquête que l'empereur Joseph en avait faite l'an 1707.

ROIS DES DEUX-SICILES

DE LA MAISON DE BOURBON.

DON CARLOS, ou CHARLES IV.

1736. Don Carlos, duc de Parme et de Plaisance, fils de Philippe V, roi d'Espagne, et d'Elisabeth de Parme, né le 20 janvier 1716, cessionnaire des droits de son père sur le royaume de Naples et de Sicile, fit son entrée le 10 mai 1734 dans Naples, et y reçut son nom l'hommage de tous les Etats. Le 25 du même mois les Espagnols forcèrent les impériaux retranchés à Bitonte dans la Pouille et les mirent hors d'état d'arrêter leurs conquêtes. Le 15 juin, le nouveau roi fut en personne le siège de Gaète, dont il se rend maître le 6 août. Ce Prince, le 23 du même mois, fit passer 20,000 hommes en Sicile dont toutes les places se soumettent volontairement, à l'exception de Messine, de Syracuse et de Trapani où les impériaux s'étaient renfermés. La première se rend le 22 février 1735, la deuxième le 1^{er} juin suivant, et la troisième le 22 du même mois, selon Muratori. Le journal de Louis XV met la reddition de Trapani au 30 juin, et d'Elgly au 12 juillet. Le 3 de ce dernier mois don Carlos est couronné roi de Sicile à Palerme, par l'archevêque de cette ville. Le 3 octobre, par un des articles préliminaires de la paix signés à Vienne entre l'empereur et le roi de France, les royaumes de Naples et de Sicile, avec les places maritimes de la Toscane, Portolongone et l'île d'Elbe, sont cédés à don Carlos qui, l'année suivante, est reconnu de toutes les puissances. Naples commence pour lors à voir son souverain habiter dans ses murs; avantage dont elle était privée depuis plus de deux siècles. L'an 1738, le Pape, par une bulle du 18 mai, accorde à don Carlos l'investiture du royaume de Naples; et le 29 juin, le connétable Colonne présente, au nom de ce prince, la haquenée blanche que les rois de Naples envoient tous les ans à pareil jour au Saint-Père, avec une bourse de 7,000 ducats. Le 2 juillet, don Carlos institue la chevalerie de Saint-Janvier. La même année il fait commencer la fouille des ruines d'Herculanum, ville ancienne ensevelie par deux éruptions du Vésuve, l'une de l'an 63 de Jésus-Christ et l'autre de l'an 79. On a continué dans les années suivantes jusqu'à présent cette opération qui nous a procuré la découverte de quantité de monuments précieux en tout genre.

L'an 1741, don Carlos unit ses forces à

celles de l'Espagne contre la reine de Hongrie. L'an 1742, une escadre anglaise de 14 voiles ayant paru à la vue du port de Naples le 18 août, oblige Sa Majesté Sicilienne de s'engager à une neutralité absolue, et de rappeler les troupes qu'elle avait jointes à celles d'Espagne. L'an 1744, ce prince voyant les Autrichiens près de pénétrer dans ses Etats, se met, le 25 mars, à la tête de 15,000 hommes, et va se joindre aux Espagnols, non dans la vue de rompre la neutralité, mais pour garantir son royaume de l'invasion dont il était menacé. Le 11 août, les Autrichiens ayant voulu attaquer les deux armées combinées dans leur camp de Vellètri, sont repoussés vigoureusement, et obligés de se replier du côté de la Lombardie.

L'an 1759, après la mort de Ferdinand VI, roi d'Espagne, arrivée le 10 août, don Carlos est appelé, par le droit de succession à cette monarchie. Mais comme par le derniers traités les couronnes d'Espagne et des Deux-Siciles ne peuvent être réunies sur une même tête, Sa Majesté, après avoir fait constater de la manière la plus authentique l'état d'incapacité du prince don Philippe, son fils aîné (et non son deuxième), déclare, le 5 octobre, pour successeur au royaume des Deux-Siciles, don Ferdinand, son troisième fils, le lendemain (et non le surlendemain), don Carlos s'embarque pour l'Espagne, emmenant avec lui le prince Charles-Antoine, son deuxième fils, destiné pour lui succéder au trône d'Espagne.

Le royaume de Naples a pris une nouvelle face sous le règne de don Carlos. Ce prince a réformé les abus par des règlements sages, décoré la capitale, protégé les lettres; il a cherché à exercer les artistes habiles par l'entreprise immense du château de Caserte, dont il posa la première pierre le 20 juin 1752; enfin, Naples a été sous son règne plus heureuse et plus tranquille qu'elle ne l'avait jamais été.

FERDINAND IV.

1759. Ferdinand IV, né le 15 janvier 1751, succéda le 5 octobre à don Carlos, son père, dans le royaume des Deux-Siciles avec le consentement de tous les Etats. L'an 1768, Ferdinand épousa, le 7 avril par procateur et le 22 mai en personne, l'archiduchesse Charlotte-Louise, sœur de l'empereur, née le 13 août 1752.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

Avis préliminaire.	9
Table des caractères des mois de l'Hégire.	13
Récapitulation des ères employées dans la Table chronologique, et leur rapport précis à l'ère de Jésus-Christ.	13
Table chronologique, qui contient les olympiades, les années de Jésus-Christ, etc.	17
Calendrier lunaire perpétuel, ou calendrier ancien de l'Eglise, réuni avec celui de Grégoire XIII.	81
Avertissement.	81
Du nombre d'Or, ou Cycle de 19 ans.	81
Des Lettres dominicales.	83
Des Epatées du nouveau style.	85
Du Terme pascal.	87
Calendrier solaire perpétuel.	93
Avertissement.	93
Des lettres dominicales.	97
Des calendes, des nones et des ides.	98
Notice sur les calendriers.	99
Calendrier G.	101
Calendrier F.	113
Calendrier E.	125
Calendrier D.	137
Calendrier C.	149
Calendrier B.	161
Calendrier A.	173
Table démonstrative des sept Calendriers.	183
Glossaire des dates, ou liste alphabétique des noms peu connus de certains jours de la semaine et du mois.	185
Catalogue alphabétique et chronologique des saints.	207
Chronologie des Conciles.	209
Chronologie des états généraux en France.	457
Chronologie des Papes.	453
Chronologie des Patriarches de l'Eglise d'Orient.	541
Patriarches d'Alexandrie.	541
Patriarches d'Antioche.	567
Patriarches de Jérusalem.	585
Patriarches de Constantinople.	605
Chronologie des consuls romains, depuis Jésus-Christ.	637
Chronologie historique des empereurs romains.	661
Deux empereurs pour la première fois.	663
Quatre contendants pour l'empire.	663
Les principaux tyrans qui s'élevèrent dans l'empire sous Valérien et Gallien.	668
L'Empire partagé pour la première fois entre quatre empereurs, deux augustes et deux césars.	672
Tyans qui s'élevèrent sous l'empire de Constance et de Constant.	673
Empereurs d'Occident.	675
Empereurs d'Orient.	676
Tyans qui s'élevèrent dans l'empire sous les règnes de Gratien, de Valentinien II et de Théodore.	677
Tyans qui s'élevèrent dans l'empire sous le règne d'Honorius.	677
Empereurs d'Occident.	679
Empereurs d'Orient.	680
Suite des empereurs d'Orient.	683
Empereurs français.	691
Empereurs grecs.	692
Suite des empereurs grecs.	693
Duc d'Italie.	693
Exarques de Ravenne.	695
Rois lombards en Italie.	697
Rois de Jérusalem.	701
Rois latins ou francs de Chypre.	703
Rois Arsacides des Parthes depuis Jésus-Christ.	711
Rois Sassanides des Perse.	715
Rois des Huns.	717
Rois des Vandales.	719
Rois barbares d'Italie.	721
Ducs de Frioul.	723
Ducs de Spolète.	727
Ducs de Bénévent	731
Rois des Bulgares.	739
Princes latins, ou francs d'Antioche.	745
Comtes latins, ou francs de Tripoli.	745
Chronologie historique des califes.	745
Califes d'Orient.	751
Mahadis et califes fatimites d'Afrique et d'Egypte.	753
Mogols genghischandies de Perse.	757
Sultans turcs d'Icomium ou de Roum, d'Alep et de Damas.	759
Sultans d'Alep et de Damas.	761
Sultans d'Alep, de Damas et d'Egypte.	763
Suite des sultans d'Egypte.	765
Chronologie historique des empereurs ottomans.	769
Les schahs, ou rois modernes de Perse.	775
Chronologie historique des grands maîtres de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, dit aujourd'hui de Malte, et des grands maîtres du Temple.	775
Grands maîtres de l'ordre Teutonique.	793
Chronologie historique des empereurs d'Occident.	807
Rois carolingiens en Germanie, non empereurs.	809
Chronologie historique des six électeurs laiques de l'Empire.	823
Ducs de Saxe.	823
Comtes palatin du Rhin.	827
Ducs et rois de Bohême.	831
Margraves de Brandebourg, puis rois de Prusse.	837
Ducs de Bavière.	841
Ducs de Brunswick, depuis électeurs de Hanovre.	845
Chronologie historique des rois de Hongrie.	849
Princes de Transylvanie.	853
Chronologie historique des ducs et rois de Pologne.	857
Ducs de Curlande.	865
Chronologie historique des rois de Danemark.	865
Chronologie historique des rois de Suède.	867
Chronologie historique des princes, puis ducs, ensuite czars, maiolénant empereurs de Russie.	877
Première dynastie.	877
Deuxième dynastie. — Grands ducs de Vladimir.	879
Grands ducs de Moskow.	879
Troisième dynastie. — (Czars et empereurs de la maison de Romanow).	881
Chronologie historique des rois de France.	883
Expéditions des Francs avant Clovis.	883
Première race	885
Deuxième race.	895
Rois d'Italie.	901
Troisième race.	901
Branche collatérale des Valois.	908
Maison d'Orléans.	911
Branche collatérale d'Angoulême.	912
Branche de Bourbon.	913
Chronologie historique des rois et ducs de Lorraine, des comtes de Flandre et de Hollande.	915
Rois et ducs de Lorraine.	915
Comtes de Flandre.	919
Comtes de Hollande.	921
Comtes et ducs de Bar.	925
Ducs de Lothier, ou Basse-Lorraine, et de Brabant.	925
Comtes de Hainaut.	929
Comtes d'Artois.	931
Chronologie historique des comtes de Vermandois	931
Blois.	933
Première race des comtes de Champagne de la maison de Vermandois.	933
Deuxième race des comtes de Champagne de la maison de Blois.	933
Comtes de Blois de la première race.	933
Comtes de Blois de la deuxième race.	933
Comtes de Sancerre.	937
Chronologie historique des rois de Bourgogne.	939
Origine des Bourguignons.	939

Rois de Provence.	941	Vicomtes de Narbonne.	1203
Rois de la Bourgogne Transjurane.	943	Vidames, ou vicomtes de Narbonne amovibles.	1223
Rois d'Arles.	943	Chronologie historique des comtes et dauphins de	
Ducs de Bourgogne.	943	Viennois, et des comtes de Provence.	1227
Comtes de Bourgogne.	943	Comtes et dauphins de Viennois.	1227
Comtes et ducs de Nevers.	951	Comtes de Provençal e.	1228
Chronologie historique des ducs de Normandie, des		Comtes et princes d'Orange.	1233
comtes d'Anjou et des comtes du Maine.	953	Comtes de Forcalquier.	1237
Ducs de Normandie.	953	Chronologie historique des rois d'Angleterre.	1237
Comtes d'Anjou.	953	Rois de Northumberland.	1253
Comtes du Maine.	957	Rois de Bernicie.	1259
Comtes d'Anjou et du Maine.	959	Rois de Déire.	1240
Ducs d'Anjou et comtes du Maine.	959	Rois d'Essex, ou des Saxons orientaux.	1241
Comtes d'Alençon et du Perche.	959	Rois de Sussex, ou des Saxons méridionaux.	1241
Comtes d'Alençon et du Perche de la maison de France.	961	Rois de Westsex, ou des Saxons occidentaux.	1241
Comtes d'Alençon.	961	Rois d'Estanglie, ou des Anglais orientaux.	1241
Ducs d'Alençon.	961	Rois de Mercie, ou des Anglais occidentaux.	1241
Comtes de Bellême et d'Alençon.	963	Rois de Kent.	1241
Comtes du Perche.	963	Rois de toute l'Angleterre.	1241
Comtes d'Evreux.	963	Rois d'Angleterre de la maison des ducs de Normandie.	1243
Comtes d'Evreux de la maison de France.	965	Rois d'Ecosse.	1256
Chronologie historique des rois, comtes et ducs de Bretagne.	965	Chronologie historique des rois d'Espagne.	1261
Chronologie historique des rois visigoths d'Aquitaine, de la Gaule Narbonnaise et d'Espagne.	971	Rois des Suèves.	1261
Chronologie historique des rois français de Toulouse et d'Aquitaine.	971	Rois des Asturias.	1263
Comtes et vicomtes de Berri.	981	Rois d'Espagne depuis l'invasion des mahométans.	1263
Comtes de Bourges.	981	Rois d'Oviedo.	1263
Vicomtes de Bourges.	981	Rois de Navarre.	1264
Chronologie historique des comtes de Poitiers et ducs de Guienne, ou d'Aquitaine, et des comtes d'Auvergne.	983	Rois de Léon.	1265
Comtes d'Auvergne	983	Rois de Castille et de Léon.	1267
Comtes d'Angoulême	993	Rois d'Aragon.	1268
Comtes de Périgord.	993	Rois d'Espagne de la maison de Bourbon.	1273
Comtes de la Marche.	995	Rois de l'ordoue.	1281
Comtes de la Haute-Marche.	997	Rois chrétiens de Majorque.	1283
Comtes de la Basse-Marche.	997	Chronologie historique des rois de Portugal.	1283
Comtes de la Marche et d'Angoulême.	997	Chronologie historique des comtes de Maurienne, ensuite comtes, puis ducs de Savoie, et enfin rois de Sardaigne.	1289
Chronologie historique des ducs de Gascogne.	997	Comtes de Savoie.	1289
Ducs amovibles de Gascogne.	999	Seigneurs et ducs de Milan.	1295
Ducs héritataires de Gascogne.	999	Chronologie historique des capitaines, puis marquis, ensuite ducs de Mantoue.	1295
Comtes, vicomtes et princes de Béarn.	999	Ducs de Parme et de Plaisance.	1296
Comtes d'Armagnac.	1001	Chronologie historique des princes de Monaco.	1299
Comtes de Bigorre.	1002	Chronologie historique des seigneurs, ducs de Ferrare, de Modène et de Reggio.	1313
Comtes de Comminges.	1005	Ducs de Ferrare, Modène et Reggio.	1317
Sires d'Albret.	1007	Chronologie historique des ducs, marquis, gouverneurs et grands ducs de Toscane.	1319
Chronologie historique des comtes ou ducs de Toulouse, des ducs et marquis de Septimanie, ou Gothie, et des comtes de la Marche d'Espagne, ou de Barcelone.	1007	Chronologie historique des comtes et des ducs d'Urbino.	1325
Comtes ou ducs de Toulouse.	1007	Ducs d'Urbino.	1325
Ducs et marquis de Septimanie, ou Gothie.	1011	Chronologie historique des comtes, puis ducs de Pouille et de Calabre, des comtes de Sicile et des rois de Naples et de Sicile, depuis l'arrivée des Normands en Italie.	1327
Comtes de la Marche d'Espagne, ou de Barcelone.	1013	Comtes de Pouille.	1329
Comtes de Ronergue.	1013	Ducs de Pouille et de Calabre.	1329
Comtes particuliers de Rodez.	1017	Comtes de Sicile.	1350
Chronologie historique des comtes et vicomtes de Carcassonne et de Rasez.	1017	Rois de Sicile et duc de Pouille.	1351
Comtes de Carcassonne.	1017	Rois de Sicile et de Naples.	1353
Comtes particuliers de Rasez.	1019	Rois de Naples.	1345
Vicomtes de Narbonne.	1021	Rois des Deux-Siciles de la maison de Bourbon.	1353
Vidames, ou vicomtes de Narbonne amovibles.	1021		
Comtes de Foix.	1021		

FIN DE LA TABLE.

